This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Bd. July, 1889.

BP346.1

Harvard College Library

FROM

The Publishers.

7 Feb.–9 July, 1888.

POLYBIBLION

FEB 7 1889

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME VINGT-SEPTIÈME. — LIIe DE LA COLLECTION

PREMIÈRE LIVRAISON. — JANVIER

PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

106, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 106

LONDRES

DEVINE et OATES, 28, Orchard Street.

FRIBOURG EN BADE

H. HERDER.

VIENNE

GERHOLD et Cie, Stefansplatz.

BRUXELLES

LAGROSE, 8, rue des Paroissiens.

ROME

Le Chevalier MELANDRI, Directeur-Administrateur de la LIBRAIRIE DE LA PROPAGANDE.

BARCELONE

PALAU et Cie, 14, calle de los Angeles.

MADRID

LA VERDADERA CIENCIA ESPAÑOLA, 15, calle del Arenal.

LISBONNE

MANOEL-JOSE FERREIRA, 132, rua Aurea, 1

MONTRÉAL

CADIEUX et DEROME, rue Notre-Dame.

BUCHAREST, BUDAPEST, COPENHAGUE, CHRISTIANIA, STOCKOLM, SAINT-PÉTERSBOURG, VARSOVIE :

Bureaux de poste.

1888

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE JANVIER 1888

I. — DERNIÈRES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES, par VISENOT

II. — ROMANS, CONTES ET NOUVELLES, par M. FIRMIN BOISSIN.

III. — COMPTES RENDUS.

Théologie. — OSCAR VON GEBHARDT et A. HARNACK : Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur (p. 36). — KARL-SEVERIN MEISTER : Das katholische deutsche Kirchenlied in seinen Singweisen (p. 40).

Jurisprudence. — P.-J. BRILLAUD : Principes du droit ecclésiastique (p. 41). — JOBER : Formulaire matrimonial (p. 42).

Sciences et Arts. — G. CANET : La Libre-Pensée contemporaine, sa nature et ses différentes formes (p. 42). — G.-M. PACHTLER : Monumenta Germaniæ pædagogica (p. 44). — CH. LETOURNEAU : L'Évolution du mariage et de la famille (p. 48).

Belles-Lettres. — A.-M. VERSTRAETEN : Studien over Vondel en Zijn Jozef in Dothan (p. 49). — ID. : Vondels Jozef in Dothan (p. 50). — E. KING : A Venetian Lover (p. 51). — E. MAINDRON : L'Académie des sciences (p. 51). — H. CHÉROT : Étude sur la vie et les œuvres du P. Le Moyne (1602-1671) (p. 52). — Correspondance de Gustave Flaubert (p. 55). — Journal des Goncourt (p. 56).

Histoire. — A. BOUCHÉ-LECLERCQ : Manuel des institutions romaines (p. 59). — C. BORGEAUD : Histoire du plébiscite (p. 60). — B. JUNGMANN : Dissertationes selectæ in historiam ecclesiasticam (p. 61). — P. VASILI : La Société de Paris (p. 62). — JURIEN DE LA GRAVIÈRE : Les Corsaires barbaresques et la marine de Soliman-le-Grand (p. 62). — D. JOAQUIN RUBIÓ Y ORS : Consideraciones histórico-críticas acerca del origen de la independencia del condado catalán (p. 63). — C. KOETTSCHAU : La Prochaine Guerre franco-allemande (p. 65). — ID. : Les Forces respectives de la France et de l'Allemagne (p. 65). — KALIXT DE WOLSKI : La Russie juive (p. 67). — G. MEYNIÉ : L'Algérie juive (p. 68). — G.-F. SCHŒMANN : Antiquités grecques (p. 68). — NÉRÉE QUÉPAT : Dictionnaire biographique de l'ancien département de la Moselle (p. 71). — J. BLANC : Bibliographie italico-française universelle (p. 74).

IV. — BULLETIN. — M. BLOCK : Annuaire de l'Économie politique et de la statistique, 1887 (p. 75). — W. DE FONVIELLE : Le Pétrole (p. 75). — C. PORTAL et H. DE GRAFFIGNY : Les Merveilles de l'horlogerie (p. 76). — CH. NODIER : Écrin d'un conteur (p. 76). — F. DELTOUR : Histoire de la littérature romaine (p. 76). — TRIDON-PÉRONNEAU : Compositions de rhétorique (p. 76). — ID. : Recueil de tous les sujets de dissertations philosophiques et de compositions scientifiques (p. 78). — X. MARMIER : Les États-Unis et le Canada (p. 78). — Mme DE WITT : Vieilles histoires de la patrie (p. 79). — A. PELLISSIER : Le Seizième Siècle (p. 79). — E. CARTIER : Lumière et Ténèbres (p. 79). — H. TAUSIN et CHRÉTIEN : Armorial des cardinaux, archevêques et évêques contemporains de France (p. 80).

V. — CHRONIQUE. — Nécrologie : MM. Robert, Fleury, Courtonne, Gay, Schiellerup, Staaf, etc. — Institut. — Académie des sciences morales et politiques. — Concours et Prix. — Lectures faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques. — Mémoires et Documents scolaires. — Le Château de Madaillan. — Almanachs — Nouvelles : Paris. — France. — Allemagne. — Autriche. — Belgique. — Espagne. — Italie. — Roumanie. — Russie. — Suède. — Palestine. — Publications nouvelles.

4 P. 3, 492

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

JANVIER 1888. T. LII. 1.

RENNES, IMPRIMERIE POLYGLOTTE ALPH. LE ROY
Imprimeur breveté.

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME VINGT-SEPTIÈME

(CINQUANTE-DEUXIÈME DE LA COLLECTION)

PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

195, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 195

1888

~~3/2.110~~
BP346.1

1888, Feb. 7 – July 9.
Gift of
The Publishers.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

DERNIÈRES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

1. *Le Monde pittoresque et monumental. L'Extrême-Orient*, par Paul Bonnetain. Paris, Quentin, s. d., gr. in-8 de 613 p., orné de 450 dessins. Broché, 30 fr.; relié, 37 et 40 fr. — 2. *Voyages d'une famille à travers la Méditerranée, à bord de son yacht le « Sunbeam, »* racontés par la mère, Lady Brassey, et traduits de l'anglais par J. Butler. Paris, Maurice Dreyfous, s. d., in-8 de 301 p., illustré de 127 dessins d'après nature, 3 fr. 50; relié, 4 fr. 50. — 3. *La Côte d'azur*, par Stéphen Liégeard. Paris, Quantin, 1888, gr. in-4 de 430 p., avec 200 illustr. Broché, 25 fr.; relié, 32 fr. — 4. *L'Atmosphère. Météorologie populaire*, par Camille Flammarion. Paris, Hachette, 1888, gr. in-8 de 808 p. avec 15 pl. en chromotyp., 2 cartes en couleur et 307 fig. Broché, 12 fr.; relié, 16 fr. — 5. *En déplacement, chasses à courre en France et en Angleterre*, par Donatien Lévesque. Paris, Plon et Nourrit, 1888, in-8 carré de 257 p., illustré par S. Arcos, avec cartonnage d'amateur, 20 fr. — 6. *Grand-Père Maxime, histoire d'un vieux chimiste et de deux orphelins*, par Lucien Biart. Illustrations de L. Moulignié. Paris, Plon et Nourrit, petit in-4 de 378 p. Broché, 10 fr.; relié, 12 fr. — 7. *Histoire de mes ascensions. Récit de quarante voyages aériens (1868-1886)*, par Gaston Tissandier. Paris, Maurice Dreyfous, 1887, gr. in-8 de xxiv-296 p., orné de nombreuses grav. Broché, 3 fr. 50; relié, 4 fr. 50. — 8. *Histoire très vraie de trois enfants courageux*, par Berthe Flammarion. Illustrations de Montader. Paris, Marpon et Flammarion, s. d. (1888), gr. in-8 de 490 p. Broché, 10 fr.; relié toile, tr. dorées et plaque, 14 fr. — 9. *Gypsy*, par Jacques Lermont, illustré de 75 dessins par Job, Bouisset et Trick. Paris, Charavay, Mantoux et Cie, s. d. (1888), gr. in-8 de 330 p., reliure toile, 7 fr. 50. — 10. *Les Rois de mer*, par Léon Cahun, illustré de 60 dessins par Camille Gilbert. Paris, Charavay, Mantoux et Cie, s. d. (1888), gr. in-8 de 352 p., reliure toile, 7 fr. 50. — 11. *Les Artères du globe*, par Paul Bory. Tours, A. Mame et fils, 1888, in-4 de 399 p., orné de nombreuses grav. et cartes. Broché, 5 fr. 50; relié, 8 fr. 50 et 10 fr. — 12. *L'Irlande depuis son origine jusqu'aux temps présents*, par E. Ganneron, secrétaire-rédacteur au Sénat. Tours, A. Mame et fils, 1888, gr. in-8 de 373 p., illustré de nombreuses grav. Relié : 4 et 5 fr. — 13. *Magasin d'éducation et de récréation et Semaine des enfants réunis, journal de toute la famille*. Paris, Hetzel, 1887, 2 vol. gr. in-8 de chacun 396 p., avec de nombreuses grav. Brochés : Paris, 14 fr.; départements, 16 fr. — 14. *Trente ans de Paris*, par Alphonse Daudet. Paris, Marpon et Flammarion, 1888, in-18 de 344 p., illustrations de Bieler, Montégut, Myrbach, Ricard et Rossi, gravures de Guillaume, 3 fr. 50. — 15. *Français et Allemands, histoire anecdotique de la guerre de 1870-71*, par Dick de Lonlay. *Sarrebrück, Spickeren, la retraite sur Metz, Pont-à-Mousson, Borny*. Dessins de l'auteur, cartes et plans. Paris, Garnier, 1887, in-8 de 640 p., 3 fr. 50. — 16. *Le Neveu de Sadi*, conte persan, par F. de Claramond, illustr. par Achille Sirouy. Paris, Hennuyer, s. d., in-8 de 234 p. Relié toile, tr. dorées, 3 fr. 50. — 17. *Tominette*, par Paul Ercial, illustré par Paul Hercouët. Paris, Picard et Kaan, s. d. (1888), gr. in-8 de 234 p. Broché, 3 fr.; relié, 3 fr. 80.

1.— La collection publiée par la maison Quantin sous le titre : *le Monde pittoresque et monumental*, a déjà fait ses preuves, mais on peut dire que s chef-d'œuvre est le volume qu'elle nous présente cette année et q décrit *l'Extrême-Orient*, ces lointains parages qui ont le privilège d irer l'attention depuis quelques années. M. Paul Bonnetain a parc ru quelques-uns de ces pays comme correspondant du *Figaro* et du N -*York Herald* pendant la guerre du Tonkin ; quant à ceux qu'il

n'a pas vus lui-même, tels que la Birmanie, le Siam, une partie de la Chine et du Japon, il emprunte ses renseignements à des auteurs d'une compétence indiscutée. De cette manière, il a écrit un livre au moins vrai quand il n'est pas vécu. Dans les parties qui lui sont personnelles, ses appréciations, souvent sévères, sur les hommes et les choses sont généralement exactes ; toutefois il y aurait quelques réserves de détail à faire. L'admiration de M. P. Bonnetain pour M. le Dr Harmand est excessive ; en tous cas, il y aurait lieu de critiquer l'attitude du commissaire de la République au Tonkin vis-à-vis du général Bouët qui, sans être un foudre de guerre, s'est conduit en brave et honnête militaire ; nous ferons les mêmes restrictions au sujet du général Brière de l'Isle, qui ne se montra pas à la hauteur de la situation en perdant la tête après la déroute de Lang-Son ; l'amiral Lespès est aussi trop vanté. A la vérité, il est assez difficile d'apprécier très impartialement ces événements encore trop rapprochés de nous. A propos de la Cochinchine et du Tonkin, M. P. Bonnetain formule des critiques très justes et il se montre versé dans les questions coloniales ; mais il force la note en s'étonnant que Saïgon ne soit pas aussi avancé que Singapour, Hong-Kong ou Calcutta ; nous ne sommes que depuis trente ans à peine en possession de la Cochinchine, et M. Leroy-Beaulieu dit avec raison qu'un demi-siècle n'est que la période d'enfance pour une colonie. Nous voudrions pouvoir recommander ce beau livre comme cadeau d'étrennes ; à bien des égards il conviendrait à la jeunesse, mais nous devons mettre en garde contre certaines tendances dangereuses de l'auteur : tout en rendant justice au dévouement des missionnaires catholiques, il déplore que leur propagande ait parfois créé des difficultés à la diplomatie française ; la doctrine matérialiste de la religion de Bouddha lui paraît admirable et il déclare que la conception chrétienne de la vie future paraît bien puérile comparée au Nirvana. En dépit d'efforts méritoires pour éviter les peintures de mœurs scabreuses, M. Bonnetain laisse échapper quelques allusions égrillardes et quelques-unes de ses gravures sont trop décolletées. Enfin, son style, généralement agréable, gai, imagé, glisse parfois dans les exagérations de l'école décadente et trahit le boulevardier par certaines expressions de mauvais goût. Le luxe de l'édition ne laisse rien à désirer ; les illustrations sont nombreuses et d'une exécution très remarquable ; trois cartes excellentes donnent l'ensemble des régions de l'Extrême-Orient, et les détails de la Cochinchine et du Tonkin.

2. — Lady Brassey est une des plus intrépides voyageuses de notre temps. Accompagnant son mari, membre du parlement anglais et possesseur d'un yacht magnifique, le « Sunbeam, » elle a parcouru presque toutes les mers du globe et s'est plu à publier avec luxe ses impressions de voyage. Un premier volume a paru, il y a quelques

années, sous le titre : *Voyage d'une famille autour du monde*; dans celui que nous examinons l'auteur a réuni ses impressions de deux campagnes dans la Méditerranée en 1874 et 1878 ; il est orné de nombreux dessins d'après nature par un des invités de sir Brassey, l'honorable Bingham. Ces deux navigations, on ne sait pourquoi, sont entreprises dans la plus mauvaise saison, de septembre à décembre, en sorte que le vaillant petit navire passe de coup de vent en tempête et que fatigues et émotions ne manquent pas d'éprouver son équipage. Les stations favorites de la famille Brassey sont le détroit de Gibraltar, la Sicile, Chypre, Rhodes, les îles Ionniennes, Constantinople. C'est dans cette dernière ville que se font les plus longs séjours, ce qui permet à l'auteur de visiter les harems princiers et de recueillir de piquantes révélations sur les idées et les mœurs des grandes dames turques généralement peu connues ; avons-nous besoin de dire que la pruderie britannique écarte soigneusement de ces récits tout détail tant soit peu scabreux. En 1878, une excursion à Andrinople permet à nos voyageurs de voir les armées turque et russe en présence et naturellement leurs sympathies ne sont pas pour l'aigle moscovite ; ce sentiment national se traduit par le récit de divers épisodes où les officiers russes ne sont pas présentés à leur avantage. Lady Brassey est protestante et ne s'en cache pas; elle a soin de consigner dans son journal chaque dimanche la lecture de l'office faite par son mari devant l'équipage assemblé ; mais il faut lui rendre cette justice qu'elle se montre parfaitement respectueuse des autres cultes. Ce charmant volume peut donc, sans inconvénient, être mis entre les mains de la jeunesse, qui n'y trouvera que de bons exemples et l'expression de sentiments élevés.

3. — M. Stéphen Liégeard n'a jamais eu à se plaindre, croyons-nous, du *Polybiblion*. Notre revue ne lui épargnera pas encore des éloges pour son nouveau livre, *la Côte d'azur*. C'était bien l'écrivain convenant au sujet, poète, et aussi artiste que poète. Le choix des gravures en est la preuve; et si toutes n'ont pas le même fini d'exécution, ce n'est pas à l'auteur que nous nous en prendrons. Rien que le titre : deux rameaux d'olivier et d'oranger, desquels s'échappe une hirondelle, indique que nous sommes au pays du soleil. Partis de la rue Saint-Thomas-d'Aquin, chez M. Marmier, à Paris, nous arrivons rapidement à Marseille. Puis, par Toulon, Saint-Raphaël, Fréjus, Cannes, nous llons, après un crochet sur Lérins, traverser l'Esterel. Voilà trois oms éblouissants : Nice, Monaco et Menton : le plaisir, le jeu, le pos. Et franchissant la frontière, la côte d'azur englobe encore de ordighera à Gênes, vingt belles villas, vingt sites splendides. Pour hever son tableau, l'artiste n'a pas oublié l'ombre : et à la fin du vre, on entend les sinistres grondements du tremblement de terre,

L'œuvre est donc belle. Ajoutons qu'elle est bonne, sauf une plaisanterie un peu lourde (p. 317) sur saint Antoine — et d'ordinaire les plaisanteries sont autrement spirituelles — nous ne voyons rien à reprocher. Dans l'illustration, citons deux pages remarquables; p. 65, la vue de Cannes; p. 105, l'entrée de saint Honorat.

4. — M. Camille Flammarion, l'auteur de *l'Atmosphère*, est un de nos écrivains scientifiques les plus féconds et l'un des vulgarisateurs les plus actifs de toutes les sciences qui tiennent de près ou de loin à l'astronomie. La météorologie, bien distincte, à coup sûr, de l'astronomie par son objet, mais étroitement liée à elle par l'influence qu'exercent sur les observations astronomiques les phénomènes qu'elle étudie, comme par celle qu'exercent sur ceux-ci les phénomènes astronomiques, la météorologie ne pouvait manquer d'exercer ses efforts et d'arriver un jour sous sa plume. Ce n'est pas d'aujourd'hui, au surplus, car le volume que nous avons sous les yeux est une réédition mise au courant des faits et des travaux les plus récents. Ce n'est pas, à proprement parler, un traité de météorologie, en ce sens que l'auteur s'est borné à des indications générales en ce qui concerne les procédés et les instruments d'observation, ainsi que les théories, et a laissé entièrement de côté les formules et les méthodes de calcul que le météorologiste de profession est obligé de connaître et d'appliquer. « Il m'eût été agréable, dit-il, d'éloigner de cet ouvrage, écrit pour tout le monde, les chiffres et les procédés scientifiques qui en constituent la base. Je l'ai fait autant que je l'ai pu ; mais je n'ai rien voulu sacrifier à l'exactitude et à la précision des faits observés. » Il eût été impossible, en effet, sans renoncer à tout caractère scientifique et même à toute clarté, de ne pas donner un grand nombre de résultats numériques et de représentations graphiques ; mais ce ne sont que des résultats, et nous croyons rendre exactement la physionomie de l'ouvrage en disant qu'il est essentiellement descriptif. M. Flammarion sait rendre ses descriptions intéressantes et animées, en homme qui a beaucoup vu et observé par lui-même et qui se passionne pour son sujet. Parfois même, il se laisse emporter par un souffle de poésie qui n'est pas hors de propos dans la peinture de la nuit ou du réveil printanier de la nature, mais qu'accompagne souvent un peu d'emphase. Hâtons-nous d'ajouter que l'imagination ne nuit pas à la précision scientifique qui est vraiment remarquable. L'auteur déploie une grande abondance d'informations puisées aux sources les plus variées et les plus récentes. En somme, on peut dire qu'ayant à traiter un des sujets les plus attrayants et les plus utiles parmi ceux que nous offre l'étude de la nature, il n'a pas été inférieur à sa tâche et a composé un ouvrage fort intéressant en même temps qu'instructif. Les tendances connues de l'auteur, en matière de religion, nous imposaient

un examen attentif à ce point de vue, et nous devons reconnaître qu'écrivant spécialement pour la jeunesse, il a assez bien observé la réserve nécessaire; sans doute on souffre de le voir, en présence des plus magnifiques spectacles de la nature, prodiguer sa gratitude à l'être de raison que ce mot désigne et oublier le vivant Créateur et Ordonnateur de toutes choses ; sans doute il ne peut se retenir de laisser percer çà et là le panthéisme vague qu'a mis à la mode une certaine école : pour lui, le soleil est divin, l'oiseau est divin, tout est divin, excepté Dieu. Mais il s'est généralement abstenu d'assertions et de théories malsonnantes, et, sauf une dissertation sur les apparitions lumineuses et en particulier sur le *labarum* de Constantin, nous croyons pouvoir dire que si, en beaucoup d'endroits, le lecteur attentif voit transpirer les tendances de l'auteur, il n'y a cependant rien qui puisse être un danger positif pour les jeunes esprits. Au point de vue matériel, l'édition est fort belle, quinze planches en chromotypographie, deux cartes en couleur et trois cent-sept figures insérées dans le texte, dont beaucoup sont de grandes compositions d'une page entière, reposent agréablement l'œil et viennent en aide à l'esprit.

5. — En ouvrant *En déplacement, chasses à courre en France et en Angleterre,* par M. Donatien Lévesque, on se sent entraîné dès le débucher et on ne songe guère à la retraite. Il y a tant de souvenirs et si joliment racontés, qu'il y en a au moins un qui vous empoigne tout particulièrement. Le maître d'équipage de la forêt de Paimpont nous initie à ses débuts dans la vénerie. Il nous fait assister à la chasse du chevreuil en France, à celle du renard en Angleterre, au drags de Pau, au laisser-courre le cerf dans le Devon et le Sommerset; enfin il termine par la chasse au tarin et le portrait d'un incurable, deux scènes achevées. Lisez les pages 218-219, un modèle de verve; les pages 54-55, une vraie observation de la chasse. Les gravures d'Arcos sont généralement très réussies, celle de la page 48 est une vraie photographie et un joli tableau. Ce livre sera certainement très apprécié des chasseurs, de ceux de l'ouest surtout.

6. — M. Lucien Biart est bien connu des pères de famille en quête pour leurs enfants d'ouvrages irréprochables au point de vue moral et religieux et capables d'instruire et d'amuser de jeunes lecteurs. Cette fois M. Biart a eu l'ambition d'apprendre à son public un peu de chimie et de lui donner cette instruction sans que l'ennui le décourageât ne étude assez ardue. La tâche était difficile et M. Biart l'a remplie c succès, grâce à un vieux et sympathique savant près duquel il ce deux orphelins adoptés par lui et dont les petites aventures suf-nt pour donner à l'ouvrage un attrait suffisamment romanesque. Biart, en mettant dans la bouche du père Maxime les explications e comporte le sujet, n'a pas prétendu faire de ses lecteurs des

chimistes ou des minéralogistes; il a voulu seulement leur donner des notions trop négligées et qui de notre temps sont indispensables à tout le monde; de nombreuses vignettes ornent ce beau et bon volume, sorti des presses de MM. Plon et Nourrit.

7. — Les voyages en ballon commencent à prendre place à côté des explorations terrestres, et il faut bien reconnaître que leur importance scientifique n'est pas moindre. Par contre, la variété des récits laisse quelque peu à désirer, et il faut avoir la longue carrière, les connaissances spéciales et le talent d'écrivain de M. G. Tissandier pour être à même d'éviter la monotonie. Le savant directeur de *la Nature* a été entraîné dans la carrière de la navigation aérienne par le désir d'étudier dans les hautes régions de l'atmosphère les phénomènes météorologiques qui s'y manifestent avec une intensité particulière, et le plus souvent c'est au milieu des nuages qu'on parvient à en surprendre les causes. Il fit ses premières armes à Calais avec M. Henri Giffard; la science aérostatique n'était pas alors bien avancée, et les premières ascensions de M. Tissandier furent assez périlleuses; les descentes surtout étaient souvent un peu brusques. Lorsque survint la guerre franco-allemande et le siège de Paris, notre aéronaute était suffisamment exercé pour faire partie de cette intrépide phalange qui s'offrit au gouvernement de la Défense nationale pour établir des communications entre la capitale et la province; il réussit à sortir après avoir heureusement essuyé le feu des Prussiens, mais il tenta vainement de rentrer dans la ville assiégée en prenant Rouen pour point de départ. L'ascension de beaucoup la plus émouvante fut celle que M. Tissandier effectua en 1875 avec Siret et Crocé-Spinelli; le *Zénith* dépassa sensiblement, à deux reprises, l'altitude de 8,000 mètres; les deux compagnons de l'auteur y trouvèrent la mort et lui-même perdit connaissance à ces hauteurs vertigineuses; ce drame est raconté d'une manière vraiment saisissante. Tout autre aurait, après une pareille épreuve, renoncé à d'aussi aventureuses expéditions; mais M. G. Tissandier avait la passion de la science. Aidé de son frère, il s'appliqua plus que jamais à rendre ses ascensions fructueuses et instructives; il multiplia les observations météorologiques et s'acharna dès lors à la solution du difficile problème de la direction des ballons; le premier, il eut l'idée d'appliquer à la propulsion un moteur électrique qu'il décrit en détail; enfin, il s'occupa d'une question d'un grand avenir pour la topographie et l'art militaire : la photographie en ballon. Le livre de M. Tissandier est donc des plus instructifs; il est en outre orné de très belles gravures d'après des dessins de son frère; il est facile de s'apercevoir que l'auteur est républicain et libre-penseur, bien qu'il s'abstienne de toute allusion aux questions religieuses et politiques.

8. — Pour la première fois, le nom de Mme Berthe Flammarion se trouve sous notre plume. Si son *Histoire très vraie de trois enfants courageux* est un début, nous l'en félicitons. Ils ont en effet bien du courage, ces pauvres petits qui, d'une aisance large, se trouvent tout à coup, avec leurs bons et honnêtes parents, réduits à la misère et, qui pis est, à la misère dans Paris. Après des tribulations de toutes sortes, tous trois, cependant, arrivent, par des voies différentes, à la fortune: l'ainé devient, tout jeune, un professeur considérable et considéré ; le second se taille une superbe position dans le grand commerce ; quant à leur sœur, elle épouse un officier de mérite que nous retrouvons lieutenant-colonel à la fin du livre. Tout cela est fort intéressant, et, ce qui ne gâte rien, l'ouvrage renferme un très grand nombre de belles gravures dans le texte ou tirées à part, et la reliure est faite pour le charme des yeux. Nous regrettons de n'avoir pu signaler plus tôt l'œuvre de Mme Berthe Flammarion ; car, au double point de vue littéraire et moral, elle a de la valeur et, ce qui achève de conquérir nos suffrages, l'idée chrétienne n'a pas été négligée.

9. — Bien aimable fillette, Gypsy Lovel a le tort d'être d'une étourderie sans seconde. Son éducation est faite à l'américaine et c'est assez naturel puisque ses parents sont citoyens des États-Unis : elle grimpe aux arbres, se démène partout comme un petit lutin et n'est jamais si bien que le nez au vent. Sa chambre présente toujours l'image du chaos ; car Gypsy n'a pas d'ordre, ce qui lui a valu, de la part de sa mère, le surnom peu flatteur de « Mlle Sans-Soin. » Par contre, elle est d'une franchise et d'une bonté de cœur exceptionnelles. M. Jacques Lermont ne nous dit point finalement que Gypsy se soit corrigée ; mais il semble promettre de nous entretenir à nouveau, l'an prochain, de son héroïne, ce qui fera plaisir au jeune âge. En résumé, nous n'aurions que des éloges à donner à l'auteur s'il avait fait une place, si mince fût-elle, à la pensée religieuse. Les dessinateurs, eux, se sont montrés plus chrétiens ; car, à la page 173, au-dessus du lit d'une malade, se trouve le crucifix. Très joli ouvrage, intéressant, moral et qui peut être offert à tous les enfants.

10. — *Les Rois de mer* ne sont autres que les pirates scandinaves qui, sous les débiles successeurs de Charlemagne, ravagèrent les côtes de l'empire franc et se répandirent jusque dans l'intérieur du pays avec l'audace que chacun sait. Ces sauvages ne respectent rien, ni le sexe, ni l'âge, ni le rang. L'Église surtout est l'objet de leurs haines farouches : les prêtres et les moines sont massacrés par ces barbares qui s'imaginent invariablement trouver des trésors dans les cloîtres. Rien ne résiste aux Wikings conduits par leurs iarles : ils désolent tour à tour le littoral de l'Océan et celui de la Méditerranée ; ils tuent, brûlent, volent, s'enivrent. L'auteur respecte sa plume et ne parle

jamais d'orgies honteuses. On ne peut dire que M. Léon Cahun soit un ennemi de Dieu ; il est bien difficile toutefois de préciser ses sentiments à cet égard, bien que, pages 348-349, il mette dans la bouche d'un pirate fameux, transformé en comte franc, Hastein (le Hasting de nos chroniques) un chant religieux, chrétien. Pour bien comprendre cet ouvrage, il faut avoir des connaissances assez étendues sur l'époque carolingienne. Les dessins dont il est orné sont remarquables.

11. — C'est assurément un beau livre d'étrennes que le travail de M. P. Bory sur *les Artères du globe;* mais il exige, pour être lu avec fruit, des connaissances déjà fort avancées dans les sciences naturelles, géologie, botanique, etc. L'auteur y développe, en effet, d'une manière savante et très complète les théories auxquelles donne lieu l'étude de la circulation des eaux douces sur la surface de la terre. Le début est des plus ardus et exige, même des personnes instruites, une attention très soutenue : c'est l'exposé de la théorie des plissements de l'écorce terrestre, telle que l'a établie, avec sa haute autorité, M. de Lapparent, l'éminent géologue français. M. P. Bory traite ensuite la genèse et l'origine des fleuves, la marche des eaux, leur action physique, chimique et mécanique, les colmatages, les érosions, les débordements; il décrit les fleuves disparus ou souterrains, les phénomènes auxquels les cours d'eau sont sujets, leur influence sur la climatologie, sur les productions du sol, sur la formation des familles ethnographiques, sur les migrations humaines; puis, il étudie la vie des eaux, faune et flore, depuis les temps primitifs jusqu'à nos jours, et enfin les diverses formes de l'industrie fluviale, navigation, flottage, pisciculture, hydraulique, irrigation, canaux, eaux d'alimentation. On voit quelle est l'ampleur du sujet; il faut reconnaître que M. P. Bory a été à la hauteur de cette tâche; le fond et la forme, l'érudition et le style, sont très remarquables; à peine pourrait-on relever une ou deux erreurs de détail, comme l'assertion que le Donnaï ou Rivière de Saïgon est une branche du Mékong. Il est à remarquer que M. P. Bory admet la théologie transformiste et la formation des monères et des « protoplasma », mais il se garde bien d'en tirer des conclusions matérialistes et a soin d'affirmer, au contraire, que les transformations de la matière sont l'œuvre de la main toute-puissante du Créateur; ce n'est pas, du reste, le seul passage où il subordonne les phénomènes naturels à l'intervention de la Providence divine. Ce livre peut donc être donné en toute confiance aux jeunes gens instruits et curieux d'approfondir l'étude des transformations du globe terrestre.

12. — La question irlandaise est toute d'actualité et ne paraît pas devoir être résolue promptement ni facilement; elle nous intéresse vivement à deux points de vue : en premier lieu, elle s'identifie avec

la guerre entre le catholicisme et le protestantisme; en second lieu, l'Angleterre est l'ennemie naturelle de la France et son antagonisme avec l'Irlande est une cause indéniable de faiblesse pour elle. Nous devons donc suivre avec le plus vif intérêt les péripéties d'une lutte qui dure depuis bien des siècles. M. Ganneron a pensé avec raison que, pour juger sainement de la situation actuelle des deux partis en présence, il importe de remonter aux sources mêmes du conflit; c'est évidemment ce qui l'a conduit à écrire une histoire complète de l'Irlande. Nous ne pouvons le suivre dans cet exposé. Lorsque le gouvernement anglais se voyait menacé de complications extérieures, il s'empressait de se relâcher de sa sévérité, afin de s'assurer le concours des Irlandais; mais, dès que le danger était conjuré, les persécutions recommençaient avec une mauvaise foi et une cruauté inouïes. Toutes les mesures prises par le parlement britannique tendaient à déposséder les Irlandais et à les expatrier, sous peine de mourir de faim. L'auteur trace avec une grande énergie le tableau de ces horreurs, qui amenaient de la part des habitants exaspérés des représailles souvent excessives, mais que la misère et la persécution justifiaient pleinement. Il met en relief les types de patriotes qui personnifièrent la résistance : les O' Connell, les O' Brien, les Parnell même; car il présente ce dernier personnage, si discuté chez nous, comme s'étant toujours tenu à l'écart des excès qui ont déshonoré la lutte en ces dernières années. Il ne faut pas confondre les partisans de la *land league*, poursuivant un but patriotique, avec les « Invincibles, » qui profitent d'une situation troublée pour donner libre carrière à leurs instincts sanguinaires. Il est difficile de mieux exposer que ne l'a fait M. Ganneron cette situation compliquée; assurément, il s'efforce de demeurer impartial, mais ses convictions religieuses et le sentiment chevaleresque propre à tous les Français l'entraîne du côté des Irlandais. Nous ne saurions l'en blâmer. Cet excellent ouvrage, bien conçu et bien écrit, n'a qu'un défaut : il dépasse le niveau des livres d'étrennes; pour le goûter convenablement, il faut posséder préalablement l'histoire d'Angleterre et avoir quelques notions d'économie politique.

13. — Le *Magasin d'éducation et de récréation* vient de paraître en volumes qui représentent les tomes XLV et XLVI de la collection. C'est le roman, toujours honnête, moral et intéressant, qui domine dans ce recueil auquel nous n'avons à reprocher que la façon un peu sobre dont il parle de Dieu. On trouve dans l'année 1887 du *Magasin* le récent ouvrage de M. Jules Verne : *Nord contre Sud*, épisode de la guerre de Sécession, lequel sort du genre habituel de l'auteur et pourra, sans inconvénient, être lu par tout le monde. Il en est de même des *Jeunes filles de Quinebasset*, récit charmant, par M. J. Lermont, et de *Pas-Pressé*, de M. Pierre Perrault, etc. Les sciences physiques et na-

turelles ne sont point oubliées ; quant à la morale, c'est surtout celle ressortant des fables de la Fontaine qui est donnée en exemples. C'est bien, assurément; mais quelque chose de plus chrétien, en ce genre, nous plairait mieux encore. L'illustration est au-dessus de toute critique.

14. — Quand on prend un livre d'Alphonse Daudet, qu'on soit ou non de son avis, en politique ou en littérature, on le lit et on le lit jusqu'au bout. C'est ce qui se passe pour *Trente ans de Paris*. Ces feuillets d'une autobiographie, épars dans vingt feuilles, à tous les bouts du monde, ont été réunis en volume. Il nous fait assister à son arrivée, endosser son premier habit, écouter son tambourinaire. Il nous écrit l'histoire de ses livres : *le Petit Chose, Tartarin de Tarascon, Lettres de mon moulin, Jack, Fromont jeune et Risler aîné*. Lisez les pages consacrées à ses « amis » : Villemessant, Henri Rochefort, Henry Monnier, Desroches, Pillaut, Tourguenef. Nous disons ses « amis. » Hélas ! le « galéjaïre » (p. 149), a tracé, pour finir, ces quelques mots : « Mon Dieu, que la vie est donc singulière et qu'il est joli ce joli mot de la langue grecque : EIRONEIA ! » C'est le bouquet spirituel du livre : au contact de Paris, le rire du méridional s'est empreint d'amertume ; il est devenu sarcastique. L'illustration, charmante, est répandue, çà et là, par les pages. Elle les illumine et les fait comprendre. Mais pourquoi sur la couverture avoir mis Notre-Dame ? Il n'y a pas un mot d'elle dans le livre. Eirôneia !

15. — En travailleur infatigable, M. Dick de Lonlay nous donne aujourd'hui le deuxième volume d'un ouvrage sur la guerre de 1870 dont le *Polybiblion* regrette de n'avoir pas reçu la première partie. *Français et Allemands* est écrit avec la verve, l'entrain, l'esprit de vérité que nous avons signalé dans *Nos gloires militaires*. Ce nouveau volume raconte ces premières journées de l'armée du Rhin, après lesquelles, malgré les revers de Wissembourg et de Woerth, on pouvait espérer que l'invasion serait épargnée à notre pays. On aurait tort de rechercher dans le livre de M. de Lonlay des règles stratégiques ou des enseignements tactiques ; ce n'est point par son côté technique que l'auteur étudie cette guerre funeste ; il la présente et la raconte en y mettant en relief les petits côtés de la lutte plutôt que les grands, en plaçant en lumière les nombreux traits d'héroïsme dont elle fut l'occasion, en relevant les noms de ces héros obscurs qui moururent vaillamment, sans se douter que leur courage dût jamais être signalé à l'admiration de leurs concitoyens. Pour arriver à cette variété de faits, de détails, d'anecdotes, M. de Lonlay a dû lire tout ce qui a été écrit, ou à peu près, sur la guerre franco-allemande. Prenant chaque corps d'armée, chaque division, chaque régiment, parfois une compagnie, un escadron, l'un après l'autre, l'auteur les suit pas à pas, en marche, au bivouac, au cantonnement, sur le champ

de bataille, mêlant au récit des combats les épisodes de la vie militaire en campagne, ne dédaignant pas de descendre au menu des choses et trouvant dans cette variété un élément puissant d'intérêt. Il était difficile, dans une histoire patriotique de la guerre de 1870, de garder toujours une impartialité rigoureuse, et l'ouvrage eût pu souffrir par là d'un défaut qui, tout excusable qu'il fût demeuré, n'en eût pas moins été regrettable. M. Dick de Lonlay a su éviter cet écueil, et les Allemands, qui n'ont pas craint dans leur *Histoire rédigée par la section historique du grand état-major de Berlin*, de donner à la vérité les entorses si caractérisées que l'on connaît, pourraient prendre là un exemple de cette droiture historique dont ils se doutent si peu. Comme tous les livres du même auteur, *Français et Allemands* est illustré de fins croquis qui ajoutent un nouvel intérêt à la trame déjà fort attachante du récit. Les dessins, pris d'après nature, ont le brio et l'allure entraînante du texte : c'est là, pour le nouvel ouvrage, un élément très sérieux de succès. Encore que le travail de M. de Lonlay contienne quelques erreurs de dates et de noms, il n'en est pas moins instructif à lire et précieux à consulter : on ne saurait en dire autant de beaucoup d'ouvrages plus corrects et plus prétentieux.

16.—Méhémet, le bien-aimé *Neveu de Sadi* — de Sadi le poète persan, que tout le monde, en France, connaît de nom depuis quelques semaines — est, en songe, le héros d'aventures extraordinaires, la dernière des plus horribles, dont, à son réveil, il est fort heureux de reconnaître le néant. La morale à en tirer, c'est qu'au lieu de se jeter à corps perdu dans la bataille de la vie, alors que cela n'est ni nécessaire ni utile, il est préférable de rester auprès de ceux qui nous aiment et desquels on est la consolation. *Les Aventures de Mahmoud,* qui suivent, offrent un contraste complet avec *le Neveu de Sadi :* c'est l'histoire d'un jeune homme rebelle à toute autre étude que celle de la médecine et qui, après de grands déboires, arrive à la célébrité par la science. L'ensemble plaira : le premier conte est émouvant et terrible; le second repose doucement du cauchemar précédent.

17. — Vous ignoriez sans doute, — nous aussi, — que l'illustre, le populaire Tom-Pouce avait une sœur. Eh bien! grâce à M. Paul Ercial, nous voilà renseignés. Dans un volume illustré avec goût, l'auteur narre l'histoire très attachante de la minuscule personne qui, protégée par une bonne fée, sa marraine, se trouve un beau jour subitement mé morphosée en une créature aussi parfaite de corps qu'elle l'est déj d'âme et d'esprit. Puis, après nombre d'aventures, au récit desqu les nos enfants se délecteront, *Tominette,* dont la sagesse est extrê e, trouve plus profitable pour elle-même et surtout pour les siens, de rer cer à un établissement magnifique et de redevenir, avec l'aide de fée, ce qu'elle était au point de départ : la sœur quasi microsco-

pique du miscroscopique Tom-Pouce en la compagnie duquel, nous assure M. Ercial, elle coula depuis lors des jours aussi longs que parfaitement heureux. VISENOT.

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

1. *La Terre*, par ÉMILE ZOLA. Paris, Charpentier, 1887, in-12 de 520 p., 3 fr. 50. — 2. *La Première Maîtresse*, par CATULLE MENDÈS. Paris, Charpentier, 1887, in-12 de 336 p., 3 fr. 50. — 3. *L'Adorée*, par RENÉ MAIZEROY. Paris, Victor Havard, 1887, in-18 de 312 p., 3 fr. 50. — 4. *Mensonges*, par PAUL BOURGET. Paris, A. Lemerre, 1887, in-18 de 380 p., 3 fr. 50. — 5. *Pascal Géfosse*, par PAUL MARGUERITTE. Paris, Librairie illustrée, 1887, in-18 de 302 p., 3 fr.— 6. *Le Bonnet rouge*, par JULES CASE, Paris, Victor Havard, 1887, in-18 de 384 p., 3 fr. 50. — 7. *Le Désespéré*, par LÉON BLOY. Paris, A. Soirat, 1887, in-18 de 310 p., 3 fr. 50. — 8. *Héra*, par ERIC BESNARD. Paris, Plon et Nourrit, 1887, in-18 de 312 p., 3 fr. 50. — 9. *Bon-Repos*, par PHILIPPE CHAPERON. Paris, A. Lemerre, 1887, in-18 de 356 p., 3 fr. 50. — 10. *Évangile d'amour*, par HENRI PAGAT. Paris, A. Edinger, 1887, in-18 de 374 p., 2 fr.— 11. *Prudence Raynaud*, par FERNAND BESSIER. Paris, A. Savine, 1887, in-18 de 328 p., 3 fr. 50. — 12. *Karita*, par CHARLES DIGUET. Nouvelle édition. Paris, Paul Perrin, 1887, in-12 de 340 p., 3 fr. — 13. *Le Testament de Berthe*, par ARTHUR TAILHAND. Paris, Paul Perrin, 1887, in-12 de 336 p., 3 fr. 50. — 14. *Les Dévouées*, par BENJAMIN GUINAUDEAU. Paris, Paul Perrin, 1887, in-12 de 288 p., 3 fr. — 15. *Les Récits du Commissaire*, par JEAN GRANGE. Paris, Letouzey et Ané, 1887, in-12 de 348 p., 3 fr. — 16. *William Wallace*, roman historique, traduit de l'anglais par Mme L. ROUSSEAU. Paris, Victor Palmé, 1887, in-12 de 402 p., 3 fr. — 17. *Petit Capet*, par OSCAR DE POLI. Paris, Henri Gautier, 1887, in-18 de 328 p., 3 fr. — 18. *Le Fiancé d'Yvonne*, par MARY SUMMER. Paris, Calmann Lévy, 1887, in-18 de 328 p., 3 fr 50. — 19, 20, 21, 22 et 23. Œuvres de M. F. MARION CRAWFORD : *Une paroisse isolée*, *Le Docteur Claudius*, *Un chanteur romain*, *La Marchesa Carantoni*, *M. Isaacs*. Paris, Dentu, 1887, 5 volumes in-18 de 466, 448, 431, 446 et 366 p.; chaque vol. 3 fr. 50. — 24. *Sur la piste*, par lady MAGENDIE. Traduit de l'anglais par B.-H. GAUSSERON. Paris, Quantin, 1887, in-12 de 242 p. avec dessins, 3 fr. — 25. *Ramona*, par HÉLÈNE JAKSON. Traduit de l'anglais par Mme DE WITT, née GUIZOT. Paris, Hachette, 1887, in-18 de 264 p., 1 fr. 25. — 26. *L'Épousera-t-il?* par Mrs ALEXANDER. Traduit de l'anglais par FRÉDÉRIC BERNARD. Paris, Hachette, 1887, 2 vol. in-18 de 386 et 374 p.; les 2 vol. 2 fr. 50. — 27. *Scènes de la vie de château*, par OUIDA. Traduit de l'anglais par HEPHELL. Paris, Hachette, 1887, in-18 de 256 p., 3 fr. — 28. *Vieilles Nouvelles*, par le comte DE PUYMAIGRE. Paris, A. Savine, 1887, in-12 de 328 p., 3 fr.

1. — *La Terre* a paru le 15 novembre 1887. Retenez cette date : elle marque un revirement tout à fait inattendu dans les habitudes d'une critique désemparée qui jusqu'ici ne s'était guère piquée de tenir compte, dans ses jugements, des lois morales, du respect du public et du bon goût. Le dernier roman de M. Émile Zola a opéré cette métamorphose. A l'apparition de *la Terre*, la critique dont je parle, de frivole est devenue sérieuse, de libertine vertueuse, de sceptique presque croyante. Il n'y a eu, dans les journaux et revues à la mode, que protestations indignées, fulgurants anathèmes, verdicts inexorables, clameurs unanimes d'horreur et, Dieu me pardonne!... de pudeur. « Fi l'abominable livre! » — « Ça pue du commencement à la fin, » — « Ce n'est qu'un tissu de dégoûtantes scatologies, jointes aux obscé-

nités les plus révoltantes. » — « Cette œuvre dépasse tout ce que M. Zola a écrit, depuis vingt ans, en recherches libidineuses, en immondes grossièretés. » — « Il n'y a pas une page de *la Terre* où ne s'étalent des souillures et des turpitudes. — « Le véritable nom de ce roman n'est pas *la Terre,* mais *la Tinette.* » — « On dirait d'une immense vautrée dans les derniers bas-fonds de l'ignoble. » — « On est à se demander si cette obsession de la chose salaude et basse, cette hantise du malpropre n'est pas chez l'écrivain naturaliste un commencement de folie maniaque, un éréthisme stercoraire, une hystérie cérébrale. » — « Jadis, ce vomissement, cette déjection eussent relevé de la police correctionnelle : ils ne relèvent plus que du mépris public. » Arrêtons la kyrielle anathématisante : elle suffit pour montrer quel accueil ont fait à *la Terre* ceux qui jugent des choses de l'esprit dans les feuilles parisiennes les plus répandues. Notez que je partage absolument leurs indignations. On me permettra seulement d'en tenir la sincérité pour un peu douteuse. Et, de même que, au bas de la fameuse protestation des Cinq Disciples contre le Maître, le public a été tout abasourdi de voir la signature de l'auteur de *Charlot s'amuse;* de même je ne puis m'empêcher de sourire, en songeant que tous ces critiques austères qui se voilent aujourd'hui la face devant les bestialités de *la Terre* trouvaient naguère *l'Assommoir* de point en point sublime, faisaient à peine une ou deux réserves sur *Nana,* n'apercevaient aucune des « saletés » de *Pot-Bouille,* et s'extasiaient devant les tableaux cyniques de *Germinal.* Leur conversion in extremis me paraît donc passablement sujette à caution. Ici, du moins, au *Polybiblion,* nous n'avons pas attendu la publication de *la Terre* pour dénoncer au lecteur les obscénités voulues et les monomanies ordurières de M. Zola. Depuis *la Conquête de Plassans*, depuis *Thérèse Raquin,* nous avons suivi le romancier en faisant chaque fois remarquer qu'il descendait un cran plus bas dans la fosse ignominieuse, à ce point que ses premières productions, comparées aux dernières, nous semblent presque des idylles. Maintenant, c'est fini. Le fond de l'égout est atteint. M. Zola ne saurait aller plus loin. Il en avait jusque-là, comme dit la chanson : il en a désormais par-dessus la tête; on ne le voit plus. D'où provient cette chute, peut-être irrémédiable? De la conception absolument fausse que M. Zola s'est faite du Réalisme. Au lieu d'étudier le Réel pour en extraire l'Idéal, comme autrefois Moïse frappa le rocher d désert pour en tirer une source vive, l'auteur de *la Terre* n'a vu d ıs le Réalisme que l'exhibition de l'ignoble, du sale, du bestial et d laid. Or, faire vrai n'implique pas qu'il faille faire immonde. Le I lisme, entendu dans le sens de la vérité dans l'Art, peut aboutir à d ıtres résultats. Il y a aujourd'hui en Espagne une brillante école ı liste et cette école sait produire des œuvres qui ne dégoûtent

personne, et le chef de cette école est une catholique ardente, Mme Pardo-Bazan.

Je reviens à *la Terre*. Il faut rendre justice à l'éditeur, M. Georges Charpentier, qu'il ne vole pas l'acheteur et lui en donne pour beaucoup plus que son argent. *La Terre* forme un volume de 520 pages compactes, renfermant la matière d'au moins trois romans imprimés dans les conditions ordinaires. Soixante personnages se meuvent dans cette œuvre touffue et surabondante. Aussi n'essaierai-je pas de l'analyser en détails. Une vue d'ensemble est seule possible. Voici : Malgré les exemples d'ingratitude dont il est le témoin, le vieux Fouan, paysan beauceron dé modeste aisance, s'obstine à abandonner de son vivant ses quelques terres à ses trois enfants : Fanny (épouse Delhomme), Buteau et Jésus-Christ. Ce dernier, l'aîné des trois, n'est jamais désigné autrement que par ce sobriquet sacrilège et blasphématoire. Nous y reviendrons. Fouan et ses enfants se rendent chez le notaire Baillehache, et, malgré les avertissements du tabellion, le partage a lieu. Dans l'acte, il est parfaitement stipulé que le vieux Fouan sera nourri et entretenu par ses héritiers jusqu'à sa mort. Mais la stipulation est un simple papier dont personne n'a cure, et alors commence la vie misérable du paysan Fouan, nouvelle victime de nos lois sur le partage et les successions. Sous ce rapport, *la Terre* contiendrait un très utile enseignement s'il n'était pas noyé dans.... le reste. Quoi qu'il en soit, Fouan va d'abord vivre chez Delhomme, son gendre. On l'accueille en apparence convenablement ; au fond, on le considère comme une bouche inutile, on lui reproche ce qu'il mange, on l'humilie à chaque instant. Le vieillard n'y tient plus : il quitte les Delhomme et vient habiter la « turne » de son fils aîné. Celui-ci l'associe à sa vie crapuleuse, lui carotte ses petites épargnes et cherche à lui dérober un titre de rente de trente francs dont le pauvre diable a caché à ses enfants la possession. Du coup, Fouan court chez Buteau. C'est de mal en pis. Buteau et sa femme volent au vieux son titre et le mettent à la porte. Chassé de partout, repoussé par sa sœur la Grande, un type d'Harpagon femelle des plus extraordinaires, mourant de faim, trempé de pluie, souillé de boue, il couche dans les étables, sur des tas de fumier. Enfin, n'y tenant plus, il revient mourir chez les Buteau qui l'achèvent, en l'étouffant avec un traversin. A côté de cette triste histoire, s'en déroulent deux autres plus tristes encore. L'une a trait à un riche propriétaire, M. Hourdequin, qui, veuf de sa femme, vit maritalement avec sa servante, gredine fieffée, et meurt d'apoplectiques débauches tandis qu'un valet jaloux met le feu à sa ferme. L'autre est plus compliquée : Jean Macquart, ancien soldat, de la famille des Rougon-Macquart, est domestique chez Hourdequin. Il fait la cour à une belle-sœur de Buteau, nommée Françoise, sur laquelle celui-ci a

des projets intéressés et incestueux. Le mariage de Jean et de Françoise s'effectue ; mais en même temps éclate entre Buteau et Macquart une de ces haines de cannibales qui se terminent par des coups de couteau. Françoise est assassinée par son beau-frère, et, sans le dénoncer, Jean quitte le pays pour reprendre du service. L'infâme Buteau jouit en paix du fruit de ses forfaits. Il y a aussi le ménage Charles qui s'est enrichi en tenant à Chartres une maison de prostitution. Il y a le maître d'école Lequeux, l'envie personnifiée ; il y a le garde-champêtre Bécu, qui ne se dégrise jamais ; il y a l'adjoint Maqueron, le cabaretier Lengaigne, le curé Godard, très charitable, mais qui grogne sans cesse et dit ses messes dans l'emportement ; il y a la Trouille, Nénesse, Delphin et vingt autres morveux ou morveuses, corrompus jusqu'à la moelle des os. Il y a la Grande, qui doit avoir une pièce de cent sous à la place du cœur. Il y a Hilarion et Palmyre, l'inceste dans le gâtisme. Que n'y a-t-il pas encore ? Mais, dans tout ce monde abject, cherchez bien, vous n'y trouverez pas (sauf, par certains côtés, l'abbé Godard), un seul être vraiment sympathique. On sent que l'auteur de *la Terre* haît le paysan. Il en fait une caricature odieuse ; il ne voit en lui qu'une brute en proie au double instinct de la rapacité et de la luxure. Tartufes, débauchés, féroces, ivrognes, puants, tels sont les Beaucerons de M. Zola. Dans cette mâle et forte vie du rude travail, au grand air libre, fortifiant et sain, il n'a découvert que corruption abjecte, cupidité scélérate, bassesse et lâcheté. Ce n'est pas tout : voulant accumuler en un de ses personnages toutes les malpropretés qui traînent dans les recueils scatologiques, toutes les goujateries que son imagination a pu inventer, il ne l'appelle, cette fois, ni Mes-Bottes, ni Lantier, ni Bordenave, ni Trublot. Il ose lui donner le nom divin, le nom sacré, le nom rédempteur. Sur ce point, M. Zola est sans excuse, à moins, comme d'aucuns le croient, qu'il n'ait pas eu conscience de son audacieuse impiété. En résumé, les paysans de *la Terre* auraient dû être des paysans de la Beauce. Ce ne sont que des paysans de Zola, c'est-à-dire des êtres absolument faux. Lui, le grand documentaire, a compulsé la *Gazette des Tribunaux*. Il a étiqueté tous les vices, tous les crimes condamnés par les cours d'assises. Il en a fait un dossier qu'il a mis sur le compte de Buteau, de la Trouille, de Hourdequin, d'Hilarion, de Lise, de Palmyre, de la Cognette, de l'aîné Fouan. Puis il s'est écrié : « Voilà le paysan ! » Certes, les mœurs rurales, depuis quelque temps, ont singulièrement baissé. Mais, Dieu merci ! les exceptions, si nombreuses qu'elles soient, ne sont point encore devenues la règle, et je voudrais bien savoir en quel endroit, même dans cette Beauce si dépravée d'après M. Zola, pullulent les petits-fils qui violent leur grand-mère, les frères et les sœurs qui vivent dans la promiscuité des bêtes, les érotomanes et les proxénètes,

les valets pour qui moisson, fenaison, vendanges ne sont que des occasions de se livrer à tous les débordements. Non, tout cela n'appartient pas à la réalité. Les travaux harassants auxquels le paysan se livre ne sauraient s'accommoder des vices qu'on lui prête. D'où il suit que les goujats luxurieux de M. Zola sont, à notre avis, aussi imaginaires que les bergers enrubannés de Florian.

Tout n'est pourtant pas mauvais dans *la Terre*, et certains épisodes renferment parfois une leçon. Ainsi, la scène de la veillée, dans laquelle les habitants de Roques écoutent avidement les déclamations socialistes d'un vagabond parisien, nommé Canon. Dégagée de ses gros mots, cette scène a du vrai. Le jour où le paysan ne croira plus à rien, il prêtera facilement l'oreille aux insanités des apôtres de la liquidation sociale. Ce qui est encore vrai, ce sont les doléances de maître Hourdequin à son député Chédeville sur les souffrances de l'agriculture ruinée par le libre-échange. Ce qui est non moins observé, ce sont les basses jalousies de clocher, le petit enviant le gros, l'adjoint essayant de démolir le maire. Quant à l'odyssée du vieux Fouan, sorte de roi Lear des champs, elle est navrante et je ne sais rien de plus terrible contre notre païen code civil que les derniers jours de ce forçat du sillon, succombant sous le double écrasement de l'avarice et de l'ingratitude des siens. M. Zola, dont le talent n'est plus discutable, bien que, sous ce rapport, *la Terre* s'offre comme son plus faible ouvrage, a peint d'une façon vraiment épique les misères et la mort du vieillard abandonné. Avec la même vigueur de pinceau, il nous donne en pied le portrait de la Grande, personnification superbe de la vieillesse thésauriseuse, froide, sobre, dure et sans cœur. Louons aussi quelques pages où passe le sentiment profond de la campagne : telles les grandes semailles d'automne, chapitre par où le roman s'ouvre et qui rappelle « le faire large et puissant » de François Millet; telle encore, la description d'un orage et de ses irréparables désolations; telle enfin, la peinture d'une pluie tiède, lente, sans fin, pénétrant jusqu'aux entrailles la Beauce pouilleuse et sèche et faisant pousser les blés verts. Ces pages, trop rares, sont du bon Zola. Et puis?...

2 et 3. — Et puis, quoique plus obscène et plus crû, je trouve M. Zola moins immoral que MM. René Maizeroy et Catulle Mendès. Ceux qui connaissent la valeur des mots comprendront la portée de ce jugement en apparence contradictoire. Il existe, en effet, une école sournoise dont ces deux écrivains sont les chefs et qui prend toutes sortes de précautions littéraires, des raffinements de style étranges et câlins, des tournures quasi scientifiques, pour étaler, quoi ? Tout ce que les dépravations de l'esprit et de la chair peuvent imaginer de plus sadique et de plus pervers. *La Première Maîtresse*, de M. Catulle Mendès, *l'Adorée* et *les Deux Amies* de M. Maizeroy sont les spécimens

les plus tristes de ce naturalisme troublant, félin, névrosiaque et morbide, qui ne décrit de l'amour que les assouvissements, quand ce ne sont pas les monstrueuses aberrations. *Les Deux Amies,* par exemple, qu'est-ce autre chose que le manuel, parfumé à la poudre de riz, d'un vice contre nature qui ne saurait être nommé ici, mais dont on peut lire la définition dans les traités de physiologie et de médecine légale. Et dans *l'Adorée*, qui a la prétention de nous montrer les dangers et les souffrances de la jalousie conjugale, que trouve-t-on ? Une étude hardie, vraie, fouillée, des douleurs, des amertumes, des déceptions qu'engendre ce sentiment farouche ? Non : l'auteur ne nous donne que des scènes d'alcôve et ne se plaît à analyser que des prurits d'érotisme. « Au lieu d'un Othello, nous n'avons qu'un Sganarelle écœurant et lascif. » Quant à *la Première Maîtresse,* « Dieu en préserve vos fils! » comme dit le Thomas Vireloque, de Gavarni. Il s'agit d'une abominable goule à qui le jour on donnerait le prix de modestie, la couronne de rosière, le laurier de la vertu, et qui, la nuit, se transforme en une avide Messaline, en une féroce Marguerite de Bourgogne, tuant tous les jeunes gens qu'elle attire. En ce moment, sa proie est un collégien qui s'émancipe pour la première fois. Elle ne tue pas précisément Evelin Gerbier, mais à quel point elle le dégrade, elle l'avilit, vous le devinez sans peine. Ce qu'il y a d'inconcevable, c'est que, dans une préface aux allures bibliques, M. Mendès fait des réserves morales ; c'est qu'une moitié de son livre est employée à protester contre les infamies qu'il étale avec une délectation systématique dans l'autre moitié. Il a lui-même d'ailleurs si bien compris l'horrible répugnance que provoqueraient les innommables amours d'Honorine d'Arlemont et d'Évelin Gerbier, qu'il fait un jour fuir celui-ci, en compagnie d'une troupe de joyeux comédiens, un peu cousins de ceux du *Roman comique*, de Scarron, et du *Capitaine Fracasse*, de Théophile Gautier. Dans l'intervalle, se développe une gracieuse idylle qui aurait dû sauver Évelin. Mais la goule l'attire encore, et il retourne à son vomissement. Il y retourne même vingt ans après, marié, père de famille, et alors que l'exécrable femme, condamnée pour avoir assassiné sa sœur, revient de prison. Brûlons du sucre sur tout ce fumier, et n'en parlons plus.

4. — Je n'hésite pas non plus à ranger M. Paul Bourget parmi les romanciers pervers. Entendons-nous! Sa perversité, malgré certaines complaisances descriptives, malgré des avances faites aux curiosités insaines, ne s'attarde pas, comme celle de MM. Maizeroy et Mendès, sur l'exposé savant et compliqué des lubricités. Elle consiste plutôt dans le scepticisme désolant et l'énervante sensualité qui se dégagent presque tous les romans de l'écrivain, depuis *Cruelle Énigme* et *Mensonge d'amour* jusqu'au dernier qui vient de paraître et qui a pour

titre : *Mensonges*. L'auteur a voulu peindre les mensonges de l'amour, en prouvant qu'aucun amour n'était vrai. Et, pour sa démonstration, il fait parallèlement défiler une fille de rue et une femme du monde. La fille de rue tient sous sa griffe un écrivain, Claude Larcher, qui, pour elle et par elle, tombe presque aussi bas que Jean Maintieux, dans le *Calvaire*, de M. Octave Mirbeau, et que Gaussin d'Armandy, dans la *Sapho*, d'Alphonse Daudet. La femme du monde se laisse aimer par René Vincy, le poète de *Sigisbée*, le fiancé de Rosalie Offarel. Et cette femme du monde est mariée, et pour boucler son budget annuel, elle est la maîtresse vénale du baron Desforges, un viveur de cinquante ans, qui ne sacrifie jamais l'hygiène au plaisir, et dont M. Paul Bourget, dans le but évident de flatter une certaine clientèle, ne manque pas de faire un député conservateur, ministrable au Seize-Mai. Colette Rigaud, la fille de rue, se moque de Claude Larcher, et Mme de Moraines, la femme mariée, aux deux amants, est encore plus infâme et plus perfide. Or, n'en déplaise à M. Paul Bourget, ces amours-là sont menteurs parce qu'ils rentrent dans la catégorie de ceux à qui s'applique la brutale définition de Chamfort. Il en est d'autres, sincères et vrais, honnêtes et purs, et René Vincy aurait pu s'en convaincre s'il n'avait pas abandonné la bonne et brave Rosalie Offarel. Le drame, dans *Mensonges* n'existe pas, le dénouement non plus. Cela se conçoit : l'âme est absente de ce roman. Tout se borne à la dissection, poussée jusqu'à l'impalpable, de l'instinct et de la sensation. Mme de Moraines, plus correcte et plus calculatrice que Mme Bovary, trompe simultanément son mari et avec le naïf René et avec le riche Desforges. L'un satisfait ses sens, l'autre paie les notes de sa couturière. Et cette Moraines, et ce Desforges n'éprouvent pas le moindre remords. M. Paul Bourget trouve très naturelles ces lâches capitulations, ce ménage à quatre, ce matérialisme pratique, cette dépravation tranquille, ce cynisme galant. Voilà le danger du livre, et il est d'autant plus grand qu'il se cache sous les voiles blandicieux d'un style enchanteur. Quelque part surgit bien un moraliste, l'oncle de René Vincy, l'abbé Taconet, qui essaie de catéchiser son neveu. Bah ! ce n'est qu'un artifice de conteur. L'abbé Taconet sermonne aussi Claude Larcher et lui démontre que, « dans cette redoutable région des sens, on rencontre fatalement, sous prétexte d'aimer, l' « infinie tristesse du péché. » Mais ce sermonneur ne convertit personne, et de tout l'ouvrage sort un pessimisme noir, un nihilisme désastreux. Et ce pessimisme étouffe tous les cris de la conscience, pour ne laisser subsister que les persistances du désir dans les inéluctables lassitudes du plaisir. M. Paul Bourget est le romancier du désespoir.

5 et 6. — *Tous quatre*, de M. Paul Margueritte, n'était certes pas une de ces œuvres que l'Académie française se plaît à couronner comme

utiles aux mœurs. Mais il y avait dans ce roman de jeunesse une exubérance de talent qui arrêtait l'attention sur certaines pages. *Pascal Géfosse,* du même auteur, ne mérite pas davantage les distinctions académiques. Mais il n'y a presque plus de talent. Le talent a fait place à je ne sais quelle sécheresse à la Stendhal. En dehors de quelques amplifications bien senties sur la vénalité de la littérature contemporaine, l'action se traîne dans des papotages puérils entre bourgeois prétentieux et bourgeoises ridicules. Et cette action se réduit aux péripéties d'un morose et banal adultère. La victime est la femme d'un député ; le séducteur est le Géfosse déjà nommé, belle intelligence, écrivain, poète, artiste, effroyablement orgueilleux, profondément égoïste, exclusivement sensuel, déplorablement capricieux, sceptique, vicieux, froid et sec, bref un monstre dans l'ordre moral. Œuvre pessimiste, de la famille de *Cruelle énigme,* de *Mensonges* et de *Crime d'amour.* — *Bonnet rouge,* de M. Jules Case, lui est, à mon avis, bien supérieur. Non que ce livre-ci soit louable en tout. On y voit trop le politicien, le réaliste sans brutalité, mais sans scrupule aussi, et le libre-penseur. Du moins, il y circule de la vérité et de la vie. C'est un roman d'histoire contemporaine, dans lequel, sous le pseudonyme de Raoul Barrau, le citoyen Gambetta est peint tel qu'il fut. M. Case ne le flatte pas, ne le dénature pas ; il se contente de le montrer, au moral surtout, de pied en cap. La Napoli (Mme Adam) est plus vaguement dessinée. A signaler pareillement dans *Bonnet rouge* le portrait d'un avocat gouailleur, blasé, comédien, et qui, malgré son nom de Dieulafoy, ressemble de point en point à feu Me Lachaud. Le titre seul du roman ne correspond pas au sujet. Un ouvrier révolutionnaire y fait une courte apparition, et il s'éclipse de même. — Et l'on cherche en vain où est le « bonnet rouge ? » Ce ne peut être le docteur Dathan. Il a joué de la carabine pour la république en 1848. Mais ce n'est ni un être hirsute ni un faubourien. Ce ne saurait être non plus le fils de celui-ci, Olivier, héros du livre et jeune avocat. Il a, malgré sa démocratie, des habitudes d'élégance très aristocratique. Ne chicanons pas M. Case là-dessus. Au fond, qu'a-t-il voulu prouver ? Ceci, qu'une partie de la génération entrée dans la vie active en 1870 a reçu le « contre-coup de cette funeste époque, » en a sucé les « désespérances » et les « tristesses, » ne s'est jamais remise de cet « ébranlement, » et, « trop faible pour lutter héroïquement contre la misère, » s'est laissé aller peu à p aux « honteuses compromissions de la politique, » et finalement n onquis la fortune et la réputation qu'au détriment de la cons- c ce. Olivier, en effet, a été élevé par son père dans cette austérité d rincipes qui caractérisait nombre de républicains d'autrefois. Il v lrait bien suivre la tradition paternelle. Mais il est ambitieux, il a c appétits, il a la convoitise du pouvoir. Or, à quoi le mènerait l'op-

position continuée du vieux Dathan? A végéter parmi les robins du palais, comme son père végète parmi les obscurs médecins de campagne. Non, non ! il faut à Olivier les luttes du forum, les fièvres du journalisme, la gloire de l'écrivain, la célébrité du tribun. Il commence par s'enfermer dans une mansarde et à travailler à une œuvre mi-politique, mi-historique, dont la Révolution est l'objet. Aucun éditeur ne veut de son livre. Première déception. Il l'offre à un directeur de journal, pour la publication en fragments. Le journaliste accepte. Au bout du troisième article, il lui rend son manuscrit. C'est pompeux et grandiloque, mais foncièrement ennuyeux. Seconde déception. Olivier va faire alors une visite au grand dispensateur de la manne gouvernementale, à Raoul Barrau, et se recommande de son père, l'ancien ami de Baudin. Peuh !... Barrau a d'autres soucis : il reçoit Olivier avec une lassitude dédaigneuse qui ne prend guère la peine de se dissimuler. A cette heure, Olivier, sous la double impulsion du dépit et de la misère, quitte le camp démocratique pour passer sous le drapeau conservateur. Invité aux soirées d'un ministre du Seize-Mai, il publie dans les journaux monarchiques des articles violemment réactionnaires. Ce ministre a une fille. Dans l'espoir de l'épouser, Olivier abandonne une grisette jadis séduite par lui. Or, voilà que les amis de Raoul Barrau triomphent aux élections, et que Mlle de la Polinière ne veut pas de notre pauvre sire. Nouveau dépit, nouvelle palinodie. Olivier redevient républicain. Cette fois la chose lui réussit. Il est aujourd'hui collaborateur d'une revue fondée par la Napoli et député. On ne saurait nier que tout cela ne soit raconté dans une langue virile et ferme, ne soit vu et vrai. Nous en tirerons seulement la leçon que M. Case, libre-penseur, ne pouvait tirer. C'est que les principes démocratiques sont, au fond, un viatique peu solide et peu sûr pour les rudes batailles de la vie; c'est que la jeunesse, sans foi religieuse, est naturellement prédisposée à sacrifier ses idées politiques à son ambition ; c'est qu'enfin, selon le mot de Lamartine, il n'y a rien de plus triste que la démocratie sans Dieu.

7. — *Le Désespéré*, de M. Léon Bloy, est un ambitieux aussi, mais ses visées sont plus hautes et plus pures. La politique lui est indifférente, et il a l'ambition très légitime, très louable et très naturelle de vivre de sa plume et de prendre rang parmi les écrivains du jour. Malheureusement, rien ne lui réussit; tous ses prétendus amis le trahissent et le calomnient; il n'éprouve partout que rebuffades et mépris; il meurt de faim et ne trouve du repos qu'à la Grande-Chartreuse. Sorti de ce lieu de paix, une prostituée qu'il a retirée du ruisseau lui tend une main secourable. Il se reprend un moment à l'espoir, compose une œuvre de génie, l'offre aux journaux qui sont naturellement interessés à la bien accueillir, éprouve de nouveaux refus plus cruels

encore, et finalement, lui, chrétien, meurt sans consolation religieuse, parce que, seul, cloué sur son lit d'agonie, dans un misérable taudis, il ne peut aller prévenir le prêtre. A tout bien considérer, on s'aperçoit vite que la lamentable histoire de Marie-Joseph-Caïn Marchenoir n'est pour M. Léon Bloy qu'un cadre, ou plutôt qu'une sauce destinée à faire avaler les poissons épineux et amers qu'il sert aux lecteurs. La partie dramatique du *Désespéré* a un intérêt tout à fait secondaire. Il n'en est pas de même de la partie satirique, et nous n'avons pas mémoire d'avoir lu jamais pamphlet plus âcre, plus violent, plus exacerbé contre les journalistes et les littérateurs contemporains. M. Léon Bloy n'épargne personne. Les croyants sont aussi maltraités par lui que les mécréants. C'est d'ailleurs un livre à clef, dont voici quelques noms : Alexis Dulaurier (Paul Bourget), Properce Beauvivier (Catulle Mendès), Magnus Conrart (Francis Magnard), Gaston Chaudesaïgues (Alphonse Daudet), Léonidas Rieupayroux (Léon Cladel), Amilcar Lécuyer (Jean Richepin), Andoche Sylvain (Armand Silvestre), Valentin Denizot (Aurélien Scholl). J'en oublie, et des plus connus. Pour les fustiger, M. Bloy se sert d'expressions qu'il est impossible de reproduire, chacune d'elles étant généralement un gros mot. On en jugera simplement par la qualification qu'il donne à George Sand. Il l'appelle crûment « une vieille truie. » Pour l'auteur du *Désespéré*, il n'y a guère en France aujourd'hui que trois écrivains : Barbey d'Aurevilly, Villiers-de-l'Isle-Adam et Huysmans. Eh! mon Dieu, ce sont trois maîtres stylistes, je n'en disconviens pas. Mais, vraiment, sont-ils seuls? Il est bien fâcheux que ces partis-pris, ces injustices et ces virulences déparent ainsi l'ouvrage de M. Léon Bloy. Quand l'auteur éteint sa bile et laisse parler son cœur, il est tout uniment délicieux. Il y a dans le *Désespéré* trente pages sur la Grande-Chartreuse qui sont un chef-d'œuvre dans toute la force du terme. Le paysage des gorges alpestres, l'air pur de la sainte montagne, le parallèle de la maison de prière avec les vaines clameurs du monde, l'enterrement du pauvre chartreux, tout autant de tableaux admirables que Zurbaran et Murillo n'auraient pas mieux rendus. M. Léon Bloy est aussi, quand il veut, un profond penseur, témoin son chapitre sur le symbolisme de l'histoire. Pourquoi faut-il que le pamphlétaire exaspéré, que le flagellateur cynique et partial étouffent trop souvent en lui le poète aux envols rayonnants et le philosophe chrétien ?

t 9. — On peut lire aussi dans *Héra*, pauvre roman de M. Éric B ard, une description de la Chartreuse. Mais qu'elle est pâle, comp e à la fresque lumineuse et chaude de l'auteur du *Désespéré!* Et ne il est manifeste que ces deux peintres ont visité le monastère : un état d'esprit différent. Joseph-Caïn Marchenoir y est allé her le repos de l'âme, apaiser ses haines, purifier son cœur et

prier Dieu. Lucien Raissac, l'amant d'Héra d'Armont, n'est entré dans la demeure hospitalière de Saint-Bruno que pour ergoter sur le divorce avec le prieur. Il en remporte cependant cette conviction que l'Église n'admet le divorce en aucun prétexte, mais reconnaît des cas qui lui permettent de déclarer un mariage nul. Plus tard, Lucien Raissac profite du renseignement pour faire annuler le mariage de la femme qu'il aime et qui a épousé un escroc, un voleur, un faux noble, un gibier de potence, croyant s'être unie à un gentilhomme, à un honnête garçon. La thèse aurait de l'intérêt, si elle n'était pas noyée dans une infinité de détails boulevardiers et dans une histoire de rapt d'enfant aussi invraisemblable que mélodramatique. — De même dans *Bon-Repos,* M. Philippe Chaperon consacre trois cent cinquante-six pages à nous détailler, de fil en aiguille, les relations illicites et agitées du cabotin Armand Lauzun avec Eulalie Princet, fille d'une ex-propriétaire d'hôtel borgne qui a jadis rôti le balai tant qu'elle a pu, et femme légitime d'un ex-avoué, vieux, bête, gâteux. Mais il ne parvient pas, bien qu'il s'y emploie d'une plume délurée, à nous intéresser à ce vilain monde, et il aurait pu beaucoup mieux occuper son temps.

10. — Aux premières pages de son *Évangile d'amour,* on pourrait croire que, marchant sur les traces de M. Ferdinand Fabre, M. Henri Pagat a voulu faire une étude sérieuse et consciencieuse de la vie cléricale. Il met en scène trois prêtres absolument différents de caractère, de goûts, de physionomie, de tendances et de tempérament. L'un, l'abbé d'Aubussy, est dogmatique et froid; l'autre, l'abbé Trinquart, ancien soldat, est gai, charitable, naïf et bon enfant; le troisième, l'abbé Belmonval, est élégant, mondain, parfumé, câlin et douillet. Mais on ne tarde pas à s'apercevoir que cet *Évangile d'amour* n'est autre qu'un évangile de haine contre le catholicisme. La sainteté de Trinquart n'est exaltée qu'à titre d'antithèse et de contraste, pour faire paraître plus détestables les « noirceurs » de Belmonval et de d'Aubussy, — lesquels éloignent une jeune fille de son fiancé, parce que ce dernier a « le malheur de ne pas croire » et s'efforcent de la marier à un gommeux, dont l'auteur, pour les besoins de sa mauvaise cause, fait un « libertin » et un « dévot. » Au dénouement, la jeune fille n'épouse ni l'un ni l'autre. Elle entre dans un couvent de carmélites, et à la prise de voile, dans la chapelle même, le fiancé abandonné vient mourir à ses pieds. Cette aventure est émaillée de diatribes contre le sacrement eucharistique, la confession « qui incite à pécher en garantissant le pardon, » l'abstinence de la viande le vendredi, la « comédie des dispenses, » les « mômeries » et le paganisme du culte catholique, le « despotisme » et l' « immoralité » du clergé : plats indigestes et venimeux que, chaque matin, servent par tranches à leurs lecteurs la *Nation,* la *Lanterne* et l'*Intransigeant.* M. Pagat a cru sans doute porter un coup

terrible à la religion en intercalant tant de blasphèmes idiots dans son singulier « Évangile. » Il se trompe : s'ils peuvent être pris au sérieux par des brutes comme son marchand de vins Crebassa, le lecteur intelligent en haussera les épaules de dégoût et de pitié. Quant à sa thèse que l'Évangile (le vrai) est la « condamnation du catholicisme, » elle a dix-huit cents ans d'existence. Simon le Magicien la soutenait aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Elle fut reprise ensuite par Pierre Valdo, et plus tard par Luther. Le catholicisme n'en est pas mort. Je souhaite à M. Pagat beaucoup de lecteurs parmi les protestants sectaires et hargneux. Il n'y a qu'eux et M. Hovelacque qui puissent alimenter leur fiel à son mauvais livre.

11. — M. Chastaing, de Luques-en-Provence, a perdu sa femme. Il est riche, possède un gros domaine et n'a qu'une fille encore enfant. Il ne pense pas à se remarier; mais il a besoin de quelqu'un pour veiller à son intérieur. Lui est assez occupé avec ses vignes et ses champs. On lui recommande Prudence Raynaud, pleine de sens, de tête, personne d'âge fait, passant pour honnête. Il l'accepte, — et Prudence entre comme servante chez le riche M. Chastaing. Tout d'abord, elle se dissimule de son mieux; elle mène le moins de bruit possible; elle reste humble, petite, discrète. Ce n'est qu'un jeu. Peu à peu, son ascendant s'accroît, son influence augmente, et il arrive une heure où, ne pouvant se passer d'elle, M. Chastaing lui abandonne la direction de tout. Vous pouvez penser si l'hypocrite en profite. Sans avoir l'air d'y toucher, elle attise une passion secrète qui couvait depuis quelque temps dans l'âme épicurienne de son maître. Alors surviennent l'inévitable scène de la séduction, la comédie des pleurs, la simulation du départ, — tant et si bien que, « pour réparer un moment d'oubli, » M. Chastaing lui donne son nom. Elle ne voulait pas autre chose. De retour de l'église, elle jette tout à fait le masque, règne et gouverne et chacun, dans la maison, plie sous sa loi. Elle empêche le mariage de Marthe Chastaing avec le docteur André, cause la mort de la pauvre jeune fille et éloigne de son père tous les vieux amis. Elle a un fils. C'est « le couronnement de l'édifice. » Et dans son orgueil elle s'écrie : « Enfin, je triomphe. » Aveugle qui ne pressent pas l'heure du châtiment ! Cette heure ne tarde pourtant pas à arriver : Chastaing meurt d'apoplexie, son enfant succombe aux atteintes du choléra et Prudence devient folle. Telle est l'histoire de la « servante-maîtresse. » Il y a ns ce roman, gâté par quelques détails trop libres, d'amusants can- ıs, des silhouettes bourgeoises cavalièrement dessinées, une pointe ronie et d'humour qui malheureusement s'émousse plus d'une fois ıs la trivialité.

2 et 13. — Par pur acquit de conscience, mentionnons la deuxième ıion de *Karita*, un roman original et bizarre de M. Charles Diguet,

et dont le *Polybiblion* (t. XLVI, p. 26), a déjà rendu compte. L'éditeur nous apprend que l'Académie française a accordé à *Karita* une mention honorable. Ceci a de quoi nous rendre rêveur. Qu'a donc voulu honorer l'Académie dans *Karita?* Je ne pense pas que ce soit l'abnégation phénoménale de ce mari qui se laisse mourir dans un ballon parce que sa femme, uniquement éprise d'art et sans songer à mal, a consenti à servir de modèle à un sculpteur. L'Académie a peut-être voulu récompenser M. Charles Diguet d'avoir invoqué l'autorité de Louis Veuillot et du cardinal Antonelli à l'appui de sa haute esthétique et de ses théories idéales sur le Nu. A vrai dire, l'Académie a mieux fait de mentionner honorablement *Karita* que de couronner, comme elle le fit jadis, *Fromont jeune et Risler aîné,* qui n'a rien de moral. Si la thèse de *Karita* prête à la critique, le récit du moins en est chaste irréprochablement. — Chaste aussi, mais fort dangereux, est *le Testament de Berthe,* par un autre lauréat de l'Académie, M. Arthur Tailhand. Qu'on en juge. Berthe de Saint-Luc a épousé un homme indigne, le comte de Cabriac. Au lendemain de ses noces, M. de Cabriac reprend ses habitudes de joueur et de libertin. Il néglige sa femme pour des actrices. Il devient même mauvais père, et le croup qui jugule son enfant n'empêche pas ce triste sire de courir à ses plaisirs. Berthe reste seule à soigner sa fille, et elle fait appeler le docteur Arlon. C'est un jeune médecin, très entendu dans son art, et qui, à force d'habileté, de sollicitude, parvient à arracher l'enfant à la mort. Berthe éprouve pour le praticien une sympathie qui ne tarde pas à se changer en un invincible amour. Cabriac continue sa vie désordonnée, pendant que sa femme et le docteur Arlon se livrent aux épanchements d'une affection qui reste pure jusqu'au bout, à l'instar de celle qui est décrite dans *le Lys dans la vallée.* Il s'y mêle même un sentiment religieux que Balzac n'a pas cru devoir amalgamer avec l'amour profane. Le docteur Arlon ne croit pas : il a été élevé dans les idées du matérialisme, et si son cœur est excellent sa tête est d'un esprit fort. Cela chagrine Berthe et elle s'emploie de son mieux à convertir le docteur. Et elle y réussit tout à fait, un peu aidée en cela par Mgr de Latour-Bransac. Puis elle meurt, laissant pour testament sa correspondance avec l'homme qui a sauvé son enfant : correspondance dont on ignore le contenu, puisqu'elle est brûlée par la vieille Mme de Saint-Luc. C'était prudent. Après avoir triché au jeu, le comte de Cabriac termine sa vie scandaleuse, victime d'un assassinat. Nous sommes loin de Zola, n'est-ce pas? N'importe! je ne suis pas féru de sujets pareils.

14 et 15. — M. l'abbé Benjamin Guinaudeau a lu Alfred de Musset, Lamartine, François Coppée, Sully Prudhomme, Charles Baudelaire. Ce n'est point un mal. Mais il ne faudrait pas tant le laisser voir. Ses

Dévouées pullulent de citations poétiques. Cela embroussaille le récit, sans profit pour l'action. N'étant plus élève de rhétorique, je me permettrai aussi de ne pas admirer outre mesure le style fleuri et plein de réminiscences des *Dévouées*. Ce n'est pas assez personnel. On y trouve des phrases qui sentent d'une lieue le romantisme de 1830. Comme celle-ci : « Demande-t-on à l'étoile pourquoi elle brille, à l'oiseau pourquoi il chante, à la rose pourquoi elle étale au soleil son panache embaumé? » Non, certes, nous ne demanderons rien de semblable à l'étoile, à l'oiseau, à la rose, et pour une raison fort simple, c'est qu'ils seraient bien embarrassés de nous répondre. Dans les *Dévouées*, édifiante histoire d'une jeune fille, Paule de Sainte-Reine, qui renonce aux joies du mariage pour ramener son père, un viveur et un libre-penseur, à la foi et au devoir), il n'y a de vraiment intéressant que les paysages des environs de Luçon, les mœurs des « cabaniers » des bords de la Dive et le Journal intime du père de Paule. L'utopiste, le révolutionnaire, le sceptique parle et agit là dans tout son naturel. — M. Jean Grange est l'opposé de M. l'abbé Guinaudeau. Il va droit au but, sans prétentions poétiques ni romantiques. De la verve, de l'observation, du bon sens, cela lui suffit. Et c'est pourquoi les *Récits* de son commissaire en retraite, M. Boissonnier, offrent tant d'intérêt. Ce commissaire a été mêlé à tous les événements comiques ou tragiques qui ont marqué la fin du second Empire, les jours de la Démence nationale, le principat de M. Thiers, le septennat du maréchal de Mac-Mahon et le pot-de-vinat de M. Jules Grévy. Il les raconte en brave homme qu'il est, laissant au lecteur le soin de tirer les conclusions. C'est du bon réalisme, et l'on est tour à tour intrigué, indigné, édifié, amusé, surtout amusé. Je recommande principalement l'aventure d'un imbécile d'ouvrier qui prend un écureuil pour un séminariste et qui s'empresse d'aller raconter sa découverte à un journaliste franc-maçon. Au surplus, avec leurs qualités et leurs défauts, *les Dévouées* et *les Récits du commissaire* sont des romans qui conviennent de tous points aux bibliothèques paroissiales.

16, 17 et 18. — On peut ranger dans la même catégorie les deux romans historiques que voici : *William Wallace* et *Petit Capet*. Le premier nous transporte en Écosse vers la fin du XIIIe siècle. Envahisseurs de ce pays, les Anglais y commettaient les excès les plus odieux. Wallace lève l'étendard de la révolte pour l'indépendance de sa patrie. I t secondé dans son insurrection légitime par une noble jeune fille q l'aime. Lui ne voit pas le triomphe : il a été pris et décapité. Mais s ıort ne reste pas infructueuse. Les Écossais finissent par vaincre l s ennemis. L'Écosse est libre. Ce roman de chevalerie, malgré ses ı ites, ne fera pourtant pas oublier ceux de Walter Scott. — Le second ı ın historique dont j'ai à parler nous touche de plus près. Dans son

Petit Capet, M. Oscar de Poli déroule sous nos yeux tous les tableaux horrifiques et sanglants de la Révolution française, et comme intermède il nous sert une fraîche idylle d'amour, dont Lucien Harel et Jeanne Bertin, deux enfants du peuple, très dévoués à Louis XVI, à Marie-Antoinette et à l'Orphelin du Temple, sont les héros. Je ne jurerais pas que, dans sa narration des conspirations royalistes de l'acteur Labussière, du libraire Toujan et du baron de Batz, M. Oscar de Poli n'ait pas imité *le Chevalier de Maison-Rouge.* Il a néanmoins sur Alexandre Dumas cette supériorité, qu'il ne cherche pas à la Révolution des circonstances éclectiquement atténuantes et ne place pas sur un piédestal sympathique certains personnages dont le nom doit être cloué au pilori. En deux mots, *Petit Capet* est un roman hardiment contre-révolutionnaire. — Faut-il en dire autant du *Fiancé d'Yvonne,* de Mme Mary Summer ?... Tout compte fait, oui. Ce n'est pas un livre de bibliothèque paroissiale; mais c'est une œuvre dont la lecture laisse une excellente impression et que l'on peut recommander à tous ceux qui ont l'expérience de la vie, l'amour de la véritable histoire et la haine du jacobinisme. La fantaisie, l'érudition et la réalité y sont admirablement fondues et se prêtent un mutuel appui. Le style en est aussi d'une saveur particulière. Au prologue, nous sommes dans le Bocage, en pleine guerre des Vendéens et des Bleus. Le général de Lescure, se voyant près d'être cerné, mande un express à d'Elbée, le priant de lui envoyer des renforts. Amédée de Kerbrac est chargé de cette mission. Elle offre de redoutables périls : il y a à traverser les lignes des terribles Mayençais, nom donné à un régiment de l'armée de Kléber. Mais Amédée a vingt ans; la cause vendéenne l'enthousiasme ; il possède un cheval incomparable, et il est amoureux, amoureux de sa cousine Yvonne de Gaybriant, dont le château se trouve sur sa route. Avec des armes de ce genre, on accomplit des miracles et on ne craint rien. Amédée fait halte au château de Gaybriant : il espère y être fêté. Hélas! les fêtes y vont leur train... Pour qui ? Pour un affreux officier des Mayençais à qui le père d'Yvonne, affaibli par l'âge et l'effroi, vient de donner en mariage la sœur de celle-ci. Le pauvre Amédée a tout juste le temps de se réfugier dans un caveau d'où sa fiancée le fait évader pendant la nuit. Il arrive au camp de d'Elbée. De là il est expédié à Londres, porteur de dépêches pour le duc d'York. Ici commence pour Amédée une série d'aventures incroyables dont la plus étonnante est le coup d'épée qu'il donne à lord Musgrove. Dame ! ce coup était bien mérité, puisque ce lord s'avisait d'enlever une jeune émigrée aussi vertueuse que belle. Par malheur, lord Musgrove meurt de la blessure, et lord Musgrove est le compagnon de plaisir du prince de Galles. Ce qui fait qu'on remue ciel et terre pour découvrir qui l'a ainsi perforé, et l'on découvre que c'est le chevalier de Kerbrac. Et il

est emprisonné dans le plus noir cachot de la Tour de Londres. Et Henriette de Clairvaux, la jeune émigrée, se met en campagne pour délivrer son sauveur de la prison. Et dans ses démarches où la reconnaissance et l'amour jouent leur rôle, elle se voit devancée par Yvonne de Gaybriant, qui, mue de secrets pressentiments, avait, son père mort, quitté la Vendée pour l'Angleterre. La fière, la noble, la courageuse enfant! Elle n'hésite pas à aller demander au ministre Fox la grâce d'Amédée, et elle l'obtient. Mais les amis de lord Musgrove ne désarment pas. Ils attirent le chevalier de Kerbrac dans un guet-apens et c'est Yvonne qui lui sauve la vie aux dépens de la sienne. Désespoir d'Amédée. Il ne veut pas de l'amour d'Henriette de Clairvaux, retourne en France, prend du service dans l'armée de Napoléon et devient général. Plus tard, Henriette et Amédée se retrouvent. Henriette dirige un orphelinat du côté d'Avignon. Amédée, grognard en retraite et manchot, passe son temps à lire la *Quotidienne*. Ils font semblant de ne pas se reconnaître. C'est exquis. Une partie du roman de Mme Summer a droit à une mention spéciale : c'est celle que l'auteur du *Fiancé d'Yvonne* consacre à la vie des émigrés à Londres, pendant la Terreur. Elle s'est évidemment servie des Mémoires du temps et de l'important ouvrage du regretté Forneron : *Les Français pendant l'émigration*. Mais elle a vivifié, dramatisé les faits. On les voit ces émigrés frivoles et fidèles, spirituels et légers, pauvres, manquant de tout pour la plupart, gais quand même. Et Peltier, ce bohême de tant d'esprit, rédacteur des *Actes des Apôtres!* Et Caron de Beaumarchais à qui le *Mariage de Figaro* n'a pas donné un certificat de civisme! Et l'abbé Delille, avec son Erigone! Et cet étonnant Rivarol! Et Chateaubriand, qui travaille à son *Génie du christianisme!* Et Guibert, et Narbonne, et Talleyrand, et Jaucourt et Mme de Staël! Ces derniers, presque tous, ont emporté de l'or en quantité suffisante. Mais les autres! Les autres travaillent et peinent. De belles mains aristocratiques chiffonnent pour vivre plumes, fleurs, dentelles et rubans. Tandis que Danton dissipe en une nuit d'orgie chez Méot des sommes folles, une Montmorency se fait porteuse d'eau pour soulager sa mère mourante. Telle marquise, élève de Gluck, s'en va, en fichu et en bonnet, chanter dans les cafés. Telle comtesse, jadis étoile des bals de la cour, vend du poisson à la halle. D'autres tirent l'aiguille dans l'atelier de modes de Reine Chaumel qui, sous les « tyrans » Louis XV et Louis XVI, tenait à Paris ce café de la Rotonde où, chaque jour, d'Alembert jouait sa partie d'échecs. Tout un monde! Tout un siècle! Quels souvenirs!

19, 20, 21, 22 et 23. — M. Marion Crawford est un des romanciers anglais de ce temps-ci dont les œuvres n'ont pas besoin de traducteurs. Il les écrit en français, et il manie notre langue aussi purement que les maîtres contemporains. De lui, le *Polybiblion* a déjà fait connaître

Zoroastre, résurrection à la Flaubert de la vieille civilisation médique. Aujourd'hui, coup sur coup, nous arrivent du même auteur : *Une Paroisse isolée, le Docteur Claudius, Un chanteur romain, la Marchesa Carantoni, M. Isaacs.* Ces productions ont une saveur que j'apprécie, mais qu'il ne faudrait pas indistinctement approcher des lèvres de tout le monde. Dans *Une paroisse isolée,* il est question d'un forçat qui s'échappe de prison en tuant un de ses gardiens, et qui, libre, va essayer de compromettre sa malheureuse femme, réfugiée avec sa fille parmi les ouailles du révérend Augustin Ambrose. D'un côté, le crime cynique; de l'autre, le dévouement, le sacrifice, l'honnêteté. Blessé à mort à la suite d'un mauvais coup, le forçat Godard est recueilli, soigné, caché, par celle qu'il calomnie et qu'un sort cruel a unie à son épouvantable destinée. Le forçat meurt et alors seulement on apprend que mistress Godard était sa femme. Roman un peu triste. — *Le Docteur Claudius* est, au contraire, humoristique et gai. Suédois d'origine, professeur à Heidelberg, ce docteur apprend un jour qu'un oncle d'Amérique lui a laissé un héritage de plusieurs millions. Vous croyez qu'il va partir immédiatement pour entrer en possession de l'aubaine. Pas du tout. Cet événement l'ennuie : il continue ses cours, fume sa pipe, mange sa choucroute, et ne dépense pas un thaler de plus. Un barnum finit cependant par l'embarquer. Il veut le montrer là-bas comme un phénomène. Mais il le perd en route. Claudius se retrouve à temps pour se marier avec une veuve qu'il a connue à Heidelberg. — Dans *Un chanteur romain* et *la Marchesa Carantoni,* la note change. Ici elle nous dit la passion ardente de Nino Cardegna, grand virtuose du théâtre Appollon, pour la contessina Hedwige de Lira, dont un père inexorable lui refuse la main. Au dénouement tout s'arrange et le mariage a lieu dans une modeste église de cette contrée sauvage des Abruzzes, au milieu des descendants de ces Sabins dont un poète latin a dit : *Rusticorum mascula militum proles, Sabellis docta Ligonibus versare glebas.* Quoi qu'il en soit, je préfère le sort de Nino Cardegna à celui du marquis Marc-Antoine Carantoni, de haute et puissante noblesse romaine. Il a eu la sottise d'épouser une jeune Anglaise philosophe et il apprend à ses dépens quelles sont les conséquences d'une certaine philosophie dans le mariage. Le niais! Miss Léonora Carnethy n'a pourtant pas fait mystère de ses goûts singuliers. En sa présence elle a eu des crises aiguës de désespoir schopenhauérien ; elle a soutenu, s'appuyant sur Hégel, que l'être et le non-être sont identiquement la même chose ; elle a prouvé, d'après Spencer, que le grand but de l'existence est la recherche du bonheur ; elle a très abondamment disserté sur le temps, l'espace, la couleur. Rien n'a dessillé les yeux du bélitre qui n'a vu que ceux de la belle raisonneuse. Aussi ne devrait-il nullement s'étonner de surprendre

un soir sa femme résolvant les scabreux problèmes de l'ontologie avec le journaliste Julius Batiscombe. Il suit bien les conseils de Dumas fils et joue du revolver. Mais, si la balle tue sa femme, elle ne lui rend à lui, ni l'honneur ni le bonheur. — Dans *Un chanteur romain* et *la Marchesa Carantoni*, la passion est étudiée sous tous ses aspects. Dans *M. Isaacs* elle ne joue, au contraire, qu'un rôle neutre et tout à fait secondaire. Ici nous nageons en plein dans l'occultisme et le mystérieux. On sait qu'il existe aujourd'hui, de par le monde, avec foyer rayonnant à Paris, une sorte d'école théosophique dont font partie le marquis Saint-Yves d'Alveydre, lady Caithness duchesse de Pomar, Mme Blavatsky, le major Olcott, et autres personnages exotiques. Ces adeptes rêvent la régénération du monde par la doctrine ésotérique, creusent les sciences occultes, commentent le Tarot, expliquent le Zohar, demandent à l'Égypte et à l'Inde leurs mystiques secrets. On voit reparaître à la fin de ce siècle les mêmes tendances à l'illuminisme qui signalèrent la fin du siècle dernier. Court de Gébelin, Martinez Pasqualis, dom Pernetty, Saint-Martin (le philosophe inconnu), Fabre d'Olivet, le Russe Novikoff, étaient les théosophes de ce temps-là. Or, il paraît que c'est parmi les brahmes de l'Indoustan qu'il faut chercher le dernier mot de la théosophie. Le roman de M. Marion Crawford donnerait à croire, en effet, que, sur les bords du Gange, elle peut aboutir à des résultats extraordinaires et l'adepte Ram-Lal, en fait de thaumaturgie et de prestiges, rendrait des points au fameux Appollonius de Thyane et à feu Éliphas Lévi. Quel roman bizarre ! Les chasses au tigre y alternent avec des parties de polo ; un receveur des contributions directes y dispute avec un mage ; un marchand de pierres précieuses, plus beau qu'un prince des *Mille et une nuits* et plus riche que Monte-Cristo, y flirte avec une jeune miss qui reçoit comme gage de fiançailles une paire d'oreilles de jaguar. Et toutes ces scènes, tous ces personnages, toute cette vie désorbitée, ont pour théâtre la ville de Simla, au pied des gigantesques Himalayas, que M. Crawford décrit sans recherche et sans emphase, mais avec une incomparable grandeur. Il est bon néanmoins de se méfier de *M. Isaacs*. La lecture en est parfois un peu troublante.

24. — Sur la fin du XVIIe siècle, un paysan du Dauphiné, nommé Jacques Aimar, se rendit fameux par l'usage de la baguette divinatoire. A l'aide de cette baguette il prétendait non seulement (;iner les sources, comme de nos jours les abbés Paramèle, Arsac, (Richard, mais encore découvrir les trésors cachés et les voleurs.] *Mercure* s'occupa d'Aimar ; Vallemont essaya, dans la *Physique* (*ulte*, d'expliquer son système de façon naturelle, et un théologien, : P. Lebrun, lui consacra de longues dissertations dans son *Histoire* (*pratiques superstitieuses*. Ici-bas, tout passe, tout casse et tout

lasse. A l'engouement succéda l'indifférence, et Jacques Aimar mourut oublié. Il paraît néanmoins qu'il transmit son pouvoir à un de ses enfants qui alla se fixer à Nantes et, si l'auteur de *Sur la piste* a été bien renseigné, le « don » serait aujourd'hui le privilège de Mlle Antoinette Rigaud, dernière descendante du paysan dauphinois. Vous pensez bien que nous n'allons pas rechercher ce qu'il y a de vrai dans cette légende. Qu'il vous suffise de savoir que ladite Antoinette a un père épouvantablement avare ; que M. Rigaud, pour pouvoir palper en quelque sorte toute sa fortune, l'a convertie en diamants; qu'il est mystérieusement assassiné et volé ; que, s'emparant de la baguette de son ancêtre, Mlle Antoinette se met à la piste de l'assassin-voleur ; qu'elle le découvre à Bordeaux au moment où il allait s'embarquer pour l'Amérique, et qu'elle est ainsi l'instrument inconscient et irrésistiblement conduit du châtiment et dé l'expiation. Sur ce thème ingénieux, lady Magendie a construit un roman comme on les aime généralement de l'autre côté du détroit : honnête et pathétique, humoristique et tragique, avec tons un peu gris.

25, 26 et 27. — *Ramona, L'Épousera-t-il? Scènes de la vie de château,* sont aussi des romans traduits de l'anglais. *Ramona* nous initie aux mœurs de la Californie mexicaine, sous le gouvernement des vice-rois espagnols. La maison de la señora Moreno présentait alors le type le plus parfait de la vie, à demi élégante, à demi barbare, généreuse et libérale, que menaient dans leurs terres les gentilshommes du pays, Indiens, Métis, Mexicains, tondeurs de moutons, moines, reçoivent à l'hacienda la plus large hospitalité. Au milieu de ce monde bariolé, bruyant et ardent, apparaît une douce orpheline Ramona, que la señora Moreno maudit, parce qu'elle épouse un tondeur qu'elle aime, et qui, plus tard, veuve elle-même, devient maîtresse de l'hacienda. Par exception, cette œuvre d'un bas-bleu de Londres brille par la chaleur du style et la couleur. Elle a été fidèlement traduite par Mme de Witt, née Guizot. — Il est possible que *L'Épousera-t-il?* soit traduit aussi fidèlement. Toutefois cette énigme en deux volumes a beaucoup moins d'attrait. C'est trop touffu, pour le sujet banal que voici : Une Cendrillon de la Cité, Maggie, a été recueillie par son oncle le pharmacien Grey. Bon homme, l'oncle ; mais la tante, en fait de méchanceté, en remontrerait à la marâtre de Charles Perrault. Maggie est arrachée de ce milieu par une dame Berry, qui la prend en affection et la produit dans le monde. Au dénouement, la *cenerentola* britannique épouse le riche Geoffroi Tratford, après avoir failli épouser lord Rochester. — Sortons de ces vulgarités pour entrer, à la suite d'Ouida, dans le vaste et opulent château de Surrender. Lord Uske y accueille, avec une hospitalité tout écossaise, les chasseurs voisins, et sa femme y reçoit un monde assez mêlé, mais curieux. Les jeunes invités surtout de

lady Uske offrent à l'observateur un piquant sujet d'études. Tirés à quatre épingles, rasés, tondus, petits de traits, petits de taille, raides, pâles, insignifiants, polis, méticuleux, sceptiques, amusants parfois, originaux, ils sont convaincus (c'est Ouida qui parle) que l'Angleterre est à la veille de sa ruine, et ils en causent avec la même insouciance que d'une cigarette prête à s'éteindre. A les entendre, le Trône, l'Église, la Chambre Haute et les Trente-Neuf Articles s'effondreront bientôt. Mais cela ne les empêche pas de se préoccuper de leur santé et de leur coiffure. Ils n'ont pas l'air de se douter qu'à notre époque de renouvellement total, le tir aux pigeons, le rallye-paper, l'absentéisme, le clubisme, le goût de tout ce qui est d'importation étrangère, précipitent la catastrophe. En voyant cette jeunesse vermoulue que lord Uske mettrait volontiers à la porte, il s'écrie : « Cristi! les jeunes gens du temps de Georges IV étaient au moins des hommes! » Les jeunes filles qui fréquentent les salons de lady Uske complètent ce portrait, exact peut-être mais peu flatté, d'une partie de l'aristocratie anglaise contemporaine : elles fument, elles jouent, elles flirtent; ambitieuses, dépourvues des grâces de leur sexe, ne rêvant que coquetterie, luxe et plaisirs, ne voyant dans le mariage qu'un moyen de conquérir la fortune et la liberté. Au milieu de ces discussions, une intrigue se noue entre la princesse russe Sabaroff et le sage lord Brancolin — et les « torches de l'hymen, » pour parler comme le vicomte d'Arlincourt, éclairent les dernières *Scènes de la vie de château.*

28. — M. le comte de Puymaigre n'est pas seulement un érudit sagace, un folk-loriste éminent, un historien patriote, un critique distingué. Sur ce dernier point, les lecteurs du *Polybiblion* ne me démentiront pas. L'auteur des *Chants populaires du pays messin* est encore un conteur charmant, plein de verve et d'originalité. Je n'en veux pour preuve que le recueil qu'il vient de publier sous ce titre : *Vieilles Nouvelles*. Vieilles par quelques sujets, nouvelles par le style et par l'esprit. Elles sont au nombre de sept : *Feu M. de Turkenstein, le Philtre, la Mariée est trop belle, la Bague volée, la Prima-Donna de Santa-Croce, le Mensonge de la marquise, Rêves et réalités.* S'il me fallait faire un choix dans cette gracieuse guirlande, je serais fort embarrassé. Pourtant (que M. de Puymaigre ne m'en veuille pas) je m'arrêterais de préférence sur *Feu M. de Turkenstein, le Philtre, la Bague volée* et *le Mensonge de la marquise*. Celle-ci, vu la hardiesse de sa donnée, est un vrai tour de force. Songez donc! Une marquise authentique, Mme de Verté, qui, pour sauver son mari, le fait passer pour son amant. Il faut dire que nous sommes en pleine Terreur, et que les Javogues du Forez et du Limousin ne plaisantent pas. Le marquis a émigré, sans sa femme. Un jour, il revient dans le pays pour la voir. Il est surpris; il va être guillotiné, lorsque la marquise s'écrie : « Arrêtez, c'est mon domestique,

Jean Charpillot. » Le pieux mensonge pouvait d'autant mieux se soutenir que Raoulx de Verté et Jean Charpillot se ressemblaient comme deux bessons. En se calomniant elle-même, l'épouse sauva l'époux. Thèse hardie, je le répète, et que M. de Puymaigre a traitée avec une délicatesse de plume qui en fait un drame aussi honnête qu'attrayant. *La Bague volée* est un ingénieux développement de l'histoire tragique de Corisandre de Tournon, demoiselle d'honneur de la reine de Navarre : en plus, la cour d'Henri III, vue par le petit bout de la lorgnette. Avec *le Philtre,* nous sommes à Florence, au temps de l'expédition de Charles VIII en Italie. Il y a dans ce récit, où l'amour et la jalousie, la vertu et le vice luttent à qui triomphera pour les beaux yeux de Madonna Imelda di Ricasoli, une fougue d'imagination pleine de jeunesse. L'humour est plutôt ce qui distingue *Feu M. de Turkenstein*, aventure on ne peut plus amusante, dans laquelle figure un jeune Strasbourgeois qui, venant chercher femme à Paris, meurt, dans une auberge, le soir même de son arrivée. Ce qui ne l'empêche ni de rendre visite à sa fiancée, ni de danser avec elle, ni de lui faire la cour dans une promenade. A la fin tout s'explique. Frédéric de Turkenstein est bien mort, mais il a été remplacé, en tant que galant, par un joyeux ami, le baron de Saint-André. Trop plaisant, le baron. Mlle de la Roberaie trouve ce mort-vivant épouvantable, et elle se marie avec son cousin, le chevalier de Beaulieu. J'aurais aussi à signaler dans le volume de M. de Puymaigre les dernières pages : *Rêves et réalités*, conversation rétrospective entre d'anciens étudiants du quartier latin qui, trente ans après, se retrouvent : le libre-penseur portant le dais à la Fête-Dieu, l'insurgé maire de son village et abonné au *Monde*, le valseur de la Closerie des Lilas, mari modèle et père de sept enfants. Mais il faut bien laisser au lecteur le plaisir de quelques surprises.

FIRMIN BOISSIN.

THÉOLOGIE

Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur, von OSCAR VON GEBHARDT und A. HARNACK. II. Band. Heft 3. **Die Offenbarung Johannis,** *eine jüdische Apokalypse in christlicher Bearbeitung*, von EBERHARD VISCHER *mit einem Nachwort*, von A. HARNACK. Leipzig, J.-C. Henrich, 1886, in-8 de 137 p. — Heft 4. *Des h. Eustathius Erzbischofs von Antiochien Beurtheilung des Origenes betreffend die Auffassung der Wahrsagerin I Kön. 28 und die bezügliche Homilie des Origenes,* von A. JAHN, 1886, in-8 de 75 p. — Heft 5. *Die Quellen der sogenannten Apostolischen Kirchenordnung nebst einer Untersuchung über den Ursprung des Lectorats und der anderen niederen Weihen*, von A. HARNACK, 1886, in-8 de 106 p., 5 fr. — III. Band. Heft 1 und 2. *Leontius von Byzanz und die gleichnamigen Schriftsteller der griechischen Kirche*, von FRD. LOOFS, 1887, in-8 de VIII-319 p., 12 fr. 50.— *Die Apostellehre und die jüdischen beiden Wege,* von A. HARNACK, 1886, in-8 de 59 p., 1 fr. 25.

Deux savants allemands, MM. Oscar de Gebhardt et Adolphe Har-

nack, très connus l'un et l'autre par leurs publications relatives aux premiers siècles du christianisme, ont eu l'idée de réunir sous le titre général de *Textes et recherches concernant l'histoire de l'ancienne littérature chrétienne*, soit des textes anciens, soit des études diverses éditées par leurs soins, avec la collaboration de différents savants. Le premier fascicule inscrit en tête de cet article est l'œuvre d'un jeune homme sur l'Apocalypse. M. Harnack en raconte l'histoire à la fin du volume. M. Vischer soutient que l'Apocalypse est d'origine purement juive dans sa rédaction première. Plus tard, un chrétien y a ajouté les morceaux qui en ont modifié le caractère primitif. M. Vischer expose son système en détail dans les quatre-vingt-douze premières pages de son opuscule ; de la page 93 à la page 116, il donne le texte grec de l'Apocalypse à partir du chapitre IV jusqu'au chapitre XXII, 5, en ayant soin de distinguer par des caractères différents les parties chrétiennes qu'il suppose avoir été interpolées dans le texte juif ancien ; de la page 116 à la page 125, il donne le texte grec de toutes les additions faites d'après lui par une main chrétienne. Ce travail de dissection pratiqué sur le dernier livre du Nouveau Testament peut paraître à bon droit très extraordinaire à des lecteurs français. En Allemagne, on est si habitué aux opérations de ce genre qu'il n'y produit pas d'autre sentiment que celui d'une certaine curiosité et que les savants les plus graves discutent avec beaucoup de sérieux ces « hypothèses scientifiques. » Nous nous permettons de douter que l'œuvre de M. Vischer ait longue vie. Que l'on retrouve les idées juives dans l'Apocalypse, rien de plus simple et de plus naturel : son auteur, saint Jean, était juif de naissance. Pourquoi donc serait-il nécessaire de supposer qu'un apôtre né juif ait eu besoin de prendre un livre juif préexistant pour y coudre des idées chrétiennes ? Il pouvait fort bien à lui seul unir ensemble les idées juives et les idées chrétiennes, puisque, d'après la parole même de Notre-Seigneur, le christianisme n'est que le complément et le perfectionnement du judaïsme.

Le fascicule publié par M. Albert Jahn contient d'abord, à la suite d'une introduction de XXVII pages, le texte grec de l'homélie d'Origène sur la pythonisse d'Endor, qui fit paraître devant Saül l'ombre du prophète Samuel, puis le texte grec de la critique faite de cette homélie par saint Eustathe, archevêque d'Antioche. Le tout est publié avec de additions et des leçons plus correctes tirées du manuscrit 331 de la ibliothèque de Munich. C'est une bonne et utile contribution aux ét les patristiques.

cinquième fascicule du second volume des *Textes et recherches* est co acré par M. Harnack à l'étude des *Sources des constitutions apostoli es, suivies de recherches sur l'origine du lectorat et des autres ordres m eurs*. En publiant son édition de la *Didaché* ou *Doctrine des douze*

Apôtres, M. Harnack avait déjà examiné la question des origines des *Constitutions apostoliques* et exprimé l'opinion que le rédacteur de ces constitutions avait eu entre les mains cinq documents : 1° l'Épître de saint Barnabé ; 2° la *Didachê ;* 3° une ancienne liste des apôtres d'un caractère particulier ; 4° et 5° deux essais de législation ecclésiastique qu'il appelle *Constitution du clergé* et *Constitution de l'Église.* Les nombreux écrits qu'on a publiés sur la *Didachê* et dont nous parlerons un peu plus loin ont eu en partie pour objet d'examiner les rapports qui existent entre cet opuscule et les *Constitutions apostoliques,* et la conclusion de la plupart des critiques a été que le rédacteur des *Constitutions* avait eu entre les mains une *Didachê* plus courte et plus abrégée que celle que nous connaissons aujourd'hui. Considérant ces points comme acquis, M. Harnack s'attache, dans ce nouveau fascicule, à examiner quel a été le travail du rédacteur des *Constitutions apostoliques* et ce qu'étaient les quatrième et cinquième sources qu'il suppose avoir été utilisées par ce rédacteur et qu'il signale comme très importantes pour la connaissance des constitutions ecclésiastiques des temps primitifs. Beaucoup de critiques ont toujours soutenu que si les constitutions dites apostoliques n'émanaient pas des Apôtres eux-mêmes, elles nous conservaient du moins des constitutions fort anciennes dans leur principe. Les savantes études de M. Harnack, quoiqu'on ne puisse pas en admettre tous les points et toutes les conclusions, confirment ce fait capital. Nous ne pouvons entrer dans le détail de ce que dit M. Harnack sur l'origine du lectorat et des ordres mineurs ; nous ne pouvons que signaler cet appendice important à ceux que ces questions intéressent.

Léonce de Byzance et les écrivains du même nom dans l'Église grecque, par M. Frédéric Loofs, forme le premier et le second fascicule du tome troisième ; mais l'œuvre de l'auteur n'est pas encore complète, car ces deux fascicules ne contiennent que la première partie de son travail, laquelle d'ailleurs constitue un tout qu'il intitule : *Premier livre : La Vie et les ouvrages polémiques de Léonce de Byzance.* Léonce de Byzance est ainsi appelé, parce qu'il était peut-être originaire de Constantinople, mais cela n'est pas certain ; il est possible qu'il fût Scythe par sa naissance. On lui donne également le nom de Léonce de Jérusalem, parce qu'il passa une partie de sa vie en Palestine. M. Loofs est parvenu à débrouiller plusieurs traits de sa biographie jusqu'ici fort peu connue. Il a constaté sa présence en 519, à Constantinople et à Rome, parmi les moines scythes qui jouèrent un grand rôle dans les disputes théologiques du temps. Il nous le montre également à la Conférence religieuse de 531 entre les sectateurs de Sévère et les orthodoxes. Il voit en lui l'origéniste Léonce de la Vie de Sabase ; enfin, il constate qu'il mourut à Constantinople vers 543. Il rectifie ainsi plu-

sieurs erreurs très répandues, car on lit généralement dans les dictionnaires historiques que Léonce vivait vers l'année 600. Mgr Héfélé, dans son *Histoire des Conciles*, le fait mourir en 620.

Ces renseignements biographiques sont donnés par M. Loofs dans la seconde section de son étude. La première section est consacrée aux œuvres de Léonce de Byzance. Ses œuvres, déjà réunies en collection vers l'an 1000, ont été publiées par parties pour la première fois par J. Leunclovius, H. Canisius, Mai, et réunies par M. Migne dans le tome LXXXVI de sa *Patrologie grecque*. Son nouvel historien démontre que les *Trois livres contre les Nestoriens et les Eutychiens* sont bien de lui et ont été composés entre 529 et 544. Quant à ses *Scholies*, qui formaient un ouvrage considérable, elles ne sont pas parvenues entières jusqu'à nous, mais on en a conservé de nombreux fragments sous les titres divers de *Doctrine des anciens Pères sur l'incarnation du Verbe; Contre les arguments de Sévère; les Trente chapitres contre Sévère*. Les écrits *Des sectes, Contre les monophysites, Contre les Nestoriens* sont des retouches du premier grand ouvrage de cet écrivain. L'écrit qui a pour titre : *Contre les fraudes des Apollinaristes* est d'origine douteuse. On peut juger par ce simple résumé de l'importance considérable qu'a pour l'histoire de la littérature chrétienne le travail de M. Loofs.

Terminons ces comptes rendus par *la Doctrine des Apôtres et les deux voies judaïques*, qui n'appartient pas à la collection des *Textes et recherches*, mais est néanmoins de la plume de M. Harnack. C'est une réimpression avec des additions de l'article publié sur la *Didachê* dans l'*Encyclopédie de théologie protestante*. La *Didachê*, connue depuis si peu de temps, a déjà produit une bibliothèque. On compte à l'heure qu'il est plus de deux cents traductions, commentaires ou études diverses de ce petit écrit. L'opuscule de M. Harnack n'est pas le moins singulier qui ait été publié sur ce sujet. Dans la « Postface » que ce savant a mise à la suite de l'*Apocalypse de Jean*, par M. Vischer, dont nous avons parlé en tête de cet article, il résume page 131 toute la brochure dont nous nous occupons maintenant en quelques mots : « Il y a de très fortes raisons qui établissent que le petit livre moral intitulé : *Les Deux Voies*, est d'origine juive. Un chrétien s'en empara, le transforma et le dénomma : *La Doctrine des Apôtres*. » Vouloir découvrir un écrit juif dans un exposé de l'enseignement de la doctrine chrétienne est tellement paradoxal que nous n'insisterons pas. Heureusement, M. Harnack a à son actif des travaux plus solides et qui ne prêtent point, comme ce dernier, le flanc à la critique. N. O.

Das katholische deutsche Kirchenlied *in seinen Singweisen, von den prähesten Zeiten bis gegen Ende des siebzehnten Jahrhunderts*, begonnen von KARL-SEVERIN MEISTER, auf Grund älterer Handschriften und gedruckter Quellen bearbeitet von WILHELM ZÄUMKER. Freiburg im Breisgau, Herder, 1883-1886, 2 vol. gr. in-8 de XV-768 et IX-411 p. — Prix : 25 fr.

Ce volumineux ouvrage sur les hymnes, en langue vulgaire, chantées dans les églises catholiques de l'Allemagne depuis l'origine jusqu'à la fin du XVIIe siècle, appartient à une branche de la littérature théologique qui est fort peu cultivée en France. Alors qu'à l'étranger on peut nous montrer d'assez nombreux recueils des hymnes latines en usage pendant toute la durée du moyen âge, en Allemagne ceux de Zabuesnig, Daniel, Moue, Wackernagel, Morel et Kehrein; en Angleterre, ceux de Reale et de Trench ; en Suède, ceux de M. Klemming ; en Hongrie, ceux du P. Dreves (pour ne parler que des principaux), nous n'avons encore produit que la double édition des *Proses d'Adam de Saint-Victor*, par M. Léon Gautier. Je ne sache pas qu'on ait publié un recueil de nos anciens cantiques français ni qu'on s'occupe de le faire. En dehors des nombreuses publications sur les hymnes protestantes, les catholiques allemands trouvaient déjà à se renseigner dans les ouvrages de Wackernagel, Kosch, Fischer, etc. Celui dont on rend compte ici constituera un progrès énorme dans l'espèce. Commencé par M. Meister (mort en 1881), il a été refait en grande partie et complété par M. Zäumker, qui l'a dédié au roi de Saxe, Albert. Quelques mots sur la composition de ces deux volumes donneront peut-être à un érudit français l'idée d'en composer de similaires. Chacun d'eux se divise en deux parties, de proportions inégales, l'une générale, l'autre spéciale. Dans la première, comme séries d'introductions : l'hymnologie allemande avant, pendant et après la Réforme ; origines et caractères de la mélodie ; rapports des cantiques allemands avec la liturgie (fin du XVIIIe siècle) ; « littérature » du sujet, protestante et catholique ; bibliographie ou description par ordre chronologique de tous les recueils d'hymnes (1470-1700), au nombre de 639 ; description séparée des plus anciens livres de chant catholiques (XVIe siècle et commencement du XVIIe siècle) ; réimpression des préfaces des mêmes livres de chant. La partie spéciale n'est autre chose que la reproduction du texte, avec musique notée, de 890 hymnes, le tout accompagné de ce dont l'érudition allemande agrémente à foison les moindres sujets. A la fin, tables, par ordre alphabétique de l'incipit, des hymnes allemandes, latines et en autres langues, et de leurs auteurs connus. On pourrrait en désirer une des fêtes et des saints.

ULYSSE CHEVALIER.

JURISPRUDENCE

Principes du droit ecclésiastique, *exposé simple et méthodique* par P.-J. Brillaud. Paris, L. Lethielleux, 1887, in-8 de VIII-223 p. — Prix : 2 fr.

Formulaire matrimonial, *guide du curé pour tout ce qui concerne le Sacrement de Mariage* par l'abbé Joder. 2me édition. Paris, L. Lethielleux, 1888, in-8 de 248 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Brillaud, curé de la Palisse, n'en est pas à son premier ouvrage sur le droit canonique : le *Traité pratique des empêchements et des dispenses de mariage,* et le *Manuel de la juridiction ecclésiastique au for intérieur* l'ont déjà fait connaître avantageusement. Le livre qu'il offre aujourd'hui au public a le caractère d'une introduction à l'étude du droit ecclésiastique. Des notions générales, un bref aperçu du droit romain, une dissertation sur la nature du droit canonique et le résumé rapide mais assez exact du traité des lois, tel est le sujet qu'il traite. Nous relèverons quelques inexactitudes au point de vue historique, relativement aux collections anciennes des canons. La collection lue au concile de Chalcédoine de 451 n'est pas la première dont nous ayons des traces ; le diocèse d'Orient, celui d'Asie, etc., avaient leurs compilations canoniques tout comme Constantinople. Le concile « in Trullo » n'a pas manifesté sa tendance au schisme en ne citant pas le concile de Sardique, car ce dernier concile n'était admis à cette époque qu'à Rome seulement, il ne faisait partie d'aucune collection orientale, les prélats africains eux-mêmes ne le connaissaient pas. — La date des Fausses Décrétales ne peut plus être placée entre 829 et 847 ; plusieurs travaux récents et de la plus haute autorité assignent avec une vraisemblance qui est presque une certitude le temps compris entre 847 et 852. Dire que cette collection n'a jamais été reçue à Rome, c'est sans doute demeurer officiellement dans le vrai, mais, pour être exact, il ne faudrait pas dissimuler qu'on l'y a utilisée, et même de très bonne heure ; au reste, la réponse ambiguë du pape Nicolas, ou plutôt d'Anastase le bibliothécaire, ne permet pas une affirmation si explicite. Il est non moins inexact de dire que les Fausses Décrétales n'aient rien changé dans l'Église. Rien d'essentiel, assurément ! Mais, si elles n'avaient rien eu à modifier, dans quel but leur auteur les aurait-il composées ? La meilleure preuve des modifications qu'elles apportaient, ce sont les discussions qu'elles ont immédiatement soulevées. Il est indéniable aussi, qu'elles ont fait disparaître des Gaules l'institution du concile provincial et les chorévêques. Signalons en terminant une erreur qu'il faut probablement attribuer à la typographie, c'est le jésuite Labbe, et non pas Labre, qui a réuni au XVIIe siècle une collection de conciles. Les *Principes du droit ecclésiastique* sont bien,

comme l'indique leur titre, un exposé simple et méthodique, un excellent manuel qui se lit sans fatigue et peut rendre d'utiles services.

— Le *Formulaire matrimonial*, de M. Joder, en est actuellement à sa deuxième édition, qui ne sera pas la dernière. C'est un travail consciencieux, basé sur une connaissance approfondie de la législation matrimoniale, et surtout sur une expérience journalière des cas les plus difficiles. Il renferme cinq divisions principales : 1° Formalités qui précèdent le mariage ; 2° Formalités qui accompagnent la célébration du mariage ; 3° Revalidation des mariages nuls ; 4° Affaires contentieuses ; 5° Empêchements occultes. Livre de pratique avant tout, sans prétentions littéraires, mais d'une exactitude parfaite, il donne le modèle des différents actes, certificats, pétitions, etc., qu'un curé peut se trouver obligé de rédiger. Nous signalerons particulièrement la clarté avec laquelle est développée la théorie de la dispense *in radice* (p. 132), les règles à suivre en matière contentieuse (p. 137-169) et la remarquable exposition des empêchements occultes. Le *Formulaire matrimonial* est un livre essentiel aux curés et aux vicaires spécialement chargés de l'administration du sacrement de mariage. G. Péries.

SCIENCES ET ARTS

La Libre-Pensée contemporaine, *sa nature et ses différentes formes,* par l'abbé G. Canet. Paris, Oudin, 1885, in-8 de xvi-776 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un ouvrage d'apologétique datant déjà de deux années, c'est de dire qu'il est toujours en parfaite harmonie avec les besoins, avec les aspirations de l'heure présente. Aussi regrettons-nous moins d'être en retard avec le savant auteur de *la Libre-Pensée contemporaine.* Nous sommes même tenté de nous en réjouir, puisque nous pouvons aujourd'hui justifier nos appréciations par des témoignages d'une valeur peu commune.

Dès son apparition, l'ouvrage de M. Canet était recommandé par deux évêques très compétents en matière d'apologétique, NN. SS. d'Autun et de Nancy ; deux approbations fortement motivées et qui n'offrent rien de banal. Peu de temps après, ce même livre ouvrait à son auteur les portes de l'Académie de Mâcon, et tout récemment enfin, il vient de lui obtenir une distinction très recherchée, le titre de docteur en philosophie et lettres à l'Université de Louvain.

Cette vaste et savante étude se divise en deux parties : *Nature* et *Principales formes* de la libre-pensée contemporaine. La première partie est une pénétrante et minutieuse analyse de ce qu'on est convenu d'appeler aujourd'hui la libre-pensée.

Qu'est-ce que penser librement? C'est, nous dit-on, « penser dans toute la plénitude de l'indépendance de la raison. » La libre raison, la

raison indépendante; mais indépendante de quoi? De l'évidence? De la logique? De la vérité? Tout cela est également absurde. La raison est une faculté essentiellement passive. Dans toute connaissance c'est la volonté se manifestant par des actes d'attention et de réflexion qui est seule active et libre. C'est dans ce sens que Pascal a pu dire : L'esprit marche d'une pièce avec la volonté. Je suis libre de regarder ou de ne pas regarder; il ne dépend pas de moi de voir ou de ne pas voir quand je regarde. On ne conçoit pas plus la libre-pensée en matière de religion ou de philosophie qu'en matière de géométrie. Un libre-penseur s'insurgeant contre la proposition du carré de l'hypothénuse ne serait ni plus ni moins sot et ridicule qu'un libre-penseur regimbant contre l'évidence du raisonnement ou du témoignage.

La libre-pensée ou l'indépendance de la raison n'est donc au fond que l'indépendance de la volonté; elle se traduit fatalement par des négations. Grâce à la sophistique contemporaine, le droit à l'évidence est devenu le droit à la négation systématique, à la négation a priori. Or, comme il est clair que nier n'est pas penser; que, de plus, nier systématiquement n'est pas être libre, il s'ensuit que la libre-pensée contemporaine est en définitive « la négation de toute pensée et de toute liberté. » Telle est la conclusion de la première partie de l'ouvrage.

La seconde partie, la plus considérable par son étendue, est consacrée à l'étude des *Principales formes* de la négation contemporaine. M. Canet nous montre la libre-pensée envahissant et troublant tous les domaines de l'esprit humain. Il soulève et discute avec une égale compétence les plus attachants problèmes de l'ordre rationnel, scientifique, religieux, politique, moral et social. C'est une sorte de somme savamment ordonnée des grandes erreurs de notre temps. Il a fallu une érudition longtemps amoncelée et une rare puissance de réflexion pour ramener ainsi à l'unité cette variété presque infinie de systèmes et de doctrines, pour éclairer leur morphologie naturelle, et les rattacher à une genèse commune.

L'analyse d'une série d'analyses, on le comprendra sans peine, n'est guère possible; qu'il nous suffise de constater le caractère encyclopédique d'un tel ouvrage. Peut-être est-il trop étendu, trop substantiel pour être lu d'un trait, — péché fort honorable si péché il y a; — mais étudié chapitre par chapitre ou consulté à titre de répertoire, il peut rendre de très grands services; il peut suppléer à bien des lectures par la richesse et la variété des citations. Les réfutations de l'erreur sont presque toujours appuyées sur les témoignages des écrivains eux-mêmes; nous avions déjà la Réforme contre la Réforme, M. Canet nous montre en action la libre-pensée contre la libre-pensée.

Nous insisterons, en terminant, sur deux qualités dont l'union est surtout précieuse en matière d'apologétique : c'est, d'une part, la soli-

dité de la doctrine, sans exagération ni diminution, sans concessions ni empiètement; et, d'autre part, l'actualité vivante des questions discutées, des problèmes abordés et résolus. Aussi redirons-nous avec Monseigneur de Nancy : On a reproché quelquefois aux apologistes de la foi catholique de combattre des erreurs éteintes ou impuissantes depuis longtemps, plutôt que les négations de l'heure présente; ce reproche ne peut atteindre le savant ouvrage de M. l'abbé Canet.

F. Duilhé de Saint-Projet.

Monumenta Germaniæ pædagogica. *Ratio studiorum et Institutiones scholasticæ societatis Jesu, per Germaniam olim vigentes, collectæ, concinnatæ, dilucidatæ a* G.-M. Pachtler, S. J. *T. I. Ab anno 1541, ad annum 1599.* Berlin, A. Hofmann, 1887, in-8 de LIII-460 p. — Prix : 18 fr.

Au moment où l'organisation des écoles est devenue l'objet de polémiques universelles et où les questions sur cette matière brûlante ne sont pas toujours, tant s'en faut, posées avec vérité et justice, l'érudition allemande donne un utile exemple en publiant des documents indiscutables relatifs à l'histoire de la pédagogie. Catholiques ou protestants, les professeurs des Universités d'outre-Rhin se sont tous réunis pour opposer ainsi une barrière au débordement des opinions individuelles, et ils ont donné, dès le premier jour, la preuve de leur sincérité scientifique en chargeant un Père de la Compagnie de Jésus, le P. Pachtler, du travail relatif à la pédagogie des Jésuites. En raison de la communauté d'origine de l'enseignement chez les diverses nations de l'Europe, la publication des *Monumenta*, bien qu'elle soit spéciale aux pays de langue allemande, ne peut manquer de nous intéresser vivement. Nous commencerons le compte rendu des *Monumenta* par le premier volume de la série que le P. Pachtler a consacrée à la pédagogie des Jésuites.

Cette pédagogie n'est que fort peu connue en France. On peut s'en étonner, car depuis trois siècles les Jésuites ont tenu le premier rang comme instituteurs dans les nations catholiques, ils ont formé dans notre pays des millions d'élèves; leur enseignement a des caractères parfaitement tranchés, une originalité incontestable ; leurs règles scolaires sont fixées dans le *Ratio studiorum* publié en 1599. Et cependant les amis de la Compagnie ne savent guère de sa pédagogie que ce qu'en disent quelques programmes de classes et le P. Jouvency dans son *Ratio discendi et docendi*, tandis que leurs ennemis vont jusqu'à soutenir que cette pédagogie n'a jamais existé. Ce n'est que depuis sept à huit ans que le P. Daniel, dans ses *Jésuites instituteurs de la jeunesse*, a appelé l'attention sur les objets d'études et les anciens livres de classe de la Compagnie. A ma connaissance, le *Ratio studiorum* n'a

été étudié, et très rapidement, que dans deux discours de distribution de prix prononcés, en 1876, par le P. Monneret, et en 1882 par M. Oidier-Laurent.

Après une introduction qui explique la méthode et le plan de l'ouvrage entier, lequel sera divisé en deux grandes parties, partie législative et réglementaire formant trois volumes, partie historique donnant le développement progressif de la pédagogie des jésuites, le P. Pachtler divise son premier volume en trois livres : 1° Législation; 2° Règlements d'études; 3° Règlements des établissements scolaires. On voit que ce premier volume n'est qu'une préparation au *Ratio*. Toutes les recherches les plus minutieuses entreprises dans les grandes collections de l'Allemagne, un appel au public fait, en 1884, et qui cependant a beaucoup produit, tout cela eût été insuffisant pour réunir ces pièces si importantes, si les archives particulières de la Province germanique de la Compagnie de Jésus n'avaient été libéralement ouvertes au savant historien. C'est là seulement qu'il a pu trouver les plus précieuses instructions pédagogiques; c'est là qu'il a rencontré et qu'il a pu prendre pour guide le *Liber ordinationum* où tout se trouve en substance. « La Compagnie de Jésus, dit le P. Pachtler, n'a pas de motifs de tenir ses trésors cachés; elle y trouve au contraire la justification de son action et de son histoire. »

Le récit de tous ces travaux pour la découverte des sources se termine et conclut par deux tableaux du plus grand intérêt : 1° État de tous les manuscrits relatifs au sujet; 2° Bibliographie complète de la matière. C'est la lumière jetée dès l'abord sur tous les documents qui vont suivre et qui forment un corps de lois et de jurisprudence.

Le système d'enseignement des Jésuites ne peut être compris que par ceux qui se sont bien rendu compte : 1° de la direction que les papes ont imprimée à la Société par leurs privilèges ; 2° de la pensée première de saint Ignace relativement à l'organisation des études, et 3° des décisions prises à ce sujet par les assemblées générales de la Compagnie, qui seules ont autorité pour faire des lois. Désormais, ces trois sortes de documents, préface obligée de toute pédagogie des Jésuites, se trouveront réunies et expliquées par des notes très courtes et très substantielles qui pourraient aussi bien servir à une édition française qu'à une édition allemande. Les privilèges des Papes, tout le quatrième chapitre des « Constitutions de saint Ignace, (on sait que c'est dans ce chapitre que saint Ignace parle des études), les décrets des congrégations, c'est-à-dire tout ce qui forme la base législative de l'enseignement des Jésuites, a été donné, non seulement dans le texte, mais traduit en allemand, et le P. Pachtler prévient que son second volume contiendra aussi la traduction allemande du *Ratio*. Privilèges et constitutions sont publiés d'après l'édition de Prague. Quant aux décrets des

congrégations, ils s'étendent bien au-delà de ce qui était connu jusqu'ici. On y trouvera la série complète des règles d'études adoptées par ces assemblées jusqu'à l'année 1883. L'éditeur a ajouté, avec raison, à cette partie législative, des règlements très curieux publiés en 1577, sur les attributions des fonctionnaires de la Compagnie. C'est là le premier essai d'une réglementation générale qui, bien qu'elle ait surtout en vue les études des membres de la Compagnie, pouvait être aussi appliquée aux élèves du dehors.

La seconde partie du volume, qui traite des règlements d'études, est de la pédagogie pure. Ici abondent les pièces inédites dont quelques-unes sont de vraies curiosités littéraires. Le nombre des documents est de cinquante-trois, tous donnés dans le texte latin primitif et placés en ordre chronologique. En tête trois lettres très importantes de Canisius (1548-1550), la première aux scholastiques de Cologne, écrite sous les yeux même de saint Ignace et où l'on trouve marqué avec force le caractère apostolique que revêt l'enseignement des premiers Jésuites, même dans les branches philosophiques et littéraires ; la seconde, écrite de Sicile, recommande de prêcher en allemand et fournit d'intéressantes indications sur les premiers temps du collège de Messine ; dans la troisième, à propos des conférences à établir à Ingolstadt, le B. donne une sorte de code général de pédagogie et de didactique.

Il faudrait citer tous les documents et nous devons choisir. Signalons particulièrement le document n° 8 déjà rédigé en 1556, c'est-à-dire alors qu'aucun collège de Jésuites n'avait été établi en France, et qu'on peut considérer comme un avant-projet de *Ratio*, où sont traitées successivement les questions de direction, d'enseignement et d'éducation ; le document n° 11, aussi de 1556, contenant les plus anciennes prescriptions d'études pour le collège Romain, qui venait d'être ouvert en 1551 ; les documents n°s 12 et 16, le premier sur les inspections et les règlements du P. Natalis, au collège de Mayence ; le second, donnant le catalogue des premières leçons faites au collège de Wurtzbourg, pièce rarissime communiquée par le savant Dr Keller ; enfin, les nombreux et curieux règlements du P. Ollivier Manare, visiteur de la Province (34-37) et le plan des leçons de théologie d'Ingolstadt en 1575. Ce dernier document permettra d'intéressantes comparaisons entre la méthode d'enseigner la philosophie du moyen âge et la méthode nouvelle adoptée par les Jésuites pour ce même enseignement.

On comparera aussi utilement les règlements des Universités de Trèves et d'Ingolstadt avec ceux des Universités françaises où les Jésuites sont plus tard entrés et avec ceux de l'Université de Pont-à-Mousson, la seule Université française qui ait été entièrement dirigée par les Jésuites.

Nous arrivons ainsi à la troisième et dernière partie du volume : après les études, l'administration (collèges, séminaires et pensionnats). Ici encore, et à l'exception de quelques documents, déjà analysés dans la grande histoire des Jésuites ou traduits par le P. Prat dans ses excellents ouvrages sur *Maldonat* et le *Père Coton*, comme la formule pour l'acceptation des collèges, rédigée par Lainez, et l'instruction du même Général sur les trois catégories d'écoles secondaires, tout est nouveau et tout mériterait d'être cité. Contentons-nous d'indiquer, en ce qui touche les collèges, les notices sur les premiers Jésuites allemands, sur les commencements des collèges d'Ingolstadt, de Gratz, de Dilingen, sur les anciens comptes de frais d'élèves. On consultera aussi avec intérêt le *Mémorial* du Prov. Bader, pour ce dernier collège de Dilingen, et les chercheurs familiers avec nos archives départementales, où l'on trouve quelquefois de petites histoires latines des collèges des Jésuites, verront avec plaisir le texte même des instructions données par Aquaviva pour la rédaction uniforme de ces notices. Les documents relatifs au Collège germanique renouvelleront presque entièrement l'histoire de ce grand établissement. On sera aussi frappé des difficultés que les pouvoirs civils, même les mieux intentionnés, faisaient quelquefois à la Compagnie.

Sur les séminaires, nous ne dirons qu'un seul mot. Les documents relatifs à ces établissements, qu'ils soient antérieurs ou postérieurs au fameux décret du Concile de Trente (1563) sur la matière, donnent lieu aux plus intéressantes observations.

Enfin, la question si grave en principe des pensionnats, la transition de l'internat du moyen âge au pensionnat moderne, dont Louis-le-Grand a été, en France, le type le plus accompli, les conditions d'organisation et de direction de ces établissements, où la responsabilité du chef est si grande et où la nécessité de tenir compte d'une foule de besoins locaux rend si difficile l'application d'une réglementation générale, toute cette matière si délicate est exposée dans le plus menu détail par les vingt derniers documents. Il faut lire avec grand soin les instructions de François de Borgia (1568), celles de la Congrégation de la Haute-Allemagne (1580), celle d'Aquaviva (1583) et du P. Manara (1586), toutes pièces tirées de divers dépôts de manuscrits et surtout des archives de la Compagnie.

Ainsi, législation, réglementation des études et des maisons, toute la pédagogie antérieure au *Ratio* se trouve dans ce volume où tout est ordonné, où tant de choses sont neuves et qui sera fort utile à toire de la pédagogie française. A. Silvy.

L'Évolution du mariage et de la famille, par Ch. Letourneau, secrétaire général de la Société d'anthropologie. Paris, A. Delahaye et E. Lecrosnier, 1888, in-8 de xxii-467 p. — Prix : 7 fr. 50.

L'auteur s'est proposé, comme il le dit lui-même, de « rassembler à titre de documents quantité de singularités, d'étrangetés invraisemblables selon notre idée, criminelles selon notre sens moral; mais instructives, révélatrices, » et..... suggestives aussi sans doute. Sa conclusion est que le mariage polygame ou monogame dérive de l'idée de propriété et que c'est là la seule origine du délicat sentiment de la pudeur inconnu au monde animal et à l'homme primitif, et qui ne représente qu'un accident dans l'histoire du genre humain.

M. Letourneau dispose sa classification de manière à laisser supposer que les relations sexuelles dans l'humanité ont commencé par être purement animales, et que d'ailleurs certains animaux montrent dans leurs amours des sentiments « humains » bien plus développés que ceux de beaucoup de peuples. La polyandrie ou le mariage communal (*sic*) a succédé à cet état de choses, puis la polygamie; enfin, conséquence de l'achat de la femme, la monogamie, en attendant l'union libre qui commence dans notre société contemporaine à prendre un développement plein de promesses.

Les faits qu'il classifie ainsi sont empruntés aux peuples les plus divers comme races, les plus éloignés comme habitats, les plus séparés par les siècles. Aucune succession historique n'apparaît donc de cet amas d'anecdotes tirées de récits de voyageurs qui auraient le plus grand besoin d'être controlés. Sur un fait contemporain nous saisissons l'auteur en flagrant délit d'observation incomplète. A propos de l'augmentation si forte de la population indigène de l'Algérie entre le recensement de 1881 et celui de 1886, il croit devoir faire remarquer, contrairement à l'opinion unanimement reçue chez les physiologistes, que voilà une population polygame dont la vitalité est très supérieure à celle de toutes les populations monogames. M. Letourneau ignore ce que M. Levasseur fait très judicieusement remarquer dans sa *Statistique de la superficie et de la population des contrés de la terre* (Rome, 1887, in-4, p. 14) que cet accroissement provient non pas du nombre des récensés, mais surtout de la plus grande vigilance des recenseurs.

L'interprétation que le secrétaire de la Société d'anthropologie donne de certaines coutumes des peuples anciens, relativement aux arrangements matrimoniaux, « mariage par servitude, mariage par achat, » dénote une absence complète de sens juridique. M. Letourneau ignore complètement les explications qu'a données à ce sujet M. C. S. Devas, dans ses savantes *Studies of family Life* (London, 1885) et qu'ont fixé définitivement en ces matières la science de la législation comparée.

Quoi qu'il en soit, M. Letourneau est obligé de reconnaître lui-même

qu'à toutes les époques, dans les classes supérieures, il y a eu des familles monogames. Or comme ces classes ou plutôt ces races sont celles qui ont survécu et prévalu dans toute l'humanité, cela prouve — selon les thèses mêmes du Darwinisme — que ces familles étant seules établies conformément à la droite nature, et que les coutumes bizarres et immorales, dans la description desquelles l'auteur se complaît, ne sont que des perversions des sens, des débauches. Qu'il y ait dans l'humanité corrompue par le péché originel une tendance à cette perversion, nous le savons par l'histoire, nous le savons par ce qui se passe sous nos yeux. Ce qui est nouveau dans l'histoire, c'est le pédantisme avec lequel des élucubrations aussi peu sérieuses sont présentées au public. Mais le papier imprimé souffre tout.

Quant au fond même de la thèse de l'animalité primitive de l'homme et de l'absence de vraie famille chez nos ancêtres, elle a été présentée avec beaucoup plus de sérieux et au moins d'apparence scientifique par deux écrivains anglais bien connus, Levis Morgan et Mac-Lennan.

Elle a été l'objet d'une réfutation magistrale par sir Henry Sumner Maine, l'illustre jurisconsulte historien. Dans une récente étude sur *la Famille patriarcale*, il montre, en s'appuyant sur les faits savamment observés, qu'elle a existé dès le début de l'humanité et qu'elle a été le noyau du clan, de la tribu, de la cité, de l'État. Sumner Maine explique parfaitement par des circonstances particulières les faits de polyandrie et de communauté de femmes qui se sont produits accidentellement. Ce remarquable travail a été traduit dans les numéros de juin et juillet 1887 de la *Revue catholique des institutions et du droit*. M. Létourneau l'ignore sans doute : en tout cas, il ne la mentionne même pas.

C. J.

BELLES-LETTRES

Studien over Vondel en Zijn Iozef in Dothan, door A.-M. Verstraeten, van her Gezelschap van Iezus. Gent, drukkerij S. Leliaert, A. Siffer, 1886, in-12 de 316 p.

Vondels Iozef in Dothan. Treurspel in vijf bedrijven taal- en letterkundig verklaard, door A.-M. Verstraeten van het Gezelschap van Iezus. Schooluitgave, Gent, drukkerij S. Leliaert, A. Siffer, 1887, in-12 de 136 p.

Les lecteurs connaissent déjà le R. P. Verstraeten, l'érudit éditeur de la tragédie de *Lucifer*, le chef-d'œuvre de Vondel, car le *Polybiblion* le a présenté ce travail (t. XXIII, p. 414). Encouragé par l'accueil aussi bienveillant que mérité fait à son premier essai, le savant professeur a voulu appliquer à une autre tragédie de Vondel les principes et la méthode d'analyse littéraire si fort goûtés dans son explication

de *Lucifer*. Cette tragédie est celle intitulée : *Joseph à Dothan :* le grand tragique hollandais y met en scène la trahison des fils de Jacob qui vendent leur jeune frère Joseph à des marchands ismaélites. Le P. Verstraeten nous donne de cette pièce une double édition : l'une à l'usage du professeur et du lettré, l'autre destinée aux collèges pour servir de texte à l'enseignement. Nous ne dirons qu'un mot de cette dernière. Les notes explicatives sont claires et précises; elles constituent un sérieux travail philologique. Avec l'auteur du précédent compte rendu publié ici, nous trouvons que, cette fois encore, « la jeunesse des écoles flamandes à qui ce livre est destiné a été singulièrement gâtée. »

Les *Studien Over Vondel* sont un travail de longue haleine qui se divise en trois parties. La première nous renseigne sur le poète et sur son œuvre. Nous y trouvons l'histoire de la tragédie, un coup d'œil d'ensemble sur les données et la marche de la pièce. A propos d'invention et de disposition, le P. Verstraeten groupe des remarques fort intéressantes sur la valeur tragique du sujet, les sources du drame, l'application des règles d'Aristote au récit biblique qui fait le fond de la tragédie, sur les personnages et leur caractère, ainsi que sur le plan. Vient ensuite une étude approfondie du style et de la langue de Vondel, au double point de vue de leur convenance avec le sujet traité et des idiotismes propres au grand tragique hollandais. N'oublions pas de mentionner un paragraphe très original sur les rapports de la langue de Vondel avec le flamand, et un éloquent parallèle entre Vondel et Corneille, où l'auteur accorde à ces deux grands génies le partage d'une égale admiration. La seconde partie de l'ouvrage donne le texte de la tragédie avec des notes philologiques, littéraires et historiques au bas des pages. Ce commentaire critique place le R. P. Verstraeten au rang des meilleurs interprètes de Vondel, à côté des Van Lenne, des Allard, des Van Vloten et des Velderman. On sait que *Joseph à Dothan* fait partie, dans la pensée de Vondel, d'une trilogie composée, outre cette tragédie, de deux autres, *Joseph en Égypte* et *Joseph à la Cour*. Dans la troisième partie de son étude, le R. P. Verstraeten étudie d'abord la place du drame dans cette trilogie. Puis, il établit la comparaison avec la trilogie composée sur le même sujet par le P. Le Jay. La balance ne penche naturellement pas en faveur du poète français : aussi bien la lutte avec Vondel n'était possible qu'à un génie. Enfin, une dernière étude met en relief le côté original de l'œuvre de Vondel et le rapport à établir entre le tragique hollandais et les tragiques étrangers, anciens ou modernes.

On le voit, le R. P. Verstraeten nous a donné un travail de haute critique littéraire, mené avec grande sûreté de goût, une science profonde et une parfaite modération dans les jugements. F. G.

A Venetian Lover, by EDWARD KING. London, Kegan Paul, 1887. In-8 de 163-13 p.

Parmi les jeunes poètes américains, M. Edward King n'est pas des moindres. Déjà ses *Echoes from the Orient* n'avaient point passé inaperçus; même, l'accueil que reçut cet ouvrage fut de ceux qui, mettant un écrivain en bonne place, lui imposent l'obligation de marcher sans cesse vers le mieux. Le volume qu'il nous donne cette année n'a pas la variété de ton des *Echoes;* c'est un poème, plutôt une sorte de roman en vers, où se lisent intercalés, de petits morceaux lyriques, la plupart agréables. Il est difficile, après *Aurora Leigh*, sans nombrer les autres poèmes modernes, d'écrire un roman en vers qui ne rebute du premier abord. Ce genre, dont la littérature anglaise a principalement abusé, est aussi l'un de ceux où le médiocre est le plus insupportable; il faut à l'auteur bien du talent pour ne point faire dire : que n'écrit-il en prose? Et de fait, la prose convient au récit, mieux que le vers; seule, elle permet une liberté d'allure, une vérité de ton, sans lesquelles aucune psychologie n'est possible. Pourtant, on peut s'en tirer par le lyrisme; M. King est lyrique, encore que d'un lyrisme modéré et dont les effusions ne s'égarent pas vers les chimères, ni vers les étoiles.

Un jeune patricien de Venise, un patricien de nos jours, bien mélancolique, même pour un Vénitien appauvri et déchu des grandeurs de sa famille; un Américain, enrichi dans les mines, qui se promène en Europe avec sa fille et devient l'hôte du Vénitien. Les jeunes gens s'aiment, s'engagent l'un à l'autre; mais le père a promis sa fille à un ami qui lui sauva la vie; quelques incidents dramatiques s'en suivent; à la dernière page ils sont réunis et unis. Sur ce sujet qui n'est, en lui-même, qu'un canevas, le poète a écrit un volume intéressant et qui laisse l'impression d'une œuvre délicate, écrite avec soin, non sans facilité. Cette Venise, qui a pris une si grande place dans la littérature américaine, où sont innombrables les poèmes et les romans *of the Venetian life*, a bien inspiré M. King; et d'aucuns lui sauront gré d'avoir mis en vers des amours heureuses, comme on prend plaisir à entendre un conte de fées. R. G.

L'Académie des sciences, par ERNEST MAINDRON. Paris, Alcan, 1888, In-8 de IV-344 p., avec 8 pl. et 53 reproductions de gravures, plans et autographes. — Prix : 12 fr.

La meilleure recommandation pour ce volume, c'est à coup sûr l'intérêt que M. Dumas, d'après ce que nous apprend l'auteur, portait à sa publication. M. Maindron, attaché pendant de longues années au secrétariat de l'Académie des sciences, ne s'est pas proposé de retracer la

part prise par la savante compagnie aux grandes découvertes et au mouvement scientifique depuis deux siècles. Il a voulu recueillir dans des archives qui lui étaient familières et publier les pièces peu connues qui lui ont paru les plus propres à faire connaître l'histoire de l'Académie dans ses rapports avec les pouvoirs de l'État. C'est d'abord la création de l'Académie des sciences qui commence à tenir ses assemblées régulières dans la bibliothèque du Roi en 1666, et qui est brusquement supprimée par la loi du 8 août 1793. Puis après quelques chapitres intéressants sur les pensions royales, le budget et les collections, vient la fondation de l'Institut national par la Convention le 3 brumaire, an IV, avec trois classes (sciences physiques et mathématiques, sciences morales et politiques, littérature et beaux-arts). La reproduction détaillée des règlements, la fondation des prix, la modification des classes en l'an XI, l'installation au Palais des Quatre Nations en 1805, conduisent le lecteur jusqu'à l'ordonnance de 1816 qui rétablit les académies. Une troisième partie, qui occupe à elle seule la moitié du volume, est consacrée à Bonaparte, membre de l'Institut national. Elle commence par le coup d'État de fructidor et la nomination de Bonaparte au fauteuil de Carnot déporté, et se termine par la lettre du comte Carnot, ministre de l'intérieur aux Cent-Jours, invitant l'Institut à exprimer à l'Empereur son attachement inaltérable. Le rapprochement de ces mêmes élans d'enthousiasme qui saluent à de si brefs intervalles, comme des libérateurs attendus et désirés, les souverains alliés, le roi Louis XVIII, puis l'empereur Napoléon, produit une impression pénible : on ne peut s'empêcher de regretter que l'Institut, voué au culte calme et serein des sciences et des lettres, n'ait pu échapper à ces douloureuses vicissitudes.

Une courte bibliographie de l'Académie des sciences termine l'ouvrage dans lequel M. Maindron a réuni fort heureusement quelques portraits d'académiciens, divers fac-similés de pièces intéressantes et plusieurs vues des salles successivement occupées par les académies au Louvre et au Palais Mazarin. A. Delaire.

Étude sur la vie et les œuvres du P. Le Moyne (1602-1671), par H. Chérot, S. J. Paris, A. Picard, 1887, gr. in-8 de 568 p. — Prix : 7 fr. 50.

Cette étude est excellente à tous les points de vue. Comme biographe, comme critique, comme bibliographe, le R. P. Henri Chérot mérite des éloges sans réserve. La *Notice biographique* (p. 1-30) ne nous laisse rien ignorer sur Pierre Le Moyne (né à Chaumont en Bassigny, le 5 mars 1602, mort entre le 22 et le 23 août 1671 à Paris). Non seulement sont réunis là tous les détails désirables sur la vie du fé-

cond écrivain, mais aussi sur son père, sa mère, son parrain (le chanoine Piétrequin), sa marraine, ses frères, ses oncles, ses aïeux paternels et maternels, sa maison natale, etc. On trouve même dans cette riche notice (p. 15) des indications nouvelles relatives à Molière, dont l'abbé Davier avait cru devoir faire l'élève du P. Le Moyne au collège de Clermont en 1640-1641 : « Une pièce originale, conservée aux Archives du Gesu et dont une copie authentique nous a été communiquée par le savant bibliographe de la Compagnie de Jésus, le P. Carlos Sommervogel, tranche la question en sens contraire. C'est un « status » ou état de la province de France, en 1640, dans lequel le personnel de chaque maison est énuméré avec les noms et prénoms de chaque individu, son titre et les fonctions qu'il exerce. Nous nous permettons de signaler aux Moliéristes, pour qui rien n'est à dédaigner de ce qui éclaire un point obscur, si petit soit-il, cet acte officiel qui donne la composition exacte du collège de Clermont en cette année 1640, où Molière y fut élève de seconde. Il y avait dans l'établissement deux professeurs de rhétorique, les PP. Philippe Briet et Nicolas Nau, et un professeur d'humanités, Pierre Salleneufve. Il nous en coûte de remplacer le nom célèbre du P. Le Moyne par celui d'un régent inconnu, mais la justice oblige à rendre à chacun ce qui lui appartient, et Pierre Le Moyne, qui figure dans ce catalogue sans aucun qualificatif, n'ayant pas eu la peine de former Jean-Baptiste Poquelin aux belles-lettres, nous ne saurions lui en attribuer l'honneur. »

Le P. Chérot discute, dans sa notice, diverses autres assertions, et il combat notamment (p. 23) l'erreur de deux écrivains qui, partis de points diamétralement opposés, M. l'abbé Maynard et M. de Ménorval, se sont mis d'accord pour représenter le P. Le Moyne comme le directeur de Marguerite de Valois, alors qu'il n'avait que « treize ans » au moment de la mort de sa prétendue pénitente (1615).

L'histoire littéraire du P. Le Moyne remplit (p. 41-448) dix-huit chapitres, couronnés par une *Conclusion* (p. 449-452). Ces chapitres sont intitulés : *Essais poétiques, Le Moyne jugé par Balzac et Chapelain; les Peintures morales; le Manifeste apologétique; le Sainct Aumosnier; la Gallerie des femmes fortes; la Dévotion aisée; Querelle littéraire entre Le Moine et Mambrun; Traité du poème héroïque; le Saint-Louys; Accueil fait au Saint-Louis par les contemporains; De l'art de régner; Entretiens et lettres poétiques; De l'art des devises; De l'histoire; Le Moyne jugé par la postérité; Le Moyne jugé par lui-même.* Le R. P. Chérot analyse et apprécie très en les œuvres de son confrère, se tenant à égale distance de la sévérité et de l'indulgence, n'hésitant pas même à parler parfois avec ironie de son héros, par exemple au sujet de son inépuisable fécondité : « Il y avait de violent chez lui que la passion d'écrire, mais loin de se calmer avec le temps, elle allait toujours croissant. » Partout le cri-

tique se montre admirablement maître d'un sujet qu'il a étudié à fond dans les manuscrits comme dans les imprimés, ce qui lui permet de redresser un grand nombre d'inexactitudes commises par ses devanciers. Un des passages rectificatifs les plus piquants de tout le volume est le passage consacré aux *Essais poétiques* où (p. 31-33) le savant écrivain établit d'une façon incontestable que le P. Le Moyne est bien l'auteur des *Triomphes de Louis le Juste en la réduction des Rochelois* (1629), et non ce Florent Bon auquel le recueil a été attribué dans la *Bibliothèque historique* du P. Lelong, dans la *Méthode pour étudier l'histoire* de Lenglet-Dufresnoy, dans la *Biographie Saintongeoise* de Damien Rainguet, dans la *Bibliographie Rochelaise* de Léopold Delayant, etc. Relevons, à propos du recueil restitué au P. Le Moyne, cette petite épigramme contre le trop facile producteur (p. 36) : « Le livre coûta peu [de travail] et valut ce qu'il coûta. » Voir encore d'intéressants redressements au sujet des *Lettres de Jean Chapelain* (pp. 71, 72), des *Provinciales* (pp. 106-108), des *Prédicateurs du* XVIIe *siècle* de M. Paul Jacquinet (p. 151), du *Dictionnaire critique* de Bayle et de la *Biographie universelle* (p. 158), des *Mémoires de Huet* qui, suivis par tous les biographes, font naître à Clermont-Ferrand le P. Mambrun, né le 5 décembre 1601 dans la petite ville de Thiers (p. 234), lequel P. Mambrun a trop souvent été confondu avec un autre jésuite, son homonyme, recteur du collège de Lyon, qui assista Fr. de Thou en ses derniers moments (1642) et a laissé une relation de son supplice, et, pour abréger l'énumération, de diverses assertions de M. Julien Duchesne et de M. Fréd. Godefroy (p. 250), du P. de Backer (pp. 258, 403), de Reveillé-Parise, l'insuffisant éditeur des *Lettres* de Guy Patin (p. 398), etc.

A côté des rectifications, il faudrait signaler bien des curiosités, par exemple, l'*Épitaphe de M. le marquis de Pisany, tué à la journée de Nortlingen* (p. 187), oubliée par Victor Cousin dans sa mention des poétiques hommages rendus au jeune héros ; le madrigal sur la *Grenade*, destiné à la *Guirlande de Julie,* qui ne paraît avoir été connu d'aucun des érudits qui ont écrit sur le célèbre recueil (p. 188) ; une autre petite pièce en l'honneur de la « sage et noble Julie » (p. 191) ; diverses citations empruntées aux livres en prose du bon religieux, aujourd'hui si peu lus, et qui seront, par conséquent, pour presque tout le monde, de véritables révélations (*passim*) ; des rapprochements entre divers extraits de la *Dévotion aisée,* de l'*Introduction à la vie dévote* et les *Sermons* de Bourdaloue (p. 210-212) ; quelques passages des *Enluminures du fameux Almanach des PP. Jésuites*, qui contiennent des vers bien ridicules de Le Maistre de Sacy (p. 214-218), un sonnet manuscrit ajouté à l'exemplaire de l'*Art de régner,* que possède la bibliothèque de l'Arsenal (p. 320) ; une note détaillée sur Hercule Vauquelin des Yvetaux, descendant du poète et poète lui-même, et sur Mme des

Yveteaux (Magdelaine de Guillon), que l'on comparait à Diane Chasseresse (p. 348-349), etc.

Le volume contient encore : 1° Des *Pièces justificatives*, au nombre de plus de vingt ; 2° Des *Appendices*, qui contiennent de nouvelles citations empruntées aux écrits du P. Le Moyne, à ceux de ses confrères les PP. Bouhours et Menestrier ; le catalogue des devises du P. Le Moyne avec la restitution des noms de personnes ; 3° Un *Essai bibliographique sur les ouvrages imprimés et manuscrits du P. Le Moyne*, travail qui, malgré son titre infiniment trop modeste, est définitif, car on n'aura ni à le corriger, ni à le compléter ; 4° Une *Table des principaux noms de lieux et de personnes ;* 5° Enfin des *Addenda* où l'on trouve un nouveau document biographique provenant des anciennes Archives du Gesu (*Ménologe,* manuscrit du P. Le Moyne), un éloge de cet écrivain tiré de la *Lettre en vers à Monsieur,* écrite par Robinet, en date du 29 août 1671 ; diverses observations sur quelques inexactitudes commises par feu Prosper Faugère, dans la nouvelle édition des *Provinciales* (Hachette, 1886). T. DE L.

Correspondance de Gustave Flaubert. 1re série. *1830-1850.* Paris, Charpentier, 1887, in-12 de XVIII-344 p. — Prix : 3 fr. 50.

Mme Commanville, en tête de cette première série des lettres de Flaubert, a écrit sur son oncle une notice pleine de souvenirs intimes, fort intéressante et éclairant divers points de la correspondance réunie dans ce volume. La première de ces lettres remonte à 1830. Flaubert n'avait guère alors que dix ans, mais déjà il n'était occupé que de conceptions romanesques ou dramatiques dont, dans une orthographe enfantine, il déroule les plans à son ami Ernest Chevalier, mort tout récemment député de Maine-et-Loire. Flaubert sera toute sa vie l'homme que révèle ce début, l'homme occupé, avant tout, pardessus tout de l'art, mot qu'il ne définit nulle part, mais qui suffit pour l'enivrer : « L'art ! la seule chose vraie et bonne de la vie ! » écrit-il en 1846, et assez peu galamment à une femme-poète, son aînée d'une dizaine d'années, celle-là même qui essaya une fois de poignarder Alphonse Karr, prouvant ainsi, comme le disait l'auteur des *Guêpes,* que les femmes-poètes sont mauvaises femmes de ménage. Dépareiller une douzaine de couteaux pour lui en planter un dans le dos ! Cette liaison aboutit à une rupture que les lettres de Flaubert faisaient du reste pressentir. Il s'y occupe trop de lui, de ses ntiments, de ses sensations, qu'il est arrivé à analyser avec un grand lent d'observation et de style. Cette question de l'art le conduit à ne sorte d'égoïsme inconscient et d'apparente insensibilité. Ce qu'il rouve, ce qu'il voit est pour lui un perpétuel sujet d'études et de scriptions. Qu'il perde sa sœur bien-aimée, à laquelle il a adressé

tant de charmantes pages, au lieu de la pleurer, ou tout en la pleurant, il se complaît à décrire sa mise au cercueil et ses funérailles et termine par un regret donné à sa « vie d'art et de méditation » (p. 96). La mort d'un ami intime, Ernest Le Poitevin, fournit de même à Flaubert le sujet d'une lettre naturaliste. Il ne faudrait pas croire cependant à une absence de tendresse dans le cœur de Flaubert ; beaucoup de lettres à sa mère le montrent fils excellent, attentif, tout dévoué. Ce qui le refroidit c'est sa passion pour l'art. L'art lui inspire un respect qui le rend trop modeste, il se trouve indigne d'écrire, il ne fera jamais imprimer une ligne ; il a une méfiance de lui qui le conduit à de sombres découragements ; il a cette maladie morale propagée par Chateaubriand, Sennancourt, Byron, Lamartine, et pourtant une fois il reconnaît franchement que son sort n'est pas si déplorable : « Les circonstances qui m'entourent sont plutôt favorables que nuisibles et avec tout cela je ne suis pas content. Nous faisons des jérémiades sans fin, nous nous créons des maux imaginaires (hélas ! ceux-là sont les pires). Nous nous bâtissons des illusions qui se trouvent emportées. Nous semons nous-mêmes des ronces sur notre route et puis les jours se passent, les maux réels arrivent et nous mourons sans avoir eu dans notre âme un seul rayon de soleil pur, un seul jour calme, un ciel sans nuages. Non, je suis heureux. Et pourquoi pas ? Qu'est-ce qui m'afflige ? L'avenir sera noir peut-être, buvons avant l'orage, tant pis si la tempête nous brise, la mer est calme maintenant » (p. 29). Mais la tempête était dans l'âme de Flaubert et d'autant plus terrible et acharnée qu'aucune lueur religieuse ne vint jamais y briller.

La vie de Flaubert fut du reste peu accidentée ; le grand épisode en fut un voyage en Orient, fait avec M. Maxime du Camp. La vie de Flaubert s'est passée pour ainsi dire en pensées. Mais qu'on ne croie pas que cette pénurie d'événements rende sa correspondance peu intéressante. Il y a grand attrait à voir fonctionner cette imagination active. Jean-Paul Richter croyait que tout homme éminent emportait dans la tombe le meilleur de ses pensées et eût voulu qu'une sorte de clavier pût reproduire par écrit un travail intérieur souvent supérieur à ce qu'un esprit manifeste au dehors. Une correspondance comme celle de Flaubert est, dans une certaine mesure, le clavier rêvé par le philosophe allemand. TH. P.

Journal des Goncourt. *Mémoires de la vie littéraire (1851-1865).* Paris, Charpentier, 1887-1888, 2 vol. in-16 de 402 et 341 p. — Prix : 3 fr. 50 le vol.

Dans le livre que M. Albert Savine a traduit sous le titre : *le Naturalisme*, Mme Pardo Bazan peint, et de main de maître, les romanciers

français les plus en vue. Elle nous fait des Goncourt un portrait excellent et traité avec une prédilection particulière. Après avoir rappelé que, d'abord, les deux frères s'étaient adonnés à la peinture à l'huile, elle les montre voulant forcer la plume à produire l'œuvre du pinceau et, dans une certaine mesure, y réussissant, mais non sans violenter la langue et sans chercher dans de hardis néologismes les couleurs dont ils avaient besoin.

Le journal rédigé par M. Edmond de Goncourt doit une bonne partie de son intérêt à ce talent de description porté cependant à l'excès dans de certains endroits. Ce journal étrange, trop minutieux, trop sincère, et à la fois prétentieux, fait au jour le jour et réflétant les choses vues ou pensées dans la journée, quelles qu'elles soient, ne ressemble en rien à ce que l'on désigne sous le titre de souvenirs ou de mémoires. C'est une étrange succession d'impressions disparates où dominent des esquisses, des tableaux faits d'ailleurs avec un soin extrême et souvent sans préoccupation aucune de l'intérêt intrinsèque des sujets traités. Les Goncourt peignent pour le plaisir de peindre. Un chasseur de rats (t. I, p. 78), des joueurs de dominos (p. 82), le cabaret d'un marchand de vin (p. 90) ; tout leur est bon, et l'habileté de l'exécution nous fait considérer ces scènes diverses un peu comme on se plairait à regarder une série de tableaux de Teniers, dût-on finir par se rappeler la pensée de Pascal : « Quelle vanité que la peinture qui attire l'admiration par la ressemblance des choses dont on n'admire pas les originaux. » Une citation classique en appelle une autre, et nous devons prévenir nos lecteurs que M. E. de Goncourt ne s'est point soucié d'observer le précepte de Boileau :

> ... Le lecteur français veut être respecté,
> Du moindre sens impur, la liberté l'outrage
> Si la pudeur des mots n'en adoucit l'image.

Le journal des deux frères offre, il faut en convenir, des crudités répugnantes. Il ne recule devant aucune chose ni presque aucune expression. Il faut en avertir aussi : l'impiété s'y étale sous toutes les formes et va jusqu'au blasphème (t. II, p. 121). A côté de ces passages déplorables, on rencontre pourtant quelques phrases d'un autre ton. Si quelque part M. de Goncourt prétend que les Petites Sœurs des pauvres ont maintenant quatre-vingts millions, et ajoute combien le paradis a coûté au monde (t. II, p. 98), ailleurs il écrit sur une sœur de charité une page charmante que nous voudrions citer et qui se termine ainsi : « Ah ! les religions de l'avenir auront de la peine à créer de tels dévouements ! » (t. I, p. 353). Le caractère consolateur du christianisme a frappé M. de Goncourt dans un autre endroit : « c'est la religion qui sert quand on pleure, » avoue-t-il (t. I, p. 519). Chose étrange, les dîners qui réunissaient MM. de Goncourt, Saint-Victor,

Théophile Gautier, Flaubert et quelques autres, finissent presque toujours par des dissertations sur Dieu et l'immortalité de l'âme. Ce sont des idées qui inquiètent ces libres-penseurs, comme elles troublaient, au siècle dernier, les convives de Mlle Quinault. Mais les dîners de celle-ci pouvaient, sans grande peine, être plus spirituels que ceux de Magny, à en juger par l'analyse des propos de table que nous donne M. de Goncourt. Lui-même finit par exprimer du « dégoût, » presque du « mépris » pour ces réunions mensuelles (t. II, p. 276). Un détail amusant, cependant, c'est la terreur qu'éprouvent un jour deux sceptiques de premier ordre, Théophile Gautier et Saint-Victor, en comptant que les convives sont au nombre de treize. On envoya chercher, pour faire le quatorzième, un jeune collégien devant lequel « on raconta des choses énormes » (t. II, p. 141).

M. de Goncourt nous entretient d'autres dîners plus intéressants : ceux de la princesse Mathilde. Il y a peut-être là quelques détails que l'histoire ne négligera pas. Dans cet ordre de choses, il faut citer aussi une assertion fort curieuse sur la prise de Malakoff, obtenue par un ricochet diplomatique venant de la Prusse (t. I, p. 243); mais c'est surtout l'histoire littéraire ou plutôt la biographie anecdotique de nos écrivains contemporains qui mettra à contribution le *Journal des Goncourt*. Que de portraits admirablement esquissés ou peints ! L'un des plus parfaits est certainement celui de Sainte-Beuve. Le critique du lundi y est bien rapetissé; le portrait néanmoins doit être fort ressemblant. Ce qui donne une vie singulière à ces portraits, c'est que souvent M. de Goncourt rapporte les paroles de divers personnages qu'il met en scène et qu'il a transcrites après l'entrevue. Je crois cependant que sa mémoire l'a mal servi quand il fait parler M. de Montalembert de son retour de l'émigration (t. I, p. 129). M. de Montalembert naquit en 1810.

On peut s'étonner, non que M. de Goncourt n'ait pas supprimé certains détails intimes et des nudités de toutes sortes, leur exposition faisant partie d'un système arrêté, mais qu'il ait tenu à conserver des souvenirs ou des réflexions d'une complète insignifiance, qu'il ait parsemé son livre de pensées dont la forme prétentieuse ne cache pas le vide. Et il dit qu'il admire tant La Bruyère ! Souvent il attache à ses phrases des images bien singulières. Comment trouvez-vous ceci : « La femme du monde, à la fin du carnaval, a un peu de l'hébêtement des bestiaux à la fin d'un long voyage en chemin de fer » (t. II, p. 255). Et cette comparaison à propos d'un aumônier qui, sur le champ de bataille, donne l'absolution aux mourants et que les blessés « suivent de l'œil, ainsi que des affamés suivent un gigot à une table d'hôte » (t. II, p. 161). Et cet axiome : « Toute conviction est bête, comme un pape » (t. II, p. 134). M. de Goncourt est-il sûr que la pensée suivante

soit très juste : « On pourrait définir le provincial l'homme qui n'a ni la mesure ni l'à propos » (t. II, p. 199).

Nous avons dit que M. de Goncourt ne recule pas devant les néologismes. Si parfois il en créée qui avaient leurs synonymes et qui étaient inutiles, d'autres fois il en emploie qui donnent à ses tableaux une vérité extraordinaire et il se fait une syntaxe qui trouve comme une légitimation dans la phrase de La Bruyère : « L'art d'écrire est l'art de définir et de peindre. » M. de Goncourt a donc une langue à lui, qui étonne et éblouit. Sans vouloir lui reprocher des outrances de parti-pris et en dehors d'elles, on pourrait remarquer que la vieille grammaire aurait quelques vétilles à signaler dans le journal des deux frères, par exemple l'emploi si trivial de « de suite » pour « tout de suite; » quelques barbarismes, tels que l'adverbe « compendieusement » pris dans l'acception de « longuement » dont le sens est complètement l'opposé.... Nous avons été frappé d'une manière de dire qui n'est peut-être pas imparfaite au point de vue grammatical, mais qui choque les usages d'un monde auquel M. de Goncourt appartient par sa naissance : plusieurs fois il place la particule « de » devant un nom propre que ne précèdent ni un prénom ni un titre : de Vigny, de Morny... Mais ne poursuivons pas ces critiques minutieuses et de si mince importance. Il vaudrait mieux tâcher de donner une idée un peu exacte de ce livre singulier, où tout se mêle, où des pages captivent tout à coup le lecteur que d'autres pages avaient choqué au point de lui vouloir faire refermer le volume. Disons, pour essayer de résumer l'impression que nous laisse le *Journal* des deux frères, que tour à tour il amuse, fatigue, charme, froisse, séduit et irrite. Mais pour en aborder la lecture, nous devons le répéter, il ne faut plus tenir à ce vieux respect dont parlait Boileau et dont nous faisons trop bon marché.

TH. P.

HISTOIRE

Manuel des institutions romaines, par A. BOUCHÉ-LECLERCQ, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris. Paris, Hachette, 1886, in-8 de XVI-655 p. — Prix : 15 fr.

Le *Manuel* de M. Bouché-Leclercq est l'œuvre la plus considérable qui ait été consacrée en France aux institutions romaines. Le titre indique assez bien qu'il comprend toute la partie des antiquités étrangère à la vie privée. En voici du reste le plan : Constitution de la cité, organisation de son gouvernement (sous la Royauté, la République, l'Empire), Administration du territoire (Italie et provinces), Administration financière, Armée, Droit et Justice, Religion. Les pages comprennent deux parties, l'une en gros texte, l'autre en petit texte ; celle-ci, placée au-dessous de la rédaction continue, contient les réfé-

rences, la discussion des questions controversées, et une bibliographie abondante, qui permet de recourir soit aux sources originales, soit aux travaux nombreux consacrés, surtout en Allemagne, au détail des institutions romaines. La partie relative au droit a été considérée par les spécialistes comme moins exacte que le reste de l'ouvrage. Ce gros volume, destiné à rendre de grands services aux étudiants de l'enseignement supérieur, est terminé par une édition des *Fastes consulaires* et un index très complet. XX.

Histoire du plébiscite, par M. Charles Borgeaud, docteur en philosophie, docteur en droit. *Le Plébiscite dans l'antiquité. — Grèce et Rome.* Genève, Georg; Paris, Thorin, 1887, gr. in-8 de xvi-200 p. — Prix : 4 fr.

« L'histoire du plébiscite est encore à écrire, » nous dit M. Borgeaud, à la fin de son Avant-Propos (p. xv). — Quelque profondes que soient les différences qui séparent, en cette matière, l'antiquité grecque et romaine de nos mœurs et de nos institutions publiques actuelles, l'étude du passé peut, ici comme ailleurs, servir d'utile préparation à leur examen consciencieux. Cette considération a poussé l'auteur à jeter ses regards en arrière, avant de considérer le présent. Deux parties distinctes sont successivement consacrées au plébiscite dans les cités grecques et à Rome. La première, divisée en trois chapitres, passe en revue l'état des choses à Sparte, à Athènes et dans les États secondaires; la seconde, répartie également en trois chapitres, traite tour à tour des comices curiates, centuriates et tributes; — de la loi, — et du plébiscite, à l'occasion duquel la loi des consuls Valérius et Horatius, celles des dictateurs Publilius Philo et Hortensius, enfin le rôle du plébiscite dans l'évolution du droit public de Rome sollicitent l'attention de M. Borgeaud et sont, de sa part, l'objet d'intéressantes dissertations. Une conclusion finale couronne l'ensemble de ses développements. Il est, d'une manière générale, au courant des travaux récents les plus connus. Peut-être pourrait-on cependant lui reprocher d'être loin d'en tirer tout le parti suffisant. Les renseignements fournis sur la réforme des comices centuriates, en dépit des additions de la page 195, sont, en particulier, d'une regrettable pauvreté, et il en est de même sur bien d'autres points. Au total, nous n'avons pas ici affaire à un travail d'érudition : c'est plutôt un essai de vulgarisation, sur lequel est jeté un court manteau scientifique. D'invention et de nouveauté proprement dites, il n'en faut pas chercher, mais seulement des notions très sommaires, dont la plupart sont exactes, ce qui est déjà beaucoup. Au demeurant, sa monographie se présente à nous avec tous les défauts inhérents à une « œuvre de jeunesse » : tel est le nom même dont la baptise M. Borgeaud. C'est assez dire que, malgré sa tentative, qui

n'est pas d'ailleurs sans quelque mérite, l'histoire du plébiscite, dans l'antiquité tout au moins, reste encore à écrire. X.

Dissertationes selectæ in historiam ecclesiasticam, auctore BERNARDO JUNGMANN, Eccles. Cathed. Brugensis canonico honor. Professore hist. eccl. et patrol. in Universitate cath. Lovaniensi. T. VII. Ratisbonæ, Neo Eboraci et Cincinnatii, Pustet, 1887, in-8 de 475 p.

Le septième et dernier volume de l'important ouvrage du chanoine Jungmann a paru et il nous semble digne des précédents. Il contient six dissertations, dont voici les titres : *Du commencement et de la propagation de la fausse Réforme, Du concile de Trente, De l'état de l'Église à la fin du XVIe siècle, Du jansénisme, De la déclaration du clergé de France en 1682. De l'état de l'Église au XVIIIe siècle;* cette sixième et dernière dissertation du volume est la quarante-deuxième de tout l'ouvrage. Ainsi que dans les précédents volumes, ces dissertations sont reliées entre elles par un court résumé et elles donnent ainsi une vue sur l'histoire de trois cents ans. Comme cours d'histoire il y a évidemment un défaut de proportion entre ces diverses parties, mais, comme recueil de questions controversées, on trouve là des renseignements précis et clairement exposés. Les indications bibliographiques sont un peu données pêle-mêle, c'est-à-dire que le P. Rapin, par exemple, est nommé à côté de Sainte-Beuve, au sujet du jansénisme; Lacchesini à côté de Lafiteau; il y aurait eu profit à classer les auteurs suivant le degré de leur orthodoxie, mais il est vrai, quel est l'homme tant soit peu au courant de la littérature, qui ne reconnaîtra pas l'ami et l'ennemi, le compilateur et l'écrivain original. Quelques errata seraient à signaler; ainsi, l'auteur de *Maldonat et l'Université au XVIe siècle* est le P. Prat et non Duprat, etc... Mais ce sont là critiques légères; ce que je préfère de beaucoup faire ressortir, c'est la loyauté dans l'exposition des objections présentées et dans l'acceptation des faits. Ainsi l'auteur avoue tout simplement que le pape Paul III eut dans sa jeunesse des enfants illégitimes, et il constate, après le cardinal Pallavicini, son amour immodéré envers sa famille. Il sait très bien, en effet, que l'historien doit dire toute la vérité et qu'il n'y a rien là qui puisse ébranler la foi du catholique. Le savant professeur est donc impartial et son jugement droit doit être accepté, assurément. Celui qui ra lu avec attention les sept volumes du chanoine Jungmann pourra oir une connaissance suffisante de l'histoire de l'Église. Mille détails i échapperont, sans doute, mais les grandes lignes seront tracées et n'y aura plus qu'à compléter des études qu'on n'a jamais terminées. ons croyons donc cet ouvrage destiné à faire beaucoup de bien et gne de se trouver sur la table de tout homme désireux de s'instruire. H. DE L'E.

La Société de Paris, par le comte PAUL VASILI. I. *Le Grand Monde.* Paris, « Nouvelle Revue, » 1887, in-8 de 484 p. — Prix : 6 fr.

Après avoir passé en revue toutes les capitales de l'Europe, le comte Paul Vasili termine par une suite de lettres sur Paris l'éducation diplomatique de son « jeune ami. » Aujourd'hui, il ne s'agit que du grand monde; plus tard, nous aurons un volume sur le « monde républicain. » La distinction n'est pas aussi grande qu'on pourrait le croire : ces deux mondes se coudoient, et s'il est des points où un abîme les sépare, il en est d'autres où, sans le savoir peut-être, ils se confondent. Pris en bloc, ce grand monde paraît n'avoir de grand que son inutilité frivole; toutefois, si on le compare à celui des autres capitales, il est peut-être moins mauvais au fonds. Telle est l'appréciation qui ressort de ces nouvelles lettres : le comte de Paris et son ascendance; la comtesse de Paris et la famille d'Orléans; ce que pourrait être la cour de Philippe VII; les familles ducales; familles ducales à titre étranger ou de création récente; le monde d'aujourd'hui; suite au monde d'aujourd'hui; le veau d'or; littérature mondaine; la vie à Paris; le sport et les cercles; la vie hors Paris; dévotion et charité mondaine. Beaucoup de figures, dans cette galerie, sont flattées, d'autres paraissent défigurées. Cela tient plus aux dispositions de chacun qu'à la réalité, et c'est le défaut du genre : il est difficile de tenir, pour des contemporains, le fouet de Juvénal; il est plus difficile, quand on loue, de faire approuver l'éloge par ceux qui ont des raisons personnelles pour critiquer. BERNON.

Les Corsaires barbaresques et la marine de Soliman-le-Grand, par le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE, membre de l'Institut. Paris, Plon et Nourrit, 1887, in-8 de 377 p., accompagné de 4 cartes. — Prix : 4 fr.

L'amiral Jurien de la Gravière poursuit ses savantes études historiques sur les marines d'autrefois. Son nouvel ouvrage peut être considéré comme la suite du volume intitulé : *Doria et Barberousse.* Le grand amiral gênois poursuit sa glorieuse carrière jusqu'à l'âge de quatre-vingt quatorze ans, mais Barberousse a un successeur, corsaire infatigable comme lui, le fameux Dragut. C'est entre ces deux hommes que continue la lutte acharnée qui ensanglanta la Méditerranée et dévasta alternativement les côtes d'Italie et les États barbaresques. Cette partie du XVIe siècle est l'âge d'or des aventuriers qui ne se font aucun scrupule de passer d'une bannière à l'autre, mettant leurs épées au service du prince le plus généreux. Charles-Quint et Soliman le Magnifique se disputent la domination de l'Europe et des mers; autour d'eux s'agitent François Ier, Henri VIII, les Républiques italiennes, les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, nouvellement installés à Malte.

L'amiral distingue à travers l'écheveau embrouillé des alliances conclues et rompues, des sièges, des embuscades, des pillages et des massacres, la lutte séculaire de la croix et du croissant dont la bataille de Lépante sera le dénouement au moins provisoire. Aussi juge-t-il sévèrement la politique du roi de France qui, jaloux de Charles-Quint, ne craint pas de solliciter l'alliance du Grand-Turc, au prix de cruelles humiliations. « C'est un jeu dangereux, dit-il, que l'abandon des principes ; les rois s'y livrent souvent et malheureusement ils ne sont pas les seuls à en porter la peine. » La journée de Lépante a sauvé la chrétienté, mais n'a pu arrêter les exploits dévastateurs des pirates barbaresques. C'est en vain que les Français sous Louis XIV, les Espagnols à diverses reprises, les Anglais eux-mêmes ont entrepris de bombarder leurs forteresses d'Alger et de Tunis ; il a fallu la grande expédition de 1830, conçue et entreprise par Charles X, pour affranchir à jamais la Méditerranée. Le dernier des rois de France de la branche aînée a ainsi réparé glorieusement la faute de son ancêtre François Ier. L'occupation de la Tunisie et le bombardement de Sfax, très habilement exécuté par l'amiral Garnault, a complété cette œuvre de vengeance légitime. Le savant auteur se complaît à mettre en relief la grande figure de Charles-Quint qu'il compare à Charlemagne et à Napoléon ; son admiration va jusqu'à l'enthousiasme, lorsqu'il le voit contemplant les débris de son armée et de sa flotte, après la désastreuse attaque d'Alger, et, sans perdre un instant courage, se soumettant humblement à la volonté divine. Ce volume est certainement l'un des meilleurs de l'œuvre considérable où l'honorable amiral a déployé tant de qualités de style et d'érudition ; les questions techniques y tiennent peu de place ; c'est un tableau d'histoire magistralement traité et qui intéressera tous les amateurs de lectures sérieuses.

COMTE DE BIZEMONT.

Consideraciones histórico-críticas acerca del origen de la independencia del condado catalán *leidas en las sesiones de la Real Academia de buenas letras del 25 de octubre y 8 de noviembre de 1886*, por D. JOAQUÍN RUBIÓ Y ORS, presidente de dicha Academia, etc. Barcelona, imprenta de Jaime Jepús, 1886, gr. in-8 de 79 p.

L'on ne peut traverser la Catalogne sans être frappé du vif attachement des habitants de ce beau pays pour leurs antiques usages. Les progrès d'une civilisation très active n'y ont pas amoindri le respect du passé. Historiens et poètes recherchent et célèbrent à l'envi les gloires de leur sol natal. Parmi les travaux que ces études ont produits nous signalons aujourd'hui une brochure que M. Rubió y Ors vient d'offrir au *Polybiblion*. C'est un Mémoire dans lequel le savant président de l'Académie des belles-lettres de Barcelone discute l'origine de l'indépendance de la Catalogne. Il n'a pas la prétention d'éclairer par

des faits nouveaux l'histoire d'une époque où les documents sont si rares; il compare entre elles les opinions déjà émises à ce sujet, afin de les soumettre à une critique judicieuse et de formuler ensuite lui-même son jugement sur cette question. Nous ne suivrons pas M. Rubió dans tous les détails de sa controverse; il nous suffira d'en donner un aperçu général.

La Marche d'Espagne, créée pour être opposée comme une barrière aux invasions musulmanes, se détache promptement de l'empire franc. Mais comment son indépendance fut-elle réalisée? Deux théories sont en présence. L'une soutient que la Marche d'Espagne a été affranchie par un diplôme authentique : c'est l'indépendance de droit. L'autre prétend que la liberté de la Catalogne, comme celle des autres provinces de l'empire franc, fut établie de fait dans le principe et ne reçut que du temps sa consécration légale.

D. Prospero de Bofarull, qui a si bien mérité de son pays par ses travaux historiques, est le principal défenseur de la première opinion. Les actes qu'il cite pour l'appuyer ne sont malheureusement pas bien concluants, ainsi que M. Rubió le démontre dans son travail.

La théorie de l'indépendance de fait a trouvé un champion déclaré dans D. Andrés Avelino Pi, auteur de la *Barcelona antigua y moderna*. M. Rubió, lui aussi, admet l'indépendance de fait; mais il se sépare de cet écrivain sur l'époque à laquelle l'on doit placer la transformation de l'état politique de la Catalogne. Il reproche à M. Pi de reculer jusqu'au temps de Hugues Capet le moment où la Catalogne peut être considérée comme affranchie de toute dépendance. Réfutant l'un des arguments principaux de M. Pi, il prouve qu'il ne faut pas attribuer une importance exagérée à certaines expressions des actes du temps qui semblent impliquer la reconnaissance de l'autorité royale. Ce sont de pures formules consacrées par l'usage et conservées spontanément par les comtes ou demandées par les particuliers pour donner plus de solennité aux privilèges qu'ils en obtenaient.

Selon M. Rubió, l'indépendance de la Catalogne remonte donc bien au-delà de Hugues Capet. Parmi les causes qui l'ont amenée il en est qui sont particulières à la Marche d'Espagne. Les antipathies de races étaient profondes entre les Francs et les habitants des deux versants des Pyrénées. L'histoire nous en fournit de nombreux exemples depuis l'époque où Clovis écrasait Alaric à Vouillé jusqu'au moment où Charlemagne guerroyait en Aquitaine. La prise de Barcelone par ce prince, bien loin de diminuer ces sentiments, les aviva au contraire par suite du contact immédiat entre les deux races ennemies. Les Catalans, d'abord soutenus par les armées franques dans la guerre contre les musulmans, furent bientôt obligés de résister seuls aux

forces ennemies. Ils n'eurent plus dès lors qu'une pensée : celle de se soustraire au joug étranger.

Il faut ajouter à ces raisons spéciales les causes générales qui amenèrent le démembrement de l'empire franc : tendance des peuples à se grouper par nationalité, tendance des seigneurs à transformer la propriété de la terre en souveraineté. M. Rubió entre à ce sujet dans des considérations exactes mais un peu longues. Nous nous contenterons de reconnaître avec lui que l'indépendance de fait peut très bien s'être établie en Catalogne vers l'époque de la déposition de Charles le Gros à la diète de Tribur (887).

Somme toute, le travail de M. Rubió est d'un critique judicieux. Ses vues sont larges et dignes d'un historien véritable, habitué à traiter les questions de haut avec la lucidité que donne la profonde connaissance des lois historiques. CH. BAUDON DE MONY.

La Prochaine Guerre franco-allemande, par le lieutenant-colonel C. KOETTSCHAU, ouvrage traduit de l'allemand par ERNEST JARGLÉ, professeur à Saint-Cyr. Paris, Librairie illustrée, 1887, in-12 de IV-323 p. — Prix : 3 fr. 50.

Les Forces respectives de la France et de l'Allemagne, *leur rôle dans la prochaine guerre*, par le lieutenant-colonel C. KOETTSCHAU, ouvrage traduit de l'allemand par ERNEST JARGLÉ, professeur à Saint-Cyr. Paris, Librairie illustrée, 1887, in-12 de 331 p. — Prix : 3 fr. 50.

Malgré leurs titres différents ces deux livres demeurent les parties d'un même tout et nous en réunirons l'analyse qu'on lira de la sorte avec plus de profit.

Les deux volumes du colonel Kœttschau appartiennent à ce genre de littérature que nous avons signalée il y a quelques mois déjà à propos d'une élucubration germanique, dont la traduction a paru chez nous sous le titre : *La France sous les armes*. Le parti de la guerre, en Allemagne, n'osant pas avouer ouvertement ses desiderata belliqueux, a entamé, depuis quelques années, une série de publications perfides, tendant à égarer l'opinion des deux côtés du Rhin et à lui persuader que la France entière n'aspire qu'à une violente revanche de la guerre de 1870. Nous ne nierons pas, qu'écrasé à l'improviste, il y a quinze ans, par un ennemi qui fut sans pitié, notre pays n'attende avec une certaine impatience l'heure où il lui sera permis de démontrer que son épée pèse encore de quelque poids dans la balance. Il serait singulier que l'Allemagne elle-même trouvât mauvais un sentiment aussi naturel, aussi généreux ; mais ce n'est pas à une idée de telle nature que les livres allemands dont nous parlons font allusion. Représenter la France comme une nation hostile à tout équilibre politique, à tout développement social politique, la montrer légère, futile, avide de sang, de

pillage et de conquêtes, englober dans un même faisceau les expansions d'un chauvinisme braillard autant qu'inoffensif avec les légitimes espérances d'un patriotisme sacré, tel est le but de cette littérature spéciale, à laquelle ont eu le tort de vouloir répondre des livres comme *Avant la bataille,* comme *Pas encore,* etc., etc.

A vrai dire, les deux volumes du colonel Kœttschau ont une certaine valeur, et on aurait tort de les mettre sur le même rang que ces pamphlets vulgaires dont nous parlions un peu plus haut, au rang de *la France sous les armes,* par exemple. Cependant, on n'a qu'à lire les premiers chapitres de l'un ou de l'autre ouvrage du colonel allemand pour y rencontrer les insinuations malveillantes, les imputations méchantes, qui caractérisent les livres de combat plutôt que les véritables travaux d'étude.

La Prochaine Guerre et *les Forces respectives de la France et de l'Allemagne* sont, à très peu de chose près, une réfutation des livres français *Avant la bataille* et *Pas encore;* mais on rencontre çà et là, dans le colonel Kœttschau, des appréciations où l'auteur allemand laisse s'égarer librement son fiel ou son ignorance. « Les Français, dit-il, se sont donnés à eux-mêmes le titre de « grande nation. » Comme ils ne sont pas forts en géographie, ils s'imaginent, non seulement que leur pays est le plus étendu, que ce que la nature et l'art y ont produit est supérieur aux beautés naturelles et aux chefs-d'œuvre de l'art des autres pays, mais encore que la population de la France est la plus nombreuse et que sous le rapport des forces physiques *(sic)* comme de la valeur intellectuelle, ils n'ont point d'égaux. »

Détrompez-vous, colonel : si nous ne sommes pas forts en géographie nous savons calculer la surface d'un polygone et nous n'ignorons pas que la superficie de l'Allemagne est plus considérable que celle de la France. Ce que nous savons aussi, c'est que dans vos landes de Poméranie ou de la vieille Prusse, cent hectares de terrain valent à peine le plus mauvais hectare de nos terres françaises : et au point de vue militaire, l'ampleur de cette superficie même, conquise par les procédés de votre « grand Frédéric » — que nous n'avons pas à qualifier ici — constitue un embarras plutôt qu'un avantage.

Dans *les Forces respectives de la France et de l'Allemagne*, le colonel Kœttschau, après un examen étendu de la puissance militaire des deux nations rivales, repasse à l'étude des deux plans de guerre, et entre, à ce sujet, dans des données techniques qui présentent un réel intérêt pour les hommes spéciaux. L'écrivain allemand est là dans son élément, et il y est certainement plus à l'aise que dans les chapitres où abondent des questions morales telles que les « vertus essentielles du soldat; » ici il s'égare en des régions qui lui sont moins familières.

En résumé, on ne lira pas sans profit les volumes dont nous

venons d'inscrire les titres, et les accusations injustes, les malveillances, les jugements passionnés qui y pullulent n'enlèvent pas leur mérite aux pages où l'auteur a su abandonner ses préventions contre nous. « Si les Français étaient de bons chrétiens, écrit naïvement le colonel Kœttschau, on pourrait essayer de les ramener au bien par les enseignements de la doctrine du Christ qui veut qu'on pardonne; on pourrait leur prouver qu'ils doivent pratiquer le pardon des offenses... mais il est inutile de tenter cette voie. »

Eh bien! nous montrerons au colonel Kœttschau qu'il a mal jugé, sinon tous les Français, au moins les rédacteurs du *Polybiblion*, et nous lui pardonnerons ses offenses en profitant de ses avis. C'est une rectification que nous lui signalons pour sa prochaine édition.

A. DE S.

La Russie juive, par KALIXT DE WOLSKI. Paris, A. Savine, 1887, in-12 de XXI-336 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'Algérie juive, par GEORGES MEYNIÉ. Paris, A. Savine, 1887, in-12 de XVIII-320 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le bruyant succès des ouvrages de M. Drumont sur la question juive ne pouvait manquer de tenter d'autres plumes : divers auteurs ont effectivement essayé de glaner sur ce champ fécond et qui semblait inépuisable.

La Russie juive est l'œuvre posthume d'un écrivain slave qui a étudié très consciencieusement l'organisation de la Société israélite dans les provinces polonaises où elle a trouvé, pour ainsi dire, une seconde patrie. Il s'est aidé, dans cette étude un peu aride, de documents qui paraissent fort sérieux, notamment du *Livre sur le Kahal*, par Brafmann, un juif converti. L'auteur déclare que les législateurs chrétiens du XIXe siècle, à commencer par Napoléon Ier, se sont montrés fort ignorants de cette organisation, notamment en attribuant aux rabbins une autorité religieuse qu'ils sont loin de posséder. En fait la Société juive est régie par deux conseils tout-puissants : le *Kahal*, qui connaît de toutes les questions administratives et s'immisce tyranniquement dans les actes de la vie privée la plus intime, et le *Bet-Dine*, sorte de tribunal dont les sentences sont sans appel. Ces conseils veillent avec un soin jaloux à l'observation par tous les membres de la communauté juive des préceptes du *Talmud;* ils frappent des impôts dont le produit est destiné à soudoyer les représentants du pouvoir civil et à les rendre favorables aux intérêts communs ; ils vendent impudemment à tel ou tel juif les propriétés et le droit exclusif d'exploiter tel ou tel chrétien ; ils poursuivent, en un mot, avec persévérance et avec une absence absolue de préjugés, le but constant de la société juive qui est d'atteindre à la domination et à la possession univer-

selle de la terre. Vainement le czar Alexandre II a-t-il tenté de faire une enquête sur les agissements des juifs dans ses vastes États ; ceux-ci ont réussi à corrompre les enquêteurs et l'entourage même du souverain, en sorte qu'ils ont pu détourner le coup qui les menaçait. La conclusion de M. Kalixt de Wolski est qu'un grand péril juif menace la Russie et le monde entier, et qu'il ne peut être conjuré que par des mesures énergiques : il faut, suivant lui, « reviser les fortunes juives, déclarer toutes les ruches chrétiennes en faillite, et inviter les frelons à composer. Et cela avant peu. » La lecture de ce livre n'est pas sans intérêt, bien qu'un peu ardue, d'autant plus que le style en est généralement lourd et plus allemand que français ; on ne peut méconnaître que ce ne soit un document de valeur pour l'étude de la question juive.

On n'en pourrait dire autant de l'*Algérie juive*. C'est avant tout la paraphrase et l'exaltation des œuvres de M. Drumont, dont il est dit un peu témérairement qu'il n'a jamais reçu le moindre démenti. Mais tout en se modelant le mieux possible sur l'auteur de la *France juive*, M. Meynié ne sait lui emprunter ni son érudition, ni ses chroniques scandaleuses. Il s'étend très longuement sur les nombreuses lois qui ont régi successivement la constitution de la propriété en Algérie, pour montrer comment les juifs s'y prennent pour arriver à la dépossession des colons ; ces détails sont très diffus et ennuyeux. Se bornant à des généralités sans intérêt, M. Meynié nous annonce pour un autre volume de piquantes révélations sur des juifs algériens dont il donne la liste ; on se demande dans quel but il les ajourne, n'ayant rien à dire pour le moment que des banalités qu'il répète sans cesse dans un style médiocre. Sans doute, il est bien vrai que le gouvernement de la Défense nationale a commis une révoltante injustice en naturalisant Français d'un trait de plume tous les juifs algériens alors qu'on refusait la même faveur aux Arabes qui se faisaient tuer pour la France sur le champ de bataille de Frœschwiller ; mais était-ce bien la peine d'écrire un livre pour exposer cette vérité qui n'est contestée par personne ?

COMTE DE BIZEMONT.

Antiquités grecques, par G.-F. SCHŒMANN, trad. de C. GALUSKI. Tome II. Paris, Alph. Picard, 1885-1887, 1 tome en 2 vol. gr. in-8 de 732 p. — Prix : 3 fr. 50 et 5 fr. 50.

Nous avons rendu compte ici même (t. XLI, p. 255) du premier tome de cette publication, destinée à rendre aux lettrés et aux érudits français d'incontestables services. Le second qui nous occupe en ce moment complète les antiquités civiles, et contient le tableau extrêmement détaillé des antiquités religieuses.

La Grèce n'a pas eu de droit public reposant sur des maximes ou des

traditions consacrées : d'ailleurs, tandis qu'à Rome un peuple dominateur impose sa volonté à toutes les nations dont il fait successivement la conquête, les cités helléniques, alliées la veille, le lendemain rivales ou ennemies, n'ont jamais conclu entre elles des rapprochements durables. Les villes soumises par les armes sont traitées avec une sévérité souvent barbare; il était établi en principe que le vaincu avec tous ses biens devenait la chose du vainqueur. Cependant, depuis les temps homériques, l'hospitalité n'a pas cessé d'être en honneur, et, sauf à Sparte, l'étranger pouvait compter sur un bienveillant accueil. M. Schœmann va même jusqu'à soutenir « qu'entre les différentes parties de la Grèce existait un échange de voyageurs dont rien ne troublait la confiance et qui pour le nombre ne le cédaient pas à ceux que l'on voyait circuler dans nos contrées avant l'invention des chemins de fer. » Circonstance à coup sûr remarquable, le monde hellénique a connu, sous le nom de « proxénies, » une institution toute semblable à nos consulats. « On peut affirmer sans crainte qu'il n'existait pas d'État grec où un citoyen d'un autre État ne trouvât quelque personnage officiellement obligé à le protéger toutes les fois qu'il réclamerait à bon droit son assistance » (p. 25).

D'après M. Schœmann, il n'y aurait trace nulle part de traités de commerce : l'assertion paraît contestable s'il ne s'agit pas exclusivement de la période antérieure au IVe siècle : l'auteur allemand ne reconnaît-il pas lui-même que le plus grand nombre des colonies durent leur naissance à une préoccupation commerciale ?

L'un des moyens les plus puissants imaginés pour éveiller et entretenir chez tous les membres de la grande famille hellénique le sentiment de l'unité nationale, ce fut la création des associations à la fois politiques et religieuses appelées « amphictyonies. » Il est vrai que leur prestige déclina rapidement : au temps de Démosthène, le conseil de Delphes, jadis si respecté, n'était plus qu'une « ombre. »

Au nombre des pages les plus intéressantes de ce volume, il faut compter celles que l'auteur a consacrées aux principaux oracles, ainsi qu'aux grands jeux solennels où les Grecs se donnaient rendez-vous pour applaudir aux triomphes de l'adresse ou de la vigueur. N'est-ce pas d'ailleurs aux fêtes olympiques qu'Hérodote lut une partie de son œuvre et qu'aimaient à se faire entendre les plus brillants orateurs? On sait que les fouilles récemment entreprises à Olympie sur l'emplacement même occupé par ces fêtes, ont rendu à la lumière des débris artistiques d'un prix inestimable.

Chez une nation qui met en pratique l'esclavage, nous n'avons pas à chercher l'égalité sociale; quant à l'égalité politique, Athènes peut-être l'a connue, mais partout ailleurs éclate l'opposition d'une classe dominante et d'une classe subordonnée. M. Schœmann entre dans de grands

détails sur les fédérations plus ou moins éphémères dont parle l'histoire de la Grèce, depuis les symmachies rivales d'Athènes et de Sparte jusqu'au complet développement des deux ligues étolienne et achéenne. Enfin, on ne lira pas sans curiosité le chapitre relatif à la politique coloniale de la race hellénique.

On se rappelle que dans son discours à l'Aréopage, saint Paul fait l'éloge du sens religieux des Athéniens. Ceux que cette parole étonne en trouveront dans M. Schœmann à la fois le commentaire et la démonstration. Chez aucun autre peuple la vie n'a été rattachée à la religion par des liens plus étroits et plus multiples : des prières, des sacrifices, des serments, des libations en l'honneur des dieux précèdent ou accompagnent tous les grands événements de la vie sociale. Ajoutons que sur certains points, tout au moins, la mythologie grecque était si corrompue que l'idée religieuse non seulement n'excluait pas, mais qu'elle encourageait même l'immoralité. Quoique le paganisme nous apparaisse singulièrement épuré sous la plume des poètes et des philosophes du siècle de Périclès, M. Schœmann accorde que le niveau moyen des croyances était fort peu élevé.

C'est dans ce domaine surtout que l'on peut admirer la surprenante érudition du savant allemand : aucune des parties de ce vaste sujet ne lui a échappé : édifices consacrés par la piété publique, offrandes de tout genre, sacrifices, prières, imprécations, oracles et divination, conjurations et sortilèges, purifications et expiations, il a tout exploré, tout approfondi. Le seul chapitre des fêtes religieuses, au nombre de cinquante à soixante par an dans l'Attique et dans d'autres contrées grecques, ne contient pas moins de cent onze pages. Donnons ici une mention spéciale aux « mystères, » dont le principal rôle, au témoignage unanime des anciens, était de soutenir les courages en les fortifiant par l'espérance d'une autre vie : quant à savoir la raison véritable du secret dont s'entourait cet enseignement réservé dès l'origine aux seuls initiés, nous sommes réduits à des conjectures.

Les derniers chapitres nous décrivent le culte domestique. Il n'est ni nécessaire, ni possible, dit l'auteur, de signaler toutes les circonstances de la vie commune qui pouvaient devenir l'occasion d'actes religieux accomplis soit au foyer de la famille, soit dans les sanctuaires publics. Nous voyons en particulier qu'en ce qui touche le monde à venir, « à la confiance populaire dans les récompenses et les châtiments proportionnés aux œuvres se joignait la conviction que les morts n'étaient pas indifférents aux honneurs dont ils étaient l'objet, de même qu'ils s'irritaient de se voir négligés. »

On ne peut que remercier sincèrement traducteur et éditeur d'avoir mis à la disposition des lecteurs français un répertoire aussi riche et aussi autorisé de toutes les indications relatives à la civilisation hellé-

nique, considérée au double point de vue religieux et social. Sans doute, depuis un demi-siècle, nos érudits commencent à soutenir victorieusement la comparaison avec leurs rivaux d'outre Rhin, et la suite de leurs travaux, à laquelle un double index est consacré à la fin de ce volume, est bien faite pour rassurer notre amour-propre national ; mais pour les ouvrages d'ensemble, nous sommes encore tributaires de l'Allemagne, au moins jusqu'à l'achèvement du *Dictionnaire des antiquités*, de M. Saglio.

Pour finir ce compte rendu par une observation critique, il semble que ce qui manque à l'œuvre de M. Schœmann, c'est une distinction mieux gardée entre l'important et l'accessoire. Tous les détails (et ils sont innombrables) sont trop sur le même plan : parmi ces pratiques, ces institutions, ces solennités qui nous sont décrites, les unes sont locales, les autres appartiennent à la race hellénique : celles-ci n'ont eu qu'une existence éphémère, celles-là ont persisté à travers les siècles : de telles différences méritaient, croyons-nous, une plus sérieuse considération.

C. Huit.

Dictionnaire biographique de l'ancien département de la Moselle, *contenant toutes les personnes notables de cette région*, par Nérée Quépat. Paris, A. Picard ; Metz, Sidot, 1887, gr. in-8 de vi-624 p. — Prix : 20 fr.

Le dictionnaire biographique d'une province est toujours un livre utile et digne d'éloges, mais une œuvre de cette nature, traitant de l'époque contemporaine et ayant pour sujet l'ancien département de la Moselle, a une valeur toute particulière ; elle groupe des hommes disséminés et, sur bien des points et par la puissance des souvenirs, doit exciter l'intérêt même au dehors de la contrée qui l'a inspirée.

Depuis la *Biographie de la Moselle*, de M. E. Bégin (1829-1832), il n'avait été composé sur ce département aucun livre de ce genre. M. Nérée Quépat (conservons à l'auteur un pseudonyme auquel il paraît tenir, mais qui n'a plus rien de mystérieux), voulant donner un complément à l'ouvrage de M. Bégin, a dû recueillir de minutieux renseignements sur tous les hommes qui, depuis plus de cinquante ans, ont, dans cette région, acquis une certaine notoriété. M. Nérée Quépat a parfaitement rempli cette tâche si difficile ; ses nombreuses notices ont été composées avec le soin le plus scrupuleux. Quand il parle d'un écrivain, par exemple, il ne se contente pas d'indiquer ses ouvrages principaux, il va rechercher les plaquettes, les tirages à part les plus oubliés, il feuillette les revues, les journaux, pour y découvrir des articles fugitifs, souvent de simples comptes rendus, dont il donne exactement la date. A ce mérite d'informations si précises, M. Nérée Quépat joint celui d'une impartialité qui a manqué à son prédécesseur.

Celui-ci, écrivant au moment de la plus grande effervescence libérale, n'avait pu se soustraire à l'influence de l'esprit de parti, et s'était montré plus d'une fois injuste. M. Nérée Quépat déclare qu'il a voulu exclure de son livre toute appréciation politique, et il faut reconnaître que, si bien rarement il a fait quelque pas sur le terrain qu'il s'interdisait, il n'a pas cessé, dans ces rapides excursions, de montrer un esprit impartial et modéré.

Les petites dimensions d'un théâtre font paraître plus grands les acteurs qui s'y montrent: beaucoup des hommes dont M. Nérée Quépat nous parle acquièrent de même une importance plus grande, grâce à la scène restreinte où il les considère. S'il en est ainsi pour un certain nombre d'entre eux, pour d'autres il ne s'agit plus depuis longtemps de « réputations de clochers; » dans cette catégorie de privilégiés nous trouvons M. Auguste Daubrée, le savant connu de toute l'Europe; M. Alfred Mézières, de l'Académie française; M. Ambroise Thomas, l'auteur de *Mignon;* Mgr Dupont des Loges, naturalisé messin par son amour pour son diocèse; M. Emile Michel, dont les tableaux admirés figurent à toutes les expositions; M. Lorédan Larchey, l'érudit et spirituel conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal; M. Auguste Prost, qui présidait dernièrement la Société des antiquaires de France; Maréchal, le grand peintre; ses amis ou émules, Aymé de Lemud et Devilly, morts tous trois à peu de distance l'un de l'autre... La patrie de Fabert apparait surtout comme essentiellement guerrière, et le livre de M. Quépat, rempli de tant de noms militaires, ne contredit pas cet aspect glorieux. Ce serait bien à tort cependant que l'on se rappellerait la boutade d'Agrippa de Nettesheim, traitant Metz de marâtre des lettres et des arts. Des littérateurs, des peintres, des poètes, des musiciens, des sculpteurs protestent, dans le *Dictionnaire biographique*, contre cette vieille calomnie. Tous ne sont pas au premier rang, il est vrai, mais les articles consacrés aux moins connus d'entre eux ont encore de l'intérêt, et leur ensemble contribue à donner une bien favorable idée de ce qu'était le mouvement des esprits dans la vieille capitale de l'Austrasie.

Ce ne sont pas seulement les hommes nés dans l'ancien département de la Moselle que M. Nérée Quépat a introduits dans sa vaste galerie. Quelques autres venus du dehors, mais qui, par des travaux ou de longues résidences, se rattachent à cette contrée, ont trouvé place dans le *Dictionnaire biographique*. En élargissant ainsi son cadre, l'auteur s'est créé une difficulté. Où devait s'arrêter le choix à faire dans ces notabilités étrangères? C'est ce qu'il était mal aisé de strictement définir. Il se peut donc qu'on s'étonne que tels personnages dans la vie desquels des fonctions importantes, des séjours prolongés ou des liens de famille, font fréquemment intervenir le nom de Metz,

ne figurent pas à côté d'autres qui, bien que n'étant pas nés dans la Moselle, ont trouvé place dans le livre de M. Nérée Quépat. Cette observation n'est pas du tout une critique; on ne peut vraiment pas reprocher à son auteur d'offrir plus qu'il ne promettait et lui contester le droit de s'arrêter où il lui plaît, dans le développement facultatif donné à son œuvre.

L'époque contemporaine n'a pas seule non plus fourni à M. Nérée Quépat les éléments de son livre. Il n'hésite pas à remonter vers le passé lorsque les indications de M. Bégin ne lui paraissent pas suffisantes ou lorsqu'il y a des oublis à réparer. C'est ainsi qu'il nous donne une bonne notice sur un fécond écrivain omis par son prédécesseur et dont la biographie Michaud a parlé à peine, sur Séwrin, auteur de nombreux romans et de beaucoup d'œuvres dramatiques dont quelques-unes, *la Fête du village voisin*, par exemple, ont obtenu un long succès. — Était-il aussi de Metz ce M. Maurin qui fit, en 1809, imprimer dans cette ville une tragédie dont Jeanne d'Arc est l'héroïne? C'est une question à laquelle M. Nérée Quépat répondra peut-être un jour, s'il ajoute un cinquième supplément aux quatre qui terminent son gros volume. Il aurait, dans cet appendice complémentaire, à débrouiller une confusion qui s'est produite dans la notice sur le baron d'Hannoncelles, à donner peut-être plus de détails sur Georges Boulangé à qui l'archéologie doit tant de reconnaissance, sur le baron Emmanuel d'Huart, l'un des membres les plus actifs de l'Académie de Metz. Ces deux derniers n'appartenaient, du reste, pas par leur naissance au département de la Moselle. Nous demanderions aussi un souvenir pour Hippolyte Mennessier, homme très distingué, qui en 1843, fut nommé directeur de la *Quotidienne*, et qui pendant de longues années fut, à Metz, le correspondant du comte de Chambord ; un souvenir aussi pour l'abbé Tardif de Moidrey, éminent prédicateur qui, s'il l'eût voulu, eût été un poète plein d'esprit, le frère d'Adrien de Moidrey, ce général en chef de l'armée chinoise dont M. Nérée Quépat a raconté la vie glorieuse. On trouverait encore quelques noms à rappeler au patient biographe, mais en assez petit nombre, tant ont été persévérantes et fructueuses les recherches auxquelles nous devons son important ouvrage.

Dans ce livre si consciencieusement écrit, nous devons pourtant signaler une lacune regrettable, une lacune volontaire : trop modeste, l'auteur en arrivant à son pseudonyme, se contente de renvoyer le lecteur au dictionnaire de Vapereau.

Le *Dictionnaire biographique de l'ancien département de la Moselle* n'a été tiré qu'à 600 exemplaires, dont 500 sont mis dans le commerce. Il ne sera jamais réimprimé. TH. P.

Bibliographie italico-française universelle, *ou Catalogue méthodique de tous les imprimés en langue française sur l'Italie ancienne et moderne depuis l'origine de l'imprimerie (1475-1885)*, par JOSEPH BLANC, ancien libraire. Paris, H. Welter, 1886, 1 tome en 2 vol. in-8 de 1889 p. — Prix : 30 fr.

L'auteur de cette publication a mis beaucoup de temps et de soin à recueillir les matériaux de son travail. Mais je doute qu'elle réponde à l'idée que l'on se faisait d'une bibliographie de ce genre; je doute même qu'elle réponde exactement au projet primitif de M. Blanc. D'abord, à n'en voir que le plan, que les principales divisions, il était matériellement impossible de faire rentrer dans un même cadre tous les travaux publiés depuis l'origine de l'imprimerie sur l'antique Rome, sur l'histoire de l'Église et sur l'histoire de l'Italie, sans compter les traductions du latin qui, bien entendu, sont innombrables.

M. Blanc était-il à la hauteur de sa tâche? Un recueil bibliographique de cette importance ne se fait pas comme un catalogue de librairie, à coups de ciseaux; il ne faut point, comme on le fait parfois, confondre ces deux choses qui, chacune en leur genre, ont leur utilité spéciale. Mais, je l'avoue, la *Bibliographie italico-française* est plutôt un catalogue de libraire. Point ou peu d'indications de pages, point de mentions spéciales pour les tirages à part, point d'explications particulières pour les volumes à titre ambigu, point d'index suffisant pour les matières (les noms des auteurs et des traducteurs seuls figurent à la table). Et de plus, j'aurais bien des observations à faire sur le classement des grandes divisions : il est inadmissible de confondre dans un répertoire de ce genre les romans et œuvres de pure fantaisie avec les travaux les plus sérieux d'archéologie chrétienne, par exemple de classer sous une seule et même rubrique les livres du cardinal Wiseman ou du R. P. Bresciani et les publications de M. Le Blant ou de Mgr Barbier de Montault. Le point de vue typographique laisse également fort à désirer.

Néanmoins, l'utilité incontestable des bibliographies spéciales fera bien accueillir celle-ci du public, toujours désireux de s'instruire. Le chapitre spécial consacré aux *Français en Italie* intéressera tous les historiens et tous les archéologues. Il ne faudra pas le considérer comme complet, mais ce sera un guide précieux pour les premières recherches. Il importe aussi de faire observer que le tome II contient un ample supplément sans divisions, et un dépouillement très succinct de certaines publications périodiques françaises (quelques-unes seulement, puisque la *Revue des Questions historiques* n'est même pas mentionnée) ; et encore doit-on regretter que chacun des articles desdits périodiques ne soit pas indiqué à la place qui lui convient dans l'une des grandes divisions.

L'auteur aurait pu mieux faire; sans doute, il faut reconnaître sa

bonne volonté, et à ce titre, il mérite d'être encouragé. Mais nous souhaitons d'avoir moins de reproches fondamentaux à adresser à la *Bibliographie de l'archéologie grecque et romaine* que M. Blanc annonce comme étant en préparation. H. STEIN.

BULLETIN

Annuaire de l'Économie politique et de la statistique, 1887, par MAURICE BLOCK et divers collaborateurs. Paris, Guillaumin, in-32 de 960 p. — Prix : 9 fr.

L'*Annuaire de l'Économie politique* en est à sa quarante-quatrième année de publication. Le volume qui vient de paraître sous la date de l'année courante renferme les divers documents économiques et statistiques qui se sont publiés de tous côtés depuis une année. Sans le soin que les rédacteurs de l'Annuaire apportent à les rechercher et à les réunir, ils resteraient certainement sans grande utilité et presque introuvables, noyés au milieu de documents sans nombre, que les gouvernements ou les journaux font paraître. Tout, en effet, est mis à contribution pour que l'œuvre soit complète. Ce qui intéresse particulièrement la France et Paris remplit la grosse moitié du volume. Puis, chaque pays étranger reçoit sa part proportionnelle dans les développements qui sont donnés. Rien n'échappe qui concerne les finances d'une contrée, son commerce et son industrie. Parmi les pièces réunies dans ce volume, il en est qui reviennent périodiquement, comme les statistiques publiées chaque année par le gouvernement. Il y en a d'autres, au contraire, qui présentent des relevés faits à intervalles éloignés, et ce ne sont pas toujours les moins intéressantes. On ne peut toutes les signaler; citons cependant, cette année, un curieux relevé concernant le prix moyen de la farine et du pain en 1885, des statistiques sur les colonies anglaises, la propriété rurale au Japon, et bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. G. DE SENNEVILLE.

Le Pétrole, par W. DE FONVIELLE. Paris, Hachette, 1888, in-12 de 275 p. avec 29 vignettes. (*Bibliothèque des Merveilles*). — Prix : 2 fr. 25.

Dans un volume nouveau de la *Bibliothèque des Merveilles* spirituellement écrit et sagement pensé, M. W. de Fonvielle raconte l'histoire à demi fabuleuse et légendaire du pétrole. Objet de vénération pendant des milliers d'années pour les adorateurs du feu dans les temples de Bakou, le précieux combustible que des sources puissantes nous apportent du centre de la terre est pour l'industrie moderne une inappréciable richesse. Rien n'est plus curieux que de suivre le récit de M. de Fonvielle, depuis l'antiquité qui employait le pétrole pour le feu grégeois, et le bitume pour les murailles de Babylone ou de Ninive, jusqu'à la création des gigantesques exploitations américaines, et jusqu'aux transformations que subit actuellement, sous la domination russe, cette région du Caucase, où la fable a de tout temps placé l'entrée des enfers. A la veille de la grande exposition de 1889, il est utile de se rendre compte du rôle réservé désormais à cet agent dont le prix était à peine entrevu lors de l'exposition de 1867; car, ajoute fort sensément l'auteur, les principes de l'industrie du pétrole feront peut-être plus de bien à l'humanité que ceux de la grande Constituante. A. D.

Les Merveilles de l'horlogerie, par CAMILLE PORTAL et H. DE GRAFFIGNY. Paris, Hachette, 1886, in-18 de 296 p., orné de 112 vign., dessinées par les auteurs et E. Matthis (*Bibliothèque des Merveilles*). — Prix : 2 fr. 25.

La première partie de cet ouvrage est un aperçu assez détaillé de la façon dont les anciens mesuraient le temps principalement au moyen des cadrans solaires, du sablier et de la clepsydre. A propos des cadrans solaires, l'auteur, citant M. Camille Flammarion (p. 43), ramène à un fait naturel la rétrogradation de la lumière du soleil sur un cadran (spécial il est vrai) et prétend ainsi réduire à néant le miracle d'Isaïe. Mais qui donc oserait affirmer que le cadran se trouvant dans le palais d'Ezéchias fût précisément de l'espèce toute particulière imaginée par M. C. Flammarion ? Passons. Les trois autres parties du livre traitent avec compétence de l'histoire de l'horlogerie mécanique depuis ses origines jusqu'à l'époque actuelle. On apprend ainsi ce qu'ont été et ce que sont les horloges ordinaires et les horloges monumentales et comment se fabriquent les montres et les chronomètres. Il n'est pas jusqu'à l'application récente de l'électricité aux horloges publiques qui ne fasse l'objet d'une étude curieuse et instructive. Quel dommage que ce volume ait une tache aussi malencontreuse que celle relevée plus haut ! L. G.

Écrin d'un conteur. *Choix de contes* de CHARLES NODIER, avec deux dessins de Ferdinandus, gravés à l'eau-forte par F. Masséro. Paris, Charpentier, 1887, in-8 de 371 p. (*Petite Bibliothèque Charpentier*). — Prix : 4 fr.

Par cette épidémie de mauvais romans qui sévit de nos jours, c'est une louable idée de revenir à quelques-unes de ces jolies œuvres, dont le succès fut si grand au début de ce siècle. Charles Nodier, parmi les conteurs du temps passé, occupe un rang très distingué, et les pages dont se compose le charmant volume publié par M. Charpentier vont raviver une réputation qui fut si brillante. *Trilby, Jean-François les Bas-Bleus, Histoire du chien Brisquet, la Légende de sœur Béatrix, Près de la Sierras, Trésor des Fèves et Fleur des pois :* tels sont les contes et les nouvelles qui, pour certains lecteurs, se présenteront avec le charme du souvenir, qui pour d'autres auront tout l'attrait de choses inconnues. Deux belles eaux-fortes achèvent de faire de cet écrin une vraie collection de bijoux. P.

Histoire de la littérature romaine, par F. DELTOUR, inspecteur général de l'Instruction publique. 1re partie. Paris, Delagrave, 1887, in-12 de III-330 p. — Prix : 2 fr. 25.

Compositions de rhétorique, *300 sujets, développements, dissertations, dialogues, lettres, analyses, etc., à l'usage des candidats au baccalauréat ès lettres,* par TRIDON-PÉRONNEAU. Paris, A. Fourneau, 1887, in-16 de VI-308 p. — Prix : 3 fr. 50.

Recueil de tous les sujets de dissertations philosophiques et de compositions scientifiques, *dictés à la Sorbonne de 1866 à 1887, baccalauréat ès lettres,* par TRIDON-PÉRONNEAU. Ibid., 1887, in-16 de VIII-63 p. — Prix : 0 fr. 50.

En parlant ici même, il y a quelque temps, du très bon *Abrégé de littérature latine* de M. Talbot, je regrettais qu'il fût parfois un peu trop sommaire, et que l'auteur n'eût pas pris le soin de donner à propos de chaque auteur une petite bibliographie des ouvrages d'histoire et de critique à consulter. La *Littérature romaine* de M. Deltour, dont le premier volume vient de paraître récemment, échappe à ces deux critiques. Si elle n'a pas l'ampleur,

ou plutôt le luxe d'érudition de la littérature de M. de Caussade, elle est plus complète et plus savante que celle de M. Talbot. C'est l'œuvre d'un érudit, qui sait qu'il est bon de ne pas trop le paraître si l'on tient à être lu, et d'un lettré, dont la finesse et la délicatesse sont déjà connues par plus d'un ouvrage. Il ne faut donc pas y chercher de trop minutieux détails sur les origines de la langue latine, sur les questions trop ardues, et sur les ouvrages dont d'informes fragments font le bonheur des seuls philologues. A quoi bon nous donner les titres d'ouvrages que nous n'avons plus, comme par exemple des tragédies de Livius, d'Ennius et d'Attius? Quel espoir aurait-on de faire retenir à des élèves, encore moins à des gens du monde, car le présent volume s'adresse aux uns et aux autres, toute la série des quarante ouvrages de Varron? Ne vaut-il pas mieux nous faire connaître ces écrivains par une appréciation sérieuse et motivée, par un résumé habile des jugements que les anciens ont portés sur eux, enfin par la traduction de fragments intéressants? C'est la méthode qu'a heureusement suivie M. Deltour :

Il faut céder au temps sans obstination,

et se faire un peu philologue : d'ailleurs l'érudition a du bon. M. Deltour ne dédaignera donc pas Varron, comme le faisait M. Talbot : seulement il ira prendre dans son œuvre ce qu'il y a de littéraire, et il écrira des pages charmantes sur le *Traité de l'Agriculture* et les *Satires Ménippées*. De même, au lieu de dresser d'arides catalogues de pièces plus ou moins authentiques, M. Deltour analysera le poème épique et les principales tragédies d'Ennius, semant sa leçon, car c'est la véritable leçon d'un professeur de lettres, de très brillantes citations. Et c'est ainsi que « les primitifs » deviennent tout à fait intéressants, séduisants même : Attius avec sa *Médée* et son *Philoctète*; Caïus Gracchus avec son *Discours sur la loi Auftia;* Claudius Quadrigarius, lui-même, dont une narration naïve et simple est heureusement rapprochée d'un récit plus dramatique et plus raffiné de Tite-Live.

Ai-je besoin de dire que quand arrivent les grands auteurs, ce sont de véritables études, très personnelles et très pénétrantes, qui seront bien utiles aux élèves, mais qui, hélas! ne laisseront plus rien à faire aux professeurs! Les leçons sur Plaute, Térence, Lucrèce, sont des morceaux de maître; et je goûte encore plus les chapitres consacrés à Lucilius, à Caton, à Salluste et à Cicéron. J'aime surtout la façon avec laquelle d'abondantes citations sont entremêlées au texte, chaque partie faisant valoir l'autre. Il y aurait sans doute çà et là à discuter un peu : c'est l'avantage avec les livres personnels. Par exemple, si le jugement sur Cicéron me paraît plein de mesure et de finesse, je regrette un peu que l'analyse de ses œuvres philosophiques ne soit pas plus développée; je trouve l'appréciation de Catulle un peu sévère; à propos de *l'Amphitryon* de Plaute, je ne vois pas citée parmi les imitations françaises la comédie de Rotrou, *les Deux Sosies*; et j'ai cherché en vain parmi les orateurs contemporains de Cicéron quelques mots sur Brutus et les pseudo-attiques. Il y a quelques autres omissions encore. Mais ce sont là des vétilles, et si je pouvais insister plus longtemps, ce serait pour louer la composition et le style d'un ouvrage qui dépasse de beaucoup la valeur des livres classiques ordinaires. Souhaitons que la seconde partie soit à la hauteur de la première, et que la littérature chrétienne, si intéressante, et si négligée d'habitude, y tienne la place qui lui est due. Ce sera alors la meilleure littérature latine à mettre entre toutes les mains, meilleure que celle de Paul Albert, incomplète et aujourd'hui démodée, et je crois rendre service en la signalant aujourd'hui.

Avec les deux recueils de M. Tridon-Péronneau nous rentrons dans la lit-

térature d'examen, plus utile qu'intéressante. Pour les compositions de rhétorique l'auteur a le mérite d'avoir fait mieux qu'on n'avait fait jusqu'ici. C'est, traités d'une façon au moins suffisante, sinon bien originale et bien élégante, à peu près tous les sujets de dissertations littéraires qu'on peut donner au baccalauréat : les plans sont nets, les idées justes d'ordinaire, les développements abondants, l'érudition est à la hauteur du baccalauréat, et le style très simple et correct en général. Avec ce livre dans leur poche les candidats habiles n'auront qu'à copier leurs compositions au baccalauréat; ceux qui sont plus prudents, au lieu de l'emporter à l'examen, se contenteront de l'apprendre par cœur. Je ne sais si cela habitue bien les élèves à penser par eux-mêmes, et si ce n'est pas retomber dans ce qu'on appelait les « ficelles » du discours latin. A coup sûr les professeurs deviennent chaque jour plus embarrassés pour faire la classe: jusqu'ici les élèves avaient des traductions de tous les auteurs latins et grecs, ils copiaient donc leurs versions; aujourd'hui ils ont leurs dissertations toutes faites, ils les copieront donc aussi. Un temps viendra où l'on ne daignera pas plus aller au lycée qu'on ne va au cours de droit. En se mettant dans la tête la substance de cinq ou six livres, quelque crétin qu'on soit, on réussira aux examens. On ne peut pourtant pas blâmer M Tridon-Péronneau d'avoir su tirer parti de la situation et des programmes, et d'avoir fait un livre que tous les rhétoriciens vont se disputer. Il faut même le louer d'y avoir apporté du soin ; car s'il eût été détestable comme tant d'autres, on ne l'aurait pas moins acheté et appris par cœur. Qui donc alors faut-il blâmer?

GABRIEL AUDIAT.

Les États-Unis et le Canada, par XAVIER MARMIER, de l'Académie française. Tours, Mame, 1886, in-8 de 236 p., orné de grav. — Prix : 1 fr. 30.

Le livre de M. X. Marmier sur les Etats-Unis et le Canada n'est pas une nouveauté. Dans l'intention d'offrir à la jeunesse un ouvrage intéressant, l'aimable écrivain a détaché de son roman *Gazida* et surtout de ses divers récits de voyages en Amérique, une série d'études historiques, pittoresques et morales. Embarqué sur un voilier transportant des émigrants pris à Hambourg et au Havre, M. Marmier a fait la traversée de l'Atlantique dans des conditions que connaissent bien peu de voyageurs contemporains. Ses premières visites furent pour New-York et Albany. Dès ses premiers pas, la grande République lui inspira une insurmontable antipathie ; son esprit délicat et raffiné ne pouvait se faire aux manières grossières et aux goûts positifs des Yankees. Aussi eut-il hâte de faire route vers le Canada où il se sentit revivre au sein d'une population d'origine française qui lui fit l'accueil le plus cordial. C'est avec une émotion communicative qu'il raconte en des pages éloquentes la triste histoire de la Nouvelle-France américaine, qu'il décrit les mœurs de ses colons, de ses trappeurs, et de ses indigènes qui ont gardé le meilleur souvenir de leurs premiers maîtres. Il se plaît surtout à montrer les forêts et les prairies de l'intérieur découvertes et préparées pour la colonisation par les missionnaires français. Puis, sur les pas du P. Marquette, de Joliet, de Lassalle et des frères d'Iberville, il descend le Mississipi et retrouve les descendants des colons français en Louisiane, où ils ont conservé, eux aussi, les traditions d'urbanité de leurs ancêtres. Washington l'arrête un moment et il passe à la Havane, où il a recueilli de pittoresques souvenirs. Un chapitre est consacré aux anciennes réductions des Jésuites sur les rives de la Plata; là encore les missionnaires catholiques ont laissé les traces d'établissements prospères tombés en ruines que leurs persécuteurs sont impuissants à relever. Le volume se

termine par une courte notice sur la Californie. Nous n'avons pas à faire l'éloge du style élégant et coloré de l'éminent académicien, ni à rappeler l'ardeur de ses convictions religieuses ; bornons-nous à dire qu'il a parfaitement réalisé son modeste programme, qui était, cette fois, d'écrire pour la jeunesse un ouvrage à la fois instructif et intéressant.

COMTE DE BIZEMONT.

Vieilles histoires de la patrie, par Mme DE WITT, née GUIZOT. Paris, Hachette, gr. in-8 de 318 p. (*Bibliothèque des Écoles et des familles*). — Prix : 3 fr.

Mme de Witt, née Guizot, a extrait du vaste ouvrage illustré publié par elle ces dernières années : *les Chroniqueurs de l'histoire de France*, un volume intitulé : *Vieilles histoires de la patrie*, qui a pris place dans la *Bibliothèque des Écoles et des familles*, éditée par la librairie Hachette. Ce volume se compose de sept récits intitulés : I. Les enfants des Mérovingiens (Grégoire de Tours, Frédégaire) ; — II. Charlemagne et ses preux (Le Moine de Saint-Gall, chanson de Roland, Eginhard) ; — III. Les croisades (Raoul Glaber, Guibert de Nogent, Guillaume de Tyr, Albert d'Aix) ; — IV. Saint Louis (Joinville, le confesseur de la reine Marguerite) ; — V. La guerre de Cent-Ans, les Anglais en France (Froissart) ; — VI. Bertrand du Guesclin, connétable de France (Froissart) ; — VII. Querelles d'oncles, un roi enfant (Christine de Pisan, Juvénal des Ursins, Chronique de Saint-Denis, Froissart). Il est illustré d'un frontispice représentant Bertrand du Guesclin et de trente-deux gravures hors texte.

S.

Le Seizième siècle. *Dix essais anecdotiques sur la Renaissance et la Réforme*, par A. PELLISSIER. Paris, R. Haton, 1887, in-8 de XI-354 p. — Prix : 5 fr.

Cet ouvrage n'est pas une œuvre de science ou de critique. L'auteur a réuni sous un même titre une suite de conférences qu'il a faites sur l'histoire de France, en examinant particulièrement ce qu'on est convenu d'appeler les débuts de la période moderne. L'esprit nouveau qui peu à peu transformera l'Europe entière commence, selon l'auteur, au règne de Louis XI ; il se développe par la Renaissance et la Réforme, se détourne de sa voie sous les derniers Valois, en abandonnant l'idée religieuse, et retrouve toute sa force avec Henri IV, en reprenant la politique de la monarchie chrétienne. Chemin faisant, M. Pellissier trace le portrait des principaux personnages, et il n'en est pas de mieux peint que celui du chancelier de l'Hospital, mourant de douleur à la nouvelle du massacre de la Saint-Barthélemy. « C'est courir gros risque et grand danger, dit-il, que d'être seul raisonnable au milieu d'une société en délire ; c'est se condamner à l'impuissance que de vouloir devancer un siècle et d'espérer qu'on hâtera la marche du temps ; l'Hospital eut ce malheur et cette gloire. » On ne sera pas étonné que le Béarnais soit son héros de prédilection ; il consacre plusieurs chapitres à louer son œuvre de réconciliation sociale ; il souhaite que nous soyons quelque jour relevés de la même manière, et il ne désespère pas de l'avenir. ous ne saurions que souscrire à de semblables conclusions.

G. B. DE P.

---

umière et Ténèbres, *lettres à un franc-maçon*, par E. CARTIER. Paris, Letouzé et Ané, 1887, in-12 de 606 p. — Prix : 3 fr. 50.

Au moment même où ce volume paraissait, le grand écrivain d'art, le ieux solitaire de Solesmes, rendait sa belle âme à Dieu, ayant travaillé

jusqu'au dernier jour pour Dieu et pour l'Église. Le livre que nous annonçons aujourd'hui était bien digne d'être son testament. M. Cartier y étudie sous tous ses aspects la lutte engagée entre l'Église et la Maçonnerie : lutte sur le terrain politique, lutte sur le terrain religieux et moral, lutte sur le terrain de la science. Les huit premiers chapitres sont consacrés à ses origines et à son action dans l'histoire. Puis, viennent la description de son organisation, de ses procédés d'action. Il a largement mis à profit les deux volumes sur les *Sociétés secrètes et la Société*, de feu le P. Deschamps, ainsi que le *Cours de maçonnerie pratique* publié par un membre du convent de Lausanne (Paris, Letouzé et Ané, 1885, 2 vol. in-12); mais il paraît ne pas avoir connu les *Notes et documents* publiés en 1882 pour servir de tome III au grand ouvrage du P. Deschamps. Malgré cela, M. Cartier a eu des sources d'informations très suffisantes pour son but, et il y a ajouté des points de vue personnels sur la mystique diabolique, sur l'inspiration satanique de la Maçonnerie, où sa haute science et sa profondeur de vues se révèlent en quelques pages admirables. Du reste, tout l'ouvrage est écrit d'une façon saisissante, dans un style élevé et chaleureux. Il est puissamment composé, peut-on dire. Aussi est-il un des meilleurs à mettre entre les mains des lecteurs cultivés. Il ne faut pas que la polémique catholique contre la Maçonnerie se perde dans des anecdotes plus ou moins pittoresques. A ridiculiser trop les loges, on pourrait faire oublier le caractère essentiellement sérieux de leur lutte contre l'Église. XX.

Armorial des cardinaux, archevêques et évêques contemporains de France, avec 88 écussons gravés, par HENRI TAUSIN et l'abbé CHRÉTIEN. Nouvelle édition. Paris, Retaux-Bray, 1887, in-8 de XI-224 p. — Prix : 7 fr.

Cette nouvelle édition est parfaitement justifiée par les changements nombreux qui ont eu lieu dans l'épiscopat français depuis l'année 1874, date de la première édition. Pour le texte du préambule, celle-ci en est la reproduction avec de très légères modifications; mais il y a soixante changements importants qui portent sur la désignation des titulaires et sur la description héraldique de leurs armoiries. Nous constatons avec satisfaction que les écussons sont reproduits d'après un type uniforme et sans le luxe de couronnes et d'ornements qui n'ont aucune raison d'être. Les prélats qui seront appelés, après leur nomination, à adopter pour eux un écusson officiel, trouveront dans ce livre de précieuses indications sur la manière de le composer et sur les insignes dont il est à propos de l'accompagner.

A. DE BARTHÉLEMY.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Pierre-Charles ROBERT, membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, né le 20 novembre 1812, à Bar-le-Duc, est mort au mois de décembre. M. Robert, qui a su conquérir par ses travaux sur la numismatique l'estime des archéologues les plus distingués, a été lieutenant du génie en 1834, capitaine en 1842, et plus tard directeur au ministère de la guerre et intendant général inspecteur. Voici les travaux dus à ses recherches : *Recherches sur les monnaies des évêques de Toul* (1844, in-4 avec 4 pl.); — *Études numismatiques sur une partie du nord-est de la France* (1852, in-4); — *Recherches sur les monnaies et les jetons des maîtres-éche-*

vins, et description de jetons divers (1853, in-4 avec 6 pl.) ; — *Numismatique de Cambrai* (1862, in-4) ; — *Coup d'œil général sur les légions romaines* (1867, in-4) ; — *Les Légions du Rhin et les inscriptions des carrières* (1867, in-4) ; — *Sigillographie de Toul* (1868, in-4) ; — *Monnaie de Gorze sous Charles de Rémoncourt et circonstances politiques dans lesquelles elle a été frappée* (1870, in-4) ; — *Les Armées romaines et leur emplacement* (1872, in-8) ; — *Difficultés que rencontre en France l'administration des grandes armées et moyens pratiques d'y remédier* (1872, in-8) ; — *Épigraphie gallo-romaine de la Moselle.* Ire partie : *Monuments élevés aux dieux* (1873-1883, in-4 avec pl.) ; — *Mélanges d'archéologie et d'histoire* (1875, in-8 avec 11 pl.) ; — *Événements militaires accomplis sous le règne de Henri II, de 1551 à 1553, et leurs médailles commémoratives* (1876, in-8 avec 8 pl.) ; — *Numismatique de la province de Languedoc. Période antique, période wisigothe et franque, période carolingienne* (1880, in-4 avec 12 pl.) ; — *Mélanges d'archéologie et d'histoire. Cinq inscriptions de Lectoure* (1881, in-8 avec fig.) ; — *Étude sur les médaillons contorniates* (1882, in-8 avec 5 pl.).

— M. Jules-Augustin FLEURY, ancien recteur de l'Académie de Douai, né à Paris en 1812, est mort à Douai, à la fin de novembre. M. Fleury avait pris sa retraite en 1878, après avoir été pendant treize ans recteur de l'Académie de Douai. Il s'est principalement occupé de l'histoire d'Angleterre, à laquelle se rapportent la plupart de ses travaux : *Des races qui se partagent l'Europe* (1858, in-8) ; — *Abrégé de l'histoire d'Angleterre, comprenant celle d'Écosse, de l'Irlande et des possessions anglaises, depuis les premiers temps jusqu'en 1863* (1864, in-12) ; — *Histoire d'Angleterre, comprenant celle d'Écosse, d'Irlande et des possessions anglaises, avec une statistique de ces divers pays* (2e édition, 1864, 2 vol. in-8) ; — *Histoire des Français par la biographie, à l'usage de toutes les écoles primaires et des classes élémentaires* (1872, in-12).

— Est décédé à Rouen, le 1er octobre 1887, M. COURTONNE, ancien architecte, auteur d'une langue nouvelle, qu'il présentait aux populations néolatines pour en faire une langue universelle ; il a publié, pour enseigner cette langue, diverses brochures qu'il a réunies sous ce titre : *Langue internationale néo-latine, ou Langage auxiliaire simplifié, destiné à rendre possibles et faciles les relations directes entre tous les peuples civilisés d'origine latine* (1878-1884). On lui doit aussi : *Dictionnaire de radicaux monosyllabiques, presque tous d'origine latine, mais surtout tirés de radicaux communs à plusieurs langues vivantes et parmi lesquels seront choisis ceux qui, beaucoup moins nombreux, seront seuls maintenus dans la langue internationale* (1875-1884) ; — *Manuel de la langue néo-latine usuel et commercial, ou Langage auxiliaire et facile pour les nations d'origine latine, suffisante aux premières relations et aux premiers besoins* (3e édition, 1887).

— Nous devons un souvenir particulier à M. Victor GAY, l'archéologue distingué auquel le public est redevable du *Glossaire archéologique du moyen âge et de la Renaissance*, publié sous les auspices de la Société bibliographique et dont cinq fascicules sur dix ont paru. M. Victor Gay, ancien architecte du gouvernement, associé-correspondant de la Société des antiquaires de France, est mort à Labarde (Dordogne), le 12 décembre, à l'âge 67 ans.

— L'astronome Hans-Carl-Frederik-Christian SCHIELLERUP est mort à Copenhague, le 13 novembre 1887. Né à Odense, le 8 février 1827, il devint observateur à l'Observatoire de Copenhague (1851), maître de mathématiques à l'École polytechnique (1854) et de dessin à l'école de marine. Il a publié une *Astronomie populaire* (1855) ; un très important *Catalogue de 10,000 étoiles fixes*, édité en 1864 par la Société des sciences de Danemark, dont il devint

membre en 1878; des Mémoires astronomiques en danois et en allemand; il a traduit de l'arabe la *Description des étoiles fixes*, composée au x• siècle par le persan Abd-al-Rahman al-Sûfi, et éditée en 1874 par l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg. Depuis 1858 il rédigeait la partie astronomique de l'almanach de l'Université. Il fut l'un de ceux qui découvrirent la comète de 1862.

— Le colonel d'état-major suédois Ferdinand-Natanael STAAF, né en 1823 à Stockholm, est mort le 10 novembre 1887, à Paris, où il résidait depuis 1862 en qualité d'attaché militaire à la légation suédoise. Il a écrit un rapport sur *la Commune de Paris* (1871), et édité une bonne *Anthologie française depuis les origines jusqu'à nos jours* (1859-1864, 4 vol. in-8 ; 2• édit., 1865) et *la Poésie française contemporaine* (1864) avec des notices biographiques et critiques.

— On annonce encore la mort : du R. P. ABINAL, qui a collaboré au troisième volume de *l'Histoire de Madagascar, ses habitants et ses missionnaires* du R. P. de la Vaissière, dont nous signalons également la mort ; — de M. André ALBRESPY, né à Montauban en 1823, membre de la Société des gens de lettres, auteur de plusieurs écrits politiques ; — de M. Arsène-François DE CHAISE DE CAHAGNE, connu sous le nom de Arsène de Cey, romancier et auteur dramatique, mort le 19 novembre, à l'âge de 81 ans ; — de M. Julien-Alexis COURGEON, professeur d'histoire, inspecteur général honoraire de l'Université, qui laisse notamment des *Récits de l'histoire de France* (1853-1854, 2 vol. in-12) ; — de M. Ferdinand ÉVRARD, qui laisse un ouvrage sur la Commune, intitulé : *Souvenirs d'un otage ;* — de M. Achille FOVILLE, secrétaire général de l'Association des médecins de France, auteur de plusieurs ouvrages importants : *les Aliénés aux États-Unis*, et *les Aliénés en 1870*, mort à 55 ans ; — du Dr GIRAUDET, né à Cusset (Allier), professeur d'anatomie à l'école de médecine de Tours, auteur de travaux historiques sur la Touraine, notamment d'une *Histoire de la ville de Tours* (1874, 2 vol. in-8) ; — de M. Charles LAHURE, né à Paris en 1809, libraire-imprimeur, auquel on doit la fondation d'un grand nombre de publications périodiques, mort à Paris ; — du R. P. DE LA VAISSIÈRE, supérieur de la Compagnie de Jésus à la résidence de Port-Louis (Maurice), auteur de trois volumes sur *Madagascar, ses habitants et ses missionnaires* ; — de M. Auguste LEMAIRE, né à Triaucourt (Meuse), ancien professeur de rhétorique au lycée Louis le Grand, mort à l'âge de 86 ans ; — de M. Achille-François LE SELLYER, avocat à Amiens, né dans cette ville en 1801, professeur de droit, qui a composé de nombreux Mémoires sur des questions de jurisprudence et de législation, et entre autres des *Études historiques, théoriques et pratiques sur le droit criminel* (2• édition 1867-1875, 6 vol. in-8) ; — de M. Léopold LIMAYRAC, membre de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, auteur d'une *Étude sur le moyen âge, histoire d'une commune et d'une baronnie de Quercy* (*Castelnau-de-Montratier*) (1885, in-8 avec pl.) ; — de M. Pierre MALITOURNE, bibliothécaire de l'Arsenal, qui a collaboré à plusieurs journaux, et notamment à l'*Artiste*, mort le 26 septembre ; — de M. Charles PAULMIER, ancien député, ancien sénateur, qui a publié avec M. Lacan un *Traité de la législation et de la jurisprudence des théâtres*, mort au château de Bretteville-sur-Laize (Calvados), à l'âge de 76 ans ; — de M. Eugène YUNG, directeur de la *Revue bleue*, mort le 26 décembre, à Paris.

— A l'étranger, on signale la mort : du Dr BERGMANN, ancien professeur à l'Université de Strasbourg, mort le 13 novembre, à Strasbourg ; — de M. Alexandre-Ivanovich BESANOFF, doyen des professeurs de l'école d'archi-

tecture à l'Académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg, mort dans cette ville, le 30 novembre, à l'âge de 70 ans ; — du Dr Arthur CHRISTIANI, professeur à la Faculté de médecine de Berlin, mort dans cette ville, le 1er décembre, âgé de 43 ans ; — du Dr Karl DOMTSCHER VON KOLLESBERG, professeur à l'Université d'Inspruck, mort dans cette ville, le 23 novembre, âgé de 75 ans ; — du juriste Heinrich-Gerh.-August HULLMANN, mort à Leipzig, le 21 novembre, dans sa 62e année ; — du chimiste HUMPIDGE, qui a publié une traduction de l'ouvrage de Kolbe *Inorganic Chemistry*, mort le 30 novembre, à Aberystwyth (Pays de Galles) ; — du Dr Max HUTTLER, né à Munich en 1823, éditeur de *Augsburger Postzeitung*, mort à Augsbourg ; — de M. Charles LANGER D'EDENBERG, professeur d'anatomie, qui a publié un assez grand nombre d'ouvrages, mort à Vienne ; — du philosophe Ladislas PRZYSTANSKI, professeur à la Faculté de Varsovie, mort à Vienne, le 30 novembre ; — du Dr Max SCHUSTER, professeur à l'Université de Vienne, auteur de recherches sur la minéralogie, mort le 14 novembre, à Vienne, à l'âge de 31 ans.

INSTITUT. — *Académie française.* — L'Académie a procédé, le 29 décembre, au renouvellement de son bureau pour le premier trimestre de l'année 1888. M. Rousse a été élu directeur, M. Lud. Halévy chancelier.

Académie des Sciences. — L'Académie a tenu, le 26 décembre, sa séance publique annuelle. Après le discours du président, M. J. Bertrand a lu l'éloge de Dupuy de Lôme.

Académie des Sciences morales et politiques. — L'Académie a tenu, le 18 décembre, sa séance publique annuelle. Après le discours du président, M. Jules Simon a lu une notice sur la vie et les œuvres de Louis Raybaud. Voici la liste des prix décernés :

Prix du budget. — Section de philosophie : Deux prix de 1,000 fr. à MM. E. Joyau et A. Binet. Section d'histoire générale : M. Octave Vigier.

Prix Victor Cousin (section de philosophie) : M. Charles Huit.

Prix Gegner (section de philosophie) : M. Picavet.

Prix Odilon Barrot (section de législation) : une récompense de 3,000 fr. à M. Charles Dauvillier.

Prix Rossi (section d'économie politique) : M. A. Delatour.

Prix Stassart (section de morale) : M. Albert David-Sauvageot.

Prix Bordin (section de philosophie) : M. Paul Regnaud ; mention honorable : M. H. Destrem.

Prix Audiffred : le prix n'est pas décerné : une récompense de 2,000 fr. est accordée à M. Ferraz.

CONCOURS ET PRIX. — Dans sa séance du 14 octobre, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a mis au concours les deux questions suivantes : Histoire de la géographie de Strabon, indiquer les sources d'information et définir la méthode du célèbre géographe grec ; — Étudier la géographie de l'Égypte au moment de la conquête arabe, d'après les documents coptes et grecs.

— Dans sa séance publique annuelle, tenue, le 23 décembre, à Paris, sous présidence de M. Becquerel, membre de l'Institut, la Société d'encouragement pour l'industrie nationale a partagé entre MM. Dubois, Colard et Lucier le prix de 2,000 fr. destiné à la meilleure étude sur l'agriculture et l'économie rurale d'une province ou d'un département.

— Au dernier concours établi par la Société des antiquaires de Picardie, un prix a été décerné à M. G. de Witasse pour son ouvrage manuscrit : *Dictionnaire géographique, historique et statistique de la Picardie avant la Révo-*

lution, qui, nous l'espérons, ne tardera pas à être mis sous presse. On y trouvera de très intéressants détails sur les abbayes et prieurés, la population de chaque village à différentes époques, et des documents inédits sur la plupart des fiefs de cette province.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 2 décembre, M. Deloche donne lecture d'un Mémoire sur la monnaie d'or de Théodebert Ier. M. Edmond Le Blant fait part de la découverte du tombeau des saints Jean et Paul sur le mont Cœlius, à Rome. — Dans celle du 9 décembre, M. Lecoy de la Marche a commencé la lecture d'une étude sur la réunion de la Provence à la France.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 3 décembre, M. Ad. Frank achève la lecture de son rapport sur le livre de M. Guyau : *L'Irréligion de l'avenir*. — Dans celle du 10 décembre, M. Boutroux commence une étude sur le philosophe allemand Jacob Bœhme. — Cette lecture a été continuée dans la séance du 24 décembre.

Mémoires et Documents scolaires. — Nous avons reçu dernièrement plusieurs fascicules des *Mémoires et Documents scolaires*, publiés par le Musée pédagogique (Paris, Hachette, Delagrave, Alph. Picard, 1887, in-8). Voici l'indication des sujets traités dans chacun d'eux. N° 15 : *Les Boursiers de l'enseignement primaire à l'étranger* (71 p.). M. Michel Bréal constate dans l'avant-propos que les jeunes gens envoyés depuis cinq ans à l'étranger sont tous revenus, sans exception, parlant la langue du pays où ils avaient séjourné et l'écrivant avec correction et facilité. — N° 21 : *Bibliothèques scolaires. Catalogue d'ouvrages de lecture* (120 p.). On trouve dans ce fascicule des renseignements sur le fonctionnement des bibliothèques scolaires, dont l'organisation remonte au décret du 1er juin 1862. La série D du catalogue, intitulée : « Littérature et Morale, » renferme beaucoup de traités de morale et de manuels d'éducation civique et un seul livre purement religieux, la sainte Bible, édition catholique et édition protestante. — N° 27 : *Décret déterminant les règles de la création et de l'installation des écoles primaires publiques* (148 p.). — N° 29 : *Le Certificat d'aptitude pédagogique*, par M. B. Berger (131 p.). Les conditions exigées pour l'obtention du certificat d'aptitude ont été modifiées par les lois de 1887, qui l'exigèrent formellement de tous les instituteurs et institutrices. Après un historique et un exposé de la législation sur la matière viennent des notices de MM. J. Carré, Vintéjoux, Schäfer et Georgin sur l'enseignement de la langue française, de l'arithmétique et de la géométrie, de l'histoire et de la géographie, des sciences physiques et naturelles. — N° 30 : *Certificat d'études primaires supérieures* (61 p.). Ce certificat, institué par décret du 23 décembre 1882, sur la demande de M. J. Duvaux, ministre de l'instruction publique, est accordé à la suite d'un examen spécial que doivent subir tous les élèves qui ont été titulaires d'une bourse de l'État dans une école primaire supérieure. — N° 32 : *Catalogue des bibliothèques des écoles normales* (53 p.). Nous remarquons que le traité de Bossuet, *De la connaissance de Dieu*, figure dans ce catalogue à côté des *Éléments de l'éducation civique et morale* de M. Compayré. — N° 34 : *L'Enseignement de l'agriculture* (III-131 p.). Ce fascicule contient les lois et règlements qui depuis 1848 ont régi cette matière, les arrêtés déterminant les conditions des examens à subir, les programmes de l'enseignement, l'indication des ouvrages qui doivent figurer dans les bibliothèques des écoles normales d'agriculture et des établissements scolaires, etc. — N° 36 : *Bourses de l'enseignement primaire supérieur* (48 p.). La première partie de ce numéro comprend notamment les articles du décret et de l'arrêté du 18 jan-

vier 1887, réglant la création, les conditions de fonctionnement, les programmes de l'enseignement primaire supérieur, l'institution des bourses et le régime des boursiers. Dans la deuxième partie se trouvent les textes des circulaires adressées par le ministre de l'instruction publique aux préfets et aux inspecteurs d'Académie, avec le tableau de répartition du crédit des bourses, etc. — N° 40: *Décrets, arrêtés, circulaires et décisions ministérielles pour l'application de la loi du 30 octobre 1886 et des règlements organiques du 18 janvier 1887* (251 p.). Ce fascicule est le plus volumineux de tous ceux que nous venons de signaler; assurément, si le niveau intellectuel ne s'est pas, à bref délai, élevé d'une manière étonnante, ce ne sera pas faute de décrets, arrêtés et circulaires ministérielles. Que de prétendus savants il y aura dans une dizaine d'années! L'agriculture sera-t-elle plus florissante, le commerce plus prospère, notre armée plus forte? Toute la question est là.

Le Chateau de Madaillan. — M. G. Tholin, archiviste du département de Lot-et-Garonne, et M. P. Benouville, architecte du gouvernement, ont récemment publié une brochure intitulée : *Un château gascon au moyen âge. Étude archéologique sur le château de Madaillan (Lot-et-Garonne). Son histoire, ses transformations et son siège, en 1575, par le maréchal Blaise de Monluc.* Avec six planches (Paris, Alph. Picard; Agen, Michel et Medan, 1887, gr. in-8 de 68 p.). La monographie de MM. Tholin et Benouville fait honneur aux deux archéologues, soit qu'il s'agisse de la savante rédaction des trois chapitres sur *la Construction et la transformation du château*, sur ses *Seigneurs au moyen âge*, sur *le Siège du château par Monluc*, soit qu'il s'agisse de la magistrale exécution des six planches qui représentent dans tous ses aspects le château dont la construction remonte au milieu du XIIIe siècle. Plusieurs documents inédits, extraits des archives de la ville d'Agen, ont permis aux deux archéologues de raconter, plus exactement qu'on ne l'avait encore fait, le siège de Madaillan et d'éclairer d'une vive lumière les pages des *Commentaires* de Monluc relatives à cet événement. Un des auteurs, M. Tholin, qui s'est déjà plusieurs fois occupé du grand capitaine, nous promet, du reste (p. 61), la publication prochaine d'un recueil de pièces inédites sur le maréchal. C'est une trop bonne nouvelle pour que nous ne tenions pas à la communiquer aux amis du XVIe siècle.

Almanachs. — Les *Almanachs* nous sont venus trop tard, l'année dernière; trop tard pour en parler dans notre numéro de décembre. Mais voici les feuilles de Desclée et de Bouwer, à Lille : les unes avec un beau carton et l'épigraphe : *Paupertas, castitas*, etc., nous donnent la fête, la période du soleil, une de la lune, l'éphéméride et au dos un morceau choisi de littérature; les autres, le calendrier des rébus, recommandé à la jeunesse; les autres encore, des proverbes. Passons au sérieux, l'*Almanach de la Révolution*, par M. d'Héricault (Gaume, 0 fr. 40), bien fait au moment du centenaire; le *Grand almanach de la famille* (Nancy, Thomas, Pierron et Hozé, 0 fr. 50), beaucoup d'histoires; l'*Almanach de la France illustrée* (Paris, Auteuil, 0 fr. 50), consacré principalement aux personnages de l'année 1887; l'*Almanach de Fourvière* (Lyon, Delhomme et Briguet, 0 fr. 40) contient quelques gravures remarquables et des notices lyonnaises; l'*Almanach illustré de saint-François de Sales* (Lyon, Delhomme et Briguet), petites histoires, petites gravures; l'*Almanach des pèlerinages* (Nancy, Thomas, Pierron et Hozé), un peu de table; l'*Almanach des Missions* (Lyon, Delhomme et Briguet), tout spécial, texte et gravures; l'*Almanach illustré de la première communion* (Paris, Auteuil) et le *Petit almanach illustré de l'enfance* (Lyon, Delhomme et Briguet) sont très appropriés à leurs lecteurs. Mentionnerons-nous l'*Almanach des*

Pilules suisses qui nous est parvenu. Mais ce qui nous guérira mieux encore, c'est l'*Almanach historique et patriotique,* publié à la librairie de la Société bibliographique, et son frère cadet, l'*Almanach des campagnes :* deux contrepoisons très bien préparés et qu'on devrait répandre. Signalons, en terminant, l'*Almanach d'Aix et de la Provence pour l'année 1888, avec les foires de la Provence* (Aix, A. Makaire, in-16 de 32 p.), publication à sa première année illustrée de vieux bois du XVIIe siècle, provenant de l'imprimerie des David, fondée en 1598.

PARIS. — L'élection de M. Sadi Carnot à la présidence de la République, qui a pu mécontenter bien des gens, a mis en émoi nos bibliothécaires eux-mêmes et voici pourquoi. Depuis longtemps on a reconnu la nécessité d'exercer une surveillance très active sur les ouvrages mis à la disposition des lecteurs dans la salle de travail de la Bibliothèque nationale ; le « Larousse » notamment, est de la part du chef de service de cette salle, l'objet d'une attention particulière ; nous renoncerons à décrire son indignation, très justifiée d'ailleurs, lorsque le lendemain de la séance du Congrès, qui a envoyé M. Sadi Carnot à l'Élysée, l'on constata la disparition de tous les feuillets du Larousse qui avaient trait au nouveau président. Ce n'est pas la première fois qu'un pareil fait se produit ; pour ne citer que quelques exemples, nous rappellerons que la plupart des gravures d'un journal artistique ont été dérobées, que des revues, des dictionnaires, des encyclopédies sont traités avec un sans-gêne que l'on ne s'attendrait pas à rencontrer chez des travailleurs sérieux.

— La collection de l'*Histoire générale de Paris* vient de s'augmenter du *Cartulaire général de Paris, ou Recueil de documents relatifs à l'histoire et à la topographie de Paris* (t. I), publié par M. Robert de Lasteyrie, professeur d'archéologie à l'École des chartes (Champion, in-4 de LXV-570 p. et 5 pl.) ; ce premier volume comprend les années 528 à 1180.

— Il est question de joindre à la *Revue archéologique,* éditée chez Leroux, un *Bulletin épigraphique,* qui remplacerait le recueil bi-mensuel publié sous ce dernier titre jusqu'à la fin de 1886. D'autre part, on annonce que l'ancien *Bulletin épigraphique* doit reparaître en 1888.

— La *Bibliothèque internationale de l'art,* éditée à la librairie de l'art, vient de s'augmenter d'un travail de M. le vicomte H. Delaborde : *Marc-Antoine Raimondi, étude historique et critique, suivie d'un catalogue raisonné des œuvres du maître* (in-4 de 324 p.).

— Nous signalerons spécialement à l'attention de nos lecteurs un article publié par M. Maxime Formont dans la *Revue du Monde latin* (livraison de décembre, p. 990-1016) sous ce titre : *Vittoria Colonna, marquise de Pescaire.* L'auteur a voulu retracer la vie d'une héroïne « qui pût servir d'exemple aux femmes de tous les temps » et il a pris pour guide dans ce choix difficile un poète et un courtisan, l'Arioste, qui au début du trente-septième chant du *Roland furieux,* adresse à la marquise de Pescaire des éloges qui, au premier abord, paraissent empreints d'une exagération tout à fait poétique. M. Formont a entrepris de montrer que la muse de l'Arioste fut pour cette fois inspirée par la vérité. Vittoria Colonna (née en 1490, morte le 25 février 1547) eut en effet toutes les vertus : « la beauté, la chasteté, l'héroïsme, la noblesse, le génie poétique, la piété vraie, une charité infatigable. » On le voit par les paroles que nous venons de citer, l'historien a voulu, semble-t-il, rivaliser avec le poète. Après avoir lu l'article de M. Formont on trouvera une différence : l'historien a prouvé le dire du poète.

— A paru en décembre le 1er numéro d'une revue littéraire *Le Semeur* (bu-

reaux, 9, place des Vosges) qui se propose de défendre « la littérature honnête, vigoureuse et saine; » nous dirions volontiers que l'entreprise est difficile et périlleuse, si nous ne remarquions parmi les rédacteurs quelques noms bien connus et dignes de confiance : MM. Edmond Biré, Ch. Fuster, Charles Canivet, Frédéric Loliée, François Coppée, etc.

— Une nouvelle publication, *Les Langues étrangères*, revue de littérature et d'enseignement pratique, paraîtra prochainement. Elle est destinée à vulgariser la connaissance des langues et des littératures étrangères dont l'enseignement est officiel en France : l'anglais, l'allemand, l'italien et l'espagnol. On y trouvera des articles de critique, des traductions et des lectures en langues étrangères. Une partie spéciale, tirée à part, sans augmentation de prix, contiendra des exercices pratiques pour l'enseignement des langues, depuis les premiers éléments jusqu'à la préparation des examens. Le premier numéro doit paraître en janvier. (Bureau de la Revue, rue Madame, 46, Paris.)

AUVERGNE. — Les deux châteaux dont s'occupe M. Maurice Chanson dans son intéressante brochure *Deux Châteaux royaux en Auvergne au temps des Valois* (Clermont-Ferrand, 1887, gr. in-8 de 54 p.), sont les châteaux de Nossete et d'Usson. Le premier est célèbre pour avoir appartenu, au XIVe siècle, à Thomas de la Marche, chevalier, conseiller du roi, guerrier renommé dont le savant éditeur de Froissart, M. Kervyn de Lettenhove, fait un bâtard de Philippe de Valois, et, ensuite, à Jean, fils du roi de France, duc de Berry et d'Auvergne, etc. Le second est célèbre pour avoir abrité, pendant de longues années, Marguerite de Valois, reine de France et de Navarre. M. Chanson, après avoir consulté un grand nombre de livres et divers documents inédits extraits des Archives nationales, a fort bien retracé l'histoire du séjour en Auvergne de Thomas de la Marche, du duc de Berry et de la reine Marguerite, ajoutant à ce que l'on en savait déjà diverses particularités dignes d'attention.

— Sous ce titre : *Un livre de raison*, M. Antoine-Gaspard Bellin résume en une trop courte brochure (Lyon, Mougin-Rusand, 1887, in-8, 11 p.), un manuscrit des XVIe et XVIIe siècles, qui est en la possession de son gendre et qui concerne la famille Fornet, établie à Étoile (Drôme), de temps immémorial. M. Bellin a extrait du *Livre de raison* divers passages curieux, notamment la nomenclature d'articles d'ameublement qui, au point de vue philologique, mérite l'attention : la mention de Diane de Poitiers, marraine d'un des enfants Fornet (10 septembre 1565), quelques particularités relatives à l'astrologie judiciaire, à la peste, à l'Université de Valence, etc. Reproduisons ces lignes écrites par Louis Fornet : « Le 18 juillet 1629, le Roy Louis 13 du nom, revenant du Languedoc, a passé par Estoille et a logé une nuict dans nostre maison dudict lieu. » Ce renseignement complète les indications fournies sur l'itinéraire de Louis XIII, par le maréchal de Bassompierre qui, dans le *Journal de ma vie* (t. IV, p. 54), annonce que le roi partit, le dimanche 15 juillet « de Nismes pour s'en retourner en France, » que ce jour-là il alla coucher à Montfrin, et qui ne le suit pas dans le reste du voyage.

BOURGOGNE. — M. Gustave Lapérouse a récemment publié une *Notice sur l'église Saint-Vorles de Châtillon-sur-Seine en vue de son classement parmi les monuments historiques* (Châtillon-sur-Seine, imp. de Leclerc, in-8 de 36 p. et grav.). Cette notice est un rapport sur la question fait par l'auteur à la société archéologique du Châtillonnais.

BRETAGNE. — M. Henri Hardouin, conseiller honoraire à la cour d'appel de Douai, vient de faire connaître dans une brochure intitulée *le Domaine*

ducal à Morlaix et Lanmeur (1455-1678) (Paris, Marchal et Cie, 1887, in-8, 98 p.), les transformations subies par le domaine ducal en Bretagne, du XVe à la fin du XVIIe siècle; l'auteur y retrace successivement les origines de l'institution d'un domaine ducal, sa transformation au XIe siècle et son administration, sa consistance, et enfin les antécédents immédiats de sa réformation.

— M. Arthur de la Borderie publie dans le *Bibliophile breton* (Rennes, librairie Plihon et Hervé), une curieuse série de *Notices et documents bibliographiques*. Le dernier fascicule (n° VII) contient un article (le 32e) consacré à *Pierre Boaistuau et ses œuvres* (p. 2-15). Il y a beaucoup de choses nouvelles dans cet article. Le savant correspondant de l'Institut, qui bientôt, assure-t-on, avancera en grade, a si bien étudié les œuvres de son compatriote, qu'il a pu en extraire d'assez nombreux renseignements ignorés de tous ses devanciers, même des rédacteurs de la *Biographie bretonne*. L'énumération et l'analyse des livres de Boaistuau méritent l'attention de tous les bibliophiles.

CHAMPAGNE. — Le *Répertoire archéologique*, publié par l'Académie de Reims, se poursuit avec ardeur, grâce à l'activité incessante de ses principaux rédacteurs, MM. Ch. Givelet, H. Jadart et L. Demaison. Au tirage à part anticipé de la description de l'église Saint-Jacques, paru il y a peu de mois, on peut joindre aujourd'hui : *L'Église Saint-Maurice de Reims, son architecture, ses œuvres d'art, ses inscriptions* (Reims, imp. de l'Académie, 1887, in-8 de 36 p. avec fig.), dont la rédaction est due également à MM. Ch. Givelet et H. Jadart.

FLANDRE. — L'administration du musée d'archéologie de Lille vient de publier le *Catalogue de l'importante collection d'objets d'art du moyen âge et de la Renaissance donnée par feu M. Jules de Vicq*. Ce catalogue, rédigé par M. Aug. Ozenfant, forme une élégante plaquette in-12, imprimée chez Lefebvre-Ducrocq, et ornée du portrait du donateur.

GUYENNE et GASCOGNE. — M. l'abbé V. Dubarat, aumônier du lycée de Pau, publie une substantielle monographie sur l'*Ancien couvent des carmes de Bayonne* (Bayonne, 1887, gr. in-8 de 59 p.). Le savant auteur a réuni et annoté divers documents inédits tirés des Archives des Basses-Pyrénées, parmi lesquels on remarque une convention passée, le 12 août 1264, entre les Frères de l'ordre de Sainte-Marie du Carmel et le chapitre de Bayonne ; le procès-verbal de l'enquête faite, le 16 février 1512, par le duc de Longueville, gouverneur de la Guyenne, au sujet de l'emplacement d'un nouveau couvent, l'ancien ayant été démoli en 1510 ; le testament de Boniface d'Albatz, du 28 mai 1523, où l'on voit que ce bienfaiteur du nouvel établissement avait posé la première pierre de l'église, le 13 mai 1513 ; l'inventaire des livres, meubles, objets d'art, etc., possédés par les carmes de Bayonne en 1668, inventaire dont les bibliophiles et les archéologues liront avec un intérêt particulier les chapitres relatifs à la bibliothèque (p. 20-444) et à la sacristie (p. 44-52). A la fin de la brochure, l'auteur décrit un sceau du couvent des carmes de Bayonne, que feu Paul Raymond a omis dans son remarquable travail sur les *Sceaux des Archives des Basses-Pyrénées*.

— M. G. d'Ardenne de Tizac a publié une *Étude historique et littéraire sur Vital d'Audiguier, seigneur de La Menor, au pays de Rouergue* (Villefranche de Rouergue, Dufour, in-16 de 150 p.).

LORRAINE. — M. Ferdinand des Robert, reçu membre de l'Académie de Stanislas, a choisi pour sujet de son discours de réception *la Vie et les Œuvres de Madame Tastu*, née, comme lui, à Metz, et dont on se rappelle tant de

charmantes poésies. Ce discours, qui sera inséré dans le prochain volume des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, a été tiré à part.

NORMANDIE. — M. Cagniard, imprimeur à Rouen, a publié une suite à la magnifique publication dans laquelle, l'an dernier, il a donné l'historique du deuxième centenaire de Pierre Corneille à Rouen (12 octobre 1884). Le 19 mars 1885, à l'archevêché de cette ville, Mgr Thomas avait prononcé un éloquent discours en l'honneur du poète, des pièces de vers, l'une de M. l'abbé Duhamel, intitulée : *A Corneille*, l'autre, de M. Paul Allard, nous montrant Corneille rêveur, « repassant en esprit toute sa destinée, » avaient été récitées, religieusement écoutées par une nombreuse assistance. M. Cagniard réunit ces œuvres dans un volume, qui sera, par sa magnificence, un digne pendant du premier, et il y fera également une place à la réduction pour piano de la *Méditation*, composée, pour la circonstance, par M. Ch. Lenepveu, sur des paroles empruntées à la traduction par Corneille du chapitre XL du troisième livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Le volume se termine par une étude de M. F. Bouquet, la description des documents curieux, œuvres des deux Corneille, qui ont figuré à l'exposition typographique normande, dernièrement ouverte dans la Bibliothèque du chapitre de Rouen.

— Le 29 novembre dernier, dans l'une des salles de l'hôtel de ville de Rouen, l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de cette ville a tenu sa séance annuelle, présidée par M. A. Héron, son président. M. le pasteur Roberty y a prononcé un discours très écouté sur *le Pessimisme au temps actuel*.

— La Société de l'histoire de Normandie a tenu également sa séance générale, le 8 décembre; le président, M. Ch. de Beaurepaire, a lu un discours fort intéressant sur un chanoine de Notre-Dame de Rouen, qui prenait part aux discussions et aux délibérations des états de Normandie sous Henri III, Nicolas Clérel.

— M. Leprêtre, imprimeur à Rouen, vient d'éditer trois nouveaux ouvrages de M. l'abbé Tougard : *M. l'Abbé Duval, premier chapelain des Dames Ursulines du Havre, chanoine titulaire de la métropole de Rouen* (petit in-8 carré, 125 p., portrait); — *Nouvel Hommage à M. Brianchon, ses travaux divers, ses manuscrits* petit in-8, 32 p., portrait); — *Mémoires de M. l'abbé Beaupel, sur la fondation de la paroisse et de l'église Saint-Vincent de Paul du Havre-de-Grâce* (in-8 de 270 p.).

— Nous signalerons aussi l'impression, chez Paul Leprêtre, à Rouen, d'un *Deuxième Supplément de la « Bibliotheca americana, » histoire, géographie, voyages, archéologie et linguistique des deux Amériques*, publiée par Maisonneuve à Paris (in-8 de 127 p.).

— M. Hellot, de Rouen, vient de réunir en un volume tiré à 15 exemplaires : *les Lettres cauchoises*, qu'il a publiées dans le *Réveil d'Yvetot;* elles ont ce sous-titre : *Notes et Documents sur l'histoire du pays de Caux* (Yvetot, imp. de Bretteville, in-8 de 263 p.).

POITOU. — Deux archéologues s'occupent en même temps de publier des recherches sur les inscriptions antiques du Poitou. Pendant que M. le lieutenant Espérandieu poursuit, dans la *Revue poitevine et saintongeoise*, la publication d'articles sur l'épigraphie de ces deux provinces, M. Bélisaire Ledain donne dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, une *Épigraphie romaine du Poitou* (Poitiers, imp. Blais, Roy et Cᵉ, 1887, in-8, 93 p.), qui comprend non seulement les monuments lapidaires, mais encore les inscriptions sur vases, pierres et briques, et une liste considérable de noms de potiers avec l'indication de leurs provenances. Chaque inscription est étudiée avec grand soin par M. Ledain, et accompagnée d'une bibliographie.

PÉRIGORD. — Une intéressante brochure vient d'être consacrée à un savant dont le *Polybiblion* a récemment annoncé la mort, et énuméré les principales œuvres : *Jean Martial Delpit. Notes biographiques et bibliographiques*, par J. D. (Périgueux, 1887, in-8 de 14 p.). J. D. est M. Jules Delpit, cousin du défunt et secrétaire général de la Société des archives historiques du département de la Gironde. La notice, ornée d'un portrait de M. Martial Delpit, est, pour nous servir des expressions appliquées par l'auteur à la notice historique sur l'École des chartes qui fut la première publication du collaborateur d'Augustin Thierry, « rédigée avec une clarté et une autorité remarquables; » elle est suivie d'une liste complète des ouvrages (et articles) publiés de 1839 à 1885, par M. Martial Delpit, liste qui comprend 48 numéros.

PICARDIE. — Le tome XXIX des *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie* vient de paraître (1887). On y trouve : *Girart de Roussillon, chanson de geste*, par M. le chanoine A. Crampon ; — *Souvenirs du temps passé, mœurs villageoises*, par M. A. de Calonne; — *Histoire des communes rurales du canton de Doullens*, par M. l'abbé Th. Lefèvre ; — *Deux années d'invasion espagnole en Picardie (1635-1636)*, par M. A. Ledieu. — *Notice sur l'église Saint-Pierre de Doullens*, avec planches, par M. Georges Durand.

PROVENCE. — Mgr Ricard commence la publication d'une série d'études sur le grand siècle. Son *Bossuet* est sous presse et sera suivi à bref délai d'un autre volume, sur *Corneille*.

— M. Guibal, professeur à la Faculté des lettres d'Aix, prépare un nouveau volume sur *Mirabeau*. Cette fois, c'est Mirabeau à la Constituante et les échos de sa parole en Provence qu'étudiera le docte professeur.

— M. l'avocat général Grassi vient de publier une *Étude sur les Codes civils italiens et français*. L'étude nette et fortement documentée intéressera les jurisconsultes (Aix, J. Remondet, in-8 de 67 p.).

— On a imprimé, à Aix, une notice biographique, due à la plume élégante du doyen de la Faculté des lettres, M. Bizos, sur *Prévost-Paradol et les souvenirs de son enseignement à la Faculté aixoise*.

— Les amis de la mémoire de Belsunce, encouragés par l'initiative de Dom Bérengier, se disposent à publier, sur divers points de l'histoire de son épiscopat, des monographies assez étendues. On annonce spécialement un volume entier sur *Belsunce à la Ciotat*, et une dissertation sur la lettre discutée entre amis et adversaires de l'héroïque évêque, écrite en août 1720, au plus fort de la peste.

— Pour paraître prochainement : *Mgr de Vintimille, des comtes de Marseille, évêque de Carcassonne, d'après sa correspondance, 1789-1814*, par M. Moneric de Cabrem (Marseille, imp. Marseillaise).

— Signalons une récente publication en langue provençale : *Li Canticon Provençau*, recueil de chants provençaux anciens et modernes, publiés par le R. P. Xavier de Fourvières, Prémontré de Frigolet, avec accompagnement de musique.

— Parmi les autres travaux publiés en Provence mentionnons encore quatre brochures de M. l'abbé Rance, correspondant du ministère : *L'Académie d'Arles au* XVII*e siècle* (Paris, librairie de la Société bibliographique, in-8, 508 p., t. II. Le troisième volume est sous presse); — *Une thèse de rhétorique au Collège d'Arles, en 1683, avec un aperçu historique sur le Collège* (Marseille, imprimerie marseillaise, in-8 de 39 p.) ; — *Une fête scolaire au Collège des Jésuites d'Aix en 1713* (Paris, Champion, 1887, in-8 de 28 p.); — *Une séance de réception à l'Académie française (1681)* (Paris, Société générale de librairie catholique, in-8 de 20 p.).

— Citons encore les publications suivantes : *Notice sur Mgr Lafiteau, d'abord jésuite, puis évêque de Sisteron*, par le P. Bérengier, O. S. B. (Marseille, in-8) ; — *Éloge funèbre de Monseigneur Joseph-André Boyer, évêque titulaire de Myrma, coadjuteur du vicaire apostolique de Mandchourie*, prononcé en l'église Saint-Jean de Malte d'Aix, sa paroisse natale, le samedi 2 avril 1887, par M. l'abbé Guillibert, vicaire général d'Aix (Aix, imp. de J. Nicot, in-8 de 35 p.); — *La Révolution française à Digne*, par M. Alb. Aubert, juge au tribunal de Digne (Manosque, Demontoy, in-8, 151 p.).

SAINTONGE. — MM. l'abbé Julien Laferrière et Georges Musset continuent activement leur belle et importante publication sur *l'Art en Saintonge et en Aunis*. (Toulouse, Hébrail, 1887, in-folio). Les livraisons 15 et 16 qui viennent de paraître contiennent la suite du texte de la description de Pons et les héliogravures font en grande partie connaître les monuments romains si importants mis au jour depuis le commencement de cette année aux arènes de Saintes.

ALLEMAGNE. — Nous sommes heureux de constater le grand succès obtenu par l'ouvrage du P. Lehmkuhl, *Theologia moralis* (Fribourg en Brisgau, Herder). Les prévisions de notre collaborateur M. l'abbé Pousset, qui a fait dans le *Polybiblion* (t. XLIV, p. 29 et XLVI, p. 233) le plus grand éloge de la seconde édition, n'ont pas été trompées, puisque la librairie Herder a récemment donné une quatrième édition de la *Theologia moralis* (2 vol. in-8 de XIX-791 et XVI-859 p. ; prix de chaque volume : 11 fr. 25). Les corrections et additions faites sont peu nombreuses ; l'auteur n'avait en effet d'autres modifications à introduire dans son œuvre que celles qui étaient nécessitées par la promulgation de quelques décrets récents. Ajoutons que, pour éviter la confusion qui aurait pu résulter d'une trop grande divergence entre les différentes éditions de son ouvrage, le P. Lehmkuhl a exécuté ces changements de telle sorte que les numéros placés en marge du texte correspondent aux mêmes articles dans toutes les éditions. Il a d'ailleurs eu soin d'indiquer dans la préface de la quatrième édition les articles auxquels il a fait subir des modifications.

— Les *Discours du prince de Bismarck avec notes, table chronologique et index alphabétique* (Berlin, Wilhelmi) comptent déjà quatorze volumes.

— L'ouvrage de M. R. Sommer : *Lockes Verhaeltniss zu Descartes*, a obtenu un prix (Berlin). Le même sujet a été traité par G. Geil : *Ueber die Abhaengigkeit Lockes von Descartes* (Strasbourg).

— Le Volapuk fait toujours des progrès. Tandis qu'on ne compte en Pologne qu'un seul livre sur cette nouvelle langue artificielle, il y a déjà toute une littérature en Allemagne. Le dernier cours a été composé par M. W. Pflaumer.

— M. Dechert a récemment fait paraître : *Beiträge zur Geschichte des Feldzuges von 1806 nach den Quellen des Archives Marburg* (Berlin).

AUTRICHE. — Le cinquième volume des *Acta et Diplomata graeca medii aevi sacra et profana*, édité par F. Miklosich et J. Muller, contient les : *Acta et Diplomata monasteriorum et ecclesiarum Orientis* (2 vol.).

— M. K. von Reinhardstoettner a publié pour la première fois : *A historia dos cavalleiros do mesa redonda e da demanda do Santa Graall* (Berlin), d'après le manuscrit n° 2394 de la Bibliothèque impériale de Vienne.

BELGIQUE. — M. Eugène Soil vient de publier sous le titre d'*Un inventaire de 1527 ou le Mobilier d'un bourgeois de Tournai au commencement du XVIe siècle* Anvers, imp. Plasky, 1887, in-8, 79 p.), un document curieux pour l'histoire du mobilier et l'étude des mœurs en Belgique. Il a rapproché des descrip-

tions que lui fournissait le document qu'il a édité, un grand nombre de mentions tirées d'actes contemporains, et il y a ajouté des notes philologiques sur des termes qui ne figurent pas dans les glossaires les plus récents. M. Aug. Scheler a bien voulu compléter sur divers points les indications étymologiques données par M. Eugène Soil.

Espagne. — Vient de paraitre le t. LXXXIX de la *Coleccion de documentos ineditos para la historia de España*, por el marquès de la Fuensanta del' Val. (Madrid, Murillo, in-4 de IX-566 p.). Ce volume nous offre la suite de la correspondance de Philippe II avec ses ambassadeurs d'Angleterre (années 1558-1584).

— On annonce aussi la publication du troisième volume d'un ouvrage de M. Picatoste, dont le seul titre promet des révélations du plus haut intérêt : *Estudios sobre la Grandeza y decadencia de España* (Madrid, Hernando).

— M. Hinojosa a donné récemment au public le premier volume d'une *Historia critica del derecho español* (Madrid, Guttenberg). Ce premier volume ne conduit l'histoire en question qu'à la domination visigothique, mais il est rédigé d'après les meilleures sources, et répand de vives lumières sur un sujet obscur par lui-même.

— M. Besada a commencé la publication d'une histoire critique d'un autre genre : *Historia critica de litteratura gallega*. Le premier fascicule, seul paru, n'embrasse que les temps antérieurs à l'ère chrétienne, *Edad antigua* (Madrid, Murillo, in-8 de 98 p.).

— Le dernier fascicule publié par l'*Académie royale d'histoire de Madrid* (juillet-septembre), contient les travaux suivants : *La Vérité sur le « santo Niño de la Guardia, »* par le R. P. Fita ; — *Inscriptions arabes de la maison de Villaceballos à Cordoue*, par E. Saavedra ; — *Un Espagnol du* XV*e siècle qui se fit passer pour Anté-Christ*, par C. Fernandez Duro ; — *Acte de remise des reliques de saint Eugène qui étaient à Saint-Denis en France, pour être transportées à la cathédrale de Tolède* (1565), publié par le même.

Italie. — M. le chevalier Bertolotti, directeur des archives d'État à Mantoue, continue à mettre en œuvre les très nombreux documents recueillis par lui pendant qu'il était archiviste à Rome. La France a eu déjà une large part dans ses publications sur l'histoire de l'art et la biographie des artistes des trois derniers siècles. Aujourd'hui, il nous donne d'intéressants documents sur les rapports de la papauté avec la cour de France dans une brochure parue à Pise (gr. in-8 de 16 p.), sous le titre suivant : *Legati, nunzii, apostolici, inviati per capelli cardinalizi in Francia e ambasciadori francesi in Roma.*

— M. A. de Gubernatis, directeur de la *Rivista contemporanea*, va refondre son *Dizionario internazionale degli scrittori viventi* et en publier dans le courant de l'année 1888 une seconde édition, la première étant depuis longtemps épuisée. Les principaux écrivains contemporains de tous les pays feront l'objet de notices biographiques dans ce *Dizionario*, dont la place est marquée à côté du *Dictionnaire des contemporains*, de Vapereau.

— La *Nuova Antologia* signale dans sa livraison du 16 novembre une importante acquisition faite par la bibliothèque Victor-Emmanuel, de Rome, qui vient de s'enrichir de deux précieux manuscrits. L'un se compose de quatre feuillets de parchemin sur lesquels un artiste de Ferrare, qui vivait a la fin du XV* siècle, a dessiné 135 portraits de princes et princesses de la maison d'Este. L'autre renferme trois traités en latin sur divers jeux, et notamment sur le jeu d'échecs.

ROUMANIE. — Un nouveau journal français, *la Liberté roumaine*, doit paraître à Bucharest, sous la direction de M. Frédéric Damé, ancien rédacteur de l'*Indépendance roumaine*.

RUSSIE.— Le *Messager ecclésiastique*, organe du saint synode, aura désormais pour rédacteur M. Smirnov.

— On va mettre sous presse le *Dictionnaire de l'ancienne langue russe*, dont feu Sreznevski a laissé de nombreux matériaux recueillis pendant de longues années, et qui viennent d'être mis en ordre.

— Il s'est formé à Pétersbourg une société de gens de lettres dont les statuts sont déjà entre les mains du ministre. Elle publiera des *Mémoires* et donnera des soirées littéraires.

— Le synode a fixé la célébration du 900e anniversaire du christianisme en Russie, au 15 juillet (v. st.) 1888, et distribue à ce sujet un programme à tous les évêques de l'empire.

— On doit à M. F. von Szczepanski (Reval, Lindfors, 1887), une petite plaquette intéressante, qui contient l'indication de tous les ouvrages parus pendant l'année 1886, sur la Russie, en langues française, allemande et anglaise. Ces *Russica* forment une utile bibliographie, que ne consulteront pas seulement les Russes : c'est la troisième année déjà qu'elles paraissent, et nous pensons que le succès toujours grandissant de cette publication la fera rechercher chaque jour davantage. On est prié d'adresser à l'auteur (Kasanskaja, n. 8/10, à Saint-Pétersbourg) tous les renseignements qui seraient de nature à améliorer l'œuvre qu'il a entreprise et qu'il continue avec tant de soin.

SUÈDE. — L'un des conservateurs de la bibliothèque royale de Stockholm, M. le Dr B. Lundstedt, à qui l'on doit déjà d'importants travaux, et entre autres le catalogue de la si remarquable collection Finspong, a publié dans le dernier volume des *Mélanges de la Bibliothèque royale de Suède*, des recherches bibliographiques fort curieuses, sous le titre de *Svenska Tidningar och Tidskrifter utgifna inom Nord-Amerikas förenta stater*. Si l'on n'avait pas sous les yeux le résultat très précis des investigations de l'infatigable bibliothécaire, on ne voudrait jamais croire qu'il y a eu, ou qu'il y a, 173 journaux ou périodiques en langue suédoise paraissant en Amérique, dont 1 à Gustavia (île Saint-Barthélemy). Il y a des journaux politiques, commerciaux, économiques, religieux, etc., qui dénotent une certaine littérature chez les Suédois qui habitent l'Amérique. Les tables qui terminent cette curieuse bibliographie sont utiles, surtout la table topographique, qui prouve que Chicago est la ville où paraît le plus grand nombre de ces périodiques en langue suédoise.

PALESTINE. — Un des missionnaires du patriarcat latin, M. l'abbé E. Legrand, vient de consacrer une intéressante notice à faire connaître l'existence d'une Congrégation de religieuses indigènes fondée en 1880 par le chanoine Tannous. *Les Sœurs du Rosaire à Jérusalem*, tel est le titre de cette brochure imprimée à Jérusalem par les PP. Franciscains (1887, in-8, 66 p.).

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Praelectiones de vera religione, quas in collegio romano habebat P. Joannes Perrone, S. J. Locupletavit D. D. Bonaventura Pons, sub directione D. D. Salvatoris Casañas* (in-8, J. Subirana, à Barcelone). — *Prescurtare de istoria sacră* cu 47 de figuri prelucrată după istoria sacra a lui Schuster-Mey de Dr Fr. J. Knecht. Traducere românescă a lui Iosif M. Maliowski (in-16, Herder, Fribourg en Brisgau). — *Die Darstellungen der allerheiligsten Jungfrau und Gottesgebärerin Maria auf den Kunstdenkmälern der Katakomben*, von H.-F.-Jos. Liell (in-8, Herder, Fribourg en Brisgau). — *La Des-*

tinée, retraite à Notre-Dame, par le R. P. Félix (in-12, Téqui). — *Le Mariage*, par le R. P. Monsabré (in-8, Lethielleux). — *Œuvres oratoires du R. P. Constant des Frères prêcheurs, docteur en théologie et en droit* (in-12, Gaume). — *Les Religions actuelles, leurs doctrines, leur évolution, leur histoire*, par J. Vinson (in-8, Delahaye et Lecrosnier). — *Précis du droit ecclésiastique, exposé simple et méthodique*, par M.-P. Brillaud (in-12, Lethielleux). — *Législation italienne judiciaire et Analyse du Code civil*, par J.-O. Beauregard (in-8, Pichon). — *La Codificacion moderna en España*, par J. M. Antequera (in-8, imp. de la « Revista de Legislacion, » à Madrid). — *Un nouveau système spiritualiste. L'Évolution de l'idée de Dieu*, par T.-P. Thomson (in-12, Nouguies, à Albi).— *La Conscience psychologique et morale dans l'individu et dans l'histoire*, par L. Carreau (in-12, Perrin). — *La Civilisation et la Croyance*, par C. Secrétan (in-8, F. Alcan). — *De objectivitate cognitionis humanae* scripsit Dr Joannes Straub (gr. in-8, Herder, Fribourg en Brisgau). — *Étude sur l'organisation, le fonctionnement et les progrès de l'enseignement des jeunes filles en France de 1879 à 1887*, par A. Villemot (in-8, P. Dupont). — *Des conséquences de l'établissement du suffrage universel en France*, par E. Mariotte (in-12, Letouzey et Ané). — *Lumière et ténèbres, lettres à un franc-maçon*, par E. Cartier (in-12, Letouzey et Ané). — *Progrès et Pauvreté*, traduit par P.-L. Le Monnier sur l'anglais de H. George (in-8, Guillaumin). — *Les Problèmes du paupérisme. La Vérité sur la propriété et le travail*, par L. Morosti (in-12, Ghio). — *Les Sociétés coopératives*, par C. Lagasse (in-12, Guillaumin). — *L'Impôt et la Question sociale*, par le Solitaire (in-12, Ghio). — *La Concurrence étrangère*, par P. Vibert (gr. in-8, Bayle). — *L'Homme avant l'histoire*, par Ch. Debierre (in-12, Baillière et fils). — *L'Homme selon le transformisme*, par A. Vianna de Lima (in-12, Alcan). — *Les Ancêtres de nos animaux dans les temps géologiques*, par A. Gaudry (in-12, Baillière). — *Causeries scientifiques (26e année, 1886)*, par H. de Parville (in-12, Rothschild). — *Précis de pétrographie, introduction à l'étude des roches*, trad. de l'allemand de H. Forir, par A. de Lasaulx (petit in-18, Rothschild). —*Les Déserts torrides et les déserts glacés*, par A. Mangin (in-8, Mame). —*Empoisonneurs et empoisonnés, venins et poisons, leur production et leurs fonctions pendant la vie, dangers et utilité pour l'homme*, par A. Coutance (in-8, Rothschild). — *Exposé pratique du traitement de la rage par la méthode Pasteur*, par J.-R. Suzor (gr. in-18, Maloine). — *Grundriss der Geschichte der bildenden Künste*, von Dr Adolf Fäh, 2 (Herder, Fribourg en Brisgau). — *Iconographie bretonne, ou Liste des portraits dessinés, gravés ou lithographiés de personnages nés en Bretagne ou appartenant à l'histoire de cette province avec notices biographiques*, t. Ier, par le marquis de Granges de Surgères (gr. in-8, Plihon et Hervé, à Rennes, et A. Picard, à Paris). — *Le Dieu Bibelot, les collections originales*, par P. Ginesty (in-12, Dupret).— *Peintres français contemporains*, par C. Bigot (in-12, Hachette). — *Origine et Philosophie du langage, ou Principes de linguistique indo-européenne*, par P. Regnaud (in-12, Fischbacher). — *Nouveau Dictionnaire classique illustré, vocabulaire français*, par A. Gazier (in-12, A. Colin). — *Recueil de chansons populaires*, t. V, par E. Rolland (in-8, l'auteur, 6, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris). —*Les Derniers Chants de deux poètes royalistes*, par H. Furcy de Bremoy et C. Hygin-Furcy (petit in-12, lib. des Bibliophiles). — *Poésies*, par L. Boulé (petit in-12, Fischbacher). — *Histoire et Légende*, poèmes et poésies, par G. Picard (in-12, Lib. des Bibliophiles). — *Sur Pégase*, par J. Nollée (in-12, Plon et Nourrit).— *Les Villageoises*, nouvelles poésies, par G. Gourdon (in-12, Savine). — *Poèmes sincères*, par M. Besson (in-12, Lemerre). — *Le Missel*, poème mystique, par R. Pascalis (in-12, Lemerre). — *Deux Drames chrétiens*, en vers et avec musique. *Sainte Catherine*

et sainte Philomène, par L. de L'Hermite (gr. in-8, Sistac, à Toulouse, et l'auteur à Champagnac-les-Mines (Cantal). — *Parnasse de la jeune Belgique* (in-8, Vanier).—*Vieilles Nouvelles*, par le comte de Puymaigre (in-12, Sauvaitre). — *L'Eubéenne, ou le Chasseur*, par Dion Chrysostome, trad. de H. Fauvel (in-32, Dupret). — *La Vie d'une femme du monde*, par Mme J. Samson (in-18, Hennuyer). — *Les Deux Docteurs*, par Mme de Stolz (in-12, Haton). — *Cœur de fer*, par la Vtesse de Pitray, née de Ségur (in-12, Haton). — *Le Pré aux Biques*, par E. Lionnet, (in-12, H. Gautier). — *Mademoiselle de Chénevaux*, par M. Bourdon (in-12, H. Gautier). — *Histoire de la poésie mise en rapport avec la civilisation en France depuis les origines jusqu'à la fin du* XVIIIe *siècle*, par F. Loise (in-8, Castaigne, à Bruxelles). — *Souvenirs d'un savant français. A travers un siècle (1780-1865). Science et histoire*, par L. Dufour (in-8, Rothschild). — *Esquisse d'une histoire des théâtres de Paris, de 1548 à 1633*, par E. Rigal (in-32, Dupret). — *Longfellow's Dichtungen. Ein literarisches Bild aus dem Geistesleben Nordamerika's*, von Alexander Baumgartner (in-12, Herder, Fribourg en Brisgau). — *Profils et Types de la littérature allemande*, par E. Combes (in-8, Fischbacher). — *Les Grands Écrivains de la France. Œuvres du cardinal de Retz*, t. VIII, par R. Chantelauze, nouvelle édition publiée par Ad. Regnier (in-8, Hachette). — *Œuvres littéraires de Napoléon Bonaparte*, publiées d'après les originaux et les meilleurs textes, avec une introduction, des notes historiques et littéraires et un index de T. Martel. T. Ier (in-12, Savine). — *Essai sur la topographie ancienne du département de l'Orne, suivi du tableau de l'organisation religieuse de son territoire*, par L. Duval (in-8, Marchand-Sailland), à Alençon). — *De Paris à Naples, ou les Étapes d'un pèlerin en France, en Suisse et en Italie*, par l'abbé David (in-12, Letouzey et Ané). — *En Corse, l'esprit de clan, les mœurs politiques, etc.*, par P. Bourde (in-12, Calmann-Lévy). — *Les Populations danubiennes, étude d'ethnographie comparée*, par Van den Gheyn (gr. in-8, Engeleke, à Gand). — *La Vie réelle en Chine (Chang-Hai)*, par P. Antonini (in-12, Letouzey et Ané). — *Le Sénégal*, par G. Haurigot (in-8, Lecène et Oudin).—*De Montréal à Washington (Amérique du Nord)*, par l'abbé L. Vigneron (in-12, Plon et Nourrit). — *La Vie et les Mœurs à la Plata*. T. Ier, *la Société des villes;* t. II, *Industries et Productions*, par E. Daireaux (2 vol. gr. in-8, Hachette). — *Staatslexikon*. Herausgegeben von der Görres-Gesellschaft. I. (gr. in-8, Herder, Fribourg en Brisgau). — *La Civilisation, ou les Bienfaits de l'Église*, conférences adressées aux classes dirigeantes par l'abbé Lachaud (2 vol. in-8, Téqui). — *Handbuch der allgemeinen Kirchengeschichte*, von Joseph Cardinal Hergenröther (*Theologische Bibliothek*, X-XII, 3 vol. in-8, Herder, Fribourg en Brisgau). — *Histoire des premiers temps de l'Église, d'après les actes des apôtres et les épîtres*, par l'abbé Mérit (in-8, Cattier, à Tours).— *Les Dernières Persécutions du* IIIe *siècle (Gallien, Valérien, Aurélien), d'après les documents archéologiques*, par P. Allard (in-8, Lecoffre). — *Vie de Mgr Bruté de Rémur, premier évêque de Vincennes (États-Unis)*, par l'abbé C. Bruté de Rémur (in-8, Plihon et Hervé, à Rennes, et Haton, à Paris). — *Vie du R. P. Captier, fondateur de l'école d'Arcueil*, par le R. P. Reynier (in-12, Baltenweck). — *Les Assemblées provinciales dans l'Empire romain*, par P. Guiraud (gr. in-8, Imp. nationale). — *Geschichte der Wohlthätigkeitsanstalten in Belgien von Karl dem Grossen bis zum sechzehten Jahrhundert*, von P.-P.-M. Alberdingk Thijm (in-8, Herder, Fribourg en Brisgau).— *Textes relatifs aux institutions privées et publiques aux époques mérovingienne et carolingienne*, publiés par M. Thévenin (in-8, A. Picard). — *La France sous l'ancien régime, le gouvernement et les institutions*, par le vicomte de Broc in-8, Plon et Nourrit). — *Les Chroniques de l'histoire de France. Légendes car-*

lovingiennes. Charlemagne, par A. du Barral (in-8, Cattier, à Tours). — *Les Chroniques de l'histoire de France. Légendes carlovingiennes. La Famille de Charlemagne et de ses descendants,* par A. du Barral (in-8, Cattier à Tours). — *Jeanne d'Arc et sa mission nationale,* par V. Canet (in-8, Desclée, de Brouver, à Lille). — *Le Seizième Siècle, dix essais anecdotiques sur la Renaissance et la Réforme,* par A. Pellissier (in-8, Haton). — *Arques et Ivry, le siège de Paris, par Henri IV (1588-1590),* par B. Zeller (petit in-16, Hachette). — *Une Fille de France et sa correspondance inédite,* par L. de Beauriez (in-12, Perrin). — *Campagne de Prusse (1806), d'après les archives de la guerre,* par P. Foucart (in-8 Berger-Levrault). — *Mémoires et Correspondance du comte de Villèle,* t. I (in-8, Perrin). — *L'Assassinat du maréchal Brune, épisode de la Terreur blanche,* par Vermeil de Conchard (in-12, Perrin). — *Notes pour servir à l'histoire de la guerre de 1870-71,* par A. Darimon (in-12, Ollendorff). — *Les Grandes Batailles de Metz,* par A. Duquet (in-12, Charpentier). — *Journal de Fidus sous la République opportuniste. De la mort du prince impérial jusqu'à la mort de Gambetta* (in-12, Marpon et Flammarion). — *La France catholique en Égypte,* par V. Guérin (in-8, Mame). — *Histoire de Saint-Denis d'Anjou,* Xe-XVIIIe *siècles,* par A. Joubert (2 vol. in-8, Lechevalier, à Paris; Moreau, à Laval). — *Histoire du Ménil et de ses seigneurs, d'après des documents inédits (1040-1886),* par A. Joubert (gr. in-8, Lechevalier). — *Tableau historique du département des Hautes-Alpes* (1re partie), par J. Roman (gr. in-4, A. Picard, à Paris; Fallier, à Grenoble). — *Les Euskariens ou Basques. Le Sobrarbe et la Navarre. Leur origine, leur langue et leur histoire,* par Blanc Saint-Hilaire (in-8, Picard, à Paris; Vitte et Perrussel, à Lyon). — *Cahiers de doléances des villes, bourgs et paroisses du baillage d'Alençon en 1789,* publiés avec tables, introductions, notes, etc. (gr. in-12, imp. Guy, à Alençon). — *Les Députés de l'Orne de 1789 à 1815* (extraits des procès-verbaux d'élection et notes biographiques), par L. Duval (in-8, Marchand-Saillaud, à Alençon). — *Le Gouvernement et le parlement britannique,* par le comte de Franqueville (3 vol. in-8, Rothschild). — *Essais sur l'Allemagne impériale,* par E. Lavisse (in-12, Hachette). — *De Paris à Moscou, souvenirs du couronnement de S. M. Alexandre III (mai-juin 1883),* par D. de Lonlay (in-8, Mame). — *Annales de l'Ordre teutonique ou de Sainte-Marie de Jérusalem depuis son origine jusqu'à nos jours et du service de santé volontaire avec les listes officielles des chevaliers et des affiliés,* par F. Salles (gr. in-8, Palmé). — *La Connaissance des années et des jours, ou Traité élémentaire historique et pratique du calendrier,* par l'abbé Ledouble (in-12, l'auteur, à Soissons).—*L'Abbé Maury (1746-1791),* par Mgr Ricard (in-12, Plon et Nourrit). — *George Sand,* par E. Caro (in-12, Hachette). — *Mon bon Gaston, souvenirs intimes et familiers,* par la V^tesse^ Simard de Pitray (in-12, Gaume). — *La Bibliothèque de Fulvio Orsini, contributions à l'histoire des collections d'Italie et à l'étude de la Renaissance,* par P. de Nolhac (in-8, Vieweg).

VISENOT.

Le Gérant : CHAPUIS.

Imprimerie polyglotte Alph. Le Roy, imp. breveté, Rennes.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : M. le marquis DE BEAUCOURT;

Membres : MM. Anatole DE BARTHÉLEMY; J.-A. DE BERNON; comte DE PUYMAIGRE; Marius SEPET.

Administrateur délégué : M. le comte A. DE BOURMONT.

Secrétaire de la rédaction : M. A. LE VAVASSEUR.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction.

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées à l'Administrateur délégué.

PRIX D'ABONNEMENT

Partie littéraire : France, 15 fr. par an; pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique : France, 10 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies : France, 20 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Le *Polybiblion* paraît tous les mois.

Une livraison prise séparément : littéraire, 1 fr. 50; — technique, 1 fr.; — les deux parties ensemble, 2 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier, et sont payables d'avance en un mandat sur la poste à l'ordre de l'Agent général de la Société bibliographique, M. A. VILLIN.

COLLECTIONS

Les années 1868-87 sont en vente, et forment cinquante-un volumes gr. in-8°, du prix de 7 fr. 50 chacun pour la partie littéraire et de 10 fr. pour la partie technique.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un versement de 150 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au Secrétaire de la Société 106, boulevard Saint-Germain.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE FÉVRIER 1888

I. — PHILOSOPHIE, par M. Léonce Couture.

II. — OUVRAGES D'INSTRUCTION CHRÉTIENNE ET DE PIÉTÉ, par M. l'abbé F. Chapot.

III. — COMPTES RENDUS.

Théologie. — P.-J. Berthier : Breve compendium theologiae dogmaticae et moralis (p. 136). — J. Vinson : Les Religions actuelles, leurs doctrines, leur évolution, leur histoire (p. 137). — S. Ém. le card. Alimonda : Dall'alba al tramonto. De l'aube au coucher du soleil (p. 139).

Jurisprudence. — F. Geigel : Das französische und reichländische Staatskirchenrecht (p. 140). — Ch. de Monléon : L'Église et le droit romain (p. 141). — O. Gréard : Éducation et Instruction (p. 143). — De Franqueville : Le Gouvernement et le Parlement britanniques (p. 147). — P.-V. Beauregard : Essai sur la théorie du salaire (p. 150). — L. de Busschère, J. de Jaer et P. Nich : De l'exploitation économique des lignes secondaires des grands réseaux de chemins de fer dans les différents pays de l'Europe (p. 152).

Belles-Lettres. — E. Koch : Grammaire grecque (p. 153). — J. Poiret : Essai sur l'éloquence judiciaire à Rome pendant la République (p. 155). — A. Lecoy de la Marche : Le Treizième Siècle littéraire et scientifique (p. 156). — F. Brunetière : Études critiques sur l'histoire de la littérature française (p. 157).

Histoire. — C. Audisio : Histoire civile et religieuse des papes, sous les empereurs païens (p. 159). — P. Augustin Rösler : Der katholische Dichter Aurelius Prudentius Clemens (p. 159). — N. Nilles : Symbolæ ad illustrandam historiam Ecclesiæ Orientalis in terris coronæ S. Stephani (p. 160). — W. Hohoff : Die Revolution (p.162). — Ed. de la Barre Duparcq : Histoire de Henri II (1547-1559) (p. 163). — G. Bord : Histoire du blé en France, le Pacte de famine (p. 164). — J. Mallet : Cours élémentaire d'archéologie religieuse (p. 165). — T. Hamont : La Fin d'un empire français aux Indes sous Louis XV (p. 166). — H. Omont : Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France (p. 167).

IV. — BULLETIN. — G. Roger : L'Idée chrétienne dans l'éducation (p. 168). — X. Y. Z. : Manuel du savoir-vivre (p. 168). — M. Maindron : Les Papillons (p. 168). — F.-A. Pouchet : Histoire pittoresque des animaux (p. 169). — A. Batut : La Photographie appliquée à la production du type d'une famille, d'une tribu ou d'une race (p. 169). — A. Réal : Les Grands Vins de France (p. 170). — Ch. de Mouy : Lettres athéniennes (p. 170). — V. Tissot et C. Améro : Au pays des nègres. Peuplades et paysages d'Afrique (p. 171). — Id. : Le Pôle nord et le pôle sud (p. 171). — Ch. Buet : Les Mensonges de l'histoire (p. 171). — R. Postel : Jeanne d'Arc (p. 172). — Saint-Yves d'Alveydre : La France vraie (p. 172). — P. de Joriaud : Christophe Colomb et les découvertes du Nouveau-Monde (p. 173). — Id. : Jean Bart et la guerre de course sous Louis XIV (p. 173). — Robinet de Cléry : Les Avant-Postes pendant le siège de Paris (p. 173). — Joseph et Mardochée (p. 174). — N. Gortschakoff-Ouvaroff : Juifs et Chrétiens (p. 174). — Kervyn de Volkaersbeke : Sobieski et la Mission de la Pologne (p. 175). — Mgr Ricard : L'Abbé Maury (1746-1791) (p. 176).

V. — CHRONIQUE. — Nécrologie : MM. Nicolas, Labiche, Chantelauze, de Pène, de Ponton d'Amécourt, Noiret, de Beaumont, etc. — Institut. — Société de l'École des chartes. — Le Congrès bibliographique international du 3-6 avril 1888. — Concours et Prix. — Lectures faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques. — Les Correspondants de Peiresc. — A propos de Port-Royal-des-Champs. — Ouvrages mis à l'Index. — Nouvelles : Paris. — France. — Alsace-Lorraine — Angleterre. — Belgique. — Italie. — Pologne. — Russie. — Publications nouvelles.

VI. — QUESTIONS ET RÉPONSES.

MAR 5 1888
LIBRARY.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PHILOSOPHIE

Cours de Philosophie. — 1. *Philosophie*, nouvelle édition, revue et augmentée, par le P. Marin de Boylesve, S. J. Paris, Lecoffre, 1887, in-8 de 762 p., 7 fr. 50.— 2. *Institutiones philosophiæ scholasticæ ad mentem divi Thomæ ac Suarezii*, auct. P. Josepho Mendive, S. J. sacerdote. *Logica*. Vallilocetí, imp. Cuesta, 1886, in-8 de 272 p., 3 fr.; — *Ontologia*. Ibid., 1886, in-8 de 249 p., 3 fr.; — *Cosmologia*. Ibid., 1887, in-8 de 268 p., 3 fr.; — *Psychologia*. Ibid., 1887, in-8 de 316 p., 3 fr.; — *Theodicea*. Ibid., 1887, in-8 de 200 p., 2 fr. 50.

Psychologie. — 3. *L'Ame, sa spiritualité, sa puissance, sa grandeur, son immortalité*, par Mgr Turinaz, évêque de Nancy et de Toul. Paris, Retaux-Bray, 1887, in-12 de 205 p., 2 fr. — 4. *Essai de Psychologie générale*, par Charles Richet (*Bibliothèque de philosophie contemporaine*). Paris, F. Alcan, 1887, in-12 de xiv-195 p., 2 fr. 50. — 5. *La Physiologie de l'esprit*, par F. Paulhan. Paris, F. Alcan, s. d. (*Biblioth. utile*), in-18 de 190 p., 0 fr. 60.— 6. *Histoire naturelle de la croyance*. Première partie : *L'Animal*, par U. Van Ende. Paris, F. Alcan, 1887, in-8 de xii-320 p., 5 fr. — 7. *Science et Psychologie*, nouvelles œuvres inédites de Maine de Biran, publiées avec une introduction par Alexis Bertrand, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Lyon (*Bibliothèque de la Faculté des lettres de Lyon*, t. II). Paris, E. Leroux, 1887, gr. in-8 de xxxiv-352 p., 5 fr. — 8. *Essai sur le libre arbitre, sa théorie et son histoire*, par George-L. Fonsegrive, professeur agrégé de philosophie au lycée de Bordeaux, ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques (*Bibliothèque de philosophie contemporaine*). Paris, F. Alcan, 1887, in-8 de 592 p., 10 fr. — 9. *De la pensée*. 3e partie. *Notes et Réflexions*, par C. Ch. Charaux, professeur de philosophie à la Faculté de Grenoble. Nouvelle édition. Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1887, in-16 de 319 p., 3 fr.

1. — La *Philosophie* du P. Marin de Boylesve est, dans toute la force du terme, un livre d'éducation. Par les visées de l'auteur, vétéran distingué de l'enseignement religieux, par les dimensions, qui ne dépassent pas ce que nos pères appelaient « un juste volume, » et surtout par un ordre méthodique et facile à saisir et par une rédaction toujours claire et précise, ce manuel se prête à merveille aux nécessités d'un cours classique ; de plus, par les préoccupations morales et chrétiennes, disons mieux, catholiques, qui se trahissent partout, il vise le cœur et l'âme, autant et plus que l'intelligence, des jeunes élèves de philosophie.

Ce n'est pas à dire que ce soit là, pour toute sorte d'enseignement philosophique, un manuel suffisant. Mais avant d'y signaler des défauts ou des lacunes, il n'est que juste de noter les mérites de rédaction qui le mettent au-dessus de livres analogues plus vantés. Je me rappelle toujours avec reconnaissance quel service me rendirent, à l'époque déjà lointaine où j'étais professeur d'humanités dans un petit collège, les *Principes de littérature* du P. de Boylesve. A la place des développements sans principe, des broderies sans étoffe, qui consti-

tuent la plupart des ouvrages classiques du même ordre, mes élèves avaient enfin, sous une forme précise et lumineuse, des axiomes, des définitions, des divisions, qui répondaient à la fois aux exigences du bon sens et aux besoins de la mémoire. A plus forte raison le vénérable auteur a-t-il apporté dans sa *Philosophie* ces habitudes de méthode, de clarté, de solidité. La doctrine est scolastique, thomiste, au fond et dans les points essentiels; le langage est le français du bon usage; l'ordre des questions est si bien établi qu'à partir des définitions et divisions générales placées au début de chaque traité, il a suffi de choisir des caractères d'imprimerie de différents corps pour coordonner et subordonner les diverses parties (il aurait pourtant mieux valu, ce me semble, y ajouter encore le secours des chiffres).

Si donc on veut considérer uniquement la construction du livre, la sûreté des doctrines, l'ordre des questions, le choix des preuves, la rigueur unie à la simplicité dans le style, rien n'est plus scientifique, au vrai sens du mot. Si l'on se préoccupe, au contraire, des difficultés et des complications créées par la science vraie ou fausse de notre temps, soit en psychologie, soit en métaphysique, il n'en est plus de même. Un maître qui se souciera précisément d'armer ses disciples contre les attaques de l'évolutionnisme absolu devra chercher un autre guide. S'ensuit-il que le livre du P. de Boylesve n'a plus d'usage utile ? Bien loin de là. Les doctrines traditionnelles y sont exposées avec une grande clarté : c'est assez pour beaucoup d'écoles de jeunes gens, à plus forte raison de jeunes filles ; car des notions de philosophie semblent le complément nécessaire d'une instruction solide, même pour les femmes. Pour d'autres écoles, où ce n'est pas assez, c'est encore beaucoup. Les parties pratiques du cours, en particulier, la logique et la morale, sauf quelques questions de détail, sont certainement plus complètes et plus solides ici que dans une foule de livres plus volumineux et plus *actuels*.

La préoccupation apologétique de l'écrivain a peut-être quelque inconvénient, au moins par certaines exagérations de zèle. Ainsi, p. 741, il cite un philosophe universitaire avec des éloges très mérités, mais compromis par cette formule : « Sincère et par conséquent chrétien; » ce qui implique une accusation trop dure dans sa généralité contre tous les philosophes de notre âge qui ont le malheur de n'être pas chrétiens. Mais les oublis de ce genre sont rares chez le P. de Boylesve, et ne doivent pas lui enlever le bénéfice de cette perpétuelle alliance de la philosophie et de la religion. Textes sacrés rapprochés des arguments rationnels, solution des objections philosophiques contre le dogme chrétien, indication et explication des documents pontificaux relatifs à l'enseignement philosophique, à la morale, à la politique sociale : autant de détails qui se présentent plus souvent dans ce livre que dans la plupart des autres manuels même chrétiens de philoso-

phie classique, et qui le recommanderont particulièrement, au moins pour tel milieu, tel genre d'instruction.

Ce qu'il faut reprocher à un travail si estimable, c'est de n'avoir pas été mis, comme on dit, au courant. Je ne parle plus des doctrines évolutionnistes du moment ; c'est déjà dit : mais si la partie dogmatique reste généralement satisfaisante, on ne s'explique pourtant pas la préférence accordée à certaines questions, à l'optimisme par exemple, qui occupe vingt bonnes pages, tandis qu'il n'est rien dit du pessimisme : qui ne sait pourtant que le pessimisme semble aujourd'hui tout envahir, tandis qu'on ne parle presque plus d'optimisme? Quant à la partie polémique proprement dite, elle est trop souvent encore plus démodée. Elle ne l'était pas sans doute quand la *Philosophie* du P. de Boylesve a paru pour la première fois ; mais, quoiqu'il ait eu soin de la revoir et de l'améliorer, il ne l'a pas mise tout à fait au point, et comme le mouvement de la philosophie négative s'accélère et s'étend avec une rapidité toujours croissante, il n'est pas étrange que certaines argumentations, très opportunes à leur heure, semblent aujourd'hui sans objet. Je n'indiquerai que les critiques réitérées et parfois assez développées que l'auteur oppose à Cousin, au *Manuel* des trois auteurs, à l'éclectisme en général. Que nous sommes loin de tout cela ! et comme nos adversaires actuels seraient prêts, pour la plupart, à jeter à Cousin la première pierre !

Tout compté, le livre du P. de Boylesve, quoique insuffisant pour beaucoup d'écoles de philosophie, sera un bon guide pour d'autres, et il pourra être utile partout comme exposé méthodique et comme programme de philosophie apologétique. A ce titre, il faut y signaler surtout les pages consacrées aux rapports de l'Église et de l'État, à la liberté de l'enseignement et des cultes, etc. L'auteur aurait bien dû traiter de même la question encore plus opportune du divorce.

2. — Le *Polybiblion* a fait connaître successivement, peu après leur mise au jour, les divers traités de philosophie publiés en espagnol par le P. Mendive, professeur au scolasticat des Pères jésuites d'Uclès. Ces traités, dont l'ensemble constitue un cours complet de philosophie (moins l'histoire), ont obtenu en Espagne un grand succès, et ils servent de texte, ou du moins de « livre à consulter, » dans l'enseignement supérieur de plusieurs universités de la Péninsule. La langue dans laquelle ils sont rédigés est une recommandation pour ce milieu spécial ; elle devait être un obstacle pour un autre milieu, je veux dire pour les écoles cléricales, où la tradition, plus respectée en Espagne que partout ailleurs, maintient, non sans raisons très graves, l'usage du latin. Aussi des démarches ont-elles été faites par des personnages considérables auprès du vénérable auteur pour qu'il traduisît en latin, à l'usage des séminaires, ses sept volumes espagnols.

Æqua quidem mihi videbatur postulatio, injucunda tamen et non parum molesta, dit naïvement le P. Mendive. C'est le cas de le remercier d'autant plus chaudement d'avoir accompli ce travail ingrat, mais utile et méritoire. Et d'abord, il faut reconnaître le soin qu'il y a mis et son heureuse réussite. Loin de faire un thème pur et simple, il a reproduit sa pensée en variant souvent son expression ; il a repassé par les mêmes chemins sans mettre toujours le pied sur ses premières traces. Cette liberté d'allures a profité à son travail, qui est perfectionné sur bien des points, par les simplifications, les suppressions, les additions qu'une revision soigneuse suggère toujours à un esprit bien fait. *Multa compendio breviata dedi, aliqua suppressi, alia denique nec pauca numero addenda curavi. Unde, his pensatis, fere dici potest non tam versionem quam novi operis editionem a me fuisse factam.* C'est bien cela ; encore le *fere dici potest* est-il beaucoup trop faible : c'est vraiment une nouvelle édition très améliorée.

Le style latin du P. Mendive n'enlève rien de sa valeur à un livre qui, sous sa première forme, contentait le goût espagnol. L'auteur ne cherche pas la pureté absolue du latin classique, mais il évite toute barbarie; et malgré l'usage utile et louable de quelques termes et formules créés ou consacrés par la scolastique, il emploie constamment une élocution claire, aisée, élégante même dans sa simplicité, et qui ne rebutera jamais un lecteur raisonnable. Quant à la doctrine de ces *Institutiones*, elle est assez indiquée par les noms de saint Thomas et de Suarez, unis sur le titre ; le fond est bien de saint Thomas, et sur les points controversés entre les deux grandes Écoles des dominicains et des jésuites, l'auteur défend vivement la tradition de son Ordre, en s'appliquant d'ordinaire à montrer qu'elle répond à la vraie pensée du Docteur Angélique. Du reste, j'ai noté, en rendant compte de l'édition espagnole, diverses particularités qu'il est inutile de répéter ici. Je n'ajouterai qu'un mot : après Mgr Gonzalès, qui passe pour occuper le premier rang parmi les philosophes espagnols « de toutes les Écoles, » il n'y a guère dans la Péninsule un nom plus avantageusement connu, au moins « dans l'École néoscolastique, » que celui du P. Mendive. C'est dire que ses *Institutiones philosophiæ scholasticæ* méritent une place d'honneur dans la bibliothèque et sur la table de travail des personnes qui se dévouent à l'étude de la philosophie traditionnelle si fortement recommandée par le pape Léon XIII. Il y a lieu de les recommander spécialement à nos grands séminaires dès le début de l'année ; il y manque encore les traités du *Droit naturel* et de la *Morale spéciale*, mais ils ne tarderont pas à compléter les cinq traités déjà publiés.

3. — Plaçons en tête des travaux psychologiques de la saison, la plupart plus ou moins atteints par la contagion matérialiste, l'excellent

petit livre sur *l'Ame* de Mgr Turinaz, évêque de Nancy et de Toul; ne se munit-on pas d'aromes fortifiants avant de pénétrer dans les lieux infectés de miasmes pestilentiels? L'éloquent prélat n'a pas voulu faire œuvre de savant et de professeur, mais de prédicateur et d'apologiste; seulement il s'est rappelé que la défense de la vérité avait souvent amené sur le terrain de la philosophie pure les plus dévoués serviteurs du christianisme, depuis saint Augustin jusqu'à Gerdil et Gratry. Il a marché sur leurs traces et, tout en évitant l'appareil de la science laborieuse et les embarras du langage technique, il est entré résolument dans le domaine de la discussion rationnelle pour lutter contre la grande erreur contemporaine : le matérialisme sous ses deux formes, théorique et pratique. Sans doute, les négations de la fausse science ne sont guère accueillies dans le diocèse de Mgr Turinaz; les vertus antiques, les saines traditions et surtout le culte des morts, qui nulle part « n'est plus en honneur que dans ce noble pays de Lorraine » (p. 165), en écartent le froid positivisme des régions officielles et y entretiennent la croyance à la vie future. Le danger des négations retentissantes du matérialisme contemporain et de ses avilissantes conséquences morales n'en est pas moins menaçant là et partout. L'enseignement épiscopal doit donc, dans nos temps orageux, se préoccuper de ces monstrueuses erreurs et ne peut plus, comme en des temps plus tranquilles, se contenter de développer le dogme et la morale révélés. Les fondements de la foi sont ébranlés. Il faut les affermir en défendant les droits de la raison.

Le livre de Mgr Turinaz est donc, en même temps qu'un document épiscopal et une sorte de prédication apologétique, un vrai traité de psychologie rationnelle, solide et méthodique autant que vif et passionné. Trois chapitres épuisent le sujet : la spiritualité de l'âme, ses grandeurs, son immortalité.

Dans le premier, le matérialisme est réfuté, d'abord théoriquement par les arguments traditionnels, empruntés aux diverses fonctions de l'âme, absolument opposées aux propriétés de la matière ; puis pratiquement, par son impuissance à satisfaire nos besoins moraux, sociaux, intellectuels, esthétiques. — Dans le second, une étude plus profonde de l'âme, — intelligence, volonté, aspirations infinies, mystère de la douleur, — met en relief l'abjection et le vide du matérialisme et, d'autre part, l'admirable clairvoyance de l'Église dans le gouvernement moral de l'homme. — Dans le dernier, l'immortalité de l'âme est présentée comme la conséquence nécessaire de la nature et de toutes les tendances de l'homme, rapprochées des attributs inaliénables de la Divinité. Et cette discussion forte et sérieuse aboutit au testament spirituel de saint François de Sales, si éloquemment renouvelé par le P. Gratry : « Préparons-nous; voici l'automne où mûrissent les fruits

de l'éternité... Sortons donc de ce monde et montons au ciel, par le secours de Dieu... O chères âmes, allons au lieu où règne l'autre lumière... » Et le reste, que mes lecteurs connaissent sans doute; car il y a dans ces pages presque divines, avec la fermeté d'une certitude rationnelle absolue, tout l'élan d'une âme ravie par la perspective prochaine de la vérité et de la beauté sans mélange et sans déclin. C'est assez louer et recommander le livre de Mgr Turinaz, en lui rendant simplement justice, que de le déclarer digne de porter cette conclusion, à laquelle il préparera efficacement tous les esprits attentifs et tous les cœurs droits.

4. — M. Charles Richet occupe une place élevée dans la science contemporaine; de nombreux travaux sur la physiologie pure et sur celle qui se confond ou du moins se mêle intimement avec la psychologie, et aussi sur la psychologie proprement dite, ont établi sa double réputation, très inégalement justifiée, de physiologiste et de psychologue. Si les physiologistes n'ont eu que des éloges pour le savant professeur, les psychologues dignes de ce nom se sont étonnés parfois de trouver dans ses écrits une extrême ignorance ou méconnaissance des données les plus élémentaires de la science de l'âme, unie à une étude souvent heureuse, presque toujours habile et pénétrante, de certains détails. L'*Essai de psychologie générale* n'étonnera pas ceux qui ont lu *l'Homme et l'Intelligence*, du même auteur; mais s'ils ont fait des réserves essentielles sur les principes et les conclusions de cet ouvrage, ils en feront encore davantage au sujet du manuel sommaire et hardi qui lui succède.

Qu'est-ce d'abord que la « psychologie générale? » Ce n'est ni la psychologie simplement dite, que l'usage restreint à l'étude des fonctions psychiques de l'homme; ni précisément la psychologie comparée, où l'on étudie côte à côte, parallèlement, l'activité psychique de l'homme et celle de l'animal. La différence n'est pourtant pas énorme. La psychologie générale, « procédant tantôt par l'observation intérieure, tantôt par l'examen des êtres vivants, tantôt par l'expérimentation, s'étend de l'animal le plus infime jusqu'à l'homme (p. XIV). » Il est vrai que l'auteur se flatte de tracer des lois qui s'appliquent de plus aux habitants des planètes autres que la terre. Voici à ce sujet sa réflexion, qui contentera peut-être nos savants d'aujourd'hui, mais qu'un logicien d'autrefois aurait trouvée pitoyable : « Il serait tout à fait absurde de supposer que la terre est, parmi l'immensité des mondes, le seul point de l'espace infini où existe un être intelligent. Le fait qu'il existe des hommes sur la terre rend extrêmement vraisemblable qu'en d'autres astres la vie a apparu, et qu'il y existe des intelligences analogues à la nôtre. » Mais, Monsieur, si leur existence n'est qu' « extrêmement vraisemblable, » la négation de cette exis-

tence ne peut être « tout à fait absurde ; » ce sont les assertions de ce genre que les vieux logiciens, qui ne se piquaient pas de politesse, appelaient « absurdes. »

Ce mince détail n'est relevé ici qu'à titre de spécimen. Assurément M. Richet est un esprit très scientifique ; mais il lui manque ou le sens ou l'étude de la philosophie, peut-être l'un et l'autre. Il dérive tous les faits psychiques du fait physiologique de l'irritation, en quoi il a eu de nombreux précurseurs. Mais il n'a pas même l'air de s'apercevoir que les phénomènes où il voit une réaction à l'irritation, et rien autre chose, ont pourtant un caractère absolument différent et que, de ce chef, il devrait au moins laisser en doute la question de leur sujet d'inhérence. Lisez sa conclusion, et dites s'il est possible d'imaginer un parti pris plus absolu, quoique inconscient peut-être, d'exclusion à l'endroit de l'« âme »; dites encore s'il est aisé de trouver arithmétique ou rhétorique plus abusive. « Le système nerveux central mérite d'être appelé un appareil d'énergie latente, et cela à deux points de vue : d'abord parce que toutes les excitations antérieures qui l'ont ébranlé s'y sont définitivement accumulées;... ensuite parce que l'appareil intellectuel (!) de l'homme, avec cette prodigieuse mémoire, cette faculté d'idéation, de généralisation et de conscience, est le résultat des efforts lents et patients de la nature pendant des milliers de milliers de siècles. L'intelligence de l'homme représente le degré supérieur de l'évolution organique. C'est pour aboutir à ce résultat que, depuis des milliers de milliers de siècles, ont vécu des milliards de milliards de centaines de milliards (sic) d'êtres. »

Si ce livre est sans valeur psychologique (au sens rigoureux du mot), il a certes une sérieuse portée scientifique dans les parties qui ne dépassent pas le domaine de la physiologie. Les premiers chapitres sur *l'Irritabilité, le Système nerveux, le Mouvement réflexe*, ce dernier surtout, sont des modèles d'exposition, de recherche et d'analyse, et il les faudrait recommander sans réserve si le matérialisme de l'auteur ne s'y trahissait encore tout à fait hors de propos ; par exemple, dans une critique du livre de Galien, *De usu partium*, que M. Richet trouve « admirable, » mais pourtant « parfois ridicule » (p. 66). Pourquoi? Précisément à cause de son « finalisme, » c'est-à-dire de son élan religieux que l'on a toujours admiré, et que l'on admirera certainement encore lorsque la philosophie de M. Richet ne comptera plus pour personne. Il y a d'excellentes parties dans le chapitre de *l'Instinct* et dans celui de *la Sensation*, qui est physiologique beaucoup plus que psychologique. Mais la psychologie négative y règne déjà, presque autant que dans les chapitres absolument antiphilosophiques sur *la Conscience, la Mémoire, l'Idée, la Volonté.*

5. — Je place auprès du livre de M. Richet un petit résumé qui a

bien moins de prétention — et de portée — scientifique, qui ne vaut guère mieux, au fond, par la doctrine, mais dont l'auteur garde cependant l'avantage d'une éducation philosophique développée. *La Physiologie de l'Esprit,* de M. Paulhan, se passe de toute croyance à la spiritualité, à l'immortalité de l'âme. Mais enfin l'auteur ne se flatte pas de supprimer, par l'analyse de l'irritation physiologique et de ses suites, le problème du sujet des faits psychiques. Il est vrai qu'il résout ce problème par une sorte de monisme animiste qui ne saurait nous satisfaire ; du moins se sépare-t-il par là de l'hérésie philosophique d'après laquelle l'intelligence et la volonté sont un résultat au lieu d'être un principe. « Je n'ai voulu, » ajoute-t-il (p. 183), « qu'indiquer brièvement le problème psychologique dernier et la solution qu'« on peut » en donner. Sûrement « on peut » élever des objections ; je ne crois pas qu'elles soient insolubles, mais il est impossible de les discuter ici. » C'est modeste, sans doute ; c'est encore plus commode.

Au reste, si les conclusions de M. Paulhan nous agréent peu, si les théories qui l'y ont conduit nous paraissent également à rejeter, son petit livre peut avoir pourtant son utilité. Les maîtres qui ont intérêt à connaître, sans grandes lectures, la teneur de ce qu'on nomme la psychologie contemporaine, — caractérisée par la conception des fonctions psychiques en dehors de toute idée sur l'âme et de tout système de facultés, par une méthode où l'observation extérieure tient autant de place que l'observation interne, par l'importance donnée à l'hérédité, etc., — ces maîtres (je ne parle que d'eux) pourront consulter utilement le petit livre de M. Paulhan.

L'auteur débute par une étude du système nerveux. Il divise ensuite sa psychologie ou physiologie en trois chapitres : 1° *Étude statique de l'esprit,* soit les « groupes de phénomènes dont il est « la collection, » car on ne parle plus du moi « un » des vieilles psychologies. « Ces groupes de phénomènes, » ajoute l'auteur, « peuvent être désignés sous les noms de : intelligence, sensibilité, volonté, mots qui désignent ici non pas une faculté de l'âme, mais un ensemble de phénomènes présentant certains traits communs. » 2° *Étude dynamique :* influence des organes, influence des actes psychiques les uns sur les autres (association des idées, hallucination, suggestion), influence de l'esprit sur l'activité physique. 3° *Organisation de l'esprit :* mémoire, habitude, hérédité. Le cadre est bien tracé et passablement rempli; il ne manque absolument à cette *Physiologie de l'esprit* que cette petite chose : l'esprit lui-même, l'âme dans son unité, dans sa liberté, dans sa responsabilité.

6. — *Histoire naturelle de la croyance !* Ce titre seul exhale une forte odeur de naturalisme et de négation religieuse, et le contenu répond bien à l'étiquette. Mais le titre particulier de cette première partie,

l'Animal, est fait pour étonner, non seulement les croyants, mais les rationalistes et les naturalistes de la vieille école, qui reconnaissaient dans les croyances religieuses une propriété caractéristique et exclusive de l'homme. Eh bien ! on nous a changé tout cela, et pour écrire une histoire primitive de la religion, une « genèse » de la croyance, on ne commencera plus par l'espèce humaine ; l'homme n'arrivera qu'au second volume ; le pur animal défraiera trois cent vingt longues pages, et encore l'auteur se plaindra parfois d'être obligé de se resserrer pour ne pas dépasser les justes limites. C'est étrange pour nous tous, demeurants obstinés de la vieille foi et de la vieille sagesse ; au fond, si nous songeons à certaines données acceptées aujourd'hui par une foule d'écrivains et même d'écoles, nous verrons que c'est logique. L'évolutionnisme absolu croit avoir comblé l'abîme qui sépare l'homme de la brute ; tout ce qui se développe dans celui-là existait au moins en germe dans celle-ci. De plus, le nouveau spiritualisme, ou les nouveaux spiritualismes (car il en est plus d'un) admettent, comme un axiome ou peu s'en faut, qu'il y a, non différence absolue, mais gradation insensible, de la matière à l'esprit, de la vie animale à l'activité intelligente, de l'instinct à la raison. Dès lors, quoi de plus légitime, quoi de plus scientifique, que de chercher dans l'animal la racine et le premier épanouissement de la croyance religieuse, comme de toutes les autres fonctions psychiques ?

On peut douter que même les partisans les plus zélés des nouvelles doctrines, s'ils ont gardé quelques habitudes de sens commun, acceptent tout ce que M. Van Ende ose affirmer des notions « fatidiques » et astronomiques de l'animal. Mais ils trouveront pourtant, surtout dans les premières et les dernières pages de son livre, des théories et des vues générales qui indiquent une force réelle d'analyse et de synthèse. Dès que vous refusez d'admettre avec lui l'origine animale de l'homme qu'il ne démontre pas du tout, mais qu'il affirme absolument comme « un corollaire inévitable du plan de l'évolution universelle » (p. 150), ses observations les plus subtiles et les plus profondes ne peuvent pas avoir la portée qu'il leur attribue ; mais il en reste une apparence de grandeur dans l'ensemble, et la vérité réelle de certains détails. En étudiant les manifestations des facultés animales de connaître et d'agir, il ne fait pas l'histoire de la croyance, comme il s'en flatte ; mais il fournit des éléments parfois précieux à l'analyse des mouvements instinctifs de la brute. La seule contribution notable qu'il pporte à la psychologie humaine, c'est peut-être la réfutation du pananimisme, » ou de l'hypothèse de certains naturalistes modernes, ui expliquent les origines religieuses par une croyance instinctive e l'enfant et de l'homme primitif à l'animation de tous les objets matériels. L'argumentation de M. Van Ende contre cette idée me arait concluante et renferme de bonnes remarques.

Au contraire, l'analyse des « facteurs mythogéniques » dans l'animal n'est guère qu'un exercice en l'air, c'est-à-dire dans les régions de l'hypothèse gratuite et sophistique. Le bon sens le plus vulgaire protestera souvent contre des explications qui sont données pourtant comme parfaitement claires et décisives. Je cite presque au hasard : « On ne saurait douter que l'animal ne suive les mouvements de l'astre du jour (soit !) et qu'il ne voie dans celui-ci le foyer de la lumière rayonnée sur la surface terrestre (holà !) — Un témoignage..... DÉCISIF de son rapport CONSCIENT avec les déplacements solaires, réside dans le fait fréquent d'une orientation déterminée des abris, qui prouve en outre que les bêtes rattachent également au soleil la source de l'irradiation calorique » (p. 210, 211). Mais si cette preuve est « décisive » pour les animaux, le moindre apprenti botaniste démontrera invinciblement que les plantes elles-mêmes ont des notions très justes et très précises sur la double fonction, lumineuse et calorique, du soleil; qu'elles y joignent même des principes scientifiques très avancés sur les lois du mouvement combinées avec celles de la vie végétale, etc., etc. Je m'étonnais tout à l'heure que l'animal eût fourni le premier volume de l'histoire naturelle des croyances religieuses, et que l'homme n'arrivât qu'au second. Faudrait-il, au contraire, déclarer que M. Van Ende n'est pas remonté assez haut dans la série génétique des croyances et qu'avant le volume relatif à l'animal son ouvrage en comportait un sur la plante ?

Si maintenant le lecteur se croit assez édifié pour jeter par-dessus bord, comme un tissu d'idées extravagantes, tout le système de mythogénie de M. Van Ende, ce n'est pas moi qui protesterai contre cette décision sommaire. Mais pourtant une explication est encore nécessaire. L'hypothèse purement naturaliste et évolutionniste sur l'origine de l'homme et de la religion, qui semble aujourd'hui acceptée par les positivistes de tous les pays, n'a guère trouvé d'interprète plus attentif et plus patient que notre auteur. Il y a, surtout dans son dernier chapitre *les Facteurs du progrès, de l'animal à l'homme,* des données en partie nouvelles que, certainement, les évolutionnistes matérialistes mettront à profit au service de leur cause, qui n'en deviendra pas meilleure. Mais c'est précisément parce qu'elle est et qu'elle reste mauvaise, que le nombre des explications fantaisistes et ridicules augmente chaque jour sous la plume de ses plus habiles défenseurs, encore plus rapidement que celui des rapprochements ingénieux et des inductions plus ou moins plausibles. Le remède est ainsi à côté du mal, en vertu des lois providentielles qui président au développement de la vie intellectuelle et de l'histoire scientifique. Le livre de M. Van Ende n'en reste pas moins en dehors de la vraie philosophie, et n'a sa place que dans les bibliothèques scientifiques, à titre de document

très mêlé, de plaidoyer pour l'erreur, renfermant des parcelles de vérité bonnes à recueillir.

7. — M. Alexis Bertrand, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Lyon, vient de publier, sous le titre bien justifié (on va le voir) de *Science et Psychologie,* de Nouvelles œuvres inédites de Maine de Biran. Tous les amis de la philosophie française l'en remercieront, tout en regrettant que l'œuvre du grand psychologue soit si dispersée. Après les publications qu'il a faites lui-même, après les ouvrages recueillis et édités en 1841 par Victor Cousin, après les *Œuvres inédites* publiées par M. Naville en 1859 — et qui sont vraiment les œuvres capitales, comme M. Bertrand le fait observer (p. x), contre une assertion étourdie de M. Fouillée, — après celles que M. J. Gérard a données en 1876, à la suite de sa thèse : *Essai sur la philosophie de M. de B.*, voici une contribution importante fournie par M. Bertrand, qui nous en promet encore une autre d'un intérêt au moins égal, la *Correspondance* de Maine de Biran. Mais il sera difficile de trouver réunis, même dans la plupart des bibliothèques publiques, tant de volumes indépendants l'un de l'autre. Ne serait-il pas urgent d'entreprendre, au besoin *ære publico*, une édition complète d'un des plus illustres représentants de la philosophie française? Au risque de diminuer le nombre des *Documents inédits* publiés chaque année aux frais des contribuables, l'État ne devrait-il pas cet hommage à des œuvres scientifiques, qui restent autrement dispersées et presque inaccessibles, comme, pour citer un autre exemple, l'œuvre immense de Th.-Henri Martin ? Ceci soit dit sans insister et surtout sans rien enlever à la publication de M. Alexis Bertrand de son utilité et de son mérite. Outre la valeur considérable des morceaux qu'il nous révèle, le savant professeur a mis dans ce beau volume une part notable de travail personnel. Il a trié, déchiffré, transcrit, d'après les manuscrits, disons mieux, d'après les brouillons de Maine de Biran, presque aussi peu lisibles que ceux de Pascal, témoin le fac-similé inséré en tête du volume, les six morceaux qu'il nous donne. De plus, il les a fait précéder d'une *Introduction*, qui est un modèle d'analyse exacte, modeste et solide, autant que pénétrante. Naturellement, je vais m'aider de cet excellent travail pour donner à mon tour quelque idée des pièces publiées par M. Bertrand.

Le *Mémoire sur les rapports de l'idéologie et des mathématiques* remonte à 1803, époque où le philosophe de Bergerac ne s'était pas encore détaché de l'école de Cabanis. Il renferme, à l'adresse de la métaphysique, des traits injurieux que l'auteur n'aurait pas manqué de biffer plus tard. Mais il révèle en même temps, dans le jeune idéologue, une rare intensité d'effort intellectuel, et une vraie vocation de psychologue, malgré le projet qu'il caressa longtemps de devenir professeur de mathématiques.

Les *Observations sur le système du docteur Gall* et sur celui de Bichat, touchant le siège des facultés de l'âme, sont déjà d'un philosophe profondément spiritualiste. Maine de Biran y pousse même jusqu'à l'excès ses difficultés contre la localisation cérébrale des facultés psychiques, difficultés d'ailleurs sérieuses et très habilement empruntées tour à tour à la physiologie et à la psychologie. Comme M. Bertrand, je suis persuadé que cette argumentation est encore bonne à consulter et à reproduire, à l'encontre d'erreurs analogues, mais bien autrement profondes. Après tout, quelques fonctions localisées avec certitude par la science moderne ne font rien à la question du moi pensant et voulant. Entre la force qui veut et la fonction physiologique qui exécute, entre la pensée et la substance cérébrale, il y a, selon les expressions mêmes de Maine de Biran, une « hétérogénéité telle, qu'il demeurera toujours nécessairement entre elles une lacune impossible à remplir, une sorte d'hiatus que tous les efforts du génie ne sauraient franchir. »

Le travail sur Gall est de 1808; le *Commentaire sur les Méditations de Descartes* est postérieur de dix ans. Il se ressent, ainsi que le mémoire qui suit, de l'influence longtemps exercée sur Maine par la philosophie de Kant. Mais il a son originalité propre; il représente la théodicée, qui manquait jusqu'ici dans l'œuvre de l'illustre penseur; si son argumentation légitime contre la preuve ontologique y est abusivement étendue à toute démonstration de l'existence de Dieu, on n'y voit que mieux la marche progressive et laborieuse de l'idéologue converti vers la philosophie chrétienne, sans passer par le cartésianisme, qu'il n'accepta jamais.

Le Mémoire intitulé : *Rapport des sciences naturelles avec la psychologie* est non seulement le plus étendu (p. 127-288), mais encore le plus travaillé, le plus remarquable et, même aujourd'hui, le plus utile du recueil. On y distinguera surtout : une exposition neuve, d'une fermeté et d'une concision magistrales, des principes psychologiques de Maine de Biran ; une théorie de la raison, absolument opposée à celle de Cousin; une discussion du principe de causalité, malheureusement empreint d'un criticisme qui abolirait toute certitude, si la conscience de l'effort n'échappait à ses atteintes. Il s'en faut donc de beaucoup que cette œuvre imposante puisse être acceptée dans l'ensemble de ses conclusions doctrinales. Mais ce qui en reste, et qui d'ailleurs y domine, c'est la défense de la psychologie, avec ses procédés propres, contre les envahissements de la physiologie. « Cet éloquent plaidoyer, dit fort à propos M. Bertrand, bien qu'il date de soixante-dix ans, semble écrit d'hier et s'adresser à des adversaires qui vivent et conspirent au milieu de nous. Puisse-t-il convertir quelques néophytes intempérants de la physiologie et les ramener au véritable objet de la psychologie ! Puisse-t-il aussi détourner quelques-uns de nos jeunes philo-

sophes de ce coup de désespoir, qui consiste à abdiquer entièrement entre les mains de Kant et à s'incliner sans nécessité devant l'Allemagne ! » On ne nous reprochera pas d'avoir transcrit ce jugement et ces vœux du savant éditeur : ils révèlent à la fois l'esprit qui l'anime et la portée réelle du beau mémoire de Maine de Biran sur les rapports des sciences naturelles et de la psychologie.

Les *Notes sur quelques passages* [du *Témoignage du sens intime*] *de l'abbé de Lignac* (p. 288-317) et les *Notes sur l'idéologie de M. de Tracy* (p. 320-350) n'ont pas le même intérêt ; elles fatiguent même un peu le lecteur à cause des nombreux passages successivement discutés et qui empêchent la pensée de l'auteur de se dégager et de se développer librement. Elles méritent cependant l'attention de quiconque veut pénétrer profondément le « premier psychologique » et le « premier métaphysique » de Maine de Biran. C'est même peut-être dans quelques endroits de ces deux morceaux qu'il a exprimé avec plus d'énergie qu'ailleurs l'identité à ses yeux absolue de la psychologie avec la métaphysique, et cette doctrine, qui a pris de nos jours tant d'empire, que « toutes les notions abstraites universelles sont des relations dont le « moi, » ou la force individuelle qui se sent opérer par le vouloir, est toujours l'auteur ou le premier terme, type de tous les autres » (p. 317).

Il est inutile d'insister pour faire entendre la valeur de ces textes inédits d'un des premiers philosophes de ce siècle, et partant l'importance du service rendu aux bonnes études par leur publication. Puisse la Faculté de Lyon nous faire souvent de pareils cadeaux ! La plupart de nos Facultés de lettres publient un bulletin périodique ; celle de Lyon, après avoir elle-même suivi cet usage dans un *Annuaire*, qui a fourni neuf fascicules en trois années, préfère éditer désormais des volumes entiers, indépendants les uns des autres. C'est assurément beaucoup mieux. Les revues ont sans doute leur utilité ; mais plus elles se multiplient, plus il devient difficile à un travailleur d'atteindre, dans le fouillis d'innombrables et interminables collections (supposé même qu'il les ait à sa portée), la dissertation ou le texte qui l'intéresse. Avec des livres proprement dits, que l'on peut acquérir séparément, c'est tout autre chose. Ce beau volume est le second de la « Bibliothèque de la Faculté des lettres de Lyon. » Le premier, dont le *Polybiblion* a déjà parlé, est un mémoire intéressant sur *Neuchâtel et la politique prussienne en Franche-Comté*, par M. E. Bourgeois, et le troisième, qu'on attend encore, sera une traduction nouvelle de la *Chanson de Roland*, par M. Clédat. L'histoire et la littérature sont bien représentées, on le voit, dans cette publication ; mais jusqu'ici la philosophie s'y trouve encore la mieux traitée. Puisse-t-elle reparaître souvent, avec un guide aussi remarquable !

8.—L'*Essai sur le libre arbitre*, de M. Fonsegrive, professeur au lycée

de Bordeaux, ouvrage couronné il y a deux ans par l'Académie des sciences morales et politiques, était impatiemment attendu par tous les amis de la saine philosophie. Le problème de la liberté est, ce semble, de tous les problèmes psychologiques qui agitent en ce moment les diverses Écoles, le plus grave et, pour ainsi dire, le plus central. Déserter le poste de la liberté psychologique, c'est abandonner le parti de l'âme, et par suite la vraie philosophie tout entière. Or, aux deux pôles de la pensée contemporaine, idéaliste et positiviste, la liberté est presque partout radicalement supprimée, et le déterminisme règne sous divers attributs, mais identique au fond. M. Paulhan, qui nous exposait tout à l'heure la psychologie du présent et de l'avenir en opposition avec celle du passé, nous aurait dit, au besoin, avec une clarté parfaite, que non seulement l'acte libre, mais même la volition, non seulement la liberté, mais même « la volonté n'existe pas. » Toute la philosophie paraît donc, à l'heure qu'il est, suspendue à ce nœud, la question du libre arbitre. Il faut remercier deux fois l'Institut qui en a fait l'objet d'un concours et qui a couronné un Mémoire absolument conservateur, quoique parfaitement au courant des vues et des prétentions de la science contemporaine et des systèmes déterministes de droite et de gauche.

Il est vrai que ce Mémoire est une œuvre de premier ordre. Ne fût-il pas spiritualiste et chrétien comme il est, on ne pourrait lui refuser l'attention qu'exigent des esprits sérieux l'étendue des recherches, la profondeur de l'analyse philosophique, le talent de la composition et du style. Des deux parties à peu près égales en étendue, qu'embrasse ce volume assez gros et très compact, la première est historique, la seconde théorique. La théorie est, certes, ce qui importe le plus, et c'était là le fort de la difficulté; mais la tâche de relever, d'exposer, de critiquer tous les systèmes relatifs à cette grave question du libre arbitre, depuis les religions et les philosophies primitives jusqu'aux écoles de l'heure présente, n'était guère moins ardue, j'ose même dire moins importante : car il y a peu de points plus difficiles et plus entourés de préjugés intéressés, et de fausses interprétations, non seulement dans l'histoire de la philosophie, mais dans celle de la théologie et de la foi chrétiennes.

Les lecteurs curieux iront d'eux-mêmes aux chapitres de la première partie qui concernent, soit les croyances païennes relatives à la liberté, soit surtout la doctrine de saint Paul et les théories de saint Augustin, avec les interprétations contradictoires des protestants et des jansénistes d'une part, et d'autre part des écoles thomiste et moliniste. C'est peut-être la première fois que, dans un livre moderne de pure philosophie, la théologie occupe une si large place. Leibniz aurait applaudi et nous ferons comme Leibniz. La théologie ayant exercé sur le déve-

loppement de la philosophie une action si profonde, n'est-il pas impossible de faire l'histoire de celle-ci sans y joindre dans une large mesure l'histoire de celle-là? Il est vrai que la plupart de nos maîtres seraient fort empêchés de s'acquitter de ce devoir : la connaissance de la théologie, et même du simple dogme catholique, est aujourd'hui parmi eux un phénomène si rare! M. Fonsegrive en parle en homme compétent, et c'est un des nombreux mérites de son livre; de plus, s'il n'a pu éviter toute inexactitude en un sujet si délicat, il s'est montré partout non seulement attentif et respectueux, mais chrétien et catholique, ce qui n'a d'ailleurs rien enlevé à la parfaite liberté de son jugement.

Les pages semi-théologiques de son *Histoire* ne sont pas les seules qui se recommandent par l'intérêt de la nouveauté. Sur plusieurs des théories de grands philosophes sur la liberté, il a dû, pour défendre ses interprétations prises sur le vif des textes, contrôler celles de quelques auteurs de marque. En traitant de Socrate et de Platon, il avait affaire à M. Fouillée, dont il est loin d'admettre les conclusions sur le déterminisme socratique et platonicien ; il serait plus près de dire de Socrate, avec M. Boutroux : « Il ne nie pas le libre arbitre, il le néglige, » et de Platon : il fait du libre arbitre le partage de cette nombreuse classe d'hommes qui ne sont ni très méchants ni tout à fait bons. L'étude sur Aristote est admirable de précision et de clarté, et elle appartient bien à l'auteur; il était impossible de mieux démêler le fondement et la portée réelle de la liberté reconnue et définie par Aristote ; tout au plus y pourra-t-on signaler cette lacune : M. Fonsegrive n'appelle pas l'attention sur l'absence de toute liberté divine dans la métaphysique aristotélicienne. Avec Épicure, il rencontre M. Guyau, dont il ébranle notablement les interprétations par trop apologétiques. Dans les pages sur les traités alexandrins *de fato,* il faut noter au moins un argument très « moderne » pour le libre arbitre trouvé dans un livre trop peu étudié d'Alexandre d'Aphrodisias.

Il serait trop long de parcourir, même avec cette rapidité, les pages relatives aux doctrines soit des Pères et des Docteurs du moyen âge, soit des philosophes modernes, sur la liberté. Les chapitres sur Descartes, Malebranche, Spinoza, Leibniz, frapperont tous les esprits sérieux : il était difficile de reprendre et de renouveler avec plus de bonheur des sujets qui semblaient épuisés, et surtout de mieux mettre en relief cette conclusion incontestable : intellectualisme (exclusif) équivaut à déterminisme. Les trois chapitres sur Kant et les écoles anglaises et françaises de notre temps sont également solides, avec un intérêt encore plus vif. Et toute cette exposition historique aboutit à une sorte de « schème » qui révèle l'esprit synthétique du jeune auteur, découvrant sans peine l'unité sous la diversité, et mettant

l'ordre de la science dans le fouillis des faits. Tous les systèmes sur la liberté se réduisent à cinq : 1° Liberté niée au profit de la nécessité universelle : calvinistes, intellectualistes du XVIIe siècle, monistes anglais et allemands ; — 2° Liberté affirmée aux dépens de la nécessité : Pélage, Scot Erigène, Secrétan, Néo-critiques ; — 3° Croyance à la liberté et à la nécessité, sans conciliation possible pour notre esprit : Bossuet, Dubois-Raymond ; — 4° Négation de l'une et de l'autre : Hume, Stuart Mill ; — 5° Conciliation par limitation, le bien l'emportant nécessairement sur le mal : Aristote, Ravaisson. En d'autres termes : thèse, antithèse, négation de toute synthèse, synthèse négative, synthèse véritable.

La *Théorie* (p. 317-574) qui succède à cette longue exposition historique et critique a dû coûter au jeune auteur encore plus de méditations et de retouches laborieuses. Nous savons, en effet, que, même depuis la récompense accordée à son œuvre, il n'a pas hésité à la retravailler profondément pour satisfaire à toutes les difficultés qui lui avaient été opposées et sans doute, avant tout, pour se contenter lui-même. Il nous en avertit à la première page de ce volume : après avoir complété et modifié notablement la partie historique, il a fait bien davantage pour l'autre. « La théorie a été entièrement remaniée, dit-il, et sans que les conclusions soient changées, je dois dire que la manière d'y aboutir est ici tout autre que dans le mémoire couronné. » La critique peut remarquer à son tour que le rapporteur de l'Institut, M. Fr. Bouillier, qui s'était plaint par-dessus tout de voir abandonner dans ce beau Mémoire l'argument traditionnel pour la liberté, l'argument capital et pour mieux dire unique tiré de la conscience, M. Bouillier ne l'a pas trouvé davantage dans le volume imprimé. Cependant le professeur lauréat s'est appliqué à montrer le rôle indispensable de la conscience dans la démonstration de la liberté. Il croit seulement qu'il faut retoucher et compléter la preuve traditionnelle en face des constructions déterministes de la science contemporaine, et en cela il est bien difficile de n'être pas de son avis. Il la complète en y introduisant un élément métaphysique, et l'on a remarqué avec raison que sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, il revient, par-dessus la tradition spiritualiste française, à la grande tradition de la scolastique. Du reste, le point est délicat, et malgré le talent si distingué de l'écrivain, certaines parties du second livre de sa *Théorie*, qui est le livre essentiel, offrent quelques obscurités qui tiennent avant tout au sujet, mais qu'une nouvelle revision pourra sans doute éclairer pleinement.

La critique des arguments contre la liberté, la thèse de la liberté, les conséquences, tels sont les titres des trois livres qui épuisent la *Théorie*. Faute de pouvoir les analyser, même sommairement, il faut les recommander tous les trois : le premier, pour une discussion très

étendue et très pénétrante, qui réduit à rien les données déterministes admises aujourd'hui, par la plupart des savants en renom, comme des axiomes évidents ou comme des résultats définitivement acquis ; le second, pour une détermination exacte, qui manquait partout ou à peu près, des conditions, des limites et du rôle de la liberté ; le dernier, qui ne faisait pas partie du Mémoire présenté à l'Académie, pour les belles et fécondes applications de la doctrine du libre arbitre à la métaphysique, à la science, à la morale et même à l'art.

A parcourir ces pages aussi brillantes que solides, on éprouve quelque chose comme l'embarras des richesses. Le livre est gros, mais si l'auteur n'avait pas avant tout le souci et le talent de l'ordre et de la précision, il l'aurait été deux ou trois fois davantage.

Il m'arrive quelquefois de recommander aux maîtres chrétiens des ouvrages qui ne le sont pas du tout, à titre d'information utile ou nécessaire. Cette fois, je puis leur signaler, même à ce titre, un livre animé de l'esprit le plus religieux. Il est difficile, par exemple, de trouver une meilleure exposition de la théorie de la sensation et de ses suites, au point de vue des derniers progrès de la psychologie, que celle qui ouvre le livre de la thèse du libre arbitre (p. 411-425). Quant à l'esprit chrétien, il paraît en bien des endroits, mais on n'a qu'à lire pour le bien saisir, les pages du même livre intitulées *Pratique du libre arbitre :* on sera frappé de la ressemblance de ce noble et ferme enseignement qui aboutit au « Chemin de la croix, » avec celui des pieux auteurs que nous nommons « les maîtres de la vie spirituelle ; » et de fait M. Fonsegrive lui-même ne craint pas de renvoyer son lecteur à l'*Imitation de Jésus-Christ,* au *Combat spirituel,* que dis-je? à la *Perfection chrétienne* de Rodriguez !

Il y a certainement des imperfections, des lacunes, des taches dans ce grand et beau travail ; mais elles se perdent, peut-on dire, dans l'éclat de ses mérites, auxquels je suis loin d'avoir rendu suffisante justice. C'est surtout dans les parties plus ou moins afférentes à la théologie chrétienne que les hommes du métier pourront relever quelques incorrections, tout en admirant la sagesse et la sûreté ordinaires du savant auteur. Ainsi, quoiqu'on puisse l'approuver d'écarter également les deux théories moliniste et thomiste de la grâce, on ne lui passera pas d'imputer aux molinistes cette hérésie formelle, que l'action humaine prévue par Dieu est la cause antécédente de la grâce divine (p. 123). Ailleurs, il accuse saint Thomas de mettre le principe l'individuation dans le non-être ; mais la matière *signata quantitate* n'est pas le non-être !... J'ai noté quelques autres endroits plus ou moins susceptibles de correction. Je m'abstiens de les parcourir ici, parce qu'en somme ils sont de nulle importance dans un ouvrage si considérable et à la fois si bien pensé et si bien exécuté. Ai-je besoin

d'ajouter que cet ouvrage ne saurait désormais être absent d'une bibliothèque philosophique sérieuse ?

9. — Les *Notes et Réflexions* de M. Charles Charaux, professeur de philosophie à la Faculté de Grenoble, se rapportent à la psychologie, puisqu'elles forment le complément de son livre sur *la Pensée*. Mais elles touchent également à l'esthétique et à la morale, et c'est une double recommandation de plus ; car sur ces divers domaines l'habile et sobre écrivain sait à la fois charmer l'esprit, échauffer le cœur, élever l'âme, en philosophant au profit du spiritualisme le plus pur et de la foi la plus ardente. Cet aimable et utile volume a déjà été loué ici, mais l'édition actuelle, — c'est la quatrième, je crois, — renferme cent vingt pages de plus que la précédente, et c'est une raison pour y revenir, quand même toutes les occasions ne seraient pas bonnes pour aider au succès d'un bon livre. Je ne veux pas, du reste, parcourir les nouvelles pensées ajoutées à l'ancien recueil. La besogne serait assez difficile. Ces morceaux se trouvent répandus dans chacun des huit chapitres : *De la pensée en général, — Histoire de la pensée, — l'Ame humaine, — la Parole, les langues, — le Beau et les Arts, — l'Histoire, — les Sciences, — Philosophie et Religion.* Ils sont placés pour le mieux à travers leurs aînés, et l'auteur n'a pas eu soin, comme son ancêtre La Bruyère, de les marquer d'un signe particulier. Ils ne se trahissent pas davantage par la doctrine ou par le ton : ni la manière de penser ni le style de M. Charaux (c'est tout un chez lui) n'ont subi le moindre changement sensible. Tout au plus la nouveauté de quelques fragments se révèle par les allusions et les noms propres. Voici, par exemple, une remarque bien juste, qui vise particulièrement la très remarquable psychologie de M. Rabier : « Le grand inconvénient de ces psychologies, d'ailleurs fort savantes et fort utiles, quelques-unes faites de main de maître, c'est que pour y bien voir l'âme, il faut qu'on soit du métier et qu'on sache la langue. Autrement rien ne sert de s'y engager : on est en grand péril de s'y perdre. » En voici une autre sur le dernier roman d'Octave Feuillet : « On peut lire dans *la Morte*, tout à la fin du volume, deux pages de philosophie spiritualiste, d'une force de pensée, d'une beauté d'expression à rendre jaloux tel de nos maîtres qui pour sûr ne les désavouerait pas... Il en faudrait beaucoup de semblables pour payer la rançon du roman contemporain : il en faudrait tellement que peut-être il mourrait, tous les lecteurs frivoles s'étant retirés de lui, avant d'avoir acquitté sa dette. » Citons, enfin, en dehors de toute visée personnelle, une pensée nouvelle où se montrent bien et la haute inspiration religieuse du penseur et l'art délicat de l'écrivain : « L'histoire de l'humanité est comme ces grands fleuves qui vont à la mer par toutes les voies, par tous les lits, par tous les détours que les circonstances ou la volonté de l'homme réussit à leur imposer : on

peut tout sur eux, sauf de les empêcher d'aller à la mer ; on peut tout sur l'histoire, sauf de l'empêcher d'aller où Dieu veut. »

LÉONCE COUTURE.

OUVRAGES D'INSTRUCTION CHRÉTIENNE ET DE PIÉTÉ

1. *Démonstration de la divinité du catholicisme. Traité élémentaire à l'usage des maisons d'enseignement secondaire*, par l'abbé A.-R. MOULIN, professeur de philosophie. Lille, Société Saint-Augustin, 1886, in-12 de VI-380 p., 2 fr. 50. — 2. *La Doctrine catholique exposée d'une manière simple, méthodique, complète, à l'usage des collèges, pensionnats*, etc., par l'abbé CH. PORTAIS, licencié en théologie. Paris, Retaux-Bray, 1887, 2 vol. in-12 de X-442 et 468 p., 6 fr. — 3. *Le Christianisme en exemples. Complément de tous les catéchismes de première communion et de persévérance*, par l'abbé ALEX. COURAT. Paris, Retaux-Bray, 1887, 2 vol. in-16 de IV-386 et 404 p., 6 fr. — 4. *Le Catéchisme expliqué aux enfants du peuple*, par J.-J. MORET, prêtre du diocèse de Moulins. Moulins, Gourjon Dulac, 1887, in-12 de VIII-592 p. — 5. *Catéchisme historique en 50 leçons, avec un questionnaire*, par l'auteur des *Récits et Tableaux d'histoire sainte*, etc. Bourges, Pigelet et Tardy, 1886, in-32 de 70 p. — 6. *La Libre-pensée et le Catholicisme.* Conférences de Saint-Roch, année 1885, par l'abbé CHARLES PERRAUD, chanoine honoraire d'Autun. Paris, Jules Gervais, 1887, in-12 de XXIV-264 p., 3 fr. — 7. *Œuvres oratoires* du R. P. CONSTANT. Paris, Gaume, (s. d.), in-12 de X-282 p., 2 fr. — 8. *Las Virtudes cristianas en la Vita Moderna.* Conferencias por il doctor D. JOSÉ TARONJI Y CORTÈS, canonigo del Sacro Monte. Madrid, 1887, in-8 de 204 p. — 9. *La Destinée*, par le P. FÉLIX, S. J. Retraite de Notre-Dame. Paris, Téqui, 1887, in-12 de X-334 p., 3 fr. — 10. *La Chaire chrétienne*, par le P. FÉLIX, S. J. Paris, Téqui, 1887, in-12 de IX-56 p., 0 fr. 50. — 11. *Évangiles des dimanches et des fêtes, avec explications littérales*, par l'auteur du *Catéchisme historique.* Bourges, Pigelet et Tardy, 1885, in-32 de 70 p. — 12. *Récits et Tableaux d'histoire sainte*, par l'abbé CANTIN. Nouvelle édition. Bourges, Pigelet et Tardy, 1886, in-32 de 210 p. avec images et cartes. — 13. *Sententiæ et Exempla biblica, e Veteri et Novo Testamento excerpta et ordinata ad usum concionatorum moderatorumque animarum...* a P. J. BERTHIER, miss. salettensi. Salette près Corps, 1 vol. in-32 de XII-378 p. — 14. *Dieu et ses infinies perfections, d'après les livres saints*, par le P. H. SAINTRAIN, de la Congrégation du T. S. Rédempteur. Paris, Casterman, 1887, in-12 de XII-358 p., 2 fr. 50. — 15. *Sous le regard de la divine Providence.* 2e édition. Paris, Haton, 1887, in-12 de 312 p., 3 fr. 50. — 16. *Du vénérable sacrement de l'autel*, par S. THOMAS D'AQUIN. Traduit, collationné et annoté par le chanoine HUMBERT, docteur en théologie. T. I. Lille, imp. Saint-Augustin, 1886, in-12 de VIII-288 p., 3 fr. — 17. *La Communion par excellence, ou les Mystères de l'union de Dieu et de l'homme par la sainte Eucharistie.* Conférence du R. P. VINCENT AMBROSIANI, chanoine de Perpignan, etc. 2e édit. Tours, Mazereau, 2 vol. in-12 de XII-228 p. — 18. *Traité de la communion fréquente, d'après la doctrine et la pratique de l'Église catholique*, par l'abbé J.-L. MAUREL, du diocèse de Rodez. Paris, Delhomme et Briguet, 1887, in-8 de XVII-602 p., 7 fr. 50. — 19. *Les Beautés du rosaire*, par Mgr CONRAD MARTIN, évêque de Paderborn, traduit de l'allemand par le docteur P. PROSPER. Lille, Société de Saint-Augustin, 1886, in-12 de X-452 p., 2 fr. 25. — 20. *Le Virginal de Marie, la glorieuse Mère de Dieu*, publié pour la première fois, d'après un manuscrit du XIVe siècle, par le P. TAGEY, S. M. Paris, Gaume (s. d.), in-12 de XXXV-127 p., 1 fr. — 21. *Marie, reine de l'univers*, par l'auteur de *Allons au Ciel.* Paris, Delhomme et Briguet, 1887, in-32 de 88 p. 0 fr. 40. — 22. *Mois de Marie, méditations sur les mystères de la vie de la T. S. Vierge*, par ETIENNE GRAMIDON. Paris, Plon et Nourrit (s. d.), in-16 de 250 p., 2 fr. — 23. *Le Jardin des enfants, ou Légendes pour les enfants*, par le P. G. HATTLER, S. J. Traduit de l'allemand. Lille, Société de Saint-Augustin, (s. d.), 4 vol. in-12 de XVIII-268 p., VI-300, VI-272, VIII-260 p., 8 fr. — 24. *Devoirs mutuels des parents et des enfants*, par l'abbé SALESSE, aumônier de la

Solitude, à Lyon. Paris, Delhomme et Briguet, 1887, in-12 de VI-288 p., 2 fr. — 25. *Tobie, ou le Modèle de la famille*, par l'abbé FOURNIER. Paris, R. Haton, 1879, in-12 de 308 p., 1 fr. 50. — 26. *Le Petit Apôtre de la jeunesse, qui veut Dieu partout. Le Directoire pour tous.* Paris, R. Haton, 1887, in-8 de XII-470 p. Suivi des *Évangiles*, 70 p., et du *Précis d'histoire*, 103 p., 0 fr. 95. — 27. *La Vierge chrétienne dans sa famille et dans le monde. Ses vertus et sa mission dans les temps actuels.* 2e édition. Paris, Delhomme et Briguet, 1887, in-16 de XLVIII-516 p., 2 fr. 50. — 28. *Choix de lectures chrétiennes pour les jeunes filles.* Paris, Poussielgue frères, 1886, in-18 de 628 p., 3 fr. — 29. *Histoire de la Passion du Fils de Dieu fait homme, ou Chemin de la croix médité.* Offert aux gens du monde par un homme du monde. Lille, Société de Saint-Augustin, 1887, in-8 de 515 p., 5 fr. — 30. *L'Esprit de saint Ignace. Pensées, sentiments, paroles et actions du fondateur de la Compagnie de Jésus*, recueillis et mis en ordre par le P. XAVIER DE FRANCIOSI, de la même compagnie. Nancy, Lechevalier, 1887, in-32 de XVI-656 p. — 31. *Pensées et Fragments* de M. l'abbé STANISLAS LAVERRIÈRE, chanoine de Lyon. Recueillis et publiés par son frère. Paris, Delhomme et Briguet, 1886, in-12 de XII-239 p., 3 fr. 50. — 32. *Manuel du chrétien.* Edition du chanoine GAUME. *Nouveau Testament. Psaumes. Imitation de Jésus-Christ. Prières du chrétien.* Paris, Gaume, 1887, in-12 de XXVI-1041-218-188-c p., 8 fr. — 33. *La Journée dominicaine à l'usage des Frères et Sœurs du Tiers Ordre de la pénitence de Saint-Dominique.* 2e édit. Lille, Société de Saint-Augustin, 1887, in-16 de X-688 p., 3 fr. 50. — 34. *Petites fleurs de Mont-Roland, offertes aux pères, aux mères et aux enfants de la Franche-Comté et de la Bourgogne.* Besançon, Jacquin, 1886, in-32 de 149 p. — 35. *Exercices pieux en l'honneur de saint Joseph*, par un prêtre du diocèse de Nîmes. 3e édit. Nîmes, Gervais-Bedot, 1888, in-18 de 232 p., 0 fr. 80.

1-5. — *Cours de doctrine.* — A l'heure où la libre-pensée s'efforce de réaliser son satanique projet de chasser Jésus-Christ de la société, il est consolant de voir se multiplier les défenseurs de la vérité, les apologistes de la foi : c'est ainsi que Dieu s'est toujours plu à mettre le remède à côté du mal. Il importe surtout de diriger la défense du côté où l'ennemi affecte de porter ses coups. L'enfance, la jeunesse, voilà le principal objectif de l'attaque; l'impie sait bien que la première influence se reçoit plus facilement et persiste plus longtemps; il veut saisir l'intelligence dès qu'elle commence à s'ouvrir, afin de s'en emparer pour toujours et de gagner ensuite plus sûrement le cœur. C'est à déjouer ce complot que devait tendre la sollicitude de l'Église ; nos souverains pontifes Pie IX et Léon XIII n'ont pas manqué d'indiquer cette tactique, et, grâce à ce mot d'ordre filialement obéi, voici que nos maisons d'enseignement sont pourvues d'excellents traités d'instruction religieuse. Le premier dont nous avons donné le titre : *Démonstration de la divinité du catholicisme,* par M. l'abbé Moulin, nous paraît réunir toutes les conditions requises pour une œuvre de ce genre : la concision, la méthode, la clarté; il forme un cours complet de religion, condensé dans 370 pages. Nous ne saurions mieux indiquer l'objet et la division de ce traité qu'en nous servant des termes mêmes de l'auteur : « C'est, dit-il, une exposition, sous forme élémentaire, des principes de la foi, des preuves sur lesquelles repose la divinité du catholicisme. Il est divisé en trois parties. La première renferme les notions préliminaires à la démonstration de la vérité

chrétienne, ce qui concerne la religion en général, la révélation et ses signes. Dans la seconde partie, on établit la divinité du christianisme par l'excellence incomparable de sa doctrine, par son établissement miraculeux dans le monde, par la constance et le témoignage des martyrs, par l'accomplissement en Jésus-Christ des prophéties relatives au Messie, par la sainteté de Jésus-Christ, par ses miracles et ses prophéties, et enfin par la divinité de la religion mosaïque et de la religion primitive dont le christianisme a été la suite et le développement... La troisième partie a pour objet la divinité de l'Église catholique. On y démontre que Jésus-Christ a fondé parmi les chrétiens une société spirituelle dont l'autorité réside dans saint Pierre et ses successeurs, dans les Apôtres et leurs successeurs, et que cette société n'est pas autre que l'Église romaine, qui seule possède les caractères dont Jésus-Christ a revêtu son Église. » (*Introd.*, v et vi.) A l'exposition fidèle de la doctrine viennent se joindre, à leur place respective, les principales objections que notre siècle a ressuscitées ou imaginées, et que l'auteur réfute avec une logique et une force qui n'en laissent rien subsister. Cette partie de l'œuvre n'est pas, il s'en faut, sans importance; elle vient très opportunément achever la tâche si bien commencée par l'auteur dans la partie consacrée à l'exposition; elle doit dissiper les moindres doutes qui pourraient s'élever dans l'esprit et surtout prévenir les insidieuses attaques, les séduisants sophismes que l'ennemi ne manque pas de reproduire dans ses journaux, ses brochures et ses livres contre la vérité catholique.

L'ouvrage de M. l'abbé Portais, la *Doctrine catholique*, contient plus de développements; il fait la part à peu près égale au dogme, à la morale et au culte, embrassant ainsi dans cette triple dénomination tout ce qui concerne le symbole des apôtres, le décalogue, les préceptes de l'Église et les sacrements. « Fruit de longues études et de plusieurs années d'enseignement, cet ouvrage, dit Mgr Freppel dans son approbation motivée, réunit toutes les qualités propres à en faire un manuel classique d'instruction religieuse pour les collèges, les pensionnats, les communautés et les familles chrétiennes. C'est un cours complet où, depuis le dogme et la morale jusqu'au culte, toute la théologie est présentée dans un ordre simple, méthodique, lumineux. Vous avez su condenser en deux petits volumes toutes les matières de ce vaste enseignement, de telle sorte que la science de la religion s'y trouve résu-[illegible]ée avec autant de vigueur que de clarté. Pour les catéchismes de [illegible]rsévérance, cette petite somme théologique sera d'un grand secours, [illegible] les personnes plus avancées en âge, non moins que la jeunesse chré-[illegible]enne, l'étudieront avec profit. » Ce jugement autorisé fait le plus [illegible]rand honneur à M. l'abbé Portais; ce qui vaut encore mieux, il est [illegible] garantie de la sûreté de sa doctrine et la recommandation la plus

efficace auprès des directeurs de catéchismes et des supérieurs d'établissements secondaires chrétiens.

Une approbation aussi flatteuse a été donnée par Mgr l'archevêque de Bourges au *Christianisme en exemples*, de M. l'abbé Alex. Courat. L'éminent prélat estime, avec raison, que ce « livre sera apprécié non seulement par les prêtres qui se dévouent à l'œuvre si importante de l'instruction chrétienne des enfants, mais encore par les parents qui comprennent que, maintenant plus que jamais, il est de leur devoir d'aider les pasteurs à répandre la connaissance de la religion au sein des familles et à rendre ce travail plus facile et plus fructueux. » La méthode de M. l'abbé Courat diffère essentiellement de celle des deux précédents ouvrages : ceux-ci procèdent par l'exposition de la doctrine et le raisonnement y domine ; le livre de M. l'abbé Courat procède par les faits, et c'est l'expérience qui tient le principal rôle ; la *Démonstration de la divinité du catholicisme* et *la Doctrine catholique* enseignent les principes, la théorie, les règles ; *le Christianisme en exemples* est tout consacré à la pratique : c'est la religion tout entière en actions. Nous n'aurons pas besoin d'insister beaucoup pour convaincre nos lecteurs de l'utilité et même de l'excellence de cette méthode auprès de ces jeunes intelligences qui se laissent plus facilement captiver par un récit ou par un tableau que par un raisonnement. Ce n'est pas à dire que l'auteur ait écarté systématiquement tout exposé de la doctrine. Non certes ; mais quelques lignes lui suffisent à la faire connaître, et il se hâte de courir à l'exemple qui doit l'éclairer davantage et surtout lui gagner plus sûrement les cœurs. « Tous les exemples, à part quelques rares exceptions, sont empruntés aux divines Écritures et à la Vie des saints. N'est-ce pas là que se trouvent les vrais modèles ? » Le second volume se termine par une table générale alphabétique des traits historiques : elle est le complément utile des deux tables spéciales où l'auteur donne, à la fin de chaque volume, le titre des matières dans l'ordre logique de l'enseignement catéchistique.

Un ouvrage du même genre, mais plus « populaire » encore, est celui de M. l'abbé J.-J. Moret : *Le Catéchisme expliqué aux enfants du peuple;* il a été conçu et rédigé pour être le catéchisme de la famille. Où est cet heureux temps de l'éducation chrétienne au foyer domestique ? Tandis que la mère mettait la dernière main aux travaux du ménage, le soir, à la lueur de la flamme qui pétillait, le père entouré de ses enfants leur rappelait les leçons du catéchisme, les interrogeait, chacun à leur tour, les grands et les petits, et ne donnait le signal pour la prière et le repos que lorsque les réponses l'avaient pleinement satisfait. Alors on pouvait ne pas être doté de certains progrès de notre civilisation dont nos contemporains croient devoir s'enorgueillir ; on pouvait ignorer les prétendus avantages des cercles et des cabarets,

on ne soupçonnait même peut-être pas quel bonheur il y a à faire de la politique, mais ces veillées si bien remplies étaient vraiment utiles et préparaient au pays des générations autrement trempées que la nôtre. Nos adversaires, qui ont le génie du mal, ont jugé qu'ils ne réussiraient pas à faire aboutir leurs projets de perversion sociale, s'ils ne s'attaquaient d'abord au foyer et ne commençaient par détruire l'esprit de famille. De grâce, réagissons aussitôt contre ces manœuvres néfastes; efforçons-nous de relever le foyer chrétien, et, dans ce but, essayons de ressusciter, partout où s'exerce encore notre influence, l'habitude de la prière en commun et de l'enseignement catéchistique. Le livre de M. l'abbé Moret doit être dans notre entreprise moralisatrice un puissant auxiliaire : il est vraiment à la portée de tous, joignant à une extrême clarté d'exposition l'intérêt du récit ou de l'histoire qui plaît et repose. L'usage en sera d'autant plus facile au père ou à la mère de famille que, chaque leçon, divisée en plusieurs alinéas très courts et très précis, se termine par un questionnaire détaillé, qui permet au catéchiste de s'assurer si la leçon a été bien comprise et bien retenue, en même temps qu'il lui fournit ainsi naturellement l'occasion de revenir sur ce qui a été dit pour le fixer plus profondément dans la mémoire. Le livre de M. l'abbé Moret a été approuvé par Mgr l'évêque de Moulins.

On pourrait, avec avantage, associer à la même œuvre le *Catéchisme historique* en cinquante leçons, qui complèterait la tâche du *Catéchisme populaire*. Ce petit livre, qui ressemble à une réduction du *Christianisme en exemples*, dont nous parlons plus haut, résume fidèlement et en quelques pages la longue histoire de l'Église depuis la création jusqu'au triomphe du catholicisme sous Constantin. Chaque leçon est courte et par conséquent facile à retenir ; elle est, en outre, accompagnée d'un questionnaire. Une fois par semaine, le catéchiste de la famille pourrait intercaler une page de ce catéchisme historique : cette diversion romprait la monotonie de l'enseignement, sans détourner l'esprit du principal objet de son attention; ce serait ainsi mêler très opportunément l'agréable à l'utile. Mgr l'archevêque de Bourges a daigné revêtir cet opuscule de son approbation.

6-10. — *Apologétique.* — Si elle sait s'abaisser jusqu'à se mettre au niveau des plus humbles intelligences, la doctrine catholique, qui se fait toute à tous, peut, d'autre part, s'élever avec les intelligences d'élite et aller de pair avec les plus grands génies. Aussi, à côté de l'enseignement catéchistique, l'Église a-t-elle eu toujours ses chaires de philosophie et de théologie, ses cours supérieurs, ses conférences, etc. Frayssinous a ouvert la voie, en notre siècle, à ce dernier genre d'exposition où ont excellé, après lui, les Lacordaire, les Plantier, les Lavignan, les Félix, les Monsabré. Parmi les apologistes qui approchent

de plus près cette illustre pléïade, M. l'abbé Ch. Perraud occupe une des premières places. Les conférences qu'il a prêchées en 1885 à Saint-Roch et qu'il vient de publier sous ce titre : *La Libre-pensée et le Catholicisme*, portent les marques d'un véritable talent, aussi remarquable par la profondeur de la pensée que par le charme du style. Son but est de démontrer qu'il n'y a de vraie liberté pour l'esprit que dans le catholicisme ; il fait appel, en faveur de sa thèse, à la raison, au témoignage et aux faits ; pour répandre plus de lumière, il ne dédaigne pas de s'arrêter aux ridicules préjugés que l'ignorance, le parti-pris ou la haine ont essayé d'accréditer contre l'Église, et ne laisse rien subsister des « malentendus historiques » connus sous le nom de la Saint-Barthélemy, de l'inquisition, du martyre de Galilée, de la révocation de l'édit de Nantes. Il est toutefois une question où nous regrettons de ne pas nous trouver entièrement d'accord avec le savant conférencier de Saint-Roch, celle du pouvoir coercitif de l'Église. Ce n'est certes pas ici le lieu d'engager une discussion, mais nous ne pouvons point ne pas opposer aux textes que cite M. Perraud pour soutenir son opinion, l'autorité bien autrement sérieuse et acceptable pour tous du Souverain Pontife lui-même. Pie IX, dans son Encyclique du 8 décembre 1864, *Quantâ Curâ*, renouvelle les condamnations déjà portées contre ceux qui « ne rougissent pas d'affirmer... que l'Église n'a pas le droit de réprimer par des peines temporelles les violateurs de ses lois, » *pœnis temporalibus coercendi*. Cette même proposition revient au numéro XXIV du *Syllabus*, exprimée en ces termes : « L'Église n'a pas le droit d'employer la force ; elle n'a aucun pouvoir temporel direct ou indirect. » Il est vrai que M. l'abbé Perraud, adhérant à l'opinion du P. Newmann, pense que le *Syllabus* « n'a aucune force doctrinale » (p. 249) ; mais il nous permettra bien de trouver ce sentiment au moins très hasardé et de lui mettre sous les yeux ces lignes où Mgr Besson définit si exactement le caractère de ce document : « L'encyclique *Quantâ curâ* renouvelait les condamnations portées par Grégoire XVI, dans l'Encyclique *Mirari vos*, contre les erreurs et les illusions chères à la société moderne, et le *Syllabus* était le catalogue de ces erreurs mises sous la forme scolastique. C'était une règle de croyances rappelée à tout l'univers. » (*Vie du cardinal de Bonnechose*, II, 37, nouv. édit.)

Les conférences du R. P. Constant ont pour objet, d'abord la foi et les vertus militaires, ensuite l'Évangile et la famille, enfin le travail. L'éloquent orateur démontre, dans les premières, que la foi est la véritable source du patriotisme, de l'honneur, de la discipline et du courage ; il étonnera peut-être quelques-uns de ces esprits imbus des préjugés contre la puissance et l'héroïsme de la foi, mais le moyen de résister à l'entraînement de cette parole si persuasive, si apostolique

et si française ! Nous voudrions surtout que l'ouvrier oubliât quelques instants ses brochures franc-maçonniques ou ses immondes feuilletons pour lire les cinq conférences sur le travail : il verrait comment le travail expie, comment il répare, comment il préserve, comment il accroît et comment il honore. Le langage de l'orateur est de nature à intéresser en instruisant ; il peut être compris de tous, et s'il était par tous obéi, nous n'aurions pas à attendre longtemps la régénération de notre pays. L'ouvrier est dupe et victime de charlatans politiques qui veulent se servir de lui pour se hisser au pouvoir et trouver ainsi l'occasion d'appliquer leurs théories subversives de l'ordre social. Que gagnerait-il, l'ouvrier, au bouleversement de la société, si ce n'est un accroissement de maux ? Qu'il s'éloigne donc de ces réunions pestilentielles où l'appellent ses pires ennemis, et qu'il se laisse conduire par ses seuls amis véritables, ceux qui lui enseigneront le secret d'être réellement heureux par la docilité aux principes de la foi, par le respect pour l'Évangile et par l'amour du travail.

Le livre de M. le chanoine D. José Taronji y Cortès mériterait, lui aussi, d'être popularisé ; malheureusement pour nous ces conférences sur *las Virtudes cristianas en la vida moderna* n'ont pas été encore traduites en français. Comme doctrine, cet ouvrage est entièrement irréprochable ; l'auteur suit pas à pas la somme théologique de l'Ange de l'école ; il s'appuie toujours sur la sainte Écriture et sur les Pères. C'est le témoignage que lui rend le censeur ecclésiastique, et nous sommes d'accord avec lui pour reconnaître que le vénérable et savant chanoine est un théologien consommé. Il n'est pas moins remarquable comme orateur ; d'une belle et large éloquence, mais sans emphase, il peut être considéré comme l'un des meilleurs prédicateurs de l'Espagne contemporaine. Ces conférences sont écrites dans le castillan pur, auquel se mêlent très naturellement, sans prétention et sans heurt, quelques néologismes, je veux dire certains mots français que l'auteur fait passer dans sa langue en leur donnant simplement l'allure espagnole. Ces conférences, au nombre de neuf, ont pour objet la foi, l'espérance, la charité, la justice, la pureté, la pénitence, etc. ; elles sont suivies du panégyrique de sainte Rite.

La Destinée ! C'est le titre que vient de donner le R. P. Félix au récent volume qui nous apporte une des « retraites » de l'éminent conférencier de Notre-Dame. Cette œuvre des « Retraites, » inaugurée par le ieux Père de Ravignan, a été depuis lors continuée pendant la Semaine ainte : elle est la clôture obligée des conférences du Carême. Les suets qu'on y traite sont nécessairement pratiques, et parmi ceux-là *la estinée* n'occupe certainement pas le dernier rang. C'est l'importante, 'est la plus grosse question qui nous intéresse. La destinée devant la ie humaine, existence et certitude de la destinée, la destinée hors la

terre et le temps, la vie dans le temps, voyage vers la destinée, conséquences du voyage de la vie, Dieu seul destinée de l'homme : telles sont les six divisions dans lesquelles le R. P. Félix comprend tout ce qui est relatif à la question de la destinée. C'est dire que l'étude est complète et que le sujet est épuisé. Nous n'avons pas à insister davantage : l'orateur est trop connu pour que nous jugions utile de louer le fond et la forme de son œuvre. Nous souhaitons ardemment que Dieu se serve de ces discours pour « faire briller aux regards de tous, et notamment aux regards des croyants, cette grande lumière qui est, dans le monde humain, à peu près ce que l'étoile polaire est dans le monde astronomique. »

Ne nous séparons pas du R. P. Félix sans mentionner au moins son opuscule intitulé *la Prédication chrétienne*. L'illustre orateur n'a pas cru indigne de lui d'échanger la chaire de Notre-Dame contre celle d'une modeste église de village : le 5 décembre 1886 il prêchait à Neuville-sur-l'Escaut, lieu de sa naissance, un discours sur la grandeur et la puissance de la prédication chrétienne. C'est ce discours qu'il publie, en le dédiant « à tous les fidèles de la paroisse de Neuville en général, » aux nombreux représentants de sa famille en particulier, et très particulièrement au curé de cette humble paroisse.

11-13. — *Exégèse.* — Il n'est pas moins utile de répandre le plus possible la connaissance de nos Livres saints : ce serait pousser à l'excès le respect qu'on leur doit, si on devait les laisser comme des livres toujours fermés, ou dont la lecture serait le monopole de quelques esprits privilégiés. Un usage excellent, établi dans un certain nombre de paroisses, est de lire, à la messe, du haut de la chaire, l'évangile du dimanche ou de la fête en langue vulgaire : tous les fidèles peuvent ainsi se mieux pénétrer des enseignements du divin Maître et les graver plus profondément dans leur mémoire. Aucune traduction ne nous semble devoir plus favoriser cette pieuse coutume, que celle de l'auteur du *Catéchisme historique*, approuvée par Mgr l'archevêque de Bourges; un précieux avantage du petit opuscule qui contient les *Évangiles des dimanches et des fêtes*, ce sont les explications littérales dont cette traduction est accompagnée et qu'on a eu la bonne pensée de mettre en notes, au bas de chaque page. Ces explications ne laissent passer aucun mot sans l'éclaircir, et elles sont d'une extrême brièveté : deux conditions qui sont bien de nature à les faire estimer.

Les *Récits et Tableaux d'histoire sainte*, par M. l'abbé Cantin, tendent au même but : la vulgarisation de nos livres sacrés. Bien que venant après tant d'autres recueils estimables du même genre, les *Récits* de M. l'abbé Cantin ont eu un succès mérité; ils sont au nombre de douze, chacun d'eux étant suivi d'un tableau où l'auteur rappelle les

principaux personnages qui ont vécu pendant la période du temps dont il s'occupe dans le récit, les préceptes de la religion au fur et à mesure de leur révélation, les promesses du Messie, les figures, les prophéties correspondant à chaque période de l'histoire. Enfin, une gravure reproduit dans chaque récit le fait saillant qui le distingue et à la fin du volume ont été jointes plusieurs cartes géographiques qui permettent de localiser les faits et de suivre les transformations politiques du peuple de Dieu. Nous recommandons cette œuvre à nos instituteurs catholiques, qui pourront en tirer un sérieux profit pour leurs jeunes élèves.

Le livre du R. P. Berthier, *Sententiæ et Exempla biblica,* s'adresse à une catégorie spéciale de lecteurs; il convient surtout, comme l'auteur l'indique d'ailleurs lui-même, dans son titre, « aux prédicateurs, aux directeurs des âmes, aux jeunes clercs et aux élèves des séminaires. » C'est une sorte de dictionnaire, ou mieux de « concordance, » où se trouvent groupés sous des mots qui servent de titres et qui arrivent par ordre alphabétique, les principaux textes de la Bible se rapportant au devoir ou à la vertu, ou à la vérité que rappellent ces mots. On peut ainsi se rendre tout de suite compte et de la méthode adoptée par le pieux missionnaire de la Salette, et de l'utilité de son œuvre. Un index placé à la fin du volume, donnant la pagination de chaque mot, facilite encore davantage la recherche du sujet que l'on veut traiter. Il y a là une mine vraiment féconde pour l'oraison, pour la prédication et pour la lecture spirituelle : ce petit livre devrait être le vade-mecum de tout prêtre.

14, 15.— *Dieu et sa providence.* — De la parole de Dieu à Dieu lui-même, aucune transition n'est nécessaire, et nous arrivons tout naturellement au livre du P. Henri Saintrain : *Dieu et ses infinies perfections.* Aussi bien avec lui, continuons-nous à feuilleter nos livres sacrés. Le savant rédemptoriste n'a pas voulu faire ici de la philosophie purement ou exclusivement rationnelle; il considère Dieu à la lumière de la foi et prend pour guide les Livres saints. C'est évidemment la meilleure méthode pour arriver à faire mieux connaître ce Dieu, de qui nous venons, auquel nous devons aboutir, et que nous connaissons cependant si peu. Cette science de Dieu est « de toutes, la plus noble et la plus utile. Elle est la plus noble, puisqu'elle a pour objet le premier des êtres, celui auprès de qui le reste est comme un néant; elle est la plus tile, puisqu'elle a pour fin de nous conduire, non pas à une fortune ıssagère, mais à la possession éternelle d'un bien qui renferme tous s biens (p. 2). » L'auteur ajoute plus loin : « La science de Dieu est plus certaine, pour autant, du moins, qu'elle repose sur la parole ivine et sur les enseignements infaillibles de l'Église. Enfin, il n'en t pas qui doive exciter à un plus haut degré la légitime curiosité

de tout esprit sérieux, puisqu'elle nous aide à faire connaissance avec l'Être souverain dont nous sommes déjà les enfants et les héritiers par le baptême, et dans la compagnie duquel nous espérons vivre éternellement (*Ibid.*). » La méthode suivie par le R. P. Saintrain est tout indiquée dans le titre ; les vingt-sept chapitres de son livre sont uniquement consacrés à étudier Dieu dans ses attributs et dans ses perfections : Dieu est ; Dieu est Celui qui est ; il est éternel, immuable, infini, immense... ; il est la vérité, la bonté... science de Dieu, sa sainteté, sa miséricorde, sa beauté, sa puissance ; enfin Providence de Dieu et félicité de Dieu. L'exposition de cette sublime doctrine est faite dans un style correct et aisé, qui facilite l'intelligence des plus hautes vérités ; il conduit sans effort le lecteur à cette connaissance de Dieu qui, au dire de l'auteur du livre de la Sagesse, est la consommation de la justice et la racine de l'immortalité.

C'est encore de Dieu que nous parle l'auteur anonyme du livre intitulé : *Sous le regard de la divine Providence.* Cette œuvre est à la fois œuvre de doctrine et de morale. L'auteur débute par établir la vérité du dogme de la divine Providence et par élucider, autant qu'il se peut, le mystérieux problème de la prédestination ; il nous montre ensuite la Providence dans l'histoire, dans la nature et au foyer ; il essaie de nous expliquer les délais de la Providence, nous rappelle nos devoirs envers elle, nous énumère ses bienfaits auprès du lit du malade, auprès de la veuve et de l'orphelin ; il nous exhorte enfin à lever nos yeux vers le ciel, à marcher avec courage et confiance sous le regard de Dieu, à nous abandonner, en un mot, entièrement à la divine Providence. C'est le commentaire de ces paroles du concile du Vatican : « Dieu protège et gouverne par sa Providence tout ce qu'il a créé, atteignant avec force d'une fin à l'autre et disposant toutes choses avec suavité, car toutes choses sont à découvert et éclatent sous son regard, même celles qui doivent arriver par l'action libre des créatures. » « Que Dieu bénisse ce travail, écrit Mgr l'évêque de Nantes à l'auteur ; ce petit livre sera lu avec plaisir et profit. Il est formé en quelque sorte d'un certain nombre de fleurs d'un agréable éclat et d'un très doux parfum. Ces fleurs, vous les avez cueillies avec discrétion, puis rapprochées et disposées avec goût et délicatesse... Que beaucoup d'âmes trouvent dans ces pages rayonnantes de foi et de piété, la lumière, la consolation et la force dont nous avons si grand besoin au milieu des ombres, des angoisses et des luttes de l'heure présente.

16-18. — *Eucharistie.* — Pour nous consoler et nous fortifier, la Providence ne nous offre pas de bienfait plus efficace que celui de l'institution de la divine Eucharistie. Pourquoi ne nous parle-t-on pas plus souvent du vénérable sacrement de l'autel ? C'est là, dans nos tabernacles, qu'est la vraie et intarissable source de la force et de la conso-

lation pour les âmes! Hélas! Chaque jour des milliers de fidèles passen auprès de nos églises; bien rares sont ceux qui pensent au Dieu qui s'est fait captif pour les attendre, plus rares encore ceux qui osent se retarder d'un instant pour aller, ne serait-ce qu'à la dérobée, lui donner un souvenir, lui adresser une prière! Le cœur d'un saint prêtre s'est ému de tant d'indifférence et d'un oubli aussi funeste que coupable; maître en saint Thomas, il a pensé que le traité de l'Ange de l'école sur la divine Eucharistie, répandu parmi les fidèles, serait d'une sérieuse utilité pour faire connaître toutes les ressources que le vénérable sacrement de l'autel offre à l'âme chrétienne pour sa sanctification d'abord, pour son bonheur ensuite, et M. le chanoine Humbert, se mettant aussitôt à l'œuvre, s'est appliqué à traduire les pages admirables de saint Thomas d'Aquin sur le mystère eucharistique. Ce traité se divise en quatre parties : l'institution, la forme de la donation, les prodiges du sacrement, la préparation. Tout est là, mais quels magnifiques développements! Quelle élévation dans la doctrine, quelle suavité dans le sentiment, quelle ardeur, quel feu dans ce langage que parlent la Vérité et l'Amour! L'auteur fait suivre sa traduction d'une table analytique qui est un fidèle résumé de tout l'opuscule du saint docteur. Le lecteur peut ainsi se faire une idée d'ensemble de cette œuvre et « les prédicateurs ou les curés qui voudront puiser dans ce livre les éléments de quelques-unes de leurs instructions sauront gré à M. le chanoine Humbert de leur avoir ainsi facilité le travail. »

Le livre du T. R. Vincent Ambrosiani : *La Communion par excellence*, s'adresse plus exclusivement à des esprits familiarisés avec la doctrine purement spéculative; le sentiment n'en est pas banni, mais l'esprit y domine, comme l'indiquent assez les titres seuls de ces cinq conférences : Mystère d'union extérieure et sociale par la sainte Eucharistie, mystères d'union entre les hommes et Dieu, Mystères d'union eucharistique comparés aux autres mystères d'union divine, Mystères d'union entre les personnes divines et la sainte Vierge et entre la sainte Vierge et nous, par la sainte Eucharistie; enfin, Mystères d'union béatifique, ou le paradis sur terre, par la sainte Eucharistie. Comment l'auteur a-t-il traité ces divers sujets d'un abord si difficile, et où l'esprit peut se heurter à tant d'écueils? Nous voulons laisser répondre pour nous une voix plus autorisée. Mgr l'archevêque d'Albi écrit à l'auteur : « Je termine à l'instant la lecture de votre beau livre, et je ne veux pas tarder un moment à vous dire les trésors de lumière que j'y ai trouvés. Trop souvent les nombreux ouvrages publiés sur ce magnifique sujet ne enferment que des affections de piété, des élans d'un sentimentalisme vague, parfois tous les écarts d'une imagination romantique. Pour vous, dédaignant tous les artifices familiers aux écrivains sans doctrine, et marchant sur la trace des saints Pères et des grands auteurs

ascétiques, vous avez pensé que la foi éclairée et forte est le vrai fondement de la piété, et vous offrez aux âmes qui la pratiquent un ouvrage de science théologique profonde, sûre et accessible à tous. » L'auteur, qui est Italien, semble redouter les sévérités de notre critique pour son style, qu'il ne croit pas assez pur. Qu'il se rassure; si les Français sont « jaloux de la pureté de leur langue, » ils ne sauraient être ingrats envers des écrivains remarquables, qui viennent les enrichir de leurs travaux; nous nous sommes réjouis, autrefois, des œuvres « françaises » du P. Ventura; nous applaudissons aujourd'hui au livre aussi bien français du T. R. archiprêtre. Nous n'avons qu'un desideratum à lui exprimer, et c'est simplement sur son titre; nous croyons que le mot « communion » est impropre; il nous semble que « l'union par excellence » serait une expression plus exacte et plus en harmonie, soit avec la pensée de l'auteur, soit surtout avec le développement qu'il a donné à cette pensée; le sous-titre, qui resterait intact, expliquerait suffisamment de quelle union il s'agit.

Voici maintenant le domaine de la pratique; les ouvrages qui précèdent donnaient la plus large place à la doctrine, le livre de M. l'abbé Maurel : *Traité de la communion fréquente*, est destiné surtout à fournir des règles de conduite. L'auteur ne pouvait pas évidemment omettre tout ce qui a rapport à la partie dogmatique du sacrement; le dogme est la base qu'il importait de bien établir, mais il n'est qu'effleuré, on le tient pour invinciblement démontré et on se hâte de nous faire l'historique de la communion. Cette partie du travail de M. l'abbé Maurel offre le plus vif intérêt; le lecteur se plaît à apprendre les premiers règlements qui furent institués, même du temps des apôtres, pour la réception de l'Eucharistie; on suit les usages, la pratique et l'enseignement de l'Église au sujet de la communion à travers les siècles; nous recevons les témoignages de saint Denys, de Tertullien, d'Origène, de saint Athanase, de saint Cyrille, etc.; nous assistons à la communion des solitaires et des ermites des IVe et Ve siècles; nous entendons les docteurs du moyen âge, les décrets du concile de Latran, les vœux du concile de Trente, les décisions de la Sacrée-Congrégation du concile. Les trois derniers chapitres de cette partie reproduisent l'opinion de saint François de Sales, de saint Alphonse de Liguori, etc., sur la communion fréquente, et traitent soit de la communion quotidienne, soit de la communion du dimanche. La seconde partie comprend, elle aussi, quatorze chapitres, où sont indiquées les dispositions requises pour communier fréquemment, les règles à observer dans cette pratique, les moyens pour amener les fidèles à la communion fréquente, les effets et les avantages de cette sainte habitude, que l'Église voudrait voir se répandre parmi tous les fidèles. Beaucoup s'y sentiraient assez enclins, mais que de prétextes pour résister à cette

bonne inspiration! Ces prétextes, M. l'abbé Maurel les combat victorieusement, et il termine son œuvre en précisant la conduite à tenir par les prêtres relativement à la communion fréquente, et en donnant les conseils les plus judicieux que doivent suivre en cette matière les diverses catégories de fidèles : enfants, jeunes gens, séminaristes, religieux, pères de famille, ouvriers, vieillards, malades. Il y a un demi-siècle, un pareil livre, tombant parmi les derniers survivants des théologiens rigoristes du siècle précédent, eût soulevé de bruyantes protestations; à cette heure où, grâce au crédit et à la diffusion de la doctrine de saint Liguori, l'influence délétère du jansénisme a tout à fait disparu, le traité de M. l'abbé Maurel est appelé à achever l'œuvre si bien commencée par le grand et saint docteur du XVIIIe siècle; il est sûr d'atteindre le but que l'auteur s'est proposé, celui « d'exciter les âmes vraiment chrétiennes à s'approcher souvent de cette table servie par l'amour du Verbe fait chair. »

19-22. — *La Vierge Marie.* — Après le Fils, la Mère. Parmi les nombreuses formes qu'a prises de nos jours la dévotion toujours croissante envers l'auguste Mère de Dieu, celle qui a reçu la plus puissante impulsion est la pratique du saint Rosaire. Le souverain Pontife a imprimé le mouvement et l'univers catholique, docile au mot d'ordre de la Papauté, s'est empressé d'adopter cette dévotion qui, particulièrement agréable à Marie, doit attirer sur toute l'Église, aujourd'hui si éprouvée, une protection spéciale de la part de la Reine du ciel. Nous rendions compte récemment du remarquable ouvrage de Mgr Gay sur les *Mystères du Rosaire;* voici maintenant un nouveau livre sur le même sujet, dû aussi à la plume d'un autre prélat, Mgr Conrad Martin, évêque de Paderborn : deux œuvres qui ne contribueront pas médiocrement à étendre davantage et à guider la pratique de cette dévotion. Le premier est plus considérable par son étendue, et cependant il ne touche qu'aux seuls mystères que l'auteur commente avec la science exégétique et l'onctueuse piété qui sont ses qualités distinctives. Le second ne forme qu'un tout petit volume de 450 pages in-18, mais l'auteur élargit beaucoup plus le cadre de son sujet et n'omet aucune des *Beautés du Rosaire :* il commence par le symbole des apôtres, qu'il analyse et qu'il explique en quelques pages; il nous dit un mot de la doxologie et de la prière qui précède la première dizaine, en vue d'obtenir les trois vertus théologales; il s'arrête sur chacune des sept demandes de l'oraison dominicale et sur les louanges et les invocations qui composent la salutation angélique; enfin, et c'est ici où la part est la plus large, il développe le sens de chacun des quinze mystères qu'il appelle « les antiennes » ou « les riches perles » enchâssées dans le Rosaire. Ces méditations, courtes et substantielles, sont le fruit d'une âme éminemment mystique; elles élèvent l'esprit; elles embaument

le cœur d'un délicieux parfum de piété. Savourez surtout, vous qui êtes sous le poids de la tristesse et de l'épreuve, ces considérations si fortifiantes sur les mystères douloureux ; l'émotion déborde dans ces lignes qu'écrivait le saint évêque au milieu des angoisses de son exil, et en même temps, quel calme, quelle résignation, quelle sérénité ! « Ame chrétienne, s'écrie-t-il, porte haut l'étendard de ton Sauveur couronné d'épines. Si tu combats sous cet étendard, la victoire est assurée. » Et encore : « Je suis accablé, ô divin Jésus, du poids de ma croix, mais ma croix, si pesante qu'elle soit, n'est rien auprès de la vôtre... Que votre croix soit ma gloire, ma consolation, mon arme contre les tentations du démon ! que votre croix soit mon unique espérance, ma vie et mon tout. » Tels sont les accents de foi et d'amour de cet héroïque pontife qui, comme saint Grégoire, est mort en exil pour avoir haï l'injustice et soutenu les droits de la vérité. Du traducteur de cette œuvre nous ne ferons pas d'autre éloge que de reconnaître, après Mgr l'évêque de Bruges, l'élégance et la correction de sa plume. Nous devons toutefois aussi le féliciter d'avoir ajouté, en forme d'appendice, à l'ouvrage de Mgr Martin, des instructions pratiques relatives à la confrérie du Rosaire, aux associations qui en dépendent et aux indulgences dont le Rosaire est enrichi ; l'appendice se termine fort à propos par les diverses formules d'érection de confrérie, de réception, de bénédiction et d'absolution *in articulo mortis* (p. 321-445).

Le Virginal de Marie, la glorieuse Mère de Dieu, est, comme l'*Imitation de Jésus-Christ*, un des livres qui, arrivés jusqu'à nous, sans nom d'auteur, avec les seules richesses de leur texte, semblent être tombés de la main de quelque ange. Les érudits ne se font pas faute de discuter pour arriver à percer le voile de modestie sous lequel se dérobe l'auteur ; en réalité, que nous importe-t-il de consacrer notre temps à des recherches infructueuses ; n'est-il pas mieux de s'appliquer tout entier à goûter de semblables chefs-d'œuvre ? Le P. Ragey, de la Société de Marie, déjà connu par la publication du *Mariale* de saint Anselme, nous apprend qu'il a eu la bonne fortune de découvrir le texte du *Virginale* dans un manuscrit du British Museum, à Londres, qui date du XIVe siècle ; il l'a scrupuleusement copié et il l'a édité « avec un religieux respect, sans en rien retrancher, sans y rien ajouter ; » il n'a fait que le traduire en mettant cette traduction en regard du texte latin. « *Le Virginal*, nous dit-il dans sa préface, représente une de ces belles formes de la prière à la Sainte Vierge, inventées par la piété de nos pères du moyen âge.... Cette belle œuvre est bien vraiment une œuvre trois fois virginale : elle est virginale, parce qu'elle célèbre le glorieux privilège qui fait de Marie la Vierge par excellence ; elle est virginale, parce qu'elle est une prédication de la virginité ; elle est virginale, parce qu'elle est une prière pour obtenir la virginité. » Ces mots suffi-

sent à indiquer le caractère de l'œuvre que vient de remettre en pleine lumière la piété du R. P. Ragey. Nous ne saurions trop le remercier et nous réjouir de cette publication qui, sous la forme de neuf psaumes, vient fournir un nouvel aliment à notre dévotion envers « la glorieuse Mère de Dieu. »

Comme mère de Dieu, Marie est « reine du Ciel ; » un pieux écrivain, qui cache lui aussi son nom, croit pouvoir démontrer que, pour la même raison, Marie devrait être proclamée « reine de l'univers : » le modeste opuscule intitulé : *Marie, reine de l'univers* n'est qu'un éloquent plaidoyer en faveur de sa thèse. Hâtons-nous de dire qu'en une matière si délicate, où il est si difficile d'éviter tous les écarts du zèle, l'auteur a su se tenir également éloigné de tout écueil. Le censeur émérite de l'Académie théologique romaine qui, par ordre de l'autorité ecclésiastique, a examiné ce travail, déclare que « non seulement il n'y a rien dans cet ouvrage qui soit digne de censure, mais que de plus il est très propre à favoriser notre piété envers la bonne Vierge notre souveraine. » Nous souhaitons que l'éloquent avocat de Marie gagne bientôt sa cause : c'est une couronne de plus que nous serons heureux de voir au front de notre mère.

Mais l'amour de cette auguste Protectrice n'attendra pas ce nouveau triomphe pour nous continuer ses bienfaits; ses enfants, de leur côté, ne feront que redoubler de piété et de reconnaissance envers elle. Le mois de mai sera bientôt là, ramenant ses exercices quotidiens qui ont tant de charmes et de poésie. La pratique de ces saints exercices nous sera facilitée par le nouveau *Mois de Marie,* que vient de publier un prêtre de Saint-Sulpice, M. Étienne Gramidon. Ce livre se distingue de ses semblables, qui sont si nombreux, par la méthode qu'a suivie l'auteur. A chaque jour, un mystère de la vie de Marie. L'exercice consiste en la méditation de ce mystère : quelques lignes sont consacrées d'abord à nous l'expliquer; ces considérations sont suivies de réflexions pratiques, d'un acte de demande et d'une résolution. La lecture de chaque exercice ne doit pas durer plus de cinq minutes, mais évidemment elle produira d'autant plus de fruit qu'elle se fera lentement et avec plus de réflexion. Du reste, le livre a fait ses preuves; il est à sa sixième édition. La bénédiction apostolique de Pie IX lui a porté bonheur, et il en était digne.

23-28. — *Famille chrétienne.* — L'imitation des sublimes vertus de] ie devient plus facile quand on les retrouve dans la vie de simples (étiens sujets aux mêmes faiblesses que nous, exposés aux mêmes tations, mieux encore si nous pouvons les contempler, comme chez grand nombre de saints, dans les premières années de leur jeunesse même de leur enfance. Un prêtre de la Compagnie de Jésus, le). Hattler, a eu l'excellente pensée de recueillir ce qu'il y a de

plus édifiant dans la vie de pieux et saints enfants, ou dans le premier âge des saints les plus illustres pour l'offrir à l'admiration et à l'imitation de la jeunesse chrétienne; il en a composé un ouvrage qu'il a ingénieusement intitulé : *Le Jardin des enfants.* Cet ouvrage est divisé en quatre volumes, comme l'année en quatre saisons, et chacun d'eux contient ainsi pour chaque jour la matière d'une petite lecture spirituelle à la portée même des plus jeunes intelligences. L'auteur nous rappelle, au début, que sainte Thérèse doit peut-être les grâces de sa vocation à la lecture qu'elle avait coutume de faire, étant enfant, des belles vies des saints; elle était heureuse surtout de remarquer que parmi les martyrs, il y en avait de son âge; elle enviait le sort de ces bienheureux et elle eût bien voulu avoir part à leur glorieux sort. Elle s'animait donc et s'excitait à la vertu, afin de pouvoir obtenir la même récompense. Le P. Hattler voudrait fournir à tous les enfants le moyen d'éprouver ces généreux mouvements d'une piété naissante. « Ce livre, dit-il à son petit lecteur, a été fait pour enrichir ton âme de bonnes pensées, de résolutions pieuses; c'est à toi qu'il est destiné. Il est rempli d'histoires vraies; pas une seule n'est inventée; c'est la vie toute simple de pieux enfants de ton âge qui ont été bons, vertueux, saints et amis de Dieu... Viens donc, suis-moi dans ce parterre embaumé et spacieux où, chaque mois, je t'initierai à la vie de l'un ou de l'autre de ces enfants privilégiés... As-tu trouvé un passage qui aille tout à fait à ton âme, recueille-toi un instant, réfléchis, médite un peu sur ce qui t'a plu et pose-toi cette question : « Et moi, est-ce que je fais comme l'enfant dont il est parlé dans la légende? » Prends la résolution d'imiter cet enfant... conjure Notre-Seigneur de te venir en aide... et de cette manière tu deviendras un enfant sage, bon et craignant le Seigneur. » Quel langage paternel! Comme cet apôtre a bien compris la prédilection de Jésus pour les enfants et combien il aime leurs jeunes âmes! Mais ce ne sont pas seulement les enfants qui pourront profiter de ces légendes; elles rafraîchiront et encourageront bien des âmes fatiguées déjà des luttes de la vie, puisque c'est à chacun de nous que s'est adressé Notre-Seigneur quand il a dit : « Si vous ne devenez semblables à des enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. » Dans son approbation motivée, l'illustre cardinal Deschamps félicite vivement l'auteur d'avoir eu « la pensée de réunir dans un seul parterre quelques fleurs particulières dont la beauté plus frappante et le parfum plus suave fussent tout à fait en harmonie avec l'âge de l'enfant. » « Ce livre, ajoute l'éminent prélat, est véritablement un jardin délicieux où s'épanouissent les fleurs de l'Esprit-Saint dans le cœur de ses amis privilégiés. Nous sommes certains que la traduction de ces saintes légendes sera accueillie en France et en Belgique avec le même empressement que le texte original l'a été en Allemagne. »

Le livre de M. l'abbé Salesse, *Devoirs mutuels des parents et des enfants*, est aussi le livre de la famille; il est en théorie ce que l'ouvrage précédent est en pratique. Le quatrième commandement de Dieu est peu connu de nous, encore beaucoup moins observé, même dans la plupart de nos familles qui veulent être appelées chrétiennes. Que de légèreté, que d'indépendance, surtout dans les enfants! Et chez les parents, que de faiblesse, que de condescendance! Les uns et les autres liront avec profit ce livre où sont tracés, sans aucun déguisement, les devoirs des enfants envers leurs pères et leurs mères, les devoirs des pères et des mères envers leurs enfants. Nous recommandons surtout la lecture des deux derniers chapitres, où l'auteur rappelle aux parents avec quelle sollicitude ils doivent préparer leurs enfants à la première communion, avec quel désintéressement et quelle docilité ils doivent étudier, d'abord, puis éprouver, enfin favoriser la vocation de leurs enfants à la vie religieuse.

La famille modèle est bien celle de *Tobie*. Relisons dans le livre de M. l'abbé Fournier cet édifiant épisode de l'histoire du peuple de Dieu, nous y verrons la pratique de tous les devoirs mutuels des parents et des enfants. Ce petit opuscule est divisé en quatorze chapitres, renfermant chacun un fait important de la vie de cette famille et se terminant par quelques brèves considérations sur la vertu que nous rappelle cet événement : « Crainte de Dieu, correction des enfants, douceur, égards mutuels des maîtres et des serviteurs, éducation, esprit de famille, pureté d'intention en se mariant, retenue et sobriété dans les festins, égards envers une épouse, apostolat de la mère, vanité des choses terrestres, joies du juste, prestige de la vertu; ce sont là quelques-unes des leçons que nous donne le père Tobie, le type du père de famille; Sara, le modèle des épouses et des mères; enfin le jeune Tobie, le modèle des fils. En offrant ce livre au public, l'auteur a voulu « travailler, » dit-il, « pour la plus grande gloire de Dieu, pour le salut des âmes et pour le bonheur et pour l'harmonie des familles et de la société. » Puissent de nombreuses familles entendre les conseils de son expérience et imiter les exemples qu'il leur met sous les yeux !

L'enfant est le tout de la famille, c'est pour lui qu'elle s'est constituée et c'est par lui qu'elle doit se perpétuer. Atteindre l'enfant pour former son cœur à la vertu, tel est le but du *Petit Apôtre de la jeunesse;* il vise surtout l'enfant du peuple, qui est trop négligé. *Le Petit Apôtre* t un manuel de dévotion qui comprend toutes les pratiques de la e chrétienne, agrémentées d'intéressantes histoires et mises en harmonie avec l'intelligence et la condition du fils de l'ouvrier : la sanctiation de chaque journée et en particulier du dimanche, l'enseignement religieux, la pratique de la confession et de la communion, rtout la première communion et la confirmation. Il y a beaucoup de

choses dans ce petit livre, toutes excellentes, mais nous craignons qu'il y en ait trop et il nous semble qu'il y a un peu de confusion dans les diverses matières traitées. L'auteur, pénétré profondément du but à atteindre, n'a pas su se borner. Dans une nouvelle édition il pourra utilement opérer quelques retranchements et son livre y gagnera de pouvoir s'offrir à l'enfant du peuple sans risquer de l'effrayer. Au *Petit Apôtre* ont été joints, comme appendices, les deux opuscules dont nous parlons plus haut : *Évangiles des dimanches et fêtes; précis d'histoire de la religion.*

L'éducation de la fille est une œuvre non moins nécessaire, mais plus délicate. *La Vierge chrétienne dans sa famille et dans le monde* a pour but d'accomplir cette tâche difficile ; ce livre révèle à la jeune fille les vertus qu'elle doit pratiquer et la mission qui lui est donnée à remplir dans les temps actuels. C'est donc un ouvrage de la plus réelle opportunité : les approbations épiscopales dont il a été honoré témoignent à la fois et de son utilité actuelle et de sa valeur intrinsèque. « Évidemment, écrit Mgr de Soissons, ce livre vient à son heure ; bon pour tous les temps, il est d'un prix plus que doublé par le temps que nous traversons. » — « Votre livre, dit de son côté Mgr l'archevêque d'Aix... est une vie révélée par ses propres actions, vous avez inspiré et guidé celle qui a composé cet ouvrage...Il honore les vierges chrétiennes ; il les multipliera. » L'ouvrage se compose de quatre parties dont le titre respectif indique suffisamment l'objet : *De la virginité dans le monde* avec un appendice sur le veuvage ; *Jésus-Christ, époux des vierges; Des vertus et de la mission d'une vierge dans le monde; Des pratiques de dévotion d'une vierge vivant dans le monde.*

C'est encore à la jeune fille que s'adresse le *Choix de lectures chrétiennes* que vient d'éditer la librairie Poussielgue : simple recueil où tout le mérite consiste à emprunter aux écrits des saints et aux ouvrages des écrivains autorisés les passages qui conviennent le mieux au but qu'on veut atteindre, mais ce don de judicieux discernement n'est pas une qualité commune ; il faut être abeille pour aller de fleur en fleur butiner et extraire le suc embaumé qui doit composer le rayon du miel. L'auteur, Mlle Juliette Saglio, a beaucoup lu ; ce qui vaut mieux, elle a lu la plume à la main, et s'est ainsi enrichie de toutes les bonnes pensées qui charmaient son esprit et faisaient du bien à son cœur ; elle a jugé qu'elle ferait œuvre méritoire de procurer à ses jeunes amies la même satisfaction, et de là naturellement la publication de ce livre. Il y a là des citations du P. Grou, sur la vertu, l'amour du prochain, la pureté d'intention, la paix intérieure, l'amour de Dieu, la générosité, etc. ; du P. Faber, sur la paresse spirituelle, le respect humain, la patience, la correction fraternelle, la prière, la mortification, etc.; du P. Berthier, sur l'emploi du temps, la simpli-

cité, l'humilité, l'égalité d'humeur, la confiance en Dieu, la fausse piété, l'esprit de foi, etc ; de saint Paul, de saint Chrysostome, de l'abbé Perreyre, de saint François de Sales, de Mgr Gay, de sainte Catherine de Sienne, de Bossuet, de saint Bernard, du curé d'Ars, du P. Olivaint, du P. Ramière, de Fénelon, de saint Thomas, etc.; enfin, sous forme de quinze méditations, des extraits d'une retraite du P. Berthier. Ces lectures paraîtront de prime abord un peu sérieuses et élevées ; mais il ne faut pas oublier qu'elles doivent faire contrepoids à tant d'autres si frivoles, et aussi, sachons le reconnaître, il importe aujourd'hui plus que jamais d'avoir « des livres solides qui affermissent la foi dans les âmes et qui leur inspirent une véritable dévotion. » Celui de Mlle Saglio est de ce nombre, et nous sommes convaincu que Dieu le bénira.

29-35. — *Spiritualités. Manuels de piété.* — La spiritualité n'est point exclue de la plupart des ouvrages qui précèdent ; dans les livres que nous groupons sous ce dernier titre, elle a non seulement la plus grande part, mais la part tout entière. Cependant elle n'a rien qui puisse effrayer même ceux qui sont le moins familiarisés avec elle. L'*Histoire de la Passion du Fils de Dieu fait homme* n'hésite pas à s'offrir aux gens du monde et elle a bien raison. Cet « homme du monde » qui en est l'auteur a su mettre son mysticisme au niveau de ses pareils ; ceux-ci peuvent en toute assurance prendre son livre en main, goûter ses pieuses méditations, et pénétrer ainsi plus avant dans cette science si profonde et si utile des mystères de la passion du Sauveur. L'œuvre dont nous parlons est en effet un simple *Chemin de croix* médité ; chaque méditation est précédée d'un texte de l'Évangile ou des prophètes en rapport avec le sujet de la station, et d'une oraison spéciale pour demander la vertu que la station rappelle ou la grâce qu'elle nous invite à solliciter. A la douzième station vient s'ajouter le commentaire des sept paroles de Jésus-Christ sur la Croix, et après la quatorzième se trouve une formule de dévotion qui consiste en la « remise de soi-même dans les plaies de Jésus-Christ par les soins de sa mère. » Cette pratique « fort méritoire, » dit l'auteur, « est aussi très simple et très avantageuse ; elle facilite même beaucoup l'observation des plus strictes devoirs imposés aux chrétiens de tout ordre et de tout rang. » L'ancien vicaire capitulaire du Puy, Mgr de la Passardière, et S. E. le cardinal Lavigerie ont approuvé ce vre, dont la Société de Saint-Augustin a relevé encore le texte par la orrection de ses caractères et l'élégance de ses enluminures.

L'Esprit de saint Ignace convient plus particulièrement aux prêtres, ux religieux, à ceux en un mot qui ont le désir ou l'obligation de endre à la perfection chrétienne. Le sous-titre dit l'objet et le plan du ivre : ce sont « les pensées, les sentiments, les paroles et les actions

du fondateur de la Compagnie de Jésus recueillis et mis en ordre par le R. P. X. de Franciosi. » C'est une sorte de biographie de saint Ignace, où, au lieu de s'attacher à suivre l'ordre chronologique des faits, l'auteur a préféré montrer une à une les vertus de son héros : pouvait-il mieux s'y prendre pour nous faire connaître « l'esprit » de ce grand serviteur de Dieu? Toutefois, il nous avertit lui-même que son œuvre n'est ni une histoire proprement dite de la vie de saint Ignace, ni un traité ascétique en forme ; il se propose simplement de nous faire entrer dans l'intimité de ce saint. Les grands hommes du siècle peuvent avoir à perdre de leur prestige en se montrant dans le laisser-aller du foyer domestique ; les saints, au contraire, gagnent beaucoup à être regardés de près. Le livre du P. de Franciosi nous initie à la vie d'Ignace au milieu de sa famille, dans sa maison et sa cellule : cette tâche lui suffit, et nous pouvons dire qu'il s'en est très heureusement acquitté. Ses lecteurs trouveront dans ces pages, sinon un traité doctrinal en règle, du moins « des décisions précises, la solution claire de la plupart des difficultés qui les retardent ou même les arrêtent journellement dans les chemins de la perfection. En quelques mots simples, ce saint leur enseignera la façon dont elles doivent s'y prendre pour ne point s'égarer et pour avancer d'un pas rapide vers le terme qu'elles veulent atteindre. »

Les *Pensées et Fragments*, de M. l'abbé Stanislas Laverrière, peuvent produire d'heureux fruits dans les âmes. Nous devons savoir gré au frère de l'auteur d'avoir sauvé de l'oubli ces pages si attachantes et si utiles sur la souffrance et le sacrifice, sur la lutte et l'exercice de la volonté, sur l'amitié, l'éducation et l'enseignement, sur Rome et l'Italie, sur la France, sur les œuvres de charité, sur l'organisation d'une bibliothèque chrétienne. M. l'abbé Laverrière, dont le ministère a été si tôt brisé par une mort précoce, continuera ainsi au delà de la tombe à exercer son influence dans les esprits et sur les cœurs. Le fondateur et premier directeur des *Missions catholiques* parlera encore jusque dans la mort et se survivra longtemps par ses œuvres.

Le *Manuel du chrétien* (édition du chanoine Gaume), contient la traduction française : 1° du *Nouveau Testament;* 2° des *Psaumes;* 3° de l'*Imitation de Jésus-Christ.* En tête est une introduction où le savant chanoine fixe d'avance son lecteur sur l'objet des Livres saints, leur autorité, leur utilité et leurs richesses, sur les dispositions pour profiter de cette lecture, etc. L'introduction comprend encore une histoire de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ sous forme de tableau synoptique et chronologique, ainsi qu'un répertoire où sont indiqués les passages du Nouveau Testament qui servent d'épîtres et d'évangiles pour les dimanches et les fêtes de l'année. Le *Manuel* se termine par les prières du matin et du soir, celles de la sainte messe, les actes pour

la communion. Signalons surtout les sommaires de chaque chapitre du Nouveau Testament, et les notes nombreuses qui sont au bas de chaque page : excellent résumé et remarquable commentaire de nos livres sacrés.

Comme le dit son titre, *la Journée dominicaine* est un recueil des exercices spirituels à l'usage des Frères et Sœurs du Tiers Ordre de la Pénitence de saint Dominique, pour chaque jour et pour diverses circonstances de la vie, ainsi que des dévotions en honneur dans l'Ordre de Saint-Dominique. Ce livre, qui est à sa deuxième édition, et qui est approuvé par Mgr l'évêque d'Évreux et par les provinciaux de l'Ordre, doit être le vade-mecum de tout tertiaire dominicain.

Les *Petites fleurs de Mont-Roland* renferment trente pieux exercices en l'honneur de la Mère immaculée de Notre-Seigneur Jésus-Christ, « Notre-Dame de Mont-Roland, reine de la Franche-Comté et de la Bourgogne; » ces exercices, comme ceux du Mois de Marie, se composent d'une courte méditation, d'un exemple et d'une pratique, rédigés en vue de favoriser la dévotion locale envers la Vierge de Mont-Roland.

Le mois de mars approche : le mois consacré spécialement à honorer saint Joseph, patron de l'Église universelle. Parmi les livres qui ont contribué à favoriser la dévotion envers ce saint patriarche de la nouvelle loi, il faut placer les *Exercices pieux en l'honneur de saint Joseph.* Aujourd'hui à sa troisième édition, cet ouvrage a vu le jour pour la première fois il y a vingt ans, et, depuis lors, malgré le nombre toujours croissant des livres du même genre, il n'a pas cessé de jouir du plus grand crédit auprès de toutes les âmes pieuses. On y trouve une neuvaine en l'honneur de saint Joseph, des méditations pour les fêtes du 19 mars et du 3e dimanche après Pâques, une longue série de prières et pratiques indulgenciées, la messe entendue en l'honneur de saint Joseph, les litanies et le petit office de saint Joseph; des bouquets spirituels ou une pensée, une pratique et une prière pour chaque jour du mois de mars, enfin les formes diverses de la dévotion à saint Joseph en notre siècle. Ce petit volume, revêtu de l'*imprimatur* de l'évêché de Nîmes, est digne d'être recommandé aux fidèles serviteurs de saint Joseph : en leur faisant admirer davantage ses privilèges et ses vertus, il leur inspirera un plus généreux amour envers ce saint protecteur, un désir plus ardent de l'imiter et une confiance plus grande en sa puissante intercession. F. Chapot.

THÉOLOGIE

Breve compendium theologiae dogmaticae et moralis, *una cum aliquibus notionibus theologiae canonicae, liturgicae, pastoralis et mysticae, et philosophiae christianae,* auctore P.-J. Berthier, M. S. Grenoble, Institut Sainte-Marie, 1887, in-8 de viii-616 p. — Prix : 6 fr.

En publiant cet ouvrage, le P. Berthier veut offrir aux prêtres les plus absorbés par les travaux du ministère un moyen facile de se remettre en mémoire les notions les plus importantes des diverses branches de la science sacrée. En 600 pages à deux colonnes, bien imprimées, faciles à lire, il leur présente toute la substance des manuels de théologie dogmatique et morale, de droit canonique, de liturgie et de philosophie, les plus justement estimés et les plus répandus. Il suffirait de lire, chaque jour, deux pages de cet « abrégé des abrégés » pour revoir en une année tout l'enseignement du séminaire.

Rien n'est omis dans cette réduction. La doctrine y est exposée avec concision et clarté, les principales preuves sont indiquées, les diverses opinions sont mentionnées, la part que le cœur réclame dans l'étude de nos mystères est faite plus large que dans la plupart des traités élémentaires. Ajoutons qu'en morale l'auteur s'attache de préférence aux solutions de saint Alphonse et qu'il est au courant des plus récents décrets qui ont modifié la discipline en matière de juridiction. Aussi, nous n'hésitons pas à le dire, cet ouvrage, considéré dans l'ensemble, répond à son but; il est réussi.

Toutefois, sur certains points de détail, nous ferons quelques réserves qui ont leur importance. Et d'abord, nous n'admettons pas que l'on puisse dire, comme le fait l'auteur, n° 91, que lorsque le Pape définit la foi qu'enseigne avec lui la majeure partie des évêques dispersés, il est plus manifestement infaillible, *manifestius infaillibilis,* qu'en toute autre circonstance. Toutes les fois que le Pape parle comme docteur universel, il est impossible qu'il définisse autre chose que la doctrine qu'enseigne avec lui le Corps épiscopal. Quel que soit le mode adopté par le Souverain Pontife pour la préparation des définitions de foi, son infaillibilité est toujours également manifeste pourvu qu'il montre d'une manière certaine qu'il parle *ex cathedra.* Ailleurs, n° 154, nous lisons que lorsque l'Église a approuvé la doctrine d'un Père sur un dogme en particulier, le témoignage de ce Père, fût-il seul, fait autorité. C'est très vrai; mais la question vraiment importante n'est-elle pas de savoir, dans quelles circonstances et à quelles conditions, indépendamment de la déclaration explicite de l'Église, le témoignage de quelques Pères, voire même d'un seul, peut être donné comme un argument irréfragable de la foi de l'antiquité chrétienne? Il est regrettable que le P. Berthier n'ait pas eu dans sa

Petite Bibliothèque théologique des ouvrages comme ceux de Franzelin et de Hurter. En suivant ces maîtres il aurait pu nous donner, sur la Tradition, sur le Magistère suprême, sur l'Église, un résumé tout aussi court, mais plus méthodique, plus exact et plus complet.

Si la nature humaine en Jésus-Christ n'est pas une personne, ce n'est pas, nous disent les Pères, qu'il lui manque quoi que ce soit de ce qui constitue l'homme, c'est uniquement en raison de l'incommensurable perfection qu'elle reçoit de son union avec le Verbe. Pourquoi, dès lors, avec Hurtado de Mendoza, faire du caractère hypostatique ou « subsistance, » une réalité tellement distincte de la substance subsistante, que par la vertu de Dieu elle pourrait exister sans elle, comme les accidents absolus dans l'Eucharistie (n° 244) ?

Les noms de « Rédempteur » et de « Sauveur » ne sont point donnés au Fils de Dieu par appropriation, comme la sagesse ; ils désignent les attributs propres du Verbe incarné *qui suo nos redemit sanguine* (n° 277). Au sujet des enfants morts sans baptême, le P. Knoll se demande, assez timidement, si l'on ne pourrait pas supposer que Dieu, pour les amener au ciel, use d'un moyen à nous inconnu, par exemple, du ministère des anges. Le P. Berthier (n° 576), a d'autant plus tort de considérer ce rêve comme acceptable, qu'il avoue qu'on ne pourrait l'enseigner sans inconvénient. — Signalons encore un lapsus (n° 790) : Ce n'est pas saint Liguori, c'est Concina lui-même, qui n'ose faire un péché mortel de la chose dont il s'agit.

L'auteur corrigera facilement ces imperfections dans une édition subséquente, si son ouvrage obtient le succès qu'il mérite et que nous lui souhaitons. LAMOUREUX.

Les Religions actuelles, leurs doctrines, leur évolution, leur histoire, par JULIEN VINSON, professeur à l'École nationale et spéciale des langues vivantes, membre du comité central de la Société d'anthropologie. Paris, A. Delahaye et E. Lecrosnier, 1888, in-8 de XXXIV-624 p. — Prix : 9 fr.

L'auteur, dans une dédicace adressée à ses camarades du collège colonial de Pondichéry, nous apprend qu'il a été élevé dans cette ville par les Pères missionnaires et qu'alors, dans son « ardeur de jeune croyant, » il prodiguait « les outrages et même les coups de pied aux vieilles idoles » des Hindous. Depuis, il a fait du chemin, et, en étudiant le tamoul, il a appris « à ne s'étonner d'aucune extravagance mystique, à respecter toutes les religions comme des produits spontanés de l'esprit humain dans son évolution constante; mais à les condamner toutes comme prétendant, une fois nées, faire désormais obstacle à cette même évolution. » Ces derniers mots nous font connaître l'esprit qui anime l'ouvrage que nous annonçons. L'auteur, quoiqu'il « respecte toutes les religions, » les enveloppe toutes néanmoins dans

une même condamnation, y compris la religion chrétienne, « en s'élevant lui-même hors des sphères étroites de la religion vulgaire. » A ses yeux, « le catholicisme contemporain est le type le plus achevé des mômeries des cultes vulgaires. » On peut juger par là de la manière impartiale dont M. Vinson apprécie les religions en général et le christianisme en particulier.

Il nous présente d'abord « les peuples sans religion, » puis les religions de l'Inde, de la Chine et du Japon, le judaïsme, le mahométisme, le christianisme, et enfin les sectes philosophiques et ce qu'il appelle les excentricités contemporaines. Il nous assure d'abord « que beaucoup d'hommes, qu'un certain nombre de groupes humains tout au moins, non seulement ne connaissent aucun Dieu, non seulement n'ont aucune idée de quelque chose de surnaturel et d'extérieur au monde visible, mais même sont absolument réfractaires à toute conception religieuse. » C'est là une assertion fausse, comme l'ont établi les hommes les plus sérieux, à l'encontre de quelques voyageurs superficiels ou qui se sont exprimés d'une manière équivoque. En tout, comme sur ce point, M. Vinson recueille des anecdotes et des récits qui ont moins pour but de faire connaître les religions que de les discréditer ou de les tourner en ridicule. Si une partie de son exposition est sérieuse et exacte, beaucoup trop de ses pages sont un pur pamphlet et donnent au lecteur, par leurs exagérations ou par leur manière de présenter les faits, les idées les plus fausses. La loi de l'abstinence, par exemple, est présentée comme « une suite évidente des superstitions juives, » et, au sujet du maigre, l'auteur nous révèle que, pour l'Église, « il y a un oiseau dont certaines parties du corps sont maigres et d'autres grasses, » d'où la conclusion que les catholiques peuvent manger le vendredi une partie de cet oiseau et doivent bien se garder de toucher à l'autre. Si quelque mauvais plaisant a fait à l'auteur un pareil conte, comment ne s'est-il pas aperçu qu'on se moquait de lui et comment a-t-il pu l'insérer gravement dans un livre qu'il donne comme sérieux et qui fait partie de la *Bibliothèque anthropologique* ? Il est vrai que M. Vinson n'est pas difficile en fait d'autorités. Ne renvoie-t-il pas sans hésiter, pour faire connaître le catholicisme contemporain, à des écrits sectaires comme *la Physique des miracles, l'Arsenal de la dévotion* et *le Dossier des pèlerinages,* de MM. W. de Fonvielle et Paul Parfait? Malheureusement pour M. Vinson, il a traité son sujet de telle sorte qu'on pourra ajouter son livre à la suite de ceux que nous venons de nommer. Tout ce qu'il dit du catholicisme de notre époque n'est en effet qu'une caricature. Il nous parle de la « façon dont les ministres du culte catholique considèrent les lois de leur pays, de la morale, souvent assez large, qu'ils enseignent, de la cupidité mesquine de leurs agents inférieurs; de la scandaleuse affaire de Port-Breton, dont

le caractère clérical est indéniable ; de l'histoire de cette famille de Nantes qui a été vraiment ruinée par l'Église, » etc., etc. Et l'on nous présente ces choses comme un exposé scientifique des *Religions actuelles !* Si l'on montrait ce tableau des religions à un lecteur non prévenu, il ne se douterait pas assurément qu'il est l'œuvre d'un savant, mais il l'attribuerait à un rédacteur de l'*Intransigeant* ou de la *Lanterne*.

N. O.

Dall'alba al tramonto. De l'aube au coucher du soleil, récits, par S. Em. le cardinal ALIMONDA, archevêque de Turin. Traduit avec l'approbation de l'auteur par l'abbé JOSEPH MAILLAND, docteur en théologie, licencié en droit canon. Lyon, Vitte et Perrussel ; Paris, Lecoffre, 1887, in-8 de 512 p. — Prix : 5 fr.

De l'aube au coucher du soleil cela s'entend d'une demi-révolution de la terre sur elle-même, et que de choses peuvent s'accomplir dans ce court espace de temps ! Cela veut dire aussi, en style figuré, de la naissance à la mort, et combien s'élargit alors le cadre du livre ; mieux encore, et en les transportant dans l'ordre moral, ces mots acquièrent une valeur plus haute ; ils nous rappellent la vérité qui se lève ou qui se couche pour les âmes, les inondant de ses splendeurs divines ou les laissant se perdre dans les ténèbres éternelles. Ces divers sens du titre, très ingénieusement et très poétiquement expliqués par l'auteur dans la préface de son livre, nous en montrent la haute portée. Au fond, ce livre n'est rien autre chose qu'une série d'entretiens gracieux, poétiques, élevés dans leur familiarité, où l'auteur, je serais plutôt tenté de dire l'apôtre, démontre les vérités chrétiennes ou démasque et réfute les erreurs qui leur sont opposées, à l'aide d'exemples très variés, dont la signification est précise et la force démonstrative appuyée par de précieux et décisifs commentaires. Le livre a trois parties : dans la première, les récits et les démonstrations se groupent autour de cette vérité centrale : « J'ai besoin de Dieu ; » dans la deuxième, l'auteur pose ces deux questions à ses lecteurs : « Ne voulez-vous pas croire à la Providence ? Ne voulez-vous pas prier ? » et leur montre quelle doit être leur réponse. Enfin au frontispice de la troisième partie est écrite cette recommandation : « *Respice finem* — Regardez la fin, » dont toute la suite démontre l'importance. D'une partie à l'autre, des haltes annoncées par les titres de : « Il est bon de se recueillir, » et « Halte pour un moment, » permettent au lecteur de jeter un regard en arrière et de se rendre compte du chemin parcouru. Enfin, pour terminer, un dernier chapitre : « Entendons-nous, » précise pour le lecteur les vérités conquises et leur en fait mieux voir l'éclat. En somme c'est un livre très ingénieux, très sérieux aussi dans sa forme poétique et familière, et qui peut rendre d'inconstestables services à la prédication populaire, à laquelle il fournira de bonnes démonstrations ap-

puyées de bons exemples. On ne peut que louer le cardinal Alimonda de l'avoir publié, et M. l'abbé Mailland de nous en avoir donné une élégante traduction. Il ne nous reste maintenant qu'à souhaiter qu'il réalise bientôt la devise inscrite en tête des emblèmes dont sa couverture est ornée : *Veloci cursu perlustrat ut aliger orbem.*

P. TALON.

JURISPRUDENCE

Das französische und reichländische Staatskirchenrecht (*christlicher Kirchen und Israëliten*) systematisch bearbeitet und verglichen mit der neuesten Gesetzen und der Rechtsprechung der deutschen Staaten, von F. GEIGEL kais. Regierungsrath a. D. zu Colmar. — Strassburg, K.-J. Trübner, 1884, in-8 de XX-504 p.

M. Geigel n'est pas un érudit : il est avant tout un promulgateur aussi infatigable qu'autorisé de la législation allemande. Le grand code général de l'Empire n'ayant pas encore été définitivement élaboré, il importait de maintenir dans les pays conquis les institutions en usage, accommodées au fonctionnement allemand, et pour cela, il fallait des hommes comme M. le conseiller impérial de Colmar, capables de rassembler (de compléter même au besoin) les anciennes lois pendant la durée de la période de transition. Nous devons le reconnaître, M. Geigel se tire à son honneur des difficultés de notre droit administratif, ce qui ne laisse pas d'être un assez rare mérite chez un étranger, étant données les divergences des auteurs français versés dans cette jurisprudence hybride, qu'on ne peut appeler canonique et qui n'est déjà plus civile. Je ne citerai que pour mémoire André, Aubry, Campion, Dalloz, Ducrocq, Gaudry, Lebon, Rousset, Sirey, dont les noms reviennent à chaque instant sous sa plume. Il les a maintes fois consultés, ils lui ont même servi, on le sent, autrement que pour l'étude théorique. Les documents publics anciens ou récents ne lui ont pas manqué non plus : Bulletins du ministère de l'Intérieur, circulaires et instructions officielles, lois nouvelles et nombreux décrets des dernières années sont mis en œuvre avec un sens pratique très développé. On s'aperçoit donc immédiatement qu'on n'est pas en présence d'un travail purement scientifique, mais d'un vade mecum politique destiné aux fonctionnaires chargés de la germanisation des provinces annexées.

Le *Staatskirchenrecht* comprend quatre parties principales, si nous ne comptons pas la préface, le tableau des abréviations et celui des errata, qui sont cependant loin d'être inutiles. Dans la première, après des préliminaires sur les sociétés religieuses, l'enseignement de leur doctrine, le service divin et d'autres matières d'introduction, l'auteur aborde l'étude des actes civils, tels que les droits de posséder, d'hériter,

d'hypothéquer, de construire. Viennent alors les devoirs et privilèges des ministres du culte, les établissements charitables, les cimetières, puis la question toujours si importante des écoles. Inutile de dire que c'est seulement au point de vue gouvernemental que ces sujets sont traités, car l'auteur accepte les « églises » comme des institutions sur lesquelles l'État a tous les droits qu'il ne s'est pas refusés. — Une deuxième partie est spécialement réservée au culte catholique. M. le conseiller impérial laisse au pape, et au concile œcuménique la haute main dans l'organisation religieuse générale, mais il ne semble pas plaindre beaucoup l'auguste chef du catholicisme d'avoir été dépouillé de son patrimoine. Il constate avec une satisfaction consolante que le Pontife romain n'est soumis à la contrainte d'aucune puissance et qu'il jouit de tous les droits de la souveraineté : « Staatshoheitsrechte. » Pour être exact, il faudrait peut-être beaucoup en rabattre. Si le Kulturkampf est décidément fini lors de la prochaine édition, l'auteur ajoutera vraisemblablement quelques réflexions complémentaires. La partition diocésaine, les officiers et collaborateurs de l'évêque, ses palais et sa cathédrale sont après cela passés en revue. La paroisse et le fonctionnement des fabriques viennent avec l'étude des congrégations religieuses clore cette seconde partie. — Les deux dernières divisions ont rapport aux cultes protestants et israélite, et, malgré leur étendue restreinte, on y trouve relativement plus de détails spéciaux aux localités d'Alsace-Lorraine que dans les précédentes.

Le *Droit civil ecclésiastique* de M. Geigel est donc un travail pratique, auquel on ne peut refuser, malgré quelques imperfections légères et de rares coquilles, une rédaction et une exécution soignées. Œuvre d'attente, basé sur la comparaison et le mélange des lois, un tel livre ne saurait présenter d'autre intérêt que celui d'une compilation méthodique et d'une information instructive. La lecture, du reste, en est rendue pénible par de nombreuses parenthèses, d'innombrables renvois et d'interminables notes; mais l'auteur, en concevant son ouvrage et en le produisant ainsi, avait en vue un but essentiellement spécial et circonscrit qu'il a atteint. Nous n'avons pas le droit de lui demander davantage.

G. Péries.

L'Église et le droit romain. *Études historiques,* par Charles de Monléon. Paris, Poussielgue, in-12 de xvi-414 p. — Prix : 3 fr.

On est désagréablement surpris, en ouvrant ce travail, par une polémique avec la rédaction de *l'Association catholique*, où il a d'abord paru. tte polémique n'a rien de scientifique, et la longueur en est démerée : un mot suffisait pour trancher la question, si l'on voulait à tout ix la poser.— Le travail proprement dit comprend cinq études : ordre cial chrétien et droit public romain; les deux sociétés à Rome, de

Constantin à la chute de l'empire d'Occident; les deux droits au berceau des nations chrétiennes; la République chrétienne, Charlemagne, le moyen âge; renaissance du droit romain (l'ancien régime, la Révolution). — Constatons tout d'abord chez M. de Monléon de fortes études, des vues personnelles et originales, un style frappé au coin des maîtres de la langue. Il nous donne un livre plein de jeunesse et de verve, toujours bien écrit, et presque toujours bien pensé. « Notre Père qui êtes aux Cieux! — voilà l'aphorisme qui porte sans fléchir l'ordre social chrétien tout entier. » Ainsi débute l'auteur, et ce début grandiose est éloquemment développé dans les premières pages, où tous les droits sont rattachés à cette paternité divine. Déjà, toutefois, une phrase me choque : « Toute autorité est en germe dans l'autorité paternelle. » Elle peut exprimer une idée fausse de M. de Bonald, et la suite me déplaît davantage : Tout homme revêtu de l'autorité est « ministre de Dieu pour le bien. » Je ne dis pas que ces formules ne puissent être prises dans un sens vrai, mais elles s'écartent des grandes formules de Suarez et de la théologie traditionnelle, auxquelles, je ne le sais que trop, une nouvelle école, affolée de réaction contre les sophismes révolutionnaires, voudrait substituer les théories d'un mysticisme incohérent. — Sur les origines du droit romain, autres réserves. M. de Monléon confond, sans doute pour n'avoir pas lu les Allemands, ou tout au moins Rollin annoté par Guizot, les plébéiens des grands siècles avec la plèbe de César; il paraît ignorer qu'il y eut des *gentes* plébéiennes aussi bien que des *gentes* patriciennes. — Plus loin, nous touchons à un défaut d'esprit contre lequel M. de Monléon doit se tenir en garde : d'un bon mot de Septime Sèvère rapporté par Dion Cassius (p. 64), il prétend tirer un trait qui prend « le droit romain sur le vif. » Septime suppose que son fils Caracalla peut, étant empereur, donner légalement à Papinien l'ordre de le tuer. Mais c'est précisément ce même Papinien, auquel Caracalla fit plus tard trancher la tête pour avoir refusé, non pas de tuer Géta, mais seulement de faire l'apologie du fratricide. — Il serait fastidieux de relever tous les traits de ce genre répandus à propos de la féodalité, du servage, des corporations. Je me borne à signaler, et volontiers à louer les pages relatives au caractère de l'empereur, considéré comme avoué de l'Église à partir de Charlemagne : il y a là, si je ne me trompe, une vue très juste et d'autant plus remarquable que l'auteur a borné ses études de droit public, il nous en avertit, au royaume capétien. — En résumé, travail plein de promesses et offrant déjà quelques fruits : tel est le livre de M. de Monléon. Il a le talent qui ne s'acquiert pas; il peut acquérir bientôt la maturité qui lui manque.

BERNON.

Éducation et Instruction, par Oct. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, membre de l'Académie française. Paris, Hachette, 1887, 4 vol. in-16 de II-429, 342, 304 et 328 p. avec 5 cartes et 9 pl. — Prix : 14 fr.

M. Gréard a réuni dans ces quatre volumes divers rapports et mémoires qu'il a publiés depuis une vingtaine d'années sur les questions d'éducation et d'enseignement les plus graves et les plus actuelles. Il les donne tels qu'ils ont paru et généralement avec leurs dates ; mais il y a ajouté le plus souvent des notes qui les tiennent à jour. Chaque volume est accompagné d'annexes nombreuses qui sont, pour la plupart, des tableaux statistiques fort bien faits et très instructifs.

Il est impossible de contester la parfaite compétence de M. Gréard ; ses fonctions officielles l'ont mis en mesure de se renseigner exactement, il a suivi avec une attention persévérante les publications pédagogiques françaises et étrangères, il connaît à fond tous les écrivains de quelque valeur qui ont traité chez nous, depuis trois siècles, les questions d'enseignement. Il recourt volontiers à leurs ouvrages, et il en use avec beaucoup de sagacité et de critique. On est heureux de rendre hommage à sa modération et de constater qu'il expose nettement sans affaiblir les arguments, les opinions qu'il discute ; que dans ses exposés historiques il sait, d'ordinaire, rendre justice au passé et se garder d'une aveugle admiration pour le présent.

Cet ensemble de qualités donne à son ouvrage une grande valeur. M. Gréard est un témoin qu'il faut entendre, et quiconque s'occupe, par goût ou par devoir, des questions d'enseignement, pourra beaucoup s'instruire en sa compagnie. Il y a là un ensemble de renseignements, de chiffres, de textes et de faits qu'il serait difficile de trouver ailleurs, disséminés qu'ils sont dans une multitude de publications diverses que les particuliers n'ont pas aisément sous la main.

Est-ce à dire que l'exposé lumineux de M. Gréard est toujours fait pour entraîner l'adhésion du lecteur ? Assurément non, et les points ne manquent pas sur lesquels l'accord n'est pas près de se faire entre lui et les éducateurs catholiques. Nous ne nions pas assurément les progrès matériels accomplis, nous nous en félicitons même dans une large mesure. Mais nous voudrions autre chose, et le livre, d'ailleurs fort remarquable, de M. Gréard, n'est pas fait pour nous induire à atténuer nos protestations contre la suppression presque absolue de la pensée religieuse dans l'enseignement officiel. Sans doute M. Gréard évoque deux ou trois fois l'idée de Dieu au cours de ces quatre volumes, et il donne des conseils fort honnêtes relativement à l'importance de « l'éducation, » dont « l'instruction, » pour développée qu'on la suppose, ne dispensera jamais. Mais nous nous permettrons de douter de l'efficacité réelle de la morale vague et neutre qui est celle de l'Université et même, officiellement du moins, celle du vice-recteur de l'Académie de Paris. Par le fait de lois qui seront éphémères, espérons-le, les fonc-

tionnaires préposés à l'enseignement public sont condamnés à l'atmosphère raréfiée et refroidie d'une morale sans précision et sans bases suffisamment établies. Très probablement ils en souffrent les premiers, mais leurs lecteurs en souffrent aussi. Et c'est, je l'avoue, avec une perpétuelle tristesse, que j'ai constaté en vingt endroits l'absence du sentiment religieux, alors même que son action serait le plus nécessaire, à propos, par exemple, de « l'esprit de discipline dans l'éducation. »

Le premier des volumes de M. Gréard consacré à l'*Enseignement primaire* comprend sept mémoires : l'éducation de la première enfance ; l'école ; les classes d'adultes ; l'enseignement primaire supérieur ; la question d'apprentissage ; le personnel ; les résultats. A propos des « salles d'asile, » l'auteur examine la valeur réelle de la méthode Frœbel, tant prônée de nos jours, et montre sans peine l'origine française de ce qu'elle a de bon et de pratique ; il met les maîtresses d'écoles maternelles en garde contre les exagérations du système ; il donne l'historique sommaire des salles d'asile dans notre pays ; prouve que les résultats n'ont pas été à la hauteur des sacrifices ; expose les motifs de ces mécomptes et signale les moyens d'amélioration. — Dans le chapitre de « l'école, » on remarquera les pages où M. Gréard raconte l'histoire de l'enseignement mutuel, heureusement discrédité aujourd'hui, et les paragraphes consacrés à la condition matérielle qu'on doit souhaiter pour les écoles primaires, au programme et à la méthode. Il y a là beaucoup de conseils pédagogiques fort sages et, en lisant un peu entre les lignes, on comprendra, je crois, que l'auteur ne serait pas éloigné d'une réduction fort nécessaire des objets d'étude. — Pour les « classes d'adultes, » nous en pouvons lire l'histoire sommaire depuis les origines, c'est-à-dire depuis le Vénérable de la Salle jusqu'en 1878, puis, ici encore, la discussion du programme et des méthodes, enfin des études spéciales sur les cours destinés aux femmes et les classes de dessin. — L'histoire et l'exposé du système d'enseignement du collège Chaptal et de l'école Turgot, l'examen des progrès à poursuivre, remplissent le Mémoire sur *l'Enseignement primaire supérieur*. — On trouvera dans les cent pages consacrées à la « question de l'apprentissage » une masse considérable de renseignements qui montrent la profondeur du mal et aussi les efforts faits pour y remédier, efforts quelque peu impuissants jusqu'ici. Il y aurait des faits bien significatifs à relever, ne fût-ce que le regard en arrière jeté par certaines associations syndicales qui en arrivent à regretter l'organisation de l'apprentissage sous l'ancien régime. — A propos du « personnel, » M. Gréard retrace sommairement l'histoire des écoles normales primaires ; il revient sur la direction intellectuelle et morale à donner aux classes, parle avec bienveillance de l'enseignement libre qu'il voudrait, dans certains cas,

voir subventionné par les pouvoirs publics. (Ce mémoire, non daté, est assurément déjà ancien. Nous avons marché depuis l'époque où il a été écrit.) — Enfin, l'étude sur les « résultats, » quelque peu optimiste assurément, est fort curieuse. A la fin du volume, dix annexes : règlements, tableaux statistiques, cartes relatives à la densité de la population scolaire parisienne, notices nécrologiques sur certains collaborateurs de M. Gréard qui a dû certainement faire le vide absolu dans ses tiroirs, en publiant ces quatre tomes.

Les problèmes relatifs à l'enseignement secondaire sont examinés dans cinq Mémoires considérables, qui remplissent deux volumes : l'enseignement classique à Paris en 1880 ; l'enseignement secondaire spécial ; l'enseignement secondaire des filles ; la question des programmes ; l'esprit de discipline dans l'éducation.

C'est surtout de la population scolaire, du nombre et de la condition matérielle des établissements, des fondations nouvelles à réaliser (naturellement à coups de millions) que M. Gréard s'occupe, quand il traite de la situation de *l'Enseignement classique à Paris en 1880 ;* il ajoute quelques considérations sur l'enseignement libre, sur l'internat dont il demeure partisan, sur la nécessité de diversifier les programmes selon les aptitudes. — En ce qui concerne l' « enseignement secondaire spécial, » après en avoir retracé l'histoire depuis les premiers essais en 1829, jusqu'en 1880, il en développe longuement l'utilité, compare nos établissements de cet ordre aux institutions analogues de l'étranger et notamment aux *Realschulen* de nos voisins, donne les résultats d'une enquête entreprise dans le ressort de l'académie de Paris, formule ses desiderata et insiste sur la nécessité, pour fortifier l'enseignement classique, de travailler à l'affermissement de l'enseignement spécial. — Quant à *l'Enseignement secondaire des filles,* avant de résumer les mesures prises à cet égard depuis le commencement de ce siècle jusqu'à la loi Camille Sée, M. Gréard énumère les faits principaux relatifs aux écoles primaires de filles, puis sous ce titre : *la Tradition de l'esprit français,* il donne un tableau rapide et intéressant de l'éducation des filles en France. On devine qu'il y aurait ici plus d'une réserve à faire. — Vient ensuite la très grave *Question des programmes* ou du surmenage. Ici encore le Mémoire comprend une partie historique et une partie critique et doctrinale, d'abord soixante-dix-sept pages nourries et impartiales sur la succession des plans d'étude chez nous, du XVIe siècle à 1884 ; ...uis l'examen des solutions proposées : après avoir repoussé l'éducation ...ilitaire de Spencer, l'éducation classique pure de V. de Laprade, les ...stèmes de la bifurcation, du raccordement et des matières facultatives, M. Gréard propose la séparation rigoureuse des enseignements ...nt la diversité s'impose aujourd'hui, le maintien de deux types tranchés d'enseignement classique, selon que la culture littéraire ou la cul-

ture scientifique y prédominent; il conseille ensuite de donner aux élèves des établissements des deux ordres une direction conforme au développement naturel des facultés de l'enfant, de multiplier les sections de classes, d'assurer de la part du maître une direction plus intime. — Enfin le Mémoire sur *l'Esprit de discipline dans l'éducation* écrit à propos des désordres qui ont éclaté, il y a quelques années, à Louis-le-Grand, traite des châtiments corporels encore en usage à l'étranger, réfute avec une très ferme et très pénétrante logique le système des « réactions naturelles » de Spencer qu'on pourrait tout aussi bien dénommer le système du « laisser-faire, » établit la nécessité rigoureuse de l'autorité dans l'éducation, montre les avantages de l'éducation commune, plaide en faveur de l'internat, dont la nécessité s'impose en beaucoup de cas, réclame l'intervention de la famille et... est muet sur l'influence de la religion.

Les annexes de ces deux volumes ne comprennent pas moins de 43 numéros. Il faut signaler notamment la série très complète des modifications du programme de l'enseignement classique universitaire, et les tableaux, fort bien compris, du programme de l'ancienne université, des jésuites, des oratoriens et de Port-Royal.

Le volume sur l'enseignement supérieur est composé de deux parties : *l'Enseignement supérieur à Paris en 1881*, et *le Baccalauréat*. Il s'agit surtout dans la première des améliorations matérielles apportées à l'installation des Facultés parisiennes : c'est un effrayant défilé de millions; on y trouve aussi quelques pages sur l'esprit nouveau de leur enseignement. Le second Mémoire est très étendu et très curieux. M. Gréard y donne les résultats détaillés de l'enquête de 1884, l'histoire sommaire du baccalauréat depuis le moyen âge, enfin ses conclusions : l'examen intérieur, usité en Allemagne, est impossible en France en raison des vœux contraires du corps enseignant et des droits de la liberté; il faut réformer le baccalauréat par le baccalauréat, c'est-à-dire procéder par réformes de détail et surtout fortifier l'enseignement classique par le développement de l'enseignement spécial, lequel absorbera toute une catégorie d'élèves dont la présence empêche le progrès sérieux, et que des examens de passage sévères élimineront au grand profit des classes qu'ils encombrent.

Les annexes donnent les délibérations des conseils des diverses facultés de Paris relativement à l'amélioration de leurs bâtiments, des curieuses statistiques des examens et des diplômes conférés, enfin de plans détaillés qui seraient infiniment plus utiles s'ils étaient accompagnés de légendes.

Tel est cet ouvrage important au double point de vue de l'histoire de l'enseignement et des doctrines pédagogiques. Il s'impose à l'attention des esprits éclairés qui en pourront faire leur profit, alors

même — et c'est mon cas — qu'ils seraient loin de partager toutes les idées de l'auteur. ERNEST ALLAIN.

Le Gouvernement et le Parlement britanniques. Tome I. *Le Gouvernement.* Tome II. *Constitution du Parlement.* Tome III. *La Procédure parlementaire,* par le comte DE FRANQUEVILLE. Paris, Rothschild, 1887, 3 vol. in-8 de XI-595, VIII-567, VIII-575 p. — Prix : 20 fr.

Quand on veut, d'ordinaire, se rendre compte de la constitution d'un pays, il suffit de la lire : en Angleterre, il faut la « vivre; » c'est qu'en effet, à côté de la loi écrite ou coutumière, on doit étudier la façon dont elle est appliquée pratiquement, l'usage qui la contredit ou l'interprète ; c'est ce que M. de Franqueville fait observer dans sa préface en revendiquant pour son ouvrage le mérite de la bonne foi ; ses lecteurs lui reconnaîtront celui-là et d'autres avec ; ils apprécieront la netteté de la méthode, l'heureux choix des expressions, l'ordre parfait dans lequel sont classés des détails abondants... toutes qualités peu communes. Mais surtout, ils seront fiers de voir un Français mener à bien cette œuvre colossale qui semblait défier la persévérance des Anglais eux-mêmes, et que chez eux on considérait comme irréalisable.

Les rouages de ce grand mécanisme qu'on nomme la Constitution britannique sont restés invariables depuis six siècles dans leur forme apparente ; mais leur rôle et leur importance ont subi des altérations très profondes. Le Parlement impérial, qui est avec le Sénat de l'ancienne Rome la plus vénérable et illustre assemblée que le monde ait vue, comprend trois facteurs : le souverain, les lords, les communes. Il ne faut pas croire que le droit héréditaire ait été dès l'origine fermement établi ; le respect que le peuple anglais professe pour son souverain, le sentiment de *loyalty* (le mot est intraduisible) qui le guide dans ses rapports avec le trône, font illusion à ce sujet. En droit, l'hérédité est assez incertaine, et M. Gladstone ne pouvait être contredit quand il déclarait naguère que les Chambres avaient encore le pouvoir de changer ou d'interrompre l'ordre de succession au trône ; mais en fait, il y a là une coutume constitutionnelle qui, pour une nation aussi pénétrée de l'esprit de tradition, vaut mieux que tous les textes de lois. Il n'y a donc point de droit divin, mais il y a un droit historique, il y a une alliance scellée par le temps. Tel est le caractère de la royauté, et c'est dans ce sens qu'on dit l'Angleterre « monarchique. »

On la dit aussi « aristocratique, » ce qui prête à certaines confusions, car si la monarchie y est d'une nature toute spéciale, l'aristocratie, dont on ne saurait nier l'existence, n'y ressemble à aucune autre aristocratie. Une noblesse sans privilèges, une noblesse attachée

à une fonction publique, de telle sorte qu'on ne peut imaginer l'une sans l'autre, voilà ce qui siège à la Chambre des lords. Sur ses bancs, tous ne représentent pas le principe héréditaire ; il y a des pairs à vie, des pairs ecclésiastiques; il y en a aussi d'élus, qui représentent l'Écosse ; c'est toute l'histoire de la noble assemblée qu'il faut refaire pour trouver dans le passé l'origine de ces catégories différentes.

Quant aux communes, elles ont pris une importance qui n'échappe à personne ; c'est à elles surtout qu'il appartient d'exécuter le programme parlementaire dans ses trois points principaux : l'institution d'un gouvernement, le contrôle de ce gouvernement, la confection des lois. La Chambre est dirigée par les « leaders, » dont le pouvoir est grand, et envers lesquels les députés font preuve, la plupart du temps, d'un remarquable esprit de discipline. C'est par cette forte organisation des partis que la machine gouvernementale a pu si bien fonctionner ; la majorité ayant près d'elle une opposition pour la restreindre et relever ses erreurs, et cette opposition, à son tour, ayant pour la modérer la perspective d'une accession au pouvoir toujours possible et toujours pleine de responsabilités graves.

Le cabinet, en qui réside le gouvernement proprement dit, est une institution éminemment variable ; on l'étend quand il en est besoin, on le restreint en d'autres circonstances, et entre les portefeuilles il n'y a nulle égalité. Il existe des ministres administrateurs et des ministres qui ne le sont pas ; certains ont des titres honorifiques détachés de toute charge effective; et à la tête de ce cabinet, qui n'a pour ainsi dire pas d'existence légale, le chef de la majorité, devenu le « Premier » exerce un pouvoir presque dictatorial sur ses collègues.

Il est vrai qu'il y a le conseil privé, nombreuse réunion dont le trait caractéristique est qu'il ne se réunit pas. En théorie, tous les actes de souveraineté devraient être accomplis par son intermédiaire, mais il a depuis longtemps cessé de remplir ce rôle, et ce n'est pas lui assurément qui limite la puissance du Premier. Quant à la responsabilité ministérielle, nul texte ne la proclame, et pourtant où existe-t-elle plus rigoureusement, où est-elle plus solidaire que chez nos voisins ?

La prérogative royale enfin ne répond pas davantage aux apparences; le souverain est bien puissant en droit ; il ne peut rien en pratique, et s'il a une influence — influence qu'il ne faut pas méconnaître en disant qu'il est le maître des cérémonies de ses sujets— c'est seulement à condition de l'exercer avec beaucoup de tact et de délicatesse, et dans des limites assez étroites.

Ce n'est pas un aperçu de la constitution anglaise que j'ai prétendu donner ici ; ce serait bien de l'audace en vérité ; j'ai voulu plutôt donner une idée des obstacles que M. de Franqueville a eu à surmonter pour voir la fin de son œuvre — et aussi un exposé des principales

erreurs auxquelles l'opinion publique s'est laissée entraîner chez nous en ce qui touche le gouvernement de l'Angleterre. Quelques mots maintenant sur le plan de l'ouvrage. Il comprend trois volumes, consacrés l'un au gouvernement, les autres à la constitution du parlement et à la procédure parlementaire.

Il est d'abord question des lois et coutumes constitutionnelles, puis de l'hérédité de la couronne envisagée à travers les siècles depuis les Saxons jusqu'à nos jours ; le chapitre intitulé : *Limitation du pouvoir royal*, contient un remarquable coup d'œil d'ensemble sur cette lutte entre le souverain et ses vassaux, lutte qui, en somme, résume entièrement l'histoire d'Angleterre ; on y voit les barons imposant au roi la grande charte, puis le despotisme des Tudors aboutissant, sous les Stuarts qui en continuent les traditions, au sanglant établissement de la république; enfin le compromis sagement libéral de 1688, qui est encore le fondement de l'état de choses actuel. M. de Franqueville, dans un même examen rétrospectif, compare l'heptarchie de jadis au brillant empire dont l'immensité « confond l'imagination » et son introduction générale étant ainsi achevée, il passe en revue les éléments de la constitution anglaise ; le souverain, sa prérogative, son action, la situation faite à sa famille, l'ordonnance de sa maison, puis le cabinet, les différentes catégories qui le composent, l'organisation des partis.

Dans le second volume, l'auteur examine les divers aspects du Parlement et les origines de sa formation, l'Église, la noblesse et les collèges électoraux. Il entre dans de curieux détails à propos de la préparation des élections, de leur règlementation et de leur prix de revient.

Et après avoir constitué le Parlement, il le fait fonctionner sous les yeux de ses lecteurs; c'est l'objet du tome troisième, où l'on voit apparaître la figure grave du *speaker* auquel les orateurs s'adressent en parlant, parce qu'il est non le chef, mais la représentation de l'assemblée. — Ce tome est sans doute le plus important et le plus remarquable; il emprunte pour nous aux événements dont le Palais Bourbon est fréquemment le théâtre une saisissante actualité; dans la manière dont fonctionnent les commissions, dont sont introduits les bills, dont est préparé le budget surtout, que de choses nous aurions avantage à ıier! Entre autres usages dignes d'attention, il faut citer celui des ɜstions aux ministres, qui semble avoir beaucoup plu à M. de Franeville. Il offre en effet une bien puissante garantie à la liberté contre us les abus qui pouvaient la restreindre. Tous ceux qui ont assisté quelque séance de la Chambre des communes ont été frappés par ıte suite de questions sur les sujets les plus différents auxquelles les ɜmbres du cabinet répondent selon leur compétence respective. Il

en passe une kyrielle en quelques instants, et tout ce qui peut préoccuper l'opinion publique se trouve de la sorte signalé à l'attention des députés.

S'il faut faire un reproche à M. de Franqueville — et un éloge général sur tous les points peut-il s'appeler une critique? — j'exprimerai un regret : c'est qu'à la fin de son ouvrage, il ait consacré un tout petit chapitre à traiter un sujet immense. S'il n'avait entendu écrire qu'un livre de renseignements, un dictionnaire, ce petit chapitre n'eût même pas été nécessaire, mais heureusement il s'est élevé plus haut; son ouvrage est bien un traité, mais c'est un traité pensé, réfléchi, jugé, qui n'a rien de la sécheresse d'un simple énoncé de faits. Il avait donc le droit de le terminer par une étude sur l'avenir démocratique de l'Angleterre. Mais il s'est borné sur ce point à exprimer sa confiance dans la sagesse du peuple anglais ; on eût aimé à avoir son avis sur les tendances des partis qui se trouvent en présence, sur leurs transformations probables, sur le petit mouvement centralisateur et sur le grand mouvement fédéraliste qui se dessinent d'une part dans les rangs des socialistes, de l'autre dans les rapports entre les colonies et la métropole. Voilà mon regret ; je le transforme en vœu, car l'auteur voudra sans doute ajouter encore quelque chose à la longue liste des travaux qu'il a consacrés à faire connaître l'Angleterre à ses concitoyens. Ceux-ci l'ont déjà rangé parmi les anglomanes; l'anglomane, ce n'est pas, comme on pourrait le penser, celui qui copie nos voisins dans les habitudes de leur vie journalière : point du tout; c'est celui qui ose trouver admirable quelqu'une de leurs institutions; à celui-là l'opinion publique inflige le surnom d'anglomane, imbue qu'elle est des plus ineptes préjugés à cet égard. Mais c'est un surnom dont on peut être fier, car il indique qu'on a en soi la notion juste de ce que sont la vraie liberté et la vraie égalité, celles que l'on n'inscrit point sur les façades de Londres, mais qui forment le frontispice glorieux de la vieille constitution britannique. PIERRE DE COUBERTIN.

Essai sur la théorie du salaire. *La Main-d'œuvre et son prix*, par P.-V. BEAUREGARD, professeur agrégé à la Faculté de droit de Paris. Paris, Larose et Forcel, 1887, in-8 de 414 p. — Prix : 10 fr.

La « répartition » est, des quatre parties entre lesquelles on divise habituellement la science économique, celle qui a été le moins élaborée jusqu'ici. L'ouvrage de M. Beauregard l'élucide sur un des points les plus importants : la fixation du prix du travail manuel; c'est à cette question d'un intérêt vital qu'il restreint son étude : il ne faut pas y chercher une théorie complète de la condition des classes ouvrières.

Dans une première partie, *Histoire et statistique comparée,* l'auteur étudie les variations du « salaire nominal » (somme d'argent payée en monnaie à l'ouvrier) et du « salaire réel » (quantité de choses utiles qu'avec cette somme d'argent l'ouvrier peut se procurer) aux différentes époques de l'histoire, depuis la Grèce et Rome jusqu'à l'année 1882. Les chapitres consacrés à l'antiquité et au moyen âge sont faits de seconde main et l'on pourrait y relever quelques erreurs. Elles tiennent à ce que l'auteur veut apprécier uniquement d'après le prix du blé-froment, le pouvoir d'acquisition des salaires. Il a, à bon droit, pour l'appréciation du salaire réel à l'époque contemporaine, abandonné cette base trop étroite, et il se sert d'un tableau des principaux objets de consommation avec des coefficients gradués. Quoi qu'il en soit de quelques méprises historiques, elles n'ont pas grande importance pour l'établissement de la théorie générale du prix de la main-d'œuvre. Arrivé à ce siècle-ci, le travail de M. Beauregard prend beaucoup plus de précision. Il est déduit presque exclusivement des statistiques officielles et aboutit à établir, par périodes de vingt ans, la moyenne des salaires des ouvriers de cinq grandes catégories (agriculture, — industries du bâtiment, — mines, — grande industrie, — petites industries, en distinguant pour ces deux dernières, entre Paris et les départements). L'emploi de ces statistiques et des déductions générales que M. Beauregard tire, commande des réserves. Ce procédé ne donne pas une idée juste des faits concrets et ils sont très inférieurs à l'observation directe des familles ouvrières, telles que Le Play en a tracé le cadre dans ses admirables monographies. Cependant, ces chiffres donnent une idée d'ensemble exacte des mouvements généraux qui se sont produits dans le prix de la main-d'œuvre : ils établissent que, depuis le commencement du siècle, l'ouvrier a gagné considérablement, non seulement au point de vue du salaire nominal, mais même à celui du salaire réel, c'est-à-dire en tenant compte de l'élévation du coût de la vie. Seulement ses consommations ont augmenté considérablement. M. Beauregard établit cette statistique pour l'Angleterre, l'Allemagne et les États-Unis : il en dégage quelques faits généraux d'une haute importance, pour déterminer les différences du mouvement social entre ces pays et la France.

Cette première partie n'est, en quelque façon, qu'une introduction à la seconde, qui établit la théorie du salaire. M. Beauregard montre abord comment elle est une dépendance de la théorie générale de la leur; puis il décrit le mécanisme qui fixe le taux du salaire à un oment donné, les principaux faits qui influent sur le taux des salaires produisent ses variations, enfin les inégalités de salaires qui s'obervent à tout moment dans un même pays. Dans cette étude, l'auteur ontre une grande connaissance des faits économiques et des lois gé-

nérales qui en découlent. Ces lois sont permanentes parce qu'elles tiennent à l'identité de la nature humaine, et elles s'observent à travers tous les faits de coutume. Il ne méconnaît nullement pour cela l'influence de la coutume ; mais il montre parfaitement comment, en nature de salaire, elle suppose toujours le jeu préalable des offres et des demandes et se meut, quant au taux même du salaire, dans les mêmes limites que les débats qui s'élèvent entre les patrons et les ouvriers modernes.

M. Beauregard appartient à l'école « orthodoxe. » Il prend pour point de départ, après les avoir démontrées à nouveau, les vérités scientifiques qu'ont posées Adam Smith, J.-B. Say, Rossi, Bastiat, Stuart Mill; mais il éclaire les points laissés obscurs par eux et il rectifie les erreurs qu'ils ont commises. C'est ainsi qu'après Thomson, Walker et Leroy Beaulieu, il achève de renverser la théorie du fonds commun des salaires, et montre que le salaire attribuant à l'ouvrier une part dans le produit espéré de l'industrie, son taux est déterminé principalement par cette productibilité. Ce qui est l'œuvre propre de M. Beauregard, c'est de préciser, beaucoup mieux que ne l'avait fait Stuart Mill, le mécanisme de l'égalisation des offres et des demandes, d'où le taux des salaires résulte à un moment et sur un marché donnés. Il y déploie des qualités remarquables d'analyse et d'exposition. En résumé, cet ouvrage est un des meilleurs livres d'économie politique écrits depuis dix ans, et il contraste heureusement avec plusieurs ouvrages publiés par les professeurs des Facultés de droit de l'État, dans ces dernières années. L'auteur pose des principes excellents sur la question des rapports qui doivent exister entre les patrons et les ouvriers et montre fort bien comment les idées, les sentiments et l'organisation des uns et des autres peuvent — dans le cercle tracé par les lois économiques de la productivité, de l'industrie et du coût du travail, — amener à régler pacifiquement le prix de la main-d'œuvre. Dans un dernier chapitre, il prouve que l'effet général de la civilisation tend à élever les salaires, et il fait justice des déclamations des socialistes sur une prétendue détérioration de la condition des ouvriers, depuis que la grande industrie s'est développée et que le capital joue un rôle plus considérable dans la production. XX.

De l'exploitation économique des lignes secondaires des grands réseaux de chemins de fer *dans les différents pays de l'Europe*, par L. de Busschère, ingénieur à la Direction des voies et travaux ; J. de Jaer, ingénieur en chef à la Direction de la traction et du matériel ; P. Nich, inspecteur à la Direction de l'exploitation. Bruxelles, E. Ramlot, 1887, in-4 de vii-384 p., avec atlas in-folio de xxiv pl.— Prix : 15 fr.

D'une spécialité un peu étroite, cet ouvrage n'a pas eu, que nous

sachions, de similaire jusqu'à ce jour. Il comble par conséquent une lacune assez importante dans les études relatives aux chemins de fer. C'est le compte rendu d'une mission confiée par le gouvernement belge à des fonctionnaires, chefs de service, représentant les trois branches autonomes qui constituent une administration de chemins de fer; nous reconnaissons que ce concours était excellent pour mener à bonne fin une étude de ce genre. Dans ce but, les trois auteurs ont dû parcourir tour à tour la France, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et la Hollande, afin d'examiner sur place le fonctionnement des divers services et de recueillir les nombreux renseignements qui leur étaient nécessaires. Nous ne pouvons les suivre dans les développements qu'ils accordent à chaque système en particulier; nous nous bornerons à dire qu'il ressort de la lecture de cet ouvrage: 1° que l'organisation du service de l'exploitation des lignes secondaires, c'est-à-dire à faible trafic, doit reposer sur des bases rationnelles et économiques radicalement différentes de celles de grandes lignes, à trafic intense; 2° que le problème à résoudre consiste à établir par des moyens judicieux, fort variables du reste, un rapport convenable entre les recettes et les dépenses, en restreignant ces dernières le plus possible; 3° qu'on arrive plus ou moins à la solution de ce problème: en construisant, autant que faire se peut, des lignes à voie étroite, dont les frais de construction et d'entretien sont très inférieurs à ceux des lignes à voie normale; en créant un matériel spécial d'un poids mort relativement faible eu égard au tonnage utile; en organisant des trains de composition réduite, remorqués par des machines-tenders, des machines-fourgons, et mieux encore, par des voitures à vapeur du système Belpaire; enfin et surtout, en réduisant le personnel des divers services au strict nécessaire.

L'ouvrage est accompagné d'un bel atlas in-folio de XXIV planches. De bons dessins au trait, cotés, représentent en plans, coupes et élévations, soit des types spéciaux de machines, soit du matériel fixe ou mobile, soit enfin des bâtiments d'exploitation pour lignes secondaires. En parlant aux yeux, ces dessins élucident les parties techniques du texte, qui ont besoin de cet indispensable complément pour être bien comprises. D. M.

BELLES-LETTRES

Grammaire grecque, par ERNEST KOCH. Traduite de l'allemand et mise au courant des travaux les plus récents de la philologie, par l'abbé J.-L. ROUFF, professeur au petit séminaire de Paris, avec une préface de O. Riemann, maître de Conférences à l'École normale supérieure. Paris, Colin, 1887, in-8 de XIV-699 p. — Prix : 8 fr.

Pendant que les Allemands traduisent nos romans et nos pièces de théâtre, de notre côté nous traduisons leurs grammaires et leurs

ouvrages d'érudition. A entendre quelques « germanisants, » l'Allemagne posséderait certains monopoles scientifiques devant lesquels il faudrait, bon gré mal gré, s'incliner. J'avoue ne pas être absolument convaincu, et puisqu'il s'agit ici de grammaire grecque, les publications de Burnouf, de Chassang, de Leclair et Feillet, de Bailly, du P. Janssens, pour ne citer que celles-là, répondaient suffisamment aux diverses exigences de notre enseignement classique.

Cela dit, il ne m'en coûte nullement de reconnaître que M. l'abbé Rouff a été heureusement inspiré dans son choix. En lisant la *Grammaire* de Koch, on s'aperçoit sans peine qu'on a secoué le joug de la routine, et que sur chaque point on est en présence d'une science toute moderne, attentive aux moindres découvertes, jalouse de mettre à profit tous les progrès. En même temps qu'on trouve ici des explications qu'on chercherait vainement ailleurs, les notes ajoutées par le traducteur contiennent des remarques, parfois des rectifications précieuses, ou mettent sur la voie de rapprochements fort instructifs. M. Riemann ne s'est pas trompé en écrivant dans sa *Préface :* « Les règles essentielles dont l'ensemble constitue la syntaxe attique sont exposées dans ce livre d'une façon développée et complète, sans que cependant l'auteur se perde dans le détail, et sans que son œuvre cesse tout à fait d'avoir un caractère élémentaire. »

Ce qui nous a particulièrement satisfait, ce sont les règles relatives au rôle spécial des divers temps et des divers modes, le rattachement des prépositions à l'étude des cas dans la syntaxe, enfin le dernier chapitre, où quarante pages sont consacrées aux très nombreuses particules dont l'emploi judicieux est tout à la fois une condition indispensable et un cachet authentique d' « atticisme. »

Plus savante, plus logique peut-être que dans nos propres grammaires, la distribution des matières est telle qu'elle surprendra chez nous un lecteur même instruit. Quelques expressions ont une forte saveur germanique : ainsi le « moyen dynamique » servant à indiquer « que le sujet contribue de son énergie et de ses ressources à l'action du verbe » : l'optatif « oblique, » la proposition « concessive, » l'attribut « proleptique, » un mode « potentiel » ou « irréel, » une construction « distinctive » ou « participiale, » etc. Comptons un peu sur la future édition du dictionnaire de l'Académie pour naturaliser ces nouveaux termes ou ces nouvelles acceptions.

Ajoutons que le côté typographique est irréprochable, comme dans tout ce qui sort des presses de la maison Desclée à Bruges. On aurait pu d'ailleurs restreindre le luxe des exemples ou du moins se contenter, comme dans la syntaxe de Matthiæ, d'imprimer seul en gros caractères le premier et le plus important. C. Huit.

Essai sur l'éloquence judiciaire à Rome pendant la République. Thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, par JULES POIRET, professeur au lycée de Douai, chargé de cours à la Faculté de Douai. Paris, E. Thorin, 1887, in-8 de 299 p. — Prix : 7 fr. 50.

C'est une belle page d'éloquence que M. Poiret vient d'écrire à la gloire de l'éloquence judiciaire à Rome pendant la République. Son *Essai* est une œuvre remplie d'ingénieux aperçus et de fines analyses, où l'auteur a fait revivre, avec beaucoup d'art et une connaissance parfaite de la littérature romaine et des mœurs de l'antiquité, les débats passionnés et les agitations bruyantes du Forum. On sent qu'il l'a parcouru souvent par la pensée, on dirait qu'il y a suivi les luttes oratoires dont il nous décrit la splendeur, qu'il a pris place dans le cortège des clients et des admirateurs de Cicéron, qu'il a jugé sur ses immortels plaidoyers; ce sont presque des impressions personnelles qu'il nous retrace.

M. Poiret constate au début de son livre le crédit immense dont jouissaient les orateurs à Rome, l'action prépondérante et incontestée qu'ils exerçaient sur la marche des affaires publiques; il en recherche les raisons et l'origine. Puis il nous mène à sa suite au Forum; il nous conduit devant chacun des monuments qui le décorent ou l'entourent; il nous en fait une description consciencieuse et détaillée; cette promenade archéologique est singulièrement facilitée d'ailleurs par le plan qu'en guide obligeant il a, dès la première page, placé sous nos yeux.

Le théâtre ainsi connu dans sa topographie et dans ses détours, il s'agit de l'animer. Les acteurs du drame ou de la comédie judiciaire qui va s'y jouer paraissent l'un après l'autre. Voici le président, voici les juges, voici l'accusateur, voici l'accusé, et le public qui se réjouit d'assister à sa condamnation ou à son triomphe; voici enfin le premier rôle, le défenseur, le *patronus*. En nous le présentant, M. Poiret s'attache à nous le faire bien connaître; il détermine les qualités et les vertus qui lui sont nécessaires, l'éducation pratique, l'entraînement laborieux auquel il a dû se soumettre pour y parvenir, l'hygiène de son talent, la source des revenus qui alimentent son luxe et sa prodigalité. L'auteur nous fait assister aux diverses phases d'un procès et étudie les conséquences possibles de la sentence qui le termine. Enfin, tirant la conclusion des prémisses qu'il a posées, il affirme que, parmi les caractères de l'éloquence qu'on préférait à Rome, ceux qui conviennent le plus particulièrement à l'orateur romain, ce n'est ni la véhémence, ni le pathétique, mais l'*urbanitas* et la *gravitas*, c'est-à-dire l'atticisme et l'autorité. L'un et l'autre se rencontrent au plus haut degré dans le livre de M. Poiret. W.

Le Treizième Siècle littéraire et scientifique, par A. Lecoy de la Marche. (Société de Saint-Augustin. Collection littéraire.) Lille, Desclée, de Brouwer et Cie, 1887, in-8 de IV-358 p. — Prix : 4 fr.

« Le XIIIe siècle occupe dans le moyen âge la place que tient dans l'antiquité le siècle de Périclès, dans les temps modernes le siècle de Louis XIV. » Cette phrase, en tête de la préface, est d'une grande justesse. Tous les chapitres du volume en sont la preuve.

Au point de vue de la langue, on peut dire en effet que du XIIIe siècle date le français. On le parle : on ne parle plus latin « que dans l'Église et dans les écoles. » On l'écrit : les premières chartes en français datent des environs de 1250. Le bas latin est encore appris, mais seulement par les grands, le roi saint Louis, les clercs et les religieuses. Cet enseignement était donné dans les villes, et même dans les campagnes; dans les Universités, où l'on faisait alors les études secondaires et supérieures, et dans les écoles rurales, témoin l'examen que fit subir Eudes Rigaud (p. 31, n. 2). Ce qui caractérise, alors, comme aujourd'hui l'enseignement de l'Université, c'est qu'il développait surtout les facultés supérieures, en premier lieu : la théologie. Celle-ci est absorbée par le plus grand génie qui ait jamais existé : saint Thomas d'Aquin; ses maîtres, Albert le Grand et Alexandre de Halès; ses adversaires, Guillaume d'Auvergne et saint Bonaventure. Lisez l'admirable preuve de l'existence de Dieu (on ne saurait assez louer M. Lecoy de la Marche de l'avoir donnée tout entière). Le même génie transforme la philosophie d'Aristote. Il lui assure un immortel triomphe. Ces deux sciences ont atteint au XIIIe siècle leur point culminant; elles dominent toutes les autres. La rhétorique a quelques sermons; la poésie a les hymnes admirables de Thomas d'Aquin, les chansons de geste et les mystères; l'histoire a Joinville; mais ce sont vraiment des sciences accessoires. Que dire de la bibliophilie, de la géographie, des sciences mathématiques, physiques et naturelles? Les progrès, il y en a; mais ils ne sont pas éclatants comme ceux de la théologie et de la philosophie; et l'auteur en est quelquefois réduit à remonter plus haut dans les siècles ou à descendre plus bas pour remplir son chapitre.

C'est qu'avant tout et par-dessus tout il y a saint Thomas d'Aquin et le courant qu'il a créé et qui entraîne le monde scientifique vers la recherche des causes premières. Voici pourquoi ce siècle est supérieur à celui de Périclès et à celui de Louis XIV. On est arrivé à atteindre à Dieu par la raison, et à le connaître par la foi.

Cet ouvrage sera donc le bienvenu dans toutes les familles vraiment intelligentes. Il eût fait plus de bien encore, si les chapitres consacrés aux deux sciences maîtresses du monde au XIIIe siècle eussent été plus développés. Vous me direz : mais il faudrait un livre! C'est précisément ce que nous désirons.

C. A. B.

Études critiques sur l'histoire de la littérature française, par FERDINAND BRUNETIÈRE. 3e série. Paris, Hachette, 1887, in-16 de 327 p. — Prix : 3 fr. 50.

Il est bien difficile de faire la critique d'un livre de critique, surtout quand on a peu d'espace et que ce livre n'est pas consacré à un seul écrivain, — ce qui donnerait à un examen de l'unité, — mais à plusieurs auteurs d'esprit, de genres et de temps différents. La difficulté s'accroît encore considérablement quand l'ouvrage que l'on tente de faire connaître a été composé par un homme tenant à approfondir toutes les questions, voulant voir et voyant ce qui a échappé à ses devanciers, suivant une pensée dans ses moindres replis et pour produire, dans leur complète intégrité, des observations souvent minutieuses, employant parfois un langage subtil, métaphysique, où il faut chercher le rayon au milieu de réelles obscurités. M. Brunetière est un de ces critiques-là et il m'est impossible de le suivre comme il le faudrait, comme je le voudrais, dans l'ample développement de ses idées. La première étude de son dernier volume a pour sujet Descartes et son influence sur l'esthétique, la seconde Pascal. Ces deux noms seuls, Descartes, Pascal, ne suffisent-ils pas pour indiquer tout ce que M. Brunetière a pu remuer d'opinions et aussi l'impossibilité d'une analyse ? Ce n'est pas avec moins de soin et de perspicacité que la critique a étudié Le Sage. Mais en laissant de côté de très intéressantes considérations accessoires, on peut facilement arriver à résumer la pensée de l'auteur. Après une excursion dans les romans qui précédèrent *Gil-Blas*, après avoir très bien démontré que certains livres considérés comme romans de mœurs ne le sont pas, que le *Roman bourgeois,* par exemple, cité parfois comme une production réaliste, s'il ne touche en rien à l'idéalisme, est faux parce qu'il offre non une peinture, mais une caricature de la vie telle qu'elle est, M. Brunetière passe aux romans espagnols, entrevus, je crois, à travers le livre de Ticknor, plutôt que connus directement ; là, il me le semble, il a appuyé outre mesure sur une question depuis longtemps jugée : l'originalité de Gil-Blas, que son traducteur espagnol, le Père Isla, prétendait nous reprendre pour le restituer à sa véritable patrie. M. Brunetière, d'ailleurs, fait la part d'influence qui peut revenir à l'Espagne et arrive à cette conclusion que Le Sage est le premier qui ait, en France, écrit des romans de mœurs, et qu'il y parvint en dégageant de la gangue picaresque ce qui pouvait s'y trouver de véritablement humain.

Dans son étude sur Marivaux et dans celle qui la suit sur Prévost, M. Brunetière continue ses intéressantes recherches sur le roman de mœurs. *Marianne, le Paysan parvenu, Manon Lescaut* surtout avaient été l'objet d'examens patiemment exécutés par plusieurs de ses pré-

décesseurs. On aurait cru que sur ces livres il n'y avait plus rien à dire ; on admire tout ce que M. Brunetière a su faire jaillir de ces sujets qui paraissaient épuisés, toutes les observations imprévues, toutes les idées fines et judicieuses qui font d'un critique un écrivain vraiment original.

Nous avons vu avec plaisir que, à propos d'un livre de M. Maugras, M. Brunetière trouve, — à l'exception de Buffon et de Montesquieu, — les grands hommes du XVIIIe siècle, et surtout les deux plus grands : Voltaire et Rousseau, d'assez laids personnages. L'article qu'il leur consacre, très curieux, très vrai, ne dément en rien cette opinion si franchement exprimée, et il est fort à lire à notre époque de statues et de niais engouements.

Un ouvrage de M. Deschanel, *le Romantisme des classiques*, fournit à M. Brunetière le sujet de son dernier article. Suivant M. Deschanel, un romantique est un classique en route pour parvenir. La définition ne semble pas juste à M. Brunetière, mais comment expliquer le sens d'un mot si élastique qu'on a pu l'étendre du vicomte d'Arlincourt à Châteaubriand, de Népomucène Lemercier à Victor Hugo? M. Deschanel fait d'innovations hardies les éléments du romantisme. Il loue Corneille comme d'une nouveauté, d'avoir choisi le sujet du *Cid :* M. Brunetière lui répond, qu'avant Corneille, on avait mis sur la scène des épisodes modernes. Et, à ce compte, M. Brunetière aurait pu ajouter que, quand d'Aubignac, en 1641, fit jouer une tragédie *en prose*, dont Jeanne d'Arc était l'héroïne, il fut, à coup sûr, plus novateur que Corneille. En résumé, le mot romantique reste encore à définir. Quant au classicisme, voici, suivant notre critique, si je le comprends bien, quelles sont les conditions où il se peut produire. Au moment où une langue a atteint son apogée, si une œuvre rend fidèlement l'esprit national et si elle le rend dans le temps où le genre auquel elle appartient est à sa perfection, cette œuvre est classique. C'est le siècle de Louis XIV qui apparaît à M. Brunetière comme le midi d'une journée dont Rabelais et Montaigne auraient signalé l'aurore, dont le déclin verra Diderot et Rousseau. C'est ce siècle privilégié qui offre aussi les autres conditions voulues pour la production des œuvres classiques.

Nous tâchons de résumer la pensée de M. Brunetière ; nous ne la discutons pas, mais nous avouons que, séparée des considérations dont elle est le complément, elle peut sembler obscure et contestable. Même abrégée, tronquée, comme elle vient de l'être, elle peut toutefois faire comprendre tout le travail auquel se plaît cet esprit curieux et investigateur, faire comprendre aussi, comme nous l'avons déjà dit, la difficulté que présente le compte rendu d'un livre où tant de pages soulèvent une foule de questions complexes dont il faudrait pouvoir respecter le logique enchaînement.

TH. P.

HISTOIRE

Histoire civile et religieuse des papes, sous les empereurs païens, par C. AUDISIO, professeur à l'Université de la Sapience; traduite de l'italien par le chanoine LABIS et annotée par le chanoine DELVIGNE. Lille, Desclée, de Brouwer et Cie, 1885, in-8 de XV-437 p. — Prix : 4 fr.

Le but de Mgr Audisio n'a point été d'écrire une histoire critique de la papauté sous les empereurs païens, mais de dégager de l'ensemble des faits l'empreinte irrécusable de l'influence des papes sur la société romaine. Son objet, comme on le voit, est plus philosophique qu'historique. Au surplus, assez se consacrent à la découverte et à la précision des détails pour que d'autres essaient de les mettre en œuvre, de les réunir par ce lien idéal — et je ne veux pas dire imaginaire — qui fait de l'histoire un enseignement philosophique et moral. Et qu'on ne dise pas que c'est là déformer les événements pour les plier à une idée fantaisiste! Cela serait vrai si l'on prétendait ramener les faits aux étroites limites d'une thèse préconçue; mais telle n'est point la méthode de l'auteur. « Nous tirerons, dit-il (p. XII), non de notre esprit, mais de faits publics et inattaquables, l'existence de l'idée catholique, restauratrice de l'univers, et nous en suivrons le développement extérieur et la perpétuelle réalisation dans l'histoire des papes, qui sont l'oracle permanent de cette idée. »

La critique de Mgr Audisio est modérée, ni trop indulgente, ni radicale. On pourrait lui en vouloir un peu de s'en être tenu à Petau pour les dates, et de n'avoir pas assez tenu compte des progrès de la chronologie. Comme livre de vulgarisation, une histoire sans conclusions morales est une inutile compilation; mais une thèse historique qui ignorerait les immenses découvertes réalisées de nos jours risquerait fort d'être mal venue. Reconnaissons, toutefois, que M. le chanoine Delvigne a tâché, par des notes, trop rares, à ce qu'il semble, de mettre sur quelques points l'ouvrage au courant des plus récents travaux. La traduction se lit agréablement et témoigne des réels efforts de M. le chanoine Labis pour substituer à l'italien la franche simplicité de la prose française. Le livre, enfin, est d'une élégante impression, comme tous ceux d'ailleurs qui sortent des ateliers de la Société de Saint-Augustin. P. E.

Der katholische Dichter Aurelius Prudentius Clemens. *Ein Beitrag zur Kirchen- und Dogmengeschichte des vierten und fünften Jahrhunderts,* von P. AUGUSTIN RÖSLER, aus der Congregation des allerheiligsten Erlösers. — Freiburg im Breisgau, Herder 1886, gr. in-8 de XV-486 p. avec gravures.

L'auteur de cet article ne cesse d'admirer, au fur et à mesure qu'ils ii parviennent pour en rendre compte, les ouvrages que nos coreli-

gionnaires allemands font paraître chez l'éditeur Herder, de Fribourg. Strictement en règle avec les prescriptions canoniques (le présent volume a l'approbation de l'archevêque de Fribourg et l'*imprimatur* de l'ordinaire de Seckau et du supérieur des Rédemptoristes), il se dispense de recourir, pour se recommander au public, — comme l'usage s'en introduit de plus en plus en France dans le monde ecclésiastique, — à des lettres-préfaces émanées de personnages que leur haute position ne suffit pas toujours à rendre compétents.

Ce que le P. Rösler a eu particulièrement en vue dans Prudence, c'est le poète « catholique. » Un protestant, M. Clém. Brockhaus, remarquait en 1872, que l'Église a eu toujours une sorte de prédilection pour Prudence ; notre Rédemptoriste recherche la cause de ce fait. Deux parties à peu près égales divisent son livre : la vie et les doctrines de Prudence. Il applique à son sujet ce qu'affirmait de Sulpice Sévère M. Jak Bernays, dans sa remarquable étude sur la Chronique de cet auteur (1860) : « A une vive intelligence il faut joindre une saine critique et une grande sûreté de coup d'œil pour saisir dans le fouillis des événements civils et religieux les traces qu'y a laissées sa personnalité. » La biographie, le caractère et la composition des ouvrages de Prudence n'occupent guère qu'une quarantaine de pages ; par contre, ses poésies sacrées ont arrêté longuement notre auteur. Il revient au côté historique en étudiant sa lutte contre les hérésies et le paganisme de son temps. Cette première partie est terminée par deux chapitres sur l'influence littéraire de Prudence et sa vie dans la postérité. La seconde roule tout entière, comme on l'a dit, sur les doctrines théologiques de Prudence. Le P. Rösler présente, avec une grande sagacité d'analyse, ce qu'on peut extraire des œuvres de son auteur sur : l'Église et la règle de foi, les sources de la révélation, la nature de Dieu et la Trinité, les anges, l'homme et sa destinée, la sainte Vierge, le Sauveur et la Rédemption, l'éternité.

Il n'y aurait pas, ce semble, grand avantage à traduire cet ouvrage en français : ceux qui s'occupent de haute érudition savent, en général, assez d'allemand pour en tirer profit dans sa langue originale. Mais il est souverainement à souhaiter qu'on produise dans notre pays des monographies aussi savamment travaillées que celles du P. Rösler ; elles nous dispenseront de recourir si souvent à la science étrangère pour meubler nos bibliothèques. U. C.

Symbolæ ad illustrandam historiam Ecclesiæ Orientalis in terris coronæ S. Stephani, *maximam partem nunc primum ex variis tabulariis, Romanis, Austriacis, Hungaricis, Transylvanis, Croaticis, Societatis Jesu aliisque fontibus accessu difficilibus erutæ* a NICOLAO NILLES, S. J. Œniponte, Rauch, 1885, un tome en deux vol. in-8 de CXX-1088 p.

Les Églises, qui célèbrent en diverses langues d'après le rite grec,

sont ou séparées de la communion catholique ou, suivant l'expression consacrée, « uniates. » Celles de ces Églises qui se trouvent en Turquie, en Russie, en Grèce, en Roumanie, au Monténégro, ont été étudiées depuis longtemps sous toutes les faces dans les précieux travaux de Goar, de Le Quien, d'A. Breno, de Cozza, des Assemani, de Farlati, de Lancelot, etc., sans compter bien des ouvrages plus modernes. Par contre, les Églises de rite grec, séparées ou uniates, répandues dans l'Empire austro-hongrois, sont encore peu ou mal étudiées : le travail du R. P. Nilles vient combler en partie cette regrettable lacune dans nos connaissances historico-religieuses. Je dis en partie, parce que les deux volumes publiés ne se réfèrent qu'à une moitié de la monarchie austro-hongroise, la couronne de Saint-Étienne, et ne traitent que des Églises uniates. C'est déjà un champ bien vaste, où nous allons voir apparaître trois populations différentes.

1° Les Roumains ont traduit la liturgie grecque en langue roumaine vulgaire. Ils ont un archevêque métropolitain résidant à Fogaratch, et trois évêques à Szamos-Ujvar, à Gros-Wardein et à Lagos. Cette Église relève directement du pape. 2° Les Ruthènes ont, à Épéries et à Munkatch, des évêques suffragants du primat latin de Gran. L'office, de rite grec, est célébré en vieux slavon. 3° Les Serbes de la Croatie emploient aussi le vieux slavon comme langue liturgique : ils ont à Krigévatz (les Allemands disent Kreuz) un évêque suffragant de l'archevêque latin de Zagreb (en allemand Agram). Ainsi, entre les uniates du royaume de Saint-Étienne, il y a seulement conformité de rite : il n'y a ni unité de langue ni lien hiérarchique. Ce sont trois groupes distincts, dont le R. P. expose successivement l'histoire à l'aide de documents officiels, dont quelques-uns sont déjà publiés mais peu connus, et le plus grand nombre inédit.

La partie qui concerne les Roumains est la plus étendue : elle remplit cinq cent soixante-quinze pages. L'union a été demandée en 1697. Le décret du Synode national est explicite : « 1° Nous reconnaissons que le pontife romain est le chef de toute l'Église du Christ répandue dans l'univers... 2° Nous ne doutons pas que le pain azyme ne soit matière suffisante de la Cène dominicale et du sacrifice de la messe. 3° Nous croyons que l'Esprit-Saint, troisième personne dans la Trinité, procède du Père et du Fils... » (p. 169). Les décisions de 1697 ont été renouvelées en 1698 par des actes dont les fac-similés sont reproduits à la page 208. Ce synode est remarquable par des réserves formelles : « Mais les soussignés entrons dans l'Union à cette condition que notre religion, le rite d'Église, la liturgie, les jeûnes et notre règle entière demeurent. Si ces choses ne sont pas observées, que nos signatures n'aient aucune force, et que notre évêque Athanase reste sur son siège et que personne ne le trouble (p. 207). Le successeur devra être élu par

le synode, confirmé par le pape et l'empereur. Le calendrier ancien sera conservé (p. 204). » Obligé de limiter nos indications en présence d'un prodigieux amas de documents, nous signalerons la Bulle par laquelle Pie IX, en 1853, a érigé le siège de Fogaratch en métropolie relevant directement du Saint-Siège (p. 682). La suite de l'ouvrage contient l'histoire des uniates serbes et celle des uniates ruthènes. Les informations y sont aussi nombreuses, aussi sûres que pour les Roumains.

Nous n'avons pas encore parlé des Arméniens, lesquels diffèrent des autres uniates par la langue et par le rite. Les uniates de cette « nation » (le mot est consacré) n'ont pas en Hongrie une hiérarchie séparée comme les Roumains, les Serbes et les Ruthènes. Ils relèvent des ordinaires latins, à l'exception des couvents mékitaristes, qui sont rattachés à la maison mère de Venise.

Le travail du R. P. Nilles est incontestablement l'un des plus importants et des plus complets qui aient été publiés de nos jours. Il serait difficile de se retrouver au milieu des richesses documentaires qui y sont accumulées, si l'auteur n'y avait joint un index analytique, qui contient quatre-vingt-deux pages. Il nous reste à formuler un vœu, c'est que le savant jésuite apporte aussi son inappréciable contribution à l'histoire de l'Église uniate pour l'autre partie de la monarchie. La question religieuse de Galicie, notamment liée à celle de la Podlachie et de l'Ukraine, se rattache aux problèmes les plus compliqués et les plus délicats dans cette partie de l'Europe : elle a déjà été abordée de plusieurs côtés ; elle n'a pas encore dit son dernier mot.

ADOLPHE D'AVRIL.

Die Revolution, *seit dem sechzehnten Jahrhundert, im Lichte der neuesten Forschung,* von WILHELM HOHOFF. — Freiburg im Breisgau, Herder, 1887, gr. in-8 de VII-759 p. — Prix : 11 fr. 25.

Cette étude considérable sur la Révolution depuis le XVIe siècle est une réponse à certains folliculaires allemands qui protestèrent avec une audacieuse véhémence contre les affirmations de Léon XIII (dans son Encyclique du 29 juin 1881 sur le pouvoir civil) à l'endroit de l'influence anarchique et révolutionnaire de la Réforme protestante. Pour l'Allemagne, il se borne à compléter, sur ce point spécial, la magistrale et déjà célèbre *Histoire du peuple allemand* par le Dr Janssen (p. 28-180). Il s'étend beaucoup plus longuement sur la « glorieuse » révolution de 1688 en Angleterre (p. 181-474) : il en montre toutes les conséquences au point de vue religieux, moral et économique. Passant à la France, il trouve comme prémisses à notre « grande » révolution de 1789 (p. 475-630) le protestantisme au XVIe siècle et l'infiltration des idées de bouleversement politique et d'incrédulité importées de

l'Angleterre au XVIIIe siècle. Pour lui, comme pour tous les esprits désintéressés, les études de M. Taine sur les *Origines de la France contemporaine* ont définitivement supprimé la légende révolutionnaire. Dans la dernière partie (p. 631-754), il s'occupe du socialisme, de l' « anarchisme » et surtout du nihilisme, triple forme de la révolution au XIXe siècle, provenant du protestantisme et de sa prétendue réforme. Un simple coup d'œil sur la table (p. 755-759) montrera la variété des sources mises à contribution par l'auteur; il s'est attaché de préférence aux témoignages des protestants et des libéraux qui passent pour les coryphées de leur camp. Cette compilation, cette mosaïque si l'on veut, sera d'un grand secours aux polémistes, même français, qui n'auraient pas une connaissance complète de la langue allemande. M. Hohoff constate, non sans mélancolie, que le fruit de ses laborieuses recherches sera nul auprès des lecteurs dont les passions ou les préjugés ont fixé à jamais les opinions; il espère mieux de ceux qui recherchent de bonne foi la vérité, et nous l'espérons avec lui.

U. C.

Histoire de Henri II *(1547-1559)*, par Ed. de la Barre Duparcq. Paris, E. Perrin, 1887, in-8 de II-327 p. — Prix : 6 fr.

M. le colonel de la Barre Duparcq a voulu compléter ses études sur les derniers Valois. Il avait publié successivement des histoires de François II, Charles IX, Henri III et Henri IV (Voir *Polybiblion*, t. XVI, p. 128); après les enfants et le gendre, voici le père et son règne assez court de douze années. Nous ne pouvons pas dire qu'il y ait dans ce volume beaucoup de documents ignorés ou des points de vue nouveaux; mais l'exposition est bonne, et la partie militaire très clairement traitée. La désastreuse campagne de Saint-Quentin, réparée l'année suivante par le duc de Guise, et terminée par le traité de Cateau-Cambrésis, qui, d'une façon bien indirecte, causa la mort du roi; le rôle de la France au concile de Trente, et les débuts du protestantisme : autant d'événements très connus, mais qui sont sainement jugés, tantôt d'après les contemporains, tantôt d'après les travaux modernes. L'auteur a étudié l'époque plus peut-être par le détail que dans l'ensemble, et il a consulté surtout les histoires spéciales, laissant un peu de côté les grandes collections de pièces originales, publiées en France, en Espagne, en Belgique et en Italie. Quoi qu'il en soit, il y a beaucoup à prendre dans les cinq volumes sur le XVIe siècle que M. de la Barre Duparcq a publiés. Ils sont d'une lecture facile; les portraits et les anecdotes n'en sont point bannis; l'auteur a essayé de nous donner une idée des mœurs, des costumes, des armes de l'époque. Il faut quelquefois contrôler ou compléter ses assertions; mais il met en mouvement beaucoup de faits et de personnages, sur

lesquels il est toujours intéressant de trouver l'occasion de revenir.

G. B. DE P.

Histoire du blé en France. *Le Pacte de famine, histoire, légende,* par GUSTAVE BORD. Paris, Sauton, 1887, gr. in-8 de 248-60 p. — Prix : 12 fr.

Il est peu d'armes dont on ait plus usé et abusé contre l'ancienne monarchie que ce qu'on a nommé le *Pacte de famine.* On racontait que Louis XV, dès 1730, avait formé une compagnie pour accaparer les blés de France et faire ainsi hausser le prix du pain à son profit. Les grains, achetés dans toutes les provinces où l'on faisait ainsi le vide, étaient transportés clandestinement à Terre-Neuve, puis ramenés en France, où, grâce à la disette factice ainsi produite, ils se revendaient à gros bénéfices. On nommait les complices du roi : Malinet, le Ray de Chaumont, Trudaine, les frères Lelen, etc. Un malheureux, enfermé plus de vingt ans dans les prisons d'État pour avoir découvert et tenté de révéler le secret infâme, puis délivré par le peuple après la prise de la Bastille, Le Prévôt de Beaumont, donnait sur ce traité honteux les détails les plus circonstanciés. La presse révolutionnaire exploitait les révélations de la victime, dont l'Assemblée s'occupait, et depuis les historiens de cette école ont répété toutes les élucubrations de Le Prévôt, sans même se donner la peine de les vérifier. Un érudit distingué, M. Gustave Bord, directeur de la *Revue de la Révolution,* a pris ce soin, et son étude, consciencieuse et complète, d'abord publiée dans la *Revue,* vient d'être réunie en volume. Ses savantes recherches ont fait justice de la calomnie, et aujourd'hui la vérité apparaît entière, tout à l'honneur de l'antique monarchie. Les rois et leurs ministres se préoccupaient naturellement d'assurer la subsistance du royaume et principalement de la capitale, chose bien plus difficile il y a un siècle qu'aujourd'hui ; car les chemins sur lesquels se faisaient tous les transports étaient vite défoncés, et l'on n'avait ni la vapeur pour apporter promptement les produits de l'étranger, ni le télégraphe pour les demander. Il fallait donc prévoir de longue date et amasser lentement les grains. C'est dans ce but qu'avait été formée, avec privilège royal, une société qui achetait de tous côtés les blés nécessaires à la consommation, les entassait dans des greniers, les faisait moudre dans les moulins perfectionnés qu'elle avait créés à Corbeil et les revendait, au compte de l'État, non pas à profit, mais « à perte, » lorsque la disette menaçait; elle faisait ainsi, non pas monter, mais « baisser » le prix du pain. C'est cependant l'acte de constitution de cette société que la méchanceté révolutionnaire, aidée par l'insondable bêtise humaine, a transformé en prétendu « pacte de famine. » M. Gustave Bord le démontre de la façon la plus péremptoire, à l'aide des documents les plus authentiques.

Quant au prétendu révélateur, Le Prévôt de Beaumont, c'était un pauvre fou, devenu méchant par suite de déceptions successives. M. G. Bord a reconstitué son existence, autant qu'il l'a pu, à l'aide des pièces officielles conservées aux archives. Ses dénonciations ne sont que des calomnies; M. Bord l'a pris plus de vingt fois en flagrant délit de mensonge. Au reste, sauf chez les pamphlétaires qui s'en emparèrent avidement, dans l'intérêt de la cause révolutionnaire, ses allégations trouvèrent si peu de créance, que les divers gouvernements qui se succédèrent, la Convention comme l'Assemblée législative, le Directoire comme la Convention, refusèrent de faire droit à ses réclamations.

Telle est l'histoire vraie. Remercions M. Gustave Bord de l'avoir rétablie et d'avoir détruit la légende; mais gageons que la légende survivra et qu'il se trouvera toujours des écrivains pour soutenir que la royauté ne songeait qu'à affamer le peuple.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Cours élémentaire d'archéologie religieuse, par l'abbé J. MALLET, professeur au petit séminaire de Séez. Tome I. *Architecture*. Quatrième édition. Paris, Poussielgue, 1887, in-8 de 345 p. — Prix : 4 fr.

Nous souhaiterions que, dans chaque diocèse, il se trouvât un prêtre qui voulût bien donner aux séminaristes d'aussi bons enseignements que le fait M. l'abbé Mallet dans celui de Séez; il faut croire qu'il trouve des auditeurs et des lecteurs, puisque le volume dont nous nous occupons en ce moment est à sa quatrième édition.

Je n'ai jamais compris que, parmi les ecclésiastiques, le nombre des archéologues ne fût pas plus nombreux; j'ai toujours été péniblement surpris quand j'ai pu constater que ceux qui devraient leur donner l'exemple, les encourager dans un ordre d'études qui constitue un délassement utile, semblent au contraire les en éloigner. Les cas en sont rares, sans doute, mais on peut en citer. De même que dans l'ordre civil et dans l'armée il se trouve des chefs qui savent mauvais gré à ceux de leurs subordonnés qui s'occupent de recherches de science ou d'érudition, il y a dans le clergé des personnages qui aiment peu les travailleurs et ne reconnaissent pas la valeur des édifices religieux. Il n'en est pas ainsi du diocèse de Séez.

Le livre de M. l'abbé Mallet est parfaitement conçu et clairement rédigé; d'excellentes gravures accompagnent le texte. Je regrette qu'il emploie encore l'expression architecture « ogivale, » condamnée par Didron et par Quicherat; mais je me fais un plaisir de recommander ce cours aux commençants et d'émettre le vœu qu'il se répande au-delà des limites du diocèse de Séez.

A. DE B.

La Fin d'un empire français aux Indes sous Louis XV. *Lally-Tollendal, d'après des documents inédits*, par TIBULLE HAMONT. Paris, Plon et Nourrit, 1887, in-8 de 328 p. avec deux cartes. — Prix : 7 fr. 50.

Le volume que vient de publier M. Tibulle Hamont est la suite de sa remarquable étude sur Dupleix, dont nous avons rendu compte ici. On se rappelle que ce grand homme avait formé le projet d'asseoir la domination française sur les ruines de l'empire mogol, qu'il voyait tomber en dissolution. Dans ce but, il avait entrepris d'amener par la persuasion et par le prestige de son génie les princes indigènes, soubabs et nababs, à s'incliner devant la suprématie de la France. L'étroite et jalouse avarice des directeurs de la Compagnie des Indes l'avait empêché de mettre son plan à exécution ; il avait été rappelé et disgracié au moment où la réussite en semblait assurée. Mais, malgré les stupides efforts de son successeur, Godeheu, pour détruire son œuvre, l'échafaudage dressé par Dupleix était si solide qu'il avait subsisté après sa chute ; son habile lieutenant de Bussy se maintenait dans la riche province du Dekan, avec une poignée de soldats, et l'autorité de la France était encore respectée des princes indigènes fascinés par la gloire du grand gouverneur. C'est au malheureux Lally-Tollendal qu'était réservée la triste tâche d'achever la démolition ordonnée par le ministère et la Compagnie. Le nouveau général était cependant un homme de valeur, d'une probité inflexible, déjà illustré par son dévouement à la cause des Stuart et par son héroïque conduite à la bataille de Fontenoy ; mais il était mauvais administrateur, imprévoyant, orgueilleux, emporté, tour à tour entêté et versatile. A peine arrivé dans l'Inde, il enjoignit à Bussy de quitter le Dekan, et, par ses procédés injurieux, s'en fit un ennemi que son mérite et sa popularité rendaient fort dangereux ; il laissa voir son mépris pour l'aristocratie indienne, dont le concours lui était indispensable pour la lutte qu'il avait à soutenir contre l'Angleterre, et s'aliéna les magistrats de Pondichéry par ses duretés et ses violences. Les Anglais profitèrent de ces fautes graves ; lord Clive s'appropria habilement les procédés de Dupleix, flatta les princes indigènes et les souleva contre les anciens alliés qui les dédaignaient. Bientôt Lally, abandonné de la flotte, oublié des ministres et des directeurs, mal obéi par une poignée de soldats qui manquaient de tout, se vit bloqué dans Pondichéry, que l'indiscipline des troupes et le mécontentement des habitants l'empêchèrent de défendre. L'opinion publique s'émut alors en France et réclama sa mise en accusation ; bien qu'il n'eût été coupable que d'incapacité et d'orgueil, il fut condamné à mort comme traître et décapité en place de Grève, aux applaudissements de la populace. Son châtiment vengeait Dupleix de sa ruine, mais n'en était pas moins injuste. M. Tibulle Hamont, s'appuyant sur

de nombreux documents qu'il a consultés dans les Archives nationales et dans les Archives de la marine, établit avec beaucoup d'impartialité et de sagacité les responsabilités encourues par les divers acteurs de ce sombre drame ; il fait très bien ressortir les déplorables erreurs de la politique coloniale du gouvernement de Louis XV, mais se montre passionné en décrivant le rôle odieux joué par deux jésuites, les Pères Lavaur et Saint-Estéban, que Lally-Tollendal employait à des négociations délicates et qui le trahissaient. Son livre n'en est pas moins fort bien fait et intéressant à lire, quoique l'impression produite ne puisse être que singulièrement pénible.

COMTE DE BIZEMONT.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. *Départements. Tome I. Rouen*, par HENRI OMONT, sous-bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Paris, Plon et Nourrit, 1886, in-8 de LX-622 p. — Prix : 15 fr.

Une préface de M. Ulysse Robert signale l'utilité et l'histoire d'un catalogue général des manuscrits en France. Dans son introduction, M. Omont suit le plan donné par M. Delisle dans son Histoire du cabinet des manuscrits à la Bibliothèque. Il décrit les anciens fonds, celui de la cathédrale de Rouen, d'après les catalogues et les inventaires qui nous ont été conservés. L'archevêché, Saint-Ouen, Saint-Wandrille, Jumiéges, Fécamp, les abbayes et les couvents de Rouen, ont fourni la majeure partie des manuscrits. Trois grandes collections, celles de Coquebert (histoire locale et étrangère), de Monbret, de Martainville (noblesse), et de Leber (histoire de France), ont été données dans ce siècle-ci à la Bibliothèque de Rouen. Le premier catalogue, rédigé par T. Licquet, H. Langlois et A. Le Prévost, a été imprimé par Haenel en 1830. Le second, incomplet, puisqu'il ne concernait que les manuscrits normands, a été publié en 1874 par E. Frère. Le troisième est celui de M. Omont. Des tables nombreuses et bien dressées permettent de reconnaître la provenance des manuscrits et la concordance des numéros de l'ancien fonds. Parmi les 700 numéros que contient la section de théologie, on remarque les manuscrits concernant la liturgie locale (n° 191 et s.). La jurisprudence, les sciences et les arts, et les belles-lettres vont jusqu'au n° 1115. L'histoire, jusqu'au n° 1466. Le même volume contient aussi le catalogue de la collection Montbret (1,100 numéros). Le tome II contiendra la collection Martainville, dont l'inventaire est dû à M. Bougenot.

Il est à souhaiter que de nombreuses tables, ou plutôt une table unique, mais avec de nombreuses références, vienne terminer un ouvrage aussi utile et aussi savant. En effet, rarement on a vu un catalogue rédigé avec autant de soin, fournissant plus rapidement et plus succinctement de copieux renseignements sur l'âge, la nature et

la provenance des manuscrits. Espérons que ce tome premier des *Départements* sera rapidement suivi de tous les autres.

C. A. B.

BULLETIN

L'Idée chrétienne dans l'éducation, par l'abbé G. Roger. Orléans, Herluison, 1886, in-8 de IX-55 p.

Ce discours, qui a été présenté au concours d'éloquence ouvert en 1884 par l'Académie des Jeux-Floraux de Toulouse et qui a été honorablement signalé par le rapporteur du concours, a pour objet de mettre en présence l'éducation chrétienne et l'instruction laïque, et, par là, de venger le christianisme chassé de nos écoles et de condamner le système néfaste qui a bouleversé de fond en comble les idées acceptées jusqu'à ce jour comme la base de toute éducation. L'auteur commence par définir l'éducation, qui doit s'occuper de former non seulement l'intelligence, mais encore le cœur, le caractère, en un mot l'âme tout entière. Elle doit donc être nécessairement chrétienne, puisque c'est à ce titre seulement qu'elle peut prétendre à enseigner la morale, car « une morale sans dogme serait comme une justice sans tribunaux. » Il faut de plus qu'elle soit donnée par des maîtres chrétiens et que l'instruction religieuse y occupe une place d'honneur. L'éducation ainsi comprise se justifie d'ailleurs par ses bienfaits. Au contraire la neutralité scolaire est une absurdité : d'abord elle est impossible en théorie, et puis, en pratique, elle se transforme forcément en une hostilité déclarée : les faits le démontrent, et les tristes fruits de cette instruction « pervertis avant d'être libertins, vieillis avant d'avoir vécu, fanés avant de s'être épanouis » la condamnent mieux et plus efficacement que toutes les sentences. Aussi l'auteur exprime-t-il l'espoir que la France repoussera ce système de mort et restera fidèle au Christ qui la sauvera.

Cet opuscule, écrit avec ardeur et émotion, servira utilement la cause de l'éducation chrétienne.

P. Talon.

Manuel du savoir-vivre. *Ouvrage utile à tous et indispensable à ceux qui croient n'en avoir pas besoin*, par X. Y. Z. Namur, imp. de Ad. Wesmael-Charlier, 1887, petit in-8 de 144 p. — Prix : 1 fr.

L'auteur anonyme de ce *Manuel* a la prétention d'initier son lecteur « au plus beau, au plus aimable, au plus nécessaire des arts : celui d'être convenable en tout et partout, le savoir-vivre. » Qu'on lise les leçons qu'il lui donne : elles le mettront « sur la voie des plus charmantes jouissances » et lui fourniront « des procédés infaillibles contre la plupart des agents destructifs du bonheur. » Le *Manuel* est plein de bonnes intentions ; mais le « savoir-vivre » ne s'apprend pas dans un volume de 144 p. Dans ces avis (entremêlés de vers), donnés par ordre alphabétique, il y a bien des choses puériles, ridicules même, à côté d'excellents sentiments et de sages conseils.

X.

Les Papillons, par Maurice Maindron. Paris, Hachette, 1888, in-16 de 272 p. avec 94 gravures. (*Bibliothèque des Merveilles.*) — Prix : 2 fr. 25.

Voici un joli petit livre qui fera la joie des amateurs de papillons, c'est-à-dire de bien des jeunes gens. Ils y trouveront d'excellents conseils, sur les meilleurs moyens de chasser, de conserver, de déterminer, de

classer ces ravissants insectes. Ces indications sont généralement difficiles à trouver; on s'adresse à un ami voué depuis plus longtemps au culte du lépidoptère; on recueille pêle-mêle une foule de renseignements bons et mauvais: en définitive, on perd beaucoup de temps. Avec le livre de M. Maindron, l'amateur de papillons aimera davantage son... art, dont il connaîtra infiniment mieux la partie technique: sa collection sera mieux tenue, ses insectes se conserveront mieux. Comment ne pas devenir maintenant collectionneur de papillons? Le livre est en somme très intéressant, bien écrit, accessible à tous, enrichi de bonnes gravures. C'est une bonne recrue pour la Bibliothèque des merveilles. R. B.

Histoire pittoresque des animaux. *Mœurs et instincts des animaux*, par F.-A. POUCHET, ancien directeur du Muséum d'histoire naturelle de Rome. Paris, Hachette, 1887, in-8 de 320 p. avec 163 grav. — Prix : 3 fr.

Ce beau volume n'est que la réimpression de la première partie du grand ouvrage de F.-A. Pouchet, *l'Univers*, qui remonte à plus de trente ans. Il ne s'y trouve pas une ligne de changée: on a coupé l'ouvrage en deux, et c'est la première moitié, celle consacrée aux animaux, que l'on nous offre aujourd'hui; les *Plantes* viendront sans doute plus tard. Peut-être même, au point de vue bibliographique, eût-il été désirable que l'éditeur indiquât, d'une manière quelconque, qu'il ne s'agissait là que d'une réimpression sous un autre titre et non d'un ouvrage nouveau. Tel qu'il est, d'ailleurs, il constitue un excellent livre à mettre entre les mains des jeunes gens. Écrit dans une langue magnifique, rempli de faits non seulement intéressants et attrayants, mais bien choisis et fertiles en enseignements, inspiré à chaque page par l'admiration la plus enthousiaste de la main du Créateur, cet ouvrage n'a perdu presque aucune des qualités qui en firent jadis le grand succès. Étudiant successivement le monde invisible, les architectes de la mer, les insectes, les ravageurs des forêts, les défenseurs de l'agriculture, l'architecture des oiseaux, les migrations des animaux, l'auteur conduit le lecteur dans une longue galerie de beaux et instructifs tableaux, tirant de temps en temps de l'un d'eux un leçon discrète, introduisant dans l'esprit, sans qu'on y prenne garde, une quantité considérable de notions zoologiques techniques, ramenant toujours l'intelligence, devant chaque nouvelle merveille, vers le Dieu créateur. Les figures sont nombreuses et dignes de la maison Hachette : l'impression est excellente. Au total, c'est un bel et bon ouvrage. R. B.

La Photographie appliquée à la production du type d'une famille, d'une tribu ou d'une race, par ARTHUR BATUT. Paris, Gauthier-Villars, 1887, in-12 de 123 p. — Prix : 1 fr. 50.

La découverte qui fait l'objet de ce livre est due à un savant anglais, M. Galton; quoiqu'elle ne soit pas absolument récente, elle est fort peu connue. Nous ne saurions mieux faire que de recourir à l'auteur pour exposer le principe à l'aide duquel on obtient le portrait type. « Tout le monde sait que, pour obtenir une image photographique, un certain temps est nécessaire... Supposons que nous nous trouvions dans des conditions telles que 60" de pose nous soient nécessaires. Si nous ne laissons poser que 3", c'est-à-dire $\frac{1}{20}$ de la pose normale, nous n'aurons pas trace d'image. Si donc nous faisons successivement poser devant l'objectif vingt portraits pendant 3" chacun, aucun des vingt portraits ne laissera de trace sur la

plaque sensible; mais il n'en sera pas de même pour les traits communs aux vingt portraits, ces traits communs ayant, en se superposant, posé, par le fait, vingt fois 3", c'est-à-dire 60", temps normal de pose. — Nous aurons donc une épreuve où tous les accidents qui modifient le type de la race, où toutes les notes qui marquent l'individualité auront disparu, et où seuls seront demeurés les caractères mystérieux qui forment le lien de la race. » On le voit, il y a là une application fort intéressante de la photographie; le résultat est presque incroyable, et nous comprenons l'émotion dont parle l'auteur « en voyant lentement apparaître, à la pâle lumière du laboratoire, cette figure impersonnelle qui n'existe nulle part et que l'on pourrait nommer le portrait de l'invisible. » CH. D'A.

Les Grands Vins de France, *curiosités historiques*, par ANTONY RÉAL. Paris, Plon et Nourrit, 1887, in-12 de 284 p. — Prix : 6 fr.

Il ne s'agit pas ici d'un livre d'histoire, encore moins d'un ouvrage de viticulture ou d'œnologie : ce sont des pages humoristiques où l'auteur célèbre les « grands vins de France. » « Les anciens, » dit-il, « ne buvaient que du vin lourd et sans poésie : tantôt du vin miellé et tantôt du vin aromatisé. » Et le Falerne d'Horace ? — « Il fallait, continue-t-il, le christianisme pour faire le vin inspirateur, il fallait le moine aimant Dieu et son prochain pour planter des vignes, creuser des caves, y enfermer le vin, l'offrir en sacrifice dans sa pureté virginale et en réconforter le voyageur auquel il donnait l'hospitalité. » Le vin de Bourgogne ne fut célèbre que sous Louis XIV, le Romanée ne devenait fameux qu'en 1730, l'Ermitage que sous Louis XVI. Le vin de Bordeaux n'a pas une célébrité plus ancienne, tandis que le vin de Champagne était plus apprécié depuis longtemps ; cependant, c'est au duc de Vendôme, au commencement du XVIIIe siècle, qu'il doit ses titres de noblesse. L'auteur parle des vins de Paris, célèbres jusque sous François Ier, du vin de Suresnes prisé d'Henri IV, des vins de Johannisberg, inférieurs au Montrachet et aux Yquem, du vin de Tokay. Puis il parle de graduer les vins dans un festin, distingue entre le bouquet, l'arome, la saveur, indique l'usage des toasts, des chansons à boire. Des anecdotes sur Louis XIV, Fagon, Talleyrand, Jules Janin, etc... amusent le lecteur. H. DE L'É.

Lettres athéniennes, par le comte CHARLES DE MOUY, ambassadeur de France à Rome. Paris, Plon et Nourrit, 1887, in-12 de III-32 p. avec 8 grav. — Prix : 4 fr.

Le voyageur qui voudra aller visiter Athènes et prendre un guide qui lui fasse connaître les souvenirs et les richesses de cette ville, devra prendre le livre du comte de Mouy, le lire et le relire avant d'aborder au Pirée. Il aura une idée de la Grèce moderne, et pendant quelques heures il vivra dans la Grèce antique. Les six années passées par l'auteur auprès de l'Acropole lui ont permis de tout voir, d'apprécier les fouilles et les recherches des savants de chaque pays qui sont venus s'inspirer aux lieux où s'est épanoui le génie attique. Lui-même a beaucoup vu et étudié, et il donne ses impressions avec une libéralité qui n'a d'égal que l'enthousiasme avec lequel il admire les ruines d'Athènes. Parfois même, cet enthousiasme inspire aux récits de M. de Mouy un parfum de paganisme archéologique qui leur donne un charme original. On trouve dans ce livre tout ce qui peut séduire le lecteur le plus délicat ; un style attachant et classique, une critique sérieuse, la connaissance approfondie de l'archéologie et de l'esthétique. A. DE B.

Au pays des nègres. Peuplades et paysages d'Afrique, par V. Tissot et C. Améro. Paris, Firmin-Didot, 1887, in-8 de 232 p., orné de 84 grav. — Prix : 1 fr. 50.

Le Pôle nord et le pôle sud, par V. Tissot et C. Améro. Paris, Firmin-Didot, 1887, in-8 de 230 p., orné de 93 grav. — Prix : 1 fr. 50.

Les deux livres de MM. V. Tissot et C. Améro sont des ouvrages de vulgarisation. Le premier donne une description générale de l'Afrique, d'après les récits des explorateurs contemporains : paysages, mœurs et caractères des habitants, faune et flore. L'ampleur du sujet est évidemment trop considérable pour le cadre auquel les auteurs ont dû s'astreindre, et il en résulte qu'en résumant à outrance, il n'ont pu éviter l'aridité et la confusion. Les noms géographiques se pressent de telle sorte qu'il faut être bien familiarisé avec la géographie de l'Afrique pour s'y reconnaître. On pourrait aussi relever çà et là des erreurs et des assertions contestables. Où les auteurs ont-ils vu que sur la côte occidentale la propagande des missionnaires catholiques ait moins de succès que celle des ministres protestants ? Le rapprochement qu'ils font entre les nains Akkas et les singes anthropomorphes n'est ni orthodoxe ni scientifique. Ils parlent tantôt du delta et tantôt de l'estuaire du Congo, comme si ces deux expressions pouvaient se concilier.

Le volume sur les deux pôles est mieux fait et plus intéressant que le précédent ; il exige, pour être compris, moins de connaissances géographiques. On y trouve une bonne discussion de l'hypothèse d'une mer libre au pôle nord et des diverses routes qui peuvent y conduire. Bien que le livre soit daté de 1887, il n'y est pas question de la fin tragique de l'expédition Greely qui a causé, il y a deux ans, une si vive émotion. Ces deux volumes sont bien édités, les gravures sont belles, mais on regrette de n'y pas trouver de carte. Comte de Bizemont.

Les Mensonges de l'histoire, par Ch. Buet. Paris et Lille, Lefort, 1887, gr. in-8 de 265 p. — Prix : 2 fr. 50.

M. Ch. Buet ne s'occupe ici que de trois ou quatre épisodes. C'est dire qu'il n'a pas craint les développements et les citations ; sans faire œuvre d'érudition, il a consulté avec soin les travaux les plus récents, de sorte que ses affirmations reposent à tout moment sur des preuves. Sa réhabilitation de Louis XI comme fondateur de l'Unité française est faite à un point de vue qui nous paraît juste. Sur Étienne Marcel et le Dauphin Charles, les appréciations de M. Charles Buet sont également exactes. Mais c'est aux épisodes de la mort du duc François de Guise et de la Saint-Barthélemy que l'auteur a donné le plus d'extension. Il les rattache avec raison l'un à l'autre ; et toute son argumentation se résume en ces deux points, que les documents contemporains ont mis pour nous hors de doute : l'amiral de Coligny a été le fauteur et le complice de l'assassinat du glorieux chef des catholiques ; le fils de Guise, sa veuve, ses amis, avec l'assentiment de Catherine de Médicis, ont armé la main du meurtrier de Coligny, et, le coup ayant été à peu près manqué, ils ont été amenés à organiser le massacre général les protestants, au 24 août. Toute la suite de l'histoire du XVIe siècle, en France, est dans cette logique des événements, absolument conforme aux mœurs du temps, et que viendraient confirmer au besoin les morts violentes du duc de Guise et de son frère le cardinal aux états de Blois, de Henri III à Saint-Cloud et de Henri IV lui-même. G. B. de P.

Jeanne d'Arc, par RAOUL POSTEL. Librairie mondaine (s. l. ni d.), in-8 écu de 191 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce volume fait partie d'une collection intitulée « Bibliothèque de l'Adolescence. » Nous allons voir dans quel esprit cette bibliothèque est conçue. Jeanne d'Arc n'est pas l'envoyée de Dieu. Jamais pareille affirmation n'a été émise, « sauf dans certain (*sic*) cours d'histoire spéciaux et quelques volumes enfantins. » Le clergé non seulement refusait à Jeanne son concours, mais, en grande majorité, lui était ouvertement hostile et regardait sa mission « comme émanant de toute autre source que d'origine divine. » Jeanne était une hallucinée, une exaltée : « les victoires revenues aux bannières françaises s'expliquent très naturellement sans intervention divine ; » l'entrain irrésistible de Jeanne suffit pour cela. D'ailleurs, Jeanne a « prévu la tactique moderne. » Quand elle aura disparu de la scène, « l'antique routine reprendra ses droits et son cours. » M. R. Postel n'en est pas moins un fervent admirateur de la Pucelle ; il ne manque point de sens historique et n'hésite pas à reconnaître que la mission de Jeanne se terminait à Reims ; mais ses qualités réelles d'historien et de narrateur sont annulées par le parti-pris d'exclure le surnaturel et de faire de Jeanne une victime du clergé : « c'est par le clergé que Jeanne d'Arc fut persécutée et trahie ; c'est par lui qu'elle va être encore jugée et condamnée. » Nous n'avons pas besoin, croyons-nous, d'aller plus loin, ni de demander compte à l'auteur de certaines fantaisies de plume comme celle où il nomme Perceval de Boulainvillers « Parnalis de Boulavillar » Laissons-le avec sa « sainte de l'humanité : » ce n'est pas là la vraie Jeanne d'Arc. Malgré son luxe typographique et les gravures heureusement choisies qu'il contient, ce volume ne saurait convenir à « l'adolescence. » G. DE B.

La France vraie. *Mission des Français*, par SAINT-YVES D'ALVEYDRE. Paris, Calmann Lévy, 1887, 2 vol. in-12 de XI-311 et 542 p. — Prix : 7 fr. 50.

Voici un gros volume, où deux tomes à pagination distincte sont réunis. Le lecteur y trouvera beaucoup de faits et d'aperçus, mais souvent il reconnaîtra que ces aperçus sont incomplets ou faux, que les faits sont discutables. L'auteur a une pensée excellente : il veut « réveiller ce vieux pays gaulois, » ramener la nation à ses principes ; mais on contestera plus d'un des moyens indiqués : on regrettera de n'y pas rencontrer ce qu'il y avait d'essentiel à rappeler pour atteindre le but, je veux dire la nécessité d'un retour aux principes catholiques et monarchiques de la France. La conclusion du livre porte « sur la création la plus nécessaire actuellement à notre patrie, dit l'auteur : l'amélioration de la situation économique par la représentation technique et solidaire des intérêts. » Cette organisation repose sur la formation de cinq facultés : finance, agriculture, industrie, commerce, main-d'œuvre, en corps syndical, représentant cinq groupes d'intérêts vivants pour former un grand collège économique. « Voilà, écrit M. Saint-Yves d'Alveydre, la tradition de la synarchie française, voilà la méthode des Templiers, voilà la règle fondamentale en cette matière, voilà la couleur bleue de notre drapeau. » L'auteur termine ainsi : « Donc, unie la France et que la bénédiction de Dieu soit sur elle à jamais, selon la devise de 1789 : Liberté, Égalité, Fraternité, devise identique au *Tri-Regno* des Patriarches, de Moïse, de Jésus-Christ et de ses Templiers : Vérité, Équité, Prospérité ! Amen. » Ces citations indiquent, ce me semble, mieux que je n'aurais pu le faire, ce que l'on trouvera d'original mais aussi d'incohérent dans ces 850 pages. H. DE L'É.

Christophe Colomb et les découvertes du Nouveau Monde, par PAUL DE JORIAUD. Lille, Desclée, 1887, in-8 de 198 p. avec grav. et une carte. — Prix 2 fr.

Jean Bart et la guerre de course sous Louis XIV, par PAUL DE JORIAUD. Lille, Desclée, 1887, in-8 de 196 p. avec grav. et vignettes. — Prix : 2 fr.

La Société de Saint-Augustin, à Lille, vient d'éditer, avec le soin et le luxe typographique qui lui sont habituels, deux excellentes biographies du même auteur; toutes deux se recommandent par un ardent esprit religieux, un style irréprochable et un sens critique très remarquable; l'intérêt du récit est soutenu, les détails techniques trop arides pour certaines catégories de lecteurs sont habilement évités, en sorte que ces deux ouvrages ont leurs places marquées dans toutes les bibliothèques, populaires et autres : ils conviennent surtout aux jeunes gens, dont ils stimuleront le zèle religieux et l'ardeur patriotique par de grands exemples de foi et de vaillance indomptables.

Pour la vie de Christophe Colomb, M. de Joriaud s'est inspiré surtout du journal même de l'illustre navigateur et aussi des ouvrages bien connus de Laharpe, de César Cantù et du comte Roselly de Lorgues; mais, tout en formant des vœux pour la béatification de Colomb, il se garde bien de tomber dans les exagérations du dernier de ces auteurs, et pousse le scrupule jusqu'à éviter d'attribuer à des miracles les incidents les plus merveilleux de la vie qu'il décrit; ce qu'il s'attache surtout à mettre en relief, c'est le désintéressement de son héros et les injustes persécutions qui ont été sa seule récompense.

En ce qui concerne Jean Bart, M. de Joriaud s'attaque résolument à la légende; tout en les contant avec verve, il conteste la véracité des anecdotes humoristiques qui posent le hardi corsaire en loup de mer sans éducation et sans tact; la pipe de Jean Bart n'a jamais scandalisé les antichambres de Louis XIV, puisque Jean Bart ne fumait pas. Sur son banc de quart, c'était un foudre de guerre et un marin consommé, mais, une fois à terre, c'était un homme modeste, bon père de famille et chrétien sincère. Après avoir enrichi ses armateurs par des parts de prise prodigieuses, il mourut presque pauvre. Ainsi ramené à ses justes proportions, cette noble figure est peut-être moins étonnante, mais elle est plus sympathique. Tout en énumérant les exploits de Jean Bart, sans oublier aucune de ses prises, l'auteur fait très bien ressortir que ce qui a surtout fait sa gloire : c'est d'avoir imaginé et organisé les escadres de course avec lesquelles il ruinait à la fois le commerce de l'Angleterre et celui de la Hollande.

Ces deux livres sont ornés de belles gravures; la vie de Christophe Colomb est, en outre, accompagnée d'une très jolie carte.

COMTE DE BIZEMONT.

Les Avant-Postes pendant le siège de Paris, par ROBINET DE CLÉRY. Paris, Palmé, 1887, in-16 de 251 p. — Prix : 2 fr.

La fatale guerre de 1870 nous a donné plus d'un exemple de cette anomalie, suivant laquelle certaines gens font ce qu'ils ne sont pas obligés de faire, ce à quoi ils ne sont point tenus, quand d'autres, à côté d'eux, ne font pas ce qu'ils devraient faire. M. Robinet de Cléry, qui venait de perdre, l'un à Reichshoffen, l'autre à Metz, deux frères qui n'avaient pas quarante trois ans à eux deux, ne crut pas que ce rude sacrifice à la patrie fût suffisant encore : au mois de septembre, quittant les fonctions d'avocat général qu'il occu-

pait à Alger, il venait prendre un fusil dans l'armée qui allait défendre Paris. C'est le récit de ces tristes mois, passés sous la tente, sous la baraque, au bivouac, qu'il nous donne en quelques pages souvent émues, jamais désolées. Qu'on n'aille pas chercher dans son livre des bases de tactique, un cours d'art militaire, un plan de campagne : on n'y trouverait rien de tout cela, mais on y rencontrera à chaque page le souvenir vivant des choses vues, la trace des émotions souffertes, des déceptions subies. Peut-être le magistrat, en troquant momentanément sa toge pour l'humble tunique du soldat, s'était-il évité la vue de bien des misères qui eussent plus coûté à son cœur que la rude et modeste vie à laquelle il s'initiait ; c'est lui-même qui nous le dit. « Aux récits qui me furent faits sur l'état de la province, nous raconte-t-il à sa dernière page, je compris combien le service militaire m'avait épargné d'amertumes. A toutes les époques troublées de notre histoire, l'armée a été le meilleur et le plus sûr refuge des hommes qui veulent se tenir en dehors des luttes compromettantes de la politique... Partout ailleurs l'image de la patrie n'apparaissait que défigurée par les horreurs de l'invasion, par les lâchetés et les violences de la démagogie, par l'outrecuidance des bandits cosmopolites accourus de tous les points de l'Europe. Au contraire, sous les armes, devant l'ennemi, le sentiment national se retrouvait pur de tout mélange, justifiant dans sa simplicité et dans sa grandeur le vieil adage de notre droit : Là où est le drapeau, là est la France. » Les derniers chapitres du livre de M. Robinet de Cléry racontent la façon dont il quitta Paris à la fin du siège, ses premières impressions en voyant ce qu'était devenue la province après six mois d'anarchie, son arrivée en Franche-Comté au moment où la dernière armée française venait de la traverser en retraite. Tous ces récits sont intéressants, empreints de la tristesse, de la mélancolie qu'appelle un tel sujet, mais débordants aussi de ce vif sentiment chrétien qui anime tout ce qu'il touche. A. DE S

Joseph et Mardochée. *Étude critique sur l'hégémonie sémitique*, précédée d'une lettre préface par Édouard Drumont Paris, Union des bibliophiles, 1887, in-16 de 80 p.

Juifs et Chrétiens, par NATALIE GORTSCHAKOFF-OUVAROFF. Paris, Ghio, 1887, br. in-8 de 31 p. — Prix : 1 fr.

Le pamphlet anonyme intitulé : *Joseph et Mardochée* est un odieux travestissement des récits de la Bible. Il fait de Joseph un exploiteur de monopoles, d'Esther une prostituée, de Mardochée un proxénète. La circoncision est l'objet d'une explication ordurière. Les pires falsifications de l'école de Voltaire sont mises ainsi au service du « parti antisémitique » dont on nous apprend l'existence et qui doit régénérer le monde par le socialisme. Cette production ne mériterait pas même d'être signalée, si, à notre grand étonnement, nous ne trouvions, en tête, une lettre de M. Édouard Drumont, commençant par ces mots : « J'ai lu avec beaucoup d'intérêt et de plaisir les jolies pages que vous avez eu l'obligeance de m'envoyer... vingt lignes du même ton suivent. C'est là, nous l'espérons, une simple distraction de l'auteur de *la France juive*, mais elle est en matière grave. Les livres de la Bible sont sacrés pour tout chrétien ; et ce n'est pas sans une inspiration divine que Joseph, Mardochée, Esther, ont été proposés comme modèles aux fidèles de tous les âges. La plupart des faits racontés dans ces livres s'expliquent d'ailleurs parfaitement par les mœurs du temps, et l'auteur de cet écrit fait preuve d'autant d'ignorance historique que de

légereté en matière religieuse. Ce n'est pas sans raison que Mgr Gay, dans ses *Entretiens sur les mystères du saint Rosaire*, déclarait que les chrétiens ne devaient jamais parler sans respect du peuple juif, et mettait ainsi discrètement en garde les catholiques contre les hallucinations et les « emballements » de certains coryphées de la campagne antisémitique.

— La seconde brochure est écrite dans un tout autre esprit. Mme Gortschakoff-Ouvaroff établit que les juifs sont un peuple à part au milieu des nations européennes, qu'ils ne se fondent jamais complètement avec elles et que, quand ils prennent la nationalité d'un pays, ce n'est que pour mieux sauvegarder leurs intérêts de race. Cette vérité constatée devrait empêcher — elle l'indique discrètement — les peuples chrétiens de choisir leurs gouvernants et leurs députés parmi eux. Mais la grande force des juifs vient à la fois de leurs vertus et des vices des chrétiens. Leur vie de famille, la forte éducation qu'ils donnent à leur jeunesse, leur esprit de solidarité, sont les causes premières de leur succès. L'ivrognerie des paysans russes est la source de la fortune des cabaretiers juifs. Mme Gortschakoff voudrait, avec raison, que des mesures de tutelle missent leurs propriétés à l'abri des dangers auxquels leur facilité à s'enivrer et à hypothéquer les expose. Elle s'élève avec non moins de raison contre les mariages mixtes entre chrétiens et juifs. Mais une fois ces mesures défensives prises, les chrétiens ne doivent ni injurier ni persécuter les juifs. La « chasse au juif » comme on l'a fait en Russie réellement et en imagination dans une certaine littérature en Allemagne et en France, ne fait qu'abaisser moralement les chrétiens. Or, le vrai remède à l'invasion du judaïsme, c'est la réforme sociale des chrétiens. Cette brochure est pleine d'aperçus sages et de vues généreuses. Elle parle d'un bout à l'autre le langage de la raison et du christianisme. XX.

Sobieski et la Mission de la Pologne, par le baron KERVYN DE VOLKAERSBEKE. Lille, Desclée, de Brouwer et Cie, 1887, in-8 de 218 p. — Prix : 2 fr.

A l'occasion du deuxième centenaire de la délivrance de Vienne, en 1883, il y eut toute une série de publications pour mettre en lumière ce grand fait historique, et glorifier le héros qui y a attaché son nom. L'appoint le plus considérable est dû à l'Académie de Cracovie, qui a fait paraître un gros volume de documents relatifs à Sobieski. Malgré l'abondance des productions, les sources historiques sont loin d'être épuisées. Nous connaissons telle bibliothèque de Rome, où l'on conserve encore la correspondance de la famille d'Arquien, qui tient de si près à Sobieski; très curieuses sont les lettres du vieux gentilhomme, improvisé père d'une reine de Pologne (par l'élection de l'époux de Marie-Casimir au trône), et qui se contente de devenir cardinal, ne pouvant arriver à être prince de l'Empire. Dans le même dépôt l'on trouvera les lettres du Père Maurizio Vota, jésuite, ami et confident du royal capitaine, si bien méritant de son pays et qui a tant et si cruellement souffert. Toutes ces sources inédites et importantes seraient à consulter, à comparer avec les travaux déjà connus, pour faire une nouvelle histoire de Sobieski. M. Kervyn de Volkaersbeke n'a pas cru devoir aborder ce champ très vaste, en effet, mais qui eût été fécond en nouvelles découvertes. L'auteur s'est contenté d'un nombre restreint de livres, la plupart un peu démodés, et qui ont déjà fait leur temps (Daleyrac, Coyer, Malte-Brun, Salvandy, Lelevel, Chodzko, Toifel, *Lettres de Sobieski, La Pologne historique, Mémoires de Stanislas-Auguste*); cependant, grâce à son talent d'exposition et de mise en œuvre, il en a tiré le meilleur parti possible. Le livre se lit

agréablement, il y a des pages émouvantes et chaudes d'enthousiasme. Nous citerons surtout le chapitre XVIII, intitulé : *La Délivrance de Vienne.* C'est une plume vive et alerte qui décrit la fuite de l'empereur Léopold à la vue des Tartares galopant dans la plaine, comme les cavaliers de quelque légende infernale; le camp des Turcs, immense cité féerique, étincelante de croissants et bariolée de couleurs harmonieuses; l'apparition de Sobieski, les charges des hussards, le triomphe de la croix. Il y a là de quoi charmer bien des lecteurs, mais si l'on veut aller plus loin, porter des jugements sur les hommes et les choses, discuter la mission de la Pologne, l'étude du « document » nous paraît indispensable; il faut remonter jusqu'aux sources pour en faire jaillir la vérité dans toute sa splendeur. PIERLING.

L'Abbé Maury (1746-1791). *L'abbé Maury avant 1789; l'abbé Maury et Mirabeau*, par Mgr RICARD, prélat de la maison de Sa Sainteté, professeur honoraire aux Facultés d'Aix et de Marseille. Paris, Plon et Nourrit, 1888, in-12 de IV-292 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'abbé Maury a été à la Constituante le plus éloquent orateur de la droite. Né dans le Comtat en 1746, fils d'un modeste artisan de la petite ville de Vabréas, élevé gratuitement par l'Église, il n'avait pas tardé à se distinguer par ses succès; puis bientôt ces triomphes de province ne lui avaient pas suffi et il était venu demander à la grande ville la gloire et la fortune. Devenu rapidement célèbre, prédicateur de la Cour, lauréat, puis membre de l'Académie, il semblait appelé à la carrière brillante, mais pacifique, des lettres et de la chaire, lorsque la Révolution vint ouvrir un nouveau champ à son activité. Nommé député aux États-généraux, par le clergé du baillage de Péronne, il y fut, dès le début, l'adversaire de Mirabeau, de Barnave, de Lameth et des principaux orateurs de la gauche. Les droits du trône et de l'autel n'eurent pas de défenseur plus résolu; toujours sur la brèche, il était prêt à répondre à toute attaque. Son éloquence entraînait l'Assemblée, sa voix puissante dominait le tumulte, ses réparties spirituelles et incisives en imposaient même à la populace. On connait sa fameuse réplique aux aboyeurs qui criaient : « L'abbé Maury à la lanterne ! » — « En verrez-vous plus clair? » Les applaudissements succédèrent aux huées. Mais, dans l'histoire, la gloire de Maury a été un peu éclipsée; elle a été laissée dans l'ombre comme il arrive souvent aux causes vaincues. C'est cette injustice que Mgr Ricard a entrepris de réparer, d'abord dans des leçons aux Facultés d'Aix et de Marseille, puis dans le volume très intéressant que nous annonçons aujourd'hui. Nous aimerions cependant que l'auteur indiquât ses sources; car quelques-unes nous paraissent suspectes. Nous lui signalerons, entre autres, une erreur, qu'il sera d'ailleurs facile de rectifier. Il raconte, nous ne savons sur quelle autorité, une scène qui se serait passée entre Maury et Mirabeau, dans le jardin des Tuileries, le 12 octobre 1789, au sortir de l'Assemblée. A cette date, l'Assemblée était encore à Versailles; elle ne vint à Paris que le 19 octobre et ne siégea au Manège des Tuileries que le 6 novembre. Mais il y a, dans un autre discours de Maury, un axiome qu'il faut retenir et qu'il peut être bon de méditer aujourd'hui : « En fait de gouvernement, la nature n'a laissé d'option à la France qu'entre la monarchie et l'anarchie. » M. DE LA R.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Auguste NICOLAS, né à Bordeaux en 1807, ancien conseiller à la Cour d'appel de Paris, est mort le 18 janvier, à Versailles. M. Auguste Nicolas a consacré sa longue et laborieuse carrière à la défense de la doctrine catholique et a fait paraître plusieurs travaux apologétiques d'une grande valeur, dont quelques-uns ont été souvent réimprimés. Voici l'indication de ses principales publications : *Du Tour des enfants trouvés, et de l'arrêté de M. le préfet du département de la Gironde* (1840, in-8); — *Étude sur Maine de Biran, d'après le journal intime de ses pensées publié par Ernest Naville* (1858, in-12); — *Étude sur Eugénie de Guérin* (1863, in-12); — *La Divinité de Jésus-Christ. Démonstration nouvelle tirée des dernières attaques de l'incrédulité* (1864, in-8); — *L'Art de croire, ou Préparation philosophique à la foi chrétienne* (1866 et 1867, 2 vol. in-8 et in-12); — *Mémoires d'un père sur la vie et la mort de son fils* (2e édition, 1869, in-12); — *Du protestantisme et de toutes les hérésies dans leur rapport avec le socialisme, précédé de l'examen d'un récit de M. Guizot* (3e édition, 1869, 2 vol. in-12); — *La Vierge Marie et le plan divin; nouvelles études philosophiques sur le christianisme* (2e édition, 1870, 4 vol. in-12); — *L'État sans Dieu, mal social de la France* (3e édition, 1873, in-12); — *La Monarchie et la question du drapeau* (1873, in-8); — *La Révolution et l'Ordre chrétien* (2e édition, 1874, in-12); — *Études philosophiques sur le christianisme* (23e édition, 1875, 4 vol. in-8); — *Jésus-Christ. Introduction à l'Évangile étudié et médité à l'usage des temps nouveaux* (2e édition, 1875, in-12); — *La Raison et l'Évangile, suivi de considérations sur les Universités catholiques* (1876, in-8); — *L'État contre Dieu. La Révolution dénoncée par elle-même* (1879, in-12); — *Rome et la Papauté* (1883, in-8).

— L'Académie française vient d'éprouver un nouveau deuil : M. Eugène-Marin LABICHE, l'un des quarante immortels, né à Paris, le 5 mai 1815, est mort dans cette ville le 24 janvier. L'auteur dramatique si aimé des habitués du théâtre du Palais-Royal et des autres scènes de ce genre avait débuté dans la carrière littéraire par quelques nouvelles publiées dans divers journaux; il se consacra bientôt exclusivement au vaudeville. M. Labiche a écrit, soit seul, soit en collaboration avec MM. Blainville, Delacour, Dumanoir, Marc-Michel, un très grand nombre de pièces, presque toutes remarquables par une grande finesse d'esprit, un style vif et alerte, appliqué parfois à des données un peu trop « gauloises. »

— M. François-Régis CHANTELAUZE, né à Montbrison, en 1820, est mort à Paris, le 3 janvier. M. Chantelauze a étudié principalement l'histoire des grands personnages politiques du XVIIe et du XVIIIe siècle. Il laisse d'importantes publications : *Le Père de la Chaise, confesseur de Louis XIV. Études d'histoire religieuse, lettres et documents inédits* (1859, in-8); — *Marie Stuart, son procès et son exécution, d'après le journal inédit de Bourgoing, son médecin, la correspondance d'Amyas Paulet, son geôlier, et autres documents nouveaux* (1876, in-8); — *Monsieur Paul Sauzet, ancien président de la Chambre des députés* (1876, in-12); — *Le Cardinal de Retz et l'Affaire du chapeau; étude historique suivie des correspondances inédites de Retz, de Mazarin*, etc. (1878, 2 vol. in-8); — *Le Cardinal de Retz et ses missions diplomatiques à Rome* (1879, in-8); — *Louis XIV et Marie Mancini* (1880, in-8); — *Saint Vincent de Paul et les Gondi*, d'après de nouveaux documents (1882, in-8); — *Louis XVII, son enfance, sa prison et sa mort au Temple* (1884, in-8 avec portrait); — *Portraits historiques, Philippe de Commynes, le grand Condé, Mazarin, Frédéric II, Louis XV et Marie-Thérèse* (1886,

in-8) ; — *Les Derniers Chapitres de mon « Louis XVII, » découverte des ossements du Dauphin en 1846 dans le cimetière Sainte-Marguerite* (1887, in-8).

— M. Henri DE PÈNE, rédacteur du *Gaulois*, né à Paris, le 25 avril 1830, est mort le 26 janvier. La cause royaliste perd en lui l'un de ses plus vaillants défenseurs. M. de Pène était sur la brèche depuis 1849, époque à laquelle il devint secrétaire de la rédaction de l'*Opinion publique*, dirigée par M. Nettement. Il a ensuite collaboré à un grand nombre de périodiques sous divers pseudonymes : Marie, Nemo, au *Figaro* ; Elmire, à l'*Indépendance belge* ; Frédérick, H. de Nauheim, à la *Revue européenne* ; Monsieur Maxime, Ch. Demailly, et baron Grog, au *Gaulois* ; B. Loustalot, au *Paris-Journal* ; Henri Desroches, au *Constitutionnel*. Il était en dernier lieu rédacteur en chef du *Gaulois*, du *Paris-Journal* et du *Clairon*, dont les lecteurs ont pu apprécier son talent si varié et si fécond. M. de Pène a réuni un certain nombre de ses chroniques dans plusieurs volumes : *Paris intime, Paris aventureux, Paris viveur*, etc. (1859-1864) et fait paraître, il y a trois ans, un grand travail historique : *Henri de France* (1884, in-4), qui a eu plusieurs éditions.

— M. le vicomte Gustave-Louis-Marie DE PONTON D'AMÉCOURT, président de la Société française de numismatique et d'archéologie, né à Paris, en 1825, est mort à Trilport, près Meaux, le 20 janvier. Archéologue distingué, il a réuni une magnifique collection de monnaies anciennes, et publié d'importants travaux sur la numismatique mérovingienne et carolingienne : *Lettre à M. Anatole de Barthélemy sur les monnaies mérovingiennes du Palais et de l'École* (1862, in-8) ; — *La Conquête de l'air par l'hélice, exposé d'un nouveau système d'aviation* (1863, in-8) ; — *Essai sur la numismatique mérovingienne comparée à la géographie de Grégoire de Tours. Lettre à M. Alfred Jacobs* (1864, in-8) ; — *Excursion numismatique dans la Bourgogne du* VII*e siècle* (1866, in-8 avec une carte et 4 pl.) ; — *Recherches sur les monnaies mérovingiennes de Touraine* (1872, in-8 avec une carte) ; — *Description raisonnée des monnaies mérovingiennes de Châlon-sur-Saône* (1874, in-8 avec 5 pl.) ; — *Numismatique mérovingienne. Le Monétaire Abbon. Recherches sur l'origine et la filiation des types des premières monnaies carlovingiennes* (1874, in-8 avec 108 vign.) ; — *Monnaies mérovingiennes du Gévaudan* (1883, in-8 avec 5 pl.) ; — *Recherche des monnaies mérovingiennes de Cennomanicum* (1883, in-8) ; — *Monnaies de l'heptarchie anglo-saxonne ; un triens de Winchester (royaume de Wessex* (1884, in-8 avec fig.).

— M. Hippolyte NOIRET, agrégé de l'Université, membre de l'École française de Rome, est mort, à l'âge de 23 ans, le 9 janvier, à Venise, où il poursuivait des recherches sur l'histoire de la Crète pendant la domination vénitienne. Il venait de publier *Huit lettres inédites de Démétrius Chalcondyle*, dans le dernier fascicule des *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, publiés par l'École française de Rome (1887), et allait corriger les épreuves d'un volume de *Lettres inédites de Michel Apostoli*, qui paraîtra dans la *Bibliothèque des Écoles d'Athènes et de Rome*.

— On annonce encore la mort : du peintre Édouard DE BEAUMONT, né à Lannion (Côtes-du-Nord), en 1824, à la fois peintre, littérateur et historien, à qui on doit notamment une *Notice sur les gens de guerre du comté de Saint-Paul qui sont enfouis à Coucy depuis 1411* (1885, in-4 avec plan et vignette), mort à l'âge de 67 ans ; — de M. Pierre BOUVERAT, ancien rédacteur en chef de l'*Union savoisienne*, mort à Genève ; — de M. le général BRUNON, né à Nantes, qui laisse un travail intitulé : *Journal de siège du fort de Vanves*, dont il avait été commandant en 1870-71, mort, à Montpellier, à l'âge de 67 ans ; — de M. DALLY, fondateur de la Société d'anthropologie, connu par ses travaux sur l'enseignement de la gymnastique, mort à l'Étang-la-Ville,

près Marly, à l'âge de 54 ans ; — de M. DUTAILLIS, décédé à Chauny, a 60 ans, auteur de recherches historiques sur les cloches, les proverbes, les locutions populaires, etc. ; — de M. l'abbé Augustin JAUBERT, chanoine honoraire de Périgueux, écrivain, poète et compositeur de talent, mort à l'âge de 84 ans ; — de M. Claudius LAVERGNE, né en 1813, peintre sur verre et critique d'art distingué, mort à l'âge de 74 ans ; — de M. Sévérin LEROY, auteur de travaux sur l'agriculture, mort à Paris, le 20 janvier ; — de M. le comte Anatole DE MELUN, qui laisse un ouvrage sur *la Sœur Natalie, fondatrice de la congrégation des Filles de l'Enfant-Jésus à Lille* (1859, in-12 avec portrait), mort à l'âge de 81 ans, à Brumetz, près Paris ; — de M. Auguste MAQUET, le principal collaborateur d'Alexandre Dumas père, né à Paris, le 13 septembre 1813, auteur de nombreux romans et d'une *Histoire de la Bastille* (2e édition, 1875, in-4), mort à son château de Sainte-Mesme (Seine-et-Oise) ; — de M. Émile PLANAT, connu sous le nom de Marcelin, fondateur de la *Vie parisienne*, mort à l'âge de 59 ans ; — de M. Jules RAYNAUD, né à Trans (Var), professeur à l'École supérieure de télégraphie au ministère des postes et télégraphes, qui a traduit de l'anglais plusieurs ouvrages ; — de Mgr TRICOCHE, né à Marseille en 1801, qui laisse d'intéressants écrits sur ses missions, mort dans le département du Cher ; — de M. l'abbé URBE, supérieur du petit séminaire de La Chartreuse (Haute-Loire), vicaire général de Mgr l'évêque du Puy, qui laisse plusieurs discours prononcés aux distributions de prix de l'établissement qu'il dirigeait avec un grand dévouement, mort dans sa 67e année ; — de M. VENET, collaborateur du journal le *Monde*.

— A l'étranger, on signale la mort : de M. John-Andrews DALE, philologue qui a spécialement étudié l'idiome anglo-saxon, mort le 5 janvier, à Oxford, âgé de 71 ans ; — du publiciste Lars DILLING, mort le 16 décembre, à Berlin, âgé de 37 ans ; — de M. Karl FIDLER, ancien chef de section au ministère de l'instruction publique d'Autriche, à qui on doit des traductions de poésies italiennes, mort le 19 décembre, à Vienne, dans sa 70e année ; — du peintre écossais M. Robert HERDMAN, né en 1829, membre de l'Académie royale d'Édimbourg, mort le 11 janvier, dans cette ville ; — du Dr Wilhelm LIPP, archéologue très estimé, mort le 3 janvier, à Keszthely (Hongrie), à l'âge de 54 ans ; — du Dr F. LOTHEISEN, professeur de langues modernes à l'Université de Vienne, mort dans cette ville, le 19 décembre, dans sa 55e année ; — de M. David-M. MAIN, éditeur du *Treasury of English Sonnets*, mort le 19 janvier, à 42 ans ; — de M. Nicolas SARIPOLOS, né à Larnaca, île de Chypre, le 25 mars 1817, correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques de Paris ; — du poète James SMITH, mort récemment à Édimbourg, dans sa 63e année ; — du Dr Hugo SONNENKALB, auteur de traités de médecine, mort à Leipzig, dans la nuit du 22 au 23 décembre, à l'âge de 72 ans ; — de M. Balfour STEWART, né à Édimbourg en 1828, auteur d'ouvrages relatifs aux sciences physiques, mort à Ballymagawey (Irlande), le 21 décembre ; — de M. F.-J. WIEDEMANN, membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, mort dans cette ville, le 29 décembre, âgé de 82 ans.

INSTITUT. — *Académie française*. — L'Académie a procédé le 26 janvier à l'élection de trois membres en remplacement de MM. Caro, de Viel-Castel et Villier-Fleury. — Fauteuil de M. Caro : M. d'Haussonville est élu par 17 suffrages contre 7 donnés à M. Paul Janet et 2 à M. Mouton. — Fauteuil de M. de Viel-Castel : au premier tour de scrutin, l'amiral Jurien de la Gravière a obtenu 13 voix, M. de Vogüé 10, M. Rothan 8, M. Mouton 1 ; un second tour de scrutin a donné 15 voix à l'amiral Jurien de la Gravière, 13 à

M. de Vogüé, 4 à M. Rothan; au troisième tour de scrutin, l'amiral Jurien de la Gravière a été élu par 17 voix contre 12 à M. de Vogüé et 3 à M. Rothan. — Fauteuil de M. Cuvillier-Fleury : M. Jules Claretie est élu par 20 voix contre 8 à M. J.-J. Weiss et 2 à M. Mouton.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 30 décembre, M. d'Hervey de Saint-Denis a été élu président pour l'année 1888, M. Barbier de Meynard, vice-président.

Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 31 décembre, M. Fustel de Coulanges a été élu président pour l'année 1888, et M. Francisque Bouillier, vice-président. — Le 14 janvier, l'Académie a procédé à la nomination d'un membre dans la section de législation en remplacement de M. Batbie. Au premier tour de scrutin, M. de Franqueville a obtenu 16 voix, M. Colmet de Santerre 7, M. Humbert 6, M. Ducrocq 5, et 1 bulletin blanc. Au second tour de scrutin, M. de Franqueville a été élu par 21 suffrages contre 11 à M. Colmet de Santerre, 3 à M. Humbert et 1 à M. Ducrocq.

Société de l'École des chartes. — Dans la séance du 29 décembre, M. d'Arbois de Jubainville a fait une communication dont les conclusions tendent à diminuer dans une certaine mesure l'autorité de César, considérée comme une des sources de notre histoire nationale; il a été amené à penser que notamment le passage relatif aux sacrifices humains chez les Gaulois a été copié très probablement dans Posidonius, et par suite que César rapporte souvent un état de choses antérieur à celui dont il a été le témoin.

Le Congrès bibliographique international du 3-6 avril 1888. — Nous avons obtenu de la Commission d'organisation du Congrès bibliographique international l'autorisation de faire connaître aux lecteurs du *Polybiblion* la liste des rapports actuellement acceptés par la Commission. Nous prierons en même temps MM. les rapporteurs de bien vouloir adresser leurs manuscrits, d'ici le 15 mars, à M. Alexis Delaire, secrétaire général du Congrès (195, boulevard Saint-Germain). Les abonnés du *Polybiblion*, désireux de recevoir le volume qui contiendra les rapports imprimés, devront faire parvenir leur adhésion à la même adresse, le plus tôt possible; ils ne contracteront d'autre obligation que celle de verser une somme de 10 francs entre les mains du trésorier du Congrès. — Voici la liste des rapports, communiquée par la Commission d'organisation : *Apologétique :* M. le chanoine Duilhé de Saint-Projet. — *Études sur le droit depuis 1878 :* M. B. Terrat. — *Droit international :* M. le baron d'Avril. — *Philosophie :* M. Léonce Couture. — *Philosophie thomiste :* M. Domet de Vorges. — *Enseignement secondaire :* M. Silvy. — *Enseignement primaire :* M. l'abbé Allain. — *Économie politique et sociale :* M. C. Jannet. — *Biologie :* M. Gedoelst. — *Mathématiques :* M. Humbert. — *Astronomie :* M. Vicaire. — *Chimie :* M. l'abbé Godefroy. — *Géologie :* M. Emmanuel de Margerie. — *Anthropologie et archéologie préhistorique :* M. Ad. Arcelin. — *Médecine :* M. le docteur Ferrand. — *Beaux-Arts :* M. de la Tour. — *Littérature ancienne :* M. Huit. — *Études celtiques :* M. Émile Ernault. — *Linguistique :* le R. P. Cara, S. J. — *Poésie liturgique :* M. l'abbé E. Misset. — *Littérature épique du moyen âge :* M. Léon Gautier. — *Le Roman contemporain :* M. Boissin. — *Littératures méridionales :* M. le comte de Puymaigre. — *Littérature flamande :* M. le baron Jean Béthune de Villiers. — *Littérature scandinave :* M. Beauvois. — *Littérature slave :* le R. P. Martinov. — *Études assyriologiques :* le R. P. Delattre. — *Littérature canadienne :* M. E. Rameau — *Géographie et Voyages :* M. le comte de Bizemont. — *Antiquités chrétiennes* M. P. Allard. — *Histoire ecclésiastique :* M. H. de l'Épinois. — *Sources de l'histoire de France :* M. A. Le Vavasseur. — *Histoire mérovingienne et carolin*

gienne : M. G. Kurth. — *Histoire moderne :* M. Baguenault de Puchesse. — *Histoire de la Révolution :* M. Maxime de la Rocheterie. — *Paléographie et diplomatique :* M. le comte A. de Bourmont. — *Numismatique :* M. A. de Barthélemy. — *Épigraphie romaine :* le R. P. Thédenat. — *Congrès scientifiques :* M. le comte de Marsy. — *Bibliothèques populaires en France :* M. Léon Robelin. — *Les Publications périodiques populaires en France :* M. le baron de Claye. — *Littérature populaire en Angleterre :* M. G. Masson. — *Littérature populaire des pays scandinaves :* M. l'abbé Braun. — *Travaux bibliographiques en France et à l'étranger :* M. Henri Stein. — *Le Valentin Haüy, le Louis Braille et les publications analogues :* M. Maurice de la Sizeranne ; — *La Société bibliographique depuis 1878 :* M. de Dubor. — *Organisation provinciale de la Société bibliographique :* M. le marquis de Beaucourt. — *Conférences d'études historiques :* M. P. Guilhiermoz. — *La Société bibliographique belge :* M. G. Kurth. — *Société des unions de la paix sociale et sociétés analogues :* M. Delaire. — *Société de Saint-Thomas d'Aquin :* M. l'abbé Faugère. — *Sociétés d'art chrétien :* M. le baron d'Avril. — *Sociétés d'étude et de propagande d'Espagne :* M. Orti y Lara. *Catholic Truth Society :* M. le comte de Bizemont. — *Sociétés d'étude et de propagande des pays scandinaves :* M. l'abbé Braun. — *Sociétés d'étude et de propagande de l'Amérique du Sud :* M. E. Michel. — *Type d'une Société d'étude et de production :* M. Marius Sepet. — Le volume gr. in-8, qui contient les *Travaux du Congrès bibliographique international tenu à Paris du 1er au 4 juillet 1878* ne renferme pas moins de 576 p.; il est à présumer que le recueil des rapports acceptés au Congrès de 1878 ne lui sera pas inférieur comme étendue ; nous laisserons à nos lecteurs le soin d'en établir la valeur, d'après les noms que nous venons d'énumérer.

Concours et Prix. — L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen décernera en 1889 le prix Lair à l'auteur de la meilleure *Étude sur Thomas Corneille.* Ce travail devra comprendre ses traductions, ses ouvrages de grammaire et ses travaux géographiques; le prix est de 2,000 fr.; les Mémoires devront être envoyés, au plus tard, le 30 juin 1889.

— Voici les sujets mis au concours par l'Académie de Marseille : 1° Pour 1888 : Prix de poésie. *Le Mistral* et *Notre-Dame de la Garde;* Prix scientifique : *Utilisation des eaux d'égoûts;* — 2° Pour 1889 : poésie : *La Sainte Baume;* éloquence : *Joseph Méry;* science : *Emploi de l'eau courante.*

— On annonce aussi, pour fin avril, la reprise des « Jeux floraux de Marseille, » interrompus par la mort du regretté Saurel, leur fondateur.

— Signalons enfin les prix distribués par la Société de statistique de Marseille, une jeune société très vaillante, où l'on travaille beaucoup et utilement pour les intérêts littéraires de la région.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 13 janvier, M. Héron de Villefosse lit une notice sur deux inscriptions trouvées à Feurs (Loire). M. Perrot communique une étude de M. de la Blanchère sur des carreaux de terre cuite trouvés en Tunisie. — Dans la séance du 20 janvier, M. d'Arbois de Jubainville a entretenu l'Aca-émie des noms de deux vêtements usités au moyen âge : les braies et les)uzeaux; ces deux noms viennent de deux mots gaulois. — Le 27 janvier, . Renan a communiqué à ses confrères une étude sur une inscription ıllingue, phénicienne et grecque, trouvée au Pirée. M. Salomon Reinach donné lecture d'un Mémoire sur diverses œuvres de la sculpture antique.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. Dans la séance du 21 janvier, M. Levasseur entretient l'Académie de l'inence de la productibilité du travail sur le taux des salaires. M. Boutroux

a ensuite communiqué une étude sur le philosophe allemand Jacob Bœhme. — Dans la séance du 28 janvier, M. Arthur Desjardins a entretenu l'Académie du *Manuel de l'administration des mines*, par M. Burin des Roziers.

Les Correspondants de Peiresc. — L'écho de notre dernier article (t. L, p. 178) n'est pas encore affaibli que nous avons à annoncer un nouveau fascicule, le 14e, consacré à *Samuel Petit*. Ce sont *les Lettres inédites écrites, de Nîmes et de Paris, à Peiresc, de 1630 à 1637* (extrait des *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 1886, in-8 de 67 p.). Pour la circonstance, comme pour le rabbin Azubi, l'éditeur a prié un collaborateur de présenter aux lecteurs le pasteur de Nîmes, « Musarum mystatogatulus ! » (p. 11). Ce savant (c'est là ce que veut dire le vocable précédent) « eut six enfants, dont un sur le tard, et fit six gros livres, dont un est resté inédit (p. 17). » Samuel faillit devenir, lui ministre protestant, le bibliothécaire d'un prince de la S. E. R. Et ce fut le cardinal qui fit les avances (p. 21). Mais il préféra rester et mourir là où il avait vécu, à Nîmes. Sa correspondance avec Peiresc « montre sur le vif comment Peiresc comprenait et pratiquait son rôle d'initiation et d'encouragement à la science. Ces lettres font honneur à celui qui les a écrites : elles grandissent celui qui les a reçues (p. 25). » Telle est l'œuvre de M. Mandrin. M. Tamizey de Larroque s'est chargé des notes. Nous ne parlons pas de celles d'érudition. Il y en a toujours de spirituelles (p. 45, n° 8) au milieu des savantes. — Nous joignons à ce fascicule les *Impressions de voyage de Pierre Gassendi*, un autre correspondant de Peiresc, *dans la Provence alpestre*, extrait des *Annales des Basses-Alpes* (in-8 de 36 p.). Comme il y avait là quelques pages véritablement intéressantes, l'intelligent éditeur a été plus sobre de notes et a souvent laissé parler, tout seul, l'auteur.

A propos de Port-Royal-des-Champs. — *Le Correspondant* a publié dans son numéro du 25 décembre 1887 un article intitulé : *Racine écolier*. L'auteur de ce travail est M. Maurice Henriet, qui nous apprend, entre autres choses nouvelles, que l'abbaye de Port-Royal était habitée par des religieux. « Il était tout naturel, dit-il, qu'on le confiât (Jean Racine) aux religieux de cette maison fameuse, car sa famille était depuis longtemps déjà en étroite relation d'amitié avec eux. C'est à la Ferté-Milon que Claude Lancelot, Antoine le Maître et M. de Séricourt se réfugièrent lorsqu'ils furent chassés de leur monastère en 1638 (p. 1077)... » « La persécution dont les religieux du monastère (de Port-Royal-des-Champs) sont l'objet en 1656 fournit à leur élève l'occasion d'écrire l'élégie *ad Christum* (p. 1088). » Ainsi après tout ce qui a été écrit, même de nos jours, sur l'abbaye de Port-Royal-des-Champs, une Revue sérieuse publie encore des travaux dans lesquels la vérité historique est aussi peu respectée. N'est-il pas également contraire à la vérité dogmatique de parler de persécution pour désigner les efforts tentés par l'autorité ecclésiastique et civile, afin de ramener à l'orthodoxie des hérétiques dangereux pour la foi et le repos de la société ?

Ouvrages mis a l'Index. — Par décret de la Sacrée Congrégation de l'Index, en date du 7 septembre, auquel le Saint-Père a donné son approbation le 20 décembre, les ouvrages suivants ont été mis à l'index : *Histoire d'Israël*, par E. Ledrain. Première et deuxième parties (Paris, Alphonse Lemerre, 1879-1882) ; — *Les Origines de l'histoire d'après la Bible et les traditions des peuples orientaux*, par François Lenormant. Vol. I. — *De la création de l'homme au déluge*. Vol. II. *L'Humanité nouvelle et la dispersion des peuples* Paris, 1880-1884.) M. F. Lenormant s'est rétracté avant sa mort ; — *Les Saints Evangiles*, par Henri Lasserre, traduction nouvelle (Paris, 1887) ; — *Los Se-*

cretos de la confession (Madrid, G. Osler, 1886); — *El Sacramento Espureo* (Madrid, Ramon, 1887), pseudonimo auctore presbytero Constantio Miralta.

PARIS. — On sait que l'administration de la Bibliothèque nationale a fait mettre dans la salle de travail de la rue Richelieu deux catalogues sur fiches destinés à tenir les lecteurs au courant des nouvelles acquisitions. Il y a une série spéciale de fiches pour les ouvrages imprimés en France, et une autre pour les ouvrages imprimés à l'étranger; ces deux catalogues sont classés d'après des procédés absolument différents. Les fiches des ouvrages imprimés en France forment une seule série continue et sont rangées d'après des vedettes reproduisant le mot ou les mots typiques du titre; les fiches des ouvrages imprimés à l'étranger forment autant de séries distinctes qu'il y a de divisions dans un cadre de classement méthodique établi à cet effet et mis à la disposition des lecteurs; ce cadre de classement, quoique présentant de sérieux avantages, a semblé, paraît-il, compliqué; l'on a résolu de l'abandonner et de réunir dans un même catalogue les fiches des ouvrages imprimés en France et celles des ouvrages imprimés à l'étranger, en appliquant à cette série unique le classement par vedettes, reproduisant les mots typiques, ou, le cas échéant, la traduction française de ces mots. On a aussi établi un système de renvois destinés à faciliter les recherches; sauf exceptions dûment motivées, il ne sera fait qu'un seul renvoi à la fiche principale. Ajoutons que la décision qui vient d'être prise aura un effet rétroactif, puisque les fiches des livres imprimés à l'étranger acquis depuis 1879 seront intercalées dans le catalogue des ouvrages imprimés en France.

— On a retrouvé, en classant les papiers de M. Léon Renier, un grand nombre d'estampages d'inscriptions romaines, recueillies soit en France, soit dans le nord de l'Afrique. Ces documents, qui sont actuellement conservés dans l'une des salles de la bibliothèque Mazarine, sont destinés à former le noyau d'une collection d'estampes qui sera classée à la Bibliothèque nationale, dans un local particulier, ouvert aux travailleurs.

— En vente chez Quantin un volume de la *Collection des documents relatifs à l'histoire de Paris pendant la Révolution française*, publiée sous le patronage du Conseil municipal; ce volume, intitulé *la Convocation de Paris aux derniers États généraux* (in-8), forme le tome Ier d'un recueil de textes sur *les Élections et les Cahiers de Paris en 1789*, et renferme des documents mis en ordre et annotés par M. Ch.-L. Chassin.

— M. Henri de la Tour a consacré à *C.-F. Gaillard* une étude importante (Paris, Féchoz, 1888, petit in-8 de 65 p., 1 héliogravure de Dujardin, et plusieurs gravures). L'artiste y est aussi bien mis en lumière que le catholique. Ce travail, lu le 28 avril 1887, à une séance de la Réunion artistique de la rue de Sèvres, a été communiquée la même année à l'Assemblée des catholiques. Il fait l'objet de la présente publication de la Société de Saint-Jean.

— La librairie E. Rouveyre a annoncé à la fin de janvier la publication d'un beau volume sur *les Reliures d'art à la Bibliothèque nationale*, par M. Bouchot, du cabinet des estampes, dont la compétence en matière artistique est bien connue (in-8 j.).

— M. de Nolhac va publier prochainement le Mémoire qu'il a lu à la séance du 20 novembre dernier de l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur *les Études grecques de Pétrarque*. Ce Mémoire a été composé d'après des scholies inédites très abondantes du poète que M. de Nolhac a retrouvées sur un manuscrit de Paris.

— La librairie Firmin-Didot vient de publier un fort beau volume illustré

de 8 planches hors texte et de 300 gravures, sous ce titre : *Vie de Léon XIII, son siècle, son pontificat, son influence, composée d'après des documents authentiques*. L'auteur, M. Bernard O'Reilly, docteur en théologie, a fait paraître le même ouvrage, avec plus ou moins de luxe, dans la langue de six autres pays, à New-York (Webster), à Londres (Sampson Low), à Cologne (Bachem), à Turin (Société typographique), à Barcelone (Espasa), et à Bois-le-Duc (librairie catholique.)

— M. J. Havet a publié sous le titre de *la Tachygraphie italienne du* x*e siècle* (Paris, Imprimerie nationale, in-8 de 28 p. avec 1 fac-similé), le Mémoire dont nous souhaitions l'apparition en signalant dans la *Chronique* du mois d'août dernier (p. 183) la notice du même auteur sur *l'Écriture secrète de Gerbert*. Il résulte de ce Mémoire que le système d'écriture secrète employé par Gerbert ne lui était pas particulier, puisqu'on le retrouve dans plusieurs documents du xe siècle, notamment dans deux actes notariés reproduits en fac-similés dans le tome XXV de la *Miscellanea di storia italiana*, publié par la députation royale d'histoire de Turin, et dans deux autres pièces conservées aux archives de la cathédrale d'Asti. M. Havet a pu déchiffrer les parties de ces divers documents restées inconnues jusqu'à ce jour et en donner la transcription. Cette seconde notice extraite comme la première des *Comptes rendus* de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (t. XV, 4e série), se termine par un catalogue des caractères connus de cette écriture syllabique, qui dérive de la notation tironienne.

— La 6e livraison de 1887 de la *Bibliothèque de l'École des chartes* contient une intéressante notice de M. H. Moranvillé, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, sur *Guillaume du Breuil et Robert d'Artois* (tirée à part, in-8 de 12 p.). Ce Mémoire explique la cause de la disgrâce subie, vers 1330, par Guillaume du Breuil, et nous apprend que le célèbre auteur du *Stylus curie Parlamenti* fut compromis dans le procès intenté à Mahaut, comtesse d'Artois, par son neveu, Robert d'Artois, qui, on le sait, n'hésita pas à faire exécuter des faux pour appuyer ses prétentions. Guillaume du Breuil dut se défendre de toute participation à ces actes illicites, et rédigea dans ce but un Mémoire justificatif fort curieux, édité à la fin de la notice de M. Moranvillé, qui donne, en outre, une reproduction en fac-similé des premières lignes de ce document entièrement autographe, et indique quelques-uns des procédés employés par les faussaires soudoyés par Robert d'Artois.

—M. Léon Lecestre a publié dans la livraison de janvier 1888 de la *Revue des questions historiques*, un *Mémoire inédit de Richelieu contre Cinq-Mars*, dont il place la rédaction au mois de novembre 1641, et non en 1642, comme M. Tamizey de Larroque l'avait proposé dans le tome VIII de la publication des *Lettres et Papiers d'État du cardinal de Richelieu*, entreprise par M. Avenel pour la *Collection des documents inédits*. Ce document, extrait de la collection Rondonneau, conservée aux Archives nationales, est composé de trois parties, dans lesquelles le cardinal rappelle les griefs que le roi avait contre son grand écuyer, et combien on a eu raison de tenir Cinq-Mars éloigné du conseil, et de l'écarter de la direction des affaires publiques. On ne possède que la minute de cet acte, minute revue, corrigée et augmentée par le cardinal lui-même ; on ne saurait affirmer qu'il ait été présenté à Louis XIII.

— M. le vicomte Henri Begouen a publié une brochure intitulée : *Mirabeau. Rapport au nom du comité des lettres de cachet* (Paris, Larose, 1888, in-8 de 24 p. Extrait de la *Revue d'économie politique*). Le manuscrit de ce *Rapport* fait actuellement partie des Archives de la Banque de France ; il est resté

absolument inconnu de tous les biographes de Mirabeau. M. le vicomte Begouen retrace dans une intéressante introduction les circonstances dans lesquelles il a été rédigé, et croit pouvoir lui assigner la date de 1790. Parmi les mesures proposées dans ce rapport, mentionnons : l'abolition de la prison pour dettes, le travail dans les prisons, l'internement cellulaire, la remise d'un pécule au libéré, etc. On doit savoir gré à M. le vicomte H. Begouen d'avoir édité ce texte, dont le manuscrit a pendant si longtemps échappé à toutes les recherches.

— Le *Discours prononcé par M. le duc de Broglie, président de la Société d'histoire diplomatique, à l'assemblée générale annuelle de cette société,* inséré d'abord dans la *Revue d'histoire diplomatique,* a fait l'objet d'un tirage à part (Paris, E. Leroux, in-8) qui nous a été adressé. Cette société, fondée il y a un an, a fait de rapides progrès, ainsi qu'il est facile de le constater en parcourant la longue liste des membres jointe au *Discours* de M. le duc de Broglie.

— La maison Quantin a annoncé, au commencement de février, la publication d'une *Bibliographie des principales éditions originales d'écrivains français du* XV*e au* XVIII*e siècle,* par M. Jules Le Petit (gr. in-8 j. de près de 600 p.).

— Le samedi 4 février, a paru le premier numéro de *Samedi-Revue,* recueil hebdomadaire qui tiendra en France la place qu'occupent la *Saturday Review* à Londres et l'*Écho* à Berlin. Nous citerons parmi les principaux collaborateurs de ce nouveau recueil politique, littéraire et économique : MM. P. Le Breton, sénateur; X. Marmier, membre de l'Académie française; Victor Fournel, de la Brière, comte de Bizemont, Edmond Biré, Urbain Guérin, Raoul Loky, Jules-Marie Richard, V. Tissot. De tels noms indiquent suffisamment la note monarchique et littéraire de *Samedi-Revue*, que nous sommes heureux de recommander spécialement à nos lecteurs. Ils y trouveront un tableau fidèle des événements politiques contemporains et du mouvement littéraire. Voici le sommaire du premier numéro : *Semaine politique,* par M. P. Bellet; — *En Angleterre,* par M. George Hope; — *En Belgique,* par M. Van Buiten; — *En Allemagne,* par M. Rasoumovski; — *Causerie littéraire,* par M. Victor Fournel; — *Les Théâtres,* par M. Jacques de Biez (*Le Décoré,* par M. Henri Meilhac, critique très remarquable); *A travers les revues,* par Raoul Loky; *La Crise industrielle,* par M. Urbain Guérin; — *L'Italie contemporaine,* par M. Jules-Marie Richard; — *Michel* (nouvelle inédite), par le comte Léon Tolstoï. (Rédaction : 66, rue du Bac; administration, 41, même rue; gr. in-4 de 20 p.; abonnement annuel : 16 fr. pour Paris, 18 fr. pour les départements.)

— Le R. P. Forbes a repris au Cercle catholique des étudiants (18, rue du Luxembourg) ses conférences philosophiques, qui auront lieu tous les jeudis. L'éminent orateur traitera cette année l'importante question du *Miracle* et de la *Science.*

— M. Isidore Lœb, professeur d'histoire au séminaire israélite à Paris, vient d'être chargé d'un cours libre de « judaïsme rabbinique » à l'École des Hautes Études; il traitera cette année le sujet suivant : « Polémiques religieuses entre chrétiens et juifs au moyen âge, en France et en Espagne. » Le cours aura lieu tous les samedis matin, à 9 heures 3/4.

— M. Félix Labrouche, ancien secrétaire de l'exposition franco-espagnole de 1864, a fait imprimer récemment une brochure intitulée : *Enquête agricole, 1866-1867. Aperçus sur les documents recueillis à l'étranger* (in-8 de 16 p.); nous sommes à la signaler ici à cause des utiles renseignements qu'elle contient sur l'état de l'agriculture à l'étranger, sur les lois et les institutions qui la

protègent dans différents pays, dont quelques-unes pourraient être appliquées en France avec profit.

— Le volapük et les volapükistes, qui naguère semblaient sur le point de conquérir le monde, ont eu à lutter dans ces derniers temps contre des adversaires acharnés, et ce n'est pas sans quelques appréhensions que M. Robert de la Sizeranne est descendu dans la lice, où combattent les derniers défenseurs du volapük. Dans une brochure intitulée : *Trois Mots sur le volapük* (Paris, Le Soudier, in-12 de 31 p.), il soutient énergiquement que le nouvel idiome est parfait en tant que langue commerciale.

Anjou. — M. le baron Sébastien de la Bouillerie a extrait de la *Revue de l'Anjou* une *Notice sur Saint-Germain du Val* (Angers, Germain et Grassin, in-8 de 64 p.) et de la *Revue historique et archéologique du Maine*, une autre monographie consacrée à *la Paroisse et commune de la chapelle d'Aligné* (Mamers, G. Fleury et A. Dangin, in-8 de 62 p.). Ces deux travaux sont destinés à prendre place dans l'ensemble d'une histoire de la Flèche et de son canton, que prépare leur auteur.

Bretagne. — En attendant que le *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, de M. René Kerviler, soit assez avancé pour faire l'objet d'un article spécial, signalons l'apparition du 4e fascicule, qui comprend les lettres Bar-Bec (Rennes, Plihon et Hervé).

Dauphiné. — M. J. Roman a publié au mois de décembre dernier une brochure dans laquelle il recherche la *Date des orgues de Notre-Dame d'Embrun* (Paris, Plon et Nourrit, in-8 de 23 p.).

— Notre collaborateur M. H. Stein a fait imprimer le Mémoire lu par lui à la dernière réunion des Sociétés savantes et des beaux-arts des départements à la Sorbonne. Dans ce Mémoire intitulé : *Les Maîtres de l'œuvre en Dauphiné et les Peintres de la ville de Grenoble* (Paris, typ. de E. Plon, gr. in-8 de 22 p.), M. Stein donne une liste de seize maîtres de l'œuvre, dont il a retrouvé les noms soit dans les documents manuscrits tirés des archives départementales de l'Isère, des archives municipales de Grenoble et de quelques autres dépôts, soit dans les recueils imprimés consacrés à l'histoire de l'art. Tous les noms cités dans cette brochure sont peu ou point connus, et ce travail pourra servir de base à un ouvrage plus étendu, s'il se trouve en Dauphiné un savant en mesure de faire pour sa province ce que M. C. Port a fait pour l'Anjou.

Guyenne et Gascogne. — Le tome XXV des *Archives historiques du département de la Gironde* vient d'être mis en distribution. C'est un beau volume in-4 de xx-624 p., sur papier vergé, imprimé par Gounouilhou, à Bordeaux, et tiré à 150 exemplaires seulement. Il comprend 263 numéros précédés d'une table chronologique et suivis d'un index alphabétique. Le plus ancien est de 1153 : c'est une bulle du pape Anastase IV, fixant les droits de l'archevêque de Bordeaux, Geofffroy de Loroux, et ceux du Chapitre de Saint-André; le plus récent est une lettre du peintre Pierre Lacour, datée de 1808. Parmi les pièces les plus intéressantes, nous mentionnerons : celles qui se rapportent aux privilèges des villes de Milhan et de Nérac; soixante-onze lettres de MM. de Fabas, de Duras, de Cazes, etc., relatives aux affaires des protestants de Guyenne, de 1588 à 1621; l'acte d'union de deux paroisses au collège de Saint-Raphaël, par Pey-Berland (1442); les provisions de conseillers au Parlement d'Étienne de la Boétie et de Florimond de Raymond, ce dernier succédant à Montaigne; plusieurs arrêts du parlement de Bordeaux fixant le prix des marchandises et denrées (1578); des documents relatifs aux célèbres imprimeurs de Bordeaux, les Millanges, entre autres « l'inven-

taire et valeur des livres qui se trouvent dans la maison de Jacques Mongiron-Millanges » (1672); divers actes concernant les arts décoratifs, les tapissiers, sculpteurs, marbriers, doreurs, et des entrepreneurs de spectacles, entre autres, Belleville, auquel s'intéressent les plus grands personnages de la province, même l'archevêque; des lettres de l'acteur Lekain, qui ne changent rien à la triste idée qu'on a généralement de ce personnage; les règlements remarquables de l'hôpital de la Manufacture à Bordeaux (1557); un « Mémoire » (non daté, mais assurément de la seconde moitié du XVIIe siècle) « sur les contraventions commises dans le diocèse de Bordeaux par les protestants, aux édits et règlements concernant le culte; » des lettres concernant les rapports de l'intendant Dupré de Saint-Maur avec les magistrats municipaux et l'Académie de Bordeaux; des lettres de Dom Devienne, relatives à l'histoire de la province; de nombreux actes d'état civil, concernant des écrivains ou des artistes, par exemple, le contrat de mariage du fils de Scipion-Dupleix, historiographe de France (1641), la requête adressée au Roi en 1765 par les protestants étrangers de Bordeaux pour demander la liberté de l'exercice public de leur religion, etc.

ILE-DE-FRANCE. — M. L. Magne a publié la conférence faite récemment par lui, à Montmorency, sur les *Vitraux de Montmorency et d'Écouen* (Paris, Firmin-Didot, in-8 de 75 p. avec grav.).

— M. Paul Quesvers a composé une *Notice sur l'église Notre-Dame et Saint-Loup de Montereau-Fault-Yonne* (Montereau, imp. de Pardé, in-12 de 135 p.).

LANGUEDOC. — On annonce pour le mois d'avril la publication du tome II de l'*Histoire de la Révolution française dans le département du Gard;* le tome I de cet ouvrage, relatif à *la Constituante,* a récemment paru (Nîmes, Catélan, in-16 de IX-555 p.).

LIMOUSIN. — Nous avons annoncé, il y a quelque temps, la mise sous presse du premier volume des *Annales de la Marche et du Limousin.* Il vient de paraître et est entièrement composé de documents réunis et annotés par le savant archiviste de la Haute-Vienne, M. Leroux. Citons entre autres les cahiers des doléances des nombreuses corporations de Limoges. Précieuse collection où l'on peut juger de l'état des esprits et des remèdes qu'ils pensaient utiles d'apporter à la situation. Suivent d'importantes pièces concernant la Réforme. Le volume contient encore des extraits considérables de cartulaires et de divers manuscrits. Ce premier volume d'une collection qui promet d'être pleine d'intérêt a été publié à Limoges (imprimerie Gely, in-8 de 370 p.).

LYONNAIS. — A paru chez Vitte et Perrussel, à Lyon, le tome II de l'*Histoire de Saint-Bonnet-le-Château,* composée d'après les manuscrits conservés aux archives départementales et communales par MM. J. Condamin et F. Langlois, prêtres du diocèse de Lyon (in-8 de 476 p.); l'ouvrage contient la reproduction des principaux documents originaux.

NORMANDIE. — M. Pierre Le Verdier a publié, en un tirage à part, un document intitulé : *Donation à Jehannet d'Estouteville par Bertrand Du Guesclin;* il l'avait déjà fait paraître dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Normandie* (août 1887). Depuis, sous la signature de M. A. Hellot, la *Revue historique* l'a également publié, comme « inédit, » dans son numéro de novembre-décembre dernier.

— M. Julien Travers, l'ancien bibliothécaire de la ville de Caen, le regretté secrétaire de l'Académie de la même ville, vient de faire paraître : *Vers d'antan et fleurs de vieillesse* (Caen, Henri Delesques, 1887-8, in-16 de 195 p.). Ce petit livre est dédié : « Paucis. » Plus d'un cependant l'a goûté.

— Nous avons reçu le *Rapport* de M. de Beaurepaire sur *les Travaux de l'année 1885*, extrait du *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie* (in-8 de 37 p.).

ORLÉANAIS. — M. Pierre Lefèvre-Pontalis a extrait du *Bulletin de la Société dunoise* un petit opuscule de 10 p. in-8, contenant : *Une consultation de Pothier en 1761*. Comme le dit très bien l'éditeur, « sa décision, qui devait avoir la valeur d'un décret de cour souveraine, semble avoir été l'œuvre d'un ami. »

PROVENCE. — M. Ch. Ginoux, de l'Académie du Var, a consacré aux *Écoles d'art à Toulon* (1640-1887) une courte brochure renfermant deux notices sur *Jean-Baptiste de la Rose, peintre du roi*, et *la Bastide de Pierre Puget à Ollioules* (Paris, Plon et Nourrit, in-8 de 32 p.).

— Les étudiants de l'Académie d'Aix viennent de se constituer en association appelée à rendre de grands services de toute nature aux élèves des quatre facultés. Le siège est à Marseille.

— M. Lanéry d'Arc, avocat à la Cour d'appel d'Aix, met au jour la *Bibliographie de Jeanne d'Arc*, depuis longtemps annoncée. Malgré ses lacunes inévitables, ce catalogue raisonné rendra d'importants services à l'histoire.

— M. le docteur Barthélemy, un savant qui a déserté la médecine pour l'érudition, va publier, dans quelques mois, l'*Histoire d'Aubagne*, son pays natal, en 2 gros vol. in-8, avec documents inédits.

— Fin février, doit paraître, à Marseille, la *Vie du chanoine Chauvier*, un saint prêtre émule du curé d'Ars qui estimait son émule en sainteté au point de dire aux Marseillais qui venaient le consulter : — Pourquoi venez-vous ici ? N'avez-vous pas M. Chauvier, à Marseille ?

— Entre autres publications récentes, écloses à l'occasion des fêtes de Noël si chères aux vieux Provençaux, signalons : 1° Les *Noëls les plus populaires*, réédités chez Carbonel, à Marseille ; 2° Les *Noëls de la Métropole*, paroles et musique, publiés par l'abbé Villevieille, chez Makaire, à Aix ; et 3° La *Pastouralo doù Séminari dé-z-Ais*, composée par les chanoines Chave et Abeau (Aix, Remondet-Aubin, in-8 de 114 p.).

— Viennent de paraître : *Catalogue de l'Exposition provençale en 1887*, 4e centenaire de l'Union de la Provence à la France (Aix, Imprimerie régionale, 1887, in-12 de 78 p.) ; — *Théâtre Boudeville*. Première partie : *Sciences, proverbes et comédies*, par Fernand Meynie, de l'Académie de Marseille (Marseille, imprimerie marseillaise, in-12 de 268 p.).

TOURAINE. — Mentionnons une brochure de M. l'abbé L.-A. Bossebœuf, intitulée : *le Château et la Sainte Chapelle de Champigny-sur-Vende (Indre-et-Loire), notice historique et archéologique* (Tours, imp. de Bousrez, in-8 de 96 p. avec gravures).

ALSACE-LORRAINE. — M. Ad. Seyboth a fait paraître à la librairie F. Vieweg, un *Essai historique sur l'organisation du service des incendies et du corps des sapeurs-pompiers de la ville de Strasbourg depuis le* XVe *siècle jusqu'à nos jours* (gr. in-8 de IV-52 p. avec 4 planches coloriées). Cette brochure, qui nous a été adressée, renferme de nombreux renseignements sur le corps des sapeurs-pompiers qui a été plusieurs fois réorganisé.

ANGLETERRE. — La bibliographie des ouvrages relatifs à la guerre franco-allemande de 1870 s'est récemment augmentée d'un fort volume de M. George Hooper : *The Campaign of Sedan, the downfall of the second empire. August-September 1870* (Londres, G. Bell, 1887, in-8 de XII-362 p. avec cartes et plans). Dans le premier des treize chapitres dont se compose cet ouvrage, l'auteur rappelle les causes de la guerre ; c'est dire qu'il a compris dans son travail

les négociations diplomatiques et les combats qui ont précédé le grand désastre de Sedan.

— Signalons aussi une nouvelle édition des *Historical Charters and Constitutional Documents of the city of London*, due à M. Walter de Gray Birch (London, Whiting, 1887, gr. in-8 de XLVIII-338 p.). Ce recueil comprend 56 documents depuis la première charte de Guillaume le Conquérant, adressée à Guillaume le Normand, évêque de Londres (1051-1075).

BELGIQUE. — La Société archéologique de Namur vient de faire distribuer la 4e livraison de la *Bibliographie namuroise*, rédigée par Mgr P. D. Doyen (Namur, imp. Wesmael-Chartier, 1887, in-8 de 505-810 p.). Ce fascicule comprend, pour la période qui s'étend de 1751 à 1799, non seulement les livres imprimés à Namur, mais les ouvrages publiés en Belgique ou à l'étranger par des auteurs namurois, ou concernant l'histoire du comté ou de la province actuelle de Namur. Les ouvrages y sont, comme dans les précédentes livraisons, décrits avec une grande exactitude et accompagnés de nombreux détails sur leur publication et sur leurs auteurs. Nous signalerons comme offrant un intérêt tout particulier pour l'histoire de France, les pièces relatives à l'occupation de Namur et à son annexion à la République française (1792-1793).

— Le 1er fascicule du tome X de la *Biographie nationale* publiée par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, a été récemment mis en vente à la librairie Bruylant-Christophe, de Bruxelles.

ITALIE. — Depuis quelques mois, le *Bulletin officiel des publications italiennes*, imprimé par les soins de la Bibliothèque nationale centrale de Florence, donne l'indication des catalogues imprimés et manuscrits que l'on peut consulter pour chacune des trente-deux bibliothèques d'Italie qui dépendent de l'État. Ces indications, fort utiles, et malheureusement disséminées dans ce journal de librairie, ont été fournies déjà pour Lucques, Modène, Sassari, la Vallicellienne de Rome.

— Un professeur à l'Université de Gênes, M. Art. Issel, vient de publier un répertoire complet des documents relatifs à l'histoire naturelle de la région ligurienne, sous le titre de : *Bibliografia scientifica della Liguria*. Ce volume comprend la géologie, la paléontologie, la minéralogie, la géographie, la météorologie, l'ethnographie, et la paléoethnologie : en tout 458 numéros disposés suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, et suivis d'un excellent index. Le tome II, qui est sous presse, contiendra le répertoire des sciences biologiques.

— Depuis le 15 janvier, paraît à Crema (Lombardie), par fascicules tirés seulement au nombre des souscripteurs, un *Dizionario biografico cremasco*, comprenant trois cent quatre-vingt-deux biographies d'hommes célèbres à divers titres qui appartiennent à cette ville. L'auteur, le comte Sforza Benvenuti, a déjà publié une histoire de Crema fort bien faite.

— M. Angelo de Gubernatis, qui a fondé la *Revue internationale*, il y a quelques années, et qui est à la tête de beaucoup d'autres entreprises littéraires, dirige depuis le commencement de l'année un nouveau périodique mensuel, la *Rivista contemporanea* (libr. Nicolai, à Florence). Cette revue, dont la publication a été longtemps suspendue, paraît surtout destinée à fournir aux jeunes auteurs l'occasion de se produire ; elle sera spécialement consacrée à la littérature et contiendra des traductions d'auteurs étrangers.

— On annonce la prochaine publication du Regeste du pape Honorius III, qui contiendra, paraît-il, un très grand nombre de documents inédits et absolument inconnus. Ce recueil sera publié par les soins du chanoine Presutti.

POLOGNE. — Le professeur T. Wierzbwoski prépare un grand travail intitulé : *Bibliographia polonica XV at XVI saec.* Le premier volume contiendra mille titres de livres se trouvant à la bibliothèque de l'Université de Varsovie. L'auteur y ajoutera non seulement les livres imprimés par des Polonais en d'autres pays, mais aussi les ouvrages étrangers dédiés aux rois ou aux sénateurs polonais.

RUSSIE. — L'administration de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg va établir une Commission qui devra choisir dans toutes les archives historiques les documents utiles à la bibliothèque.

— La bibliothèque juive de la synagogue de Varsovie compte à présent plus de 5,000 ouvrages, dont on prépare un catalogue.

— Le catalogue des livres relatifs à la Lithuanie qui se trouvent à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg sera publié par l'Académie impériale.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *La Vie de notre vie, ou Histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, commentaire et concordance des quatre évangiles.* 1re partie: *La Sainte Enfance et la Vie cachée.* I. *La Préparation de l'Incarnation,* par le P. H. Coleridge, trad. de l'anglais par le P. J. Petit (in-8, Lethielleux).— *La Divinité de Jésus-Christ vengée des attaques du rationalisme contemporain,* par le P. F.-O. Portmans (in-8, Dessain, à Liège; veuve Magnin et fils, à Paris). — *Le Paroissien des malades, réflexions et prières pour les dimanches et fêtes de l'année,* avec une préface du R. P. Lescœur (in-8, Pillu-Villaume). — *De spiritu Societatis Jesu,* par J. Costa Rossetti (in-12, Herder, à Fribourg en Brisgau). — *Le Droit mis à la portée de tout le monde. Le Droit de la guerre,* par E. Acollas (petit in-12, Delagrave). — *L'Athéisme et le Code civil,* par A. Duverger (in-12, Pichon). —*Code de procédure civile pour l'Empire d'Allemagne (30 janvier 1877),* trad. et annoté par E. Glasson et E. Lederlin (gr. in-8, imp. nationale). — *Causes célèbres de la Belgique,* par P. Darras (in-12, Savine). — *La Philosophie religieuse en Angleterre depuis Locke jusqu'à nos jours,* par L. Carrau (in-8, Alcan). — *Le Problème du mal,* par A. Ott (in-8, Fischbacher). — *Précis d'économie politique,* par P. Leroy-Beaulieu (in-12, Delagrave). — *Protection ou Libre échange,* par H. George, trad. de l'anglais par L. Vossion (in-8, Guillaumin). — *Les Nouvelles Institutions de bienfaisance. Les Dispensaires pour enfants malades, l'hospice rural,* par le Dr A. Foville (in-12, J.-B. Baillière). — *Le Monde des rêves, le rêve, l'hallucination, le somnambulisme, etc.,* par P.-M. Simon (in-16, J.-B. Baillière). — *Le Filage de l'huile, son action sur les brisants de la mer,* par le vice-amiral Cloué (in-8, Gauthier-Villars). — *La Statique graphique et ses applications aux constructions,* par M. Lévy (in-8 et atlas, Gauthier-Villars). — *Sur les tourbillons, trombes, tempêtes et sphères tournantes,* études et expériences, par C.-L. Weyher (in-8, Gauthier-Villars). — *Mélanges scientifiques et littéraires,* 1re série, par L. Passy (in-8, Guillaumin et Masson). — *L'Année musicale (octobre 1886 à octobre 1887),* par C. Bellaigue (in-12, Delagrave). — *L'Art, simples entretiens à l'usage de la jeunesse,* par E. Pécaut et C. Baude (in-8, veuve Larousse). — *Broderies et Dentelles,* par E. Lefébure (in-8, Quantin). — *L'Art chinois,* par M. Paléologue (in-8, Quantin). — *Dictionnaire d'étymologie française d'après les résultats de la science moderne,* par A. Scheler (gr. in-8, Muquard, à Bruxelles ; Wieweg, à Paris). — *Discours de Cicéron à César à l'occasion du rappel de M. Cl. Marcellus,* trad., commentaire et analyse littéraire par J. Van Ballaer (in-8, Van Velsen, à Malines). — *Cinquante Sonnets de Pétrarque,* trad. en vers français par J. Casalis et E. de Ginoux (in-12, lib. des Bibliophiles). — *Grains d'encens,* poésies, par le P. Vaudon (petit in-8, Retaux-Bray). — *La Tragédie grecque, analyses et extraits du*

théâtre d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, par F. Deltour et C. Rinn (in-8, Delagrave). — *Une Première par jour, causeries sur le théâtre*, par A. Soubies (in-12, Dupret). — *L'Honneur et le Sang, scènes de la vie militaire*, par A. Beyra (in-12, C. Lévy). — *Les Oubliés. L'Homme roux*, par Rachilde (in-12, Lib. illustrée). — *Le Crépuscule des dieux*, mœurs contemporaines, par E. Bourges (in-12, Savine). — *Le Roman de Paris*, par E. Morand (in-12, Ollendorff). — *Drichette*, par J. Leroy (in-12, Marpon et Flammarion). — *La Ferme des Gohel*, par C. Canivet (in-16, Marpon et Flammarion). — *Contes populaires recueillis dans la grande lande*, par F. Arnaudin (in-12, Lechevalier, à Paris; Moquet, à Bordeaux). — *Les Mystères de Villeblanche*, scènes de la vie électorale en province, par Ch. Buet (in-12, Letouzey et Ané). — *Les Fils de Samson*, histoire juive d'après S. Kohm, par J. Bloch (in-12, Durlacher). — *Eljen!* par J. Bret (in-12, Retaux-Bray). — *La Princesse Tarakanoff*, par G. Danilewski, trad. du russe par H. Olivier (in-12, Dupret). — *Les Voyages fantastiques*, par H. de Graffigny (gr. in-8, Delagrave). — *Les Rêves de Julie*, par V. Perceval (in-8, Delagrave). —*Les Pérégrinations, escapades et aventures de Claude La Ramée et de son cousin Labiche*, par E. Nyon (in-12, Ducrocq). — *Étude sur le Politique attribué à Platon*, par C. Huit (in-8, A. Picard). — *Die Chronologie der Gedichte Petrarcas*, par A. Pakscher (in-8, Weidmann, à Berlin). — *Un lettré italien à la Cour d'Espagne (1448-1526), Pierre Martyr d'Anghiera, sa vie et ses œuvres*, par J.-H. Mariejol (in-8, Hachette). — *Érasme en Italie, étude sur un épisode de la Renaissance, accompagnée de douze lettres inédites d'Érasme* (petit in-8, Klincksieck). — *Un Dîner littéraire au* XVIII*e siècle. Le Dîner du bout-du-banc*, par J. Ballieu (in-16, Dupret). — *Les Grands Écrivains de la France*, publiés sous la direction de A. Régnier. *J. de La Fontaine*, t. IV (gr. in-8, Hachette). — *A travers la Cochinchine*, par R. Postel (in-12, Challamel aîné). — *Seize Ans en Chine, lettres du P. Clerc, provicaire du Su-Tchuen méridional*, recueillies et publiées par J. Viard (in-12, Haton). — *En Océanie, voyage autour du monde en 365 jours (1884-1885)*, par E. Cotteau (in-12, Hachette). — *Histoire des juifs*, par Graëtz, trad. de l'allemand par M. Bloch. T. III. *De la destruction du second temple (70) au déclin de l'exilarcat (920)* (in-8, Durlacher). — *Précis et Tableaux d'histoire évangélique*, par l'abbé O. Cantu (petit in-16, Pigelet et Tardy). — *Précis d'histoire de la religion*, par l'abbé O. Cantu (petit in-16, Pigelet et Tardy). — *Études sur l'histoire militaire et maritime des Grecs et des Romains*, par le contre-amiral Serre (in-12, Baudoin). — *Sainte Radegonde, reine de France et patronne du Poitou, sanctuaires, pèlerinages en son honneur*, par l'abbé E. Briand (in-12, Lecène et Oudin). — *Histoire de saint Bernard, abbé de Clairvaux*, par l'abbé G. Chevallier (2 vol. in-8, Desclée, de Brouwer, à Lille). — *Les Nouveaux Saints de la Compagnie de Jésus*, par le P. F. Rouvier (petit in-16, Desclée, de Brouwer, à Lille). — *Histoire du moyen âge et particulièrement de la France depuis le* V*e jusqu'au milieu du* XV*e siècle*, par P. Darles et E. Janin (in-12, A. Guédon). — *Vie de Louis le Gros, par Suger, suivie de l'histoire du roi Louis VII*, publiées par A. Molinier (in-8, A. Picard). — *La Guerre de Chypre et la bataille de Lépante*, par le vice-amiral Jurien de la Gravière (2 vol. in-12, Plon et Nourrit). — *La France sous l'ancien régime, le gouvernement et les institutions*, par le vicomte de Broc (in-8, Plon et Nourrit). — *Guillaume du Tillot. Un valet ministre et secrétaire d'État (1749-1771)*, par Ch. Nisard (in-12, P. Ollendorff). — *Journal de Papillon de la Ferté, intendant et contrôleur de l'argenterie, menus plaisirs et affaires de la Chambre du Roi (1756-1780)*, publié avec une introduction et des notes par E. Boysse (gr. in-8, Pichon). — *La Disette en 1795, mission du conventionnel Honoré Fleury, en Eure-et-Loir, en l'an III*, d'après les documents inédits re-

cueillis et mis en ordre par P. Muller (gr. in-8, Forest et Grimaud, à Nantes). — *Mémoires d'un royaliste*, par le comte de Falloux (2 vol. in-8, Perrin). — *Mars-la-Tour (16-18 août 1870)*, par O. Leroy (in-8, Fischbacher). — *Les Grandes Batailles de Metz*, (19 juillet, 18 août), par A. Duquet (in-12, Charpentier). — *Les Derniers Jours de l'armée du Rhin* (19 août, 29 octobre), par A. Duquet (in-12, Charpentier). — *Lionel Hart, engagé volontaire, glorieusement tombé au Tonkin, à 20 ans*, par le P. P. Pralon (in-12, Retaux-Bray). — *Les Marguerites françaises, les saintes, les reines, les princesses, les grandes dames, les femmes du peuple*, par E. Stofflet (in-12, Plon et Nourrit). — *Histoire de la ville de Noyon et de ses institutions jusqu'à la fin du* XIII*e siècle*, par A. Lefranc (in-8, Vieweg). — *Recherches et Notices sur les députés de la Bretagne aux États généraux et à l'Assemblée nationale constituante de 1789*. T. Ier (*Allain-Hunault*), par R. Kerviler (gr. in-8, Plihon et Hervé, à Rennes). — *Les Jacobins de Lorient ou la Gigantojacobinomachie*, poème anonyme daté du 2 septembre 1795, réédité avec des notes historiques et biographiques, par L. de Kerriver (gr. in-8, Guyomar, à Lorient). — *Étude sur les origines de la Sainte-Alliance*, par E. Muhlenbeck (in-8, Vieweg). — *Le Règne de Philippe II et la lutte religieuse dans les Pays-Bas au* XVI*e siècle*, t. VIII, par Mgr Namêche (Ch. Fonteyn, à Louvain). — *Don Carlos et Philippe II*, par le comte de Moüy (in-12, Perrin).— *Histoire de l'épigraphie romaine depuis les origines jusqu'à la publication du « Corpus, »* rédigée sur les notes de Léon Renier, par R. de la Blanchère (in-8, Leroux). — *Nouvelles Explorations épigraphiques et archéologiques en Tunisie*, par E. Cagnat (in-8, Leroux). — *Anuario bibliográfico de la Republica argentina*, par A.-N. Viola (année VIII, 1887) (petit in-8 carré, Biedma, Buenos-Ayres). — *Bibliographie bourguignonne. Supplément*, par P. Milsand (gr. in-8, Lamarche, à Dijon). — *Bibliographie historique de l'arrondissement de Saint-Omer* (in-8, Homont, à Saint-Omer). VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

Voyage aux îles Canaries. — La relation de voyage ci-dessous est-elle connue? A-t-elle été publiée? Où et quand? *Voyage aux îles Canaries fait en 1404 par deux chevaliers français, Gadifer de la Sale et Jehan de Bethencourt.* Le manuscrit, contenant une fort belle miniature, a été rédigé par frère Pierre Boutier, moine de Saint-Jouyn-de-Marnes, et Mons. Jehan Le Verrier, prêtre, chapelains et serviteurs des deux chevaliers.

Législation des monuments. — Connaît-on des textes relatifs à la conservation des monuments historiques religieux, sous l'ancien régime, en dehors des prescriptions édictées par le concile de Trente?

RÉPONSES

Retraite de Charles X à Cherbourg (L, 192). — L'ouvrage suivant fournira les renseignements demandés : *Journal de Saint-Cloud à Cherbourg, ou Récit de ce qui s'est passé à la suite du roi Charles X, du 26 juillet au 16 août 1830*, par M. Théodore Anne, ex-garde du corps de la compagnie de Noailles. (Paris, 1830, in-8 de VIII-100 p.).

Le Gérant : CHAPUIS.

Imprimerie polyglotte Alph. Le Roy, imp. breveté, Rennes.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : M. le marquis DE BEAUCOURT;

Membres : MM. Anatole DE BARTHÉLEMY; J.-A. DE BERNON; comte DE PUYMAIGRE; Marius SEPET.

Administrateur délégué : M. le comte A. DE BOURMONT.

Secrétaire de la rédaction : M. A. LE VAVASSEUR.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction.

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées à l'Administrateur délégué.

PRIX D'ABONNEMENT

Partie littéraire : France, 15 fr. par an; pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique : France, 10 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies : France, 20 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Le *Polybiblion* paraît tous les mois.

Une livraison prise séparément : littéraire, 1 fr. 50; — technique, 1 fr.; — les deux parties ensemble, 2 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier, et sont payables d'avance en un mandat sur la poste à l'ordre de l'Agent général de la Société bibliographique, M. A. VILLIN.

COLLECTIONS

Les années 1868-87 sont en vente, et forment cinquante-un volumes gr. in-8°, du prix de 7 fr. 50 chacun pour la partie littéraire et de 10 fr. pour la partie technique.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle,* est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un versement de 150 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au Secrétaire de la Société, 195, boulevard Saint-Germain.

Librairie de la Société bibliographique
76, RUE DES SAINTS-PÈRES, 76

GLOSSAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DU MOYEN ÂGE ET DE LA RENAISSANCE

PAR VICTOR GAY

Ancien architecte du gouvernement, associé correspondant de la Société des antiquaires de France.

Deux volumes grand in-8 colombier de 750 p., orné de plus de 1,500 figures

Prix de souscription

Format grand in-8 . . . . . **90** fr.
Format in-4, papier supérieur . . . . . **150** fr.

L'ouvrage paraîtra en 10 fascicules de 10 feuilles au prix de 9 francs

Ce prix est réduit à **7** *fr.* **20** *pour les membres de la Société.*

LE CINQUIÈME FASCICULE CONTENANT LES LETTRES EPÉE — GUY
VIENT DE PARAITRE

Ce répertoire archéologique du Moyen âge et de la Renaissance, en forme de dictionnaire, contient un glossaire spécial donnant, outre l'explication des termes, une série de plus de trente mille textes originaux avec figures d'après les monuments contemporains, la plupart inédits. Ce n'est point, à proprement parler, une histoire, mais une sorte de tableau où les érudits trouveront souvent, avec l'explication de mots aujourd'hui inusités ou mal définis, l'image des objets qu'ils expriment et dans lequel les collectionneurs et les curieux rencontreront sur ces mêmes objets figurés les renseignements historiques qui leur manquent.

Le Glossaire, uniquement puisé aux sources originales, contiendra, sous la rubrique de *Cinq mille mots*, tout ce qu'il a été donné à l'auteur de rencontrer d'intéressant ou peu connu dans les monuments de la littérature, de l'histoire, de l'art et des sciences durant une période généralement comprise entre l'époque carolingienne et celle de la Renaissance. L'une des tables qui la termine rapporte à cinquante chapitres les matières principales disséminées dans l'ordre alphabétique et traitées au cours de l'ouvrage. Ces citations ainsi groupées permettront au lecteur de se faire l'idée, sinon la plus complète, du moins la plus exacte, des arts de la paix et de la guerre, des mœurs, du costume, des usages religieux et des croyances.

Outre cette table, on trouvera à la fin du dernier volume un vocabulaire et une nomenclature chronologique de tous les comptes et inventaires manuscrits cités, enfin deux tableaux géographiques formant une sorte de statistique de l'industrie et du commerce au moyen âge.

IMPRIMERIE POLYGLOTTE ALFR. LE ROY, IMPRIMEUR BREVETÉ, VERSAILLES.

D 57.9

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME VINGT-SEPTIÈME. — LIIe DE LA COLLECTION

TROISIÈME LIVRAISON — MARS

PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

195, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 195

LONDRES

Burns et Oates, 28, Orchard Street.

FRIBOURG EN BADE

B. Herder.

VIENNE

Gerold et Cie, Stefansplatz.

BRUXELLES

Guillaume Larose, 8, rue des Paroissiens.

ROME

Le Chevalier Melandri, Directeur-Administrateur de la Librairie de la Propagande.

BARCELONE

Palau et Cie, 14, calle de los Angeles.

MADRID

La Verdadera Ciencia Española, 15, calle del Arenal.

LISBONNE

Manoel-Jose Ferreira, 132, rua Aurea, 134

MONTRÉAL

Cadieux et Derome, rue Notre-Dame.

BUCHAREST, BUDAPEST, COPENHAGUE, CHRISTIANIA, STOCKHOLM, SAINT-PÉTERSBOURG, VARSOVIE :

BUREAUX DE POSTE.

1888

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE MARS 1888

I. — JURISPRUDENCE, par M. de Bernon.

II. — GÉOGRAPHIE ET VOYAGES, par M. le comte de Bizemont.

III. — COMPTES RENDUS.

Théologie. — Dom P. Guéranger : Mélanges de liturgie, d'histoire et de théologie (p. 220).

Sciences et Arts. — P. Laffitte : Le Paradoxe de l'égalité (p. 221). — H. Sumner Maine : Essai sur le gouvernement populaire (p. 222). — P. Vibert : La Concurrence étrangère (p. 224).

Belles-Lettres. — A. Gazier : Nouveau Dictionnaire classique illustré (p. 226). — A. de Charmasse : François Perrin, poète français du seizième siècle (p. 226). — A. Vitu : Les Mille et une Nuits au théâtre (p. 228). — G. Desnoiresterres : Le Chevalier Dorat et les Poètes légers au XVIIIe siècle (p. 229). — F. Loliée : Nos gens de lettres (p. 230). — A. et M. Croiset : Histoire de la littérature grecque (p. 232). — J. Stecher : Histoire de la littérature néerlandaise en Belgique (p. 234).

Histoire. — P. Allard : Les Dernières Persécutions du IIIe siècle (p. 237). — E. Bourgeois : Le Capitulaire de Kiersy-sur-Oise (877) (p. 238). — E. Petit : André Doria (p. 240). — B. Zeller : Charles V, sa cour, son gouvernement (p. 242). — Id. : Charles VI, le gouvernement des oncles, les Marmousets, la folie (p. 242). — Id. : Louis de France et Jean-sans-Peur (p. 243). — Id. : La France anglaise (p. 243). — Id. et A. Luchaire : Charles VII et la Monarchie absolue (p. 243). — B. Zeller : Charles IX et François de Guise (p. 243). — Id. : Le Règne des Mignons (p. 244). — Vte de Broc : La France sous l'ancien régime (p. 244). — R. Kerviler : Recherches et Notices sur les députés de la Bretagne aux États généraux et à l'Assemblée nationale constituante de 1789 (p. 245). — A. Chuquet : Les Guerres de la Révolution (p. 246). — Régis de l'Estourbeillon : Les Familles françaises à Jersey pendant la Révolution (p. 247). — Mémoires et Correspondance du comte de Villèle (p. 248). — E. Hepp : Wissembourg au début de l'invasion de 1870 (p. 250). — De Wimpffen : La Bataille de Sedan (p. 251). — De Flers : Le Comte de Paris (p. 253). — E. Simon : Histoire du prince de Bismarck (1847-1887) (p. 254). — La Cour de l'empereur Guillaume (p. 256). — F. Loyal : L'Espionnage allemand en France (p. 258). — C. Ave-Lallemant : La Police en Allemagne (p. 259). — V. Fournel : Les Cris de Paris (p. 260). — M. Poinsignon : Histoire générale de la Champagne et de la Brie (p. 261). — F. Moulenq : Documents historiques sur le Tarn-et-Garonne (p. 263). — De Granges de Surgères : Iconographie bretonne (p. 265). — F. Salles : Ordres religieux de chevalerie (p. 265).

IV. — BULLETIN. — L. Mariotte : Des conséquences de l'établissement du suffrage universel en France (p. 266). — A. Rondelet : Les Mémoires d'Antoine (p. 267). — L. Morososti : Les Problèmes du paupérisme (p. 267). — E. Ames : La Réforme administrative et le favoritisme (p. 268). — E. Schuré : Le Drame musical et Richard Wagner (p. 269). — A. Ernst : Richard Wagner et le Drame contemporain (p. 269). — C. Bellaigue : L'Année musicale (p. 270). — F. Lefranc : Études sur le théâtre contemporain (p. 270). — G. de Cherville : Au Village (p. 271). — A. de Barral : Les Chroniques de l'histoire de France (p. 271). — De Tayac : La France conservatrice et honnête, la France républicaine et criminelle (p. 272). — Journal de Fidus sous la République opportuniste (p. 272). — A. Filon : Nos grands-pères (p. 273). — F. Guillermet : Le Capitaine Philippe (p. 273). — H. Bouchot : L'Œuvre de Gutenberg (p. 274).

V. — CHRONIQUE. — Nécrologie : Mgr Desgeorge, MM. : Hilaire, de Cholet-Beaulieu, etc. — Institut. — Congrès. — Concours et Prix. — Lectures faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques. — Acquisition par la Bibliothèque nationale des manuscrits volés par Libri et Barrois. — Droit de propriété littéraire. — La Littérature tchèque en 1886. — Nouvelles : Paris. — France. — Publications nouvelles.

VI. — QUESTIONS ET RÉPONSES.

2 1883

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

JURISPRUDENCE

1. *La Philosophie du droit*, par Diodato Lioy, traduit par Louis Durand et précédé d'une préface par Louis Durand et Jean Terrel, Paris, Chevalier-Marescq, 1887, in-8 de cxxxvi-587 p., 10 fr. — 2. *Le Droit mis à la portée de tout le monde. Le Droit de la guerre*, par Émile Acollas. Paris, Delagrave, 1888, in-12 de 166 p., 1 fr. — 3. *Geschichte und Pandekten des römischen und heutigen gemeinen Privatrechts (Histoire et Pandectes du droit privé romain et actuel)*, par le Dr F.-H. Vering. Mayence, Kirchheim, 1887, in-8 de xvi-906 p. — 4. *Étude historique sur la condition privée des affranchis aux trois premiers siècles de l'Empire romain*, par Henry Lemonnier. Paris, Hachette, 1887, in-8 de xxviii-323 p., 6 fr. — 5. *Cenni storici su le fonti del diritto greco-romano e le assise e leggi dei re di Sicilia*, par Vito La Mantia. Palerme, Pedone-Lauriel, 1887, in-8 de 136 p., 3 fr. — 6. *L'Ordre du procès civil au* xive *siècle au Châtelet de Paris*, par L. Tanon. Paris, Larose et Forcel, in-8 de 171 p., 4 fr. — 7. *Code de procédure civile pour l'Empire d'Allemagne (30 janvier 1877)*, traduit et annoté par E. Glasson, E. Lederlin, F.-R. Dareste. Paris, imp. nationale, 1887, gr. in-8 de viii-354 p. — 8. *Code pénal hongrois des crimes et des délits (28 mai 1878) et Code pénal hongrois des contraventions (14 juin 1879)*, traduit et annoté par C. Martinet et P. Dareste. Paris, imp. nationale, 1885, in-8 de xxxvii-231 p. — 9. *Des transports successifs*, par J. Guillemain. Paris, Thorin, 1886, in-8 de 184 p. — 10. *Des droits intellectuels. Du droit des auteurs et des artistes dans les rapports internationaux*, par Alcide Darras. Paris, A. Rousseau, 1887, in-8 de 688 p., 12 fr. — 11. *Les Suggestions hypnotiques, une lacune dans la loi*, par Frédéric Delacroix. Paris, Chevalier-Marescq, 1887, in-8 de 47 p., 1 fr. 25. — 12. *Le Droit funèbre à Rome*, par Henri Daniel-Lacombe. Paris, Picard, 1886, in-8 de 221 p., 2 fr. — 13. *Le Régime de la sépulture suivant le dernier état de la doctrine et de la jurisprudence*, par le même. Paris, Picard, in-8 de 256 p., 5 fr. — 14. *Lo Studio del diritto civile in Italia*, par Raffaele Ricchena. Catane, Coco, 1886, in-8 de 40 p., 1 fr. — 15. *Législation italienne. Organisation judiciaire et analyse du Code civil*, par Ollivier Beauregard. Paris, Pichon, 1887, in-8 de xiii-424 p., 6 fr. — 16. *Code des syndicats professionnels. (Commentaire de la loi du 21 mars 1884)*, par Charles Boullay. Paris, Pedone-Lauriel, 1886, in-12 de vi-268 p., 3 fr. 50. — 17. *Le Droit de chasse et la propriété du gibier en France depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours* par Charles Boulen. Paris, Chevalier-Marescq, 1887, in-8 de xvi-368 p., 7 fr. 50. — 18. *De l'enseignement du notariat en Belgique et dans les pays étrangers*, par Adolphe Maton. Bruxelles, « Revue pratique du Notariat belge, » 1886, in-12 de lxiv-134 p.

1. — J'ai parlé (t. XLIII, p. 385) du texte italien de l'ouvrage de M. Diodato Lioy, *la Philosophie du droit*, dont M. Louis Durand donne une traduction française : malgré les réserves que j'ai faites et auxquelles je renvoie, l'ouvrage méritait d'être connu en France. C'est plus qu'une théorie philosophique, c'est une véritable encyclopédie juridique, avec des développements historiques considérables, du moins pour le droit constitutionnel. Une préface de MM. Durand et Terrel fait une critique sévère et méritée, quoique tant soit peu confuse, de

l'enseignement de la philosophie du droit dans les Facultés de l'État en France.

2. — *Le Droit de la guerre*, de M. Émile Acollas, dédié « à Jean-Jacques, à Condorcet, à Kant, à Bentham, à tous les cœurs pleins de l'amour de l'humanité et à tous les hauts esprits qui ont prophétisé et préparé l'avènement de la paix entre les nations, » a surtout le caractère d'une œuvre philosophique, mais les questions de droit international s'y rencontrent. Si M. Acollas a tort de faire un crime aux papes des « abominables guerres de religion, » de penser qu'Augustin restreint aux chrétiens la fraternité chrétienne, et de considérer « le mysticisme chrétien » comme impuissant à sauvegarder le droit des gens, alors qu'il aurait pu lire dans *la Cité de Dieu* les premiers effets des idées chrétiennes chez les vainqueurs de Rome dans leurs rapports avec les vaincus désarmés, du moins il juge bien, à travers « les banalités de l'électisme cicéronien, » le néant des idées gréco-romaines en matière de droit des gens. A propos de l'arbitrage, je regrette de ne rien trouver sur le récent arbitrage du pape Léon XIII dans la question des îles Carolines, et sur les efforts du protestant Urquhart pour attribuer au Pape le rôle d'arbitre universel : certes, il ne faut pas se faire illusion, et penser que toute occasion de guerre serait écartée par ce moyen, mais l'idée est bonne, et si des rhéteurs d'Académie peuvent en rire, elle mérite l'attention d'un esprit ferme, loyal et quelque peu aventureux, tel que M. Acollas se montre dans tous ses ouvrages.

3. — C'est surtout comme canoniste que le docteur Vering est connu. L'ouvrage qu'il publie aujourd'hui, *Histoire et Pandectes du droit romain privé et actuel,* mérite d'être signalé tant en raison de l'exactitude de l'exposition que pour les fréquents rapprochements du droit romain avec les lois actuelles : destiné aux écoles, ce livre est une preuve de la direction pratique donnée en Autriche à l'étude du droit romain. La distribution des matières est faite d'après les habitudes allemandes : à l'ordre classique des Institutes est substitué un ordre quelque peu fantaisiste, quoique fondé sur la nature des droits. Ce n'est pas un défaut, mais c'est une innovation que d'illustres exemples ne sont pas encore parvenus à acclimater en France. A cette édition, la cinquième de l'ouvrage, l'auteur a fait subir des augmentations et des améliorations importantes : on en suit la trace dans les préfaces des différentes éditions, reproduites dans celles-ci. Une table alphabétique facilite les recherches. Il serait à souhaiter qu'une traduction française mît à la portée d'un plus grand nombre d'étudiants ce monument élevé tant à la législation comparée qu'à un droit qui n'est plus en vigueur, mais qui mérita d'être nommé la raison écrite.

4. — Le travail de M. Lemonnier résume et systématise, sur la question des affranchis romains, ce qui nous reste des jurisconsultes

et des textes épigraphiques, et ce que nous devons aux travaux de l'érudition moderne. Idées générales sur la libertinité; affranchissement; rapports entre affranchis et patrons; condition civile de l'affranchi; classes et degrés dans la libertinité; situation et rôle des affranchis dans la société romaine : telles en sont les grandes divisions. — Nous savons, par l'introduction, que c'est une thèse : aussi M. Lemonnier n'a-t-il pas conquis, à l'égard de ses maîtres, l'indépendance qu'une plus longue carrière scientifique lui donnera sans doute. Sur l'influence sociale du christianisme dès son origine, il nous condamne à relire l'opinion d'un Havet et d'un Renan (p. 27). — Mais cette tache, quoique grave et de mauvais augure, n'efface pas ce que l'ensemble du travail a de complet et de consciencieux. Les pages consacrées à la situation et au rôle des affranchis dans la société romaine sont les plus intéressantes, ou du moins les plus neuves. Entre les auteurs latins qui vilipendent les affranchis, et les éloges des textes épigraphiques, M. Lemonnier relève une contradiction très significative : mais il croit aux textes épigraphiques plus qu'aux écrivains. J'admets chez ceux-ci la passion, les rancunes; mais dans ce qu'il appelle malencontreusement l'opinion bourgeoise, — comme si dans l'*orbis romanus,* excepté pour les yeux prévenus d'un Havet ou d'un Renan, il y avait rien de pareil à notre respectable bourgeoisie chrétienne! — ne doit-on pas voir l'expression d'un servilisme intéressé? Cette observation me ramène à ma première critique : quand il s'agit d'une simple discussion de textes, M. Lemonnier est déjà un maître, et fût-on d'un autre avis que le sien, il faut rendre hommage à la finesse de son argumentation, et surtout à l'abondance de son érudition; mais s'agit-il d'apprécier l'état et le mouvement d'une société, on retrouve chez lui le naturalisme de l'enseignement officiel. Le surnaturel est un fait : le méconnaître, le traiter de vision ou d'imposture, c'est se faire de l'histoire une énigme incompréhensible. Je ne dis pas que M. Lemonnier aille jusque-là : mais on voit trop que ceux qui le disent brutalement ont été ses maîtres.

5. — Les *Cenni storici su le fonti del diritto greco-romano a le assise e leggi dei re di Sicilia,* nouveau travail de M. Vito La Mantia, l'érudit distingué auquel en 1876, le comte Federigo Sclopis adressait de flatteurs encouragements, sont d'un intérêt particulier pour l'histoire de la législation italienne au moyen âge; ils ont aussi un intérêt général, celui de nous faire suivre le passage de la civilisation byzantine à la civilisation normande en Sicile, au moyen des documents législatifs. Cette matière, peu connue en France, est l'un des chapitres les plus intéressants de la civilisation générale. M. Vito La Mantia passe en revue : 1° les sources du droit byzantin ou gréco-romain depuis la mort de Justinien jusqu'à la prise de Constantinople (565-1453); —

2° l'autorité et l'influence du droit gréco-romain en Italie ; — 3° les assises et les lois des rois de Sicile. Le livre se termine par des notes critiques sur quatre auteurs qui ont publié, de 1874 à 1881, des ouvrages sur le droit sicilien : Alberto del Vecchio, israélite de Lugo en Romagne, et Antonio Busacca, auxquels il reproche divers plagiats ; Otto Hartwig, qu'il prend en flagrant délit d'ignorance dans un ouvrage pompeusement intitulé *Codex juris municipalis Siciliæ ;* enfin Wilhelm Brünneck, « jeune Allemand qui ignorait la langue, l'histoire, la jurisprudence de l'Italie ancienne et moderne, » quand, à l'exemple d'Hartwig, il donna en 1881, à Halle, *le Droit municipal de Sicile au moyen âge, d'après les anciennes sources imprimées et manuscrites.* « Nous louons hautement, dit M. Vito La Mantia, les œuvres de l'érudition étrangère ; et nous désirons qu'on publie des études sérieuses sur l'histoire et la jurisprudence de la Sicile ou de toute l'Italie ; mais quand, par mauvaise foi ou par impéritie, quelque étranger fait des travaux indignes de la culture de sa nation, c'est notre devoir de le dénoncer. » Nous serions heureux, quant à nous, de faire connaître en France les résultats de l'activité scientifique de M. Vito La Mantia autrement que par le compte rendu d'une simple brochure qui résume de longues études.

6. — Les progrès de la procédure tiennent de près aux progrès de la civilisation : la substitution de la procédure écrite à la procédure orale marque à cet égard une étape importante. La monographie de M. Tanon sur *l'Ordre du procès civil au* XIVe *siècle*, écrite d'après les formules et les registres de justice, et suivie du *Registre civil de la seigneurie de Villeneuve-Saint-Georges* (*1371-1373*), nous fait pénétrer dans la pratique du droit à cette époque. On y suit la marche entière du procès : actes préparatoires, délais, exceptions ; contestation en cause ; interrogatoire des parties ; production de témoins ; confection de l'enquête ; publication ; reproches et contredits ; double enquête sur l'incident et sur le fond, preuve de coutumes ; abréviation du procès, causes sommaires. On y voit aussi de curieux détails sur les tours joués aux plaideurs par les gens de justice : heureusement l'autorité royale veillait à réprimer les abus de ses représentants subalternes.

7. — La collection des principaux codes étrangers vient de s'enrichir du *Code de procédure civile pour l'empire d'Allemagne,* traduit par MM. Glasson, Lederlin et Dareste. Je n'ai pas à apprécier l'œuvre législative : celle des traducteurs a été menée avec l'intelligence qui caractérise toutes leurs productions. Une introduction de 90 pages résume l'histoire de la procédure allemande depuis l'origine, et des travaux préparatoires du présent Code, promulgué le 3 janvier 1877. Des notes au bas du texte en apprécient en détail les dispositions et les comparent avec celles des codes étrangers.

8. — Depuis le dernier remaniement de notre droit pénal, les autres États d'Europe ont réalisé dans leurs législations des modifications importantes, sinon toujours des améliorations, qui les tiennent plus que nous au courant des dernières théories criminalistes. De ce nombre est le code hongrois, divisé en deux codes : celui des crimes et délits, et celui des contraventions. La traduction que nous en donnent MM. Martinet et Dareste, ainsi que l'introduction dont ils font précéder le texte, nous permettent d'en apprécier l'esprit. La loi hongroise est avant tout une œuvre pratique : sans être systématique, elle part de ce qu'on nomme en Allemagne la théorie complexe, qui donne à la fois pour fondement à la loi pénale la satisfaction de la justice, l'intérêt social et l'amendement du coupable. Elle maintient la peine de mort, mais pour des cas peu nombreux, et avec la possibilité d'y substituer toujours une autre peine par l'admission de circonstances atténuantes. Le fait est d'autant plus à noter qu'un ancien projet, qui remonte à 1843 et qu'il avait été question de reprendre, la supprimait. Il y a lieu de relever, dans le régime pénitentiaire, les quatre phases successives de la cellule, de l'emprisonnement en commun pendant le jour, de l'établissement intermédiaire et de la liberté conditionnelle, par lesquels le condamné passe en général, suivant le système irlandais ou progressif.

9. — La législation des chemins de fer est encore en formation; la monographie de M. J. Guillemain sur les *Transports successifs* met en lumière trois points de cette législation : droits et obligations des compagnies dans les transports successifs; sanction de ces obligations, ou action civile en responsabilité; droits de préférence et garanties accordées aux compagnies de chemin de fer dans les transports successifs. La jurisprudence, les cahiers des charges, les règlements émanés des administrations de chemins de fer, les projets de conventions internationales, ceux notamment de 1878 et de 1881, sont mis tour à tour à contribution. Il est fâcheux qu'au point de vue de la forme tout cela soit compilé, ce semble, avec une précipitation qui parfois laisse passer jusqu'aux fautes d'orthographe. Cette critique, d'ailleurs, ne porte que sur l'exécution matérielle : elle n'enlève rien au mérite de l'œuvre.

10. — La nouvelle étude de M. Alcide Darras, *Du droit des auteurs et des artistes dans les rapports internationaux*, forme la première partie d'un travail plus étendu sur les *Droits intellectuels*. Elle se divise elle-même en deux parties : théorie du droit des auteurs et des artistes; pratique du droit des auteurs et des artistes d'après les lois françaises et étrangères. Cette seconde partie est très complète; quant à la première, elle néglige deux questions qui ne manquent pas d'intérêt. Si la contrefaçon est immorale, la protection des œuvres malsaines, celles

précisément sur lesquelles la contrefaçon s'acharne le plus, ne l'est-elle pas davantage? Lequel, de l'auteur ou de l'éditeur, souffre le plus de la contrefaçon? La première question n'a sans doute qu'un intérêt spéculatif : du moment qu'on admet en principe la protection des œuvres d'esprit, les distinctions sont malheureusement impossibles. Mais la seconde a une portée pratique : si c'est en général l'éditeur qui risque et qui gagne le plus, c'est le droit de l'éditeur bien plus que celui de l'auteur qui est en jeu ; il s'agit dès lors d'un droit industriel ordinaire, du moins dans la mesure des intérêts de l'éditeur, et l'on est mal venu de nous parler de droit fondé sur le travail intellectuel. En d'autres termes, s'il est bon de réprimer la contrefaçon, ne serait-il pas meilleur encore de protéger l'auteur contre son éditeur, et le peintre contre le marchand de tableaux? Malheureusement, comme M. Darras le reconnaît dans une autre hypothèse, les mesures prises par les lois internes et les conventions internationales profitent surtout aux éditeurs.

11. — Soumettre les expériences hypnotiques aux mêmes garanties que l'exercice de la médecine, les restreindre ainsi au domaine de la science, et ne pas permettre qu'elles deviennent l'objet d'un spectacle dangereux ou l'instrument de manœuvres coupables : telles sont les mesures que M. Delacroix, conseiller à la cour de Besançon, propose pour combler la lacune qu'il signale dans la loi à l'occasion des suggestions hypnotiques. Notons qu'entre les phénomènes hypnotiques et certains pouvoirs attribués aux anciens sorciers il existe une frappante analogie : quoi d'étonnant qu'on les ait frappés du dernier supplice à une époque où l'atrocité des peines répondait à la rudesse des mœurs?

12 et 13. — Les deux livres de M. H.-D. Lacombe, *le Droit funèbre à Rome* et *le Régime de la sépulture* en droit français sont complets, bien écrits, bien pensés. L'auteur a mis à profit, pour Rome, les derniers résultats de l'épigraphie; pour notre Droit, il regrette dans la législation actuelle, le divorce des deux puissances, et, dans les projets qui seront peut-être la loi de demain, il signale les tendances d'esprit jacobin. Il termine en rappelant la condamnation récente de la crémation, par décret du Saint-Office en date de mai 1886.

14. — On ne lira pas sans intérêt la conférence de M. Ricchena sur l'*Étude du droit civil en Italie*. L'auteur passe en revue les méthodes plus ou moins en faveur dans son pays : la méthode radicale, la méthode conservatrice, la méthode historique, la méthode évolutioniste. Il adresse de fines railleries au système qui considère le corps social comme un véritable organisme dans lequel la propriété, par exemple, passe pour l'organe de la nutrition. Ces assimilations n'ajoutent rien à la clarté des faits, elles contribuent plutôt à fausser les notions éternelles du droit. M. Ricchena les combat avec raison. Il nous révèle aussi

le désordre qui règne dans la jurisprudence : le remède qu'il indique, s'en tenir au texte, n'est pas sans péril, et le Belge Laurent, qu'il cite à bon droit comme l'un des coryphées de cette méthode, est précisément un exemple des excès auxquels elle peut conduire. La vraie règle, pour l'interprétation du Code civil italien comme pour celle du Code Napoléon, est une sage combinaison de l'exégèse et de l'histoire. Des sectaires ont fait la fortune de Laurent, son œuvre sera oubliée quand on consultera encore les Valette et les Demolombe.

15. — La législation italienne a déjà fait l'objet en France d'un grand nombre de travaux : celui de M. J. Ollivier Beauregard s'étend actuellement à l'organisation judiciaire et au Code civil. Après un aperçu fort succinct, mais assez exact, sur l'histoire du droit en Italie, l'auteur donne l'ensemble de l'organisation judiciaire ; il passe en revue la magistrature, sa compétence, sa classification, le contentieux administratif, les professions d'avocat et de procureur (avoué), et celle de notaire. Vient ensuite l'analyse du Code civil : des personnes, des biens, des modes d'acquisition. « Si l'on considère, dit en terminant l'auteur, que le nouveau Code italien a été mis en vigueur en 1866, et que la revision du Code Napoléon était demandée depuis une époque bien antérieure, on est en droit de regretter que les événements politiques qui ont agité la France depuis tant d'années, aient détourné jusqu'ici nos législateurs d'une œuvre si utile. » En comparant les deux législations, M. O.-B. fait ressortir les utiles réformes que la nôtre pourrait emprunter à celle de l'Italie.

16. — On peut reprocher à M. Boullay la citation du *Contrat social* par laquelle il ouvre son *Commentaire de la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels* : « Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même, et reste aussi libre qu'auparavant. » Cette phrase inepte d'un sophiste démodé peut compromettre aux yeux des logiciens un excellent travail. Mais dès les premières pages la mauvaise impression est vite effacée. La partie historique résume à grands traits, mais avec une remarquable exactitude, l'histoire du régime du travail en France depuis le XIe siècle jusqu'à nos jours. La partie juridique nous donne le texte de la loi, précédé des travaux préparatoires, et suivi de la circulaire du 25 août 1884 qui en précise l'application ; vient ensuite le commentaire des articles, la critique de la loi, et en annexe divers modèles pour la constitution des syndicats. Souhaitons, comme M. Boullay, que son travail contribue à faire connaître la loi nouvelle et à en développer l'usage. Comme lui nous croyons que, malgré des défauts à peu près inévitables et des lacunes préméditées, elle peut, sagement appliquée, contribuer à rétablir

entre le capital et le travail l'accord brisé par les réformes de 1776 et les doctrines économiques dont ces réformes ne sont que la réalisation. Il est vrai que dans l'état actuel de l'industrie, l'association ne peut plus jouer le même rôle qu'autrefois, mais ce rôle, quoique plus restreint, n'en est pas moins réel, et c'est avec un tact parfait que M. Boullay nous en fait sentir l'importance.

17. — Le gibier est-il fruit du fonds ou *res nullius* ? La question a été longuement controversée. Pour M. Charles Boulen, c'est un fruit du fonds, non susceptible d'occupation : son travail sur *le Droit de chasse et la Propriété du gibier en France* a pour objet d'établir cette thèse, non seulement pour notre droit actuel, mais pour le moyen âge, et même le droit romain, où à des textes de Gaïus il oppose des textes de l'école contraire qui paraît avoir triomphé dans le droit justinien. Il semble que, pour le moyen âge, les textes soient moins convaincants : du moins est-il plus difficile d'en tirer une règle générale. Ce qui est certain, et ce que M. Boulen omet de dire, c'est que le droit de chasse, occasion de longues querelles entre les seigneurs et les paysans, fut l'une des causes d'oppression les plus odieuses de la féodalité laïque : les chroniques anglo-normandes et allemandes en témoignent. En France, les ordonnances de 1601 et de 1669, mettant fin à de longs débats, en firent un droit royal concédé à la justice. Cette mesure paraît avoir empiré la situation : on sait ce que le droit de chasse dans l'ancien régime souleva de procès. En réunissant à travers les âges les documents à l'appui de sa thèse, M. Boulen ne s'élève pas à ces considérations : c'est un tort. On finit par ne plus trop savoir, en lisant ces textes, ce qu'il y voit ou croit y voir.

18. — M. Adolphe Maton, professeur de notariat et de pratique notariale à l'Université de Louvain, vient de faire paraître une étude de droit comparé sur *l'Enseignement du notariat en Belgique et dans les pays étrangers* : c'est un livre rempli de renseignements utiles et de vues critiques qui méritent de fixer l'attention.

BERNON.

GÉOGRAPHIE ET VOYAGES

1. *Dix mois autour du monde. Notes de voyage du 28 septembre 1884 au 25 juillet 1885*, par GEORGES LIBUSSOU. Paris, Ollendorff, 1887, in-12 de 390 p., orné de 20 grav. et 4 cartes, 5 fr. — 2. *Nos petites colonies*, par FERNAND HUE et GEORGES HAURIGOT. Paris, Lecène et Oudin, 1887, in-12 de 417 p., orné de cartes et de grav., 3 fr. 50. — 3. *Les Vacances d'un médecin*. Septième série, 1886, *l'Espagne et le Portugal*, par le docteur E. GUIBOUT. Paris, Masson, 1887, petit in-8 de 196 p., 3 fr. — 4. *L'Espagne. Lettres d'un Français à un ami*, par l'abbé A. MATHIEU, Madrid, Henri Rubiños, 1887, petit in-4 de 194 p., orné de grav. — 5. *De Paris à Moscou. Souvenirs du couronnement de S. M. Alexandre III (mai-juin 1883)*, par DICK DE LONLAY. Tours, Mame, 1887, in-8 de 215 p., orné de grav., 1 fr. 20. — 6. *Seize ans en Chine. Lettres du P. Clerc, provicaire du Su-Tchuen méridional*, recueillies et

publiées par Jules Viard. Paris, Haton, 1887, in-12 de 363 p., 3 fr. 50. — 7. *La Vie réelle en Chine* (*Chang-Haï*), par Paul Antonini. Paris, Letouzey et Ané, s. d., in-12 de 360 p., 3 fr. 50. — 8. *A travers la Cochinchine*, par Raoul Postel. Paris, Challamel aîné, 1887, in-18 de 332 p. avec 2 cartes, 3 fr. 50. — 9. *L'Indo-Chine française. Cochinchine, Cambodge, Annam, Tonkin*, par L. Faque, ancien officier du commissariat de la marine. Paris, Alcan, s. d., in-32 de 182 p., 0 fr. 60. — 10. *Origines de la conquête du Tonkin depuis l'expédition de Jean Dupuis jusqu'à la mort de Henri Rivière*, par Jules Gros. Paris, Picard et Kaan, Maurice Dreyfous, s. d., in-8 de 252 p., orné de grav., 2 fr. 50. — 11. *Les Expéditions françaises au Tonkin*, par Pierre Lehautcourt. Paris, le « Spectateur militaire, » 18 fasc. in-8 de 544-24 p., ornés de grav., de cartes et de plans, 0 fr. 50 le fasc. — 12. *La Tunisie*, par Amédée Rivière. Paris, Challamel aîné, 1887, petit in-8 de 145 p., 2 fr. — 13. *La Tunisie française*, par Ludovic de Campou. Paris, Charles Bayle, 1887, in-12 de 239 p., orné de 3 phototypies et d'une carte, 3 fr. 50. — 14. *Voyage dans le sud de la Tunisie*, par Valery Mayet. Paris, Challamel aîné, 1887, in-18 de 354 p., orné d'une carte, 3 fr. 50. — 15. *La Tripolitaine. Les Routes du Soudan*, par Marc Fournel. Paris, Challamel aîné, 1887, in-12 de 272 p., 3 fr. — 16. *La France catholique en Égypte*, par Victor Guérin. Tours, Mame, 1887, in-8 de 235 p., orné de grav., 0 fr. 95. — 17. *Les Français à Obock*, par Denis de Rivoyre. Paris, Picard et Kaan, Maurice Dreyfous, s. d., in-8 de 240 p., orné de grav., 2 fr. 50. — 18. *La Réunion et Madagascar*, par Fernand Hue. Paris, Lecène et Oudin, 1887, in-8 de 238 p., orné de 15 grav., 1 fr. 25. — 19. *Le Sénégal*, par G. Haurigot. Paris, Lecène et Oudin, 1887, in-8 de 240 p., orné de 13 grav., 1 fr. 25. — 20. *Voyage à Ségou* (*1878-1879*), rédigé d'après les notes et journaux de voyage de Soleillet, par Gabriel Gravier. Paris, Challamel aîné, 1887, in-8 de 515 p., orné d'un portrait et d'une carte, 7 fr. 50. — 21. *Huit mois au Kalahari, récit d'un voyage au lac Ngami*, par G.-A. Farini, traduit de l'anglais par Mme Trigant. Paris, Hachette, 1887, in-16 de IX-415 p., orné de 34 grav. et 2 cartes, 4 fr. — 22. *De Montréal à Washington* (*Amérique du Nord*), par l'abbé Lucien Vigneron. Paris, Plon et Nourrit, 1887, in-18 de 288 p., 3 fr. 50. — 23. *Les Français en Guyane*, par Jules Gros. Paris, Picard et Kaan, 1887, in-8 de 222 p., orné de 25 grav. et 2 cartes, 2 fr. 50. — 24. *Les Français en Amazonie*, par Henri Coudreau. Paris, Picard-Bernheim, s. d., in-8 de 227 p., orné de grav. et d'une carte, 2 fr. 50. — 25. *La Vie et les Mœurs à La Plata*, par Émile Daireaux. Paris, Hachette, 1888, 2 vol. in-8 de VI-428 et 471 p., avec 2 cartes, 15 fr. — 26. *En Océanie. Voyage autour du monde en 365 jours* (*1884-1885*), par Edmond Cotteau. Paris, Hachette, 1888, in-16 de 385 p., orné de 48 grav., 4 fr. — 27. *Luçon et Palaouan, six années de voyage aux Philippines*, par Alfred Marche. Paris, Hachette, 1887, in-16 de 406 p., orné de 68 gravures et 2 cartes, 4 fr.

1. — Décidément la mode est aux tours du monde à toute vapeur ; ne nous en plaignons pas, et saluons avec sympathie les jeunes voyageurs qui veulent bien nous faire part de leurs impressions, si fugitives qu'elles soient. M. Lieussou adopte, pour son récit, la forme du journal, qui a l'avantage de bien préciser l'itinéraire suivi, mais avec laquelle il est difficile d'éviter la monotonie. De Marseille, notre touriste gagne Ceylan et parcourt l'Inde, dont il décrit les monuments avec trop de minutie ; il touche ensuite à la Basse-Birmanie, puis à Singapour, visite l'île de Java, passe en Cochinchine ; l'insurrection de Sivotha l'empêche de pénétrer dans l'intérieur du Cambodge. Il n'est pas plus heureux au Tonkin, où il tombe au moment de la déroute de Lang-Son. En Chine, les hostilités le confinent au littoral. Il prend sa revanche au Japon, et la description qu'il donne de ce charmant pays est la meilleure partie de son livre. C'est à regret qu'il s'embarque de nouveau sur un paquebot qui, à travers l'Océan Pacifique, le conduit à

San-Francisco. Les grandes cités industrielles et commerciales des États-Unis fixent son attention ; il pousse une pointe sur Québec et Montréal et revient prendre passage à bord d'un transatlantique qui le ramène en France après dix mois de courses à perdre haleine. M. Lieussou s'attache beaucoup aux côtés pratiques de la vie du voyageur, et il cherche à donner tous les renseignements qui peuvent être utiles ; mais si compact que soit son livre, il ne parvient à les y faire tenir qu'en recourant fréquemment au style télégraphique, ce qui nuit à la clarté ; l'orthographe des noms propres n'est pas toujours correcte. Ce dont, par contre, il convient de le louer, c'est d'avoir su éviter tout détail scabreux et d'avoir parlé avec une convenance parfaite des missionnaires catholiques qu'il a rencontrés sur sa route. Les gravures sont d'assez bonnes reproductions de photographies ; les cartes font ressortir très clairement les itinéraires suivis.

2. — Nous avons déjà, il y a trois ans, fait ici l'éloge d'une publication de MM. Fernand Hue et Georges Haurigot, intitulée : *Nos petites colonies*. Malheureusement ces sortes d'études, quelque soin qu'on y mette, ne sont exactes que pour l'époque même où elles sont écrites ; la géographie politique du globe se transforme sans cesse ; les frontières se déplacent, les ressources du sol se développent sous le travail de l'homme, de nouvelles découvertes amènent d'importantes modifications dans les conditions d'existence des colonies. Aussi, en auteur consciencieux, MM. Hue et Haurigot ont-ils jugé qu'après trois années il y avait lieu de remanier leur œuvre pour la remettre au point. Ils y ont ajouté trois chapitres consacrés au Congo français, et les éditeurs, voulant s'associer à ce travail d'amélioration, ont inséré de nombreuses gravures sans augmenter le prix du volume. Rappelons que les petites colonies françaises décrites par nos auteurs sont Saint-Pierre et Miquelon, le Gabon, le Congo, la Côte-d'Or, Obock, Mayotte, Nossi-Bé, Sainte-Marie de Madagascar, les établissements français dans l'Inde, Taïti et ses dépendances, les îles Marquises, les îles Tuamotu, les îles Gambier.

3. — M. le docteur Guibout, auteur de plusieurs ouvrages médicaux très appréciés, emploie le mois de vacances qu'il se donne chaque année à visiter en famille quelque partie de l'Europe; en route, il prend des notes, et au retour, il publie un petit volume où il résume ses impressions. Le septième de ces récits de voyage, qui vient de paraître, se rapporte à l'Espagne et au Portugal que le docteur a parcourus en mai 1886. Les principales stations sont : Burgos, Valladolid, Avila, l'Escurial, Madrid, Tolède, Lisbonne, Cordoue, Grenade, Cadix, Séville, Alicante, Elché, Valence, Barcelone. Notre voyageur est un fervent catholique qui décrit en croyant aussi bien qu'en artiste les magnifiques cathédrales de la péninsule; mais il s'étonne de voir

les offices médiocrement suivis et célébrés avec peu de dignité. Les hôpitaux sont naturellement aussi l'objet de son attention; il les trouve luxueux et admirablement aménagés, ce qui lui fournit l'occasion de se prononcer énergiquement contre la laïcisation; non seulement il en cause avec ses confrères espagnols, qui tous partagent ses idées, mais encore il engage sur ce grave sujet une amusante discussion avec un conseiller municipal d'une grande ville de France qu'il rencontre à table d'hôte. Le docteur est d'ailleurs un voyageur de bonne composition, et il s'accommoderait volontiers de tout, sauf cependant de la cuisine espagnole, pour laquelle il éprouve une insurmontable répugnance. Dans son dernier chapitre, il établit un parallèle entre l'Espagne et l'Italie: auquel de ces deux pays donner la préférence? En Italie, la nature est plus généralement belle, les objets d'art sont plus nombreux; mais l'Espagne a plus d'originalité, plus de caractère, plus de cachet. Conclusion : il faut visiter l'Italie et l'Espagne. Cet agréable livre est bien écrit, intéressant, et peut être mis entre toutes les mains.

4. — Moins original est le livre de M. l'abbé Mathieu, écrit sous forme de lettres à un ami; c'est un véritable guide du voyageur à travers l'Espagne; les descriptions sont rapides, enthousiastes, mais le style est trop étudié, souvent monotone. Les récits historiques sont plus intéressants; l'auteur y déploie une véritable érudition et trouve des aperçus assez neufs. La question du carlisme est traitée avec de grands développements : M. l'abbé Mathieu, s'appuyant sur les jurisconsultes et les théologiens espagnols, s'attache à prouver l'illégalité des prétentions de la branche cadette et s'étonne qu'elles aient trouvé un appui dans le parti légitimiste français ; il va jusqu'à dire que l'application de la loi salique à la succession au trône d'Espagne détruirait dans leur principe même les droits de Philippe V et de tous les Bourbons sans exception. Ardent partisan de la monarchie parlementaire, il pousse jusqu'à une évidente exagération l'éloge des derniers souverains : la reine Isabelle, Alphonse XII, et même le petit roi Alphonse XIII, chez lequel on s'étonne de trouver à un âge si tendre tant de qualités et de vertus réunies. C'est d'ailleurs à ce royal enfant qu'il dédie son volume en le terminant par deux odes, l'une à la reine Isabelle, l'autre à Alphonse XIII. L'esprit religieux de ce livre est excellent; les gravures, qui sont pour la plupart des phototypies, sont médiocres.

5. — M. Dick de Lonlay, correspondant de l'*Illustration* et du *Moniteur Universel* aux fêtes du couronnement de S. M. Alexandre III, vient de réunir en un charmant volume les lettres et les dessins adressés par lui à ces deux journaux. L'auteur, ayant fait, en qualité de volontaire, la dernière campagne de Turquie dans les rangs de l'armée russe, se trouvait en relations très amicales avec plusieurs officiers

supérieurs, ce qui lui a permis de bien voir. Les descriptions qu'il donne des diverses cérémonies sont vraiment féeriques : c'est un éblouissement d'uniformes éclatants, de pierreries étincelantes, de cortèges princiers, d'acclamations enthousiastes incessamment poussées par tout un peuple en délire; c'est à se croire transporté dans le pays et à l'époque des mille et une nuits. Quel contraste entre notre société démocratique et sceptique et ces pompes religieuses, impériales et militaires du grand empire d'Orient; le tzar blanc, en plein XIXe siècle, est toujours le demi-dieu autour duquel se prosternent, dans une adoration profonde, les fanatiques populations de l'Asie. Quelques traits de mœurs humoristiques, quelques échappées sur les curieux exercices des escadrons de cosaques reposent un peu le lecteur de ces prestigieuses splendeurs qui finissent par donner le vertige. On sait avec quel charme et quel entrain M. Dick de Lonlay sait conter les anecdotes où se retrouve la bonne humeur habituelle du soldat en campagne; on connait aussi les charmantes gravures où, d'un crayon fin comme un stylet, l'auteur groupe ses personnages pleins de mouvement et de vie. Ajoutons que l'esprit moral et religieux de ce joli livre est irréprochable.

6. — Le recueil de lettres du P. Clerc que vient de publier M. J. Viard est un livre de haute édification. Il se divise en trois parties bien distinctes : la première et la troisième ne comprennent que des lettres écrites par le saint prêtre à sa famille et à ses amis, alors qu'il était encore au séminaire. La seconde est consacrée à sa correspondance pendant les seize années qu'il passa dans la province chinoise du Su-Tchuen, l'une des plus éloignées du littoral; c'est donc seulement dans cette partie qu'aux pensées et aux exhortations pieuses se trouvent joints d'intéressants détails sur les mœurs chinoises et sur l'existence de périls et de privations du missionnaire. Bien en prit au Père Clerc de se trouver enfoncé dans l'intérieur de la Chine lorsque éclata la guerre du Tonkin; ses chères chrétientés n'eurent pas à souffrir des représailles de la population, comme celles plus rapprochées du théâtre des hostilités. Les échos de la lutte ne lui arrivaient que très affaiblis, ce qui n'empêche pas ses réflexions à ce sujet de présenter un vif intérêt. Comme tant d'autres, il ne peut comprendre que la France ne tire pas meilleur parti de l'appui que lui offrent, dans l'Extrême-Orient, les missionnaires catholiques, et ne favorise pas, au lieu de l'entraver, la conversion des Annamites; comment ne voit-on pas, qu'une fois chrétiens, ceux-ci deviendraient naturellement nos alliés les plus dévoués?

7. — M. Paul Antonini a déjà fait paraître, il y a deux ans, un ouvrage intitulé : *les Chinois peints par un Français*, qui est une curieuse peinture des mœurs et des institutions du Céleste-Empire. Son nou-

veau livre embrasse un champ moins vaste et se confine le plus souvent dans la ville de Chang-Haï et ses faubourgs; toutefois, par moments, l'auteur se laisse entraîner hors de son cadre. C'est ainsi que, dans un de ses chapitres, il discute la question si controversée de l'infanticide en Chine et montre que, malgré les édits sévères et fréquemment renouvelés des mandarins, cette odieuse pratique subsiste réellement; dans un autre, il donne de très intéressants détails sur l'organisation et les agissements des sociétés secrètes et montre leurs corrélations avec la franc-maçonnerie et les sectes protestantes. Dans ces études, M. Antonini déploie beaucoup de sagacité et de finesse d'observation; il est moins heureux lorsqu'il parle des parties de l'Extrême-Orient où il n'a fait que passer; on pourrait aussi lui reprocher une certaine préciosité incohérente lorsqu'il prend le ton de la plaisanterie. Par contre, il y a lieu de louer sans réserves l'esprit sincèrement religieux qui l'anime, surtout lorsqu'il décrit les œuvres catholiques de Chang-Haï et le magnifique établissement des Pères Jésuites à Zi-Ka-Wei. Sa conclusion est excellente : le gouvernement chinois aurait tout avantage à favoriser la propagande catholique; ce serait la barrière la plus efficace contre les menées révolutionnaires, aussi actives dans le Céleste-Empire qu'en Europe. Le livre de M. Antonini intéressera vivement les lecteurs de tout âge et de toutes classes, auxquels il convient également.

8. — M. Raoul Postel, ancien magistrat à Saïgon, vient de publier sur la Cochinchine un excellent livre de vulgarisation; la morale et la religion y sont également respectées et les descriptions scientifiques n'y occupent qu'une place fort modeste. Le tableau réaliste et peu flatté de la société européenne de Saïgon et le chapitre relatif aux sociétés secrètes chinoises offrent un vif intérêt; à la vérité, et en dépit de la date que porte la couverture, certains détails montrent à un œil exercé que les observations de l'auteur ne sont pas de date récente; mais la plupart des appréciations sur les procédés de l'administration coloniale sont encore justes. Toutefois, on sent que M. Postel n'a pas eu à se louer des autorités maritimes, car il en parle avec une aigreur marquée et leur reproche notamment de ne pas traiter les magistrats civils avec toute la considération que méritent ceux-ci; le ressentiment personnel qui dicte ces attaques visiblement passionnées nuit à leur effet et nous savons de bonne source que certains faits cités à l'appui ne sont pas d'une exactitude absolue. Les détails que donne M. Postel sur les animaux et les végétaux de la colonie sont fort intéressants; mais il y a quelque exagération à dire que le tigre n'attaque jamais les Européens. Ces légères critiques ne nous empêchent nullement de recommander cet ouvrage, orné d'une bonne carte de Cochinchine et d'un plan de Saïgon.

9.— Quant au nouveau volume de la « Bibliothèque utile » publié par la maison Alcan, il n'est ni bon ni mauvais. M. L. Faque, ancien commissaire de la marine, y décrit la Cochinchine, le Cambodge, l'Annam et le Tonkin, et y compte brièvement les événements qui ont entraîné la France à étendre sur ces pays sa domination ou son protectorat. Les renseignements géographiques sont assez exacts, sauf les chiffres des populations de la Cochinchine et de sa capitale, qui sont beaucoup trop faibles; à celui de la Cochinchine, il manque un zéro, ce qui peut être considéré comme une faute d'impression. Relevons aussi l'assertion que le Tonkin est limité à l'ouest par la Birmanie; ce dernier royaume étant aujourd'hui aux mains des Anglais, il serait impolitique de ne pas reconnaître l'indépendance des provinces laociennes. Certaines appréciations sont un peu aventurées; telle est celle qui représente Norodon, le roi du Cambodge, comme un homme de progrès. Il est difficile aussi de ne pas sourire en lisant que tôt ou tard le roi de Siam comprendra qu'il est de son intérêt de mettre son royaume sous la protection du drapeau français. Quant à l'historique de l'expédition du Tonkin, il est d'un optimisme admirable; l'auteur masque avec soin les nombreuses et graves fautes du gouvernement, met sur le même plan le général Millot et l'amiral Courbet, et présente d'une façon inexacte le déplorable malentendu de Bac-Lê; ajoutons qu'il réserve tous ses éloges pour Paul Bert. Rien, d'ailleurs, dans ce petit livre, n'est contraire à la morale ni à la religion. L'absence de carte est regrettable.

10. — La conquête du Tonkin, si controversée encore aujourd'hui, a tenté la plume de plusieurs publicistes. Le livre de M. Jules Gros n'est guère qu'un panégyrique en l'honneur de M. Jean Dupuis, qui lui donne toute son approbation dans une lettre-préface. Certes, nous sommes de ceux qui reconnaissent la valeur de ce négociant et l'énergie qu'il a déployée dans l'Extrême-Orient; on lui en a voulu de ce que la défense de ses intérêts particuliers avait été la première cause des expéditions du Tonkin; mais ne voit-on pas l'Angleterre toujours empressée à soutenir au-delà des mers les intérêts de ses nationaux, et y trouver souvent prétexte à intervention? Peut-on, de bonne foi, reprocher à un commerçant d'invoquer l'appui des autorités de son pays et peut-on s'étonner que celles-ci considèrent comme un devoir de répondre à cet appel? Mais il ne faut rien exagérer, et si M. Dupuis montra dans ces circonstances du patriotisme et de l'énergie, ce n'est pas une raison pour en faire un héros dont l'infortuné Francis Garnier n'aurait été que le comparse. M. J. Gros se montre aussi beaucoup trop sévère à l'égard des amiraux Dupré et Duperré; sans doute ceux-ci ont commis des fautes qui ont coûté cher à la France, mais ils ne méritent pas les anathèmes dont les poursuit l'auteur. Après le récit très

détaillé des événements de la première expédition du Tonkin, viennent les pièces justificatives : des extraits du rapport de l'amiral Mouchez pour le prix Delalande-Guérineau décerné par l'Académie à M. Dupuis, de la pétition présentée par l'explorateur à la Chambre des députés et du rapport de M. Bouchet sur cette pétition. Ces documents font parfois double emploi et donnent lieu à des répétitions qu'il eût mieux valu éviter. D'ailleurs, l'ouvrage de M. J. Gros n'est pas d'un mauvais esprit, et le rôle des missionnaires, notamment de Mgr Puginier, y est apprécié avec impartialité.

11. — Pour bien apprécier ces événements encore si rapprochés de nous et trop souvent dénaturés par l'esprit de parti, nous recommandons la publication de M. P. Lehaucourt, qui s'annonce comme très sérieuse. Elle comprendra vingt-cinq livraisons de trente-deux pages chacune, ornées de portraits, de gravures reproduisant des scènes militaires ou maritimes, de vues, de plans, de cartes, etc. L'ensemble de l'ouvrage formera un beau volume in-8 du prix de 12 fr. 50 par abonnement. Les dix-huit premières livraisons ont paru : elles donnent une courte description géographique du Tonkin, un résumé historique de l'expédition de Francis Garnier en 1873, l'exposé très détaillé des négociations engagées entre la France et la Chine, et le récit des opérations militaires jusqu'à l'entrée de l'amiral Courbet dans la rivière Min. L'auteur évite de se prononcer sur l'opportunité de l'intervention française et se borne à juger froidement les agissements de nos gouvernants et de nos diplomates. Les documents qu'il produit sont de provenance officielle, et il en tire des conclusions fort sages ; son opinion se résume dans cette remarque piquante de M. le duc de Broglie, que le grand tort du gouvernement français dans cette affaire a été « d'agir comme il aurait fallu négocier et de négocier comme on aurait dû agir. » Les opérations militaires sont décrites avec une compétence et une précision remarquables ; les jugements portés sur les hommes sont d'une grande exactitude. Cependant l'auteur nous paraît critiquer trop sévèrement l'attitude des dominicains espagnols, missionnaires au Tonkin ; il leur reproche de s'être montrés peu sympathiques et plutôt hostiles à l'intervention française ; leur réserve s'explique tout naturellement par les regrets patriotiques qu'ils éprouvaient, l'Espagne ayant eu jadis des vues sur le Tonkin, et par la crainte des représailles que les événements n'ont que trop justifiées. En somme, jusqu'à présent, M. Lehaucourt a fait vraiment œuvre d'historien et son livre s'annonce comme un des meilleurs qui aient encore paru sur ce sujet. Des cartes et des plans d'opérations militaires aident beaucoup à la clarté du récit ; les portraits des principaux personnages mêlés aux événements sont très ressemblants ; les gravures sont belles, mais ne correspondent pas toujours exactement au texte ; ainsi les individus magnifiquement

habillés qui sont présentés comme des « Annamites en costumes de guerre » ne sont en somme que des comédiens en costumes de scène.

12. — Du Tonkin, passons à la Tunisie, cette possession française de date presque aussi récente. M. Amédée Rivière nous en donne une monographie qu'il a voulu faire à la fois brève et complète, problème fort difficile à résoudre. Il a réuni consciencieusement tous les documents possibles et les a coordonnés sans leur donner aucun développement. Les appréciations sont rares et courtes, mais d'un esprit nettement républicain ; toutefois, il convient de reconnaître que, tout en se montrant partisan résolu de M. Ferry, l'auteur rend hommage aux services rendus par le cardinal Lavigerie. La description géographique est généralement exacte mais aride ; il y a lieu de signaler dans l'énumération des lacs l'oubli des deux nappes d'eau entre lesquelles s'étend la ville de Tunis, et aussi l'absence de carte, qui est inexplicable dans un livre de cette nature.

13. — Aux personnes qui ne tiennent pas aux descriptions géographiques ni aux documents statistiques, nous signalerons le livre de M. L. de Campou, qui leur procurera un agréable passe-temps. On se rappelle que l'année dernière le jeune auteur dépeignait, sous ce titre caractéristique : *Un empire qui croule,* la situation misérable du Maroc fermé à la civilisation et livré à l'anarchie et à l'action dissolvante de l'islamisme le plus intransigeant ; cette fois, il nous montre les progrès réalisés en peu d'années par un État, musulman aussi, mais arraché à la barbarie, préservé de la corruption administrative et ouvert au progrès, grâce aux efforts intelligents de deux hommes, dont M. de Campou trace d'excellents portraits : le cardinal Lavigerie et M. Cambon. Leur action simultanée au début de notre protectorat a été une véritable bonne fortune pour la France ; c'est à eux qu'elle doit la rapide pacification et le développement inespéré de sa récente conquête. Puis, laissant les questions économiques aux spécialistes comme MM. Leroy-Beaulieu et de Lanessan, l'auteur s'applique à dessiner d'une main légère les silhouettes des divers types qui composent la population tunisienne ; le chapitre consacré au fellah, ou paysan indigène, est tout à fait réussi. Nous n'avons qu'une petite erreur à relever dans ce livre intéressant : M. de Campou dit que le port de Tunis se fera décidément à la Goulette, et il approuve cette décision ; nous savons au contraire que la concession accordée l'année dernière à la Compagnie des Batignolles comporte le creusement d'un bassin et d'un chenal d'accès dans le lac de Tunis. Cette solution présente sans doute le grave inconvénient de compromettre la salubrité de la capitale pendant la période des travaux, mais il y a lieu de considérer, en revanche, que la dépense sera moindre et qu'un port intérieur sera beaucoup mieux abrité et plus facile à défendre en temps de

guerre. L'esprit de cet ouvrage est sincèrement chrétien, d'une moralité irréprochable ; les phototypies dont il est orné sont bien choisies ; la carte est très complète et d'un joli aspect. Voilà donc enfin un livre instructif qui peut être placé dans toutes les bibliothèques.

14. — Nous n'avons également que du bien à dire du *Voyage au sud de la Tunisie*, par M. Valery Mayet, professeur à l'École nationale d'agriculture de Montpellier ; mais l'auteur, chargé des études zoologiques dans la mission officielle de 1884, s'est placé à un point de vue un peu spécial et n'a pu se dispenser de faire part à ses lecteurs des nomenclatures scientifiques de la faune et de la flore des régions qu'il a parcourues. Heureusement dans le désert et autour des chotts la vie animale et végétale n'est pas très intense, en sorte qu'on en est quitte à bon compte, et qu'il reste de la place pour les descriptions pittoresques et les incidents du voyage qui sont contés avec charme. Comme M. de Campou, M. Mayet est grand partisan de l'occupation de la Tunisie, à condition que la forme du protectorat soit maintenue le plus longtemps possible ; ce régime assure une parfaite sécurité dans tout le pays ; d'ailleurs la douceur des habitants et leur accueil sympathique l'ont vivement frappé ; à peine a-t-il remarqué quelques velléités de turbulence et d'anciens instincts pillards chez quelques tribus nomades du désert. Notre voyageur ne pouvait manquer de parler du projet de mer intérieure du regretté commandant Roudaire ; il s'y montre résolument opposé, et appuie son opinion sur des arguments présentés avec mesure et compétence. L'ouvrage est dans un bon esprit et parfaitement moral ; une bonne carte y est jointe.

15. — La question de la Tripolitaine est de celles qui occupent périodiquement l'opinion publique. Les convoitises italiennes paraissent chercher de ce côté un dérivatif aux déceptions subies en Tunisie. Le célèbre explorateur allemand Gérard Rohlfs a dit : « A qui possédera Tripoli appartiendra le Soudan ; » M. Marc Fournel n'est pas de cet avis : il estime que cette possession ne vaut pas le moindre sacrifice. Le territoire tripolitain ne produit que quelques dattes et l'eau manque pour y développer une colonisation sérieuse ; d'autre part, le commerce que faisait jadis Tripoli avec le Soudan est en pleine décadence ; les plumes d'autruche, qui en étaient le principal aliment, sont fort dépréciées depuis l'établissement de fermes d'élevage en Algérie et en Afrique australe ; en outre, les routes du Soudan ne présentent plus aucune sécurité depuis que les pillards Touareg occupent l'oasis de Rhat : enfin, la secte fanatique des Snoussya règne en maitresse absolue dans la plus grande partie de la régence et, de là, répand de jour en jour sa tyrannie religieuse à travers le Sahara jusque dans le Soudan. Cette question amène l'auteur à décrire en détail les itinéraires suivis par les caravanes dans le Sahara et à donner de très curieux renseigne-

ments sur l'organisation des tribus Touareg. Les derniers chapitres sont consacrés à une instructive analyse de la doctrine du Coran et de la législation musulmane qui en dérive ; l'auteur y établit que l'islamisme est merveilleusement propre à séduire les imaginations des sauvages habitants de l'Afrique centrale, ce qui explique suffisamment sa rapide extension. Cet ouvrage est bien conçu, intéressant et bien écrit ; on ne saurait mieux exposer des questions trop peu connues en France, bien qu'elles soient de la plus grande importance pour la sécurité et l'avenir commercial de notre empire africain. L'esprit en est excellent et l'on ne peut que s'associer aux reproches que fait M. Fournel au gouvernement français de n'accorder à l'école des Franciscains de Tripoli que la somme dérisoire de mille francs une fois payée ; c'est juste le montant de la pension annuelle d'un ancien déporté de Tébessa, soi-disant victime du Deux Décembre, qui se trouve réfugié dans la même ville. Il est à remarquer que, dans l'énumération des Européens établis à Tripoli, l'auteur ne mentionne même pas les Italiens ; peut-être cette omission est-elle intentionnelle.

16. — L'année dernière, nous rendions compte d'un ouvrage de M. V. Guérin, intitulé : *la France catholique en Tunisie, à Malte et en Tripolitaine*. Nous annoncions que ce n'était là que le premier volume d'une série d'études où le savant orientaliste se proposait de faire ressortir l'action civilisatrice de la France par ses missionnaires ; nous n'avons pas à insister sur l'opportunité d'une telle publication. Cette année, M. V. Guérin traite la question des établissements scolaires et hospitaliers fondés en Égypte par les missionnaires catholiques ; c'est à la fois un livre d'érudition et d'édification. L'auteur, en effet, dans cette promenade à travers l'empire des Pharaons et des Ptolémées, ne résiste pas au plaisir d'entrer dans des considérations historiques et de faire revivre à côté des villes et des villages modernes les cités antiques dont les ruines mêmes ont disparu. Il fait ensuite pénétrer le lecteur dans les établissements où des religieux de tout ordre élèvent les enfants et soignent les malades sans distinction de culte ni de nationalité, enseignant notre langue et faisant aimer notre patrie. L'impéritie de nos gouvernants a laissé choir la prépondérance que la France s'était acquise en Égypte par ses travaux et ses bienfaits ; elle ne peut être reconquise désormais qu'en soutenant les œuvres catholiques qui entretiennent dans la population des sympathies persistantes en dépit de nos fautes. Telle est la conclusion qui se dégage naturellement de ce livre excellent que goûteront les lecteurs sérieux.

17. — La librairie Picard et Kaan entreprend la publication d'une Bibliothèque coloniale et de voyage dont fait partie également l'ouvrage de M. Jules Gros sur les origines de la conquête du Tonkin. Il

appartenait à M. Denis de Rivoyre de traiter la question d'Obock. Ancien officier, ancien sous-préfet, l'auteur s'est dévoué, depuis plusieurs années, au développement d'une œuvre patriotique dont l'importance l'a vivement frappé. Le développement de l'empire colonial dans l'Extrême-Orient lui a paru imposer à notre pays la nécessité d'établir des stations de ravitaillement sur la route de ses nouvelles possessions. C'est ainsi que l'Angleterre a échelonné sur la voie que suivent ses navires pour se rendre en Chine les escales de Gibraltar, Malte, Aden, Colombo, Singapour, Hong-Kong. Sur ces points bien choisis, les navires de tout pavillon peuvent trouver le charbon et les vivres qui leur sont nécessaires ; mais, en temps de guerre, le charbon peut être refusé aux belligérants, ce qui est arrivé pendant la dernière guerre de Chine à nos navires dans le port de Hong-Kong. C'est surtout à la sortie de la mer Rouge, au point de bifurcation des routes qui conduisent en Chine et à Madagascar qu'il importe à la France d'établir un dépôt de vivres et de charbon. Or, depuis 1862, elle possède à Obock, en face d'Aden, sur la côte d'Afrique, un territoire très bien situé, mais dont, jusqu'à ces dernières années, elle ne faisait aucun usage. M. de Rivoyre entreprit, par la voie de la presse et par celle des conférences, une campagne très active en faveur de la fondation d'établissements français à Obock, et il finit par voir son vœu pleinement réalisé. Dans son dernier ouvrage, il résume les incidents souvent très dramatiques qui marquèrent les débuts de cette petite colonie où déjà plus d'un serviteur de la France a payé de sa vie l'honneur d'être un de ses premiers pionniers. On le lira avec intérêt et on aura la satisfaction d'y trouver exprimés des sentiments d'ardent patriotisme et des convictions religieuses hautement affirmées. Des gravures et des cartes ajoutent à l'attrait de ce volume.

18. — Le livre de M. F. Hue sur la Réunion et Madagascar n'est qu'un fragment détaché de l'important ouvrage qu'il publie en collaboration avec M. G. Haurigot sous le titre : *Nos grandes colonies*. Ayant fait l'éloge de cette série de publications, nous avons le regret de constater qu'elle n'est pas en voie de progrès. Les renseignements géographiques et historiques sont exacts, mais exposés avec aridité ; en outre, ce qui est plus grave, l'esprit n'en est pas aussi bon qu'on pourrait le désirer. En rappelant la lutte soutenue à Madagascar contre l'influence française par les ministres protestants agents de l'Angleterre, il eût été facile à M. Hue de faire valoir, par contre, les services rendus à notre cause par les missionnaires catholiques ; il est profondément regrettable qu'il les passe sous silence. On remarque aussi un libéralisme choquant dans les biographies des personnages plus ou moins célèbres qu'a produits l'île de la Réunion, notamment dans celle du poète Parny, dont les œuvres ne peuvent être louées sans

quelques réserves. Enfin, nous persistons à regretter, dans ces livres de vulgarisation, l'absence de cartes, que nous avons déjà eu l'occasion de signaler.

19. — Les observations qui précèdent s'appliquent à l'ouvrage de M. G. Haurigot sur *le Sénégal*. Cependant, quoique de même provenance, il est un peu supérieur au livre de M. Hue ; on y lira surtout avec intérêt les chapitres relatifs aux expéditions du prophète musulman El-Hadji-Omar et les extraits de la relation du commandant Gallieni sur son voyage à Ségou.

20. — Soleillet a été un de ces infatigables voyageurs qui, dans les dernières années, ont rivalisé d'ardeur et d'intrépidité pour marcher à la découverte des régions inconnues de l'Afrique. Ses premières explorations eurent pour objectif le Sahara algérien, et il fut le premier Européen qui ait pénétré dans l'oasis d'In-Salah. Au cours de ses voyages, il s'était engoué du projet de chemin de fer transsaharien entre l'Algérie et le Sénégal en passant par Timbouctou, et il avait résolu d'en explorer le tracé. N'ayant pu réussir à franchir le Sahara en l'attaquant par le Nord, il voulut essayer d'y pénétrer en partant du Sénégal ; c'est dans ce but qu'il sollicita et obtint du ministère de l'Instruction publique la mission de visiter Ségou, d'où il comptait gagner Timbouctou, puis l'Algérie. Sa tentative, couronnée d'un succès relatif, montra, comme celle du docteur Lenz, que la meilleure manière de parcourir les états indépendants du Soudan occidental, c'est de s'y présenter seul et sans armes. Partout il fut bien accueilli et nulle part sa vie ne fut en danger du fait des autorités ni des populations ; mais il eut cruellement à souffrir de la fièvre et se vit plus d'une fois hors d'état de poursuivre sa route. Cependant il atteignit Ségou en 1879 et aurait pu, croyait-il, parvenir sans grande difficulté jusqu'à Timbouctou, si l'épuisement de ses modestes ressources ne l'eût contraint au retour. Son voyage n'en présente pas moins un grand intérêt, tant au point de vue géographique qu'au point de vue politique. Malgré ses fatigues, il tenait son journal très exactement, y consignant de curieuses observations et les renseignements qu'il obtenait des indigènes. Mais il n'avait aucune prétention au style et il crut devoir confier le soin de rédiger le récit de son exploration à un de ses amis, M. Gravier, secrétaire général de la Société normande de géographie et auteur de plusieurs ouvrages très estimés de géographie historique. Par un scrupule bien naturel, cet écrivain compétent et distingué ne voulut pas publier son travail avant d'en avoir soumis le manuscrit à Soleillet ; or, lorsqu'il fut prêt, Soleillet était reparti ; son humeur vagabonde l'avait conduit cette fois au Choa, où il séjourna trois ans. Peu de temps après son retour en France, il mourut des suites de ses fatigues. Il résulte de ces retards successifs que l'ouvrage

présenté aujourd'hui par M. Gravier est en retard sur les découvertes dues aux missions plus récentes du capitaine Pietri, du commandant Derrien, du colonel Gallieni, du colonel Borgnis-Desbordes, du docteur Colin. Il y a, en outre, des reproches plus graves à lui faire : l'auteur ne manque aucune occasion de s'attaquer haineusement à la religion catholique, comparant ses plus respectables croyances aux grossières superstitions des nègres du Soudan ; de plus, il n'hésite pas à décrire des scènes de mœurs d'un réalisme choquant qu'il eût été facile de gazer quelque peu ; nous avons tout lieu de penser que Soleillet n'eût pas autorisé ce regrettable abus de ses notes de voyage. Il nous est pénible d'avoir à signaler de telles taches dans un volume d'une incontestable valeur scientifique, édité avec luxe et orné d'une excellente carte avec itinéraires.

21. — Américain de naissance, M. Farini jouit d'une certaine notoriété en Angleterre et dans le Nouveau-Monde comme « entrepreneur de spectacles pour le peuple » où il exhibe des sauvages et des animaux provenant de contrées lointaines et peu connues. Cette singulière profession lui inspira le désir de visiter le Kalahari, dont il avait eu l'occasion d'exhiber à son public un certain nombre d'indigènes. Il s'adjoignit comme compagnon d'aventures un photographe désireux de collectionner des clichés inédits. Nos deux voyageurs visitèrent d'abord les mines de diamant de Kimberley, dont M. Farini donne une description détaillée ; puis, ils se lancèrent dans les régions sauvages avec ces fameux wagons attelés de bœufs qui caractérisent les caravanes de l'Afrique australe. Bientôt ils se trouvèrent en dehors de toute civilisation, ne rencontrant plus de loin en loin que des *boers* et des *boushmen*, hottentots ou cafres. Leur surprise fut grande lorsqu'ils reconnurent que le Kalahari n'était pas le désert aride qu'ils se figuraient, mais bien une vaste savane herbeuse produisant des pastèques en abondance et nourrissant des lions, des girafes, des autruches, des gibiers de toutes sortes. Chasseur fanatique, M. Farini était servi à souhait ; s'il faut l'en croire, il n'eut aucune peine à couvrir les frais de son voyage avec les produits de ses chasses, peaux, plumes, etc. Les aventures émouvantes ne manquèrent pas et, plus d'une fois, nos deux amis coururent les plus grands dangers. Quant aux indigènes, l'auteur les traite avec le plus profond mépris ; cependant il place encore les sauvages purs au-dessus des boers, qu'il qualifie d'êtres « égoïstes, illettrés, hypocrites, hostiles à tout progrès et ne sachant que haïr l'Angleterre. » Par contre, il ne se lasse pas de s'extasier sur l'œuvre civilisatrice des Anglais et ne doute pas qu'entre leurs mains, grâce à une irrigation intelligemment aménagée, le Kalahari ne devienne une des contrées les plus riches du globe. On pourrait reprocher une certaine monotonie aux aventures de chasse de M. Farini,

bien qu'il cherche à les assaisonner de quelques plaisanteries; mais celles-ci ne portent pas, soit qu'en réalité elles manquent de sel, soit que la traduction n'ait pas su les rendre intelligibles aux lecteurs français. Les derniers chapitres sont consacrés à une curieuse description des grandes chutes du fleuve Orange, dont le photographe a pris des vues nombreuses fort bien reproduites par les gravures, en général excellentes. Enfin, dans un appendice, on trouve des renseignements détaillés sur la faune du Kalahari. Cet ouvrage, dans son ensemble, n'est pas sans valeur, mais le style en est heurté; de plus, on y remarque un scepticisme religieux très prononcé et des peintures de mœurs trop réalistes pour la jeunesse.

22. — M. l'abbé Vigneron n'est pas un débutant; nous lui devons déjà plusieurs livres excellents écrits d'un style vif, simple et enjoué. Cette fois, c'est un voyage de santé qu'il fait dans l'Amérique du Nord : son médecin lui a recommandé l'air de la mer, et il en profite pour traverser l'Atlantique ; son récit est amusant, à la portée de tous, instructif et même édifiant à l'occasion. D'humeur accommodante, M. l'abbé Vigneron trouve plaisir et profit à tout, même à la traversée; il est vrai que l'aller et le retour s'effectuent sur de beaux paquebots transatlantiques, en bonne et joyeuse compagnie. Aussitôt débarqué à New-York, l'aimable écrivain fait la tournée classique : les chutes du Niagara avec pointe sur Montréal, Baltimore, Philadelphie, Washington. Chemin faisant, il observe avec intérêt, et sans parti-pris, les mœurs locales, sourit des ridicules, se montre indulgent aux travers et ne marchande pas son admiration aux qualités du peuple yankee : « il a, dit-il, ses défauts et ses vices, c'est vrai, mais il est religieux, respectueux de l'autorité, absolument libéral, travailleur énergique et infatigable, patriote ardent. » Pour bien faire comprendre les deux aspects de ce caractère sérieux et original à la fois, il cite la belle proclamation du président Cleveland à l'occasion du *Thanksgiving day*, ou jour d'action de grâces à Dieu, et le discours humoristique contre l'intempérance, prononcé par un avocat qui se fait de son apostolat cent cinquante mille francs de rente, et boit plus de wiskey qu'aucun de ses auditeurs. Bien entendu, M. l'abbé Vigneron n'a garde de passer sous silence la magnifique efflorescence du catholicisme aux États-Unis; déjà le cinquième de la population est catholique, en 1900, ce sera le tiers ; peut-être trouvera-t-on que l'auteur pousse un peu trop loin les développements statistiques sur les clergés et les œuvres pies des divers diocèses ; mais on ne se plaindra pas des détails très intéressants qu'il donne sur les méthodes d'enseignement dans les écoles, et sur le troisième concile national tenu à Baltimore sous la présidence de l'éminent cardinal Gibbons. En somme, c'est là un livre amusant par la bonne humeur et la sincérité des impressions, instructif et édi-

fiant, qui se recommande également à toutes les catégories de lecteurs.

23. — M. Jules Gros ne s'est pas contenté de publier dans la Bibliothèque coloniale et de voyages d'A. Picard et Kaan, un livre sur les origines de la conquête du Tonkin ; il a enrichi encore cette collection d'un volume sur la Guyane. On se rappelle les mésaventures de l'auteur comme président de la république de Counani ; ce n'est pas cependant que l'idée d'établir un gouvernement indépendant, mais composé d'éléments français, sur les territoires contestés depuis fort longtemps entre le Brésil et la France, fût mauvaise en elle-même ; le malheur est que ce gouvernement bien intentionné n'ait pas su se faire prendre au sérieux. En tous cas, la distribution de décorations d'un état hypothétique, par un président *in partibus infidelium*, est tombée à propos pour jeter une note comique au milieu des scandales écœurants dans lesquels nous nous débattons encore.

M. J. Gros ne se borne pas à décrire la Guyane française ; il se laisse aller avec complaisance à dépeindre, par la même occasion, le fameux territoire contesté, et il ne manque pas d'en faire une véritable terre promise ; c'est bien naturel de la part d'un quasi-souverain. Aussi, s'attache-t-il à réhabiliter les Guyanes dont on a dit tant de mal. Sans doute, depuis un siècle et demi, toutes les tentatives de colonisation ont misérablement échoué, du moins sur le territoire français ; on en a accusé le climat, c'est une calomnie ; les causes de ces échecs multipliés sont l'incapacité des autorités, l'installation défectueuse des pénitenciers, la brusque abolition de l'esclavage, et, en dernier lieu, la fièvre de l'or, qui a fait abandonner les exploitations agricoles. Il y a du vrai dans ces affirmations de l'auteur ; toutefois, les médecins de la marine qui ont résidé en Guyane sont tous d'avis que les Européens peuvent y vivre, mais à la condition de ne point y travailler la terre ; il convient de remarquer qu'à côté de notre colonie languissante, la Guyane hollandaise et l'Amazonie brésilienne prospèrent dans les mêmes conditions climatériques.

M. Jules Gros n'est pas hostile à la religion ; il condamne même la mesure odieuse et impolitique de l'expulsion des jésuites par le gouvernement de Louis XV qui, en détruisant des établissements florissants fondés par eux dans l'Amérique du Sud, a fait reculer la civilisation ; comme, d'ailleurs, on ne trouve dans son livre aucun passage contraire à la morale la plus scrupuleuse, et que les descriptions pittoresques et exactes y abondent, on peut le recommander aux lecteurs de tout âge et de toutes classes.

24. — C'est encore du territoire contesté entre le Brésil et la France qu'il s'agit dans l'ouvrage de M. Coudreau. Le voyageur, professeur au collège de Cayenne, avait été chargé d'une mission officielle

ayant pour but de hâter la conclusion d'un conflit diplomatique qui n'était pas sans danger pour le maintien des bonnes relations entre les deux nations. Pour bien se rendre compte de la situation, il parcourut les vastes régions s'étendant au nord du fleuve des Amazones, pénétra dans des forêts et des savanes qu'aucun Européen n'avait encore visitées et vécut même de la vie primitive des Indiens qu'on y rencontre à l'état sauvage. M. Coudreau se déclare émerveillé des richesses que recèlent ces solitudes; il y a là des plaines d'une colonisation facile: les forêts donnent en abondance le caoutchouc, le cacao, la noix du Brésil, trois produits qui sont déjà en Amazonie l'objet d'un commerce important; les prairies sont propres à l'élevage des bestiaux et offrent sur les terrains boisés l'avantage de la salubrité. Il y a d'ailleurs urgence à trancher enfin un différend qui dure depuis deux cents ans; la province brésilienne de l'Amazonie, mécontente de l'abandon où la laisse l'administration de Rio-Janeiro, tend à s'affranchir et à se constituer en État indépendant; dans ces circonstances, il importe que la France fasse cesser au plus tôt toute cause de mésintelligence avec des voisins dont elle a tout intérêt à se ménager l'amitié. Les Français, taxés par certains de leurs rivaux d'inaptitude à la colonisation, sont au contraire considérés en Amazonie comme les meilleurs colons et y jouissent d'une estime particulière; mais, tant que la question du territoire contesté n'aura pas été réglée, ils seront l'objet d'une défiance bien naturelle de la part des Brésiliens qui redoutent leur influence croissante. C'est pourquoi l'auteur insiste pour qu'il soit nommé de part et d'autre deux commissions d'études qui combineraient leurs travaux et partageraient le différend; au besoin, on le ferait trancher par un arbitre. C'est en désespoir de cause que M. Coudreau, n'ayant pu faire partager ses idées par le gouvernement français, avait imaginé d'offrir à M. J. Gros la présidence d'une république indépendante formée du territoire contesté. Ce livre est intéressant et bien écrit, mais les sentiments religieux de l'auteur laissent à désirer; il va jusqu'à insinuer que les missions catholiques du haut Amazone ne sont que des établissements de commerce et des écoles de dépravation.

25. — On sait la part importante prise par l'immigration française dans le rapide développement économique de la République argentine; elle rend particulièrement intéressantes pour nous les publications qui s'y rapportent. L'étude qu'en a faite M. Émile Daireaux en deux volumes compacts est une des plus complètes qui aient encore paru. L'auteur connaît le pays à fond, y ayant exercé pendant dix ans la profession d'avocat, et s'y étant marié; aussi son livre est-il des plus importants par l'abondance des informations et la compétence des appréciations; il se recommande, en outre, par une réelle valeur litté-

raire. M. Daireaux dépeint avec une remarquable intensité de coloris la vie dans les Pampas, dans les petites villes de l'intérieur et dans la capitale Buenos-Ayres, l'une des cités les plus actives et les plus riches de l'Amérique du Sud. Évidemment, on ne peut lui demander de se montrer sévère pour les institutions d'une nation qui lui a été si hospitalière, mais l'exposé très détaillé qu'il en donne laisse l'impression que ce n'est pas encore là qu'il faut chercher l'idéal de la stabilité et de la sécurité; il nous montre les jeunes Argentins, à peine sortis du collège, se précipitant avec une ardeur exubérante à l'assaut des fonctions publiques dont ils éloignent les hommes mûrs et expérimentés ; il en résulte des habitudes de turbulence très préjudiciables à la marche des affaires; telle est la cause des révolutions si fréquentes dans les républiques sud-américaines. A la vérité, l'auteur nous assure que ces perturbations politiques ne produisent de l'effet qu'à distance et qu'en réalité elles ne nuisent pas à la prospérité publique; l'herbe n'en pousse pas moins dans les savanes, et les troupeaux ne s'en accroissent pas moins rapidement. Nous ne pouvons qu'approuver ses réflexions sur les funestes conséquences de la loi française qui soumet au service militaire les jeunes gens nés à l'étranger de parents français; cette mesure, facilement éludée, pousse les réfractaires à se dénationaliser. Les Français se montrent, d'ailleurs, bons colonisateurs; mais ils manquent de capitaux pour lutter contre leurs concurrents anglais. M. Daireaux estime que les droits protecteurs établis en France sur l'importation des viandes d'Amérique sont illusoires et inutiles; de longtemps, les bœufs et les moutons de la République argentine ne pourront faire une concurrence sérieuse à la production nationale, d'ailleurs insuffisante; ce sont les intermédiaires qui, chez nous, ruinent à la fois les producteurs et les consommateurs. Ces théories économiques, qu'il est permis de ne pas approuver, sont exposées avec une grande clarté et appuyées sur des arguments tout au moins fort spécieux. L'esprit démocratique qui déborde dans tous les États de l'Amérique a nécessairement déteint sur les idées de l'auteur; malheureusement, en religion, cette influence du milieu ne paraît pas avoir été heureuse. Le seul reproche qu'il croie devoir faire à la constitution de la République argentine, c'est d'avoir maintenu la validité exclusive du mariage religieux; il s'efforce d'en faire ressortir certaines conséquences qu'il juge absurdes. Il prétend d'ailleurs que l'influence du clergé n'est pas aussi puissante qu'on l'a dit sur la population, et notamment sur les femmes, mais il constate avec regret le développement des établissements religieux d'instruction et la formation dans le pays d'un parti clérical. En parlant des anciennes missions des Jésuites sur le Haut Parana et le Haut Paraguay, il ne peut nier leur ancienne prospérité, ni que l'expulsion de ces religieux ait

été suivie de la ruine complète de ces contrées; mais il se refuse à voir dans l'une la cause de l'autre, et prétend que ces colonies modèles étaient vouées quand même à une décadence irrémédiable; nous n'avons pas besoin de faire ressortir la mauvaise foi de cette théorie. En somme, l'ouvrage de M. Daireaux est des plus intéressants; il représente une somme d'observations et d'études considérable; la lecture en est très attachante et instructive; deux belles cartes aident à suivre les développements et les excursions de l'auteur; mais l'esprit qui l'anime ne permet pas de le recommander pour la jeunesse.

26. — C'est toujours avec un vif plaisir que nous retrouvons M. Cotteau, l'intrépide touriste, pour qui le globe terrestre n'a plus de secrets. Déjà, en quatre beaux volumes, il nous a dépeint les deux Amériques, la Sibérie, le Japon, la Chine, l'Indo-Chine, l'Inde et Ceylan. Cette fois, il nous promène à travers l'Océan Pacifique. Une rapide traversée à bord d'un transport de l'État le mène d'abord à Singapour, d'où il fait une courte excursion à Bornéo; là il observe avec intérêt les procédés très simples de la colonisation dans la principauté indépendante de Serawak. Il se joint ensuite à deux naturalistes français envoyés en mission dans le détroit de la Sonde pour y étudier les effets de la terrible éruption de Krakatau. Il y prend, paraît-il, un goût prononcé pour les volcans et en escalade plusieurs dans l'île de Java; la nature pittoresque et opulente de cette île lui inspire un véritable enthousiasme. De Batavia il se rend en Australie sur un paquebot anglais, où il se livre sur les passagers et les émigrants à de piquantes études de mœurs. Après les cités florissantes de Sydney et de Melbourne, après les riches campagnes de la Tasmanie, la Nouvelle-Calédonie et Nouméa, sa triste capitale, produisent tout d'abord sur lui une pénible impression qu'adoucit quelque peu une excursion le long des côtes de l'île. Aux Nouvelles-Hébrides, il constate la lutte soutenue, au profit de la France, par les missionnaires catholiques contre l'influence protestante et anglaise, deux mots synonymes, comme il le dit avec raison. Cet archipel lui paraît intéressant, et il estime que son annexion à la France est désirable. Malheureusement, depuis son voyage, la diplomatie anglaise a su nous imposer à nouveau un traité qui ajourne indéfiniment cette éventualité. A Tahïti, M. Cotteau, comme tant d'autres voyageurs, subit le charme enivrant d'une nature et d'un climat enchanteurs et il s'attarderait volontiers dans les délices de cette Capoue océanienne. Mais le charme est rompu lorsque, dans une école indigène qu'il visite, il entend faire une dictée sur les droits féodaux et les abus de l'ancien régime! Pour quitter Tahïti, il lui fallut prendre passage sur un voilier appartenant à une compagnie anglaise, naviguant sous pavillon américain et commandé par un Allemand. La traversée de Papeiti à San-Francisco ne dura pas

moins de quarante et un jours. De San-Francisco, M. Cotteau prit le train pour Mexico, visita rapidement quelques villes du Mexique et s'embarqua enfin pour la France, où il rentra après une absence d'une année. Le récit de ce long voyage est fait avec une correction irréprochable, mais un peu froide ; sans affirmer nettement ses convictions religieuses, l'auteur se montre très sympathique aux missionnaires catholiques et s'abstient soigneusement de toute peinture de mœurs choquantes. Comme dans la plupart des publications de la maison Hachette, les gravures et les cartes sont bonnes.

27. — M. Alfred Marche est, comme M. Cotteau, un de nos plus actifs explorateurs. On se rappelle ses voyages en Afrique, successivement avec le marquis de Compiègne et M. Savorgnan de Brazza. Désireux de varier le champ de ses observations, il obtint en 1879, du Ministère de l'Instruction publique, une mission scientifique aux îles Philippines. C'est surtout en naturaliste qu'il parcourut l'archipel. En six années consécutives, il fit une ample moisson d'échantillons zoologiques, botaniques, minéralogiques, ethnographiques; ces diverses pièces ont enrichi les collections du Museum et du Trocadéro. En même temps, M. Marche s'appliquait à rectifier les erreurs de nos cartes géographiques, relevant les tracés de cours d'eau, et mesurant les altitudes des montagnes. Avant d'aborder à Manille, il visita Poulo-Penang, puis la province de Perak, faisant partie l'une et l'autre des établissements anglais du détroit de Malacca. Puis il explora les îles de Luçon, Marinduque, Palaouan, Mindanao, l'archipel des Soulous. Il se trouva sur le théâtre du tremblement de terre de 1880, fort à propos pour en observer les terribles effets. Ce qui lui causa le plus de soucis et de difficultés, ce fut l'exploration des cavernes funéraires où, de temps immémorial, les indigènes des Philippines portent les cercueils et les urnes funéraires contenant les restes de leurs ancêtres; il dut user de ruse pour recueillir des crânes et des squelettes, dont l'étude attentive permettra peut-être à nos savants anthropologistes de résoudre la délicate question des origines des diverses races qui peuplent encore l'archipel. Tout en rendant hommage à l'énergie et à la patience déployées par M Marche dans l'accomplissement de sa mission, nous ne pouvons oublier que M. le docteur Montano se livrait, vers la même époque et dans les mêmes parages, à des études analogues; la comparaison entre ces deux voyageurs serait tout à l'avantage de ce dernier. Le livre qu'il publia, il y a deux ans, est plus intéressant que celui de M. Marche; il renferme des renseignements plus complets et des appréciations plus raisonnées sur la situation de la colonie; enfin il est animé d'un bien meilleur esprit. Comme M. le docteur Montano, M. Marche a été parfaitement reçu par les autorités espagnoles et par le clergé paroissial; aussi éprouve-t-on une impression pénible en

lisant ses insinuations malveillantes contre les religieux de divers ordres qui se dévouent à la tâche ingrate de civiliser des populations superstitieuses et grossières; c'est grâce à l'ascendant qu'ils ont su acquérir sur elles, que l'Espagne gouverne économiquement et paisiblement ses populations avec un nombre très restreint de fonctionnaires et de soldats européens.

COMTE DE BIZEMONT.

THÉOLOGIE

Mélanges de liturgie, d'histoire et de théologie, par Dom PROSPER GUÉRANGER. I, *1830-1837.* Solesmes, imp. Saint-Pierre; Paris, Palmé, 1887, gr. in-8 de XV-612 p. — Prix: 10 fr. (*Œuvres de Dom Prosper Guéranger, abbé de Solesmes.*)

Les fils spirituels de dom Guéranger ont entrepris de publier en un recueil ses *Opera minora,* c'est-à-dire celles de ses œuvres « qui sont épuisées ou qui sont éparses dans les journaux et dans les revues. » Ces œuvres sont assez nombreuses : le premier volume de cette collection ne contient que les pièces et articles qui se rattachent aux années 1830 à 1837. Le volume s'ouvre par la réimpression de quatre articles écrits en 1830 sur la liturgie. La thèse soutenue par le futur abbé de Solesmes, qui devait triompher plus tard, provoqua alors une vive résistance de la part de la fraction du clergé et des fidèles représentés par *l'Ami de la Religion,* d'où une polémique ardente, dont les éditeurs ont pris soin de nous donner les pièces in extenso en ajoutant aux articles de dom Guéranger les deux réponses de son adversaire.

On sait combien était délicate la situation de l'Église de France vis-à-vis du roi Louis-Philippe dans les années qui suivirent la révolution de Juillet. Grâce à l'alliance étroite qui avait semblé s'établir entre le trône et l'autel pendant la Restauration, beaucoup de catholiques ne pouvaient se résigner à chanter dans les églises le *Domine salvum* pour le nouveau souverain : cela leur eût semblé une reconnaissance de la monarchie sortie des barricades, par suite une violation de la foi jurée. L'abbé Guéranger rappela nettement à ces esprits troublés les principes de la tradition chrétienne : de tout temps l'Église prie pour le détenteur du pouvoir, sans lui demander la justification de ses titres, cet acte n'est pas et ne saurait jamais devenir une adhésion à la politique particulière des différents gouvernements. C'était loyalement et habilement préparer les esprits au mouvement par lequel l'Église de France devait se dégager des solidarités compromettantes du passé.

Suit un travail important, qui date de la même époque, et est intitulé : *De l'élection des évêques.* Traitant de la question des prières pour le roi, l'abbé Guéranger s'était placé sur un terrain de conciliation qu'indiquait d'ailleurs l'attitude de Pie VIII vis-à-vis du roi Louis-

Philippe : il s'écarte maintenant de ce terrain quand il s'agit de la désignation des chefs de l'Église de France. Il essaie de prouver aux catholiques « qu'ils ne peuvent reconnaître au gouvernement le droit de nommer les évêques sans exposer l'Église de France tout entière à finir tristement par le schisme. » C'était proposer la dénonciation du Concordat. Fort heureusement, les idées de dom Guéranger ne triomphèrent pas : la cour de Rome, pas plus que le gouvernement de Juillet, ne trouva qu'il y allait de son intérêt de rompre le traité sur lequel reposait la nouvelle Église de France. Ce qui reste en tous cas de ce consciencieux travail, c'est l'éloquente démonstration des dangers que présente la nomination des évêques quand elle est aux mains d'un gouvernement hostile. L'abbé Guéranger prévoit le temps où « grâce à de nouveaux évêques qu'on pourra recruter dans la classe toujours trop nombreuse des hommes faibles et complaisants, toutes les fantaisies ministérielles auront dans le sanctuaire une exécution suivie..., » le temps « où les nouveaux évêques garderont toute leur vigueur pour se maintenir dans le sentier que la bonne volonté, la reconnaissance ou la peur auront tracé devant eux. » Dieu veuille que le régime du Concordat ne produise jamais ces fruits amers!

On trouve encore dans ce volume divers travaux relatifs à l'abbaye de Solesmes, dont le plus important est un essai historique sur cette abbaye, accompagné d'une description de l'église abbatiale. Enfin, le volume se ferme par la préface et le plan des *Origines de l'Église romaine,* publiées en 1837 par les Bénédictins. P. F.

SCIENCES ET ARTS

Le Paradoxe de l'égalité, par Paul Laffitte. Paris, Hachette, 1887, in-16 de xxi-211 p. — Prix : 3 fr. 50.

Essai sur le gouvernement populaire, par sir Henry Sumner Maine. Traduit avec l'autorisation de l'auteur. Paris, Thorin, 1887, in-8 de xx-391 p. — Prix : 7 fr. 50.

Ce conflit entre la science et la démocratie, que M. Paul Bourget signalait récemment, s'accuse tous les jours davantage. Les erreurs et les iniquités de la masse électorale et de ses mandataires inquiètent tous les hommes instruits et sensés, à quelque opinion qu'ils appartiennent. Leur confiance en l'idée démocratique diminue ; ils s'ingénient à la redresser, à la corriger, à restreindre ses mauvais effets. M. Paul Laffitte n'a songé qu'à cela en dénonçant le *Paradoxe de l'égalité.* Il propose de remplacer ce mot d'égalité, qui est une pure sottise, par celui d'équivalence, et de renoncer aux tristes mœurs engendrées par son emploi.

Uu caractère propre à notre démocratie est en effet de ne plus voir

les différences d'individu à individu, d'effacer tous les reliefs sociaux, en sorte qu'un homme vivant, sentant, pensant et faisant tout cela dans une certaine mesure et autrement que son voisin, n'est plus considéré que comme « unité » dont la personne ne compte plus. La société, le tout dans lesquels on l'incorpore n'est pareillement qu'une agglomération de ces unités ; la nation devient un total, un nombre, une « collectivité. » Par suite, la volonté du peuple n'est représentée que par l'addition des volontés individuelles, sans le moindre coefficient pour représenter la qualité de l'électeur. Le suffrage de M. Taine vaut celui de Bibi-la-Grillade, parce que 1 = 1. Cette égalité tout arithmétique et fictive est devenue le tic, l'idéal bourgeois des Français, peuple spirituel au dire des géographes. M. Paul Laffitte, s'il avait bien voulu jeter un coup d'œil autour de lui, aurait pu trouver de curieux spécimens du mal égalitaire. Mais il a volontairement limité son analyse du paradoxe à la politique, à l'éducation, au service militaire et à la question du droit des femmes. Il accorde à celles-ci tous les droits qui correspondent à leurs devoirs, mais nul autre. Il admet la réforme mais non la suppression du volontariat ; car l'égalité absolue du service militaire est une chimère. Avec M. Bigot, il demande que la jeunesse française ne soit pas jetée dans le même moule : qu'il y ait deux, trois, quatre enseignements. Enfin, s'il témoigne d'un grand respect pour le principe du suffrage universel, il refuse aux majorités souvent douteuses ou flottantes le droit d'écraser les minorités : celles-ci doivent être représentées. De plus, le suffrage du nombre n'étant pas infaillible, M. Laffitte demande qu'on adjoigne à la chambre issue de ce vote une haute assemblée élue par les grands corps, armée, clergé, magistrature, université. M. Paul Laffitte a, comme on voit, beaucoup de sagesse, et si ce Nestor du centre gauche se paie parfois des mots, ce qui lui arrive rarement, la lecture de l'*Essai sur les gouvernements populaires,* par sir Sumner Maine, va nous faire assister à la chute des dernières idoles constamment assiégées par le témoignage des faits concrets et le raisonnement.

Plus d'un cas embarrassant de conscience philosophique se trouve résolu dans ce beau livre du savant juriconsulte anglais qui vient de mourir. A la vérité on pourra le trouver touffu à la première lecture, parce qu'il a été rédigé à la manière britannique. Mais il fait bon y revenir, le consulter, l'interroger. C'est pour cela que j'ai tardé d'en rendre compte ici et l'ouvrage de M. Laffite, qui se livre à première vue, en a subi les conséquences. J'ai voulu savourer sir Sumner Maine en ce qu'il a de meilleur, dans les études d'à côté, digressions apparentes qui se rattachent obscurément mais très étroitement au sujet. Peu de généralisations, et il les insinue plutôt qu'il ne les établit ; rien de tranchant, rien qui sente son journaliste, on a affaire à un savant,

moins la naïveté, et à un logicien incapable d'introduire une équivoque ou de laisser passer une expression sans en explorer le contenu.

C'est le logicien qui est choqué par ce mot de Démocratie, large, ambigu, trompeur. Qu'est-ce, dirait-il à M. Laffitte, que la « voix du peuple? » « Est-ce... la voix qui s'exprime par le scrutin d'arrondissement ou par le scrutin de liste, ou par un plébisciste, ou par une assemblée tumultuaire?... Est-ce le peuple qui parle, le peuple dont on compte les suffrages par foyers, — ou le peuple d'après le suffrage universel, peuple dont on exclut toutes les femmes, — ou le peuple pris en bloc, hommes, femmes et enfants, réunis tous au hasard dans une assemblée volontaire? »

Avec John Austin et M. Schérer, il définit cette démocratie « une forme de gouvernement. » Cette forme n'est autre que l'autocratie renversée : point de différence entre ces deux absolutismes. Mettez le bonhomme « Demos » sur le trône de Louis XIV et vous avez la République française ; placez-le sur le trône de Georges III et vous avez la constitution des divers états des États particuliers de l'Amérique du Nord. Il n'y a vraiment pas de quoi s'admirer si fort d'un changement si minime. Puis encenser la démocratie parce que tel est son nom, sans regarder aux résultats, c'est une niaiserie. Ce système de gouvernement est-il le meilleur, plus facile à diriger, plus libéral? Assure-t-il plus de vie et de prospérité à la nation qui l'a adopté?

C'était autrefois un lieu commun d'opposer à la longévité des Monarchies l'instabilité des Républiques. L'expérience du XIXe siècle n'a rien changé à la valeur de cette ancienne opinion, témoin les Républiques de l'Amérique du Sud, les différentes Républiques françaises. Les États-Unis ont prospéré. Oui, autrefois, et parmi les causes de cette prospérité il ne faut pas oublier les garanties dont le législateur a environné la constitution.

Il tombe sous le sens que, monarchique ou démocratique, tout absolutisme est une forme inférieure de gouvernement. « Toute civilisation est l'œuvre des aristocrates, » a dit M. Renan. Hautes intelligences et caractères solides sont des phénomènes exceptionnels. Majorité, médiocrité, deux synonymes. On a de la peine à croire que J. Bentham ait vraiment soutenu ce sophisme que, tout homme calculant sa conduite en vue de son intérêt, cent mille hommes agissant suivant la même loi ne sauraient obtenir de résultat contraire à l'intérêt de tous : l'homme agit en vue de ce qu'il croit son intérêt, voilà la vérité. Si, tout seul, dans le silence et la réflexion, il se laisse abuser, que seront les erreurs d'une foule parcourue et secouée par le frémissement électrique de la passion ?

Enfin la démocratie est d'un maniement difficile et dangereux, fatalement condamnée à ces deux maux : la corruption et l'esprit de parti.

Que conclut de là sir Sumner Maine? Peu de chose. Jamais le *morbus democraticus* n'avait reçu pourtant telle douche d'eau froide. L'idée de Progrès est soumise à une analyse du même genre : je ne connais pas d'étude au bout de laquelle on demeure mieux convaincu que notre fièvre de changement est un fait passager et limité dans l'histoire de la Terre. Cette fièvre n'a rien en soi de nécessaire et d'irrésistible ; le naturel de l'humanité est bien plutôt conservateur. Sumner Maine se rencontre en ceci avec Pascal, lequel a tant de fois montré l'action de la coutume sur les pensées qui paraissent le plus émaner de notre propre fonds. Le Play, qui était du même avis, a fait de l'observation de la coutume son idéal social.

Les démocrates eux-mêmes, on l'a vu tantôt, éprouvent le besoin d'une tradition qui les défende contre les caprices du suffrage universel. Stuart Mill réclamait avant eux « un centre de résistance. » Sir Sumner Maine, ce me semble, indique quelle devrait être la nature de cet abri, lorsque, analysant la constitution des États-Unis, il s'arrête au sénat composé de deux représentants de chaque État, « quelle que soit l'étendue et l'importance de ces États » : le Sénat des États-Unis reflète encore aujourd'hui ce grand fait de leur histoire nationale, l'égalité originelle de chaque État » — et le sagace historien ajoute : « Un principe historique peut seul être opposé avec succès au dogme qui tend à faire de tous les pouvoirs publics et de toutes les opinions parlementaires le simple reflet de l'opinion de la multitude ! »

CH. M.

La Concurrence étrangère. *Industries parisiennes. Politique coloniale. Vins et Alcools. Transports. Musées commerciaux, etc.* Thèmes de conférences par PAUL VIBERT. Paris, Bayle, 1887, in-8 de 485 p. — Prix : 18 fr.

Il y a de tout dans le gros volume que vient de publier M. Paul Vibert : conférences et articles de journaux sur les sujets les plus variés; économie sociale et considérations politiques. On peut ajouter qu'il y a du très bon et du très mauvais. La thèse générale qui domine à travers toutes ces études est celle-ci : l'agriculture, l'industrie et le commerce français sont sérieusement menacés par la concurrence étrangère; il est urgent de trouver le remède qui convient à cette triste situation et de l'appliquer aussitôt. M. Vibert ne croit pas que ce remède doive être cherché dans les tarifs protecteurs, mais dans l'abaissement du prix des matières premières par le développement des relations avec les colonies et des moyens de transport « nationaux » à bon marché; les chemins de fer transportent rapidement, mais à des prix trop élevés; c'est sur les canaux que la France doit porter tous ses efforts, notamment sur le canal maritime entre deux mers, de Narbonne à Bordeaux, et celui de Paris à Rouen. Notre auteur préconise

aussi la création de musées commerciaux, comme il en existe à Vienne, à Bruxelles et même à Philippeville (Algérie), mettant sous les yeux du public des échantillons de marchandises avec indications des prix de vente et de transport et des renseignements utiles de toutes sortes. Il se prononce contre le chemin de fer métropolitain, tel qu'il est actuellement projeté; selon lui, il suffirait de raccorder les Halles centrales à la gare Saint-Lazare par une voie souterraine, d'avancer autant que possible vers le centre de la capitale les têtes de ligne en les multipliant, de prolonger le chemin de fer de l'exposition jusque devant la Chambre des députés, et même d'étudier son prolongement ultérieur sur les quais en remontant la Seine pour le raccorder aux lignes d'Orléans et de Paris-Lyon-Méditerranée. Divers chapitres sont consacrés à de curieuses études, fort humoristiques, sur les industries parisiennes, depuis celle des couronnes mortuaires jusqu'à celle des ramasseurs de bouts de cigares; puis viennent de courtes notices géographiques et commerciales sur les Nouvelles-Hébrides, les Comores, l'île de Sumatra, Buénos-Ayres, la découverte de l'Amérique par les Islandais. L'auteur, dans un chaleureux plaidoyer en faveur de l'expansion coloniale, flétrit, avec raison, l'attitude antipatriotique des protestants français qui ont maintes fois sacrifié les intérêts français à ceux de l'Angleterre; mais il a le tort de rééditer contre le cardinal Lavigerie la vieille accusation, à laquelle personne ne croit plus, d'avoir enlevé de force des petits Arabes pour les baptiser. Il s'en prend ensuite à la régie, dont il accuse les employés d'être d'abominables réactionnaires, et il se prononce énergiquement, avec des arguments assez spécieux à l'appui, contre l'augmentation des droits sur l'alcool. Enfin, les derniers articles traitent des moteurs à air raréfié, de l'œuvre de la bouchée de pain, des caisses d'épargne, des écoles pratiques d'agriculture, des finances européennes qui tendent à la banqueroute générale. On le voit, ce n'est pas la variété qui manque dans les sujets abordés par l'auteur, et nous n'hésitons pas à reconnaître qu'il y a là-dedans beaucoup de bonnes choses, très intéressantes et très justes; mais il y a aussi bien des répétitions et surtout des idées fausses, lorsque la question politique vient obscurcir le jugement de M. Vibert. Selon lui, le triomphe du commerce français est désirable parce que la France est une république et que ses rivales, l'Angleterre et l'Allemagne, sont des nations monarchiques et aristocratiques; ce triomphe sera, d'ailleurs, assuré par la séparation des Églises et de l'État! On voit jusqu'où la passion politique peut conduire un homme instruit, savant même, qui, sur toute autre question, montre des qualités d'observation et un remarquable bon sens.

COMTE DE BIZEMONT.

BELLES-LETTRES

Nouveau Dictionnaire classique illustré, 19 cartes, 700 gravures, dont 70 figures d'ensemble, 1,000 articles encyclopédiques, par A. Gazier. 3e édition. Paris, A. Colin, 1888, in-12 de IV-788 p. — Prix : 2 fr. 60.

Ce *Nouveau Dictionnaire* se recommande par de nombreuses qualités : la disposition typographique, très importante dans un recueil de ce genre, est fort claire, les gravures d'une exécution satisfaisante et en général bien choisies ; les cartes, souvent absentes de ces petits répertoires, sont une utile innovation. L'examen que nous avons fait du *Nouveau Dictionnaire* de M. Gazier nous a laissé une impression favorable ; elle sera partagée par ceux de nos lecteurs qui ne chercheront pas dans cet ouvrage des détails qui ne rentrent pas dans son cadre. Peut-on reprocher à M. Gazier d'avoir donné à certaines de ses notices une extrême concision, de s'être borné à fournir les dates de naissance et de mort de personnages historiques tels que Charlemagne, Charles V, Charles VII, Charles-Quint, Charles le Téméraire, pour ne citer que ceux-là ? Dans plusieurs cas nous avons remarqué l'absence des prénoms, titres et qualités, notions sommaires, qu'il eût été bon de donner. Nous eussions classé la notice consacrée à la Pucelle d'Orléans au mot « Jeanne » et écrit « Jeanne d'Arc » et non « Darc. » Pourquoi mentionner Guillaume de Nangis et ne pas citer Guillaume de Jumièges, chroniqueur normand du XIe siècle ? Signalons à la page 562 la représentation, en gravures non coloriées malheureusement, des drapeaux des principales nations du monde ; bien des lecteurs chercheront sans doute cette utile indication sous la rubrique « drapeau » et non au mot « pavillon » où elle se trouve placée. Sans multiplier ces observations, nous terminerons en disant que le *Nouveau Dictionnaire* de M. Gazier pourra être utile, non seulement aux écoliers, auxquels il est destiné, mais aussi à beaucoup de personnes d'un âge plus avancé.

A. V.

François Perrin, *poète français du seizième siècle, et sa vie, par Guillaume Colletet,* publiée d'après le manuscrit aujourd'hui détruit de la Bibliothèque du Louvre, par Anatole de Charmasse. Autun, Dejussieu ; Paris, H. Champion, 1887, gr. in-8 de 250 p. — Prix : 6 fr.

Le volume de M. de Charmasse nous a causé une heureuse surprise. Léopold Pannier, dans son Essai de restitution du manuscrit de Colletet (Paris, 1872, p. 16), avait cité la vie de Perrin parmi celles qui n'ont pas été publiées, dont il n'existe aucune copie et que, pour cette raison, on devait croire irrévocablement perdues. Grâce à une transcription de la notice sur Perrin, transcription qui avait été faite, d'après le manuscrit original, quelques années avant le criminel incendie de la Bibliothèque du Louvre, M. de Charmasse a pu rendre à l'histoire

littéraire cette partie de l'œuvre du biographe des poètes français. On la trouve à la fin de son volume (p. 244-250). Le bon Colletet avait réuni sur Fr. Perrin quelques renseignements intéressants ; mais combien M. de Charmasse en a augmenté le nombre, soit en racontant la vie, soit en examinant les ouvrages du si oublié chanoine d'Autun ! Après avoir loué « la parfaite honnêteté » du caractère et du talent de son compatriote, il énumère « les charitables Samaritains qui ont recueilli son nom, mentionné plusieurs de ses œuvres et brièvement esquissé sa vie. » Parmi ces *Samaritains,* outre La Croix du Maine, Antoine du Verdier, Colletet, l'abbé Papillon, figurent deux de nos érudits contemporains, M. Rathery (article du *Bulletin du Bibliophile* de 1854) et M. Paul Lacroix (notice bibliographique mise en tête de la réimpression, faite à Bruxelles, en 1866, de la comédie des *Escoliers*). Dans toutes ces notices, la partie bibliographique est incomplète et la partie biographique est absente ou n'occupe qu'une place insignifiante. M. de Charmasse a été un si zélé et si bon chercheur, qu'il a pu combler ces différentes lacunes. Il a reconstitué la famille du poète ; il a retrouvé, en lisant très attentivement et très sagacement ses poèmes, la date très probable de sa naissance (1533) et diverses autres circonstances de sa vie ; il a fait revivre ceux qui le protégèrent et l'aimèrent. Des actes notariés lui ont révélé qu'en 1560 Perrin était vicaire de la petite paroisse de Barnay, et qu'en 1575 il était « concuré » de la paroisse Saint-Jean le Grand d'Autun. Un document des Archives départementales de Saône-et-Loire le montre, en 1579, pourvu de la charge de principal du collège de cette ville, et un autre document de la même collection lui attribue, en 1583, les fonctions de syndic du chapitre de l'église cathédrale de Saint-Lazare. D'autres pièces des Archives municipales d'Autun nous apprennent que le chanoine-poète devint une seconde fois (1593-1595), principal du collège.

M. de Charmasse ne nous fait pas moins bien connaître, tant par de judicieuses appréciations que d'abondantes citations, l'œuvre de Perrin que sa vie. Il examine successivement chacune des productions du poète, presque toutes rarissimes : *Le Pourtraict de la vie humaine.., en trois centuries de sonnets,* 1574 (p. 53-86) ; *l'Imploration de la paix au Roy,* 1576, (p. 89-99) ; *Cent et quatre quatrainc de quatrains,* 1587 (p. 100-117) ; *Oraison de Ieremie,* 1588 (p. 118-125). Ce dernier opuscule est demeuré inconnu à tous les bibliographes, depuis Colletet, le plus ancien, jusqu'à M. Paul Lacroix, le plus récent. Personne ne l'a jamais cité. On n'en connaît qu'un seul exemplaire, qui appartient à la Bibliothèque de Lyon. (Collection verte, vol. XIII, n° 30) ; *Sichem ravisseur, tragédie,* 1589 (p. 126-156) ; *les Escoliers, comédie,* 1589 (p. 157-179) ; *Histoire tragique de Sennacherib,* 1599 (p. 180-196). L'habile critique a consacré un chapitre bien curieux à l'*Histoire de l'antique cité d'Autun,*

manuscrit perdu de Perrin dont des extraits nous ont été conservés dans le n° 14392 du fonds français (Bibliothèque nationale). Signalons enfin dans l'excellente monographie, un chapitre sur la *Grammaire* de Perrin (p. 207-216), un *Glossaire* (p. 217-243), et un fac-similé de l'écriture du poète autunois. T. DE L.

Les Mille et une Nuits au théâtre, par AUGUSTE VITU. 3e, 4e, 5e séries. Paris, Ollendorff, 1886-1888, 3 vol. in-12 de 390, 406, 402 p.— Prix du volume : 3 fr. 50.

Si aujourd'hui on lit encore avec quelque agrément les comptes rendus que Geoffroy, Hoffmann et Mme Guizot écrivaient des œuvres dramatiques de leur temps, c'est avec un plus vif plaisir qu'on accueille les articles que M. Vitu a réunis sous le titre si bien choisi : *Les Mille et une nuits au théâtre*. Il eût été dommage de laisser ces spirituels articles se perdre dans les numéros du *Figaro*. Doué d'un tact fin, maniant un style clair et élégant, prenant énergiquement parti pour la morale si souvent outragée, combattant de sots préjugés inspirés par nos incessantes révolutions, M. Vitu est, en outre, un érudit véritable :

Laissez dire les sots, le savoir a son prix.

Il en a plus qu'on ne pense, dans ces travaux de critique théâtrale où il semblerait, au premier abord, que sa place n'est pas marquée ; il donne parfois un soudain intérêt à l'analyse d'une pièce, par tous les souvenirs qu'il évoque : ainsi, à propos de la reprise de *la Tour de Nesle*, M. Vitu étudie la vieille tradition qui a inspiré ce beau drame. Une remarque à ce sujet. M. Vitu raconte que Buridan, sauvé de sa noyade exprima cette pensée : *Reginam interficere nolite timere, bonum est.* Mais cette phrase a été attribuée à l'évêque d'Hereford qui aurait écrit aux gardiens d'Édouard II, roi d'Angleterre : « *Edwardum occidere nolite timere, bonum est* », ordre qui pouvait, par l'adjonction ou la suppression d'un point, signifier, ou « Ne craignez pas de tuer Édouard, cela est bon », ou « Ne tuez pas Édouard, il est bon que vous craigniez de le faire. » Voir à ce sujet le *Froissart*, de Buchon, édition du *Panthéon littéraire*, tome I, page 16, note. L'anecdote est-elle apocryphe ? Ce serait un petit problème à résoudre.

Je me permettrai une observation touchant le compte rendu de *la Fille de Roland*. M. Vitu, après avoir rendu pleine justice aux qualités poétiques de cette œuvre, blâme M. de Bornier d'avoir altéré la physionomie de Charlemagne, d'avoir, de l'empereur germanique, fait un roi de France. La critique ne me semble pas fondée. Je reconnais qu'historiquement M. Vitu a raison, mais ce n'est pas dans l'histoire que M. de Bornier a pris ses personnages. Sur Roland, quel témoignage a-t-on ? Une ligne d'Eginhard. Le Roland de M. de Bornier est sorti de

la chanson de geste; en l'y prenant, M. de Bornier a pris aussi, et il avait tout droit de le faire, le Charlemagne inventé par les poètes du moyen âge, le Charlemagne roi de la douce France :

Là siet li reis ki dulce France tient.

Ce qui rend les *Mille et une nuits au théâtre* très agréables à lire, c'est la variété qu'offrent les pièces examinées : à l'analyse d'un drame succède celle d'une comédie ou d'un vaudeville. Les comptes rendus se suivent chronologiquement : nous avons là l'histoire de tous les théâtres contemporains. Mais souvent, à l'examen d'œuvres récentes se mêlent d'excellentes pages sur des reprises importantes. C'est ainsi que M. Vitu prend plaisir à étudier profondément des drames tels que *Hernani,* des tragédies comme *Horace, Zaïre, Andromaque,* des comédies, *Amphitrion* par exemple. Chemin faisant, M. Vitu répare certaines injustices, comme lorsqu'il met bien en relief les qualités et le talent fort réel de Scribe. Le jeu des acteurs est aussi l'objet de remarques très judicieuses. On voit que la série d'articles rassemblés par M. Vitu est faite pour intéresser bien des catégories de lecteurs.

TH. P.

Le Chevalier Dorat et les Poètes légers au XVIIIe siècle, par GUSTAVE DESNOIRESTERRES, ouvrage orné du portrait du chevalier Dorat, de Fanny de Beauharnais et de Dorat-Cubière. Paris, Perrin, 1887, in-16 de XI-468 p. — Prix : 4 fr.

On le sait, M. Desnoiresterres s'est profondément initié à l'histoire du XVIIIe siècle par ses travaux sur Voltaire. Cette fois il se transporte dans une époque qu'il connaît si bien, pour nous parler surtout du chevalier Dorat. On pourrait trouver que tout un gros volume sur ce poète secondaire, dont on recherche beaucoup moins les vers que les gravures par lesquelles il faisait illustrer ses œuvres ; on pourrait trouver que tant de pages sur un auteur presque oublié, c'est trop. Mais M. Desnoiresterres ne parle pas seulement de Dorat; à sa vie, pleine surtout de galants épisodes, l'auteur a enchevêtré les biographies de Colardeau, de Pezay, de Bertin, de Bonnard et de ce Dorat-Cubière dont le rôle fut si pitoyable pendant la Révolution. On pense bien que les femmes occupent aussi une place importante dans ce livre consacré aux poètes légers du XVIIIe siècle. Bizarre rencontre ! la situation de l'aînée des Verrières avec Colardeau fut la même que celle de son illustre descendante, Mme Sand, avec Alfred de Musset... En dépit de la variété que M. Desnoiresterres a cherché à donner à son œuvre en y introduisant plusieurs des contemporains de Dorat, on ne peut s'empêcher d'en trouver la lecture parfois un peu lente, parce que ses contemporains, pas plus que le poète autour duquel ils se groupent, ne provoquent un vif intérêt. Une étude sur des écrivains médiocres peut avoir

grande valeur, quand la vie de ces écrivains et l'examen de leurs travaux aident à rendre plus complète la connaissance d'un temps ancien et peu exploré, mais ici telle n'est pas la situation. Il arrive souvent qu'un auteur s'illusionne sur l'importance d'hommes ou de faits, en raison des recherches qu'ils lui ont causées, qu'il considère gens et choses à un point de vue où le lecteur ne saurait se placer. On doit reconnaître que M. Desnoiresterres a profondément étudié son sujet, a compulsé un nombre très considérable d'ouvrages et de correspondances, qu'enfin il ne laisse plus rien à dire sur Dorat et plusieurs de ses amis, mais, on se le demande : la loupe avec laquelle il les examinait n'a-t-elle pas eu une action trop grossissante ?

VILLEMORY.

Nos gens de lettres, *leur vie intérieure, leurs rivalités, leur condition*, par FRÉDÉRIC LOLIÉE; avec une préface de Paul Bourget. Paris, Calmann Lévy, 1888, in-18 de 348 p. — Prix : 3 fr. 50.

« On ne trouvera pas dans cet ouvrage des « anecdotes scandaleuses ou simplement indiscrètes sur la vie des gens de lettres. » M. Loliée « a préféré au travail qui amuse les curiosités basses et méchantes, l'essai qui suscite la réflexion, et il a composé une étude sociale qui restera, » car elle contient « des vues fortes et justes » sur « la condition faite à l'homme de lettres dans la société contemporaine, » des « pages d'une éloquence tout ensemble ardente et positive, où l'émotion se fortifie de preuves d'une indiscutable exactitude, » enfin, des « avertissements salutaires. » Ainsi parle M. Paul Bourget dans la Préface qui recommande *Nos gens de lettres*. Or, comme il nous serait impossible de donner de cet essai une idée plus juste que la sienne, cette citation suffira, et nous nous contenterons d'analyser l'ouvrage, tout simplement. Il est divisé en trois livres : *La Vocation, le Milieu, la Lutte.*

On connaît la charmante fantaisie de feu Charles Asselineau, intitulée : *Le Paradis des gens de lettres*. M. Frédéric Loliée n'a pas de peine à démontrer que, pour le plus grand nombre, ce paradis est encore un enfer. Sans doute, les écrivains qui vivent de leur plume n'ont aucun besoin aujourd'hui de Mécènes protecteurs, et ils n'ont plus à craindre la bastonnade de quelque grand seigneur. Des progrès réels ont été accomplis du côté de la fortune et de l'indépendance. Et cependant la vie littéraire au XIXe siècle ne laisse pas que d'avoir ses ombres et ses tristesses, ses déceptions et ses douleurs. Ici, M. Loliée écrit le martyrologe, les misérables destinées, les fins lamentables de plusieurs hommes de lettres de notre époque. C'est Escousse et Lebras, deux adolescents qui s'asphyxient dans leur mansarde, parce qu'on a sifflé une de leurs pièces; c'est Philothée O'Neddy, qui disparaît irré-

médiablement après avoir jeté « feu et flamme; » c'est Petrus Borel le Lycanthrope qui va, oublié de tous, s'éteindre en Algérie; c'est Henry Murger, déguisant, sous le pittoresque de ses joyeuses équipées, derrière son insouciance diogénique, les affres de la plus noire misère; c'est Hégésippe Moreau, mourant à l'Hôtel-de-Dieu; c'est Gérard de Nerval, que l'on trouve pendu à la fenêtre d'un cabaret borgne; c'est Albert Glatigny, millionnaire de la rime, mais besacier de la vie; c'est Eugène Crassot, qui mange un jour sur deux; c'est Ferdinand Fouque, qui couche sous les ponts; c'est Privat d'Anglemont, qu'emporte une phtisie galopante; c'est Gustave Planche, que la vermine dévore. Qui encore? C'est Amédée Rolland, Jean du Boys, Charles Bataille, Ernest Feydeau, Théodore Pelloquet, qui finissent par la folie ou le gâtisme. Le tableau est navrant, et on pourrait allonger la liste. A ce propos, qu'il me soit permis d'exprimer un regret: puisque M. Loliée passait en revue les ratés, les affamés, les bohèmes du radeau de la Méduse littéraire, j'aurais voulu qu'il flétrît en passant cette Bohème dangereuse qui, vers les dernières années de l'Empire, avait un pied dans la politique et un pied dans la littérature. Les autres finalement ne se sont nui qu'à eux-mêmes, tandis que ceux-ci, des rangs desquels sont sortis les principaux chefs de la Commune, ont été un véritable fléau social.

Après les faméliques, voici les repus, les satisfaits et les parvenus du talent. Ils gagnent de l'argent, certes; mais plus il leur en tombe, plus ils en dépensent. Le goût du luxe est beaucoup plus développé chez l'écrivain que chez le simple bourgeois. A l'appui de ses assertions, M. Loliée cite les appartements somptueux d'Eugène Sue, d'Alexandre Dumas, de Victor Hugo, de Roger de Beauvoir, d'Émile Zola, d'Arsène Houssaye et d'Alphonse Daudet. Pour soutenir ce luxe, il faut produire, produire sans cesse, et alors qu'arrive-t-il? C'est que les talents qui ne sont pas vraiment supérieurs abandonnent l'art et se livrent sans scrupule ni remords à la littérature mercantile, à la littérature vénale. On peut dire que la généralité des écrivains du jour en est là.

Dans son deuxième livre : *Le Milieu,* M. Loliée expose les variations successives par où a passé en France la profession d'homme de lettres. Sous Napoléon, c'était la servitude et l'aplatissement. Sous la Restauration, ce fut la liberté, la dignité, le respect de soi-même et d'autrui. Florescence magnifique, épanouissement merveilleux dont le caractère distinctif était un grand désintéressement. On aimait les lettres pour elles-mêmes. Quand on pense que le doux Ballanche s'estimait aussi heureux que le Roi, avec une petite rente annuelle de 1,200 fr.! De 1830 à 1848, les besoins commencent; le métier empiète sur l'enthousiasme; l'or est un but. Sous le second Empire, cet état désas-

treux devient général. Encouragés en haut lieu, la presse boulevardière, la littérature frivole, le réalisme et le naturalisme entrent de plain-pied dans nos mœurs. Aujourd'hui, avec la presse politicienne, ces mauvais genres dominent tout, et comme quelques auteurs ramassent des fortunes scandaleuses en flattant les passions basses et les curiosités malsaines, on voit des masses de jeunes gens, de ceux qu'aucun principe ne guide, abandonner les carrières utiles ou libérales pour se lancer dans les lettres ou le journalisme. Il y a pléthore d'écrivains, et de cette pléthore naît fatalement *la Lutte :* le combat pour la vie. C'est le sujet du troisième livre de M. Frédéric Loliée.

Ici défilent devant nous les rimeurs de circonstance et les prédestinés de la lyre que la faim accule aux besognes les plus prosaïques; les écrivains à tout faire; les dramaturges en commandite; les agités de la production à outrance; les journalistes de race et les journalistes de rencontre; les lettrés qui sont l'honneur de leur profession et ceux qui en sont la honte; les fatigués, les éreintés, les rompus, les découragés, tous ceux que la lassitude morale arrête dans leur marche, ou qui ne trouvent pas à se caser. La liste en est aussi lamentable que le martyrologe des morts qui ont succombé à la peine. L'ouvrage se termine par l'évaluation comparative des déceptions et des chances que comporte aujourd'hui la difficile carrière d'écrivain. M. Paul Bourget n'avait pas tort de dire que *Nos gens de lettres* contenait les avertissements les « plus salutaires. » Nous conseillons la lecture de cette belle et bonne étude à tous les jeunes esprits qui seraient tentés d'entrer dans la lice sans une vocation irrésistible. Beaucoup d'entre eux s'arrêteront à temps. F. B.

Histoire de la littérature grecque, par ALFRED CROISET, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris, et MAURICE CROISET, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. Tome I. *Homère. La Poésie cyclique. Hésiode,* par MAURICE CROISET. Paris, Thorin, 1887, in-8 de XXX-VI-605 p. — Prix : 8 fr.

Voici enfin sur la littérature grecque l'ouvrage français après lequel ont inutilement soupiré tant de générations de professeurs et d'étudiants. Non que les publications analogues fissent défaut : elles s'étaient au contraire singulièrement multipliées depuis trente ou quarante ans : mais c'étaient surtout d'estimables abrégés, et sur ce terrain l'Allemagne avait sur nous un avantage marqué.

La préface, signée de M. Alfred Croiset, contient une revue piquante des vicissitudes de la critique érudite en France et en Europe, depuis la Renaissance jusqu'à l'heure actuelle. Longtemps la tradition régna sans conteste : les *Prolégomènes* de Wolf (1795) marquent la prise de possession de la philologie par un esprit nouveau. « Jamais regard aussi perçant n'avait sondé le mystère des origines d'une littérature :

de cette résurrection hardie du passé sortirent des conséquences saisissantes de nouveauté. » Quelques lignes nous donnent le programme et pour ainsi dire la profession de foi des deux auteurs : « Le véritable sujet d'une histoire du genre de celle-ci, c'est moins l'infinie multitude des écrits grecs pris en eux-mêmes et considérés avec des préoccupations de curiosité bibliographique que l'esprit grec se manifestant et se déterminant suivant ses lois propres, dans la création des genres littéraires, comme dans l'évolution technique de ces genres, dans le mouvement général de la pensée comme dans le génie particulier des écrivains. » (p. XXXIII.)

L'*Introduction*, qui suit la *Préface*, nous initie aux qualités propres de la race grecque, aux mérites de sa langue, aux caractères dominants de sa littérature. La tentation était grande de verser dans le panégyrique : M. Croiset a su l'éviter. Ainsi un brillant exposé des aptitudes merveilleuses que cette race apportait aux choses de l'esprit se termine par cette remarque judicieuse : « Lorsqu'un peuple dispose de facultés si promptes et si variées, le danger pour lui, c'est de s'en servir en virtuose, au lieu de les adapter sérieusement à l'œuvre de la vie humaine. » Quant à la langue grecque, en même temps qu'elle est éminemment musicale, car l'accent s'y pose avec légèreté sur les mots sans les écraser ni les déformer, elle continue, aujourd'hui comme au temps de Platon et d'Aristote, à fournir sans peine à chaque science nouvelle un vocabulaire spécial et complet.

Il suffit d'un coup d'œil rapide jeté sur le titre de ce premier volume pour s'assurer que les épopées homériques en constituent le centre naturel. Les chapitres qui leur sont consacrés abondent en réflexions pénétrantes et en hypothèses presque toujours séduisantes, où se trahit une connaissance profonde de la vie hellénique dans ces temps reculés. La fameuse « question homérique » s'y trouve discutée avec finesse et tranchée dans un sens qui ne manquera pas de scandaliser dans notre pays plus d'un adhérent convaincu de la tradition. Sans supprimer radicalement la personne d'Homère, M. Croiset réduit en somme l'œuvre de l'illustre poète à quelques chants d'un relief exceptionnel. Voici, au surplus, la comparaison à laquelle il a recours pour éclairer sa pensée :

« S'il était permis d'exprimer ces faits par une image qui les rendrait plus sensibles, on pourrait dire que le premier poète avait élevé de sa main puissante, sur l'immense terrain de la légende, trois ou quatre tours superbes pour marquer l'espace qu'il s'y était réservé : ses successeurs les relièrent peu à peu les unes aux autres, d'abord par d'autres constructions poétiques, plus richement décorées, mais moins simples et moins grandioses; puis, par une simple muraille destinée à fermer les intervalles qui restaient ouverts. » Ces additions

subséquentes s'appellent, dans l'ouvrage, « chants de développement et chants de raccord. »

Ce n'est point ici le lieu d'instituer une discussion savante : nous nous bornerons à l'une ou l'autre observation. Ainsi, d'une part, M. Croiset dépense une attention presque infinie à mettre en lumière des incohérences ou des contradictions entre les diverses parties de l'*Iliade :* de l'autre, il est plein d'admiration pour l'art avec lequel les Homérides ont accru et perfectionné les quatre ou cinq chants dont se composait le récit primitif. Quelle que soit l'habileté du critique, le réquisitoire nuit un peu à l'apologie, et réciproquement.

En second lieu, M. Croiset reconnaît dans la poésie d'Hésiode une heureuse adaptation d'éléments déjà préexistants. Mais il se hâte d'ajouter : « Ce qu'elle a d'admirable, c'est qu'elle a su les fondre de manière à en constituer des œuvres qui ont leur unité propre et leur physionomie distincte. Cette combinaison créatrice fut conçue et exécutée par un homme dont le caractère personnel est resté fortement empreint dans son ouvrage. » Et plus loin : « la Théogonie ne peut pas s'être faite peu à peu par une collaboration lente et multiple. Le lien des diverses parties est trop solide pour n'être pas dû à un seul auteur. » Pourquoi tant d'indulgence quand il s'agit d'Hésiode, tant d'exigence et de sévérité quand il s'agit d'Homère?

Si du fond nous passons à la forme, le livre ne mérite que des éloges : ce qu'il faut y louer sans réserve, c'est cette langue limpide autant qu'élégante, vrai modèle du style qui convient à une composition de ce genre. Les réflexions de l'homme de goût, vivement touché des belles choses, s'y marient sans effort aux démonstrations du savant et de l'érudit. On pourrait reprocher à telle page de contenir une énumération de noms et d'ouvrages trop mal connus pour réclamer une mention : mais, cette surabondance est d'autant plus digne d'excuse, que le lecteur est du moins assuré de ne manquer d'aucun renseignement essentiel.

C. Huit.

Histoire de la littérature néerlandaise en Belgique, par J. Stecher, professeur à l'Université de Liège, membre de l'Académie royale. Bruxelles, J. Lebègue (1886), in-8 de viii-370 p.

Des peuples laborieux et sérieux comme les Hollandais et les Flamands ne pouvaient manquer d'approfondir l'histoire de leur commune littérature ; c'est surtout chez les premiers que cette étude a été faite par Jonckbloet, De Vries, Van Kampen, Ten Brinck, Van Vloten, Hofdijk, Visscher, Alberdingk Thijm ; mais dans ces derniers temps des Belges aussi, comme Snellaert, Blommaert, J.-H. Bormans, J.-Fr. Willems, Fr. de Potter, Serrure, ont pris part à ces recherches, et c'était bien naturel, puisque jusques et y compris le xvie siècle, le flamand

et le brabançon furent les plus cultivés des idiomes néerlandais. M. Stecher, après avoir écrit nombre de monographies sur le sujet, les a résumées avec les travaux de ses devanciers dans le présent ouvrage qui, principalement destiné à ses compatriotes wallons, est par là même accessible aux lecteurs français, si ce n'est que les pièces de vers citées par-ci par-là auraient dû être, sinon traduites, du moins paraphrasées, comme l'auteur le fait parfois dans des versions plus élégantes que littérales. Sans négliger l'élément biographique, il s'est plutôt attaché à caractériser les œuvres et à les grouper dans de grandes divisions pour donner un tableau des principaux genres de littérature à chaque époque. Ses notices sont nécessairement très brèves et son coup d'œil rapide, mais pour l'usage de ceux qui en veulent savoir plus long il renvoie en général à la *Vlaemsche Bibliographie,* à la *Bibliotheca Belgica* de Van der Haeghen, au *Biographisch Woordenboek* de Huberts, Elberts et Van den Branden ; et en particulier aux éditions de chaque ouvrage et aux Mémoires qui s'y rapportent ; de sorte que nous avons là un manuel tout à la fois lisible et fort instructif de la littérature thioise de la Morinie et du bassin de l'Escaut ; matière presque inconnue en dehors des Pays-Bas, à en juger par l'insuffisance des notices qui lui sont consacrées dans les dictionnaires et les encyclopédies de l'Allemagne, de la France, de l'Angleterre, des pays Scandinaves.

La littérature néerlandaise commence en 1170 par un poème en dialecte limbourgeois (*Sinte-Servatius legende*) de H. van Veldeke, qui fut aussi l'un des plus célèbres *minnesingers* en mittel-hochdeutsch ; elle n'eut d'abord pas plus d'originalité que la littérature allemande de ce temps, et se borna à traduire ou plutôt à imiter du français divers poèmes des cycles carolingiens, de la Table-Ronde et de Troie. Notre auteur donne pourtant comme original le *Roman du Maure ;* mais il admet avec Jonckbloet que *Van den vos Reinaerde,* le chef-d'œuvre de Wilhelm, médecin gantois du XIIIe siècle, est « une nouvelle rédaction d'un poème français, » et il critique Blommaert d'avoir « singulièrement exagéré l'originalité néerlandaise » de *Sinte Brandane.* La poésie religieuse, cultivée dans les cloîtres, s'est également inspirée d'œuvres latines et françaises. C'est aussi le cas pour une partie des nombreuses chansons ; mais il en est dont, par exception, l'auteur est connu (les chants mystiques de Sœur Hadewich du couvent de Rodendale près Bruxelles), et d'autres qui, traitant de sujets nationaux, ne peuvent être empruntées ni pour le fonds ni pour la forme.

Ainsi, les poètes thiois, anciens ou modernes, sont le plus souvent des échos de la littérature française ; le fécond Jacob van Maerlant lui-même (mort en 1299), que le Dr J.-T. Winckel veut mettre au niveau de Dante, prit modèle sur Robert de Borron pour son *Merlyn* ; sur Benoist

de Sainte-More pour son *Roman de Troie;* sur Gauthier de Châtillon pour ses *Gestes d'Alexandre;* il tira sa *Rijmbibel* de l'*Historia scolastica* de Petrus Comestor et son *Spiegel historiael* du *Speculum majus* de Vincent de Beauvais, ce qui ne l'empêcha pas de dénigrer les « valsche walsche poëten » (les poètes trompeurs de la France), « die mer rimen dan si weten, » (qui en disent plus qu'ils n'en savent). Il avait sans doute le droit de prendre son bien là où il le trouvait; mais il aurait dû faire comme son continuateur, Jan van Boendale (mort en 1365) qui, n'aimant pas non plus la France, ne s'était du moins pas enrichi d'emprunts faits à nos poètes. Ce sont là les deux noms les plus saillants dans la foule de ceux que M. Stecher qualifie de poètes didactiques, mais qu'il pourrait plus justement appeler : auteurs de chroniques rimées. Il n'en a pas d'aussi remarquables à citer dans son intéressant chapitre sur les mystères et les sotties du moyen âge, qui d'ailleurs étaient souvent anonymes. Sous les ducs de Bourgogne, l'art dramatique fut cultivé avec plus de zèle que de succès par les chambres de rhétorique, qui donnaient des séances littéraires, organisaient des cortèges et des fêtes populaires, et jouaient des moralités, des tragédies et des farces. Un « facteur » de deux de ces chambres, Matthys de Castelein (1485-1550), prêtre d'Oudenarde, et auteur d'une poétique néerlandaise, ne composa pas moins de douze moralités, trente-six farces, trente-huit dialogues de table, et trente « pièces de char, » c'est-à-dire que l'on jouait dans les processions sur une scène ambulante. La prose thioise ne vint que longtemps après la poésie; quoiqu'elle fût employée dès le XIIIe siècle dans les actes, les sermons et les livres de piété, elle ne se développa au point de vue littéraire qu'au XIVe siècle, où l'on distingue les homélies et les ouvrages mystiques de Jan van Ruysbroec et le traité de chirurgie de Jan Ypermans.

A la suite des troubles de la Réformation, pendant lesquels la littérature sud-néerlandaise, représentée par Anna Bijns et Marnix de Sainte-Aldegonde, s'était élevée à une grande hauteur, elle tomba en pleine décadence dans les Pays-Bas espagnols. Ceux qui auraient pu lui faire le plus d'honneur, comme Joost van den Vondel, Cats, Simon Stévin, Heinsius, Jacob van Zevecote, s'étant établis dans les Provinces indépendantes, appartiennent à la littérature hollandaise, qui dès lors tint le premier rang dans les lettres néerlandaises. Tandis que celles-ci, rayonnant jusqu'en Allemagne et en Angleterre, servaient de modèle à Opitz et à Milton, celles-là retombèrent sous l'influence française et ne s'émancipèrent pas même pendant l'union de la Belgique avec la Hollande; mais, fait singulier! la renaissance n'eut lieu qu'après la séparation des deux pays. Les deux langues furent unifiées en 1864, lors de l'adoption de l'orthographe hollandaise par les Flamands, qui ne sont pas entrés les mains vides dans cette nouvelle

communauté littéraire. Ils apportaient en dot les romans de H. Conscience et de beaucoup d'autres, de nombreuses poésies, des œuvres dramatiques, encouragées par des concours et la fondation d'un grand théâtre flamand à Bruxelles. Tout indique qu'ils sauront aussi bien tenir leur rang qu'avant la rupture de l'union des dix-sept provinces. Les Français ne sauraient voir de mauvais œil cette noble émulation littéraire des Flamingants, mais s'ils avaient un conseil à leur donner, ce serait de n'y pas mêler de politique, de peur que la question de langue et de nationalité ne provoquât une nouvelle scission.

E. Beauvois.

HISTOIRE

Les Dernières Persécutions du IIIe siècle, *d'après les documents archéologiques,* par Paul Allard. Paris, Lecoffre, 1887, in-8 de xvii-412 p. — Prix : 6 fr.

M. Allard poursuit la tâche qu'il a entreprise de raconter l'histoire des premières persécutions contre l'Église. Aux deux volumes qu'il nous a déjà donnés vient s'ajouter celui-ci. Tout d'abord, il établit le contraste qui existe entre la persécution de Dèce et celle de Valérien, ordinairement confondues entre elles par les historiens; contraste dans le caractère des empereurs; Dèce, l'impitoyable ennemi des chrétiens, Valérien d'abord leur ami, subissant ensuite des influences étrangères, et par faiblesse devenant persécuteur; contraste dans le mobile de la persécution : Dèce frappe la religion abhorrée, Valérien poursuit l'association riche, croit-il, dont il veut confisquer les biens : il punit de mort l'assistance à une réunion chrétienne considérée comme association illicite, tandis qu'il envoie seulement en exil le chrétien qui a refusé de sacrifier aux dieux. Les passions populaires si ardentes dans les deux premiers siècles sont refroidies : ce n'est plus un dénonciateur qui intente le procès criminel, c'est le magistrat qui poursuit d'office. La persécution cesse d'être religieuse et populaire pour devenir toute politique. Le savant historien établit le caractère assez discuté du premier édit de pacification religieuse donné par Gallien, épouvanté de la mort tragique de son père Valérien.

Gallien a-t-il établi entre l'Église et l'État un *modus vivendi* provisoire, ou accorda-t-il au christianisme, à la religion défendue, *religio vetita,* tous les droits des cultes reconnus ? M. Allard adopte cette dernière opinion. A ses yeux, l'acte par lequel l'empereur termina la persécution fut un véritable traité de paix, un accord formel entre l'État et l'Église. Cet acte, qui ne survécut pas à son auteur, montra du moins la route de l'avenir qui devait aboutir à l'Édit de Milan.

M. Allard établit ensuite la réalité des persécutions sous Claude le Gothique, Aurélien, Probus, Carinus et Numérien. Mais ces persécu-

tions qui violaient l'édit de Gallien furent dues au fanatisme païen, soit du sénat, soit de l'empereur, ce qui indique déjà une transformation dans les idées religieuses du monde païen. L'auteur s'arrête à l'avènement de Dioclétien.

M. Allard marche toujours appuyé sur les textes des historiens, sur les inscriptions, sur les actes des martyrs, sur les monuments archéologiques. Il discute ces documents, indique leur valeur, et ne laisse aucune question sans l'éclaircir. Il suit les diverses phases des persécutions, en Afrique, en Asie, etc., raconte les supplices, et donne sur une foule d'incidents des renseignements précieux. Dix notes en forme d'appendice traitent spécialement du tombeau de saint Corneille, des inscriptions de la crypte des saints Chrysanthe et Daria, de la mort de saint Sixte, de la crypte de saint Hippolyte, des sources de sa Passion, de l'identité du docteur Hippolyte avec le martyr de ce nom, de la découverte des reliques de saint Hyacinthe, etc... Bien écrit, ce livre plein de science offre en même temps une lecture attachante. Il est absolument nécessaire pour l'histoire de cette époque, car il la renouvelle.

H. DE L'E.

Le Capitulaire de Kiersy-sur-Oise (877), *étude sur l'état et le régime politique de la société carolingienne à la fin du* IX*e siècle, d'après la législation de Charles le Chauve,* par ÉMILE BOURGEOIS, ancien élève de l'École normale supérieure, docteur ès lettres. Paris, Hachette, 1885, in-8 de 314 p. — Prix : 7 fr. 50.

Les hommes de notre génération peuvent, pour la plupart, se rappeler le temps où ils ont appris à l'école primaire que Charles le Chauve a fondé la féodalité par le capitulaire de Kiersy-sur-Oise, qui a solennellement reconnu l'hérédité des fiefs. Après le bon abbé Gautier ou un de ses pareils, ils ont répété que :

Vainqueur à Fontenay, des Normands maltraité,
Charles le Chauve établit la féodalité.

Or, il se trouve que le fond de ces vers ne vaut pas mieux que la forme. M. Bourgeois prouve péremptoirement que le capitulaire de Kiersy n'a nullement fondé la féodalité et qu'il fut tout simplement « un acte destiné à régler, en vue de circonstances spéciales, les rapports de certaines personnes et du roi. Ce n'est pas l'œuvre d'une royauté qui désarme, d'un empereur faible et aveugle ; c'est l'œuvre d'une royauté qui se défend. » Au surplus, les contemporains n'ont jamais considéré ce capitulaire comme la charte fondamentale d'une société nouvelle : ils n'en ont nullement multiplié les exemplaires, si bien que le capitulaire de Kiersy ne nous a été conservé que par un seul manuscrit.

Le premier chapitre est consacré à l'étude de ce manuscrit unique

et expose à cette occasion des vues intéressantes sur divers recueils de capitulaires. Le chapitre II contient l'analyse du capitulaire de Kiersy dont tous les chapitres sont étudiés en détail. Il s'agit maintenant de déterminer la portée précise des fameux articles 9 et 10, qui auraient consacré l'hérédité des bénéfices : pour y arriver, l'auteur fait d'abord connaître dans son troisième chapitre la situation de la société carolingienne en 876-877. Il est alors en mesure d'écrire le quatrième chapitre où il fixe le sens des articles 9 et 10 et démontre clairement qu'il n'y faut point voir autre chose qu'une mesure de circonstance. Donc l'interprétation traditionnelle des historiens qui y trouvent la charte constitutive du régime féodal est absolument erronée ; dans un chapitre très intéressant de littérature historique, M. Bourgeois suit le développement de cette interprétation. — Mais si le capitulaire de Kiersy n'est qu'une loi particulière et éphémère, « il n'est pas de loi si particulière qui, comparée aux autres lois contemporaines, ne nous éclaire sur l'état général de la société qui la produise. » De cette considération est né le dernier chapitre où M. Bourgeois s'attache, en comparant le capitulaire de Kiersy aux autres capitulaires, à dégager ce qu'ils peuvent avoir de commun et de général.

Ces idées générales peuvent être réduites à quelques points. D'après la législation carolingienne de cette époque, le principe qui doit maintenir l'ordre dans la société est moins le principe de la souveraineté des rois que celui du contrat par lequel les rois et leurs fidèles sont obligés, les uns envers les autres, à faire régner la concorde et la paix. Concorde des rois entre eux, union des fidèles avec les rois et des fidèles entre eux, obligations synallagmatiques qui lient les uns aux autres, voilà les fondements sur lesquels repose la société. En dernière analyse, c'est l'Église qui châtie ceux qui violent ces obligations, qu'ils soient rois ou simples fidèles. En effet, les rois « ne sont que le bras qui exécute, les évêques sont l'intelligence qui connaît les volontés de Dieu, interprète sa parole et la transmet aux rois et aux hommes. L'âme est supérieure au corps, l'esprit à la matière, les évêques à la royauté. » Aux évêques appartient donc la sanction suprême du contrat qui maintient le corps social.

Telle est la charpente de ce livre. La thèse principale n'en est point nouvelle ; le principal mérite de cette œuvre consiste moins dans la démonstration de cette thèse que dans les études dont cette démonstration a été l'occasion. Ainsi l'auteur a été amené à tracer de la société carolingienne à la fin du règne de Charles le Chauve un tableau où l'on aime à constater des idées personnelles, des vues d'ensemble et une vaste érudition. Toutefois il est regrettable, à mon avis, que M. Bourgeois se soit attaché à décrire la société d'après les textes de lois ou les œuvres de prélats tels qu'Hincmar : les faits répondent assez mal

à ces aspirations idéales des législateurs et des théologiens. Par exemple, on croirait que sous ce régime l'Église est maîtresse de la société : or, nulle période n'a été pour l'Église plus féconde en dangers, en luttes, en persécutions de détails ; les grands exploitent les dignités ecclésiastiques, pillent les biens d'Église et entravent toute réforme. Sans doute M. Bourgeois a reconnu ces désordres; mais il n'insiste pas suffisamment, à mon avis, sur la différence immense qui sépare la réalité des théories qu'il expose si bien. Qu'il me soit encore permis de relever une affirmation qui me semble quelque peu exagérée : « Dans notre siècle même, écrit l'auteur, on a dû attendre les travaux de M. Fustel de Coulanges pour retrouver, en face des théories qui ont cours encore aujourd'hui sur les origines du régime féodal, cette opinion essentiellement vraie que la féodalité n'est pas une création de la raison, mais de la nature, et qu'elle s'explique comme tous les régimes politiques, non par la volonté d'un législateur souverain, mais par les intérêts des sociétés (p. 203). » Beaucoup estimeront que la science historique était plus avancée il y a quinze ans, et, si considérable qu'ait été le rôle de M. Fustel de Coulanges, se refuseront à croire qu'il ait le premier révélé la vérité sur les origines du monde féodal.

P. F.

André Doria. *Un amiral condottière au* XVI*e siècle*, par ÉDOUARD PETIT, docteur ès lettres. Paris, Quantin, 1887, in-8 de XVI-391 p. — Prix : 7 fr. 50.

D'ordinaire, les auteurs de « monographies » sont fort enclins à prendre parti pour leur « héros, » et à tomber dans le panégyrique. D'un personnage ordinaire ils feraient volontiers un grand homme, et de documents nouveaux, ils sont tentés de conclure à des mérites inconnus. C'est plutôt par l'excès opposé que pécherait M. Éd. Petit. Ses recherches, fort complètes et fort minutieuses, sur André Doria, ne font ni aimer ni estimer le célèbre marin génois. De son introduction à sa conclusion, en passant par les divers épisodes de son récit, l'auteur s'attache à montrer que Doria ne fut guère qu'un aventurier de génie, un « condottière, » louant ses services et les navires de Gênes, tantôt au roi de France, tantôt au pape, tantôt à l'empereur ou plutôt au roi d'Espagne, sacrifiant même les intérêts de sa patrie aux siens propres, très âpre au gain, très jaloux de son autorité, ne comprenant que le gouvernement aristocratique, mais à la condition qu'il en soit le chef, et que, s'il lui faut obéir à un maître, ce maître soit le grand empereur Charles-Quint.

« André Doria, dit M. Petit, a joui à Gênes, en Italie, en Europe, d'une réputation usurpée. Comédien consommé, il a su jouer son rôle de patriote désintéressé jusqu'après sa mort. Il a su tromper la posté-

rité, comme il a trompé ses contemporains. Gênes a certes le droit de s'enorgueillir du glorieux marin ; mais elle devrait cesser de l'appeler « Père de la patrie, restaurateur de la liberté ; » car sa patrie, il l'a livrée à l'étranger, la liberté, il l'a confisquée à son profit. André Doria a été payé, honoré, encensé par Charles-Quint, pour donner Gênes et l'Italie à l'Empire ; mais Gênes et l'Italie peuvent-elles aimer et estimer l'homme qui a forgé leurs chaînes ? C'est bien assez qu'André Doria ait pu obtenir l'impunité de son vivant ; il est juste aujourd'hui, il est moral de condamner sa mémoire. »

Le jugement est, à coup sûr, net et sévère. Peut-être demanderait-il à être étudié par les historiens italiens, mieux à même que nous d'apprécier la conduite de Doria vis-à-vis de la péninsule. Au point de vue français, il nous est difficile de défendre l'homme qui, après avoir été notre allié, fut l'ennemi le plus implacable et le plus dangereux de notre pays.

Aussi, laissant de côté cette thèse, il ne nous reste plus qu'à signaler les deux parties qui nous ont semblé les plus neuves : la trahison de 1528, et la conjuration de Fiesque.

Les griefs de Doria contre François Ier étaient-ils imaginaires, et peut-on reprocher au roi de France de n'avoir pas su conserver à son service un allié aussi utile ? M. Petit démontre que le prince et ses ministres n'ont rien eu à se reprocher, que Doria méditait depuis longtemps de passer à l'empereur, dont son ambition pouvait tirer meilleur parti ; et, de fait, à compter de cette époque, l'union du marin et des Espagnols fut si intime, qu'on ne peut nier, étant donné le caractère de l'amiral, que l'intérêt n'y ait tenu une grande place. Le poignant épisode de la conjuration de Fiesque est également bien remis en lumière ; ce fut un réveil de l'indépendance d'une partie de la noblesse génoise contre un despotisme, que bien des patriotes n'acceptaient pas sans protestation. L'avide cruauté avec laquelle Doria la réprima fait peu d'honneur à sa grandeur d'âme. Quant aux luttes maritimes, si héroïques, contre Barberousse et Dragut, l'auteur les a résumées avec exactitude ; mais elles étaient depuis longtemps connues. Ce qui ne l'était pas, c'est la masse de documents, imprimés ou inédits, que M. Éd. Petit a signalés ; ils donnent au livre sa vraie valeur, qu'aucun érudit ne contestera.

G. Baguenault de Puchesse.

Charles V, sa cour, son gouvernement, *1377-1380. Extraits des « Grandes chroniques de France, »* etc., publiés par B. Zeller, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris. Paris, Hachette, 1886, petit in-16 de 188 p. et 15 gr.

Charles VI, *le gouvernement des oncles, les Marmousets, la folie, 1380-1400,* par le même. Ibid., 1886, petit in-16 de 185 p. et 23 gr.

Louis de France et Jean-Sans-Peur, *Orléans et Bourgogne, 1400-1409*, par le même. Ibid., 1886, petit in-16 de 160 p. et 15 gr.

La France anglaise, *Azincourt et le traité de Troyes, 1413-1422*, par le même. Ibid., 1886, petit in-16 de 183 p. et 19 gr.

Charles VII et la monarchie absolue, *1438-1461*, par le même et A. Luchaire. Ibid., 1886, petit in-16 de 176 p. et 15 gr.

Charles IX et François de Guise, *la première guerre de religion, 1560-1563*, par le même. Ibid., 1887, petit in-16 de 181 p. et 12 gr.

Le Règne des Mignons, *le duc d'Alençon et les Pays-Bas, 1578-1587*, par le même. Ibid., 1887, petit in-16 de 188 p. et 10 gr. — Prix de chaque brochure : 0 fr. 50.

Le but de M. B. Zeller est de composer une histoire de France « dans laquelle les contemporains seuls ont la parole pour raconter ce qu'ils ont vu par eux-mêmes, ou appris soit de témoignages authentiques, soit de traditions très rapprochées du temps où ils écrivent. » Cette histoire telle que l'a conçue l'auteur, ou plutôt l'éditeur, est une œuvre de vulgarisation tendant à faire connaître le plus possible et à mettre à la portée de tous nos anciennes annales. L'idée n'est pas neuve, et sans parler ici de la « Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire » qui a été récemment inaugurée, nous possédons la « Collection de Petits Mémoires sur l'histoire de France », publiée sous les auspices de la Société bibliographique, et la « Collection de Chroniques et Mémoires » éditée par la Société de Saint-Augustin. On s'est donc déjà préoccupé de répandre nos anciennes chroniques. Le plan suivi par M. Zeller dans l'exécution de son projet diffère beaucoup de celui de ses devanciers ; en effet, au lieu de donner successivement le texte intégral des chroniques, il juxtapose des extraits des plus importants Mémoires, de manière à former un récit continu. La mise à exécution de ce plan présente de sérieuses difficultés. Comment éviter les redites et accorder entre eux des récits parfois contradictoires et tirés de sources si diverses? Comme beaucoup d'historiens modernes, les annalistes du moyen âge s'attachent trop souvent à un parti, dont ils ont soin de passer les faiblesses sous silence. Les cinq premières brochures dont nous avons transcrit les titres se rapportent à la période si troublée de la guerre de Cent ans. La France est bientôt divisée en deux partis : d'un côté, les Armagnacs ou Orléanais, de l'autre, les Bourguignons, qui se disputent le pouvoir tombé des mains de Charles VI. Par suite de circonstances que nous n'avons pas à rappeler ici, les premiers restent les représentants de l'autorité royale, tandis que les seconds livrent la France à l'étranger. Mais chaque faction trouve dans quelques-uns de ses partisans dévoués, des historiographes plus ou moins officiels ; Monstrelet, Mathieu d'Escouchy et le Bourgeois de Paris représentent à des degrés divers les idées bourguignonnes; les rédacteurs des

Grandes Chroniques, Berry et les deux Cousinot subissent l'influence orléanaise. Il y a fort à faire pour concilier entre eux tous leurs récits; mais M. B. Zeller a laissé ce soin à ses lecteurs et s'est contenté de reproduire les idées des chroniqueurs sans les juger.

Les *Grandes Chroniques* et l'œuvre si étendue de Froissart sont les principales sources mises en œuvre pour la fin du XIVe siècle; à côté d'elles on trouve citées la *Chronique de Bertrand du Guesclin*, de Jean Cuvelier, les œuvres de Christine de Pisan, d'Eustache Deschamps, de Jean Juvénal des Ursins. Il nous semble qu'il était inutile de reproduire textuellement, dans chacune des deux brochures consacrées à Charles V et à Charles VI, les notices de l'éditeur sur Froissart et Eustache Deschamps; il n'est pas permis de parler de Froissart sans citer l'édition dont M. S. Luce poursuit la publication sous les auspices de la Société de l'histoire de France. Aux chroniqueurs déjà mentionnés il faut ajouter pour le XVe siècle, Monstrelet, Olivier de la Marche, Mathieu d'Escouchy, Jacques du Clercq, Jean Chartier et le Bourgeois de Paris. M. B. Zeller connaît bien la Collection de la Société de l'histoire de France; pourquoi n'a-t-il pas consulté l'édition de la chronique de Mathieu d'Escouchy, qui en fait partie? Tous les érudits écrivent aujourd'hui Mathieu « d'Escouchy » et non « de Coucy. » M. B. Zeller semble ignorer aussi que M. Tuetey a donné une excellente édition du *Journal d'un Bourgeois de Paris*, qui figure dans la Collection de la Société de l'histoire de Paris, et il ne fait aucune mention de l'identification du Bourgeois de Paris avec Jean Chuffart, identification proposée par M. Tuetey et qui méritait d'être rappelée, bien qu'elle ne fût pas absolument certaine. Il résulte des *Positions* de la thèse soutenue, il y a deux ans, à l'École des chartes, par notre collaborateur M. Stein, que la date la plus admissible pour la naissance d'Olivier de la Marche est 1425 et non 1426, comme paraît le croire M. B. Zeller. En résumé, si pour le XIVe et le XVe siècles, les extraits sont, en général, assez bien choisis, nous croyons que l'on pourrait faire maintes critiques sur la reproduction des textes et sur les notices qui les accompagnent.

M. B. Zeller a emprunté l'histoire des rapports de Charles IX et de François de Guise et de la première guerre de religion aux lettres de Catherine de Médicis, aux Mémoires de Claude Haton, prêtre catholique, à la vie de Gaspard de Saulx, seigneur de Tavannes, racontée par son fils Jean de Saulx, vicomte de Tavannes, aux Mémoires de Michel de Castelnau, sieur de la Mauvissière, à ceux de Jean de Mergey, capitaine protestant, aux œuvres de Brantôme, aux Commentaires de Blaise de Monluc, catholique ardent, et à l'Histoire d'Agrippa d'Aubigné, son émule dans le camp protestant. Enfin l'éditeur cite encore l'*Histoire de Béarn et de Navarre* de Nicolas de Bordenave, autre

protestant; les lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret; et les Mémoires de Marguerite de Valois. On le voit, les sources sont variées et parfois d'origine tout opposée; les chroniqueurs huguenots sont cités à côté des annalistes catholiques. Puisse M. Zeller être plus heureux sur le terrain historique que Charles IX ne le fut sur le terrain religieux, quand, dans le but d'arriver à une conciliation entre les fidèles des deux religions, il réunit à Poissy (juillet 1561) une assemblée où les ministres protestants et les prélats catholiques « disputèrent l'espace de trois mois, » sans pouvoir s'entendre! « Il fut impossible, dit Michel de Castelnau, d'accorder entre eux un seul article. »

Plusieurs des recueils que nous venons de citer ont encore fourni la matière de la brochure consacrée au *Règne des Mignons;* nous devons y ajouter : les Mémoires-journaux de l'Estoile, les Mémoires de Henry le Grand, rédigés par Maximilien de Béthune; les lettres missives du même roi, les œuvres historiques de Pierre Mathieu, de Palma Cayet, de Henri Davila et de Jacques-Auguste de Thou. D'après tous ces travaux, M. Zeller nous présente le tableau des intrigues mesquines ourdies à la cour du dernier des Valois et des fréquentes querelles suscitées entre Henri III et son frère, l'ambitieux duc d'Alençon. A ces luttes de cour succèdent bientôt des combats; les Guises, retirés de la cour, organisent la résistance, et la mort de Henri III leur donne bientôt le pouvoir que le nouveau roi de France aura tant de mal à conquérir.

A la fin de chacune des brochures de cette collection, M. B. Zeller a placé de courtes notices, dans lesquelles il a parfois indiqué l'édition des Mémoires cités qu'il considère comme la meilleure; il eût été bon de fournir ce renseignement dans chaque notice. Les gravures qui ornent ces petites brochures sont exécutées avec un soin que l'on n'est pas accoutumé à rencontrer dans des travaux de vulgarisation d'un prix aussi modique.

ACH. LE VAVASSEUR.

La France sous l'ancien régime. *Le Gouvernement et les Institutions,* par le Vte DE BROC. Paris, Plon et Nourrit, 1887, in-8 de 424 p. — Prix : 7 fr. 50.

L'ancien régime, combien en parlent et combien peu le connaissent, malgré les importants travaux dont il a été l'objet! Mais, de nos jours, que de gens craignent les études sérieuses et aiment mieux accepter quelque jugement tout fait, imprimé dans un manuel succinct et sans critique historique, comme celui de Paul Bert, que de se rendre compte par eux-mêmes des accusations et de la défense! L'œuvre magistrale de Tocqueville, celle de MM. Taine et de Lavergne, les recherches si consciencieuses et si attrayantes de M. Babeau paraissent trop considérables à des esprits futiles et légers. M. le vicomte de Broc a

pensé qu'il y avait là quelque chose à faire, et il a résumé dans un substantiel volume ses propres observations et celles de ses devanciers. Il passe successivement en revue, dans une série de chapitres, le pouvoir royal, la Cour, les Conseils du roi, les Ministres, l'Armée, les Intendants et les Gouverneurs, la Justice, les Finances, l'Administration municipale, les Classes, donnant sur chaque rouage de l'ancienne société des détails nets et précis. Il n'est ni un apologiste à outrance, ni un détracteur systématique ; il signale le bien et constate le mal. Il ne dissimule pas les abus, le mauvais système d'impôts, la vénalité des charges, etc. ; mais il montre aussi tout ce qu'il y avait de bon dans la stabilité, dans le pouvoir suprême, la force du sentiment d'honneur dans les hautes classes dirigeantes, la haute culture de l'esprit, l'indépendance et l'intégrité de la magistrature parlementaire. Il montre surtout les efforts faits sous Louis XVI pour réformer les abus et la prospérité dont a joui la France à la fin de l'ancien régime, prospérité constatée par tous les voyageurs. Un préjugé très répandu contre lequel M. le vicomte de Broc s'élève justement, c'est de croire que la noblesse était un corps fermé ; c'était un corps ouvert au contraire, nous dirons volontiers trop ouvert, car une foule de charges qu'achetaient les bourgeois conféraient la noblesse et en même temps l'exemption des impôts, qui par là-même retombaient plus lourdement sur le peuple. Et cependant ce peuple était riche et possédait déjà une partie notable du territoire; des érudits comme MM. de Foville et Leroy-Beaulieu ont établi que la propriété était au moins aussi divisée, sinon plus, il y a cent ans qu'aujourd'hui. Une autre remarque très judicieuse de M. de Broc, c'est que, pendant les derniers âges de la monarchie, le pouvoir réel était presque tout entier entre les mains de la bourgeoisie ; c'est à elle qu'on demandait les intendants des provinces et la plupart des ministres : preuve évidente que la fameuse formule de Sièyes était une phrase sonore, mais une pensée fausse. Et il en est de même de bien d'autres accusations ; l'histoire mieux connue en fait justice, et des livres comme celui de M. le vicomte de Broc, tableaux bien faits et résumés consciencieux, aideront beaucoup à ces légitimes satisfactions. M. DE LA ROCHETERIE.

Recherches et Notices sur les députés de la Bretagne aux États généraux et à l'Assemblée nationale constituante de 1789, par RENÉ KERVILER. Rennes, Plihon et Hervé, 1888, in-8 de 426 p.

Ce premier volume, comprenant les noms depuis Allain jusqu'à Hunault, contient des notices sur quarante-trois députés bretons; l'auteur n'est pas tout à fait à la moitié de la tâche qu'il s'est imposée. Disons dès à présent, et une fois pour toutes, que M. Kerviler traite ce

sujet délicat avec une indépendance et un tact qui ne se démentent pas. Sans noircir son tableau il sait dire la vérité, rendre justice à chacun, éviter les allusions qui seraient trop pénibles pour les descendants de ces personnages et mettre en œuvre, avec le soin méticuleux qu'il apporte à tout ce que trace sa plume, une collection énorme de notes et de documents ; enfin, la lecture de ces notices est véritablement attachante. Ces *Recherches* constituent une contribution précieuse à l'histoire de la Révolution dans l'Ouest. Pour se rendre un compte exact d'une époque, pour apprécier sûrement les causes des événements, il n'est pas de meilleur moyen que de connaître exactement le caractère et la conduite de chacun des acteurs qui y a joué un rôle. C'est ce que M. Kerviler met sous les yeux de ses lecteurs, et il le fait avec d'autant plus de sûreté qu'il a à sa disposition des Mémoires, des correspondances et des matériaux intimes dans lesquels il n'a qu'à choisir.

A. DE B.

Les Guerres de la Révolution. II. *Valmy*, par ARTHUR CHUQUET. *La Retraite de Brunswick*, par le même. Paris, Cerf, 1887, 2 vol. in-16 de 264 et 271 p. — Prix de chaque volume : 3 fr. 50.

M. Arthur Chuquet poursuit le cours de ses intéressantes études sur la campagne de 1792 : après *la Première invasion prussienne*, voici *Valmy* et *la Retraite de Brunswick*. C'est le récit de la courte campagne de l'Argonne, fait d'après de nombreux documents français et étrangers, empruntés aux archives de la Guerre et aux Mémoires du temps ; c'est aussi le récit des fautes nombreuses commises par les deux généraux ennemis. Comme le dit justement l'auteur : « les deux adversaires font assaut de maladresse ; si l'un commet une faute, l'autre la répare, pour ainsi dire, en commettant une erreur plus grande encore. » Brunswick eut le tort, — mais, c'était le tort de son caractère et de son temps — de ne pas pousser vigoureusement une pointe en poursuivant Dumouriez avant qu'il n'eût reçu ses renforts et lorsque son armée était en proie à la panique de Montcheutin ; mais la grande faute des alliés fut d'entreprendre une campagne de cette importance, avec des forces insuffisantes. Eussent-ils eu raison de la résistance de Dumouriez, ils fussent arrivés sous les murs de Paris avec trente mille hommes ; pouvaient-ils s'emparer de la capitale avec une si faible armée ? Mais les émigrés leur avaient tant répété qu'il suffirait de passer la frontière pour voir la France entière se soumettre, qu'ils avaient fini par le croire ; lorsqu'ils virent que l'armée qu'on leur disait démoralisée se battait vigoureusement et que les populations leur étaient hostiles, ils furent tout décontenancés, et ce désappointement les rendit irrésolus et hésitants. Puis la nature vint au secours de la France, une pluie de cinquante jours détrempa les chemins ; la

dysenterie décima les rangs des coalisés, et, après la canonade de Valmy, il fallut rétrograder, et rétrograder dans les plus déplorables conditions. Brunswick se montra alors meilleur diplomate qu'il n'avait été bon général. Il parvint à abuser Dumouriez, Kellermann et les commissaires de la Convention en leur laissant entrevoir un rapprochement avec la Prusse qui flattait leur vanité, et, grâce à ce mirage, il obtint de sortir de France sans être inquiété dans sa retraite. Telle est l'explication vraie de l'étrange inaction de l'armée française de Valmy à la frontière ; elle semble accompagner l'armée prussienne pour l'escorter plutôt que pour l'attaquer. La retraite fut commandée par le déplorable état des troupes alliées ; elle se fit sans combat pour que les généraux français crussent à une alliance dont on les leurra habilement, sans avoir, à ce moment du moins, aucune intention de la réaliser. C'est là un double point très contesté, mais que M. Chuquet nous semble avoir mis en pleine lumière par des documents irréfutables. C'est la conclusion et ce n'est certes pas la partie la moins intéressante de ces deux très intéressants volumes.

M. DE LA ROCHETERIE.

Les Familles françaises à Jersey pendant la Révolution, par le comte RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON. Nantes, Forest et Grimaud, 1886, in-8 de 680 p.

M. de l'Estourbeillon, chercheur infatigable, a publié depuis quelques années un grand nombre de travaux, parmi lesquels je citerai en particulier son *Essai sur les Frairies*, qui l'ont mis au premier rang des travailleurs bretons. Les recherches sur *les Familles françaises à Jersey pendant la Révolution,* qu'il nous présente aujourd'hui, ont notablement élargi son cadre habituel et nous ont valu un énorme volume qui contient un nombre presque incalculable de documents précieux pour la biographie de toutes les familles émigrées dans les îles anglo-normandes. Guidé par sa pieuse affection pour un aïeul né à Saint-Hélier en 1794, il profita des excursions du Congrès d'archéologie à Caen en 1883 pour rechercher ses traces à Jersey et découvrit chez le recteur de la mission catholique de Saint-Thomas une grande partie des cahiers sur lesquels les ecclésiastiques émigrés avaient inscrit en secret tous les actes de l'état civil des familles réfugiées à Jersey pendant la Révolution. Ces trente cahiers in-folio contenaient près de quatre cents actes intéressant plus de douze cents familles, et ce livre est le résultat de leur dépouillement et de leur sérieux examen. Les noms de famille sont disposés par ordre alphabétique, et à la suite de chacun d'eux, avant de reproduire l'acte de Jersey, M. de l'Estourbeillon donne une notice sommaire sur l'origine de la famille, les princi-

pales alliances et les armoiries ; le tout accompagné de notes historiques et généalogiques souvent plus étendues que le texte lui-même. Cette première liste est suivie d'un tableau des ecclésiastiques réfugiés à Jersey pendant la Révolution, qui contient plus de quatre mille noms avec des notices biographiques toutes les fois qu'il a été possible d'en composer. Enfin des pièces justificatives et une très précieuse table alphabétique des noms de famille complète cet ouvrage qui doit entrer dans toutes les bibliothèques réservant une place aux biographies et aux notices généalogiques. M. de l'Estourbeillon a annexé vingt pages d'additions et corrections à son livre. Il était matériellement impossible que des erreurs typographiques ne se glissassent point dans une telle multitude de noms. Je pourrais en relever quelques-unes qui ne figurent pas à cet annexe, comme *Ruant* de la Tribonnière pour *Ruault*, ou autres de même importance ; mais ce serait me montrer trop minutieux, et je me plais à constater la conscience scrupuleuse qui a présidé à cette publication. RENÉ KERVILER.

Mémoires et Correspondance du comte de Villèle. Tome Ier. Paris, Perrin, 1888, in-8 de v-514 p. avec portrait. — Prix : 7 fr. 50.

Rien ne pouvait être plus intéressant que les *Mémoires* de M. de Villèle. Ministre pendant sept ans sous la Restauration, et avant comme après mêlé à tous les débats des Chambres, M. de Villèle a dû savoir beaucoup de choses ; avec sa droiture de jugement il a pu depuis apprécier les événements auxquels il avait pris part. Écrits par lui et racontés par ses confidents, que de souvenirs à recueillir ! Malheureusement, c'est en 1839 qu'il se décida à rédiger les *Mémoires*, réclamés par sa famille et ses amis, et dès 1841, atteint d'un mal douloureux, il ne put les continuer : ils s'arrêtent à l'année 1816. Faut-il espérer qu'on aura pu mettre en écrit ses confidences, ses appréciations, ses jugements ? La correspondance qu'il entretint avec son père pendant les années antérieures à son ministère suppléera au récit, mais les réflexions manqueront ; elle offre toutefois un récit vivant des incidents et des discussions qui marquèrent les premières années du règne de Louis XVIII, et, à ce point de vue, elle est très intéressante. Elle fait connaître exactement les pensées de M. de Villèle, les vues qui l'animaient, les sentiments auxquels il obéissait. Pour l'époque du ministère, on promet de nous donner une série de lettres d'un puissant intérêt, entre autres celles adressées, pendant le congrès de Vérone, à M. de Montmorency, et pendant la guerre d'Espagne au duc d'Angoulême. Les deux petits-fils de M. de Villèle qui ont donné leurs soins à cette édition annoncent qu'ils n'insèreront qu'un petit nombre de passages extraits des notes que leur aïeul avait l'habitude d'inscrire chaque soir sur un carnet, parce que, disent-ils, ces documents com-

muniqués à M. Alfred Nettement ont été par lui utilisés dans son *Histoire de la Restauration*. Nous regretterions vivement que leur publication intégrale n'eût pas lieu. Dans l'ouvrage de M. Nettement ces notes sont dispersées ou fondues dans les volumes : il serait très important, ce me semble, de les retrouver toutes réunies dans leur ordre chronologique. L'intérêt sera très vif, car on aura ainsi, jour par jour, le premier sentiment éprouvé, le premier jugement porté. Nous croyons très utile de donner la série complète des notes des carnets.

Le récit des premières années de la vie de M. de Villèle, alors qu'il était officier de marine, nous fait connaître les impressions que subit sa jeunesse et les péripéties qui l'ont amené jusqu'à la maturité. Revenu de l'île Bourbon en France, il raconte avec quel arbitraire et quelle cynique violence l'administration impériale extorquait de l'argent aux plus imposés; il dit les vexations auxquelles on était en butte; à ce point que les armées étrangères furent regardées par les populations comme des libératrices. Elles n'avaient aucune idée de restaurer les Bourbons, et ceux-ci étaient en France si peu connus que, même dans la famille de M. de Villèle, on ignorait que Mme la duchesse d'Angoulême n'eût pas d'enfant. On revient à eux soudain, spontanément, et ce fut un vrai prodige. Mais les hommes de la Révolution restaient, et au lieu de profiter de ce moment de retour à la monarchie pour ruiner leurs principes, on les ménagea; les puissances séduites par ces hommes contribuèrent à donner au gouvernement de la Restauration une direction que M. de Villèle jugeait déplorable, la continuation de l'état révolutionnaire en France n'étant en effet, dit-il, que la conséquence des erreurs commises par les souverains en 1814. Rien n'est plus curieux que les notices si précises données par M. de Villèle sur les hommes d'alors, Vitrolles, Dambray, baron Louis, Sémonville, si funeste à la Restauration, « un des révolutionnaires de bonne compagnie les plus adroits, les plus insinuants, les plus insaisissables qui aient jamais existé, » etc. M. de Villèle fait remarquer le contraste qui existe entre la dignité du préambule et les fatales concessions de la fin de la Déclaration de Saint-Ouen, conservées par la Charte, qui ont été décisives pour l'avenir de la Restauration. Il ne se l'expliquait que par ce mélange de qualités éminentes et de regrettables faiblesses qu'il y avait en Louis XVIII. « Le roi consentit, dit M. de Villèle, à tout ce qu'on lui proposa d'octroyer lui-même, et il ne parut pas se douter de la portée des concessions qui livraient sans défense le gouvernement légitime à la merci de ses ennemis. » M. de Villèle, en effet, montre les difficultés préparées à la marche du gouvernement royal par les concessions faites dans la Charte aux principes et aux hommes de la Révolution. « Le malheur, dit-il, veut que le Roi et son ministère sont toujours prêts à donner des garanties aux révolutionnaires et ne

veulent jamais en exiger d'eux. » Oubli total de ses partisans, ménagement excessif pour ses ennemis, telle est la ligne de conduite du gouvernement royal. — M. de Villèle ne déguise pas les fautes commises en 1814 et 1815, mais il ne doute pas de l'existence d'une conjuration dont les ministres eux-mêmes ne perdaient jamais une occasion de préparer le succès. Ce succès arriva en mars 1815. M. de Villèle condamne le retour de Napoléon car, dit-il, c'est « l'attentat le plus coupable et le plus insensé dont un peuple ait jamais été la victime. »

Chaque page des *Mémoires* est marquée par un fait curieux ou une réflexion saisissante. Assurément, tout le monde n'adoptera pas les jugements portés par M. de Villèle sur tel homme ou tel acte, mais il faudra en tenir compte. M. de Villèle n'est pas un écrivain qui parle à la légère, c'est un homme d'État, mêlé plus ou moins pendant quinze ans aux affaires du pays, qui dépose ici de ce qu'il a vu, su ou fait, afin d'être utile à son pays : il n'écrit pas une apologie, mais donne une narration simple et véridique. D'autres ont raconté autrement : il faut comparer et juger. M. de Villèle y conviait lui-même ceux qui devaient lire les pages qu'il avait l'intention d'écrire. Son désir, en adressant, comme il avait la pensée de le faire, la seconde partie de ses *Mémoires* à l'héritier légitime des rois qu'il avait servis, était de lui faire trouver quelque lumière sur les exemples à suivre, les erreurs et les fautes à éviter dans la direction des affaires de l'État.

L'ouvrage publié ici, et malheureusement inachevé, devra être lu : il a sa place marquée au milieu des livres nombreux déjà qui viennent jeter la lumière sur l'histoire de la Restauration. Nous espérons que les trois volumes qui doivent suivre celui-là ne se feront pas longtemps attendre, car on doit être très désireux de connaître les documents qui nous sont annoncés. Les lettres de M. de Villèle données dans ce premier volume sont déjà du plus haut intérêt.

H. DE L'E.

Wissembourg au début de l'invasion de 1870. *Récit d'un sous-préfet*, par EDGARD HEPP. Paris, Berger-Levrault, 1887, gr. in-8 de 118 p. — Prix : 3 fr.

Voilà une des plus intéressantes monographies que nous ayons lues sur la malheureuse campagne de 1870. Sous-préfet de Wissembourg au moment de la déclaration de guerre, M. Edgard Hepp a été à même de constater de visu l'imprévoyance et l'inertie de ceux qui, du haut de la tribune du corps législatif, affirmaient que l'ennemi ne nous prendrait point au dépourvu. Et véritablement il faut lire ces pages pour se rendre compte du point où fut poussé l'incurie, la présomption en cette époque néfaste. Jamais l'*oculos habent et non videbunt* de l'Écriture ne fut mieux appliqué qu'à ces aveugles de bonne volonté. L'au-

teur de la brochure que nous avons sous les yeux nous raconte de quelle façon, placé en première ligne pour bien voir et pour bien entendre, il s'était mis en mesure d'adresser au gouvernement français de nombreux renseignements sur les agissements de l'ennemi. Or, quand déjà les éclaireurs allemands avaient à diverses reprises pénétré sur notre territoire, quand plusieurs fois ils avaient détruit nos voies ferrées, coupé nos lignes télégraphiques, M. Hepp recevait de Paris l'ordre de « modérer son zèle » ou des télégrammes dans le genre de celui-ci par exemple : « Rassurez les populations et calmez vos inquiétudes; toutes les mesures sont prises pour garantir la frontière. » Un peu plus tard, M. Chevandier de Valdrome, ministre de l'intérieur, écrivait au préfet de Strasbourg : « Il est important que tout en conservant son dévouement et son activité, M. Hepp mette plus de circonspection dans ses communications. » Cette douche d'eau glacée, jetée par un homme qui ne voulait pas être « fatigué » par les avertissements patriotiques d'un subordonné qui y voyait plus clair que lui, ne découragea pas M. Hepp. « Préoccupé du scepticisme et de la sérénité d'esprit où l'on paraissait se complaire, le sous-préfet de Strasbourg » s'apprêta « au risque de fatiguer, à continuer de mander tout ce qu'il savait » quand l'invasion prussienne, pénétrant en France comme une trombe soudaine, vint rendre inutiles et impossibles ses communications. On lira avec un vif et triste intérêt tout ce qui touche à ce combat de Wissembourg, première étape de cette campagne funeste qui devait nous coûter, avec notre prestige et notre grandeur militaire, deux provinces et cinq milliards de francs.

Comme nous le disions en commençant, le livre de M. Hepp est, à chaque page, d'un vif intérêt : nous devons savoir gré à l'auteur d'avoir fourni à l'histoire de la campagne de 1870 un document d'une valeur réelle.

A. DE S.

La Bataille de Sedan, *les véritables coupables*, par le général DE WIMPFFEN. *Histoire complète, politique et militaire, d'après des matériaux inédits*, élaborés et coordonnés par ÉMILE CORRA. 6e édition. Paris, P. Ollendorff, 1887, in-12 de LI-328 p. — Prix : 3 fr. 50.

La race des amis maladroits n'est pas près de s'éteindre, et tant que vivra le monde nous assisterons au spectacle de l'ours écrasant sous un pavé la tête de son maître pour lui éviter la piqûre d'une mouche. Jusqu'à ce jour, tous les gens qui avaient étudié d'un peu près la guerre de 1870 s'étaient mis d'accord pour reconnaître que la conduite du général de Wimpffen à Sedan avait été aussi malencontreuse que ténébreuse, et pour trouver que le successeur du maréchal Mac-Mahon avait fait preuve en cette circonstance d'une incapacité qui n'avait eu d'égale que sa suffisance. Les faits auxquels nous faisons allusion avaient donné lieu, il y a quinze ans, à une très vive polémique entre divers person-

nages haut placés dans la hiérarchie militaire, polémique à la suite de laquelle le signataire responsable de la capitulation de Sedan était resté sur le carreau sans pouvoir se relever. Depuis cette époque le général de Wimpffen est mort et ses adversaires avaient dit : respect à sa tombe, quand est venu un de ces amis redoutables dont nous parlions tout à l'heure, qui a cru bon de soulever à nouveau des questions qu'on croyait enterrées, et rappeler d'un jugement qu'on pensait définitivement rendu. Quel sera le verdict de l'opinion publique après ce nouveau plaidoyer? Nous nous étonnerions beaucoup de la voir accorder les circonstances atténuantes qu'elle avait refusées au coupable, et tous les vrais amis de M. de Wimpffen déploreront la publication de M. Corra.

Un rapide résumé de la carrière du général qui devait signer la capitulation de Sedan sert de prolégomènes au livre que nous analysons. Ce résumé est un panégyrique, nous n'avons pas besoin de le dire, et l'impartialité subit de fortes entorses dans ces premières pages. « Quand la guerre éclata, nous dit M. Corra, tandis qu'on pourvoyait tous les généraux d'apparat de commandements qu'ils étaient incapables d'exercer, on oubliait systématiquement le général de Wimpffen en Afrique. »

Cependant « grâce à son opiniâtre et noble insistance, » le commandant de la province d'Oran arrive en France, il vient à Paris, voit M. de Palikao et reçoit du ministre une lettre de service l'investissant du commandement en chef « au cas où il arriverait malheur au maréchal Mac-Mahon. » Le soir même M. de Wimpffen rejoint l'armée de Sedan, se présente à l'empereur, au commandant en chef. Que va-t-il faire ? Évidemment il va prévenir le souverain et le généralissime des pouvoirs dont il est investi le cas échéant. Ne le croyez point. Il n'en fait rien. Les aveux de M. Corra sont désespérants sous ce rapport. « Dans l'entrevue qu'eut le général de Wimpffen avec l'empereur et avec le maréchal Mac-Mahon, écrit le panégyriste, il ne fut question d'aucun plan de bataille ; en outre, le général de Wimpffen ne donna ni à l'un ni à l'autre de ses interlocuteurs communication de la lettre de service que le ministre de la guerre lui avait fait remettre à son départ de Paris. » M. Corra a beau dire que cet acte a été « à tort vivement reproché au général par quelques écrivains mal éclairés, » il a beau ajouter que le conseil d'enquête ne lui en a pas fait un reproche, il ne disculpera jamais son client du manque de franchise dont il fit preuve en cette circonstance. Comment, le général de Wimpffen cause en tête-à-tête avec le général qu'il est appelé à remplacer, une grande bataille est imminente, la situation est déjà à moitié désespérée, et ce général en chef de demain ne demande aucun éclaircissement, aucune explication ! « Il ne fut question d'aucun plan de bataille, » dit M. Corra,

mais peut-on douter que si le maréchal eût pensé causer avec son *alter ego*, il ne lui eût pas fait part de ses plans, de ses idées, de ses intentions? Le maréchal n'avait pas à livrer ses vues à un général qui arrivait de la veille et qu'il ne jugeait pas devoir être son remplaçant en cas de blessure ou de disparition ; mais la chose eût changé si le généralissime eût été à même de connaître la vérité, de savoir qu'on ne lui laissait pas le choix de son successeur éventuel.

Au surplus, en ce qui concerne les faits proprement dits, M. Corra ne nous apprend rien de nouveau. C'est une compilation indigeste de renseignements déjà publiés et que nous avons lus ailleurs, dans le livre de M. Alfred Duquet par exemple, avec cette différence que dans ce dernier ouvrage ils étaient présentés avec infiniment plus de talent, d'impartialité et d'à-propos. A. DE S.

Le Comte de Paris, par le marquis DE FLERS. Paris, Perrin, 1887, in-8 de x-495 p., 8 portraits et 1 fac-similé d'autographe. — Prix : 8 fr.

« Il faut montrer où est le salut, sans relâche et sans découragement, jusqu'au jour tant désiré où la France, se souvenant qu'elle est maîtresse de ses destinées, rejettera un gouvernement oppresseur... » et replacera « à sa tête... le chef de la maison de France. » (p. IX et X). Ces quelques mots expliquent très bien le but de l'auteur, « appartenant à une famille dévouée depuis le siècle dernier à la maison d'Orléans, admis à l'honneur d'approcher souvent Mgr le comte de Paris » (p. VIII).

Des huit chapitres qui composent le volume, six sont consacrés à ce que j'appellerai la vie active du comte de Paris, c'est-à-dire sa vie en France. Tous ceux qui, depuis 1870, se sont préoccupés de l'avenir du pays, à quelque parti qu'ils appartiennent, se sont inquiétés de savoir ce qu'était, ce qu'est « l'héritier du trône » devenu « le prétendant. » Le marquis de Flers l'a rappelé avec la galanterie d'un gentilhomme. On ne trouvera dans ce livre ni lettres inédites, ni faits ignorés qui peignent au vif celui que beaucoup de Français appellent : « Monseigneur. » On y verra le récit de sa vie publique, écrite d'un style entraînant et animé. Lorsqu'on aura pris ce livre, on le lira jusqu'à la dernière page, sans fatigue, mais intéressé par le récit de ces faits si connus et si utiles à connaître encore mieux. Mais, je le répète, le rideau n'est pas encore tiré; l'historien n'a pas encore fait son œuvre. X. Z.

Histoire du prince de Bismarck (1847-1887), par ÉDOUARD SIMON. Paris, Ollendorff, 1887, in-8 de VIII-326 p. — Prix : 7 fr. 50.

La Cour de l'empereur Guillaume. Préface de Victor Tissot. Paris, Librairie illustrée, s. d., in-12 de XXIV-310 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'Espionnage allemand en France, (*le Dossier de la revanche,*) par François Loyal. Paris, Savine, 1887, in-12 de 240 p. — Prix : 3 fr. 50.

La Police en Allemagne, par Ch. Ave-Lallemant. Paris, Librairie illustrée, s. d., in-12 de 266 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Édouard Simon complète, par l'histoire du prince de Bismarck, un travail précédent intitulé : *L'Empereur Guillaume et son règne.* On peut (et c'est notre cas) ne pas partager sur tous points les idées du directeur du *Mémorial diplomatique;* mais toute personne initiée aux affaires d'Allemagne reconnaîtra que M. Simon les traite en connaissance de cause. Le fait est assez peu commun pour mériter qu'on le signale.

En 1847, le roi Frédéric-Guillaume IV venait de décréter des institutions représentatives d'après un idéal incontestablement très élevé : l'État historique et chrétien. Le jeune comte de Bismarck apparaît à l'extrême-droite : il ne reconnaît pas de droit populaire en opposition avec le droit de la couronne... Il se fait gloire d'avoir sucé avec le lait tout ce que ses adversaires appellent les préjugés de l'obscurantisme du moyen âge. Il combat l'émancipation des Israélites comme incompatible avec le caractère de l'État chrétien. Il ne trouve de stabilité que dans le dogme chrétien (p. 23-24). En 1848, le « hobereau, » comme il s'intitulait lui-même, reste presque seul à regretter hautement les concessions arrachées au roi par l'émeute, ainsi que la guerre entreprise contre le Danemark (p. 33). Il repousse, en 1849, avec un zèle non moins âpre, le mouvement unitaire de l'Allemagne. Bientôt, le parlement révolutionnaire de Francfort ayant offert au roi de Prusse la couronne impériale que Frédéric-Guillaume IV ne voulut pas « ramasser dans le ruisseau de la démagogie, » le comte de Bismarck approuve complètement ce refus ; il attaque violemment la constitution dite de Francfort fondée sur le suffrage universel et direct, etc., etc. (p. 41 et suivantes).

Quelque temps après, sous l'inspiration du général de Radowitz, le roi institue, en place de l'ancien *Staaten bund* (confédération d'États) un État fédéré, à l'exclusion de l'Autriche, sous l'hégémonie de la Prusse. Bismarck s'y oppose : « Nous sommes heureux d'être Prussiens et nous voulons rester Prussiens » (p. 47). Dans un autre ordre d'idées, il dénonce la pression que le capital exerce sur la main-d'œuvre ; il est partisan des jurandes et des corporations obligatoires ; il termine par une violente sortie contre les industriels qui s'enrichissent grâce aux droits protecteurs (p. 48). Il vante la noblesse héréditaire. Il défend le caractère chrétien de la Prusse. Il repousse le mariage civil (p. 49).

Vers la fin de 1850, l'Autriche et la Prusse faillirent entrer en guerre à propos de la Hesse. Quelques coups de fusils avaient déjà été échangés auprès de Fulda. L'empereur de Russie intervint et imposa, le

29 novembre, la convention d'Olmutz qui donnait satisfaction à l'Autriche et fut considérée à Berlin comme une humiliation. Le 3 décembre, le comte de Bismarck prit la défense de cet arrangement : « Lorsque la guerre, dit-il, aura fait des victimes, aura-t-on le courage de consoler les malheureux en leur disant qu'on a sauvé l'union-Radowitz et forcé l'électeur de Hesse à renvoyer M. de Hassenpflug ? Ce ministre était la bête noire des libérâtres d'alors. M. de Bismarck condamne la rébellion des Slesvig-Holsteinois contre leur roi et celle des Hessois. Il prend la défense de l'Autriche. Il ne veut pas du parlementarisme en matière de finances ; mais, dit M. Simon, « lorsque le budget de l'armée vient en discussion, l'esprit antiparlementaire de M. de Bismarck se manifeste avec un redoublement de violence, on pourrait dire de fanatisme. Il veut que le gouvernement évite jusqu'à l'apparence de l'idée que l'organisation de l'armée puisse dépendre, à un degré quelconque, des votes de la Chambre. » (Voilà enfin un point sur lequel il ne changera pas.) Au cours de la même session, le comte défend le régime féodal : « Nous parviendrons à faire honorer le mot de hobereau » (p. 57 à 63).

En 1851, l'ancienne Diète de 1815-1820 était restaurée ; le comte de Bismarck, qui avait exalté cette institution, y fut le plénipotentiaire de la Prusse. Nous ne reviendrons pas sur cette période de son histoire que nous avons analysée, ici même, d'après ses dépêches et sa correspondance. (Voir t. XLIV, p. 337.) Les actes ultérieurs de M. de Bismarck sont bien connus. Nous arrivons, avec M. E. Simon, à faire ressortir, sur quelques points capitaux, combien la seconde manière diffère de la première, que nous avons dû exposer avec quelques détails parce qu'elle a été moins remarquée ou oubliée. Le suffrage universel, que M. de Bismarck repoussait en 1848 et 1849, devient plus tard, entre ses mains, un moyen d'enchérir sur le projet de réforme fédérale présenté à Francfort par l'empereur d'Autriche en personne, sous l'inspiration des libéraux allemands parlementaires (p. 495). — Libre échangiste en 1849 et encore en 1863, le chancelier devient dix ans après protectionniste, pour créer à l'Empire des recettes indépendantes des votes annuels du parlement et des impositions matriculaires. Après avoir organisé la lutte contre la papauté et le catholicisme, il reniera, lorsqu'il y aura intérêt, les lois de combat dont il a été le premier promoteur (p. 496).

Le revirement le plus inattendu a été sur le terrain de l'unification de l'Allemagne, et sur la révolte des duchés danois, contre lesquelles il s'était élevé si carrément de toute sa force (p. 43 et 59), pour aboutir à créer l'empire allemand et à annexer le Slesvig avec le Holstein ; mais la plus éclatante de ces variations est sur le mariage civil, qu'il avait repoussé énergiquement pour que le clergé ne devînt pas le cau-

dataire d'un officier de l'état civil (p. 49). « Il se peut, s'écriait-il avec cette éloquence qui lui est propre, le 15 novembre 1849, il se peut que, si le mariage civil est voté par vous, le peuple s'aperçoive du charlatanisme dont il est victime ; qu'il ouvre les yeux et voie qu'on lui ravit l'un après l'autre ses droits chrétiens séculaires : le droit d'être administré par des autorités chrétiennes, le droit d'assurer à ses enfants dans l'école une éducation chrétienne, le droit du mariage chrétien que sa foi réclame sans qu'il ait à se soumettre à des cérémonies constitutionnelles réglées par l'État. Si nous allons plus loin dans cette direction, j'espère vivre assez pour voir la nef des fous des temps nouveaux se briser contre le rocher du christianisme. » Le prince de Bismarck a vécu assez longtemps pour faire voter lui-même le mariage civil et le reste. M. de Gerlach le lui a durement reproché.

M. E. Simon termine sa publication en signalant quelques échecs à côté des immenses succès : défédération du Luxembourg, le retour du côté de Canossa, la dislocation de la triple alliance impériale à la suite des affaires de Bulgarie (p. 498 à 502). Ajoutons que l'institution du baptême facultatif et du mariage civil, dirigée contre le catholicisme, a tourné contre la religion dont le roi de Prusse est le chef. Les baptêmes et les mariages religieux ont été depuis lors à tel point dédaignés par les protestants, que le souverain a dû recommander aux officiers de se marier au temple et de faire baptiser leurs enfants, tandis qu'on compterait les catholiques qui ont déserté les sacrements. A ce propos, je mentionnerai que M. Simon rend justice à l'Église catholique (p. 24). Il y a pourtant à la page 386 une énonciation risquée à propos du pape et du parti du centre.

M. Simon s'est astreint à écrire des *Annales*. Nous l'en félicitons ; le moment n'est pas venu de porter un jugement définitif sur l'homme et sur l'œuvre ; mais il était opportun d'en recueillir sur le vif les éléments épars.

— L'auteur de *la Cour de l'empereur Guillaume* traite durement le chancelier. « Il s'est sans doute figuré qu'il est un grand général, car il n'a plus quitté l'uniforme, si ce n'est pour assister à des séances extraordinaires du Reichstag en 1871. On prétendait alors qu'il ne portait l'uniforme que pour l'user, et qu'il ne tarderait pas à reprendre les habits bourgeois ; mais ce fut précisément le contraire qui arriva : quand la jaquette des séances extraordinaires du Reichstag fut usée, M. de Bismarck reprit l'uniforme (p. 206). — Il est dans l'opulence ; mais, comme son avarice l'empêche d'avoir jamais du superflu, les pauvres de son domaine ne s'aperçoivent guère de cette opulence. Toute la famille Bismarck... est livrée à la lésine... » (p. 276.)

D'après le même auteur anonyme, que nous citons sans garantie et qui pourrait bien être influencé par quelque grief personnel, « celui qui

fait la joie et la gloire de l'Allemagne accueille et entretient ses invités d'une manière joviale qui n'a rien d'apprêté, mais qui sent son parvenu (p. 258). » Cette jovialité n'implique pas, du reste, que le chancelier montre, dans l'habitude de la vie, plus d'aménité de caractère que « Tiras » avant que le fouet eût rendu moins hargneux ce célèbre « chien de l'Empire » (p. 257) : la princesse de Bismarck « seule a le droit de contredire ce Jupin tonitruant » (p. 247), ce qui n'empêcha pas qu'un ambassadeur de France déclarât, dit-on, que le « Jupin » est « un charmeur » (p. 301). Ce n'est peut-être pas incompatible.

Nous ne suivrons pas l'anonyme dans des détails infinis et quelque peu faméliques sur les membres de la cour, sur leurs faits et gestes, les uniformes, les décorations, les pavois, une foule de grandes petites choses qui, au dire de Goethe, ont le don d'intéresser les Allemands, quand il s'agit d'un personnage de rang distingué ; mais nous devons indiquer les appréciations de l'ordre moral; ainsi : le scepticisme est en honneur à Berlin et à Postdam (p. 13). — A cause de la folie du jeu, un club aristocratique a dû être interdit aux officiers, dont l'un venait de se suicider : c'est alors que M. de Schorlemer-Ast releva vertement et avec tant d'à-propos une plaisanterie cynique dirigée par M. de Bismarck contre ses victimes polonaises (p. 94). — « L'aristocratie et la bourgeoisie observent toujours à l'égard l'une de l'autre la même attitude irréconciliable. Il faut pourtant faire ici une exception en faveur du jeune officier amateur de danse, du lieutenant à la raie irréprochable, et qui est en quête d'une riche héritière, fût-elle de la roture, et même de la finance juive (p. 93). » L'auteur n'oublie pas de mentionner les tripotages financiers; mais je me demande pourquoi il s'acharne à mettre toujours en avant le feu chef d'une famille récemment médiatisée : si nous n'avions de la répugnance pour les personnalités désobligeantes, nous pourrions lui rappeler, parmi les ex-associés du sinistre Stroussberg, plusieurs autres noms qui figurent honorablement dans le livre sur *la Cour de l'empereur Guillaume*. Ce livre contient, en outre, des informations curieuses sur la noblesse frondeuse (ch. VII). A propos des irréconciliables, il dit avec raison que les sympathies des Polonais nous appartiennent (p. 105), confirmant ainsi l'assertion du chancelier « que toute armée polonaise serait une armée de la France. » Les ministres les plus libéraux sont, comme ailleurs, les moins abordables. Lors de la présentation d'un de ses subalternes qui aurait débuté ainsi : « J'ai le plaisir... » M. M... aurait interrompu le subalterne de la sorte : « Vous n'avez pas « le plaisir, » mais bien « l'honneur... » (p. 174 et 184). Enfin, l'auteur n'est pas aimable pour les catholiques, qu'il désigne toujours par des qualifications à ses yeux malsonnantes. Soit, mais je ne lui passerai pas l'impertinence aussi inepte que gratuite qui salit la page 53.

Les indications de l'ordre diplomatique ont un véritable intérêt; je les mentionnerai brièvement : — La reine Olga, de Wurtenberg, s'est toujours tenue éloignée de la cour de Berlin (p. 155). — Le prince de Bismarck n'avait pas découragé le prince de Battenberg d'aller en Bulgarie; mais Son Altesse devait s'y heurter à une haute hostilité de longue date : n'étant encore que tsarévitch, l'empereur Alexandre III avait toujours témoigné une grande froideur à ses cousins de Battenberg. Voilà une explication de l'acharnement qui s'est manifesté comme on sait (pp. 147 et 157). — Par contre, le chancelier n'a été pour rien dans l'expédition hardie de Charles de Hohenzollern en Roumanie. Je le savais pertinemment, et pour cause, dès l'origine; mais il est difficile de le persuader aux gens prévenus ou trop perspicaces (p. 139).

Quelques lapsus : 1886 au lieu de 1866, à la page 227. — Il ne faut jamais dire : « Sir un tel » sans le nom de baptême; cette omission horripile les Anglais à un degré inimaginable. Pourquoi leur faire cette peine ?

— Le livre de M. Loyal contient, en nombre considérable, des extraits de diverses feuilles publiques : il est écrit lui-même dans le style du journalisme, un peu sur le mode boulevardier. M. Loyal, à l'effet de prémunir la France contre les dangers de l'espionnage, signale à l'attention plusieurs personnages, la plupart ignorés, mais qui, paraît-il, devraient être surveillés ou éconduits. Il rappelle aussi certains faits généraux malheureusement trop connus. L'impression que laisse son livre, écrit dans les meilleures intentions, est le danger qui résulte du droit accordé réciproquement aux ressortissants d'un État d'établir leur domicile et d'exercer leur commerce ou leur industrie sur le territoire d'un autre État. Voilà une des conséquences de cette tendance que nous nous sommes permis plusieurs fois d'appeler la « promiscuité internationale. »

C'est en se plaçant sur ce terrain que M. Loyal félicite la Russie d'avoir, par une décision récente, qu'il croit dirigée contre les seuls Allemands, interdit aux étrangers le droit de posséder des immeubles ruraux et des établissements dans les provinces de l'Ouest. Je dois à ce sujet exprimer le regret que l'auteur, par oubli ou par aveuglement, n'ait pas rappelé que l'ukase qu'il préconise va frapper cruellement les Polonais sujets de l'Autriche et de la Prusse. La Russie aurait pu prendre des mesures contre l'infiltration incessante de l'Allemand, de l'*Erbfeund,* sans violer ainsi ouvertement les engagements contractés en faveur des « propriétaires mixtes, » le 5 mai 1815, par deux traités particuliers, qui, d'après l'article 118 de Vienne, « sont considérés comme parties intégrantes des arrangements du Congrès et auront partout la même force et valeur que s'ils étaient insérés mot à mot dans le traité général. »

— « Suivant Tacite, le peuple germain s'est conservé pur de toute fusion avec d'autres races (p. 33). » M. Ave-Lallemant, dans *la Police en Allemagne,* atténue singulièrement les déductions qu'il tire lui-même de cette unité, en avouant bientôt « qu'il s'est formé en Allemagne une race de l'Europe centrale qui n'est pas encore arrivée à sa conformation définitive et ne possède point encore un crâne spécial (p. 37). » Il n'est pas nécessaire de recourir au céphalomètre pour reconnaître qu'il n'y a pas d'unité en Allemagne au point de vue ethnologique : il suffit d'ouvrir les yeux et les oreilles. Voici, d'ailleurs, quelles seraient les tendances principales de cette race, non encore conformée définitivement : « Recherche de la liberté de conscience ; recherche de la destruction des castes (?) ; recherche du summum de la liberté individuelle dans la communauté élargie par des conventions (ibid). » La race allemande, selon l'auteur, n'est pas encore parvenue à réaliser lesdites tendances qui sont naturellement supérieures aux tendances des autres races même « définitivement conformées. » En outre, cette race privilégiée pourrait bien être absorbée, avec le romanisme, par l'élément slave (p. 71). Je ne comprends plus ; mais si nous demandons à M. Ave-Lallemant comment il se fait que l'Allemagne n'ait pas réalisé ce qu'il nous disait tout à l'heure, et qu'elle soit exposée à l'absorption, il répond sans hésiter et à satiété que la faute en est à l'Église et à la France. Le prêtre a empoisonné l'intelligence (p. 43), et l'exemple de la France a causé tous les maux : l'Allemagne a été éblouie successivement par la grandeur de Louis XIV et par le génie de Napoléon. Si je me sentais aussi docile à l'éblouissement, je ne m'en vanterais pas. Enfin la Prusse vint et la première en Allemagne (p. 76 et 91)..., mais il faut quitter ces hauteurs tant soit peu vertigineuses pour parler de la police.

Voici quelle était l'action de la police, sous les influences de l'Église et de la France, à une époque que l'auteur ne précise pas clairement : « La police s'était réservé le droit exclusif de permettre, de conclure, ou de rompre les mariages, de fixer l'âge, de se prononcer sur la convenance des unions... elle ordonnait ou défendait l'allaitement maternel, interdisait le patinage ou la valse aux femmes enceintes, le port des corsets, l'emploi du fer à friser ; elle avait la surveillance de l'éducation des enfants » (p. 128). Avez-vous appris qu'il ait jamais existé rien d'approchant à Rome ou à Paris, d'où venait tout le mal ? Cette hypertrophie policière serait-elle donc une chose allemande ?

La partie instructive du livre de M. Ave-Lallemant consiste dans les copieux extraits d'un livre publié en 1808 par le comte de Solden, qui tenta alors sans succès de ramener dans une bonne voie la police dévoyée de son pays. Solden pose à l'action de cette administration

des limites généralement justes : il veut que la police soit responsable, que le citoyen puisse toujours appeler de ses décisions soit à l'administration occurrente, soit devant un tribunal. En un mot, il distingue soigneusement le rôle de la police de celui de l'État, auquel cependant il me semble qu'il incline à attribuer plus d'attributions que je ne voudrais lui en concéder (pp. 107 à 138) ; mais on ne peut pas demander à un ancien fonctionnaire prussien de ne pas être quelque peu statolâtre.

En ce qui concerne la police des mœurs, M. Ave-Lallemant expose non plus les idées de Solden, mais les siennes propres. Il développe des théories physiologiques, embryogéniques, pornologiques, éthiques ; il entre dans des détails qui pourront intéresser les spécialistes, mais dont l'analyse même et les conclusions ne peuvent être convenablement présentées aux lectrices du *Polybiblion*.

Je ne terminerai pas sans mentionner que l'auteur, au milieu de ses jugements chaotiques, a vu juste en signalant l'influence funeste du droit romain (p. 141), et en faisant ressortir que le génie national allemand se désintéressa bien vite de l'idée d'un « Empire saint et romain. » L'Empire restauré de nos jours est absolument étranger et hostile à cette sublime conception du moyen âge. Guillaume Ier s'intitule « empereur allemand. » Son Empire est chose purement allemande.

A. D'AVRIL.

Les Cris de Paris, *types et physionomies d'autrefois,* par VICTOR FOURNEL. Ouvrage accompagné de 70 grav. Paris, Firmin-Didot, 1887, gr. in-8 de 223 p. — Prix : 1 fr. 50.

Pourquoi la maison Didot n'a-t-elle pas fait un livre d'amateur de ce mince volume — rempli de gravures anciennes intercalées dans le texte et fort bien exécutées, — où M. Victor Fournel, qui connaît si bien son « vieux Paris, » nous parle une fois de plus de la grande ville, objet de ses longues et érudites recherches. Il eût été digne, par la façon dont le sujet est traité, par le luxe de l'illustration, d'être présenté au public sous une forme plus parfaite. Quoi qu'il en soit, on le feuilletera avec plaisir, et on y trouvera d'intéressants détails. *Les Cris de Paris!* c'est toute une odyssée. Voici les marchands d'eau-de-vie : « A la bonne eau-de-vie, pour réjouir le cœur ! » Voici les laitières : « Ça tôt le pot, nourrices ! » Voici les marchandes de poisson, voici tous les métiers de la rue, avec leurs cris entrecroisés : « Battez vos femmes, rossez vos habits pour un sou ! » crient les marchands de joncs. Voici les crieurs attitrés : les « crieurs de vin » avec leur riche costume, les « clocheteurs des trépassés » qui leur succèdent, et, comme dit Boileau :

Pour honorer les morts font mourir les vivants.

Croirait-on qu'on criait les gazettes en pleine rue et que, dans tous

les quartiers de Paris, il pleuvait des « gazetiers, » offrant non seulement la *Gazette de France,* mais des plaquettes, des caricatures et des pamphlets ? Les mendiants apportaient aussi leur note aiguë et discordante ; or « ils grouillaient dans les rues comme les insectes sur l'herbe des champs. » On n'a nulle idée du vacarme assourdissant qui, jour et nuit, retentissait aux oreilles du Parisien. Ceux qui ont aujourd'hui cinquante à soixante ans en savent quelque chose. — M. Victor Fournel ne nous parle pas seulement ici des *Cris de Paris.* Son chapitre II est intitulé : *Types et Personnages célèbres des rues de Paris.* Ici nous allons du XVIe au XIXe siècle, et la moisson est aussi curieuse qu'abondante. Enfin un troisième chapitre est consacré aux *Chanteurs des rues.*

G. DE B.

Histoire générale de la Champagne et de la Brie, *depuis les temps les plus reculés jusqu'à la division de la province en départements,* par MAURICE POINSIGNON. Paris, A. Picard, 1885-1886, 3 vol. in-8 de VIII-475, 548 et 679 p. — Prix : 24 fr.

Lorsque M. Poinsignon entreprit la composition de l'important travail qu'il a consacré à la Champagne et à la Brie, il avait certainement sous les yeux l'*Histoire des comtes de Champagne* due à la « plume bénédictine » de M. d'Arbois de Jubainville. Il l'a prise pour modèle et a voulu écrire un ouvrage plus étendu embrassant toute l'histoire du comté de Champagne, avant et après sa réunion à la Couronne. Pour retracer les principaux événements dont la Champagne indépendante a été le théâtre, il n'avait qu'à résumer l'ouvrage de son devancier, et c'est ce qu'il a fait. Son œuvre propre et entièrement originale ne commence donc, à proprement parler, qu'au XIIIe siècle. Avant de l'examiner, exprimons d'abord le regret que l'auteur n'ait pas donné suite au projet, qu'il avait formé, de dresser, après la préface, une liste des sources imprimées ou manuscrites qui ont été utilisées dans la rédaction. Personne n'aurait songé à voir là « un appareil un peu pédantesque, » et l'on eût pu excuser la concision de certaines notes, véritablement trop incomplètes. Renvoyer (I, p. 360, note 3) au *Journal d'un Bourgeois de Paris,* sans indication d'édition ni de page, est par trop vague ; de même, indiquer (I, p. 361, note 3) comme source les archives de Reims, est parfaitement inutile, et nous eussions été aussi bien renseigné si l'on n'avait rien mis du tout. Les renvois sont donc insuffisants ; ajoutons qu'ils sont trop rares. Il arrive parfois que l'on rencontre au milieu de la rédaction des citations entre guillemets dont l'origine n'est pas mentionnée ; l'auteur nous a ainsi donné la peine de deviner que la moitié de la page 374 du tome I est un extrait, d'une véracité douteuse, de la *Chronique de Richemont* de Guillaume Gruel. Enfin, puisque nous avons abordé la question des sources, disons que

M. Poinsignon semble avoir un peu préféré les sources imprimées aux sources manuscrites. Évidemment, lorsqu'on écrit l'histoire d'une province, on ne peut négliger les monographies, qui renferment parfois des renseignements précieux et épargnent de longues recherches; mais il est toujours prudent de vérifier soi-même sur les chartes. M. Poinsignon, qui en publie un certain nombre à la fin de chacun des deux premiers volumes de son histoire, l'a fait dans une certaine mesure ; mais il n'a certainement pas pris dans les archives de Champagne tout ce qu'elles auraient pu lui donner.

Nous avons été frappé aussi de la disproportion qui existe dans l'étendue des différentes parties de l'ouvrage. Toute l'histoire de la Champagne, depuis les origines jusqu'à la fin du règne de Louis XI, tient dans un seul des trois volumes que nous analysons. Cette période était pourtant bien intéressante à étudier. M. Poinsignon a été fort heureux d'utiliser pour le XIVe et le XVe siècles les nombreuses chroniques de cette époque. Mais il n'est plus permis de citer, dans un ouvrage de l'importance de celui-ci, Froissart et Mathieu d'Escouchy d'après les éditions de Buchon et de Godefroy. En recourant à des textes soigneusement annotés on évite de tomber dans des erreurs parfois difficiles à reconnaître. Dans ce premier volume, il y a, à notre avis, trop de digressions sur des questions n'intéressant pas directement la Champagne, et ce manque de mesure est d'autant plus regrettable que M. Poinsignon se laisse entraîner à reproduire des appréciations douteuses soit sur le caractère de Charles VII, que le Bourgeois de Paris juge avec trop de partialité pour qu'on puisse admettre sans réserve ses opinions, soit sur la fidélité et les talents militaires et diplomatiques du connétable de Richemont, qui, comme on sait, reçut du roi le gouvernement de la Champagne. Après avoir exposé les événements militaires qui se sont passés dans cette province pendant la guerre de Cent ans, l'auteur consacre un chapitre entier à l'état intérieur de la Champagne sous Charles VII et étudie les réformes militaires, financières, judiciaires et ecclésiastiques opérées sous son règne.

Plus nous avançons vers l'époque moderne, plus les détails deviennent abondants. La lutte entre Louis XI et Charles le Téméraire ramena la guerre dans la province. Mais pourquoi nous parler ici de la bataille de Montlhéry, de la captivité de Louis XI à Péronne, d'une création de foires à Caen? Sans revenir sur ce point, nous indiquerons les grandes divisions du reste de l'ouvrage qui embrassent chacune un ou plusieurs règnes. M. Poinsignon expose successivement l'état de la Champagne jusqu'à l'avènement de François II, puis à l'époque des guerres de religion, et sous la monarchie absolue (depuis le règne de Louis XIII jusqu'à la Révolution). Ces différentes parties sont elles-mêmes subdi-

visées en plusieurs chapitres. Ceux qui nous ont le plus vivement intéressés, on comprendra aisément pour quelle raison, ont trait à l'état intérieur de la Champagne pendant les différentes périodes déterminées par l'auteur; c'est la partie véritablement neuve du livre. On y trouve de curieux détails sur la vie municipale des cités champenoises, sur leur industrie et leur commerce, sur leurs collèges, leurs institutions politiques, administratives et judiciaires, enfin sur le mouvement intellectuel et littéraire. Dans plusieurs chapitres du tome III, M. Poinsignon a écrit une véritable histoire de l'instruction publique en Champagne; il nous donne des notices biographiques sur les artistes et les savants illustres de la province, des renseignements précieux sur la restauration des études dans les écoles primaires et les collèges, enfin sur la situation des maîtres d'école et sur les règlements qu'ils étaient chargés de faire observer. L'instruction n'était alors ni laïque, ni gratuite, mais elle était déjà obligatoire; l'auteur mentionne, en effet, une déclaration royale du 13 décembre 1698, qui ordonnait aux familles d'envoyer les enfants à l'école jusqu'à l'âge de quatorze ans, et il était interdit de les laisser « glaner et ramasser du bois » avant quinze ans. M. Poinsignon, après s'être occupé des Sociétés littéraires florissantes à la fin du XVIIIe siècle, nous décrit l'état social de la province vers la même époque, puis arrive aux préliminaires de la Révolution, c'est-à-dire à l'élection des députés aux États généraux de 1789. L'ouvrage se termine peu après cette date.

Nous n'avons pu donner qu'un bien faible aperçu de l'important travail de M. Poinsignon. Le principal reproche que nous lui avons adressé est d'avoir adopté un cadre trop vaste; il eût fallu bien distinguer ce qui rentrait dans l'histoire générale et ce qui appartenait à l'histoire locale. Ce défaut sera peut-être regardé comme un mérite par un bon nombre de lecteurs, toujours reconnaissants de l'abondance des renseignements qu'on leur présente; mais d'autres, plus au courant des derniers travaux historiques, regretteront qu'on ne leur ait pas épargné la peine de chercher eux-mêmes les parties neuves et originales, concernant spécialement la Champagne.

ACH. LE VAVASSEUR.

Documents historiques sur le Tarn-et-Garonne. *Diocèses, abbayes, chapitres, commanderies, églises, seigneuries, etc.*, par FR. MOULENQ. Montauban, imp. Forestié, 1879-1885, 3 vol. in-8 de XLVIII-506, 520 et 514 p.

M. Moulenq regrette de ne pas avoir fait une histoire du département de Tarn-et-Garonne ; je crois qu'il a agi sagement en n'entreprenant pas ce travail difficile, si même il est possible. Au point de vue administratif, le département est composé, historiquement, de popu-

lations diverses, juxtaposées par un lien de convention ; au point de vue religieux, le diocèse, restauré de 1808 à 1822 aux dépens de sept autres diocèses, n'offre plus l'ensemble qu'il avait en 1317 lors de sa création par Jean XXII. On ne voit pas quel plan il aurait fallu adopter pour établir une monographie. Il y a quelques années, un préfet eut la lumineuse idée de commander une histoire de son département; il eut beau faire, il n'obtint aucun résultat. La France administrative, divisée en départements, date de 1790 ; entre la période qui précède cette année et celle qui la suit, il y a un fossé dont l'historien ne peut réunir les deux rives. Il faut se résigner à écrire séparément l'histoire de sa province avec tous ses souvenirs, et l'histoire de son département qui ne sera un peu intéressante que pour nos arrière-petits-neveux si rien ne vient modifier l'œuvre de l'Assemblée constituante. Aujourd'hui, après un siècle, on n'est pas Marnais, Viennais, etc. : on est toujours Champenois ou Poitevin. — M. Moulenq arrête ses recherches à la Révolution.

Le premier volume comprend l'évêché lui-même ; les abbayes au nombre de neuf : Belleperche, Bonneval, Grandselve, le Mas-Grenier, la Garde-Dieu, Moissac, Saint-Marcel et Beaulieu ; en tête figure Montauriol, dont l'abbé fut le premier évêque de Montauban lors de la création du diocèse, et qui, dès lors, fut dirigée par des prieurs-mages. Ensuite viennent les collégiales de Saint-Étienne du Tescon, Cayrac, Montpezat, Saint-Antonin et Varen, et les prieurés de Francon et de Coste-Jean. Pour l'évêché comme pour chacun de ces établissements religieux, l'auteur, après une courte notice sur la fondation, donne la suite des prélats, des abbés et des prieurs, en présentant l'ensemble des faits qui se rattachent à l'histoire de ces personnages, rectifiant et complétant les travaux déjà publiés par les bénédictins et par le *Gallia Christiana;* cette partie du travail est établie sur des documents d'archives soigneusement rappelés en note. M. Moulenq nous assure y avoir travaillé pendant trente années, et on n'est nullement étonné de ce long labeur lorsque l'on constate les innombrables recherches qu'il a dû faire.

Dans le second volume, on trouve les commanderies des Templiers de Lavilledieu, Lacapelle-Livron, Golfach, et celle de Castelsarrasin, qui appartenait à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem; puis un chapitre particulièrement consacré à Montauban et à Montauriol. Viennent ensuite les paroisses du diocèse, classées par archiprêtrés, sous les noms de Montpezat, Cajarc, Saint-Antonin. — Comme il s'agit ici de l'ancien diocèse, cette énumération continue dans le troisième volume où sont les archiprêtrés de Nevèges et de Moissac (diocèse de Cahors), de Tournon et de Férussac (diocèse d'Agen), de Brulhois (diocèse de Condom), et de Lemagne (diocèse de Lectoure). Sous le nom de chaque

paroisse, M. Moulenq a réuni toutes les indications relatives à l'histoire religieuse et civile ; c'est une sorte de dictionnaire géographique et historique, pour la rédaction duquel il a emprunté aux archives, aux études de notaires, aux ouvrages imprimés, aux bibliothèques locales, et au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Chaque volume est terminé par des tables de noms d'hommes et de noms de lieux, de telle sorte qu'il est indispensable de consulter ce recueil lorsque l'on a à s'occuper du Haut-Languedoc et de la Guyenne.

A. DE BARTHÉLEMY.

Iconographie bretonne, *ou Liste de portraits dessinés, gravés ou lithographiés de personnages nés en Bretagne ou appartenant à l'histoire de cette province, avec des notices biographiques,* par le marquis DE GRANGES DE SURGÈRES. T. Ier. Paris, A. Picard, 1888, in-8 de 345 p. — Prix : 10 fr.

Les curieux qui cherchent à réunir tous les souvenirs de leur province ne manquent pas de rechercher avec patience les dessins ou les gravures qui reproduisent les traits de leurs compatriotes. Cette collection est toujours difficile à faire ; d'abord, il y a certaines gravures, quelquefois peu estimables au point de vue de l'art, qui sont d'une rareté désespérante; ensuite, il est extrêmement difficile de savoir au juste ce que l'on doit chercher, ce que l'on peut espérer trouver. M. le marquis de Surgères, pour ce qui concerne la Bretagne, a voulu combler cette lacune ; il veut que l'on ait sous la main un recueil qui permette de savoir facilement de quoi peut se composer une collection iconographique bretonne, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours. Son premier volume s'arrête au nom Kerveno.

Malgré ses recherches multipliées, l'auteur s'attend à n'avoir pas encore signalé tous les portraits qui doivent être rappelés dans son ouvrage. Il fait un appel pressant à toutes les personnes qui peuvent lui signaler des omissions involontaires et annexer un supplément. On comprend que c'est seulement lorsque ce travail considérable sera terminé, qu'il sera possible de formuler un jugement définitif. — Dès à présent, nous devons témoigner à M. le marquis de Surgères notre reconnaissance pour la tâche qu'il s'est imposée, l'encourager vivement à la mener à bonne fin et émettre le vœu que dans chacune de nos anciennes provinces il trouve des imitateurs.

J. DE M.

Ordres religieux de chevalerie. *Annales de l'Ordre teutonique et de Sainte-Marie de Jérusalem, depuis son origine jusqu'à nos jours, et du service de santé volontaire, avec les listes officielles des chevaliers et des affiliés,* par FÉLIX SALLES. Wien, Braumüller; Paris, Palmé, 1887, in-8 de VIII-583 p. — Prix : 15 fr.

Ce livre est utile à consulter en France où l'on connaît, en général,

très imparfaitement l'histoire de l'Ordre teutonique et ses vicissitudes. Il n'est pas étranger cependant à l'histoire nationale ; l'Ordre possédait en France, dès le commencement du XIIIe siècle, des biens dans les diocèses de Troyes, de Nevers, de Toul et de Chartres. Par suite d'une vente générale faite à l'abbaye de Clairvaux au XVIe siècle, tout ce qui reste des titres des Teutoniques de France se trouve aux Archives du département de l'Aube. Peu de personnes savent aujourd'hui que l'Ordre teutonique existe encore en Autriche, dépouillé de tout ce que lui ont pris la Prusse, la Pologne et les Protestants, survivant au décret de suppression de 1809 rendu par Napoléon. C'est à Vienne que se trouvent des restes de ses archives et de son trésor. Nous ne devons parler que pour mémoire des Teutoniques de Hollande, qui forment encore un bailliage, mais qui sont protestants depuis le milieu du siècle dernier. L'ouvrage de M. Salles mérite d'autant plus d'être recommandé que l'Ordre des chevaliers teutoniques tient une place considérable dans l'histoire générale de l'Europe occidentale.

A. DE B.

BULLETIN

Des conséquences de l'établissement du suffrage universel en France, par L. MARIOTTE. Paris, Letouzey et Ané, 1888, in-12 de 180 p. — Prix : 1 fr. 50.

L'auteur fait avec grande raison le procès du suffrage universel. Dans un premier chapitre, M. Mariotte, passant en revue les événements de ces quarante dernières années, les rattache, soit directement aux votes électoraux dont ils émanent, soit aux actes des corps élus, dérivant de ce mode d'élection, soit à l'opinion des masses électorales qui élisent la majorité et inspirent le corps législatif. Dans un second chapitre, M. Mariotte trace l'historique des ruines économiques de la France advenues sous ce régime; ruines financières, agricoles, industrielles. — Il y a sans doute un peu d'exagération à rejeter toute la faute sur le suffrage universel, mais il n'est pas moins certain que le suffrage universel, même dans la commune, éloigne trop souvent et systématiquement les plus intelligents, les plus vertueux pour se fixer sur les plus passionnés et les plus tapageurs. Dans les chapitres troisième, quatrième, cinquième, M. Mariotte examine ce qu'est la liberté, l'égalité, la fraternité, ce qu'est le droit électoral et sa relation avec la liberté, ce qu'est la fonction électorale par rapport à l'égalité : il compare différents systèmes de vote et indique l'infériorité du suffrage universel par tête tel qu'il fonctionne en France. Enfin, dans un dernier chapitre, l'auteur établit une relation entre le suffrage universel et la franc-maçonnerie.

M. Mariotte conclut en disant que « depuis quarante ans, par l'action persistante de son système électoral qui place l'axe des majorités au sein des foules dépourvues de l'expérience et du discernement nécessaires à des choix éclairés, la France a été conduite au démembrement, aux ruines financières et morales, à toutes les humiliations, à la déchéance de son rang en Europe. » Il y a d'autres causes de décadence que le suffrage universel,

et rapporter tout à lui est peut-être forcé, mais ce que dit l'auteur à ce sujet est vrai et d'un bon sens évident. L'auteur donne toutes ses préférences au système de suffrage à influence proportionnelle aux charges, comme dans l'ancienne Rome avec son vote par centuries, comme en Prusse avec les élections à deux degrés où les électeurs sont nommés en trois classes dont chacune représente un tiers de l'impôt payé dans la circonscription. Il y a là de sérieuses réflexions à faire et, selon le vœu de l'auteur, chacun devrait s'efforcer d'amener une réforme vraiment nécessaire. H. DE L'E.

Les Mémoires d'Antoine, *ou Notions populaires de morale et d'économie politique*, par ANTONIN RONDELET. Nouvelle édition. Paris, Perrin, 1887, in-12 de VIII-349 p. — Prix : 3 fr. 50 fr.

Cet ouvrage de l'éminent professeur de l'Université catholique de Paris a eu, il y a trente ans, un grand succès : il eut plusieurs éditions et fut couronné par l'Académie française. Le *Polybiblion* ne fut pas le dernier à en constater la haute valeur (t. II, p. 296). En le relisant, nous n'hésitons pas à le proclamer un des chefs-d'œuvre de la littérature populaire en ce siècle-ci. Par littérature populaire nous entendons non pas les livres superficiels, abrégés et écrits avec une simplicité affectée, mais au contraire les livres sérieux, bien écrits, très clairs et animés par cette mise en action qui fait entrer la vérité dans les esprits droits, quoique étrangers aux terminologies convenues des différentes sciences.

Dans le cadre des mémoires d'un ouvrier charpentier qui crée lui-même sa position, devient chef d'entreprise, se marie, élève une famille, se retire à la campagne, où il devient maire de village, M. Rondelet a trouvé moyen de tracer le tableau complet des phénomènes économiques et de l'organisation sociale du pays. On y trouve depuis la théorie des salaires et celle de la liberté du commerce, jusqu'à la description des opérations de bourse. L'exposé de ces théories, toujours mêlées à un récit très vivant, est constamment rapproché d'observations morales sur la vie de famille pleines de charme et d'une émotion communicative.

On ne peut, du reste, faire meilleur éloge de ce livre qu'en constatant que Cesare Cantù, l'illustre écrivain italien, l'a imité dans son ouvrage récent *Carnet d'un ouvrier italien*. On n'a qu'à lire les chapitres intitulés : « Les Quatre Bateaux de blé, » « le Capital et l'Intérêt, » « De l'intervention de l'État dans le commerce, » « le Maximum, » « les Anciennes Corporations, » pour y reconnaître la science consommée d'un économiste. Dans cette nouvelle édition, M. Rondelet n'a rien eu à changer,—ce qui est bien rare pour une œuvre datant de trente ans; — mais il y a ajouté un excellent chapitre : « Le Devoir des riches, » où la plus pure doctrine chrétienne sur ce grave sujet est exposée avec une sûreté de science parfaite, sans atténuation ni exagération.

En résumé, *les Mémoires d'Antoine* sont un des meilleurs livres à propager, non seulement dans les classes populaires, mais aussi dans celles qui s'appellent elles-mêmes « classes dirigeantes, » et qui ont grand besoin d'avoir des notions précises sur cette organisation de la société au milieu de laquelle on vit, souvent sans savoir la voir. C. J.

Les Problèmes du paupérisme. *La Vérité sur la propriété et le travail*, par LOUIS MOROSOSTI. Deuxième édition. Paris, Ghio, 1887, in-12 de 298 p. — Prix : 3 fr. 50.

C'est une belle chose que la vérité; c'est aussi un beau titre de livre, et

pour le bien de M. Morososti, nous souhaiterions que son ouvrage y correspondît. Par malheur, il n'en est rien. Les tendances socialistes ont trop souvent fait dévier la rectitude native de sa raison pour lui permettre d'approcher du vrai autrement que par intermittences. Aussi la première partie — la vérité sur la propriété — est une pure divagation, un réquisitoire à la Proudhon contre l'injustice et « l'irrationnalité » de ce droit social : la propriété « est une atteinte grave au principe d'égalité, quand elle n'en est pas la négation absolue. » On voudrait bien savoir ce que c'est que ce principe d'égalité, qu'est-ce qui le fonde et comment on s'y prend pour l'énoncer sans absurdité. Mais passons ! La seconde partie — la vérité sur le travail — mérite une attention sérieuse. L'auteur a étudié la condition de l'ouvrier contemporain, il en a bien senti et fait sentir les misères. Son chapitre sur la division du travail montre à quel point des âmes humaines peuvent être abruties par un système économique qui ne voit en elles que de la marchandise; de même les chapitres sur les machines, le travail à la fabrique, le salaire dévoilent une dégradation morale, une misère physique, auxquelles il est urgent de porter remède; nous sommes ici complètement de l'avis de M. Morososti. En changeant un peu le ton, en tenant un compte sérieux des progrès obtenus par les manufacturiers chrétiens, il ne serait pas impossible de transformer cette seconde partie des *Problèmes du paupérisme* en un bon et beau livre; ce serait un sévère avertissement à faire retentir aux oreilles des patrons égoïstes et des sociologues par trop optimistes. C. M.

La Réforme administrative et le favoritisme, par EUGÈNE AIMÈS, ancien chef de bureau au Ministère de la Guerre, officier de la Légion d'honneur. Paris, Chevalier-Marescq, petit in-8 de 280 p. — Prix : 3 fr.

Nous devons faire remarquer qu'il ne s'agit point de la réforme de tous les rouages qui constituent la grande machine administrative française, mais seulement de la réorganisation de l'administration centrale des différents ministères, en général, et du ministère de la guerre en particulier. Disons aussi que nous ne pouvons nous rallier aux appréciations politiques dont l'auteur a cru devoir émailler son sujet. Sous la réserve de ces deux observations, nous reconnaissons volontiers que cette étude, bien pondérée et bien écrite, révèle une science sûre; on sent que l'auteur a vécu dans le milieu qu'il décrit, qu'il a dû passer par les filières qu'il énumère, et, qu'en son temps, il a dû boire, comme beaucoup d'autres, à la coupe amère des déceptions. Les fonctionnaires de tous ordres retrouveront là l'histoire de leurs tribulations prises sur le vif. Évidemment il y a beaucoup à faire en matière de réformes administratives, chaque époque a ses besoins : la nôtre en a d'urgents, tout le monde est d'accord sur ce point. Les propositions de M. Aimès sont généralement bonnes, et, assurément, si l'on parvenait à doter les fonctionnaires d'une « loi d'état, » à l'instar de celle qui régit les officiers de l'armée, on les mettrait ainsi à l'abri de l'arbitraire et le fonctionnement des divers services y gagnerait. Si, après cela, le mode de recrutement des fonctionnaires était basé sur les résultats d'un double concours : le premier pour justifier des connaissances générales requises; le second, après un stage déterminé, pour justifier de l'aptitude professionnelle du candidat, les choses marcheraient de mieux en mieux. Si, enfin, les diverses récompenses étaient toujours accordées au seul mérite, comme juste rémunération des droits acquis et des services rendus, et que la sélection devînt la règle immuable d'avancement aux divers grades de la hiérarchie, tout serait alors aussi parfait que possible. Nous souhaitons vivement la réalisa-

tion de toutes ces bonnes choses, mais nous n'y comptons guère. En ce qui concerne spécialement le ministre de la guerre, l'auteur réfute victorieusement les arguments en faveur de l'idée, mise en avant par le général Boulanger, de militariser entièrement l'administration de ce ministère : un tel régime présenterait les plus graves inconvénients à différents points de vue. M. Aimès termine son étude en donnant carrière à ses idées philanthropiques : il considère la guerre comme « un phénomène de circonstance, » comme une maladie de la jeunesse des nations, » devant disparaître « à mesure que l'humanité achèvera sa croissance. » Sans doute, voilà de généreuses idées, mais nous n'hésitons pas à les qualifier de simples utopies. Néanmoins, ce plaidoyer « qui a les proportions d'une lutte ouverte, » mérite de fixer l'attention de tous ceux qui émargent au budget; il intéressera même les simples contribuables. D. M.

Le Drame musical et Richard Wagner, par ÉDOUARD SCHURÉ. Nouvelle édition augmentée d'une étude sur *Parsifal*. Paris, Perrin, 1886, 2 vol. in-12 de 367 et 294 p. — Prix : 7 fr.

Richard Wagner et le Drame contemporain, par ALFRED ERNST. Introduction par L. de Fourcaud. Paris, Quantin, 1887, in-16 de XII-374 p. — Prix : 3 fr. 50.

MM. Ernst et Schuré sont des disciples bien convaincus, des croyants de Wagner, l'un thuriféraire absolu du dieu qu'il proclame, l'autre plus modéré quant à l'expression de son enthousiasme, et sachant tempérer, grâce à de justes réserves, les bouillonnements d'une foi intime très ardente, mais tous deux poursuivant un semblable dessein de prosélytisme chaleureux en faveur du maître. Tâche complexe et mal aisée en pays français. Nos panégyristes ont à se heurter contre des antipathies difficiles à vaincre. Ils n'ignorent pas, sans doute, qu'on aura toujours infiniment de peine à rendre accessibles au goût du vrai public parisien les dérèglements, les obscurités du génie de Wagner, et ces enchevêtrements inextricables de désinences chromatiques, et ces amoncellements de progressions greffées les unes sur les autres, dont l'équilibre est une énigme, même pour beaucoup de musiciens. M. Schuré dénonce en peu de mots tout à fait clairs la raison principale qui empêche de s'acclimater chez nous les mélodies du Wagner de la dernière formule : « La complète intelligence d'un drame wagnérien dans le détail de son organisation poétique et musicale n'est ordinairement possible, dit-il, qu'après une certaine étude et pour des intelligences d'un certain niveau. » M. Ernst, à son tour, fait cette déclaration identique : « Le spectateur d'un drame wagnérien passe par trois états d'esprit plus ou moins prolongés, suivant les circonstances. » Dans de telles conditions, il n'est donc pas surprenant que Wagner soit impénétrable en quelque sorte, au grand nombre de ceux qui, par tempérament ou par éducation, adorent dans la musique la pleine lucidité, la sensation nette et vive, ceux-là qu'enthousiasmera toujours l'ineffable mélodie d'un Mozart, la page lumineuse d'un Rossini, ou l'inspiration magistrale, sévère, aux contours sculpturaux, qui était le propre d'un Meyerbeer.

MM. Ernst et Schuré espèrent, cependant, qu'à force de démonstrations et d'explications données, on finira par rendre évidente, ici comme en Allemagne, la grandeur du système de Wagner, qui n'est, en dernière analyse, que l'extension à la musique des principes d'analogie établis par Winckelmann entre la poésie et la peinture. Illusion peut-être. Que Wagner ait fait surgir de ses œuvres embrumées des pages superbes, grandioses, admirables de passion, on ne saurait le contester; mais il n'est pas moins indé-

niable que son génie, assujetti à de certaines tendances étroitement nationales, n'apparaîtra jamais, bien que parfois il semble profondément humain, avec ce caractère d'universalité qui assigne à de certaines œuvres le monde entier pour patrie, et que ce génie, puissant mais confus, avait été coulé spécialement dans le moule du tempérament germanique. Quoi qu'il en soit, les ouvrages de MM. Schuré et Alfred Ernst se recommandent en première ligne à tout vrai musicien, qui aspire à juger sainement le caractère et les motifs de la révolution wagnérienne. Il suffira, pour en avoir une impression tout à fait impartiale et définitive, de se tenir en garde contre certaines de leurs appréciations forcément systématiques à l'égard des autres chefs d'école, en particulier de Meyerbeer. Aux volumes de M. Schuré surtout, appartiennent des pages très remarquables par l'ampleur des considérations esthétiques. FRÉDÉRIC LOLIÉE.

L'Année musicale, octobre 1886 à octobre 1887, par CAMILLE BELLAIGUE. Paris, Delagrave, 1888, in-12 de 278 p. — Prix : 3 fr.

Tous les musiciens, ceux qui savent comme ceux qui se contentent de sentir la musique, applaudiront à l'idée que réalise l'ouvrage de M. C. Bellaigue. Les premiers y trouveront la confirmation de leurs propres critiques, les seconds comprendront pourquoi tel ou tel passage d'un ouvrage nouveau les a laissés froids, tandis que tel ou tel autre a su les charmer. Soit que l'intelligent critique de la *Revue des Deux Mondes,* nous montre l'auteur d'*Egmont,* M. Salvayre, aux prises avec un livret défectueux, et toutefois défendant, « contre certaines théories, la clarté et la simplicité de l'art; » soit qu'il signale à regret les réminiscences de M. Paladilhe, dans *Patrie,* toujours nous aimons à le suivre, tant sa pensée s'exprime avec élégance et finesse. Mais les maîtresses pages du livre sont sans contredit celles que l'auteur consacre à Wagner, d'abord dans un parallèle entre le maître allemand et Verdi, dont la Scala de Milan vient de représenter l'*Otello,* puis dans une étude sur *Lohengrin,* de tumultueuse mémoire; enfin dans l'analyse des ouvrages sur la musique, parus dans l'année, où il revient avec autorité sur la manière et les *leitmotiv* du grand musicien tant discuté.

Les wagnériens de parti-pris n'y trouveront peut-être pas leur compte; mais nous croyons que la plupart des musiciens remercieront M. C. Bellaigue d'avoir su si bien exprimer leur propre opinion. *L'Année musicale* est le premier volume d'une série que nous souhaitons longue, et qui formera une véritable histoire contemporaine de la musique. ANDRÉ DE B.

Études sur le théâtre contemporain, par F. LEFRANC. Paris, A. Dupret, 1887, in-12 de 247 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ces études sont la réunion d'articles, publiés séparément dans la *Revue d'art dramatique,* sur les questions et les événements de théâtre à l'ordre du jour. L'unité du sujet n'en est pas très rigoureuse, évidemment; mais ce qui persiste, à toute page, ce sont les appréciations bien sincères, bien personnelles de l'auteur, exprimées avec une grande indépendance d'esprit et sous une belle forme de langage. Nourri de souvenirs classiques, M. Lefranc rehausse ses observations relatives au théâtre contemporain, à ses vices, à sa décadence, par des oppositions ou des rapprochements d'une parfaite justesse qui sèment à travers ces aperçus une agréable variété. Il a le sentiment du vrai se traduisant en des paroles courtoises et néanmoins assez claires pour avertir nettement les maîtres de la scène contemporaine de leurs écarts, et les faire penser aux qualités qu'ils n'ont pas. Ses pages

du début sur les devoirs qui s'imposent à la critique nouvelle sont irréprochables, tant par la fermeté du style que par l'exactitude des vues. Sans illusion personnelle sur la portée des jugements de la critique, il n'en exprime pas moins ses opinions à l'égard des écrivains ou de leurs interprètes, comme il les sent, et quelles que soient les susceptibilités glorieuses de certains de ceux-là. Il a des traits assez vifs à l'adresse de M. Sardou. Il dit vertement et spirituellement leur fait à l'érotisme tardif de M. Renan, devenant l'auteur de *l'Abbesse de Jouarre,* aux abaissements du génie de Victor Hugo, à la trivialité des producteurs de monologues, à la vanité des comédiens en général et de M. Coquelin en particulier. Le côté faible de ces *Études* est leur caractère même d'actualité, qui leur inflige, à de certains égards, un intérêt trop fugitif. FRÉDÉRIC LOLIÉE.

Au Village, par G. DE CHERVILLE. *Légendes et croquis rustiques.* Paris, Librairie du « Temps, » 1887, in-16 de 336 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. G. de Cherville compte parmi les écrivains les plus spirituels et les plus originaux de notre temps. Il connaît à merveille les bêtes de toutes sortes et leurs mœurs, et aussi, pour l'avoir pratiqué, l'homme de la terre, — le paysan. Il ne fait pas toujours de celui-ci une peinture flattée ; mais, veuillez le remarquer, l'auteur, dans le cas particulier, nous a tout l'air d'un photographe, et le photographe, quand il veut être fidèle, n'embellit pas. Nous ne conseillerons point aux classes dirigeantes de répandre dans leur entourage rural *Au Village;* car, pages 95 et 227, nous trouvons exprimés de mauvais principes et de mauvais préceptes. A bon entendeur (l'entendeur, c'est l'auteur) salut ! Nous pourrions critiquer M. de Cherville sur quelques autres points encore ; mais les pages visées nous suffisent largement. Quoi qu'il en soit, les nombreuses esquisses qui composent cet ouvrage sont à lire par nos amis militants : ils pourront en tirer quelques indications utiles aux points de vue religieux et moral, social et politique. LA GRETTE.

Les Chroniques de l'histoire de France. *Légendes carlovingiennes ; Charlemagne.* Tours, Cattier, in-8 de 236 p. — *La Famille de Charlemagne et ses descendants,* par ADRIEN DE BARRAL. *Ibid.*, 1882 et 1887, in-8 de 243 p.

M. de Barral a eu l'excellente idée de faire connaître aux jeunes gens ces légendes dorées, qu'enfanta le siècle de Charlemagne. Il a fait de même pour les Mérovingiens et les Capétiens. Les volumes que nous avons à apprécier aujourd'hui sont tout particulièrement intéressants en raison de l'abondance des traditions poétiques sur le grand empereur et les siens. Aussi, dans le volume consacré à Charlemagne lui-même, entendons-nous parler de tout, de son origine, de sa famille, de ses exploits sur le champ de bataille, à table, ou dans les assemblées des grands ; même de ses péchés, enfin de son trépas. Le second est consacré à Ferragut, à Roland, à Eginhard, à Louis d'Aquitaine, etc. On peut dire que M. de Barral n'a négligé aucune anecdote importante. Faut-il en conclure que ces deux livres soient parfaits ? J'ai peur que les jeunes lecteurs ne soient un peu perdus dans ce fouillis de légendes ; et puis j'aurais préféré la suppression de quelques plaisanteries d'un goût douteux. J'aime mieux la conclusion de la page 243 de *la Famille de Charlemagne,* et c'est là-dessus que je m'arrête.

BA. D'A.

La France conservatrice et honnête, la France républicaine et criminelle, par DE TAYAC. Paris, Letouzey et Ané, 1888, in-12 de 374 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'idée mère de cet ouvrage est d'établir que les doctrines politiques des hommes de ce siècle en France sont en rapport exact, et pour ainsi dire mathématique, avec les actes de leur vie privée. L'auteur commence par diviser la France en deux régions : celle de l'ouest, conservatrice, dit-il, et celle de l'est, républicaine ; il consulte les statistiques et prouve que les classes irréligieuses sont également les classes vicieuses et criminelles, que le crime et le vice ne sont pas les fruits de l'ignorance, mais de la débauche et de l'immoralité ; que l'instruction, quand elle pénètre dans des milieux incroyants, fait aussi monter la criminalité ; enfin que les classes révolutionnaires républicaines se recrutent parmi les éléments mauvais de la nation : partout où dominent le vice et le crime, la Révolution domine aussi. Ce livre donne des chiffres, change ainsi les notions vagues en notions certaines et apporte aux conservateurs la preuve indiscutable des faits énoncés. La Révolution est née des doctrines philosophiques antireligieuses du XVIIIe siècle, qui, après s'être efforcée d'oublier Dieu, a voulu proclamer son indépendance et a voulu dresser un piédestal à l'homme. M. Tayac donne des notices sur les hommes de la première Révolution, sur les insurgés de 1851, sur les hommes de la Commune ; puis il cite des extraits des journaux républicains et montre qu'ils ont pris constamment la défense des hommes et des œuvres du crime et de la débauche. Aussi la conclusion est celle-ci : la France, si elle veut être sauvée, doit abandonner les hommes du parti antisocial et se confier au parti qui croit à Dieu et pratique la loi morale et religieuse. Les nations vraiment fortes croient et pratiquent la loi morale ; la France doit donc se retremper dans la foi et reprendre de bonnes mœurs. Un livre qui en fournit la preuve est donc un bon livre.

H. DE L'E.

Journal de Fidus sous la République opportuniste. Paris, Marpon et Flammarion, (s. d.), in-12 de 367 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce livre est un recueil d'anecdotes amusantes, piquantes, très finement contées. On n'est pas plus délicat causeur que Fidus pour la forme. Quant au fond, le livre a un but : c'est de plaider la cause bonapartiste. Très attaché au Prince impérial, pour lequel il écrivit des Mémoires et des projets de loi, Fidus lui garde une fidélité que tout le monde respectera, mais il ne s'agit pas d'une personne : ce n'est pas un homme qu'il faut, mais un principe pour relever la France en rendant le trône indiscuté. L'auteur s'efforce toujours de montrer que « les légitimistes ne semblent aptes à rien de sérieux, » et que les plus intelligents d'entre eux ne voyaient d'avenir que dans le Prince impérial. A présent que « cet admirable jeune homme » n'est plus, Fidus essaie d'abord de plaider en faveur du prince Napoléon des circonstances atténuantes ; puis, comme il est catholique, comme il voit bien les objections qui se présentent, il tourne son espérance vers le prince Victor, « indemne de toute faute, » dont « la candidature, dit-il, rallierait bien des gens qui ne veulent pas aller au prince Napoléon. » Nous avouons être profondément triste en voyant les efforts d'un esprit distingué, d'un catholique, pour nous ramener à une nouvelle tentative impériale. A quoi sert donc l'histoire et l'étude de nos malheurs ? Plus d'un lecteur fera des réserves sur certaines anecdotes et certains jugements. On s'étonnera d'entendre dire que le cardinal Pie, « homme d'impression et non d'étude, »

s'était entendu tout de suite avec M. Thiers. On se demandera si « le duc d'Aumale s'est abaissé devant l'ignoble gouvernement qui opprime la France. » Libre à l'auteur de s'étonner « avec quelle facilité le maréchal de Mac-Mahon, qui devait tout à l'Empire, a abandonné l'Empire et s'est retourné vers le comte de Chambord, » et de parler de « son ingratitude qui a été au niveau de son peu d'intelligence. » Mais on se demandera s'il n'y a pas dans ces paroles un peu de dépit. Agréable à lire, vu les anecdotes très bien racontées, ce livre en renferme plusieurs qui pourront être mises en doute; puis, à l'heure présente, en face de la Révolution qui nous opprime et de l'étranger qui nous guette, on trouvera sans doute qu'il y a quelque chose de plus patriotique à faire que de diviser les adversaires de la République et d'attaquer les princes de la maison de France. H. DE L'E.

Nos grands-pères, par AUGUSTIN FILON. Paris, Hachette, 1887, in-16 de 190 p., orné de grav. (*Bibliothèque des écoles et des familles.*) — Prix : 0 fr. 80.

Voici une esquisse de ce qu'était, d'après l'auteur, notre France à la veille de la Révolution de 1789. On voit successivement défiler, dans une série de tableaux variés, très vivants, Paris et ses industries diverses; les environs de la grande ville et les distractions qu'ils offraient aux Parisiens; le grand monde, le clergé, les associations. Avec M. Filon on parcourt aussi la province et l'on va même jusqu'à s'égarer dans certains villages où l'on voit, où l'on entend toutes sortes de choses bonnes ou mauvaises, bizarres ou plaisantes. M. Filon nous parle de tout : des spectacles, de l'instruction publique, de l'ameublement, des plaisirs de la table, de ceux de l'esprit, etc., et il finit par conclure : « Vous qui êtes la France nouvelle, ne laissez jamais calomnier devant vous la vieille France, car elle est votre mère. » C'est parfait; toutefois on peut faire observer à l'auteur que s'il ne calomnie pas lui-même, il médit du moins assez largement. Dans *Un dimanche au village*, par exemple, il n'est point d'une tendresse exagérée pour le « bon vieux temps, » quoique, à la vérité, dans ce chapitre et d'autres encore, il fasse justice de plusieurs préjugés et de quelques légendes absurdes. En résumé, nous aurions passablement à dire pour et contre *Nos grands-pères;* nous nous bornerons à remarquer qu'un seul chapitre, dans son entier, nous a paru irréprochable et même empreint d'un excellent esprit chrétien; c'est le dernier : *Le Foyer domestique. Comment on mourait au bon vieux temps.* Nous regrettons d'autant plus de ne pouvoir recommander sans réserves cet ouvrage que le plan en est bien conçu et qu'il est pétillant de verve et d'esprit. M. Filon est un vrai fils de la Gaule. LA GRETTE.

Le Capitaine Philippe. *Une Ménippée lédonienne,* par F. GUILLERMET. (*Petite Bibliothèque lédonienne.*) Lons-le-Saunier, imp. J. Mayet, 1887, petit in-8 de 134 p.

Est-ce une biographie, est-ce un pamphlet? L'un et l'autre. M. F. Guillermet exècre la Restauration et il cherche à faire croire que la royauté, après 1815, ne comptait pas de nombreux partisans à Lons-le-Saunier, ce qui est loin d'être exact. Les administrateurs du Jura n'avaient-ils donc pas, moins de vingt-cinq ans auparavant, été mis au ban du pays par la Convention, en raison de leurs tendances antirévolutionnaires, et l'Empire, en son éphémère durée, avait-il donc changé à ce point l'opinion publique? Mais passons. Page 18, l'auteur parle des « voltigeurs de Coblentz et des revenants d'un autre âge, grotesques imbéciles qui s'étaient endormis en 1788 et ne sor-

taient pas de cette date. » Pour un homme d'esprit, et l'auteur en a de reste, voilà une phrase qui, — soyons poli, nous, — manque de courtoisie. Si nous nous arrêtons à la page 50, nous voyons que les « représentants du droit divin » sont qualifiés de « pauvres gens » et d' « idiots. » Page 63, nous relevons une diatribe à l'adresse de la noblesse et du clergé. L'auteur n'aime pas les missionnaires qui, sous Louis XVIII, évangélisèrent la France qui en avait alors si grand besoin; mais le clergé local trouve grâce devant lui et il fait preuve de respect à l'égard de l'aumônier militaire : un bon point. Dans cette « Ménippée » nous distinguons surtout de « petits potins » de petit chef-lieu recueillis et accommodés par un écrivain qui ne manque pas de talent et qui s'amuse à ce pauvre jeu. Disons toutefois, pour rester impartial, que M. F. Guillermet, en quelques pages émues — celles de la fin — a retracé l'amour de son héros quinquagénaire, le capitaine Philippe, pour une pieuse et douce voisine que la mort ravit à son affection au moment où ces deux êtres si différents allaient s'unir. Si le mariage avait eu lieu, le capitaine serait assurément mort muni des sacrements de l'Église, malgré son admiration pour Lucrèce. SEQUANIO.

L'Œuvre de Gutenberg. *L'Imprimerie, l'illustration,* par HENRI BOUCHOT. Paris, Lecène et Oudin, 1887, in-8 de 240 p. — Prix : 1 fr. 50.

Au double point de vue historique et scientifique, voici l'un des plus importants ouvrages de vulgarisation parus sur l'imprimerie et l'illustration. Tout en rendant à Gutenberg l'hommage qui lui est dû, M. H. Bouchot établit que ce grand homme ne fut pas, à proprement parler, un inventeur, mais bien un transformateur. En droite ligne, les premiers imprimeurs procèdent des xylographes qui, dans notre Europe, ont exécuté avant Gutenberg des travaux d'illustration, d'imagerie, où la mobilité des caractères dans les textes ou les inscriptions qui les accompagnent est un fait démontré aujourd'hui; c'est dans les Flandres que vivaient ces intelligents artistes. Donc, d'après M. H. Bouchot, l'inventeur ayant fait sortir de son cerveau, tout d'une pièce, le système de l'imprimerie, n'a jamais existé. Cette très importante découverte a eu une longue période d'enfance; aucun homme, nulle nation même ne peut, en l'espèce, revendiquer totalement l'honneur de pousser le cri d'Archimède. Ce qui frappe surtout dans cet intéressant volume, c'est la façon particulièrement compétente dont l'histoire de l'illustration est traitée. On ne saurait dire que l'esprit de l'auteur soit mauvais; en cherchant bien, toutefois, on s'aperçoit, à quelques légers écarts de plume, qu'il n'est pas tout à fait des nôtres. LA GRETTE.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — Mgr Amédée DESGEORGE, prélat de la maison de Sa Sainteté, ancien supérieur des missionnaires des Chartreux, né en 1804, à Lyon, est mort dans cette ville le 17 décembre. Mgr Desgeorge a composé, malgré les occupations multiples d'une vie entièrement vouée à la prédication, plusieurs biographies et ouvrages ascétiques, notamment les travaux suivants : *Monseigneur Flaget, évêque de Bardstown et Louisville. Sa vie, son esprit, ses vertus; par le prêtre qui accompagnait le prélat pendant les voyages qu'il fit en Europe pour l'œuvre de la propagation de la foi* (1851 et 1855, in-8 avec un portrait); — *De l'oraison, ou de la méditation et de la contemplation*

(1861, in-12) ; — *Simples explications à l'occasion d'une brochure intitulée « La Question des hautes études étudiée sans parti-pris »* (1869, in-8) ; — *Vie de Mgr Mioland, archevêque de Toulouse, évêque d'Amiens et premier supérieur des missionnaires de Lyon* (2e édition, 1873, in-8); — *Du demi-christianisme, ou Nécessité de choisir entre l'esprit de Jésus-Christ ou l'esprit du monde* (1875, in-12) ; — *De l'abus des mots et de ses funestes conséquences* (1883, in-8); — *L'Abbé Pousset, prêtre de la maison des Chartreux de Lyon, curé de la paroisse Saint-Bruno et fondateur de la Congrégation de la Sainte-Famille* (1885, in-12).

— M. Émile-Marc Hilaire, connu sous le pseudonyme de Marco de Saint-Hilaire, né en 1793, à Versailles, ancien page de Napoléon Ier, doyen d'âge de la Société des gens de lettres, est mort à Neuilly, le 5 novembre. Avant de commencer la série de ses nouvelles napoléoniennes, Marco de Saint-Hilaire avait publié de petits manuels de toilette sous divers pseudonymes de circonstance : comte de Mangenville, baron Émile de l'Empesé, etc. En 1841 il réunit ses souvenirs personnels sur le premier Empire dans des ouvrages un peu plus sérieux, où la légende occupe encore une trop grande place. Nous mentionnerons les suivants : *Les Aides de camp de l'Empereur, souvenirs intimes du temps de l'Empire* (1841, 2 vol. in-8). — *L'Hôtel des Invalides, souvenirs intimes du temps de l'Empire* (1841, 2 vol. in-8) ; — *Physiologie du troupier* (1841, in-8) ; — *L'École militaire, le bivouac et les Tuileries; nouveaux souvenirs intimes du temps de l'Empire* (1842, 2 vol. in-8) ; — *Napoléon au Conseil d'État* (1843, 2 vol. in-8) : — *Le Duc d'Enghien ; épisode historique du temps du Consulat* (1844, in-8) ; — *Les Habitations napoléoniennes à Paris.* Ire partie (1844, in-8) ; — *Napoléon au bivouac, aux Tuileries et à Sainte-Hélène ; anecdotes inédites sur la famille et la cour impériales* (1844, in-18 avec 5 lithographies) ; — *Napoléon en campagne; scènes de la vie militaire, pour faire suite aux « Souvenirs intimes du temps de l'Empire »* (1844, 2 vol. in-8) ; — *Histoire anecdotique, politique et militaire de la garde impériale* (1845-1846, in-8, avec grav.) ; — *Deux conspirations sous l'Empire* (1846, 2 vol. in-8) ; — *Histoire de la campagne de Russie pendant l'année 1812 et de la captivité des prisonniers français en Sibérie et dans les autres provinces de l'empire ; précédée d'un résumé de l'histoire de Russie* (1846-1848, 4 vol. in-8 avec 40 pl.) ; — *Une nuit de 1812, épisode de l'Empire* (1847, 2 vol. in-8) ; — *Histoire populaire de la garde impériale* (1849, in-8 avec grav.) ; — *Mémoires d'un page de la cour impériale (1804-1815)* (2e édition, 1852, in-4) ; — *Les Deux Empereurs, Napoléon Ier et Napoléon III. Traits de magnanimité et de générosité, réponses caractéristiques, faits remarquables et anecdotes* (1853, in-18) ; — *Histoire populaire et anecdotique de Napoléon et de la grande armée*, illustrée par Jules David (1862, in-4) ; — *Anecdotes du temps de Napoléon Ier* (2e édition 1863, in-12) ; — *Souvenirs intimes du temps de l'Empire* (2e édition 1869, 3 vol. in-8) ; — *L'Amour d'un poète* (1877, in-18).

— On annonce encore la mort de : M. le baron A. de Cholet-Beaulieu, qui laisse plusieurs ouvrages estimés, mort à l'âge de 78 ans ; — de M. Firmin Joussemet, ancien rédacteur du *Moniteur universel* et des *Débats*, auteur d'articles sur l'économie politique et les finances, mort le 24 janvier, à l'âge de 47 ans ; — de M. Auguste Labat, ancien bibliothécaire de la préfecture de police ; — de M. J.-C. La Rochette, ancien rédacteur à la *République française*, et bibliothécaire à l'Asile national de Vincennes, mort à Saint-Maurice (Seine), à l'âge de 53 ans ; — de M. Albin Leroy, collaborateur du *Nouvelliste du Nord* ; — de M. Charles Richard, rédacteur du *Journal d'Indre-et-Loire* ; — de M. Salaün, rédacteur en chef de l'*Indépendance bretonne*, journal catholique de Saint-Brieuc, mort dans cette ville à l'âge de 36 ans ; — de M. Louis Ser, ingénieur, professeur à l'École centrale des arts et manufac-

tures, auteur de plusieurs ouvrages estimés, mort à Paris, le 30 janvier, à l'âge de 58 ans ; — de M. l'abbé THIERCELIN, aumônier de l'hospice général de Meaux et archéologue distingué ; — de M. Ludovic de VAUZELLES, conseiller honoraire à la cour d'Orléans, qui s'était fait connaître par des recueils de vers, des tragédies antiques, des drames et quelques travaux historiques, mort à Hyères le 1er février, à l'âge de 60 ans ; — du chanoine Antoine-Hippolyte VIDAL, né à Cassis en 1805, décédé à Marseille, le 23 février, curé de Saint-Vincent de Paul, auteur des *Notions sur les Conciles* (in-8) et d'un ouvrage posthume, en forme de lettres, *Conseils d'un curé à ses paroissiens.*

— A l'étranger, on signale la mort : du chirurgien Tito BANGETTI, professeur à l'Université de Padoue, mort dans cette ville le 7 janvier, à 80 ans ; — du Dr A. DE BARY, professeur de botanique à l'Université de Strasbourg, mort dans cette ville le 19 janvier, âgé de 57 ans ; — du Dr Franz-A. BITTNER, professeur à la Faculté de théologie catholique de Breslau, mort dans cette ville le 21 janvier, dans sa 76e année ; — du botaniste Alex. DICKSON, professeur à Édimbourg, mort dans cette ville, le 30 décembre 1887, âgé de 51 ans ; — du romancier et auteur dramatique espagnol Manuel FERNANDEZ Y GONZALEZ, mort le 6 janvier, à Madrid, à l'âge de 57 ans ; — du Dr Heinrich FLEISCHER, associé étranger de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris et arabisant très distingué, mort à l'âge de 87 ans ; — du Dr Asa GRAY, professeur de botanique à l'Université Harvard, mort à New-York, âgé de 78 ans ; — du poète Jos. HORDYNSKI VON JEDKOWICZ, mort à Czernowicz (Bukowine) ; — de Mme Mary HOWITT, poétesse, morte à Rome, le 30 janvier, âgée de 64 ans ; — du Dr Rudolf VON KRAEWEL, qui s'est acquis une grande notoriété par ses travaux juridiques, mort le 9 janvier, à Raumburg ; — du poète dramatique Albert LINDNER, mort à Dalldorf, près Berlin, le 4 février, dans sa 57e année ; — du dessinateur Oscar PLETSCH, dont les illustrations étaient recherchées, mort le 12 janvier, près Dresde, dans sa 58e année ; — de M. Bonamy PRICE, professeur d'économie politique à Oxford, mort âgé de 81 ans ; — de l'auteur dramatique Hans RITTER, mort à Berlin, le 15 janvier, à 34 ans ; — du Dr John-Thomas-J. ROSWELL, botaniste distingué, mort à Balmuto (Angleterre), le 31 janvier ; — du théologien Woldemar SCHMIDT, prorecteur de l'Université de Leipzig, mort dans cette ville, le 31 janvier, dans sa 52e année ; — du Dr Fr.-Wilhelm SCHULTZ, professeur à la Faculté de théologie protestante de Breslau, mort dans cette ville, le 18 janvier, âgé de 59 ans ; — de M. Ad. SIVET, auteur de travaux sur les beaux-arts, mort à Anvers, à l'âge de 70 ans ; — du géologue G.-A. WATERHOUSE, chef de la section géologique du *British Museum*, mort à Londres, le 21 janvier.

INSTITUT. — *Académie des inscriptions et belles-lettres.* — Le 17 février, l'Académie a procédé à l'élection d'un membre libre en remplacement de M. Ch. Robert, décédé. Au premier tour de scrutin, M. Ménant a obtenu 13 voix ; M. de la Borderie, 10 ; M. Mowat, 5 ; M. Hamy, 5 ; M. Picot, 5 ; M. de Ruble, 3. Au second tour, M. Ménant a obtenu 15 suffrages ; M. de la Borderie, 14 ; M. Picot, 6 ; M. Hamy, 5 ; M. Robiou, 1. Au troisième tour, M. Ménant a été élu par 22 voix contre 16 à M. de la Borderie, et 3 à M. Picot.

Académie des sciences morales et politiques. — L'Académie a procédé, le 11 février, à l'élection d'un membre dans la section de philosophie. M. Waddington a été élu au premier tour de scrutin par 19 voix contre 13 données à M. de Pressensé ; 3 à M. Funck-Brentano et 2 à M. Carrau.

CONGRÈS. — Un décret du 16 février a fixé au mardi 22 mai l'ouverture

du congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements, qui durera six jours; la séance générale de clôture aura lieu le samedi 26 mai, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

— Le 8 avril prochain se tiendra, à Paris, le Congrès scientifique international des catholiques. Les membres du Congrès se répartissent en quatre sections: Sciences philosophiques, — Sciences juridiques, — Sciences mathématiques, physiques et naturelles; — Sciences historiques. La souscription pour les membres, actifs ou honoraires, est de 10 fr. (Pour les demandes de renseignements, on peut s'adresser à M. l'abbé Pisani, 74, rue de Vaugirard.)

— La Commission d'organisation du Congrès bibliographique international, qui se tiendra du 3 au 6 avril à Paris, sous les auspices de la Société bibliographique, a ainsi préparé l'ordre du jour de la session:

Mardi de Pâques, 3 avril. Matin: Messe du Saint-Esprit. Séance plénière d'ouverture. Nomination du bureau. Partage en sections. Réunion immédiate des sections. — A 1 heure: Travaux des sections. — Le soir: Soirée musicale au Salon bibliographique.

Mercredi. Le matin et l'après-midi: Travaux des sections. — Le soir: Conférence.

Jeudi. Le matin et l'après-midi: Travaux des sections. — Le soir: Séance solennelle de clôture. Discours de M. Godefroid Kurth, professeur à l'Université de Liège.

Vendredi. Le matin, travaux complémentaires des sections. — A partir de 1 heure: Visite des monuments publics: Bibliothèque nationale, Archives nationales, Musées, etc.

Concours et prix. — Le 6e concours des *Petits Jeux floraux de Marseille* sera clos le 30 avril prochain. Divers prix, consistant en fleurs, médailles d'or, d'argent et de bronze. Pour renseignements, s'adresser boulevard du Nord, 15, Marseille, à l'Administration des Jeux.

— La Société littéraire de l'Université catholique de Louvain a ouvert, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation (1839-1889) deux concours, l'un pour une œuvre en prose, l'autre pour une œuvre en vers; une médaille d'or ou une somme de 400 francs sera décernée à l'auteur du meilleur travail en prose; une médaille d'or ou une somme de 250 francs est destinée à l'auteur du poème couronné. Les Mémoires doivent être remis à M. le président de la Société littéraire, à Louvain, avant le 1er février 1889.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 10 février, M. Ravaisson a entretenu ses confrères d'un torse de statue qui se trouve au musée du Louvre et qui rappelle la Vénus de Cnide, de Praxitèle. — Dans la séance du 24 février, l'Académie a entendu la lecture d'une lettre de M. Léopold Delisle annonçant qu'il avait terminé heureusement les négociations relatives à l'acquisition des fragments de manuscrits volés par Libri dans nos bibliothèques. M. de Mas Latrie a communiqué ensuite à ses confrères la supplique adressée par les grands vassaux à Henri II de Lusignan pour l'engager à abdiquer en faveur de son frère Amaury. M. d'Arbois de Jubainville a donné lecture d'une note sur l'ancienne coutume chrétienne qui plaçait les jeûnes au mercredi et au vendredi de chaque semaine, et non au vendredi et au samedi.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 4 février, l'Académie a entendu la lecture d'une étude de M. Jules Levallois sur la conversion de Sénancourt, qui, d'un athéisme exagéré, passa en vingt ans au spiritualisme le plus élevé. — Dans celle du

18 février, M. Rendu a lu une notice sur la vie et les travaux du comte Sclopis, associé étranger de l'Académie. Cette lecture a été terminée dans la séance du 25 février. M. Ch. Huit a ensuite communiqué un Mémoire sur le dialogue de Platon, intitulé *le Premier Alcibiade*.

ACQUISITION PAR LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DES MANUSCRITS VOLÉS PAR LIBRI ET BARROIS. — Notre Bibliothèque nationale est enfin rentrée en possession d'une précieuse collection de manuscrits, dérobés il y a une quarantaine d'années, aux plus riches dépôts de France, par d'indignes fonctionnaires. Les énergiques et légitimes revendications de M. Léopold Delisle ont eu dans le monde savant un écho assez puissant pour qu'il ne soit plus utile d'insister sur la valeur inappréciable des fonds Libri et Barrois de la collection du comte d'Ashburnham et sur l'origine frauduleuse de plusieurs des manuscrits vendus au lord anglais en 1847, par Libri, pour une somme de 8,000 liv. st. (200,000 fr.), et en 1849, par Barrois, pour 6,000 liv. st. (150,000 fr.). En 1883, M. L. Delisle a réuni dans un Mémoire sur *les Manuscrits du comte d'Ashburnham* (Paris, Imprimerie nationale, in-4 de VII-127 p.), de savantes observations sur ces manuscrits, et fait connaître ses premières démarches pour obtenir leur cession à la France à des conditions raisonnables ; ces négociations échouèrent par suite du mauvais vouloir de la trésorerie anglaise, qui refusa d'allouer la somme demandée par le jeune comte d'Ashburnham pour la vente de la bibliothèque réunie à grands frais par son père. Le fonds manuscrit de cette bibliothèque, unique au monde, se composait d'environ 4,000 articles, formant quatre séries : Fonds Libri, 1,923 numéros ; Fonds Barrois, 702 numéros ; Fonds Stowe, 996 numéros ; Fonds de manuscrits acquis isolément, ou *Appendix*, environ 250 numéros. Le fonds Stowe a été acheté séparément par le Musée britannique pour 45,000 liv. st. (1,125,000 fr.). M. Delisle a établi d'une manière irréfutable qu'un lot de 166 manuscrits, formant 200 volumes des collections Libri et Barrois, provenaient de vols commis dans les bibliothèques et les archives de France. Ce sont ces 200 volumes qui, grâce aux habiles négociations de l'éminent administrateur de la Bibliothèque nationale, ont été remis entre ses mains le 23 février dernier, à Londres, où il s'était rendu, accompagné de M. J. Havet, bibliothécaire au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, et de M. H. Moranvillé, sous-bibliothécaire au département des manuscrits. En retour, il a été autorisé à céder au libraire bien connu qui a servi d'intermédiaire, M. Trubner, le recueil de poésies allemandes formé à la fin du XIIIe siècle par les soins de Rudiger Manesse, et à lui payer une somme de 150,000 fr., soit : 110,000 fr. au moment de la remise des manuscrits, 20,000 fr. en avril 1888 et 20,000 fr. en avril 1889. La Bibliothèque nationale conservant une photographie de toutes les parties du recueil de Manessé, dont l'original est destiné à un dépôt d'Allemagne, on peut dire que ces conditions sont extrêmement avantageuses pour la France. Parmi les grandes bibliothèques qui ont eu à souffrir des visites de Libri, on doit citer celles de Lyon, de Tours et d'Orléans. La Bibliothèque de Lyon doit à M. Delisle d'avoir recouvré, en 1880, les fragments détachés du fameux Pentateuque de Lyon (ms. 329), qui furent gracieusement restitués par le jeune comte d'Ashburnham, quand la preuve du vol eut été faite ; mais là s'est bornée la générosité du lord anglais. Les caisses arrivées à la Bibliothèque nationale, le 25 février 1888, contenaient un autre Pentateuque, avec peintures, en lettres onciales, qui était encore à Tours en 1842, un sacramentaire carlovingien et plusieurs autres manuscrits provenant de Saint-Martin et de Saint-Gatien, dont quelques

uns en lettres onciales. La collection Barrois est des plus précieuses pour l'histoire et la littérature du moyen âge et de la période moderne; nous signalerons spécialement tout un volume de la correspondance autographe de Peiresc. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette précieuse acquisition, que M. Delisle se propose de faire connaître en détail dans un prochain rapport à M. le ministre de l'instruction publique.

Droit de propriété littéraire. — M. Édouard Clunet a réuni dans une *Étude sur la convention d'union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques* (Paris, Marchal et Billard, in-8 de 110 p.) de très utiles renseignements sur les travaux préparatoires, les principales dispositions et les résultats pratiques de la convention de Berne, ratifiée le 5 septembre 1887 par les plénipotentiaires représentant les gouvernements de l'Allemagne, de la Belgique, de l'Espagne, de la France, de la Grande-Bretagne, de Haïti, de l'Italie, de la Suisse et de la Tunisie, convention en vigueur depuis le 5 décembre de la même année. Parmi les dispositions de la convention, mentionnons celles qui ont trait à l'assimilation de l'étranger au national, aux formalités auxquelles la protection est subordonnée, aux personnes protégées, à la nationalité, aux éditeurs, au droit de traduction et de reproduction, à l'exécution publique des œuvres dramatiques et musicales, aux contrefaçons, etc. M. Clunet a publié comme annexes : la loi espagnole du 9 janvier 1879 sur la propriété intellectuelle et la convention franco-espagnole du 16 juin 1880, pour la garantie des œuvres d'esprit et d'art, qui ont exercé l'une et l'autre une grande influence sur plusieurs des décisions contenues dans la convention définitive; enfin l'avant-projet de l'association littéraire et artistique internationale (conférence de Berne, 1883), et la dernière convention signée à Berne le 9 septembre 1886. L'article 16 de cette convention ordonnait la création d'un bureau international, « placé sous la haute autorité de l'administration supérieure de la Confédération suisse. » Ce bureau, qui vient d'être définitivement organisé, aura désormais un organe officiel, qui paraîtra le 15 de chaque mois, à Berne, sous le titre de : *Le Droit d'auteur*. Nous avons reçu le premier numéro, daté de janvier 1888 (gr. in-4 de 10 p.).

La Littérature tchèque en 1886. — On doit reconnaître que la littérature tchèque occupe une place assez modeste en Europe; les versions de ses auteurs sont en effet très rares. On compte quinze périodiques consacrés exclusivement aux belles-lettres; deux seulement ont un caractère vraiment chrétien; les autres sont consacrés de préférence à la littérature protestante. Les deux périodiques les plus remarquables sont le *Světozor* et la *Zlata Praha* (hebdomadaire). Le recueil mensuel intitulé *Patrie*, fondé dernièrement, est en même temps littéraire et scientifique, et il est rédigé par des catholiques. Les poésies dispersées dans ces périodiques se trouvent ordinairement plus tard réunies en volume sous le titre de *Bibliothèque*. Le premier des poètes tchèques contemporains est Svatopluk Čech. En 1886 il n'a composé qu'une seule poésie : *Sotek*; c'est une satire remarquable par la fidélité avec laquelle elle peint le caractère du peuple. Il a aussi composé une épopée historique : *Ladislas de Michalovic*. Le *Ladislas* se distingue malheureusement par une tendance antichrétienne comme les ouvrages d'un auteur plus célèbre encore, Jaroslav Vrchlicky (pseudonyme : Frida). Il a un grand talent, mais est trop immoral. Citons encore : Ad. Heyduk et Jul. Zeyer. Le premier compose des chansons populaires, mais il devient de plus en plus superficiel. L'autre a vraiment du mérite. Parmi les poètes catholiques, l'abbé Adam Chlumecky (pseudonyme : Fr. Kužely)

et l'abbé Fr. Kysely (pseudonyme : Sauer) écrivent de petites poésies historiques. On voit parmi les romanciers, outre Čech, nommé déjà, Zirásek, l'abbé Dostal, l'abbé Kosmak, incomparable dans la peinture de la vie populaire. Lier publie des études sociales, tandis que Schulz et Vlček s'adonnent à des descriptions de mœurs. Le drame est absolument négligé dans la littérature tchèque. Les comédies de Vrchlicky sont trop légères. La critique est plus favorable à Stroupežnicky et surtout à Vlček et à Šubert. On traduit beaucoup de pièces françaises, allemandes et polonaises. La littérature populaire n'existe pas encore, si l'on excepte les almanachs. Les récits de voyage se bornent à une description de l'Asie occidentale par Vünsch. Les traductions ne sont pas bien choisies. Quoiqu'il y ait six séminaires en Bohême et en Moldavie, la littérature théologique n'a qu'un seul périodique. Une histoire de la littérature a été composée par Fr. Bačkowsky. Cette œuvre est le fruit de longues études, mais l'auteur manque de connaissances philosophiques; on en est par suite réduit à recourir aux publications périodiques littéraires : *Hlidka Literarní* (*Sentinelle littéraire*), *Literarní Listy* (*Épîtres littéraires*) et *Literarní Rozhledy* (*Dissertations littéraires*). Les deux premiers recueils s'éditent en Moravie; l'un est rédigé par le P. Vychodil O. S. B.; l'autre par des professeurs de collège. On trouve aussi des aperçus littéraires dans divers autres périodiques. L'histoire est représentée par la *Collection historique* (*Historicky Sbornik*). Mais on ne saurait passer sous silence deux ouvrages de valeur : l'*Histoire d'Autriche*, par le professeur V.-V. Tomek, et l'*Histoire de la Révolution française*, par le Dr Krystufek. La dernière pourtant est plus recommandable par son bon esprit que par une réelle connaissance des faits. Les professeurs Masaryk et Gebauer ont provoqué un certain mouvement littéraire, par leurs attaques contre l'authenticité de quelques manuscrits de Koenigshof et de Grünberg. Des recherches historiques ont été faites, d'un côté par Kalousek, Tomek, etc., de l'autre côté, par Goll, Truhlar, etc. En général, les sciences n'occupent qu'une place très secondaire dans la littérature tchèque. Depuis longtemps une *Encyclopédie illustrée* doit paraître, mais verra-t-elle la lumière? Pour donner une impulsion plus vive au mouvement littéraire, des sociétés se sont formées dans les grandes villes. Terminons en citant l'ouvrage de Fr. Bartoš : *Dialectologie de la Moravie*, et, parmi les écrits panslavistes, la *Collection slave* (*Slovansky Sbornik*), éditée par le savant E. Jelinek.

Paris. — Le tome IV de l'*Histoire de Charles VII*, par M. de Beaucourt, paraîtra au commencement d'avril; ce volume comprend uniquement la période de la trêve avec l'Angleterre, de 1444 à 1449.

— A paru en février une édition de l'*Histoire de Beaumarchais*, par Gudin de la Brenellerie. Ce travail inédit a été publié d'après les manuscrits originaux par M. Maurice Tourneux (Paris, Plon et Nourrit, in-18 j. de XXVIII-512 p.).

— Dans quelques jours doit paraître, sous la forme elzévirienne chère aux bibliophiles, avec la signature de M. Frédéric Loliée, l'auteur de *Nos gens de lettres* et notre collaborateur, un volume intitulé : *Le Paradoxe. Essai sur les excentricités de l'esprit humain dans tous les siècles.*

— Extraire un roman, ou plutôt une charmante petite nouvelle des œuvres d'un rhéteur grec peut sembler extraordinaire au premier abord; et cependant quel délicieux « tableau de la vie et de l'intérieur d'une famille pauvre » Dion Chrysostome nous offre dans l'un de ses discours! M. Henri Fauvel n'a pu résister à l'attrait de cette peinture; plusieurs seront tentés comme lui, après avoir lu l'*Eubéenne* de Dion Chrysostome, qui n'est

autre chose que la traduction d'un passage du septième discours de l'illustre sophiste (*Collection bleue*, A. Dupret, 1887, in-32 de 55 p.).

— M. Antoine Villemot, sous-chef de bureau au ministère de l'instruction publique, a réuni en brochure les articles publiés par lui dans la *Revue de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur* (1887) sur l'enseignement secondaire des jeunes filles. Son *Étude sur l'organisation, le fonctionnement et les progrès de l'enseignement secondaire des jeunes filles en France de 1879 à 1887* (P. Dupont, gr. in-8 de 184 p.) se compose d'un ensemble d'observations, tantôt justes, tantôt contestables, tendant à exalter les services rendus par le vote et l'application de la loi Camille Sée (28 octobre 1878). M. Villemot prétend qu'avant cette loi « l'enseignement secondaire des jeunes filles... n'existait plus en France; » il eût fallu prouver cette assertion, qui sert de point de départ à tout l'ouvrage; il y a là une exagération manifeste. Il nous semble bien que l'enseignement secondaire des jeunes filles remonte beaucoup plus haut; le but de cet enseignement a seul été modifié. Jadis, on s'efforçait de développer et d'orner l'esprit des jeunes filles; on formait leur style, on donnait de la précision à leur jugement, de l'agrément à leur conversation; on cherchait à en faire d'excellentes maîtresses de maison; aujourd'hui, on trouve plus pratique d'en faire des institutrices; d'où la création de programmes où nous voyons le latin (on leur fait grâce du grec, paraît-il), la physique, la chimie, la géométrie et la gymnastique tenir une place importante. L'enseignement secondaire des jeunes filles pouvait être amélioré; il n'était pas nécessaire pour cela de le dénaturer et d'en changer complètement le but.

Auvergne. — M. A. Vernière vient de publier une plaquette : *Les Peintures murales de l'église Saint-Julien de Brioude* (Brioude, in-8, 24 p.), où l'on trouve une description desdites peintures par l'artiste même qui a été chargé de les restaurer, M. Léon Giron, et la traduction d'une notice sur l'église de Brioude publiée par un archéologue américain, dans un journal de New-York du 31 décembre 1885, un extrait relatif à la même église de la *Notice sur quelques églises romano-auvergnates* par M. le chanoine Eugène Muller (Senlis, 1886); enfin un extrait d'une autre étude publiée trente ans auparavant par le R. P. Desrosiers (*Rapport sur les peintures murales de l'église de Saint-Julien de Brioude* lu au congrès scientifique de France, lors de la XXIIe session au Puy en 1855). La plaquette-mosaïque de M. Vernière intéressera tous les archéologues qui, avec Prosper Mérimée, ont tant désiré voir revivre les fresques du monument que l'on a surnommé le bijou de cette école auvergnate, à laquelle nous devons un groupe si remarquable d'églises du XIe siècle.

Bourbonnais. — Mentionnons un extrait des *Annales bourbonnaises*, le recueil qui a succédé à la *Revue bourbonnaise* de M. Grassoreille : *Le Bourbonnais, le sol et ses habitants*, par MM. J.-A. Rayeur et A. Vayssière (Moulins, Auclaire, 2 vol. in-8).

Bourgogne. — On doit à M. Ch. Bigarne une brochure sur *les Capitaines du château de Beaune* (Beaune, Devis, in-8 de 193 p. et pl.). Ce travail a d'abord été inséré dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Beaune.*

Bretagne. — M. Arthur de la Borderie commence la publication d'une *Histoire de Bretagne*, par la critique des sources; le 1er fascicule, qui vient de paraître, a pour sous-titre : *Les Trois Vies anciennes de saint Tudual, texte latin et commentaire historique* (Saint-Brieuc, imp. de Prud'homme; Paris, Champion, in-8 de 135 p.).

— M. J. Trévédy, ancien président du tribunal de Quimper, vice-président de la Société archéologique du Finistère, a publié, depuis quelque temps, une série d'*études sur Quimper et la Cornouaille.*, Le savant magistrat vient d'ajouter à cette série — que nous voudrions voir devenir très longue — une plaquette sur *Michel Laënnec et l'éloquence académique à Quimper au dernier siècle* (Quimper, Rennes, Saint-Brieuc, gr. in-8 de 21 p.). M. Trévédy donne une piquante analyse d'un manuscrit intitulé : *Recueil des compliments faits par M. Laënnec* (non point, comme l'a cru feu Du Châtellier, Théophile Marie-Alexandre Laënnec, père de Théophile et aïeul du docteur). Michel fut avocat au Parlement, conseiller du Roi, procureur fiscal, maire de Quimper, colonel des milices, député aux états tenus à Nantes en 1764, etc. La notice, à la fois biographique et littéraire, est l'œuvre d'un exact érudit et d'un spirituel écrivain.

Champagne. — Signalons une monographie locale publiée par M. L.-J. Brouillon sous les auspices de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne : *Givry-en-Argonne et son histoire* (Châlons-sur-Marne, imp. de Martin, in-8 de 77 p.).

— MM. Gustave Julliot et Maurice Prou ont donné une édition, sous les auspices de la Société archéologique de Sens, du *Livre des reliques de Saint-Pierre-le-Vif de Sens*, par Geoffroy de Courlon (Sens, imp. Duchemin, in-8 de xxiv-358 p.).

Guyenne et Gascogne. — La *Revue catholique de Bordeaux*, jusqu'ici dirigée par M. le chanoine Pailhès, passe aux mains de M. l'abbé Dreux. Elle paraîtra désormais le 15 de chaque mois. La collection des neuf premières années est surtout consacrée aux études d'histoire et d'archéologie locales et a donné asile à nombre d'excellents travaux. La nouvelle direction a manifesté l'intention de lui imprimer un caractère moins spécial, d'y faire plus de place aux études littéraires et au mouvement contemporain. Plusieurs des articles parus l'année dernière ont été récemment tirés à part; ce sont des travaux d'une rare valeur et d'un véritable intérêt : *Madame de Châteaubriand. Lettres inédites à M. Clausel de Coussergues*, par M. le chanoine Pailhès (Bordeaux, Feret; Paris, Champion, 1888, in-8 de 114 p. avec 5 eaux-fortes de Léo Drouyn); — *Peiresc, abbé de Guîtres*, par Ant. de Lantenay (Bordeaux, Feret, 1888, in-8 de 134 p.); — *L'Ormée à Bordeaux, d'après le journal inédit de J. de Filhol*, publié et annoté par A. Communay (Bordeaux, Feret, 1887, in-8 de 289 p.), qui fournit de très précieux détails et des documents de haute valeur sur un des plus tragiques épisodes de l'histoire de la Fronde; — *Esquisses biographiques sur les grands négociants de Bordeaux au* xviii*e siècle*, par le même (Bordeaux, Feret, 1888, in-8 de 140 p.), étude suivie d'une curieuse série de lettres inédites adressées aux directeurs de la Chambre de commerce de Bordeaux par les ministres Amelot, Orry, Choiseul, Vergennes, par des marins illustres, d'Estaing, Suffren, etc.

— M. Antoine de Lantenay prépare une *Histoire d'Henri de Béthune, archevêque de Bordeaux*, de 1646 à 1680, en deux volumes in-8, d'après des documents inédits.

— M. l'abbé J.-B. Gabarra, curé de Capbreton, vient de publier un petit volume, *Notre-Dame de Pitié et les Marins de Capbreton*, qui n'est pas seulement très édifiant, mais qui est aussi très instructif (Bayonne, imp. Lamaignère, 1887, in-8 de 127 p.). L'auteur, qui s'est déjà fait connaître avantageusement par plusieurs travaux historiques et qui prépare une publication importante sur la Fronde dans les Landes, a retrouvé, en fouillant les archives municipales de Capbreton, divers documents qu'il reproduit ou

qu'il analyse. Le livre, très bien fait à tous les points de vue, mérite d'être beaucoup lu.

— M. le comte de Saint-Saud vient de publier deux brochures qui font partie d'une série intitulée : *Excursions nouvelles dans les Pyrénées françaises et espagnoles ;* la première : *Ariège, Andorre et Catalogne,* est extraite de l'*Annuaire du Club Alpin français* (Paris, Chamerot, 1887, in-8 de 26 p.); la seconde: *Un mois d'excursion dans les Pyrénées espagnoles,* est extraite du *Bulletin de la Section sud-ouest du Club Alpin français* (Bordeaux, Gagnebin, 1887, in-8 de 33 p.). Les récits du comte de Saint-Saud sont écrits avec une aimable simplicité qui n'exclut ni la verve ni l'esprit. On ne trouvera pas là seulement des pages agréables, mais aussi d'utiles indications. Voir, par exemple, dans la première brochure, la rectification d'une erreur du Guide Joanne (p. 5) et la rectification de deux erreurs de M. Bladé (p. 7).

— Le vénérable curé de la paroisse de Seissan, où naquit le 31 mai 1827 l'éminent jurisconsulte, a publié d'attachantes pages intitulées : *Monsieur Anselme Batbie, sénateur du Gers, membre de l'Institut, ancien ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux arts, etc., Notice biographique par A. Ducassé* (Auch, A. Thibault, 1887, gr. in-8 de 14). Nulle notice ne fera mieux connaître l'homme qui partout se fit distinguer, dans le professorat, dans le parlement, dans le ministère, à l'Institut. Nous empruntons à la brochure de M. Ducassé une citation : « On n'avait à Bordeaux (à l'Assemblée constituante) ni documents, ni bibliothèques. La mémoire de M. Batbie pourvoyait à tout ; il était une encyclopédie de textes, et ce fut sur ses indications que l'on fit en deux séances le règlement provisoire. Aux plus pressés qui parlaient de faire une constitution, M. Lambrecht répondait : *Adressez-vous à M. Batbie, il en a cinquante dans la tête.* »

Languedoc. — M. F. Pouy a publié une notice curieuse : *Peinture et Gravure représentant le roi Charles VI et les chevaliers de l'Ordre de l'Espérance Ph. d'Artois, Enguerrand de Coucy,* etc., *dans l'église des Carmes, à Toulouse, 1389* (Amiens, imp. d'A. Douillet, 1888, in-8 de 8 p.). Le savant archéologue raconte l'histoire de la fondation de l'Ordre de l'Espérance, de la fresque destinée à perpétuer le souvenir de cette fondation, fresque qui, déjà presque effacée au XVIIe siècle, a complètement disparu depuis, quoi qu'en ait dit le chevalier Dumège, si peu digne d'annoter un livre tel que l'*Histoire générale de Languedoc.* M. Pouy a cité sur la fameuse fresque la description de Piganiol de la Force (1765), et l'estampe de Cochin. Il reste à trouver le nom de l'artiste qui peignit la fresque commémorative. Comme M. Pouy, nous faisons appel au zèle de tous les bons chercheurs.

— M. l'abbé Azaïs a fait imprimer chez Chastanier, à Nîmes, une brochure intitulée : *Un Chanoine de la cathédrale de Nîmes au commencement du XVIIIe siècle* (in-8 de 20 p.).

— M. C. Barrière-Flavy a écrit l'histoire de l'*Abbaye de Calers* dans une brochure in-8 de 92 p. (Toulouse, imp. de Chauvin); l'auteur a pu faire remonter son travail jusqu'à l'année 1147 ; il s'arrête à 1790.

Limousin. — MM. Louis Guibert et Jules Tixier viennent de faire paraître à la librairie Ducourtieux de Limoges leur ouvrage sur l'*Exposition d'Art rétrospectif,* qui a eu lieu à Limoges dans le cours de 1886. Ce volume se compose d'une longue préface consacrée à la description des objets remarqués dans cette circonstance, et spécialement de ceux qui sont reproduits dans les cent-quatre planches qui forment en quelque sorte la partie la plus curieuse de cette publication. Elles représentent les principales œuvres de l'art du moyen âge, surtout en Limousin. L'orfèvrerie, les émaux, la sculp-

ture ont apporté leur contingent et l'exposition de quelques-unes de ces pièces est une véritable révélation.

LORRAINE. — M. Ad. Marcus a fait imprimer chez Berger-Levrault, à Nancy, un volume consacré aux *Verreries du comté de Bitche, essai historique* (XVe-XVIIIe *siècles*); l'ouvrage est accompagné de nombreuses pièces justificatives (in-8 de XXI-366 p.).

LYONNAIS. — M. R. Cazenove a choisi comme sujet de discours de réception à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon *le Peintre Adrien Van der Kabel et ses contemporains* (Lyon, libr. Georg, 1888, gr. in-8 de 60 p.). M. de Cazenove fait à merveille connaître, dans ces 60 pages, un artiste que presque personne ne connaissait bien; né à Ryswick (Hollande) en 1631, il mourut à Lyon le 16 janvier 1705, peignit avec talent d'abord dans sa patrie, ensuite à Rome, à Aix, à Toulouse, à Lyon. La notice de M. Cazenove, spirituellement écrite, complète les travaux de Dezalliers, d'Argenville, Ch. Blanc, L.-E. Descamps, Ad. Siret, C. Weyerman, etc.

— M. C. Guigue, archiviste du Rhône, publie depuis quelque temps, avec la collaboration de son fils M. G. Guigue, une collection de textes, paraissant à intervalles périodiques, sous le titre de *Bibliothèque historique du Lyonnais*. Voici, dans les quatre livraisons actuellement parues, les articles historiques qui méritent d'attirer l'attention: *Un archevêque de Lyon inédit* (1287), *Pierre d'Aoste; — L'Église Saint-Alban de Lyon* (avec une bulle d'Innocent II); — *La Dot de Sibille de Beaujeu* (avec une charte d'Humbert V, de 1229); — *L'Absolution par les verges; — Les Méfaits d'un bourgeois de Givors* (avec lettres de Charles V, roi de France, 1376); — *Circulaire d'Humbert VII, sire de Thoire-Villars* (1419); — *Le Banvin de l'archevêque de Lyon au* XVe *siècle; — Les Pelletiers de Lyon; — Notes pour servir à l'histoire des anciennes familles de l'Ain; — Jean Perréal, maître des œuvres des fortifications du Lyonnais, Forez, Beaujolais et Dombes* (avec lettres de François Ier, du 2 novembre 1523); — *Les Récluseries de Lyon; — Erreur historique des origines de la commune de Lyon; — Origine du pont de la Guillotière à Lyon; — La Dot de Béatrix de Bâgé, femme d'Amédée II, sire de Gex; — Fondation de l'abbaye de Brienne près d'Anse; — Testament d'un peintre lyonnais au* XIVe *siècle* (Jean Chatard); — *La Suppression du monastère de la Chana* (1482); — *La Fête des Merveilles*, antique et populaire à Lyon; — *La Mort civile en Forez en 1293; — Les Clés du cloître de Saint-Just*; — *Jean de Saint-Alban* (chanoine de Lyon au XIVe siècle); — *La Grande Rebeine* (émeute lyonnaise en 1529); — *Le Sceau d'Hugues de Saint-Cher* (1251, avec une bulle d'Innocent IV); — *Un tremblement de terre à Naples* (1456).

NORMANDIE. — En préparation chez Cagniard, à Rouen, une réimpression d'une œuvre du XVIIe siècle, *les Chastes Martirs, tragédie chrétienne* par Mlle Cosnard, cousine du grand Corneille; cette nouvelle édition est préparée par M. de la Sicotière, sénateur, pour la Société des Bibliophiles normands.

— La Société rouennaise de bibliophiles a décidé l'impression des poèmes de Petit, cordelier de la province de Normandie, le *Livre des miracles de Bacqueville*, la *Vie de saint Léonard, ses miracles à Bacqueville*, le *Livre du champ d'or et des trois nobles marteaux*; l'édition en sera faite sur un manuscrit inédit de la Bibliothèque nationale par les soins de M. l'abbé Sauvage.

— Paraîtront aussi prochainement chez Cagniard : *Le Frère de la duchesse d'Angoulême*, par M. l'abbé Desportes (in-8 d'environ 300 p.), et *Alexandre Farnèse, duc de Parme; Aumale. Cailly. Caudebec. 17 avril, 13 mai 1592*, par le capitaine de Terrier-Santans (petit in-4 d'environ 150 p.).

— M. Raphaël Le Conte, juge à Bernay, annonce la prochaine publication

d'un premier volume qu'il intitule : *Curiosités normandes comparées. Histoire, archéologie, description, économie sociale. I. Lengronne* (in-8 de 240 p.).

ORLÉANAIS. — M. P. de Nolhac a publié dans la *Revue archéologique* une curieuse étude sur *Nicolas Audebert, archéologue orléanais.* Cette étude n'a que dix pages et elle contient beaucoup de choses, notamment la découverte faite par notre sagace collaborateur du nom de l'auteur d'une relation de voyage conservée au British Museum, où l'on trouve force détails sur le séjour en Italie, de 1574 à 1578, d'un Français qui aimait et connaissait les antiquités. Ce manuscrit, qu'a signalé, le premier, M. Jean-Paul Richter, et auquel M. Eug. Müntz a emprunté, en 1886, une description des murailles de Rome et une note sur la Vaticane, est incontestablement, comme l'a deviné et le démontre M. de Nolhac, de l'humaniste Nicolas Audebert, fils du poète latin Germain Audebert « que l'admiration locale avait surnommé le *Virgil orléanais.* » M. de Nolhac s'occupe à la fois du père et du fils et aussi de divers savants dont il cite des lettres inédites, tels que Claude Dupuy, Pinelli, etc. Le petit Mémoire est couronné par la reproduction d'un fragment, relatif à Florence, du journal de voyage d'Audebert, journal qu'il est très désirable de voir intégralement publié.

— M. l'abbé Duchâteau a publié une volumineuse *Histoire du diocèse d'Orléans depuis son origine jusqu'à nos jours* (Orléans, Herluison, in-8 de XX-544 p.).

— Dans une brochure intitulée : *La Disette en 1795. Mission du conventionnel Honoré Fleury en Eure-et-Loir en l'an III* (Nantes, V. Forest et E. Grimaud, 1887, in-8 de 31 p. Extrait de la *Revue de la Révolution*), M. Philippe Muller a retracé, d'après les papiers de H. Fleury, envoyé à Chartres, un épisode de la famine qui désola les environs de Paris à cette époque.

POITOU. — Le cinquième volume de l'*Histoire générale, littéraire et religieuse du Poitou,* par M. le chanoine Auber, est sous presse (Fontenay-le-Comte, L.-P. Gouraud, in-8) ; l'ouvrage complet formera huit ou dix volumes. — La même librairie fera paraître dans le courant d'avril la *Liste du Tiers-État en 1789,* par M. Beauchet-Filleau (in-8).

PROVENCE. — M. le docteur Barthélemy, qui va mettre à l'impression sa belle *Histoire d'Aubagne,* vient de publier de curieux *Documents inédits sur les argentiers et brodeurs de Marseille.*

— Signalons aussi une *Historia Petri et Pauli,* mystère en langue provençale du XVe siècle, publiée d'après le manuscrit original (Paris, Maisonneuve, in-8) ; — *Une pretesa dominazione provenzale in Piemonte nel secolo XIII* (Torino, Paravia, in-8) ; — les quatre premiers fascicules du *Catalogue des plantes de Provence,* par H. Roux (Marseille, Olive, in-8), et le curieux récit de M. Véricel sur la fête civique du 29 juin 1793 à Lyon (Lyon, Waltenra, in-8).

— M. Artaud va publier, sous le titre de *Georges Roux,* une importante étude historique sur les négociants et les armateurs du grand commerce marseillais au XVIIIe siècle (Marseille, Olive, in-8).

— Le Père Louis-Antoine de Porrentruy prépare également une étude artistique sur les monuments franciscains en Provence, qui sera intitulée *le Musée franciscain à Marseille* (Marseille, Olive).

— Mlle Marie Tay publie la monographie du village de Roques (Marseille, V. Boy, gr. in-8, 108 p., grav.).

— M. Octave Teissier a commencé, dans le *Petit marseillais,* une série d'études sur les grands noms et les illustrations de la bourgeoisie et du haut commerce marseillais, qui sera plus tard réunie en volume.

— On annonce, pour paraître en avril ou en mai, la *Monographie des Baumes de Venisse,* qui se rattache à l'histoire du Languedoc, du Gévaudan, de Mar-

seille et de la Provence. Cet ouvrage de M. l'abbé Allègre formera un in-8 jésus orné de gravures (Carpentras, chez Condamin).

— M. l'abbé Cazauran vient de revenir sur la question du *Mariage morganatique du duc d'Épernon ;* sa dernière brochure est une « Nouvelle réplique à M. Mireur, archiviste du Var. » L'auteur défend pied à pied toutes ses conclusions et espère enfin « signer la paix » avec son adversaire ; nous l'espérons aussi.

VENTES. — 5 et 6 mars. — *Bibliothèque de M. H.-G. Jouanneau.* (Par le ministère de Me Maurice Delestre, assisté de M. A. Durel.) Recueil considérable de volumes, pièces et journaux de la Révolution de 1848 à 1852 (301 articles).

— 7 mars. — *Bibliothèque de M. X***.* (Par le ministère de Me Maurice Delestre, assisté de M. A. Durel : 212 articles.)

— 9 mars. — *Livres anciens rares et curieux.* (Par le ministère de Me Maurice Delestre, assisté de M. E. Paul.) Impressions gothiques. Livres à figures des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Reliures anciennes avec armoiries (179 articles).

— 9 et 10 mars. — *Bibliothèque de M. G.-M. D'O.* (Par le ministère de Me Maurice Delestre, assisté de M. A. Durel : 378 articles.)

— 10 mars. — *Livres à figures des* XVIIIe et XIXe *siècles* (Par le ministère de Me Maurice Delestre, assisté de M. Em. Paul ; 195 articles.)

— 12 mars. — *Livres, collections de revues, journaux illustrés.* (Par le ministère de Me Maurice Delestre, assisté de M. A. Durel : 97 articles.)

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Grundriss der Patrologie oder der ältern christlichen Litteraturgeschichte,* von Dr Johannes Alzog, vierte Auflage (*Theologische Bibliothek,* VII, in-8, Herder, Fribourg). — *Saint Thomas et la Prédestination,* par E.-C. Lesserteur (in-8, Letheilleux). — *Les Saints Patrons des corporations et protecteurs spécialement invoqués dans les maladies et dans les circonstances critiques de la vie,* par L. du Broc de Segange, publié par L.-F. Morel (2 vol. in-8, Bloud et Barral). — *Œuvres oratoires du R. P. Constant des Frères prêcheurs* (in-8, Gaume). — *Dictionnaire usuel de législation,* par E. Cadet (in-8, Belin). — *Le Code civil commenté à l'usage du clergé dans ses rapports avec la théologie morale, le droit canon et l'économie politique,* par le chanoine Allègre (Vol. I et II, 1re partie) (in-8, Delhomme et Briguet). — *L'Éducation morale dès le berceau, essai de psychologie appliquée,* par B. Pérez (in-8, Alcan). — *Conseils aux jeunes filles et aux jeunes femmes,* par M. Bourdon (in-12, Gautier). — *Les Concordats et l'Obligation réciproque qu'ils imposent à l'Église et à l'État,* lettre de Mgr Turinaz (in-8, Retaux-Bray). — *Question du jour sur la franc-maçonnerie,* par le P. E. Monniot (in-12, J. Gervais). — *La Santé dans la famille, causeries intimes d'hygiène et de médecine,* par le Dr A. Lanteirès (in-12, F. Didot). — *L'Art de greffer,* par Ch. Baltet (in-12, Masson). — *Les Engrais,* t. Ier, par A. Muntz et A. Ch. Girard (in-8, F. Didot). — *L'Escrime dans l'armée,* par le Ct Dérué (in-12, Quantin). — *L'Année scientifique et industrielle,* 31e année, 1887, par L. Figuier (in-12, Hachette). — *Grammaire élémentaire de la vieille langue française,* par L. Clédat (in-12, Garnier). — *Grammaire de la langue française,* par L. Crouslé (in-12, Belin). — *Monumenta Germaniæ pædagogica,* t. II, par K. Kehrbach (in-8, Hoffmann, à Berlin). — *Morceaux choisis des auteurs français du moyen âge,* par L. Clédat (in-12, Garnier). — *Nouveaux choix de compositions françaises, sujets et modèles* (1re série) (Baltenweck). — *Sous les Pommiers,* par P. Harel (in-12, Lemerre). — *Les Clairières,* poésies, par J. Germain-Lacour (in-12, Lemerre). — *Légendes de rêve et de sang. Le Geste ingénu,* par R. Ghil (in-12, Vanier). — *Le Réveil populaire,* chants et poèmes, par G. Faurie (in-12, Ghio). — *Albert,* poème, par J. Nobody (in-12, lib. des Bibliophiles). — *Un rimeur aux thermes des Pyrénées,* par F. Narey (in-12, Jouaust). — *Galerie typographique,* par J.-B.

Martin (in-12, Seguin, à Avignon). — *Portraits de maîtres*, par E. des Essarts (in-12, Perrin). — *Études littéraires sur le* XVII*e siècle. Les Ennemis de Chapelain*, par l'abbé A. Fabre (in-8, Thorin). — *Ménage et Finances de Voltaire*, par L. Nicolardot (2 vol. in-12, Dentu). — *Œuvres choisies* de Diderot (in-12, Lemerre). — *Impressions de théâtre* (1re série), par J. Lemaître (in-12, Lecène et Oudin). — *Traité de littérature. Les Lois du style*, par F. Loise (in-12, Vromant, à Bruxelles). — *Sabina Zembra*, I, par W. Black, trad. de l'anglais par Gausseron (in-12, Quantin). — *Histoires insolites*, par le Cte Villiers de l'Isle-Adam (in-12, Quantin). — *Sur l'Estrelle*, par H. de Braisne (in-12, Perrin). — *Blanchette, histoire d'une chèvre*, par B. Vadier (in-12, Hetzel). — *Périnette, histoire surprenante de cinq moineaux*, par le Dr Candèze (in-12, Hetzel). — *La Famille de Michel Kagenet*, par H. Audeval (in-12, Hetzel). — *Le Capitaine Trafalgar*, par A. Laurie (in-12, Hetzel). — *Derniers Contes* d'Edgar Poë, trad. par F. Rabbe (in-12, Savine). — *La Comtesse Xénie*, par G. du Vallon (in-12, F. Didot). — *Charmant*, par L. Mussat (in-12, F. Didot). — *Deux Fiancées*, par Mlle Trouessart (in-12, F. Didot). — *Sabine*, par Mme Colomb (in-12, F. Didot). — *Le Secret de Lusabran*, par B. de Buxy (in-12, H. Gautier). — *Les Martyrs inconnus*, par A. de Besancenet (in-12, H. Gautier). — *Monsieur le Vidame*, mœurs rurales, par L. de Larmandie (in-12, Vanier). — *Fin d'amour*, par F. Vilars (in-12, Plon et Nourrit). — *Le Chalet des Pervenches*, par F. du Boisgobey (in-12, Plon et Nourrit). — *Barines et Moujiks*, mœurs russes, trad. du russe par N.-A. Kolbert (in-12, Plon et Nourrit). — *Vaillante, ce que femme veut*, par J. Vincent (in-12, Plon et Nourrit). — *Regard en arrière, récits et souvenirs*, par L. Aubineau (in-12, Palmé). — *En route pour la mer Glaciale*, par E. Petitot (in-12, Letouzey et Ané). — *La Vie partout. Les Anglais en Irlande, notes et impressions*, par P. Daryl (in-12, Hetzel). — *Exploration scientifique de la Tunisie, géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, par Ch. Tissot, t. II, avec Atlas (in-8, Hachette). — *Les Premiers Explorateurs français du Soudan équatorial*, par Ch. Buet (in-12, Letouzey et Ané). — *Vie de saint Hugues, abbé de Cluny (1024-1109)*, par le R. P. Dom A. L'Huillier (gr. in-8, Palmé). — *Précis de la science, de l'histoire*, par J.-G. Droysen, trad. de l'allemand, par P.-A. Dormoy (in-8, Leroux). — *Histoire du droit et des institutions de la France* (t. II). *Époque franque*, par E. Glasson (in-8, Pichon). — *Notre droit national et la Révolution*, par E. de Gryse (2 vol. in-8, J. de Meester, à Roulers (Belgique). — *Procès des Frères de l'ordre du Temple*, par Lavocat (in-8, Plon et Nourrit). — *Jeanne d'Arc, modèle des vertus chrétiennes*, par l'abbé V. Mourot (2 vol. in-12, Desclée et de Brouwer, à Lille). — *La Vérité sur l'ancien régime et la Révolution*, par A. Carion (in-16, Garnier). — *Les Cahiers de 89 et les vrais principes libéraux*, par L. de Poncins (in-8, Picard). — *Papiers de Barthélemy, ambassadeur de France en Suisse 1792-1797* (t. II), publiés par J. Kaulek (in-8, Alcan). — *La Révolution de 1848 et ses détracteurs*, par J. Stuart Mill, trad. de Sadi Carnot (in-12, Alcan). — *Napoléon Ier à propos de la franc-maçonnerie, une Réponse*, par A. Caillé (in-8, Gouraud, à Fontenay-le-Comte). — *Histoire de la civilisation contemporaine en France*, par A. Rambaud (in-12, Colin). — *Mon Journal (1820-1823)*, par J. Michelet (in-12, Marpon et Flammarion). — *Rome et le Jubilé de Léon XIII, notes d'un pèlerin*, par J. Cornély (in-12, Palmé). — *Lyon sous le Directoire, le Consulat et l'Empire*, notes et documents publiés par A. Metzger, et revisés par J. Vaesen (in-12, Georg, à Lyon). — *Le Collège de l'Arc, à Dole*, par J. Feuvrier (in-12, Chalème, à Dole). — *Nuovi documenti e studi interno a Girolamo Savonarola*, per cura di A. Gherardi (in-12, Sansoni, Firenze). — *Histoire de l'Italie depuis 1815 jusqu'à la mort de Victor Emmanuel*, par E. Sorin (in-12, Alcan). — « *Aprise* » et « *loial enquête* ». *Ein Beitrag zur Feststellung der historischen Basis der mo-*

dernen Voruntersuchung, von Dr A. Zucker (in-8, Manz, Wien). — *Letters and Papers foreing and domestic, of the reign of Henri VIII,* publiés par J. Gairdner (gr. in-8, Eyre and Spottiwoode, London). — *La Russie sectaire,* par N. Tsakni (in-12, Plon et Nourrit). — *L'Égypte contemporaine et Arabi Pacha,* par N. Scotidis (in-12, Marpon et Flammarion). — *Le R. P. Marquigny, de la Compagnie de Jésus,* par A. Chardux (gr. in-8, Lefort). — *Paul Féval, souvenirs d'un ami,* par Ch. Buet (in-12, Letouzey et Ané). — *Giunte e correzioni inedite alla bibliografia dantesca,* par Colomb de Batines (in-8, Sansoni, Firenze). — *Programma scolastico di paleografia latina e di diplomatica esposto da Cesare Paoli* (in-8, Sansoni, Firenze). — *Les Reliures d'art à la Bibliothèque nationale,* par H. Bouchot (gr. in-8, Rouveyre). — *Bibliographie des principales éditions originales d'écrivains français du* XVe *au* XVIIIe *siècle,* par J. Le Petit (gr. in-8, Quantin).

VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

Citations à retrouver. — « Il faut envoyer les peuples modernes à l'école de la Vendée pour y apprendre leurs devoirs » (Napoléon). — Napoléon m'a dit bien des fois : « Je serais fier d'être Vendéen. » (Bernier, *Lettres,* 1800.) — « Cette grande bataille (de Laval) place bien haut ce jeune homme (La Rochejaquelein) dans l'estime des gens de guerre. » (Jomini.) — « La Rochejaquelein n'avait que 21 ans, qui sait ce qu'il fût devenu ? » (Napoléon, *Mémoires.*)

Beauvallier (de). — Quelle est la date précise de la mort du général comte de Beauvallier ?

Genlis (Mme de). — Quel est le jour de la mort de Mme de Genlis ?

Dom Berras. — On désirerait savoir à quelle ville, ou au moins à quelle province appartenait la famille de Dom Claude Berras, religieux de l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm et auxiliaire de Mabillon en 1704. Cette famille paraît inconnue aujourd'hui en Vendée.

Ouvrages de D. Sabinien Ozon. — On désirerait avoir la liste avec titre exact des ouvrages publiés par le Barnabite dom Sabinien Ozon, et surtout l'indication des bibliothèques françaises où existent ces ouvrages. Dom Sabinien Ozon, Barnabite, né à Montargis en 1626, mourut en 1705 probablement à Paris, dans la cité, maison de Saint-Éloi, dont il fut supérieur, puis provincial en 1671 et visiteur général en 1689, homme de grand mérite et très estimé. Un portrait de lui a existé avec inscription. Il publia une traduction française de la *Vie des trois vénérables fondateurs de la congrégation des Clercs réguliers de Saint-Paul, dits Barnabites,* traduction qu'il importe de retrouver pour savoir à quelles sources originales il puisa. En outre, il écrivit les vies du bienheureux Alexandre Sauli, évêque d'Alérie en Corse ; du vénérable Bascapé, évêque de Novare ; de Ludovic Bisoz, convers, et du vénérable Mgr Guérin, successeur de saint François de Sales, tous Barnabites.

RÉPONSES.

Voyages aux îles Canaries (LII, 192). — En 1630 a été publié, à Paris : l'*Histoire de la première découverte et conqueste des Canaries, faite en 1402, par Jean de Béthencourt, chambellan du roi Charles VI, escrite du temps même par F. Pierre Bontier, religieux de S. François, et Jean Le Verrier... Mise en lumière par Galien de Béthencour. Plus un traicté de la navigation et des voyages de descouverte et conqueste moderne, et principalement des François* (par Pierre Bergeron). (Paris, Jean de H..., ou Mich. Solly, pet. in-8). Le texte de cette édition est reproduit dans : Chartier, *Voyageurs anciens et modernes* (Paris, 4 vol. gr. in-8, 1854-1857, tome III, p. 1-75.)

Le Gérant : CHAPUIS.

Imprimerie polyglotte Alph. Le Roy, imp. breveté, Rennes.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : M. le marquis DE BEAUCOURT;

Membres : MM. Anatole DE BARTHÉLEMY; J.-A. DE BERNON; comte DE PUYMAIGRE; Marius SEPET.

Administrateur délégué : M. le comte A. DE BOURMONT.

Secrétaire de la rédaction : M. A. LE VAVASSEUR.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction.

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées à l'Administrateur délégué.

PRIX D'ABONNEMENT

Partie littéraire : France, 15 fr. par an; pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique : France, 10 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies : France, 20 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Le *Polybiblion* paraît tous les mois.

Une livraison prise séparément : littéraire, 1 fr. 50; — technique, 1 fr.; — les deux parties ensemble, 2 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier, et sont payables d'avance en un mandat sur la poste à l'ordre de l'Agent général de la Société bibliographique, M. A. VILLIN.

COLLECTIONS

Les années 1868-87 sont en vente, et forment cinquante-un volumes gr. in-8°, du prix de 7 fr. 50 chacun pour la partie littéraire et de 10 fr. pour la partie technique.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un versement de 150 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au Secrétaire de la Société, 195, boulevard Saint-Germain.

Librairie de la Société bibliographique

76, RUE DES SAINTS-PÈRES, 76

BIBLIOGRAPHIE

DES

CORPORATIONS OUVRIÈRES

PAR

HIPPOLYTE BLANC

1 volume in-8° raisin de 80 à 100 pages, à deux colonnes
Format BRUNET
Avec Tables de Matières et d'Auteurs.

En vente à la Librairie de la Société bibliographique

Prix : 5 fr. — Pour les Sociétaires : 4 fr. *(le port en sus)*

L'ouvrage, tiré à petit nombre, est presque entièrement épuisé.

IMPRIMERIE POLYGLOTTE ALPH. LE ROY, IMPRIMEUR BREVETÉ, RENNES

D 5-1.9

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE U RSELLE

PARTIE LITTE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME VINGT-SEPT DE LA COLLECTION

QUATRIÈME LIVRA RIL

Les Bureaux du Polybiblion sont transférés 2 & 5, RUE SAINT-SIMON (Boul. St-Germain).

AUX BUREA POLYBIBLION
2 et 5 IMON, 2 et 5
-Germain)

LONDRES
Burns et Oates, 28, Orchard

FRIBOURG EN BAD
B. Herder.

VIENNE
Gerold et Cie, Stefa

BRUXELLE
Guillaume Larose, 8, ru ens.

ROME
Le Chevalier Melandri, Directeur-Administrateur de la Librairie de la Propagande.

BARCELONE
Palau et Cie, 14, calle de los Angeles.

MADRID
La Verdadera Ciencia Española, 15, calle del Arenal.

LISBONNE
Manoel-Jose Ferreira, 132, rua Aurea, 134

MONTRÉAL
Derome, rue Notre-Dame.

BUCHAREST, B OPENHAGUE, CHRISTIANIA, STOCKHOLM, TERSBOURG, VARSOVIE :
BUREAUX DE POSTE.

1888

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON D'AVRIL 1888

I. — ROMANS, CONTES ET NOUVELLES, par M. Firmin Boissin.

II. — HAGIOLOGIE, par Dom Paul Piolin.

III. — COMPTES RENDUS.

Théologie. — T. R. P. Monsabré : Le Mariage (p. 327).

Sciences et Arts. — C. Rambaud : Économie sociale et politique, ou Science de la vie (p. 328). — R. Meyer et G. Ardant : La Question agraire (p. 329). — Annuaire du Bureau des longitudes pour l'an 1888 (p. 330). — M. Lévy : La Statique graphique et ses applications aux constructions (p. 333).

Belles-Lettres. — P.-D. Bernier : Notions d'étymologie classique, grecque, latine et française (p. 335). — P.-E. Giraud et U. Chevalier : Le Mystère des Trois Doms joué à Romans en MDIX (p. 336). — L. Petit de Julleville : Histoire du théâtre en France (p. 338). — P. de Nolhac : Érasme en Italie (p. 339).

Histoire. — Vivien de Saint-Martin et Schrader : Atlas universel de géographie moderne, ancienne et du moyen âge (p. 341). — Vivien de Saint-Martin et L. Rousselet : Nouveau Dictionnaire de géographie universelle (p. 342). — David : De Paris à Naples (p. 343). — Mérit : Histoire des premiers temps de l'Église, d'après les Actes des Apôtres et les Épîtres (p. 346). — P. Foucart : Campagne de Prusse (1806) (p. 346). — P. de la Gorce : Histoire de la seconde République française (p. 347). — H. Bouchot : Mœurs et Coutumes de la France. La famille d'autrefois (p. 352). — C. de Moüy : Don Carlos et Philippe II (p. 353). — Mac Carthy : Histoire contemporaine d'Angleterre (p. 355). — G. Bellomo : Memorie sulla la Vita e gli scritti di Mor Domenico Turano, vescovo di Girgenti (p. 357). — A. Ledieu : Catalogue analytique des manuscrits de la bibliothèque d'Abbeville, précédé d'une notice historique (p. 358).

IV. — BULLETIN. — P. H. Casteriein : Un programme social (p. 359). — Sidney Whitman : Le Pays du Cant (p. 359). — A. Rochaïd : Marine marchande et Colonies (p. 360). — C. Fabre : Aide-Mémoire de photographie pour 1887 (p. 361). — L'Officier allemand, son rôle dans la nature (p. 362). — L. Jupin : Les Chiens militaires dans l'armée française (p. 362). — H. Bouchot : Histoire anecdotique des métiers avant 1789 (p. 363). — E. Rousse : Perse. Les Satires (p. 363). — F. Arnaudin : Contes populaires recueillis dans la Grande Lande, le Boru, les Petites Landes et le Marensin (p. 364). — J. Verne : Le Chemin de France (p. 364). — E. Zévort : Montesquieu (p. 365). — J. Wogue : Racine (p. 365). — T. Comte : Racine (p. 365). — Œuvres choisies de Voltaire (p. 365). — Les Essais de Montaigne (p. 365). — Sylvanecte : Profils vendéens (p. 366). — Mlle de Blocqueville : Le Maréchal Davout, prince d'Eckmühl (p. 366). — H. Fabre de Navacelle : Précis des guerres du second Empire (p. 366). — C. Mismer : Souvenirs d'un dragon de l'armée de Crimée (p. 367).

V. — CHRONIQUE. — Nécrologie : MM. : Nisard, Sumner-Maine, Gaïevski, de Barral, etc. — Congrès. — Concours et Prix. — Lectures faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques. — Le Registre de Clément V. — Séjour des rois de France dans le Gâtinais. — Un nouveau Corneille et un nouveau Racine. — Les Juifs de France au XIVe siècle. — Cas de conscience littéraire. — La Presse de Montargis au XVIIIe siècle. — Nouvelles : Paris. — France. — Allemagne. — Angleterre. — Autriche. — Belgique. — Italie. — Ventes. — Publications nouvelles.

VI. — QUESTIONS ET RÉPONSES.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

1. *Pierre et Jean*, par Guy de Maupassant, 34e éd. Paris, Ollendorff, 1888, in-18 de 278 p., 3 fr. 50. — 2. *Thérésine*, par Albert Delpit, 22e éd. Paris, Ollendorff, 1888, in-18 de 376 p., 3 fr. 50. — 3. *Volonté*, par Georges Ohnet, 63e édit. Paris, Ollendorff, 1888, in-18 de 420 p., 3 fr. 50. — 4. *Le Crépuscule des dieux*, par Élémir Bourges. Paris, Savine, 1888, in-18 de 314 p., 3 fr. 50. — 5. *Monsieur le Vidame* (mœurs rurales), par Léonce de Larmandie. Paris, Vanier, 1888, in-12 de 348 p., 3 fr. 50. — 6. *Excelsior* (*La Comédie humaine*), par le même. Paris, Dalou, 1888, in-18 de 328 p., 3 fr. 50. — 7. *A cœur perdu*, par Joséphin Péladan, avec une eau-forte de Félicien Rops. Paris, C. Edinger, 1888, in-18 de 463 p., 2 fr. — 8. *Le Sang*, roman magique, par Noël Kolbac; avec une préface de Jehan Soudan. Paris, Marpon et Flammarion, 1888, in-12 de 332 p., 3 fr. 50. — 9. *Madame Phaéton*, par Clovis Hugues. 3e édit. Paris, G. Charpentier, 1888, in-12 de 422 p., 3 fr. 50. — 10. *La Cousine*, par Léon Barracand. Paris, Havard, 1888, in-18 de 350 p., 3 fr. 50. — 11. *Charles d'Arin*, par Paul de Champeville. Paris, Quantin, 1887, in-18 de 312 p. 3 fr. 50. — 12. *L'Homme roux*, par Rachilde. Paris, Librairie illustrée, 1888, in-18 de 268 p., 3 fr. 50. — 13. *L'Honneur et le Sang* (scènes de la vie militaire), par Armand Beira. Paris, Calmann Lévy, 1888, in-18 de 324 p., 3 fr. 50. — 14. *Maxime Evérault*, par Léo Rouanet. Paris, Savine, 1888, in-18 de 306 p., 3 fr. 50. — 15. *La Ferme des Gohel*, par Charles Canivet. Paris, Marpon et Flammarion, 1888, in-16 de 216 p., 0 fr. 60. — 16. *Le Pays natal*, par Boyer d'Agen. Paris, Havard, 1888, in-18 de 384 p., 3 fr. 50. — 17. *Vaillante*, par Jacques Vincent. Paris, Plon et Nourrit, 1888, in-18 de 278 p., 3 fr. — 18. *Eljen !* par Jacques Bret. Paris, Bray et Retaux, 1888, in-12 de 288 p., 2 fr. — 19. *Les Mystères de Villeblanche* (scènes de la vie électorale en province), par Charles Buet. Paris, Letouzey et Ané, 1888, 318 p., 3 fr. — 20. *La Famille de Michel Kagenet*, par Hippolyte Audeval. Paris, Hetzel, 1888, in-12 de 310 p., 3 fr. — 21. *Le Capitaine Trafalgar*, par André Laurie. Paris, Hetzel, 1888, in-12 de 342 p., 3 fr. — 22. *Les Martyrs inconnus*, par Alfred de Besancenet. Paris, H. Gautier, 1888, in-12 de 264 p., 2 fr. 50. — 23. *La Chasse aux juifs*, par Marcel Delines. Paris, Savine, 1888, in-12 de 388 p., 3 fr. 50. — 24. *La Princesse Tarakanoff*, par Grégoire Danilewski, traduit du russe par Henry Olivier, avec une préface de Arsène Houssaye. Paris, Dupret, 1888, in-18 de 260 p., 3 fr. 50. — 25. *La Femme d'un autre*, par Th. Dostoïewsky, traduit du russe par Halpérine-Kaminsky. Paris, Plon et Nourrit, 1888, in-18 de 262 p., 3 fr. — 26. *Barines et Moujicks* (mœurs russes), traduit par A. Kolbert. Paris, Plon et Nourrit, 1888, in-18 de 274 p., 3 fr. — 27. *Derniers Contes d'Edgar Poë*, traduits de l'anglais par F. Rabbe, avec un portrait de Poë par Th. Bérengier. Paris, Savine, 1888, in-18 de 360 p., 3 fr. 50. — 28. *Nouvelles Histoires incroyables*, par Jules Lermina. Paris, Savine, 1888, in-18 de 310 p., 3 fr. 50. — 29. *Histoires insolites*, par le comte de Villiers de l'Isle-Adam. Paris, Quantin, 1888, in-18 de 312 p., 3 fr. 50. — 30. *Sur l'Estrelle*, par Henry de Braisne. Paris, Perrin, 1888, in-12 de 250 p., 3 fr. 50. — 31. *Le Frère Lai*, par Hugues Le Roux, dessins de Jules Garnier. Paris, Quantin, 1888, in-12 de 280 p., 3 fr. 50. — 32. *De vous à moi*, par Pierre Véron. Paris, Dentu, 1888, in-18 de 356 p., 3 fr. — 33. *Le Paysan*, par Jean Sigaux. Paris, Jouaust, 1888, in-12 de 32 p., 10 fr. 50. — 34. *Mademoiselle Abeille*, par Ferdinand Fabre. Paris, Jouaust, 1888, in-12 de 32 p., 0 fr. 50. — 35. *Dans les prés et Sous les bois*, par

Mme la comtesse Agénor de Gasparin. Paris, Fischbacher, 1888, in-12 de 390 p., 3 fr. 50 (1).

1. — M. Guy de Maupassant s'est cru suffisamment célèbre pour publier son petit Manifeste littéraire. C'est une longue préface à son dernier roman : *Pierre et Jean*. Mais elle fait beaucoup moins de bruit que la fameuse préface de *Cromwell*. Nous sommes loin des belles et ardentes luttes du romantisme, sans compter que M. de Maupassant ne prend pas la question de si haut que le poète des *Feuilles d'automne*. Toute son esthétique se réduit à la théorie de l'art pour l'art poussé jusqu'à ses dernières limites. Libre au romancier de tout dire, pourvu qu'il le dise bien. Quant à la portée morale d'une œuvre, à son influence plus ou moins salutaire, plus ou moins corruptrice, M. de Maupassant n'en a cure. Il témoigne pour ces « vieilles guitares » la plus parfaite indifférence, le plus profond mépris. En ceci, l'auteur de *Pierre et Jean* n'a rien inventé : il est le plagiaire de son maître et parent Gustave Flaubert. Certes, autant que l'un et que l'autre, nous prisons l'originalité d'un écrivain, sa sincérité, sa conscience, son effort et son souci à se débarrasser des formules et des écoles, sa préoccupation constante de faire vivant et vrai. Mais il nous semble que tout cela peut marcher de pair avec le respect de soi-même et de ses lecteurs. Il est vrai que nous parlons en critique. Or, M. de Maupassant nous abomine : il accorde aux romanciers toute latitude; il refuse aux critiques le droit de juger. A l'entendre, le critique digne de ce nom « ne devrait être qu'un analyste sans tendances, sans préférences, sans passions. » En d'autres termes, le critique ne doit avoir ni sang, ni nerfs, ni doctrine, ni vues, ni tempérament, ni personnalité : un eunuque, là ! Tandis que le romancier..... Eh bien ! M. de Maupassant a beau monter sur ses ergots, il n'en reste pas moins justiciable de ceux qui, comme moi, ont mission de juger des livres. La plupart d'entre eux, d'ailleurs, sont en même temps romanciers et critiques, et on serait mal venu à leur dire : « Faites-en seulement autant. »

J'use donc de mon droit en mettant *Pierre et Jean* sur la sellette. Voici le sujet : Pierre et Jean sont deux frères, sortant, à quatre ans d'intervalle, des bancs de l'école, l'un médecin, l'autre avocat. Ils vivent au Havre où leur père, M. Rolland, un ancien bijoutier parisien, s'est retiré avec sept à huit mille francs de rente. Les deux frères s'aiment beaucoup, mais ils ne se ressemblent nullement, ni au physique, ni au moral. Pierre, « brun de peau et un peu noir d'âme, » est am-

(1) Pour ne pas trop allonger cette revue trimestrielle, nous renvoyons au *Polybiblion* de juillet l'analyse des romans que voici : *Course à l'amour*, par J. Ricard ; — *Fin d'amour*, par François Villars ; — *Drichette*, par Jeanne Leroy ; — *La Vie de la femme*, par Mme Sanson ; — *Le Chalet des pervenches*, par F. du Boisgobey ; — *Le Roman de Paris*, par Eugène Morand ; — *Le Fils de Sanson*, etc., etc.

bitieux et mécontent de son sort. Jean, blond de teint, est joyeux, bon garçon, tendre fils et voyant tout en rose ! Il arrive aux deux frères ce qui arriva aux deux pigeons de La Fontaine, quand la poule survint. La poule, cette fois, est une jeune veuve, Mme Rosemilly. Sans oser se l'avouer, Pierre et Jean en deviennent simultanément amoureux, et leur amitié d'autrefois se change en hostilité sourde. Un événement va bientôt la changer en haine féroce. Jean Rolland hérite d'une grosse fortune que lui laisse en héritage un certain M. Maréchal, de Paris, lequel fut autrefois intimement lié avec son père et sa mère, avec sa mère surtout. Immédiatement, Pierre soupçonne celle-ci de n'avoir pas gardé la fidélité conjugale. Cette mauvaise pensée hante sans cesse le cerveau de ce Hamlet bourgeois. Car enfin, pourquoi Jean hérite-t-il seul ? De ce moment, Pierre condamne sa mère ; il la poursuit de ses allusions perfides et de ses reproches déguisés. Cependant les preuves de la réalité de son idée fixe lui manquent. Avec quelle anxiété il cherche à se procurer un vieux portrait de Maréchal pour comparer ses traits avec ceux de Jean. Pas une de ses paroles qui ne soit une sorte d'interrogation. La psychologie de cette lutte torturante et lente entre le fils qui veut savoir et la mère qui défend un secret d'où dépend son honneur, est vraiment fouillée, bien analysée, merveilleusement déduite. Une scène a lieu dans laquelle Pierre reproche à Jean la honte de son héritage et lui crache au visage la cruelle vérité. Puis ayant exhalé sa rage, il disparaît, et comprenant que désormais sa présence sera pour tout le monde une torture, il s'engage comme enseigne de vaisseau. Ce qu'il y a de mieux dans ce roman, je viens de le dire, c'est la partie psychologique. M. de Maupassant s'y est infligé un démenti à lui-même : dans sa préface, il méprise la psychologie, et dans son roman il prouve que l'on peut très bien allier les qualités du psychologue à celles du peintre. J'ajoute que M. de Maupassant — ce qui est contraire à toutes ses anciennes habitudes — s'est appliqué cette fois à écrire un livre propre. Il excuse et absout, par le seul fait qu'elle a aimé, le vieux péché de Mme Rolland. Il la donne comme ne regrettant rien, comme ne se reprochant jamais d'avoir trahi la foi conjugale, comme se repaissant toujours d'une passion qui fut « le bonheur de sa vie. » Toutes repaissances en soi souverainement immorales. Mais il n'y a dans le livre ni ordure, ni obscénité, ni tableau crû. M. de Maupassant nous avait si peu habitués à cette réserve qu'il faut lui en tenir compte. Cela fait, nous demanderions au romancier beaucoup d'autres choses qui ne se trouvent pas dans *Pierre et Jean*, et nous voudrions ne pas y rencontrer ce pessimisme à la mode, désolé, désolant et douloureux, qui s'y trouve trop.

2. — Malgré tout son talent d'écrivain qu'il serait injuste de mécon-

naître, M. Albert Delpit devient de plus en plus insupportable. Cela tient à sa manie de ne pouvoir composer un roman sans y introduire une thèse. Il semble chaque fois reprendre pour son compte une théorie déjà développée par M. Alexandre Dumas fils. *Le Fils de Coralie, la Marquise, le Mariage d'Odette* sont en germe dans *le Fils naturel, l'Ami des femmes, la Femme de Claude.* Aujourd'hui *Thérésine* nous expose la thèse des *Idées de Madame Aubray :* la réhabilitation de la femme déchue par le repentir et l'amour. Cette Thérésine a commencé par être une fille de joie. Née en Provence, orpheline, abandonnée à tous les hasards, elle chante dans les cafés-concerts et se donne inconsciemment au premier venu. Captivé par sa beauté, sa gaieté, sa résignation, un riche planteur américain, Philéas Dawitt, l'emmène avec lui à la Louisiane dans le riche domaine où il vit avec un philosophe sceptique, gouailleur et désillusionné, le vieux professeur Béryot. Celui-ci découvre dans Thérésine des dons intellectuels auxquels la culture seule fait défaut. Il se fait maître d'école pour l'instruire et lui enseigner tout ce qu'il sait lui-même. Sous les habiles leçons de l'ex-normalien, Thérésine sent sa conscience s'éveiller, son esprit s'illuminer, à tel point qu'elle ne tarde pas à opposer une invincible résistance aux suggestions libre-penseuses du maître. Elle devient croyante, se transforme moralement, comprend son abjection, et ne veut plus demeurer dans cette fange. Elle va quitter Philéas pour se retirer chez de pauvres religieuses missionnaires, lorsque celui-ci, passionnément épris, se décide à l'épouser. Il n'a pas à s'en repentir : nulle épouse n'est plus fidèle, plus digne que Thérésine. Voulant racheter les désordres de sa vie passée, elle se prodigue en œuvres de dévouement : fondations pieuses, soins aux malades, instruction aux enfants. Elle paie même bravement de sa personne dans une épidémie de choléra qui dévore le pays, et elle ne quitte les pestiférés que pour s'asseoir au chevet de son mari agonisant. Philéas meurt laissant tous ses biens à Thérésine qui revient en France, où la suit sa réputation de jeune veuve vertueuse, riche et respectée. Sa distinction, le charme de sa personne, la recommandation d'un évêque du Texas qui ne connaît de Mme Dawitt que son admirable conduite pendant la dernière épidémie, lui ouvrent les salons de la meilleure société parisienne. Elle y retrouve le capitaine de vaisseau Robert de Clavières qui avait connu Philéas à la Louisiane et qui devient amoureux de sa veuve. Persuadée que personne, en dehors de Béryot qui est resté là-bas comme intendant de ses propriétés, ne sait qu'elle fut autrefois une courtisane, Mme Dawitt est prête à consentir au mariage que lui propose Robert. Mais un misérable aventurier qui a assisté à ses débuts de chanteuse, à Cannes, la menace d'un odieux chantage. Alors, elle avoue tout. Robert de Clavières passe outre et l'épouse

quand même. Bizarrerie du cœur humain ! A peine marié, le capitaine de vaisseau prend sa femme en haine et s'enfuit, affolé. Thérésine ne peut survivre à cet abandon. La pensée mère du roman de M. Delpit est, croyons-nous, contenue dans cette parole de découragement dite par Thérésine, quand son second mari la quitte : « C'était fatal. La réhabilitation d'une pécheresse est impossible ! L'homme pardonne et n'oublie pas ; Dieu seul peut oublier parce qu'il efface. » A ses préoccupations de moraliste, M. Delpit joint des prétentions théologiques. En quoi il a tort, car il paraît ne pas connaître le premier mot des questions sur lesquelles il se mêle de disserter. Qu'on en juge par cette phrase : « La conversion de Thérésine à la piété catholique l'avait fait croire aux théories « décevantes » de l'Église. Elle s'imaginait naïvement qu'une parole de prêtre peut remettre les péchés commis. » Ou l'écrivain n'a pas eu conscience de ses allégations impies et, en ce cas, sa théologie n'a place que dans l'Église française du Père Hyacinthe Loyson. Ou elles sont voulues, et alors les convictions « religieuses » de M. Delpit ne valent guère mieux que celles de M. Renan.

3. — Évidemment, M. Georges Ohnet n'écrit pas aussi bien que M. de Châteaubriand. Il est non moins évident qu'il y a un gouffre — et la profondeur en est énorme — entre M. Ohnet et MM. Zola, Maupassant et Paul Bourget. Cependant, l'auteur de *Volonté* a sur ces romanciers un mérite louable : s'il n'évite pas toujours la situation risquée, il ne fait pas du moins étalage de tableaux libertins, ne tend pas à la glorification des instincts et sait se garer du pessimisme désespérant. Quant à son succès, il persiste scandaleusement. *Volonté* en est à la soixante et quinzième édition. Elle en mérite deux, tout au plus, si l'on ne considère que la valeur littéraire. Il existe donc un public — et en voilà la preuve — dont l'esthétique est à la hauteur de M. Ohnet. Celui-ci en donne à qui veut pour son argent. Où est le crime? Il se rencontre dans la nature autre chose que des lions et des aigles. Et il est des banalités qui ne manquent pas d'intérêt. Les banalités empoignantes de M. Ohnet sont du nombre, puisque les personnages qu'il met en scène, avec plus ou moins d'art, trouvent tant d'admirateurs. On peut cependant reprocher au romancier, né coiffé, de trop aimer l'industrie métallurgique. Le mari de l'héroïne de *Volonté* n'est pas « maître de forges ; » mais il possède, à Saint-Denis, une grande usine où l'on travaille le fer. Il se nomme Louis Hérault. C'est une tête faible et un cœur volage. Il a épousé Hélène de Graville, orpheline de parents ruinés. Celle-ci était courtisée par Clément de Thauziat, ami de Louis. Elle est vaillante, au physique et au moral. Pendant que son mari la délaisse pour une aventurière anglaise, Hélène s'arme de patience et, en attendant de ramener l'infidèle, elle rétablit la fortune et l'honneur de sa maison qu'il a grandement compromis.

Une femme indigne qu'elle a humiliée ourdit contre elle un plan d'infamie et d'atroce vengeance. Un duel s'ensuit, où Thauziat, honteux de sa conduite, se laisse tuer par le mari d'Hélène. Louis blessé retourne auprès de sa femme et lui demande pardon. Le pardon est accordé : « Tu m'a prise pauvre, dit la femme irréprochable à l'homme coupable; je n'ai pas à me plaindre, puisque je t'ai reconquis. » A quand maintenant *Volonté,* drame en quatre actes? On sait que la morale bourgeoisement émotionnante de M. Ohnet, qui souvent s'éloigne de celle de l'Évangile, affronte toujours triomphalement cette seconde épreuve. Heureux mortel! Terminons par un éloge. L'auteur de *Volonté* a trouvé une création charmante, neuve, vivante, vraie : c'est Émilie Lereboulliet. Pour ne jouer dans l'action qu'un rôle épisodique, cette fille de banquier, cette petite millionnaire, malingre, chétive, laide, mal venue, et qui ne se fait aucune illusion sur les sentiments des épouseurs qui convoitent sa dot, nous intéresse beaucoup plus qu'une foule de marionnettes dont le livre pullule. Elle raille, elle griffe, elle mord. Mais ce n'est qu'à l'épiderme. Au fond, il n'y a que bonté, délicatesse, noblesse d'âme dans ce « gavroche en jupons. » La vieille Mme Hérault est aussi un bon portrait. Nous sommes loin toutefois de la virile figure de Mme Desvarennes, dans *Serge Panine.* Citons enfin un joli mot de Mme de Graville à sa fille : « Je suis un vieil enfant que tu as eu quand tu étais toute petite. » Il est vrai que ce mot est d'Alexandre Dumas père. M. Ohnet se l'est approprié en le féminisant.

4. — Règle générale, il ne faut pas prendre à la lettre les éloges trop pompeux et hors mesure. Quand parut la première édition du *Crépuscule des dieux,* de M. Elémir Bourges, ce fut dans toute la presse comme un mot d'ordre de porter aux nues cet ouvrage et de sacrer l'auteur écrivain « génial. » Nous venons de lire la deuxième édition de ce pharamineux *Crépuscule,* et nous avouons humblement n'avoir pas été enthousiasmé du tout. Sauf les dernières pages, qui sont de toute beauté, c'est long, c'est lourd et peu intéressant. La faute en est au sujet, certainement. Il s'agit des folies, des caprices et des singularités de Charles Ier, duc d'Este-Blanckenbourg, chef de la maison des Guelfes : pseudonyme sous lequel on reconnaît facilement cet excentrique duc de Brunswick dont tout Paris s'amusait pendant les dernières années du second Empire. Après la bataille de Sadowa, la Prusse confisqua sa principauté, et il s'était réfugié en France, suivi de ses femmes, de ses bâtards, de ses bouffons et de ses valets. La vie du duc d'Este est un mélange de la plus altière grandeur et de la plus basse crapule. Sa favorite, la Belcredi, une chanteuse italienne, de concert avec son fils Otto, cherche à l'empoisonner. Lui tire sur le parricide un coup de revolver. Un autre de ses enfants le quitte pour

une gourgandine ; un autre se suicide. Sa maison ressemble à celle des Atrides. Fatigué de ces drames domestiques, il fuit Paris pour Baireuth, y assiste à la représentation du *Crépuscule des dieux*, troisième partie de l'*Anneau des Niebelungen*, de Wagner, regrette sa couronne avilie, son duché perdu, et meurt gâteux. Cette biographie romanesque eût gagné à être raccourcie d'une bonne moitié. J'ai avancé que la conclusion était de toute beauté ; je ne m'en dédis pas. La représentation du *Crépuscule* commence. Guillaume Ier, empereur d'Allemagne, entre dans sa loge. Tous les roitelets qu'il a dépossédés le saluent jusqu'à terre. Seul, Charles d'Este lui tourne le dos et, pendant que les trois Nornes, filles d'Erda, effroyables et en cheveux blancs, filent le fil des destinées humaines, le duc se remémore sa grandeur passée, les splendeurs de son règne, sa chute retentissante, le déclin de son pouvoir, les amères fatalités de sa maison, l'attentat de son fils. C'est bien là le « crépuscule » de l'ancienne et puissante race des Este-Blankenbourg. Mais ce crépuscule est symbolique : il figure le crépuscule du principe d'autorité qu'il a eu le tort inexpiable de traîner dans la boue. Le vieux découronné voit venir le jour où il n'y aura plus d'ordre, plus de hiérarchie, plus de respect ; où tout sera mêlé, confondu, nivelé ; où, par-dessus la tête des rois, se montrera grimaçante et dominatrice la juiverie, la bohême rapace des anciens ghettos, le satanique Veau d'or. N'en sommes-nous pas là?

5, 6 et 7. — Quels abominables scélérats que les « ruraux » de M. Léonce de Larmandie ! Fort heureusement, ce ne sont que des exceptions, comme celles de la *Terre*. Nous avons les fermiers Touchevieux qui vendent leur fille à leur maître ; la fille vendue, Valérie, qui est le réceptacle de tous les vices et le résumé de tous les crimes ; l'huissier Cacadier, faussaire, menteur, traître et libertin ; le pharmacien Galipot, qui tient boutique ouverte de libre-pensée et de drogues malfaisantes ; le maire Pédouille, un gueux fieffé, grossier, malotru, ennemi du clergé ; le député Vauboyard, mélange de Mangin, de Tartarin et de Wilson. Qui encore ? J'oubliais un des plus répugnants : le vidame Maurice de Quatre-Herbes, blasé, névrosé, sadique et demi-lettré. N'en induisez rien de défavorable à la noblesse. M. de Larmandie a eu soin de placer en face de ce gredin la mâle, fière et loyale figure du vieux marquis d'Aigleroche. Il paraît que l'histoire ici racontée n'a rien de fictif. L'auteur s'est contenté d'en changer les époques, les noms et les localités. En voici le fond en deux mots :

Le vidame de Quatre-Herbes attire dans son château Valérie Touchevieux, la marie avec son cocher Gaspard, pour le faire assassiner ensuite par sa propre femme. Au lit de mort, le vidame épouse l'horrible Valérie, qui devient Mme de Quatre-Herbes. De ce moment, le château devient le refuge de tous les prêtrophobes et de tous les

francs-maçons des environs. Valérie a deux enfants : un légitime, Gasparin ; un naturel, Augusta, fruit de ses amours adultères. Autant elle adore sa fille, autant elle hait son fils qui lui sert de domestique et de souffre-douleur. Gasparin veut se marier avec une jeune paysanne et fuir loin de la mégère. Mais celle-ci, rien que pour le contrarier et l'exaspérer, lui refuse son consentement. Poussé à bout, Gasparin tue sa mère. Il passe aux assises. Le curé de Magny-sur-Loire, l'abbé Fauré, vient témoigner de sa bonne conduite et demander l'indulgence. Une vieille servante prouve que Gasparin n'a fait en somme que venger son père. Il est condamné quand même aux travaux forcés à perpétuité. Son procès donne lieu à une scène superbe. L'abbé Fauré a entendu, au lit de mort, la confession du vidame de Quatre-Herbes. Le président des assises, le sieur Patouillot, un magistrat à la nouvelle mode, lui dit : « Ne vous gênez pas, Monsieur ; la justice républicaine ne reconnaît pas de secret professionnel. » Le prêtre se redresse, terrible d'indignation : il fixe sur le juge un regard foudroyant. Puis, ses traits se détendent ; un sourire de mépris suprême plisse ses lèvres; il hausse les épaules et laisse tomber ce simple mot : « Imbécile ! » Des tonnerres d'applaudissements éclatent; Patouillot abandonne son siège, et la foule porte en triomphe le prêtre courageux. Pourquoi faut-il que M. Léonce de Larmandie ait cédé à la tentation de trop insister sur les débordements de son vidame ? Il éloigne ainsi de son livre toute une catégorie de lecteurs.

C'est comme sa dernière œuvre, ce charmant *Excelsior*. Pourquoi nous la présente-t-il avec une gravure décolletée, montrant sur la couverture une femme en chemise et en bas noirs, qui gravit les escaliers d'un théâtre, à côté d'un cupidon joufflu, et suivie par un copurchic qui les regarde, passablement ahuri ? Notez que cette gravure, amorce de l'éditeur sans doute, n'a aucun rapport avec le roman, qui est chaste, artistiquement catholique et plein d'idéal. Le héros a nom Jacques de Mérigue, un poète et un noble cœur. Il a quitté le Rouergue, pour aller tenter la fortune à Paris. Là-bas, triste de son départ, le vieux père et les trois sœurs, aussi nobles que le Roi, chevaleresques comme le Cid et plus pauvres que Job. Ces braves gens, famille qui jamais ne transige avec le devoir, aiment leur Jacques et ont confiance en lui. Cette confiance n'est pas trompée. Tout d'abord, il donne des leçons pour vivre. Puis, voyant que les conservateurs désertent la lutte dans une élection municipale de son quartier, Jacques de Mérigue, sans prendre conseil d'aucun comité, pose carrément sa candidature et fait afficher une profession de foi catholique et royaliste. Voilà Jacques célèbre, du jour au lendemain. Tout le faubourg Saint-Germain veut le connaître. Une jeune fille, Blanche de Vannes, lui avait inspiré une passion profonde. Mais, dans sa détresse, il

n'osait pas se déclarer. O bonheur ! Mme de Vannes l'invite à dîner. Il n'a garde de manquer à l'invitation. Blanche est ravie. Elle fait la coquette avec Jacques, bien qu'elle soit fiancée au duc de Largeay. Le bon Mérigue croit à l'amour de Blanche et demande sa main. Lui, le poète, le gueux, avoir cette audace ! Elle le chasse et épouse le duc. Jacques n'est pas élu ; mais il obtient un chiffre de voix très considérable. Aux élections législatives, il pose encore sa candidature et, dans les réunions publiques, tient courageusement tête aux radicaux. On ne parle que de lui. La duchesse de Largeay, comparant la nullité de son mari avec la valeur de Jacques de Mérigue, se repent de l'avoir repoussé. Sous prétexte d'une quête, elle va le visiter et ne serait pas fâchée de le voir tomber d'amour à ses pieds. Certes, le vaillant poète aime toujours Blanche de Vannes. Mais c'est un honnête homme : il résiste. Aussitôt la haine, une haine féroce et folle, s'empare de la duchesse de Largeay, et, pour perdre Jacques, elle laisse adroitement chez lui un billet de mille francs, et l'accuse ensuite de lui avoir volé de l'argent. Jacques de Mérigue est poursuivi comme voleur. Il pourrait se disculper d'un mot : il préfère se taire — sa parole devant à jamais perdre la duchesse. Devant un tel sacrifice, celle-ci est prise d'un remords : elle proclame l'innocence du poète, qui retourne en Rouergue. Il est accueilli à bras ouverts, et le vieux père, sans songer à la ruine matérielle, à l'avenir perdu, se montre plus fier que jamais de ce fils, dernier rejeton des Mérigue, qui a immolé sa renommée et sa fortune pour conserver l'estime de soi-même et demeurer un gentilhomme. Tel est *Excelsior*. Je crois bien qu'il y a dans ce roman un peu d'autobiographie, et le poète Jacques de Mérigue, candidat courageux aux élections municipales, n'est autre que M. de Larmandie lui-même. Le reste est de pure imagination.

Excelsior est dédié à M. Joséphin Péladan, l'auteur des *Études passionnelles de décadence latine*. M. Péladan vient de publier la troisième partie de sa trilogie : *A cœur perdu*. Dans les deux premières parties, *Curieuse* et *l'Initiation sentimentale*, Nébo et Paule de Riazan, les héros du mage-romancier, traversaient tous les milieux malsains, toutes les pourritures, toutes les turpitudes, toutes les perversités de nos civilisations faisandées, sans s'y brûler les ailes, sans s'y corrompre, sans y rien perdre de leur idéal Adelphat-Sororat. C'était beau, et, nonobstant de trop grandes libertés de description, le réalisme contemporain n'avait pas le droit de considérer comme siennes ces premières études. Dans *A cœur perdu*, M. Péladan a cru devoir aller plus loin, et si loin il est allé que je n'aurais point parlé de ce dernier volume, si la forme dans laquelle il est écrit n'en éloignait forcément les lecteurs qui n'appartiennent pas au monde lettré. Pascal a dit : « Qui veut trop faire l'ange fait la bête. » C'est le cas du platonicien Nébo et de

son élève Paule de Riazan. Séraphitus et Séraphita sacrifient au dieu Éros comme deux sensuels vulgaires. Ce dénouement n'était pas prévu. Il surprend d'autant plus que M. Péladan ne se contente pas de l'indiquer : il se complaît dans la description de la « chute ; » il s'attarde à tous les détails luxurieux, à toute la gamme lubrique du péché. Le grand cas que nous faisons du talent original de M. Péladan, de son esprit indépendant et aristocratique, de la portée philosophique et même chrétienne de ses précédents écrits, augmente encore notre regret de le voir entrer dans la voie obscène ouverte par les Goncourt, les Maizeroy et les Mendès. Qu'il se reprenne : il en est temps. Au bout est une horrible impasse : le libertinage cérébral. La justice, pourtant, m'oblige à déclarer que, dans *A cœur perdu,* le dernier mot reste à la vertu. Nébo est sauvé d'une passion devenue avilissante, par Mérodack le théosophe et le thérapeute. J'eusse préféré pour notre platonicien un bon coup de torchon sur sa conscience, donné par un brave curé de campagne dans son modeste confessionnal. Mais c'est déjà beaucoup de ne pas le faire retourner à son vomissement.

8. — Le libertinage cérébral et le sadisme d'esprit ont certainement inspiré l'étrange roman de M. Noël Kolbac : *Le Sang.* Sans être versé, comme M. Paladan, cela se voit du reste, dans les secrets de la Kabbale et de l'Hermétisme, M. Kolbac attribue au sang une invincible puissance d'ensorcèlement. Il suppose qu'il entrait comme composition dans les philtres d'amour des Locustes de l'antiquité et des sorcières du moyen âge. Il explique par l'influence du fatal breuvage, le pourquoi des adultères, des stupres, des érotomanies, des folies et des perversions sensuelles. Partant de cette idée, il raconte les phases diverses par lesquelles passe un individu, à qui une femme qu'il aime a fait boire du philtre magique, à son insu. Cette femme est méprisable. Il connaît ses infidélités. Il sait jusqu'où vont ses perfidies. Il veut s'en détacher : il essaie même ; mais en vain ! Désespérant d'échapper au démoniaque envoûtement, l'envoûté, en une heure de folle rage, assassine l'envoûteuse. Le cas ne manque pas d'originalité : il tient à la fois de la pathologie, de la psychologie, et, à l'instar du savant qui dissèque un cadavre, il eût fallu, le scalpant avec la respectueuse liberté de la science, ne pas s'attarder dans des indécences. Quelques pages dénotent un talent qui pourrait être mieux employé. D'autres sont absolument incohérentes et négligées. Il y a des scènes d'amour qui veulent être passionnées, et dont la plupart ne sont que « bêbêtes. » Bref, l'art ne compte pas dans cette œuvre impure et malsaine.

9. — Il y a, au contraire, beaucoup d'art et de style dans la *Madame Phaéton,* de M. Clovis Hugues. On n'est pas pour rien le poète (trop socialiste, hélas !) des *Évocations* et des *Soirs de bataille.* Mais, tout en demandant ces deux grandes choses : l'art et le style, à un ouvrage

d'imagination, je suis de ceux qui pensent que cela n'en excuse ni la donnée sophistique, ni la portée haineuse, ni l'immoralité. Or, je rencontre tous ces vilains défauts dans *Madame Phaéton,* noyant de leurs vapeurs pestilentielles des descriptions, des croquis, des portraits, d'un relief saisissant et d'une séduisante couleur. Il y est question d'une jeune fille de haute noblesse, Hélène de Lacoreille, abandonnée à elle-même par un père dépravé et qui, au sortir du pensionnat, se livre à son cocher. Hélène a un oncle, Désiré de Lacoreille, dont les idées diffèrent totalement de celles de sa famille. Ce Désiré, nihiliste, anarchiste, partisan des unions libres à la Reclus, trouve fort naturel la conduite de sa nièce. Il adopte le cocher Baptiste, lui constitue une dot, et celui-ci devient le mari de Mlle Hélène. De là, le sobriquet de « Madame Phaéton. » La malheureuse descend tous les échelons sociaux. Elle se prostitue d'abord à un prêtre défroqué avec lequel elle avait essayé, avant son mariage, de recommencer l'aventure de Jocelyn ; puis elle s'avilit complètement dans la boue, jusqu'au jour où, méprisée de tous, elle se noie dans la Seine. Évidemment, M. Clovis Hugues n'a eu qu'un but en écrivant *Madame Phaéton :* rabaisser, calomnier et vilipender l'aristocratie française. Il n'y a que trop réussi. Mais, si ce roman-pamphlet a fait le bonheur de la *Lanterne,* il ne lui fera pas honneur auprès des lecteurs qui cherchent dans un roman autre chose que des haines politiques, des déclarations révolutionnaires et des thèses libre-penseuses. Le sujet d'ailleurs n'est pas neuf. Il avait, sans thèse cette fois, (obscénités à part), été traité à fond par M. René Maizeroy, dans *le Boulet.*

10. — Ceux qui ont lu *les Rois en exil,* de M. Alphonse Daudet, doivent se rappeler la sympathique figure d'Élysée Méraut, le précepteur du petit Zara, fils du monarque d'Illyrie. Méraut n'était autre que Constant Thérion, professeur libre, dont la mémoire n'est pas encore oubliée, car si ce plébéien, catholique et royaliste à la façon de Joseph de Maistre et de Blanc Saint-Bonnot, n'a pas laissé de livres, il a laissé d'excellents élèves et d'ardents amis. M. Léon Barracand, qui a connu Thérion dans une des brasseries du Quartier latin, a cru devoir, lui aussi, à l'instar de M. Daudet, en faire un héros de roman. Il l'a portraituré dans *la Cousine* sous le nom transparent de Zénion. C'est bien le même. Zénion-Thérion donne des leçons aux enfants du duc de Craonne, et entre temps essaie de convertir l'aîné de la famille, Sulpice, qui, émancipé depuis quelques années, ne se contente pas de mener la vie d'un désœuvré, mais pose encore en esprit fort, en libre-penseur, ne croyant ni à diable ni à Dieu. Les raisonnements de Zénion glissent sur cette âme égarée par des lectures prétendues scientifiques. L'amour ferait le miracle et il y a la petite cousine, Adrienne de Néry, qui n'eût pas mieux demandé que de coopérer à la

bonne œuvre. Mais le jeune duc n'a pour elle aucune attention, et de dépit elle se retire à Grenoble, chez les Trinitaires, pour embrasser la vie religieuse. Zénion tombe malade, et Sulpice l'emmène dans un de ses châteaux, en Dauphiné. Dès qu'elle apprend la maladie de Zénion, Adrienne quitte le couvent et vient le soigner. Le bon professeur est ravi. La veille de sa mort, il prend la main d'Adrienne et la met dans celle de Sulpice. — « Mais nous n'adorons pas le même Dieu, » objecte celui-ci. — « Mariez-vous toujours, répond Zénion, la foi viendra plus tard. » La physionomie de Zénion-Thérion est très sympathiquement rendue par M. Léon Barracand. Nous lui en voulons toutefois d'avoir trop insisté sur certaines défaillances de conduite de Thérion, ou tout au moins de les avoir racontées de façon trop réaliste. Il est vrai que si le brave garçon ne conforma pas toujours ses actes à ses principes, sa mort fut celle d'un chrétien. Le prêtre qui l'assista disait de lui : « Je viens de réconcilier une belle âme avec Dieu. » Quant à Sulpice de Craonne, c'est bien le type du pessimiste moderne, qui voudrait aimer et ne peut. M. Barracand explique cette impuissance par la perte de la foi religieuse. Celle-ci perdue, l'amour se flétrit et disparut, « comme si le plus beau des sentiments humains se trouvait fraternellement uni et enlacé aux espérances divines, et que la tige des unes se desséchant, l'autre dût mourir à son tour. » Mais, comment la foi de Sulpice était-elle morte ? M. Barracand l'expose longuement : Las des plaisirs du monde, le jeune duc cherche des distractions dans l'étude des problèmes physiologiques qui s'agitent à notre époque. Il lit Strauss, Renan, Hœckel, Darwin, Spencer, Moleschott, et, comme en lui le cœur était déjà troublé et que l'esprit n'avait pas grande énergie, il devient incrédule d'un coup, sans se débattre, sans résister. Parfait homme du monde, son incrédulité ne le rend pas blasphémateur. Mais il n'en est pas moins profondément atteint du mal du siècle, de ce pessimisme désenchanté et désenchanteur, dont M. Paul Bourget, dans ses romans, célèbre la tristesse et l'impassibilité. Sans s'élever précisément contre la doctrine, M. Barracand, du moins, ne la préconise pas, et, en bien des pages, son étude, vigoureuse et franche, convie à la réflexion.

11, 12, 13 et 14. — Je ne sais rien de plus détestable que l'impiété systématique, l'impiété voulue. Elle s'étale tout au long dans les cent premières pages de *Charles d'Arin*, de M. Paul de Champeville. Il est clair que si la religion était telle que M. et Mme d'Arin la pratiquent et la font pratiquer à leur fils, on aurait raison de la prendre en haine. Une dévotion étroite et sèche, des pratiques idiotes et puériles, le mépris de l'art, de la vie et du beau, l'horreur de tout ce qui est poésie, sentiment, idéal, jamais une joie, si honnête soit-elle, jamais une distraction, une sorte de moule atrophiant et crétinisant, tel est le

catholicisme que ces deux particuliers enseignent à leur fils. Mais on s'aperçoit vite que ce catholicisme monstrueux n'a rien de commun avec celui des saints et des braves gens de tous les siècles. L'auteur ne le présente ainsi que pour le faire haïr. Heureusement, son œuvre ne dénote pas le moindre talent.

La question religieuse n'est pas en cause dans *l'Homme roux*, de Mlle Rachilde. Mais quelles étranges mœurs ne s'est-elle pas attachée à décrire!... Une jeune Anglaise, d'excellente famille, qui se jette dans les bras d'un contre-maître, enfant naturel, dépravé, pervers; ledit contre-maître, qui se prend d'une passion folle pour la femme de l'usinier dont il dirige la manufacture; ladite femme qui oblige ce même contre-maître à épouser la jeune Anglaise, sa sœur, et qui, veuve et mourante elle-même, se prend à aimer le déroutant personnage le lendemain du départ de celui-ci pour l'Amérique. A coup sûr, l'Académie française n'accordera pas le prix Monthyon à *l'Homme roux*. Il existe cependant une distance énorme entre cette œuvre et les précédents romans du même auteur : *La Marquise de Sade* et *Monsieur Vénus*. Leurs titres seuls me dispensent de les qualifier.

De tout autres sentiments procède *l'Honneur et le Sang*, de M. Armand Beira, et il est néanmoins impossible d'en approuver la donnée : la nécessité du duel dans l'armée, sa glorification. Le cas qui sert à M. Beira d'argument a quelque chose de terrible et de fatal : deux officiers, dont l'offensé se trouve être le frère de l'agresseur, qui en se battant déshonore sa mère; qui, en ne se battant pas, est traité de lâche par son colonel et tenu comme tel par tout un régiment. C'est épouvantable. Mais la loi divine n'admet pas en ceci des circonstances atténuantes. L'homme est libre : il peut la violer. Ce n'est pas une raison pour la déprécier et légitimer sa violation.

Si intéressant que soit le roman de M. Beira, je lui préfère *Maxime Évérault*, de M. Léo Rouanet. Ici pas de thèse. Du réalisme sincère, ému, sans rien qui détonne, sans brutalités, sans crudités. Avec cela de l'humour et de l'observation. Toute l'action repose sur un malentendu. Deux époux, Maxime et Cécile, dignes l'un de l'autre, bien faits pour s'entendre, en arrivent pourtant à vivre ensemble comme deux étrangers. Pourquoi? C'est que la femme est la simplicité, la raison mêmes, tandis que le mari, poète, artiste, rêveur, plane si haut que la femme ne peut le suivre en ses conceptions idéales. Maxime déserte le foyer conjugal pour les brasseries littéraires. Il noue même un commerce platonique avec une grande cantatrice, qui ne rit ni de son esthétique ni de ses aspirations. Cécile, à son tour, se croit dédaignée et trahie; mais sa tendresse est telle qu'elle souffre en silence et ne cesse pas un instant d'aimer son mari. Maxime ouvre les

yeux... trop tard, et ce n'est qu'au lit de mort qu'il entrevoit enfin combien sont grands le dévouement et l'amour de sa « pauvre Cécile. » Morale de l'histoire : Pour bien s'entendre, il faut d'abord bien se comprendre. Voilà une œuvre qui, à mon avis, malgré quelques faiblesses, fait beaucoup plus d'honneur à M. Léo Rouanet que sa *Chambre d'hôtel.*

15 et 16. — *La Ferme des Gohel,* de M. Charles Canivet, est un roman rustique. Les Gohel habitent dans la contrée riveraine qui s'étend de Honfleur à Cherbourg. Ils se succèdent dans la ferme, de père en fils, d'après une tradition respectée. A la mort du père, l'aîné de la famille prend la direction de l'exploitation. Quant aux cadets, ils se font généralement marins. Jamais une infraction, depuis un temps immémorial, n'avait été commise à cette loi de famille. La dynastie paysanne s'est ainsi perpétuée jusqu'en 1870, où, pour la première fois, elle voit porter atteinte au vieil usage familial. Justin Gohel, en effet, fils unique de maître Gohel, quitte la ferme cette année-là : il s'engage, s'embarque et meurt dans un naufrage. Il reste bien à maître Gohel une fille, Valérie. Mais ce n'est plus la même chose. Sans compter qu'il a eu l'imprudence de la faire élever comme une demoiselle dans le plus riche pensionnat de Cherbourg. Qu'arrive-t-il ? C'est que Valérie Gohel, rappelée à la ferme, où son père veut la marier, n'est plus du tout une paysanne. Elle a pris en dégoût la vie simple de ses parents, et n'a plus qu'une idée : s'échapper avec quelque officier de marine ou quelque godelureau de la ville. Le cousin Auguste Dadure, un gars qui travaille drû et qui mène ses bœufs crânement, épouserait bien Valérie, car il l'aime tout plein. Mais Valérie ne veut pas de lui. Elle se laisse séduire par un jeune médecin que, dans sa jalousie, Auguste Dadure blesse mortellement d'un coup de fusil. Il est condamné aux travaux forcés, et Valérie quitte à jamais la ferme pour se lancer dans la prostitution. Les deux vieux Gohel, le père et la mère, voyant la dynastie à jamais éteinte, meurent à peu près fous. Il règne dans cette saisissante histoire une sorte de fatalisme qui peine. Quant à la leçon qui s'en dégage : Gohel faisant de sa fille une demoiselle qui finira comme une courtisane, elle est trop frappante pour qu'il soit besoin d'y insister. Quelques pages de la *Ferme des Gohel* sentent bien leur Normandie et, par la sincérité du rendu, ont réellement (quelquefois trop) le goût du terroir.

Le goût du terroir, le parfum de la province d'où l'on est, se font sentir aussi dans *le Pays natal,* de M. Boyer d'Agen. Après une vingtaine d'années de séjour à Paris, il lui a pris une irrésistible envie de revoir les lieux aimés où s'écoula son enfance. Il part, et quelle joie, quelle émotion, quand il aperçoit de loin son vieux clocher, quand il embrasse la vieille mère, qui attendait toujours son enfant prodigue. Le père est mort, les voisins sont morts ; mais la mère est encore de-

bout, et comme elle reçoit l'enfant prodigue avec amour ! Il a gardé le souvenir attendri de la rue tortueuse où pendait l'enseigne du poète coiffeur Jasmin ; des carrefours abrités où se chauffaient l'hiver, au bon soleil, les médaillés de Sainte-Hélène ; de la fillette avec laquelle on musait en revenant de l'école et qui est aujourd'hui la femme d'un vaillant ouvrier ; de l'antique abbaye où les Prémontrés chantaient avec tant d'âme les hymnes de l'Église ; du vieux curé dont l'humble et sainte vie s'écoula parmi les simples. Tous ces souvenirs, toutes ces émotions, tous ces pèlerinages, M. Boyer d'Agen nous les dit dans une langue familière et touchante, délicate et sincère. Qui croirait que c'est la même plume qui a écrit cette affreuse *Gouine,* publiée en Belgique, et dont le naturalisme échevelé fit reculer de dégoût les critiques eux-mêmes que rien ne scandalise ? *Le Pays natal* est dédié par son auteur aux paysans de Gascogne ; mais les forçats du travail intellectuel le liront avec plaisir. Quant aux Parisiens, ils ne le comprendront qu'à moitié. « Ils ne connaissent pas, eux, comme dit M. Maxime Gaucher, dans la *Revue bleue,* le mal du pays; tout au plus ont-ils la nostalgie du boulevard. »

17, 18, 19, 20, 21, 22. — Voici toute une série de romans absolument irréprochables et dont la mère peut permettre « la lecture à sa fille » : *Vaillante,* par Jacques Vincent (Mme Dussaud) ; *Eljen !* par Jacques Bret (Mme Hervé-Bazin) ; *les Mystères de Villeblanche,* par M. Charles Buet ; *la Famille Kagenet,* par M. Hippolyte Audeval ; *le Capitaine Trafalgar,* par M. André Laurie ; *les Martyrs inconnus,* par M. de Besancenet.

Vaillante est une bien simple histoire, presque une idylle. Il s'agit d'une jeune fille, ânière à Berck, dans le Nord, transplantée à Smyrne, adoptée par une famille, calomniée et persécutée par ceux-là mêmes qui l'ont recueillie et pour lesquels, quand la fortune les frappe, elle se dévoue avec une admirable bonté d'âme, une profonde abnégation.

Eljen nous transporte en Hongrie, au moment de la guerre de 1866. L'auteur y retrace les grandes scènes de Sadowa, le couronnement de l'empereur François-Joseph, les luttes des Croates et des Magyars, les chastes amours d'Irène Karadyoni et d'André Dyéni. C'est un roman à la fois patriotique et chrétien. Il vibre d'enthousiasme.

Les Mystères de Villeblanche sont écrits sur un tout autre ton. La note gaie, satirique et humoristique y domine. L'auteur nous raconte les incidents toujours si amusants d'une scène électorale en province. croque et peint sur le vif une véritable galerie de grotesques, de prétentieux, de cuistres et de politiciens. C'est du Paul de Kock, sans es gaillardises et les gros mots. On y rit d'un bout à l'autre ; mais le ire y est de franc aloi.

La Famille de Michel Kagenet et *le Capitaine Trafalgar* font partie de

la « Bibliothèque d'éducation et de récréation. » Ce sont des récits de marins qui tiennent à la fois des romans scientifiques de Jules Verne et des amusantes aventures de Jean-Paul Chopart.

Les Martyrs inconnus n'ont que leur cadre de romanesque et les noms dont M. de Besancenet évoque la mémoire appartiennent presque tous à des prêtres qui, sous la Révolution, souffrirent persécution pour leur foi. Il y a aussi quelques ouvriers, quelques paysans et quelques femmes, dont la persévérance chrétienne ne fut pas moins admirable. Ce livre est composé d'après des traditions orales et des documents écrits. On ne saurait trop le répandre.

23 et 24. — Passons aux romans étrangers. Qu'a voulu prouver M. Marcel Delines, l'auteur de la *Chasse aux juifs*? Que juifs et chrétiens ne diffèrent guère les uns des autres? C'est possible. Mais la thèse n'est vraie que lorsque les uns et les autres, au lieu de suivre la loi de Dieu, obéissent à leurs mauvaises passions. Un pauvre ferblantier israélite, Froïm Libermann, est en proie à la misère, et le peu d'argent qu'il possède passe entre les mains du rebbe Mottali, un imposteur, un charlatan, un suborneur, que sa femme Esther vient, à chaque instant, consulter. Esther meurt donnant le jour à une fille que Froïm élève dans la religion de Moïse. L'enfant, devenue grande, écoute un jeune chrétien qui cherche à la convertir, et elle est maudite par son père, qui devient fou. Les juifs influents, riches et sceptiques, se liguent contre le malheureux Froïm, et comme, dans son fanatisme sincère, il a tenté d'assassiner celui qui a converti sa fille, ils le font condamner à la prison. La jeune catéchumène pourrait épouser le jeune chrétien; mais le père de celui-ci, par haine de la race juive, refuse de donner son consentement. Parallèlement à ce drame, on voit s'élever la fortune scandaleuse d'un juif spéculateur, faux-monnayeur et gredin fieffé. Parti de rien, il est nommé directeur de tous les chemins de fer russes, traite de pair à compagnon avec le Czar, et son fils, journaliste à Paris, est en train de devenir député. Il y a dans le roman de M. Delines de bons juifs et de mauvais juifs, ce qui est vrai un peu partout. Pourquoi donc n'a-t-il peint que de mauvais chrétiens, persécuteurs féroces et implacables? J'ignore ce que sont les orthodoxes moscovites. Ce qu'il y a de certain, c'est que leur haine contre les juifs est plutôt une haine de race que de religion. Les Polonais, qui sont catholiques, vivent en excellents termes avec les fils d'Abraham, et M. Delines ne devrait pas ignorer que nos Papes, à Rome comme à Avignon, les ont toujours protégés. Finalement, cette *Chasse aux juifs* avec ses épisodes odieux ou cruels, laisse une fâcheuse impression.

L'impression que laisse la lecture de *la Princesse Tarakanoff* n'a rien de fâcheux. Mais, en dépit d'une enthousiaste préface de M. Arsène

Houssaye, ce roman est loin d'être un chef-d'œuvre, et, si Grégoire Danilewsky n'en a pas fait de meilleur, il reste bien inférieur aux maîtres de la littérature russe, surtout à Dostoïewsky et à Léon Tolstoï. La princesse Tarakanoff se croit fille de la czarine Élisabeth : elle rêve d'enlever le trône à l'impératrice Catherine. Des provinces entières se soulèvent en sa faveur. Mais elle a à faire à forte partie. Catherine charge le comte Alexis Orloff de s'emparer de la princesse par n'importe quel stratagème. Orloff n'a pas de scrupules. Flatteries, beaux discours, déclarations d'amour, tout lui est bon. La princesse s'y laisse prendre, au point d'épouser Orloff. Le jour même du mariage, celui-ci lève le masque et arrête la prétendante. Emprisonnée dans une forteresse, elle affirme ses droits plus que jamais et Catherine ordonne à Orloff d'appliquer la torture à la prisonnière. Ici les rôles changent. La torturée déclare à son époux, devenu son bourreau, qu'elle va être mère. A cet aveu, Orloff s'enfuit, à moitié fou. Cette dernière scène est vraiment dramatique ; mais c'est la seule.

25, 26, 27. — L'opiniâtre traducteur Halpérine rend un bien mauvais service à l'auteur de *Crime et Châtiment*. Il a juré de ne laisser intraduite aucune œuvre de Dostoïewsky. Or, tant qu'il travaillait sur ceux des ouvrages qui ont fait la gloire du grand romancier russe, on n'avait qu'à se féliciter de l'aubaine. Mais aujourd'hui le traducteur en est aux livres avortés, aux récits insignifiants, aux rogatons ennuyeux, comme cette *Femme d'un autre* qui a des prétentions au comique et qui est assomante. Par un heureux hasard, le volume se complète de quelques esquisses naïves et charmantes des mœurs du petit peuple en Russie. Il y a notamment *le Centenaire,* qui est une perle. Ce sont aussi des tableaux de mœurs que *Barines et Moujicks*, série de Nouvelles dues à divers écrivains et déjà parues dans les Revues littéraires de Saint-Pétersbourg. L'une d'elles : *Quatre jours d'un volontaire,* par W. Garshine, rappelle certaines histoires extraordinaires d'Edgar Poë, dont M. F. Rabbe vient de traduire également les *Derniers Contes*. Cette traduction ajoutera-t-elle à la gloire du conteur américain ? Nous ne le pensons pas. Charles Baudelaire avait, comme on dit, écrémé le dessus du panier et le dessous n'a rien qui vaille la peine d'être traduit. Il faut excepter toutefois quelques morceaux de fantaisie, quelques paradoxes littéraires, quelques essais curieux où l'esprit ironique, l'imagination subtile, le talent suggestif d'Edgar Poë brillent dans tout leur éclat. Ces exceptions ont pour titre : *La Filouterie considérée comme science exacte, De la Cryptographie, Du Principe poétique,* qui nous montrent Poë comme un professeur de combinaisons compliquées à l'usage des escrocs, comme le Champollion des écritures chiffrées, comme un esthéticien profond et un critique judicieux. Mais tout cela n'est pas nouveau pour ceux qui ont

lu, et les deux belles Études que le poète des *Fleurs du mal* a consacrées à Poë, et son impeccable traduction des Contes les plus parfaits de cet écrivain original, si habile dans l'art de mêler le fantastique au réel, l'analyse exacte au songe creux.

28 et 29. — En France, plusieurs conteurs se sont essayés dans le genre cultivé par Edgar Poë. Quelques-uns y ont suffisamment réussi. Tels M. Jules Lermina, dans ses *Histoires incroyables,* et M. le comte Villiers de l'Isle-Adam, dans ses *Histoires insolites.* M. Jules Lermina est plus clair, moins compliqué, mais aussi moins littéraire et plus banal. Il faut néanmoins signaler dans son dernier volume, comme véritablement incroyable, *Monsieur Mathias,* qui se fait passer pour mort, est enterré tel quel, sort de la tombe à l'heure prévue pour aller surprendre sa femme en flagrant délit d'adultère, heurte le gardien du cimetière, qui, ayant trop bu ce soir-là, le prend pour un mort récalcitrant, le réintègre dans son caveau et l'y cadenasse pour tout de bon. Dans les *Histoires insolites,* il en est une : *L'Etna chez soi,* dédiée aux mauvais riches, et qui pourrait bien un jour devenir une épouvantable réalité. M. Villiers de l'Isle-Adam y suppose que la science, se faisant l'auxiliaire de la Révolution, a découvert un engin presque imperceptible et très maniable, qui, lancé en nombre comme une flèche du haut de Montmartre, peut en une minute détruire Paris. De toutes les imaginations, tantôt bizarres, tantôt grandioses, de M. Villiers de l'Isle-Adam, nous avouons préférer cependant *la Céleste Aventure,* et la *Visite à Solesmes* (avec les portraits de Louis Veuillot et de dom Guéranger). Ces deux récits procèdent du plus pur esprit catholique, tandis que la plupart des autres ont une ironie froide dont la pensée ne saurait trop se définir. Je ne résiste pas au plaisir de donner en deux mots l'analyse de *la Céleste Aventure.* Nous sommes à Avignon. Le Rhône déborde et ses eaux envahissent les bas quartiers de la ville. Surpris par l'inondation, un juif ne peut se sauver qu'en se réfugiant sur un calvaire. Mais comme il ne veut devoir la vie pour rien à Celui que ses pères ont fait mourir, il met, pour être quitte, un louis d'or dans la main droite du divin Crucifié. Quelques jours plus tard, une jeune ouvrière, chassée de l'usine où elle travaillait parce qu'elle tient à rester sage, va, mourante de froid et de faim, s'affaisser sur le même calvaire, au pied de la même croix : « Mon Jésus, s'écria-t-elle, secourez-moi d'une petite aumône ou je vais mourir ici. » Au même instant, de la main droite du Christ une pièce d'or tombe sur le tablier de la pauvre fille. Elle la prend, sans s'en étonner, souriante, la simplicité dans l'âme, le ciel dans les yeux. Un an après, la secourue du Rédempteur fondait un ouvroir pour les orphelines abandonnées qui sont exposées au mal.

30, 31 et 32. — Style précieux, scepticisme poli, sentimentalisme de

convention, tels sont les défauts qui déparent les trois Nouvelles, de M. Henry de Braine : *Sur l'Estrelle, Mariée, Un amour*. Dans les trois, l'amour joue le principal rôle. On y voit des messieurs de qualité « nourrir des passions discrètes pour des dames douées des plus aristocratiques prestiges. » Mais cela manque de naturel et de vérité. — Beaucoup plus vivants sont les récits de M. Hugues Le Roux, contenus dans le volume dont *le Frère Lai* forme le titre. Ce « frère lai, » de son nom de religion Frère Tiburce, est entré jeune dans l'Ordre de Saint-Jean de Dieu. En mourant, un malade lui a donné un viel Eucologe, enrichi de belles enluminures. La règle des Hospitaliers leur défend de rien posséder en propre. Frère Tiburce désobéit, ne veut pas se séparer de son Eucologe, déserte le couvent et échoue comme contrôleur dans un bureau d'omnibus. M. Le Roux a-t-il eu l'intention de faire la satire des ordres religieux et des sévérités de leurs règles? C'est possible ; mais il n'y paraît pas tant l'historiette est contée de façon aimable, sans violence, sans blasphème et sans haine. A mentionner dans le même volume et sans aucune restriction *la Mort de Médaille*, petite « modèle » italienne qu'on a amenée de là-bas, des pays du soleil, et qui est morte des brumes de Paris. On l'enterre. Une douzaine de ses compatriotes l'accompagnent au cimetière, classiquement drapés dans leurs guenilles et tragiquement navrés. Qui se souvient d'elle aujourd'hui? Personne, si ce n'est quelque petit berger du pays, qui l'attend en gardant ses chèvres, et le soir venu épèle son nom dans les étoiles. A mentionner aussi : *Le Moineau de Berzélius, le Déménagement* et *le Vœu*. Le reste est moins pur. C'est d'ailleurs plutôt effleuré que creusé. — Nous sommes dans les bluettes pareillement avec M. Pierre Véron, mais du moins il ne nous prend pas en traître. Par le titre même de son volume : *De vous à moi*, M. Pierre Véron nous prévient qu'il ne faut y chercher que des causeries sans façon et des historiettes sans importance. C'est, en effet, ce qu'on y trouve. On y trouve aussi des souvenirs biographiques sur Jules Vallès, Desbarolles, Liszt, Laurent Pichat, Delacroix et bien d'autres que M. Véron a connus et qu'il réunit comiquement chez Foyot, ancien chef de cuisine de M. Guizot, tenant un restaurant dans la rue de Tournon. Les salons de Foyot, de 1848 à 1870, deviennent le rendez-vous d'une foule de personnages politiques, de lettrés, d'artistes et même d'académiciens. Pour n'être pas aussi célèbres que les dîners de Magny où les Goncourt, Sainte-Beuve, Renan, Flaubert et Paul de Saint-Victor faisaient assaut d'esprit, et trop souvent aussi d'impiété, les dîners de Foyot ne manquaient pas de piquant, et, au dessert, d'après M. Véron, il s'y racontait des anecdotes très amusantes.

33 et 34. — La librairie Jouaust inaugure *la Petite Bibliothèque française* par deux plaquettes vraiment de choix : *Le Paysan*, par M. Jean Si-

gaux, et *Mlle Abeille*, par M. Ferdinand Fabre. Dans la première il s'agit d'un rude paysan de la Basse-Bourgogne, ancien chasseur d'Afrique. Il s'appelle Chassignol et sa femme Jacqueline. Leur fils Jacques, parti pour la guerre en 1870, a disparu, versant pour le pays ce « sang anonyme » dont parle d'Argenson. Il a laissé une jeune veuve, Toinette. Un enfant posthume est survenu auquel le père Chassignol enseigne l'exercice. Or, sous une dalle de la terrasse où manœuvre le bambin, gît un sergent prussien étranglé par Chassignol au moment où il se livrait sur la personne de Toinette, la veuve de Jacques, à un attentat infâme. L'enfant, tête nue, l'air soucieux et grave déjà, apprend à venger sa mère plus tard. Il y a dans cette Nouvelle patriotique un fait scabreux que M. Jean Sigaux a eu le bon goût d'indiquer seulement et en termes des plus mesurés. Un disciple de M. Zola n'eût pas manqué de trouver là un thème pornographique. Dans les pages simples de M. Sigaux chante le coq de la Gaule. Elles sont dédiées à M. Jules Claretie, qui a écrit pour la plaquette quelques lignes d'entête fort émues où vibre une âme sympathique aux paysans. L'autre plaquette nous offre un épisode des Souvenirs de jeunesse de M. Ferdinand Fabre, encadré dans un paysage cévenol, si plein de couleur, de soleil et de vie, que l'on ne sait[] vraiment quel type est rendu avec plus de relief : ou de Marie Vidal, la charmeuse des abeilles, ou de son père qui ne peut pas survivre à la mort de sa femme, ou du berger Vargas, l'émigré carliste qui mène l'existence d'un moine-pasteur. Bref, c'est une perle sortie de l'écrin littéraire de l'auteur de *Mon oncle Célestin.*

35. — Voulez-vous connaître à fond les mœurs naïves et originales des habitants de la Suisse romande, prenez pour cicerone *Dans les prés et Sous les bois,* de Mme la comtesse Agénor de Gasparin. Les prés où elle vous promène descendent en pente douce les versants du Jura et ne s'arrêtent qu'à Orbe et à Yverdun. Les bois sont ceux qui ornent les cimes du Suchet et les aiguilles des Baulmes. La population de ces parages est de prime abord un peu froide, un peu empesée. Cela tient à sa religion, qui est le protestantisme primitif. Mais derrière cette rude écorce, que de vertus saines et fortes ! Il reste encore là du sang de la race fière et libre qui disputa le passage de l'Alpe neigeuse à César. Peut-être que Mme de Gasparin, qui est leur coreligionnaire, n'a vu qu'en beau ces montagnards et ces bûcherons. Et quand cela serait? Son livre n'a rien d'un sectaire : il n'attaque pas ce que nous aimons ; il est tolérant et doux ; il nous dit la dignité du travailleur, de l'homme qui vient de conquérir son pain. Lisez *Au moulin, le Clos de ruches, Marjolaine, Chant de Noël, la Mort de Pierre, Un rare bonheur.* Partout plane un spiritualisme élevé ; partout se déploie une langue souple, imagée, magnifique et bien française. Quant aux locutions que Mme Gas-

parin met dans la bouche de ses montagnards, beaucoup ont une analogie avec celles du vieux patois des Cévennes. Je laisse aux philologues le soin d'expliquer le pourquoi de cette analogie, et je me contente de noter ces archaïsmes qui sont d'une pénétrante saveur.

FIRMIN BOISSIN.

HAGIOLOGIE

1. *La Vie de saint Paul, apôtre des nations, d'après les Livres Saints, les Pères, les monuments de la tradition et les travaux les plus récents*, par l'abbé P. RAMBAUD, prêtre du diocèse de Bordeaux. 2e édit. Paris, Lethielleux, 1887, in-8 de XV-448 p., 3 fr.— 2. *Saint Regnobert et les Origines de l'Église de Bayeux*, par l'abbé LE COINTE, curé de Cormelly. Caen, Chénel, 1887, in-8 de 22 p., 0 fr. 75. — 3. *Vie de saint Hilaire, évêque de Poitiers, Docteur et Père de l'Église*, par l'abbé PAUL BARBIER, prêtre du diocèse de Poitiers. Paris, Poussielgue, 1887, in-12 de XVIII-461 p., 3 fr. 50. — 4. *Vie de saint Corentin*, par le P. ALBERT LE GRAND, de Morlaix, avec une préface par H. D., suivie d'un extrait du rapport de l'abbé DU MARCHALLAC'H sur l'insigne relique de saint Corentin. Quimper, imp. Diverrès, 1886, in-8 de 81 p. avec pl., 2 fr. — 5. *La très ancienne Vie inédite de saint Samson, premier évêque de Dol en Bretagne*. Texte latin publié avec prolégomènes et éclaircissements en français, par le R. P. dom FRANÇOIS PLAINE, bénédictin de la Congrégation de France, de l'abbaye de Saint-Martin de Ligugé. Paris, Retaux-Bray, 1887, in-8 de XXXV-74 p., 3 fr. — 6. *Étude historique sur saint Cybard, sa famille, son office, son culte en Angoumois et en Périgord*, par JOSEPH MALLAT, membre de la Société historique et archéologique de Périgord, etc. Périgueux, imp. Cassard, 1887, in-8 de 42 p. avec pl., 2 fr. — 7. *Mémoire sur le culte de sainte Casarie à Villeneuve-lez-Avignon*, par l'abbé F. FUZET, curé-doyen de Villeneuve-lez-Avignon, chan. hon. de Nîmes, etc. Nîmes, Gervais-Bedot, 1887, in-8 de 42 p., pl., 2 fr. — 8. *Remiremont. Les Saints, le Chapitre, la Révolution*, par l'abbé DIDELOT. Nancy, Vagner, 1887, in-8 de XXVIII-574 p., 6 fr. — 9. *Le Bienheureux Urbain II. Notice biographique. Lettres pastorales sur son culte. Discours prononcés en son honneur*. 2e édition, augmentée du discours de Mgr Freppel, évêque d'Angers. Reims, Lefèvre, 1887, in-12 de CII-364 p., pl., 5 fr. — 10. *Vie de saint Hugues, abbé de Cluny, 1024-1109*, par le R. P. Dom A. L'HUILLIER, moine bénédictin de Solesmes. Ouvrage orné de gravures et de chromolithographies d'après un manuscrit du XIIe siècle. Solesmes, imp. Saint-Pierre (Sarthe), 1888, in-8 de XVI-648 p., 12 fr.—11. *Livre sur la vie et la mort de saint Dominique*, par THIERRY D'APOLDA, de l'Ordre des Frères Prêcheurs. Traduit et annoté par l'abbé A. CURÉ, ancien aumônier de M. le comte de Chambord. Paris, Œuvre de Saint-Paul, 1887, in-12 de XII-576 p., 3 fr. — 12. *Saint Jean de Capistran, son siècle et son influence*, par L. DE KERVAL. Paris, Haton, 1887, in-16 de XX-182 p., 2 fr. — 13. *Deux Martyrs français au XVIIe siècle. Les Pères Agathange, de Vendôme, et Cassien, de Nantes, capucins*. Paris, Poussielgue, 1887, in-16 de 72 p., 1 fr. — 14. *Vie de saint Vincent de Paul*, par JEAN MOREL. Tours, Mame, gr. in-8 de 239 p. avec pl., 3 fr. — 15. *Vie populaire de saint Vincent de Paul*, par l'abbé BERBIGUIER, chan. hon. de Bordeaux, archiprêtre de Libourne. Paris, Secrétariat de la Société de Saint-Vincent de Paul, 1887, in-12 de 212 p., 2 fr. — 16. *Vie du bienheureux Louis-Marie Grignion de Montfort, missionnaire apostolique, du tiers ordre de Saint-Dominique, fondateur des missionnaires de la Compagnie de Marie, de la Congrégation des Filles de la Sagesse et des Frères de la communauté du Saint-Esprit*, par l'abbé J.-M. QUÉRARD, missionnaire, ancien missionnaire de la Compagnie de Marie. Rennes, Caillière; Paris, Œuvre de Saint-Paul; Nantes, Lanoë, 1887, 4 vol. in-16 de XLII-580, 611, 621, 654 p. avec pl., 12 fr. — 17. *Un ami du peuple au XVIIIe siècle. Vie du Père Rocco, de l'ordre des Frères Prêcheurs*, par S. E. le cardinal CAPECELATRO, archevêque de Capoue. Traduit de l'italien par A. ANDRÉ. Lille, Société de Saint-Augustin, 1887, in-12 de 240 p., 2 fr. — 18. *Une victime de la Révolution, ou Vie de Louis Leclerq, dit Frère Salomon, instituteur congréganiste, massacré à*

Paris, dans la chapelle des Carmes, le 2 septembre 1792. Paris, 1887, Poussielgue et Procure générale des Frères des Ecoles chrétiennes, rue Oudinot, in-12 de VIII-223 p., 2 fr. — 19. *Notice sur la vie d'Angèle de Saint-C., comtesse de P., élève de la Congrégation de Notre-Dame, maison des Oiseaux.* 3e édition. Lille, Société de Saint-Augustin, 1886, in-12 de XVI-232 p., 2 fr. — 20. *Vie du R. P. Captier, premier assistant du tiers ordre enseignant de Saint-Dominique, fondateur de l'école d'Arcueil, massacré le 25 mai 1871*, par le R. P. Reynier, du tiers ordre enseignant de Saint-Dominique. Paris, Baltenweck, in-12 de 317 p., 3 fr. — 21. *Vie de M. l'abbé Jean-Louis Duplay, prêtre de Saint-Sulpice, ancien supérieur du grand séminaire de Lyon. Notes, souvenirs et monographies sur le diocèse de Lyon, 1788-1887*, par l'abbé J.-M. Chausse. Lyon et Paris, Delhomme et Briguet, 1887, 2 vol. in-12 de XIX-339 et 364 p. avec portr., 6 fr. — 22. *Vie de l'abbé de Lagrange, directeur du collège Stanislas*, par le R. P. J. Simler, supérieur général de la Société de Marie de Paris, docteur ès lettres. Paris, Lecoffre et Œuvre de Saint-Paul, 1887, 2 vol. in-8 de XII-539 et 650 p. avec pl., 10 fr. — 23. *Les Saints Patrons des corporations et Protecteurs spéciaux invoqués dans les maladies et dans les circonstances critiques de la vie*, par Louis du Broc de Segange, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, etc., publié par Louis-François Morel, chanoine archidiacre de la cathédrale de Montréal, etc. Paris, Bloud et Barral, 1887, 2 vol. in-8 de XII-552 et 634 p., 9 fr.

La revue que nous allons essayer de faire d'un certain nombre de vies de saints ou de personnages morts en grande réputation de vertu nous conduira du premier jusqu'au dix-neuvième siècle. Pour établir quelque ordre nous nous attacherons à la suite chronologique ; c'est le moyen le plus facile de trouver un lien entre des ouvrages très différents entre eux.

1. — *La Vie de saint Paul*, apôtre des nations, qui ouvre la marche, est un livre d'une valeur réelle. L'auteur l'a écrit dans le dessein de fournir une introduction aux épîtres du saint apôtre et à l'étude des origines chrétiennes. En le lisant on s'aperçoit qu'il a beaucoup étudié les excellents ouvrages de M. Vigouroux ; mais peut-être n'a-t-il pas toute la circonspection du savant professeur de Saint-Sulpice. Ainsi il admet sans discussion les Actes de sainte Thècle (p. 110) qu'une critique modérée ne saurait reconnaître absolument comme authentiques ; pour lui, Céphas, contre lequel saint Paul soutint une discussion à Antioche, au sujet des observances judaïques, n'est pas saint Pierre (p. 140), et cependant de bien fortes autorités admettent l'identité de ces deux noms. Il est vrai qu'il fait valoir les raisons alléguées des deux côtés. En parlant des œuvres de saint Denys l'Aréopagite (p. 175), il admet tout le texte tel qu'il se présente dans les éditions qui suivent celle de B. Corde (Paris, 1644, in-fol.). Il semble cependant que l'on y trouve des traces d'altérations apportées par des hérétiques. Comme il est facile de le voir, M. l'abbé Rambaud n'a rien de commun avec ces écrivains qui, sous le nom d'amour de la critique, cachent la crainte du surnaturel. Son livre, rempli de science vraie, respire un doux esprit de piété qui réjouit l'âme et la fortifie. Ajoutons encore que *la Vie de saint Paul*, par M. l'abbé Rambaud, offre de curieux rapprochements avec le savant ouvrage de M. l'abbé C. Fouard, intitulé :

Saint Pierre, spécialement pour les chapitres sixième et septième de ce dernier. Il existe des différences notables dans les appréciations des deux écrivains, et le portrait physique en particulier semble plus étudié dans le livre du professeur de Rouen. Il y a grand profit à lire ces deux ouvrages en les rapprochant et en cherchant à se rendre compte de leurs procédés différents et des résultats auxquels ils arrivent.

2. — Saint Regnobert, deuxième évêque de Bayeux et successeur immédiat de saint Eugène, naquit dans la seconde moitié du premier siècle, à Noron, près de Bayeux. Il fut appelé par le choix du clergé et du peuple à la dignité épiscopale, et il gouverna son troupeau durant quarante-trois ans et deux mois, plus quelques jours. Mais, à quelle époque se rapporte cet épiscopat? Les uns le placent à la fin du premier siècle et au commencement du IIe, les autres au VIIe, de 625 à 668. Un écart si considérable entre des savants qui ont recherché avec bonne foi la vérité semble bien indiquer qu'il n'existe point de documents contemporains. Mais au moins existe-t-il des documents vraiment historiques? M. l'abbé Le Cointe cite une vie écrite au IXe siècle et une légende du bréviaire du XVe siècle commençant par ces mots : *Ego Lupus.* Le savant M. Dô pense que cette légende *Ego Lupus,* qui rapporte les gestes de saint Exupère, a été véritablement écrite par saint Loup, troisième évêque de Bayeux. Ajoutons que le texte visé par M. Le Cointe sous le nom de *Vie du* IXe *siècle,* n'est autre chose que le récit de la translation de saint Regnobert et de saint Zénon accomplie en 846, récit composé par le prêtre Joseph d'Aquitaine, qui était contemporain. Dans l'opuscule dont nous nous occupons, M. Le Cointe se propose seulement de résumer la légende de saint Regnobert et renvoie pour toutes les discussions relatives aux dates aux travaux précédents de MM. Tapin, Dô et Suffetay, dont il approuve pleinement les conclusions. Lui-même présente les réflexions les plus sages sur le caractère que doit avoir la critique qui s'occupe des légendes des saints (p. 22).

3. — Dans sa *Vie de saint Hilaire,* M. l'abbé Paul Barbier n'avait point à discuter des questions aussi obscures que celles qui se rencontrent à l'origine de l'église de Bayeux et même de l'église de Poitiers : au temps de saint Hilaire il y avait des historiens, et lui-même dans ses écrits nous fournit les renseignements les plus précieux. Ces documents ont déjà été exploités plusieurs fois avec beaucoup de talent au XVIIe et au XVIIIe siècle et même de nos jours. Personne ne trouvera mauvais que je fasse remarquer ici que dom François Chamard a fait des découvertes importantes sur le grand docteur du IVe siècle. Profitant de toutes ces recherches de l'érudition, M. Paul Barbier se propose de les réunir en substance dans un récit plein de

vie et de couleur. Tout lecteur lui rendra cette justice qu'il entraîne facilement l'esprit au travers de cette carrière si agitée du grand évêque de Poitiers. Si le lecteur est entraîné, c'est avec une pleine satisfaction qu'il suit le vaillant champion de l'orthodoxie dans ses combats pour la foi, dans son exil et dans les travaux plus paisibles et non moins fructueux de son administration diocésaine. Nous croyons que M. Barbier a parfaitement atteint le but qu'il se proposait, de faire revivre le saint docteur en le plaçant dans le cadre qui lui convenait : nous ne lui ferons qu'un reproche, c'est de rechercher trop les titres à effet et souvent obscurs. Nous citons au hasard (p. 95) : « Les Deux Exilés. — Le Lierre et le Chêne. — Tristesse et Consolation. — Belle Attitude. — En Phrygie. — L'Église d'Orient. — Chaos. — Semi-Ariens. — Conciliation. — Admirable patience d'Hilaire. — Les Sectes et la véritable Église. » Tel est le sommaire du chapitre Ier du deuxième livre. Nous pourrions en citer d'autres du même genre (p. 146, 166, 213, 229, 247). Ce qui nous paraît vraiment important dans ce volume c'est l'Appendice et spécialement la miraculeuse découverte des précieuses reliques de saint Hilaire dans l'église de Saint-Georges du Puy-en-Velay. Les pièces qui concernent la découverte des restes de saint Hilaire dans la ville du Puy et leur retour à Poitiers n'avaient pas été imprimées depuis 1657, et les archéologues, aussi bien que les historiens, se réjouiront de les trouver dans le livre de M. Paul Barbier. Ils pourront regretter toutefois de n'avoir que la traduction, et d'être privés de l'original latin ; mais l'auteur leur répondra sans doute que la classe de lecteurs à laquelle il s'adresse surtout n'en demande pas davantage. Combien de femmes de notre temps liraient les œuvres de saint Augustin dans le texte original, comme le faisait Mme de Sévigné, qui y prenait un plaisir extrême? Et pour être juste, ajoutons : combien d'hommes seraient en état de le faire?

4. — Saint Corentin, évêque de Quimper, mourut vers l'an 444; il est honoré le 12 décembre, et par là même la grande source hagiographique des Bollandistes n'est pas encore ouverte aux érudits. M. H. Diverrès a cru qu'il ferait une œuvre utile en reproduisant la vie du premier évêque de Cornouaille, écrite au XVIIe siècle par le P. Albert Le Grand de Morlaix. Il a suivi une heureuse inspiration, d'autant plus qu'il a fait précéder cet opuscule d'une excellente préface historique et qu'il l'a fait suivre d'un extrait du rapport écrit par M. l'abbé Du Marchallac'h, sur l'insigne relique conservée dans l'église cathédrale de Quimper et reconnue comme authentique par l'autorité de l'ordinaire. Ce dernier travail est un document qui réjouira tous les archéologues ; il est conduit avec une remarquable sagacité et rempli des détails les plus précieux. Le lecteur constate avec bonheur que l'auteur, parfaitement instruit des découvertes les plus récentes de

l'hagiologie et de l'archéologie, sait en faire l'application la plus judicieuse, en sorte qu'il instruit sans imposer aucune fatigue à celui qui le lit.

5. — Comme saint Corentin, saint Samson, fondateur du siège de Dol en Bretagne, est l'un des sept saints protecteurs de cette province. Dom François Plaine a été assez heureux pour découvrir une vie inédite de ce saint, qui mourut, selon l'opinion commune, en 565. Il vient de publier ce document très important ; il donne le texte primitif en latin et l'accompagne de prolégomènes et d'éclaircissements en français. Il examine les différentes vies publiées jusqu'à ce jour et fait voir qu'aucune d'elles ne peut être considérée comme une vie originale, puis il montre que le document découvert par lui a droit à cette qualité de vie originale, et qu'il mérite par là même de faire autorité. Toutefois, si l'on considère l'époque à laquelle se rapporte ce texte et le pays, on ne sera pas surpris d'y découvrir des difficultés, surtout chronologiques. Dom Plaine s'attache à éclairer ces points obscurs et embarrassants (p. XI-XVII). Ces recherches le conduisent à placer la naissance de saint Samson après 447 et sa mort entre 570 et 575. Il se trouve aussi conduit à traiter du titre de métropolitain, attribué aux évêques de Dol ; de la date vraie de la lutte entre Judual et Commore (p. XXI-XXVII) ; des disciples de saint Samson (p. XXVII), du culte, des reliques du bienheureux évêque, des paroisses ou chapelles dédiées sous son nom. Tous ces points sont curieux, mais le plus important c'est le texte lui-même ; celui que donne dom Plaine nous a paru établi avec beaucoup de soin et de perspicacité. Ce document n'est pas appelé à faire changer beaucoup de choses à ce que nous savions déjà de l'histoire religieuse ou civile de la Bretagne Armorique ; mais il confirme avec autorité une foule de circonstances que l'éloignement même des temps rend toujours plus ou moins incertaines. — Toujours infatigable au travail, dom Plaine publiait dans le même temps une vie inédite de saint Modéran, évêque de Rennes de 703 à 720, puis premier abbé de Berceto, en Italie, et mort le 22 octobre 730. Mabillon et les Bollandistes avaient déjà édité une vie de cet ami de Dieu, mais le document publié par notre savant confrère est de beaucoup antérieur. Il a apporté à l'établissement du texte le soin consciencieux qu'il met dans tous ses travaux, et l'a fait précéder d'une préface latine et de notes nombreuses. Cet opuscule (9 p. in-8) a paru dans les *Studien und Mittheilungen* que publient les Bénédictins de l'abbaye de Raigern, et avec un tirage à très petit nombre. Il est bien permis de rappeler à propos d'hagiologie les recherches que dom Plaine vient de publier dans le XIVe volume des *Mémoires de la Société archéologique du Finistère,* sur les livres liturgiques de Bretagne, antérieurement à saint Pie V et au XVIIe siècle. Il s'y trouve

une foule d'indications rares et utiles, pour connaître le culte rendu aux serviteurs de Dieu. Ce sont là des travaux modestes, mais qui font faire un pas aux études sérieuses.

6. — Saint Cybard, *Eparchius,* moine de Soissons, puis reclus à Angoulême, mourut en 581, presque en même temps que saint Samson. Il nous reste une vie contemporaine de ce bienheureux, et son histoire a été racontée plusieurs fois en notre langue. Mgr Cousseau a publié à son tour une vie de saint Cybard en 1851 ; aussi ce n'est point une biographie que M. Joseph Mallat prétend nous donner dans son opuscule, ce sont de simples études sur la famille du bienheureux reclus et surtout sur le culte qui lui est rendu dans les diocèses d'Angoulême et de Périgueux. L'auteur avait déjà traité, en partie, ce sujet dans la *Revue de l'art chrétien,* 2e série, tome XV. Nous signalerons à l'auteur une erreur évidente : « coulpe » au lieu de « coule » (p. 10).

7. — La mort de sainte Casarie se rapporte d'une manière certaine à l'année 587. Cependant sa vie est fort obscure sur plusieurs points et l'on se souvient, dans les diocèses d'Avignon, de Nîmes et de Marseille, de l'erreur dans laquelle tomba un ecclésiastique vraiment savant et particulièrement versé dans l'histoire de ces contrées, en publiant, en 1874, un Mémoire dans lequel il soutenait une opinion absolument fausse, en suivant trop docilement des faits inventés par Polycarpe de la Rivière. Mgr Fuzet, aujourd'hui évêque de la Guadeloupe, se garde bien de s'engager dans cette voie dangereuse. Il traite très particulièrement du culte de l'illustre vierge dont le chef est vénéré dans l'église de Villeneuve-lez-Avignon et où il attire une foule de pèlerins, comme nous en avons été témoin nous-même. C'est un excellent Mémoire hagiologique, l'auteur suivant exactement son sujet sans se détourner ni d'un côté ni de l'autre.

8. — Saint Romaric jeta en 620 les fondements de l'abbaye de Remiremont, qui donna naissance à une ville fameuse dans les annales religieuses, politiques et civiles de la Lorraine. Dès l'origine, les noms de saint Romaric, qui mourut en 627, puis des saints Amé, Arnoul, Adolphe, des saintes Claire et Gébertrude attachent à son front une auréole d'un éclat inestimable. L'abbaye d'abord, sous la règle de saint Benoît et transformée plus tard en chapitre séculier, devint promptement l'une des plus célèbres de l'Austrasie. Sous sa dernière forme, le monastère attira à lui les rejetons des familles les plus illustres du royaume. C'est à raconter les vies de ces saints que l'abbé Didelot a consacré la première partie de son ouvrage. Il est évident qu'il a consulté les sources originales et qu'il a mis aussi à profit les traditions. Les deux éditeurs de son travail, MM. Ch. Chapelier et F. Thomassin, y ont ajouté des notes et des pièces justificatives qui y

ajoutent un prix considérable. Il nous semble que l'auteur avait moins étudié l'histoire du chapitre ou peut-être avait-il jugé cette partie moins importante. Ainsi, page 179, il ne donne qu'une idée incomplète des troubles qui eurent lieu à Remiremont sous l'administration de Marguerite IV d'Arancourt (Voir *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, t. I (1834), p. 179). Élisabeth-Ch.-Gab. de Lorraine (p. 209) n'avait point le droit d'être mise au rang des abbesses puisqu'elle ne put obtenir des bulles. A la page 211, nous rencontrons une opposition à ce que nous lisons dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de France* (*loc. cit.*, p. 286). D'après le Bulletin, Béatrix-Hiéronyme de Lorraine-Lillebonne, aurait été abbesse dès avant le 30 avril 1707, et, d'après Didelot, elle n'aurait été élue que le 4 août 1711. Il est évident que l'auteur a écrit avec prédilection la dernière partie de son livre, qui traite de la Révolution à Remiremont. Il avait vu lui-même les premiers mouvements ; il connaissait tous les acteurs, et, après que le calme fut rétabli, il revint sur les lieux, entendit les récits de tout le monde, principalement des personnes les plus honorables, et écrivit dans le calme de sa retraite, sous l'œil de Dieu, sans pensée de publication, la narration des événements souvent tragiques et toujours instructifs. Mais au milieu du tableau des plus sombres côtés de l'humanité déchue qui s'étalent avec l'impudence de la stupidité, quelles admirables vertus dans les victimes de la persécution, quelle fidélité au devoir, quel dévouement, quelle charité ! Il y a là des traits dignes des actes des martyrs, et l'on doit inscrire avec respect les noms des chanoines Renault, Menestrel, Andrau, Thiébaut et des prêtres Levrier, Jacquot, Delorme, ainsi que ceux de plusieurs laïques et même de femmes courageuses qui surent tout sacrifier, jusqu'à leur vie, pour l'intégrité de la foi. Aussi en écrivant aux éditeurs et les félicitant de leur dessein, Mgr l'évêque de Saint-Dié leur dit : « Le livre que vous publiez n'est pas seulement curieux ; il présente un intérêt d'un ordre plus élevé, et il plaît aux esprits qui savent comparer les faits de l'histoire et en déduire de saines et équitables applications... »

9. — Le bienheureux Urbain II, mort en 1099, sut inspirer aux hommes de son siècle un élan admirable pour le recouvrement du tombeau du divin Sauveur ; mais là ne se bornèrent pas les efforts de son zèle. Il fut en réalité, et sur toute la ligne, le digne successeur de saint Grégoire VII, dont il continua l'œuvre pour affranchir l'Église du joug que voulaient lui imposer les empereurs et pour la liberté de l'Italie que les Teutons avaient résolu d'anéantir. Depuis des siècles la France avait semblé oublier ce fils qui lui faisait cependant tant d'honneur; mais, grâce à l'initiative prise par S. E. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, le souvenir

du grand pape est dans tous les esprits, vivant et vénéré. Au mois de juillet de cette année 1887 a eu lieu l'inauguration de la statue colossale d'Urbain II sur les ruines du château dans lequel il reçut le jour. Des fêtes auxquelles ne manquèrent ni le concours des populations, ni les applaudissements des pontifes et des prêtres, ni même les triomphes de l'éloquence, ont eu lieu à cette occasion. Mais ces fêtes que l'on aurait pu croire impossibles à notre époque de calculs et d'attiédissement dans les croyances religieuses, avaient été précédées par d'autres fêtes dont la mémoire devait aussi être conservée. Il n'y avait pas de moyen plus sûr de le faire que de réunir dans un même ouvrage les discours qui furent prononcés dans ces circonstances différentes avec les lettres pastorales que Mgr l'archevêque de Reims publia sur le culte du bienheureux pape. Ce dessein a été très heureusement réalisé et nous avons dans un élégant volume une notice concise et exacte sur la vie du serviteur de Dieu, puis trois lettres pastorales de S. E. le cardinal Langénieux, les panégyriques prononcés par M. Péchenart, Mgr Besson, évêque de Nîmes; Mgr Duquesnay, archevêque de Cambrai; Mgr d'Hulst, M. J. Lémann, M. Dominique Spada, le R. P. Louis Pasquali, S. E. le cardinal Schiaffino, le T. R. P. Stanislas, capucin, et enfin le discours de Mgr Freppel, évêque d'Angers, à l'inauguration du monument d'Urbain II, à Châtillon-sur-Marne, le 21 juillet 1887. Le livre lui-même est un second monument élevé à la gloire du grand pape, et pour l'honneur de l'Église et de la France. Il est dédié à S. E. le cardinal Langénieux, et c'est de toute justice.

10. — Saint Hugues, abbé de Cluny, terminait sa longue carrière peu d'années avant celle où saint Norbert commençait à inaugurer son œuvre de rénovation. La vie de ce bienheureux abbé, écrite avec ampleur par dom Albert L'Huillier, est un ouvrage historique digne de fixer l'attention de tous les lecteurs. Nous ne parlons pas de l'édification personnelle que doit produire nécessairement le tableau d'une vie intimement unie à Dieu et toute dévouée à son service; mais ceux qui aiment à se rendre compte de l'action exercée sur la société par les serviteurs de Dieu suivront avec fruit la vie si longue et si remplie du chef d'un ordre puissant, qui fut mêlé à toutes les luttes de son siècle, et y intervint souvent avec une influence décisive. Ceux qu'attire l'étude des mœurs y trouveront de nombreux détails sur la vie intime d'un grand monastère, et sur l'état civil et religieux des différents groupes sociaux au sein desquels rayonnait l'influence d'un centre aussi puissant de civilisation. En un mot, il y a là tout un passé glorieux, qui reprend corps sur les yeux du lecteur. C'est le XIe siècle monastique dégagé de ses ombres. Or, saint Hugues doit être regardé comme l'une des plus puissantes personnalités de cette époque. Hugues le Grand est le plus célèbre des abbés qui firent de Cluny, selon l'ex-

pression d'alors, « l'école des docteurs, le séminaire des pontifes, le lieu préféré des anges. » Sous son gouvernement, la vie du grand monastère bourguignon, à l'intérieur, s'élève à un haut degré de perfection; à l'extérieur, elle s'identifie avec celle de l'Église elle-même : les Souverains Pontifes, saint Léon IX, Victor II, Étienne IX, Nicolas II, Alexandre II, saint Grégoire VII, Victor III, les bienheureux Urbain II et Pascal II, sont tous ou des amis ou d'anciens moines de Cluny, et à côté d'eux, pour les seconder dans les œuvres de régénération sociale et religieuse, apparaît toujours l'abbé Hugues, ou quelqu'un des disciples formés par ses leçons et ses exemples. Tel est, résumé dans ses lignes les plus saillantes, le tableau que présente la *Vie de saint Hugues :* tableau dans lequel l'esprit surnaturel, la vérité historique et l'intérêt de la narration sont toujours heureusement réunis. Disons, néanmoins, que l'intérêt serait plus grand encore si le récit était resserré en quelques parties, et si le lecteur était plus souvent laissé à ses propres réflexions et appréciations. Ces légers défauts pourront facilement disparaître, ainsi que quelques distractions, par exemple saint Geraud d'Aurillac († 909) est dit presque contemporain de saint Hugues († 1109); l'archevêché de Toulouse apparaît plusieurs fois (p. 99, 100, 393), au XIe siècle, quoiqu'il n'ait été érigé qu'en 1317; l'abbaye de Saint-Chaffre est placée au diocèse de Grenoble (270), pour le diocèse du Puy. Ces légères distractions n'enlèvent rien au mérite d'un livre qui touche à une infinité de choses sur lesquelles nous voudrions pouvoir nous arrêter. Malgré les limites qui nous sont imposées, il faut signaler les documents qui sont reproduits textuellement à la fin du volume. La plupart de ces pièces sont inédites et doivent rester, par leur nature, en dehors de la savante publication de M. Bruel, *les Chartes de Cluny;* signalons surtout la vie de saint Hugues, par le moine Gilon, antérieure à toutes celles qui sont données par les Bollandistes. Il y a aussi des parties d'anciens offices que les amateurs de notre vieille liturgie romaine-française ne verront pas sans plaisir. Enfin, nous regrettons de ne pouvoir signaler qu'en passant les belles illustrations qui ornent l'important ouvrage de dom Albert L'Huillier.

11. — Il serait inutile de s'arrêter à faire l'éloge d'un livre comme celui qu'écrivit sur *la Vie et la mort de saint Dominique* Thierry d'Apolda, l'un des disciples du patriarche des Frères Prêcheurs. Que pourrions-nous dire qui approchât, même de loin, de ce fait incontestable? Ce livre a été écrit par un religieux qui a pu être témoin de la vie de Dominique; il a été adopté par l'Ordre tout entier; il n'a cessé, depuis plus de six cents ans, d'être considéré par les fils de Dominique comme un portrait fidèle de leur illustre père: il est étudié et médité par eux et il enfante encore chaque jour des fruits de salut. Il ne nous reste qu'une chose à dire, c'est que la traduction accomplie par M. l'abbé

Curé est toujours très exacte et qu'elle suit fidèlement le texte original sans rien perdre de l'aisance et de la marche libre du français le plus pur. Il est juste aussi de signaler les annotations très abondantes ajoutées par M. Curé; elles fournissent des renseignements précieux sur l'ordre des Frères Prêcheurs et sur les fondations de saint Dominique, aussi bien que sur les souvenirs qu'il a laissés, et qui sont vivants encore de nos jours. — En fermant ce livre, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer le vœu que tous ceux qui ont lu l'ouvrage de M. Richard Copley Christie sur *Étienne Dolet, martyr de la Renaissance*, traduit de l'anglais par un professeur agrégé de l'Université (Paris, 1886, in-8 de XXII-557 p.), puissent prendre connaissance du livre de Thierry d'Apolda; ils verraient combien sont fausses et ridicules les idées que propagent les protestants et les universitaires au sujet de saint Dominique.

12. — Saint Jean de Capistran est aussi l'une des gloires les plus éclatantes de l'ordre de Saint-François, et il brilla à l'une des époques les plus sombres de la vie de l'Église. C'est en 1425 que commença son apostolat, et il mourut le 23 octobre 1456. M. L. de Kerval retrace d'une manière vive et animée le caractère de cet ami de Dieu, plutôt qu'il ne raconte ses actes. Ce n'est pas la vraie marche historique, mais c'est un tableau exact et attachant. En effet, mettant de côté l'ordre chronologique, le biographe considère tour à tour le saint, le réformateur, l'apôtre, le fléau de l'hérésie, le théologien et le guerrier. Durant près d'un demi-siècle, saint Jean de Capistran mena la vie la plus austère. Parvenu aux premiers emplois de la famille religieuse à laquelle il appartenait, il y fit refleurir les plus héroïques vertus et fut réellement « la colonne inébranlable des Ordres de Saint-François. » Apôtre, il remplit l'Europe du « tonnerre de sa parole; » Nicolas de Fara, l'un de ses biographes, l'appelle « un autre saint Paul, repoussant du glaive de la parole les ennemis de la sainte doctrine, et portant le nom de Jésus devant les nations et les rois; » il combattit les Fraticelles d'Italie, comme l'avait fait sainte Marguerite, et parcourut la Bohême et la Hongrie pour convertir les Juifs et les Hussites. Nul n'enseigna de son temps avec plus d'éclat et de sûreté la vérité sur la souveraineté pontificale attaquée par les doctrines dangereuses de Pierre d'Ailly et de Gerson. Il mit dans tout son jour le fondement de cette suprématie du Monarque infaillible, sans laquelle toute liberté aboutit à l'anarchie, toute autorité au despotisme, toute civilisation à la ruine. Malgré l'importance des enseignements du saint missionnaire, ses œuvres dogmatiques, ascétiques et morales, à l'exception de quelques traités, sont jusqu'à ce jour inédites; elles sont conservées à Rome et ne forment pas moins de douze volumes in-4° de 700 pages chacun : elles renferment des trésors de piété et de doctrine. Mais comment, plongé

dans une activité sans merci, le missionnaire intrépide a-t-il pu composer tant d'écrits? C'est le secret de la sainteté. Les Turcs, sous Mahomet II, menaçaient la chrétienté; Jean de Capistran prêcha la guerre sainte et releva les courages. En 1456, il s'enferma avec Hunyade dans Belgrade assiégée, et contribua puissamment à la défense de la ville. Il mourut le 23 octobre de la même année. Le siècle où vécut ce vaillant fils de saint François ressemblait au nôtre par la confusion des doctrines et les désordres des mœurs; son histoire, puisée aux meilleures sources, est pleine d'actualité. M. L. de Kerval a su donner beaucoup de vie à ses tableaux et il ne s'est pas contenté d'étudier les ouvrages imprimés, il a recouru aux manuscrits des Franciscains de l'*Ara Cœli* à Rome.

13. — Le P. Agathange reçut le jour à Vendôme, le 31 juillet 1598, d'une famille qui tenait un rang distingué dans la ville, et dont le nom était Noury. Le P. Agathange entra de bonne heure au couvent des capucins du Mans. En 1619 il y reçut l'habit et prononça ses vœux l'année suivante. Il fut envoyé à Poitiers, où il fut remarqué par le P. Joseph du Tremblay, qui fondait alors les missions du Levant, où le P. Agathange ne tarda pas à être envoyé. Il y fit paraître des prodiges de courage et de patience, et les fruits de son ministère répondirent aux fatigues qu'il endura. Il dut bientôt se rendre dans la mission d'Abyssinie avec le P. Cassien, de Nantes. Déjà ils commençaient à ramener à l'Église catholique un grand nombre d'âmes, lorsqu'on leur fit endurer le martyre par les intrigues d'un apostat, dans la ville de Gondar en Dambya, en 1639. Aussitôt après leur glorieuse mort, des lumières miraculeuses et d'autres prodiges éclatèrent sur leur tombeau. En 1756, le P. Emmanuel, de Rennes, publia leur vie, à Rennes, (in-12). Cet ouvrage a été reproduit, il y a un petit nombre d'années, par M. Antoine d'Abadie, de l'Institut, à cause des renseignements précieux qu'il renferme sur l'Abyssinie. L'ouvrage que nous annonçons est un simple abrégé composé dans un but d'édification. S. S. Léon XIII a témoigné le désir de voir reprendre le procès de canonisation de nos deux missionnaires capucins.

14 et 15. — Tout livre qui traite de saint Vincent de Paul est toujours sûr d'exciter l'intérêt du lecteur ; plus il contient de détails, plus il captive son esprit ; mais tous n'ont pas le loisir d'étudier les beaux ouvrages de M. le chanoine Maynard ou de M. Arthur Loth ; la langue un peu surannée d'Abély n'est plus du goût d'un grand nombre, et les récits de Collet sont passablement ennuyeux. Tous ces livres cependant ont chacun leur mérite, et il y a profit à les lire. M. l'abbé Berbiguier adresse son livre aux ouvriers des villes et des campagnes, et le but qu'il se propose est de leur faire aimer la religion en montrant les vertus qu'elle produit. Saint Athanase, faisant l'éloge de saint Antoine,

disait : « C'est une grande preuve de la divinité de notre sainte religion, qu'aucune secte hérétique ne puisse se glorifier de posséder un homme semblable. » M. Berbiguier ajoute : « Voyez ce qu'a été Vincent de Paul, ce qu'il a fait ; et demandez-vous si vous pouvez trouver ailleurs une pareille abnégation, un dévouement aussi absolu ; par le fruit vous jugerez de l'arbre ; par le fils vous apprendrez à connaître la mère, l'Église catholique. » Pour faire connaître Vincent de Paul, l'auteur raconte, avec une simplicité qui n'est pas dépourvue de charme, la vie de son héros. Dans ce récit, nous n'avons rien remarqué d'inexact, et il nous semble que tous les traits essentiels sont suffisamment accentués. — C'est à un autre public que s'adresse M. Jean Morel; le format et l'illustration du volume le disent aussi bien que le style, qui est plus coloré et plus mouvementé. Son but est d'exciter les classes aisées à se dévouer aux œuvres de charité. Saint-Vincent de Paul a été déclaré par N. S. P. le pape Léon XIII, le patron spécial de toutes les associations qui se proposent le noble but de soulager les souffrances du prochain. Le livre de M. Jean Morel, qui retrace la vie entière de saint Vincent dans ses lignes principales et donne un aperçu des œuvres fondées par lui, est écrit avec une chaleur communicative bien propre à entraîner dans cette noble voie.

16. — Les échos de Rome nous apportent la nouvelle que N. S. P. le pape Léon XIII, dans une fonction solennelle célébrée le 27 novembre 1887, a prononcé que l'on peut procéder sûrement à la canonisation du vénérable Louis-Marie Grignion de Montfort. Ce fait doit être accueilli avec joie par tous les cœurs catholiques, c'est un gage certain de voir bientôt ce serviteur de Dieu orné de la dernière auréole que l'Église puisse lui accorder ? Ce sera, pour les familles religieuses qu'il a fondées, un stimulant nouveau pour les faire travailler au salut des âmes qu'elles procurent déjà avec l'édification universelle. Pour la France, il y aura là un gage assuré de nouvelles grâces. C'est en effet toute la France qui est intéressée à la gloire de Grignion de Montfort, puisque ses fils et ses filles sont répandus dans tout notre territoire ; mais la Bretagne, le Poitou, la Saintonge et une partie de la Normandie furent les théâtres principaux de son zèle. Durant quinze ou seize ans, le serviteur de Dieu ne cessa de parcourir ces pays et d'y annoncer la parole de Dieu avec une force et une bénédiction céleste qui produisirent des merveilles. De plus, il y établit les missionnaires, les frères, les sœurs qu'il avait fondés, et qui continuèrent et continuent même de nos jours les œuvres auxquelles il les avait destinés. Il ne faut pas croire que ce serviteur de Dieu remplit son ministère sans rencontrer de très grandes difficultés ; les plus fortes ne lui vinrent pas de la part des libertins et de ces hommes qui sont ennemis de la vertu, par là même qu'elle condamne leurs vices ; non, ce furent les jansénistes qui

dressèrent devant lui les plus grands obstacles. Non seulement ils le calomnièrent et décrièrent de toutes les manières, mais ils le firent interdire des fonctions ecclésiastiques. Il y a là un chapitre curieux de l'histoire ecclésiastique. M. l'abbé Quérard le fait bien ressortir ; mais le point qu'il a surtout en vue, c'est de montrer la parfaite orthodoxie du serviteur de Dieu dans les idées qu'il a émises sur l'état du christianisme durant les derniers temps du monde ; puis de prouver les fruits de salut qu'il a produits durant ses missions. Sans doute les historiens précédents avaient traité ces chapitres qui se présentent les premiers à l'esprit ; mais aucun ne l'avait fait avec la même abondance de témoignages. Comment M. Quérard s'est-il procuré ces preuves qui avaient échappé à ses devanciers ? En consacrant plusieurs années à suivre les traces du bienheureux Louis-Marie, et en interrogeant partout les témoignages des archives locales et même les souvenirs encore vivants des populations. Il y aurait là un sujet curieux d'étude sur la profondeur des souvenirs que laissent les amis de Dieu partout où ils passent. Notre auteur ne s'arrête pas à ces considérations ; son but est de mettre devant les yeux de ses lecteurs les œuvres admirables et fécondes de Louis-Marie, et il remplit ce but abondamment. Il est vrai qu'il y a dans son livre de trop fréquentes négligences de style (t. III, p. 129, 145 et passim), quelques citations inexactes (ibidem, p. 217, 273 et passim) ; quelques noms écrits d'une manière fautive : Noblet pour Le Nobletz (t. I, p. 30). En un endroit, l'auteur parle des décrets infaillibles de la cour de Rome (t. I, p. 20), expression qui peut s'interpréter d'une manière fausse. Pour la composition générale, l'auteur a un peu abusé des citations, surtout il y a trop de cantiques, et ces cantiques, il faut en convenir, ne justifient guère ce que dit l'historien du génie poétique de son héros. Ce qu'il y a de vraiment au-dessus de tout éloge, ce sont les vertus du serviteur de Dieu et les œuvres qu'il a fondées. M. Quérard a bien mérité de l'Église en mettant les unes et les autres dans une pleine lumière.

17. — Au moment où le bienheureux Louis-Marie Grignion de Montfort commençait ses travaux apostoliques en Bretagne, un autre serviteur de Dieu, François Rocco, venait au monde dans la ville de Naples (1700). A l'âge de dix-neuf ans il embrassa la vie religieuse dans l'ordre des Frères Prêcheurs, et prit le nom de Grégoire. Les dominicains étaient très puissants dans la capitale du royaume des Deux-Siciles, puisqu'ils y possédaient onze couvents. De très bonne heure, le P. Rocco se fit un nom parmi la population indigente ou qui vivait du travail de ses mains, par le dévouement absolu qu'il fit voir pour cette classe fort nombreuse. Il trouva dans le roi Charles III un appui pour toutes ses œuvres ; mais lorsque le ministre Tannucci se fut emparé du pouvoir, le dominicain rencontra dans le ministre un adver-

saire et un envieux. Les choses allèrent si loin que le religieux fut exilé (1761). Peu de temps après la famine fit sentir ses rigueurs (1764); il fallut rappeler le P. Rocco, que les cris du peuple demandaient avec instances, et son retour fut une véritable ovation. Il fit pour le bonheur des déshérités de la fortune ce que le gouvernement était impuissant à exécuter. Pour ne citer qu'un seul exemple de la manière ingénieuse dont il usait de son influence en venant en aide au gouvernement comme aux particuliers, il nous suffira de ce trait : les rues de Naples n'étaient point éclairées la nuit, et, à la faveur des ténèbres, il se produisait beaucoup de désordres ; le pieux dominicain fit des représentations à l'administration qui promit d'aviser ; les jours s'écoulèrent et il n'y eut pas de mesures prises ; sur de nouvelles instances de sa part, on lui avoua que les ressources pécuniaires faisaient défaut : alors il demanda à s'en charger lui-même, ce qui lui fut facilement octroyé ; il monta en chaire et parla si fortement sur la nécessité de tenir une lumière allumée toute la nuit devant les madones qui ornaient extérieurement presque toutes les maisons de la ville que, dès le soir même, les rues de la cité avaient changé d'aspect et avaient chassé les ténèbres qui favorisaient les crimes et les désordres. A la mort du dévoué religieux, en 1782, il n'y eut qu'un cri dans Naples pour saluer cet ami du peuple comme un saint et un envoyé de Dieu. Sa vie, écrite par S. E. le cardinal Capecelatro et traduite par M. A. André, offre le plus vif intérêt.

18. — La vie du Frère Salomon est remplie de leçons utiles, et écrite d'après des documents nouveaux et absolument authentiques, presque tous conservés dans sa religieuse famille avec le respect dû aux restes d'un martyr. Parmi ces documents, il faut compter en première ligne la correspondance très volumineuse qu'il entretint avec ses proches jusque dans les derniers temps de sa vie. Grâce à ces renseignements intimes, il nous est permis de suivre le travail de la grâce dans cette âme prédestinée, mais qui ne parvint, néanmoins, à la perfection que par des luttes intérieures assez longues. Son caractère pétulant fut promptement soumis par la sage discrétion de sa pieuse mère. Un défaut plus difficile à vaincre fut une excessive timidité qui le rendit victime du respect humain et amena les fautes qu'il se reprocha le plus amèrement durant le reste de sa vie. Une fois ces faiblesses de la nature vaincues, et après son entrée dans l'institut des Frères des Écoles chrétiennes, il marcha avec la fermeté de la foi dans les sentiers les plus difficiles de la vie parfaite. Les vues surnaturelles de foi et de zèle qui étaient ses guides dans toutes ses actions furent le principe de son dévouement et en même temps du développement de ses facultés. Les supérieurs ne tardèrent pas à découvrir ces qualités éminentes, et ils lui confièrent les emplois les plus importants, surtout

celui de former les novices. Remarquons en passant qu'il leur inspirait le plus grand amour pour l'Église et la vénération la plus profonde pour le Souverain Pontife. Cependant, depuis plusieurs années, il était devenu secrétaire du supérieur général, et il l'accompagnait dans ses voyages, ce qui nous a procuré des relations du plus vif intérêt. Il est plus intéressant encore de voir les sages précautions que le supérieur prescrivit à tous ses religieux, à la veille de la persécution, et dès le 23 août 1789. De son côté, le Frère Salomon, avec une prudence surhumaine, prévoit le dernier sacrifice qui peut lui être demandé et s'y prépare par un redoublement de ferveur, ne se reposant pas uniquement sur ses bonnes intentions. Cela ne l'empêche pas de travailler avec ardeur pour les intérêts de son institut. Il est établi par ses supérieurs à Paris, pour agir dans ce sens. Il voit trois membres de l'Assemblée législative qui étaient liés avec sa famille ; il cherche surtout à intéresser à sa cause Brissot de Warville, son cousin, qui, au premier abord, lui donne d'utiles conseils, mais qui bientôt l'abandonne, dès qu'il s'aperçoit que ces relations peuvent être nuisibles à son ambition. Le Frère Salomon, lui, n'abandonna pas le poste où ses supérieurs l'avaient placé, et il gardait seul, déguisé, la maison des Frères de la paroisse Saint-Sulpice, lorsqu'il fut dénoncé et arrêté, le 13 août 1792. Renfermé au couvent des carmes, il fut massacré dans la chapelle le 2 septembre suivant. Espérons qu'un jour il sera élevé sur les autels à côté de son père le Vénérable Jean-Baptiste de la Salle. Cette vie est très importante et écrite avec beaucoup de simplicité et de charme par l'auteur des *Annales de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes,* livre d'un grand mérite, et dont nous avons entretenu les lecteurs du *Polybiblion*. Nous n'avons remarqué qu'une simple faute d'impression (p. 202).

19. — C'est de notre temps qu'est morte Angèle de Sainte-C***, comtesse de P***, et sa jeune fille Marie, toutes les deux de la congrégation de Notre-Dame, maison des Oiseaux à Paris. La mère s'est éteinte le 1er mai 1845, et l'on vient de rééditer, pour la troisième fois, sa vie écrite par la religieuse qui dirigea son éducation et qui fut son appui et sa conseillère constante et toujours écoutée. Le succès de cet ouvrage est dû en partie à l'attrait spécial qu'ont ces souvenirs pour les jeunes filles qui ont le bonheur de grandir dans l'atmosphère des maisons religieuses, mais il a surtout pour cause l'intérêt plus grand que présente le développement, à notre époque, de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, et la reconnaissance sympathique des âmes pieuses pour celle qui fut l'instrument de la Providence pour l'établissement du *Mois du Sacré-Cœur de Jésus*. Louis Veuillot, parlant de ce livre dans les *Libres-Penseurs,* remercie Dieu de lui avoir envoyé une lecture si fortifiante et si salutaire. Il y voit les confessions de la

foi, de l'innocence et de l'humilité triomphantes. Il en apprécie beaucoup le mérite littéraire. Nous regrettons de ne pouvoir transcrire ici son jugement motivé, et nous nous contentons d'ajouter que, outre le portrait fidèle d'une âme d'élite au couvent, dans la maison conjugale, à la tête d'une nombreuse famille, on y voit aussi un tableau complet de la famille religieuse du bienheureux Pierre Fourier.

20. — Le P. François-Eugène Captier vint au monde le 9 octobre 1829, fut l'un des premiers associés du P. Lacordaire pour la fondation du tiers ordre enseignant sous la règle de Saint-Dominique, et il y remplit l'un des rôles les plus importants. Déjà à Oullins, où il fut prieur, il donna la mesure de son talent comme éducateur et administrateur ; mais ce fut à Arcueil, où il s'installa en juin 1853, qu'il fit paraître toute sa valeur. Cependant, il faut le dire, le P. Captier n'était pas né avec des talents éclatants ; mais il avait une rare fermeté de caractère et une vertu éminente : le désir du bien et l'attachement au travail, au devoir, lui permirent de remplir une carrière des plus fécondes. Ces vertus reçurent la récompense la plus enviable : durant les deux sièges de Paris, il se dévoua avec ses confrères à soigner les blessés ; au moment où la Commune allait expirer, elle voulut couronner son œuvre de ruine en versant le sang des religieux paisibles qui avaient prodigué leurs forces pour sauver des combattants tombés sous les balles des assiégeants. Le 18 mai 1871, les dominicains d'Arcueil furent arrêtés et renfermés au fort de Bicêtre ; le 25 suivant, ils furent massacrés à l'avenue d'Italie, au moment où les soldats de l'ordre entraient dans Paris, et en haine de la religion catholique.

21. — M. Jean-Louis Duplay s'éteignit doucement au grand séminaire de Lyon, le 17 décembre 1877, dans un âge fort avancé, étant né le 21 janvier 1788. Il gouvernait le séminaire de Saint-Irénée depuis un grand nombre d'années, et telle avait été la sagesse de sa direction que le clergé entier du diocèse le pleura comme il aurait pleuré un père. Les laïques religieux se joignirent à ces regrets, et ceux mêmes qui n'avaient pas le bonheur de partager leurs sentiments exprimèrent hautement leur vénération pour ce prêtre que ses vertus rendaient vénérable à tous. M. l'abbé Chausse, aumônier du pensionnat des Frères, à Saint-Étienne, qui avait connu intimement le digne fils de M. Olier, se mit aussitôt à recueillir ses notes et ses souvenirs et écrivit le livre charmant de simplicité et de droiture que nous avons sous les yeux. L'historien nous montre M. Duplay, élevé par une mère profondément chrétienne, et, malgré son âge si tendre, déjà initié à la connaissance et à l'amour des saints mystères, qui se célébrent à l'ombre de la maison paternelle durant le triomphe de l'impiété révolutionnaire. Durant le cours éprouvé d'une longue carrière, nous admirons l'homme calme, simple, modeste, confiant en la Providence divine, au

milieu des circonstances les plus diverses et des événements les plus critiques. L'auteur fait connaître en peu de mots les événements et les personnages qui y remplirent un rôle ; il s'ensuit que la vie de M. Duplay devient l'histoire du clergé lyonnais de 1788 à 1877. L'historien trace un tableau du grand séminaire de Saint-Irénée, depuis M. d'Heurtevent, qui vint en prendre la direction avec d'autres prêtres de la compagnie de Saint-Sulpice en 1659, jusqu'à nos jours. Il ajoute à la vie de M. Duplay un article sur chaque établissement d'instruction secondaire du diocèse de Lyon. Ce qui concerne la fondation, les progrès, les épreuves de ces différentes maisons, les maîtres les plus distingués qui les ont dirigées, les élèves les plus remarquables sortis de leur sein, tout est représenté avec précision. Si nous ajoutons que le style de la Vie de M. Duplay est simple et digne, qu'il a le mérite de faire oublier l'auteur pour fixer toute l'attention du lecteur sur les personnes qu'il met en scène, nous aurons donné une idée à peu près complète de ce très bon livre.

22. — La vie du P. Captier et celle de M. Duplay nous ont fait voir deux hommes qui ont dévoué leur existence à l'éducation de la jeunesse ; l'abbé Louis de Lagrange nous invite à continuer cette étude de l'éducateur chrétien. Par ce dévouement entier de lui-même, l'abbé de Lagrange crut accomplir sa vocation sacerdotale et religieuse, et les fruits que ses travaux incessants ont produits prouvent qu'il avait véritablement entendu la voix du ciel qui l'appelait. Aidé par des correspondances nombreuses, par des notes personnelles prises par l'abbé de Lagrange jour par jour, le R. P. Simler peut le suivre avec la plus grande exactitude durant sa courte carrière de quarante et un ans. Au premier abord, il semble que l'auteur aurait pu resserrer ses récits et que deux volumes aussi forts pour la vie d'un ecclésiastique qui n'a pas rempli un rôle de premier ordre, c'est beaucoup ; mais il n'est pas difficile de comprendre la pensée de l'écrivain, qui a composé son livre non en vue d'un public indifférent, mais surtout pour la double famille spirituelle que laissait l'abbé de Lagrange, nous voulons dire de la Société de Marie et des nombreux élèves qu'il avait formés au collège Stanislas, et qui, grâce à l'excellente éducation qu'ils avaient reçue, étaient devenus comme les descendants d'une même souche. Outre ce point de vue, l'auteur s'est proposé, croyons-nous, en citant de nombreux extraits de la correspondance, des discours, des Mémoires, des rapports et autres écrits de M. de Lagrange, de donner les principes vrais sur l'éducation chrétienne et de les laisser exposer par un homme qui avait pour lui l'autorité d'une véritable vocation et de l'expérience. Le livre du R. P. Simler est très propre à remplir ces divers buts, et, en le lisant, il est impossible de ne pas former des vœux pour que tous ceux qui

sont chargés à un degré quelconque et dans quelque position que ce soit, des fonctions redoutables de former la jeunesse, lisent et méditent cet ouvrage, et qu'ils se pénètrent profondément de ses maximes.

— Il nous serait difficile d'assigner les parties les plus importantes de ce bel ouvrage qui traite de tant de sujets divers; mais il est un intérêt qui se manifestera à tous les yeux dès le premier abord, c'est celui qu'inspirent toujours les vrais serviteurs de Dieu. « Louis-Étienne de Lagrange, a très bien dit Mgr d'Hulst, était de la race des saints, c'est-à-dire de ces chrétiens qui prennent l'Évangile à la lettre, pour en faire la seule lumière de leurs voies, le seul mobile de leur conduite... » Voilà la raison qui a fait la supériorité de l'abbé de Lagrange et qui fait que l'on s'attache avec amour à étudier sa vie très exactement écrite par le R. P. Simler, supérieur général de la Société de Marie de Paris.

23. — Nous terminerons cette revue d'ouvrages hagiographiques par un livre qui embrasse tout l'ensemble de cette science et qui s'offre à nous avec les approbations très élogieuses de Mgr l'évêque de Moulins et de Mgr l'évêque de Pamiers. L'auteur, M. Louis du Broc de Segange, s'occupait d'archéologie avec un vif intérêt. Comme il était profondément chrétien, il ne pouvait manquer d'être attiré par le charme tout particulier qu'offre l'hagiographie dans ses sujets variés à l'infini. Il n'étudiait point les vies des amis de Dieu par une vaine curiosité, mais avec l'esprit qu'il faut apporter à ce travail. Son livre témoigne d'un bout à l'autre des sentiments de piété avec lesquels il a abordé et rempli la tâche qu'il s'était imposée. Au désir de remédier à un péril social, M. du Broc de Segange joignait celui de faire connaître à ses frères par la foi les saints auxquels ils avaient droit de s'adresser avec confiance pour être guéris dans les défaillances spirituelles ou physiques qui sont le triste apanage de la nature humaine. En effet, avec le concile de Trente, tous les catholiques professent « que les saints qui règnent avec Jésus-Christ, offrent à Dieu des prières pour les hommes; que c'est une pratique bonne et utile de les invoquer et d'avoir recours à leurs prières, pour obtenir des grâces et des faveurs de Dieu, » et l'on voit avec joie dans l'ouvrage qui nous occupe notre foi confirmée par la constante pratique du peuple chrétien et par la bienfaisante intervention des bienheureux auprès de Dieu. M. du Broc de Segange était un archéologue fervent, et son livre sur les saints patrons suffirait seul à le prouver : à chacun des amis de Dieu dont il traite, il assigne les attributs, ou, comme on dit depuis quelque temps, les caractéristiques auxquelles on le reconnaît dans les œuvres d'art. Ici le lecteur pourrait craindre de rencontrer une réédition du beau travail publié en 1867 par le R. P. Charles Cahier, S. J. Qu'il se rassure ; ces deux ouvrages ont beaucoup de points communs,

mais ne se copient pas. Ils ont été composés dans des buts différents, et quoique le livre de M. de Segange ne fasse que de paraître, il était commencé il y a au moins trente ans. Durant ce long intervalle l'auteur n'a cessé d'accumuler les renseignements. Les sources auxquelles ils sont empruntés sont de valeur très inégale, et c'est par là que nous commencerons nos critiques. Nous ajouterons que généralement les références sont souvent insuffisantes, et, en troisième lieu, nous constatons une grande négligence dans la correction des épreuves. Exemples : Sainte Berthe est dite abbesse d'Annonay (t. I, p. 311), pour Avenay, au diocèse de Reims; saint Jacques Mineur (p. 318 et 546) pour saint Jacques le Mineur; Roorbacher (p. 412) pour Rorhbacher; Ricanati (p. 434), pour Recanati; Cambrai est dit archevêché dès le XIIe siècle tandis qu'il ne fut érigé à cette dignité qu'en 1559 (p. 435); l'ordre mineur, pour l'ordre des Frères mineurs (p. 457); Valentia, pour Valentin (p. 507); Ludovicus (p. 494), pour Aloïsius. Il se trouve même quelques notices, en petit nombre, dans lesquelles on fait dire aux textes anciens ce qu'ils ne contiennent certainement point, comme pour sainte Eugénie ou Ouine du Mans (t. I, p. 440), et pour saint Liboire, évêque de la même ville (t. II, p. 67); quelquefois l'auteur se sert du terme vulgaire au lieu du nom canonique; ainsi il dira: saint Vincent de Paul, fondateur des Lazaristes et des Sœurs de la Charité, pour : fondateur des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité (t. II, p. 45). Nous nous arrêtons à ces remarques légères pour nous acquitter de notre devoir de critique et pour éveiller l'attention des éditeurs lorsque viendra l'heure d'une nouvelle édition. Mais aucun lecteur sérieux ne sera surpris de quelques erreurs de ce genre dans un ouvrage qui contient treize cent soixante notices. Le plus grand nombre accuse évidemment des recherches personnelles étendues et approfondies. Il y en a beaucoup qui ajoutent des données importantes à tout ce que les hagiographes précédents avaient dit, et désormais il y aura grand profit à tirer de ce livre pour les historiens, les archéologues, les peintres et tous ceux qui ont à représenter les saints, les faire connaître et mieux encore qui désirent les honorer comme il est juste de le faire.

DOM PAUL PIOLIN.

THÉOLOGIE

Le Mariage, par le T. R. P. MONSABRÉ des Frères Prêcheurs. Paris, P. Lethielleux, 1887, in-8 de XII-384 p. — Prix : 7 fr. 50.

Il suffit de parcourir les chroniques judiciaires pour constater les funestes effets de la législation actuelle du mariage. La société civile a méconnu la sainte doctrine de l'Église, et les membres qui la composent, s'ils s'en tiennent à ses lois, sont nécessairement en proie à

tous les excès, sans protection contre la plus cruelle instabilité. Quelle dignité, quelle affection, quel calme espère-t-on rencontrer dans une union souvent hâtive qui n'est en définitive que la consécration matérielle d'un instinct brutal? Bien différente est l'œuvre de Dieu. Le Créateur, en plaçant la première femme auprès de son époux, pour faire de ces deux vies une même existence, de ces deux âmes un unique amour, a sanctifié dès le principe l'union matrimoniale; Jésus-Christ, le divin réparateur, l'a encore élevée plus haut, et en a fait un sacrement. Dès lors, le mariage cesse de pouvoir être envisagé comme un vulgaire contrat. Dieu intervient pour lui conférer un plus noble caractère, il surnaturalise l'union charnelle et substitue à ses liens humains et périssables les douces chaînes de l'amour éternel. Nous sommes bien loin des profanations hideuses qui, en dénaturant le mariage, ruinent la société; bien loin surtout des déclamations ridicules qui ont ramené dans nos lois le divorce, cette provocation constante à l'adultère. L'amour chrétien dans le mariage, ainsi élevé et purifié, c'est, ne l'oublions pas, le principe de ces nobles et purs sentiments qui animent l'amour paternel, et surtout, c'est le fondement d'une société honnête, puissante et respectée. Tels sont les enseignements féconds donnés au lecteur du beau livre que la maison Lethielleux vient de publier avec un soin tout particulier. Les jeunes époux trouveront dans l'œuvre de l'éloquent dominicain les conseils et les encouragements qui manquent souvent à leur inexpérience. Même dans les familles chrétiennes, aujourd'hui, à cause de l'atmosphère matérialiste où nous vivons, on considère trop le mariage au point de vue purement humain, on ignore ses grandeurs et le but surnaturel qu'il a dans le plan divin. Relisons donc ces pages admirables où vibre encore l'accent convaincu de l'orateur de Notre-Dame, et nous éprouverons un sentiment de soulagement et de bien-être qui nous dédommagera des miévreries et des turpitudes auxquelles les bons journaux eux-mêmes ne savent pas refuser le rez-de-chaussée de leurs feuilles. Tout le monde se rappelle l'impression profonde que produisit le P. Monsabré dans tous les esprits honnêtes, avec ses admirables conférences sur le mariage : son livre perpétuera le bienfait de sa parole et demeurera la protestation la plus autorisée et la plus persuasive contre toutes les insanités de la presse moderne et les appréciations qui en sont la conséquence.

G. PÉRIÈS.

SCIENCES ET ARTS

Économie sociale et politique, *ou Science de la vie,* par l'abbé CAMILLE RAMBAUD. Lyon, Vitte et Perrussel; Paris, Lecoffre, 1887, in-8 de XII-359 p. — Prix : 4 fr.

Avec ses cent-six chapitres qui se succèdent sans ordre bien rigoureux, comme autant de courtes causeries dépourvues de toute préten-

tion, ce livre sera le bienvenu dans les bibliothèques populaires, auxquelles il est spécialement destiné. Enseigner aux plus humbles à connaître, et par là même à apprécier les innombrables bienfaits de la civilisation : démonter pièce à pièce les ressorts si compliqués de la machine politique et sociale, afin d'en faire mieux comprendre le prodigieux mécanisme ; dissiper les préjugés trop répandus dans les classes laborieuses à l'endroit de la propriété, de l'hérédité, du rôle bienfaisant du capital, de l'organisation des grandes usines ; mettre en garde contre les suites fâcheuses de l'indolence, contre les périls de la routine, exciter de toutes manières au travail, à l'effort personnel, montrer indistinctement à tous, riches et pauvres, patrons et ouvriers, quels sont leurs devoirs et leurs obligations envers le pays et la société où la Providence les a fait naître, voilà le but et l'ambition de l'auteur. Sans doute, dans ce vaste ensemble, il y a tel point de détail, telle théorie économique propre à déconcerter et à étonner certains lecteurs; mais comment ne pas rendre hommage à l'esprit profondément pratique et profondément chrétien qui a inspiré à M. l'abbé Rambaud, cet apôtre infatigable de la classe ouvrière, une aussi instructive et aussi opportune publication? Institut de France, sociétés savantes, revues et journaux l'ont accueillie avec le même sympathique empressement.

C. H.

La Question agraire. *Étude sur l'histoire politique de la petite propriété,* par R. Meyer et G. Ardant. Paris, Morot et Chuit, 1887, in-8 de 301 p. — Prix : 7 fr. 50.

Ne pouvant résumer dans le détail ce premier volume de *la Question agraire,* je me bornerai à indiquer les tendances économiques de ses auteurs. Le prolétariat qui menace tous les jours les bases de notre organisation sociale tire lui-même son origine de cette organisation. Toutes les législations européennes de la propriété pourraient être comparées, par un amateur de métaphores à la Carlyle, à d'immenses fabriques de prolétaires ; la définition même du droit de posséder implique une dissolution plus ou moins prochaine de ce droit : *Jus utendi et abutendi.* En effet, la grande propriété est amenée, par la force des choses, à absorber la petite ; elle n'en aurait pas envie que l'autre l'en supplierait, mais ce n'est pas l'envie qui lui manque, et elle a le choix entre les moyens de se satisfaire. Le plus puissant, le plus rapide, c'est sans contredit le prêt hypothécaire, contre lequel les grands capitaux tiennent seuls ; la petite propriété succombe infailliblement. Mais à chaque expropriation de nouveaux prolétaires sont lancés à l'assaut de la société.

Cependant il n'y aurait que demi-mal, si la grande propriété devenait stable, si l'oligarchie foncière se maintenait. Mais le régime français

ne permet pas au sol de s'immobiliser dans une famille. Tout domaine est soumis à des morcellements périodiques, qui sont, la plupart du temps, suivis de changements dans le régime des terres : cette classe de tenanciers, de demi-propriétaires, si nombreuse au moyen âge, ne peut plus se former. La succession des maîtres entraîne une succession encore plus rapide des serviteurs : de là, cette vie agitée, cette fièvre, ce mauvais frisson qui agite le monde moderne.

Un disciple de Spencer dirait : C'est le résultat de l'évolution, intégration et désintégration, formation et dissolution. Au fond ce ne sont là que des mots : MM. Meyer et Ardant l'ont bien compris. Rien, dans la nature des choses, n'indique que la durée des institutions, que l'espace compris entre leur naissance et leur fin doive être si court. Aussi les deux économistes se sont-ils préoccupés du remède. D'abord ils n'admettent pas que la petite propriété puisse disparaître impunément de l'Europe; s'il doit toujours y avoir des prolétaires, du moins ne doivent-ils former qu'une minorité; si les conditions du travail moderne laissent s'amasser une cohue souffreteuse de gens sans possession territoriale, encore doit-il exister une classe moyenne assez nombreuse pour servir de traits d'union entre les prolétaires et la classe riche. Les auteurs de *la Question agraire* voudraient donc que la loi intervînt pour protéger les individus contre leurs propres caprices, qu'elle réduisît le *jus abutendi* en rendant moins aisées les prises d'hypothèques. Dans quelle mesure comptent-ils demander ces réformes, il est difficile de le préciser. Le présent volume n'est qu'une enquête à travers les législations des deux continents. Est-il besoin de dire qu'avec leurs airs de hardiesse, MM. Meyer et Ardant traitent toutes les questions à un point de vue très conservateur? On n'a qu'à remarquer l'importance qu'ils donnent aux constitutions de la Chine, « conservées » depuis tant de siècles, et du Canada, jeunes encore, mais qui semblent destinées à un si bel avenir. CH. M.

Annuaire du Bureau des longitudes pour l'an 1888. *Avec des notices scientifiques.* Paris, Gauthier-Villars, 1888, in-8 de IX-608 p. — Prix : 1 fr. 50.

Quelques modifications d'une certaine importance ont été apportées en 1888, sinon à la composition même de l'*Annuaire du Bureau des longitudes* dans sa partie technique, du moins à l'ordre et à la disposition des matières qui en font partie. Le Bureau des longitudes a décidé de faire deux parts des matières de son Annuaire : l'une comprenant les matières sujettes à des modifications ou changements incessants, et qui doivent nécessairement y figurer chaque année, telles que le calendrier et les instructions et renseignements qui s'y rattachent, les hauteurs barométriques, les éléments des planètes et des

comètes périodiques, les systèmes de poids et mesures, monétaires, etc., etc.; l'autre composée d'articles sur des sujets d'un intérêt moins constant, ou dont les données ne varient qu'à des intervalles relativement éloignés, et que l'on peut, en conséquence, ne pas reproduire chaque année. Ces derniers, publiés successivement pendant une série d'années, reviendront en tour de publication lorsque leur intérêt se sera suffisamment renouvelé, et donneront lieu, de la sorte, à un certain roulement. C'est ainsi que, dans l'Annuaire de 1888, le chapitre relatif à la *Géographie* et à la *Statistique* a subi de notables réductions.

Par contre, il a été apporté à la partie du volume concernant le calendrier bien des données nouvelles qui n'y avaient pas trouvé place les années précédentes, notamment un calendrier perpétuel, accompagné de tableaux pour la vérification des dates. Dans la division relative au *Système solaire,* on a ajouté une instruction sur la construction des cadrans solaires, la définition et la description technique du phénomène du mascaret, ainsi que les définitions de différents termes dénominatifs des phénomènes lunaires et terrestres, y compris, pour ces derniers, les coordonnées et les longueurs d'arcs, considérés tant sur le méridien que sur les parallèles. Le *Tableau des comètes,* contenant l'historique et les éléments de chacune d'elles, a été déchargé de toutes les comètes apparues de 1850 à 1885, et que l'on peut aller chercher dans les annuaires des années précédentes; mais on y a fait figurer celles de 1845 à 1849, qui n'avaient pas encore été publiées, et celles qui ont été observées en 1886.

Une innovation typographique est grandement à louer dans l'Annuaire de 1888 : les matières y ayant été disposées dans un ordre plus rationnel, on a pu les grouper en huit divisions ou chapitres; et chacun de ces groupes est précédé d'un titre spécial, au-dessous duquel se lit une table abrégée des matières contenues dans ce groupe ou chapitre. Cette disposition très simple donne une beaucoup plus grande facilité pour les recherches, et ne saurait être trop approuvée.

Après la partie technique, les *Notices.* Elles constituent la partie que l'on peut appeler « littéraire » de l'Annuaire, et sont toujours fort goûtées. On les compte, cette année, au nombre de trois. La première, *l'Age des étoiles,* est la publication d'une lecture faite à la séance publique annuelle des cinq Académies, le 25 octobre 1887, par M. l'astronome Janssen, membre de l'Académie des sciences. C'est un aperçu fait au point de vue de la vulgarisation, des données actuelles de la cosmogonie céleste, telles qu'elles résultent des multiples ressources fournies depuis deux siècles, et surtout dans la seconde moitié du nôtre, par les lunettes astronomiques, par l'analyse spectrale et par la photographie. A part un enthousiasme poussé peut-être un peu trop

loin pour « ce grand principe de l'évolution, qui est appelé à devenir un des plus féconds de la science astronomique, » mais que le savant astronome nous semble, au cas particulier, appliquer un peu à côté de la question, cette *Notice*, tracée avec un incontestable talent d'écrivain, mérite les plus grands éloges : aussi a-t-elle eu un succès assez grand pour que l'*Annuaire* n'ait pas eu la primeur de sa publication. Plusieurs journaux et revues scientifiques l'avaient donnée avant qu'il eût fait son apparition.

La seconde *Notice* est due à M. le contre-amiral Mouchez, directeur de l'Observatoire. C'est le compte rendu des travaux du congrès astronomique international réuni à l'Observatoire de Paris, en avril 1887, pour l'exécution de la carte photographique du ciel. On se rappelle que, dans l'Annuaire de 1887, le savant marin avait brillamment exposé les résultats immenses à attendre, pour les progrès ultérieurs de la science, de l'application projetée de la photographie au levé général de la sphère céleste. Un congrès international d'astronomes devait se réunir et s'est en effet réuni, à la date ci-dessus, pour régler le mode d'opérer et répartir le travail entre les divers observatoires du monde entier. Le directeur éminemment compétent de celui de Paris déplore, non sans raison, une décision du congrès qui limite à la quatorzième grandeur les étoiles qui devront être comprises dans la carte générale du ciel, alors que la sensibilité de la plaque photographique est assez grande pour reproduire, moyennant un temps de pose suffisant, les étoiles des quinzième et seizième grandeurs, et même à la rigueur de la dix-septième, qui échappent d'ordinaire à nos instruments les plus puissants. Mais d'ici à ce que tous les préparatifs de l'opération soient terminés, il se passera un intervalle assez long pour qu'on ait le temps de revenir sur cette décision regrettable. Espérons qu'il en sera ainsi.

Le vénérable M. Antoine d'Abbadie, ce grand savant et cet homme de bien, n'a pas craint, malgré son âge avancé, d'entreprendre un fatigant et périlleux voyage en Grèce, en Égypte, sur le littoral de la mer Rouge et en Palestine, pour déterminer des coordonnées magnétiques qui, nombreuses dans nos régions de l'Europe occidentale, sont ou étaient nulles pour l'Orient. C'est le récit sommaire de ce voyage scientifique que l'infatigable observateur nous donne, en troisième *Notice*, sous ce titre : *Récit d'un voyage magnétique en Orient*. Les déboires, les difficultés, les ennuis et déconvenues de toute sorte que son dévouement à la science lui a fait essuyer, sont racontés par lui, avec une sérénité exempte de toute amertume. Et l'on ne saurait trop admirer cette abnégation, cet oubli de soi, qui paraissent s'ignorer eux-mêmes, dans le zèle du savant pour le progrès de la science, comme dans son ardeur à remplir la mission ingrate dont il s'était généreusement chargé.

J. D'E.

La Statique graphique et ses applications aux constructions, par MAURICE LÉVY. 2e édition. Paris, Gauthier-Villars, 1886, 4 vol. et 4 atlas, gr. in-8 de 549, 345, 418 et 350 p., et 26, 6, 8, 4 planches. — Prix de chaque volume avec atlas : Tome I : 22 fr.; — Tome II : 15 fr.; — Tome III : 17 fr.; — Tome IV : 15 fr.

Cet important ouvrage de mécanique se divise en deux parties. La première traite des principes et applications de statique graphique pure. La statique graphique substitue le dessin au calcul dans les problèmes relatifs à la stabilité des constructions. L'auteur rappelle les principes du calcul graphique et quelques notions d'élasticité et de mécanique nécessaires à la compréhension de l'ouvrage. Puis il aborde la théorie des polygones funiculaires, déduit leurs propriétés de leur définition mécanique même et en étudie les applications : polygone des pressions, moments fléchissants, moments d'inertie. La théorie des figures réciproques, due à l'Italien Crémona et à l'Anglais Maxwell, permet de déterminer les tensions et pressions dans les poutres réticulaires, dites *frameworks*. M. Lévy n'oublie pas la méthode des trois barres de Culmann, qui a l'avantage de donner directement la tension d'une barre quelconque. L'auteur étudie ensuite le passage d'un convoi sur une poutre à deux appuis simples et donne pour la recherche des moments fléchissants deux méthodes : la première, de M. Weyrauch, assez pénible et approchée ; la seconde, d'un capitaine du génie français, M. Veutre; celle-ci, rigoureuse et élégante, permet d'étudier la question dans tous ses détails. Citons encore la théorie des coniques d'inertie, la construction du noyau central des aires planes, l'étude des polyèdres réciproques.

Puis, viennent quatre notes : la détermination des pièces d'une construction par les formules de Launhardt et de Weyrauch; — la théorie d'instruments, dont les plus connus, dus à Amsler, donnent l'un, le planimètre, la mesure des aires planes ; l'autre, l'intégrateur, non seulement les aires, mais encore les moments statiques et les moments d'inertie ; — les courbes funiculaires ; — les lignes isostatiques.

Dans la seconde partie, l'auteur s'occupe des « Applications de la Statique graphique à la Résistance des matériaux. »

Après avoir donné les principes généraux de la résistance, l'auteur pose immédiatement le grand problème qu'il va maintenant étudier : le passage d'un convoi, non plus comme précédemment sur une poutre à deux appuis simples, mais sur des poutres quelconques, puis sur des arcs. Le problème se simplifie aussitôt grâce à la conception des lignes d'influence, due à M. Fränkel, en 1876, et utilisée depuis (1879) par M. Winckler, dont la construction permet de trouver la position la plus défavorable du convoi, et par M. Lévy qui en a étendu l'emploi aux arcs métalliques. Les différents genres de poutres, les principaux types d'arcs sont successivement étudiés. Chaque théorie débute par

un théorème, dit fondamental, dont l'auteur déduit en effet la solution graphique ou analytique de tous les problèmes qui s'y rattachent. Dans la comparaison fort juste des poutres continues et des poutres à deux appuis simples, nous regrettons de ne pas voir signaler les avantages militaires des secondes. En temps de guerre en effet, celles-ci donnent toutes facilités pour supprimer un passage par la destruction d'une seule travée ; les dommages sont nécessairement plus considérables et l'opération plus difficile avec des travées solidaires. Dans l'étude des poutres continues, l'auteur commence par exposer les principes communs à toutes les poutres de ce genre, pour descendre ensuite par degrés jusqu'aux cas les plus particuliers. Signalons l'idée, peut-être plus théorique que pratique, de la dénivellation systématique des points d'appui, afin de réduire certains moments fléchissants trop forts ; — l'étude de l'action du vent sur les grandes fermes métalliques, question si tristement mise à l'ordre du jour, il y a quelques années, par la catastrophe de la Tay, près de Perth, en Écosse, le 29 juillet 1880 ; — une note sur les arcs reliés à des poutres continues, dont le pont du Douro de MM. Eiffel et Seyrig est l'exemple le plus remarquable, puisque dans notre fameux viaduc de Garabit on a préféré avec raison interrompre les poutres supérieures au droit de chaque palée. Viennent ensuite des sujets d'une grande importance pratique : le calcul des chaudières ; — la théorie des voûtes, basée sur le principe de l'équilibre-limite ; — celle de la poussée des terres sur les murs de soutènement ; — enfin, l'étude des systèmes réticulaires à lignes surabondantes.

La clarté, la précision du style, qualités doublement nécessaires au mathématicien, règnent partout dans l'ouvrage. Une classification judicieuse, qui semble toute naturelle, enchaîne et relie des sujets si nombreux. M. Lévy ne s'est pas contenté de réunir les travaux de ses devanciers, pour former un cours complet de mécanique, il y a joint des études personnelles, et elles sont multiples et variées. Nous ferons au moins remarquer : l'emploi de la ligne de poussée dans les arcs métalliques (tome III, section I) ; — une nouvelle méthode pour trouver les arcs d'égale résistance (tome III, note 1) ; — enfin, une note sur les systèmes, qui, à volume égal de matière, présentent la plus grande force (tome IV, note 1). Sur tous ces points, l'éminent académicien montre une puissance de raisonnement et une perspicacité vraiment rares. Il sait tirer d'un théorème tout ce qu'il en peut déduire, ordonner la suite de ces résultats et en former un ensemble qui satisfait merveilleusement l'esprit. Félicitons aussi l'auteur d'avoir donné dans son ouvrage de nombreux renseignements pratiques, une foule de résultats numériques, destinés à faciliter les calculs dans la plupart des cas usuels : telles, les tables de Bresse sur les poutres symé-

triques à section constante (tome II, chap. IX) ; — sur les arcs circulaires reposant sur rotules (tome III, chap. I).

Nous rappellerons en terminant les origines de la statique graphique, dont les premiers fondateurs furent Varignon, qui trouva son fameux théorème dès 1725, et Coulomb, l'un des plus puissants génies mathématiciens de la fin du dernier siècle. Dans ce siècle Poncelet, Méry, Chasles..... firent beaucoup de travaux épars, mais sans en former un corps, sans en faire une science. Survinrent Culmann avec sa méthode des trois barres, Crémona et Maxwell avec les figures réciproques. Dès lors la théorie était créée ; il ne restait plus qu'à lui donner ses développements naturels. C'est ce que nous devons aux travaux de MM. Weyrauch, Winckler, Bresse, Durand-Claye..... et de l'auteur de ce livre. Jusqu'ici les Américains, les Allemands et les Suisses, nous avaient précédés dans la carrière. La statique graphique, enseignée à l'École polytechnique de Zurich, était à peine connue dans nos écoles françaises. Mais depuis quatre ans, M. Lévy professe à l'École Centrale un cours de cette science, auquel il donne chaque année de nouveaux développements. A. N.

BELLES-LETTRES

Notions d'étymologie classique, grecque, latine et française, *d'après les principes de la méthode comparative,* par P. D. Bernier, licencié ès lettres, prêtre de Sainte-Marie de Tinchébray (Orne). Paris, 1885, Poussielgue, in-18 de viii-364 p. — Prix : 4 fr.

Nous venons bien tard, à notre grand regret, annoncer aux lecteurs du *Polybiblion* cet excellent manuel, heureuse démonstration du développement que prend l'enseignement classique dans nos établissements libres, et de la valeur croissante des professeurs qui s'y consacrent.

Le premier mérite de M. l'abbé Bernier, c'est d'avoir su réunir dans un petit livre d'un modeste format tout ce qui, dans ce domaine, peut et doit légitimement intéresser maîtres et élèves. Le même discernement qui a présidé au choix des matières se retrouve dans le détail de la rédaction : l'auteur possède l'art de condenser, chaque fois du moins que le sujet le comporte, définitions et explications dans de courts alinéas faciles à comprendre et surtout à retenir.

L'ouvrage se divise en trois parties : la première et la plus importante est intitulée : *l'Analyse étymologique,* les deux suivantes : *l'Histoire des mots* et *la Synonymie.* En somme, c'est un cours succinct et néanmoins à peu près complet de philologie comparée. L'auteur montre très bien ce qui a manqué aux anciens pour aborder sérieusement les difficultés de l'étymologie : aujourd'hui même, malgré de constants et très remarquables progrès, cette science est loin d'être

sortie partout de la sphère des tâtonnements et des conjectures, et il y aurait un véritable danger à pousser trop loin ces recherches, profitables sans nul doute, mais sur tant de points confuses et mal définies. C'est, au reste, l'avis de M. Bernier lui-même, qui les veut « sagement et discrètement pratiquées ; » à la suite de certaines assertions, il ajoute cet aveu qui pourrait être étendu à beaucoup d'autres : « Ceci est encore un problème. » Cette réserve faite, il faut reconnaître que son ouvrage nous offre sur la constitution des mots une foule de remarques aussi curieuses qu'instructives.

Les chapitres consacrés aux racines, aux mots primitifs, aux mots dérivés, aux suffixes des noms et des adjectifs, sont très remarquables : le même éloge s'applique à ceux où est exposé le mécanisme si complexe et si délicat des déclinaisons et des conjugaisons : on y trouve la justification inattendue d'une foule d'anomalies bien faites pour dérouter les profanes.

L'*Histoire des mots* confine de très près au récent ouvrage de M. Darmesteter : *La Vie des mots dans le langage,* lequel contient tant de découvertes et de révélations piquantes. Seulement ici, nous n'en avons qu'un aperçu sommaire ; quelques pages au lieu d'un volume. Même exposé rapide de tout ce qui touche aux synonymes ; l'essentiel s'y trouve : toutefois quelques exemples ne nous ont pas paru très bien choisis.

Nous nous permettons de signaler en terminant, comme offrant un intérêt exceptionnel aux élèves et aux professeurs, d'une part, l'*Introduction*, où l'auteur esquisse, d'une plume aussi facile que savante, l'histoire des trois langues classiques, et de l'autre, la *Conclusion,* où ces trois langues sont comparées entre elles au double point de vue de la littérature et de la grammaire. De telles connaissances sont de celles que nous voudrions voir partout répandues. C. Huit.

Le Mystère des Trois Doms joué à Romans en MDIX, publié d'après le manuscrit original, avec le compte de sa composition, mise en scène et représentation, et des documents relatifs aux représentations théâtrales en Dauphiné, du XIVe au XVIe siècle, par feu Paul-Émile Giraud, ancien député, ancien correspondant du ministère de l'instruction publique, et Ulysse Chevalier, chanoine honoraire, membre non résidant du comité des travaux historiques. Lyon, librairie ancienne d'Auguste Brun, 1887, in-4 de CXLVIII-928 p. Tiré à 200 exemplaires. (Collection des *Documents inédits sur l'histoire du Dauphiné.*)

Histoire du théâtre en France. *La Comédie et les Mœurs en France au moyen âge,* par L. Petit de Julleville, professeur-suppléant à la Sorbonne. Paris, Léopold Cerf, 1886, in-18 de 361 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Paul-Émile Giraud, ancien député de la Drôme, dont, selon l'expression de M. Léopold Delisle (*Bibliothèque de l'École des chartes,* t. XLII, 1881, p. 486) « la longue carrière a été remplie de bonnes

actions de toute espèce, » et qui a prouvé par son exemple quels fruits heureux peut encore porter en province l'érudition française, M. Paul-Émile Giraud publia en 1848 (Lyon, imp. Perrin, in-8 avec fig.), le texte d'un manuscrit qu'il avait reçu en don quelques années auparavant, et qu'il a plus tard donné lui-même à la Bibliothèque nationale. Ce manuscrit renfermait le compte détaillé de la composition, mise en scène et représentation du mystère des Trois Doms, joué à Romans en 1509. Ce curieux document a été maintes fois utilisé depuis par les historiens de notre ancien théâtre. Les Trois Doms sont les trois martyrs Séverin, Exu[illegible] et Félicien, dont les reliques étaient autrefois conservées dans l'église de Saint-Barnard, à Romans, et qui étaient considérés comme les patrons de cette ville et du Dauphiné tout entier. M. Giraud attachait donc une double importance à la pièce composée et représentée en leur honneur. Mais le texte même de cette pièce avait échappé à ses recherches, quand tout à coup, en décembre 1881, le manuscrit en fut découvert à Romans même, dans un grenier, au milieu d'autres registres poudreux. M. Giraud s'empressa de l'acquérir, et il fait actuellement partie de la belle bibliothèque qu'a héritée de son oncle M. Paul Giraud, conseiller à la Cour d'appel de Lyon. Mais M. Giraud ne se contenta pas de la possession de ce manuscrit, il voulut en faire part au public, et il se mit aussitôt en mesure de le publier, en s'adjoignant pour ce travail notre éminent collaborateur M. le chanoine Ulysse Chevalier. Cette publication fit la joie des dernières années de M. Giraud. Mais la moitié à peine du volume était imprimée quand ce vénérable vieillard s'éteignit paisiblement, le 30 septembre 1883, « plein de jours et de bonnes œuvres. » L'édition a été terminée avec le soin pieux d'un disciple par M. le chanoine Chevalier, qui, nos lecteurs n'en doutent pas, en a fait, en puisant dans le trésor de son érudition, un véritable monument à la mémoire de son maître.

Le texte du drame est précédé d'une ample introduction dans laquelle M. le chanoine Chevalier rapporte d'abord les mentions faites du mystère des Trois Doms par divers auteurs, et donne la description des deux manuscrits contenant, l'un, le mystère lui-même, l'autre, le compte publié en 1848 par M. Giraud. Le savant éditeur expose ensuite en détail, avec pièces à l'appui, dans quelles circonstances fut décidée et menée à bonne fin la représentation de 1509, les moyens employés durant dix mois pour arriver à cette fin et les incidents divers auxquels l'entreprise donna lieu. Puis il décrit les préparatifs et l'organisation matérielle de la mise en scène, l'établissement et la décoration du théâtre, et nous donne d'utiles renseignements relativement aux répétitions, aux costumes, à la « montre du jeu, » etc. Vient ensuite une analyse, scène par scène, de la pièce, divisée en trois journées, sub-

divisées chacune en « matinée » et « après dînée, » suivie d'une appréciation de cette œuvre, qui littérairement n'est pas un chef-d'œuvre. « Tel qu'il est pourtant, avec les défaillances, les longueurs et la pauvreté de style qui le caractérisent, cet ouvrage a dû atteindre son but, qui était d'arracher, pour un moment, toute une foule au prosaïsme de la vie vulgaire, et de la mettre dans un contact plus intime avec les saints qu'elle aimait. » — M. le chanoine Chevalier étudie après cela le budget du mystère, le compte des recettes et des dépenses, et en évalue les chiffres en monnaie moderne, valeur intrinsèque et valeur relative, ce qui l'amène à toucher la difficile question du « pouvoir » comparé de l'argent. Puis il consacre un paragraphe à la légende des trois saints martyrs, qui fournit la matière du mystère représenté à Romans, en énumère et en classe les sources, et reproduit à ce sujet les textes les plus importants. Enfin, dans un dernier paragraphe, qui n'est certes pas celui qui fait le moins d'honneur à son infatigable activité, il résume le résultat de ses recherches dans les archives départementales et municipales du Dauphiné, pour retrouver les mentions relatives aux représentations théâtrales qui ont eu lieu dans cette province, et dresse une liste des plus curieuses, s'étendant de 1365 à 1541, et divisée en deux groupes : 1° mystères et représentations religieuses; 2° « entrées, » histoires, moralités, farces, etc. Cette liste est semée des plus utiles remarques.

Voilà ce qui précède le texte du mystère dans l'édition que nous annonçons aujourd'hui à nos lecteurs. Voici les précieux compléments qui le suivent : 1° une édition nouvelle du compte publié en 1848 par M. Giraud; 2° le texte même des *Documents relatifs aux représentations théâtrales en Dauphiné de 1365 à 1541*, recueillis par M. le chanoine Chevalier et résumés par lui dans le dernier paragraphe de son *Introduction*. Ce dernier appendice, qui n'occupe pas moins de 270 pages, achève dignement la publication, vraiment imposante, par laquelle M. le chanoine Ulysse Chevalier a bien mérité tout à la fois de notre histoire provinciale et de notre histoire littéraire et ajouté un titre nouveau à tous ceux qui l'ont déjà placé au rang des hommes dont s'honore le plus et le plus justement l'érudition francaise.

M. le chanoine Chevalier a justement cité et mis à profit dans son *Introduction* le remarquable ouvrage de M. L. Petit de Julleville : *Histoire du théâtre en France : les Mystères* (cf. *Polybiblion*, t. XXXIV, p. 124), qui, notamment dans son second volume, contient un si grand nombre d'utiles renseignements sur ce sujet. M. Petit de Julleville, continuant ses travaux sur notre ancien théâtre, en a voulu étudier aussi la partie comique. Il l'a fait d'abord dans un volume intitulé : *Les Comédiens en France au moyen âge,* dont nous avons naguère rendu compte à nos lecteurs (*Polybiblion*, t. XLVI, p. 359). Puis il a repris la même étude sous

une autre face dans l'ouvrage que nous avons sous les yeux : *La Comédie et les Mœurs en France au moyen âge,* dont le caractère et les qualités sont tout à fait semblables à ceux du précédent et qui, sans pouvoir être regardé comme épuisant la matière, l'a très heureusement dégagée et éclaircie. L'auteur y a exposé en sept chapitres, écrits d'une façon très nette et très agréable, les aspects principaux que lui a offerts un sérieux et judicieux examen des textes : I. Les Origines. Le Théâtre comique au XIIIe siècle et au XIVe siècle. Adam de la Halle. — II. Les Genres comiques. Moralités. Farces. Sotties. Monologues. — III. Moralités religieuses, édifiantes ou pathétiques. — IV. L'Histoire de France au théâtre. — V. Satire des divers états. — VI. Satire de l'amour, des femmes et du mariage. — VII. La Renaissance et son influence sur le théâtre comique. Nous avons remarqué dans l'*Introduction* et dans la *Conclusion* des considérations fort justes et fort sensées, bien que discutables peut-être sur tel ou tel point. En résumé, ce petit volume fait grand honneur à l'érudition et aux qualités d'écrivain de son auteur. En terminant cet article, nous croyons utile de faire connaître à nos lecteurs l'existence de l'important complément donné par M. Petit de Julleville à ses deux ouvrages sur les origines de la comédie en France par son *Répertoire du théâtre comique en France au moyen âge* (Paris, L. Cerf, 1886, gr. in-8). Mais nous nous bornons à mentionner ce dernier travail, car nous ne le connaissons que par l'annonce qui en est faite au revers du faux-titre de *la Comédie et les Mœurs en France au moyen âge.* MARIUS SEPET.

Érasme en Italie. *Étude sur un épisode de la Renaissance accompagnée de douze lettres inédites d'Érasme,* par PIERRE DE NOLHAC, maître de conférences à l'École des Hautes-Études. Paris, C. Klincksieck, 1888, in-8 de VIII-139 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. de Nolhac constate tout d'abord que le voyage d'Érasme en Italie, qui se prolongea pendant près de trois années (1506 à 1509), laissa dans l'âme du grand humaniste des souvenirs ineffaçables et exerça sur la formation de son esprit et l'achèvement de sa personnalité, une influence qui n'a pas été assez remarquée, même par les écrivains qui ont le mieux parlé de lui. Cette période de la vie d'Érasme est, du reste, ajoute-t-il, « l'une des moins connues. L'absence de documents précis et authentiques a donné lieu à diverses erreurs, qui se répètent souvent de livre en livre. Il n'y a pas, dans sa volumineuse correspondance, plus de quatre ou cinq lettres écrites d'Italie, et encore sont-elles très courtes. Dans la petite série que nous publions de lettres d'Érasme à d'illustres Italiens, il en est qui remontent à cette époque intéressante. Elles nous ont servi pour fixer avec quelque certitude une chronologie jusqu'à présent douteuse. Les renseignements

très nombreux, épars dans les œuvres imprimées d'Érasme, recueillis et groupés autour des textes nouveaux, ont pris, peu à peu, une valeur plus grande, une signification plus utile ; plusieurs documents inédits du même temps nous sont aussi venus en aide, et nous avons essayé de tirer de ces sources diverses l'histoire, aussi complète que possible, du séjour d'Érasme en Italie. »

C'est un voyage très instructif et très agréable que nous faisons en compagnie d'Érasme et de M. de Nolhac, de Londres à Paris, de Paris à Orléans, à Lyon, à Turin, où le spirituel Hollandais fut reçu docteur (le 4 septembre 1506) ; à Florence, à Bologne, où il assiste à l'entrée triomphale de Jules II (11 novembre 1506), et où il se perfectionne dans l'étude de la langue grecque, sous la direction du professeur Bombasio, à Venise, où il est introduit dans la maison d'Alde Manuce, dont l'hospitalité laissait fort à désirer au point de vue gastronomique, et où il rédigea et publia ses *Adages* (l'achevé d'imprimer porte la date de septembre 1508) et où il brilla parmi les membres de l'Académie aldine à Padoue, à Ferrare, à Sienne, à Rome, où il arriva de la fin de février au commencement de mars 1509, et où il devait faire deux autres séjours, le dernier après une course à Naples. Il serait trop long d'énumérer tous les personnages célèbres que vit Érasme en ses voyages. Contentons-nous de nommer parmi eux l'imprimeur parisien Josse Badius, l'orléanais Nicolas Béraud, le pape Jules II, le professeur Scipion Fortiguerra, Jean Lascaris, J.-B. Egnazio, Marc Musurus, Girolamo Aleandro, Celio Calcagnini, Tommaso Inghirami, bibliothécaire du Vatican, le cardinal Raffaello Riario, etc. Le récit abonde en piquantes particularités. Il faut louer dans l'auteur d'*Érasme en Italie,* l'écrivain comme le critique, le traducteur comme l'annotateur. Il faut aussi louer en lui l'éditeur, qui a si bien mis en lumière les lettres d'Érasme, dont douze sur quinze étaient inédites, lettres adressées à Alde Manuce, à François d'Asola, beau-frère du célèbre imprimeur, à un prélat romain dont le nom n'est pas connu, à Sadolet, à Bembo, tirées les unes d'un recueil d'autographes du fonds de la reine Christine au Vatican, les autres d'une collection de lettres reçues par le cardinal Bembo et conservée à la Bibliothèque Barberini.

Le volume est terminé par un *Index des noms* et est précédé d'un sonnet très bien tourné en l'honneur d'Érasme

(O mon vieux maître Érasme, incomparable ami),

sonnet bien digne du poète auquel nous devons les beaux vers des *Paysages d'Auvergne* (Lemerre, 1888). T. DE L.

HISTOIRE

Atlas universel de géographie moderne, ancienne et du moyen âge, par VIVIEN DE SAINT-MARTIN et SCHRADER. Paris, Hachette, in-fol. — Prix de la livraison : 6 fr.

La cartographie officielle française ne laisse pas d'être représentée par des ouvrages de premier ordre et que l'Angleterre, ni même l'Allemagne n'ont le droit de considérer comme inférieurs à leurs productions si remarquables d'ailleurs. Il suffit de citer les cartes de l'état-major éditées par le Ministère de la Guerre avec une exactitude scientifique si rigoureuse, et les feuilles, imprimées en couleur, de la grande carte de France, exécutée au 1/100,000e par les agents du service vicinal, sous la direction du Ministère de l'Intérieur : le public connaît et apprécie ces magnifiques entreprises géographiques, mais ce que nous voulons lui signaler aujourd'hui, c'est celle, non moins considérable et splendide, inaugurée il y a dix ans par l'initiative privée de la maison Hachette. Cette librairie, voulant publier un atlas du monde entier, qui fût au courant à la fois des découvertes et des renseignements les plus récents, et des perfectionnements de l'art de la gravure appliqués à la cartographie, en confia d'abord la direction à un savant éminent, président honoraire de la Société de Géographie, M. Vivien de Saint-Martin, dont le nom n'a besoin pour personne d'aucun commentaire, puis à M. Franz Schrader, l'habile typographe à qui nous devons la première carte exacte de la chaîne des Pyrénées. On peut dire que l'œuvre qui sort de leurs mains est absolument irréprochable. Nous avons sous les yeux la 7e livraison de ce grand *Atlas de géographie universelle* qui va prendre hardiment la première place parmi toutes les publications analogues françaises, anglaises ou allemandes. — L'atlas complet doit avoir 110 cartes : celles contenues dans les six premières livraisons sont les suivantes (à raison de trois par livraison) : deux cartes du ciel, régions arctiques et antarctiques (2 cartes), Iles britanniques (2 cartes), Suède, Danemark et Norwège (2 cartes), Pays-Bas, Belgique, Suisse, Russie occidentale et Roumanie, Grèce, Empire ottoman (feuille du Nord-Ouest), Mexique, Amérique centrale, Archipels de l'Océanie, monde connu des Grecs avant Alexandre. — La dernière livraison comprend les cartes de l'Italie méridionale, de l'Asie septentrionale (empire russe), la seule qui donne d'une manière exacte tout le détail du système orographique de l'Asie centrale, et de l'Océanie (carte générale). Malgré la profusion des détails, toutes ces cartes doivent à la minutie de l'exécution une clarté remarquable : c'est tout à la fois une œuvre de science et d'art, qui fait également honneur à notre pays, aux auteurs, à leurs collaborateurs et aux éditeurs, et qui ne laisse aux plus difficiles qu'un seul desideratum : celui de voir diminuer les lenteurs de la publication. Certes, nous savons combien un

pareil travail exige de soin de toutes parts, par conséquent de temps; mais la première livraison a paru en 1877, et nous ne sommes aujourd'hui qu'à la septième, ce qui ne fait pas une par an! A ce compte-là, nos petits-enfants seuls ont l'espoir de voir l'*Atlas universel* complètement terminé; et alors, combien de cartes auront besoin d'être remaniées en raison des modifications de frontières que les événements pourront apporter aux délimitations actuelles de tel ou tel pays!... On annonce que les épreuves de la huitième livraison, qui doit comprendre les deux premières feuilles d'une grande carte de France qui sera complète en six, sont presque terminées; nous en souhaitons vivement la très prochaine apparition, convaincu à l'avance que cette carte sera une des plus belles que l'on aura jamais vues, et espérant que les autres se suivront à intervalles de plus en plus rapprochés.

R.

Nouveau Dictionnaire de géographie universelle, *contenant la Géographie physique, politique, économique, historique, l'ethnologie et la bibliographie,* par VIVIEN DE SAINT-MARTIN, avec la participation de L. ROUSSELET. Paris, Hachette, in-4.—Prix de chaque livraison : 2 fr. 50.

Trois volumes de cette publication, hors ligne à tous points de vue, et les deux premiers fascicules du quatrième sont actuellement en vente, et conduisent le lecteur à la lettre *N* et au mot *Nîmes*. L'ouvrage aura cinq volumes, du type du grand dictionnaire de Littré; et ce sera sans contredit le monument géographique le plus complet comme le plus intéressant de notre époque, si féconde cependant en travaux scientifiques exacts et précieux. Comme distribution et proportion des matières, on peut dire que les trois cinquièmes du dictionnaire sont occupés par l'Europe et les deux autres cinquièmes par les pays en dehors de l'Europe, et dans cette répartition, la très belle et très large part a été faite à la France : c'est ainsi que pour ce mot, le dictionnaire contient 171 colonnes de petit texte à 100 lignes la colonne, c'est-à-dire une description générale absolument complète de notre pays et équivalant à plus de deux volumes in-8... Sans compter les descriptions spéciales, consacrées à chaque localité particulière; le reste est à l'avenant, et l'étranger n'est pas négligé non plus : le mot *Mexique,* par exemple, comprend 75 colonnes du même texte. On est véritablement confondu de la masse prodigieuse de renseignements fournis par un si gigantesque travail! L'ordre et la méthode y règnent partout, car les auteurs sont restés fidèles à leur programme, et après les descriptions techniques de la configuration physique et des productions naturelles, la partie politique et économique, non moins que l'historique, ont sollicité leur attention et provoqué des études pleines d'intérêt pour le lecteur, qui trouverait difficilement ailleurs une telle abondance de détails. Des indications bibliographiques terminent

chaque article un peu considérable. Les sources originales, les explorations contemporaines les plus récentes ont été mises à contribution avec autant de soin que les documents les plus sérieux sur nos anciennes provinces et sur l'ethnographie. — Il est pourtant un point réservé par l'auteur : je veux parler de la concordance de la géographie moderne avec la géographie classique ou ancienne. M. Vivien de Saint-Martin annonce, pour faire suite, ou pendant, à son *Nouveau Dictionnaire de géographie universelle*, la publication d'un second dictionnaire embrassant la géographie grecque et romaine, la biblique, la byzantine, l'arabe, etc. Ce dictionnaire sera le complément naturel des cartes historiques de l'atlas pour les temps classiques et du moyen âge. — En attendant qu'il voie le jour, nous ne pouvons que recommander le *Nouveau Dictionnaire* comme un ouvrage des plus utiles aux gens sérieux que sa lecture charmera et instruira tout ensemble fort agréablement. L'esprit du livre est généralement à l'abri de tout reproche; les descriptions en sont claires et exactes, ainsi que chacun peut le constater en lisant les articles consacrés aux localités qui lui sont le plus familières, soit que l'on considère uniquement la configuration naturelle des pays, soit que l'on cherche des renseignements d'un ordre administratif, économique ou politique, soit que la partie historique vous attire plus spécialement. — Cette publication fait le plus grand honneur à son auteur, et lorsqu'elle sera complétée par le *Dictionnaire de Géographie ancienne* annoncé et l'*Atlas universel* en cours de publication, il semble que la France n'aura plus rien à envier à l'étranger, dont jusqu'ici elle avait pu paraître un peu trop tributaire, géographiquement parlant. R.

De Paris à Naples, *ou les Étapes du pèlerin en France, en Suisse et en Italie,* par l'abbé David, ouvrage orné d'une gravure et de cartes. Paris, Letouzey et Ané, s. d., in-12 de 374 p. — Prix : 3 fr. 50.

Puisque la direction du *Polybiblion* m'a infligé le pensum de lire ce livre, j'en dirai du moins toute ma pensée. On pardonnera à l'éditeur d'annoncer pompeusement sur la couverture un vieux bois représentant Saint-Pierre de Rome, et deux cartes des chemins de fer tirées du Livret-Chaix ; mais on sera en droit de demander à l'auteur où sont les pèlerinages de Suisse que promet le titre. Va-t-il dire quelque chose de nouveau, ou tout au moins quelque chose sur les sanctuaires décrits dans un livre célèbre de Louis Veuillot ? Nous avons tort de l'espérer : l'écrivain nous raconte, en trois pages, qu'il est allé à Genève pour voir le lac ; il a même pris le bateau à vapeur jusqu'à Lausanne et, au retour, il a eu le mal de mer ; nous sommes heureux de savoir que le débarquement à Genève « suffit pour faire disparaître le mal *dans sa racine* » (p. 37) ; mais où sont les « étapes du pèlerin ? » Nous ne

sommes pas moins surpris de débuter par un grand chapitre sur Paris, où la piété tient sa place, il est vrai, mais où figure le récit d'un Congrès à Versailles, d'une promenade aux Champs-Élysées, etc. ; on pouvait aussi, peut-être, se dispenser de nous apprendre que l'Arc de l'Étoile « fut élevé sous le règne de Napoléon Ier, afin de perpétuer les hauts faits de ce grand capitaine, » et qu'au Bois de Boulogne, une « foule considérable prend ses ébats » (p. 25). Le voyage d'Italie débute par une quarantaine au lazaret de Bardonnèche ; c'est le moment du choléra, et l'auteur a bravé les dangers du voyage de Naples, « malgré les avis de toutes les personnes de connaissance. » Le séjour au lazaret est la plus intéressante page du livre, car c'est la seule où le touriste ne répète pas ce qui a été dit cinq cents fois avant lui, et quelquefois mieux. Franchissons les Alpes à sa suite et donnons, par quelques extraits, une idée de sa manière. Turin : « La gare de cette ville produit le plus bel effet *à* tous les voyageurs. » Chapelle de saint Sépulcre : « L'architecte Guarini *a peint* son originalité dans la construction de la coupole » (p. 67). Gênes : « Dans le quartier de la ville neuve, tout est grandiose, édifices *et population* » (p. 79). Le Musée du Vatican : « N'est-il pas instructif de savoir que le pontife de la religion véritable a dans ses appartements, *en forme de décoration*, toute cette collection de fausses divinités? » (p. 187). Naples : « Une véritable fourmilière humaine emplit de ses trémoussements les longues rues... Le pavé se trouve jonché de détritus de toute sorte, de trognons de choux, d'écorce d'*oranges*, car les *légumes* forment la base de la nourriture du peuple » (p. 203). Le Palais Pitti « renferme seize salles, dans lesquelles vous trouverez toutes les magnificences que peuvent produire l'or et les matières précieuses »... (p. 275 ; il y a aussi des peintures, paraît-il, dont le chef-d'œuvre « sans contredit » est la Vierge à la chaise, de Raphaël). Venise : « Du débarcadère sautons dans une de ces nombreuses gondoles amarrées au quai, et *vogue la galère!* Des gondoles de Venise, *on en a dit* beaucoup de bien et aussi beaucoup de mal. Les uns les ont dépeintes sous des couleurs si *chatoyantes*, qu'on ne saurait les reconnaître sous ces traits... » (p. 305). Le narrateur est également informé sur tous les sujets. Voit-il le *Laocoon?* il nous raconte aussitôt l'aventure de cet infortuné prêtre de Neptune. S'arrête-t-il à Monaco ? il nous apprend avec détail comment les joueurs pontent ; comment le croupier fait tourner le cylindre. Fait-il l'ascension du Vésuve ? ce sont les éruptions, les pluies de cendre, les « horreurs du cataclysme. » Va-t-il à Venise ? voici l'histoire du Conseil des Dix, les mystères du pont des Soupirs, et, bien entendu, une abondante description du mariage du Doge avec la mer. Quand le voyageur ne risque pas ces nouveautés en son propre nom, il nous donne des pages entières tirées des bons auteurs, tels que le guide Joanne. La critique

d'art lui réussit moins (voir ses opinions sur Michel-Ange, p. 278). La langue qu'il emploie n'est pas toujours conforme aux grands modèles : il confond « donateur » et « donataire » (p. 182), « attachée » et « rattachée » : (« Pérouse est maintenant attachée au royaume d'Italie, » p. 262) ; il écrit volontiers : « Rien de comparable *comme* une soirée sur ce chemin pittoresque... » (p. 236). Mgr l'évêque de Séez a fait examiner cet ouvrage et a cru pouvoir l'approuver ; c'est une haute garantie d'orthodoxie, mais elle ne préjuge rien pour la grammaire. L'orthographe n'est pas moins singulière. Voici quelques spécimens de noms propres : *Fiézole* (p. 268, 284), le Lydo (p. 304, 325), le *Siccolo*, journal de Milan, Strabies (pour Stabies, p. 221), Marcil-Ficin (p. 265, pour Marsile Ficin), *Bertholde* (pour Barthole, p. 272), etc. Les épreuves ont sans doute été peu corrigées. Avertissons aussi l'auteur, pour un autre voyage, de se tenir en garde contre ce que lui racontera son cicerone ; il montre vraiment trop de complaisance pour les traditions apocryphes et n'en laisse passer aucune sans la recueillir. Il a aperçu par exemple, à Rome, la tour dite de Néron, « haute tour en briques *portant un cachet* antique. » « Un jour, s'écrie-t-il (p. 118), les Romains purent apercevoir sur le sommet de cet édifice leur empereur Néron, en costume de comédien et de joueur de harpe, contempler cet incendie de Rome allumé par ses ordres, etc. » On sait que la tour a été construite au moyen âge. Si toutes les sottises des guides sont consciencieusement répétées, le voyageur a une bonne provision d'inexactitudes qui lui appartiennent en propre : Dante, selon lui, a visité le Mont-Cassin (il veut dire Boccace) ; la Fornarina est la femme de Raphaël (il était si simple de dire son modèle) ; le cloître de Saint-Jean-de Latran, « en style ogival (?) imite celui du Campo-Santo de Pise » (??) ; la Bibliothèque Laurentienne est à Venise (p. 23, 143, 201, 275, etc., etc). Arrêtons-nous : le lecteur trouve trop long ce compte rendu. Nous l'aurions fait abrégé, si le livre ne se rattachait à une question à laquelle la critique n'a pas le droit de rester indifférente. Il faut couper court à une littérature d' « impressions » qui menace de nous envahir. Le premier venu, qui fait, en Italie ou ailleurs, le plus banal des voyages, se croit le droit de faire imprimer ses notes et de les offrir au public, sans avoir pris la peine de les mettre en œuvre. En comptant seulement un volume in-12 pour cent billets circulaires délivrés par la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, on peut arriver à un total bibliographique tellement effrayant que l'esprit se refuse à le calculer. Par grâce, Messieurs les touristes, gardez pour vous et vos amis vos carnets de voyage.

P. DE NOLHAC.

Histoire des premiers temps de l'Église, d'après les Actes des Apôtres et les Épîtres, par l'abbé Mérit, chanoine honoraire, curé de Saint-Pierre de Saumur. Tours, A. Cattier, 1887, in-8 de VIII-342 p. et 3 grav. hors texte.

Ce nouvel ouvrage de M. l'abbé Mérit fait suite à sa *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ,* d'après les quatre Évangélistes. C'est l'histoire de la prédication apostolique et des commencements de la société chrétienne, d'après les Actes et les Épîtres des Apôtres. Suivant pas à pas les écrivains sacrés, l'auteur a recueilli avec soin dans leurs pages inspirées tout ce qui a pu ajouter un trait au tableau de l'Église naissante et au récit des faits et gestes de ses premiers membres ; il a groupé dans leur ordre la série des événements et coordonné avec art les différents matériaux que lui ont fournis les textes sacrés. Il s'en tient à ces sources sûres, et sur quelques points seulement il complète les données de l'Écriture sainte par celles de la Tradition. Une première partie, qui comprend environ un tiers du volume, nous donne un tableau rapide des origines de l'Église depuis l'Ascension de Notre-Seigneur, et nous initie à la vie intime des premiers chrétiens ; elle nous fait connaître les travaux des Apôtres, et spécialement de saint Pierre, jusqu'à son arrivée à Rome et à la fondation de l'église d'Alexandrie par son disciple saint Marc. La seconde partie, qui occupe à peu près tout le reste du volume, a pour objet l'apostolat de saint Paul : ses prédications, ses voyages, ses épîtres. Enfin, un appendice d'une vingtaine de pages est consacré à l'apôtre saint Jean. La vie du saint évangéliste s'y trouve retracée et ses œuvres étudiées depuis l'Assomption de la sainte Vierge jusqu'à sa bienheureuse mort à Éphèse.

Comme on le voit, ce n'est point un ouvrage d'érudition que M. l'abbé Mérit a prétendu donner au public, mais plutôt une œuvre d'édification et d'enseignement religieux; car, comme il le dit lui-même dans un court préambule, son intention n'est pas de discuter sur des faits et des dates, mais d'affermir la foi du lecteur et de réjouir sa piété. Il a, croyons-nous, pleinement atteint ce but. Ajoutons que ce récit déjà si intéressant des œuvres merveilleuses opérées par l'Esprit-Saint dans la fondation de l'Église se trouve rehaussé par les charmes d'un style toujours facile, plein de couleur et d'animation, qui a depuis longtemps assigné à M. l'abbé Mérit un rang distingué parmi nos bons écrivains et assuré à ses œuvres un succès auquel tous les amis de l'Église sont heureux d'applaudir. C. P.

Campagne de Prusse (1806), d'après les archives de la guerre, par P. Foucart, capitaine breveté au 39e régiment d'infanterie. *Iéna,* avec 2 cartes et 3 croquis. Paris, Berger-Levrault, 1887, in-8 de XVI-730 p. — Prix : 10 fr.

Voilà un bon livre, non seulement pour les militaires, mais encore

pour tous ceux qui s'intéressent particulièrement aux questions historiques. M. Foucart a pensé que nous avions assez de récits fantaisistes de la campagne d'Iéna, et qu'il était temps d'en donner, non pas une nouvelle narration, mais un récit officiel, où les appréciations particulières cédaient le pas aux faits, aux événements précis. Ce livre n'est pas une compilation, il n'est pas davantage une œuvre originale où le capitaine Foucart aurait exposé ses vues sur la conduite des opérations militaires par Napoléon en 1806 : c'est l'enregistrement « jour par jour » des ordres donnés par l'empereur, le major-général, les maréchaux, pour la marche des troupes, leur concentration, les approvisionnements, etc., etc. En réalité, c'est là un travail d'étude qui servira puissamment les militaires à se rendre compte de ces grands principes de stratégie qui demeurent les mêmes en dépit des années, et quels que soient les perfectionnements de la tactique. Nous devons être d'autant plus reconnaissant au capitaine Foucart d'avoir entrepris une telle œuvre qu'elle n'est point de celles qui rapportent grande gloire, étant modeste autant qu'utile, puisqu'elle se borne à l'enregistrement et à la copie de documents publics. Des cartes suffisantes permettent de suivre franchement le récit des opérations, et deux tables, dont une analytique, mettent le lecteur à même de rechercher rapidement les éclaircissements dont il peut avoir besoin dans le courant de sa lecture. C'est un détail qui a son importance dans un travail du genre de celui-là, où les comparaisons s'imposent à chaque instant si l'on veut que l'étude soit profitable.

Nous pensons que M. le capitaine Foucart, qui s'est arrêté à la journée du 14 octobre, c'est-à-dire à Iéna et à Auerstadt, nous donnera la fin de la campagne : nous nous plaisons à ne considérer son présent livre que comme le tome premier de son ouvrage. A. DE S.

Histoire de la seconde République française, par PIERRE DE LA GORCE. Paris, 1887, Plon et Nourrit, 2 vol. in-8 de III-493 et 628 p. — Prix : 16 fr.

Comment la seconde République est-elle née? Quelle a été sa vie? Comment et pourquoi a-t-elle succombé? C'est à ces trois questions que ces deux volumes répondent. Pour éclairer son sujet de nouvelles lumières, l'auteur a puisé à des sources dont il donne souvent, pas assez peut-être, l'indication précise. Il a utilisé tous les témoignages sincères et de précieux documents inédits. Son travail a beaucoup d'ampleur.

Et d'abord comment est née la seconde République? M. de la Gorce ne nie pas, malgré ses sympathies pour la royauté du 7 août, les symptômes d'anarchie intellectuelle et morale, les tumultes de certains cours publics, les influences délétères des romans-feuilletons,

les dangers des publications révolutionnaires, les faits de corruption dans les régions supérieures, les entraînements des spéculations, les grands procès et les grands crimes. Mais il estime que la nation était lasse de son bien-être; elle l'était plutôt du cercle étroit où s'enfermait une politique d'oligarchie; de plus, il passe sous silence le scepticisme de la bourgeoisie, l'irréligion gouvernementale trop souvent hostile à l'Église. Et pourtant, quand la Révolution éclata, brisant le trône qu'elle avait élevé, le « doigt de Dieu » n'est pas visible à l'historien. Il rappelle les banquets réformistes où l'opposition dynastique fit le jeu des démolisseurs, les effarements de la cour, les ministères éphémères, l'abdication, l'inaction de l'armée, alors que le maréchal Bugeaud, son chef, aurait pu rapidement écraser l'émeute, puis la fuite précipitée du Roi, s'écriant : « Comme Charles X ! » Les républicains eux-mêmes furent étonnés de leur victoire; Lamartine avait fait écarter la régence; la monarchie, entourée de princes valeureux, soutenue par une grande majorité parlementaire, s'écroulait.

Sur ses ruines, trois républiques apparaissaient : l'une, bourgeoise, avec Marrast; une autre, jacobine, s'échelonnant de Ledru-Rollin à Blanqui; une autre enfin, socialiste, avec Louis Blanc. Dans le gouvernement provisoire, elles eurent toutes les trois des représentants. La république bourgeoise ou modérée avait le nombre mais non la force, car Ledru-Rollin et Louis Blanc, flatteurs des passions populaires, la combattaient, et Lamartine, à qui son *Histoire des Girondins* faisait une position fausse, n'avait que son éloquence pour écarter le drapeau rouge; ses instincts de gouvernement étaient vagues et pleins de contrastes. Le nouveau pouvoir, sorti des barricades, avait à pacifier la rue, à sauvegarder les finances, à maintenir la paix extérieure; il était inhabile à cette triple tâche. Les émeutes se succédaient; cependant avec l'armée et les bons citoyens, il contint l'anarchie. Lamartine refusa patriotiquement d'engager la France dans une conflagration européenne. Mais, ni Garnier-Pagès ni plus tard Goudchaux ne réorganisèrent les finances.

La Commission exécutive, où Lamartine siégeait avec Ledru-Rollin, n'eut à la suite du gouvernement provisoire ni prestige ni puissance. On avait dû enfin, par le suffrage universel, consulter la nation. L'Assemblée Constituante, en dépit de la pression exercée par Ledru-Rollin et ses proconsuls, fut la victoire de la République modérée, mais la démagogie et le socialisme, unis par Louis Blanc dans un même effort, continuèrent leurs complots. L'échauffourée du 15 mai 1848 en fut l'explosion; puis, à l'occasion d'un décret restrictif des ateliers nationaux, toutes les forces du socialisme révolutionnaire et du jacobinisme se coalisèrent dans une insurrection gigantesque; dès le 21 juin la Commission exécutive avait vécu, tous les pouvoirs avaient été

conférés, pour le salut public, au général Cavaignac. Ce fut alors le point culminant du péril social. L'auteur expose avec netteté cette phase décisive de la République. La victoire fut chèrement achetée; le sang et la prière d'un auguste martyr sauvèrent la France mieux que n'auraient pu faire la résistance de l'Assemblée, la vaillance héroïque de l'armée, de la garde nationale et des mobiles. En définitive, les journées de juin frappèrent la République d'un coup mortel. Jacobins et socialistes ne cessèrent pas, il est vrai, de conspirer et d'agir; le pays se détachait d'eux énergiquement.

La Constituante avait le devoir, non seulement d'assurer l'ordre public, mais de venir en aide au Saint-Père, dont les nobles réformes avaient disparu dans le triomphe de la démagogie. L'Italie, travaillée par les sociétés secrètes, et d'ailleurs hostile à la race allemande, s'était soulevée contre l'Autriche. M. de la Gorce applaudit au libéralisme national que des patriotes honnêtes, mais prompts aux illusions, MM. Balbo d'Azeglio et quelques autres, mettaient au service d'une cause que le carbonarisme exploitait. M. de Metternich était plus clairvoyant; il comprenait et signalait la portée du mouvement dangereux qui emportait l'Italie. Et, en effet, l'exaltation des esprits grandissait, l'incendie révolutionnaire atteignait Rome, Pie IX pouvait être d'un jour à l'autre captif de la démagogie. Cavaignac et l'Assemblée eurent l'honneur, à défaut d'une intervention directe dans les affaires de la capitale du monde catholique, de vouloir assurer par des mesures actives la sécurité du Pontife; sa retraite à Gaëte rendit inutile cette initiative.

Ce n'est pas tout. La mission populaire de l'Assemblée, c'était de faire une Constitution. Son inexpérience la servit mal : elle rejeta l'institution de deux Chambres, adopta le suffrage direct, et non à plusieurs degrés, pour l'élection des représentants de la France, et de plus mit en présence deux pouvoirs rivaux : l'Assemblée et son Président, sans rien décider qui pût prévenir ou finir légalement une collision.

M. de la Gorce fait alors sortir de son ombre une figure mystérieuse. Dégoûté de la république, le peuple tournait ses regards vers Louis Bonaparte. La Constituante, après avoir indignement proscrit les princes d'Orléans, toléra, sur la proposition de Jules Favre, la mise en scène politique de Napoléon; elle croyait n'avoir rien à craindre, elle introduisait l'ennemi dans la place. Louis Napoléon fut deux fois élu représentant; ce succès éclatant en présageait un autre. Cavaignac, profondément honnête, avait contre lui ses attaches républicaines et ses souvenirs de famille. Bonaparte, au contraire, portait un nom prestigieux qui lui assurait la victoire. Son nom signifiait pour la bourgeoisie, l'ordre; pour un grand nombre d'ouvriers, le socialisme; pour

la généralité du peuple, la souveraineté nationale; pour tous, la gloire. On oubliait ses folles équipées de Strasbourg et de Boulogne, l'affiliation de sa jeunesse au carbonarisme et son invasion des États romains; ses promesses conservatrices étaient prises au sérieux; son silence était réputé profondeur; sa bonté naturelle et sa dextérité séduisaient. Aussi eut-il aux élections présidentielles, 10 décembre 1848, une très grande majorité de suffrages; Cavaignac quitta le pouvoir avec une loyauté qui honora son caractère.

D'autre part, l'Assemblée législative, élue le 13 mai 1849, marqua les tendances de l'opinion. Il y eut près de cinq cents monarchistes, et parmi eux deux cents légitimistes. Son mandat difficile et multiple, c'était de protéger dans la personne du souverain Pontife les intérêts catholiques, de neutraliser les attentats révolutionnaires, d'émanciper l'enseignement, de reviser la Constitution, de vivre en harmonie avec le Président.

Comment remplit-elle ce mandat? Elle eut la gloire de définir nettement le but équivoque de l'expédition romaine, inauguré par Cavaignac et la Constituante; Pie IX ne tarda pas à reprendre son autorité; prudent et sensé, il se borna aux réformes administratives et financières, dont Thiers lui-même, dans un rapport justement loué par M. de la Gorce, reconnut la sagesse. De son côté, Louis-Napoléon, fidèle à son passé, vit avec défiance l'intervention française. Il avait sa politique à lui, souvent contraire à celle de ses ministres, et la politique de son entourage; sa lettre malheureuse au colonel Edgard Ney fut de sa part une réaction, pour le moment elle n'eut pas de suites.

En face des menées démagogiques et des émeutes antiromaines et antifrançaises du 13 juin, l'Assemblée se montra vigilante et ferme. Le jacobinisme socialiste, en effet, restait menaçant, la « solidarité » républicaine embrassait le centre et le midi du pays.

La liberté relative de l'enseignement, arrachée au monopole universitaire fut une autre conquête pour la Législative. L'auteur expose amplement les grands débats où les orateurs catholiques et les orateurs libéraux déployèrent toutes les ressources de l'éloquence; il prouve qu'en ces circonstances une transaction devenait nécessaire, que la loie votée, malgré ses restrictions et les justes réserves des autorités ecclésiastiques, eut de très beaux résultats. Un bref de la secrétairerie pontificale félicita M. Molé, M. de Montalembert, M. de Falloux, des services rendus par eux à l'Église. Le Père de Ravignan, agissant sans doute au nom de son ordre, remercia M. Thiers de sa loyale intervention... De 1850 à 1852, deux cent cinquante-sept établissements libres furent créés.

Il faut aussi féliciter la Législative de ses remarquables travaux

d'économie sociale ; sympathique aux classes ouvrières, elle améliora sensiblement leur situation matérielle et morale. Par malheur, les dissentiments politiques de la monarchie persistèrent ; ce qu'on appelait alors la « fusion » ne put se faire, malgré l'intelligente activité de M. le comte de Chambord ; à cette occasion, l'auteur s'empresse de rendre hommage à l'esprit élevé et patriotique du Prince, à son grand caractère, à sa modération conciliante, qui n'enlevait rien à la dignité de son attitude. Seulement il a tort de l'appeler un prétendant ; M. le comte de Chambord était un principe.

L'insuccès des projets monarchiques se compliqua de l'impossibilité d'une revision de la Constitution ; grâce à l'opposition des républicains et des orléanistes exclusifs, cette tentative éminemment nationale échoua, l'Empire était fait.

Ici l'auteur, après avoir savamment, et d'une façon alléchante, expliqué la vie de la seconde République, expose comment elle s'achemine vers une fin tragique. C'est l'ère des « conflits ; » un chapitre spécial en narre les causes, les vicissitudes, le dénouement. On ne le lit pas sans avoir l'absolue conviction que le Président, l'œil sur le but de son ambition, ne cessa de la servir par une politique personnelle qui enfin, saisissant son heure, celle des divisions et de l'impuissance de l'Assemblée, prépara son coup d'État et l'accomplit, alors qu'il se croyait sûr de ses ministres « avides de faire une prompte fortune, » de l'armée, de la bourgeoisie et du peuple. M. de la Gorce démontre que les républicains, en affranchissant Bonaparte de ses entraves électorales, en s'opposant à la revision constitutionnelle, à la motion des questeurs, dernier appel à la défense de l'Assemblée contre un coup de force imminent, firent eux-mêmes et le coup d'État et le second Empire, quittes à poser plus tard en victimes de l'un et de l'autre. Au reste, l'auteur n'hésite pas à censurer, avec preuves à l'appui, l'œuvre du Deux-Décembre. Que serait devenue la France, si l'explosion socialiste dont il raconte les horreurs avait réussi ? Quant à la seconde République, dit-il, « si on la compare à la première et à la troisième, alors on l'absout ; on ne se contente pas de l'absoudre, on se prend à la regretter. »

Malgré quelques réserves et quelques desiderata, il faut louer dans cet ouvrage l'impartialité, le mouvement dramatique des récits, les convictions catholiques et monarchiques, l'appréciation en général exacte des hommes et des choses. Somme toute, il se place dignement, ce qui est beaucoup dire, à côté du livre de M. Victor Pierre sur le même sujet.

PAUL RODERY.

Mœurs et Coutumes de la France. *La Famille d'autrefois (le mariage, la naissance, la mort)*, par HENRI BOUCHOT, ancien élève de l'École des chartes, attaché au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale. Paris, H. Lecène et H. Oudin, 1887, in-4 de 324 p., orné de 30 gravures inédites, d'après les originaux de la Bibliothèque nationale. — Prix : 4 fr.

Dès les temps les plus reculés, la famille a eu des coutumes, en quelque sorte consacrées, qui, à l'occasion des grands événements du foyer, les mariages, les naissances, les morts, prêtaient aux manifestations de sa vie des caractères particulièrement remarquables. Ces caractères ont varié selon les époques ; les relever, n'est-ce pas retracer, sous ses différents aspects, une des formes les plus attachantes de la vie sociale ? C'est ce que vient d'effectuer M. Bouchot dans une œuvre d'ensemble, qui emprunte aux sources dont elle s'est inspirée une réelle originalité. Déjà, nous lui devions un travail plein d'une très intéressante érudition au point de vue iconographique : *le Livre, l'Illustration et la Reliure.* Aujourd'hui, sa *Famille d'autrefois* nous est présentée, elle aussi, à la lumière de documents du même genre et qui sont bien propres à affriander les gourmets : — Chartes et manuscrits peu connus de la Bibliothèque et des Archives nationales, livres rarissimes, miniatures, tapisseries historiées, livres d'heures à vignettes, dessins et inscriptions de pierres tombales..., et, par-dessus tout, estampes avec leurs naïves légendes, dépeignant au naturel coutumes et costumes.

Tel est le filon auquel s'est attaché M. Henri Bouchot, et dont il s'est appliqué à mettre en valeur les richesses. Sur Paris se concentrent, il est vrai, les recherches ; mais Paris est pris presque comme un observatoire ; et, autour de ce point central, avec une méthode lumineuse, sont coordonnés, époque par époque, les faits indispensables du sujet. Les divisions de l'ouvrage répondent à l'énoncé du titre. Le mariage, la naissance, la mort, sont successivement étudiés dans leurs principales coutumes : 1° depuis les origines jusqu'au XIIIe siècle ; 2° du XIIIe siècle jusqu'à la Renaissance ; 3° de la Renaissance jusqu'à la Révolution.

L'auteur crayonne tour à tour, dans leurs mœurs et leur façon de vivre, les Gallo-Romains à demi-païens, les Francs à demi-barbares des temps mérovingiens et carlovingiens, les seigneurs féodaux et les bourgeois du moyen âge, les hommes raffinés du XVIe siècle, les contemporains de Louis XIV, déployant à l'envi le luxe et le faste. Il rend hommage à l'action de l'Église qui seule, au prix d'infatigables efforts, eut le pouvoir de discipliner des natures grossières ; mais, il nous semble outrepasser la mesure dans l'esquisse qu'il nous donne du régime féodal, et où, en regard du mal, il n'indique presque aucun élément de bien. Pour le XIe siècle, par exemple, n'eût-il pu mentionner tout au moins l'admirable portrait que Guibert de Nogent

nous a laissé de sa mère, et les quelques lignes où il nous découvre l'intérieur domestique si pur, à l'abri duquel se fit son éducation?

Du fond du tableau et même de ses coins les plus sombres, se détachent des scènes d'une vérité pleine de charme, que l'auteur a su rendres vivantes par un pinceau fin et délicat. Scènes joyeuses des fiançailles et des mariages, des naissances et des baptêmes, représentées comme si nous y étions, avec de curieux détails sur les rites et banquets, et de gracieuses particularités de costumes. A la cérémonie de l'échange des promesses, nous admirons la fiancée des XIVe et XVe siècles, ayant ses cheveux épars, symbole de sa jeunesse virginale, la tête couronnée d'un chapelet de fleurs, et en robe vermeille. Plus tard, nous contemplerons l'épousée devenue mère, parée comme au jour de ses noces, en attendant ses relevailles, se distraire dans la compagnie de ses commères, dont les *Caquets de l'accouchée,* au XVIIe siècle, recueilleront les gais et piquants propos. — Puis viendront les jours de deuil; la mort se manifestera également avec ses traditions, avec ses images symboliques d'abord des plus simples et dont les sculpteurs et les auteurs de danses macabres, au lendemain de la Renaissance, exagéreront à plaisir le terrible réalisme.

Parmi les traits que relève l'auteur, nous regrettons de n'en trouver aucun, au sujet de coutumes d'un ordre plus intime et plus significatif sous le rapport des mœurs domestiques. Celles-ci étaient beaucoup moins répandues dans le Nord qu'au Midi; mais elles n'y étaient pas inconnues. Nous savons que des familles y tenaient des mémoriaux, où venaient s'inscrire, en des termes quelquefois fort touchants, les actes constitutifs de leur existence. La chose n'était-elle pas intéressante à noter?

Le livre de vulgarisation dont nous sommes redevables à M. Henri Bouchot sera d'autant mieux accueilli que l'érudition s'y montre dégagée d'un appareil scientifique rebutant pour les gens du monde, et qu'il est très littéraire. Magnifiquement imprimé, une autre garantie de succès lui est assurée par les trente gravures inédites dont il est enrichi.

CHARLES DE RIBBE.

Don Carlos et Philippe II, par le comte CHARLES DE MOÜY, ambassadeur de France à Rome. 3e édition. Paris, Perrin, 1888, in-12 de XXIV-368 p. — Prix: 3 fr. 50.

En réimprimant, après vingt-cinq ans, une étude historique qu'on n'avait pas oubliée, M. de Moüy annonce dans une nouvelle préface qu'il a fait tous ses efforts pour composer un « livre définitif, » en profitant « des documents qui ont été publiés depuis l'époque déjà éloignée où il avait paru. » Nous ne voudrions pas nous laisser aller à de mesquines critiques; mais il nous faut dire cependant les raisons pour lesquelles

l'ouvrage ne nous semble pas tout à fait au courant de la science historique, et nous le ferons d'autant plus librement, que sur l'ensemble nous sommes bien près d'adopter les conclusions de l'auteur.

Les documents espagnols paraissent être aussi complets que possible. M. de Moüy cite le plus souvent les textes en note, ce qui rend le contrôle facile. Mais les sources françaises sont moins scrupuleusement désignées. Il est fait usage, à chaque page, du témoignage de l'ambassadeur de France près du roi d'Espagne, M. de Fourquevaulx, dont les dépêches, si connues qu'elles soient, demanderaient à être indiquées avec plus de précision, en renvoyant aux folios du manuscrit. Il en est de même des lettres de Catherine de Médicis, en réponse à la correspondance du diplomate qu'elle avait placé près de sa fille bien-aimée : on ne peut ignorer que ces lettres viennent d'être publiées avec des annotations très compétentes par M. de la Ferrière ; il aurait été très simple de renvoyer au volume des documents inédits de l'histoire de France qui le contiennent.

La jeune princesse de Valois, mariée à Philippe II en 1560, et qui joue un rôle romanesque dans la triste histoire de don Carlos, est constamment appelée « Isabelle » par l'auteur. Nous ne croyons pas qu'elle ait jamais porté ce nom ; elle n'est connue que sous celui d'Élisabeth, qui lui venait de son parrain Henri VIII; et il est impossible d'ignorer que M. le marquis du Prat a consacré à la biographie de cette malheureuse reine un beau volume, publié en 1859, et composé justement d'après les dépêches de M. de Fourquevaulx. Plusieurs chapitres traitent de don Carlos, et auraient mérité d'être cités, d'autant qu'ils sont appuyés sur cent cinquante pages de pièces inédites. Plus récemment, un historien, mort dans tout l'éclat de son talent, M. Forneron, a examiné le point délicat des rapports de l'infant avec son père dans son érudit et important ouvrage sur Philippe II (4 vol., 1881-82). Sa brillante exposition résume d'une façon très pittoresque de nombreuses recherches, et ne pouvait passer inaperçue.

Enfin, puisque M. de Moüy est à la portée, mieux que personne, des archives du Vatican, nous lui signalerons une curieuse lettre du roi d'Espagne au pape saint Pie V, en date du 20 janvier 1568, au lendemain de l'arrestation de l'infant. Il en existe une analyse, malheureusement trop succincte, dans un carton des archives nationales (Hist. ecclésiastique, L. 391, fol. 14). « Le roi ne pouvant mettre une digue aux excès provenant de la nature et du caractère du prince, n'a vu d'autre ressource pour s'acquitter de ses devoirs envers Dieu et pour le bien de ses Royaumes et Estats que de le mettre en prison (malgré sa douleur et ses sentiments que Sa Sainteté peut aisément juger, étant son fils aîné). Il fera connaître à Sa Sainteté ce qu'il arrivera au sujet de cette affaire. »

Ce qui arriva, c'est que don Carlos mourut au bout de six mois dans sa prison, solution la plus heureuse pour lui-même, pour l'Espagne et pour le roi son père. Mais on comprend qu'avec la réputation d'implacable férocité qu'a laissée avec assez juste raison Philippe II, les historiens n'aient pas manqué d'accuser le père de la fin prématurée de son fils. L'auteur donne la note exacte, en concluant à une mort naturelle, amenée peut-être par des excès de table, dont le prince était coutumier, et que ses gardiens se préoccupaient médiocrement de réprimer. Il expose, dans un long récit et d'après tous les témoignages contemporains, les faits étranges qui, de jour en jour plus fréquents, ne laissaient aucun espoir de guérison et rendaient l'héritier légitime du trône le personnage le plus dangereux du royaume. Son jugement ne diffère guère de celui porté par le savant historien de Belgique, M. Gachard, dans son ouvrage également intitulé : *Don Carlos et Philippe II;* et sa réfutation du livre publié en 1878 par don José Guell y Rente est absolument convaincante. C'est dire que M. de Moüy a fait une œuvre intéressante et utile sur un sujet qui a donné lieu dans le passé aux plus vives controverses.

G. Baguenault de Puchesse.

Histoire contemporaine d'Angleterre, *depuis l'avènement de la reine Victoria jusqu'aux élections générales de 1880 (1837-1880)*, par Mac Carthy, membre de la Chambre des Communes. Traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur par Léopold Goirand, député. Paris, Didier, 1885, 5 vol. in-8 de xxxvii-366, 339, 275, 265 et ii-294 p. — Prix : 30 fr.

Nous serions bien en retard pour rendre compte de l'*Histoire contemporaine d'Angleterre*, de M. Mac Carthy, si le dernier volume, daté comme les autres de 1885, ne venait seulement d'être livré au public. Cet important ouvrage porte en anglais le tire plus étendu de : *History of our own times*. L'histoire du règne de la reine Victoria forme bien le fond du tableau, mais elle est rattachée à l'histoire générale de notre temps par de nombreux épisodes largement développés. Ces apparentes digressions sont, d'ailleurs, justifiées : quels que soient les événements et en quelque endroit qu'ils se passent, toujours et partout l'Angleterre intervient avec la question de son intérêt et réclame une indemnité. On ne peut raconter son histoire sans y mêler celle de l'univers. M. Mac Carthy est un publiciste distingué, ancien éditeur du *Morning Star*, puis rédacteur en chef des *Daily News*. Il a collaboré à la *Westminster review* et à la *London quarterly review*, et a publié quelques romans. Il est aujourd'hui membre de la Chambre des Communes, où il a pris rang dans le groupe parnelliste. Cette longue pratique de la politique lui a permis d'écrire facilement un livre qui lui fait honneur. Après sa connaissance des hommes et des choses, je louerai surtout

la modération et l'impartialité de ses jugements. M. Mac Carthy parle en bons termes de la France et du mouvement religieux en Angleterre; il aime son pays sans se croire tenu, ni de toujours le justifier, ni de dénigrer les autres. Ses portraits sont aussi particulièrement réussis. Le traducteur a sa part de ce dernier éloge : il les aurait retouchés. M. Goirand annonce encore dans son avant-propos qu'il a « sacrifié hardiment la plupart des citations latines et des exemples ou métaphores tirés de l'antiquité. » Il a ainsi fait preuve de bon goût : ce genre d'ornementation est tout à fait passé de mode. Mais il devrait supprimer également les citations anglaises ou se mieux renseigner sur leur origine. *Rasselas* et l'*Arcadia* ne sont pas des poèmes, mais des contes en prose. Il ne faut pas traduire *The Newcomes,* qui est un nom propre de famille, par les *Nouveaux venus.* Dire sèchement qu'Edmond Spenser — M. Goirand préfère l'appeler Édouard Spenser — « a fait paraître *la Reine des Fées,* » me semble un singulier renseignement sur une œuvre si connue. En citant une mélodie de Moore, il serait aussi à propos de rappeler le succès des *Mélodies irlandaises* que celui de *Lalla Roukh.* Le nom Browning est plusieurs fois précédé des mots Miss ou Mlle : c'est Miss Élisabeth Barrett qu'il faudrait dire, nom sous lequel Mrs. Browning était déjà célèbre avant son mariage. Le « poète Lauréate » qui a célébré la charge de Balaklava s'appelle Tennyson. M. Mac Carthy, qui consacre deux chapitres fort bien traités à la littérature du règne, ne peut être rendu responsable de ces négligences, et je suppose que M. Goirand lui-même aura eu recours à quelque aide peu érudit pour le travail de la traduction et de l'annotation.

Je serais même porté à croire que les épreuves de ce cinquième volume — qui s'est fait assez longtemps attendre pour arriver correct aux mains du public — ont à peine été revues par M. Goirand, tant les fautes d'impression y pullulent : j'en ai compté jusqu'à trois ou quatre dans certaines pages (p. 224). Je ne donne cette excuse que pour ce qu'elle vaut, et n'admets guère qu'elle justifie les répétitions d'une même coquille, ni les altérations du sens. C'est ainsi que deux fois nous retrouvons Reader au lieu de Reade, et deux fois aussi Le Sing au lieu de... Lessing. C'est ainsi que M. Goirand fait dire à son auteur : « Aux écrivains que nous venons de citer, on doit ajouter... » (p. 233), et ce sont les mêmes noms déjà énumérés qui reviennent. Ailleurs (p. 248), parlant de Dickens : « Ses connaissances générales, assez restreintes, étaient celles d'un gentilhomme anglais bien élevé.» Or, Dickens, qui n'était pas gentilhomme, n'avait rien non plus de la solide culture intellectuelle de l'aristocratie anglaise. L'auteur a sans doute écrit *gentleman,* dont le sens, assez connu pourtant, est ici parfaitement acceptable. Enfin, pour en finir avec les critiques, il me

semble que dans une citation du *Dieu des bonnes gens* de Béranger (p. 103), il eût fallu rechercher le passage en question et rétablir les cinq mauvais vers du texte, au lieu de retraduire nonchalamment en prose la traduction anglaise. Toutes ces négligences dénotent soit un certain manque de respect pour l'auteur et pour le public, soit une connaissance imparfaite du sujet. En ce qui touche l'histoire parlementaire, je serais tout disposé à fermer les yeux sur beaucoup d'imperfections : il est de dogme maintenant en France que les sciences politiques se savent d'intuition. Mais l'histoire littéraire n'est pas un carrefour banal ; sans exiger de mot de passe pour reconnaître les initiés, j'aime qu'on s'essuie au moins les pieds avant d'entrer dans le sanctuaire. Ce dernier volume se termine par une table analytique qui révèle une main plus soigneuse et plus exercée. Spenser, Lessing, Reade, Rlackmore, Warren, etc., y retrouvent l'intégrité de leurs noms, et le « poète Lauréate » a disparu. EMM. DE SAINT-ALBIN.

Memorie sulla la Vita e gli scritti di Mgr Domenico Turano, vescovo di Girgenti. *Discorso funebre. Note e ricordi.* pel sac. GIOVANNI BELLOMO. Palermo, tip. di Camillo Tamburello, 1886, in-4 de 239 p. et un portrait.

Le 2 février 1886 mourut à Palerme, dont il était originaire, Mgr Dominique-Marie Turano, ancien évêque de Girgenti. Il était dans sa soixante-onzième année et s'était rendu célèbre dans toute la Sicile par ses vertus sacerdotales, son zèle apostolique, ses talents d'orateur et d'écrivain. Tous les journaux de Palerme, même les journaux libéraux, mais spécialement la *Sicilia cattolica,* rendirent un juste hommage à sa mémoire. L'abbé Giovanni Bellomo, chapelain pour l'administration des sacrements de la paroisse de Sainte-Croix, à Palerme, lui a élevé un monument dans l'ouvrage dont nous avons transcrit le titre.

On y trouve les inscriptions composées pour l'ornement de l'église au jour des funérailles et une description de cette cérémonie, l'oraison funèbre, qui est éloquente et se rapproche plus du genre français que la plupart des discours de même nature composés en Italie. A la suite se lisent des notes historiques, au nombre de trente et une. Plusieurs sont développées et offrent un véritable intérêt historique. Trois brefs adressés par Pie IX à l'évêque de Girgenti pour louer son zèle sont reproduits textuellement. Enfin neuf notices sur des personnages ou des institutions, et la dernière contenant le récit des honneurs funèbres rendus à Mgr Dominique Turano dans les diocèses de Girgenti et de Monreale.

Ce prélat commença par être chanoine de Palerme, et tandis qu'il résidait dans cette ville, il exerçait un apostolat fructueux, surtout

parmi la noblesse. Il prêcha avec succès, dirigea l'éducation de quelques gentilshommes, et convertit deux protestants de marque. Nommé le 13 mars 1872 au siège épiscopal de Girgenti, qui est l'ancienne Agrigente, il remplit avec un zèle apostolique des fonctions toujours difficiles, mais surtout à l'époque où il vécut, au milieu d'un pays bouleversé par les révolutions. Il visita tout son diocèse, et son voyage fut une marche triomphale. Il prêchait dans toutes les églises. Il présida aux retraites ecclésiastiques et y prit la parole très souvent. Il tint le synode et y promulgua des décrets de discipline. Il fonda un séminaire sous le patronage de saint Augustin et de saint Thomas, et il écrivit de nombreux ouvrages sur lesquels il peut être utile de s'arrêter un instant :

Les écrits de Mgr Turano se partagent en plusieurs catégories : 1° *Leçons d'archéologie biblique* (imprimées en 1864 et 1880, in-8) ; — *La Symbolique, ou explication des miracles de Notre-Seigneur Jésus-Christ* (1876-1878, 4 vol. in-8) ; — 2° Œuvres de polémique : *Le Catholicisme exposé contre les erreurs des Vaudois* (Palerme, 1861 ; Girgenti, 1875) ; — *Réponse à Georges Appia, Vaudois, et à son livre « Rome et l'Écriture »* (Palerme, 1882, in-8; Girgenti, 1885, avec appendice) ; — *Sur la Bible de Déodati* (Palerme et Girgenti) ; — 3° Œuvres ascétiques : *L'Homme nouveau en Jésus-Christ et son aliment quotidien* (3e édit., Girgenti, 1875) ; — *La Nouvelle Création, ou la Parole que tous ne comprennent pas* (Palerme, 1868, in-16), c'est une exhortation à la virginité ; — *La Gloire de Jésus-Christ dans sa Passion* (Palerme, 1855) ; — *Triduum de saintes affections envers Jésus-Christ dans l'Eucharistie* (Girgenti, 1881 ; — 4° Œuvres pastorales, comprenant seize mandements, 1872-1882 ; — 5° Homélies et panégyriques, au nombre de six, 1854-1875 ; — 6° Quatre oraisons funèbres ; — 7° Deux traductions d'apologies du christianisme, l'une traduite de l'anglais, l'autre de l'allemand.

Les ouvrages inédits de Mgr Turano ne sont guère moins nombreux que ceux qui ont été imprimés. L'objet principal de ses études fut la Bible ; il avait fait une étude approfondie du livre sacré, il connaissait la langue hébraïque et il en avait donné des leçons publiques. Parmi les auteurs dont il aimait à se servir et dont il invoquait volontiers l'autorité, il y avait un bon nombre de Français, dom Calmet et notre savant contemporain, M. l'abbé Vigouroux. DOM PAUL PIOLIN.

Catalogue analytique des manuscrits de la bibliothèque d'Abbeville, précédé d'une notice historique, par A. LEDIEU, conservateur. Abbeville, Eug. Caudron, 1886, in-8 de LXXXIII-113 p. — Prix : 6 fr.

Le catalogue de la bibliothèque d'Abbeville paru en 1836 n'avait plus aucune utilité. Les manuscrits y étaient décrits en appendice, sans

soin et sans ordre. M. Ledieu, nommé conservateur de ce dépôt en 1879, n'a point perdu de temps. Il s'est mis à l'œuvre avec courage, et après le catalogue des imprimés — achevé mais non publié, — il a décrit un à un les manuscrits et reconstitué un fonds beaucoup plus considérable qu'on ne l'aurait pu supposer. Actuellement, leur nombre est de deux cent-trois. M. Ledieu a pris modèle sur les meilleurs travaux du même genre : il a pleinement réussi. Le plus curieux de ces manuscrits est l'*Évangile carolingien* (n° 4), déjà décrit par Dom Grenier et la *Gazette des Beaux-Arts* en août 1883. Malgré tout, la description de M. Ledieu est tout à fait neuve et accompagnée de trois belles planches. Signalons encore un *Livre d'heures* du XIVe siècle (n° 12) fort intéressant par son calendrier et ses miniatures ; un intéressant recueil de lettres autographes écrites au chanoine Masclef (n° 76) ; enfin une série de documents relatifs à l'histoire d'Abbeville, du Ponthieu et du département de la Somme, qui ont été mis à profit par les historiens locaux ou qui proviennent de collections particulières léguées gracieusement à la bibliothèque d'Abbeville. Le détail de tous ces recueils est dressé avec tout le soin désirable : l'historien de Saint-Wulfran, de Saint-Riquier et des communes voisines devra faire un séjour à la bibliothèque d'Abbeville et y consulter entre autres le *Cartulaire blanc* (n° 114) et le *Cartulaire rouge* (n° 115), et les copies du *Cartulaire d'Auchy-les-Moines* (n° 189) et de celui de *Saint-Josse-sur-Mer* (n° 190). M. Ledieu avait déjà appelé en 1882 l'attention du public sur un *Terrier du Ponthieu* qui fait partie du même dépôt. H. S.

BULLETIN

Un programme social. Conférence par le P. H. CASTERLEIN, S. J. Namur, Wesmael-Charlier, 1887, in-8 de 32 p.

Cette conférence est un fort beau morceau oratoire en même temps qu'une belle page de philosophie. L'auteur, qui est un des plus savants religieux de la Compagnie de Jésus en Belgique, démontre que, pour assurer le bonheur temporel de la société, il faut y faire régner une quadruple harmonie : 1° l'harmonie du droit et du devoir ; 2° l'harmonie de la liberté et de l'autorité ; 3° l'harmonie des inégalités sociales et de la fraternité humaine ; 4° l'harmonie des besoins qui tourmentent la société et des ressources dont elle dispose. La doctrine chrétienne contient seule le secret de ces quatre harmonies, et seule la pratique des vertus chrétiennes peut les réaliser autant que le comporte la condition de l'humanité sur cette terre. Ce n'est qu'un programme ; mais il fait penser longtemps après qu'on l'a lu.

X. X.

Le Pays du Cant. *Le Cant dans la vie sociale anglaise,* par SIDNEY WHITMAN. Traduit de l'anglais sous la direction de l'auteur. Paris, Quantin, 1887, in-16 de 296 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le *Cant* est la forme anglaise de l'hypocrisie ou tout au moins du men-

songe, du convenu, par lequel on cherche à tromper les autres et soi-même. C'est un produit de la notion étroitement comprise de la *respectability*. Un homme qui connaissait admirablement l'Angleterre et qui l'admirait disait qu'on peut faire beaucoup de certaines vilaines choses et rester un *gentleman*, voilà le *cant* de la *respectability* pris sur le fait. M. Sidney Whitman poursuit les manifestations du *Cant* dans les relations sociales, dans les mœurs, dans la presse, dans la politique, dans les principes affichés, dans les discours parlementaires et les conversations de salons. Il le flétrit dans la haute classe qui a dominé politiquement le pays jusqu'à la réforme électorale de 1880, et qui le domine encore socialement. Il le flagelle surtout dans les classes moyennes qui ont le culte aveugle de la richesse et de cette fausse *respectability*. Les deux principaux foyers de ce pharisaïsme moderne sont l'Église établie, qui, depuis Henry VIII a fait servir son immense patrimoine uniquement à accroître la richesse des *Upper ten thousand* et à la presse londonienne qui est une entreprise de mensonge, de lâcheté et d'égoïsme, dirigée comme une affaire industrielle par des marchands et des hommes de loi.

Naturellement, dans un livre de ce genre, il y a beaucoup d'exagération et d'injustice ; mais les faits qu'il cite sont exacts.

Après avoir lu les trois quarts du volume, on croirait que l'auteur est un révolutionnaire, et l'on éprouve une surprise agréable en trouvant à la fin des conclusions très modérées : *disestablishment* de l'Église d'Angleterre, modification dans la composition de la chambre des lords, codification des lois civiles, institution d'un ministère public, lois favorisant le transfert de la propriété et créant de petits domaines, amélioration des logements ouvriers, développement de l'instruction populaire, abolition des privilèges des riches qui oppriment les pauvres : voilà ce qu'il demande à une réforme législative. Il désire le maintien « de l'inoffensive constitution de la royauté qui est beaucoup plus puissante pour faire le bien que capable de nuire. » Il fait appel à l'esprit chrétien et à la solidarité humanitaire de toutes les classes et souhaite que ces sentiments prennent la place des conversions au catholicisme si multipliées dans la haute classe et de l'engouement populaire pour l'armée du salut. Nous n'avons pas besoin d'insister sur les points faibles de ces conclusions. Elles nous donnent une idée du programme et du ton des radicaux anglais. M. Sidney Whitman en est un, et il fustige les whighs, M. Gladstone en tête, avec encore plus de colère que les tories. Dans la préface de la traduction française, l'auteur dit que son livre a eu peu de succès en Angleterre, mais qu'il en aura davantage en France. C'est le contraire qui serait à souhaiter : les Anglais feraient bien d'étudier leurs défauts. Quant aux Français, au lieu de prendre un plaisir malsain à observer les côtés faibles de leurs voisins, ils feront mieux de relire la *Constitution sociale de l'Angleterre*, de Le Play, et les *Notes sur l'Angleterre*, de Taine.

XX.

Marine marchande et Colonies, par A. Rochaïd. Paris et Rennes, Oberthur, 1887, petit in-8 de 155 p. et une carte. — Prix : 1 fr. 50.

M. Rochaïd a réuni en un petit volume divers articles qu'il avait publiés dans la *Revue française* sur des sujets variés. Le premier traite de la colonisation en Algérie et Tunisie et tend à établir que le développement de la population européenne est nécessaire pour assurer la prospérité de ces possessions françaises ; malheureusement l'élément étranger y prédomine fatalement ; le seul remède à cette situation, selon l'auteur, est de neutra-

liser les diverses nationalités l'une par l'autre en encourageant l'immigration de divers points de l'Europe. Dans son second article sur la crise de la marine marchande, M. Rochaïd énumère avec beaucoup de compétence les causes qui font péricliter les armements en France et qui, surtout, sacrifient complètement le cabotage national à celui de l'étranger; la principale doit naturellement être cherchée dans les traités de commerce. Un troisième chapitre est consacré aux chemins de fer de l'Algérie et de la Tunisie. Sous le titre : *Deux Provinces et deux Capitales*, il expose ensuite une théorie assez discutable d'après laquelle il y aurait lieu de détacher de l'Algérie le département de Constantine pour l'annexer à la Tunisie. Enfin, dans le dernier article, M. Rochaïd prétend épargner, autant que possible, aux soldats français le service dans les colonies malsaines en le confiant dans une large proportion à des contingents indigènes : par exemple, les Asiatiques serviraient en Afrique, les Africains en Asie. Malheureusement, les essais qui ont été faits de ce système si séduisant n'ont pas été heureux ; les tirailleurs algériens employés en Cochinchine et au Tonkin se sont montrés sans doute bons soldats, mais ils étaient trop portés à maltraiter et piller les indigènes, en sorte qu'aussitôt la conquête terminée, il a fallu les éloigner au plus vite pour ne pas compromettre la pacification. On peut contester aussi une autre assertion de M. Rochaïd : il considère comme une des causes, minimes il est vrai, de la dépopulation de la France, le célibat des prêtres ; tout en admirant le dévouement des religieuses françaises que l'on rencontre dans tous les hôpitaux du globe, il insinue qu'elles rendraient plus de services à la patrie, si elles étaient de bonnes mères de famille. Ne sait-il pas que dans plusieurs contrées, l'influence française n'est plus représentée que par nos missionnaires et nos sœurs de charité ? Le petit ouvrage de M. Rochaïd sera lu avec plaisir par les personnes qui s'intéressent aux questions traitées. COMTE DE BIZEMONT.

Aide-Mémoire de photographie pour 1887, publié sous les auspices de la Société photographique de Toulouse, par C. FABRE, docteur ès sciences. Douzième année, — deuxième série, — tome II. Paris, Gauthier-Villars, 1888, gr. in-18 de 328 p. — Prix : 1 fr. 75.

Cet ouvrage est une sorte d'almanach photographique, destiné à mettre les amateurs et les photographes au courant des progrès de la photographie. Il est divisé en trois parties : *Photographie théorique, Photographie pratique, Photographie industrielle.* Nous ne saurions présenter une analyse plus claire et plus succincte de ces trois parties que celle que l'auteur donne lui-même dans sa préface : « La première partie est surtout une revue des progrès accomplis pendant l'année qui vient de s'écouler; elle contient aussi une liste complète des sociétés et des publications photographiques. Dans la deuxième partie, nous avons cherché à résumer les principes fondamentaux de la photographie. Les renseignements, formules, tableaux que nous donnons seront suffisants, croyons-nous, pour rappeler à l'opérateur les notions pratiques qu'il a déjà acquises, mais qu'il peut ne plus avoir présentes à la mémoire. La troisième partie s'adresse plus spécialement au commerçant ; il aura là, pour ainsi dire sous la main, la liste de ses clients, et l'amateur et le praticien trouveront réunis, dans cette partie, des indications fort utiles qui pourront leur éviter des recherches longues et souvent difficiles. Un agenda termine le volume ; il permettra d'écrire, jour par jour, des notes qui, peu à peu, viendront compléter cet annuaire

du photographe. Dans la revue des travaux accomplis pendant l'année, nous insistons spécialement sur les procédés, appareils, produits chimiques qui nous ont donné de bons résultats. » — L'ouvrage contient un grand nombre d'annonces de toutes sortes et est très propre à intéresser les amateurs qui souvent n'ont pas la facilité de se mettre au courant des actualités photographiques. CH. D'A.

L'Officier allemand, son rôle dans la nature, par un officier d'infanterie. Paris, L. Westhauser, 1888, in-12 de 203 p. — Prix : 3 fr. 50.

« Ce qui ressort en premier lieu de la lecture de ce petit livre, c'est qu'un peuple chez lequel existe le respect et l'amour des institutions militaires est généralement un peuple jeune, plein de sève, de vie, d'une force considérable d'épanchement et d'épanouissement. Une nation chez laquelle l'armée n'a plus la prépondérance sociale, ou tout au moins n'occupe plus un rang favorable, est une race finie, perdue, destinée à disparaître. L'officier d'infanterie auteur du petit livre que nous analysons connaît bien l'armée allemande. La peinture qu'il nous fait de l'officier allemand est vraie, elle est « vive, » et nous souhaitons que ce tableau soit répandu le plus possible, non pas dans l'armée française, où il est connu, mais dans la masse de la société, où il montrerait la véritable source de la puissance allemande. Les soins que les rois de Prusse ont consacrés de tout temps à leur corps d'officiers, les privilèges dont ils l'ont entouré, les égards dont ils l'ont comblé expliquent outre mesure la valeur actuelle de cette corporation d'élite. Avec le quart de ces privilèges les officiers français furent jadis les premiers du monde, et il ne tient qu'à nous de faire revivre cette supériorité. A part quelques légères erreurs historiques, comme de dire, par exemple, qu'avant 1807 le service était obligatoire et personnel en Prusse, à part quelques appréciations un peu trop bienveillantes en faveur de nos ennemis, le livre que nous analysons est curieux à lire, instructif à méditer : nous ajouterons qu'il est consolant à parcourir, en nous montrant que nous égalerons quand nous le voudrons un ennemi que nous avons surpassé il n'y a pas bien longtemps, et qui n'a de bon que ce qu'il nous a emprunté. A. DE S.

Les Chiens militaires dans l'armée française, par L. JUPIN, lieutenant au 32e régiment d'infanterie. — Paris, Berger-Levrault, 1887, in-8 de XII-176 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le colonel de La Barre-Duparcq, l'écrivain et l'érudit que l'on connaît, nous avait donné jadis un intéressant volume intitulé *les Chiens de guerre;* voici aujourd'hui *les Chiens militaires*, de M. Jupin, qui ne le cèdent en rien à leurs aînés. Mais au lieu que l'ancien directeur des études à Saint-Cyr avait étudié la question surtout au point de vue historique, M. Jupin l'envisage au point de vue cynégétique et pratique. C'est du dressage du chien au point de vue des services à lui demander à la guerre que nous parle le nouvel écrivain, et nous dirons que, présenté sous ce rapport, son travail est à la fois curieux et instructif. Dans plusieurs armées on étudie en ce moment cette question des chiens de guerre, et les résultats obtenus déjà permettent d'espérer qu'on pourra tirer de l'emploi, en certaines circonstances, de ces intelligents animaux, de sérieux avantages. Comme « sentinelles, » comme « pourvoyeurs » de munitions sur le champ de bataille, comme « éclaireurs, » comme « estafette, » le chien

militaire a déjà rendu de véritables services en Allemagne et en Russie : il y a donc lieu de nous pourvoir de ces utiles et précieux auxiliaires. M. Jupin a su faire un livre pratique, sans prétentions, à la fois intéressant et original, nous le signalons aux curieux, aux militaires et aux chasseurs.

A. DE S.

Histoire anecdotique des métiers avant 1789, par HENRI BOUCHOT. Paris, Lecène et Oudin, 1887, in-8 de 160 p. — Prix : 1 fr. 45.

L'auteur a divisé son livre en six chapitres comprenant les métiers de luxe, les métiers de relations (*sic*), ceux ayant l'alimentation pour objet, enfin les métiers se rapportant au vêtement, au fer, au bâtiment et au meuble. Il est permis, et c'est notre cas, de ne point partager toujours la manière de voir de M. H. Bouchot ; nous trouvons surtout qu'il n'a pas fait ressortir suffisamment l'esprit religieux si connu des anciennes corporations. A ce point de vue, le tableau d'ensemble qu'il présente laisse à désirer. Malgré cela, cette *Histoire anecdotique des métiers avant 1789* sera lue avec plaisir et profit ; elle a l'avantage de renfermer un certain nombre de reproductions de miniatures ou de gravures anciennes qui ont du mérite.

LA GRETTE.

Perse. Les Satires. *Étude et traduction française*, par ÉMILE ROUSSE. Paris, Hachette, 1886, in-16 de 145 p. — Prix : 2 fr.

En ce court volume, M. Émile Rousse a publié, en même temps qu'une traduction intègre, une sérieuse étude sur Perse et ses commentateurs.

Les vers du satirique latin auront eu, à la vérité, autant de contempteurs que d'enthousiastes, depuis Scaliger jusqu'à M. Désiré Nisard, depuis Casaubon jusqu'à son dernier traducteur. M. Martha, par exemple, dans son ouvrage sur *les Moralistes de l'Empire romain*, n'a-t-il pas fait de Perse une sorte de naïf se laissant entraîner, malgré la douceur de son caractère et sans guère de conviction, à suivre les errements de la secte stoïque?

M. Rousse, qui sous une forme retenue laisse voir cependant un profond sentiment de sympathie et d'estime à l'égard de l'écrivain dont il vient d'interpréter l'œuvre, a rendu meilleure justice au seul poète qu'ait produit le stoïcisme.

Aullus Persius Flaccus l'emporte sur Horace et Juvénal eux-mêmes, car si au point de vue exclusivement littéraire ceux-ci ont laissé à la postérité des chefs-d'œuvre hors ligne en leurs manières si diverses, la pensée initiatrice de leurs œuvres ne plane pas dans les hautes régions où la foi stoïcienne ravissait l'âme du jeune poète du Portique. Ne pouvant même effleurer, dans les bornes d'un simple compte rendu, les problèmes littéraires et philosophiques que soulève l'œuvre de Perse, hâtons-nous de conclure en notant que M. Émile Rousse, soutenu d'ailleurs par les nombreux travaux d'érudition qui ont été publiés, surtout depuis la Renaissance jusqu'à nos jours, sur le même texte, a triomphé avec distinction des obscurités de l'original latin, où foisonnent les doubles sens, les allusions et les sous-entendus pleins d'ambiguïté. Les vers de notre stoïcien forment une trame obscure pareille aux nuages d'un ciel orageux, que traversent des lueurs vives et fugaces. Même après deux mille ans, ces clartés sont assez brillantes pour rendre bien distincte, à travers la pénombre des siècles, la douce figure de Perse, se détachant dans sa pureté sur le fond sanglant de la Rome impériale.

FRÉDÉRIC LOLIÉE.

Contes populaires recueillis dans la Grande Lande, le Boru, *les Petites Landes et le Marensin,* par FÉLIX ARNAUDIN. Paris, Lechevalier; Bordeaux, Vᵉ Moquet, 1887, in-12 de 310 p. — Prix : 5 fr.

M. F. Arnaudin recueille depuis plusieurs années tout ce qui peut encore exister de la littérature orale dans les Landes. Il a ainsi formé une collection dont il vient de détacher les matériaux qui forment son joli volume. C'est un essai, mais un très heureux essai. Le livre contient dix contes, texte et traduction : travail qui intéressera les philologues sur la prononciation du patois grand-landais et comme indication de nombreuses chansons, des fragments de chacune d'elles. Le premier conte est une variante de l'histoire si connue du Bonhomme Misère, histoire que l'on retrouve sur tous les points, et dont la version la plus répandue est celle que Charles Deulin a donnée dans ses *Contes d'un buveur de bière.* Le troisième récit, *Compère Tonison,* offre une donnée qu'on rencontre dans les *Contes de Grimm ;* dans Fernan Caballero, *Cuentos y poesias populares andaloces,* p. 47, édition de Leipzig; dans les *Novelle popolari italiane* de Comperetti, t. I, p. 46; dans les contes de Norwège, *Norwegische Volkrmarchen* d'Abijöenson, et dans bien d'autres ouvrages analogues. Les huit autres contes me semblent plus originaux; mais avec le goût qu'inspire aujourd'hui la littérature populaire comparée, les récits qui fournissent des références ne sont pas les moins recherchés. M. Arnaudin nous paraît avoir rendu avec beaucoup de fidélité le texte patois. Sa préface est bien pensée, bien écrite, et nous espérons qu'il ne tardera pas à publier le livre dont il nous donne un si bon échantillon. TH. P.

Le Chemin de France, *suivi de Gil Braltar,* par JULES VERNE. Paris, Hetzel, 1887, in-12 de 324 p. — Prix : 3 fr.

Dans son nouveau roman, M. Jules Verne s'écarte sensiblement du genre qu'il avait suivi jusqu'à ce jour; ce ne sont plus, à proprement parler, des aventures de voyage, c'est un épisode patriotique des guerres de la Révolution. Un fils de paysan picard s'est engagé dans la cavalerie et a glorieusement conquis les galons de sous-officier; il profite d'un congé pour aller voir sa sœur, qui est en service dans une famille d'origine française établie en Allemagne; dans cette famille il y a un jeune homme qui va épouser la petite-fille d'un gentilhomme français habitant la même ville; mais il a pour rival un officier prussien. La guerre éclate entre la Prusse et la France; naturellement, l'officier prussien profite de cette circonstance pour tenter d'atteindre son but et de se venger de ceux qui le gênent; il obtient l'expulsion brutale des Français, l'incorporation de son rival dans son propre régiment, et l'incarcération du sous-officier; mais celui-ci est bientôt remis en liberté et prend le chemin de France avec sa sœur, le vieux gentilhomme et sa fille. Après diverses péripéties émouvantes, le sous-officier rejoint son poste, fait les campagnes de l'Empire, devient capitaine, et profite des loisirs de la retraite pour écrire la dramatique histoire de son congé en Allemagne, et c'est ce chapitre de ses mémoires, émaillés d'expressions picardes, que nous présente M. J. Verne. Le volume est complété par l'histoire d'un fou espagnol, nommé Gil Braltar, qui, à la tête d'une armée de singes, s'empare de la forteresse anglaise de Gibraltar. Il serait difficile de prétendre que les nouvelles conceptions de M. Jules Verne soient à la hauteur de ses premiers romans d'aventures; mais ce livre pourra encore amuser la jeunesse et lui inspirer des sentiments élevés; on

y trouve même un certain esprit religieux, mais on peut regretter que l'auteur ait évité avec le plus grand soin d'exprimer le moindre blâme contre les excès de la Révolution. COMTE DE BIZEMONT.

Montesquieu. *Esprit des lois*, Livres I-V, par EDGAR ZÉVORT. Paris, Quantin, Picard et Kaan, 1887, in-8 de 102 p. (*Bibliothèque de l'Enseignement secondaire spécial*).

Racine. *Esther*, par JULES WOGUE, in-8 de 134 p. (*Même Collection*).

Racine. *Les Plaideurs*, par THÉODORE COMTE, in-8 de 117 p. (*Même Collection*). — Prix de chaque volume : 1 fr. 50.

Les éditions des classiques se multiplient, — autant que les programmes. Voici qu'à son tour la maison Quantin entreprend la publication d'une *Bibliothèque de l'Enseignement spécial*. Matériellement il y a progrès sur les librairies classiques ; papier, caractère, format, reliure, tout est élégant et coquet. Quant aux notices et aux commentaires, le soin de les rédiger a été confié à quelques brillants professeurs de l'Université, sous la direction d'un maître, M. Manuel.

M. Zévort, qui a écrit un livre sur *Montesquieu*, n'a pas eu de peine à donner un commentaire clair et bref des cinq premiers livres de l'*Esprit des Lois ;* il avait d'ailleurs les notes de Voltaire, d'Helvétius et de M. Laboulaye, où il a eu raison de puiser largement.

M. Wogue, un israélite fort érudit, a fait, après M. Athanase Coquerel, une sorte de *Commentaire biblique* sur *Esther*. Il a consciencieusement rédigé une longue et savante notice, trop savante même pour les élèves de l'enseignement spécial, qui ne sauront sans doute pas s'intéresser à des études détaillées du texte de la Bible et de l'histoire des Perses. Trop savantes aussi et surtout trop abondantes sont les notes historiques, philologiques et littéraires, qui noient un peu le texte, coupé encore à chaque instant par le commentaire développé de chaque scène importante et de chaque acte, et flanqué à la fin d'un lexique assez inutile, où l'on apprend (si on l'ignore), que « adultère » peut s'employer comme adjectif, et que « frivole » signifie « sans consistance. »

D'une plume plus légère, M. Théodore Comte, a écrit une très élégante notice sur *les Plaideurs*, et mis au bas du texte de Racine des notes vives et spirituelles, qui expliquent tout en peu de mots, et que les maîtres liront avec autant de plaisir que les élèves : c'est tout à fait un modèle. L'enseignement spécial est décidément à la mode ; ce sont les professeurs de l'enseignement secondaire eux-mêmes qui font pour lui d'excellents livres : souhaitons que les élèves de l'enseignement secondaire ne soient pas seuls à les lire. GABRIEL AUDIAT.

Œuvres choisies de Voltaire. Paris, Jouaust et Sigaux, t. I, 1887, in-16 de XLIII-312 p. — Prix : 3 fr.

Les Essais de Montaigne. Même librairie, 1887, t. IV, in-16 de 306 p., t. V, in-16 de 302 p. (*Nouvelle Bibliothèque classique*). — Prix du volume, 3 fr. 50.

Nous avons dit que MM. Jouaust et Sigaux ont entrepris la publication des *Œuvres choisies de Voltaire*, qui formeront une douzaine de volumes. Le premier tome, comme nous l'avons annoncé, contient quatre tragédies. Le nouveau volume est consacré aux contes. Il débute par une introduction dans laquelle M. Georges Bengesco entre dans les plus grands détails sur leur origine, la date de leurs publications, leurs diverses éditions, etc., et se ter-

mine par d'amples notes et variantes, telles qu'on est habitué à en trouver dans la « Nouvelle Bibliothèque classique. »

Cette charmante collection s'est encore augmentée de deux voluumes des *Essais de Montaigne*, tomes IV et V. Nous avons parlé de cette édition à son début, nous y reviendrons quand elle sera terminée, c'est-à-dire quand le septième volume aura paru. TH. P.

Profils vendéens, par SYLVANECTE (Mme GEORGES GRAUX); préface de Jules Simon. Paris, Plon et Nourrit, 1887, in-12 de XV-263 p. — Prix : 3 fr. 50.

Tout ce qui touche à la guerre de Vendée excite la curiosité et présente de l'intérêt. L'auteur de ce livre a été tentée par quelques-unes des nobles figures de cette mémorable époque et a crayonné leur portrait avec une sympathie bien étonnante chez une personne qui avoue loyalement ses opinions républicaines. Parmi les chefs, d'Elbée, Bonchamps, Louis de la Rochejaquelein ont séduit plus particulièrement Mme Georges Graux. Mais, à côté de ces héros, la plume sympathique d'une femme ne pouvait manquer de placer les vaillantes créatures qui furent leurs compagnes assidues et dévouées, Mmes de Bonchamps et d'Elbée et la pauvre paysanne Jeanne Robin, qui combattit comme un brave pendant la grande guerre entre son père, son frère et son fiancé, et fut tuée à l'attaque de Thouars par une balle républicaine. Mme Graux a surtout de la sympathie pour d'Elbée et elle reproche à la marquise de la Rochejaquelein de n'avoir pas, dans ses *Mémoires*, rendu justice aux vertus, au caractère et aux talents du généralissime des Vendéens. L. L.

Le Maréchal Davout, prince d'Eckmühl. *Correspondance inédite 1790-1813, Pologne, Russie, Hambourg*, par la marquise DE BLOCQUEVILLE. Paris, Perrin, 1888, in-12 de 318 p. — Prix : 3 fr. 50.

Mme la marquise de Blocqueville, qui a publié sur le maréchal Davout les intéressants volumes que tout le monde a lus, vient de consacrer à la mémoire de son père une œuvre nouvelle. Ce dernier volume, bien que ne possédant pas l'importance du premier travail, a sa valeur : il comble quelques lacunes, met en relief des points demeurés trop obscurs, et permet d'apprécier mieux encore la figure du vainqueur d'Auerstadt. — A vrai dire, nous regrettons de voir figurer dans cette publication quelques lettres, comme celle datée de Hesdin (24 avril 1790) dans laquelle le chevalier Davout, officier au régiment Royal-Champagne cavalerie, dénonce son colonel, — M. de Fournèze, « député à l'Assemblée nationale, mais de ceux qui sont du côté droit de la salle. » — La mémoire du maréchal n'a rien à gagner à ce que l'on rappelle ces erreurs de jeunesse, où il fut le client et l'ami de Mirabeau et de Carnot. Quoi qu'il en soit, et en tenant compte des faiblesses que la piété filiale excuse et fait comprendre, nous n'avons que des éloges à donner à la nouvelle publication de l'éminent écrivain. La *Correspondance inédite* de Davout doit être lue par tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la Révolution et de l'Empire : c'est dire que ce livre intéressant s'adresse à l'unanimité du public. A. DE S.

Précis des guerres du second Empire, par H. FABRE DE NAVACELLE, colonel d'artillerie. Paris, Plon et Nourrit, 1887, in-12 de 320 p. — Prix : 3 fr. 50.

Présenter l'histoire des campagnes militaires sous une forme attrayante,

instructive et qui ne soit pas purement technique, n'est pas toujours une œuvre facile. L'écrivain peut devenir monotone, forcé qu'il est de donner certains détails nécessaires pour l'intelligence didactique des événements; trop préoccupé d'intéresser, il en arrive à éloigner certaines spécialités qui enlèvent tout mode scientifique à son œuvre. M. le colonel de Navacelle, connu déjà par d'intéressantes publications militaires, nous semble s'être tenu ici dans le « juste milieu » où réside, dit-on, le vrai mérite. Son *Précis des guerres du second Empire* se lit sans fatigue, nous dirons même avec intérêt. Toutefois, ce travail s'adresse surtout aux gens qui n'aiment point à aller au fond des choses et qui se contentent des faits sans chercher dans l'histoire les renseignements qu'elle offre aux curieux et aux chercheurs. En somme, livre modeste, mais écrit dans un bon esprit, consciencieusement et avec un réel mérite. A. DE S.

Souvenirs d'un dragon de l'armée de Crimée, *avril 1854, — juillet 1856*, par CHARLES MISMER. Paris, Hachette, 1887, in-12 de 308 p. — Prix : 3 fr. 50.

Voilà un livre sans prétentions, sans prétentions militaires au moins, qui nous reporte aux jours glorieux où la France tenait encore en Europe le rang prépondérant qui doit être le sien. Les *Souvenirs d'un dragon* sont le livre d'un soldat qui essaie de dire simplement les choses qu'il a vues et entendues, sans se mêler de tactique et de stratégie, de plans de campagne et de plans d'opération. C'est le siège de Sébastopol « vu d'en bas, » s'il est permis de nous exprimer ainsi, c'est-à-dire sous un aspect qui échappe ordinairement aux historiens ou narrateurs plus ou moins officiels. Sous ce rapport, nous aurions aimé voir M. Mismer suivre complètement une abstention qui donne à son livre un charme particulier, et nous regrettons d'y voir quelques pages — deux ou trois seulement — où ses critiques, encore que fondées, détonent sur la note générale humoristique et fraîche de son œuvre. M. Mismer, « engagé volontaire à dix-sept ans, » comptait déjà quatre années de service quand éclata la guerre de Crimée. Il nous apprend lui-même que ses débuts n'avaient pas été heureux et « qu'à force de ruer dans les brancards de la discipline » il était encore brigadier en 1854, quand il obtint d'entrer au 6e dragons qui partait pour la Crimée. Ce « brigadier » n'était évidemment pas le premier venu, et son livre, revu sans doute, avec la maturité des années qui nous séparent du siège de Sébastopol, dénote cependant une observation, un jugement qui doivent faire regretter qu'il ne soit pas resté dans l'armée. La cavalerie prit, comme on sait, une part très active aux opérations militaires de la presqu'île criméenne. L'auteur des *Souvenirs d'un dragon* était donc à même d'observer à son aise des événements auxquels il assistait en spectateur plutôt qu'en acteur, et il ne paraît pas avoir perdu son temps dans cette contemplation, trop inactive à son gré. Ce volume, intéressant comme un roman... intéressant, se lit d'un bout à l'autre : les réflexions judicieuses y fourmillent et les récriminations y sont rares. Ce sont de très sérieux mérites dans un travail de ce genre. Les brigadiers capables d'écrire comme M. Mismer se font de plus en plus rares dans l'armée, en dépit du service obligatoire. Tant pis pour les lettres et tant pis pour l'armée. A. DE S.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Jean-Marie-Napoléon-Désiré NISARD, membre de l'Académie française, né à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), le 20 mars 1806, est mort le 25 mars, dans sa propriété de San-Remo. M. Nisard, adversaire des romantiques, a pris une très grande part aux querelles littéraires qui ont marqué le milieu de ce siècle, et son premier livre, *les Poètes latins de la décadence* (1re édition 1834) souleva de vives polémiques. Après avoir professé un cours d'éloquence latine au Collège de France, il fut appelé à remplacer M. Villemain dans la chaire d'éloquence française et ses leçons furent, en 1855, troublées par des scènes tumultueuses qui eurent de graves conséquences. L'œuvre littéraire de M. Nisard est très considérable et il convient de citer en première ligne la *Collection des auteurs latins*, avec la traduction en français, dont 27 vol. in-8, publiés sous sa direction, ont paru de 1838 à 1850. Mentionnons aussi : *Les Classes moyennes en Angleterre et la Bourgeoisie en France* (1850, in-12) ; — *Études de critique littéraire* (1858, in-12) ; — *Études d'histoire et de littérature* (1859 et 1864, 2 vol. in-12) ; — *Études de mœurs et de critique sur les poètes latins de la décadence* (3e édition 1867, 2 vol. in-12) ; — *Mélanges d'histoire et de littérature*, 1re série (1868, in-12) ; — *Portraits et Études d'histoire littéraire* (1874, in-12) ; — *Les Quatre grands Historiens latins, suivis de : Vingt-deux mois de la vie de Mirabeau* (1874, in-12) ; — *Renaissance et Réforme. Érasme, Thomas Morus, Mélanchthon* (3e édition, 1877, 2 vol. in-12) ; — *Précis de l'histoire de la littérature française, depuis ses premiers monuments jusqu'à nos jours* (nouvelle édition, 1878, in-12) ; — *Histoire de la littérature française* (7e édition, 1879, 4 vol. in-12) ; — *Souvenirs de voyages* (*France, Belgique, Prusse rhénane, Angleterre*) (2e édition, 1881, 2 vol. in-12) ; — *Discours académiques et universitaires* (*1852-1868*) (1884, in-12) ; — *Considérations sur la Révolution française et sur Napoléon Ier* (1887, in-12).

— Sir Henry SUMNER-MAINE, l'un des historiens les plus célèbres de l'Angleterre, né à Londres en 1822, est mort à Cannes, le 3 février. Ses premiers travaux sur les origines du droit anglais ont eu un immense succès. Il était associé étranger de l'Institut de France, membre de la Société royale de Londres, et de l'Université de Cambridge. Les controverses très vives soulevées par la publication de son ouvrage *Popular Government*, paru en 1885, sont loin d'être épuisées. La plupart de ses œuvres ont été traduites en français : *L'Ancien droit considéré dans ses rapports avec l'histoire de la société primitive et avec les idées modernes*. Traduit sur la quatrième édition anglaise, par J.-G. Courcelle-Seneuil (1873, in-8) ; — *Des causes de la décadence de la propriété féodale en France et en Angleterre* (1877, in-8) ; — *De l'organisation juridique de la famille chez les Slaves du sud et chez les Rajpoutes* (1879, in-8) ; — *Études sur l'histoire des institutions primitives*. Traduit de l'anglais avec une préface, par Joseph Durieu de Leyritz, et précédé d'une introduction par M. H. d'Arbois de Jubainville (1880, in-8) ; — *Études sur l'ancien droit et la coutume primitive*. Traduit de l'anglais par René de Kerallain (1884, in-8) ; — *De la codification d'après les idées antiques* (gr. in-8) ; — *Études sur la royauté primitive* (gr. in-8) ; — *Essai sur le gouvernement populaire* (1887, in-8). Un nouvel ouvrage de sir Henry Sumner-Maine est sous presse : *Essai sur les communautés de village en Orient et en Occident*.

— La Société littéraire russe a perdu son président, M. Victor GAÏEVSKI, mort le 14 mars, après une longue maladie. Avocat, il cultivait aussi les lettres, collaborait au *Messager de l'Europe*, et auparavant au *Contemporain*, où il écrivit surtout des articles bibliographiques ou des biographies. Son

Étude sur le poète Delvig est une des plus remarquables. Il prit part aussi à la publication des *Œuvres* de Pouchkine faite par la Société littéraire.

— On annonce encore la mort : de M. Armand DE BARRAL, rédacteur au journal *le Radical*, mort à l'âge de 33 ans ; — de M. Jean BARRIER, ancien rédacteur de l'*Univers* et du *Monde*, mort à l'âge de 79 ans ; — de M. Camille DORÉ, ancien officier de marine, rédacteur de la *Liberté*, mort le 7 mars ; — de M. le docteur Constantin JAMES, né à Bayeux en 1813, qui laisse de nombreux travaux sur les eaux minérales, l'hydrothérapie, sur les névralgies et leur traitement, et un important ouvrage : *Moïse et Darwin; l'Homme de la Genèse comparé à l'Homme-singe, ou l'Enseignement religieux opposé à l'enseignement athée* (1882, in-12), mort le 12 mars à Paris ; — de M. Louis LE BOURG, auteur de *Nos Artistes au théâtre et à l'atelier* (1884, in-12), et collaborateur de plusieurs journaux, mort à l'âge de 29 ans ; — de M. le docteur Louis MARTINEAU, né à Melun (Seine-et-Marne) en 1835, qui laisse des études gynécologiques, mort à Paris ; — de M. Augustin ROGER, avocat, ancien secrétaire de la rédaction du *Droit*, et auteur, en collaboration avec M. Sorel, de l'ouvrage intitulé les *Codes et Lois usuelles, classés par ordre alphabétique*. Nouvelle édition entièrement refondue et considérablement augmentée (1882, in-8), mort à l'âge de 58 ans ; — de M. Armand VERNADÉ, qui a donné à la collection Pankoucke, une élégante traduction des *Tristes*, d'Ovide, mort à l'âge de 92 ans.

— A l'étranger, on signale la mort : de M. Amos-Bronson ALCOTT, né le 29 novembre 1799, mort le 5 mars, à Concord (États-Unis) ; — de l'orientaliste George-Percy BADGER, né en avril 1815, à Chelmsford (Essex), auteur de travaux sur l'histoire et la littérature arabe, mort le 22 février, à Londres ; — du Dr Karl BARTSCH, professeur à l'université de Heidelberg, mort le 19 février, à 56 ans ; — du Dr H. BOHN, professeur à la Faculté de médecine de Königsberg, mort le 3 février, âgé de 56 ans ; — du mathématicien G. BREITHAUPT, mort le 12 février, à Cassel, à l'âge de 82 ans ; — du baron Heinrich VON BRETFELD, professeur d'économie rurale à Riga, mort dans cette ville le 28 février ; — de M. CHALEIL DE VAREILLES, rédacteur en chef du *Républicain* de Constantine ; — de M. Évan DAVIES, auteur de plusieurs ouvrages historiques et littéraires en langue celtique, publiés sous le pseudonyme de Myfyr Morganwoj, mort le 23 février, à Pontypridd (pays de Galles), à l'âge de 89 ans ; — de M. Théophile ERNOULD, fondateur et directeur de la *Belgique militaire ;* — de Mme Anastasie KAÏROW, qui collaborait à plusieurs journaux et au *Messager d'Europe*, et était assez versée dans les affaires d'Orient, morte le 5 mars ; — du poète comique Michael KLAPP, mort à Vienne, le 25 février, dans sa 55e année ; — du professeur Karl LINDEN, auteur de remarquables études d'ornithologie, mort en février, à Buffalo (États-Unis) ; — de M. Charles-Joachim LUGUEBIL, professeur de la langue grecque à l'Université de Saint-Pétersbourg, après avoir terminé ses études dans le même établissement, auteur d'un grand nombre d'opuscules sur toutes les branches de la philologie classique, à la culture de laquelle il avait consacré toute sa vie, mort le 9 janvier ; — de M. Vladimir MAÏNOW (Cornievski), membre de la Société géographique et son représentant à l'exposition ethnographique de Paris, auteur de plusieurs écrits sur les tribus finnoises, et d'un dictionnaire finnois-russe, fait pendant son préceptorat au gymnase de Helsingfors, mort le 5 mars ; — de l'économiste Moritz VON MOHL, mort le 18 février, à Stuttgart, âgé de 85 ans ; — de l'historien James-Cotter MORISON, qui laisse plusieurs ouvrages estimés, notamment *The Life and Times of St.-Bernard* (1863), et *Madame de Maintenon* (1885), mort à

Londres, le 26 février, âgé de 57 ans ; — du Dr Ferd. Pflug, auteur de publications populaires et d'écrits pour la jeunesse, mort à Berlin, le 28 février ; — du baron Karl von Richthofen, connu par ses études sur l'histoire du droit allemand, mort le 6 mars à Damsdorf (Silésie) ; — du publiciste Sally Gumbinner, mort le 20 février, à Berlin, à l'âge de 71 ans.

Congrès. — La Société bibliographique a tenu, du 3 au 7 avril, son second Congrès bibliographique international, au milieu du concours empressé d'un public d'élite. Nous donnerons le mois prochain un aperçu des travaux de ce Congrès, qui a été couronné d'un plein succès.

Concours et prix. — La Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut a publié le programme de ses concours de 1888. Nous indiquerons seulement les questions posées pour le prix annuel de 25,000 fr. institué par Sa Majesté Léopold II, roi des Belges. Concours de 1888 (exclusivement belge) : « Enseignement des arts plastiques en Belgique et moyen de développer l'art en Belgique et de le porter à un niveau de plus en plus élevé » (dépôt des manuscrits avant le 1er octobre 1888). Concours de 1889 (concours mixte) : « Des progrès de l'électricité comme moteur et comme moyen d'éclairage, des applications qui en sont ou en peuvent être faites, et des avantages économiques qui sont appelés à résulter de l'emploi de l'électricité » (dépôt des manuscrits avant le 1er octobre 1889).

— La Société bibliographique bulgare, siégeant à Sophia, a mis au concours la question suivante : « Histoire de l'éducation des Bulgares en Russie, principalement de 1830 à 1880. » L'ouvrage doit être présenté le 1er décembre 1889 et peut être rédigé en une langue slave quelconque. Le prix est de 2,000 fr.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 2 mars, M. Oppert a communiqué une inscription assyrienne faisant allusion à la mort de Sardanapale. M. Saglio a lu ensuite une note sur la braie gauloise et la heuse germanique, — Dans celle du 9 mars, M Croiset a communiqué une note sur la réalité des voyages qu'Hérodote prétend, dans son histoire, avoir faits en Assyrie et en Égypte. M. de Mély a donné ensuite lecture d'un Mémoire sur les pierres gravées antiques portant le signe du poisson. — Dans la séance du 23 mars, M. Bréal a communiqué à ses collègues l'interprétation de deux inscriptions osques.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques.— Dans la séance du 3 mars, M. Anatole Leroy-Beaulieu a commencé la lecture d'un Mémoire sur l'Église russe et l'autocratie. — Dans celle du 10 mars, M. Charles Huit a terminé la lecture de son Mémoire sur l'authenticité du dialogue de Platon, intitulé : *Le Premier Alcibiade*. — Dans la séance du 24 mars, M. Bertrand a entretenu l'Académie de la correspondance inédite de Maine de Biran avec Cabanis, Destutt de Tracy et Ampère.

Le Registre de Clément V. — Par l'ordre de Léon XIII, le savant abbé du Mont-Cassin, Dom Luigi Tosti, assisté de quelques-uns de ses confrères, parmi lesquels il convient de signaler spécialement dom Gregorio Palmieri, a entrepris la publication du Registre de Clément V. Six volumes, comprenant sept tomes, ont paru jusqu'ici (*Regestum Clementis papae V, ex Vaticanis archetypis, SS. D. D. nostri Leonis XIII, jussu et munificentia nunc primum editum, cura et studio monachorum ordinis S. Benedicti.* (Romae, ex typographia Vaticana, 1885-1887, 6 vol. in-fol. de CCCXXV-284, VI-182-397, 483, 463, 468 et 354 p., avec un portrait de Léon XIII et les fac-similés héliographiques; 50 fr. le vol.) La condition matérielle de l'œuvre est digne de la munificence pontifi-

cale. En tête du premier volume, des prolégomènes très savants fournissent une abondante collection de documents et de faits pour l'histoire des archives pontificales et spécialement des registres des papes. Vient ensuite un *Peculiaris excursus de Regesto Clementis papae V :* il comprend, d'une part, l'étude minutieuse au point de vue paléographique des registres-minutes en papier, et des registres-copies en parchemin; de l'autre, l'analyse sommaire avec de brèves citations, des lettres les plus importantes au point de vue historique. La publication du Registre lui-même a été établie sur les bases suivantes : chaque année remplit un tome à pagination distincte; seules, les lettres enregistrées ont été admises; pour un grand nombre d'entre elles, les éditeurs ont donné seulement les rubriques analytiques, les premiers mots et le *datum* ; l'ordre des manuscrits, malgré ses nombreuses interversions chronologiques, a été rigoureusement suivi ; enfin, toutes les pièces ayant une importance quelconque sont reproduites in extenso. Les références indiquant les textes déjà imprimés sont malheureusement très rares. Les notes, peu nombreuses, ont surtout pour objet les rectifications apportées par le Registre de Clément V aux noms et dates du *Gallia*, d'Ughelli, de Gams et autres ouvrages du même genre. Les six volumes parus portent à 8877 le nombre des documents analysés ou publiés in extenso jusqu'ici. Les éditeurs se réservent de donner à la fin de la publication une table par ordre de dates, le tableau des élections d'évêques et d'abbés mentionnées par le Registre, l'itinéraire très compliqué de Clément V, et une dissertation critique sur son pontificat. La masse des renseignements de premier ordre qu'il fournit est énorme, et on se rendra facilement compte de leur intérêt si l'on songe à la gravité des événements qui signalèrent le règne de Clément V. Il ne s'agit de rien moins que de l'établissement des papes à Avignon, de la conclusion du différend entre Boniface VIII et Philippe-le-Bel, de la suppression des Templiers, de la politique de Clément V dans la question de la Terre sainte, dans les affaires d'Italie, dans l'élection de Henry de Luxembourg à l'Empire. — Du Puy, Baluze et tant d'autres ont fait leur choix dans les textes, et se sont gravement trompés sur leurs dates. De là, des obscurités dans l'enchaînement des faits, des erreurs historiques, des jugements dont la révision s'impose. L'étude impartiale du Registre authentique par les critiques compétents dégagera de précieux éléments de solution pour des questions demeurées depuis si longtemps obscures. Ajoutons que le Registre de Clément V est fort riche en documents inconnus pour l'histoire de la plupart de nos églises.

Séjours des rois de France dans le Gatinais. — La Société historique et archéologique du Gâtinais ne se contente pas de publier ses *Annales*, recueil trimestriel fort bien rédigé et illustré ; elle a aussi entrepris de réunir en volumes à part les documents intéressant la région. L'itinéraire dressé par M. Eugène Thoison, dans son travail sur *les Séjours des rois de France dans le Gâtinais (481-1789)*, forme le second volume de la collection de *Documents* publiés par cette Société (Paris, Alph. Picard; Orléans, H. Herluison, gr. in-8 de xi-199 p.). On comprendra facilement l'importance considérable de l'ouvrage de M. Thoison, qui ne contient pas moins de 11,370 dates. Que de collections imprimées et manuscrites il lui a fallu dépouiller laborieusement pour arriver à un tel résultat, véritablement inespéré, surtout si l'on songe à l'étendue relativement peu considérable des pays de Hurepoix et de Gâtinais ! Les villes mentionnées dans ce volume sont rangées dans l'ordre alphabétique et sous le nom de chacune d'elles se trouve l'indication des rois qui y ont habité et de la durée de leur séjour.

L'orthographe adoptée pour le nom des localités est celle du *Dictionnaire des postes*, c'est dire que l'auteur s'est imposé un travail d'identification très ardu. Des notes, en très grand nombre, contiennent de précieux renseignements et parfois des rectifications historiques qui montrent avec quel soin M. Thoison a étudié les détails de son sujet. Exprimons un regret. Il est fâcheux qu'il n'ait pu justifier toutes les dates isolément, au lieu d'indiquer dans l'Introduction les grandes collections auxquelles il a fait plusieurs emprunts. Pour éviter de « donner au volume des proportions exagérées » nous les aurions citées là où il convenait, en abrégeant le titre autant que possible, ou même nous aurions reproduit le titre exact de ces recueils dans l'Introduction, sous une série unique de numéros, et il eût suffi d'imprimer en note chaque numéro avec l'indication du tome et de la page, pour rendre facile un contrôle indispensable en matière de chronologie. Une petite addition (p. 126) : Charles VII était certainement encore à Montereau-Fault-Yonne le 5 octobre 1437 (Cf. *Histoire de Charles VII*, par M. de Beaucourt, tome III, p. 524).

Un nouveau Corneille et un nouveau Racine. — Annonçons deux beaux volumes qui font partie de la collection des *Chefs-d'œuvre du théâtre français*, publiés par M. Jules Favre, professeur agrégé de l'Université, docteur ès lettres, lauréat de l'Académie française : Corneille : *Le Cid, Horace, Cinna, Polyeucte, le Menteur;* — Racine : *Andromaque, Britannicus, Phèdre, Athalie, les Plaideurs.* (Paris, A. Degorce, 1887, gr. in-8 de xxxii-475 p. et lxi-481 p.). M. Jules Favre a mis en tête de chaque volume une étude où il raconte, année par année, la vie des deux poètes et où, laissant de côté tout ce qui ne se rapporte point au théâtre, il passe rapidement leurs œuvres en revue. Les études sur *Corneille, sa vie et son théâtre,* sur *Racine, sa vie et son théâtre* sont excellentes à tous les points de vue. L'auteur a utilisé les travaux antérieurs, auxquels il a ajouté de fines observations. Il a eu soin d'analyser successivement toutes les pièces reproduites, et il a retracé leur histoire à la scène depuis leur première représentation jusqu'à l'époque actuelle. En ce qui regarde notre siècle, il a consulté les archives de la Comédie française, et il a pu ainsi établir exactement la liste des interprètes, célèbres ou distingués, des principaux rôles. « C'est là, dit-il, la nouveauté de notre livre; peut-être y trouvera-t-on quelque intérêt. » Assurément on trouve beaucoup d'intérêt dans ces additions qui complètent nos meilleures éditions des œuvres dramatiques des deux grands poètes. M. Favre a donné huit portraits, un par siècle, des comédiens ou comédiennes qui se sont fait le plus remarquer dans chaque pièce publiée. C'est ainsi que, dans le *Corneille*, nous possédons, outre le portrait de l'auteur du *Cid*, gravé par Ch. Lasne, et l'image de la *Tragédie*, par Watteau, dix-neuf portraits parmi lesquels on doit citer ceux de Baron, Le Kain, Maubant, Menvel, Talma, Delaunay, Molé, de Mlles Gaussin, Clairon, Rachel, Dudlay, Le Couvreur, Broisat. C'est ainsi que, dans le *Racine*, nous possédons, outre le portrait de l'auteur de *Phèdre*, ceux de Larive, Lafon, Mounet-Sully, Ligier, Got, Barré, de Mlles Champmeslé, Favart, Duchesnois, Georges, Raucourt, Reichemberg, etc. Les deux volumes, qui s'adressent à tout le monde, seront bien accueillis par tout le monde.

Les Juifs de France au xive siècle. — Selon la méthode actuelle de perpétuer une date mémorable par un monument littéraire, un ouvrage d'ensemble (*Jubelschrift*) a été publié pour célébrer le 70e anniversaire de la naissance du Dr Graetz, professeur à l'Université de Breslau. Un Français, M. Isidore Lœb, professeur d'histoire au séminaire israélite de Paris,

a contribué à cet ouvrage, en apportant pour sa quote-part un travail intitulé : *Les Expulsions des juifs de France au* XIV*e siècle,* tiré à part : Paris, Durlacher, 1887, gr. in-8, 18 p. Dans ces pages, écrites d'après les sources originales et authentiques, l'auteur arrive à poser les conclusions suivantes : Après leur expulsion en 1306, sous Philippe le Bel, les juifs, rappelés en France sous Louis X, 1315, furent de nouveau expulsés le 24 juin 1322 par Charles IV. Rappelés en 1359-60, un édit d'expulsion fut porté contre eux vers 1367, mais ne fut probablement pas exécuté. Présents en tous cas l'an 1370, les juifs demeurèrent en France sans interruption jusqu'à l'expulsion finale de 1394.

Cas de conscience littéraire. — Sous ce titre, vient de paraître à Bruxelles, chez Jules Jossin, une brochure intéressante dans son ensemble, mais qui prête quelque peu le flanc à la critique (in-12 de 78 p., tirée à 100 exemplaires numérotés). L'auteur, qui signe A.-B. V., commence par proclamer le droit que tout écrivain possède de garder l'anonyme ou de prendre un pseudonyme. Ceci est élémentaire. Il parle ensuite de la collaboration, des livres allonymes, du plagiat, etc., avec une compétence suffisante, et il termine en reproduisant le texte de la dernière loi belge sur la propriété intellectuelle, ce qui ne touche les Français que d'une façon relative. Finalement, il rappelle, citant également le texte, la convention internationale de Berne du 9 septembre 1886 sur le même objet, laquelle convention présente un intérêt plus général. Page 21, l'auteur rapporte, à propos de Berlioz, un fait assez piquant où il est question de « criticastres. » Nous avouons humblement n'avoir compris ce bizarre substantif que grâce à un effort d'imagination. Criticastres, puisque l'auteur se sert du mot, doit vouloir dire piètre critique, de même que « écrivassier, » qui est français, signifie mauvais écrivain. Littré, un ignorant en matière de linguistique, comme chacun sait, n'a pas connu ce mot. — Dans son chapitre intitulé : *Les Comptes rendus bibliographiques,* M. A.-B. V., citant diverses autorités déjà un peu loin de nous, cherche à prouver que ces comptes rendus sont, en France, d'une façon générale, œuvre de complaisance ou d'intrigues. Cette accusation peut se justifier dans une certaine mesure, quand il s'agit de journaux littérairement insignifiants ou tout occupés de politique : les « réclames » présentées par les intéressés sont alors servies au public sous couleur d'articles littéraires ; mais, celui-ci n'est pas dupe, quoi qu'on en dise, et il sait très bien à quoi s'en tenir. Il en est tout autrement quand il s'agit de journaux et surtout de revues savamment rédigés et connus pour leur indépendance. Il y en a encore, et ces périodiques seuls comptent vis-à-vis de l'opinion. — En somme, travail utile, mais qui gagnera à être revisé.

La Presse de Montargis au XVIII*e* siècle. — L'historien qui chercherait dans un journal moderne des matériaux pour une monographie de ville ou de province n'y trouverait guère que de longues et indigestes déclamations sur la politique contemporaine, quelques tirades virulentes remplies de ces aménités dont les journalistes ont soigneusement gardé le monopole, et il lui faudrait bientôt reconnaître, en présence des conclusions absolument contradictoires des feuilles ennemies, que la plupart du temps les faits sont de parti-pris dénaturés, et les appréciations plus ou moins fantaisistes. Nous avons, il est vrai, pour reposer notre esprit, la quatrième page, réservée aux annonces, qui sont l'objet de toute la sollicitude des amateurs de réclame. A Montargis, le contenu de cette quatrième page formait, il y a cent ans, la totalité des *Affiches de Montargis ou Journal du Gâtinais,* dont le premier

numéro parut chez Lequatre, imprimeur-libraire, le mercredi 19 janvier 1780 (petit in-4 de quatre pages à deux colonnes). Les *Affiches* étaient bimensuelles; l'abonnement coûtait cinq livres pour Montargis, et six livres pour la province. C'est dans la bibliothèque de cette ville que notre collaborateur M. H. Stein en a retrouvé une collection qui présente malheureusement de nombreuses lacunes à partir de l'année 1786. Les *Affiches* furent créées pour publier des annonces et des avis; on y recommande, avec tous les artifices de la réclame moderne, la pension Prince, excellente maison d'éducation à Château-Renard, les volumes du libraire Prévost, de Montargis; les portraits du sieur Pizât et du sieur Valsain, tous deux peintres; enfin le sucre d'orge des religieuses de Moret, et le rouge de la demoiselle Latour qui a « le parfum et le coloris de la rose. » Mais à côté de ces détails futiles que de renseignements précieux pour l'histoire et la topographie locales dans les avis de la conservation des hypothèques, qui donnent la liste de tous les contrats passés dans les bailliages de Montargis, de Gien, de Château-Renard, de Boiscommun et de Nemours, dans les annonces de biens à vendre ou à louer, dans la mention des baptêmes, des mariages et des décès, dans les documents sur la législation, les finances, le commerce, l'agriculture et les arts! Un peu plus tard, on réserva une place pour les travaux historiques et littéraires, témoin la publication commencée sous le titre de : *Description topographique de l'élection de Montargis*, dont il ne parut qu'une notice relative à la commune d'Aillant-sur-Meilleron. M. Stein a eu une excellente idée en attirant l'attention sur l'utilité d'un dépouillement complet de nos anciennes feuilles locales. Sa brochure sur *la Presse locale à Montargis au* XVIII*e siècle* (Orléans, Herluison, in-8 de 29 p. Extrait des *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*) montre bien tous les résultats que l'on peut attendre d'un travail de ce genre.

PARIS. — A paru à la fin de février, dans la collection de la Société de l'histoire de France, le tome VIII des *Chroniques de J. Froissart*, éditées par M. Siméon Luce avec la collaboration de M. Gaston Raynaud. Ce tome, qui comprend les années 1370 à 1377, depuis le combat de Pontvallain jusqu'à la prise d'Ardres et d'Audruicq, se compose de deux parties; la première renferme un sommaire et un très remarquable commentaire critique (in-8 CLXIX p.), la seconde contient le texte et les variantes (in-8 de 337 p.).

— Le Mémoire de Vauban, sur *la Dîme royale*, qui fut si mal accueilli par Louis XIV et ses ministres, que tous les exemplaires devaient être confisqués et mis au pilon, a cependant si bien échappé à l'oubli et à la destruction qu'il est inutile d'en rappeler en détail les sages et utiles dispositions. On sait que Vauban voulait remplacer la multitude des taxes arbitraires, qui accablaient la partie la plus pauvre du peuple, par une contribution unique du dixième au maximum du revenu en nature de toutes les terres et du revenu en argent de tous les autres biens. Ce travail, dont M. de Boislisle a retracé l'histoire complète dans son ouvrage *De la proscription de la dîme royale*, méritait d'être publié de nouveau, et M. Georges Michel, l'éditeur, a fort bien fait de le comprendre dans la *Petite Bibliothèque économique française et étrangère* (Paris, Guillaumin, in-16 de XXXVI-203 p.).

— M. Henri Stein a publié dans la *Revue d'histoire diplomatique*, de janvier 1888, diverses pièces des plus curieuses relatives à *Un faux diplomate au* XVII*e siècle* (tirage à part chez E. Leroux, in-8 de 18 p.). Le faux diplomate en question est David Palache, qui eut l'audace de se présenter à la cour de Louis XIII, comme envoyé extraordinaire de l'empereur du Maroc en France et de faire signer un prétendu traité d'alliance entre les deux

puissancès. David Palache, un juif, espérait bien tirer le plus grand profit de la situation qu'il avait su se créer ; il fut en effet comblé de présents, et il semble bien que la justice de Louis XIII ne put atteindre le coupable, lorsque son imposture eut été découverte trois ans plus tard. On voit quel intérêt offre la publication de M. Stein, qui se compose de six documents tirés des archives du ministère des affaires étrangères et de la Bibliothèque nationale de Paris, et des archives royales de La Haye.

— Prouver, d'après des citations tirées des Saintes Écritures et des œuvres des Pères de l'Église, que l'enseignement chrétien durera autant que le monde, tel est le but de M. l'abbé Augustin Lémann dans sa brochure : *l'Enseignement chrétien au temps de l'Antechrist.* (Extrait de *la Controverse et le Contemporain*, Paris, Lecoffre, Lyon, Vitte et Perrussel, in-8 de 23 p.).

— M. Alfred Rébelliau, qui avait déjà publié, à la librairie Hachette, un recueil de *Sermons choisis* de Bossuet, vient de donner à la même librairie une édition spéciale et classique des *Sermons sur la parole de Dieu et sur la mort,* texte revu sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale, publié avec une introduction, des notices, des notes et un choix de variantes (in-18 de XVIII-58 p.). L'introduction contient d'utiles remarques sur la façon dont Bossuet composait, écrivait et prononçait ses sermons.

— M. Eugène Fallex, éditeur d'un recueil d'extraits de Diderot à l'usage des classes supérieures des lycées, (il paraît que les nouvelles tendances de l'enseignement secondaire ont, en dépit du sens commun, fait de Diderot un classique) vient de publier (ce qui se comprend mieux) pour les lettrés et les artistes, une édition nouvelle de quelques-uns des meilleurs opuscules de ce fécond et inégal écrivain. Cette édition intitulée : *Œuvres choisies* (Paris, Alphonse Lemerre, 1888, in-12 de 354 p.), comprend la *Lettre sur les sourds et muets,* l'*Essai sur la peinture* et le *Paradoxe sur le comédien.*

— M. Ernest Martin a récemment complété son édition critique du *Roman de Renart* (Strasbourg, Trübner ; Paris, Leroux, 1882-1887, 3 vol. in-8 de XXVII-484, 380 et 612 p., le troisième volume ne nous est point parvenu), par un intéressant opuscule intitulé : *Observations sur le roman de Renart, suivies d'une table alphabétique des noms propres* (in-8 de 121 p.). L'auteur examine successivement § 1, les manuscrits ; § 2, les branches ; § 3, le roman de Renart (résultats généraux que l'on peut tirer de l'examen des branches quant à la composition du roman). Nous espérons que M. Ernest Martin ne négligera pas de couronner son œuvre qui, en somme, lui fait grand honneur, par une étude générale, à laquelle nul n'est mieux préparé que lui, sur l'origine, la filiation et les caractères historiques et littéraires du célèbre roman qui tint une si grande place dans la littérature de l'Europe occidentale au moyen âge.

— Nous avons lu avec intérêt dans la *Revue internationale de l'enseignement* (n° du 15 mars 1888), des *Notes sur l'enseignement de l'histoire dans les Universités de Leipzig et de Berlin,* recueillies par M. Abel Lefranc, au cours d'une mission en Allemagne. L'auteur juge avec beaucoup de sûreté et d'indépendance l'enseignement des professeurs les plus célèbres d'outre-Rhin et ne manque jamais de tirer de ses observations des conclusions pratiques. Mais quelles sont donc ces « centralisations intelligentes » (p. 262) que M. Lefranc réclame pour la France ?

— Doit paraître, à la fin d'avril, dans la collection à 3 fr. 50 publiée par la librairie Hachette, un ouvrage intitulé : *l'Éducation en Angleterre, Collèges et Universités,* dans lequel M. le baron Pierre de Coubertin, notre collaborateur, a réuni divers fragments extraits du *Correspondant,* du *Français* et de la

Réforme sociale et relatifs à la vie des étudiants de Cambridge et d'Oxford, aux remèdes au surmenage, etc.

— La librairie Poussielgue vient de mettre en vente les *Discours du comte Albert de Mun* (3 vol. in-8), accompagnés de notes par M. Ch. Geoffroy de Grandmaison; nous reviendrons prochainement sur cette publication.

— M. Xavier Marmier vient de publier la seconde série de ses *Contes populaires de différents pays* (Paris, Hachette, in-8).

— La *Bibliothèque orientale elzévirienne* publie une étude de littérature comparée de M. d'Avril, traducteur de la *Chanson de Roland* (Classiques pour tous), de la *Bataille de Kossovo*, des *Chants du Niémen*, etc. Le nouveau travail de notre collaborateur vise le grand poème de la Perse antique : il est intitulé : *Les Femmes dans l'épopée iranienne* (Paris, E. Leroux).

— L'*Étude sur la représentation proportionnelle en Espagne*, par M. Ferdinand Daguin (F. Pichon, 1887, gr. in-8 de 23 p., extrait du *Bulletin de la Société de législation comparée*) est divisée en quatre parties : Élections municipales ; — Élections législatives ; — Élections provinciales ; — Conclusion. Dans chacun de ces paragraphes l'auteur examine l'application du principe de la représentation proportionnelle, établi définitivement par les Cortès, en 1876, principe qui réserve une place et une part d'influence aux minorités dans les conseils délibérants de l'État. Bien des adversaires acharnés de nos anciennes institutions ne seraient pas peu surpris de lire cette petite note de M. Daguin (p. 3) que nous tenons à reproduire : « La délibération en commun était en usage dans la plupart des petites communes de France, avant la Révolution. Lorsqu'il sagissait de prendre une décision sur une question grave intéressant la localité, les habitants étaient convoqués généralement à son de cloche ; ils s'assemblaient sur la place publique et délibéraient sous la présidence de leurs syndics. »

— Dans sa brochure sur les *Sociétés coopératives de production* (Berger-Levrault, 1887, in-8 de 24 p.), M. Ernest Brelay montre combien la coopération productive a eu peu de succès en France et la déclare condamnée : l'ouvrier, qui en a bien vite reconnu les inconvénients, préfère de beaucoup à une association qui engage sa responsabilité en cas de revers, la simple « participation aux bénéfices » qui l'intéresse à la prospérité d'une maison sans compromettre son salaire toujours assuré.

BRETAGNE. — Nous avons signalé dans notre *Chronique* de décembre 1887 (p. 549) la publication d'un important ouvrage : *Le Général de la Motte-Rouge. Souvenirs et campagnes, 1804-1883*. Une brochure anonyme sur l'*Origine de la maison de la Motte-Rouge* (Nantes, E. Grimaud, in-8 de IV p.) vient de nous être adressée.

— Le *Polybiblion* (LII, 265) a déjà parlé de l'*Iconographie bretonne*, de M. le marquis de Granges de Surgères. Le tome II de cette œuvre remarquable paraîtra prochainement chez Alph. Picard, à Paris.

COMTAT-VENAISSIN. — M. C. Brouchoud a fait exécuter un tirage à part de son article : *Une visite à la bibliothèque de Carpentras* (Lyon, imp. de Mougin-Rusand, 1887, gr. in-8 de 15 p.) inséré dans la *Revue du Lyonnais* de juin-juillet 1887. L'auteur a ainsi trouvé l'occasion d'ajouter quelques éloges à ceux qui ont été prodigués à si juste titre à Peiresc « le procureur général de la littérature » et de déplorer une fois de plus les détournements commis par Libri. La visite de M. Brouchoud avait pour but de consulter quelques documents relatifs au Viennois et à Lyon, qui seront utilisés plus tard, car l'auteur s'occupe de tout autre chose dans sa brochure.

DAUPHINÉ. — Fort intéressante est la *Notice sur la bibliothèque de la Grande-*

Chartreuse au moyen âge, suivie d'un catalogue de cette bibliothèque au XV*e siècle,* par M. Paul Fournier (Grenoble, imp. de F. Allier, 1887, in-8 de 82 p., extrait du *Bulletin de l'Académie delphinale*). Cette notice renferme l'histoire littéraire des Chartreux, depuis saint Bruno, le fondateur de l'ordre, auquel M. P. Fournier ne craint pas d'attribuer la fondation de cette bibliothèque qui, au temps de Guibert de Nogent, avait déjà une grande réputation de richesse. L'auteur a noté avec soin tous les accroissements qui, dans le cours des siècles, ajoutèrent encore à son importance, et il nous offre ainsi une série de notes bio-bibliographiques des plus curieuses. Cette notice eût eu une valeur beaucoup plus considérable encore si M. Fournier avait pu nous renseigner sur le sort actuel de la plupart des ouvrages mentionnés dans le *Repertorium librorum domus Cartusie* qu'il a eu l'excellente idée de publier.

FLANDRE. — M. Auguste Charaux, professeur de littérature française aux Facultés catholiques de Lille, a consacré au *R. P. Marquigny de la Compagnie de Jésus* une importante notice biographique (Lille, imp. de J. Lefort, gr. in-8 de 88 p. et 3 gravures), dans laquelle il retrace les diverses phases de cette vie si bien remplie. Nous suivons le R. P. Marquigny à Rome, où il se trouvait en 1869-70, à l'époque du Concile qui examinait la question de l'infaillibilité, puis à Lyon, où il fut l'un des principaux rédacteurs des *Études religieuses,* puis à Bordeaux, à Reims, à Lille; nous le voyons assister avec enthousiasme à la fondation des Universités catholiques, établir des conférences pour les ouvriers et les industriels. M. Charaux esquisse les thèses des plus remarquables sermons du R. P. Marquigny et nous le montre calme et digne au moment de l'expulsion des congrégations. Le R. P. Marquigny est mort sur la terre étrangère, à Frohsdorf, le 28 juillet 1885.

FRANCHE-COMTÉ. — L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon a tout récemment publié l'année 1886 de ses *Mémoires* (in-8 de XLVI-348 p.). Ce volume renferme des études et des documents fort utiles à consulter pour l'histoire de la province et même pour l'histoire générale de la France. Mentionnons spécialement : *Un voyageur allemand en Franche-Comté au* XVI*e siècle,* par M. Jules Gautier; — *Joseph Droz,* par M. Henri Tivier; — *Les Poètes latins à Luxeuil du sixième au dixième siècle,* par M. le chanoine Suchet; — *Charles Fourier (1772-1831),* par M. Estignard; — *Notes sur quelques livres de raison franc-comtois,* par M. Jules Gautier; — *Le Prince de Montbarrey,* par M. L. de Piépape. Ces divers travaux ont une réelle valeur; ils méritent des tirages à part.

— La commune d'Arc, près Gray (Haute-Saône) a dû traverser des jours terribles en raison des guerres nombreuses dont la Franche-Comté a été de tous temps le théâtre. Cependant l'absence de documents a obligé M. Charles Sentupéry, qui a écrit sur cette localité une monographie intitulée : *Les Vieux Papiers de mon village, la Commune d'Arc sous l'ancien régime* (Gray, Caussade fils, petit in-8 de 63 p.), à limiter son travail à un ensemble de menus faits qui ont leur intérêt particulier en ce sens qu'ils esquissent un tableau assez exact de ce qu'était la vie locale à Arc avant 1789. Une vue ou un plan de l'ancien village eût été désirable.

LORRAINE. — Nous devons signaler à nos lecteurs plusieurs récentes publications d'un auteur dont le nom leur est devenu familier. M. Léon Germain recueille, en effet, avec une ardeur infatigable, tout ce qui intéresse sa chère province. Ce sont, d'abord, *Une Épitaphe lorraine à Dunkerque* (1887, in-8 de 11 p.); — *Les Armoiries du comte de Serre et des différentes branches de sa famille* (1887, in-8 de 7 p.); — *Épitaphe de Marie-Catherine de Fléming, femme de René-François, marquis du Châtelet et de Grandseille* (1888, in-8 de

12 p.) ; ces trois brochures sont extraites du *Journal de la Société d'archéologie lorraine* (Nancy, imp. de G. Crépin-Leblond). Puis deux travaux plus étendus, relatifs à des *Excursions épigraphiques*, dont l'une à *Basilieux (canton de Longwy)* (in-8 de 64 p., tiré à part des *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, Nancy, Crépin-Leblond), et l'autre à *Mont-devant-Sassey* (1888, in-8 de 37 p., extrait des *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc)*. Dans une autre brochure, M. Léon Germain revient sur un célèbre peintre verrier, *Guillaume de Marcillat, prieur de Saint-Thiébaut de Saint-Mihiel* (Nancy, Crépin-Leblond, in-8 de 20 p.), dont il a déjà eu l'occasion de s'occuper dans trois Mémoires parus en 1883, 1885 et 1886, et il arrive à conclure que Marcillat fut nommé prieur de Saint-Thiébaut par François Soderini, dit le cardinal de Volterre. Nous signalerons en dernier lieu un travail historique plus considérable sur *René II, duc de Lorraine, et le comté de Guise* (Nancy, Crépin-Leblond, in-8 de 70 p.), dans lequel M. Germain indique l'époque exacte, restée inconnue jusqu'à ce jour, à laquelle le comté entra dans la maison de Lorraine.

— M. A. Benoît a publié dans les *Annales de la Société d'émulation des Vosges*, une *Note sur quelques collectionneurs vosgiens, au siècle dernier, l'histoire naturelle*, qui a été tirée à part (in-8 de 18 p.).

Lyonnais. — Le premier volume de la série consacrée aux *Illustrations du grand siècle* vient de paraître à Lyon, chez Vitte et Perrussel (in-12, 400 p.). Il est consacré à *Bossuet*. Le volume sur *Corneille* est sous presse. Cette nouvelle œuvre de Mgr Ricard est appelée au même succès que la série de l'école menaisienne du même auteur.

Normandie. — L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen a publié le *Précis analytique* de ses travaux en 1887. Nous relevons les titres suivants d'ouvrages dont il existe des tirages à part : *Notes sur le Guidon des marchands qui mettent à la mer*, par M. Ch. de Beaurepaire ; — *Deux Normands, membres de l'Académie des inscriptions au* XVIIIe *siècle ; Louis et Jean Boivin*, par M. Christophe Allard ; — *Les Reliques de Saint-Paër d'Avranches et l'église Saint-Paterne d'Orléans*, par M. Alfred Bligny.

— M. l'abbé Sauvage, dans son discours de réception à cette Académie, a pris pour sujet l'*Histoire littéraire des archevêques de Rouen, depuis saint Mellon jusqu'à Eudes Rigault*.

— La Société de l'histoire de Normandie a terminé la publication du tome IV de son *Bulletin ;* il contient : des *Notes sur la famille du capitaine Gonneville, navigateur normand du* XVIe *siècle*, rédigées par M. Ch. Bréard ; — une *Note sur Bernardin de Saint-Pierre*, l'*Acte par lequel Jean de Montmorency se désiste en faveur d'Enguerrand de Marigny de tous droits de juridiction en la paroisse de Criquiers* ; — des *Lettres de Charles, comte de Valois, par lesquelles il approuve certaines coutumes du même village et sollicite du roi leur confirmation ;* — un *Marché fait avec des pourvoyeurs pour l'entretien de la maison du duc de Montpensier ;* — le *Journal du voyage fait à Paris par les délégués de la ville de Rouen à l'occasion de l'avènement de Louis XVI*, et diverses pièces relatives aux États-généraux de 1593, tous documents publiés par M. Ch. de Beaurepaire ; — *Le Château de Tancarville en 1549*, note publiée par M. J. Julien Félix ; — les *Jouxtes solennelles entre les bourgeois de Paris, de Rouen et autres bonnes villes*, annotées par M. A. Hellot ; — les *Origines du nom de Charlemesnil*, par M. Le Verdier ; — le *Testament de Mathurin Picard*, communiqué par M. A. Huet ; — le *Registre de la Charité des Cordeliers de Bernay*, par M. l'abbé Porée ; — un compte des *Dépenses de Henri IV, en son camp de Yvetot, en 1592*, publié par M. le comte d'Estaintot ; — enfin, une table des quatre premiers volumes des Bul-

letins de la Société, dressée par M. A. Bligny (Rouen, Ch. Métérie, 1888, in-16 de 628 p.).

— Signalons aussi la publication de divers travaux de membres de la Société libre de l'Eure : *L'Église de la Couture de Bernay au* XVIII*e siècle* (Bernay, veuve Lefèvre, in-12 de 56 p.); — *Languet de Gergy, abbé commandataire de Bernay, de 1745 à 1750*, par F. Malbranche (Bernay, Vve Lefèvre, in-8, 31 p.).

— M. Eugène Paligot, de l'Institut, a fait paraître (Bernay, Vve Lefèvre, in-8, 16 p.), pour la même Société, une *Notice biographique sur Jean Robert Bréant (1775-1850)*, savant longtemps attaché au service de la Monnaie, à Paris.

— Nous devons à M. l'abbé P. Barrat : *L'Assistance médicale dans la généralité d'Alençon durant le Gouvernement de Louis XVI (1774-1777)*. (Alençon, typ. Renaut de Broize, in-8 de 16 p.).

— M. Joüan, directeur de la Société académique de Cherbourg, publie dans la *Revue de l'Amateur manchois* une *Étude sur le vieux Cherbourg* (Bricquebec, imp. Mahaut, in-8).

PROVENCE. — Les Provençaux de Philippeville, au nombre de quatre cents, se sont réunis en Société littéraire et fraternelle, sous le nom pittoresque de *Lou Boui-abaisso* (la Bouille-abaisse).

— Une société littéraire franco-provençale s'est constituée à Nîmes, sous le nom de *la Coucourdo* (la Gourde). Elle prépare les fêtes de Nîmes en août prochain.

— Tous les journaux félibréens signalent le mérite du recueil de cantiques provençaux que vient de publier le P. Xavier. Le recueil est intitulé : *Li Cantico prouvençau. Recuei dou R. P. Savié de Fourviero à l'usage di catéchime, messioun e roumavage* (Avignon, Aubanel, in-18).

— On annonce la mise sous presse d'un recueil d'héraldique, qui paraîtra en mai, intitulé : *Armorial des nobles, bourgeois, etc., du canton de la Ciotat, Ceyreste, Cassis et Roquefort, avant 1789.*

— M. l'abbé Gamber, de Marseille, va publier un volume de critique littéraire intitulé : *Les Poètes de la foi*, consacré à Laprade, Jean Reboul, Turquéty, Reynier, etc.

SAINTONGE ET AUNIS. — M. Musset, archiviste-paléographe, bibliothécaire de La Rochelle, publie en un splendide volume (25, 60 et 100 fr. ; in-4, 204 p.) illustré de vingt planches en couleur, *les Faïenceries rochelaises*, que tous les amateurs de céramique et tous les érudits vont se disputer. Le sujet est absolument nouveau ; et il est traité avec une ampleur, une sûreté d'information et un talent de dessinateur qui rendent cet ouvrage précieux, à la fois livre d'érudition et livre de luxe.

— La *Revue de Saintonge et d'Aunis* qui paraîtra désormais tous les deux mois (Prix : 10 fr. à Saintes, Mortreuil ; 1 vol. in-8 de 500 p. par an), a publié, dans son dernier numéro, *Un mouchoir antijésuitique*, où sont reproduits tous les méfaits attribués aux jésuites ; — *les Relations commerciales de La Rochelle avec la hanse teutonique*, — *La Christiade* de Babinot, livre à peu près introuvable ; — *Les Essais sur la vaccine en Saintonge*, où l'on prouve qu'Emmanuel Gonzalès se vantait à tort d'être le premier enfant vacciné à Saintes ; il y avait quatorze ans que l'on y vaccinait quand il y naquit en 1815 ; — *Fouilles dans les remparts gallo-romains de Saintes*, où l'on trouve des monuments entiers, inscriptions, etc.

ALLEMAGNE. — La Görres-Gesellschaft a entrepris la publication d'un *Staatslexikon*, dont le quatrième fascicule nous a été récemment adressé (Fribourg en Brisgau, Herder, gr. in-8) ; nous reviendrons sur cet important ouvrage, lorsque le premier volume sera complet.

— Le 11e volume de l'*Altfranzösische Bibliothek*, publiée par le Dr Wendelin Foerster, a récemment paru ; il contient les œuvres du troubadour At de Mons, éditées d'après le manuscrit no 22543 du fonds français de la Bibliothèque nationale de Paris, par M. Wilh. Bernhardt (Heilbronn, Henninger, 1887, in-8 de XLIX-169 p.).

— La *Wissenschaftliche Bibliographie der Weltlitteratur*, publiée depuis le commencement de 1887, à Leipzig, par MM. Herbich et Rapsilber, a cessé de paraître après le numéro de décembre.

— Depuis dix ans, le Dr Kürschner édite un *Deutscher Literatur-Kalender*. On y trouve les noms des auteurs et leurs titres, leurs ouvrages. Tous les articles sont revisés par les écrivains eux-mêmes.

— Le savant livre sur les indulgences du P. Maurel est arrivé à sa 9e édition allemande. Les huit premières éditions étaient dues aux soins du P. Schneider, S. J. La neuvième est entièrement refondue par le P. Beringer, S. J. Une traduction française est en préparation.

— Les encycliques du Souverain Pontife, de même que les lettres intéressant l'Allemagne, sont traduites en langue allemande, sur l'ordre du pape, par Mgr Hettinger (Herder, Fribourg).

ANGLETERRE. — La *Geschichte der katholischen Kirche in Schottland*, écrite en allemand par le savant Dr Bellesheim (Mayence, 1883, 2 vol.), est traduite actuellement en anglais. Les deux volumes allemands fourniront quatre volumes de traduction anglaise. Deux ont déjà paru par les soins du bénédictin Dom Hunter Blair (London, Blackwod).

— Un ouvrage, dont les matériaux ont été recueillis durant de longues années dans le British Museum, les archives de Londres, d'Oxford et de Cambridge, va jeter un jour nouveau sur un épisode de l'histoire trop peu connue encore de la suppression des couvents en Angleterre : Le R. P. Aidan Gasquet O. S. B. a composé : *Henry VIII and the English Monasteries, an attempt to illustrate how and by what methods their suppression was accomplished* (London, F. Hodges).

AUTRICHE. — A récemment paru à Vienne la *Correspondance de Marie-Louise, 1719-1847. Lettres intimes et inédites à la comtesse de Colloredo et à Mlle de Pontet, depuis 1810 comtesse de Greneville* (Gerold).

—En attendant que l'Académie impériale des sciences de Vienne exécute son projet de publier les livres sacrés des Perses, une édition des *Heilige Bücher der Parsen* paraît à Stuttgart. Il y en a deux éditions; l'une, que nous venons de citer, l'autre en langue anglaise : *The Sacred Books of the Parsis*, par Kar Geldner.

— Son Éminence le cardinal primat de Hongrie a fondé dans son diocèse une bibliothèque dont le catalogue, qui vient de paraître, contient 1590 pages.

— Le *Centralblatt für Bibliothekswesen*, rédigé depuis 1884 par le bibliothécaire de l'Université de Halle, le Dr Hartwig, donne dans le premier numéro de cette année un état des catalogues de manuscrits conservés dans les archives et les bibliothèques de l'empire d'Autriche-Hongrie. Les notices sont rédigées par le Dr A. Goldmann, de Vienne; quoiqu'elles ne soient pas absolument complètes pour les villes de Galicie, desquelles nous avons pu faire une comparaison, ce travail n'en est pas moins fort précieux.

BELGIQUE. — Nous venons de lire un excellent discours sur *le Folk-lore et les Sociétés historiques* (Bruges, imp. de la Société d'émulation, 1888, in-8 de 15 p.) prononcé au Congrès archéologique de Bruges par notre collaborateur M. Godefroid Kurth, professeur à l'Université de Liège et auteur du beau livre : *Les Origines de la civilisation moderne*. M. Kurth définit parfaitement

ce qu'est le Folk-lore, il en démontre l'importance et dit combien la Belgique, la Flandre surtout, est féconde en traditions, en coutumes et en chansons populaires. Il pense que le pays wallon pourrait fournir une ample récolte à la science nouvelle et mentionne comme l'un des plus intéressants spécimens de recueils de chants traditionnels les *Chants populaires du pays messin* de M. de Puymaigre. Il cite encore un autre Français, M. Paul Sébillot, comme ayant rédigé un questionnaire pouvant servir de modèle. Le questionnaire semble à M. Kurth le meilleur moyen de provoquer des découvertes importantes, mais il faut qu'il soit adressé avec certaines précautions. Envoyé à des instituteurs, il ne produit que rarement les résultats espérés. « Par la nature des fonctions qu'il est appelé à remplir, le maître d'école est en quelque sorte l'ennemi des traditions populaires : il les considère comme l'expression d'un état social antérieur qu'il est en train de faire disparaître dans son village. » M. Kurth termine son discours par des conseils sur la marche à suivre pour recueillir les matériaux si nombreux et si curieux dont le Folk-lore se compose.

— Les savants qui s'occupent de numismatique n'ont pas oublié les nombreuses discussions auxquelles donna lieu, il y a vingt-cinq ans, en Belgique principalement, la numismatique de Charlemagne et l'attribution à ce prince de pièces revendiquées également pour Charles le Chauve. Depuis, en France, la numismatique carolingienne a été l'objet de travaux importants de MM. A. de Barthélemy et Gariel. M. Michel Cerexhe vient de donner une publication intitulée *les Monnaies de Charlemagne* (Gand, typ. S. Leliaert et Cie, 1887, in-8, 174 p. et 4 pl.) dans laquelle il décrit, en les classant par ateliers, les pièces de ce prince. A la fin se trouve une biographie abrégée de Charlemagne.

— M. le chevalier Bertolotti, archiviste d'état à Mantoue, vient de faire tirer à part un article publié l'an dernier dans le *Bulletin Rubens : P. P. Rubens, Corneille de Wael, Jean Roos, Antoine Van-Dyck, lettres et renseignements inédits* (Anvers, imp. Ve de Backer, 1887, in-8 de 22 p.). Il y a mis en œuvre des lettres intéressantes des artistes mentionnés dans le titre, qu'il a découvertes dans le dossier d'un procès criminel intenté à Rome en 1631 à un gentilhomme palermitain nommé don Fabricio Valguarnera.

Italie. — Le chevalier Camillo Brambilla, auteur de nombreuses publications sur la numismatique et les antiquités de Pavie et du Milanais, a réuni dans un élégant fascicule (Pavia, fratelli Fuji, 1887, in-4, 32 p. et pl.) deux nouvelles dissertations sur l'histoire monétaire : *Tremisse di Rotari, re dei Longobardi, nel Museo civico di Brescia; — Ducato pavese o fiorino d'oro di Filippo Maria Visconti, conte di Pavia.*

— On nous signale la prochaine publication d'un important ouvrage : *Theodori Prodromi Commentarios in carmina sacra Melodorum Cosmae Hierosolymitani et Joannis Damasceni ad fidem codd. mss. primum edidit, et varietate lectionis instruxit, in quinquagesimum sacerdotii natalem Leonis XIII Pont. Max.*, Henricus M. Stevenson Senior, Bibliothecae Vaticanae scriptor graecus, praefatus est J. B. Pitra S. R. E. Card. Bibliothecarius. (Romae, ex Bibliotheca Vaticana, 1888, in-4 xxvii-120 p.).

— Vient de paraître le tome IX de la *Nova Patrum Bibliotheca*, dont voici le titre : *Novae Patrum Bibliothecae ab Angelo card. Maio collectae tomus nonus editus a Josepho Cozza-Luzi, S. R. E. vice-bibliothecario, complectens, in parte prima et secunda, S. Patris Nostri Theodori Studitae Parvae et Magnae Catecheseos Sermones, in parte tertia S. Petri Episcopi Argivorum historiam et sermones* (Romae, ex Bibliotheca Vaticana, 1888).

Ventes. — Le 9 avril et jours suivants. — *Bibliothèque de M. l'abbé Bossuet*

(par le ministère de Me Maurice Delestre). Livres relatifs à l'histoire de la ville de Paris (2,336 articles).

— Du 30 avril au 5 mai. — *Bibliothèque de feu M. le baron S. de la Roche Lacarelle* (Me Maurice Delestre, assisté de M. C. Porquet). Cette bibliothèque ne comprend pas un nombre considérable de volumes (540 articles), mais on y trouve de précieuses acquisitions faites de 1866 à 1882 aux ventes du prince Sigismond Radziwill, de J.-J. Brunet, du baron Jérôme Pichon, de M. L. Potier, de M. R.-S. Turner, de M. Ambroise Firmin-Didot, du marquis de Ganay et de lord Gosford. Parmi les manuscrits précieux, citons les *Heures de la Vierge*, le *Chemin de pénitence*, par Pierre de Luxembourg; un *Pétrarque*, décoré de miniatures par Attavante. Les livres imprimés ne sont pas moins remarquables, notamment les livres des XVe et XVIe siècles, sur vélin, etc.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Cours d'apologétique chrétienne, ou Exposition raisonnée des fondements de la foi*, par le P. W. Devivier (in-8, Retaux-Bray). — *Tatiani Evangeliorum Harmoniae arabicè*, nunc primum edidit et translatione latina donavit P. Augustinus Ciasca (in-4, Romæ, ex typ. Polyglotta). — *Theses de ecclesia Christi*, opus posthumum Ioannis-Bapt. Franzelin (gr. in-8, Romæ, ex typ. Polyglotta). — *Origine du monde, d'après la tradition*, ouvrage posthume du chanoine A. Motais, avec introduction sur la « Cosmogonie biblique » par Ch. Robert (in-12, Berche et Tralin). — *L'Index, son histoire, ses lois, sa force obligatoire*, par l'abbé Petit (petit in-8, Lethielleux). — *Histoire des sources du droit canonique*, par A. Tardif (in-8, A. Picard). — *Histoire de la philosophie. Les Problèmes et les Écoles*, par P. Janet et G. Séailles (2e fasc.) (in-8, Delagrave). — *Pensées et Fragments*, de A. Schopenhauer, trad. par J. Bourdeau (in-12, Alcan). — *Du Pont de Nemours et l'École physiocratique*, par G. Schelle (in-8, Guillaumin). — *La Représentation proportionnelle, études de législation et de statistique comparées*, publiées sous les auspices de la Société pour l'étude de la représentation proportionnelle (in-8, Pichon). — *Les Frontières de la folie*, par A. Cullère (in-12, J.-B. Baillière). — *Variations de la personnalité*, par H. Bourru et P. Burot (in-12, J.-B. Baillière). — *La Liberté et la Volonté*, par O.-K. Notovitch (in-12, Alcan). — *La Mimique et la Physiognomonie*, par le Dr Th. Piderit, trad. de l'allemand par A. Girot (in-8, Alcan). — *Annuaire de l'enseignement libre pour 1888 (13e année)* (in-16, Gaume). — *Journal-Agenda de l'officier d'infanterie pour 1888* (in-12, Baudoin). — *L'Architecture romane*, par E. Corroyer (in-8, Quantin). — *La Grammaire française d'après l'histoire*, par C. Delon (in-12, Hachette). — *La Langue grecque (Mémoires et Notices, 1864-1884)*, par G. d'Eichthal (in-8, Hachette). — *Précis de grammaire comparée du grec et du latin*, par V. Henry (in-8, Hachette). — *Dictionnaire français illustré des mots et des choses, ou Dictionnaire encyclopédique des écoles, des métiers et de la vie pratique*, par Larive et Fleury (10e série. LOZÈRE à MÉLISSE) (gr. in-4, Georges Chamerot). — *L'Atlantide*, poème catalan de don Jacinto Verdaguer, trad. en vers français par J. Pépratx (in-12, Hachette). — *A pleines voiles*, par C. Grandmougin (in-12, Lemerre). — *Odes barbares*, par G. Carducci, trad. de J. Lugel (petit in-16, Lemerre). — *Pantoums*, par C. Cherfils (in-12, Lemerre). — *Strophes artificielles*, par R. Darzens (in-16, Lemerre). — *Les Brumes d'or*, poésies, par G. Bal (in-16, Lemerre). — *Du Silence*, poésies, par G. Rodenbach (petit in-12, Lemerre). — *Rimes salées*, poésies de mer, par E. Dupont (in-12, lib. des bibliophiles). — *Paroles d'amour et de raison*, poésies, par L. Cardoze (in-12, lib. des bibliophiles). — *Fiction et Réalité*, poésies, par F. Goldschmidt (in-12, lib. des bibliophiles). — *Contes populaires de différents pays* (2e série), recueillis et traduits par X. Marmier (in-12, Hachette).

— *Une Princesse indienne avant la conquête*, roman historique, par D. Charnay (in-12, Hachette). — *Vivant ou Mort*, par H. Conway, trad. de l'anglais par Hephell (in-12, Hachette). — *Je dis non*, par W. Collins, trad. de C. Valdy (2 vol. in-12, Hachette). — *La Course à l'amour*, par J. Ricard (in-12, Calmann-Lévy). — *Le Royaume de Saba*, roman d'aventures fantastiques, par A. de Sauvenière (in-12, Marpon et Flammarion). — *Dans l'Argonne*, par J. de Glouvet (in-12, lib. des bibliophiles). — *Premières amours*, par E. Pierret (in-12, Lemerre). — *Les Nouveaux Contes du bivouac*, par C. Rabourdin (in-12, Delagrave). — *Retour fatal*, par P. Manz (in-12, Ghio). — *Le Gros Péché de l'abbé Millet*, par J. Lemaire (in-12, Ghio). — *Rezinsec et Strophazur, théâtre lyrico-naturaliste*, par L. Durocher (in-12, Dupret). — *Le Joueur*, par L. Tolstoï, trad. du russe, par H. Olivier (in-32, Dupret). — *La Promenade de Saint-Cloud*, par G. Guéret, publiée avec une notice et des notes par G. Monval (petit in-16 carré, lib. des bibliophiles). — *Histoire de la légende de Faust*, par E. Faligan (gr. in-8, Hachette). — *Nivelle de la Chaussée et la Comédie larmoyante*, par G. Lanson (in-8, Hachette). — *Souvenirs d'un vieux critique* (9e série), par A. de Pontmartin (in-12, Calmann-Lévy). — *Œuvres et Correspondance inédites de d'Alembert*, publiées avec introduction, notes et appendice, par Ch. Henry (in-8, Perrin). — *Géographie militaire. L'Expansion européenne, Empire britannique en Asie*, par le lieutenant-colonel Niox (in-12, Baudoin). — *Mes trente-cinq Années de mission dans la haute Éthiopie*, t. Ier, par l'abbé A. Gaveau (in-8, Desclée, de Brouwer, à Lille). — *A Rome, lettres d'un zouave pontifical sur les fêtes jubilaires (décembre 1887 — Janvier 1888)*, par L. de la Brière (in-12, Gervais). — *Le Procès de Galilée et la Théologie*, par J.-B. Jaugey (in-12, Delhomme et Briguet). — *Saint Joseph d'après l'Écriture et les traditions*, par l'abbé J. Lespinasse (petit in-16, Desclée, de Brouwer, à Lille). — *Sainte Catherine de Sienne et l'Église au* XIVe *siècle*, par A.-H. Chirat (in-8, Delhomme et Briguet). — *Nos glorieux Amis, biographies anecdotiques de quelques saints illustres racontées à la jeunesse*, par une institutrice (in-8, Retaux-Bray). — *La R. M. Javouhey, fondatrice de la congrégation de Saint-Joseph de Cluny*, par L. Aubineau (in-12, Palmé). — *Henri IV, le Saint-Siège et l'Espagne, l'Édit de Nantes et la paix de Vervins, 1594-1598*, par B. Zeller (petit in-16, Hachette). — *Histoire de l'Europe et particulièrement de la France depuis 1610 jusqu'en 1789*, par Melin (in-12, A. Paris, à Moulins). — *Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV*, publiés par le comte de Cosnac et E. Pontal, t. VII *(Janvier 1701. Décembre 1702)*, (in-8, Hachette). — *Le Maréchal de Turenne, d'après les écrivains de son temps* (in-8, Desclée, de Brouwer, à Lille). — *Turgot*, par L. Say (in-12, Hachette). — *Histoire de l'Alsace, entretiens d'un père alsacien*, par E. Siebecker (in-12, Hetzel). — *L'État de la liberté de la presse en France aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles. Histoire de Pierre du Marteau, imprimeur à Cologne* (XVIIe *et* XVIIIe *siècles)*, par L. Janmart de Brouillant (in-4, Quantin). — *La France provinciale, vie sociale, mœurs administratives*, par R. Millet (in-12, Hachette). — *Histoire du pain à toutes les époques et chez tous les peuples*, par G. Husson (in-8, Cattier, à Tours). — *La Bulgaria e il Diritto internazionale*, par E. Cimbali (in-8, Bocca, à Rome). — *Le Maréchal de Moltke* (in-12, Quantin). — *Histoire générale civile, religieuse et littéraire du Poitou*, par le chanoine Auber (4 vol. in-8, Gouraud, à Fontenay-le-Comte). — *Mes petits Papiers* (2e série) *1871-1873*, par H. Pessard (in-12, Quantin). VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

Beauvollier (le comte DE). — Quels sont le jour et le lieu du décès de Pierre-Louis comte de Beauvollier, né en 1770, retraité sous la Restauration, maréchal de camp? On le dit mort au Mans en 1825, mais on n'y trouve pas son acte de décès.

Saint-Hilaire (chevalier DE). — Qui était un chevalier de Saint-Hilaire, émigré Breton, ancien officier de marine, qui rejoignit l'armée vendéenne en octobre 1793?

Saint-Aulaire (chevalier DE). — Qui était u . chevalier de Saint-Aulaire, ancien officier de marine, d'abord émigré, qui fut tué en Vendée en 1799?

Maintenue de noblesse. — Dans quels dépôts publics sont conservés les jugements de maintenue de noblesse, rendus par les intendants, après 1666, pour le Périgord (Guyenne), pour la Marche et pour le Lyonnais.

RÉPONSES

Dom Berras (LII, 288). — Dom Claude Berral ou Béral (et non Berras, lecture fautive qui tient à la manière dont ce religieux formait la dernière lettre de sa signature), est né vers 1674, dans le diocèse de Clermont, en Auvergne, d'une famille noble (les Béral de Sédaige), encore existante aujourd'hui. Il fit profession, le 2 septembre 1692, dans l'abbaye de Saint-Augustin de Limoges. En 1702, il était conventuel à la Chaise-Dieu. La lettre qu'il écrivit de Saint-Michel-en-Lherm, à D. Mabillon, le 17 avril 1704 (Bibl. nat. ms. lat., 12663, fol. 74), montre qu'il avait plus de bonne volonté que d'aptitude pour les travaux historiques. En décembre 1711 il résidait à l'abbaye de Solignac-en-Limousin. Le 10 mars 1713 il était secrétaire du chapitre de Saint-Michel-en-Lherm (Arch. nationales, G7 1671, Marais du Poitou). Une phrase du *Journal de Voyage* (p. 373), de D. J. Boyer, qui le rencontra dans cette abbaye le 23 mai 1714, ne donne pas une grande idée de ses connaissances en archéologie et en numismatique. — D. Lecerf de la Viéville (*Histoire de la Constitution « Unigenitus » en ce qui regarde la Congr. de St-Maur*, p. 123), reproche à D. Cl. Béral d'avoir, en 1727, desservi auprès du supérieur général ses confrères de Saint-Michel-en-Lherm qui étaient jansénistes et dont il ne partageait pas les idées. Mais l'on sait combien il faut se méfier des allégations de cet auteur. — Le *Supplément à l'Hist. litt. de la Cong. de St.-Maur*, p. 14, par M. Ulysse Robert, nous apprend que D. Cl. Béral a donné dans le *Monasticon benedictinum*, l'*Histoire du monastère de Blesle*, 1709. (Bibl. nat., ms. lat., 12663, f. 58). Bien que profès de la Congrégation de Saint-Maur, D. Cl. Béral ne fut jamais prêtre. Il mourut diacre (d'après les matricules), le 5 novembre 1734, à Solignac-en-Limousin. Si le lecteur qui s'intéresse à Dom Béral possédait sur ce religieux d'autres renseignements, nous lui serions fort obligé de les communiquer par la voie du *Polybiblion*.

Citations à retrouver (LII, 288). — La phrase « La Rochejaquelein n'avait que vingt-un ans, qui sait ce qu'il fût devenu » est tirée des *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon*, 2e édition, Paris, Bossange, 1830, tome V, p. 262. — On ne trouve pas dans le passage de l'*Histoire des guerres de la Révolution*, consacré par Jomini à la bataille de Laval la phrase citée à ce propos.

Madame de Genlis (LII, 288). — D'après Feller, Mme de Genlis est morte le 31 décembre 1831. D'autre part, on lit dans l'ouvrage de M. H. Bonhomme : *Madame la comtesse de Genlis* (Paris, Librairie des bibliophiles, 1885, in-8, p. 75) : « Elle [Mme de Genlis] habitait près de l'église Saint-Philippe-du-Roule, quand elle mourut presque subitement, le 31 décembre 1830, c'est-à-dire après avoir eu la joie et l'orgueil de voir monter sur le trône l'aîné de ses élèves. »

Le Gérant : CHAPUIS.

Imprimerie polyglotte Alph. LE ROY, imp. breveté, Rennes.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : M. le marquis DE BEAUCOURT;

Membres : MM. Anatole DE BARTHÉLEMY; J.-A. DE BERNON; comte DE PUYMAIGRE; Marius SEPET.

Administrateur délégué : M. le comte A. DE BOURMONT.

Secrétaire de la rédaction : M. A. LE VAVASSEUR.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction.

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées à l'Administrateur délégué.

PRIX D'ABONNEMENT

Partie littéraire : France, 15 fr. par an; pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique : France, 10 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies : France, 20 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Le *Polybiblion* paraît tous les mois.

Une livraison prise séparément : littéraire, 1 fr. 50; — technique, 1 fr.; — les deux parties ensemble, 2 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier, et sont payables d'avance en un mandat sur la poste à l'ordre de l'Agent général de la Société bibliographique, M. A. VILLIN.

COLLECTIONS

Les années 1868-87 sont en vente, et forment cinquante-un volumes gr. in-8°, du prix de 7 fr. 50 chacun pour la partie littéraire et de 10 fr. pour la partie technique.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un versement de 150 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au Secrétaire de la Société, 2 et 5, rue Saint-Simon (boulevard Saint-Germain).

Librairie de la Société bibliographique

76, RUE DES SAINTS-PÈRES, 76

BIBLIOGRAPHIE

DES

CORPORATIONS OUVRIÈRES

PAR

HIPPOLYTE BLANC

1 volume in-8° raisin de 80 à 100 pages, à deux colonnes
Format BRUNET
Avec Tables de Matières et d'Auteurs.

En vente à la Librairie de la Société bibliographique

Prix : 5 fr. — Pour les Sociétaires : 4 fr. *(le port en sus).*

L'ouvrage, tiré à petit nombre, est presque entièrement épuisé.

IMPRIMERIE POLYGLOTTE ALPH. LE ROY, IMPRIMEUR BREVETÉ, RENNES.

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME VINGT-SEPTIÈME. — LII• DE LA COLLECTION

CINQUIÈME LIVRAISON — MAI

PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

2 et 5, RUE SAINT-SIMON, 2 et 5

(Boulevard Saint-Germain)

LONDRES

Burns et Oates, 28, Orchard Street.

FRIBOURG EN BADE

B. Herder.

VIENNE

Gerold et Cie, Stefansplatz.

BRUXELLES

Guillaume Larcier, 8, rue des Paroissiens.

ROME

Le Chevalier Melandri, Directeur-Administrateur de la Librairie de la Propagande.

BARCELONE

Palau et Cie, 14, calle de los Angeles.

MADRID

La Verdadera Ciencia Española, 15, calle del Arenal.

LISBONNE

Manoel-Jose Ferreira, 132, rua Aurea, 134

MONTRÉAL

Cadieux et Derome, rue Notre-Dame.

BUCHAREST, BUDAPEST, COPENHAGUE, CHRISTIANIA, STOCKHOLM, SAINT-PÉTERSBOURG, VARSOVIE :

BUREAUX DE POSTE.

1888

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE MAI 1888

I. — POÉSIE, par M. Frédéric Loliée.

II. — OUVRAGES POUR LA JEUNESSE, par M. E.-C. La Grette.

III. — COMPTES RENDUS.

Théologie. — B. Livanski : L'Archiprêtre Janicheff et la nouvelle crise doctrinale dans l'Église russe (p. 422).

Jurisprudence. — A. Tardif : Histoire des sources du droit canonique (p. 424). — Allègre : Le Droit civil commenté à l'usage du clergé (p. 425).

Sciences et Arts. — P. Leroy-Beaulieu : Précis d'économie politique (p. 426). — Le Solitaire : L'Impôt et la Question sociale (p. 427).

Belles-Lettres. — F. Deltour et C. Rinn : La Tragédie grecque (p. 428). — L. Clédat : La Chanson de Roland (p. 429). — G. Paris : Extraits de la Chanson de Roland et de la Vie de saint Louis, par Jean de Joinville (p. 430). — J.-H. Mariéjol : Pierre Martyr d'Anghera (p. 431). — L. Nicolardot : Ménage et Finances de Voltaire (p. 432). — E. Comes : Profils et Types de la littérature allemande (p. 434).

Histoire. — J. Poiret : De Centumviris et Causis centumviralibus (p. 436). — E. Clausier : Saint Grégoire le Grand (p. 437). — M. Lavocat : Procès des Frères de l'ordre du Temple (p. 439). — A. Gherardi : Nuoui documenti e studi intorno a Girolamo Savonarola (p. 440). — Jurien de la Gravière : Les Chevaliers de Malte et la Marine de Philippe II (p. 440). — Id. : La Guerre de Chypre et la Bataille de Lépante (p. 441). — G. du Fresne de Beaucourt : Histoire de Charles VII (p. 442). — F. Dumonteil : Une ville seigneuriale en 1789, Saint-Amand-Montrond (p. 444). — P. Daryl : Les Anglais en Irlande (p. 445). — Mémoires du prince Adam Czartoryski et Correspondance avec l'empereur Alexandre Ier (p. 446). — L. Léger : Nouvelles Études slaves (p. 449). — Le Paulmier : Ambroise Paré (p. 450). — J. Le Petit : Bibliographie des principales éditions originales d'écrivains français du xve au xviiie siècle (p. 452). — H. Bouchot : Les Reliures d'art de la Bibliothèque nationale (p. 452).

IV. — BULLETIN. — P. Darras : Les Causes célèbres de la Belgique (p. 453). — C. Lagasse : Les Sociétés coopératives (p. 453). — A. Caillé : Napoléon Ier à propos de la franc-maçonnerie (p. 454). — E. Monniot : Questions du jour sur la Franc-Maçonnerie (p. 454). — G. Maillard : Le Régiment (p. 455). — F. Loise : Traité de littérature (p. 455). — E. Dupuy et E. Zévort : Classiques populaires : Victor Hugo. Montesquieu (p. 456). — Bernard : De Cherbourg à Brest, sur terre et sur mer (p. 457). — Id. : De Lorient à Toulon, sur mer et sur terre (p. 457). — A. Dubarry : L'Alsace-Lorraine en Australie (p. 458). — Nouveau choix de compositions françaises (p. 458). — A. Soubies : Une première par jour, causeries sur le théâtre (p. 459). — J.-B. Jaugey : Le Procès de Galilée et la Théologie (p. 459). — C. Buet : Notre Saint-Père le pape Léon XIII (p. 460). — Pier-Biagio Casoli : Cronistoria della vita e del Pontificato di Leone XIII (p. 460). — J. Cornély : Rome et le Jubilé de Léon XIII (p. 460). — A. Nonus : France! Petite Histoire de la patrie (p. 461). — A. Carion : La Vérité sur l'ancien régime et la Révolution (p. 461). — R. P. du Lac : France (p. 461). — A. Darimon : Notes pour servir à l'histoire de la guerre de 1870 (p. 462). — Les Adversaires naturels de l'Allemagne (p. 462).

V. — CHRONIQUE. — Nécrologie : MM. : Carnot, Blaze, Travers, Moreau, Bogdanov, etc. — Faculté des lettres de Paris. — Congrès bibliographique international. — Concours. — Tables générales des périodiques. — Feuillets du Nouveau Testament sur parchemin pourpre. — Notes d'un chercheur sur l'Alésia de Vercingétorix décrite par César. — Une nouvelle Revue d'art italien. — La Presse périodique du Japon. — Nouvelles : Paris. — France. — Allemagne. — Angleterre. — Autriche. — Espagne. — Italie. — Russie. — Suisse. — États-Unis. — Publications nouvelles.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

POÉSIE

1. *Pallas-Athéné,* poème couronné par l'Académie française, par Henri Guérin. Paris, A. Lanier, 1887, in-4 de 48 p., 1 fr. 50. — 2. *La Lampe d'argile, 1873-1886,* par Frédéric Plessis. Paris, Lemerre, 1887, in-18 de 233 p., 3 fr. — 3. *Œuvres d'Horace,* traduites en vers français, par Auguste de Bors, avec illustrations de Paul Avril. Paris, Motteroz, librairie des imprimeries réunies, 1887, in-16 de 449 p., 25 fr. — 4. *Évohé!* par Jacques Le Lorrain, avec préface de Jean Richepin. Paris, L. Westhausser, 1887, in-16 de viii-65 p., 2 fr. — 5. *Chevauchées poétiques sur Pégase,* recueil d'odes, d'épîtres, de fables, de satires, de sonnets, par Jules Nollée de Noduwez. Paris, Plon et Nourrit, 1887, in-16 de xxiv-239 p., 3 fr. — 6. *La Maison de vie,* de Dante-Gabriel Rossetti, sonnets traduits littéralement et littérairement, par Clémence Couve, avec une introduction de Joseph Péladan. Paris, Lemerre, 1887, in-16 de lii-215 p., 3 fr. 50. — 7. *Cinquante Sonnets et Cinq Odes de Pétrarque,* traduits en vers français par J. Casalis et E. de Ginoux. Paris, librairie des bibliophiles, 1887, in-12 de 211 p., 3 fr. — 8. *Élaine,* par Eddy Lewis. Bruxelles, imp. veuve Monnom, 1887, in-32 de 80 p. — 9. *Le Missel,* poème mystique, par Raoul Pascalis. Paris, Lemerre, 1887, in-18 de 106 p., 3 fr. — 10. *Œuvres* de Paul Bocrget. *Poésies.* Paris, Lemerre, 1885-1887, 2 vol. in-12, t. I de 234 p., t. II de 236 p., 12 fr. — 11. *Arrière-Saison,* par François Coppée. 3e édit. Paris, Lemerre, 1887, in-18 de 54 p., 2 fr. — 12. *Parisiennes,* par Félicien Champsaur, 2e édit. Paris, Lemerre, 1887, in-18 de 132 p., 3 fr. — 13. *Poésies* de Charles Coran, nouvelle édition revue et corrigée. Paris, librairie des bibliophiles, 1887, 3 vol. in-18 de iv-260, 240 et 275 p., le vol., 3 fr. 50. — 14. *Plein Air,* par Antonin Bunand. Paris, Lemerre, 1887, in-16 de 219 p., 3 fr. — 15. *Les Villageoises,* par Georges Gourdon. Paris, Savine, 1887, in-12 de 294 p., 3 fr. 50. — 16. *Bonnes Gens de Bretagne,* par Eugène Le Mouël. Paris, Lemerre, 1887, in-8 de 157 p., 3 fr. 50. — 17. *Les Mouettes,* par Louis Le Lasseur de Ranzay. Paris, Lemerre, 1887, in-12 de 255 p., 3 fr. — 18. *Le Rameau d'or,* poésies, par Raoul Gineste. Paris, Lemerre, 1887, in-16 de 182 p., 3 fr. — 19. *Les Clairières,* par Germain-Lacour. Paris, Lemerre, 1887, in-12 de 181 p., 3 fr. — 20. *L'Amour en marche,* par Auguste Audy. Paris, Lemerre, 1887, in-16 de 207 p., 3 fr. — 21. *Poèmes sincères,* par Martial Besson. Paris, Lemerre, 1887, in-12 de 156 p., 3 fr. — 22. *Poésies. Rimes fleuries, les Grecques, Plumes de cygne,* par Louis Boulé. Paris, Fischbacher, 1887, in-16 de 187 p., 3 fr. 50. — 23. *Les Poèmes à tous crins,* par Tancrède Martel. Paris, Lemerre, 1887, in-8 de viii-223 p., 3 fr. — 24. *Vespéries,* par le docteur F.-E. Vivier. Paris, librairie des bibliophiles, 1887, in-16 de 332 p., 3 fr. 50. — 25. *Contes et Apologues,* par Léon Riffard, illustrés de 150 dessins, dont 12 portraits de contemporains par Frédéric Régamey. Paris, Hachette, 1886, in-8 de xvi-251 p., 12 fr. — 26. *Le Livre des chaînes, mystères physiques,* poésies par Paul Marrot. Paris, Lemerre, 1887, in-18 de 167 p., 3 fr. — 27. *Les Soirs de défaites,* par le marquis de Pimodan. Paris, Calmann-Lévy, 1887, in-16 de 247 p., 3 fr. 50. — 28. *Paysages d'Auvergne,* par Pierre de Nolhac, tiré à 100 exemplaires. Paris, Lemerre, 1888, 41 p., 5 fr. — 29. *Grains d'encens,* par le P. Vaudon. Paris, Bray-Retaux, s. d., in-12 illustré, 70 p., 2 fr. — 30. *Rêves et Chimères,* poésies, par Georges Bal. Paris, Lemerre, 1887, in-18 de 82 p., 2 fr. 50. — 31. *Les Orgueilleux. Tourniquet,* petit poème fantasque par un lunatique. Paris, librairie des bibliophiles, 1887, in-12 de 36 p., 1 fr. — 32. *Les Derniers Chants de deux poètes royalistes,* par H. et C. Furcy. Paris, lib. des bibliophiles, 1887, in-12 de 92 p. — 33. *Le Poème de la Vierge,* par J. Bernard de Montmélian. Paris, Perrin, 1887, in-8 de 78 p., 3 fr. — 34. *Deux Drames chrétiens*

en vers et en musique : *Sainte Catherine, sainte Philomène,* par Louis de Lhermite. Toulouse, Sistac, in-8 de xi-199 p. — 35. *La Revanche, ou les Femmes du Rhin,* drame en cinq actes en vers, par Félix Hilaire, dont un prologue. Paris, L. Bonhoure, 1887, in-12 de 80 p., 2 fr. — 36. *Vercingétorix,* drame en cinq actes, par Édouard Schuré. Paris, Lemerre, 1887, in-8 de vi-128 p., 3 fr. 50. — 37. *Parnasse de la jeune Belgique.* Paris, Léon Vanier, 1887, in-8 de 307 p., 7 fr. 50. — 38. *Légendes de rêve et de sang,* II. *Le Geste ingénu,* par René Ghil. Paris, Léon Vanier, 1887, 121 p., 3 fr.

Certain volume de Murger, le recueil des *Nuits d'hiver*, s'ouvre par un sonnet en guise de préface où le rimeur souhaite d'un air goguenard toutes sortes de prospérités à l'être assez bénévole, assez naïf, assez patriarcal pour payer d'un écu, en ce temps de prose, trois cents pages de vers. Sans plus d'espérances du côté du public, avec moins d'illusions que jamais à l'égard de la confraternité, les nombreux esprits que travaille la fièvre poétique, se livrent, isolément, au démon qui les tourmente ; chacun à son heure, selon ses forces, produit son paysage, exhale la tirade sentimentale, ou célèbre, avec un grand cliquetis de rimes riches : le bleu du ciel, le vert des prés, les douceurs du mal d'aimer, les mystères de la nature. Des œuvres remarquables, à peine remarquées, sortent de l'ombre, d'ici et de là, pour y rentrer bientôt ; et le mouvement qui emporte les livres à mesure qu'ils naissent se poursuit sans discontinuer.

1. — Parmi les productions de ces derniers mois figurent abondamment les réminiscences antiques. L'imagination et la vue lassées, rassasiées des tableaux contemporains de la laideur humaine, quelques-uns sont allés chercher l'oubli dans les allégories lumineuses de la Grèce. Désenchantés du présent, ils se sont retournés vers les éternels modèles. Désireux d'échappér à la monotonie des spectacles de chaque jour, ils ont voulu s'égarer comme à plaisir dans les rêves d'un nouvel âge d'or mythologique. Voici d'abord un magnifique poème sur Pallas-Athéné, la protectrice divine de la patrie des arts. Signé d'un nom peu connu jusqu'à présent, mais auquel les révélations d'un tel début semblent pronostiquer un très brillant avenir — le nom de M. Henri Guérin, — ce poème vient d'être distingué par l'Académie française. Les candidats du dernier concours avaient à faire revivre, au gré de leur inspiration, les divers attributs de la déesse au multiple symbole. Sous l'empire d'une conception fort ingénieuse, M. Henri Guérin a justement pensé qu'on ne saurait mieux donner l'essence de la divinité grecque qu'en lui prêtant la parole à elle-même, qu'en lui attribuant la mission de se définir.

Phidias, fatigué d'une journée de labeur, s'est endormi. Pallas-Athéné lui apparaît en songe pour lui commander sa statue et lui dire comment elle veut être représentée. Elle se montre sous la forme de la vieille statue d'Égine, guerrière, rude, farouche. Mais peu à peu elle s'assouplit, sa gravité se couvre d'élégance, la souplesse ionique on-

dule sur les plis lourds de sa draperie. Elle lui parle : Prépare-toi, consacre ta main dans un sanctuaire, c'est toi que j'ai choisi pour dresser mon image, la seule, la vraie, celle qui doit m'annoncer aux siècles futurs, telle que je suis, telle que j'ai résolu d'être. On me regarde à tort comme une déesse guerrière, je suis l'industrieuse. Sans doute, j'ai combattu ; mais « il le fallait, » c'était pour écarter les voisins agresseurs, enfermer mon peuple dans des murs et lui donner la paix sans laquelle n'auraient jamais pu fleurir l'art et la beauté. Je suis tellement la déesse de l'art que je me suis révélée même dans le combat, car j'ai fait marcher les guerriers au son de la flûte, je leur ai appris à sculpter les figures des dieux sur les boucliers des casques, et Sophocle a dansé le péan d'Apollon, le jour de Salamine. L'art est la seule condition d'immortalité d'un peuple. La vision de l'avenir en témoigne. Il viendra une heure où vainqueurs et vaincus, armes sanglantes, et ma propre ville si féconde seront couchés pour le sommeil éternel sous le sol aplani. Tout sera confondu dans la pourriture suprême ; rien ne décélera qu'un monde enseveli dort sous la terre couverte de gerbes. Mais que, par hasard, un laboureur, un humble paysan, heurte du soc de sa charrue un morceau de marbre sculpté :

Les peuples viendront voir la divine statue
Et l'on exhumera du sol profond et noir
La jeune antiquité d'éternité vêtue.

Les palais des rois se changeront en musées pour recevoir nos merveilles ; nos dieux iront s'asseoir dans les villes, et les races épuisées viendront prendre la leçon du beau sur nos ruines :

Qui cherchera, devant sa riche floraison,
Si mon peuple fut grand de la grandeur des guerres ?
Et les hommes verront au bord de l'horizon,

Noble, clair, radieux, dessillant leurs paupières,
Notre idéal monter comme un soleil nouveau
De l'amoncellement désordonné des pierres.

Dans une sorte d'extase, la déesse énumère à Phidias ses caractères, etc.

Je suis l'immortel équilibre du beau...
. . . . . .
La beauté persistant au changement des poses,
L'idéal qui survit à la mort des contours,
L'immutabilité sous les métamorphoses...
. . . . . .
Le désir des penseurs, l'inviolable Idée,
Qu'ils n'étreindront jamais en la cherchant toujours.

Phidias, fais-moi donc douce, belle, noble et surtout « pensive. » Mets néanmoins, à mon côté ma lance et mon bouclier, et dans ma main droite une Victoire avec une palme qu'elle m'apporte. Car

Mon bras s'est assoupli, mais il n'est pas dompté.

Qu'un étranger s'attaque à ma ville, et vous verrez ma gravité se changer en ardeur

Et je saurai trouver, aux appels des trompettes,
Des regards pleins de feu dans les yeux pleins d'amour,
Et des cœurs de héros dans les cœurs des poètes.

Elle a dit. Athéné disparaît.

Le lendemain matin, aux premiers feux du jour,
Phidias ébaucha la Minerve d'ivoire.

Le poème de M. Henri Guérin est en *terza rima,* l'un de nos plus beaux rythmes, en dépit de son origine italienne, et que Théophile Gautier poussa à la dernière perfection, rythme admirable, « attaché et serré comme une tresse d'or, » a dit Banville, qui n'admet aucune défaillance, aucun repos dans le souffle lyrique. L'auteur de *Pallas-Athéné* a surmonté avec un talent supérieur les difficultés du sujet et de la forme ; jeune poète, débutant inaperçu de la veille, il a fait œuvre de grand poète.

2. — Des vers de M. Henri Guérin la transition est aisée à ceux de M. Frédéric Plessis, nourris également du miel pur de l'Hellade. Qu'à la douce lumière de cette *Lampe d'argile* se viennent éclairer les amoureux de la beauté antique ! Sa clarté leur découvrira mille détails propres à charmer leurs yeux. Au début, ce sont des poèmes sur Rome et la Grèce, à la manière de Leconte de Lisle, mais d'une plastique moins serrée, moins froide, moins objective. Le vers n'a pas un grain aussi travaillé, aussi dense. Il est plus flottant. Est-ce imperfection, ou cachet de personnalité, ou rébellion instinctive d'une nature sensible en face d'une poésie d'insensibilité?... M. Frédéric Plessis reporte ensuite ses yeux vers la terre de Bretagne. Il chante son Armorique natale en des strophes pleines d'harmonie, mais où, malheureusement, on ne rencontre pas l'émotion chrétienne d'un Brizeux. Il est resté grec, païen, imprégné de mythologie, au pays d'Arvor ; et ce que nous trouvions en moins dans la partie précédente en comparaison d'un premier modèle : Leconte de Lisle, nous le trouvons en trop ici où, malgré nous, repasse en notre mémoire la souvenance de Brizeux, le tendre Brizeux, le chantre admirable de l'Ellé et des bruyères de Cornouailles, des grands spectacles de la lande et de la mer sous le ciel brumeux de la poétique Bretagne. *Le Jardin d'amour,* ainsi se dénomme la troisième partie. Là notre auteur s'ingénie à prendre le ton du moyen âge. Il chante sa dame d'une façon fière et mystique. Parfois, un vers avec une image de déesse : on sent que le mythe hellénique le préoccupe toujours. La forme reste belle et pure. Les *Poèmes modernes* succèdent à l'évocation médiévale. Strophes d'amour ou portraits de femmes, c'est l'œuvre d'un délicat, d'un sensitif, bien que le sentiment s'y fasse voir un peu alambiqué par moments.

Un autre livre, *Scabieuses,* nous donne les pages les plus émues du volume. Le poète, brisé par les luttes de la vie et le cœur meurtri d'une douleur d'amour, vient se prosterner aux pieds de Dieu. Il cherche des consolations mystiques. Ce pieux élan ne dure qu'un moment ; M. Frédéric Plessis retourne encore à l'antique, après une courte station parmi quelques souvenirs d'Auvergne. La Grèce et Rome se réemparent de son imagination, pour lui dicter des pièces plus pensées, plus mûres que celles de la première partie, moins occupées de la plastique, mais plus remplies d'idées. Enfin les deux livres qui terminent le recueil : *Au fil de la vie* et *Muse nouvelle,* marquent une progression dernière dans le sentiment comme dans l'expression du beau chez M. Frédéric Plessis. On y voit la pleine maturité, le midi lumineux de ce talent très pur et très distingué.

3. — Même après les vers de M. Plessis, les fervents de l'antiquité peuvent lire avec charme ceux de M. Auguste de Bors, un fidèle et limpide traducteur des œuvres complètes d'Horace. Mais, puisque nous en parlons, d'où vient que les modernes se reprennent constamment, sans jamais se lasser, au culte de ce génie païen dont toute la philosophie se réduisait à tenir la balance égale entre le devoir et le plaisir ? C'est que véritablement Horace, avec son exquise sincérité, son parfait abandon, est de tous les poètes de sa famille celui qui répond le mieux aux aspirations diverses de la nature humaine si mobile et si changeante.Chacun de nous peut reconnaître dans l'œuvre de cet esprit flexible un goût, une humeur, un caprice, une fantaisie qui nous est propre, et comme un lambeau de nous-même. C'est là sa gloire, son charme, son éternel attrait ; c'est là cet admirable privilège qu'il ne partage au même titre qu'avec Montaigne. Donc, ne nous étonnons pas si M. de Bors a dépensé le plus cher de sa vie à recommencer la tentative si souvent manquée d'une heureuse traduction d'Horace en vers francais. On a beaucoup vanté, dans la presse, l'éclat apparent de la publication, le succès nouveau de l'éditeur-imprimeur Motteroz, connu par tant d'éditions recherchées des bibliophiles, la délicatesse des illustrations, frontispice et en-tête de Paul Avril, qui sont des merveilles de finesse. On n'a pas assez reconnu le mérite de l'auteur qui, par une application persévérante à masquer l'art sous l'aisance de la forme, est parvenu à donner l'illusion d'une œuvre personnelle, de lecture agréable et facile. Établir une comparaison serrée entre l'original et la version nous mènerait trop loin. Renfermons-nous plutôt dans une simple anecdote qui, pour les lettrés judicieux, traduira notre pensée tout entière. Firdousi, le grand poète persan, parlait un jour, d'une rose qu'il avait vue, au matin, nouvellement éclose dans son jardin. « Décrivez-nous le parfum de cette rose, » demanda le roi Mahmoud. L'auteur de *Shah-Nameh* lui répondit : « Allez vous-même la respirer. »

4. — Que nous sommes loin des élégances classiques, avec l'*Évohé* de M. Jacques Le Lorrain, un volume qui, pour être placé sous l'invocation de Bacchus, n'en est pas moins tout à fait dans le ton des écoles nouvelles ! Les vers sont bien coulés, certes. C'est un ouvrier, un adroit ouvrier qui les a faits. On voit qu'il « est du bâtiment, » comme le dit d'une façon triviale M. Jean Richepin dans la préface. Pourquoi un homme ainsi doué va-t-il faire de l'excentricité et de la pornographie ? C'était, il y a quelques années, un moyen comme un autre, d'attirer l'attention. Aujourd'hui cela commence à être « vieux jeu, » toujours pour parler le même langage. On en a trop abusé. Des visions d'ivrogne, des discours et des blasphèmes d'ivrogne, des scènes de cabaret et de bouge, mêlés d'hallucinations cosmogoniques, du décousu sous feinte de délire poétique : voilà des procédés faciles pour trouver la rime, puisque l'esprit se débarrasse du devoir d'être logique. Encore l'ivresse elle-même a-t-elle sa logique ; le fil qui relie les associations d'idées est très ténu et malaisé à saisir ; il existe, néanmoins. M. Le Lorrain l'a coupé. C'est trop simple. Aussi, non seulement le sujet par un naturalisme outré est faux, mais il est faux également et surtout parce qu'il n'est pas compris et qu'il est mal interprété.

5. — *Sur Pégase :* encore un titre grec et un ouvrage qui n'a de grec que le titre. Ici la préface vaut mieux que le livre, ce qui n'est pourtant pas un éloge pour la préface. Elle expose maintes idées justes sur la rime riche et l'hiatus ; seulement, il est très regrettable que l'auteur de cette dissertation préalable n'ait point repassé la plume à un autre pour faire la preuve et les vers. Des poésies sans souffle, sans caractère, sans originalité, sans images, sans style ; des fables plates, des épigrammes ébréchées, des vers d'album avec des dédicaces prétentieuses à outrance, circonstanciées par des explications plus longues que la pièce même ; des lieux communs en nombre : M. Nollée de Noduwez aurait pu mieux rencontrer en chevauchant sur Pégase.

6. — Réfugions-nous en *la Maison de vie,* de Gabriel Rossetti, dont Mme Clémence Couve nous offre la traduction. C'est une réunion de sonnets à la fois passionnés et mystiques, directement inspirés de Platon et de Dante, de Diotime et de Béatrix, revivant dans une incarnation nouvelle. Œuvre singulière, issue et toute remplie de cette conception subtile du sentiment qui fait adorer l'Être infini dans la créature, où s'ajoutent, dans une foi pleine de symboles, à l'union des âmes d'inépuisables félicités ; où deux êtres de choix peuvent s'aimer sans illusion et sans mécompte de cet amour en même temps ardent et réfléchi dont il semble que Dieu seul puisse supporter l'épreuve, qui gagne toujours à s'analyser lui-même à cause de la perfection de son objet, qui se renouvelle, s'alimente par la pensée, se nourrit de ses sacrifices, possède d'autant plus qu'il donne davantage, et puise sa

force, sa joie, sa durée dans son entier abandon, amour sans égal qui apporte, avec les tressaillements de la nature et des sens, la vision du surnaturel ; amour humain et divin. Gabriel-Dante Rossetti fut le peintre et le poète d'une élite restreinte. Sa poésie sensitive, ainsi qu'on l'a justement remarqué, échappe à la caractérisation, comme un Corot. Mme Clémence Couve s'est attachée à reproduire les cent-un sonnets de la *Maison de vie,* sous une double face, version simple et paraphrase, littéralement et littérairement. Le livre est curieux, malgré l'abus de la recherche et de la préciosité. Il est précédé d'une longue introduction, écrite en style d'hiérophante par M. Joséphin Péladan.

7, 8 et 9. — Sur la même ligne que la *Maison de vie* peuvent être placés dans la collection des ouvrages inspirés du sentiment platonique et mystique : les *Cinquante Sonnets et Cinq Odes* de Pétrarque, interprétés par MM. Casalis et de Ginoux avec un scrupule de l'idée et une aisance, une correction de la forme, très louables ; — *Élaine,* par Eddy Lewis, un tout petit recueil original, composé de courtes poésies, (des sonnets irréguliers d'ordinaire), adressées à une amante idéale d'une absolue perfection (une autre Laure) et laissant paraître de jolies images à travers un style précieux, recherché, un peu archaïque de tournures ; — et *le Missel,* par Raoul Pascalis, un néo-platonicien bien raffiné. A défaut d'autres témoignages, ce dernier livre le prouverait assez : le mysticisme a toujours vécu et ne périra point, tant qu'il se rencontrera des âmes aimantes dont le plus cher et plus constant désir est de tromper par le rêve, par l'absorption dans l'infini, la longueur des jours qui les sépare de la possession d'un idéal ultra-terrestre. La nostalgie divine s'empare du cœur. L'imagination, lasse de solliciter inutilement l'appui de la raison, demande aux seules forces de l'amour la sensation de tout ce qu'il y a de grand, de beau, d'éternel. Alors, elle ne peut plus se déprendre de l'image qui la fascine, elle croit toujours la voir dans un mirage lointain, et elle s'acharne continuellement à la ressaisir ; car elle prétendrait fixer à jamais cette rencontre fugitive, cette impression aussi éphémère que mystérieuse : le contact du divin, la fixer comme un état permanent, normal, absolu. Telle a été, sans doute, l'obsession de M. Raoul Pascalis lorsqu'il a écrit son singulier livre : *le Missel.* Par intervalles, cependant, et par de certains traits rien moins que surnaturels, il donnerait à croire que la vierge céleste à laquelle il adresse ses cantiques serait une créature de sang et de chair, une femme beaucoup moins mystique que le poème où elle est chantée, pieusement et chaleureusement.

10. — Amour...

Passagères délices et durables douleurs,

dit à son tour M. Paul Bourget, à qui l'observation cruelle de la réalité n'a pas laissé ces hautes illusions. Ses vers sont pénétrés de mélan-

colie. Heureux écrivain, pourtant, l'auteur d'*Edel* et des *Aveux* qui de si bonne heure aura prouvé qu'on peut être à la fois un poète tendre, raffiné, moderne, subtil, un délicat analyste littéraire, et un romancier de premier rang. A la vérité, nous préférons de beaucoup, chez M. Bourget, la prose à la langue rimée, celle-ci étant bien moins favorable que celle-là au développement de ses dons de penseur et d'anatomiste sentimental. Jusqu'aux *Aveux* on serait presque tenté de lui dénier le tempérament de poète, si la dernière partie n'en fournissait pas la révélation. Jusque-là, en effet, subissant l'influence manifeste de M. Coppée, il avait adopté comme une sorte de manière générale d'inspiration et de procédé, trahissant la forme habituelle du maître. On retrouvait en lui, assez accusés, les défauts de M. Coppée, c'est-à-dire l'absence d'images et l'imperfection du rythme caractérisés par le vers impondéré, défaillante imitation du vers libre et coupé de Hugo. Ce manque du sens rythmique était d'autant plus évident que là où le vers doit être le plus rempli, le mieux équilibré, il arrivait souvent à M. Bourget de lui donner une coupe fausse.

Et qu'un vol de puissants oiseaux sur l'horizon.
Et les rares qui m'ont aimé sincèrement
Du souvenir pour en faire jaillir l'espoir.

Quant à *Edel,* c'était encore l'*Olivier* de Coppée. Le talent de M. Bourget se personnalise enfin avec les *Aveux*. A lui seul appartiennent bien ces pages de poésie analytique, pénétrante et subtile. Il est certain, toutefois, que le poète ne tient pas chez lui le premier rang; M. Bourget se sert du vers, le vers ne se sert pas de lui. Mais il y a tant de prétendus porteurs de lyre qui ne disent rien dans leurs rythmes lyriques qu'on est trop heureux de rencontrer un brillant prosateur sachant exprimer avec souplesse des idées en vers. M. Bourget me paraît procéder de M. Coppée pour l'intimité et la modernité, de M. Sully-Prudhomme pour la psychologie dans le rêve et dans l'amour, et de Baudelaire, de qui il a pris l'analyse, honteuse d'elle-même et pleurante, et la douloureuse dissection du moi. Je ne prétends pas diminuer les facultés personnelles et vivaces de M. Bourget en notant les facteurs de son talent. C'est une simple impression. L'originalité est une lentille qui converge en un point et sur un objet des rayons venus de sources éloignées et diverses. Je ne dirai pas que M. Bourget est un poète analyste, Non. Cela ne se peut. La poésie est une excitation de l'âme, et l'analyse est une douche froide. C'est un homme analyste qui fait de la poésie. Il a vu le néant de tout, une mélancolie immense s'est saisi de lui, et il met son pessimisme et son ennui en vers. Cependant son tempérament prend parfois le dessus, et il transporte son esprit d'analyse dans sa poésie. C'est ce qui fait qu'*Edel* et beaucoup d'autres poèmes sont faibles, tandis que d'autres ont un charme indicible et laissent une impression profonde.

11. — Nous venons de parler de M. François Coppée et de son influence sur les premieres conceptions poétiques de M. Bourget. Lui-même nous offre aujourd'hui, sous le titre d'*Arrière-Saison*, un petit recueil où se reconnaissent aussitôt les qualités qui lui sont familières : simplicité d'inspiration, pureté de forme, charme intime.

Il y a dans ce recueil un écho des *Intimités*, qui révélèrent Coppée. Jadis, c'était pour la première maîtresse. Aujourd'hui, c'est pour la dernière, dit-il. Vieilli et blasé, il rencontre, alors qu'il croyait avoir fait son deuil de l'amour, une jeune fille du peuple. Ils s'aiment naïvement, sincèrement; le poète est heureux de sentir ce rayon de mai dans son automne, et c'est cela qu'il chante. Il raconte les promenades faites ensemble dans les faubourgs de la banlieue, les scènes intimes dans la petite chambre, les tendresses échangées, il trace le portrait de l'amante, il la remercie de son amour et, affirmant que c'est le plus franc et le meilleur qu'il ait éprouvé, il souhaite, si quelque poésie de lui doit survivre, que ce soit une de celles qu'il a faites pour elle.

12. — S'il est vrai que tous les genres sont bons, fors l'ennuyeux, le livre de M. Champsaur, *Parisiennes*, est excellent. Il n'y a pas une pièce du volume qui n'intéresse. Tour à tour, il touche, il surprend, il amuse, et l'on va jusqu'au bout très volontiers. M. Félicien Champsaur a-t-il imaginé, comme il le pense, une forme nouvelle correspondant à un mode nouveau de vivre et de sentir? Je pose là un point d'interrogation, car on trouverait sans chercher longtemps, dans les œuvres des dernières années, maintes pièces d'une allure libre, ayant pour principe l'emploi du vers coupé, de la césure indépendante et de l'enjambement cabrioleur. S'il n'a pas découvert cette forme, qu'on rencontre même dans Baudelaire, il s'en est servi comme motif principal de rythme, tandis que les autres n'en avaient fait usage que comme motif accessoire, comme accident imprévu, servant à produire un effet. Il s'en est surtout servi excellemment, en ce sens que sa poétique est parfaitement appropriée à ses thèmes d'inspiration. L'idée et la manière se correspondent d'une façon intime et vivante. Le vers ultra-libre, invertébré, choque ou détone dans l'inspiration lyrique ou sentimentale parce que, dans ce genre d'inspiration, le vers doit être (qu'on nous pardonne ce solécisme) jailli, né avec l'idée, et que le vers haché menu, ressemblant à de la prose mesurée et coupée à la rime, dénote un auteur qui s'est battu les flancs, un poète sur le papier, presque toujours un impuissant. Champsaur, au contraire, en a fixé le véritable emploi. Dans ce genre parisien et d'un parisianisme tout particulier, ce vers est à sa place, il ne doit pas se montrer ailleurs, mais il fallait qu'il fût là. C'est un grand mérite de l'avoir si bien compris et de n'avoir pas faibli dans la mise en œuvre. M. Champsaur doit aussi être félicité de n'avoir écrit que des poèmes courts,

L'excitation poétique, pour être intense, doit être courte. Poë l'a admirablement soutenu, et la preuve en est faite dans la chanson, qui est la plus vraie manifestation de la poésie, parce qu'elle est la plus instinctive. Mais voilà que je parle de la chanson à propos d'un poète qui ne veut pas que sa poésie soit chantée. Tant il est vrai que les extrêmes se touchent. Il est bien curieux et bien intéressant, le genre Champsaur. En faisant exception pour deux ou trois pièces, la *Fleur d'amour*, par exemple, vraiment trop libre, on n'a pas de révolte contre ses semblants d'immoralité. Cette immoralité n'est pas mauvaise parce qu'elle amuse, parce qu'elle provoque le rire; elle n'a rien de lubrique parce qu'elle ne s'arrête ni n'approfondit, on pourrait dire qu'elle est fausse. Les poèmes où sont effleurées les questions religieuses ne heurtent pas davantage la conscience. L'auteur ne creuse pas son incrédulité, ne légitime point l'athéisme; il en fait une exagération folle ou une drôlerie. Un sens profond se cache sous l'apparence bizarre; mais le rayon qui vole sur l'abîme, le pierrot qui fait de l'équilibre sur le bord, ne laissent pas au regard le temps d'avoir le vertige. Les descriptions parisiennes sont fines, surprenantes et suggestives. Elles donnent bien l'idée ou la sensation de la scène sous le jour où l'écrivain a voulu la montrer. *Effet de neige, Place Pigalle, Épinglée,* sont à citer. Le *Paysage ironique* est désopilant. De même : *Sous la table* et *la Receveuse. La Belle aux cheveux d'or* est une idylle de boudoir, quelque chose de nerveux et de moderne, d'une dépravation profonde, fouillée, raffinée et « idéalement » matérielle. *P. P. C., Oubli,* la *Complainte d'Anna Borine,* sont des morceaux à remarquer, d'une invention originale et d'une exécution bizarre et réfléchie, ils nous paraissent achevés. Au fond de tout cela : exagérations voulues, rires nerveux et fanfarons, tendresses maladives, perversité de surface; on discerne un cœur qui sent, une âme très élevée, un cerveau qui a réfléchi, et qui, après une énormité ou entre deux énormités, laisse tomber, comme en passant, une vérité, une observation, qui fait longuement penser et qui frappe d'autant plus qu'on s'y attendait moins. Telle est l'impression complexe, mais fort sincère, que nous a laissée la lecture de *Parisiennes,* par M. Félicien Champsaur.

13. Parisien frivole épris de la beauté,

M. Charles Coran, dont on nous redonne les œuvres complètes, commençait sa carrière poétique, il y a longtemps, en idolâtre de la Vénus Victrix :

. . . . . .
Voilà comment j'ai pris le vice à la mamelle.

Il la terminera dans l'impénitence finale :

Ainsi j'aurai vécu jusqu'en mes derniers jours
Pour l'unique agrément d'une bande d'Amours.

Maintes fois il a célébré les grâces mouchetées, enrubannées, du XVIIIe siècle, — le XVIIIe siècle conventionnel aux apparences toutes joyeuses et roses, domaine enchanté de coquetterie et d'amour, de langueur et de rêverie, perpétuel décor à la femme et au plaisir. C'est qu'en effet, il aura été l'émule des Gentil-Bernard et des Dorat, véritable épicurien d'alors perdu dans l'époque de Lamartine et de Victor Hugo.

La Muse d'à présent vit en fille de joie,

s'écrie-t-il. Sur cette déclaration, il s'en attribue toutes les licences.

L'opéra et le corps de ballet, les joies du carnaval, les intimités du boudoir aiguillonnent sans cesse son esprit sans lasser jamais son inspiration. « Souper, aimer, chanter, » est-il de meilleures occupations au monde ? M. Coran n'envie rien à ceux qui perdent leur temps à interroger les éternels problèmes : Dieu, l'homme, l'ordre universel. Les faveurs de la « Muse chantant des choses nues » lui suffisent, sauf à s'accorder parfois quelques menues digressions dans le champ de la politique.

M. Charles Coran a aiguisé de très fines épigrammes, tourné avec esprit d'élégants marivaudages, racheté le maniérisme de l'expression par la vive agilité du rythme, assorti d'une main adroite et légère des couplets entraînants, manié fort habilement la poésie badine; voilà ses qualités. En revanche, nous n'aimons pas, chez lui, de certaines pièces cyniques et impies. Nous n'aimons point ses agenouillements perpétuels devant des idoles de chair :

Priez à genoux vos idoles,
Adorateurs respectueux...

Nous n'aimons pas ses galanteries adulatrices, cette servilité d'hommages, qui dégrade la dignité de l'homme. Nous plaignons le poète si continuellement attentif à baiser les pieds des femmes, la trace des pieds des femmes sur la grève, que sais-je encore ?

L'été, sous les baigneuses,
Les rives sablonneuses
Dessinent les pieds nus.
Je m'étends sur la plage
Pour baiser en image
Les pieds les plus menus.

Cette effémination de la poésie est trop abaissante pour les caractères comme pour la littérature.

14. — Sortons de cette atmosphère « empoudrerizée, » comme dirait Claretie, et allons respirer un air plus vif, plus salubre aussi, le *Plein air*, où nous attire M. Antonin Bunand. Ce simple petit livre est l'œuvre d'un artiste : observation sincère de la nature agreste et rustique, abondance de détails pittoresques, tableaux très frais, très colorés. L'auteur varie infiniment ses rythmes ; à l'instar de Théodore de

Banville, il renouvelle ceux de nos poètes du XVIe siècle, non sans un peu de recherche dans le mot. Il est surtout peintre, et on peut lui reprocher certaine froideur. En outre, ses tableaux manquent de ciel : il regarde trop le sol.

15. — *Les Villageoises*, de M. Georges Gourdon, dénoncent plus de sensibilité. Le village, la campagne, les souvenirs du pays natal, les douceurs intimes des affections de famille et des liens d'amitié, l'amour, voilà les thèmes favoris de M. Gourdon, dont le principal mérite est d'avoir, ici, trouvé sa note et de n'en pas sortir. La vie des champs y est représentée par de frais souvenirs des bords de la Charente, des descriptions vécues de la campagne, des scènes bien touchantes et bien simples d'amours rustiques, des épisodes de la moisson et surtout des chansons campagnardes pleines de charme, de sève et de vérité. Les principaux types de paysans, bouvier, moissonneur, vendangeur, oiseleur, y disent chacun leur couplet et leur refrain avec une vérité locale et une émotion naïve. Ayant à interpréter les mœurs, les aspirations des gens de campagne, on sent que l'auteur a voulu fermer les yeux sur les vilains côtés, sur les spectacles lourds ou attristants : obtusion des facultés morales, laideurs de caractères, fascinations ridicules, engouements grossiers, instincts bas et jaloux. Il a compris qu'il valait mieux les dépeindre tels qu'ils se montrent souvent aussi : des êtres capables, dans leur modeste sphère, de bonheur, de dévouement, de générosité, comme d'une certaine élévation intellectuelle. Et c'est avec ces sentiments qu'il a su nous les rendre intéressants et vrais. Les poésies d'amour, dans les *Villageoises,* sont délicieuses. Un amour chaste et candide raconté, chanté, souvenu, avec un accent simple, honnête, dans une note triste et suave. Point d'exagérations passionnelles, pas de crudités réalistes. C'est le premier amour qui est chanté là, le premier amour qu'on n'oublie jamais et qui survit à la mort de tous les autres. Çà et là passent quelques autres pièces, sur une donnée plus haute ; car tout cœur sensible, toute âme élevée est préoccupée par moments des mystères de la vie et de la mort. Parmi les fragments les plus remarquables du livre, il convient de citer plusieurs légendes des pays du Nord ou des temps féodaux. Ces pièces sont originales, bien dans le ton du genre, et d'une mélancolie pénétrante. Elles seraient parfaites, si elles ne manquaient un peu de concision. Elles rappellent celles d'Henri Heine, que l'auteur traduit ou imite souvent. L'expression est pure, sans recherche.

16. — Nous restons dans les tranquilles domaines du paysage familier avec l'ouvrage de M. Eugène Le Mouël, où se profile la vieille Bretagne et sa nature agreste, ses bruyères, ses couverts épais, ses chemins creux, ses haies touffues. Là encore se montrent réunis la forme et le fond. La forme est simple, sans apparat ; l'auteur se

contente de l'alexandrin et du vers de huit pieds, sans recourir aux rythmes savants ni aux modes compliqués. Il se tient à l'écart des excentricités chères aux écoles nouvelles, et se satisfait lui-même à parler une langue pure et franche comme un écho direct de la voix de la nature. Il chante la mer, la lande, les paisibles hameaux, les tranquilles bonheurs, les vœux faciles et les deuils poignants des pauvres gens de la côte. Les fiançailles, les danses, les fêtes du village, les départs sans retour du pêcheur, les rapides veuvages après les épousées pleines d'espérances. Çà et là on écoute une légende naïve, ou bien résonnent des chansons d'un tour ancien et touchant, et des ballades d'un accent plaintif et mystérieux qui berce et qui trouble. Le style est coloré par des images vraies, dégageant toute la saveur locale.

17. — *Les Mouettes,* de M. Louis Le Lasseur de Ranzay, méritent aussi qu'on les recommande élogieusement. Sentiment, esprit, forme, images, rien n'y manque. Les premières pages seraient des poèmes à dire, à l'exemple des *Naufragés,* de M. Coppée, et des *Pauvres gens,* de Hugo. Ce sont, en général, des récits de mer. La narration est bien conduite, le trait final bien amené. Les pièces qui touchent à des questions philosophiques sont empreintes d'une haute spiritualité. La plus grande partie du recueil est composée de petites poésies sur des thèmes d'amour, des sujets de circonstance, des idées venues à propos d'un souvenir ou d'un regret. C'est là que se trouve la vraie note de l'écrivain, et c'est là qu'il excelle. Il enferme son idée, presque toujours émue, parfois spirituelle, rarement banale, dans un sonnet ou plus souvent dans de courtes pièces en petits vers. Ces morceaux sont charmants ; ils ont la grâce, une tournure facile et le trait. Il en est qui semblent indiqués d'avance pour les Anthologies. Tel, pour n'en citer qu'un, le délicieux passage qu'on va lire, sous le titre et sur le sujet le plus simple du monde :

Fleur dans un livre.

Dans le livre qui m'est sacré,
J'enfermerai la fleur que j'aime ;
A mon chapitre préféré
Je veux la confier moi-même.

Je veux qu'elle aille sommeiller
Sur la page que j'eusse écrite,
Qu'elle ait, en guise d'oreiller,
Ma belle stance favorite.

Si la rose un jour s'effeuillait,
Qu'il me reste au moins son arome ;
La fleur ne touche qu'un feuillet,
Le livre tout entier s'embaume.

Ainsi le jour où l'on entend
L'aveu qui jamais ne s'oublie,
Ce n'est qu'une heure, qu'un instant,
La vie entière en est emplie.

Les Mouettes, de M. Le Lasseur de Ranzay, est un des meilleurs recueils poétiques qu'on ait publiés depuis longtemps.

18. — Nous sommes en veine de bons livres et de belles choses. C'est le tour de M. Raoul Gineste, qui nous invite à cueillir avec lui *le Rameau d'or*. Ses poésies sont de toutes sortes. Il en a sur le moyen âge, colorées, imagées, exhalant la saveur des temps passés : histoires de pages amoureux de châtelaines, de pendaisons, de sérénades, racontées sur le ton des légendes. Çà et là circulent de jolis et gracieux rondels. Puis viennent à flots pressés les confidences d'amour. De vrais poèmes d'amour sans exagération réaliste, sans envolées mystiques et nuageuses. Cette partie de l'ouvrage abonde en morceaux exquis.

On le reconnaît aussitôt : cela ne sent pas la besogne d'un aspirant écrivain qui débute par le vers, comme étant une forme mieux appropriée aux sentiments de la jeunesse; c'est l'œuvre d'un vrai poète. Le charme d'une telle poésie ne consiste pas dans un vain tissu de mots à effet, de sonorités indécises et de vagues métaphores ; l'idée ressort à chaque ligne. Espérance, bonheur ou désenchantement, toute manière de sentir y prend un caractère bien personnel; rien n'y est banal. La forme en est parfaite, et l'excellent ouvrier s'y révèle. Il y a entre autres quatre ou cinq poèmes en rimes masculines qui sont maniées de main de maître, avec un art savant et fort expressif. On distingue aussi dans le recueil plusieurs poésies d'un ordre élevé où, sans prétention et sans fracas, l'auteur parle de la vie et de la mort, de l'art, de l'idéal, dans un style ferme et ample.

19. — *Les Clairières*, de M. Germain-Lacour, appellent maintenant notre attention. Ces clairières sont bordées d'arbres dont beaucoup viennent des jardins de M. Sully-Prudhomme et de M. Coppée. Il est à remarquer, d'ailleurs, que, hormis les excentriques de parti-pris : hirsutes, décadents, déliquescents et divers, les jeunes poètes qui n'ont pas à leur début une originalité vraiment exceptionnelle, se rattachent directement à l'un ou à l'autre de ces initiateurs, et quelquefois aux deux. M. Germain-Lacour est un tendre et un délicat. De plus, il est de province et y habite : il a le sentiment de la campagne. Je ne dis pas de la nature, car il a plus de cœur que d'âme ; il est plutôt sentimental que lyrique. L'amour des champs et la tendresse de cœur nous paraissent être les sources habituelles de l'inspiration de M. Germain-Lacour. Elles coulent tantôt ensemble, tantôt séparément. On peut citer dans cette note, et comme les meilleures de ses poésies, *Jeunes Filles*, *Aux Moineaux*, et particulièrement *A Mi-Côte*. C'est là qu'il se révèle le mieux à son avantage. L'aimable poète a tenté, au dehors, des compositions d'assez longue haleine ; mais, en pareille matière, il faut une grande puissance pour maintenir jusqu'au bout

l'excitation du lecteur. *A priori*, M. Germain-Lacour ne devait pas réussir, il n'a pas réussi. Il a essayé de trousser trois ou quatre petites pièces dont l'esprit avait à faire le charme principal. Malheureusement, aujourd'hui, nous avons perdu le vers qui court, le vers qui babille, la langue preste et simple qui dit vite et juste ; et le vers lyrique et rutilant de Hugo, de la génération de Victor Hugo, a remplacé la versification et la langue des Villon, Regnier, La Fontaine, Musset. — Il n'a pas réussi là non plus. Il a essayé encore le poème philosophique. Mais il a mal pensé, mal discuté en vers, car c'est mal discuter que d'y discuter. Sa langue y est sèche, mathématique, sans images, sans au-delà. Nous avons marqué la note de M. Germain-Lacour : qu'il s'y tienne, qu'il la cultive. S'il doit donner quelque chose, c'est dans ce sens qu'il excellera.

20. — *L'Amour en marche*, par M. Auguste Audy : voilà bien un livre de début où se trahit, à vue d'œil, dans les tons différents des morceaux, l'influence des lectures diverses et de premières imitations qui ballotent tous les commençants. La forme, du reste, est pure, le vers est franc, bien fait, sonore. On connaît son métier. M. Auguste Audy s'annonce comme un poète érotique. L'amour est son thème favori : un amour très païen, très charnel et très... superficiel. Cette passion dévorante n'entame que la surface. On voit là beaucoup de lèvres purpurines, de seins neigeux, etc. Quand il veut partir pour l'au-delà, on sent que l'auteur, comme on dit dans l'argot littéraire, « se bat les flancs. » Par moments, sur les pas de Baudelaire, qu'il imite en quelques endroits, il cherche le macabre et le satanique dans l'amour. C'est une âme jeune, enthousiaste de poésie. Nous remarquons avec plaisir que M. Auguste Audy n'a que rarement versé dans ces exagérations de paroles et d'images, si fort en usage aujourd'hui, où la brutalité singe la force, et l'étrangeté la profondeur. Il y a là un essai de poème : *Jean Mor*. Traité de façon concise, il aurait pu intéresser; mais il est plein de longueurs. La préface de M. Armand Silvestre n'implique donc pas l'excellence du volume. Tenu peut-être amicalement d'écrire cette préface, il s'en tire en parlant plus des grands poètes et de la poésie que de l'auteur même qu'il présente au public. Cependant, il cite certains vers de son protégé, qui sont vraiment beaux ; il les a parfaitement choisis : ce sont les seuls ou à peu près.

21. — Puisque nous sommes dans la compagnie des « jeunes, » disons un mot des *Poèmes sincères* de M. Martial Besson. On y chante la nature, l'amour, l'humilité, le travail, le devoir. La forme est simple, sans prétention aucune. Le vers est correct en général, sans annoncer pourtant l'habile artisan de la rime sachant à fond son métier. Il n'y a rien à reprendre, rien à signaler non plus, ni du côté de la perfection ni du côté de l'imperfection. Pas de grands élans, pas de grandes

beautés, mais peu de faiblesses. En somme, une inspiration honnête et délicate, qui touche et élève.

22. — Les *Poésies* de M. Boulé nous maintiennent au même niveau de température modérée. Avec raison nous prévient-il dans sa préface qu'il n'est qu'un amateur, un simple dilettante. En effet, son livre ne décèle pas un tempérament, une façon de sentir et d'exprimer ayant le signe génial, la marque distinctive et bien accusée. Encore les vers de M. Louis Boulé, amateur, valent-ils certainement les trois quarts de ceux des prétendus poètes de droit divin qui font la fortune de M. Lemerre. M. Boulé, dis-je, est un élégiaque. Son inspiration est tendre, légèrement voilée de mélancolie. Il aime la nature, mais la nature idyllique, un peu pâle, au bord des sources, sous les bois ombreux. Il y a dans ce volume des choses douces et jolies, des poésies délicates et charmantes, mais rien de fort ni de saisissant.

23. — Aussi quel brusque sursaut pour l'imagination, quand on passe sans intermédiaire de cette note si calme, si apaisée, aux turbulences farouches des *Poèmes à tous crins*, par M. Tancrède Martel! Mais comme, une fois remis de la secousse, l'esprit s'en accommode! M. Tancrède Martel est un poète de race, un fier tailleur de rimes et de strophes. Une forme serrée et savoureuse enferme ses rythmes curieux, ses ballades, ses innombrables ballades, maniées supérieurement. Il reconnaît Banville pour son maître et se réclame aussi de Rutebeuf, de Villon, de Pierre Gringoire, dont ses vers respirent la parfaite bonne humeur et la joviale santé. L'influence de Richepin, qu'il admire et qu'il étudie, se fait sentir dans son œuvre; mais il se tient en garde contre les grossièretés systématiques du poète de la *Chanson des Gueux*, et se contente de la singularité ou de la truculence du mot. De temps à autre, il prend plaisir à tirer dans les jambes du bourgeois, le « philistin » des anciens jours, pour lequel il professe une haine romantique. Comme Aloysius Bertrand, auquel il dédie rétrospectivement son volume, il est fanatique du moyen âge, et il y puise la matière de ballades très pittoresques; comme l'auteur trop méconnu de *Gaspard de la nuit*, il se complaît à ranimer mille amusants détails des vieilles villes mortes. C'est avec un art infini, par exemple, qu'il a ciselé sa ballade en l'honneur de Chinon. Les autres pièces roulent sur des modernités, Paris, la rue, la province, ou bien sont à l'adresse d'un écrivain, d'un artiste actuel, ami, compagnon ou maître de l'auteur, et choisi parmi les plus originaux. Ce sont également des excentriques de la plume qu'il a pris pour types ou modèles d'une suite de sonnets-portraits bien particuliers et fort amusants. Tancrède Martel est un membre du Cénacle ressuscité. Son livre en tire un aspect de bizarrerie un peu intentionnelle, qui surprend et qui plaît. Beaucoup de ses

pièces ont de la verve, de l'esprit. Toutes sont parfaites de forme. Quelques-unes ne manquent ni de force ni d'élévation.

24. — Un drôle de livre : *les Vespéries,* par M. le docteur Vivier, où sont amoncelées une multitude de réflexions, de déductions philosophiques, de considérations roulant aussi bien sur la destinée future, les difficultés sociales, les imperfections de l'homme et de l'État, que sur la fabrication des allumettes chimiques ! Et quelle étrange disposition ! Sur le verso de chaque feuille, M. Vivier a échelonné au hasard des pensées, maximes, aphorismes, extraits de Montaigne, Shakespeare, Hugo, Pascal, la Bible, Horace, Épictète, Janet, etc., et, sur le recto de la page suivante, ses propres inspirations en vers. D'un côté, à gauche, les matières suggestives; de l'autre, à droite, le sujet suggéré, singulièrement différent et inférieur. Adroit artifice pour conduire le lecteur de la première à la dernière page. On lit le volume jusqu'au bout, *à gauche.* L'auteur sait beaucoup de choses, a beaucoup réfléchi; mais son inspiration est languissante, sa poésie sans plénitude et sans vigueur : c'est de la prose coupée et alignée tant bien que mal. Il imite furieusement la poésie philosophique de Victor Hugo; mais cette imitation ne l'a pas soulevé. Son livre porte en sous-titre : *Heures du soir — Toutes les lumières.* Je crois que « Toutes les lumières » représentent la partie gauche du volume et « Heures du soir » la partie droite, en telle sorte qu'on peut dire, en forme de conclusion et d'appréciation que « toutes les lumières » se sont éteintes dans les « heures du soir. »

25. — Les *Contes et Apologues*, de M. Léon Riffard, nous rendront-ils les clartés perdues ? Dès le premier coup d'œil il est permis d'en concevoir l'espérance. Cette publication luxueuse, d'une lisibilité exceptionnelle, ces magnifiques dessins en couleur jetés à travers le texte et qui l'éclairent à chaque page de leurs ingénieuses figurations, ces minuscules merveilles d'art de Frédéric Régamey prédisposent d'abord l'esprit très favorablement. Se laisse-t-on aller à parcourir ces contes d'un accent si naturel, d'une allure si preste, d'une morale si juste et si salubre, le charme est complet. Un aimable fabuliste du XVIIIe siècle, Vitalis, dans la préface de son recueil publié en 1795, comparait le champ de l'apologue à une vigne toute dégarnie. « La Fontaine, dit-il, jouissant de la priorité, y a fait, dans le temps, des vendanges complètes; La Motte, un peu plus tard, a fait son profit de quelques grappes moins succulentes que La Fontaine avait dédaignées; Panard, Fuzelier, Aubert, Lemonnier, sont venus après, et ont su exprimer encore un suc nourricier de quelques grappes aigrelettes. J'arrive le dernier, et quand les vendanges sont faites : qu'aurai-je donc en mon panier ? » D'autres ont passé depuis lors. M. Léon Riffard, cependant, n'a pas désespéré d'obtenir une dernière et fructueuse cueillette d'un champ

si ravagé. Confiant dans le choix de ses sujets, recherchés de préférence parmi les mieux connus, sûr de ses propres observations, guidé par un goût très sage qui devait le prémunir contre les lourdeurs d'une zoologie trop savante ou d'une botanique trop compliquée, simplement il a laissé courir son imagination parmi ce monde familier où trottent, respirent, chantent, dialoguent, bourdonnent, les modestes héros de La Fontaine, et de sa plume sont tombées des perles comme *l'Hirondelle et le Rossignol*, que nous voudrions pouvoir citer en entier :

Une hirondelle, un jour d'orage,
Ayant volé longtemps, longtemps, au ras du sol,
Dans les chemins, le long des maisons du village,
Sur la mare, au bord de l'herbage,
Finit par se poser auprès d'un rossignol,
Qui, depuis le matin, caché sous le feuillage,
Donnait l'aubade au voisinage...

Nous sommes en pays de connaissance avec les bêtes du Bonhomme. Quelques-unes, comme le remarquait spirituellement un critique des *Débats*, M. Henri Chantavoine, se sont corrigées en vieillissant : la fourmi, entre autres, est devenue moins avare, et la cigale a fini sa vie de bohême. Chez M. Léon Riffard, la prestesse des récits est enjolivée par la grâce des tableaux qui les encadrent. La simplicité des épisodes est relevée par la couleur du paysage. La description sobre et pleine de fraîcheur, la description dans la fable, c'est, en effet, son originalité, son mérite propre, en un genre qu'il a très heureusement rajeuni.

26. — Nous aurions plaisir à prolonger de quelques instants notre séjour dans ce coin agréable du « pays de la feinte. » Mais nous avons encore à marcher de l'avant ; nous n'avons pas terminé notre tâche ; et M. Paul Marrot, qui tient pour le déterminisme, qui commence son *Livre des chaînes* par une pièce intitulée *la Vie* et la termine par une autre dénommée *l'Alambic*, ne nous pardonnerait point de considérer comme non avenues ses *Hérédités*, ses *Suggestions* et ses *Communions*. Nous ne discuterons pas ici, faute d'espace et de compétence peut-être, ses opinions particulières, ses considérations personnelles en fait de monisme, de matérialisme, etc. Nous pourrions seulement lui insinuer que ses *Mystères physiques* le plus souvent n'ont rien de fort mystérieux, qu'ils s'expliquent par des causes et des effets très naturels, et qu'il doit s'en étonner moins que personne, puisque, à son avis, le mystérieux n'existe pas. Bornons-nous à une succincte appréciation littéraire. Dans le *Livre des chaînes*, de M. Paul Marrot, circulent des réflexions et des idées, les unes justes, les autres bizarres, presque toutes intéressantes et curieuses. Évidemment, il n'a pas pris la plume à la légère ; il a étudié, vu, senti, réfléchi. Faut-il l'imputer à la nature des sujets? La forme est un peu dure et difficile,

les rimes d'une nouveauté recherchée ; les vers se coupent, enjambent sans souci de l'harmonie et du plein de la phrase rythmique. On sent que l'auteur a sacrifié la musique de la poésie à la concision excessive de la pensée. L'exagération éclate dans le style. Le mot brutal revient trop souvent. L'auteur veut donner de la vigueur et du relief à ses conceptions ; il se sert d'expressions violentes ou grossières, qui détonent. C'est pourquoi, dans ce livre où les idées ne manquent pas, on trouverait difficilement une pièce à citer en entier.

27. — Nous laissions sur notre chemin *les Soirs de défaite,* du marquis de Pimodan, déjà signalés dans notre précédent article, et qui débutent ainsi :

> Nous sommes des vaincus, Français et gentilshommes,
> Deux fois vaincus ! La gloire a quitté nos drapeaux,
> Le pouvoir a quitté nos mains pâles ; nous sommes,
> Avec nos titres vains, de brillants oripeaux.
> . . . . . .

Partisan d'un régime tombé, gentilhomme et royaliste, le marquis de Pimodan pleure la défaite, la double défaite. Ne croyant pas au rétablissement de la royauté, sans espoir de la revanche prochaine, il prend son parti bravement ; mais il ne peut s'empêcher de jeter un regard attristé sur les anciens jours de prééminence et de triomphe. Thème d'une haute valeur : il y avait à faire la reconstitution d'une époque disparue, à verser d'éloquents regrets sur une société originale et brillante. Malheureusement, l'exécution est inégale, un peu confuse aussi. Il y a là des inspirations mythologiques, des associations de sujets qui surprennent ; on s'étonne d'y voir se coudoyer un roi, Eros, un concierge, un agent électoral, Mme de Pompadour, un marguillier, Narcisse, Vichnou, le Christ et un facteur rural. *Les Soirs de défaites* rachètent ces disparates par quelques belles pièces traitées avec ampleur, sur une note fière et grave.

28-36. — Sans transition, mentionnons rapidement au fur et à mesure qu'ils nous passent sous les yeux : les *Paysages d'Auvergne,* de M. Pierre de Nolhac, un talent descriptif, une âme sensible, et une plume pittoresque dont les vers ont cet intérêt particulier qu'ils sont signés d'un nom diversement connu dans les lettres, l'érudition et les beaux-arts ; — les *Grains d'encens,* du P. Vaudon, dont nous voudrions dire beaucoup de bien, s'il n'était pas lui-même notre distingué collaborateur, ce qui rendrait notre appréciation trop délicate ; — les *Rêves et Chimères,* de M. Georges Bal, poésie saine, d'un jaillissement spontané ; — *Tourniquet,* plaisante satire anonyme, à bon droit dirigée contre les orgueilleux de la politique ; — les *Derniers chants de deux poètes royalistes,* H. Furcy de Brémoy et Hygin Furcy, dictés par un amour sincère du pays et de la grande tradition monarchique ; — le *Poème de la Vierge,* par J. Bernard de Montmélian, qui nous rappelle, sous

une forme plus véridique, l'œuvre ingénieuse du pieux trouvère Gautier de Coinci ; — *Sainte Catherine* et *Sainte Philomène,* deux drames chrétiens, en l'honneur de deux saintes et martyres, l'une et l'autre protectrices de l'enfance et des jeunes filles, où l'auteur évoque en des vers émus les scènes sanglantes tant de fois répétées dans l'amphithéâtre des Flaviens ; — *la Revanche, ou les Femmes du Rhin,* par M. Félix Saint-Hilaire, où se reconnaissent, sous la figure d'Attila et le nom de son peuple barbare, d'autres ennemis de la France, d'autres oppresseurs, contre lesquels s'élèvent la protestation du droit violé par la force ; — *Vercingétorix,* un drame superbe par M. Édouard Schuré, faisant vibrer profondément pour des souvenirs, pour une gloire de vingt siècles, la fibre nationale ; — et arrêtons-nous à examiner de plus près un gros recueil, ou dix-huit jeunes poètes ont réuni leurs gerbes.

37. — Ce recueil est le *Parnasse de la jeune Belgique,* ces poètes se nomment : Arenbergh, Berlier, Fontainas, Georges Garnir, Iwan Gilkin, Valère Gille, Octave Gillion, Albert Giraud, Théodore Hannon, Paul Lamber, Charles van Lerberghe, Grégoire Le Roy, Maurice Maeterlinck, Léon Montenaeken, Fernand Severin, Lucien Solvay, Hélène Swarth, Max Waller. La plupart sont inconnus. Talents de valeurs diverses, éléments hétérogènes qui donnent un aspect singulier à cette sorte d'exposition littéraire. Tels, comme M. Léon Montenaeken, traduisent dans une langue simple, aisée, presque classique, les fantaisies de leur cerveau. D'autres chantent sur un mode éclatant les chères insignifiances de la passion jeune, célébrant des maîtresses en l'air et toujours incomparables, trouvant des motifs d'extase aux imperfections mêmes de la bien-aimée, des charmes secrets aux infirmités, aux misères du sexe. Témoin le *Babolain* de M. Max Waller... *Veluti Balbinum polypus Hagnæ.* M. Théodore Hannon, un fervent du naturalisme, adonné aux tableaux des kermesses, dit à une femme maigre qu'il

Aime son ostéologie,
Où s'insinuent des nerfs d'acier.

M. Octave Gillion se plaît au descriptif. M. Valère Gille se répand en tristesses mystiques.

Quelques-uns : MM. Émile van Arenbergh, Fontainas, cisèlent avec amour le vers plastique du parnassisme, et M. Georges Rodenbach anime par le sentiment cette forme pure mais froide.

Plusieurs : MM. Émile Verhaeren, l'auteur des *Moines,* Fernand Séverin, Albert Giraud, van Leerberghe, Maeterlink, disciples de cette école du symbolisme qui attribue aux mots comme une vie propre et mystérieuse où les artistes seuls se reconnaissent, manient tour à tour le vers pictural et musical des poètes dits décadents. M. Iwan Gilkin ajoute à la note musicienne la préoccupation du psychologue, unit la perception aiguë, quelquefois naïve, à la science de l'art. Entre tous,

il en est qui possèdent la force, l'originalité et sont des poètes de tempérament, comme MM. Verhaeren, van Arenbergh, Max Waller, et aussi M. Albert Giraud, habile surtout à rendre la vie des choses inanimées, mais non sans une certaine incohérence de figures et d'hyperboles. En somme, le *Parnasse de la jeune Belgique* forme une anthologie très intéressante malgré bien de l'afféterie, bien de la préciosité, bien des obscurités voulues où l'on sent l'influence directe des confrères de France, de MM. Verlaine et Mallarmé, les initiateurs de l'école actuelle.

38. — Ces velléités de décadentisme des Parnassiens de la jeune Belgique nous auront servi du moins de préparation aux terribles rébus de M. René Ghil, l'auteur du *Traité du verbe* et du *Geste ingénu*, le découvreur de cette belle chose : « L'Instrumentation parlée ou l'audition colorée, » le symboliste intransigeant qu'un des coreligionnaires, M. Stuart Merrill, appelle « un Espagnol perdu dans les brumes de la Flandre, » sans doute parce qu'il n'écrit pas en français.

Après avoir tenté, avec une patience d'ange, de lire jusqu'au bout le deuxième livre des *Légendes de rêve et de sang*, de déchiffrer ligne à ligne de si pénibles logogriphes, de saisir quand même la clarté du sens, à travers les obscurités touffues des termes, force nous a été de reconnaître que nous manquions d'apprentissage, qu'une initiation préalable s'imposait, et qu'on ne pénétrait pas ainsi *ex abrupto* dans ces arcanes, sans avoir en main le fil conducteur que possèdent les seuls adeptes. A ceux-là donc nous avons demandé la logique de leur illogisme. L'école appelée « décadente » n'est pas vieille, à moins qu'il ne plaise d'en faire remonter la filiation jusqu'au byzantinisme. Son organe, le *Symbolisme*, parut une fois en octobre 1886 et ne reparut guère. Ses ancêtres sont d'hier. Ayant dûment constaté que le Parnasse et le romantisme, devenus caducs, devaient être abandonnés, pour l'inanité de leur idéal, le pédantesque étalage de leurs vocables, le rococo de leur décor, etc.; et que le naturalisme non plus ne saurait prétendre à posséder la formule de l'avenir, quelques jeunes poètes, ambitieux de faire aussi leur révolution, rompirent, un beau jour, avec le gros de la troupe, en se réclamant d'un maître unique : Baudelaire. Seul, à leur jugement, l'auteur des *Fleurs du mal* avait pressenti l'exacte convenance d'un mode nouveau. Il fallait bien se créer une théorie, s'instituer un modèle, dût-on ensuite le dénaturer plus ou moins; il fallait s'appuyer sur une autorité. L'un des premiers, Baudelaire avait conçu l'impressionisme en littérature. Suivant lui, les sens devaient agir sur l'entendement, non l'entendement sur les sens; et le particularisme de son raisonnement l'amenait à percevoir l'intuition secrète de certains rapports entre les choses, imperceptibles à d'autres yeux. L'idée d'ensemble se produisait en lui par une série de sensations

associées. Dans le nom d'un unique objet il trouvait assez d'éléments pour évoquer des idées nombreuses et diverses, comme simples effets de sonorité, de couleur, de ressemblances ou de figures. Par une facile déduction, ses disciples improvisés en vinrent à se dire que le son d'un mot, en se répercutant sur les sens, était susceptible de provoquer une sensation spéciale qui, agissant à son tour sur l'esprit, devait donner naissance à la pensée. On devine jusqu'où pouvaient être menés l'usage et l'abus d'un pareil système. La conception personnelle et dirigeante n'existait plus. La pensée n'avait plus à gouverner l'imagination, mais à recevoir docilement les impressions que lui communiqueraient tels aspects, telles sonorités ayant un sens à part, une valeur conventionnelle et déterminée d'avance. On imagina que les résonnances du mot et les nuances de l'idée se tenaient aussi étroitement que le mot et l'idée :

Car nous voulons la Nuance encor,
Pas la couleur, rien que la Nuance!
Oh! la Nuance seule fiance
Le rêve au rêve et la flûte au cor.

On assigna des nuances aux syllabes, des formes aux consonnes, des couleurs aux voyelles, — combinaisons de formes, de nuances, de couleurs propres à susciter l'idée sans être l'idée elle-même ; on découvrit entre les noms de surprenantes correspondances, de précieuses similitudes, passées jusqu'alors inaperçues ; on fit de tout cela un corps de doctrines intelligible seulement aux initiés (oh! pas toujours), et parfaitement incompréhensible à la multitude des profanes n'ayant point pénétré le symbole. N'étant tenu qu'à procéder par analogies, sans considération ni embarras de règles grammaticales, de syntaxe, de lois de composition, chacun fut laissé libre de renverser à sa guise l'ordre des membres de la phrase, pour le plaisir de rendre les sensations comme elles se présentent, bout à bout ou bizarrement juxtaposées. Ainsi M. René Ghil eut des raisons fondées d'écrire les *Légendes de rêve et de sang*, conçues d'après la formule et exécutées avec une impitoyable rigueur d'application. « C'est en allant quérir, a-t-il dit, selon l'ordre de ma vision chantante, les mots ou, le plus souvent, le nombre, la voyelle maîtresse demandée, que l'immatérielle obéissance vibrera de l'instrument au timbre qui sied! »

M. René Ghil a noté, dans le *Geste ingénu*, ses sensations au moyen de formes adéquates, et à la manière dont il en a subi le contact ou la hantise ; conséquemment il a essayé de les suggérer à d'autres, en imaginant, je suppose, que le jeu de certaines phrases mélodiques, que des retours de certaines sonorités, des assemblements de certaines syllabes, produiraient sur le système nerveux du lecteur des sensations identiques. Rien d'abstrus comme cette poésie chiffrée, — exemple mémorable des tortures qu'il est possible d'infliger à une langue,

celle-ci fût-elle par essence la plus claire du monde ! L'ouvrage est dédié à M. Stéphane Mallarmé, le chef suprême de la pléiade, sans avant-propos ni éclaircissements liminaires.

A l'instar des *Considérations d'État* de Naudé, s'il nous en souvient bien, il débute par la conjonction *mais*, au mépris de la rhétorique :

Mais les hasards haïs qui gardent le moment
Tramaient sur d'éveillés vestiges de ramages
Tout le nuage lourd au songe véhément
Variant d'un vœu vain le somme sans hommages.

Il se poursuit jusqu'à la fin, n'ayant ni titres, ni subdivisions, ni table, et se termine sur un dialogue entre « Lui » et « Elle, » dont voici les dernières paroles :

LUI :

Trop d'ennui de ma longue unité qui se leurre,
Trahit l'amour du dieu qui, sous les doigts pieux
Va délivrer en l'onde évaguante de deux
Tant de moments de son long rêve qui l'isole.

ELLE :

Que se gaudisse en nous le vœu qui nous désole !
Tendre un soir de soupirs qui s'épuise en rameaux
Morts parmi le vouloir long et vain de grands mots.

LUI :

Vierge ! par l'ordre doux de mes Yeux qui songèrent,
Allez en l'âge sous les midis qui nous gèrent.
Vivant le mal divin de ne mêler nos sorts :
Tous gestes vides qu'aux seuls songes passe en ors
Trempés de larges pleurs qui ne veulent de preuve
Telle velléité pour les ans vierge et veuve.

Comprenez-vous ? L'auteur s'est-il compris ? C'est le cas, véritablement, de rappeler un joli mot de Lope de Vega, à propos des affectations de style espagnol qu'on appelait *cultos* et qu'il nommait plaisamment *cultidiablesco :*

Entends-tu, Fabio, ce que je viens de dire ?
Parbleu, si je l'entends ! — Non, tu mens, Fabio,
Car c'est moi qui le dis et je ne l'entends pas.

Dans le même genre inalysable et hiéroglyphique, M. René Ghil nous promet cinq autres livres de *Légendes de rêve et de sang, le Meilleur devenir, l'Égoïste preuve, le Soin de vivre, le Geste épars, l'Évangile ;* et comme suite aux *Légendes, la Glose,* et comme suite et fin aux *Légendes* et à *la Glose, la Loi.* M. Ghil s'est imposé trop de labeur, trop de peines inutiles au sein du vide et de l'abstraction, pour qu'il n'y ait pas chez lui une dose de sincérité, pour qu'il n'y cherche pas réellement, d'un esprit convaincu, de mystérieuses satisfactions. Mais nous doutons fort que la plupart des jeunes gens qui font avec lui du symbolisme s'en acquittent avec le même désouci de l'opinion commune, avec une égale franchise d'incohérence. Est-il besoin vraiment de tant

de démonstrations littéraires pour expliquer leurs bizarreries voulues ? L'ambition d'une originalité quelconque jointe à une profonde incrédulité, en voilà toute la raison. La littérature est encombrée, se dit-on, on a fait le tour des sujets, il n'y a plus de places pour les nouveaux venus. Se jouer fantasquement avec les mots pour l'unique plaisir de faire différent ; rompre le courant, changer la routine, retourner les phrases, allonger, redoubler, déformer les syllabes réfractaires à la combinaison rythmique, c'est le seul espoir qui reste, (faute de génie), de se singulariser parmi la foule. Car, tel est le scepticisme général, qu'à part une élite infiniment restreinte, les poètes eux-mêmes ne croient plus à la poésie. FRÉDÉRIC LOLIÉE.

OUVRAGES POUR LA JEUNESSE

1. *La Benjamine,* par S. BLANDY. Paris, Firmin-Didot, 1887, gr. in-8 de 363 p., illustré de 9 grav. hors texte par E. Thadome, 3 fr. — 2. *Un mariage à l'étranger,* par MARIE MARÉCHAL. Paris, Firmin-Didot, 1887, gr. in-8 de 368 p., illustré de 9 grav. hors texte par Montader, 3 fr. — 3. *La Famille du baronnet,* par ÉTIENNE MARCEL. Paris, Firmin-Didot, 1886, gr. in-8 de 368 p., illustré de 9 grav. hors texte par P. Vidal, 3 fr. — 4. *Dymitr le Cosaque,* par ÉTIENNE MARCEL. Paris, Firmin-Didot, 1887, gr. in-8 de 322 p., illustré de 9 grav. hors texte par R.-P. Fernandez, 3 fr. —5. *La Seconde Femme,* par E. MARLITT, imité de l'allemand par Mme E. RAYMOND. Paris, Firmin-Didot, 1887, gr. in-8 de 336 p., illustré de 9 grav. hors texte par P. Merwart, 3 fr. — 6. *Le Secret de la vieille demoiselle,* par E. MARLITT, traduit de l'allemand par Mme E. RAYMOND. Paris, Firmin-Didot, 1886, gr. in-8 de 324 p., illustré de 9 grav. hors texte par Kauffmann, 3 fr. —7. *La Dame aux pierreries,* par E. MARLITT, trad. de l'allemand par Mme E. RAYMOND. Paris, Firmin-Didot, 1885, 2 vol. in-12 de 396 et 375 p., 5 fr. — 8. *Deux Puissances ennemies,* par PIERRE DUCHATEAU. Paris, H. Gautier, 1887, in-12 de 252 p., 2 fr. — 9. *Les Locataires de M. Godillot,* par PIERRE DUCHATEAU. Paris, H. Gautier, s. d., in-12 de 248 p., 2 fr. — 10. *Les Premiers Pas,* par JEAN DE KERLYS et PIERRE DUCHATEAU. Paris, H. Gautier, s. d., in-12 de 250 p., 2 fr. — 11. *L'Héritage de Tantale,* par Mlle MARIE POITEVIN. Paris, Firmin-Didot, 1887, in-12 de 313 p., 2 fr. 50. — 12. *Au Galadoc,* par Mlle ZÉNAÏDE FLEURIOT. Paris, Hachette, 1887, in-12 de 339 p., 2 fr. — 13. *Le Sauvaye de Sombreval,* par Mme DE STOLZ. Paris, Haton, 1887, in-12 de 266 p., 3 fr. — 14. *Cœur-de-Fer,* par Mme la vicomtesse DE PITRAY, née DE SÉGUR. Paris, Haton, 1888, in-12 de 288 p., 3 fr. — 15. *Le Secret du bonheur,* par E. MEUNIER. Paris et Lyon, Delhomme et Briguet, 1886, in-12 de 395 p., 3 fr. — 16. *Vieille Cigale,* par JACQUES BRET. Paris, H. Gautier, 1887, in-12 de 252 p., 2 fr. — 17. *Le Père Topi,* par MARIE POITEVIN. Paris, C. Dillet, 1886, in-12 de 317 p., 2 fr. — 18. *L'Abbé Corentin,* par le Ct STANY. Paris, Téqui, 1887, in-12 de 300 p., 2 fr. — 19. *Fille d'Irlande,* roman d'actualité, par AUGUSTE GEOFFROY. Paris, H. Gautier, 1886, in-12 de 272 p., 2 fr. 50. — 20. *Le Mendiant de la Coudraie,* par ERNEST FALIGAN. Paris, H. Gautier, in-12 de 248 p., 2 fr. — 21. *Mademoiselle de Chénevaux,* par MATHILDE BOURDON, Paris, H. Gautier, 1887, in-12 de 248 p., 2 fr. — 22. *La Comtesse Xénie,* par GEORGES DU VALLON. Paris, Firmin-Didot, 1888, in-12 de 337 p., 2 fr. 50. — 23. *Le Premier Violon,* par miss JENNY FOTHERGILL, trad. de l'anglais par Mme ANNA PINOT. Paris, Firmin-Didot, 1887, in-12 de 417 p., 2 fr. 50. — 24. *Les Cinq Sous du Juif errant,* par AMÉDÉE GIRON. Paris, Firmin-Didot, 1887, petit in-8 de 192 p., illustré par H. Pille, 1 fr. — 25. *Le Prince et le Pauvre,* par MARK TWAIN. Paris, Lecène et Oudin, s. d., in-8 de 215 p., illustré de 83 grav., 1 fr. 70. — 26. *La Case de l'oncle Tom,* par Mme BEECHER STOWE, éd. abrégée. Paris, Hachette, 1887, gr. in-8 de 316 p., illustré de 18 grav., 2 fr. 60. — 27. *Gaspard l'Avisé, histoire d'un loup,* par G. DE CHERVILLE. Paris, Firmin-Didot, 1887, petit in-8 de 190 p., avec 40 grav., 1 fr. — *Blanchette,*

histoire d'une chèvre, par B. Vadier. Paris, Hetzel, s. d., in-18 de 250 p., avec 4 grav., 3 fr. — 29. *Périnette, histoire surprenante de cinq moineaux,* par le Dr Candèze. Paris, Hetzel, s. d., in-18 de 336 p., avec 4 grav., ouvrage couronné par l'Académie de Belgique, 3 fr. — 30. *Mademoiselle de Drucourt, épisode de la guerre de la Louisianne,* par P. Durandal. Paris, Lecène et Oudin, s. d., in-8 de 235 p., avec grav., 0 fr. 95. — 31. *Ceux qui nous aiment et Ceux que nous aimons,* par Mme de Witt née Guizot. Paris, Hachette, 1887, in-12 de 324 p., 2 fr. — 32. *La Dernière des ravaudeuses,* suivie de *les Deux Chats de la rue Gracieuse,* par le vicomte Henri du Mesnil. Paris, Bloud et Barral, s. d., in-18 de 362 p., 3 fr. — 33. *La Revanche des bêtes,* par Ch. Normand. Paris, Lecène et Oudin, 1887, in-12 de 294 p., illustr. de Brossé Le Vagneur, 2 fr. — 34. *Contes et Légendes au houblon,* par C. Rouzé. Paris, Lecène et Oudin, 1887, in-12 de 267 p., avec grav., 2 fr. — 35. *Bons Esprits et Bons Cœurs,* par Mme Gustave Demoulin. Paris, Hachette, 1887, petit in-8 de 93 p., avec grav., cart. doré, 0 fr. 90. — 36. *Trois Contes chinois,* par S.-E. Robert. Paris, Delagrave, 1886, petit in-8 de 123 p., illustré par H. Scott, Valentin, etc., 0 fr. 90. — 37. *Contes et Nouvelles,* par Victorien Aury. Paris, Delagrave, 1887, petit in-8 de 94 p., illustr. de A. Marie, de Monvel, Vierge, etc., 0 fr. 65. — 38. *Les Voyages fantastiques,* par Henry de Graffigny. Paris, Delagrave, 1887, in-8 de 236 p., illustr. de Besnier, Poirson, etc., 1 fr. 80. — 39. *Les Pérégrinations, escapades et aventures de Claude La Ramée et de son cousin Labiche,* par Eugène Nyon. Paris, Ducrocq, 1887, in-12 de 315 p., ornée de grav., 2 fr. — 40. *Les Remords du docteur Ernster,* par J. Girardin. Paris, Hachette, 1887, gr. in-8 de 236 p., illustré de 22 grav., 2 fr. 60. — 41. *Autour du poêle,* contes et récits pour les enfants, par Richard Gustaffson, trad. par E.-D. Labesse. Paris, Firmin-Didot, 1887, gr. in-8 de 297 p., avec fig. dans le texte, 3 fr.

La *Bibliothèque illustrée des Mères de famille,* récemment inaugurée par la maison Firmin-Didot, forme une collection aussi remarquable comme typographie que comme illustration ; mais quand nous examinons cette collection au point de vue littéraire ou sous le rapport de la morale, nous nous trouvons obligé trop fréquemment de faire des réserves. Notons d'abord que les numéros 1 à 6 et le numéro 41 de la présente revue appartiennent à cette Bibliothèque, puis, cela dit, entrons en matière.

1. — *La Benjamine* est une étude curieuse de la famille moderne. Mme S. Blandy nous présente deux sœurs, sœurs de père seulement, — consanguines, comme dit le Code civil. L'aînée est élevée dans des principes sévères, chez ses grands parents; l'autre, la cadette, la « Benjamine » reste au foyer paternel. Adulée, gâtée, habituée à faire ses quatre volontés avec quelque chose de plus, celle-ci considère le respect dû à ses auteurs comme étant « quantité négligeable. » Vous voyez tout de suite la résultante de ces deux systèmes d'éducation. L'une des enfants de M. Desbray, surmontant de sérieux obstacles, devient une mère de famille honorée et heureuse ; sa sœur, au contraire, en dépit de ses qualités mêmes, se marie à la légère, sa conduite est pleine d'inconséquences et elle meurt prématurément. Ensemble de dures leçons pour les parents trop faibles et les enfants mal dirigés. Tel qu'il est, cet ouvrage a du mérite ; mais combien sa portée eût été plus grande si l'auteur eût fait à Dieu la place qui doit, lorsqu'il s'agit d'éducation, lui appartenir si légitimement !

2. — En 1869, le baron de Reichausen, attaché militaire à l'ambassade de Prusse à Paris, veuf richissime, épouse Isabelle Dailly, fille d'un sous-chef de bureau au ministère des Affaires étrangères : mariage mixte. Bientôt le baron conduit sa jeune femme en Allemagne. Au château de son mari, elle n'est pas sympathiquement reçue ; seuls, les deux enfants de l'épouse défunte font à leur « nouvelle petite maman » un accueil empressé. Éclate la guerre de 1870. A ce moment, victime de basses intrigues, la jeune femme est sur le point de perdre l'affection de son mari. Il lui faut beaucoup de patience et de vertu pour ne pas désespérer. Cet état de choses, loin de s'améliorer, une fois la paix conclue, ne fait, hélas ! que s'envenimer : les parents de la première femme du baron et surtout une petite Allemande aussi charmante au physique que repoussante au moral, ne cessent de circonvenir M. de Reichausen. Mais la Providence veille sur les siens : un événement dramatique qui devait achever la perte d'Isabelle lui ramène à tout jamais son mari, et ses ennemies restent confondues. Mlle Marie Maréchal a de l'esprit et du style, ce qui n'empêche pas ses scènes et ses portraits de toucher quelquefois à l'invraisemblance. Nous ajouterons que son personnage principal, le baron de Reichausen, patriote allemand renforcé, ne nous inspire qu'une sympathie relative. Peut-être est-ce par la raison que nous sommes, nous, Français jusqu'aux moelles ; car, après tout, il a du bon et c'est quelqu'un, ce dur Prussien.

3. — Elle est poignante, l'histoire de *la Famille du baronnet*. Philippe Ashburton épouse Édith Mowbray, aussi jolie que vertueuse, mais pauvre. Elle est catholique, lui protestant ou plutôt sceptique. La jeune lady Ashburton a un frère qui, autrefois, a déshonoré et ruiné ses parents et qui, sous le faux nom de Drummond, se fait, à l'insu d'Édith, aimer d'Alix Ashburton, sœur de Philippe. Les circonstances veulent qu'Alix et Philippe se croient tous deux trahis par Drummond, erreur qui occasionne de véritables catastrophes. Philippe ayant abandonné sa femme qu'il croit coupable, s'embarque pour l'Amérique et prend part à la guerre de sécession pendant que mistress Ashburton avec son jeune enfant et son père aveugle, vit à Londres de travail et de privations. Drummond, de son côté, qui tient à réparer ses torts, se met à la recherche du mari fugitif, le retrouve dans un combat où il le sauve au prix de sa vie et lui apprend de quelle fatale méprise il a été victime. Philippe revient alors en Europe auprès de sa femme et, dès ce jour, finissent les communes épreuves des époux. Lecture attachante, pleine de bons sentiments et très bien écrite.

4. — Suite de scènes émouvantes et terribles, voilà ce qu'est *Dymitr le Cosaque*. Le *Polybiblion* a déjà rendu compte de cette œuvre (t. XLI, p. 361). Véritable épopée se déroulant en Ukraine, vers la fin du règne

de la grande Catherine, ce livre de Mme Étienne Marcel peut être donné à la jeunesse des hautes classes, qui y trouvera quelques enseignements de charité envers les petits et les humbles ; mais le souffle de rancune et de vengeance qui l'anime en rend la lecture dangereuse pour les déshérités de ce monde. L'édition nouvelle que nous avons sous les yeux est illustrée de plusieurs belles gravures hors texte.

5. — Mme Marlitt est morte ces temps derniers. Littérairement parlant, elle avait l'humeur noire. Mme E. Raymond a voulu non plus traduire, mais imiter Mme Marlitt, et elle a réussi autant que le sujet le permettait. Le baron de Mainau a été deux fois victime en sa vie. Tout d'abord, la femme qu'il aimait se parjure par ambition et épouse un duc régnant : première blessure. Dépité, il se marie à une cousine insignifiante, frivole, qui lui fait regretter de n'être point resté célibataire : second malheur. Quand sa femme meurt et que la duchesse perdant son mari, devient libre à son tour, tout le monde, à la cour ducale, prévoit une union entre les fiancés du temps jadis. Jugement téméraire : le baron, qui n'a rien oublié, cherche ailleurs *la Seconde Femme*. Mainau ne l'aime pas cette nouvelle épouse, et il se promet de ne l'aimer jamais. Or, il se trouve que Liane de Trachenberg est une nature supérieure qui, gagnant peu à peu l'estime de son seigneur et maître, finit par s'en faire adorer. Ce résultat ne s'acquiert point en un jour : la « seconde femme » soutient donc des combats, et quels combats ! Ceux du droit et de la justice contre la force. Aussi quand elle triomphe, soutenue par ses seuls principes religieux, on éprouve une satisfaction profonde. Mais quelle pénible histoire !

6. — Encore un roman de Mme Marlitt avec la même traductrice. Il a pour titre : *Le Secret de la vieille demoiselle*. La famille Hellwig s'est autrefois approprié une fortune qui ne lui appartenait pas. Une vieille fille faisant partie de cette famille vient à mourir et lègue tout son avoir personnel aux héritiers inconnus de ceux qui, dans le passé, ont été lésés par ses parents. Là dessus s'échaffaude un drame nébuleux, compliqué, qu'on ne peut lire sans se sentir l'âme oppressée. Nous trouvons que l'auteur a outré la plupart de ses personnages, dans le mal surtout.

7. — N'exigez pas que nous vous donnions l'analyse complète de *la Dame aux pierreries ;* mieux vaut dire tout de suite ce que nous pensons de ce livre quelque peu bizarre. D'abord, pourquoi Marguerite Lamprecht, cœur généreux, parlotte-t-elle à tout propos comme un avocat et philosophe-t-elle souvent comme un professeur ? Cette manière peut être appréciée de l'autre côté du Rhin ; chez nous, qui ne sommes pas encore tout à fait dans le mouvement, elle ne saurait être que déplacée et ridicule. Ajoutez que, de ci, de là, se font jour des sentiments de jalousie, de mépris, presque de haine, contre l'aristocratie de

naissance. Pour finir, nous dirons que l'ouvrage est de valeur médiocre : il y a des longueurs fatigantes dans les dialogues et le plan général manque de suite et de clarté.

8. — C'est avec un véritable soulagement que l'on sort des brumes littéraires allemandes pour lire les pages alertes et finement écrites que M. Pierre Duchâteau a intitulées : *Deux Puissances ennemies.* Georges Verneuil épouse une jeune fille que sa mère lui a choisie avec soin. Mais, contrairement aux espérances de la belle-mère, un conflit éclate bientôt entre celle-ci et sa bru. Puis la situation s'aggrave au point que Blanche Verneuil quitte son mari et se réfugie au couvent où elle a été élevée. Elle ne revient au domicile conjugal que juste pour disputer et arracher à la mort son bien-aimé mari, grièvement blessé dans un duel. La mère, qui a failli perdre son fils, prend alors la résolution de ne plus s'interposer entre les époux, même dans leur intérêt. Étant donné le caractère de sa belle-fille, c'est le seul parti à prendre pour ramener au foyer la paix et la concorde. On lira avec plaisir ce volume qui contient des leçons dont parents et enfants pourront à la fois profiter.

9. — Passons aux *Locataires de M. Godillot,* du même M. Pierre Duchâteau. Deux jeunes ménages s'installent presque en même temps dans l'immeuble du bon M. Godillot : l'un au premier étage, ménage d'avocat sans causes, mais plein d'espérances, assure-t-on ; l'autre, au quatrième, sous les toits, ménage d'employé modeste. Chez l'avocat, Mme Isaure, brune charmante dont les dents sont fortement aiguisées, on vit grandement. Si grandement, que le mari pour qui le barreau n'a pas été précisément le Pactole, y renonce pour devenir simple agent d'assurances : la position est plus lucrative ; mais le ministre de l'intérieur ne songe pas à ménager les finances dont il a l'emploi. Sous cette administration imprudente, les enfants contractent des habitudes qui ne cadrent nullement avec leur situation de fortune et tout va à la dérive. Chez Mme Adèle (au quatrième), le résultat, pour être différent, n'est guère plus enviable. Petite blonde pincée, Mme Adèle est une arrière-cousine de feu Harpagon : elle thésaurise, thésaurise, et cela si âprement que son mari, quoique soumis à sa capable moitié, trouve ses pénates dépourvues de charme et réduit la vie de famille à sa plus simple expression. Triste existence ! Et quand Mme Adèle deviendra veuve, elle se trouvera certain jour en présence d'un fils qui s'avisera de dire que chez sa mère tout n'est pas pour le mieux et qui s'en ira par le monde, en aveugle, à la recherche d'un bonheur qui lui fera faux bond. Dans ces deux intérieurs, on n'est chrétien que parce qu'il est de bon ton de le paraître. N'oublions pas de dire que M. Pierre Duchâteau met en relief une jeune fille douce et pieuse, celle-là, et qui sacrifie un bonheur dont elle est digne à un polisson de frère qui ne mérite guère un tel dévouement. Roman intéressant et rempli d'enseignements.

10. — Voici un écho des *Mémoires de deux jeunes mariées*. Écho honnête. On ne rencontre dans *les Premiers Pas* aucun des détails particuliers qui font de l'œuvre de Balzac un livre à tenir sous clé. Angèle de Kermain et Jeanne Duclos, deux amies de pension, habitent l'une Paris, l'autre une petite ville de Lorraine. Leurs relations de couvent se poursuivent épistolairement. C'est donc une série de lettres que MM. de Kerlys et Duchâteau placent sous nos yeux : lettres fines, spirituelles, qui mettent au courant de l'existence très différente des deux amies et dont les péripéties font alternativement rire et pleurer. La note religieuse est accentuée.

11. — *L'Héritage de Tantale*. Le comte de Favières, ruiné par les manœuvres tortueuses d'une tante d'assez laide espèce, émigre en Amérique. Il veut reconstituer rapidement sa fortune afin de revenir en France épouser Renée, sa cousine, qu'il aime secrètement. Le comte réussit au-delà de ses espérances. Au moment de quitter le Nouveau-Monde, il apprend que Renée vient de se marier. Désespéré de voir ses plus chers projets anéantis, il prend la résolution de rester dans le pays qui lui a été propice, et avec le temps, il devient extrêmement riche. Au bout de quinze ans, il est informé que sa tante est morte en l'instituant son légataire universel. Il se décide alors à revoir la terre natale. Et pourquoi? Tout simplement pour partager entre ses co-héritiers évincés à son profit l'immense succession de la défunte dont il n'a cure. Mais il n'entend point faire les parts égales : le mérite seul doit servir de base à la répartition. Afin de juger en parfaite connaissance de cause, le comte se présente à sa parenté réunie à son château de Favières comme n'étant que son propre secrétaire ; cela lui est d'autant plus facile que les années et le travail l'ont rendu à peu près méconnaissable. C'est alors que Mlle Poitevin met en jeu les personnalités et les passions les plus variées : amusantes et morales sont les scènes qui se déroulent sous la plume de l'auteur. Les hôtes du château de Favières reçoivent, dans la proportion qui convient, leur part du gâteau, à l'exception toutefois de certaine cousine, vilaine âme et caractère retors, qui se fourvoie dans ses combinaisons et s'en retourne les mains vides, aussi honteuse, pour le moins, que le renard du Bonhomme. Tous nos compliments à Mlle Poitevin.

12. — *Au Galadoc* a déjà fait ici l'objet d'un compte rendu. (Voir t. L, p. 505). Il s'agissait alors d'une édition grand in-8, illustrée avec un goût parfait. Aujourd'hui, nous recommandons à nos lecteurs, pour les bibliothèques populaires surtout, ce bon roman de Mlle Zénaïde Fleuriot paru sous le format in-12 dans la collection Hachette, dite *Bibliothèque de la famille*.

13. — Jean Marcaud est un misanthrope que les vicissitudes de

l'existence font échouer au hameau de Sombreval, pays perdu, pauvre et bien dénommé. Parisien de naissance, il a eu beaucoup à se plaindre des choses et surtout des hommes, qu'il fuit. Nature dévoyée, il ne croit point à Dieu. Dans le coin de terre où il végète misérablement, les habitants, qui ignorent le nom de ce taciturne, ne l'appellent que « le Sauvage. » Un jour, pourtant, ce sauvage, ce désespéré, a un bon mouvement : il adopte une petite fille que la mort de sa grand' mère a rendue orpheline. Et c'est cette enfant qui, par ses prières et son exemple, ramène le pécheur endurci dans la voie du salut. Mme de Stolz a rempli son livre de scènes aussi simples que dramatiques. Assurément, *le Sauvage de Sombreval*, répandu dans les classes ouvrières, fera du bien.

14. — Sous le peu engageant surnom de *Cœur-de-fer,* se cache un journaliste-gentilhomme que ses malheurs ont rendu (il le croit du moins) insensible à l'infortune. Et voilà qu'en dépit de son mépris et de sa haine contre l'humanité, il se prend soudain d'affection pour un inconnu qui, lui demandant une aumône refusée, s'est laissé choir au coin d'une borne en murmurant : Ma pauvre mère ! Tel est le début d'un drame où « Cœur-de-fer, » — plus exactement M. de Kervall, — est arraché au sombre désespoir qui le consume par celui qu'il a assisté, son proche parent ignoré, et une nièce, fille d'un frère coupable, qui lui arrive d'Amérique. La fin du roman nous fait voir le rude Cœur-de-fer sous l'humble bure du trappiste, pendant que son cousin et sa nièce, devenus mari et femme, coulent en paix des jours heureux grâce à la générosité de leur bon parent. Sentiments religieux des plus édifiants.

15. — On peut donner à une jeune fille du monde, fiancée de la veille, l'intéressant ouvrage de M. E. Meunier qui a pour titre *le Secret du bonheur*. La lectrice dans cette situation trouvera là plus d'un enseignement, quoi qu'on ait à regretter de loin en loin quelques plaisanteries dont la convenance nous a paru contestable. C'est même la raison pour laquelle nous restreignons cette lecture à la catégorie susdite de jeunes personnes. Les quatre pensionnaires dont M. Meunier retrace l'histoire entrent dans la vie par des portes différentes ; mais les milieux dans lesquels elles sont appelées à se mouvoir étant à peu près les mêmes, l'auteur fait surtout une étude de tempéraments et de caractères. Du premier coup, les deux plus humbles trouvent leur voie ; leurs compagnes la cherchent plus longtemps ; mais elles finissent par comprendre que « le dévouement et l'abnégation sont le véritable but de la femme, » ce qui leur fait trouver « dans l'oubli d'elles-mêmes le secret du bonheur. » On ne saurait mieux dire. Nous goûtons moins, y voyant une allusion politique assez transparente, le parallèle entre le lys et la violette établi (p. 164)

par Rolande de Puycerdane, et dans lequel la première de ces fleurs symboliques est malmenée au profit de la seconde.

16. — Il vous faudrait chercher longtemps avant de rencontrer une artiste pouvant être comparée à Mme Clausel. Ce type de chanteuse « retirée des affaires » est une véritable création. Elle n'a qu'une affection au monde, cette « vieille cigale » de quarante printemps : sa nièce. Et comme elle l'aime ! Tout d'abord elle lui fait donner une éducation chrétienne, puis, lorsque la fillette a grandi, elle l'emporte, — c'est le mot qui convient, — au fond d'un château qu'elle a acheté des héritiers d'un vieux gentilhomme, personnification de l'honneur, et, de plus, adoré dans le pays. Succession difficile. Le domaine de Nyoiseau était, de longue date, convoité par l'ancien intendant du défunt, M. Marchenoir, qui se l'est vu enlevé aux enchères par Mme Clausel. C'est plus que suffisant pour que M. Marchenoir devienne un irréconciliable ennemi de la nouvelle châtelaine. Mais l'ex-intendant a compté sans un neveu à lui, jeune et brillant avocat, qui, non seulement sauve d'une mort certaine la nièce de la cigale, mais encore prend, d'une façon fortuite, parti contre son oncle dans un procès absurde intenté à Mme Clausel. Aussi les événements se précipitent-ils au château : René, le neveu de M. Marchenoir, et Ada, la nièce de Mme Clausel, se marient. Du même coup, la commune, troublée depuis quelque temps, se trouve pacifiée, et d'une façon d'autant plus définitive, que l'actrice comprend la situation et s'exile. M. Jacques Bret est un écrivain de race ; nous n'en voulons comme preuves que deux scènes bien dissemblables qu'il a décrites en maître : une messe au village, et une chasse au lapin de garenne. Sa première scène, la messe, où, invisibles dans une tribune, chantent Mme Clausel et sa nièce, est une des plus belles qu'on puisse lire. Disons aussi que divers types de paysans ont été, cela se voit, croqués sur le vif par l'auteur. Bref, *Vieille Cigale* n'est pas une œuvre banale.

17. — *Le Père Topi* et sa digne femme, certain soir, trouvent à la porte de leur logis un petit enfant qu'ils adoptent. Celui-ci grandit; à vingt ans, il se prend d'amour pour Céline Mandrier, fille d'une riche fermière du pays. Inutile de dire que la fermière ne saurait entendre parler d'un tel gendre. Survient la guerre, puis l'invasion. Des Prussiens ont été nuitamment égorgés sur le territoire de la commune par le frère de Céline, et le vainqueur prend des otages parmi lesquels compte le meurtrier, que nul ne soupçonne cependant. Le père Topi le connaît, lui, ce meurtrier, et il conclut un marché avec la fermière : son fils adoptif, son cher Jacques, s'il revient, épousera Céline, et lui, innocent, s'accusera et se livrera à la vindicte allemande. Les choses s'arrangent ainsi, et Topi va être passé par les armes, quand, échappé de captivité, surgit, à la tête des gars de l'endroit, le brave Jacques qui disperse les

Prussiens et délivre son vieux père. A la paix, l'union imposée par Topi se célèbre, à la grosse rage de la fermière qui, peu après, ayant vu mourir son fils préféré, devient folle. *Tante Nanette,* qui termine le volume, est l'histoire peu vraisemblable, mais très attendrissante, d'un mariage. Beaucoup de cœur et de religion.

18. — *L'Abbé Corentin* a été nommé à la cure du Cros-Saint-Georges, petite paroisse de Provence dont les habitants, depuis longtemps, ont oublié le chemin de l'église. A force de patience, de zèle discret et de dévouement, l'abbé arrive à grouper autour de lui toute la population revenue à Dieu. Aussi quand, désigné par son évêque pour aller porter au-delà des mers la parole de l'Évangile, il quitte le pays, ce départ subit est-il considéré par ses paroissiens comme une calamité publique. Lorsqu'il revoit la France, quelques années plus tard, il la trouve en deuil : l'ennemi foule le sol des ancêtres. Il ne peut, témoin silencieux, assister aux désastres de la patrie; il vole aux frontières, et c'est là qu'il tombe, fusillé par les Prussiens pour qui il a été pendant des semaines une cause d'effroi, bien qu'il n'eût jamais répandu le sang des hommes. L'abbé a autrefois adopté le fils d'une musulmane morte du choléra à Toulon, et il en a fait un chrétien, un homme, un Français. Le père adoptif et son enfant sont réunis en ces jours d'épreuves et meurent ensemble, victimes du devoir.

19. — Depuis des siècles, l'Irlande s'agite. Ses fils, restés catholiques, supportent avec peine le joug de l'Angleterre hérétique. De là les révoltes fréquentes qui ensanglantent l'île d'Erin. En 1803, Robert Emmet rêva de rendre l'indépendance à sa patrie; une ligue fut constituée, un complot organisé. Malheureusement, des malentendus et quelques impatiences populaires amenèrent une explosion anticipée, et la trahison s'en mêlant, les projets de la ligue échouèrent. Une sympathique figure de femme, celle de miss Curan, fiancée de Robert Emmet, traverse le drame; mais son rôle ne nous a point paru assez important pour justifier pleinement le titre de *Fille d'Irlande* que M. Auguste Geoffroy a cru devoir adopter. Légère critique : l'ouvrage, quoique un peu décousu dans son ensemble, ne manque pas d'intérêt.

20. — Nous n'entreprenons jamais la lecture d'un roman judiciaire sans ébaucher une grimace; affaire de goût. Or, *le Mendiant de la Coudraie,* qui rentre dans ce genre, loin de produire sur nous une impression désagréable, nous a plu beaucoup, au contraire. Un brave soldat en congé, Laurent Nozay, est accusé d'un double meurtre ayant eu le vol pour mobile. Bien que des preuves suffisantes fassent défaut, tout le pays croit, au fond, à la culpabilité du pauvre garçon. Sa mère, son frère et lui passent, à diverses reprises, par des angoisses poignantes qui n'ont de terme que quand le véritable assassin est enfin démasqué par une fillette orpheline que la mère de Laurent a recueillie

par charité. M. Ernest Faligan a réservé les dernières pages de son volume pour un conte aussi charmant qu'original, auquel il a donné le titre de : *La Légende de la houille.*

21. — Le nouveau livre de Mme Mathilde Bourdon, intitulé *Mademoiselle de Chênevaux*, contient aussi deux autres nouvelles : *Didier* et *Lettres de deux amies.* Toutes trois sont écrites dans un sens franchement chrétien. Les circonstances différentes, malheureuses ou favorables, dans lesquelles se trouvent alternativement les personnages mis en scène par l'auteur, servent à prouver une fois de plus que ceux qui se confient à la Providence et n'espèrent qu'en elle n'ont point à s'en repentir.

22. — La comtesse russe Xénie Platoff inspire à Maurice Linange, ingénieur français, un de ces amours qui ne finissent qu'avec la vie et qu'elle-même partage. Mais le jeune homme est fiancé depuis l'enfance à une parente, Francine du Fresnoy, et Xénie est une femme divorcée. Or, l'ingénieur est trop bon catholique pour songer, renonçant à ses affections premières, à une union que l'Église réprouve. Donc, Maxime et Xénie se séparent et Maxime va épouser Francine, lorsque les deux rivales se rencontrent à Nice et se lient d'amitié. Elles aiment le même homme, c'est vrai; ne vous attendez pas toutefois à l'une de ces luttes terribles dont les feuilletonistes de petits journaux tirent volontiers parti; c'est le vieux jeu cela. S'il y a combat, c'est sur le terrain de la générosité et de l'abnégation : Xénie se sait préférée, mais ne veut point détruire les espérances de bonheur de Francine, et Francine, de son côté, refuse de faire le malheur de Xénie qui, dans l'intervalle, est devenue veuve, libre par conséquent. Après quelques épisodes dramatiques, tout le monde finit par s'entendre : Francine épouse un jeune Anglais, Richard O'Kenny, tandis que Maxime devient le mari de *la Comtesse Xénie.* Roman honnête, parfaitement écrit, comme au surplus, tous ceux de Mme Georges du Vallon, mais un peu trop passionné pour que la lecture en soit permise aux toutes jeunes filles; en revanche, les mères de famille, pour elles-mêmes, auraient grand tort de l'oublier.

23. — Miss May Wedderburn est venue en Allemagne pour étudier la musique et la professer ensuite. Dans la ville où elle se fixe, elle ne tarde pas à flirter avec un artiste, personnage original et énigmatique, qui se fait appeler M. Goltz, et sur lequel pèse une accusation déshonorante, que la jeune fille considère comme une calomnie. Les événements suivirent un cours si extraordinaire, que M. Goltz, qui n'a jamais failli, se transforme bientôt en un comte allemand des plus authentiques, et épouse celle qui a eu foi en lui. Voilà le sujet principal du livre; mais, à côté de cela, il y a de nombreux accessoires, que nous ne goûtons guère, tant leur morale est contestable. En somme, singu-

lières mœurs que celles décrites par miss Jessie Fothergill et qui n'auront pas, croyons-nous, l'approbation des parents scrupuleux.

24. — Les *Cinq sous du Juif errant* nous disent assez qu'avec M. Aimé Giron nous allons pérégriner à travers le pays des légendes. Isaac Laquedem, condamné à cause de la dureté de son cœur par Jésus montant au Calvaire, cheminait, âme en peine, à travers le vaste monde. Chaque demi-siècle, le Maudit pouvait, par grâce, s'arrêter quelques instants pour se reposer de sa course sans fin. Dans la première moitié du siècle dernier, arrivant à Bruxelles, — à Bruxelles en Brabant, comme dit la complainte, — il fut reçu, inconnu, dans une famille de gens pauvres, mais si pauvres, que son vieux cœur endurci s'émut. On sait qu'Isaac avait toujours cinq sous dans sa poche; il eut alors, ô miracle! l'idée charitable de venir en aide à ses hôtes. Pendant plusieurs heures, se fouillant fébrilement, il jeta ses éternels cinq sous dans une caisse qui s'emplit. Puis il partit. La famille, ainsi secourue par son étrange bienfaiteur, prospéra d'une façon extraordinaire. Cet acte, le seul louable que Laquedem eût sans doute à son actif, lui valut le pardon céleste. En Jérusalem même, où il se retrouvait, implorant la pitié du Seigneur, Jésus lui apparut et lui dit ces paroles consolantes : « Isaac, tu as eu compassion, durant ton pèlerinage maudit, de quatre pauvres orphelins. Ils priaient matin et soir pour toi. Sois pardonné! » Et le Juif errant mourut. Voilà pourquoi on ne le rencontre plus nulle part. Excellent livre de prix dont les gravures sont remarquables.

25 et 26. — Ceux qui liront *le Prince et le Pauvre* y reviendront une deuxième fois au moins. On ne peut en dire autant de beaucoup de romans. Bien que l'ouvrage ait, en ce qui concerne les mœurs de l'Angleterre, une portée critique, satirique, qui échappera à la jeunesse, nous croyons que cette édition, illustrée de nombreuses gravures, peut convenir, pour les distributions de prix, aux garçons de treize à seize ans. Le *Polybiblion* ayant déjà longuement parlé (t. XL, p. 28-29-30) de cette œuvre originale et dramatique de Marc Twain, nous nous contenterons d'y renvoyer nos lecteurs. — Le célèbre roman de Mme Beecher-Stewe, *la Case de l'oncle Tom,* est trop connu pour qu'il soit utile d'en donner ici l'analyse. Cette œuvre a eu, en Amérique, en Europe et spécialement en France, un nombre considérable d'éditions. La maison Hachette en présente aujourd'hui une nouvelle qui, abrégée à l'usage de la jeunesse, est enrichie de fort belles illustrations.

27. — Que M. de Cherville eût simplement intitulé son petit in-8 : *Gaspard l'Avisé,* aussitôt vous vous imaginiez qu'il s'agissait d'un brave garçon intelligent, industrieux, sachant se tirer d'affaire. Mais M. de Cherville a complété son titre par : *histoire d'un loup,* et vous voilà intrigué. Il y a de quoi. Ce particulier-là (nous parlons du loup, c'est entendu) est, pour son espèce, fort sympathique, et n'étaient quelques

méfaits suffisamment pendables, vous jugeriez finalement qu'il mérite, — Dieu nous sauve! — la croix comme un simple héros. Loup semi-apprivoisé et reconnaissant, comme bien des gens oublient de l'être, il tombe, pendant la guerre, aux côtés de son maître, frappé au cœur d'une balle prussienne, et ce maître, grièvement blessé, s'écrie, en s'adressant à ceux qui le relèvent : « Mort à l'ennemi, il a droit au tombeau du soldat. » On cherche toujours du nouveau en littérature, n'est-ce pas? Eh bien! avouez avec nous que l'auteur n'a pas suivi les sentiers battus. Quelques bons contes de chasseurs et de bêtes complètent ce joli volume.

28. — Joli volume également celui que Mme B. Vadier a écrit sous le gracieux titre de *Blanchette*. Il s'agit ici d'une chèvre dont l'existence est des plus accidentées; curieuse, indisciplinée, capricieuse, comme la plupart de ses congénères, elle a souvent à se repentir de n'avoir point suivi les sages avis de sa mère, chèvre expérimentée et qui connaît le loup. Ses mésaventures ne la corrigent peut-être pas entièrement, mais du moins l'amendent assez pour que, après avoir couru le monde, elle revienne auprès de sa mère à l'état de petite chèvre modèle. Toute cette histoire n'est, en définitive, qu'un rêve en deux sommes du petit Henri de Lude, enfant volontaire et gâté par son père. Les leçons qui découlent de l'histoire imaginaire de la chèvre Blanchette ne sont point perdues pour Henri, qui prend la résolution louable de combattre ses défauts et de les vaincre.

29. — Belle comme le jour, *Périnette* est un moineau ou plutôt une « moinette. » Appartenant à une espèce exotique, elle est née sous le ciel brumeux de Paris. L'âge venu, cinq prétendants aspirent « à sa patte. » Pour mettre tous ces gaillards-là d'accord, les parents, conseillés par un vieux « moineau blanc, » font connaître *urbi et orbi* que leur fille appartiendra au prétendant qui accomplira la chose la plus extraordinaire. Or, c'est un moineau de moyenne condition qui triomphe : architecte, il construit un nid merveilleux. Ce livre est une sorte de traité d'histoire naturelle, limité à la description des nids d'oiseaux et des moyens multiples mis en œuvre pour leur édification. Nous reprocherons à l'auteur d'avoir visiblement cherché, sans sortir de son monde ailé, à faire accroire, contre toute vérité, que l'aristocratie moderne, au moins en partie, n'est qu'un ensemble de brillants inutiles. De plus, *Périnette* est parfois d'une lecture difficile pour le jeune âge; nous le définirions volontiers : livre d'enfants écrit pour n'être lu que par les grandes personnes. Notre jugement peut sembler paradoxal ; il n'est que juste.

30. — Dans *Mademoiselle de Drucourt*, M. Pierre Durandal raconte les luttes terribles des colons de la Louisiane contre les ennemis de la France. Écrit un peu à la manière de Cooper et de Gustave Aimard,

ce récit où se mêlent, combattent et meurent bravement des Français, des Anglais et des Peaux-Rouges, plaira à la jeunesse et même lui profitera, car on y sent vibrer à chaque chapitre la fibre patriotique.

31. — Il n'est pas gai le livre que Mme de Witt a intitulé : *Ceux qui nous aiment et Ceux que nous aimons;* mais il va droit à l'âme : le moindre des héros des quatre nouvelles comprises dans ce volume mériterait le prix Montyon. Il y a d'abord un nègre, cœur d'or, intelligent, tellement intelligent même, que nous avons de la peine à le garantir bon teint. Il fait montre à l'égard de son maître d'un dévouement auprès duquel le proverbial attachement du caniche n'est qu'une plaisanterie. *Fils et Fille* et *Comme soi-même* ont pour objet l'amour filial et l'amour du prochain poussés à un degré tel que l'amour de Dieu seul peut l'inspirer et le soutenir. Le plus original des récits de Mme de Witt est, bien certainement, *Sous le harnais :* c'est l'attendrissant exode de deux pauvres vieilles délaissées, la première infirme, qui ont projeté de se rendre de Bordeaux à Paris où elles doivent trouver des secours, l'une traînant l'autre sur une carriole et « faisant le cheval. »

32. — Refuser par sentiment exagéré du devoir un jeune homme beau, noble et riche, alors qu'on est soi-même belle, orpheline et pauvre; puis, par fidélité à ce premier amour non avoué, repousser une autre offre aussi avantageuse, et finir de vertu en vertu, par n'avoir pour asile, aux derniers jours de la vie, qu'une échoppe de ravaudeuse, tel a été le lot, en ce monde, de la pauvre Solange Le Kerhodic. M. le vicomte Henri du Mesnil la fait appeler « la sainte » par ses personnages secondaires : ceux-ci ont raison. Après *la Dernière ravaudeuse,* que nous venons d'esquisser, on passe aux *Deux Chats de la rue Gracieuse.* Les petits félins, dont le nom entre dans ce titre, montrent à peine, dans l'histoire, leurs museaux roses : l'auteur a pensé que cela suffirait et nous ne lui chercherons pas querelle pour cela. Nous nous bornerons à vous dire que si vous tenez à savoir comment un ancien officier de marine, subitement devenu archi-millionnaire, sait déjouer les aimables pièges que lui tendent deux filles à marier, mûres un peu et coquettes beaucoup, et pourquoi il leur préfère une jeune personne accomplie et sans la moindre fortune, eh bien ! il vous faut aller jusqu'à la fin de ce dernier récit : vous vous reposerez ainsi des tristesses du précédent.

33, 34 et 35. — Cinq nouvelles écrites avec une verve soutenue composent *la Revanche des bêtes.* Les héros les plus intéressants de l'ouvrage de M. Ch. Normand sont un éléphant d'abord, un lapin et un agneau ensuite, puis un loup et finalement une chatte. Espèces variées, comme vous voyez. Nous devons une mention particulière à certain homard, à propos duquel l'auteur raconte la disgrâce, parfaitement méritée du reste, d'un principal de collège peu scrupuleux. Ces pages

spirituelles ont généralement une morale exprimée quand elle ne se dégage pas elle-même des faits. — Sous le titre de *Légendes au houblon,* M. Rouzé rapporte quelques bonnes histoires dites à la veillée, entre Picards. La première, intitulée : *Le Chien de Nicolas Trotte,* nous montre Henri IV arraché à la mort par un brave paysan et son chien. Et, Ventre Saint-Gris ! comme le roi n'est point ingrat, à son tour, l'occasion s'en présentant, il tire de peine son sauveur. Citons aussi *l'Héritage de tante Rose,* variation divertissante d'un thème connu, et *le Pot de marraine Mentiot,* qui semble établir qu'en fait d'entêtement la plus belle moitié du genre humain sait, à merveille, rendre des points au sexe fort. Très comiques, ces *Légendes au houblon !* — Un titre qui n'est pas usurpé est celui que Mme Gustave Demoulin a donné à la réunion de huit charmants petits récits : *Bons Esprits et Bons Cœurs.* L'idée de Dieu n'est pas indiquée d'une façon suffisante : c'est la seule ombre qui s'étende sur ces pages doucement émues. Les gravures qui ornent ce volume sont du meilleur goût ; on peut l'adopter comme récompense scolaire.

36, 37, 38 et 39. — A notre humble avis, ce ne sont pas *les Trois Contes chinois* de M. S.-E. Robert, si bien illustrés qu'ils soient, qui lui feront de bons amis. Qu'on nous pardonne ce calembour par à peu près ; ce sera la seule vengeance que nous tirerons de l'ennui que nous ont causé les susdits contes. Espérons que M. S.-E. Robert, prenant bientôt sa revanche, renoncera aux robes de soie, aux tasses de thé et aux potiches du Céleste Empire et qu'il abordera, chose facile, des sujets moins soporifiques. — Les *Contes et Nouvelles* de M. Victorien Aury valent à peine un peu mieux que ceux de M. Robert. L'enfance est devenue exigeante : c'est son droit ; et le devoir des écrivains est de satisfaire pleinement leurs difficiles petits lecteurs. Nous ne croyons pas que M. V. Aubry y soit parvenu ; avec un peu d'efforts, cependant, il atteindra le but. Courage ! — On ne saurait faire les mêmes reproches à M. Henri de Graffigny. Ses *Voyages fantastiques* semblent autant de pages détachées des meilleures œuvres de Jules Verne ; donc, si l'auteur n'a pas visé à l'originalité, du moins a-t-il su composer un volume des plus attachants. M. H. de Graffigny croit en Dieu et il parle en bons termes de la Providence ; nous n'oserions toutefois affirmer qu'il soit un ferme chrétien. Au point de vue politique, — et qu'est-ce que cette satanée politique, qui gâte tant de choses, est donc venue faire ici ? — nous croyons que M. de Graffigny n'est point des nôtres, ainsi qu'il résulte de certaines phrases relevées pages 20 et 45. Le bout de l'oreille du démocrate se montre là. — *Les Pérégrinations, escapades et aventures de Claude La Ramée et de son cousin Labiche* offrent un mélange heureux de scènes comiques et dramatiques qui feront les délices des enfants. Quelque peu vieillot comme genre, l'ouvrage de M. Eugène Nyon n'en est pas moins recommandable sous tous les rapports.

40. — *Les Remords du docteur Ernster*, titre sous lequel nous apparaît un nouvel ouvrage de M. J. Girardin, n'est que la première des douze nouvelles qui se trouvent comprises dans ce recueil. Comme vous pourriez croire qu'il s'agit, dans le cas présent, d'un médecin dont l'ignorance a été cause de la mort de quelque infortuné client, nous vous rassurerons en vous apprenant que le docteur Ernster n'est autre qu'un professeur du grand duché de Munchhausen (lisez Paris), qui, voulant faire réformer une branche de l'enseignement, s'explique, dans son empressement, d'une façon insuffisante et qui répare bientôt, talonné par ses « remords, » la faute que les circonstances lui ont fait commettre. Amusante fantaisie pédagogique qui n'est pas sans valeur. *Mon cheval m'aime* et *Midi à quatorze heures* sont des récits très humoristiques dont la justice anglaise, l'administration française et même le barreau font les frais. Les gravures, fort belles, rivalisent de mérite avec le texte.

41. — Encore un recueil de contes et nous finissons. Celui-ci est intitulé : *Autour du poêle*. M. Richard Gustafsson, membre du parlement suédois, où il représente le « parti avancé, » flétrit quelques vices et rend hommage à certaines vertus; mais Dieu n'a guère de place dans son livre : les fées et les lutins l'ont supplanté. Notez de plus qu'il y est assez fréquemment question de mariage et de liberté. Entretenir de mariage des bébés ou de quasi bébés ! Et puis exalter la liberté, comme le fait M. Gustafsson dans *le Perroquet et l'Alouette* et surtout dans *le Théâtre de la forêt, tragédie,* c'est accomplir une œuvre dangereuse. Cette part faite à la critique, nous conviendrons que, luxueusement éditée et ornée de jolies vignettes, la traduction de M. E. Labesse a conservé de l'original une grande fraîcheur de ton et de style. Si donc nous regrettons de ne pouvoir recommander ces contes pour les jeunes têtes blondes, du moins engageons-nous les barbes noires et grises à les lire : les fervents du folk-lore, notamment, y trouveront des traces de la littérature populaire des régions du nord.

E.-C. La Grette.

THÉOLOGIE

L'Archiprêtre Janicheff et la nouvelle crise doctrinale dans l'Église russe. *Réponse à M. Bogorodski*, par Basile Livanski (en russe). Fribourg en Brisgau, Herder, 1888, in-8 de vi-92 p. — Prix : 3 fr. 75.

A la conférence de Bonn, tenue en 1875 par le parti des soit-disant vieux-catholiques, l'Église russe avait, on s'en souvient, ses représentants, parmi lesquels figurait M. Janicheff, aujourd'hui archiprêtre et confesseur de Leurs Majestés Impériales. Naturellement on y discuta sur la procession du Saint-Esprit; mais les débats n'aboutirent à au-

cune solution définitive de la question controversée. Ils tournèrent même au désavantage de l'Église russe, en mettant en pleine lumière son erreur touchant un point très important de l'exégèse catholique relative au même dogme : car il y fut démontré que les textes des Pères de l'Église où l'on dit que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils ou bien du Père par le Fils, se rapportent non pas à sa mission temporelle, ainsi que l'entendaient les théologiens russes, mais à la procession éternelle. Il a bien fallu se rendre à l'évidence, et il en résulta une véritable crise doctrinale dont les effets ne tardèrent pas à se produire. On vit paraître en Russie plusieurs écrits dans lesquels leurs auteurs déclaraient que l'ancienne interprétation des textes dont il s'agit doit être complètement abandonnée. Mais ils ajoutaient en même temps que cette concession faite à la science occidentale ne portait aucune atteinte à la doctrine elle-même touchant la procession du Saint-Esprit, du Père seul à l'exclusion du Fils.

De tous les écrits sortis de la nouvelle école, aucun n'a obtenu autant de succès que celui de M. Bogorodski, grâce surtout à la protection du personnage nommé plus haut et personnellement intéressé aux heureux résultats de son intervention au conventicule de Bonn. L'ouvrage de M. Bogorodski fut imprimé en 1879 avec approbation des autorités ecclésiastiques et lui valut le diplôme de licencié (magister) en théologie. Il traite de la procession du Saint-Esprit d'après saint Jean Damascène. On peut y distinguer deux parties, négative et positive; dans la première, l'auteur s'efforce de prouver que ce saint docteur rejetait formellement la doctrine attribuant au Fils la production de la troisième personne divine, que la formule : par le Fils, exclut toute relation de principe entre le Fils et le Saint-Esprit. Dans la seconde partie, Bogorodski expose sa propre théorie aussi vague qu'elle est incompatible avec les données certaines de la théologie et de la raison; car elle réduit la procession du Saint-Esprit « par » le Fils à je ne sais quelle union souverainement intime, à la simple immanence éternelle de l'un dans l'autre et à la coexistence dans leur procession simultanée, et pourtant ineffablement diverse, du Père, leur source unique et leur seul principe.

C'est pour répondre à ce livre que M. Livanski a composé le sien, remarquable par la solidité du fond autant que par la vigueur de la logique et l'élégance de la forme. Sa réponse nous révèle un profond penseur, un écrivain très versé dans les questions les plus abstruses de théologie, rompu sur la dialectique, maniant la plume avec non moins d'habileté que les syllogismes. Il y a plaisir à voir avec quelle aisance il défait, pièce par pièce, le frêle système de son adversaire. Avant tout, il relève son défaut capital, le manque des connaissances philosophiques et de méthode critique, ce qu'il prouve par des exem-

ples. Venant ensuite à l'analyse de la première partie, il démontre, à l'aide des témoignages irréfragables des anciens Pères d'Orient et d'Occident, que le Saint-Esprit procède du Fils aussi bien que du Père, que Jean Damascène n'enseignait pas autre chose et que sa formule favorite « par » le Fils s'accorde parfaitement avec le langage des autres Pères de l'Église. Quant à la théorie inventée par le protégé de M. Janicheff, il a été facile de montrer tout ce qu'elle contient de nébuleux et d'incohérent, combien elle est contraire aux notions fondamentales sur le dogme de la Trinité, et même au but que l'auteur se proposait d'atteindre et qu'il a complètement manqué. Nous ne saurions assez recommander l'excellent ouvrage de M. Livanski à quiconque s'intéresse aux études théologiques; nous le signalons surtout à nos frères désunis, sans distinction de ceux qui cherchent la vérité, ou qui s'obstinent dans leurs préventions contre l'Église catholique : les uns et les autres y trouveront une lumière salutaire. J. Martinov.

JURISPRUDENCE

Histoire des sources du droit canonique, par Ad. Tardif, conseiller d'État honoraire, professeur d'histoire de droit civil et de droit canonique à l'École des chartes. Paris, Alph. Picard, 1887, in-8 de III-409 p. — Prix : 8 fr.

L'époque où nous vivons paraît peu favorable aux recherches d'érudition, et particulièrement à l'étude des institutions religieuses. Au milieu des bouleversements de la politique et des revirements constants de l'opinion, il semble que le temps fasse défaut pour tout travail juridique dont le but est étranger aux problèmes actuels du gouvernement et de l'économie sociale des états modernes. Et pourtant, la véritable sagesse consisterait à étudier ces lois vénérables qui ont maintenu les sociétés du moyen âge dans un état de progrès constant, en dépit des désordres naturels aux nations récemment échappées à la barbarie. Un savant professeur de l'École des chartes, M. Tardif, a compris ce besoin, et il s'est attaché à nous décrire d'une façon très brève, la nature, les sources et les recueils du droit canonique, afin de faire connaître les précieuses informations qu'il est loisible de demander au droit de l'Église. Après un court aperçu des sources primitives des lois ecclésiastiques, il détermine d'une façon aussi exacte que complète leurs principes originels : 1° Écriture sainte; 2° Enseignement traditionnel. Viennent ensuite les conciles œcuméniques, nationaux, provinciaux, et surtout les décrétales des papes. Chacune de ces divisions traitées par l'auteur est accompagnée de renseignements bibliographiques et d'indications précieuses que les écrivains canoniques songent trop rarement à réunir. Nous arrivons ensuite à l'étude des

collections juridiques : compilations orientales et occidentales, versions diverses, pénitentiels et fausses décrétales. Le seul reproche que nous nous permettons d'adresser à M. Tardif, c'est d'avoir exposé trop rapidement ces matières; elles méritaient d'être développées davantage et d'occuper dans son livre une place plus en rapport avec leur importance. Nous constaterons avec lui que, relativement à l'auteur des fausses décrétales, l'état actuel de la science défend de rien affirmer, mais nous avouons en toute franchise, que l'argumentation qu'il lui consacre ne semble pas diminuer la probabilité des conjectures du Dr Simson. Remarquons encore que si les Bénédictins ne comptent pas dans leurs rangs beaucoup d'auteurs canoniques (p. 291) ils ne négligeaient pourtant pas ces études, car, dans l'Université de Paris, aucune autre famille religieuse n'était aussi bien représentée à la Faculté de Décret. Les chapitres consacrés aux concordats et aux lois civiles, qui en sont la conséquence, sont intéressants et instructifs. Le livre XII a beaucoup emprunté au savant ouvrage de M. J.-F. de Schulte : *Geschichte der Quellen und Literatur des can. Rechts,* qu'il a avantageusement résumé pour les lecteurs français, et quelquefois complété avec bonheur.

L'*Histoire des sources du droit canonique* est un excellent manuel qui facilitera aux canonistes de notre pays l'étude de la constitution séculaire de l'Église, de son évolution incessante et des trésors de science juridique qu'elle a amoncelés depuis son origine, et surtout, elle les conduira sur le véritable terrain scientifique où la connaissance rationnelle des lois doit nécessairement se placer.

G. Péries.

Le Droit civil commenté à l'usage du clergé, *dans ses rapports avec la Théologie morale, le Droit canon et l'Économie politique,* par le chanoine Allègre. Paris, Delhomme et Briguet, 1888, 3 vol. in-8, t. I de x-751-94-xv p., t. II de 1054-xviii p. — Prix : 24 fr.

Aujourd'hui que l'enceinte parlementaire retentit à tout propos de demandes de réformes; aujourd'hui que les lois se sont succédé les unes aux autres au point de devenir inutiles et impuissantes, il semblera peut-être convenable aux esprits sérieux d'interroger plus attentivement les lois divines, les usages de l'Église et les résultats de l'expérience pour découvrir et proclamer les faiblesses de notre législation. Il y a beaucoup à élaguer, il y a surtout beaucoup à détruire et à jeter au feu vengeur. Certes, nous n'avons pas besoin de signaler certaines injustices flagrantes, certaines contradictions irrésistibles que la pratique des cours a récemment démontrées. Les catholiques influents et les membres du clergé verront donc avec plaisir le travail de M. le chanoine Allègre sur le Code civil, et s'il ne les satisfait pas entièrement, du moins loueront-ils sans restriction la tentative depuis si long-

temps attendue, devant laquelle il n'a pas reculé. Reprendre par la base l'essai courageux du cardinal Gousset, développer son idée, corriger certaines imperfections, moderniser telle considération un peu vieillie, voilà quel a été le but de M. Allègre. Il y avait de quoi effrayer un esprit moins persévérant que le sien. Ce travail vient à son heure. Indépendamment, en effet, des défenseurs que l'Église s'honore de compter parmi les jurisconsultes et les hommes d'État, qui trouveront là des notions difficiles pour eux à réunir, le prêtre, dans l'exercice tout intime de son ministère a, lui aussi, fréquemment besoin d'appliquer les lois de son pays. Chaque jour, au tribunal de la pénitence, les affaires épineuses de l'intérêt obligent le confesseur à mettre en regard les préceptes de la morale et la loi positive plus ou moins parfaite portée par la société. Demain peut-être, tout curé pourra se trouver en face des difficultés réelles qui surgiraient de la séparation de l'Église et de l'État. Connaît-il ses droits, est-il apte à les défendre? S'il en est ainsi, il diminuera les occasions de controverses, fermera la porte aux entreprises chicanières, et peut-être s'établira-t-il dans une position juridique inattaquable.

L'auteur a adopté un plan aussi simple que rationel. Des recherches historiques et quelques principes de droit naturel précèdent chaque titre en exposant la matière qui va être traitée. Chaque article est accompagné d'un commentaire clair et précis, suivi d'une conclusion dans laquelle sont signalées les réformes désirables et les projets de loi déjà présentés. Trois volumes ont déjà paru ; ils s'étendent jusqu'au titre VI du livre III, art. 1582. Nous félicitons sincèrement l'auteur d'une entreprise dont depuis longtemps les esprits judicieux sentaient la nécessité, que des essais partiels avaient démontrée utile, et qui, nous l'espérons, sera appréciée de tous ceux auxquels elle est destinée.

G. Péries.

SCIENCES ET ARTS

Précis d'économie politique, par Paul Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut. Paris, Delagrave, 1888, in-12 de 409 p. — Prix : 3 fr.

Ce traité élémentaire est digne de la réputation du directeur de *l'Économiste français,* et offre, avec une grande clarté de style et une méthode saine, l'exposition des vérités acquises définitivement à la science économique. M. Leroy-Beaulieu a eu la sagesse de ne pas chercher à créer des cadres et des divisions nouvelles comme maint auteur prétentieux. Il suit l'ordre des matières le plus généralement accepté et la division classique en cinq parties : Production de la richesse ; — répartition ; — circulation ; — consommation ; — théorie de l'État et des finances. Un spiritualisme élevé règne dans toutes les

pages où l'économie politique touche aux problèmes moraux ; on en pourra juger par ses excellents chapitres sur le luxe et la question de la population. Mais il se tient fort éloigné du faux sentimentalisme que les socialistes de la chaire allemande décorent du nom d'« Éthique. » M. Leroy-Beaulieu représente les meilleures traditions de l'école économique française. Défenseur de la liberté, s'appuyant sur l'observation, tenant compte de tous les sentiments humains, modéré dans ses solutions pratiques et toujours prudentes, il s'inspire constamment du bon sens, cette qualité éminemment française. Voilà les traits qui caractérisent Rossi, Blanqui, Bastiat, Ch. Périn, Baudrillart, et qui les distinguent heureusement de l'école anglaise systématique et dure ainsi que de l'école allemande qui se perd dans les abstractions philosophiques et aboutit trop souvent au socialisme d'État.

Le livre de M. Leroy-Beaulieu a déjà un grand succès et nous nous en réjouissons ; car il mettra un peu d'ordre dans les esprits que troublent les discussions à perte de vue sur la question sociale et la multitude de brochures, de livres et de discours incohérents que les préoccupations contemporaines font commettre à des personnes de bonne volonté mais peu instruites des phénomènes économiques. Ces phénomènes sont si complexes, qu'il faut les étudier méthodiquement, les analyser, puis les rapporter à un ensemble. Ils sont l'objet d'une science et l'on ne peut pas posséder cette science sans l'avoir d'abord apprise. Avec les *Lois économiques*, de Metz-Noblat et le *Traité élémentaire d'économie politique*, de M. Levasseur, l'ouvrage de M. Leroy-Beaulieu est un des plus propres à initier les jeunes gens et les hommes du monde à ces éléments indispensables de toutes les études sociales.

C. J.

L'Impôt et la Question sociale, par le Solitaire. Paris, Ghio, 1887, in-12 de IX-248 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'auteur anonyme de ce livre a publié déjà plusieurs volumes : *Qu'est-ce que la Démocratie? C'est la désorganisation sociale ; — La Femme ne doit pas travailler, elle ne doit pas rester oisive ; — Le Droit au capital ; — Les Fauteurs de la Commune. Thiers, L. Blanc.* C'est un disciple attardé mais convaincu de Proudhon qui cherche à développer à propos de tout les idées de son maître et particulièrement son projet fantastique de Banque d'échange, c'est-à-dire l'État escompteur universel et quasi gratuit, grâce au papier-monnaie. Le léger escompte perçu par cette banque suffirait à remplacer tous les impôts. Partant de là, notre Proudhonnien déclare la guerre à tous les économistes qui ont soutenu l'impôt sur le revenu (H. Maret, Yves Guyot) ou l'impôt sur le capital Ménier. Il est curieux de constater que tandis que les socialistes de l'école d'Henri George préconisent exclusivement l'impôt

direct, les Proudhonniens ne veulent que l'impôt indirect. On peut juger par là de la confusion d'idées de ces novateurs et de leur impuissance absolue à construire un ordre de choses nouveau, s'ils viennent à s'emparer du pouvoir. C'est la seule conclusion à tirer de la lecture très fatigante de ce volume fait de morceaux sans suite et de polémiques détachées. C. J.

BELLES-LETTRES

La Tragédie grecque. *Analyses et extraits du théâtre d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, avec de nombreuses illustrations,* par FÉLIX DELTOUR, inspecteur général de l'Université, et CHARLES RINN, professeur au lycée Condorcet. Paris, Delagrave, 1887, in-8 de 216 p. — Prix : 1 fr. 80.

Malgré les ravages du temps, les Grecs nous ont légué dans tous les genres, et particulièrement dans leur théâtre, ce joyau par excellence de leur littérature, des chefs-d'œuvre si accomplis qu'on ne saurait trop en recommander et en répandre l'étude. C'est parmi ces essais de vulgarisation que se range la récente publication de MM. Rinn et Deltour.

L'*Introduction* prêterait à plusieurs remarques critiques, s'il fallait en discuter tous les termes au nom d'une érudition sévère : prise dans son ensemble, elle donne au lecteur une idée suffisamment exacte de la naissance et des premiers développements de la tragédie à Athènes; mais nous croyons qu'elle eût été rendue plus intéressante encore, si les contrastes multiples entre le théâtre ancien et le théâtre moderne y étaient mis en plus vive lumière.

La vie des trois grands tragiques est racontée d'une façon vraiment trop sommaire ; on aimerait à y trouver les différences de leur génie expliquées, ou tout au moins éclairées par la diversité de leur caractère, de leur éducation, et par les transformations des mœurs publiques.

Quant aux *Extraits* eux-mêmes, ils ont été choisis avec un très louable discernement : si les sommaires qui les relient ne permettent pas toujours de se faire une idée juste de l'enchaînement des scènes, le lecteur peut du moins apprécier, dans une traduction généralement élégante et fidèle, l'élévation de pensées et de sentiments qui caractérise ces vieux poètes.

De nombreuses illustrations puisées aux meilleures sources ajoutent à l'attrait de ce petit volume : toutefois, dût-on nous accuser d'un rigorisme exagéré, il en est quelques-unes que nous eussions préféré en bannir, en nous souvenant de la maxime même païenne : *Maxima debetur puero reverentia.* C. HUIT.

La Chanson de Roland, traduction archaïque et rythmée, accompagnée de notes explicatives, par L. CLÉDAT, professeur de langue et de littérature française du moyen âge à la Faculté des lettres de Lyon. Paris, E. Leroux, 1887, in-8 de XIV-289 p. — Prix : 5 fr.

Extraits de la Chanson de Roland et de la Vie de saint Louis, par Jean de Joinville, publiés avec introductions, notes et glossaires complets, par GASTON PARIS, membre de l'Institut. Paris, Hachette, 1887, in-16 de 342 p. — Prix : 3 fr. 50.

1. — M. Clédat n'est pas un nouveau venu dans la littérature médiéviste. Nous avons de lui (Paris, Garnier), une *Grammaire élémentaire de la langue française,* couronnée par l'Académie française ; un *Petit Glossaire du vieux français,* précédé d'une introduction grammaticale ; *la Chanson de Roland* (texte d'Oxford), accompagnée d'une introduction dont nous avons eu occasion de préconiser ici même quelques appréciations assurément remarquables (mai 1887). Voici, du même écrivain, une traduction qui, conçue d'après une idée voisine de celle qui a dirigé M. Petit de Julleville et M. d'Avril, en diffère sensiblement. Si ces deux traducteurs, en effet, ont cherché à se tenir près de l'original, M. Clédat a voulu s'en rapprocher encore davantage. Voici, du reste, qu'il va expliquer lui-même son système dans une préface que je résume.

Pourquoi, dit-il, remplacer les mots de l'ancienne langue par d'autres quand les mots anciens sont encore dans la langue et ont seulement pris.... des acceptions qui diffèrent de l'emploi primitif ?... Il est rarement utile de remplacer le mot ancien par un autre (p. V.). L'auteur l'a fait, cependant, quelquefois pour diverses raisons ; mais il ne négligera jamais de signaler ces substitutions par une note. Quant aux mots disparus, tantôt il les remplace par des synonymes et tantôt il les maintient. Ici je m'associe de tout cœur à son désir de voir reparaître un jour dans la langue quelques-uns de ces vieux mots.

Il faut encore, continue M. Clédat, donner à tous les mots que l'on conserve, la forme actuelle : c'est surtout ce renouvellement de formes qui caractérise son travail : c'est ainsi qu'il substitue « voir » à « vedeir » — « chainon » à « chadeignon » — « il parle » à « il parolet, » (p. VIII). Il a remplacé l'ancienne déclinaison par le cas unique actuel. Il n'a cherché à éviter ni les inversions ni l'ellipse de l'article ou du pronom personnel. Il a conservé l'assonance. Par ces procédés, au sujet desquels la préface entre dans plus de développements que je ne le puis faire, M. Clédat est arrivé sans contredit à ce que sa traduction se rapproche plus que toute autre du texte primitif. C'est même, à proprement parler, moins une traduction qu'un texte rajeuni. Autrement dit, et voilà ce qui en constitue l'originalité, c'est plutôt une utile préparation à l'étude de l'original qu'un livre de lecture courante. Les personnes non initiées déjà au vieux français ne comprendront pas

beaucoup de locutions, comme « péché » dans le sens de malheur — « mon avoué » pour dire mon maître — « o » pour « avec » — « gentille » avec la signification de « noble » — « couronné, » pour « tonsuré, » etc., etc.

D'un autre côté, lorsque tant de mots inusités étaient admis, je me demande pourquoi l'assonance d'une laisse a été rompue pour éviter l'adjectif « mier, » pur. Je ne comprends guère plus la répugnance de l'auteur pour le dérivé du latin *remanere :* au vers 3719, le mot « remaigne » qui est dans l'original, eût respecté l'assonance. Faisons, en terminant, ressortir que notre auteur ne se fait pas scrupule de supprimer les voyelles qui le gênent : « Dieu ! si je l'perds ! » — ou bien encore : « Charles se dort comme hom qu'est travaillé. » M. Clédat ne fait en cela que suivre l'exemple d'Homère, de Dante, de Shakespeare, et la pratique fort rationnelle de nos chansons vraiment populaires.

2. — M. Gaston Paris prépare depuis plusieurs années un *Manuel d'ancien français du* XIe *au* XIVe *siècle*. Sur la demande de M. Hachette, il en a détaché des extraits de la *Chanson de Roland* et de la *Vie de saint Louis* par Joinville, pour former le volume classique que nous annonçons. Il a rédigé exprès pour cette publication fragmentaire les observations grammaticales qui la précèdent et deux glossaires spéciaux.

Le texte de la *Chanson de Roland* a été établi, dit l'auteur dans son avertissement, en vue de la clarté et de la commodité du lecteur, et non d'après la méthode rigoureuse de la critique. Dans cette édition destinée aux commençants, comme dans toutes celles que contiendra le *Manuel,* ajoute M. G. Paris, il a eu pour but principal l'enseignement de l'ancien français en tant qu'il diffère du français moderne comme étant à une étape plus ancienne de l'évolution poursuivie par le latin dans la Gaule du Nord depuis dix-neuf siècles. Ne voulant pas embarrasser cette étude en y mêlant les difficiles questions de variations dialectales, il a ramené autant que possible les formes à celles du français propre, de manière que tout mot de l'ancien français apparût clairement comme intermédiaire entre le latin et le français moderne. (p. 6 à 9).

Les extraits de Joinville, sauf quelques améliorations et suppressions, sont empruntés naturellement à la dernière édition de M. de Wailly. Ici encore, M. G. Paris a préféré les formes purement françaises à celles qui auraient eu un caractère dialectal. Tandis que les notes de la *Chanson de Roland* sont surtout littéraires et ont pour but de faire pénétrer dans l'esprit de notre ancienne épopée, celles de la *Vie de saint Louis* s'attachent particulièrement à faire comprendre les usages et les idées de la société féodale du XIIIe siècle.

Les indications qui précèdent suffiront à faire ressortir l'intérêt et

l'importance d'une publication à laquelle le savant professeur, tout en demeurant accessible aux jeunes gens, a apporté la grande érudition et le soin scrupuleux qui lui ont assuré depuis longtemps, sur les traces de son illustre père, une position à part dans le monde de l'érudition. Ce petit volume, édité soigneusement par la maison Hachette, sera certainement recherché et apprécié non seulement par la jeunesse studieuse, mais par les maîtres de l'enseignement secondaire et par toute personne désireuse de s'initier aux gloires les plus pures de la vieille France. ADOLPHE D'AVRIL.

Pierre Martyr d'Anghera, *sa vie et ses œuvres*. Thèse pour le doctorat, présentée à la Faculté des lettres de Paris par J.-H. MARIÉJOL, agrégé d'histoire, membre de conférences à la Faculté des lettres de Dijon. Paris, Hachette, 1887, in-8 de XVI-237 p. — Prix : 5 fr.

Pierre Martyr d'Anghera est aujourd'hui bien peu connu. Il ne mérite pas l'oubli dans lequel il est tombé, et M. Mariéjol a été bien inspiré en prenant sa vie et ses œuvres comme sujet d'une thèse pour le doctorat. Pierre Martyr, ayant quitté l'Italie pour l'Espagne, après y avoir essayé de la carrière des armes, reçut les ordres et arriva à de hautes positions administratives et diplomatiques; autour de lui viennent se grouper tout naturellement les principaux événements qui remplirent le glorieux règne d'Isabelle la Catholique et de son mari Ferdinand; beaucoup de détails sur ces souverains, sur le cardinal Ximenès, donnent un intérêt tout à fait historique au livre de M. Mariéjol. Le règne de Jeanne la Folle, les premières années de celui de Charles-Quint, qui semblait si peu promettre un grand empereur, fournissent ensuite de curieuses pages à l'auteur. Il termine sa belle monographie par l'examen des œuvres de Pierre Martyr, dont les lettres lui avaient déjà fourni de précieuses citations. Le livre de *Orbe novo*, où sont racontés tous les faits relatifs à la découverte du Nouveau-Monde, est soigneusement analysé et donne une très favorable idée du talent d'écrivain de Pierre Martyr. Ce talent serait plus apprécié s'il se fût exprimé dans une langue vivante; comme Agrippa de Nettesheim, comme d'autres hommes éminents de son siècle, Pierre Martyr eut le tort d'écrire en latin, dans un latin d'une essence particulière, obéissant à l'obligation de parler de choses modernes, ne manquant point de charmes certainement, mais aujourd'hui peu accessible en dehors d'un public tout à fait érudit. Si, au lieu de cet idiome mort, Pierre Martyr se fût tout simplement servi de l'espagnol, son nom serait autrement célèbre. Et, à cette époque, cette langue s'était déjà formée dans des œuvres assez remarquables pour ne pas être dédaignée. Sur ce point, nous nous trouvons en désaccord avec M. Mariéjol qui, dans une note finale, parle de la pauvreté de la litté-

rature castillane au XVIe siècle (p. 231). Elle venait de produire le *Labyrinthe*, de Juan de Mena, la superbe chronique d'Alvaro de Luna, l'*Amadis* de Montalbo, les *Generaciones y semblances* de Perez de Guzman, le *Corbacho* de Martinez de Toledo, et d'autres livres dont on ferait une longue liste. Nous nous permettons donc de protester contre cette appréciation. Elle nous étonne de la part de l'auteur, car l'ample bibliographie placée en tête de son volume témoigne des soins érudits avec lequel il a été composé. TH. P.

Ménage et Finances de Voltaire, par LOUIS NICOLARDOT. Paris, Dentu, 1887, 2 vol. in-16 de XIV-372 et 371 p. — Prix des 2 vol. : 7 fr.

La nouvelle édition de cet ouvrage est bien plus complète que la première, celle de 1854. L'auteur avertit dans sa Préface qu'il n'a rien supprimé, mais qu'il a beaucoup corrigé et augmenté. « Le caractère de Voltaire, dit-il au même endroit, reste encore inconnu. » C'est trop dire. On connaissait déjà, d'après ses nombreux historiens, Voltaire menteur, sacrilège, orgueilleusement et cyniquement impie, bassement adulateur, hypocrite, violent et méchant, libertin jusqu'à l'obscénité, profanateur abject de l'une des gloires les plus pures de la France, contempteur des « Welches » (les Français) et félicitant leur ennemi le roi de Prusse de les avoir vaincus. On n'ignorait pas non plus, dans une certaine mesure, les lésineries et les fourberies du « grand homme ; » mais, à vrai dire, un tel sujet devait être profondément fouillé. M. Nicolardot s'y est cantonné spécialement, sans toutefois s'interdire d'autres aspects, et c'est le mérite de son travail.

Quelles furent les sources de la richesse de Voltaire ? Quel fut le chiffre au moins approximatif de sa fortune et quelles étaient ses libéralités. A ces questions l'auteur a des réponses décisives ; quand sur certains détails il ne peut atteindre à la certitude, il discute clairement les probabilités ; et ce ne sont pas les ennemis de Voltaire, mais ses amis qui le condamnent. C'est surtout Voltaire lui-même qui dans ses lettres, dans ses divers écrits, se juge « avare et fripon : » double ignominie du personnage qu'on a appelé le roi de son siècle.

Il eut recours, pour être riche, à tous les moyens, honnêtes ou véreux : ouvrages de tout genre, pensions sur le trésor royal, sur la cassette de la reine et sur celle du duc d'Orléans, loteries, jeux de bourse, traite des nègres, trafics de tableaux et de diamants, commerce de blés, traités avec les libraires français et étrangers, fournitures pour les armées, spéculations industrielles et commerciales de toute nature, change de monnaies, contrats et traités, dîme, défrichement de bruyères, culture de trois domaines : les Délices, Tourney, Ferney où il passa ses quatorze dernières années ; fondation de manu-

factures, vente de maisons, rien n'échappait à sa dévorante avidité. Aussi fut-il comte et seigneur et le plus opulent des hommes de lettres. Sa fortune fut surtout mobilière ; il plaçait de préférence en viager sur l'État, sur les grands et les princes, presque tous engoués de sa gloire. Donc, malgré quelques banqueroutes qu'il subit sans s'appauvrir, il eut, en 1749, 80,000 livres de rente, et au moment de sa mort plus de 220,000.

Quel usage fit-il de ses trésors ? Ici éclatent son avarice et ses friponneries : il faisait l'usure, prêtait à gros intérêts et sur hypothèques, se disait toujours mourant pour avoir de plus fortes rentes viagères, obtenait le privilège de ne rien payer au Roi ni à l'Église, se faisait héberger gratuitement de château en château, n'avait qu'une bibliothèque médiocre, exploitait à peu de frais toutes les conditions de la nature humaine, depuis ses valets de chambre, ses secrétaires et ses correspondants, jusqu'à ses parents et ses amis, jusqu'à l'impératrice Catherine II. Assurément, comme le dit l'auteur, il fut le plus obligeant des lettrés ; mais obligeance n'était pas libéralité. S'il eut de temps à autre quelques élans de bienfaisance désintéressée, ses dons, que sa situation brillante et sa renommée rendaient indispensables, ne furent jamais en rapport avec son opulence. Wagnière, son secrétaire illettré et peu digne de foi, a beau vanter la générosité sans bornes de son maître. Voltaire de son côté, célèbre vainement ses largesses ; M. Nicolardot met en pleine lumière, pièces en main, ses erreurs et ses mensonges. Il l'examine dans ses relations avec les siens, avec la famille Corneille, avec Belle et Bonne, avec ses amis, les personnes gênées et les pauvres (pour lui le peuple était la canaille), avec ses colons de Ferney, avec les comédiens et les libraires ; partout il signale l'homme rapace par excellence, rapace *per fas et nefas*, et consignant ses ladreries dans son *Testament*.

Voilà pour l'avarice. Et la friponnerie! Voltaire avait toujours à la bouche et sous la plume les grands mots de justice, de générosité, d'humanité ; il était de son époque, car nul siècle ne poussa aussi loin la jactance du bienfait et l'égoïsme de l'action. Quand il donnait ou prêtait; quand, par exemple, à Ferney, il vendait des montres à toute l'Europe et faisait bâtir des maisons pour en trafiquer, c'était, le plus souvent, dans l'intérêt de ses spéculations, de son orgueil et de sa vanité. Et telle était son avarice, qu'elle l'entraînait à la fourberie. Il a trompé les agents du fisc, dupé ses débiteurs, frustré ses domestiques, vendu les bougies qu'il se faisait livrer chaque mois chez Frédéric II, volé ses libraires par des éditions simultanées, en même temps qu'il les désespérait en entassant corrections sur corrections, cartons sur cartons. Il a ruiné Jorre par sa duplicité, par ses calomnies et ses dénonciations; il a prouvé sa mauvaise foi par ses procédés à l'égard du

président de Brosses; il a gagné des procès qu'il eût été honorable de perdre. En qualifiant de « rapines » les opérations des frères Paris, auxquelles il s'était mêlé, il a avoué que sa cupidité sans scrupules avait profité des malheurs de la France, et qu'il n'avait pas plus de patriotisme que de droiture.

Après toutes ces « exécutions » désormais acquises à l'histoire, M. Nicolardot rappelle les ovations insensées et l'horrible mort de Voltaire; puis il a un post-scriptum pour les curieux, mais non pour la curiosité de tous, en ce qui concerne les maîtresses gratuites de l'avare. Quant à la conclusion, elle est infamante pour Voltaire, d'autant plus que tout le long du livre, M. Nicolardot n'a rien accordé à la déclamation, mais tout à la logique inéluctable des témoignages et des faits. Un appendice, *les Antivoltairiens*, est des plus piquants : on y voit le défilé des lettrés, pris en grand nombre dans le camp des libres-penseurs du dernier siècle et du nôtre. Chacun, en passant devant le demi-dieu, lui jette une parole de censure.

J'aurais, maintenant, quelques réserves à faire, non sur le style de l'auteur toujours alerte et vivant quand il ne remue pas des chiffres, mais sur le prétendu « génie » de Voltaire, qui ne fut qu'une immense facilité dont il abusa même au point de vue littéraire; sur l'attitude des papes vis-à-vis de Voltaire que l'Index n'épargne pas; sur l'influence réformatrice qu'aurait exercée ce vilain homme, si on l'eût appelé au pouvoir; sur sa première affiliation à la franc-maçonnerie dans la loge des Neuf-Sœurs, cette affiliation datait de son séjour en Angleterre; sur le récit trop court du soi-disant affranchissement des soi-disant serfs du Jura; sur Turgot qui ne fut pas porté au ministère « par le flot irrésistible de l'opinion publique. » Ces réserves peu importantes, je dirais presque ces vétilles, n'enlèvent rien à la valeur du livre.

Louis Veuillot a dit : « Tout le monde convient aujourd'hui que Voltaire fut une franche canaille. » Beaucoup de ceux qui n'en conviennent pas, lorsqu'ils parlent ou écrivent pour leur public, flétrissent dans leur conscience celui qu'ils adorent devant ses honteuses statues. Quant aux naïfs qui ont encore pour lui le culte de l'ignorance, qu'ils lisent d'un bout à l'autre ce livre révélateur; ils passeront de l'admiration au mépris.

PAUL RODERY.

Profils et Types de la littérature allemande, par ERNEST COMBES. Paris, Fischbacher, 1888, in-8 de 482 p. — Prix : 7 fr. 50.

M. Combes nous avertit qu'il n'a pas eu l'intention d'écrire une histoire complète de la littérature allemande; il n'a voulu en donner qu'un résumé. Les moindres défauts de ces sortes d'ouvrages sont ordinairement le manque d'originalité et la monotonie résultant de l'entasse-

ment des noms inconnus et des dates sans importance. Mais il ne s'agit pas ici d'un travail de seconde main. M. Combes a judicieusement laissé aux dictionnaires spéciaux ces renseignements encombrants, et son originalité s'affirme si bien qu'on la souhaiterait parfois un peu plus dissimulée. Il débute par une tirade d'une quinzaine de pages intitulée : *le Germain et l'Allemand,* diatribe patriotique, d'une raillerie extravagante et féroce. Puis vient une critique bouffonne des poèmes allemands du moyen âge. J'ai d'abord cru naïvement que l'auteur avait voulu nous faire la surprise d'un sommaire tintamaresque de la littérature allemande. Ni le *Saint-Graal,* ni le *Pauvre Henri,* touchante légende que récemment encore Longfellow interprétait en un délicieux petit poème, ni *Tristan et Iseult,* ne trouvent grâce devant lui. Il les parodie et s'acharne à faire ressortir leurs défauts teutons, oubliant seulement que, dans ce patrimoine international de la poésie du moyen âge, la France a au moins autant à réclamer que l'Allemagne. Parle-t-il du *Nibelungenlied,* il en veut aux Allemands d'oser le comparer à l'Iliade, et il se gausse pour la centième fois de leurs prétentions outrecuidantes, — thème banal, qu'il suffirait de rappeler discrètement sans en multiplier à satiété les variations. Il l'analyse pourtant assez consciencieusement et ajoute quelques réflexions, peu nouvelles au fond quoique bien extraordinaires dans la forme, sur l'anonymat du poème ou plutôt des épopées en général. De critique littéraire, nulle trace. La grandeur épique du sujet, des personnages et de leurs passions lui échappe complètement. Le beau type de Siegfried, le héros franc qui a rempli de sa gloire les plus antiques traditions germaniques et scandinaves, la haine inextinguible des deux reines, le farouche dévouement de Gunther, le caractère chevaleresque de Rüdiger, n'ont rien qui l'étonne ou provoque son admiration. Que le récit soit mal construit et monotone, que les vers soient d'une poésie assez misérable, la donnée n'en est pas moins grandiose et offre au lettré un incontestable intérêt. Mais M. Combes, qui est un fervent de la Renaissance et de l'antiquité classique, — les citations, dans le texte, des auteurs latins et même grecs, viennent facilement sous sa plume, — M. Combes ne semble pas avoir le sens du moyen âge. Son livre serait détestable s'il ne s'inspirait d'un bout à l'autre que de cet esprit de dénigrement à outrance. Partout, il est vrai, le sarcasme éclate en mots drôles, d'un goût parfois discutable, en sorties imprévues et violentes, que la bonne foi ou le chauvinisme ne suffisent pas toujours à excuser. Dans ce genre, le chapitre intitulé : *la Pédagogie est-elle un art ou une science ?* est un pur hors-d'œuvre. Ailleurs (p. 404), après avoir d'abord épanché en prose sa bile contre nos « bonnes » allemandes et nos commis allemands, M. Combes fait tout à coup volte-face et, sans plus de façons, se met à gourmer, en deux pages

de vers, les « héros plus bavards que farouches qui effritent d'avance l'énergie patriotique en la grattant mal à propos. » Le conseil est bon, et valait la peine d'être mis non seulement en vers, mais en pratique. Ces inconséquences, boutades et enfantillages déparent quelque peu un livre dont les parties sérieuses ont une réelle valeur. Car il s'en faut que tout n'y soit que facétie. L'auteur nous a promis dans son avant-propos que « la critique serait aussi sincère que l'éloge, » et il tient parole : il sait louer aussi à l'occasion, mais il a horreur des réputations surfaites. La sincérité de ses opinions ne saurait être mise en doute, non plus que sa solide connaissance du sujet, et, quand il veut bien interrompre ses éclats de rire irrévérencieux, il sait être persuasif et très intéressant. Je lui pardonnerai donc encore de dauber de tout cœur sur les mystiques et les romantiques, sur Gleim, Klopstock, Tieck, les Schlegel, Novalis, etc., en considération de ses belles études sur Lessing, Schiller et Gœthe. Il fouille avec le scalpel d'une analyse ingénieuse et lumineuse le génie de Lessing et celui de Schiller ; il en reconnaît le fort et le faible, et les admire avec les réserves nécessaires. Il montre aussi l'homme derrière le poète et explique l'un par l'autre. Les replaçant dans leur milieu, il justifie l'heureuse influence qu'ils ont exercée sur leur temps, et ne cherche pas à ternir l'auréole restée autour de leur nom. Son style conserve, d'ailleurs, toute sa désinvolture : ces belles pages si bien pensées abondent en expressions originales et pittoresques. J'aurais voulu la même modération dans l'éloge de Gœthe. Sans parler de la vie privée du grand homme, qui fut loin d'être irréprochable, l'ensemble de son théâtre, par exemple, n'est pas généralement tenu en aussi haute estime, et certaines de ses poésies ne peuvent être données comme de tous points recommandables. Mais M. Combes ne voit pas de taches dans ce soleil : il va jusqu'à mettre le second *Faust* au niveau du premier, et le commentaire qu'il en fait m'a presque persuadé, je l'avoue, que mes lectures avaient été jusqu'à présent trop superficielles. Enfin il me semble que quelques-uns de nos contemporains, Uhland, Heine, Platen, Rückert, qui sont entrés dans l'immortalité, méritaient d'être plus longuement étudiés, et d'autres, comme Scheffel et Hamerling, d'être au moins nommés.

EMM. DE SAINT-ALBIN.

HISTOIRE

De Centumviris et Causis centumviralibus. Thèse présentée à la Faculté des Lettres de Paris, par J. POIRET, professeur agrégé. Paris, E. Thorin, 1886, in-8 de 77 p.

Cette thèse se compose d'une introduction, dans laquelle sont exposées quelques idées très générales et non moins vagues sur le *centumvirale judicium*, et de quatre chapitres, où l'auteur traite successive-

ment de l'origine reculée des centumvirs, de leur nomination, des affaires qui rentraient dans leur compétence, de la constitution historique de leur juridiction. Le sujet était certes bien fait pour tenter un érudit; seulement.... c'était un jurisconsulte doublé d'un historien qu'il fallait : ce fut un normalien qui l'entreprit. Quelque rares que soient les brillantes qualités de style et de langue qu'on se plaît à rencontrer dans tout le cours de cette monographie, on n'est qu'ébloui, et c'est là une bien mince satisfaction pour la science, la jouissance qu'éprouvent les yeux ou les oreilles étant souvent complice d'une complète désillusion intellectuelle.

M. Poiret n'eût-il pas bien fait, notamment, d'aborder la question de savoir si l'existence des centumvirs était probable sous les rois, et dans quelle mesure elle l'était? Nous aurions souhaité qu'il définît avec précision la compétence de ce tribunal, et il ne le pouvait faire qu'en distinguant avec un soin minutieux les diverses périodes de son histoire. Il eût dû nous présenter, sur le mode d'élection de ceux qui le composaient, une solution plus près de la vérité que de l'arbitraire, et faire bon marché des hypothèses hasardées, pour s'en tenir sans cesse aux arguments sérieux. Il lui eût fallu enfin suivre pas à pas l'institution, et nous faire assister à ses transformations successives, à sa dégénérescence graduelle, aux modifications de son caractère primitif, à l'extrême réduction de sa compétence à l'époque classique, à son anéantissement définitif.

En éludant les difficultés inhérentes au développement rationnel de ce plan, en permettant même de croire qu'il ne les a pas soupçonnées, l'auteur a fait preuve d'une ignorance presque absolue de ce que doit être une méthode rigoureusement scientifique, méthode dont la première exigence astreint à une patience de recherches et à une méditation exclusives de toute œuvre précipitée.

L'étude de M. Poiret n'est, au fond, qu'un morceau littéraire, bien capable de faire regretter la suppression des discours latins, et ses conclusions ne dispensent pas, de beaucoup s'en faut, de recourir aux travaux antérieurs, que l'auteur ne paraît pas connaître tous, et parmi lesquels il en est d'excellents. X.

Saint Grégoire le Grand, *sa vie, son pontificat, ses œuvres, son temps,* par l'abbé Ed. Clausier. Ouvrage posthume, précédé d'une lettre de Mgr Plantier, publiée par l'abbé H. Odelin, aumônier de l'École Sainte-Geneviève. Paris, Berche et Tralin, 1887, in-8 de xxiv-293 p. — Prix : 4 fr.

Voici un ouvrage posthume de M. l'abbé Clausier, enlevé à vingt-trois ans, en 1877, à des études où il s'était fait déjà remarquer. M. l'abbé Odelin, le zélé aumônier de l'école Sainte-Geneviève, a contrôlé le travail de son ami, en le mettant au courant des documents

parus depuis dix ans. Les documents après tout sont en petit nombre, les sources historiques sont peu nombreuses, et M. l'abbé Clausier les a fidèlement analysées. Les ouvrages et les lettres du Pape lui ont fourni des détails touchants : la familiarité avec les saints, dit très bien M. l'abbé Clausier, élève, fortifie et agrandit l'âme.

Le pontificat de saint Grégoire le Grand est un des plus illustres dans l'histoire de la Papauté, et on ne saurait trop le connaître : il marque la fin de l'ancien monde, il ouvre les temps modernes. Voilà la place de Grégoire : il est le père du moyen âge, de Grégoire VII et d'Innocent II, car il a revendiqué l'indépendance de l'Église et préparé sa souveraineté, garantie de cette indépendance. Les Lombards voulaient Rome pour capitale, et par une politique tortueuse pendant la paix et des exactions violentes dans la guerre, ils révélaient leurs desseins. Grégoire chercha à les désarmer, il ne le put ; aussi lorsque leurs derniers rois tentèrent d'arriver par la force, les successeurs de Grégoire durent appeler pour protéger la liberté de l'Église l'épée de Pépin et de Charlemagne.

Les analogies, non cherchées, mais rencontrées entre le VIe siècle et le nôtre, analogies douloureuses et frappantes, donnent à ce livre un véritable caractère d'opportunité, car s'il y a eu autrefois les barbares des invasions, selon le mot de M. Odelin, nous avons aujourd'hui les barbares de la civilisation. Lorsque l'on veut séparer l'Église de l'État et que l'on nie le rôle de l'autorité de servir l'Église, il est bon de rappeler ce qu'a fait le premier peut-être qui inaugura, sinon dans ses formules théoriques, du moins dans sa direction pratique, le droit chrétien. Voilà un intérêt de cet ouvrage. Il est divisé en deux livres : le premier comprenant une vie de Grégoire avant son pontificat, parlant de ses études, de son séjour au monastère, de sa nonciature à Constantinople ; le second racontant les événements après son élévation au trône pontifical : ses démêlés avec l'Empereur d'Orient, la mission d'Augustin en Angleterre, l'organisation de la hiérarchie, son intervention dans l'Église gallo-franke près de Brunehaut notamment, dont, malgré d'abominables actions, la plupart postérieures à Grégoire, l'œuvre est ici reconnue bienfaisante pour l'Église et pour les Gaules. Saint Grégoire mit aussi tous ses efforts à maintenir dans les monastères la discipline et l'esprit de sacrifice, mais indulgent pour tous, il protégea les juifs, déclara qu'il ne fallait jamais forcer qui que ce soit à ployer le genou devant un Dieu que son cœur repoussait. C'est, disait-il, par la mansuétude, la bénignité, les avertissements, la persuasion qu'il faut ramener les dissidents ; cependant, il savait les devoirs de l'autorité qui a mission de promouvoir le bien ; lui-même s'efforçait d'amener les conversions par des faveurs spéciales tout en rappelant aux Princes que l'unité religieuse et sociale est le but où doit tendre un pouvoir chrétien.

Cet ouvrage, évidemment, ne peut contenir de documents inédits : tous ceux qui existent sur cette époque sont imprimés; mais M. l'abbé Clausier les a mis en œuvre avec intelligence, et son travail, interrompu par la mort, justifie les regrets que M. l'abbé Odelin exprime en termes touchants. H. DE L'E.

Procès des Frères de l'ordre du Temple, d'après des pièces inédites publiées par M. Michelet et des documents imprimés anciens et nouveaux, par M. LAVOCAT, conseiller honoraire à la cour d'appel de Rouen. Paris, Plon et Nourrit, 1888, in-8 de VIII-422 p. — Prix : 15 fr.

Nous constatons avec plaisir les qualités de précision, de clarté et de netteté d'exposition qui distinguent cet ouvrage. M. Lavocat s'est passionné pour son sujet et il l'a étudié de très près; mais on voit tout de suite que l'auteur n'est pas un érudit; c'est un amateur à qui il manque l'habitude du métier, l'habitude de se servir des textes et l'usage de la critique historique qui empêche d'attribuer la même valeur à tous les documents : les appréciations de Mézeray, Dupuy, Voltaire, Michelet, ne peuvent être du même poids que les documents du XIVe siècle; M. Lavocat les cite cependant indifféremment. De même, l'observation mise page VIII, par laquelle l'auteur prévient les lecteurs qu'il a conservé les fautes d'orthographe rencontrées dans les textes, » fait sourire. Est-ce bien sûr que ce soit des fautes d'orthographe. Voilà pourquoi le livre de M. Lavocat ne peut être considéré comme un ouvrage d'érudition ; c'est un bon livre de vulgarisation, intéressant sans doute, mais ne présentant pas toutes les garanties désirables de vérité historique. D'ailleurs, il faut bien le dire, cette histoire du procès de l'ordre du Temple est un plaidoyer complet en faveur des Templiers; l'auteur n'a pas imité la sage réserve de la plupart des historiens, qui, tout en reconnaissant l'injustice de la condamnation qui les frappa, admettent la nécessité d'une réforme de l'ordre; à ses yeux, ils étaient innocents et rien de ce qu'on leur reprochait n'était fondé; il le proclame sans restriction. Nous avouons que la conviction intime qui perce sous les éloquentes paroles de M. Lavocat est communicative et qu'on se sent, à la lecture, presque convaincu; mais, à la réflexion, il n'en est plus tout à fait de même, et nous croyons encore qu'il vaut mieux s'en tenir aux vieux errements : il y avait dans l'ordre du Temple bien des désordres intérieurs; une réforme était nécessaire; la suppression de l'ordre, quoique excusable et admissible puisqu'il ne pouvait plus remplir le but pour lequel il avait été fondé, était peut-être un châtiment bien sévère; mais rien ne justifiait les rigueurs de Philippe le Bel. L. L.

Nuoui documenti e studi intorno a Girolamo Savonarola, per cura di ALESSANDRO GHERARDI. 2ª edizione emendata e accresciuta. Firenze, Sansoni, 1887, in-12 de XII-400 p.

Le P. Emm. Ceslas Bayonne avait voué toutes ses études à l'éclaircissement de la question de Savonarole, dont Pie VI disait qu'au ciel il serait heureux d'en avoir la solution. Archives d'Italie, de France et d'Espagne, il avait tout parcouru et partout il avait recueilli des documents importants. Un de ses amis, le savant M. Gherardi, fut chargé de publier ceux recueillis en Italie en y joignant les recherches faites par M. Citadella. C'était en 1876. L'édition fut bientôt épuisée, car elle avait été tirée à un petit nombre d'exemplaires. Aussi M. Gherardi a-t-il jugé à propos d'imprimer de nouveau ces très importants documents, et les érudits ne peuvent que lui en être reconnaissants. Cette édition, bien plus riche en indications bibliographiques que la précédente, indications qui paraissent ici complètes (il y en a 212), renferment vingt-six documents nouveaux ; des notes nombreuses viennent encore éclairer le sujet et une étude attentivement poursuivie amène M. Gherardi à confirmer parfois et modifier ses jugements et ceux du P. Bayonne, mais jamais à les changer. Nous pouvons ainsi mieux contrôler le travail du professeur Villari qui, de son côté, vient de donner une seconde édition de sa *Storia di Girol Savonarole*. Le volume de M. Aless. Gherardi est des plus précieux et il devra se trouver entre les mains de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la fin du XVᵉ siècle. H. DE L'E.

Les Chevaliers de Malte et la Marine de Philippe II, par le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE, membre de l'Institut. Paris, Plon et Nourrit, 1887, 2 vol. in-12 de XVI-188 et 230 p. et 6 cartes. — Prix : 8 fr.

La Guerre de Chypre et la Bataille de Lépante, par le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE, de l'Académie française. Paris. Plon et Nourrit, 1888, 2 vol. in-18 de XLVI-198 et 262 p., avec cartes et plans, — Prix : 8 fr.

L'élection récente de l'amiral Jurien de la Gravière à l'Académie française ne nous a pas surpris : nous y avons applaudi ; cette place nous paraît due au savant et élégant écrivain, qui a entrepris d'écrire par fragments l'histoire de toutes les épopées maritimes, sans s'interdire quelques incursions dans le domaine des historiens militaires. L'ensemble de l'œuvre du nouvel académicien, en y comprenant les cinq beaux tomes des campagnes d'Alexandre, atteint aujourd'hui le chiffre de vingt-deux volumes, et tout nous fait espérer que l'édifice n'est pas encore couronné.

Qu'on ne s'attende pas à trouver dans le premier des ouvrages que nous annonçons, une histoire complète des chevaliers de Saint-Jean

de Jerusalem ; l'auteur, après avoir exposé dans sa préface les débuts de cet ordre célèbre, jusqu'à la prise de Rhodes par Soliman, se contente de présenter les faits les plus saillants de la lutte acharnée des galères de Malte contre les corsaires barbaresques. Dans une deuxième partie, il montre la restauration de la marine espagnole sous le règne de Philippe II, et raconte la brillante expédition qui eut pour résultat la prise du Peñon de Velez sur la côte marocaine, position stratégique importante qui, depuis lors, est demeurée au pouvoir des Espagnols. A ce propos, il convient de faire remarquer que l'amiral Jurien de la Gravière, en historien consciencieux, se garde bien d'accepter, les yeux fermés, la légende qui représente le fils de Charles-Quint comme un tyran voué à l'exécration de la postérité ; pour lui, ce fut un grand roi, d'une religion sincère et éclairée, d'un sens politique profond, administrateur remarquable, sachant commander et se faire obéir. Mais le morceau de résistance de l'ouvrage, c'est le siège de Malte, dont le récit prend à lui seul un volume et demi. L'auteur se complaît à en étudier les moindres détails, à citer les noms de tous ces vaillants chevaliers qui versèrent leur sang pour préserver de la ruine ce boulevard de la chrétienté ; il s'enthousiasme franchement pour ces héros qu'inspiraient une foi ardente et le noble esprit de l'ancienne chevalerie ; il ne peut retenir son indignation contre les princes chrétiens qu'une politique cauteleuse retenait alors dans une neutralité bienveillante, alors qu'il y allait de l'existence même de la religion et de l'Europe civilisée. Si Malte était tombée aux mains des Turcs, le croissant régnait en maître dans la Méditerranée. Ainsi que dans ses autres ouvrages, l'amiral cherche à tirer de ses récits des conclusions pratiques et des enseignements applicables aux guerres futures ; souvent aussi les incidents du siège de Malte emportent son esprit vers de curieux épisodes du siège de Sébastopol, auquel il prit une part importante.

Ces rapprochements entre des événements de même nature mais d'époques dissemblables donnent beaucoup de piquant aux exposés historiques, et les rendent singulièrement instructifs ; c'est ainsi que l'homme d'état et l'homme de guerre peuvent se former par l'étude raisonnée des grands exemples que nous ont légués nos ancêtres.

Le second ouvrage de l'amiral Jurien de la Gravière est un des meilleurs, à tous les points de vue, qui soient sortis de sa plume. On y retrouve les qualités de style et de critique que nous avons maintes fois signalées ; certaines pages sont vraiment éloquentes, surtout celles qui tracent de Pie V un portrait magistral ; l'auteur s'y montre catholique convaincu et n'hésite pas à proclamer l'immense service rendu par le saint Pontife à la chrétienté tout entière, lorsqu'il arrêta l'invasion musulmane, qui menaçait de submerger la civilisation euro-

péenne et de replonger l'Occident dans la plus effroyable barbarie. Le premier volume, consacré à la guerre de Chypre, montre dans quel état de désarroi étaient tombées les puissances méditerranéennes : le rénégat Oulouch-Ali, vice-roi d'Alger, avait détruit la marine de Malte, les flottes du Sultan avaient conquis ou ravagé toutes les colonies vénitiennes, la fière Espagne elle-même semblait éviter la rencontre d'un ennemi, dont l'audace ne connaissait plus de bornes. Pie V jeta le cri d'alarme et entreprit de réunir en un faisceau les forces éparses de la chrétienté ; il ne fallait rien moins que sa foi ardente pour imposer silence aux jalouses rivalités qui les paralysaient. La voix inspirée du saint Pontife trouvait un fidèle écho dans le cœur de Philippe II, ce digne fils de Charles-Quint, trop facilement calomnié par des historiens inféodés aux rancunes des hérétiques ; mais elle ne put entraîner la cour de France, toujours séduite par la décevante et dangereuse utopie de l'alliance turque. Les escadres réunies d'Espagne, de Venise, de Gênes, de Toscane et de Malte se réunirent sous les ordres de don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint ; *Homo missus est a Deo, cui nomen Johannes !* s'était écrié le Souverain Pontife. L'amiral Jurien de la Gravière, dans le second volume, décrit les longues manœuvres préliminaires qui conduisirent la flotte chrétienne, enfin concentrée sur les côtes d'Épire, puis il donne un récit détaillé et vivement coloré de cette grande bataille de Lépante, qui consacra le triomphe définitif de la croix sur le croissant. L'éminent historien raconte qu'au moment même où le sort de la chrétienté se jouait dans la mer Ionienne, le Pape était en prière dans son oratoire, implorant avec ardeur le maître du ciel et de la terre. « Cette bataille, ajoute-t-il, n'était-elle pas la bataille de Pie V aussi bien que celle de don Juan d'Autriche ? »

COMTE DE BIZEMONT.

Histoire de Charles VII, par G. DU FRESNE DE BEAUCOURT. T. IV. *L'Expansion de la Royauté, 1444-1449*. Paris, Librairie de la Société bibliographique, 1888, in-8 de 463 p. — Prix : 8 fr.

La période que nous présente dans ce volume M. le marquis de Beaucourt, et qu'il a caractérisée sous le titre d'*Expansion de la Royauté*, est un de ces moments d'accalmie entre deux secousses qu'on rencontre aussi bien dans la vie des hommes que dans celle des peuples. Lorsqu'un malade vient d'être arraché à la mort, il goûte un repos, il reprend des forces pour affronter le dernier assaut de la maladie et recouvrer définitivement et entièrement la santé. Il y a une trêve dans la lutte pour la vie. De même la France venait d'être sauvée par Jeanne d'Arc ; mais les Anglais étaient maîtres encore de la Guyenne et de la Normandie ; la libération n'était pas complète. Le danger de la destruction était écarté, mais il fallait répandre dans tout l'organisme le

sang vivifiant de la Royauté. C'est ce qui se produit dans cette période.

Et d'abord il fallait « purger le sol de France » (p. 14) de tous les gens d'armes qui le dévastaient. Frédéric III sollicitait le secours de la France, le Roi lui envoya ses routiers. C'était une belle occasion d'étendre du côté de l'Allemagne, sur notre frontière naturelle, le Rhin, l'influence et la suprématie de sa couronne (p. 15). Et non seulement il mit à la tête de cette expédition le Dauphin, mais il marcha lui-même sur Metz. C'est à Nancy et à Châlons, pendant cette campagne, qu'il y « eut comme une première apparition de ce que, dans notre langage moderne, en faisant dévier le mot de son sens primitif, on a appelé *la cour* (p. 77). » C'est à Châlons qu'eurent lieu les conférences si célèbres où l'on essaya de rétablir l'harmonie entre le Roi et le duc de Bourgogne. Mais le duc n'était plus l'arbitre de la fortune de France. On osait venir le braver jusque dans son palais; et qui? Un huissier au Parlement de Paris, porteur d'un ajournement personnel.

La même année, 1445, la grande ambassade en Angleterre obtenait une nouvelle prorogation de la trêve. Henri VI et ses conseillers étaient dans d'excellentes dispositions. Ne parlaient-ils pas, d'eux-mêmes, de céder le Maine? Le triomphe de Charles VII était complet. Mais précisément c'est le moment où s'étale la faveur d'Agnès Sorel, où la véritable reine, ce n'est plus Marie d'Anjou; c'est Mademoiselle de Beauté (p. 170). « Que d'abus, que d'exemples funestes, que de scandales (p. 175)! » Et au milieu de tout cela, le Dauphin, profitant de tout pour donner apparence de justice à ses intrigues, le complot de Guillaume Mariette, le procès de Brezé, enfin la mort de la favorite.

En Italie, la politique royale n'obtenait pas le même succès qu'en Angleterre et sur le Rhin. L'entreprise sur Gênes et Asti devait être abandonnée presque sans coup férir. Charles VII était plus heureux dans ses efforts pour détruire le schisme et ramener l'union au sein de l'Église. En Bourgogne, le roi tenait bon contre les exigences du duc et quelquefois la fortune souriait au premier, en refusant ses faveurs au second. En Allemagne, les princes entraient en relations avec Charles VII, et à la veille de la guerre nouvelle avec l'Angleterre, les relations avec la Bourgogne étaient telles, que le duc félicitait le roi de sa conduite dans les incidents de la rupture.

Au dedans, tout était prêt. Charles VII avait puissamment établi son autorité vis-à-vis des princes du sang, témoin l'affaire du comte d'Armagnac. La sécurité avait assuré au commerce un essor merveilleux. Mais surtout c'était l'armée, qui par sa réglementation et la formation d'une réserve : les francs archers, était devenue l'instrument puissant dont les Anglais allaient éprouver la valeur.

En effet, au lieu de livrer Le Mans et le Maine, comme il avait été

convenu, les commissaires d'Henri VI usaient de mauvaise foi. L'occupation consécutive du Mans par Charles VII, et de Fougères par les Anglais, rendit toute paix impossible. La guerre fut déclarée aux ambassadeurs de Somerset, le 31 juillet 1449, aux Roches-Franchelion. « La voie des armes était seule ouverte, et l'on ne pouvait en appeler qu'au jugement de Dieu (p. 332). »

L'autorité avec laquelle M. le marquis de Beaucourt a écrit cet ouvrage s'augmentera d'autant plus, que dans ce volume (on l'a vu, nous citons plus haut ses paroles elles-mêmes) il n'a pas hésité à dénoncer sévèrement les coupables. Désormais, on ne pourra plus dire de lui qu'il est le défenseur envers et contre tous de Charles VII, mais son grand et complet historien. C. A. B.

Une ville seigneuriale en 1789, Saint-Amand-Montrond, par F. Dumonteil, avocat, secrétaire de la Société archéologique du Cher, avec 18 cahiers dressés à Saint-Amand en 1789. Paris, Émile Lechevalier. 1887, in-8 de 286. — Prix : 6 fr.

Très intéressante étude d'histoire intime de la ville de Saint-Amand. Saint-Amand avait eu pour seigneur un moment le duc de Sully, puis un prince de la maison royale, le comte de la Marche, puis le duc de Charost, et enfin en 1789, le comte de Fougières. De cette situation naissaient naturellement des conflits entre la communauté et le seigneur. Sully exerça ses droits avec une extrême rigueur, le duc de Charost au contraire et le comte de Fougières, avec un grand libéralisme. Dans une série de chapitres, dont les éléments sont empruntés aux pièces officielles déposées aux Archives de Bourges, M. Dumonteil passe en revue les différents aspects de la vie d'une ville seigneuriale au XVIIIe siècle, son organisation, ses charges, ses besoins : les redevances seigneuriales et l'impôt royal, la justice seigneuriale et la communauté municipale, les fonctionnaires royaux et la paroisse. Tous ces chapitres présentent un très vif intérêt. Mais ce qui en présente plus encore peut-être, c'est la reproduction des cahiers des différentes corporations de Saint-Amand, dressés en 1789. Ce sont là, prises sur le vif et dans leur expression naïve, les aspirations des habitants d'une petite ville à la fin de l'ancien régime. Remarquons pourtant qu'il ne faudrait pas toujours regarder comme parfaitement exactes toutes les assertions avancées dans ces doléances ; comme il arrive presque toujours, les plaintes sont parfois exagérées. En voici un exemple : les vignerons de Saint-Amand, en demandant, comme tous les cahiers, l'égalité devant l'impôt, prétendent que les privilégiés « jouissent des trois quarts des meilleurs biens. » Or, un état des revenus des biens-fonds de Saint-Amand, relevé par M. Dumonteil, établit que les privilégiés — prêtres, nobles et bourgeois — ne possèdent réellement que les deux cinquièmes du sol et que le reste est entre les mains du

peuple. Nouvelle preuve, après bien d'autres, qu'il ne faut accepter qu'avec un contrôle sérieux les affirmations des cahiers de doléances.

M. R.

Les Anglais en Irlande. *Notes et Impressions*, par PHILIPPE DARYL. Paris, Hetzel, 1888, in-12 de XI-324 p. — Prix : 3 fr.

Le livre que vient de publier M. Philippe Daryl se compose en grande partie, sinon entièrement, des chroniques que les abonnés du journal *le Temps* ont appréciées l'année dernière ; descriptions fines et intéressantes, récits pleins de vie et de couleur locale, mais aussi parti-pris manifeste : voilà ce qui ressort de ces pages, en tête desquelles M. Gladstone a placé un éloge un peu compromettant. C'était à prévoir, les précédentes publications de M. Daryl étant empreintes de beaucoup d'aigreur à l'égard des Anglais, qu'il ne paraît pas connaître aussi complètement qu'il le croit ; c'est le cas de presque tous les correspondants français à Londres, qui pensent que la métropole britannique est à l'Angleterre ce que Paris est à la France.

Quoi qu'il en soit, dans son voyage en Irlande M. Daryl n'a vu qu'un côté de la médaille ; s'il avait vécu quelque peu avec les Landlords, comme l'a fait M. de Grancey, l'auteur de *Chez Paddy*, et bien d'autres qui n'ont pas publié leurs impressions, il aurait constaté que ce « gibier » sur lequel on tire si facilement, n'a pas toujours le mauvais rôle dans la lutte ; il aurait reconnu que les seigneurs irlandais et catholiques qui n'ont cessé de résider et de remplir leurs devoirs ne sont pas mieux traités que les autres, et dans cette agitation prétendue patriotique, il aurait trouvé les traces des doctrines socialistes les plus extrêmes ; alors peut-être, il se serait pris à douter de l'efficacité des remèdes proposés par les Home-Rulers. Eh quoi ! toute cette agitation tomberait à l'instant ? Tous ceux qui en vivent ne chercheraient pas à la faire durer ? Tous ceux qui l'ont créée renonceraient à se faire payer leurs services ? Le nouveau régime ne causerait aucune désillusion à personne ? Espérer cela, c'est être un peu naïf. De plus, la question irlandaise n'est religieuse que par tradition, et politique que par illusion ; elle est surtout économique ; M. Daryl méconnaît la très médiocre qualité de la terre, la nécessité absolue de la grande propriété pour en tirer quelque chose, et il oublie que, vu sa situation isolée, l'Irlande n'a d'autre débouché que l'Angleterre et ne peut vivre que par elle.

Telles sont les réflexions qu'éveille de prime abord la lecture des *Anglais en Irlande ;* elles correspondent à de regrettables lacunes. Mais ces restrictions faites, il y a beaucoup à louer dans l'ouvrage. Très intéressant et très vrai le chapitre dans lequel est narré le siège de cette maison de ferme que l'on désigne couramment, là-bas, sous

le nom de fort Saunders, du nom de celui qui en a été évincé après une mémorable résistance. Un autre chapitre est consacré au clergé; l'auteur, on le sent, est prêt à rejeter sur l'Église romaine tout entière la responsabilité des abus malheureusement indéniables qu'il énumère. Il décrit, en termes charmants, les gracieux lacs de Killarmey, qui ne le cèdent en rien aux sites les plus pittoresques de l'Écosse, et cette grandiose chaussée des Géants, l'incompréhensible merveille de l'île; après une courte excursion à travers ce qu'il appelle l'Irlande écossaise, cette province d'Ulster qui est la réfutation vivante des propositions de M. Gladstone, il termine par de véhémentes apostrophes à l'Angleterre, la sommant « au nom de la presse » (?) d'avoir à solder rapidement le compte qui lui est présenté.

Elle demandera peut-être encore un peu de temps pour réfléchir.

PIERRE DE COUBERTIN.

Mémoires du prince Adam Czartoryski et Correspondance avec l'empereur Alexandre Ier. Préface de Ch. de Mazade, de l'Académie française. Paris, Plon et Nourrit, 1887, 2 vol. in-8 de xx-438 et 396 p. — Prix : 15 fr.

Pour apprécier sainement, même pour bien comprendre les *Mémoires* du prince Czartoryski, il faut connaître l'action des partis qui existèrent en Pologne depuis la mort d'Auguste II. Il faut surtout ne pas ignorer le rôle que se sont attribué les deux grands-oncles du prince Adam, et qui est l'objet d'appréciations contradictoires. Les documents abondent.

Nous avons en français l'ouvrage déjà ancien de Rulhière. Le travail récent du duc de Broglie (*Le Secret du Roi*) est venu compléter heureusement une publication de Ségur, qui remonte à 1801 (*Politique de tous les cabinets de l'Europe*). L'autorité de ces écrivains a été contestée dernièrement; je n'estime pas qu'elle ait été ébranlée; mais c'est surtout en Pologne que nous rencontrerons, sur cette époque profondément troublée, les élucubrations les plus nombreuses; une mention bibliographique ne sera pas hors de place en ce recueil. Voici quelques indications : *Les Dernières Années de Stanislas Auguste et la Diète de quatre ans,* œuvre interrompue par la mort de Kalinka. — La *Kronika Rodzinna,* de Varsovie, a commencé, le 1er décembre 1886, la publication d'un certain nombre de lettres adressées à Adam Czartoryski, par sa mère la princesse Isabelle née Fleming; — la *Vie du prince Adam Czartoryski,* par le regretté Bronislas Zaleski, mort aussi avant d'avoir achevé son œuvre, qui ne sera pas continuée; — les *Mémoires* de Léon Dombowski; — *Les Potocki et les Czartoryski, lutte des partis et des programmes politiques avant la chute de la République,* par C. Waliszewski, etc. On trouvera des extraits nombreux et des analyses de ces ouvrages

dans le *Bulletin littéraire, scientifique et artistique polonais,* édité à Paris en langue française (rue Lamandé, 5; par an, 5 fr.). C'est une publication fort utile à suivre pour les études sur l'Europe orientale. Revenons au prince Adam.

En 1791, la diète votait et le roi sanctionnait la célèbre constitution du 3 mai, qui réalisait l'idéal des deux Czartoryski et qui a si fort excité l'enthousiasme de l'Anglais Burke. Une année s'était à peine écoulée qu'éclatait, à l'encontre de l'œuvre du 3 mai, la confédération de Targovitsa, cette note fausse que le poète Mickiewicz a si vertement tympanisée sous l'archet de Jankiel. Catherine II envoya cent mille hommes pour soutenir les confédérés. Naturellement la Prusse, alors en coquetterie avec les patriotes polonais, les lâcha-t-elle. La Saxe en fit autant. C'est à ce moment que commence l'action du prince Adam, qui avait déjà présidé une diétine. Il était lieutenant-colonel; il prit part avec Joseph Poniatowski, Kosciuszko, Kniaziewicz, à une lutte inégale contre les forces russes. A Granno, le 24 juillet, il eut un cheval tué sous lui et fut décoré *virtuti militari,* par le triste roi, son parent, qui devait bientôt adhérer à la confédération des traîtres. Deux années après (1794), surgit la grande insurrection de Kosciuszko, qui fut suivie du dernier partage (1795). Le prince Adam était alors en Angleterre, d'où il partit sans tarder.

Il fut arrêté en route. Sa mère avait soutenu Kosciuszko. Catherine II confisqua les biens des Czartoryski et elle déclara que, si les deux jeunes fils du chef de la branche étaient envoyés à Saint-Pétersbourg, elle examinerait la possibilité d'une restitution. Cette exigence amena à la cour de Russie Adam et son frère Constantin.

Les *Mémoires* du prince Czartoryski contiennent des détails nouveaux et même piquants sur la cour de l'impératrice, sur le refus du roi de Suède d'épouser la fille du tsarévitch, sur la mort de Catherine II. Le prince rend justice à Paul Ier pour avoir renié la politique du précédent règne, pour avoir mis en liberté Kosciuszko et les autres prisonniers polonais. Parmi ces derniers, se trouvait un maître-cordonnier, ce qui confirme un fait bien connu, à savoir le caractère populaire et national du mouvement de 1794. L'auteur trace du successeur de Catherine un tableau assez conforme à ce qu'en a écrit l'Anglais Clarke au grand scandale de plusieurs. Il raconte enfin les circonstances presque romanesques qui amenèrent, entre le Grand-Duc qui allait devenir Alexandre Ier, et l'exilé polonais, une intimité durable. En 1802, Alexandre Ier confia à Adam Czartoryski la direction de l'instruction publique dans la Lithuanie et dans l'Ukraine, c'est-à-dire dans toute la partie de la Pologne que les partages avaient attribuée à la Russie. Le prince conserva cette direction jusqu'en 1823. Pendant les vingt années qui suivirent, il continua d'être le confident

des projets d'Alexandre Ier. Il s'agissait, non pas de rendre à la Pologne une indépendance séparée ; mais de réunir successivement sous le sceptre de l'empereur de Russie, avec un gouvernement national et libéral, les provinces que les trois États voisins s'étaient adjugées depuis 1772. On allait commencer par concéder une administration distincte et libre à la Lithuanie et à l'Ukraine, autrement dit aux contrées ruthènes, là précisément où le prince Adam, avec le concours de Thadée Czacki, travaillait à conserver et à développer la tradition vivante de la culture polonaise. Le second volume des *Mémoires* est presque entièrement consacré à des confidences et à des projets qui méritent l'attention des historiens et des hommes d'État.

En 1813, après la retraite des Français, le duché de Varsovie fut traité avec quelques ménagements, mais la Lithuanie et l'Ukraine, ces provinces qu'Alexandre voulait restituer au territoire polonais, étaient lourdement opprimées. Dans une série de lettres qui vont jusqu'au 3 juillet, le prince Adam expose en détail à l'Empereur les actes commis contre ses compatriotes et plaide chaleureusement leur cause. Il conseillait la réunion à Vilna des maréchaux de la noblesse des huit gouvernements, autrement dit de rétablir le grand-duché de Lithuanie.

Le congrès de Vienne, auquel le prince Adam assista, mais dont les *Mémoires* parlent peu, ne consacra pas l'ordre ou plutôt le désordre établi en 1795. La ville de Cracovie, avec son territoire, devint libre, indépendante et neutre. L'Autriche (je néglige les détails) conserva la part qui lui avait été attribuée au premier partage. La Prusse gardait aussi ce qu'elle avait pris en 1772 et elle récupéra le duché de Posen qu'elle avait eu en 1793, mais que Napoléon Ier lui avait retiré en 1807. Le reste du duché de Varsovie fut réuni aux possessions de l'empereur de Russie, roi de Pologne, pour former « un État jouissant d'une administration distincte. » Que devenaient les huit gouvernements qui avaient été le principal objectif des délibérations d'Alexandre Ier avec Czartoryski, c'est-à-dire la Lithuanie et l'Ukraine? Ces provinces ruthènes sont visées deux fois dans les traités séparés et dans le traité général de 1815. Cet acte dit : 1° « Les Polonais, sujets respectifs de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, obtiendront une représentation et des institutions nationales, réglées d'après le mode d'existence politique que chacun des gouvernements auxquels ils appartiennent jugera utile et convenable de leur accorder. » En ce qui concerne la Russie, il ne s'agit plus ici du royaume de Pologne, lequel forme « un État, » mais des anciennes provinces polonaises non comprises dans ce royaume. Aujourd'hui, l'Autriche seule a accordé à ses sujets polonais ce « mode d'existence politique » prescrit par l'art 1er de Vienne. 2° L'autre mention, qui a aussi une grande valeur, est particulière à Sa Majesté l'empereur de Russie, laquelle « se réserve

de donner à cet État jouissant d'une administration distincte, l'extension intérieure qu'Elle jugera convenable, » autrement dit, de réaliser le plan concerté pendant de longues années avec Adam Czartoryski. En 1819, Alexandre Ier voulut, conformément à la réserve citée ci-dessus, réunir à son royaume de Pologne tout ou partie de celles des provinces ruthènes qui lui étaient échues. Certaines influences l'en empêchèrent (Voir *la Russie et les Russes*, par Tourgueneff, t. Ier). Il se contenta d'organiser séparément une troupe lithuanienne et de la placer sous le commandement du vice-roi de Pologne. Les *Mémoires* s'arrêtant malheureusement à l'année 1823, nous n'avons pas aujourd'hui à exposer la transformation que cette « question ruthène, » où Adam Czartoryski vient de nous introduire, a dû éprouver par suite de l'abolition du Statut lithuanien et de l'union catholique — du mouvement historique et littéraire de Kief, — de l'agitation en Galicie et de quelques manifestations récentes. ADOLPHE D'AVRIL.

Nouvelles Études slaves. Seconde série, par L. LEGER, professeur au Collège de France. Paris, Leroux, 1886, in-12 de III-305 p. — Prix : 3 fr. 50.

Après *le Monde slave* et les *Études slaves*, de M. Louis Leger, a paru, il n'y a pas longtemps, la 1re série des *Nouvelles Études slaves*, dans lesquelles l'auteur fait connaître les écrits de Krijanitch, un des précurseurs du panslavisme, au XVIIe siècle, quelques documents tchèques relatifs à Henri IV, donne une notice critique sur François Palaçky, historien de Bohême, établit le caractère apocryphe des *Vêdas slaves*, et traite du roman russe dans la littérature française, à propos des traductions de Mme Henri Gréville.

La nouvelle série n'est ni moins intéressante, ni moins variée. Dans le morceau principal, M. Leger s'occupe du nihilisme ; il expose les origines, les progrès, les plans et les doctrines étudiées dans les œuvres de Tourgueneff, et surtout dans le texte du programme publié par les nihilistes. Sa tâche consistait à rechercher les éléments psychologiques du problème nihiliste et à les mettre en relief. A ses yeux, le nihilisme est avant tout un état morbide, la crise passagère d'un peuple dont la croissance a été trop précipitée. Il attribue cette crise à un ensemble de causes historiques et n'en voit pas la cessation avant que l'équilibre entre les deux générations, celle qui s'en va et celle qui lui succède, ne se soit établi dans la société russe. L'auteur suit pas à pas, en les réfutant avec vigueur, les maximes de ces nouveaux anarchistes ; il les compare avec raison à ces sauvages de la Louisiane qui, pour cueillir les fruits de l'arbre, coupent celui-ci au pied. On lira avec profit cette étude instructive, fort sensée et puisée à de bonnes sources.

L'article intitulé : *Les Écrivains français et la Russie,* relève les bévues de quelques auteurs récents, écrivant de la Russie à peu près dans le genre Custine, — genre encore trop souvent imité, sauf de rares exceptions, non seulement en France, mais aussi en Allemagne, en Angleterre et en Amérique. Il y aurait là une ample matière à la *Revue des bévues,* projetée autrefois par Pouchkine. Jean Kochanowski (1503-1584) dont la Pologne a célébré, il y a quatre ans, le centenaire ; *Jean Zizka* et le *Roman rustique en Bohême* offrent un intérêt non moins sérieux. L'étude sur Kochanowski, le plus grand poète polonais du XVIe siècle, se recommande à l'attention du lecteur d'autant plus que, dernièrement encore, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de Pouchkine, quelqu'un a établi entre ces deux écrivains un parallèle fort inattendu et, en tout cas, très flatteur pour le poète polonais. On remarquera surtout la notice historique sur Zizka, chef des Thaborites. Le *Roman rustique en Bohême* est une analyse succincte d'une œuvre de Mme Moujak Swietla. Quant à la *Mythologie slave,* M. Leger nous transporte ici dans le domaine de l'érudition, où la place dont nous disposons ne nous permet pas de le suivre.

Le dernier article : *Les Slaves au* XIXe *siècle,* résume, sous une forme attachante, non seulement le présent volume, mais encore tous ceux qui ont été énumérés plus haut. C'est le discours d'ouverture prononcé par M. Leger, l'an dernier, au Collège de France. Le nouveau professeur y trace l'historique de la chaire slave au Collège, les progrès des études slaves en Europe, leur importance sans cesse croissante et leur avenir. Au point de vue chronologique, ce tableau venant après les autres écrits, est bien à sa place ; mais rien n'empêcherait de le placer en tête du volume : les lecteurs qui sont peu au courant des choses slaves feraient même bien de commencer par cet aperçu général, avant de lire les autres morceaux.

Ainsi que les volumes précédents de M. Leger, celui-ci leur apprendra sur le monde slave une foule de choses pleines d'intérêt et de nouveauté. La connaissance des langues slaves, complétée par les voyages fréquents de l'auteur dans les pays où on les parle, et plus encore par des études privées, lui donnent un incontestable avantage sur la presque totalité des auteurs français qui écrivent aujourd'hui sur cette partie de l'Europe si longtemps demeurée dans l'ombre et si digne d'être mieux connue. J. MARTINOV.

Ambroise Paré, *d'après de nouveaux documents découverts aux Archives nationales et des papiers de famille,* par le docteur LE PAULMIER. Paris, Perrin, 1887, in-8 de 419 p. — Prix : 7 fr.

Cette publication d'une biographie d'Ambroise Paré, écrite par l'héritier d'un de ses confrères du XVIe siècle, médecin lui-même, est

plus riche en *Pièces justificatives* qu'en texte. Il est vrai que la vie de Paré ne présentait pas beaucoup d'événements dignes d'être racontés. Premier chirurgien de trois ou quatre rois, il eut sa place marquée toutes les fois qu'une blessure, un accident, une grave maladie nécessitait des soins ou une opération que peu de praticiens étaient capables alors de diriger. En 1554, il assiste au siège de Metz, à la suite du duc de Guise qu'il avait guéri d'une balafre ; en 1559, il est présent au mortel accident de Henri II aux Tournelles ; il soigne François II durant la courte maladie qui l'enleva au mois de décembre 1560, à Orléans ; il était à Rouen, près le roi de Navarre, lorsqu'il succomba d'un coup de feu à l'épaule ; nous le retrouvons aux batailles de Saint-Denis et de Moncontour ; c'est lui qui ampute le doigt de l'amiral Coligny au mois d'août 1572. Deux jours après, il n'échappe à la Saint-Barthélemy que grâce à la protection spéciale de Charles IX. Abjura-t-il ensuite le protestantisme? C'est là une question plusieurs fois soulevée, que l'auteur voudrait résoudre dans le sens de la négative. Cependant, nous voyons la première femme d'Ambroise Paré être enterrée, le 4 novembre 1573, dans l'église de Saint-André ; et deux enfants qu'il eut d'un second mariage, en 1575 et 1576, sont baptisés avec beaucoup de solennité à la même paroisse. Il mourut à Paris, pendant la Ligue, le 20 décembre 1590, âgé de quatre-vingts ans, et fut inhumé à Saint-André des Arts. Quelques mois avant sa mort on cite de lui une conversation avec l'archevêque de Lyon, Pierre d'Espinac. Il y a là, ce semble, des preuves bien concluantes, qu'à la fin de sa vie, du moins, Ambroise Paré n'appartenait pas à la religion réformée. Il est plus probable qu'il était catholique tolérant à la façon de L'Hôpital, et que les protestants de l'époque, comme ceux d'aujourd'hui, cherchaient à le compter parmi les leurs.

M. Le Paulmier énumère longuement toutes les découvertes de chirurgie et de médecine faites par Paré, et il donne une nomenclature détaillée de ses travaux et de ses publications. Quant aux nombreuses difficultés juridiques amenées par ses testaments ou ses héritages, et les cinquante pièces concernant sa veuve ou ses descendants, nous avouons ne pas y trouver un intérêt considérable. Encore aurait-il fallu reproduire à la table les titres de tous ces documents avec leur pagination. Une notice sur Julien Le Paulmier, médecin de Charles IX et du duc d'Alençon, complète ce volume, et donne des renseignements particuliers sur un personnage peu connu de l'époque. L'auteur aurait pu également donner une table de cet *Appendice*, qui a bien sa valeur.

G. B. DE P.

Bibliographie des principales éditions originales d'écrivains français du XVe au XVIIIe siècle, par Jules Le Petit. Ouvrage contenant environ 300 fac-similés de titres des livres décrits. Paris, Quantin, 1888, in-8 de VII-583 p. — Prix : 40 fr.

Les Reliures d'art de la Bibliothèque nationale, par Henri Bouchot, du cabinet des Estampes. 80 planches reproduites d'après les originaux. Paris, Rouveyre, 1888, in-8 de XXII-51 p. — Prix : 25 fr.

Les deux ouvrages que nous présentons au lecteur seront certainement accueillis par le public des amateurs avec une égale bienveillance. Toutefois, si les deux livres sont destinés aux bibliophiles, *les Reliures d'art* conviennent aussi bien aux artistes, et il n'est pas douteux qu'elles ne soient goûtées par eux à leur juste valeur.

M. Jules Le Petit a compris que Brunet, non seulement n'est plus complet, mais que « ses descriptions ne sont plus assez détaillées. » Pour faire mieux, il a commencé par un choix d'ouvrages de littérature, poésie, roman, théâtre ou critique, et parmi les auteurs, il a pris ceux qu'il a estimés les meilleurs ; parmi leurs livres, il a opéré une semblable sélection. Il n'y a donc pas lieu de chercher ici une encyclopédie, mais une sorte de bouquet des plus pures fleurs de la bibliophilie. Les descriptions, celles au moins que nous avons vérifiées, nous paraissent exactes. Ce qui l'est encore plus, en raison même de la photographie, ce sont les reproductions de titre. Elles donnent au volume l'aspect d'un livre de luxe, et elles seront fort utiles pour la science bibliographique.

Un second attrait se trouve dans les anecdotes (p. 193 entre autres). Elles sont généralement bien choisies, très en rapport avec le sujet, et sans aucun mauvais goût. Elles feront passer les curieux par-dessus les aridités de la bibliographie, et conquerront de nouveaux adeptes à la bibliophilie. Je crois que des ouvrages dans le genre de celui-ci sont appelés à rendre de grands services, tant pour l'exactitude des descriptions que pour la fidélité des illustrations. Le premier volume décrit est de 1485 environ, c'est le célèbre *Rommant de la Rose ;* le dernier est de 1794, c'est le *Voyage autour de ma chambre.*

— Le nom de M. Bouchot, comme éditeur des *Reliures d'art* et auteur de la courte introduction en tête de ce volume, est une des meilleures garanties de la science et du goût qui ont présidé au choix des planches. Celles-ci, au nombre de quatre-vingts, ont été reproduites par Aron frères. Il n'y a guère qu'une seule critique à adresser à ce procédé. C'est quelquefois un peu de « flou » dans l'impression. Sans cela il est admirable. Et même avec cela il est évidemment difficile de faire mieux que la pl. XIV, par exemple, où se retrouvent les qualités et les défauts du procédé.

M. Bouchot a divisé son introduction en deux parties : les ouvriers de la reliure, et les collectionneurs. Je ne crois pas qu'il manque un

nom dans ce résumé, depuis Richenbach jusqu'à Biziaux et depuis Charles V jusqu'à Mlle Victoire. Il s'est arrêté à la Révolution. *La Reliure moderne* a fait l'objet d'un autre livre que nous avons analysé ici même (t. XLVII, p. 519), et qui est sorti de la même librairie, édité avec le même soin et le même luxe. Mais j'aime encore mieux (peut-être par piété filiale plus encore que par raison) les anciens et leurs œuvres, et j'aime à croire qu'en juxtaposant les deux volumes, la reliure ancienne l'emporte sur la moderne, n'importe en quel genre. Les lourdes reliures de métal et d'ivoire, les reliures fines et élégantes (pl. XIII notamment), les mosaïques et les soieries, tout cela n'a-t-il pas été fait aux siècles derniers, et mieux fait qu'au nôtre ? Et quand le nôtre a aussi bien fait, n'est-ce pas parce qu'il a servilement copié ?

Le présent volume, qui complète la série éditée par la maison Rouveyre, et comprenant *la Reliure ancienne, la Reliure moderne* et *la Reliure de luxe,* n'est pas le moins bon pour l'étude de ce métier si éminemment français. Il faut savoir gré à MM. Bouchot et Rouveyre de nous l'avoir donné. C'est plus qu'un beau livre, c'est un document, et un document enrichi de bonnes annotations. C. A. B.

BULLETIN

Les Causes célèbres de la Belgique, par PAUL DARRAS. Paris, A. Savine, 1888, in-12 de 301 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'auteur a résumé dans ce volume les débats relatifs à l'affaire de la banque de Belgique (1876), à l'assassinat du chevalier Dubois de Bianco (1-2 octobre 1871), à l'assassinat de Vanot à Gilly (27-28 mars 1878), et au drame de Liedekerke (assassinat de Jean-Baptiste van Droogenbreeck, membre du conseil communal de Danderleun, le 28 novembre 1872). M. Paul Darras n'a certainement jamais songé, en composant ce recueil, à offrir aux jeunes avocats des sujets d'étude, puisque au lieu de reproduire les réquisitoires et les plaidoiries, il se contente d'en extraire le récit de chaque crime. Ce travail, parfaitement inutile d'ailleurs, est mal fait, les mêmes événements se trouvant presque toujours relatés deux fois, ce qui n'ajoute rien à leur intérêt. Il y a dans ce livre une recherche du romanesque, absolument déplacée (p. 203 et s.), des expressions grotesques et, comme exemple, nous citerons le passage où l'auteur parlant du malheureux Vanot, assassiné par ordre de sa propre femme, nous le montre conservant «dans sa bonne clémence d'homme gras »... « des reconnaissances infinies pour le baume de ses caresses. » (p. 204-205). M. Darras a une singulière opinion des juges d'instruction et des procédés dont ils usent pour obtenir les aveux des accusés (p. 230). A. V.

Les Sociétés coopératives, par CHARLES LAGASSE, directeur des ponts et chaussées, président de la Société belge d'économie sociale. Seconde édition. Bruxelles, Ramlot ; Paris, Guillaumin, 1887, in-8 de 122 p.

Le travail de M. Ch. Lagasse a paru d'abord sous la forme d'un rapport à la Commission du travail de Belgique, et nous en avons signalé l'impor-

tance en rendant compte des résultats de cette grande enquête. Il méritait d'entrer dans la littérature économique, sous la forme d'un volume séparé, car c'est l'œuvre la plus complète et surtout la plus judicieuse que nous connaissions sur les Sociétés coopératives de consommation. M. Ch. Lagasse montre qu'elles sont un des meilleurs remèdes à la baisse des salaires, et une réaction utile contre l'extension exagérée du commerce de détail. Il prouve en même temps qu'elles ne suppriment pas complètement les intermédiaires comme le prétendent les conservateurs préoccupés de mesquines considérations électorales ou désireux de trouver un prétexte pour ne rien faire de pratique. De nombreuses annexes donnent des statuts, des comptes de sociétés coopératives fonctionnant en Belgique et à l'étranger. Ce volume, par conséquent, fournira aux gens de bien désireux d'agir, les indications nécessaires pour éclairer leur bonne volonté et la rendre efficace.

XX.

Napoléon Ier à propos de la franc-maçonnerie, par AD. CAILLÉ, ancien chef de bureau au ministère de la guerre. Fontenay-le-Comte, 1886, in-8 de 186 p.

Un journaliste distingué, M. Guenebault, ayant publié dans le journal *la Vendée*, une série d'études historiques dans laquelle il signalait la part que les sociétés secrètes ont eue dans la Révolution, et les relations étroites qui ont existé entre la franc-maçonnerie et Napoléon Ier, un bonapartiste militant de la localité, M. Caillé, a essayé de protester dans le journal même. Le directeur lui en ayant fermé la porte après un certain nombre de colonnes, M. Caillé a dû publier à ses frais cette volumineuse brochure.

Il prétend établir que la franc-maçonnerie n'a eu aucune part à la Révolution française, et que, d'ailleurs, ses tendances « philosophiques » (sic) répondaient à un besoin de l'époque, que jamais Napoléon Ier n'a été lié avec les Jacobins, et que l'action des sociétés secrètes n'a été pour rien dans la prise de Malte et dans les transformations que la domination napoléonienne a opérées en Allemagne, en Italie, en Espagne.

L'auteur, qui a plus de zèle pour sa cause que de science, ne discute aucun des documents connus de toutes les personnes qui ont étudié la franc-maçonnerie. Sa grande autorité historique est une biographie de Napoléon Ier, par M. Rapetti ! Il paraît ignorer complètement l'ouvrage de Lanfrey, si intéressant, sur la première partie de la vie de Napoléon.

Quant aux proclamations de Bonaparte en Égypte, où il se déclarait bon musulman, à son odieuse conduite vis-à-vis du pape, M. Caillé a une réponse qu'il répète à plusieurs reprises : « Napoléon ne relevait que de lui-même et de son génie. » Aussi se livre-t-il à un panégyrique sans réserves de la politique napoléonienne sur tous ces points, et notamment en ce qui touche l'Église. La seule chose que blâme dans la Maçonnerie M. Caillé, c'est de servir actuellement la république.

Cet opuscule, absolument nul au point de vue de la controverse historique, a au moins l'utilité de faire connaître les courants d'idées qui existent actuellement dans le parti bonapartiste. XX.

Questions du Jour sur la Franc-Maçonnerie, par le P. E. MONNIOT, Rédemptoriste. Paris, Gervais, 1888, in-12 de 93 p. — Prix : 1 fr.

Excellente brochure de propagande, qui traite d'une façon simple, mais complète, toutes les questions soulevées par la Franc-Maçonnerie. L'auteur

a puisé aux meilleures sources, et la sagesse de ses idées, sa parfaite modération de forme donnent encore plus de poids à ses conclusions. Il recommande chaudement la « Ligue antimaçonnique, » et donne aux catholiques des conseils très pratiques, notamment celui de ne pas favoriser de leur clientèle les juifs et les francs-maçons. C. J.

Le Régiment, par GEORGES MAILLARD. Dessins de Raoul Boudier et Ferdinandus. Paris, A. Jeandé, 1887, in-8 de 182 p. — Prix 3 fr. 75.

A une époque où le service militaire n'est plus l'obligation du petit nombre mais le devoir sacré de tous, il est bon que des ouvrages de vulgarisation du genre de celui-ci soient aussi répandus que possible. Le Régiment « n'est pas ce qu'un vain peuple pense, » dirions-nous volontiers ; on y vit aussi bien et aussi « confortablement » qu'ailleurs ; encore que ce dernier adverbe paraisse audacieux ici, nous voyons chaque jour des milliers de jeunes soldats nous avouer que la « gamelle » est encore préférable à la mauvaise soupe aux pommes de terre qui composait deux fois par jour l'ordinaire de la ferme. M. Georges Maillard, en racontant par le menu cette vie militaire, qu'il paraît bien connaître, a donc fait œuvre de morale et de patriotisme. Le livre est écrit avec verve, entrain, avec esprit ; nous dirons encore qu'il est écrit avec amour et avec cœur. A côté de la note gaie, humoristique, comique, on rencontre la note sérieuse, grave, mais d'un sérieux, d'une gravité à la fois entraînante et bienfaisante. Le « Régiment » est bien le titre qui convenait au livre de M. Maillard, car toutes les phases de la vie du soldat sont bien et exactement passées en revue dans ces deux cents pages, qui finissent trop vite au gré du lecteur. *Le Conscrit, — la Chambrée, — la Journée, — la Corvée, — la Soupe, — la Cantinière, — le Jour du prêt, — la Retraite, — En route, — l'Étape* sont les titres des principaux chapitres. Leur énumération suffit pour faire comprendre ce qu'est ce livre, modeste dans le fond, mais d'une véritable valeur littéraire et d'un fonds très sérieux et très frappant. Tels chapitres, comme *l'Ordonnance* et *la Sentinelle*, sont très remarquables au point de vue de la sentimentalité militaire qui y règne : ils sont certainement d'un véritable écrivain et d'un soldat de cœur. L'illustration du *Régiment*, confiée à MM. Raoul Boudier et Ferdinandus, ajoute un charme de plus à ce bon livre, exécuté dans des conditions typographiques qui en font d'ailleurs une œuvre de luxe. — C'est là décidément une publication à mettre entre toutes les mains, et particulièrement entre celles de la jeunesse française : elle y trouvera à la fois une saine lecture et une récréation intéressante. A. DE S.

Traité de littérature. *Les Lois du style,* par FERDINAND LOISE. 3e édit. Bruxelles, Vromant, 1888, in-12 de IV-388 p. — Prix : 3 fr.

L'anarchie est aujourd'hui presque complète dans la République — des lettres : plus de règles ! ni morale, ni syntaxe ! C'est donc faire œuvre courageuse, et utile, que d'écrire un gros livre sur *les Lois du style*. Mais M. Loise croit encore qu'il faut apprendre à manier le pinceau et les couleurs avant de faire un tableau, et que « c'est un métier d'écrire un livre, » pour parler comme le classique La Bruyère. Il étudie donc avec une conscience et une conviction d'autant plus méritoires, que beaucoup les jugeront pédantesques et poncives : la Construction des phrases au point de vue littéraire ; — les Tropes ; — les Figures de construction, d'imagination,

de raisonnement et de passion ; — les Qualités générales et les qualités particulières du style, qualités de sentiment, de passion, d'âme et de génie. Rien ne manque ; et si je me permettais quelques critiques, je reprocherais à M. Loise d'avoir été trop complet. Il ne faut pas effrayer les jeunes gens, assez mal disposés déjà pour d'aussi bons ouvrages, par une volumineuse abondance, et la multiplicité des subdivisions. Pourquoi aussi ne pas laisser de côté les exemples banals, dont les vieux traités de rhétorique ont abusé? Les citations « neuves » prises un peu partout, chez les classiques et les modernes, suffiraient amplement. Les considérations d'esthétique du début sur le beau et l'art risquent fort de paraître un peu abstraites à des élèves ; et tout l'ouvrage, à mon sens, aurait plus de chances d'obtenir le succès qu'il mérite, s'il était écrit d'une façon plus légère, plus vive, plus entraînante. il y a même des expressions vulgaires, ou peu usitées, qui étonnent chez un professeur de style (par exemple : « Un idiome de vidangeur ; » — « le génie est le grand monétisateur de l'esprit ; » — « Clodion » pour « Clodius, » etc..., etc...).

Malgré ces taches, et quelques erreurs de détail, que je n'ai pas le loisir de relever, cet ouvrage, bien fait, judicieusement éclectique, mais nettement spiritualiste, me paraît tout à fait recommandable : dans le genre, je n'en connais pas de meilleur. G. A.

Classiques populaires. *Victor Hugo*, par E. Dupuy, professeur de rhétorique au lycée Henri IV, lauréat de l'Académie française. Paris, Lecène et Oudin, 1887, in-8 de 239 p. et 4 portraits. — *Montesquieu*, par Edgar Zévort, ancien élève de l'École normale supérieure, recteur de l'Académie de Caen. Mêmes éditeurs, in-8 de 240 p. — Prix de chaque volume : 1 fr. 50.

Ces deux volumes, comme toute la collection à laquelle ils appartiennent, laquelle est exécutée sous la direction de M. Émile Faguet, ont pour caractère commun d'être illustrés d'un assez grand nombre de gravures généralement bien choisies, véritable complément du livre, et de présenter un choix très abondant de morceaux empruntés aux écrivains que l'on veut nous faire connaître. On peut dire aussi que l'un et l'autre sont bien faits, mais appellent cependant certaines réserves. Je m'explique.

Le *Victor Hugo* de M. Dupuy est certainement l'œuvre d'un habile écrivain, mais d'un critique médiocre. L'habile écrivain se révèle par la bonne disposition du livre et par la simplicité, l'élégance, la lucidité de son exposition. Malheureusement, le critique disparaît constamment derrière le thuriféraire, et de telles fumées s'élèvent de son encensoir qu'il ne lui est plus possible de faire le départ exact des beautés et des extravagances de l'œuvre de Victor Hugo, pourtant aussi éclatantes, ou pour mieux dire, aussi extraordinaires les unes que les autres. Ce manque de discernement, cette partialité véritablement choquante, enlèvent toute valeur critique à l'œuvre de M. Dupuy, pleine d'ailleurs de qualités secondaires qui la font lire avec autant d'agrément que d'intérêt.

Ainsi, l'auteur raconte-t-il la vie de Victor Hugo ? A ses yeux, c'est une ascension constante vers la grandeur et vers la lumière. Il n'a pas conscience de la quantité de ridicule qui s'étale dans cette existence qui, quoi qu'en puisse dire M. Dupuy, a tenu si peu de place dans l'histoire politique de notre temps. Quant à l'œuvre poétique, M. Dupuy l'a divisée en quatre parties : *Ode, Drame, Satire, Épopée*, et la résume avec exactitude. Mais il faut que l'admiration rende bien aveugle pour qu'un homme d'esprit ose, après Hugo lui-même, voir dans *Torquemada* la « conception la plus grande » du poète.

Quand on se rappelle l'extravagance de la donnée de ce drame, absolument contraire, non seulement au catéchisme, mais encore au simple bon sens, et aussi la maladresse véritablement sénile de l'exécution, on a tellement envie de rire de cette appréciation du critique, qu'on se trouve véritablement désarmé.

Malgré toutes ces critiques, je persiste à dire que ce livre est l'œuvre d'un homme de beaucoup de talent, capable de très bien faire, mais que son héros a cette fois bien mal servi.

— Je ne le cacherai pas, le *Montesquieu* de M. Zévort m'a satisfait bien davantage. La vie et les œuvres de l'écrivain y sont très exactement résumées ; le chapitre sur *l'Esprit des lois* principalement mérite d'être noté, car il expose très clairement les différents sujets traités par l'auteur, et nous aide à nous débrouiller dans son œuvre, restée un peu énigmatique, même pour ceux qui l'ont le plus étudiée. Dans la conclusion, le rôle de Montesquieu est très bien précisé, et l'on entrevoit nettement quelle a dû être sa part dans le mouvement de réforme du siècle dernier. Sans doute, au point de vue historique, on aurait pu désirer quelques redressements d'erreurs et d'injustices que Montesquieu a laissées se glisser dans ses œuvres ; au point de vue chrétien, quelques protestations contre des théories risquées ou même hétérodoxes n'auraient pas été de trop. Mais il est évident qu'on ne pouvait guère espérer voir entrer dans cette voie une collection qui paraît vouloir rester sur le terrain pédagogique et littéraire, sous la sauvegarde d'une honnête et prudente neutralité. Le *Montesquieu* de M. Zévort pourra rendre des services aux écoliers, mais il sera souvent nécessaire, pour le corriger et le compléter, de faire intervenir les commentaires d'un maître chrétien.

P. TALON.

De Cherbourg à Brest, sur terre et sur mer, par le docteur BERNARD (de Cannes). Paris, Delagrave, 1887, in-8 de 228 p., orné de nombr. grav. — Prix : 1 fr. 50.

De Lorient à Toulon, sur mer et sur terre, par le même. Paris, Ch. Delagrave, 1887, in-8 de 285 p., orné de nombr. grav. — Prix : 1 fr. 50.

Les deux volumes du docteur Bernard ne sont pas, ainsi qu'on pourrait le croire, des études techniques sur les ports de guerre de la France, mais bien une série de promenades pittoresques le long de notre littoral avec pointes chez nos voisins d'Outre-Manche et d'au-delà des Pyrénées ; ce sont les impressions personnelles de l'auteur, ancien médecin de la marine militaire, appelé à servir successivement sur un cuirassé en escadre, sur un transport et dans les hôpitaux maritimes. Ses séjours dans les ports lui ont permis de faire des excursions dans les environs, à pied, en voiture ou en chemin de fer. Dans ce large cadre, le docteur Bernard a jeté pêle-mêle, avec un désordre qui n'est pas sans art, des tableaux d'une couleur intense et des anecdotes très amusantes. Signalons plus particulièrement une peinture très exacte et très humoristique de la vie à bord d'un cuirassé d'escadre en mer et en rade, une description bien vécue d'une tempête dans le golfe de Gascogne, des détails fort drôles sur la célébration à Toulon de la fête de sainte Barbe, patronne des canonniers. On aimera moins les scènes d'amphithéâtre et de l'ancien bagne, qui ont par trop de couleur locale et tombent dans le réalisme.

Dans le premier volume, le docteur Bernard, embarqué sur la division cuirassée de la Manche, longe la côte anglaise du cap Lizard à Douvres, visite Dunkerque, Boulogne, Dieppe, le Havre, Cherbourg, Brest, où il est

débarqué, ce qui lui permet de parcourir la Bretagne et d'en décrire les monuments et les mœurs. Dans le second volume, envoyé à Lorient, il s'y rend à petites journées en passant par Châteaulin et Quimper. Il s'embarque ensuite sur un transport qui fait le cabotage de la côte et visite ainsi Nantes et ses environs, Rochefort, Malaga, Carthagène, et rentre à Toulon. Avec une canonnière, il mouille devant Cette et Marseille. Ces petits voyages sont contés d'un style nerveux et imagé, et avec une bonne humeur charmante. Les anecdotes sont toujours morales, l'auteur n'oubliant pas qu'il écrit pour des jeunes gens. L'esprit est bon ; à peine le docteur se permet-il de sourire discrètement des superstitions bretonnes et des fanfreluches de mauvais goût qui ornent les églises espagnoles ; mais il proclame hautement que la foi sincère est toujours respectable, et c'est avec émotion qu'il entend la messe et la prière à bord. Son récit du lamentable désastre de Quiberon est très convenable, et il se montre franchement sympathique aux malheureuses victimes de la mauvaise foi de Tallien. Ces deux volumes, ornés de bonnes gravures, peuvent donc être mis entre toutes les mains. COMTE DE BIZEMONT.

L'Alsace-Lorraine en Australie. *Histoire d'une famille d'émigrants sur le continent austral,* par ARMAND DUBARRY. Paris, Perrin, 1887, in-12 de 367 p., orné de gravures. — Prix : 3 fr. 50.

Roman populaire à la manière de Jules Verne. Quelques Alsaciens-Lorrains, refusant d'opter après l'annexion, s'embarquent avec femmes et enfants, pour aller fonder en Australie une colonie agricole, qui deviendra pour eux une seconde patrie. Après un naufrage, près de l'île déserte d'Amsterdam, ils sont recueillis par un navire, qui les dépose au cap York, situé à l'extrémité nord de l'Australie. De là, ils entreprennent la traversée de la grande île du nord au sud; obligés de se défendre constamment contre les attaques des indigènes, ils réussissent, au prix de fatigues et de dangers inouis, à gagner la colonie de Victoria. Tout d'abord ils vont travailler aux mines d'or de Ballarat, et, dès qu'ils y ont gagné une somme suffisante, ils achètent une ferme pour s'y installer définitivement, ou plutôt jusqu'au jour prochain, espèrent-ils, où le sol natal sera redevenu français. Ce récit est simplement conté ; l'intrigue, suffisamment vraisemblable, sert de cadre à des descriptions instructives et à de curieux détails sur les animaux australiens ; la moralité est parfaite et le sentiment religieux n'en est pas exclu. Aussi cet excellent ouvrage a-t-il mérité d'être couronné par la Société d'encouragement au bien; il convient parfaitement à la jeunesse et aux bibliothèques populaires. Cte DE BIZEMONT.

Nouveau choix de compositions françaises. *Sujets et modèles.* 1re série. Paris, Baltenweck, 1888, in-12 de 305 p. — Prix : 3 fr.

Encore un livre qui vient de l'exil, et qui nous apporte de nouveau le témoignage du zèle et du succès avec lesquels nos religieux proscrits s'appliquent à développer à l'étranger l'usage et la connaissance de la langue française et par conséquent à développer l'influence et augmenter le prestige de la France. Professeur de belles-lettres à l'Université de Beyrouth, si je ne me trompe, le Père X*** a composé ce recueil des meilleures copies de ses élèves, nous donnant ainsi, sans y penser sans doute, une preuve de l'excellence et de l'efficacité de ses leçons. Le choix est très varié : tous les sujets comme toutes les formes littéraires s'y trouvent : histoire, religion, lit-

térature, voyages, récits descriptifs, fables, lettres, narrations, analyses littéraires, dialogues, discours, etc.; il y en a, comme on le voit, pour tous les goûts et par conséquent pour tous les besoins de l'enseignement littéraire, non pas seulement à l'étranger, mais dans notre pays. Œuvres d'écoliers, ces pages ne sauraient avoir la valeur d'un recueil de morceaux empruntés aux grands écrivains : mais c'est plus jeune, plus frais, plus naïf, plus voisin de l'écolier, si je puis ainsi parler, et par conséquent plus propre à exciter son émulation par la vue d'une perfection plus accessible et moins lointaine. L'auteur nous annonce une seconde série dont les sujets seront empruntés de préférence aux époques les plus célèbres des nations modernes, tandis que la première emprunte ses matières à tous les peuples et à tous les siècles : en attendant ce nouveau volume, rendons hommage au lettré délicat et au bon Français qui sait apprendre aux étrangers à parler notre langue avec tant d'élégance, tant de grâce et tant de charme. P. TALON.

Une première par jour, *causeries sur le théâtre,* par ALBERT SOUBIES. Paris, Dupret, 1888, in-16 de VI-446 p. — Prix : 5 fr.

Ce ne sont pas, ainsi que dans *les Mille et une Nuits au théâtre,* les analyses des pièces nouvelles, dont M. Albert Soubies a composé son volume. Il nous donne, comme éphémérides, des détails sur les premières représentations d'œuvres dramatiques, non seulement contemporaines, mais appartenant au XVIIe et au XVIIIe siècle. Ce volume, fait avec soin, animé d'anecdotes, plein de recherches curieuses, offre une lecture agréable. Il est terminé par une table onomastique très consciencieusement faite et qui peut rendre toutes les recherches faciles. V.

Le Procès de Galilée et la Théologie, par J.-B. JAUGEY, prêtre, docteur en théologie. Paris, Delhomme et Briguet, 1888, in-12 de 128 p. — Prix : 1 fr. 50.

La dissertation de M. l'abbé Jaugey sur le procès de Galilée avait été remarquée lorsqu'elle parut en plusieurs numéros de la *Science catholique.* Aussi cet opuscule sera-t-il bien accueilli, car, si pour l'historique des faits il entre en peu de détails, se contentant de bien préciser les circonstances importantes, il traite à fond le point de vue théologique et philosophique de la question. Il y a eu une erreur commise, cela est incontestable : mais l'Église n'étant pas infaillible en matière scientifique, cette erreur ne prouve rien contre le dogme catholique de l'infaillibilité. Si l'Église n'est pas infaillible, elle a le droit néanmoins de proscrire ce qui lui paraît une erreur scientifique; car, entre le péril de mettre un obstacle provisoire à l'avancement d'une science qui n'est pas absolument nécessaire pour la fin dernière de l'homme et d'exposer la pureté de la foi sans laquelle le salut est impossible, aucune hésitation n'est permise. M. l'abbé Jaugey présente les plus judicieuses observations sur la prétendue indépendance de la science, sur le prétendu droit que tout homme a, dit-on, de n'être pas enchaîné dans la recherche de la vérité, etc. Le docte auteur prouve ensuite que la soumission imposée par les décisions doctrinales, mais non infaillibles de l'Église, est parfaitement conforme à la raison; ces décisions provisoires, car elles ont été par tout le monde reconnues pour telles, n'ont pas, en fait, entravé les progrès de la science : et quant à la persécution particulière contre Galilée, il est démontré que Galilée n'a pas été forcé par la violence à l'abjuration d'une vérité dont il aurait eu la certitude. Toute cette discussion est claire,

nette. M. l'abbé Jaugey dit excellemment : « Nous avons dit la vérité tout entière, nous n'avons rien dissimulé de ce qui, dans les faits et dans les doctrines, pouvait être allégué contre l'Église catholique, et tout lecteur de bonne foi avouera, nous l'espérons, que dans cette malheureuse affaire, malgré une erreur très regrettable, il n'y a rien qui porte atteinte soit à la doctrine catholique, soit à l'honneur du Saint-Siège, et cela nous suffit. »

H. DE L'E.

Notre Saint-Père le pape Léon XIII, par CHARLES BUET. 3e édit. Tours, Mame, 1888, in-12 de 215 p. — Prix : 0 fr. 90.

Excellent livre, plein de faits racontés avec clarté et chaleur. Il est fâcheux que le récit s'arrête en 1879, date de la première édition : il eût été facile de le compléter en l'amenant jusqu'à ces dernières années; car, avec la vie fort intéressante du cardinal Pecci, nous n'avons ici que l'histoire d'une année du pontificat de Léon XIII. H. DE L'E.

Cronistoria della vita e del Pontificato di Leone XIII, per PIER-BIAGIO CASOLI. Modena, 1888, in-12 de VIII-443 p. — Prix : 2 fr. 50.

L'auteur commence par raconter la vie du cardinal Pecci; mais il s'occupe surtout du pape Léon XIII. Le récit est très intéressant : il instruit et édifie, car c'est un catholique qui tient la plume; les rapports du Souverain Pontife avec les diverses puissances sont exposés; les encycliques sont analysées : il y a vraiment profit à lire cet ouvrage. H. DE L'E.

Rome et le Jubilé de Léon XIII, *notes d'un pèlerin*, par J. CORNÉLY. Paris, Palmé, 1888, in-12 de 249 p. — Prix : 2 fr.

Ce petit livre se compose de deux parties : 1° une longue et éloquente introduction, qui a pour titre : *le Pape;* 2° *Notes d'un pèlerin.* Dans l'introduction, l'auteur démontre que la Papauté est non seulement la plus grande force morale et même matérielle qui ait jamais influé sur l'humanité, mais encore qu'elle est la seule immuable, et que par conséquent la France a le plus grand intérêt, au point de vue national tout aussi bien qu'au point de vue religieux, à rester l'alliée du Pape en restant la fille aînée de l'Église.

Les *Notes d'un pèlerin* nous donnent au jour le jour les impressions d'un témoin de ces incomparables manifestations dont Rome a été naguère le théâtre. Il y a là non seulement de l'esprit, de l'éclat, de l'éloquence, mais encore une véritable émotion, et les deux grands spectacles de la messe jubilaire du 1er janvier et de la canonisation des dix nouveaux saints sont décrits avec la foi et avec le cœur : ce sont de nobles et belles pages qui font honneur à M. Cornely. Dans le reste, promenades, excursions, visites, il y a bien de l'entrain et de l'esprit : peut-être même n'y a-t-il que cela. Dans la hâte de l'improvisation, M. Cornély a laissé se glisser cette assertion un peu singulière « que le Christ est venu attrister la terre. » Je trouve que cela sonne faux et ne devrait pas se trouver sous une plume chrétienne. Ces légères réserves ne m'empêchent pas d'ailleurs d'affirmer que le livre est charmant et que les impressions du Jubilé de Léon XIII y sont notées d'une façon à la fois éloquente, émue et fidèle. P. TALON.

France! Petite Histoire de la patrie, par A. NONUS, inspecteur de l'enseignement primaire. Paris, H. Lecène et H. Oudin, 1887, in-8 de 157 p. et 23 grav. (*Bibliothèque patriotique.*) — Prix : 1 fr. 10.

Voilà un titre bien sonore pour une œuvre pâle et sans relief; point mauvaise pourtant, mais d'un style inégal, surchargé de mots à effet et de récits terre à terre. Aucun souffle n'anime ces anecdotes qui, pour la plupart, se trouvent dans tous les manuels d'histoire, et perdent de leur éclat sous la plume inhabile de l'auteur. Pourquoi cette préférence pour les définitions de la patrie données par Cormenin et E. Souvestre? Pourquoi parler de Voltaire, à propos de l'amour de la patrie (p. 11)? Vercingétorix, Eustache de Saint-Pierre, Jeanne d'Arc, qui naquit en 1412 et non en 1409, comme le croit l'auteur (p. 39), Jacques Cœur, Jeanne Hachette, Bayard, né entre 1473 et 1475 et non en 1476, le chancelier de l'Hospital, Sully, Mathieu Molé, Colbert, Vauban, le comte Plélo, Chevert, d'Assas, Montcalm, Turgot, tels sont les principaux types de patriotisme offerts à notre admiration, pour la période antérieure à la Révolution. Viennent ensuite les grands noms de l'histoire de la Révolution, du premier et du second Empire, et le récit de quelques épisodes de la désastreuse guerre de 1870. Mais pourquoi ne consacrer que deux petites pages, bien anodines d'ailleurs, à la Restauration et au règne de Louis-Philippe? Est-ce que cette période ne compte plus dans notre histoire? A. V.

La Vérité sur l'ancien régime et la Révolution, par M. AUGUSTE CARION. Paris, Gaume, s. d., in-18 de IV-232 p. — Prix : 0 fr. 40.

L'auteur a partagé son travail en trois parties : *1° l'Ancien Régime et le Moyen Age; 2° les Ruines amoncelées par la Révolution; 3° le Régime révolutionnaire* Il s'inspire le plus souvent des ouvrages de M. Taine; il lui emprunte ses jugements si tranchés, il y ajoute encore. Il va de soi que, quand M. Taine s'est trompé, M. Carion se trompe avec lui. Ce ton continu de violences, ce choix systématique de couleurs sinistres et d'anecdotes sanglantes ôte à cette étude historique une partie des qualités qu'on désirerait d'un livre d'histoire. Mais il ne faut le prendre que comme un ouvrage de propagande et de polémique ; à ce point de vue, on y trouvera des divisions bien faites et des traits à conserver et à citer. Cette brochure est la quatrième de la *Bibliothèque encyclopédique pour tous,* fondée et dirigée par M. l'abbé Fusey. Le but de cette œuvre est de christianiser le peuple en l'instruisant; beaucoup d'évêques de France en ont loué le dessein. V. P.

France, par le R. P. DU LAC, de la Compagnie de Jésus, recteur de Saint-Mary's College à Canterbury. Paris, Plon et Nourrit, s. d. (1888), in-12 de 286 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le R. P. du Lac explique dans les lignes suivantes l'origine de ce livre : « Une épidémie de fièvre scarlatine s'était abattue sur le Collège. Nous avions dû licencier les plus jeunes. L'approche de l'examen nous avait décidés à garder les grands. J'ai envoyé aux absents des nouvelles de leurs camarades. Tout le monde parti, l'occasion s'offrait de vous faire encore quelque bien. Il m'a paru trop dur de la laisser passer et j'ai fini par écrire à tous. » Les cinq lettres réunies sous ce titre collectif : *France,* sont donc l'épanchement d'une grande âme qui veut continuer l'apostolat que les circonstances ont interrompu et donner à ses enfants des conseils, des encouragements, des enseignements. La partie narrative est ici la plus développée. Ne pouvant

plus offrir aux élèves ces récits, ces anecdotes, qui les charmaient dans des conversations familières qu'il savait rendre si fructueuses, le Maître les leur envoie. Il y a donc beaucoup de variété et beaucoup d'imprévu dans ces pages, qui ont été dévorées par ceux auxquels elles étaient destinées, et trouveront certainement un accueil empressé auprès du grand public : le nom si vénéré et si sympathique qui les a signées, la haute notoriété dont il jouit en sont le sûr garant.

EMM. D'A.

Notes pour servir à l'histoire de la guerre de 1870, par ALFRED DARIMON, ancien député de la Seine. Troisième édition. Paris, P. Ollendorff, 1888, in-18 de 300 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Alfred Darimon, qui vota en 1868 contre la loi qui eût pu nous donner le moyen de nous défendre victorieusement contre la Prusse, fait aujourd'hui son meâ culpâ d'une erreur qui coûta si gros à la France. Les *Notes pour servir à l'histoire de la guerre de 1870* sont utiles à consulter, non pas au point de vue des événements militaires, mais pour tout ce qui concerne la préparation diplomatique de la guerre, cette partie dont la faiblesse l'a toujours choqué, déclare l'auteur. M. Alfred Darimon était, à l'époque de l'année fatale, en position de connaître bien des détails ignorés du grand public, et ses relations, ouvertes ou cachées, avec les membres du gouvernement, l'ont mis à même d'écrire sinon des révélations, tout au moins un livre original. Les chapitres sur « les projets d'alliances, » les « indiscrétions des journaux, » sur la mission du prince Napoléon et quelques autres contiennent des faits qui jetteront un jour nouveau sur les fautes commises et qu'il sera toujours bon de méditer pour ne les commettre plus. La connaissance du mal n'est jamais trop complète quand il s'agit de le guérir.

A. DE S.

Les Adversaires naturels de l'Allemagne. *Russie et France*, par Un diplomate russe. 2e édit. Paris, Ghio, 1887, in-18 de 260 p. — Prix : 3 fr. 50.

Voilà un livre qui vient à son heure. En un temps où les faiseurs d'alliances se donnent libre carrière, à une époque où les politiques-amateurs groupent sur la carte d'Europe les divers peuples qui s'agitent, fiévreux, sur son territoire, nous avons parcouru avec plaisir cet ouvrage d'un « diplomate russe, » cherchant à nous éclairer sur les chances que nous avons de voir se réaliser l'alliance franco-moscovite. L'auteur de ce travail, très sympathique à la France, nous montre dans une série de chapitres, — à vrai dire un peu décousue, — l'inimitié séculaire de la France et de l'Allemagne d'une part, de l'Allemagne et de la Russie de l'autre. Il conclut de ce premier tableau que l'Allemagne étant l' « adversaire » de la France et de la Russie, la France et la Russie sont nécessairement, fatalement, bon gré mal gré, « alliés. » Ce raisonnement, inattaquable en mathématiques, n'est peut-être pas aussi solide en politique, et nous craignons sous ce rapport que le « diplomate russe » ne se fasse quelque illusion. La thèse soutenue, d'ailleurs, dans l'ouvrage que nous analysons, est audacieuse. Après avoir rappelé que certains diplomates avaient la pensée, il y a quelques années, de neutraliser l'Alsace-Lorraine, en créant sur le Rhin un État indépendant destiné à servir de « tampon » entre l'Allemagne et la France, après avoir brièvement exposé l'inanité d'un tel projet, l'auteur de *Russie et France* expose sur le même sujet une théorie hardie. Il n'y a pas besoin, dit-il, d'un tampon artificiel pour séparer l'Allemagne de la France, parce que l'Allemagne elle-même n'a de raison d'être que de servir de tampon naturel pour séparer la France

de la Russie. C'est le seul rôle qui lui convienne. « Elle doit donc être réduite à des proportions telles qu'elle ne puisse inquiéter ni l'un ni l'autre des États. » Il est certain que la prépondérance militaire de l'Allemagne est une insulte permanente à la civilisation moderne et qu'il est permis d'espérer, qu'on doit souhaiter tout au moins, la voir céder la place à une hégémonie plus policée. Tout le livre du « diplomate russe » est écrit dans l'esprit que nous venons de dire. — Éminemment sympathique pour nous, l'auteur n'a point aperçu que l'instabilité de la situation politique en France crée aux idées qu'il prône l'obstacle le plus réel, le plus sérieux. Le point de vue duquel il envisage la question ne lui a donc peut-être pas permis de l'embrasser sous son véritable jour. Puissions-nous voir tous ses souhaits se réaliser, ses prophéties s'accomplir; la Russie ne peut oublier la grande parole d'Alexandre Ier : « Il faut pour le repos et le bien de l'Europe que la France soit grande et forte. »

A. DE S.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Lazare-Hippolyte CARNOT, sénateur, né le 6 avril 1801, à Saint-Omer, est mort à Paris, le 16 mars. M. L.-H. Carnot est le fils du conventionnel Carnot et le père de M. Sadi Carnot, président de la République. De ses nombreuses polémiques politiques nous ne pouvons rappeler ici que ses luttes violentes contre M. de Falloux et ses projets d'enseignement. M. Carnot a été un adepte fervent et militant du Saint-Simonisme, qu'il a défendu dans les journaux de la secte, et dans un ouvrage, *Exposé de la doctrine saint-simonienne*. Il a fondé la *Revue encyclopédique* et publié, outre les *Chants helléniens* de Wilhelm Muller et une traduction d'une nouvelle de van der Welve, *Gunima*, divers ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Notice historique sur Barère, député à l'Assemblée constituante, à la Convention nationale, et à la Chambre des représentants* (1842, in-8); — *De l'esclavage colonial* (1845, in-8); — *Les Radicaux et la Charte* (1847, in-8); —*Le Ministère de l'instruction publique et des cultes, depuis le 24 février jusqu'au 5 juillet 1848* (1849, in-8); — *Mémoires sur Carnot*, par son fils (1861-1864, 2 vol. in-8); — *La Révolution française*, résumé historique (1867, 2 vol. in-32); — *Trois Discours sur l'instruction publique* (1869, in-12); — *Lazare Hoche, général républicain* (1874, in-18); — *Henri Grégoire, évêque républicain* (1882, in-12). M. Carnot laisse inachevé un ouvrage sur *l'Allemagne pendant la guerre de l'Indépendance, en 1813*, auquel il travaillait depuis plusieurs années.

— M. Ange-Henri BLAZE, dit BLAZE DE BURY, du nom de sa mère, d'origine anglaise, qu'il avait ajouté à son nom patronymique, né à Avignon en mai 1813, est mort le 15 mars, à Paris. M. Blaze de Bury était honorablement connu dans le monde littéraire, où l'on appréciait ses traductions des grands poètes et dramaturges allemands, et ses ouvrages sur les musiciens célèbres. En 1836, il était déjà attaché à la rédaction de la *Revue des Deux-Mondes*, à laquelle il a donné un nombre considérable d'articles et de chroniques, sous les pseudonymes de Hans Werner et de F. de Lagenevais. Il a publié une bonne traduction du *Faust* de Gœthe (9e édition, 1861); mentionnons aussi les ouvrages suivants : *Rosemond*, légende en vers (1841, in-12); — *Poésies complètes* (1842, in-12); — *Écrivains et Poètes de l'Allemagne* (1846, 2 vol. in-12); — *Le Comte de Chambord. Un mois à Venise* (1850, in-12); — *Souvenirs et Récits des campagnes d'Autriche* (1854, in-12); — *Épisode de l'histoire du Hanovre. Les Kœnigsmark* (1855, in-12); — *Musiciens contemporains* (1856, in-12);

— *Hommes du jour* (1859, in-12); — *Intermèdes et Poèmes* (1859, in-12); — *Le Décaméron*, comédie en un acte, en vers (1861, in-12); — *Les Salons de Vienne et de Berlin* (1861, in-12); — *Le Chevalier de Chasot. Mémoires du temps de Frédéric le Grand* (1862, in-12); — *Meyerbeer et son temps* (1865, in-12); — *Les Écrivains modernes de l'Allemagne* (1868, in-12); — *La Légende de Versailles* (1870, in-12); — *Les Maîtresses de Gœthe* (1872, in-12); — *Les Femmes et la Société au temps d'Auguste* (1875, in-8 et in-12); — *Tableaux romantiques de littérature et d'art* (1878, in-12); — *Musiciens du passé, du présent et de l'avenir. Gluck. Mozart. Rossini. Wéber. Hérold. Halévy. Verdi. Gounod. Georges Bizet. Berlioz. Richard Wagner* (1880, in-12); — *Les Bonhommes de cire* (2e édition, 1882, in-12); — *Mes Études et mes Souvenirs. Alexandre Dumas, sa vie, son temps, son œuvre* (1885, in-12); — *Dames de la Renaissance* (1887, in-12).

—M. Julien-Gilles TRAVERS, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'instruction publique, professeur honoraire à la Faculté des lettres, secrétaire honoraire de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, ancien président de la Société des Antiquaires de Normandie, est mort à Caen le 9 avril dernier, muni des sacrements de l'Église. M. Travers était né à Valognes le 31 janvier 1802. De 1820, époque à laquelle il débutait comme régent au collège de Saint-Hilaire du Harcouet, jusqu'à 1862, où il cessa ses fonctions de professeur de littérature latine à la Faculté de Caen, il avait passé toute sa vie dans l'Université de Caen; ou, pour dire comme nos contemporains, dans l'Université, et dans l'Académie de Caen. Il quitta la chaire de la Faculté pour la bibliothèque de la ville, où il demeura vingt ans; véritable type du bibliothécaire de l'ancien régime, aimant à causer gaiement des livres qu'il connaissait si bien. En 1882, on lui ravit ce dernier poste; et il ne lui resta plus que le titre et les fonctions de secrétaire de l'Académie. L'âge venant, il passa sa charge à un autre professeur de l'Université de Caen, comme lui Normand, comme lui universitaire, comme lui poète. L'œuvre de M. Travers est considérable : nous citons quelques-uns de ses ouvrages, la place nous manquant pour tous. Dans tous se retrouve le triple caractère que je viens de signaler. Sa fin chrétienne a été le digne couronnement d'une carrière bien remplie, par le travail, la droiture et l'honneur.

Guilbert, ou le héros de quatorze ans (1823-1824, in-8); — *Réponse aux deux Premières Lettres aux Normands, de M. le vicomte de Tocqueville* (2e édit., 1833, in-8); — *Les Vaux-de-Vire*, édités et inédits, d'*Olivier Basselin et de Jean le Houx*, poètes virois, avec discours préliminaires, choix de notes et variantes des précédents éditeurs, notes nouvelles et glossaire (1833, in-18); — *Le Mont Saint-Michel* (1834, in-8); — *Le Château de Falaise* (1836, in-8); — *De l'avenir de la littérature française* (1837, in-8); — *Dionysii Catonis disticha de moribus ad filium, in gallicos versus translata, quibus accedit ad explanandas quæstiones de auctore et ejus doctrina morali dissertatio* (1837, in-8); — *Bulletin de l'Instruction publique et des Sociétés savantes de l'Académie de Caen* (1840-1843, 6 vol. in-8); — *Du projet de loi sur l'instruction secondaire* (1841, in-8); — *Pétition de Buonaparte et de sa sœur Marie-Anne-Elisa* (*Mme Bacciochi*), notice et fac-simile (1842, in-8); — *Biographie de Charles-Gabriel Porée*, suivie d'un Appendice renfermant des pièces inédites (1844, in-8); — *Chant des Normands avant la bataille d'Hastings, 1066* (1851, in-8); — *Première Olympique de Pindare* (1855, in-8); — *Une question de propriété, à l'occasion des Archives publiques et des amateurs d'autographes* (1855, in-8); — *Note sur quelques manuscrits* (1855, in-8); — *Addition à la vie et aux œuvres de Nicolas Vauquelin des Yveteaux* (1856, in-8); — *Glossaire du patois normand* (1856, in-8); — *Le Bréviaire de P.-D. Huet* (1858, in-8); — *Gerbes glanées. Première Gerbe* (1859, gr. in-18); — *Prise de Luna par les Normands* (1859, in-8); — *Biographie de Richard Le Noir* (1863, in-8); — *Réponse à M. Paul Meyer*

(1866, in-8); — *Olivier Basselin et les compagnons du Vau-de-Vire* (1867, in-8); — *Dixième Gerbe* (1868, 10 vol. gr. in-18); — *Les Foresteries de Jean Vauquelin, sieur de la Fresnaie* (1869, in-8); — *Les Diverses Poésies de Jean Vauquelin de la Fresnaie* (1869-1870, 2 vol. in-8); — *Réponse au « Cri » de Victor Hugo* (1871, in-8); — *Manuel d'éducation pour les filles, par Mme de Maintenon* (1872, petit in-8); — *Œuvres diverses en prose et en vers de Jean Vauquelin de la Fresnaie,* précédées d'un Essai sur l'auteur et suivies d'un glossaire (1872, in-8); — *Journal d'un ministre, ouvrage posthume du comte de Guernon-Ranville* (1874, in-8); — *Arcisse de Caumont,* extrait de ses lettres à M. Fréderic Galeron (1874, in-8); — *Œuvres choisies de Moisand de Brieux, sa vie, etc.,* (1875, in-8); — *Une révélation littéraire. Les Origines de la Curée de Barbier* (1882); — *Les Sept Cordes de la lyre, par G. Sand.* Analyse, extraits et scène additionnelle (1883, in-8).

— M. Célestin MOREAU, né dans la commune d'Abilly (Indre-et-Loire), en 1805, est mort à la fin de février. M. Moreau a publié les travaux suivants : *Bibliographie des mazarinades* (1850-1851, 3 vol. in-8); — *Choix de mazarinades* (1853, 2 vol. in-8); — *Les Prêtres français émigrés aux États-Unis* (1856, in-18); — *Histoire anecdotique de la jeunesse de Mazarin,* traduite de l'italien, avec des notes historiques et biographiques (1863, in-12); — *Histoire de l'Acadie françoise (Amérique septentrionale), de 1598 à 1755* (1873, in-8). M. C. Moreau a encore édité : *Mémoires de Madame Catherine de la Guette* (1856, in-16); — *Les Courriers de la Fronde, en vers burlesques,* par Saint-Julien (1857, in-16); — *Mémoires de Henri de Campion* (1857, in-16); — *Mémoires de Jacques de Saulx, comte de Tavannes, suivis de l'Histoire de la guerre de Guyenne, par Balthazar* (1859, in-16). A ces publications qui font partie de la *Bibliothèque elzévirienne,* il faut ajouter les *Mémoires du marquis de Chouppes, suivis des Mémoires du duc de Navailles et de la Valette,* revus, annotés et accompagnés de pièces justificatives inédites (1861, in-8).

— L'Université de Pétersbourg a perdu M. Modeste BOGDANOV, zoologiste éminent, décédé le 16 mars, après une longue maladie, dans sa 47e année. Il est auteur de plusieurs ouvrages fort estimés dont voici les principaux : *Étude sur la vie et la demeure de l'oiseau appelé tétérev-kossatch* (1867); — *Les Oiseaux et les Animaux de la zone de terre noire dans le bassin du Volga* (1871); — *Esquisses de l'oasis du Khiva et des sables du Kizil-Koume* (1874); — *Des oiseaux du Caucase* (1875); — *Les Sorokopoutes* (pies-grièches) *russes;* — *Ornithologie russe* (1885), ouvrage classique. De plus, il avait publié dans les *Mémoires de la Société des naturalistes* de nombreux travaux résultats de ses expéditions dans le nord de la Russie et dans le bassin d'Aral, et un volume d'esquisses zoologiques écrites d'une façon populaire.

— On annonce encore la mort : de M. Gabriel AZAÏS, né à Béziers en 1805, poète et auteur de plusieurs ouvrages sur les idiomes du Languedoc; — de M. BLANCSUBÉ, né à Gay en 1834, fondateur du journal *le Réveil colonial;* — de M. le docteur BOURGADE DE LA DARDYE, comte DE BOURGADE, professeur à l'École de médecine, qui laisse de remarquables travaux scientifiques, mort à Clermont-Ferrand, à l'âge de 68 ans; — de Mme Émilie CARPENTIER, née à Paris en 1837, membre de la Société des gens de lettres et auteur d'un grand nombre d'ouvrages littéraires, morte à l'âge de 51 ans; — de M. Jean CONTE, compositeur de musique, qui laisse des ouvrages sur le violon, forts estimés, mort à Paris; — de M. Jacques GARNIER, bibliothécaire honoraire de la ville d'Amiens, né dans cette ville en 1808, auteur de plusieurs travaux d'histoire locale et de deux catalogues : *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque communale de la ville d'Amiens* (1844, in-8); — *Catalogue méthodique de la bibliothèque communale de la ville d'Amiens* (1853-1864, 7 vol. in-8), mort à Amiens; — de M. Albert GUILLEMOT,

rédacteur en chef du *Courrier du Centre*, mort à Limoges; — de M. l'abbé JANVIER, doyen du chapitre, directeur de l'œuvre de la Sainte-Face, auteur de plusieurs ouvrages hagiologiques et ascétiques, mort à Tours à l'âge de 71 ans; — de M. le docteur Joseph-Gaspard-Robert DE LATOUR, ancien président de la Société de médecine de Paris, auteur de plusieurs ouvrages de médecine; — de M. Ernest LOËBT, fondateur du journal *le Postillon de Seine-et-Oise*, mort à Versailles; — de M. PINGEOT, avocat, rédacteur du journal *la Loi*, mort à l'âge de 37 ans; — de M. André PRIVAT, théologien et philosophe, mort à Vayssettes (Aveyron); — de Mme ROUVIER, née Noémie Cadiot, connue aussi sous le pseudonyme de Claude Vignon et de H. Morel, née à Paris en 1832, artiste et auteur de quelques romans remarqués; — de M. SAINT-CRICQ, plus connu sous le pseudonyme de Paul Marcoy, dont il a signé des relations de voyages publiées dans le *Tour du Monde* et réunies en volumes.

— A l'étranger, on signale la mort : de M. Matthew ARNOLD, littérateur anglais, né au village de Laleham (Middlesex), en 1822, auquel on doit plusieurs ouvrages fort estimés, notamment : *On translating Homer* (1861); *Essays in criticism* (1865); *Celtic Literature* (1868), mort le 15 avril, à Liverpool; — du numismate et historien Pandit BHAGVANLAL INDRAJI, mort à Walkeshwar (présidence de Bombay), le 16 mars; — de l'archéologue Matthew-Holbeche BLOXAM, dont l'ouvrage capital *The Principles of Gothic ecclesiastical architecture*, est parvenu à sa 11e édition en 1882, mort le 24 avril; — du rev. John-Coker EGERTON, qui laisse notamment un volume bien connu du grand public : *Sussex Folk and Sussex Ways* (1884), mort le 20 mars, à l'âge de 58 ans; — de M. Vladimir GARCHINE, romancier, qui laisse de charmants récits, mort à l'âge de 33 ans, le 6 avril, dans un hôpital de Saint-Pétersbourg; — du général Franz GEERZ, l'un des géographes chargés de dresser la carte de l'état-major de Prusse, mort le 13 mars, à Berlin; — du R. P. GIROD, de la Compagnie de Jésus, né le 27 septembre 1816, à Estavayer (canton de Fribourg), qui a écrit plusieurs ouvrages sur la musique sacrée et composé un grand nombre de pièces d'orgue et de motets, mort à Namur le 22 mars; — du Dr Nils-Abraham GYLDEN, ancien professeur à l'Université de Helsingfors, mort le 20 février, âgé de 83 ans; — du Dr Karl HERQUET, archiviste de l'État à Osnabruck, mort le 7 mars, à 56 ans; — du rév. C.-W. KING, auteur de plusieurs travaux sur les pierres précieuses, mort le 1er avril, à Londres; — de M. Nicolas LÉBÉDEF, romancier, mort le 12 avril, à l'âge de 42 ans; — de M. Théophane LÉBÉDINTSEF, rédacteur de l'*Antiquité kiévienne*, fondée par lui en 1880, mort le 24 mars, à Kief; — de M. le chanoine J. LUPUS, né à Namur, en 1810, qui a collaboré activement au *Feuilleton belge*, à l'*Ami de l'Ordre*, et composé un important ouvrage sur *le Traditionalisme et le Rationalisme au point de vue de la philosophie et de la doctrine catholique*, mort le 2 mars, à Liège; — de M. Alexandre MALININE, auteur de nombreux manuels de mathématiques et de physique, décédé dans la nuit du 5 au 6 mars; — de S. E. le cardinal Thomas-Marie MARTINELLI, évêque suburbicaire de Sabine, préfet de la S. Congrégation de l'Index, né à Lucques, le 3 février 1807; — de M. MIKLOUKHO-MAKLAÏ, célèbre voyageur et ethnographe, décédé le 24 avril, à Saint-Petersbourg, avant d'avoir achevé le deuxième volume de son *Journal des Voyages*, dans lequel il devait compléter sa première étude sur la *Nouvelle-Guinée*; — du Dr Franz VON NEUMAN-SPALLART, professeur à l'Université de Vienne, qui laisse plusieurs ouvrages d'économie politique; — de M. Francesco PROTONOTARI, né à Santa-Sofia (Romagne toscane) en août 1836, professeur de droit public à l'Université de Rome, fondateur de la *Nuova Antologia*, l'un des plus impor-

tants recueils périodiques de l'Italie, mort à Florence, dans la matinée du 30 mars; — du Dr Ed.-Carl-Aug. RIEHM, professeur à la Faculté de théologie de Halle-sur-la-Saale, mort le 5 avril, dans sa 58e année; — du publiciste Ludwig STEUB, mort à Munich, le 16 mars, à l'âge de 70 ans; — du Dr J.-H. STODDART, journaliste et poète, auteur de *The Seven Sagas of prehistoric man*, et de *Village Life;* — d'Eugraphe TCHÉCHIKHINE, rédacteur de la première gazette russe dans les provinces baltiques qu'il avait fondée en 1869, sous le titre : *Messager de Riga*, et auteur d'une *Histoire de Livonie* en 2 vol. (1887), mort le 14 mars, à Riga, âgé de 63 ans; — de M. le chanoine Dominique VERDEGHEM, né le 4 juillet 1793 à Wynckel (Flandre orientale), pro-secrétaire et archiviste de l'évêché de Bruges, qui avait réuni une bibliothèque de 6,348 volumes, appréciés dans la revue *Rond den Heerd* de 1872 et vendus en 1882-1883, mort le 20 février, à Bruges; — de Mr. Edward-Reid VYVYAN, né le 4 septembre 1854, qui a donné, en 1878, une nouvelle édition des *Annalia Dubrensia*, mort le 20 mars; — de Mr. W.-Thompson WATKIN, auquel on doit plusieurs travaux sur les antiquités romaines en Angleterre et principalement les deux suivants : *Roman Lancashire* (1883), *Roman Cheshire* (1886), mort à Liverpool, le 23 mars, dans sa 52e année; — du littérateur anglais Thomas WESTWOOD, mort le 12 mars, à Bruxelles; — de M. YAKHONTOF, le plus ancien archiprêtre du clergé pétersbourgeois, ancien rédacteur des *Entretiens religieux* (1862-1876), et auteur de plusieurs ouvrages ascétiques, mort le 8 avril.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS. — Le 17 avril dernier, M. Henri de Curzon a brillamment soutenu devant la Faculté des Lettres de Paris les deux thèses du doctorat. La thèse latine avait pour titre : *De Gallica tertio decimo seculo statuaria* (Paris, Hachette, in-8 de 96 p. — Prix : 3 fr.); le sujet de la thèse française était : *La Maison du Temple de Paris, histoire et description* (Paris, Hachette, in-8 de 354 p., avec 2 pl. — Prix : 7 fr. 50). Ce dernier ouvrage est digne de tous éloges et contient des renseignements très curieux et inédits.

CONGRÈS BIBLIOGRAPHIQUE INTERNATIONAL. — Le *Bulletin de la Société bibliographique* d'avril rend compte du second Congrès bibliographique international, tenu du 3 au 7 avril, et publie une nouvelle liste d'adhérents, qui porte à près de 350 leur nombre total. Beaucoup d'entre eux, répondant à l'appel du Conseil de la Société bibliographique, assistaient, le mardi 3 avril, dans l'hôtel de la Société de Géographie, à la séance solennelle d'ouverture. M. le marquis de Beaucourt, après avoir souhaité la bienvenue aux membres du Congrès et fait connaître les noms des principaux adhérents, a invité les sections à commencer immédiatement leurs travaux. La 3e section (*Bibliographie proprement dite*) et la 4e (*Sociétés et relations internationales*) ont siégé simultanément chaque matin, la 1re (*Mouvement scientifique et littéraire*) et la 2e (*Publications populaires*) l'après-midi. Parmi les rapports si nombreux de la 1re section nous devons une mention spéciale à ceux de MM. le chanoine Duilhé de Saint-Projet (*Apologétique*), l'abbé Léonce Couture (*Philosophie*), Domet de Vorges (*Philosophie thomiste*), Boissin (*Roman contemporain*), l'abbé E. Allain (*Enseignement primaire*), G. Kurth (*Histoire mérowingienne et carolingienne*), A. Vandal (*Histoire diplomatique*), Baguenault de Puchesse (*Histoire moderne*), le comte de Bizemont (*Géographie et Voyages*), B. Terrat (*Droit*), le baron d'Avril (*Droit public international*), C. Jannet (*Économie politique et sociale*), Gedoelst (*Biologie*), le docteur Ferrand (*Médecine*), Huit (*Littérature ancienne*), R. P. Delattre (*Études assyriologiques*), etc. Dans la 2e section, les rapports de MM. l'abbé Bonnot (*Littérature*

populaire en France), le baron de Claye (*Publications périodiques populaires*), L. Robelin (*Bibliothèques populaires en France*), l'abbé de Laval (*Œuvres militaires*), n'ont pas été moins intéressants. On a vivement discuté dans la 3e section un rapport anonyme sur *le Département des imprimés de la Bibliothèque nationale.* M. Henri Stein a fait connaître, avec sa précision habituelle, les différents travaux bibliographiques publiés en France et à l'étranger depuis dix ans et longuement apprécié la valeur de chacun d'eux. Citons encore dans cette section le rapport du R. P. Tondini, sur la *Bibliographie du Monténégro* et les deux notices de D. José Maluquer y Salvador, sur la *Bibliographie de la République de Costa-Rica* et la *Bibliothèque de l'Académie royale de jurisprudence et de législation de Madrid.* On a pu lire la plupart des rapports annoncés dans la 4e section, notamment ceux de MM. de Dubor (*La Société bibliographique depuis 1878*), le marquis de Beaucourt (*Organisation provinciale de la Société bibliographique*), P. Guilhiermoz (*Conférence d'études historiques de la Société bibliographique*), J. Angot des Rotours (*Société des Unions de la paix sociale*), le comte de Bizemont (*Catholic Truth Society*), etc. Les différentes sections du Congrès ont exprimé des vœux que la Société bibliographique s'efforcera de réaliser et dont on trouve l'indication dans le *Bulletin* précité. M. de Beaucourt, président du Congrès, en a donné connaissance dans la séance solennelle de clôture, qui a eu lieu le jeudi soir. Un grand nombre d'invités assistaient à cette séance, à laquelle le remarquable discours de M. G. Kurth, sur Léon XIII et le rôle de la papauté au XIXe siècle, et le spirituel résumé des travaux du Congrès, présenté par M. Léon Gautier, membre de l'Institut, donnaient un attrait tout particulier. Enfin, après avoir complété leurs travaux et visité les Archives nationales et la Bibliothèque nationale, les membres du Congrès se sont réunis une dernière fois à un banquet donné dans les salons de la Société bibliographique. Plusieurs toast ont soulevé d'unanimes applaudissements. Les organisateurs du second Congrès peuvent être satisfaits de leur œuvre; elle est encore inachevée, il est vrai, puisqu'ils doivent encore faire imprimer ces rapports, qui ont été si favorablement appréciés et qui ne le seront pas moins lorsque la publicité les aura livrés à la critique. L'impression va commencer immédiatement, mais on pourra souscrire au volume jusqu'à l'époque où le bon à tirer devra être donné.

Concours. — Le sixième concours poétique et littéraire des Jeux floraux de Marseille, que nous avons déjà annoncé, vient de publier son programme. Il sera clos le 31 mai 1888. Il sera distribué cette année, une pervenche d'or, une marguerite d'argent, deux boutons de rose d'argent, une pensée d'argent, un myosotis d'argent, deux medailles en vermeil, deux medailles en argent, trois médailles en bronze doré, et huit médailles en bronze.

Tables générales des périodiques. — Sur la demande de quelques abonnés, l'administration du *Polybiblion* avait annoncé qu'elle ferait volontiers exécuter une table générale du recueil, si un nombre suffisant de souscriptions lui étaient adressées. Il n'a pas encore été possible de donner suite à cette idée, dont l'exécution devrait pourtant intéresser tant de travailleurs ; nous espérons cependant que beaucoup d'entre eux comprendront l'utilité d'un tel travail, et nous aideront à l'entreprendre. En attendant, nous avons le regret de constater que le *Polybiblion* n'est pas mentionné, et pour cause, dans l'*Inventaire sommaire des tables générales des périodiques historiques en langue française,* que vient de faire paraître notre excellent collaborateur M. Henri Stein, dans le fascicule 4-5 du *Centralblatt für Bibliothekswesen* de 1888, et en tirage à part (Leipzig, O. Harrassowitz, 1888, in-8 de

38 p.). M. Stein signale en France, en Allemagne, en Alsace-Lorraine, en Belgique, dans les Pays-Bas, et en Suisse, 190 périodiques en langue française, pour lesquels des tables ont été dressées. Cet *Inventaire* ne se compose pas uniquement d'une sèche nomenclature ; outre tous les renseignements bibliographiques, tels que le format, l'indication exacte des volumes dans lesquels certaines tables sont comprises, les tirages à part, le nombre de pages, etc., le rédacteur donne encore, dans la majeure partie des cas, une appréciation brève mais précise de la valeur de chaque répertoire. Parmi les dernières tables parues, signalées dans l'*Inventaire* de M. H. Stein, mentionnons celle des tomes I à XX de la *Revue des Questions historiques* (Paris, Palmé, in-8 de 364 p.), et la deuxième table de la *Revue historique*, 1881-1885 inclusivement), (Paris, Germer-Baillière, in-8 de 140 p.), dressée par M. Camille Couderc, que nous avons récemment annoncées. L'*Inventaire sommaire* est absolument complet puisqu'on y trouve même la *Table des tomes XXXI à XL, 1870-1879, de la « Bibliothèque de l'École des chartes, » suivie des quatre tables générales sommaires des tomes I à XL,* dressée avec beaucoup de soin et de méthode par M. Eugène Lelong, archiviste aux Archives nationales. Cette *Table,* qui n'était pas encore distribuée à la fin d'avril, comprend quatre parties : 1° Table alphabétique des articles par noms d'auteurs; — 2° Table méthodique des articles; — 3° Table chronologique des documents ; — 4° Table des fac-similés, dessins et plans. (Paris, Alph. Picard, in-8 de III-232 p.).

Feuillets du Nouveau Testament sur parchemin pourpre. — Singulière histoire que celle du *Codex N* du Nouveau Testament grec : 33 feuillets sont à Patmos (publiés par M. l'abbé Duchesne), 2 à Vienne, 4 à Londres, 6 à Rome, sans qu'on puisse savoir d'où vient ce précieux manuscrit de parchemin pourpre à lettres d'argent. Les six feuillets de la Vaticane avaient été publiés à Rome par Bianchini, en 1748; Marini les avait à nouveau collationés pour Scholz; Tischendorf avait établi leur parenté avec les feuillets de Vienne et de Londres et les avait utilisés dans l'appareil critique de son *editio major*. Le R. P. Cozza-Luzi, sous-bibliothécaire de l'Église romaine, vient d'en donner le texte intégral dans son Mémoire intitulé *Pergamene purpuree Vaticane di Evangeliario a caratteri di oro e di argento.* L'introduction que le savant éditeur a mise en tête de sa publication abonde en observations intéressantes. La description des six feuillets est très minutieuse et très sagace, et le texte lui-même (S. Mathieu, XIX, 6-13, XX, 6-22, XX, 29, XXI, 19) est reproduit, ligne à ligne, tel qu'il se présente dans le manuscrit. Un excellent fac-similé en héliogravure, dû à M. Martelli, rend les tons de l'or, de l'argent et de la pourpre de la façon la plus satisfaisante. La publication du P. Cozza est digne de la solennité du Jubilé de S. S. Léon XIII, à l'occasion de laquelle elle a été publiée ; elle tiendra sa bonne place dans la « littérature » du Nouveau Testament.

Notes d'un chercheur sur l'Alésia de Vercingétorix décrite par César. — La question du véritable emplacement d'Alésia, de cette ville où périt l'indépendance gauloise, a fait naguère couler des flots d'encre. Certain plaçait le célèbre oppidum en Savoie, un autre dans le département de l'Ain, d'autres enfin, — nombreux ceux-ci, — à Alaise, en Franche-Comté. Mais la majorité des savants tenaient pour Alise Sainte-Reine, en Bourgogne. On peut dire que l'intérêt de cet interminable débat s'est concentré sur Alaise (Doubs), près Salins (Jura) et Alise-Sainte-Reine ; car les diverses localités concurrentes ont à peine compté dans l'opinion. C'est le travail de M. A. Delacroix : *Alaise et Séquanie,* qui mit le feu aux poudres : publié dans les

Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs et dans la *Revue des races latines*, son retentissement parmi les historiens et les archéologues a été considérable. Aux côtés de M. Delacroix, dès la première heure, se sont groupés des érudits comme MM. Quicherat et Castan, et des militaires tels, par exemple, pour n'en citer qu'un, que le colonel Sarrette. Cet officier supérieur a consacré à la question plusieurs études, dont l'une est intitulée : *La Question d'Alésia résolue mathématiquement en faveur d'Alaise.* Mais si les partisans d'Alaise étaient nombreux et convaincus, s'ils offraient des garanties, ceux d'Alise ne le leur cédaient en rien : parmi eux se trouvaient le général duc d'Aumale, Napoléon III, notre collaborateur M. Anatole de Barthélemy, d'autres encore qu'il serait trop long de nommer, et enfin M. le président Clerc, un bisontin celui-là, qui, dans la querelle, se séparait nettement de ses compatriotes. Finalement, gain de cause resta, comme chacun sait, à Alise-Sainte-Reine, et aujourd'hui la statue de Vercingétorix s'élève sur le Mont-Auxois. Il est vrai que les champions d'Alaise, qui n'ont pas l'air de désarmer complètement, ont, de leur côté, en ces derniers temps, érigé un monument à la mémoire du chef qui guerroya à leur tête dans cette lutte courtoise. (Cf. *Polybiblion*, t. XLIX, p. 549). — Donc, nous croyions fermement que si jamais le débat eût dû se rouvrir, ce ne pouvait être qu'entre Alaise et Alise. M. A. Lachanal a pensé autrement ; il vient, en effet, de publier une brochure (aux Avenières, Isère), chez Mlle Constance Chaboud, et à Paris, chez l'auteur, 56, rue Notre-Dame-de-Nazareth, in-12 de 135 p., avec une carte), dans laquelle il s'imagine de bonne foi être arrivé à établir que l'oppidum d'Alésia était situé sur la colline des Avenières. L'auteur ne nous a pas paru donner une seule raison plausible à l'appui de sa thèse, et tout ce qu'il dit est basé, en somme, sur de simples suppositions qu'il présente assez volontiers comme de quasi-certitudes. Il fait appel, en définitive, aux savants pour l'aider dans sa campagne fantaisiste. Nous reconnaissons qu'un concours sérieux lui serait fort utile. L'obtiendra-t-il ? Qu'il nous permette d'en douter. Nous devons dire toutefois, à l'éloge de M. A. Lachanal, que ses patientes investigations lui ont probablement fait découvrir une cité détruite, laquelle, encore inconnue sans doute, n'a, à coup sûr, aucun rapport avec Alésia.

Une nouvelle Revue d'art italien. — L'Italie perfectionne son outillage bibliographique. C'est une conséquence naturelle des progrès de l'érudition et du renouvellement des méthodes, qui s'est produit, dans ce pays, sur l'exemple des pays étrangers. Les centres savants et les revues spéciales se multiplient. L'étude de l'histoire et de la littérature nationales a pris une grande extension et a reçu une plus large place dans l'enseignement des Universités. Voici que l'histoire de l'art réclame son rang, qui doit être un des premiers dans la patrie par excellence de l'art. Jusqu'à présent, les Italiens devaient chercher à l'étranger les renseignements sur leurs anciens artistes, les biographies de leurs maîtres, l'illustration de leurs propres monuments. Leurs savants mêmes étaient obligés de recourir aux revues du dehors pour publier leurs travaux, souvent remarquables. Cette situation a fini par leur sembler aussi humiliante qu'incommode. De là est né l'*Archivio storico dell' arte*, qui paraît chaque mois, depuis le 1er janvier, chez l'éditeur des œuvres du P. Tosti, M. Loreto Pasqualucci, à Rome (40 fr. par an hors d'Italie). Les premières livraisons, de 48 p. in-4, permettent de juger favorablement la valeur du périodique et la méthode de sa publication. Il est exclusivement réservé à l'art italien, mais l'embrasse tout entier : mémoires critiques, études biographiques, découvertes, documents nouveaux, décisions

officielles, chroniques de l'art contemporain. La rédaction est internationale; on y lit déjà les noms de MM. Bode, R.-C. Fisher, H. von Tschudi, Eug. Müntz (*l'Orfèvrerie sous Clément VII*), à côté de ceux de MM. A. Venturi, A. Luzio, C. Ricci, etc. N'oublions pas de noter les intéressants articles du directeur de la revue, M. le comte D. Gnoli, sur *Donatello à Rome* et sur *la maison de Raphaël*. Les gravures sont encore trop peu nombreuses; quand cette lacune sera comblée, la revue prendra place à côté des plus importants recueils d'art européens. (La bibliographie et le dépouillement des périodiques sont faits avec un grand zèle : ce genre de travail si utile est d'ailleurs traité en Italie avec un soin particulier, comme on le voit, par exemple, par le *Giornale storico* et la *Rivista storica*, que nos lecteurs trouvent l'un et l'autre au *Salon bibliographique*.)

La Presse périodique du Japon. — Le premier journal quotidien parut au Japon en 1874. Depuis qu'on a donné la liberté à la presse (le 16 mai 1884) il y a un grand nombre de périodiques. A Tokio, le Paris des Japonais, il y a 16 journaux quotidiens et 186 autres périodiques; c'est beaucoup, puisque dans l'empire entier il y en a seulement 273. La plupart des périodiques s'impriment en caractères chinois. Le seul journal officieux de Tokio est le *Nichi-Nichi-Chimboune* (Nouvelles quotidiennes). Un autre journal de grande autorité est le *Jiji-Chimpo*. Le journal le plus lu est l'*Asachi-Chimboune* (Journal de soleil matinal) paraissant à Osaka; il compte, dit-on, 30,000 abonnés. Le *Yomiouri-Chimboune* (Nouvelles de la ville) et le *Kaichine-Chimboune* (Journal de réforme) comptent environ 20,000 abonnés. A la tête de la presse légère se trouve le *Jiyou no Tomochibi* (Lanterne libérale). Les périodiques scientifiques sont au nombre de quatre. La Tokyo University en édite un, l'Association de la science allemande un autre. Un périodique d'économie nationale s'appelle *Keisai Zasshi*. Citons enfin le journal comique *Marou Marou Chimboune*.

Paris. — On annonce que M. Désiré Nisard, dont nous avons signalé la mort dans notre précédente *Chronique*, a laissé des Mémoires et notes autobiographiques du plus haut intérêt pour l'histoire des grandes polémiques littéraires entre l'école classique et le romantisme qui ont jeté un si vif éclat sur la première moitié de ce siècle. Ces notes seront sans doute prochainement livrées à l'impression et formeront plusieurs volumes.

— Nous croyons savoir que le journal *Le Monde* va fusionner avec l'*Observateur français;* le nouveau journal doit porter le nom de *Monde-Observateur français*.

— Les numéros 12 et 14 de la présente année de l'*Instruction publique* contiennent un travail de M. Maxime Formont sur *les Traducteurs de Dante*. L'auteur passe en revue les traductions en prose et en vers qui ont été faites du « divin poème, » en France, en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, en Espagne, en Portugal, en Russie, en Hongrie, etc. Il résulte de l'examen critique très approfondi de M. Formont que, moins heureuse que d'autres nations, la France attend encore une bonne traduction de Dante; l'œuvre est difficile et demande une longue préparation philologique, historique, théologique, dont la plupart de nos traducteurs ne se sont point soucié jusqu'ici.

— M. Bapst a signalé à la Société des Antiquaires de France des lettres patentes qui font croire que le roi Henri III avait songé à abolir la loi salique.

— La librairie Ch. Delagrave a annoncé la publication d'un grand ouvrage illustré : *l'An 1789*, par M. Hippolyte Gautier; cet ouvrage, qui doit paraître

en livraisons hebdomadaires, à partir du 12 mai, comprendra environ 800 p. gr. in-4, avec 650 gravures.

— Sous ce titre, *Enlèvement du pape Pie VII, 1809*, M. Léon-G. Pélissier, ancien membre de l'école de Rome, nous donne la traduction (Paris, 1887, in-8 de 17 p. Extrait de la *Revue rétrospective*) d'une partie d'un manuscrit anonyme conservé à la Bibliothèque Angélique (*Mémoires pour servir à l'histoire des premières années du* XIX*e siècle*). Le récit, fort détaillé, est de la plus grande exactitude et du plus douloureux intérêt. On appréciera d'autant mieux la publication de M. Pélissier, que l'on ne possédait de l'important document qu'une traduction infidèle et incomplète qui parut en 1814 dans une brochure intitulée : *Relation authentique de l'assaut donné le 6 juillet 1809 au palais Quirinal.*

— M. Ernest Babelon vient de publier la première série d'un grand ouvrage sur *le Cabinet des antiques à la Bibliothèque nationale, choix des principaux monuments de l'antiquité, du moyen âge et de la renaissance, conservés au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale* (Paris, Lévy, gr. in-fol. de XIX-64 p. et 20 pl.).

— M. Louis Demaison, archiviste de la ville de Reims, a publié dans la collection de la Société des anciens textes français, la chanson de geste *Aymeri de Narbonne* (Paris, Firmin-Didot, 2 vol. in-8 de CCCXXXVI-288 p.); le texte a été établi à l'aide des manuscrits de Londres et de Paris.

— Dans son opuscule intitulé : *Esquisse d'une histoire des théâtres de Paris de 1548 à 1635* (Paris, A. Dupret, 1887, in-32 de 116 p.), M. Eugène Rigal, maître de conférences à la Faculté des lettres d'Aix, s'est attaché à débrouiller les origines fort obscures des deux grands théâtres parisiens avant Molière : l'Hôtel de Bourgogne et le Marais, et en même temps à faire connaître la dernière période, qui n'est pas non plus très claire, de l'histoire de la Confrérie de la Passion, depuis qu'elle eut transporté en 1548 son théâtre de l'hôtel de Flandres sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Bourgogne. Le soin et la critique dont il a fait preuve dans ce travail nous font bien augurer de celui qu'il annonce sur l'organisation théâtrale, les acteurs, les pièces, en un mot, sur l'état du théâtre français à la fin du XVI*e* et au commencement du XVII*e* siècle.

— La librairie E. Rouveyre annonce la récente mise en vente d'un ouvrage de M. Fernand Drujon sur *Les Livres à clef, étude de bibliographie critique et analytique pour servir à l'histoire littéraire* (2 vol. in-8 de 350 et 368 p.; prix : 40 fr.). Cet ouvrage, tiré à 650 exemplaires, paraît destiné à remplacer le travail de M. G. Brunet sur la matière.

— M. Anatole de Montaiglon, professeur à l'École des chartes, a entrepris de publier, sous le patronage de la direction des beaux-arts, la *Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome avec les surintendants des bâtiments.* Le tome I de cette importante publication a récemment paru; il va de 1666 à 1694 (Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur, in-8 de XV-480 p.).

ANJOU. — M. Eugène Audran a récemment publié une *Histoire des Hospices d'Angers,* dont il est l'administrateur (Angers, imp. de Lachèse et Dolbeau, in-12 de VII-108 p.).

BOURGOGNE. — Signalons dès maintenant, en attendant un compte rendu plus détaillé, l'important ouvrage que M. J. de Fréminville, aujourd'hui archiviste de la Corse, a consacré aux *Écorcheurs en Bourgogne, 1435-1445. Études sur les compagnies franches au* XV*e siècle* (Dijon, imp. de Darantière, (in-8 de XI-274 p.); l'Académie de Mâcon, après avoir couronné ce remar-

quable travail, l'a fait insérer dans ses *Mémoires;* c'est une étude approfondie et basée sur de nombreux documents originaux d'une période de dix années du XVe siècle, sur laquelle M. Tuetey passe rapidement dans son ouvrage : *Les Écorcheurs sous Charles VII.*

— M. Henri Beaune, ancien procureur général à la cour de Lyon, vient de publier chez Darantière, à Dijon, deux brochures d'un format et de caractères très élégants, l'une sur *Pierre Palliot,* imprimeur historiographe bourguignon, le célèbre auteur de l'*Histoire du Parlement de Dijon;* l'autre, sur *Un La Bruyère bourguignon, Pierre Le Gouz,* auteur de *Caractères* inédits, dont le manuscrit existe à la Bibliothèque publique de Dijon. Pierre Le Gouz était conseiller au Parlement de cette ville au XVIIe siècle et mourut en 1702. Sa famille, fort ancienne, est aujourd'hui représentée par ses arrière-petits-fils, MM. de Saint-Seine. Ses *Caractères,* dont M. Henri Beaune donne d'abondants extraits, ont une saveur toute particulière et ne sont parfois point très au-dessous de leur modèle.

DAUPHINÉ. — M. le chanoine Paul Guillaume, archiviste des Hautes-Alpes, prépare une édition annotée de l'*Histoire générale des Alpes-Maritimes et Cottiennes et particulièrement d'Embrun, leur métropolitaine,* composée de 1635 à 1642 par le P. Marcellin Fournier, de la Compagnie de Jésus, puis continuée jusqu'en 1672 par le chroniqueur Raymond Juvenis, procureur du roi à Gap. Cette publication, faite sous les auspices de la Société d'études des Hautes-Alpes, comprendra deux forts volumes gr. in-8 et paraîtra en 1889 et 1890, si l'auteur parvient, ce que nous lui souhaitons vivement, à recueillir deux cents souscriptions.

FLANDRE. — M. Lucien Crépin, de Douai, vient de faire paraître un catalogue fort intéressant pour l'histoire de cette ville; il contient l'indication de plans anciens et nouveaux, de vues de villes, de châteaux, de sièges et de batailles; ce catalogue renferme des gravures et des dessins, qui peuvent faire apprécier la collection de M. Lucien Crépin.

FRANCHE-COMTÉ. — Le premier volume de la sixième série des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs* (année 1886), vient de paraître (in-8 de XLVIII-414 p.). Parmi les travaux insérés dans cet important recueil, nous signalerons : *La Minerve de Besançon au château de Chantilly,* par M. Auguste Castan (avec une planche à l'eau forte); — *Un terroriste sous la Terreur,* lettre de Dumas Cadet, futur président du tribunal révolutionnaire, écrite en 1789 à l'une de ses victimes de 1793 (la comtesse de Lauragais), publiée par M. Charles Sentupéry; — *La Provenance anglo-française du reliquaire primitif de la chevalerie franc-comtoise de Saint-Georges,* par M. Auguste Castan; — *Limites des anciennes divisions de la Séquanie,* par M. le docteur J. Meynier (ici, une carte eût été fort utile); — *Opinions des érudits de l'Autriche sur les origines et la date du « Saint Ildefonse » de Rubens,* par M. Auguste Castan; — *Jean de Bry : ses relations avec Charles Nodier et Charles Weiss,* par M. Léonce Pingaud; — *Le Comte d'Artois en Franche-Comté et en Lorraine dans les premiers mois de 1814,* par M. J. Valfrey; — *Le Vase priapique en verre du musée de Besançon,* décrit par M. Auguste Castan (avec une planche de M. A. Vaissier), découvert en septembre 1886 dans le vieux sol de Vesontio.

GUYENNE ET GASCOGNE. — Il a été rendu compte ici, d'une façon très favorable, du tome I de l'important ouvrage de M. Jules Andrieu (*Bibliographie générale de l'Agenais*). Le tome II, qui vient de paraître (Agen, Michel et Médan; Paris, Alph. Picard, gr. in-8 de 422 p.), contient les noms qui appartiennent aux lettres L à Z et, de plus, un Supplément (additions et corrections). Parmi les articles les plus considérables et les plus intéressants, si-

gnalons les suivants : Labénazie (Bernard), chanoine de Saint-Caprais d'Agen, annaliste et théologien; le docteur J.-J.-A. Laboutbène, membre de l'Académie de médecine et professeur à la Faculté de Paris; le comte de Lacépède, membre de l'Institut; G.-J. de Lacuée, comte de Cessac, de l'Académie française; Jules de Laffore; J. Nompar de Caumont, duc de La Force; Louis Jouard de La Nauze, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; P.-H. Géraud de Langalerie, archevêque d'Auch; Antoine de La Pujade; Matthieu de Larroque; A.-L. de Madaillan de Lesparre; marquis de Lassay; Magen (Hippolyte); Magen (Adolphe); Geoffroy de Malvin, conseiller au parlement de Bordeaux; les deux comtes de Marcellus, le père et le fils; Masçaron (Jules), évêque d'Agen; Raymond de Massac; Jean de Maurès, prieur des Bénédictins de La Réole; Anne de Maurès, surnommée Nanon de Lartigue; Blaise de Monluc; Ant. de Malvin de Montazet, archevêque de Lyon; Ch.-L. de Secondat, baron de La Brède et de Montesquieu; les deux Paganel, Pierre, le Conventionnel et son fils Camille; Bernard Palissy; J.-B. Pérès, l'auteur de *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé;* Saint-Phébade; Fr. Philon; N. de Rangouze; Florimond de Raymond; Damaze de Raymond; comtesse Marie de Raymond; les frères Reclus; Sylvain Régis; Jacques de Romas; J.-Fl. Boudon de Saint-Amans; J.-F. Samazeuilh; George Sand; Claude Sarrau; le général Jean Sarrazin; les deux Scaliger (Jules-César et Joseph-Juste); le docteur Serre, de l'Académie des Sciences; Jean de Silhon, Sulpice Sévère; Tamizey de Larroque (Philippe), dont l'article est le plus étendu de tout le recueil; Théophile de Viau; Tholin (Georges), etc. L'ouvrage de M. Andrieu est, si l'on nous permettait ce mot de la fin, un ouvrage « achevé. »

Ile-de-France. — M. L.-N. Barré, bibliothécaire de la Société académique de l'Oise, a publié une notice historique et archéologique sur *la Châtellenie, le Château et la Chapelle de Goulancourt, commune de Senantes, canton de Songeons (Oise)* (Beauvais, imp. de Père, in-8 de 28 p.). On doit aussi au même auteur une notice sur *la Tour de Craoul, forteresse du* XII*e siècle à Beauvais* (*Ibid.*, in-8 de 19 p. et planche).

— M. Gabriel a écrit une *Histoire de Melun depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours,* qui a récemment paru (Melun, Drosne, gr. in-8 de VIII-520 p. et pl.).

Languedoc. — M. le comte E. de Balincourt a publié sur *Daniel Bargeton, avocat au Parlement (1678-1757)* une notice dont il a puisé les éléments dans la correspondance même de Bargeton et dans diverses pièces inédites conservées dans les archives du château de Cabrières (Nîmes, imp. de Chastanier, in-8 de 40 p.). On trouve dans cette brochure, à côté des lettres du contrôleur général de Machault, des détails sur le procès des princes légitimés et l'affaire de l'immunité des biens ecclésiastiques.

— Vient de paraître le tome IX de la huitième série des *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse* (1887, gr. in-8 de XXVII-690 p.). Nous y signalerons : *Une querelle littéraire au commencement du* XVIII*e siècle* (1715), par M. E. Deschamps (il s'agit là de la rivalité du collège d'Harcourt et du collège de Clermont, des professeurs Grenan et Guérin et des Pères Jouvency et Porée); — *Un chapitre de l'histoire de la rage. Essai sur l'hydrophobie de Christophe Nugent* (1752), traduction partielle, analyse et commentaire par M. A. Dumeril; — *Notice sur cette question historique : Anne d'Autriche et Mazarin étaient-ils secrètement mariés?* par M. Victor Molinier (cet auteur répond affirmativement et combat la thèse négative soutenue par M. Jules Loiseleur); — *Un voyageur anglais en France au* XVIII*e siècle. Olivier*

Goldsmith, par M. Henri Duméril; — *Notice sur la vie du poète Ranchin (1616-1692)*, par M. Ch. Pradel; — *Quelques corrections et additions à la Biographie toulousaine*, par M. Ed. Cabié (cet auteur établit successivement que Bernard Saisset, évêque de Pamiers, n'est pas né en Aragon, comme le répète M. de Rozière (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1871, p. 11), ni à Saint-Agne (près de Toulouse), comme d'autres l'ont prétendu, mais au château de Saint-Agnan (canton de Lavaur); que le jurisconsulte Jean Cartier n'est pas né à Toulouse, mais à Carcassonne; que le jurisconsulte Étienne Aufréri est de Poitiers, non de Toulouse; que l'académicien Simon de La Loubère vit le jour à Montesquieu-Volvestre et non à Toulouse. Nous ferons remarquer que cette découverte de M. Cabié avait été déjà faite, il y a plus d'un siècle, par l'abbé J.-J. Expilly, qui, dans son *Dictionnaire géographique*, en décrivant le diocèse de Rieux, a dit ceci : « Le sieur Simon de La Loubère naquit à Montesquieu en 1642 d'une famille noble, etc. »

MAINE. — M. F. Legeay a fait imprimer des *Documents historiques sur la vente du mobilier des églises de la Sarthe pendant la Révolution* (Le Mans, Leguicheux, in-16 de x-245 p.).

NORMANDIE. — En préparation à l'imprimerie Cagniard, à Rouen : *La Seigneurie et Vicomté de Pont-Audemer*, par M. P. Le Verdier (in-8 d'environ 70 p.).

— Mme Oursel a fait paraître un *Supplément à la Nouvelle Biographie normande* (Paris, Alph. Picard, in-8 de 160 p.).

— On annonce la prochaine publication d'une brochure anonyme : *Restauration de la flèche de Caudebec (1883-1886)* (Rouen, imp. Cagniard, 1888, in-8 de 80 p.).

— M. Gouellain publie une *Note sur une cuiller antique en argent, trouvée à Preuseville (Seine-Inférieure)* (Rouen, imp. Cagniard, 1888, in-8 de 20 p.).

PICARDIE. — M. le comte de Brandt de Galametz, auteur de plusieurs ouvrages distingués par leur érudition et leur rigoureuse exactitude, vient de publier l'*Histoire généalogique de la maison du Passage, en Soissonnais et Picardie*. Ce volume, gr. in-8 de VI-344 p. avec planches, sort des presses de l'imprimerie du Pas-de-Calais, à Arras, et fait honneur à son intelligent directeur, M. P.-M. Laroche; il a été tiré à 80 exemplaires pour la famille.

PROVENCE. — M. le chanoine Bernard, supérieur du petit séminaire de Sainte-Garde, vient de publier un drame, intitulé *Saint Léon et Attila*, en trois actes et en vers. On annonce, du même auteur, pour paraître au mois de juin, un autre drame, intitulé *Witikind* (Lyon, Vitte et Perrussel).

— M. Grinda, architecte, achève de rédiger les savantes observations qu'il a faites sur *les Cryptes de Saint-Victor lès Marseille*. Ce travail sera toute une révélation pour les amateurs d'archéologie et d'histoire ecclésiastique aux premiers siècles de l'Église en Provence.

— M. le chanoine Goirand, curé de Marseille, achève aussi d'écrire une étude sur *Saint Défendent*, patron de l'église paroissiale qu'il a créée dans un des faubourgs de la vieille cité phocéenne. Cette œuvre promet de curieux détails sur la nature des fonctions militaires du martyr marseillais, sur l'emplacement de son tombeau et la basilique élevée en son honneur par saint Théodore.

— Le Conseil général des Bouches-du-Rhône vient de voter, en ce qui le concerne, la création d'une chaire de langue et littérature provençale à la Faculté des lettres d'Aix. Reste à savoir où cet enseignement sera donné, à Aix ou à Marseille. Nous faisons des vœux pour Marseille, où les amateurs studieux sont en plus grand nombre.

— La résurrection des *Mystères* a eu un succès énorme et *la Passion*, de

M. l'abbé Reynaud, a été représentée sur plusieurs scènes, pendant deux mois, sans lasser la foule. Elle vient d'être imprimée.

— M. l'abbé Gamber vient de mettre la dernière main à son volume de critique littéraire et apologétique, sur la poésie des apologistes contemporains. L'ouvrage sera intitulé : *les Poètes de la foi*, et paraîtra dans le courant de l'année.

ALLEMAGNE. — Vient de paraître une notice de M. Alfred Dove, sur l'empereur Guillaume : *Kaiser Wilhelms geschichtliche Gestalt* (Bonn, Strauss, gr. in-8 de 27 p.). Cette brochure renferme le discours commémoratif prononcé par l'auteur à l'Université de Bonn, le 22 mars dernier.

— M. le Dr G. Schmidt a publié une étude généalogique sur la famille du prince de Bismarck : *Die Familie von Bismarck* (Rathenow, Babenzien, in-12 de 37 p.).

— La librairie Schmidt et Günther, de Leipzig, vient de mettre en vente les dernières livraisons du 1er volume de l'histoire illustrée de la civilisation de M. F. von Hellwald : *Illustrirte Kulturgeschichte. I. Haus und Hof* (gr. in-8 de x-581 p.). Ce volume renferme 222 gravures.

— Mentionnons les deux derniers fascicules de la *Sammlung französischer Neudrucke*, publiée par le Dr Karl Vollmöller (Heilbronn, Henninger), dont l'un contient la réimpression de l'édition de 1550 du *Tretté de la grammere françoeze*, de Louis Meigret (xxx-211 p.), et l'autre, *Sophonisbe*, de Jean de Mairet (xliv-79 p.) ; la réimpression du *Tretté*, de Meigret, a été faite par les soins du M. Wendelin Foerster, et celle de *Sophonisbe*, par le directeur de la Collection, M. K. Vollmöller.

ANGLETERRE. — M. Edward-A. Freeman, professeur d'histoire moderne à l'Université d'Oxford, vient de publier un important volume intitulé : *William the Conqueror* (London, Macmillan, in-8). On sait que M. Freeman est l'auteur d'une histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands.

AUTRICHE. — Signalons la 2e édition de l'histoire de la Révolution française, du Dr J.-B. Weiss : *Geschichte der französischen Revolution* (Vienne, Braumüller, 2 tomes en 4 vol. gr. in-8 de ix-1517 et xi-1405 p.).

— Sous presse, à Vienne : *Boulanger, der Held des Tages und seine Politik*, par M. Victor von Rosny (G. Anger).

— Doit paraître, très prochainement, le catalogue des publications autrichiennes, de juillet à décembre 1887 : *Oesterreichischer Katalog. Verzeichniss aller vom Juli bis December 1887 in Oesterreich erschienenen Bücher, Zeitschriften, Kunstsachen, Landkarten und Musikalien*. Ce catalogue est édité par la Société des libraires autrichiens de Vienne.

ESPAGNE. — Parmi les livres nouveaux, mentionnons : *Madrid viejo cronicas, avisos, leyendas y descripcions de la villa y corte de Madrid en los siglos pasados*, par don Sepulveda (Madrid, 1887, in-8). M. Sepulveda était bien connu à Madrid comme nouvelliste, mais jusqu'ici rien n'avait fait soupçonner qu'il y eût en lui l'étoffe d'un érudit ou d'un archéologue. Aujourd'hui on ne pourra plus en douter. Son *Vieux Madrid* illustré nous offre en effet une peinture exacte et fort curieuse de la capitale de l'Espagne dans les siècles passés : usages et monuments, fêtes religieuses et civiles, mœurs privées et coutumes, tout y est passé en revue et décrit avec talent et intérêt.

— Don Vigil a publié : *Asturias, monumentos, epigrafia, diplomatica* (2 vol. in-fol. avec grav.). M. Vigil expose rapidement l'histoire, décrit les monuments, recueille les inscriptions romaines et autres, dont le sol des Astu-

ries est jonché, et enregistre les diplômes et chartes qui doivent être regardés comme les bases les plus solides d'une narration historique.

— On doit à don Mingote y Tarazon une *Geografia de España y sus colonias* (Léon, Minor y Hunderos, 1888, gr. in-8 de 900 p. avec cartes et plans. Prix : 20 fr.). Cet ouvrage, qui a été accueilli avec grande faveur en Espagne, parce qu'il est à la hauteur de la science contemporaine, a pour auteur un homme des plus compétents, le professeur émérite de géographie de l'Institut de Léon. Il est divisé en trois parties : 1° Géographie générale, ou l'Espagne dans son ensemble et sous tous ses aspects : géologique, physique, agricole, industriel, commerciale ; 2° Géographie spéciale, ou l'Espagne par provinces ; 3° Colonies de l'Espagne.

Italie. — Les bibliographes italiens, qui possèdent dès maintenant le *Biblioflio*, auront à l'avenir deux revues spécialement consacrées à la bibliophilie et à la bibliothéconomie. La *Rivista delle biblioteche*, publiée par le Dr Guido Biagi, et dont le premier numéro vient de paraître, nous semble correspondre assez exactement au *Bulletin des bibliothèques et archives* et au *Centralblatt für Bibliothekswesen*. Le recueil du Dr G. Biagi est spécialement destiné à faire connaître l'histoire et le classement des bibliothèques, les catalogues des manuscrits, les publications bibliographiques ; il reproduira les actes officiels relatifs à l'organisation et à l'administration des dépôts publics.

— M. W. Fiske continue la série de ses travaux bibliographiques sur Pétrarque. Signalons, dans *The Nation*, de New-York, vol. XIV, p. 393-394, un exposé critique des récentes découvertes de M. de Nolhac sur le sujet, et surtout *Francis Petrarch's Treatise de Remediis utriusque fortunae, text and versions*, un volume in-4 de 48 p., imprimé à Florence et formant le n° 3 des *Bibliographical Notices*, de l'auteur.

— Vient de paraître chez l'editeur Loescher, à Turin : *Luigi, Lucrezia e Leonora d'Este, studi di Giuseppe Campori et Angelo Solerti* (in-8 de 211 p. ; prix : 6 fr.). Les deux premières biographies, dues au regretté marquis Campori, ont déjà paru dans les *Memorie delle deputazioni di storia patria* de Modène et Parme. La troisième, qui est la plus importante, élucide un point curieux d'histoire littéraire, la légende des rapports du Tasse avec Éléonore d'Este ; il la détruit entièrement. L'auteur, M. Solerti, a fait d'ailleurs sa spécialité des questions relatives au Tasse ; il promet une biographie critique du poète et une édition nouvelle de ses lettres et de ses *Opere minori in versi*.

— Parmi les œuvres d'art offertes à Léon XIII à l'occasion de son Jubilé sacerdotal, une des plus remarquables assurément est le superbe dessin de Guiseppe Marrubini, reproduisant avec une admirable fidélité la peinture de Taddeo Gaddi, qui couvre tout le mur de gauche de la chapelle *degli Spagnoli*, un des plus admirables sanctuaires de l'art à Florence. Ce don précieux de Mgr Vincenzo Rosselli del Turco, chanoine de Sainte-Marie des Fleurs, a fourni à M. Aurelio Gotti, de l'académie de la Crusca, l'occasion d'écrire une très intéressante dissertation : *Del Trionfo di san Tommaso d'Aquino, dipinto nel cappellone degli Spagnoli, antico capitolo de' frati di santa Maria Novella in Firenze* (Firenze, coi tipi dei successori Le Monnier, 1887, in-4 de 35 p. avec une planche en héliogravure). C'est une étude critique et esthétique fort savamment et clairement écrite, où les origines de la belle église de Santa-Maria-Novella, de son cloître, de l'admirable salle capitulaire, devenue au XVIe siècle la chapelle des Espagnols, sont exposées en excellents termes ; M. Gotti nous révèle les noms des architectes,

tous dominicains, qui en ont fourni les plans et dirigé la construction, et réfute plusieurs erreurs de Vasari relatives aux peintures de la chapelle des Espagnols et aux prétendus portraits de Pétrarque et de Laure. La brochure de Mgr Rosselli del Turco et de M. Aurelio Gotti, très élégamment imprimée et accompagnée d'une excellente héliogravure du dessin de Marrubini, est dédiée à l'illustre pontife qui a tant fait pour restaurer dans les écoles catholiques l'étude des œuvres immortelles du Docteur Angélique.

RUSSIE. — Il est question d'établir à Pétersbourg une Société bibliographique qui publierait non seulement des travaux de bibliographie, mais aussi des ouvrages d'histoire littéraire. Les membres fondateurs ont déjà eu, à ce sujet, une première réunion.

— On conserve à l'Académie des sciences, dans deux caisses en fer, des documents légués en 1867 par feu le ministre Golovnine, membre honoraire de cette Académie, à condition de les garder intacts et secrets jusqu'à l'année 1917, c'est-à-dire durant cinquante ans. Ils doivent être sans doute d'un haut intérêt historique, et il faut espérer que le public n'en sera pas privé pendant si longtemps. Les *Mémoires* de Joseph Siemazko, publiés par l'Académie avant le terme fixé par l'auteur, justifient cette espérance.

— M. Leskov, écrivain très connu, possède l'original d'un drame inédit de feu Théophile Tolstoï, qui a pour titre : *Les Nihilistes dans leur vie ordinaire*. Cette pièce, écrite en 1863, n'a jamais été admise à la scène et mérite certainement d'être au moins imprimée.

— La Société historique de Nestor, à Kiev, se propose de publier pour le jubilé de la conversion des Russes au christianisme un recueil des documents et des notices relatifs à cet événement. Le recueil sera rédigé par plusieurs professeurs de l'Université de Kiev, sous la direction de M. Sobolevski.

SUISSE. — M. E. Egli a publié des *Altchristliche Studien : Martyrien und Martyrologien aeltester Zeit*. L'orientaliste anglais W. Wright avait édité, en 1865, dans le *Journal of sacred literature*, un martyrologe syrien écrit vers 412 après J.-C. Egli est le premier qui ait étudié le martyrologe syrien (Zürich, Schultehess, 1887).

— Un premier catalogue en quatre volumes de la bibliothèque cantonale d'Argovie avait été publié de 1857 à 1868, par le Dr H. Kurz. Le Dr Brunnhofer vient d'en composer un nouveau dans lequel les matières sont disposées par ordre méthodique. C'est un travail considérable (2520 p.) qui est fort estimé.

ÉTATS-UNIS. — M. Hildeburn vient de publier un important ouvrage : *A Century of Printing. The Issues of the press in Pennsylvania, 1684-1784*. (Philadelphia, 1887, in-4.)

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Les Récits évangéliques et leurs beautés littéraires*, par l'abbé J. Verniolles (in-12, Poussielgue). — *Cours d'instruction religieuse à l'usage des catéchismes de persévérance, des maisons d'éducation et des personnes du monde*, par l'abbé E. Cauly (4 vol. in-12, Poussielgue). — *Le Pape et l'Église*, par le P. Marin de Boylesve (in-8, Haton). — *La Criminologie, étude sur la nature du crime et la théorie de la pénalité*, par R. Garofalo (in-8, F. Alcan). — *Bentham. Principes de législation et d'économie politique*, par S. Raffalovich (in-32, Guillaumin). — *Au ministère de l'instruction publique, 1887, discours, allocutions, circulaires*, par E. Spuller (in-12, Hachette). — *L'Éducation en Angleterre, collèges et universités*, par P. de Coubertin (in-18, Hachette). — *De l'ouvrier et du respect*, par l'abbé P. Fesch (in-12, Welter).

— *Paris bienfaisant*, par M. Du Camp (in-8, Hachette). — *Le Monde comme volonté et comme représentation*, par A. Schopenhauer, trad. en français par A. Burdeau (in-8 de XXIII-438 p.). — *Dégénérescence et Criminalité, essai physiologique*, par Ch. Féré (in-12, F. Alcan). — *Physiologie des exercices du corps*, par le Dr F. Lagrange (in-8, F. Alcan). — *Les Mensonges conventionnels de notre civilisation*, par M. Nordau, trad. de A. Dietrich (in-12, Heinrichsen). — *Le Merveilleux et la Science, étude sur l'hypnotisme*, par E. Méric (in-12, Letouzey et Ané). — *Échinodermes, études locales et comparatives. Extrait du système silurien du centre de la Bohême*, par feu J. Barrande (in-8, Prague, Musée de Bohême). — *Étude historique et critique sur la peste*, par H.-E. Rébouis (in-12, A. Picard; Croville-Morand et Foucart). — *Les Essais de Montaigne*, t. VI, publiés par H. Motheau et D. Jouaust (in-18, Lib. des bibliophiles). — *Les Époques de l'éloquence judiciaire en France*, par Munier-Jolain (in-12, Perrin). — *Poesias de Leon XIII, pontifice maximo*, version libre de D. J. Marià Carulla (in-8 carré, Perales y Martinez, à Madrid). — *Glenaveril*, poème par lord Lytton, trad. de l'anglais, par Mme L. d'Alq (in-18, Hachette). — *Mes enfants*, par M. Stievenard (petit in-12, Lib. des bibliophiles). — *Les Révoltes (1886-1887)*, par O. Chevalier (in-12, Lemerre). — *Au gré du vent*, poésies, par H. Colas (petit in-8 carré, L. Vanier). — *Les Extases*, poésies, par J. Berge (in-8, Lemerre). — *Au village (notes d'amour)*, par A. Ponson du Terrail (in-12, Ghio). — *Amour*, par P. Verlaine (in-12, L. Vanier). — *Mon ami Hilarius*, par P. Lindau (in-8, Quantin). — *Au Caucase*, par le comte L. Tolstoï, trad. par E. Halpérine-Kaminsky (in-12, Perrin). — *Les Pauvres Gens*, par T. Dostoïewsky, trad. par V. Derely (in-18, Plon et Nourrit). — *Pas d'amour, mœurs de province*, par Ch. de Coynart (in-18, Piaget). — *Les Gaietés bourgeoises*, par J. Moinaux (in-12, Marpon et Flammarion). — *Divertissements dramatiques et moraux au pensionnat*, par Clary O'Zempri (in-12, Ve Casterman). — *Le Grand Siècle. Bossuet*, par Mgr Ricard (petit in-8, Vitte et Perrussel, à Lyon). — *Petites Études littéraires*, par E.-J. Castaigne (in-12, Picard). — *XIXe siècle*, (2e *série*). *Les Œuvres et les Hommes, les Historiens*, par J. Barbey d'Aurevilly (in-8, Quantin). — *Les Écrivains d'aujourd'hui. Nos Poètes*, par J. Tellier (in-12), Dupret). — *Essais et Fantaisies*, par A. Barine (in-18, Hachette). — *Chrysanthèmes*, par la marquise de Blocqueville (in-32, Lib. des bibliophiles). — *Géographie historique, résumant l'histoire de la formation territoriale des pays civilisés et l'histoire de la civilisation*, par P. Foncin (in-4, A. Colin). — *Les Français dans les îles de la Manche* (îles anglo-normandes), par A. et C. Frémine (in-8, Picard et Kaan ; M. Dreyfous). — *De Paris à Jérusalem, impressions et souvenirs du VIe pèlerinage de pénitence*, par l'abbé Huard (in-8, Liégeois-Six, à Lille). — *La Chine, huit ans au Yun-Nan, récit d'un missionnaire*, par Pourias (in-8, Desclée, De Brouwer, à Lille). — *De l'Atlantique au Pacifique, à travers le Canada et le nord des États-Unis*, par le baron E. Hulot (in-18, Plon et Nourrit). — *Vie du bienheureux Clément-Marie Hofbauer, vicaire général*, par le R. P. M. Haringer, trad. par un Père Rédemptoriste (in-8, Vve Casterman). — *Vie du Révérend Père Jules Delahaye, de la Société de Marie, missionnaire en Océanie*, par le R. P. Grenot (in-12, Vve Casterman). — *Études byzantines. L'Empire byzantin et la Monarchie franque*, par A. Gasquet (in-8, Hachette). — *Le Duc d'Enghien, 1772-1804*, par H. Welschinger (gr. in-8, Plon et Nourrit). — *Hoche en Irlande, 1795-1798*, par G. Escande (in-12, F. Alcan). — *1814*, par H. Houssaye (in-8, Perrin). — *La Vie privée d'autrefois. La Mesure du temps*, par A. Franklin (in-18, Plon et Nourrit). — *La Vie privée d'autrefois. La Cuisine*, par A. Franklin (in-18, Plon et Nourrit). — *La France d'autrefois et celle d'aujourd'hui, le cri d'alarme*, par le comte de Lapeyrouse-Bonfils (petit in-8, Lechevalier). — *Jeanne d'Arc et le Droit des gens*, par J. De-

fourny (in-32, Lib. de la Société bibliographique). — *Relazioni diplomatiche della monarchia di Savoia della prima alla seconda restaurazione (1559-1814)*, pubblicate da A. Manno, E. Ferrero e P. Vayra. *Francia, periodo III.* Vol. II. (*1715-1717*). (In-4, F. Bocca, Torino). — *Christophe Colomb, Corse; histoires patriotiques*, par P. Corbani (in-12, Dupret). — *Buffon*, par H. Lebasteur (in-8, Lecène et Oudin). — *Compositeurs célèbres, Beethoven, Rossini, Meyerbeer, Mendelssohn, Schumann*, par le baron Ernouf (in-18, Perrin). — *Nouvelle biographie normande*, par Mme N.-N. Oursel. *Supplément* (in-8, A. Picard). — *Dictionnaire des Dictionnaires*, publié sous la direction de P. Guérin (26e-30e fasc., CAROLINGIEN-CHILIEN (gr. in-4, Lib. des Imprimeries réunies). VISENOT.

Le Gérant : CHAPUIS.

Imprimerie polyglotte Alph. Le Roy, imprimeur breveté.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : M. le marquis DE BEAUCOURT;

Membres : MM. Anatole DE BARTHÉLEMY; J.-A. DE BERNON; comte DE PUYMAIGRE; Marius SEPET.

Administrateur délégué : M. le comte A. DE BOURMONT.

Secrétaire de la rédaction : M. A. LE VAVASSEUR.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction.

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées à l'Administrateur délégué.

PRIX D'ABONNEMENT

Partie littéraire : France, 15 fr. par an; pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique : France, 10 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies : France, 20 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Le *Polybiblion* paraît tous les mois.

Une livraison prise séparément : littéraire, 1 fr. 50; — technique, 1 fr.; — les deux parties ensemble, 2 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier, et sont payables d'avance en un mandat sur la poste à l'ordre de l'Agent général de la Société bibliographique, M. A. VILLIN.

COLLECTIONS

Les années 1868-87 sont en vente, et forment cinquante-un volumes gr. in-8°, du prix de 7 fr. 50 chacun pour la partie littéraire et de 10 fr. pour la partie technique.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un versement de 150 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au Secrétaire de la Société, 2 et 5, rue Saint-Simon (boulevard Saint-Germain).

Librairie de la Société bibliographique
76, RUE DES SAINTS-PÈRES, 76

Répertoire des Sources Historiques du Moyen Age

Par M. l'abbé Ulysse CHEVALIER
Correspondant du ministère de l'Instruction publique

COMPLÉMENT-SUPPLÉMENT

Un volume grand in-8 de 256 pages à deux colonnes.

Prix du volume . . . . 10 fr.
Pour les Sociétaires . . 7 fr. 50

Commencée en juillet 1876, l'impression du premier volume de ce *Répertoire* n'a été achevée qu'à la fin de l'année 1883.

Le public auquel il s'adresse eût trouvé plus d'inconvénients que d'avantages à ce que l'auteur immobilisât ses recherches primitives, et se refusât de faire profiter son recueil des découvertes récentes et des publications nouvelles au fur et à mesure de leur apparition. De là une certaine disproportion entre la fin et le commencement de l'ouvrage. D'autre part, comme il était inévitable, bien des ouvrages avaient échappé à ses investigations. Un *supplément* devenait absolument nécessaire.

Le principal complément consiste dans une plus large part faite aux périodiques anglais, italiens et hollandais. Les lenteurs apportées à l'impression de ce fascicule ont permis, en outre, de pousser le dépouillement des autres périodiques et la mention des monographies jusqu'à la date du 31 décembre 1886. La somme des ouvrages dépouillés s'est accrue d'un bon quart; celle des personnages nouveaux dans une proportion naturellement beaucoup moindre. Plusieurs anomalies ont été rectifiées, quelques erreurs corrigées.

La table qui suit — et clôt pour l'auteur un labeur intermittent de dix années — ne renferme guère plus de la moitié des ouvrages cités dans le premier volume; il a paru aussi inutile que dispendieux de l'augmenter de près du double par la mention de travaux particuliers qui n'ont souvent donné lieu qu'à une seule citation : on en trouvera d'ailleurs le titre complet dans le tome second que nous livrons au public. Dans cette table, les abréviations employées ne sont pas isolées de leur équivalent; elles sont imprimées en caractères saillants, et c'est exclusivement d'après la forme de ces abréviations qu'a lieu le classement alphabétique. Plus ingénieux, sans doute, que satisfaisant à l'œil, ce système a permis de condenser en quelques colonnes la bibliographie des principaux monuments de la science historique.

IMPRIMERIE POLYGLOTTE ALPH. LE ROY, IMPRIMEUR BREVETÉ, RENNES

D 51.9

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME VINGT-SEPTIÈME. — LIIe DE LA COLLECTION

SIXIÈME LIVRAISON — JUIN

PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

2 et 5, RUE SAINT-SIMON, 2 et 5

(Boulevard Saint-Germain)

LONDRES

BURNS et OATES, 28, Orchard Street.

FRIBOURG EN BADE

B. HERDER.

VIENNE

GEROLD et Cie, Stefansplatz.

BRUXELLES

Guillaume LAROSE, 8, rue des Paroissiens.

ROME

Le Chevalier MELANDRI, Directeur-Administrateur de la LIBRAIRIE DE LA PROPAGANDE.

BARCELONE

PALAU et Cie, 14, calle de los Angeles.

MADRID

LA VERDADERA CIENCIA ESPAÑOLA, 15, calle del Arenal.

LISBONNE

Manoel-Jose FERREIRA, 132, rua Aurea, 134

MONTRÉAL

CADIEUX et DEROME, rue Notre-Dame.

BUCHAREST, BUDAPEST, COPENHAGUE, CHRISTIANIA, STOCKHOLM SAINT-PÉTERSBOURG, VARSOVIE :

BUREAUX DE POSTE.

1888

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE JUIN 1888

I. — PHILOSOPHIE, par M. Léonce Couture.

II. — COMPTES RENDUS.

Théologie. — A.-C. Fillion : Biblia sacra (p. 497). — P.-J. Perrone : Prælectiones de vera religione (p. 499). — E.-C. Lesserteur : Saint Thomas et la Prédestination (p. 499).

Jurisprudence. — Horoy : Cours de droit canonique dans ses rapports avec le droit civil (p. 501). — L. Guillouard : Traité du Contrat de mariage (p. 503).

Sciences et Arts. — G. Vadala Papale : La Funzione organica della società e dello stato nella dottrina di G. Domenico Romagnosi (p. 503). — H. George : Protection, ou Libre échange (p. 505).

Belles-Lettres. — F. Max Müller : A Sanscrit Grammar for beginners (p. 508). — F. Gras : Le Romancero provençal (p. 509). — Jean de La Fontaine (p. 510). — J.-J. Jusserand : Le Roman au temps de Shakespeare (p. 512). — J. Lyly : Euphues (p. 512). — A. Fabre : Études littéraires sur le xviie siècle. Les Ennemi de Chapelain (p. 513). — G. Doncieux : Un jésuite homme de lettres au xviie siècle (p. 516). — A. Baumgartner : Longfellow's Dichtungen (p. 517). — P. Tamizey de Larroque : Lettres de Peiresc aux frères Dupuy (p. 518). — L. Veuillot : Correspondance (p. 521).

Histoire. — E. Morlot : Précis des institutions politiques de Rome, depuis les origines jusqu'à la mort de Théodose (p. 522). — H. Chotard : Le Pape Pie VII à Savone (p. 524). — C. de Loisne : Histoire politique de la France (p. 524). — De Falloux : Mémoires d'un royaliste (p. 527). — C. Geoffroy de Grandmaison : Discours du comte Albert de Mun (p. 529). — Mgr Namèche : Le Règne de Philippe II et la Lutte religieuse dans les Pays-Bas au xvie siècle (p. 531). — Salvator-Salomone Marino : Spigolature storiche siciliane dal sec. xiv al sec. xix (p. 532). — C. Grad : Le Peuple allemand, ses forces et ses ressources (p. 533). — E. Lefébure : Les Hypogées royaux de Thèbes (p. 535).

III. — BULLETIN. — Mgr Turinaz : Les Concordats et l'Obligation réciproque qu'ils imposent à l'Église et à l'État (p. 536). — F. Sarday Salvany : Le Libéralisme est un péché (p. 537). — N. Tsakni : La Russie sectaire (p. 537). — A. Duverger : L'Athéisme et le Code civil (p. 538). — A. Sicard : Manuel d'éducation morale et d'instruction civique (p. 538). — H. Cetty : Léon XIII et la Question sociale (p. 539). — E. de Gryse : Notre droit national et la Révolution (p. 539). — G. Cloué : Le Filage de l'huile (p. 539). — Annuaire des Traditions populaires (p. 540). — Cyrano de Bergerac : Histoire comique des États et Empires de la lune et du soleil (p. 540). — J. Ballien : Les Dîners du bout du banc (p. 541). — A. Sorel, L. Say, E. Caro : Les Grands Écrivains français : Montesquieu, Turgot, George Sand (p. 541). — V. Tissot : De Paris à Berlin (p. 542). — Melin : Histoire de l'Europe et particulièrement de la France, depuis 1610 jusqu'en 1789 (p. 543). — E. Potit : La Conciergerie du Palais à Paris (p. 543). — Melin : Histoire contemporaine, 1789-1886 (p. 544). — J. Stuart Mill : La Révolution de 1848 et ses détracteurs (p. 544). — L. de la Brière : A Rome. Lettres d'un zouave pontifical sur les fêtes jubilaires. Décembre 1887-Janvier 1888 (p. 545).

IV. — CHRONIQUE. — Nécrologie : MM. : Édouard de Barthélemy d'Hastel, Cognat, de Boissoudy, etc. — Société de l'histoire de France. — Société de l'École des chartes. — Société bibliographique. — Société d'histoire diplomatique. — Congrès. — Lectures faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques. — Nouvelles : Paris. — France. — Publications nouvelles. — Errata.

V. TABLE MÉTHODIQUE DES OUVRAGES ANALYSÉS.

VI. — TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS D'AUTEURS.

VII. — TABLE DE LA CHRONIQUE.

VIII. — TABLE DES QUESTIONS ET RÉPONSES.

JUL 9 1888
LIBRARY

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PHILOSOPHIE

(*Suite et fin*)[1].

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE. — 10. ARISTOTELIS *Opera omnia quæ extant,* brevi paraphrasi et litteræ perpetuo inhærente expositione illustrata a SILV. MAURO S. J. editio... opera AUGUSTINI BRINGMANN, S. J. T. IV, cont. ll. de anima, parva naturalia, metaphysicam. Paris, P. Lethielleux, 1887, gr. in-8 de 652 p. Les 4 vol. : 20 fr. — 11. *L. Annæi Senecæ ad Lucilium epistolæ morales* (I-XVI), édit. précédée d'une introduction..., par P. D. BERNIER; — *Lettres à Lucilius,* trad. franç. par le même. Paris, Poussielgue, 1887, 2 vol. in-12 de 116 et 70 p., texte, 1 fr.; traduction, 1 fr. — 12. *Les Petits Chefs-d'œuvre. Discours de la méthode de* DESCARTES, avec une préface par J. Larocque. Paris, Lib. des Bibliophiles, 1887, in-18 de xxviij-106 p. 3 fr. 50. — 13. *L'Ancienne et la Nouvelle Philosophie,* essai sur les lois générales du développement de la philosophie, par E. DE ROBERTY. Paris, Alcan, 1887 (*Biblioth. de philosophie contemporaine*), in-8 de vj-361 p., 7 fr. 50. — 14. *Pour l'histoire de la science hellène,* par PAUL TANNERY. *De Thalès à Empédocle.* Paris, F. Alcan, 1887 (*Collect. histor. des gr. philosophes*), in-8 de 396 p. 7 fr. 50., — 15. *Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale,* par PAUL JANET, membre de l'Institut. 3e édit. revue, remaniée et considérabl. augm. Paris, F. Alcan, 1887, 2 vol. in-8 de cj-608 et 779 p. (*Biblioth. de philosophie contempor.*), 20 fr. — 16. *Essai sur la philosophie de Duns Scot,* thèse pour le doctorat ès lettres, présentée à la Faculté des lettres de Paris par E. PLUZANSKI, prof. agrégé de phil. au lycée de Rennes. Paris, Ern. Thorin, 1887, in-8 de 298 p., 5 fr. — 17. *Aristotelea de natura astrorum opinio* ejusque vices apud philosophos tum antiquos, tum medii ævi. Hanc thesim Facultati litt. paris. proponebat PLUZANSKI. Paris, E. Thorin, 1887, in-8 de 142 p., 3 fr. — 18. *Philosophes de la nature : Bacon, Boyle, Toland, Buffon,* par NOURRISSON, membre de l'Institut. Paris, Perrin, 1887, in-12 de cxix-264 p., 3 fr. 50.

10. — Parmi les récentes éditions de philosophes classiques, — sorte de publications qu'il est bien permis de rattacher à l'histoire de la philosophie, — en voici trois qu'il paraît utile de signaler à des titres fort divers.

Avant tout, et vraiment hors ligne, le quatrième volume de l'Aristote latin commenté, du P. Silvestre Maurus, publié à Paris par la maison Lethielleux, d'après l'édition romaine de 1668. Ce magnifique volume est digne des précédents, et couronne bien une œuvre dont le *Polybiblion* n'a pas manqué de parler, à leur occasion, avec les éloges et les recommandations qu'elle méritait. Celui-ci renferme : le *De anima,* traduction d'Argyropule; les *Parva naturalia,* traduits par Vatable et Leonicus; la *Métaphysique,* version de Bessarion; enfin l'opuscule sur Xénophane, Zénon et Gorgias, mis en latin par Feliciano; c'est-à-dire les plus hautes parties du péripatétisme : la métaphysique et la psychologie soit humaine, soit générale. La logique, la morale et

1. Voir *Polybiblion* de février 1888.

la physique remplissent les volumes précédents. Seuls les livres d'Aristote qui ont paru purement scientifiques (*Météorologie, Histoire des animaux, Parties des animaux, Mouvement des animaux, Questions mécaniques, Lignes indivisibles, Physiognomonie, Problèmes*) sont exclus ou réservés pour un cinquième volume, dont la publication est fort douteuse. Elle n'aura lieu que sur la demande d'un nombre de souscripteurs qu'il n'est guère permis d'espérer. Le commentaire de Maurus est surtout intéressant pour les hommes appliqués à l'étude de la philosophie, et plus particulièrement de la scolastique; et ces quatre volumes leur suffisent; d'autant qu'on n'a pas manqué d'y insérer à leur place, parmi les *Parva naturalia*, à côté des opuscules de psychologie proprement dite, ceux qui sont plutôt physiologiques ou mixtes, comme *la Longueur ou la Brièveté de la vie, — la Jeunesse et la Vieillesse, la Vie et la Mort*, etc.

Comme pour les volumes précédents, je me permets de regretter que le savant éditeur (le P. Aug. Bringmann, jésuite), tout en s'abstenant d'ajouter un nouveau commentaire à celui du P. Maurus, n'ait pas introduit çà et là quelques notes, au moins pour avertir le lecteur contemporain des changements apportés par le progrès de la critique à la grave question de l'authenticité et de l'intégrité des textes; par exemple, il n'eût pas été inutile de signaler l'interversion opérée par la plupart des éditeurs modernes dans l'ordre des quatorze livres de la Métaphysique.

Mais c'est là un détail relativement très secondaire, et c'est bien assez pour mériter une reconnaissance sans réserve, de nous rendre, dans un texte fort correct et en très belle édition, des traductions d'Aristote consacrées par le suffrage des plus belles époques de la culture classique moderne, et surtout un commentaire qui réalise parfaitement le programme renfermé dans ces mots du titre : *brevi paraphrasi et litteræ perpetuo inhærente expositione*. Ce commentaire n'est donc pas seulement un guide sûr pour la connaissance du péripatétisme scolastique, c'est, avant tout, un très utile secours pour l'étude directe d'Aristote. Comme je l'ai déjà fait entendre à propos des volumes précédents, la paraphrase et l'analyse de Maurus sont le meilleur intermédiaire que je connaisse entre le texte d'Aristote, si souvent trop concis et trop elliptique pour être clair, et l'intelligence du lecteur moderne. Il est donc à souhaiter que ces quatre beaux volumes entrent dans toutes les bibliothèques de philosophie. Ils aideront à comprendre celui que nos pères appelaient « le Philosophe » par antonomase; ils favoriseront l'étude de la philosophie traditionnelle; enfin, ils contribueront puissamment à prouver ce qu'on a contesté si longtemps : que les scolastiques comprenaient en général fort bien leur Aristote. Assurément les progrès de la philologie ont profité aux œuvres du Stagirita

autant qu'à la plupart des autres œuvres de l'antiquité classique, et par conséquent ni Maurus, ni les Coïmbrois, ni les autres anciens commentateurs, ne dispensent de recourir, pour une étude approfondie, aux travaux des critiques modernes. Mais pour l'intelligence courante de la doctrine, pour l'exposition lucide et l'analyse exacte et rigoureuse des preuves, ce sont ces vieux paraphrastes qui méritent encore la préférence.

Après l'Aristote de Maurus, nous attendons, non sans impatience, des collaborateurs du P. Ehrle, et du vaillant éditeur parisien qui a su mener à bon terme cette belle et coûteuse reproduction, la suite de la *Summa philosophiæ s. Thomæ* d'Alamanno, dont il n'a paru encore qu'un volume, et les autres grands ouvrages scolastiques, devenus presque introuvables, qui doivent revoir le jour dans la *Bibliotheca theologiæ et philosophiæ scholasticæ.*

11. — Quelques lignes suffiront pour annoncer deux publications infiniment moins considérables; et d'abord, l'édition classique des seize premières *Lettres à Lucilius,* préparée pour l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne, par M. l'abbé Bernier. Elle comprend deux petits volumes, l'un pour le texte latin accompagné de commentaires, l'autre pour la traduction, qui est satisfaisante, également éloignée du littéralisme barbare de certains traducteurs contemporains, et des élégantes infidélités de la vieille école. Mais c'est surtout le volume du texte qui mérite l'attention des maîtres chrétiens. L'*Introduction* renferme, sans prétentions d'auteur ni développement oratoire, un bon résumé de la vie et des doctrines philosophiques de Sénèque. L'éditeur ne s'est pas embarqué dans une appréciation personnelle, mais, sous le titre de *Vie posthume de Sénèque,* il fait connaître les jugements portés sur lui par des auteurs de marque depuis ses contemporains jusqu'à Joseph de Maistre, en passant par les sévérités de Malebranche et l'enthousiasme de Diderot. Il résume également, avec une parfaite modération et une prudence irréprochable, la polémique sur les rapports de Sénèque et de saint Paul. Mais ce qui distingue surtout ce petit livre de la plupart de ses pareils, c'est le commentaire : je ne parle pas de l'annotation grammaticale et littéraire — d'ailleurs très convenable — mais des *Réflexions* placées à la suite de chaque lettre. Elles n'ont pas seulement l'avantage d'appeler l'attention sur les règles morales inculquées par l'auteur; elles les complètent et au besoin les corrigent par de beaux et frappants passages des moralistes anciens et modernes; elles en rapprochent surtout les données des principes de la morale chrétienne, avec des textes frappants tirés des Pères et de nos grands écrivains catholiques depuis Pascal et Bossuet jusqu'à Lacordaire.

12. — C'est un plaisir pour un philosophe plus ou moins bibliophile

(et l'exemple de Victor Cousin serait là, au besoin, pour prouver que les deux qualités ne sont pas incompatibles), de lire les chefs-d'œuvre de la philosophie dans des livres élégants et bien exécutés. Ne fût-ce qu'à ce titre, il serait bon d'annoncer ici l'édition du *Discours de la méthode,* qui vient de paraître dans *les Petits chefs-d'œuvre* de Jouaust. Descartes n'a pas coutume d'être traité comme Gresset ou Bernardin de Saint-Pierre ; mais puisque son œuvre capitale tient son rang parmi nos « textes de langue, » pourquoi ne pas lui donner une fois l'habit de gala qui convient à ces œuvres privilégiées ? Le texte du *Discours de la méthode* est reproduit ici d'après l'édition originale de Leyde, 1637 ; seulement, comme l'orthographe de cet in-4° est peu régulière, on a suivi, pour la graphie, l'édition de 1668. Toujours est-il qu'on reproduit ici pour la première fois dans notre siècle, ce me semble, le texte littéralement authentique du *Discours,* dans la forme complète du temps. Nul commentaire ne s'attache à ces pages, qu'une correction irréprochable et une parfaite exécution typographique rendent non moins attrayantes que leur style si franc et si animé. La *Préface* de M. Jean Larocque n'ajoute pas grand'chose au mérite de ce petit volume. C'est un morceau lestement écrit, mais qui a le défaut de surcharger une simple analyse, qui aurait bien suffi, de vagues soupçons sur les intentions secrètes et les pensées de derrière la tête de Descartes. Croit-on faire beaucoup d'honneur au père de la philosophie moderne en donnant pleine raison à Caterus, son adversaire, ou croit-on le défendre en disant qu'« il n'écrivait pas pour les gens qui ont tant d'esprit ? »

13. — *L'Ancienne et la Nouvelle Philosophie,* de M. E. de Roberty, est un programme positiviste de ce qu'on pourrait nommer « philosophie de l'histoire de la philosophie. » L'œuvre a été essayée par toutes les écoles contemporaines, et par l'école positiviste aussi souvent que par toute autre. Mais l'auteur de ce livre croit y apporter une idée-mère assez nouvelle, que voici dans ses propres termes : « La philosophie est un fait concret qui n'appartient exclusivement ni à la biologie ni à la sociologie, et dont les éléments constituants doivent être étudiés par les deux sciences à la fois. » Il me semble que le simple bon sens suffit pour reconnaître qu'il y a encore autre chose dans la philosophie, savoir la philosophie elle-même. Mais quand on est positiviste !

Cette vue incomplète et exclusive ou séparatiste n'empêchait pas à la rigueur M. de Roberty de fournir une bonne contribution à l'histoire de la philosophie, au moins dans sa première partie : *Les Données historiques.* Mais il aurait fallu qu'il y apportât la sûreté d'information, la pénétration analytique et la largeur de vues qui n'ont pas toujours manqué aux penseurs de son école. Je ne crois pas qu'on puisse lui reconnaître ces heureuses qualités. La seule nouveauté frappante qu'il

nous offre est sa classification des systèmes. Il les ramène à trois types distincts : l'idéalisme, qui est un subjectivisme exclusif ; le matérialisme, qui est un objectivisme non moins exclusif ; le sensualisme, qui est une tentative de conciliation de ces deux extrêmes dans une synthèse supérieure. Eh bien ! ni les faits ni les notions pures ne se prêtent complètement à cette théorie. Le sensualisme (si l'on tient à conserver ce terme fort mal choisi) n'est pas, à vrai dire, un système, ni une ontologie, c'est une logique ; il peut aboutir à l'idéalisme, quoiqu'on le conçoive plutôt en travail de matérialisme ; mais c'est une vraie fiction, éminemment subjective, d'en faire essentiellement une synthèse de la thèse idéaliste et de l'antithèse matérialiste.

Ce parti pris n'était pas fait pour aider l'auteur à éclaircir l'histoire des systèmes. Pour surcroît de malheur, ses études positives sur les faits et les textes ne paraissent pas avoir été fort approfondies. Sur le matérialisme, objet de son premier chapitre, il ne dit presque rien ; je n'y vois de bien net que cette remarque vraie, mais non pas neuve : le matérialisme n'a jamais été qu'une combinaison d'hypothèses, et chaque progrès de la science a porté un coup mortel aux prétentions d'expliquer le monde au moyen de ces hypothèses. — Dans le chapitre de l'idéalisme, il y a des vues d'une vérité partielle, mais assez vagues, sur la dualité d'Aristote et de Descartes (l'un et l'autre métaphysiciens, d'une part, et de l'autre positifs), et sur celle de Kant, idéaliste à outrance et en même temps négatif, détruisant toute la métaphysique qu'il résume et achève. — L'étude du sensualisme est autrement étendue (p. 76-148) et même approfondie. M. de Roberty, en bon positiviste, a été particulièrement frappé du rôle dissolvant que joue, en métaphysique, cette philosophie représentée successivement par Bacon, dont l'auteur n'arrive pas à donner une caractéristique saisissable ; par Hume, dont il montre assez bien l'influence croissante ; par l'école française du XVIIIe siècle, qui ne lui paraît qu'une dérivation de l'empirisme anglais. Qu'il me pardonne d'employer ce terme d'empirisme, qu'il trouve absurde ; ne serait-ce pas plutôt celui de sensualisme (racine, *sensuel*), qui fait équivoque ou contresens ?

M. de Roberty est assurément un esprit vigoureux ; mais telle est la tyrannie du système, telle est l'influence des habitudes et sans doute aussi des lectures positivistes, que sa pensée ne se dégage guère en pleine clarté. Ce qu'il lui importait le plus de mettre en relief, au moins dans sa seconde partie, *Déductions*, savoir l'étroit rapport du développement philosophique dans ses trois états (matérialiste, idéaliste, sensualiste), avec les faits sociologiques, est précisément ce qui reste le plus enveloppé de nuages et d'obscurités. Je me déclare incapable d'en donner une analyse exacte ; mais je dois avouer que mes fâcheuses impressions et ma profonde fatigue, en parcourant la dernière moitié du

livre, ont pu venir, en grande partie, de ma répugnance pour la conclusion laborieusement préparée par M. de Roberty, savoir : la métaphysique n'a été que la philosophie de l'ignorance, et la philosophie du savoir, qui doit la remplacer, est encore à faire. Ce livre en est l'introduction : cinq autres ouvrages en projet sont destinés à résoudre ou du moins à poser et à déterminer le problème philosophique. Si cette entreprise aboutit, j'ose croire que la vraie philosophie n'y gagnera rien ; mais il est douteux que le positivisme lui-même en tire grand profit.

14. — Le livre intitulé un peu singulièrement : *Pour l'histoire de la science hellène,* semble regarder la science pure et non pas proprement la philosophie ; mais cette dernière y tient une large place, et cela ne pouvait guère être autrement pour la période comprise dans ce volume : *De Thalès à Empédocle.* Au reste, l'ouvrage est classé par les éditeurs eux-mêmes dans la *Collection historique des grands philosophes;* et en effet, rien de plus original et de plus approfondi n'a été fait jusqu'à ce jour en France sur la première époque de la philosophie grecque. Il m'est donc permis de placer ici un bref compte rendu de cet ouvrage capital, en réclamant le bénéfice de ma complète incompétence pour ce qui regarde la partie scientifique. Celle-ci, d'ailleurs, peut être appréciée sans enquête ultérieure ; elle est déjà jugée : la faveur accordée par les critiques compétents, français et étrangers, aux nombreux fragments de ce livre publiés dans la *Revue philosophique* de M. Ribot comme aux autres travaux d'histoire scientifique de M. Paul Tannery, le recommandent suffisamment aux rares esprits qui se préoccupent des lointaines origines et des progrès des sciences mathématiques et physiques. L'auteur tient un rang élevé dans cette élite intellectuelle. Je ne sais même si on trouverait aujourd'hui un autre exemple aussi frappant de puissance et d'activité scientifiques. M. Paul Tannery est directeur des tabacs de Lot-et-Garonne ; il habite Tonneins, il écrit loin de Paris, où il a jadis conçu et préparé ses projets littéraires. Son livre suppose, d'ailleurs, trois cultures diverses et poussées très loin : philologie grecque, philosophie, sciences mathématiques et naturelles. Sa préface nous révèle, de plus, une particularité notable pour les écrivains de l'avenir qui reprendront l'*Historia mulierum philosopharum* ébauchée par Ménage. L'auteur y déclare avoir été soutenu, dans ses recherches sur les origines de la science, « par l'appui dévoué, par les infatigables encouragements de celle qui est désormais la chère compagne de sa vie. Elle s'est dévouée à cette œuvre, poursuit-il ; c'est bien à elle que mon livre est dû, et je voudrais qu'il pût être plus complètement digne d'elle. »

Une introduction d'un ton ferme et sûr, quoique modeste, nous initie aux intentions et au plan de l'auteur. Il veut retrouver les origines de la science grecque dans les textes et les témoignages authen-

tiques. Il unit la philologie à la critique scientifique ; il expose les doctrines, mais il les juge aussi ; tout en procédant par monographies et en suivant l'ordre chronologique, il cherche à rendre la vie, la continuité, l'unité réelle de la science hellène. Ce programme difficile est réalisé dans treize chapitres : les deux premiers, sur les sources et la chronologie des philosophes antésocratiques (à consulter par tous les historiens de la littérature et de la science grecques) ; les cinq suivants, sur les Ioniens, depuis Thalès jusqu'à Héraclite ; le huitième, sur les pythagoriciens Hippasos et Alcméon ; les neuvième, dixième et onzième, sur les éléates Parménide, Zénon et Mélissos ; les deux derniers, sur Anaxagore et Empédocle.

Dans chacune de ces monographies, la science, qui semble l'objectif principal de l'auteur, ne l'empêche pas d'accorder la plus grande attention aux théories philosophiques. Dans ces examens, presque toujours difficiles, vu le petit nombre et l'obscurité des textes, il apporte beaucoup de pénétration, mais au moins autant de prudence et de scrupule. Les travaux qui ont précédé le sien lui sont bien connus ; il en use librement et loyalement, sans abdiquer ses droits. Son admiration pour Zeller, en particulier, ne l'empêche pas de s'éloigner assez souvent de ses interprétations. Chacun de ses chapitres se termine par une traduction des δόξαι de l'auteur étudié, d'après les *Doxographi græci* de Diels. Il proteste modestement qu'il n'a pas voulu par là remplacer les textes eux-mêmes, non plus que les commentaires et les discussions qui les accompagnent dans les éditions critiques, mais seulement en donner quelque idée à ceux qui ne peuvent aisément aborder les sources. Je crois que même les plus favorisés trouveront dans cette partie de son travail un secours précieux.

Inutile maintenant d'aborder l'examen des études expositives et critiques consacrées à un si grand nombre de systèmes sur l'origine des choses. M. Tannery pourra être abandonné sur bien des points de sa laborieuse enquête ; mais il ne pourra désormais être négligé par aucun historien sérieux de ces antiques doctrines. Quant à celle qui est propre à l'auteur, j'aimerais autant qu'elle ne parût pas dans ce livre avant tout historique et critique. On ne peut se dissimuler que M. Tannery tient plus ou moins expressément pour le positivisme, et relègue les objets métaphysiques dans le domaine de l' « inconnaissable. » Sans doute, il n'a pas les idées arrêtées de beaucoup de ses pareils sur les limites du connaissable, et il fait habituellement preuve de modération et de clairvoyance dans ses vues générales sur la marche de la pensée philosophique. Mais enfin, les pensées doctrinales de son œuvre, par exemple sa longue étude intitulée : *les Doctrines sur l'origine du monde* (p. 108-113), ne sauraient obtenir le suffrage d'un chrétien, ni même d'un vrai spiritualiste.

15. — L'*Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale*, de M. Paul Janet, a paru pour la première fois en 1858 sous le titre d'*Histoire de la philosophie morale et politique* (Paris, Ladrange, 2 v. in-8). Dès la seconde édition, publiée en 1872, ce grand ouvrage prit le titre qu'il porte encore aujourd'hui et qui répond à des modifications assez profondes dans le fond même du travail. La troisième édition, que je présente aux lecteurs du *Polybiblion*, se distingue encore par d'importantes additions. Néanmoins, la physionomie et l'esprit du livre persistent bien sous toutes les alluvions nouvelles. C'est bien toujours le Mémoire couronné par l'Académie des sciences morales et politiques en 1853, et répondant à la question posée en 1848 : « Comparer la philosophie morale et politique de Platon et d'Aristote avec celle des publicistes modernes les plus célèbres. » C'est, sur ce programme bien étendu, un remarquable travail d'érudition et de critique à la fois : d'érudition consciencieuse sans sécheresse et large avec sobriété (non sans lacunes pourtant) ; de critique spiritualiste, conservatrice au sens bourgeois, libérale au sens courant du langage moderne. Avec cela, œuvre très utile aux études de philosophie et de droit public, et très distinguée par la pensée, la composition et le style, améliorés d'ailleurs à chaque édition. Il est de mon devoir de signaler surtout les parties neuves qui recommandent celle-ci et de me contenter de quelques indications générales pour le reste de l'ouvrage, depuis longtemps connu et apprécié.

L'addition la plus considérable du premier volume (qui embrasse les deux premiers livres : *Antiquité, Christianisme et moyen âge*, et une partie du troisième, *Renaissance et Réforme*), c'est un discours préliminaire sur les *Rapports du droit et de la politique*. Il est plus étendu et plus piquant, parce qu'il est moins général et moins abstrait, que celui de la première édition, conservé encore dans celle-ci, sur les *Rapports de la politique et de la morale*. La nouvelle introduction insiste principalement sur les principes de la Révolution française et plaide contre M. Boutmy, et contre d'autres adversaires plus décidés, la cause de la Déclaration des droits de l'homme. M. Paul Janet essaie d'y établir les trois propositions suivantes : « 1° la France n'a pas inventé les Droits de l'homme; elle les a empruntés à l'Amérique. Sa part a été de les préparer pour la philosophie; mais ce sont les Américains qui les ont introduits dans la politique; 2° les droits de l'homme revendiqués en 89 ne sont point, comme on dit, des droits indéfinis et illimités; ils sont toujours accompagnés de leur restriction; 3° les droits de l'homme ne sont pas une invention idéologique née d'un métaphysique arbitraire. Ce sont des besoins réels, concrets, parfaitement déterminés, dont la société souffrait depuis de longs siècles, et qui étaient devenus intolérables (p. XI). » Cette apologie mérite d'être lue;

M. Janet a certainement raison, au moins en partie, contre l'école historique et politique purement expérimentale, contre le positivisme de M. Taine par exemple; mais sa défense reste un plaidoyer, non un arrêt impartial. Il est trop dévoué à 89 pour reconnaître ce que la force des choses a fait nommer il y a quelques années « la banqueroute de la Révolution française, » sans que les événements postérieurs aient donné tort à cet aveu sincère et douloureux. Ajoutons qu'il est trop honnête et trop modéré pour ne pas mettre habituellement une restriction prudente aux idées révolutionnaires. Dès la première apparition de son livre, un critique (je crois que c'était M. J. Denis, dans la *Revue de l'instruction publique*) lui reprochait amicalement un peu de tiédeur et de timidité dans son dévouement aux principes de la Révolution. Nous lui ferions ici un reproche tout opposé; accordons-lui du moins le bénéfice de cette disposition d'esprit éloignée de tout excès et inclinant volontiers vers la conciliation.

Dans le second volume, qui embrasse la fin du troisième livre et tout le quatrième, *les Temps modernes* (jusqu'à la Révolution inclusivement), sont venus s'ajouter des chapitres entiers : celui qui regarde les encyclopédistes ; un autre, sur la philosophie morale et politique en Italie et en Écosse — et il y a là des noms d'un ordre très élevé, qui manquaient aux éditions précédentes, par exemple ceux de Vico, le fondateur de la philosophie de l'histoire, et d'Ad. Smith, le patriarche de l'économie politique ; — le dernier chapitre, sur la Révolution américaine et la Révolution française ; enfin la conclusion, à vrai dire un peu rapide et surtout faite pour donner envie de lire un travail complet, que l'auteur nous promet, sur *la Science politique en France au* XIXe *siècle*.

Bien d'autres additions de détail ont été introduites un peu partout, et l'auteur a quelque raison de présenter son ouvrage comme « le répertoire le plus complet de la science politique considérée dans ses principes philosophiques. » Cependant, il y a des lacunes, et surtout certaines parties secondaires sont trop de seconde main ; mais c'est déjà beaucoup que les analyses des œuvres capitales soient prises sur le vif et généralement faites de main d'ouvrier. C'est aussi un vrai mérite de ne pas omettre les faits secondaires, qu'il est bien difficile d'étudier tous d'original, et dans ce cas de faire profiter le lecteur de travaux étrangers, qu'on lui indique en toute loyauté. Ainsi, M. Janet emprunte à M. Blum la substance d'une note additionnelle sur Philon (I, 486) ; à M. V. Leclerc, un extrait de la littérature politique du moyen âge (I, 602), qui a dû lui faire regretter de n'avoir pas abordé lui-même des œuvres comme le *Songe du Vergier ;* à M. Lenient, un aperçu de la satire politique au XVIe siècle (II, 137) ; à M. Mérimée, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, une notice des écrivains poli-

tiques espagnols du commencement du XVIIe siècle (II, 141), etc. Il faut encore louer les soins nouveaux donnés à la bibliographie, l'addition d'un index général des auteurs, etc. Mais il est permis de regretter des négligences dans la correction typographique : une note de la p. cj annonce une liste d'ouvrages à consulter, qui est restée dans l'écritoire de l'auteur ; dans une autre note (I, 142), *paraphrase* a été changé en *périphrase ;* dans une autre (I, 295), l'Église *positive* a pris la place de l'Église *primitive ;* tous les lecteurs, dans le nom défiguré *Maleverzi* (II, 142, *n.*), reconnaîtront-ils Malvezzi, qui manque à l'index alphabétique ?

Ce ne sont là que des minuties ; l'ouvrage laisse généralement peu à désirer, même quant à la correction matérielle. Son seul défaut grave, pour nous, c'est l'esprit rationaliste qui l'anime. M. P. Janet a des intentions très sincères d'impartialité, il professe un respect réel pour la morale du christianisme ; il se distingue donc profondément de beaucoup d'adversaires de nos principes. Mais sur des points délicats, il n'a pu échapper au double danger de blesser la conscience chrétienne et de montrer une préparation doctrinale insuffisante. Il reste persuadé, par exemple, que le droit politique est une découverte des temps modernes et un progrès sur l'idée chrétienne (I, 285). Il dira rondement que l'apôtre saint Jean « n'a jamais eu le sentiment du réel » (I, 290) ; a-t-il bien étudié soit saint Jean, qu'il exécute de la sorte, soit saint Paul, qu'il lui préfère ? Voici une raison d'en douter. Dans une note du chapitre sur la *Morale des Pères* (I, 309), je lis, après la citation de ce mot du grand inquisiteur dans le *Don Carlos* de Schiller : « Dieu lui-même n'a pas épargné son fils, » mot « justement admiré de Mme de Stael, » cette réflexion de M. Janet : « Mme de Stael et probablement Schiller lui-même ne se doutaient pas que ce mot est de saint Augustin. » Pour moi, je suis persuadé qu'ils savaient, ce que M. Janet ignore, que c'est là un des textes les plus connus de l'Épître de saint Paul aux Romains (VIII, 32) : « *Proprio filio non pepercit.* »

Je pourrais multiplier les exemples. Il suffit de dire que, ni sur l'essence du christianisme, ni sur son rôle social, M. Janet n'offre soit des notions vraies, soit des jugements équitables. Il présente partout l'histoire du moyen âge, d'une part, et celle de la civilisation moderne, de l'autre, sous des traits qui, malgré la modération parfaite du langage, viennent trop de Voltaire et de la Révolution. Ce grave défaut ne doit pas nous empêcher d'être reconnaissants à l'éminent auteur, de la science étendue qu'il a mise dans ce grand et utile ouvrage, du spiritualisme qui s'y montre partout, et de l'impartialité relative de ses belles études sur les politiques de l'antiquité, du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes, y compris saint Thomas et même

Suarez, qu'il a su traiter, sinon avec une compétence parfaite, au moins avec un vrai respect.

16. — L'*Essai sur la philosophie de Duns Scot* n'est pas du tout, comme on pourrait s'y attendre, un travail d'origine ecclésiastique, une contribution intentionnelle à la restauration de la philosophie scolastique si hautement encouragée par le Pape Léon XIII. Et pourtant, même à ce dernier point de vue, c'est un curieux signe du temps. L'ouvrage est une thèse pour le doctorat soutenue en Sorbonne ; l'auteur est professeur de philosophie au lycée de Rennes, et il faut ajouter tout de suite que l'esprit qui l'anime est au moins bien plus sympathique qu'hostile à notre grande philosophie traditionnelle. L'éclectisme avait étudié la scolastique avec des intentions de largeur d'esprit qui n'avaient pas encore abouti à un jugement tout à fait équitable. Dans ces derniers temps, Scot avait été glorifié, c'est vrai, mais aux dépens de la justice et de la vérité. En l'exaltant, on voulait diminuer saint Thomas et la scolastique elle-même, et pour cela on commençait par fausser la philosophie de Scot. Pour M. Pluzanski, qui l'a étudié de près et sans parti pris d'aucune sorte, Scot est, en somme, très semblable à saint Thomas, et malgré ses vues originales sur la liberté, sur la création, il n'est ni sceptique, ni mystique, ni panthéiste, même de tendance. Le savant professeur n'est pas scotiste, mais il est, sur plusieurs points, favorable à Duns Scot. Il trouve quelques néoscolastiques trop exclusifs en faveur du thomisme. « Nous voudrions leur rappeler, dit-il en termes excellents, que l'Église n'a jamais renié Duns Scot, que jusqu'au XVIIIe siècle il y avait dans les Universités des chaires où l'on enseignait les thèses scotistes en face de celles où l'on ne jurait que par saint Thomas ; qu'enfin Suarez, le grand docteur de la Compagnie de Jésus, qui met constamment en regard les opinions scotistes et les opinions thomistes, incline parfois, dans son éclectisme modéré, vers le premier. »

Le premier chapitre sur la *Vie et les écrits de Duns Scot* n'offre rien d'original ; il n'y a pas lieu d'en faire le moindre reproche à l'auteur. Sans doute la bibliographie du sujet pourra être augmentée et modifiée par des recherches nouvelles surtout dans les manuscrits, mais peu de gens sont à portée d'un travail de ce genre. La vie de Scot reste fort obscure, mais ce n'est pas faute d'enquête de la part des historiens de l'ordre de Saint-François. Le rôle de la critique moderne s'est borné à fixer quelques dates et à éliminer quelques légendes ; M. Renan s'est fait le rapporteur des résultats acquis, dans le tome XXV de l'*Histoire littéraire de la France;* M. Pluzanski le suit à peu près, sauf le jugement sur le caractère personnel du maître, que M. Renan accuse de violence, de rudesse, de sécheresse d'âme ; ce qui est au moins fort exagéré.

Ne parcourons pas un à un les onze chapitres (dont plusieurs distribués en paragraphes plus ou moins nombreux) qui constituent cette étude sur un des chefs d'école du moyen âge. Ce serait dépasser notablement les justes bornes ou ennuyer inutilement par une sèche nomenclature. J'appellerai seulement l'attention du lecteur scolastique « et non autre » sur quelques points qui m'ont particulièrement frappé dans une lecture attentive, où je n'ai trouvé que plaisir et profit. — Au chapitre I, gages donnés au scepticisme par quelques textes des *Theoremata* et des *Collationes* de Scot, et surtout par sa doctrine sur la liberté divine, et pourtant défense décisive du grand docteur, qui est aussi dogmatique et aussi rationnel qu'aucun autre. — Au chapitre II, longue exposition de sa théorie de la connaissance, qui est, au fond, celle de tous les scolastiques ; j'ose ajouter que c'est aussi, ou peu s'en faut, celle de M. Pluzanski lui-même, qui du moins ne craint pas de défendre contre leurs adversaires anciens et nouveaux les espèces intelligibles (p. 62-73). — La première différence bien notable du scotisme et du thomisme se produit dans la question de la « corporéité ; » ici le savant professeur, quelque ami de saint Thomas qu'il se montre partout, l'abandonne expressément pour son rival : la « forme cadavérique » du thomisme lui semble peu soutenable ; et il ne manque pas de faire valoir, en faveur de la « forme corporelle » distincte de l'âme, les raisons et l'autorité de ses défenseurs franciscains, carmes, jésuites, et de citer la lettre écrite au nom du Saint-Siège par Mgr Czaçki à Mgr Hautcœur. Mais en même temps il rejette l'appui que Frédéric Morin et Th. Henri Martin ont prêté à l'anthropologie scotiste en la présentant, sauf à l'altérer, comme seule conciliable avec ce qui leur paraît la vraie théorie physiologique (p. 121-126). — Dans la théodicée, je me contente de signaler, d'abord, la comparaison de Scot avec saint Thomas, au sujet des démonstrations de l'existence de Dieu, et surtout les raisons du Docteur subtil pour négliger l'argument du premier moteur (p. 141-143) ; puis, une défense bien vive des « formalités » de Scot, en ce qui concerne les attributs divins (p. 165 et 35), défense qui aboutit un peu inopinément à une charge, d'ailleurs victorieuse, contre certaines prétendues conciliations de M. Fouillée ; enfin, et c'est là le centre de la métaphysique scotiste, la théorie de la liberté divine, que M. Pluzanski défend encore en la dégageant de certaines exagérations qu'on lui a prêtées, mais en abandonnant celles dont Scot est bien responsable, savoir la subordination des lois de la morale sociale à la volonté arbitraire de Dieu. — Sur le principe d'individuation, un des dissentiments essentiels entre le thomisme et le scotisme, l'auteur paraît encore donner à celui-ci toutes ses préférences : on me permettra d'ajouter en passant que c'est la partie de sa thèse qui m'a semblé la moins satisfaisante ; je doute même que la notion de ce difficile pro-

blème y soit bien présentée. Quoi qu'il en soit de cette question très délicate, la théorie de Scot sur les universaux paraît, en revanche, parfaitement élucidée, aux dépens des interprètes peu attentifs qui ont voulu y voir, soit un réalisme excessif, soit une forte tendance au nominalisme. En réalité, sur ce point capital, vers lequel convergent toutes les parties de la métaphysique, Scot s'éloigne à peine de saint Thomas.

Je demande pardon de ces indications décousues, qui n'ont pour but que de recommander aux gens du métier l'examen de quelques-unes des pages les plus importantes de cette thèse. Si je n'ai pas mis plus d'unité, plus de synthèse dans ce court exposé, c'est aussi, sans doute, j'en conviendrai volontiers, faute d'avoir bien saisi le lien commun des diverses doctrines philosophiques du Docteur subtil. Peut-être est-ce un peu la faute de l'auteur, qui ne montre guère l'organisme, l'unité vivante du système. Mais peut-être aussi cette unité manque-t-elle à la philosophie scotiste. M. Pluzanski n'a certainement pas dit le dernier mot sur elle. Du moins il a fourni à ses amis et à ses adversaires, et à tous les esprits occupés de philosophie, un travail neuf, consciencieux et solide, d'autant plus recommandable, en ce moment surtout, qu'il révèle d'un bout à l'autre l'esprit catholique le plus décidé.

17. — La thèse latine de M. Pluzanski n'est plus une monographie personnelle, mais, s'il est permis d'user de ce terme, une monographie réelle : c'est l'histoire non d'un système, mais d'une question de philosophie. A vrai dire, la *Question de la nature des astres* n'est plus censée appartenir à la philosophie, mais à la science pure. Il n'en est pas moins vrai qu'elle entre nécessairement dans une théorie métaphysique du monde, et surtout qu'elle a tenu, en fait, une grande place dans les discussions philosophiques depuis la plus haute antiquité jusqu'à la Renaissance. Le savant professeur de Rennes consacre six chapitres aux opinions astrologiques des philosophes de l'antiquité, depuis les Ioniens jusqu'à l'école d'Alexandrie. On y voit les erreurs sur la nature intime des astres, — question absolument inaccessible aux procédés scientifiques de l'antiquité, — augmenter pour ainsi dire de jour en jour, et de système en système, tandis que l'astronomie proprement dite, ou la science des mouvements du ciel et des planètes, faisait de véritables et solides progrès. Les Ioniens sont prodigues d'hypothèses puériles ; mais ils ont le mérite de ne pas attribuer aux corps célestes une autre matière que celle de notre terre. Platon, malgré ses idées élevées sur la divinité, ne craint pas de diviniser les astres, et son disciple Aristote leur attribue avec un dogmatisme imperturbable une nature incorruptible et un mouvement éternel. Les stoïciens leur accordent sur les événements d'ici-bas un empire ab-

solu, qui s'adapte bien à leur fatalisme, et par là se font les complices et les fauteurs des superstitions chaldéennes. Marc-Aurèle lui-même ne donnait-il pas sa confiance aux astrologues? Plotin, soucieux de sauvegarder le libre arbitre de l'homme, n'en laisse pas moins à l'erreur astrologique toutes ses racines, en regardant les phénomènes célestes comme les signes, non les causes, des événements humains.

Les deux chapitres (VII, VIII) sur les Pères de l'Église et sur les scolastiques nous montrent avant tout l'heureuse influence du dogme chrétien sur la science dans la question qui nous occupe. Les erreurs de Platon, d'Aristote et de Zénon et les superstitions astrologiques sont également rejetées et poursuivies par l'Église. Mais quelques restes des opinions antiques se retrouvent chez tel ou tel docteur. Tertullien, qui ne croit pas à la vérité des horoscopes à partir de la venue de Jésus-Christ, paraît l'accepter pour les siècles antérieurs. Saint Augustin, en combattant avec vigueur les superstitions astrologiques, garde un peu de faiblesse pour la formule des Alexandrins sur les phénomènes célestes « signes des événements humains. » Origène a tout un système qui lui est propre sur l'animation des astres : M. Pluzanski l'analyse nettement, non sans profiter des recherches de M. J. Denis, doyen de la Faculté des lettres de Caen, dans son livre sur la *Philosophie d'Origène.*

Les scolastiques, tout en se tenant dans les limites de l'enseignement de l'Église, se ressentent un peu plus que les Pères des faux systèmes des anciens sur l'origine, la nature et l'influence des astres. Plus timide qu'Albert le Grand, qui réfutait l'éternité du monde par les mêmes arguments que Cauchy et Th.-Henri Martin, saint Thomas n'ose rejeter, au nom de la pure raison, la doctrine d'Aristote sur ce point. Scot lui-même reste en suspens. Sur l'animation des astres, l'opinion d'Origène, condamnée par le second concile de Constantinople, ne reparaît plus; mais saint Thomas admet que les anges peuvent, non pas animer, mais mouvoir et diriger les astres. L'hypothèse des « formes assistantes » devient plus tard une doctrine proprement dite, et la doctrine commune, au témoignage de Suarez. Enfin, sur l'influence des astres, le moyen âge garde trop les préjugés antiques, tout en sauvant les principes essentiels.

Dans une conclusion pleine de sagesse, M. Pluzanski s'attache à déduire de ce tableau historique l'importance de la vraie méthode dans la philosophie et dans les sciences, et du respect de leurs limites exactes. La doctrine des astres immuables a dû tomber devant les découvertes modernes, ainsi que d'autres hypothèses acceptées comme des certitudes par l'aristotélisme et la scolastique. Celle de l'immutabilité des espèces est aujourd'hui bien menacée. C'est un avertissement de ne pas trop se presser, en théologie, pour lancer l'accusation

d'hérésie, d'après une interprétation littérale d'un texte biblique; en philosophie, pour interdire, au nom de principes abstraits, des recherches ultérieures sur les lois de la nature. — On voit assez l'esprit de ce travail, qui ne sera pas sans utilité pour l'étude de la philosophie antique et médiévale.

18. — Le nouveau livre de M. Nourrisson, *Philosophes de la nature*, se divise en deux parties à peu près égales, malgré la différence du nombre des pages. Le morceau intitulé : *Introduction*, qui, grâce à une composition typographique très compacte, n'occupe guère que le tiers du volume, en constitue bien la moitié par l'étendue de la rédaction. Quant au fond, c'est, d'après les termes de l'auteur lui-même, « une exposition rapide, quoique étendue, des plus célèbres philosophies de la nature de tous les temps ; exposition par où il cherche à établir qu'il n'y a pas de solide philosophie de la nature qui ne se fonde sur les idées d'âme et de Dieu. » C'est donc une de ces courses à travers l'histoire tout entière de la philosophie qu'il est toujours bon de faire et de refaire avec un guide tel que M. Nourrisson. Bien des philosophes y paraissent, depuis Platon et Aristote jusqu'à Darwin et Hæckel. A chacun d'eux, l'auteur demande ce qu'il pense de la matière et de l'esprit, et l'ensemble des réponses qu'il recueille constitue, ou peu s'en faut, une histoire complète de la philosophie théorique. Tracée rapidement, avec la compétence scientifique et l'inspiration spiritualiste et chrétienne qui caractérisent le vénérable membre de l'Institut, une pareille histoire mérite assurément l'attention et l'étude des élèves et des professeurs de philosophie. Il faut remarquer cependant que la philosophie de la nature ou la cosmologie échappe, pour ainsi dire, à ce programme qui lui semble consacré. Démontrer Dieu et l'âme, c'est faire de la théodicée et de la psychologie; la cosmologie rationnelle comporte une étude directe de l'essence, des fonctions, de la finalité du monde des corps. M. Nourrisson ne nous dit pas assez ce qu'en ont pensé les anciens et les modernes, ni ce qu'il en pense lui-même; en réunissant quelques assertions qui lui sont personnelles sur la matière et les atomes (pp. c-cij), on entrevoit seulement un leibnizianisme mitigé, qui laisse place à bien des problèmes. — Les dernières pages de cette *Introduction*, à l'adresse de l'athéisme évolutionniste, n'en sont pas moins parmi les meilleures du livre.

Les quatre études qui forment la seconde partie du volume en seront pourtant le principal attrait. Sans offrir aucune découverte proprement dite, ni aucune vue très originale, elles apportent toutes quelque développement nouveau à d'importants chapitres de l'histoire de la haute littérature. Chacune d'elles a d'ailleurs le double mérite d'une synthèse lumineuse et d'une fidélité de procès-verbal.

Bacon, le vrai Bacon, qu'on nous a défiguré à plaisir pour en faire

le patron du matérialisme, est au contraire le philosophe de l'esprit. « Toutes ses dissertations éloquentes, étincelantes, poétiques, relativement aux sciences physiques et naturelles, ne sont en définitive qu'une longue et perpétuelle apothéose de l'esprit. » M. Nourrisson le démontre; il démontre aussi comment les commentaires intéressés de l'école révolutionnaire et la traduction calomnieuse d'A. Lasalle ont créé et mis au monde le Bacon matérialiste et athée que l'on sait. N'en concluez pas qu'il réhabilite purement et simplement l'auteur du *Novum organum;* il voit trop bien, et il fait voir les équivoques et les lacunes par lesquelles la philosophie de Bacon favorisait des erreurs qu'elle ne renfermait pas.

Boyle a séduit son interprète par une analyse scrupuleuse des divers sens attribués au mot « nature, » source inépuisable de sophismes et d'obscurités. La doctrine cosmologique qui ressort de cet examen attentif est exacte, soit! Mais M. Nourrisson la flatte en la donnant comme profonde. Ramener les forces cosmiques et biologiques à des volontés de Dieu, c'est correct en théodicée, c'est incomplet assurément en cosmologie; car enfin le problème de la nature propre de ces forces subsiste tout entier. C'est pour y répondre que Cudworth inventera son hypothèse, sans valeur peut-être, mais non pas sans motif.

L'étude sur Toland a peu d'importance philosophique, mais c'est la plus piquante du volume pour les curieux, et elle vient s'ajouter fort à propos au peu que Tabaraud nous avait appris de la vie et du système du libre-penseur irlandais. M. Nourrisson a fort bien fait de nous donner en entier (p. 142-143) le *Formulaire des Sociétés socratiques,* rédigé par l'auteur du *Pantheisticon.* Il est étrange de voir fonctionner en plein XVIIe siècle des cercles d'athées, et de lire leur formules doctrinales, qu'on dirait empruntées aux déclamations des utopistes de notre temps. D'ailleurs, le *Pantheisticon* était un livre presque inconnu, sauf le titre. « Le hasard d'une vente » a rendu M. Nourrisson possesseur d'un exemplaire. « Le volume, dit-il lui-même, avait appartenu au président de Brosses, dont il porte, avec les armoiries, l'ironique devise : *Homunculi quanti sunt!* Il se trouve, en outre, soigneusement interfolié; ce qui, de toute évidence, annonçait, de la part du savant magistrat, l'intention de le commenter... » L'auteur a raison de regretter un tel commentaire; mais lui-même nous fait faire assez complète connaissance avec le *Pantheisticon* pour nous permettre de le juger à bon escient. Au lieu de nous révéler dans le panthéiste irlandais, selon les étranges expressions de M. Lange, « un de ces phénomènes qu'on aime à contempler,... une personnalité importante dans laquelle se fondent harmonieusement toutes les perfections humaines, » il justifie le jugement des plus illustres contemporains de Toland, qui ne virent en lui qu'un raisonneur sans mérite,

cherchant la célébrité dans le scandale, et grand seulement par l'impudence et l'impiété.

Le dernier morceau du volume, *Philosophie de Buffon,* en est, ce me semble, le plus remarquable. Le spiritualisme réel et profond du grand naturaliste est bien démontré dans sa théorie générale du monde et de la vie, ainsi que dans ses vues sur l'intelligence humaine et sur l'instinct animal. La philosophie de Buffon garde ses lacunes et ses obscurités; mais l'illustre écrivain est définitivement vengé des calomnies du *Voyage à Montbard,* d'Hérault de Séchelles, calomnies qui avaient égaré plus d'un juge plus ou moins autorisé. Il y a, par exemple, dans les *Mélanges* de Louis Veuillot, des pages étincelantes de verve qui, heureusement pour Buffon, n'ont presque pas d'autre fondement que ces menteries. L'étude approfondie, grave et modérée de M. Nourrisson en est la contre-partie nécessaire. Elle couronne dignement ce volume, qui est un nouveau service rendu, après tant d'autres, par l'éminent auteur à la cause de la vraie philosophie.

LÉONCE COUTURE.

THÉOLOGIE

Biblia sacra *juxta Vulgatæ exemplaria et correctoria romana denuo edidit, divisionibus logicis analysi que continua sensum illustrantibus ornavit* ALOISIUS CLAUDIUS FILLION, presbyter S. Sulpitii, in majori seminario Lugdunensi Scripturæ sacræ professor. Paris, Letouzey et Ané, 1887, in-8 de XII-1366-28* p. — Prix 10 fr.

Nous avons fait connaître aux lecteurs du *Polybiblion* l'édition du *Novum Testamentum* donnée par M. Fillion. Le succès de ce petit volume appelait pour la Bible entière une semblable publication. Cette tâche se trouve aujourd'hui achevée aussi heureusement que la précédente, et le savant Sulpicien nous offre l'ensemble de nos saints Livres dans un beau volume in-8, orné de vignettes et encadré de filets rouges. L'ouvrage sort des presses de Mame : c'est dire que pour la netteté des caractères, la correction, la beauté de l'impression il ne laisse rien à désirer.

Plus encore que cette perfection typographique, la nouvelle disposition du texte conquerra à cette Bible tous les suffrages. Aux anciens chapitres qui parfois troublent le cours de l'ouvrage plus qu'ils ne l'éclairent, aux sommaires de ces chapitres que nul ne lit, tant ils sont défectueux, M. Fillion substitue des divisions logiques qui partagent chaque livre selon l'ordre des faits ou des idées. La distribution en versets, nécessaire pour les citations de l'Écriture, est conservée, mais sans former comme dans les vieilles éditions autant d'alinéas distincts; tout passage à la ligne indique un véritable changement de sujet. Le texte ne fatigue donc plus le regard par ces brisures continuelles dont

l'imprimeur Estienne a eu le premier la malencontreuse idée; comme dans tous les livres il se présente en suite continue, M. Fillion a même pris soin de n'y point insérer, comme on le fait communément, les endroits parallèles de l'Écriture, il met ces indications au bas des pages, laissant ainsi le corps de l'ouvrage libre, net, dégagé de tout ce qui l'encombrait jusqu'ici.

Ces améliorations suffisaient pour assurer à cette nouvelle édition une supériorité incontestable. Le lecteur y trouvera en outre l'avantage d'être guidé sûrement par le titre des sections et des paragraphes. M. Fillion en a fait une sorte de commentaire où il résume en quelques mots les analyses de nos meilleurs exégètes : les grandes divisions donnent leurs vues générales; des titres courants à la marge indiquent le contenu de chaque paragraphe et guident à chaque pas le lecteur. Il suffit d'ouvrir le livre sacré, d'en parcourir les premières pages pour apprécier les avantages de cette méthode. On sait à quel point les chapitres des anciennes éditions coupent arbitrairement la Genèse. Or depuis Kurtz les commentateurs s'accordent à reconnaître que Moïse a divisé son récit en sections nettement tranchées. En tête de chacune se lit ce titre : *Ellé toldot*, « Voici les générations » du ciel et de la terre, d'Adam, de Noé, des fils de Noé, de Sem, de Tharé, d'Ismaël, d'Isaac, d'Ésaü, de Jacob. La Genèse ainsi partagée forme dix tableaux de dimensions fort inégales, mais où le livre sacré retrouve sa véritable allure, sa propre couleur. « Pour les Orientaux, dit excellemment M. Vigouroux, l'histoire est surtout une généalogie et elle n'a été d'abord qu'un arbre généalogique, accompagné de détails plus ou moins abondants. Moïse écrit la Genèse à la façon orientale. » (*Les Livres Saints*, t. III, p. 20, 21.)

Les autres livres sacrés doivent être considérés et traités de même sorte, parce que tous sont œuvres d'Orientaux. C'est là peut-être le seul point que M. Fillion a un peu trop perdu de vue. Ses divisions faites pour les hommes d'Occident sont parfois trop logiques pour l'Orient. Dans ce dernier pays, rebelle aux formes didactiques, on parle à l'infini quand le sujet est fécond; on le coupe brusquement, dès que l'inspiration ou les détails font défaut, sans nul souci de pondérer les parties de l'œuvre. Des sections marquant les grandes lignes de chaque livre, des paragraphes en donnant le détail, auraient suffi; y découvrir des divisions plus générales, Parties, Livres, etc., est peut-être excessif.

Si précieux pour la lecture courante que soient ces titres et ces notes marginales, il va sans dire qu'ils ne lèvent point les difficultés du texte. A cette Bible si bien éditée il manque donc un commentaire proprement dit, succinct, mais au courant de la science moderne, et sur ce point plus satisfaisant que Ménochius et Allioli. M. Fillion, préparé

par seize années de professorat à ce grand et difficile ouvrage, y travaille activement et, nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs l'apparition du ve fascicule. C. FOUARD.

Prælectiones de vera religione, *quas in Collegio romano habebat* P. J. PERRONE, S. J., ad usum scholarem adornavit... locupletavit, D. B. PONS, Sem. Urgell. Theol. primarius professor. Barcelone, Subirana, 1887, in-8 de 254 p.

Aux *Prælectiones de locis theologicis* qu'il a précédemment éditées et remaniées avec un soin, une méthode et une compétence que nous avons su reconnaître, M. l'abbé Pons vient d'ajouter ce beau résumé d'apologétique et de controverse. Grâce à cette addition, il offre à ses élèves et au public un cours complet de dogmatique générale. Inutile de dire que dans cette dernière partie de sa tâche, il a montré les mêmes qualités que dans la première. (Cf. *Polybiblion,* t. XLVII, p. 35, et t. XLIX, p. 501.) Trois chapitres sont l'œuvre personnelle du savant éditeur. Ils ont pour objet ces questions générales mais très importantes qui ne manquent dans le cours du P. Perrone que parce qu'on les traite, au collège romain, dans la troisième année de philosophie. Les deux premiers placés en tête du volume traitent de la religion en général, de la possibilité et de la convenance de l'ordre surnaturel. Le troisième, renvoyé très opportunément à la fin de la première partie, réfute la théorie de l'indifférence. — M. Pons nous permettra de lui signaler une petite omission ou plutôt de lui soumettre une question. Il remarque avec une grande justesse, n° 10, qu'il est impossible de parler de la nécessité de la religion si l'on ne suppose l'existence de Dieu. N'était-il pas opportun de rappeler, pour les stigmatiser en quelques mots, les explications que croient pouvoir donner du sentiment religieux et du fait universel de l'existence de la religion, les naturalistes et les monistes contemporains? LAMOUREUX.

Saint Thomas et la Prédestination, par E.-C. LESSERTEUR. Paris, Lethielleux, 1888, in-8 de 260 p. — Prix : 4 fr.

La prédestination est le décret par lequel Dieu, de toute éternité, destine les créatures intelligentes à la grâce et à la gloire. Nul n'est sauvé qui n'ait été prédestiné, en ce sens que rien ne peut se faire contre la volonté de Dieu et en dehors de l'ordre providentiellement établi.

Mais quel est le motif de la prédestination, quel est, pourrions-nous dire, le considérant du décret qui fonde le salut des élus. Sur cette question délicate, il existe deux opinions dans l'Église. Suivant l'opinion de Bannès, appelée souvent opinion thomiste, le motif de la pré-

destination est la libre et souveraine disposition de Dieu, d'après ce qu'il juge convenable à la manifestation de sa gloire et à l'ordre du monde. Dieu sauve qui il veut, et de cette volonté de Dieu sur les élus, découlent les grâces efficaces qui déterminent le bon usage de la liberté, les mérites et la gloire. Suivant l'opinion de Molina, Dieu destine tous les hommes à la grâce ; il destine à la gloire ceux qu'il a prévu devoir faire un bon usage de la grâce. Ainsi, suivant Bannès et ses partisans, la prédestination est avant tout un acte du souverain domaine de Dieu ; suivant Molina, elle est une conséquence de l'usage de notre liberté.

De ces deux opinions, quelle fut celle de saint Thomas ? C'est la question posée par M. l'abbé Lesserteur, ancien professeur de théologie aux Missions étrangères. M. Lesserteur a l'habitude de ce genre d'études. Dans un ouvrage précédent, *Saint Thomas et le thomisme,* il a montré que la prémotion physique n'est pas dans saint Thomas, au sens adopté par Goudin. Aujourd'hui, il essaie de montrer que la théorie de Bannès et de Billuart, sur la prédestination, n'est pas celle du Docteur angélique ; qu'en un mot, si l'on permet cette expression, saint Thomas n'est pas thomiste.

Ceci serait moins extraordinaire qu'on peut le croire. Il arrive souvent que les disciples, par une évolution insensible des doctrines, se trouvent entraînés fort loin du maître.

M. l'abbé Lesserteur a-t-il pleinement prouvé sa thèse ? Nous n'oserions l'affirmer. Dans une première partie relative à la volonté antécédente et à la volonté conséquente de sauver les hommes, il cite des textes qui paraissent décisifs ; mais dans la seconde partie, où il traite plus spécialement de la prédestination à la gloire, il nous semble dégager plus laborieusement son opinion des nombreux passages qu'il emprunte à saint Thomas. On ne peut se dissimuler que saint Thomas accorde beaucoup à la bonté gratuite et à la libre disposition de Dieu, et, à supposer que les bannésiens aient exagéré sa doctrine, il est difficile de méconnaître que plus d'un endroit des écrits du grand docteur leur fournit des arguments plausibles.

Il ne nous appartient pas de trancher un débat qui partage depuis trois cents ans les théologiens catholiques. Nous nous bornerons à signaler le grand profit que l'on peut retirer d'une discussion aussi consciencieuse qu'approfondie. Elle est conduite avec une grande clarté et appuyée à chaque pas de citations étendues. Peut-être M. Lesserteur montre-t-il un peu trop de vivacité contre la partie adverse ; mais toujours d'une entière bonne foi, il ne se fait pas faute de donner les textes les moins favorables à la cause qu'il soutient. Quelle que soit donc l'opinion du lecteur, il trouvera dans le livre de M. Lesserteur des documents importants, des points de vue nouveaux et tous

les éléments nécessaires pour se former une idée très nette de la manière dont la question de la prédestination a été posée dans l'école.

D. V.

JURISPRUDENCE

Cours de droit canonique dans ses rapports avec le droit civil. *Droit international et Droit des gens public d'après le « Decretum » de Gratien,* par HOROY. Paris, Chevalier-Maresq, 1887, in-12 de 367 p. — Prix : 3 fr. 50.

Les principes exposés dans la concordance du moine Gratien sont ceux qui régissaient de son temps la république chrétienne ; or, une société chrétienne agissant et vivant dans son état normal, est l'idéal de la civilisation. Qu'on en juge par la façon originale dont M. Horoy a fait ressortir la hauteur de vues et la précision de doctrine que nous sommes forcés de constater avec lui dans la cause XXIII du Décret. Comparez avec la belle philosophie et l'équitable perspicacité du juriste de Bologne les divagations de quelques publicistes d'aujourd'hui ! Les idées justes de tous les auteurs modernes qui ont écrit sur les relations internationales et sur la grande question de la guerre se retrouvent dans les chapitres rassemblés par Gratien, et mainte erreur de Proud'hon, mainte témérité brutale découlant des doctrines d'Hegel, de Kant, de Strauss, s'y trouve par avance réfutée. Gratien est spiritualiste à la manière de Th. Jouffroy. Ce philosophe envisage dans le monde physique et moral un ensemble de forces aveugles et contraires qu'il importe de diriger parallèlement pour l'accomplissement du bien : qu'on y parvienne, elles concourent au même but et l'harmonie, la paix sont assurées, sinon, elles demeurent en lutte et on a la guerre. Ainsi, Gratien avec la théorie de la guerre juste et ses développements lumineux sur la tolérance et le support, combat d'une façon irrésistible la justification du principe allemand qui identifie la force avec le droit. C'est autour de cette question si vivante et si pratique que roule toute la thèse de M. Horoy. Profondément pénétré de l'idée qu'une connaissance plus sérieuse du droit ecclésiastique servirait utilement à notre instruction juridique, il n'a pas pensé que le droit canon se bornât à l'ensemble des lois relatives à l'administration des fabriques, comme on semble communément le croire aujourd'hui. Nous sommes trop habitués à mépriser les spéculations scientifiques du moyen âge par suite des difficultés de la langue barbare et incomplète de ses documents, et nous ne nous soucions pas assez de chercher sous les mots les larges conceptions et les conclusions philosophiques élevées qu'ils recouvrent.

La forme du livre de M. Horoy est très simple. Il a conservé la division de ses cours oraux et ne s'est pas préoccupé d'une partition pres-

que impossible à établir dans un commentaire qui s'efforce de demeurer littéral. C'est ce qui l'a autorisé à conserver à ses phrases l'allure du style parlé. Nous regrettons cependant un passage comme celui-ci : « Ce qu'il veut discerner dans le militaire, c'est où commence le « pékin et où finit le pékin. » Que ce soit là une tache légère, je le veux bien, mais elle dépare un travail solide et sérieusement pensé. C'est, du reste, l'unique critique que nous adresserons à l'auteur, car si nous ne partageons pas absolument toutes ses idées relativement à l'importance et à la longue efficacité du rôle des féciaux romains, nous ne pouvons le blâmer d'avoir cherché dans cette institution qui remonte aux amphictyonies grecques et aux premiers efforts de la religion pour adoucir les mœurs, un point de comparaison avec l'action bienfaisante de l'Église dans les siècles de foi. Nous n'avons aussi que des éloges à lui donner pour la façon digne dont il relève à l'occasion quelques usages, suite naturelle des mœurs de l'époque et des lois féodales, usages à la vérité très peu conformes à la douceur évangélique ou à l'état ecclésiastique. Mais ce que nous nous plaisons à signaler particulièrement, c'est le généreux élan et l'ardeur convaincue du professeur de la Faculté de Douai. Il veut rajeunir l'enseignement du Décret en lui appliquant une nouvelle méthode, en apportant de nombreuses autorités, en rapprochant surtout les canons du droit romain et du Code civil. De cette manière, ce qui semble rebutant dans l'étude du Corpus Juris disparaît, le traité que l'on étudie reçoit les divisions utiles qui permettent d'énoncer clairement la question générale et les sujets secondaires qui en dépendent. Ainsi, à l'avantage d'une exposition raisonnée, conforme à la nature de notre esprit, se joint celui d'échapper aux subtilités fatigantes de mode dans les écoles d'autrefois : c'est, on en conviendra, acheter sans trop de peine l'érudition historique et juridique dont le *Décret* fournit si abondamment les éléments. C'est l'esprit du Décret qui est immuable, ce ne sont pas ses prescriptions. Pour connaître cet esprit, pour comprendre les conséquences à tirer des principes, la valeur et la nature des lois en vigueur, il faut nécessairement étudier d'une manière historique, joindre à l'analyse si scientifique qu'elle puisse être les sages essais de comparaison, la computation des origines et les prudentes tentatives d'une synthèse philosophique. En continuant à marcher dans cette voie, et en faisant partager ses vues à ses élèves, M. Horoy parviendra certainement à former, comme il l'espère, une nouvelle génération de canonistes, dignes de ceux qui, aux anciennes écoles de Paris, ont si longtemps rivalisé avec la célèbre Université de Bologne et qui même ont survécu à sa gloire. Nous partageons ses espérances en le félicitant sincèrement de sa courageuse initiative, et avec plus de confiance que par le passé, nous redirons sa parole d'adieu à ses élèves : « Nous attendons les jurisconsultes canonistes du présent et de l'avenir ! »

G. Péries.

Traité du Contrat de mariage, par L. GUILLOUARD. Tomes II et III. Paris, Pedone-Lauriel, 1886 et 1887, 2 vol. in-8 de 504 et de 578 p. — Prix : 8 fr. le vol.

On sait que le commentaire du Code Napoléon par M. Guillouard est la continuation de celui de Demolombe. Le second volume commente les art. 1407 à 1440, le troisième les art. 1441 à 1539. Disciple de Demolombe, M. Guillouard a hérité dé lui un esprit d'interprétation large et sûr ; le plus souvent il suit les progrès de la jurisprudence, tandis que Laurent, qu'il a souvent à prendre à partie, se traîne dans l'idolâtrie servile de la lettre. Ce sont deux écoles en présence : l'une représente le progrès, l'autre la routine.

Quelques exemples pris au hasard en fourniront la preuve. Les époux peuvent-ils, dérogeant à l'art. 1407, décider que l'immeuble acquis en échange d'un propre ne sera pas propre? (II, n° 465.) Peut-il être fait en immeubles remploi de valeurs mobilières? (II, n° 476.) Le remploi est-il valable, même sans indication de l'origine des deniers, s'il y a déclaration formelle de remploi et preuve que l'époux pour lequel le remploi est fait a aliéné des immeubles jusqu'à concurrence de celui qui est acheté en remploi? (II, n° 482.) Quand le contrat de mariage n'impose pas un délai pour le remploi des biens, le mari peut-il attendre jusqu'à la dissolution de la communauté? (II, n° 504.) Le remploi est-il révocable jusqu'à l'acceptation de la femme? (II, n° 509.) La femme du contumace peut-elle, en raison de cet état du mari, demander la séparation de biens? (III, n° 1095)? Sur tous ces points Laurent soutient la négative, M. Guillouard l'affirmative; il sera curieux de continuer ce parallèle, auquel nous ne pouvons nous attarder davantage.

Comme on le voit par l'énoncé des articles qu'il commente, le troisième volume comprend la dissolution de la communauté légale, la séparation de biens judiciaire, l'acceptation et la renonciation à la communauté, les conventions qui modifient la communauté légale : communauté réduite aux acquêts, clause de réalisation, clause d'ameublissement, clause de séparation des dettes, clause de franc et quitte, préciput conventionnel, clauses assignant à l'un des époux des parts inégales dans la communauté, communauté universelle, conventions qui excluent la communauté. Il s'arrête au seuil du régime dotal, après avoir passé en revue tous les aspects du régime de communauté tels que le Code les a prévus et réglés. BERNON.

SCIENCES ET ARTS

La Funzione organica della società e dello stato *nella dottrina di G. Domenico Romagnosi,* par G. VADALA PAPALE. Roma, Loescher, 1887, in-8 de 55 p.

Les études de droit naturel ont toujours été en honneur en Italie :

l'on pourrait même dire que là est la patrie de cette branche de la philosophie qu'un éminent prélat a appelée justement la « philosophie du droit social. » Pour ne pas remonter plus haut que ce siècle, quatre écrivains leur ont donné un grand éclat : le sicilien Spedalieri; Domenico Romagnosi, professeur à l'Université de Pavie ; le savant jésuite Taparelli d'Azeglio, l'auteur de l'*Essai théorique de droit naturel,* qui a été traduit dans les principales langues, enfin le célèbre Rosmini.

L'auteur de cette étude, qui a d'abord paru dans la *Rivista italiana per le scienze giuridiche,* ne s'occupe que des deux premiers et, par une préoccupation dont nous retrouverons bientôt la trace, ne mentionne pas même les deux autres quoique leur influence ait été bien plus grande.

L'honneur de Spedalieri et de Romagnosi a été de réagir contre l'utopie de Rousseau qui présentait l'état sauvage et l'isolement individuel comme « l'état naturel, » et faisait dériver la société d'un contrat arbitraire. Revenant à Aristote, Romagnosi a démontré que la société était le « milieu naturel » et nécessaire de l'homme, et que c'était seulement dans son sein qu'il pouvait recevoir de ses semblables l'aide dont il ne saurait se passer ainsi que le développement physique, intellectuel et moral répondant au but de sa vie. Romagnosi est nettement « individualiste, » dit M. Vadala Papale ; c'est-à-dire que l'individu seul a un but final à atteindre et que la société a pour fonction de lui faire mieux atteindre ce but ; mais il ne peut y parvenir que dans le milieu social, par conséquent l'État doit conserver la société. Le professeur de Pavie ne s'est pas borné, dans ses nombreux ouvrages, à combattre Rousseau et mettre en lumière l'importance de la formation sociale et par conséquent du développement historique pour l'homme individuel; il a formulé encore une classification des attributions de l'État. Il les rattache à deux branches « fonctions de tutelle, » « fonctions d'éducation. » Nous aurions à ce sujet des réserves à faire, si nous analysions nous-même l'œuvre de Romagnosi ; nous protesterions contre la confusion entre la société et l'État. Il y a bien des actions sociales qui ne doivent pas émaner de l'État, mais d'autres sociétés comme l'Église, les associations volontaires, la commune, la province... Mais M. Vadala Papale a d'autres soucis, et à l'occasion il déclame contre « l'école théologique, » qui est cependant la véritable « école du droit naturel, » car elle a conservé bien nette la notion d but de la vie humaine, et a, par conséquent, sur les rapports de l'ir dividu, de la société et de l'État, des principes de solution propre sinon à trancher toutes les difficultés de détail, au moins à préveni tout écart grave d'un côté ou de l'autre. Lui-même fait partie de l'écol qui se propose d'appliquer les théories du darwinisme à l'économi

sociale, et il a publié en 1883, à Turin, un livre intitulé : *Darwinismo naturale e Darwinismo sociale*. Pour lui, l'État est un organisme en voie de croissance. S'il fallait prendre à la lettre plusieurs phrases de la brochure que nous analysons, M. Vadala-Papale ne se bornerait pas, comme Schaffle dans son grand ouvrage *Bau und Leben des socialen Kœrpers*, à employer ce mot d'organisme dans un sens métaphorique; il écrirait que c'est un organe réel vivant d'une vie propre au milieu des cellules qu'il réunit, et qui sont les individus, comme le dit Herbert Spencer. Il insiste d'autre part beaucoup sur les ressemblances entre les sociétés animales et les sociétés humaines, et cite quelques ouvrages récents de ses compatriotes qui ont dépensé leur temps et leurs forces à ces inepties. Sa prétention est de faire de Romagnosi l'ancêtre de ses théories à lui. Mais Romagnosi n'a jamais présenté la société que comme un « corps moral, » et quelle que soit la valeur de cette expression, au moins elle a le mérite de ne tromper personne sur son caractère métaphorique. La brochure de M. Vadala Papale se termine par quelques aperçus sur les différentes tendances qui se produisent parmi les économistes et les jurisconsultes des Universités italiennes précisément au sujet de l'extension des attributions de l'État. L'influence des socialistes de la Chaire allemande et des sociologues positivistes est sensible chez eux : mais il est obligé lui-même de constater que l'individualisme philosophique, tel que l'enseignaient Spedalieri et Romagnosi, conserve toujours la direction de l'esprit italien. On le voit notamment dans l'article si important *Il Cittadino e lo Stato*, que M. Minghetti a publié dans la *Nuova Antologia*, en 1885, malgré les pas importants que l'homme d'État a cru devoir faire dans le sens d'un accroissement de l'action de l'État. Nous pourrions faire des remarques semblables à propos des économistes contemporains d'au-delà des Alpes. Le génie italien est essentiellement souple, modéré et précis. La longue formation qu'il doit au droit romain lui a d'ailleurs donné une intelligence de la liberté individuelle qui résistera à toutes les influences externes. XX.

Protection ou Libre échange. *Examen de la question du tarif en ce qui concerne les intérêts des classes laborieuses*, par HENRI GEORGE. Traduit de l'anglais et précédé d'une préface par LOUIS VOSSION. Paris, Guillaumin, 1888, in-8 de XV-433 p. — Prix : 9 fr.

M. Henri George, écrivain américain, est l'auteur ou du moins le vulgarisateur d'un système socialiste, d'après lequel le sol ne peut pas faire légitimement l'objet d'une propriété privée et doit faire retour à la nation qui en concèdera l'usage indéfini seulement à ceux qui lui paieront une redevance équivalente à tout le profit net ou rente. L'ouvrage *Progress and Poverty*, dans lequel il a développé cette thèse en

1879, a eu un succès prodigieux aux États-Unis, en Angleterre et en Irlande. Depuis lors, M. H. George l'a reprise sous plusieurs formes, et c'est pour la présenter sous un nouvel aspect qu'il a écrit ce volume-ci.

La question de la protection ou du libre échange est en effet très débattue aux États-Unis; les protectionnistes attribuent au tarif très élevé des douanes depuis 1861 le développement si remarquable des industries du pays, tandis que les libres échangistes le rendent responsable de l'accroissement du paupérisme qui s'est produit depuis cette époque dans tous les centres manufacturiers. M. Henri George prend nettement parti pour le libre échange, ce qui est un acte honorable de sa part. En effet, il y a plus de profit en ce moment aux États-Unis à soutenir la thèse protectionniste. Les *Trades-Unions* et les organisations ouvrières socialistes se sont rangées de ce côté-là, et en rompant avec elles, M. George a renoncé à un important « capital politique » pour rester fidèle au développement logique de ses idées.

Les vingt premiers chapitres du volume sont consacrés à exposer les arguments en faveur du libre échange. C'est une des plus belles démonstrations scientifiques que nous ayons jamais lues; elle place définitivement M. H. George au rang des grands écrivains; elle est d'autant plus saisissante que constamment il emploie les raisons philosophiques et l'analyse psychologique parallèlement avec les raisonnements tirés de l'ordre économique proprement dit. Seulement — et c'est là que l'on reconnaît le point faible de sa méthode — il passe complètement sous silence le grand argument pour une protection douanière au moins restreinte et temporaire, à savoir que les capacités productrices des différents pays ne sont pas identiques et que par conséquent l'application du libre échange sans limites peut amener de grands changements dans la répartition des industries et de la population sur la surface du globe. Cela justifie les mesures de défense prises dans des circonstances données par certains pays. Ils ont bien le droit de chercher à ralentir ces grands changements. Mais M. George regarde comme un fait fort secondaire le partage de l'humanité en nationalités diverses.

Dans les dix derniers chapitres, l'auteur revient à sa thèse favorite. Si le libre échange, dit-il, n'a pas conquis toutes les sympathies populaires, c'est qu'à lui seul il n'améliore pas la condition des classes laborieuses. L'accroissement de richesse procuré par l'abolition du tarif douanier serait, comme le progrès des inventions, promptement absorbé au détriment des prolétaires par le grand « voleur » (*sic*), le propriétaire foncier. C'est à lui, selon M. H. George, que va tout le bénéfice des progrès sociaux. Ceux qui ne possèdent pas le sol sont réduits à travailler pour ceux qui le détiennent moyennant juste ce qui leur est nécessaire pour ne pas mourir de faim... Plus la population devient

dense, plus les propriétaires s'enrichissent et plus les prolétaires s'appauvrissent.

A l'appui de ce formidable réquisitoire, M. H. George cite les accaparements de terre faits dans l'Ouest par des spéculateurs anglais, qui attendent tranquillement que le développement de la population leur donne de la plus-value, la hausse des terrains urbains, les monopoles que se sont constitués les propriétaires des mines de charbons de Pennsylvanie au moyen de syndicats (*truts*). Ce sont là des abus propres à la société américaine : ils sont réels quoique fort exagérés, et ils expliquent le succès de ce livre aux États-Unis; mais M. H. George, comme tous les sophistes, passe du particulier au général. Ainsi, il soutient que, d'une manière générale et notamment en Europe, la force productive de la terre est un pur don gratuit de la nature. Il ignore complètement ce fait, c'est que la valeur des terres appropriées est dans tous nos vieux pays fort inférieure à la somme de capitaux qui depuis des générations y ont été engagés. C'est la justification du droit de propriété foncière, perpétuel et héréditaire, en même temps que la démonstration absolue de sa nécessité. Les quelques familles qui ont bénéficié d'une plus-value gratuite de leurs terres sont bien peu nombreuses, en comparaison de celles qui ont supporté les dépréciations des capitaux que leurs ancêtres y ont à chaque génération engagés et qui ont été réduits par tant de révolutions ! Mais M. George dédaigne les arguments de fait. Pour lui, l'économie politique est « la plus simple des sciences, » et l'on arrive sûrement, d'après lui, à la vérité en ces matières, en suivant bien un raisonnement, et par les procédés de la dialectique. Il excelle, par exemple, à tirer parti de l'histoire de Robinson Crusoë, et il s'en sert dix fois pour ses démonstrations. L'écrivain américain dédie avec raison son livre aux « physiocrates. » Il en dérive intellectuellement en droite ligne. Il les célèbre comme les seuls économistes qui aient été logiques avec leurs prémisses : « Laissez faire, laissez passer. »

Quesnay et ses disciples, on le sait, prétendaient abolir tous les impôts indirects et les remplacer par un impôt unique sur la valeur de la terre. C'est à la même conclusion qu'aboutit M. Henri George, et, après avoir ébranlé les fondements de l'ordre social par son argumentation passionnée, il demande simplement une réforme fiscale : la suppression des douanes et des taxes de consommation intérieure, l'établissement d'un impôt sur la terre qui suivrait ses accroissements de valeur, indépendants des améliorations dues à l'occupant ; enfin, des droits de succession fort élevés. *Parturit mons nascitur ridiculus mus.* Ce régime-là existe précisément dans sa perfection dans l'Inde anglaise. Les ryots du Bengale y sont soumis, et les Français ont aussi l'impôt foncier et les droits de succession d'après les principes

de M. George. Nous ne voyons pas que ce système financier, à nous ou aux habitants du Bengale, procure le *millenium* de bonheur, l'harmonie économique complète à laquelle il croit possible d'arriver, mais qui n'est pas compatible avec la condition de l'humanité sur cette terre.

Des livres comme ceux-là font du mal, en berçant de chimères ceux qui souffrent, et en exaspérant par leur passion des questions complexes et fort délicates. Mais pour les esprits cultivés, ils ont un intérêt très grand et sont éminemment suggestifs. A ce point de vue M. Vossion, notre consul à Philadelphie, peut avoir eu raison de le traduire. Sa traduction est élégante; nous signalerons seulement deux contre-sens qui sautent aux yeux. Il traduit *tutor* par *tuteur* et fait dire à George qu'Adam Smith avait rempli cette haute fonction auprès du duc de Buccleugh, alors qu'en réalité il avait été simplement son précepteur ! Ailleurs il traduit *fair-traders* par *libre-échangistes ;* ce qui rend deux ou trois pages inintelligibles. Les *fair-traders* d'Angleterre sont des protectionnistes honteux, qui ont pris cette appellation équivoque par opposition aux libre-échangistes *free traders.*

CLAUDIO JANNET.

BELLES-LETTRES

A Sanscrit grammar for beginners, by F. MAX MÜLLER. New and abridged edition accented and transliterated throughout with a chapter on syntax and an appendix on classical metres, by A.-A. MACDONELL. London, Longmans, Green and C°, 1886, in-8 de XVI-192 p.

La grammaire sanscrite de Max Müller avait le tort d'être trop compacte et de rebuter les élèves dès leurs premiers pas dans un domaine hérissé d'obstacles. Le savant professeur a eu l'excellente idée de confier à M. Macdonell la rédaction d'un abrégé de son travail primitif, et nous croyons qu'il ne pouvait mieux s'adresser. Les règles si difficiles de l'euphonie sanscrite y sont bien résumées en vingt-deux pages, et sont suffisantes pour des commençants. Ceux-ci n'auront pas non plus à se plaindre de la transcription de tous les mots sanscrits qui se trouvent dans l'ouvrage : ils n'auront plus dès lors la crainte, si commune au début, de ne pas lire exactement les exemples, et par là ils s'épargneront beaucoup de peine inutile et de temps perdu. Tous les paradigmes nous paraissent assez bien choisis pour se fixer dans la mémoire, ce qui est d'autant plus utile que, la langue sanscrite offrant beaucoup d'exceptions dans la conjugaison et la déclinaison, on a besoin de jalons pour se guider dans des méandres capricieux.

Passons vite au chapitre VII, qui intéresse d'autant plus les élèves qu'ils sont peu accoutumés à trouver dans une grammaire élémentaire les règles de la syntaxe sanscrite. Elles sont ici résumées en un petit nombre de pages, mais qui sont amplement suffisantes pour deux

raisons. D'abord, cet abrégé syntaxique est rédigé clairement et avec une concision qui frappera l'esprit de l'étudiant le moins exercé, et se gravera fortement dans son esprit ; ensuite la syntaxe sanscrite ne s'éloigne pas dans ses lignes essentielles tellement de celle du grec et du latin qu'il soit nécessaire d'accumuler les règles et les exemples pour en donner une idée à l'élève ; car, si l'emploi des cas est dans cette langue orientale beaucoup moins défini que dans les langues classiques et offre par cela même des difficultés, le sanscrit en somme se fait surtout remarquer par une préférence pour la coordination, l'usage du locatif absolu, un goût un peu trop prononcé pour les longs mots composés et les participes indéclinables prenant la place des phrases subordonnées, par l'emploi fréquent du participe passé au lieu du verbe fini, enfin par l'absence de la construction indirecte et du mode subjonctif.

Dans l'intérêt de la philologie comparée, on aurait pu ne pas négliger les principales formes de la langue védique, surtout dans la conjugaison, où l'admission des formes antiques offrait plus d'un secours pour montrer la conformité des flexions grecques et sanscrites. L'appendice IIe est un peu court, quatre pages pour l'étude des mètres dans la poésie sanscrite ! Il est vrai que cette grammaire est à l'usage des commençants, et les auteurs ont bien rempli leur programme, qui était d'être clair et concis. Le tout se termine par un *Index*, aussi bien fait que ceux des ouvrages allemands, mais qui manque presque toujours dans les ouvrages d'érudition française. GÉRARD DEVÈZE.

Le Romancero provençal, par FÉLIX GRAS. Paris, Savine; Avignon, Roumanille, 1887, in-16 de 258 p. — Prix : 4 fr.

Ce joli volume n'est pas, comme son titre pourrait le faire croire, un recueil de chants populaires, c'est un recueil de poésies toutes modernes, faites à l'exemple des chants populaires. Almeida Garrett, qui le premier publia les romances du Portugal, a tenté plusieurs fois de les intercaler, de les délayer dans des productions artistiques, il l'a fait, notamment, dans son petit poème *Bernal Frencas*, mais le mélange d'une inspiration érudite et d'une inspiration antique et abrupte ne cause pas l'effet qu'on pourrait supposer. Il y a de telles différences de tons, de procédés, entre les deux poésies, qu'on ne peut vouloir les fondre sans produire des contrastes plus singuliers qu'heureux. M. Félix Gras a agi tout autrement : sur des sujets, en général de son invention, il a écrit une série de morceaux dont la forme, le style rappellent si bien la forme et le style des chants traditionnels, qu'il lui eût été très facile d'être un Chatterton ou un Macpherson provençal ; seulement on eût trouvé que les romances mises au jour par lui au-

raient, tout en gardant bien le caractère populaire, des mérites de poésie et d'invention qu'on ne rencontre guère chez les rapsodes inconnus dont il s'est fait l'imitateur. Il a d'ailleurs trouvé chez eux le secret d'une concision remarquable, l'art d'entamer un sujet par son point le plus saisissant, de mettre énergiquement ses personnages en scène, de leur prêter des dialogues très dramatiques, de donner aux passions leur vrai langage; rien n'est en désaccord avec l'esprit, le genre des données qu'affectionne la poésie populaire, dans les sujets qu'il tire de son imagination; on trouve, en effet, très peu de ses petits poèmes qui se rattachent à la poésie traditionnelle. On ne peut signaler qu'une ressemblance assez vague entre la *Iacoumine* et le conte d'origine orientale qui, passant de siècle en siècle, a fourni à Schiller son page Fridolin; qu'une ressemblance très vague aussi entre le dialogue de la dame Tibor et de son mari et celui de Blanca Niña avec le sien, situation souvent reproduite et qui a son expression la plus populaire dans la chanson de *Marion* ou de *la Bergère*. La tragique histoire de Guilhem de Cabestang, le sire de Coucy, provençal, est plus reconnaissable dans une des pièces de M. Gras (p. 88). Quant à celle qui porte le nom de Guillaume de Berguedam, nous ne voyons rien dans la vie de ce troubadour catalan qui ait pu en fournir le sujet.

C'est un très brillant et curieux pastiche qu'a fait M. Félix Gras; il a montré dans son volume tout le parti qu'on pouvait tirer d'un contact avec la poésie populaire. N'oublions pas de dire qu'une traduction française côtoie le texte provençal. TH. P.

Jean de La Fontaine. Nouvelle édition publiée par HENRY REGNIER et LEQUESNE. Tome IV. Paris, Hachette, 1887, in-8 de III-580 p. (*Collection des Grands Écrivains de la France.*) — Prix : 7 fr. 50.

Je n'ai pas à parler des *Contes* de La Fontaine, tâche qu'il serait difficile de remplir dans cette revue par des motifs faciles à comprendre. Je crois cependant pouvoir dire que si j'avais à me charger de cette besogne, je chercherais si le long succès de ce livre n'est pas le fait d'une de ces admirations traditionnelles comme nous en avons tant. Je demanderais aussi si La Fontaine conserverait autant de lecteurs dans le cas où il eût employé son talent à écrire de bonnes petites histoires innocentes, ou même s'il n'eût emprunté au *Décameron* que des récits honnêtes, car Boccace en a composé un bon nombre de tels. Enfin j'ajouterais qu'inimitable dans ses fables, La Fontaine ne l'est pas dans ses contes, et la preuve en est qu'on a pu y mêler quelquefois des pages d'autres conteurs qui ne détonnent pas trop parmi les siennes. Mais de telles considérations ne sont pas de ma compétence. Je n'ai à juger les contes ni au point de vue littéraire, ni au point de

vue moral; j'ai tout simplement à dire que le premier volume d'une nouvelle édition vient d'en paraître dans la belle *Collection des Grands Écrivains de la France*. Cette annonce seule suffit pour indiquer avec quel soin elle a été exécutée. On a mis à contribution les meilleurs textes; les références ont été l'objet de patientes recherches, et des notes abondantes occupent une bonne partie des pages. Dans leur désir d'être complets, de ne laisser aucun point obscur, les savants éditeurs me semblent même avoir multiplié les notes outre mesure. Que des termes trop vieillis ou peu usités aient été expliqués, c'est parfait; mais que le lecteur, troublé par un renvoi, interrompe sa lecture pour aller chercher des définitions de mots aussi connus que *servage, devis, onc, empêché* dans l'acception d'embarrasser; sur des locutions telles que « tomber de son haut »... c'est excessif. Et les notes ne se bornent pas à cela. A propos de nonnes et de couvents, on renvoie sans nécessité à ce qu'en disait un fougueux protestant, Agrippa d'Aubigné, dans son livre satirique *le Baron de Faeneste*.

Comme recherches et exactitude de renseignements, nous ne pouvons qu'admirer l'érudition et la patience des commentateurs. Nous nous permettrons seulement quelques observations de minime importance. Une note, page 5, donne des détails peu clairs sur *Amadis*. On y attribue légèrement au Portugais Vasco de Lobeira ce roman qui était répandu en Castille à une époque antérieure à ce Lobeira. Nous ne connaissons plus, du reste, *Amadis* que par le remaniement qu'en fit Garci Ordoñez de Montolvo. On eût pu consulter sur ce point l'introduction que don Pascal de Gayangos a placée en tête des *Libros de Cabellerias* (Madrid, Ribadeneyra, 1817) et le beau livre de Wolf : *Studien zur Geschichte derspanischen und portugiesischen nationalliteratur* (Berlin, 1859). Page 53, l'expression proverbiale de « la chape à l'évêque » ne doit pas avoir pour origine une coutume du Berry, mais un conte que l'on peut lire dans le *Cancionero* de Hernandez del Castillo, ed. de 1511, et qui, sous ce titre : *El pleyto del manto*, se retrouve dans le *Cancionero de obras de burla provacantes a risa* (Londres, Pikering, 1840). — Page 72, cette manière de dire à « son perfide d'époux » nous semble un hispanisme; on le trouve aussi dans Montaigne, « ce vilain de Néron » (Livre II, ch. VIII, p. 108 de l'édition de Jouaust, 1887). — Page 133, dans les amples références qui précèdent *le Faiseur d'oreilles*, on a omis de citer un conte du *Champion des Dames* de Martin Le Franc (Voir sur ce poète, dans la *Romania*, t. XVI, un article de M. Gaston Paris, p. 404). — Page 483, n'aurait-on pas pu rappeler *l'Eunuque* de Térence et renvoyer aussi à un chapitre du *Volkskunde* (p. 141), où Liebrecht s'occupe du conte de Mazet de Lamporecchio et d'autres récits analogues.

La minutie même de ces remarques suffirait pour prouver que

jamais les contes de La Fontaine n'avaient été examinés d'aussi près que M. Henri Regnier, aidé de M. Lequesne, vient de le faire dans ce volume. TH. P.

Le Roman au temps de Shakespeare, par J.-J. JUSSERAND. Paris, Delagrave, 1887, in-12 de 210 p. — Prix : 2 fr.

Euphues. *The Anatomy of wit,* by JOHN LYLY, M. A. To which is added the first chapter of sir PHILIP SIDNEY'S *Arcadia,* edited, with introduction and notes, by Dr. FRIEDRICH LANDMANN. Heilbronn, Henninger, 1887, in-12 de XXXII-150 p. — Prix : 3 fr. 50. (*Englische Sprach- und Literaturdenkmale des 16., 17. und 18. Jahrhunderts,* herausgegeben von Karl Vollmöller.

J'ai eu le plaisir de signaler ici même, en son temps, la remarquable leçon d'ouverture du cours fait, il y a deux ans, par M. Jusserand au Collège de France, et consacré à l'histoire du roman anglais avant Walter Scott.

M. Jusserand nous donne aujourd'hui « la substance des premières leçons de ce cours. » Il remonte à l'origine du roman, vers le temps de la reine Élisabeth, époque curieuse par elle-même et qui lui est, de plus, particulièrement familière. L'avant-garde de cette innombrable légion de conteurs qui ont plus contribué que Shakespeare et Byron à populariser la littérature anglaise en tous pays, est un peu oubliée maintenant, en toute justice, avouons-le, et ce serait miracle qu'elle reprît jamais quelque faveur auprès du public liseur de romans. Ces primitifs ont pourtant exercé une notable influence sur leurs contemporains. « Ils étaient féconds, très applaudis et passablement nombreux... Leurs livres avaient beaucoup d'éditions pour l'époque, beaucoup plus que la plupart des pièces de Shakespeare... On les traduisait en français alors que le nom même du grand dramaturge était totalement ignoré parmi nous. » Ils n'en ont pas moins disparu, condamnés par la revanche du bon goût, sans avoir rien fondé de durable, sans léguer de tradition, sans laisser de traces : leurs successeurs procèdent d'ailleurs. Les noms de Lyly et de Philippe Sidney ont presque seuls surnagé dans ce naufrage, et l'on se contente généralement de ne pas ignorer que l'*Euphuès* et l'*Arcadie de la comtesse Pembroke* passionnèrent jadis la cour et la ville. Mais *Euphuès* est-il un héros de fantaisie ou une cité imaginaire ? Le livre même tient-il de l'allégorie sermonneuse et pédante ou du roman d'aventures, ou n'est-il qu'un tissu d'extravagances ? En quoi consiste précisément l'euphuisme ? *L'Arcadie* doit-elle être classée parmi les bergeries pseudo-grecques ? Je crois que bien des lecteurs pourront apprendre de M. Jusserand la réponse à ces questions et réformer du même coup des notions incomplètes, voire même des préjugés. J'ajouterai qu'ils ne le feront pas sans joindre l'agréable à l'utile. L'érudition du critique se cache discrète-

ment sous le charme d'un style parfait d'élégance, et ses analyses, pleines d'humour, relevées d'anecdotes caractéristiques, d'aperçus ingénieux, ne laissent rien transpirer de l'ennui des vieux textes démodés qu'il passe en revue.

— Presque en même temps que paraissait chez nous leur commentaire français, les deux plus importants de ces textes anglais ont été partiellement réédités en Allemagne par les soins du Dr. Landmann dans la précieuse collection des *Monuments de la langue et de la littérature anglaises des* XVI°, XVII° *et* XVIII° *siècles*. L'indication scrupuleuse des variantes et la copieuse annotation philologique sont telles qu'on était en droit de les attendre du savant éditeur. Son introduction, résumée de ses travaux antérieurs sur le même sujet, est à la fois sobre et complète. Trois pages lui suffisent pour rappeler le peu qu'on sait de la vie de Lyly. Il discute ensuite la question d'antériorité des premières éditions et justifie la préférence donnée à son texte. Puis il recherche les éléments constitutifs de l'euphuisme et les trouve dans l'emploi de ce qu'il appelle « l'antithèse parisonique » et « l'allitération transverse, » exemple : « Altough hetherto Euphues I have *sh*rined thee in my *h*eart for a *t*rustie *f*riende, I will *sh*unne thee *h*ereafter as a *t*rothles *f*oe. » Ce genre d'agrément si prisé à la cour d'Élisabeth, n'est plus qu'insupportablement agaçant. Un troisième travers de l'euphuisme, mais celui-là d'un effet souvent divertissant, est l'invraisemblable accumulation de comparaisons empruntées à l'antiquité classique et surtout à la zoologie fabuleuse de Pline qui, dans les mains de Lyly, devient un inépuisable trésor de drôleries. La démonstration est précise et péremptoire. L'origine espagnole de ce dévergondage se trahit d'elle-même : l'*Euphuès* est une imitation mal déguisée du *Marco Aurelio,* de Guevara ; l'*Arcadie* a été évidemment inspirée par la *Diana,* de Montemayor. Lyly n'a pas été un initiateur, même pour l'Angleterre ; chez Sidney, qui a plus d'invention, de passion et de mouvement, la préciosité prend déjà un tour différent, et leur contemporain Thomas Nash finit par déserter ouvertement le cultisme pour se rapprocher de l'imitation de la nature. Le Dr. Landmann ne fait que nommer ce dernier écrivain ; M. Jusserand lui consacre, à bon droit, une étude développée et curieuse.

EMM. DE SAINT-ALBIN

Études littéraires sur le XVII° siècle. *Les Ennemis de Chapelain,* par l'abbé A. FABRE. Paris, E. Thorin, 1888, in-8 de XI-525 p. — Prix : 10 fr.

Chapelain eut beaucoup d'ennemis : les principaux furent Benjamin Priolo, Linière, l'académicien La Mesnardière, l'abbé de Marolles, Costar, Ménage, Boileau. M. l'abbé Fabre étudie successivement chacun

de ces personnages et, en nous les faisant mieux connaître, il nous fait en même temps mieux connaître Chapelain, qu'il juge fort équitablement, signalant les défauts de l'homme comme ses qualités, critiquant le poète, louant au contraire le prosateur et surtout l'érudit. L'excellent critique s'occupe aussi des amis de l'auteur de *la Pucelle*, notamment de Daniel Huet et de Balzac. Bien d'autres noms plus ou moins célèbres sont associés à ceux-là par le biographe de Chapelain, tels que ceux de Fléchier, de Vaugelas, de Saumaise, de François Guyet, de Girac, de Voiture, de l'abbé d'Aubignac, de Gilles Boileau, de Pellisson, de Conrart, de Montmor, de N. Rigault, de l'abbé Cotin, etc. On voit par cette énumération combien sont variés les sujets traités dans cette histoire à vol d'oiseau de la littérature française au XVIIe siècle, où les anecdotes les plus curieuses se mêlent aux indications les plus instructives. Le livre de M. l'abbé Fabre contient tant de richesses que nous n'hésitons pas à le regarder comme l'indispensable complément de tout ce qui a été publié sur les principaux écrivains des vingt dernières années du règne de Louis XIII et des trente premières années du règne de Louis XIV. L'élégance du style de l'auteur et l'heureuse vivacité de sa verve rendent non seulement facile, mais encore charmante la lecture des 700 pages du volume. C'est, en quelque sorte, une galerie de tableaux qui captivent irrésistiblement notre attention, tableaux tous ressemblants, soit qu'il s'agisse de légères esquisses prestement enlevées, ou de portraits en pied, peints avec un soin minutieux, comme ceux de Chapelain et de Ménage. (Près de la moitié du livre est consacrée à ce dernier, du chapitre IX au chapitre XXVI.)

M. l'abbé Fabre, qui est un travailleur des plus consciencieux et un critique des plus pénétrants, a relevé plusieurs inexactitudes de ses devanciers, MM. Victor Fournel, René Kerviler, Charles Livet, surtout de l'éditeur des *Lettres de Jean Chapelain*, sans parler des nombreuses erreurs qu'il corrige dans nos divers recueils biographiques, notamment dans le *Dictionnaire Dezobry et Bachelet*. Les meilleurs connaisseurs n'auront, de leur côté, guère de reproches à lui adresser. Pour notre part, nous ne soumettrons que de rares et de bien peu graves observations au savant auteur. Quand (p. 48) il dit : « Chapelain, fort lié avec tous les chefs du parti, les Arnauld, Le Maître, Nicole, Godeau, murmure tout bas, entre amis, de ce désastre qui frappe tant d'hommes de cœur et de vertu, » il oublie que l'évêque de Grasse et de Vence ne doit pas être enrôlé dans l'état-major du jansénisme, car c'est à peine s'il fut dans la petite troupe un simple soldat, que l'on peut même considérer comme un traînard. Ce serait déjà presque trop, me semble-t-il, d'appeler Godeau un semi-janséniste. — Sur B. Priolo (p. 63, 75), on aurait pu citer le recueil des lettres inédites de cet his-

torien, publié en 1877 dans les *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis,* et la thèse pour le doctorat, soutenue par M. C. Norman : *De Benjamini Prioli vita et scriptis* (Lyon, 1883, in-8). — M. Fabre, qui donne, d'après Costar, quelques détails sur Jean Rhodes, trouverait d'autres indications sur ce médecin danois transplanté en France, dans le fascicule XIII des *Correspondants de Peiresc* (*Lettres inédites de Gabriel Naudé,* 1887, p. 36). — A propos de *Guzman d'Alfarache,* M. l'abbé Fabre a combattu avec la plus exquise courtoisie une assertion de l'éditeur des *Lettres de Jean Chapelain,* touchant une édition antérieure à 1633, de la traduction du roman de Matheo Aleman, faite par le futur académicien, et il a dit (p. 139) : « Aucun contemporain, aucun biographe, Marolles, Ménage, Goujet, Ch. Brunet, dans son *Manuel du libraire,* personne ne parle d'une traduction de Chapelain, antérieure à celle que nous possédons encore, et qui est de 1633. » Au doute ainsi exprimé nous opposerons le témoignage formel des deux éminents bibliophiles auxquels nous devons le *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild* (t. II, 1887, p. 208) : « Puis vint la traduction de Jean Chapelain, intitulée : *Les Gueux ou la Vie de Guzman d'Alfarache, image de la vie humaine* (Paris, 1621 ; Lyon, 1630 ; Rouen, 1645-1646). » — Au sujet de MM. de Plassac (p. 329), on pourrait ajouter dans une nouvelle édition (l'ouvrage assurément en aura plusieurs), la mention d'un récent et complet travail spécial de M. le professeur Ch. Revillout : *Antoine Gombaud, Chevalier de Méré, sa famille, son frère et ses amis illustres.* (Montpellier, 1887, in-4.) — M. l'abbé Fabre est-il bien sûr de la naissance à Toulouse (p. 245, note 2) du duc d'Épernon (Jean-Louis de Nogaret) ? Nous croirions plutôt qu'il vit le jour en ce château de Caumont dont il porta le nom pendant toute sa jeunesse, et qui appartient maintenant à M. le marquis de Castelbajac (département du Gers, arrondissement de Mirande, canton de Riscle). L'auteur nous présente le duc d'Épernon comme « gouverneur de l'Angoumois, de l'Aunis et de la Saintonge. » J.-L. de Nogaret eut un gouvernement bien autrement important, celui de la Guyenne. — Nous ne pensons pas que Pierre du Puy (p. 578, note 1) ait jamais été conseiller au parlement de Paris. Il fut longtemps avocat en ce parlement, et, plus tard, il devint conseiller d'État. Mais n'insistons pas sur des bagatelles, et déclarons qu'à tous égards, le volume sur *les Ennemis de Chapelain* mérite que tous les amis du XVIIe siècle le placent, dans leur bibliothèque, à côté des ouvrages sur *Fléchier* du brillant lauréat de l'Académie française, et appliquons à ce volume l'éloge que M. l'abbé Fabre applique à une thèse de M. A. Deltour, dont la quatrième édition a été donnée en 1884 : « Il y a quelques années, a paru un livre spirituel, agréable, abondant en révélations piquantes, intitulé : *Les Ennemis de Racine.* » T. DE L.

Un jésuite homme de lettres au XVIIe siècle. *Le Père Bouhours*, par GEORGE DONCIEUX, docteur ès lettres. Paris, Hachette, 1886, in-8 de 328 p. — Prix : 7 fr. 50.

Nous sommes moins en retard avec M. Doncieux que la date inscrite ci-dessus ne semblerait l'indiquer. Cet ouvrage, en effet, est une thèse de doctorat ès lettres, dont l'impression a été achevée assez longtemps avant que le livre, remis d'abord aux juges seuls de la soutenance, ne fût livré au public. Le succès de l'auteur, comme candidat, n'a pas souffert le moindre doute, ainsi que le *Polybiblion* l'a fait savoir à ses lecteurs. Le sujet, fort bien choisi pour une thèse de doctorat ès lettres, ne l'était pas moins bien pour un livre de critique et d'histoire littéraire. Parmi les extravagances de la littérature contemporaine, l'étude de jour en jour plus curieuse et plus approfondie des écrivains de notre âge classique n'a pas cessé de trouver faveur auprès des esprits d'élite. Elle a donné lieu à un assez grand nombre de bons écrits, auxquels vient aujourd'hui s'ajouter le livre de M. Doncieux. Le Père Bouhours fut l'un des auteurs les plus goûtés de la seconde moitié du XVIIe siècle, et son influence a été considérable sur notre langue ou, pour mieux dire, sur notre prose. Cet aimable religieux est d'ailleurs une figure aussi intéressante qu'avenante, tout à fait caractéristique de la société polie en France, à l'époque où régnait une si heureuse et si féconde alliance entre l'esprit chrétien et l'esprit français. Au double point de vue de l'histoire littéraire et de l'histoire des mœurs, sa vie et ses travaux méritaient une étude spéciale, qui manquait encore, et que M. Doncieux a faite de façon, sinon à épuiser, du moins à développer entièrement la matière, et à en mettre en lumière toutes les parties. Il a d'abord étudié, en six chapitres, *l'Homme et l'Entourage;* puis, en six autres chapitres, il a examiné successivement en Bouhours, *le Polémiste, le Grammairien,* et *le Critique.* Il a recueilli en appendice ce qu'il a pu rassembler de la *Correspondance de Bouhours,* à l'exception des lettres échangées avec Bussy-Rabutin, pour lesquelles il renvoie à l'édition de la correspondance de ce dernier donnée par M. Lalanne. Il y a joint divers autres documents, inédits ou dispersés. Il a encore placé dans cet appendice une *Bibliographie* et une *Iconographie* de Bouhours, qui décèlent en lui les aptitudes du chercheur et de l'érudit. Ces aptitudes se révèlent d'ailleurs dans tout le cours du livre par le soin consciencieux avec lequel M. Doncieux s'est toujours efforcé d'atteindre à l'exactitude dans l'exposé des faits et l'analyse des écrits. Les dons du critique et de l'homme de goût s'y montrent aussi avec de réelles et remarquables qualités d'écrivain, malheureusement un peu gâtées par une tendance fâcheuse au raffinement et à la manière. Nous avons aussi regretté, çà et là, dans les appréciations et dans le ton du jeune docteur une légère affectation de persiflage sceptique, qui laisse,

à vrai dire, un peu trop apercevoir encore l'écolier d'hier, tout fier de s'émanciper et de faire montre d'indépendance à l'égard des hommes et des choses. Ce sont là des défauts de jeunesse que l'expérience et le progrès naturel de son talent feront, sans aucun doute, peu à peu disparaître chez un écrivain, d'ailleurs si bien doué, et que son titre même, brillamment conquis en Sorbonne, avertit que c'est un devoir pour lui — car il en a les moyens — de se placer de jour en jour davantage au rang des vrais maîtres. MARIUS SEPET.

Longfellow's Dichtungen. *Ein literarisches Zeitbild aus dem Geistesleben Nordamerika's,* von ALEXANDER BAUMGARTNER, S. J., 2e édit. corrigée et augmentée, avec un portrait de Longfellow. Fribourg en Brisgau, Herder, 1887, in-12 de VIII-384 p. — Prix : 5 fr.

Dans son index des publications à consulter touchant la vie et les œuvres de Longfellow, le P. Baumgartner se borne à enregistrer, comme part contributive de la France, quatre ou cinq articles de revue. Ce serait bien peu, si l'énumération avait quelque prétention d'être complète. L'Amérique, l'Angleterre et l'Allemagne ne sont, à vrai dire, guère mieux représentées. Il en faut conclure que Longfellow doit bien plus à lui-même qu'aux éloges de la critique littéraire la célébrité de son nom : il a été plus goûté que prôné. Ses qualités de langue et de style, son charme et son honnêteté, ont fait de lui, suivant l'expression du cardinal Wiseman, le plus populaire des poètes du foyer, et de nombreuses traductions l'ont mis à la portée de ceux même que n'a pas atteints la diffusion de l'anglais. Beaucoup connaissent ainsi la douce figure d'Évangéline qui ne savent rien de son poète. Cependant les lèvres qui chantaient si mélodieusement sont maintenant closes à jamais ; l'heure de la postérité a sonné. Le P. Baumgartner a voulu recueillir les premiers éléments de l'étude d'ensemble qui manquait jusqu'à ce jour. Il n'a emprunté de renseignements biographiques à la correspondance et au journal de Longfellow « que ce qui lui a paru pouvoir servir à l'intelligence de ses œuvres et de son développement intellectuel. » C'est mettre à leur vraie place les modestes incidents de cette vie entièrement consacrée au culte des lettres. Ils suffisent d'ailleurs à rendre l'homme aussi sympathique que le poète. Esprit doucement grave, très raffiné dans sa bonhomie, s'élevant comme naturellement vers les sphères les plus hautes et doué d'une exquise intuition esthétique, il a révélé aux descendants étonnés et charmés des quakers et des puritains tout un monde inconnu, le moyen âge, la culture latine, le sentiment catholique. Le P. Baumgartner passant en revue les poèmes et les recueils, montre le travail intérieur qui a préparé ce surprenant résultat. Il loue presque

sans réserves, mais aussi sans exagérations, enchâssant dans ses analyses nombre de traductions en vers : la table ne compte pas moins de quatre-vingt sept pièces ou fragments, en général heureusement choisis et toujours très fidèlement rendus. On sait que le savant jésuite est passé maître en ce genre d'exercice. Peut-être, pourrait-on lui reprocher de n'avoir pas mis assez d'ombres dans son tableau. Longfellow, versificateur habile, manque parfois d'originalité, surtout dans ses petites pièces ; son théâtre, ainsi que ses dernières œuvres, si élevée qu'en soit la tendance, ne doivent pas être placés au même rang que la *Légende dorée, Évangéline* et *Hiawatha*. J'aurais souhaité aussi des indications de sources plus multipliées, plus de rapprochements et de comparaisons. Le sujet comportait quelque montre d'érudition, et le P. Baumgartner, qui a cultivé les littératures les plus diverses, y pouvait trouver plus facilement qu'un autre le motif d'une étude de littérature comparée très intéressante. Je regrette qu'il ait cru devoir résister à la tentation. EMM. DE SAINT-ALBIN.

Lettres de Peiresc aux frères Dupuy, publiées par PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE, correspondant de l'Institut, membre non résidant du comité des travaux historiques et scientifiques. — Tome Ier : *Décembre 1617 à décembre 1628.* — Paris, Imp. nationale, 1888, in-4 de IX-914 p.

Né le 1er décembre 1580, à Belgentier en Provence, et fils d'un conseiller à la Cour des aides de ce pays, Nicolas-Claude de Fabri de Peiresc fut un savant d'une érudition universelle, un bibliophile consommé, un collectionneur de premier ordre. Les deux gardes de la bibliothèque du Roi, Pierre et Jacques Dupuy, l'un, d'abord avocat au parlement de Paris, puis conseiller d'État, l'autre, prieur de Saint-Sauveur, n'étaient ni moins savants, ni moins érudits, ni moins bibliophiles. C'est dire, en réelle substance, l'intérêt majeur que doit présenter une correspondance littéraire continuée sans interruption pendant vingt ans, de 1617 à 1627, entre pareils personnages, animés d'une profonde estime réciproque. Le recueil conservé à la Bibliothèque nationale dans le fonds Dupuy comprend trois volumes dont les minutes existent encore à la bibliothèque d'Inguimbert à Carpentras, en sorte que le texte peut en être contrôlé à tout instant; et la publication en a été confiée par le comité des travaux historiques, pour la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France*, à M. Tamizey de Larroque, qui l'a enrichie de notes historiques, biographiques, philologiques, comme il a déjà procédé pour les correspondances de Balzac et de Chapelain. C'est dire encore que l'intérêt des lettres de Peiresc, quelque vif qu'il puisse être par lui-même, se trouve doublé par le travail de son commentateur.

On trouve de tout dans cette correspondance véritablement encyclopédique, dont le premier volume, qui paraît seul aujourd'hui, contient cent quarante-sept lettres de Peiresc et quarante-six réponses des frères Dupuy : ces inépuisables érudits se jouent avec une merveilleuse aisance des matières les plus diverses : ils abordent et entremêlent les questions de tout ordre, les problèmes de toute espèce : l'histoire ancienne, l'histoire contemporaine, les recherches astronomiques, l'histoire naturelle, l'archéologie, la bibliographie, la grammaire, la géographie... ; aucune science n'a de secret pour ces esprits curieux ; et tout lecteur, quelles que soient ses préférences, est certain de trouver dans leurs lettres matière nouvelle conforme à ses goûts.

Dans l'extrême embarras du choix, je me contenterai de citer quelques traits au hasard, entre mille.

Aimez-vous les détails historiques spéciaux? Vous trouverez sur l'entrevue de Charles IV de Lorraine et du cardinal de Richelieu (p. 233) des particularités inconnues à M. d'Haussonville ; vous constaterez qu'on se plaignait déjà en 1627, un demi-siècle avant les mesures prises par Colbert, du déboisement de la France (p. 359) ; vous apprendrez que le duc de Rohan, dans son coup de main sur Montpellier, incendia l'un des faubourgs (p. 504), ce dont il a bien garde de se vanter dans ses Mémoires. — Recherchez-vous les raretés bibliographiques, les pièces qui ne sont citées dans aucun recueil? Vous trouverez (p. 537) des indications sur une relation de l'affaire de Montpellier, imprimée à Toulouse, et dont le catalogue de la Bibliothèque nationale ignore l'existence, ou (p. 844) la mention d'un « ballet des politiques, » qui n'a pas été connu des auteurs du Recueil des ballets du XVIIe siècle.

Si vous étudiez les artistes et les collectionneurs, voici (p. 697) Fontenay-Lieuville qui ne figure pas au Dictionnaire de Bonaffé; et, çà et là, sur « M. Rubens, qui est né pour plaire et délecter en tout ce qu'il faict ou dict » (p. 311), sur ses lettres, sur ses talents diplomatiques (p. 494), sur son cabinet (p. 130), une foule de renseignements ou d'appréciations qui seront absolument précieux pour l'histoire de sa vie. Je retiens celui-ci : « Si le cabinet de M. Rubens se vend 80,000 livres, je n'y aurois pas du tout tant de regret, parce que au moings ledict sieur Rubens aura de quoy y trouver son compte; mais je vouldrois bien que l'acheteur y eust adjouté encore quelque milliers d'écus pour faire imprimer ce qu'il y a de plus exquis, afin que le public s'en ressentit. » Voilà le bibliophile qui apparaît. Et quel soin il prend pour l'envoi des livres qu'on lui adresse! Il demande toujours les in-quarto en feuilles et recommande plusieurs fois « de les envoyer sans les battre ne roigner, car en les battant après leur arrivée, on les redresse bien, et s'ils sont battus une foys, le faux ply qui s'y faict après pour

les enclore en des paquets ne s'efface jamais bien, et le livre ne se peut jamais si proprement relier. » (p. 148). Tout cela est dit avec une bonhomie charmante et vous a une saveur toute spéciale.

Mais c'est surtout pour l'histoire littéraire proprement dite et pour la biographie des écrivains du XVIe et du XVIIe siècles que ces lettres offrent à toute page des richesses inappréciables. Je croyais avoir épuisé jadis dans mes recherches tout ce qu'on pouvait savoir sur l'histoire des quarante fondateurs de l'Académie française, et j'apprends ici que Saint-Amant faillit être nommé archevêque de Toulouse par la démission du cardinal de la Valette (p. 141 et 812) : il faut avouer que c'eût été un choix bizarre; — que Faret, le secrétaire du comte d'Harcourt, l'auteur de *l'Honnête homme,* plus connu parce que son nom, hélas! rime avec cabaret, avait été le compagnon du P. Laurent Chifflet (p. 279); — que Bautru de Serrant, le Bautru « aux bons mots, » avait publié vers 1627 force lettres satiriques, sous des noms supposés (p. 386). Voilà un supplément pour les *Supercheries littéraires* de Quérard; — que Jean de Silhon eut une mission en Italie en 1678 (p. 495); — que... mais je ne puis ici dépouiller tout le volume et ceci suffit pour donner une idée des surprises que l'on rencontre à chaque pas.

Les philologues y trouveront aussi leur compte, et M. Tamizey de Larroque s'est donné la peine de relever tous les mots dont Littré indique la mort beaucoup trop tôt ou la naissance beaucoup trop tard : parmi les premiers, « évêché » au féminin (p. 128), que Littré suit seulement jusque dans le XVIe siècle; parmi les seconds, le terme d'imprimerie, « maculature » (p. 119), qu'il cite pour la première fois dans Diderot; « interpolation » (p. 476), dans Voltaire; « se faire tirer la manche » (p. 695), dans d'Alembert... et bien d'autres.

Mais, quelque plaisir que j'aie à indiquer tous les genres d'intérêt qu'on trouvera dans ce livre, il faut me borner. J'ajouterai seulement que ces lettres qui nous font connaître tant de choses, nous font surtout bien connaître Peiresc. On le retrouve là tout entier avec ces belles qualités qui lui valurent l'estime de ses contemporains, sa modestie, sa prudence, sa sagesse, sa bonté, sa passion du bien, son dévouement aux intérêts de ses amis et aux intérêts de la science. Il s'y montre l'auxiliaire zélé, le serviteur infatigable et désintéressé de tous ceux qui travaillent : il leur prodigue ses encouragements, ses conseils, ses livres, ses manuscrits, l'or de sa bourse, comme celui de son érudition. En admirant le savant, on aime l'homme; j'allais dire qu'on se prend à le vénérer.

Et les notes! Je n'en ai pas encore parlé. Elles sont ce que peuvent être des notes rédigées par M. Tamizey de Larroque, c'est-à-dire abondantes, substantielles et tellement précises, que la critique la plus acérée ne trouve pas à y mordre. Aurai-je le courage de lui dire, à

propos de Marbode, *Delapidibus* (p. 608), qu'il aurait pu citer à côté de MM. Hauréau et Célestin Port, l'érudit Breton, S. Ropartz, qui a non seulement étudié ce poème, mais l'a traduit en vers français?... Je n'aurais que deux ou trois observations de ce genre à lui faire et l'on me traiterait avec raison de trouble-fête. Tout ce que je souhaite, c'est qu'il ne nous fasse pas trop attendre le second et le troisième volume. Ce sont là régals de princes et la littérature actuelle en est singulièrement avare.

RENÉ KERVILER.

Correspondance de LOUIS VEUILLOT. Tome VI. *Lettres à son frère et à divers.* Paris, V. Palmé, 1887, in-8 de VII-433 p. — Prix : 6 fr.

Le sixième volume de la *Correspondance de Louis Veuillot* ne sera pas le dernier : la préface nous l'annonce. Comme dans les précédents volumes, l'éditeur commence par glaner quelques lettres oubliées dans le champ des années précédentes déjà moissonné, et puis il reprend son travail à l'endroit où il s'était arrêté, pour continuer sa moisson. Parmi les glanures qui remplissent les premières pages du volume, signalons principalement la correspondance avec Mme de Montsaulnin, née de Maistre, dont la note dominante est une intimité charmante, une familiarité toute chrétienne, écho fidèle des joies, des douleurs, des émotions du foyer.

Après ce retour en arrière, l'éditeur reprend sa marche en avant à la date du 14 septembre 1856, pour ne plus s'arrêter qu'au 26 décembre 1859. C'est une période d'un très grand intérêt pour l'histoire religieuse de notre temps, puisqu'elle commence au moment où, comme l'écrit Louis Veuillot, « le gouvernement, sinon l'Empereur, incline à gauche » et s'arrête après la guerre d'Italie, à la veille du jour où *l'Univers* devait succomber dans une défaite glorieuse, enseveli dans les plis d'une encyclique pontificale, quelques mois à peine avant le guet-apens de Castelfidardo. Que d'événements, je pourrais dire que de tristesses dans ces trois années, dont nous portons et dont nous porterons peut-être encore bien longtemps la peine!

Il est intéressant de voir comment Louis Veuillot les juge, non plus seulement dans les polémiques du journal, mais dans les lettres qu'il échange avec les correspondants que nous connaissons déjà : Mgr Parisis, Mgr de Salinis, Mgr Gerbet, Mgr Pie, Mgr Rœss, dom Guéranger, ou d'autres qui entrent ici en scène, comme le R. P. d'Alzon, M. le comte de Guitaut, M. Henri de Maguelonne. C'est d'abord, en face des orages qui menacent, la même résolution que par le passé : « Nous sommes tous très décidés à nous faire avertir jusqu'à la mort plutôt que de reculer d'une ligne dans les questions où il faut avancer. » Et il tient sa résolution. D'ailleurs, simple tirailleur d'avant-garde de l'armée de l'Église, il n'omet jamais de rendre compte de sa conduite à

ses chefs et de solliciter d'eux des conseils toujours écoutés. C'est l'objet de beaucoup de lettres à ses éminents correspondants, dont il recevait le mot d'ordre avant et les encouragements après la bataille. A côté de ces lettres d'un intérêt général, nous en trouvons d'autres, et beaucoup, où il est question des grandes polémiques où *l'Univers* se trouva alors engagé, et qui sont racontées ici avec une ardeur loyale et sincère, qui rendent vraiment palpitants ces intimes récits de combats. Puis ce sont les pages émues écrites d'une main tremblante par l'époux et le père si cruellement frappé, mais toujours si chrétien, si résigné dans l'épreuve; ailleurs c'est une impression de vacances, un voyage, une vue des montagnes ou de la mer, qu'il goûtait et décrivait comme personne, les payant ainsi de tout ce qu'elles lui donnaient de bon air aux poumons et de bon repos à l'âme. On conçoit ce qu'une succession de sujets si divers apporte de variété à ce volume, qui, comme l'écrit l'éditeur, me semble servir, à l'exemple de ses aînés, « les lettres, l'histoire, la mémoire de Louis Veuillot et l'Église. »

P. Talon.

HISTOIRE

Précis des institutions politiques de Rome, *depuis les origines, jusqu'à la mort de Théodose,* par Émile Morlot, docteur en droit, auditeur au Conseil d'État. Paris, A. Dupret, 1886, in-12 de 504 p. — Prix : 4 fr.

M. Morlot commence par l'annoncer dans son *Avertissement* : « Ce livre n'offre aucune prétention à l'érudition. » — Toutefois, à notre avis, quelque modestes que soient les besoins auxquels est destiné à répondre son *Précis,* il est de nature à rendre de réels services aux étudiants et au grand public. Inspiré par l'esprit de vulgarisation, écrit avec netteté et concision, il donne de la Constitution romaine une idée des plus justes. Son grand mérite, à nos yeux, est d'avoir abordé avec autant d'habileté, volontiers dirions-nous avec autant d'art, des sujets aussi ardus et des problèmes aussi délicats que ceux qui ont trait à l'antiquité politique de Rome : la matière est admirablement divisée et un ordre logique et rationnel préside à la répartition des différents chapitres de l'œuvre; enfin, la pensée de l'auteur, servie par un style d'une clarté remarquable, se dégage toujours sans effort et se suit sans fatigue. Si M. Morlot se borne à présenter un résumé très bref des principales discussions et à indiquer l'état actuel de la science, son livre n'en est pas moins fort complet au fond. Il va des origines à la fin du IVe siècle de notre ère. Dans ses trois parties (constitution primitive, — gouvernement de la République, — régime impérial), toutes les branches de l'administration romaine sont passées en revue, et tous les renseignements essentiels ou à peu près sont fournis à l'égard de chacune d'elles. Tout est bien condensé ; l'auteur, sous la conduite des

guides les plus autorisés, cite à propos les textes essentiels. Nous devons aussi le féliciter, d'une part, de ne s'être fait l'écho des opinions modernes que dans la mesure strictement indispensable, et, de l'autre, de ne s'être montré l'esclave d'aucune doctrine acceptée d'avance, sur les questions controversées ; il est assez maître de lui pour avoir une opinion personnelle et pour ne pas hésiter à l'exprimer : c'est ce qui lui est notamment arrivé au sujet du testament *in procinctu*, de la réforme des comices centuriates, de l'*auctoritas patrum*, de l'admission des plébéiens aux curies, des modifications survenues dans l'ordre équestre, etc. Peut-être même pourrait-on lui reprocher d'être trop absolu et de prendre trop vite et trop entièrement parti. L'état de la science des antiquités romaines impose encore la plus grande réserve, et commandera longtemps un doute prudent. — A côté des qualités maîtresses qui distinguent cet excellent petit volume, nous regrettons d'avoir à formuler deux sortes de critique. L'une est relative à la conception du travail. Pourquoi, comme le dit le titre tout au moins, s'arrêter à la mort de Théodose ? Cette date n'a jamais été, à nos yeux, une fin de période. — D'un autre côté, la rédaction nous paraît se ressentir d'un peu de précipitation ; quelques lacunes importantes et quelques graves erreurs nous semblent en témoigner : parmi les premières, nous nous contenterons de signaler le silence complet gardé sur les institutions de bienfaisance (*Tabulæ alimentariæ*), et sur le fameux marbre de Thorigny, qu'un *Précis* publié en France a plus que tout autre le devoir de ne pas ignorer. Parmi les secondes, qu'il nous suffise d'appeler l'attention de l'auteur sur les points suivants, qui nous ont tout spécialement frappé à la lecture : en écrivant (p. 119) que le *justitium* est « le droit de suspendre les magistrats inférieurs, » M. Morlot se méprend évidemment : il n'est que la cessation momentanée de l'administration de la justice. Lorsque (p. 362), se plaçant à la fin du règne d'Auguste, il entreprend l'énumération des provinces extra-italiques de l'Empire, et qu'il compte parmi elles l'Assyrie, en ajoutant qu'elle était conquise depuis longtemps, mais qu'elle fut organisée seulement sous Auguste, il oublie que la province d'Assyrie fut une création très éphémère de Trajan et qu'Hadrien s'empressa d'y renoncer. — S'il fallait en croire M. Morlot, lorsqu'il nous entretient de la division de l'année Julienne (p. 451), le calendrier n'aurait contenu que trois cent soixante et un jours, puisque, d'après lui, cette année comprend douze mois, dont sept de trente et un jours, quatre de vingt-neuf et un de vingt-huit. — Mais nous aurions mauvaise grâce à poursuivre la liste de ces *lapsus*, liste qui risquerait du reste d'être assez longue, si elle devait être complète. Nous préférons espérer qu'une prochaine réimpression du *Précis* les fera disparaître. Cette réimpression, nous l'appelons de tous nos vœux, car, tel qu'il se présente à nous, le livre

de M. Morlot est d'une exécution matérielle détestable : il fourmille de fautes typographiques, qui déparent, dans des proportions vraiment abusives, ce bon et utile résumé, dans lequel l'auteur a mis beaucoup d'érudition, quoi qu'il en dise; seulement, il a eu le talent trop rare d'être savant sans le montrer. Aussi, nous rend-il impatient de lire son *Précis des Institutions civiles de Rome*, dont il annonce la publication prochaine. Il sera, nous en sommes convaincu par avance, une nouvelle bonne fortune pour ses lecteurs. X.

Le Pape Pie VII à Savone, *d'après les minutes de lettres inédites du général Berthier au prince Borghèse et d'après les mémoires inédits de M. de Lebzeltern, conseiller d'ambassade autrichien,* par H. CHOTARD, doyen de la Faculté des lettres de Clermont. Paris, Plon et Nourrit, 1887, in-12 de IX-195 p. — Prix : 3 fr.

M. Chotard a eu la bonne fortune de trouver, pour ce récit de la captivité de Pie VII à Savone, des documents inédits qui jettent sur ce point tragique de l'histoire du premier Empire un jour tout nouveau. C'est d'abord les lettres écrites au prince Camille Borghèse, gouverneur du Piémont et beau-frère de l'Empereur, par le général Berthier, frère du prince de Neufchâtel et chargé de la garde du pape. Le général écrivait tous les jours; ces lettres quotidiennes sont donc une sorte de journal de la vie du pape captif; les moindres événements y sont relatés avec une fidélité scrupuleuse; on voit que ce sont là des documents de premier ordre. Les autres documents dont s'est servi M. Chotard sont les Mémoires inédits de M. de Lebzeltern. Il faut d'abord expliquer ce personnage et à quelle occasion il s'est trouvé en rapport avec Pie VII prisonnier. M. de Lebzeltern avait accompagné à Paris, en 1810, M. de Metternich, comme conseiller d'ambassade. A la suite des négociations de ce dernier avec l'Empereur, négociations dans lesquelles la paix de l'Église et la situation à faire au pape tenaient une grande place, Napoléon consentit à ce que M. de Metternich envoyât à Savone un diplomate autrichien pour soumettre discrètement au pape les propositions impériales, connaître ses intentions pour l'avenir et tâcher d'opérer un rapprochement. M. de Lebzeltern fut choisi. Il partit pour Savone et eut avec Pie VII de longs entretiens en tête à tête, que le général Berthier n'a pu connaître et que M. de Lebzeltern rapporte dans ses Mémoires. On comprend donc toute la nouveauté du récit de M. Chotard, et la simple énumération des deux sources de son travail nous dispense d'insister sur l'intérêt qu'il présente. L. L.

Histoire politique de la France, par C. DE LOISNE, ancien gouverneur de la Martinique. Paris, Plon et Nourrit, 1886, in-8 de 435 p. — Prix : 6 fr.

Ce volume n'est pas une compilation ni un abrégé ; c'est une étude

sur la politique de la France, depuis Clovis jusqu'en 1789. Or, toute étude sérieuse exige des recherches, des documents nouveaux, ou au moins des vues neuves, des considérations supérieures. Toutes ces choses font ici très souvent défaut. De temps en temps, des auteurs contemporains ou modernes sont cités ; ils le sont parfois, soit dans le texte, soit au bas des pages, avec trop peu de précision, et ils ne sont pas, tant s'en faut, toujours bien choisis. M. de Loisne parcourt en cinq livres l'histoire des dynasties françaises. Après les Mérovingiens et les Carlovingiens, voici les Capets (Capétiens), *les Valois, la seconde branche des Valois,* et *les Bourbons.* Ni chapitres ni paragraphes dans ces livres ; il faut aller tout d'une haleine de l'un à l'autre sans point de repère ; de plus, aucun sommaire ne les précède, on ne les trouve qu'à la table des matières.

Quant au sujet, il n'est pas embrassé dans toute son étendue. La politique extérieure est à peine ébauchée. A l'intérieur, la formation successive de la France par la réunion des territoires à la couronne n'est pas assez étudiée ; les grands corps de l'État, hors les Parlements, les pays d'État ou d'élections, l'organisation militaire, financière, judiciaire, administrative, sont presque oubliés. Par exemple, on parle du grand Conseil du Roi, des bailliages, des sénéchaussées, de la Cour des aides, de la Chambre des comptes, sans expliquer leurs attributions et leur fonctionnement. Les questions d'enseignement et bien d'autres, qui se rattachent indirectement à la politique comme effets ou causes, sont entièrement ou à peu près dans l'ombre.

En ce qui concerne l'esprit et la portée de l'ouvrage, je m'empresse de dire que l'auteur n'est pas irréligieux, malgré des préjugés regrettables ; qu'il est résolument monarchiste et antirévolutionnaire ; mais combien d'erreurs et d'exagérations ! « L'idée-mère, c'est de présenter la royauté française comme travaillant de siècle en siècle, non seulement à comprimer l'ambition des grands feudataires, mais à absorber dans la monarchie toutes les forces vives et diverses des provinces, car la France c'est le Roi. N'est-ce pas exalter outre mesure le rôle, d'ailleurs si louable, de la royauté ? De là des antipathies contre les libertés provinciales ; des prédilections outrées pour les intendants dont cependant on signale l'autocratie, pour l'absolutisme « nécessaire et grandiose » de Louis XIV..... De là aussi, la censure excessive des municipalités sous l'ancien régime, bien qu'on ait applaudi raisonnablement à l'émancipation des communes au moyen âge ; des hostilités habituelles contre la noblesse « privilégiée, » contre la féodalité dont on ne voit que les excès, contre le clergé « privilégié » qu'on accuse d'avoir contribué au déficit sous Louis XIV, sans dire ce qu'il dépensait en bienfaits sociaux et en « dons » pour l'État ; il était « haï » (grave erreur) comme « privilégié. » Or, le privilège était partout :

« cette société n'était basée que sur le privilège, et c'est ce qui devait la tuer... » Clergé, noblesse, parlements, provinces, bourgeoisie de Paris et de Lyon, et des villes franches, industriels, fabricants, corporations, jurandes, tous ont des privilèges excessifs, et ils y tiennent, dans ces dernières années du XVIIIe siècle, comme le vieillard près de mourir tient à son argent » (p. 363). Évidemment, les faits condamnent ces pessimistes affirmations ; j'ajoute que l'honorable écrivain refuse au clergé sa légitime indépendance. Il rend hommage à la belle mission de l'Église dans les tourmentes de l'ère mérovingienne, dans la désorganisation sociale qui suit la mort de Charlemagne ; mais depuis le XIIIe siècle,... et surtout sous les Valois et les Bourbons, c'est bien autre chose. Ainsi, Louis VII est blâmé, pour des raisons futiles, de ce qu'il a participé à la croisade prêchée par saint Bernard avec l'autorité des miracles. Boniface VIII « est accusé de vouloir mettre en tutelle » le royaume de France, et Philippe le Bel, « le plus absolutiste de nos rois, » est félicité, avec ses légistes, d'avoir sauvé l'indépendance de la Couronne. Le Concordat de Léon X a l'avantage de placer le clergé sous la main du Roi. La déclaration de 1682, réprouvée par le Saint-Siège, est remise en honneur.

Toujours en vertu du principe de concentration, le volume est peu sympathique au Tiers-État, c'est-à-dire à la bourgeoisie, elle aussi « privilégiée. » Quant au peuple, on en parle pour la première fois (étrange assertion !) sous Louis VI. Louis XI, dans les périls de la royauté, en appelle au peuple. Hélas ! dit l'auteur mélancoliquement, « y avait-il un peuple alors ? Même au XIVe siècle, il n'y avait pas de France. »

Lorsque M. de Loisne arrive aux temps modernes, il est de moins en moins dans le vrai. Au moment de la Renaissance, « l'humanité qui semblait sommeiller depuis mille ans et plus s'est subitement réveillée. » A propos des guerres de religion, c'était le cas d'exposer d'abord les doctrines antisociales de la pseudo-réforme, la subversive fédération de la noblesse huguenote ; on le dit bien un peu ici et là, mais d'une façon insuffisante ; on s'attache surtout à jeter l'anathème sur les persécutions, au nom de la liberté des cultes dont alors personne ne voulait ; puis on renvoie dos à dos de son tribunal catholiques et protestants, également condamnés ; et avec les « politiques, » on oublie qu'une loi fondamentale du royaume interdisait à un hérétique l'accès du trône. Henri IV est justement loué, mais la rénovation catholique laquelle il prit une si glorieuse part est omise. Louis XIII disparaî dans l'éclat de Richelieu, et encore une fois le volume est excessif ; ne fait pas le triage de ce qu'il y eut d'extrême dans l'œuvre réparatrice du grand ministre. Le règne de Louis XIV à l'intérieur et à l'extérieur n'est pas assez fouillé ; c'est justice, toutefois, de dégager l

politique royale du cruel arbitraire de Louvois dans l'exécution de la révocation de l'édit de Nantes.

Abordant le XVIIIe siècle, l'auteur eût sagement fait d'approfondir les causes politiques et sociales d'une prochaine révolution, et parmi ces causes, la plus redoutable de toutes, la conjuration du philosophisme irréligieux contre le christianisme, la monarchie et la France. Cette étude n'est pas faite avec ampleur. M. de Loisne analyse après tant d'autres l'antisocial *Contrat social* de Rousseau; il se contente d'effleurer Voltaire pour accabler le troupeau de l'athée d'Holbach. D'autre part il réduit le jansénisme à une simple lutte contre les jésuites et il impute à la bulle *Unigenitus* les troubles fomentés par des sectaires. Les dissidences et les relâchements du clergé sont surfaits. Si le caractère de Louis XVI est bien saisi, si Marie-Antoinette est noblement vengée, en revanche Turgot, l'utopiste, Malesherbes, ami de Rousseau, Necker, banquier plutôt que financier, sont trop flattés. Et puis, pas de corporations d'aucune sorte; ici encore, et plus qu'ailleurs, peut-être, des accusations imméritées et violentes contre les ordres « privilégiés, » qui ne voulaient pas, affirme-t-on fort inexactement, sacrifier une seule de leurs immunités. Les cahiers des États généraux, que l'auteur a le tort de ne pas dépouiller, démentent formellement cette inculpation. Finalement, et en opposition à sa pensée fondamentale, M. de Loynes, si hostile d'habitude au clergé et à la noblesse, en tant que « privilégiés, » voit dans le doublement du « tiers » sa prépondérance et par suite une catastrophe pour la monarchie. Si bien qu'on se demande quelle est la conclusion logique de l'ouvrage et ce qu'il fallait faire pour sauver la royauté et la France.

Par contre, et malgré des lacunes, des incohérences et un manque de mesure qui éclate dans un style passionné, ce travail a des parties excellentes : tout ce qui concerne les séditions des feudataires, l'orgueil et les révoltes des Parlements, l'activité civilisatrice et si française de la royauté, les entreprises factieuses des États de 1355, 1356 et 1357 ; tout ce qui révèle la grandeur, la fermeté, le dévouement de nos rois aux intérêts de tous, est habilement et véridiquement exposé.

Si l'auteur consent à revoir cet écrit, à y faire de larges retouches, à le remanier même en certains endroits, notamment dans les *Guerres de religion*, où il confond les Guises, la Ligue, les États de 1576, de 1588 et de 1593 dans la même répulsion politique, il le rendra certainement digne de ses bonnes intentions, de son talent et de son savoir.

PAUL RODERY.

Mémoires d'un royaliste, par le comte DE FALLOUX. Paris, Perrin, 1887, 2 vol. in-8 de VI-600 et 594 p. — Prix : 15 fr.

Des fragments étendus de ces *Mémoires* ont été publiés dans le

Correspondant; mais il y a encore ici place pour l'inédit. Après des pages charmantes et d'une agréable lecture sur les années de son enfance et de sa jeunesse, ici anecdotes sur des souvenirs de Vendée, là écho des salons français ou étrangers, récits de voyages en Autriche, Italie, Angleterre, Russie ; plus loin, œuvres charitables et études littéraires, etc., l'auteur arrive au cœur de l'ouvrage, à la partie politique. Elle suscitera plus d'une protestation. Évidemment M. de Falloux a écrit un plaidoyer pour sa conduite et ses idées, un réquisitoire contre les idées et la conduite de ceux avec lesquels il a été en opposition ; ici l'extrême-droite et l'entourage du Roi, là M. Veuillot et le journal l'*Univers*. M. de Falloux a été sans doute beaucoup attaqué, mais il donne bien dans ses *Mémoires* la réplique à ses adversaires, et a également contre eux des insinuations blessantes ; pourquoi ne pas croire à une réciproque loyauté ? Sur plusieurs points on a contesté la sûreté de la mémoire de M. de Falloux, et on lui a reproché d'écrire pour énoncer sa pensée, plus que pour raconter des faits qu'il sait, dit-on, arranger, très involontairement sans doute, pour concourir à l'effet voulu. Sa perspicacité, son habileté, l'habileté du vrai, comme il la nommait, ne paraît à plusieurs qu'un esprit d'intrigue, et tandis que les uns regardent M. de Falloux comme un grand homme d'État, dont on a eu tort de méconnaître les vues, les autres estiment qu'il est un brouillon plein de suffisance. Ce n'est pas exagérer que d'indiquer ainsi le dissentiment qui séparait les royalistes à son sujet, et que la publication des *Mémoires* va grandir encore.

Tous cependant, il faut le reconnaître, sont loyaux et sincères, car dans ces questions de conduite, où chacun diffère selon le point où il se place, il s'agit pour tous de la vie même et de l'avenir de la France. M. de Falloux tiendra toujours sa place. Par la part décisive qu'il a prise à l'expédition de Rome pour rétablir le ape et la loi sur la liberté de l'enseignement, il a bien mérité de la France et de l'Église : Pie IX et Léon XIII lui ont rendu ce témoignage.

Quoi qu'il en soit, le récit de M. de Falloux, dégagé de ce qu'il peut y avoir de trop personnel, renferme plus d'une leçon et sa lecture provoque plus d'une réflexion, réflexions hélas ! presque toujours bien douloureuses. Ainsi, lorsque M. de Falloux expose le mouvement monarchique en 1850, et la confiance avec laquelle on en attendait dans un an ou dix-huit mois l'inévitable succès, il ne peut s'empêcher de dire : « C'était trop de délai dans la situation si critique où nous étions suspendus. » On sait, en effet, comment l'aventure acclamée au 2 décembre a justifié une appréhension que l'on pourrait plus d'une fois encore éprouver ! Après le vote inconcevable qui accordait au maréchal de Mac-Mahon le pouvoir durant sept ans, M. le comte de Chambord laissa, dit-on, échapper de son cœur, ce cri douloureux : « Est-ce donc,

ô mon Dieu, que la France n'est pas assez punie ! » Et, en effet, la punition depuis quinze ans est bien rude; elle devient de jour en jour plus sanglante.

Aussi, M. de Falloux, après le récit du mouvement monarchique alors avorté, récit vrai selon les uns, erroné selon les autres, a écrit : « La France reverra-t-elle jamais le port où nous avons pu croire un instant qu'elle allait entrer? Je n'en veux pas désespérer. C'est, en tout cas, le secret de son retour vers sa grandeur passée ou de sa décadence définitive, vers laquelle la précipitent les courants perfides qui l'entraînent aujourd'hui. » On ne peut mieux dire, et M. de Falloux qui, en 1871, a écrit à M. Thiers une lettre si juste, si touchante, si patriotique, se montre ici ce qu'il s'est montré souvent, un esprit supérieur. On peut, je l'ai dit, contester l'exactitude de certains détails, la sûreté de toutes les vues et ne pas souscrire à toutes les appréciations, mais il me semble qu'on ne peut sans injustice à son tour ne pas s'arrêter devant cette figure, car elle a son caractère élevé et patriotique. Assurément personne, même parmi ceux qui n'approuvent ni les idées, ni les actes de M. de Falloux, ne lira les *Mémoires d'un royaliste,* très intéressants malgré leurs défauts, sans trouver matière à réfléchir sur les diverses phases de notre histoire contemporaine. Or, les livres qui provoquent ainsi les réflexions pour déterminer le blâme ou l'éloge ne sont pas à rejeter, si on les lit en vue de s'instruire et dans un esprit de charité.

Deux portraits ont été mis en tête des volumes : l'un de M. de Falloux dans sa jeunesse, en 1837, l'autre dans sa vieillesse. Nous aurions voulu trouver celui de M. de Falloux dans son âge mur, lorsqu'en 1849 il présentait la loi sur la liberté de l'enseignement et tenait tête aux républicains de la Montagne. H. DE L'E.

Discours du comte Albert de Mun, *député du Morbihan,* accompagnés de notices par CH. GEOFFROY DE GRANDMAISON. Paris, Poussielgue, 1888, 3 vol. in-8 de 599, 554 et 479 p. — Prix : 22 fr. 50.

Les trois volumes que nous avons sous les yeux pouraient être intitulés, à la façon italienne : *Vie documentée du comte de Mun,* car ils nous offrent tous les éléments de sa biographie depuis le mois de décembre 1871, où, de concert avec son frère Robert et le comte de la Tour du Pin, il pose les premiers fondements de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, jusqu'au milieu de l'année 1887, alors que le talent de l'orateur lui a conquis un si grand prestige et a forcé ses adversaires à compter avec lui.

Le premier volume est consacré aux *Questions sociales.* C'est donc l'ardent et infatigable secrétaire général de l'œuvre des cercles catho-

liques qui y apparaît tout d'abord. Voici le premier discours qu'il prononça, le 10 décembre 1871, à l'assemblée annuelle du cercle des jeunes ouvriers du boulevard Montparnasse; voici celui par lequel fut inauguré le cercle de Belleville-Ménilmontant, le 7 avril 1872; voici celui prononcé à Lyon, au cercle des Brotteaux, le 1er décembre suivant. La collection n'est malheureusement pas complète : nous n'avons pas les discours prononcés en 1873, soit pour l'inauguration de nouveaux cercles, soit à la séance de clôture de la première assemblée générale; rien pour 1874, où pourtant l'orateur prit plus d'une fois la parole; pour 1878, nous avons le discours d'assemblée générale, consacré à l'examen de l'état social tel que la Révolution l'a fait et à la reconstitution de la société chrétienne poursuivie par l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers. Cet important discours valut à M. Albert de Mun les félicitations du cardinal Pie; il avait déjà reçu les encouragements de M. le comte de Chambord. C'est le moment où le brillant capitaine de cuirassiers renonce à sa carrière; bientôt, il va entrer à la Chambre des députés, où les électeurs de l'arrondissement de Pontivy l'envoient siéger le 5 mars 1876. A partir de ce moment, les discours politiques se croisent avec les discours consacrés aux questions sociales. A côté du discours prononcé au Havre le 15 janvier 1876 (en réponse à un discours de M. Jules Simon pour l'inauguration du cercle Franklin), voici celui par lequel, à la date du 24 mars suivant, le jeune et vaillant député défendit son élection, vivement attaquée devant la Chambre; à côté du discours de clôture de la quatrième assemblée générale, voici le discours prononcé à la Chambre le 3 juin sur un projet de loi relatif à la suppression des jurys mixtes, et celui prononcé le 13 juillet, en réponse au rapport de la commission d'enquête sur l'élection de Pontivy. Renvoyé devant ses électeurs, le comte Albert de Mun fut réélu le 27 août. Durant cette législation, il prit plusieurs fois la parole pour la défense des intérêts catholiques. Au 14 octobre 1877, il fut élu avec une écrasante majorité. Durant la session de 1878, il prononça un magnifique discours sur la suppression des bourses dans les séminaires (21 février); les 18 mai et 16 novembre, il eut à défendre son élection contre les attaques passionnées de ses adversaires; malgré les conclusions du rapport, on vota l'invalidation, et l'éloquent député, au talent duquel Gambetta lui-même avait rendu hommage, fut rendu à la vie privée.

L'année 1878 avait été marquée par les discours de Paris et de Chartres; l'année 1879 le fut par deux discours prononcés à Paris, l'un pour la clôture de l'assemblée générale, l'autre, au cirque d'hiver, en faveur de la liberté d'enseignement. Le 8 mars 1881, l'orateur reprend la parole à Vannes et prononce le discours célèbre intitulé : *Dieu et le Roi!* Ce discours lui vaut de chaleureuses félicitations de M. le comte

de Chambord. Au mois d'octobre 1881, il rentre dans la vie publique, et sa situation grandit avec les fréquentes manifestations de sa parole. Voici les principales : Expédition de Tunisie (9 novembre 1881) ; Liberté de l'enseignement secondaire (23 mai et 16 juillet 1882) ; Expulsion des princes (29 janvier 1883) ; Syndicats mixtes de patrons et d'ouvriers (12 et 19 juin 1883) ; Politique économique du gouvernement (25 janvier 1884) ; Laïcisation de l'enseignement primaire (3, 17 et 18 mars) ; Affaire de Madagascar (24 mars) ; Revision des lois constitutionnelles (13 août) ; Crise ouvrière (20 novembre) ; Budget des cultes (10 décembre 1884 et 10 mars 1885) ; Expédition du Tonkin (7 avril 1885) ; Armée coloniale (19 et 21 mai) ; Funérailles de Victor Hugo (23 et 28 mai) ; Affaires de Madagascar (27 février 1886) ; Événements de Châteauvillain (13 avril) ; Expulsion des membres des familles ayant régné sur la France (10 juin) ; Laïcisation de l'enseignement primaire (26 octobre) ; Loi militaire (11 juin 1887). — En même temps, M. Albert de Mun exposait d'une façon plus ample et plus précise le programme d'action sociale de l'œuvre des cercles et formulait les conséquences pratiques auxquelles on devait aboutir (discours des assemblées générales de 1882 et 1884, des banquets de 1886, de l'assemblée des catholiques de 1887). A Liège, il prononçait un grand discours, au congrès des œuvres sociales (29 septembre 1886) ; enfin il s'adressait à la jeunesse dans ses allocutions aux étudiants de l'Université de Louvain (12 février 1885) et aux élèves du collège Sainte-Marie de Canterbury (31 décembre 1887).

Cette énumération suffit pour qu'on puisse apprécier l'importance et l'intérêt du recueil de ces *Discours;* çà et là on a intercalé divers documents éclairant la biographie du comte Albert de Mun.

G. DE B.

Le Règne de Philippe II *et la Lutte religieuse dans les Pays-Bas au XVIe siècle,* par Mgr NAMÈCHE, recteur émérite de l'Université de Louvain. Tome VII. Louvain, Ch. Fonteyn, 1887, in-8 de 476 p. — Prix : 4 fr.

Voici le dernier volume du grand ouvrage consacré par Mgr Namèche aux rapports entre Philippe II et les Pays-Bas. Une « réduction » de l'œuvre maintenant terminée et présentant *summa fastigia rerum* va être publié en un volume de 200 pages afin de résumer les points établis ici par l'exposé des faits. Philippe II a été loué et accusé avec excès. Ce fut un grand roi qui, selon le mot parfaitement fondé, dit Mgr Namèche, d'un ancien historien : « semblait né pour les Espagnols et les Espagnols pour lui. » Il fut vivement regretté en Espagne ; plein de zèle pour la religion, appliqué au travail, de son cabinet il dirigeait tout sans rien voir par lui-même et ce système regrettable d'administration produisit dans les provinces des Pays-Bas les plus désastreux

effets. Des hésitations, des mesures intempestives sont souvent signalées et ce prince que l'on dit opiniâtre fut presque toujours irrésolu. Une chose peu remarquée, écrit Mgr Namèche, c'est qu'une notable partie de nos malheurs n'est pas imputable à Philippe II jugé par l'histoire beaucoup moins équitablement que son père. On a trop oublié que Charles-Quint avait laissé une succession fort embarrassée et qu'ayant porté des lois sévères contre l'hérésie, son fils n'a fait que les exécuter sans les aggraver. « A notre sens, dit Mgr Namèche, ce qui explique plus que toute autre chose la révolution de nos provinces au XVIe siècle, c'est l'incompatibilité d'humeur entre nous Belges et les Espagnols ; cette antipathie arriva à son paroxysme sous le gouvernement intolérable du duc d'Albe : elle se maintint sous son successeur, d'une méfiance hostile envers tout ce qui était belge, et par là même ferma la voie à tout accord, à toute tentative de réconciliation. »

« Je ne sais, a dit M. de Gerlache, s'il y eut jamais un roi dirigé par une pensée plus haute et une intention plus désintéressée. Cette grande pensée était de protéger l'Église... Le système de ceux qui imputent à Philippe II la révolte des Pays-Bas repose sur l'oubli ou le mépris de l'histoire... La révolution eut lieu parce que le parti protestant la voulait. La faute de Philippe II fut de ne l'avoir pas étouffée dès l'origine, alors qu'elle était encore faible. » Ce fut bien plus, ajoute Mgr Namèche, la faute de son père que la sienne : Philippe II ne voulait pas être « seigneur d'hérétiques » comme il l'écrivait à don Louis de Requesens : il voulait « arranger les choses de la Religion aux Pays-Bas, si c'est possible, sans recourir à la force, parce que ce moyen, disait-il, entraînerait la totale destruction du pays, mais je suis déterminé cependant à l'employer si je ne puis d'une autre manière régler le tout comme je le désire. » Cette dernière phrase, dit Mgr Namèche, résume admirablement tout le système de Philippe II en matière religieuse. En Espagne on ne le regarde point comme un despote, mais comme l'un des plus grands princes de la monarchie.

L'ouvrage de Mgr Namèche, si volumineux, si riche en documents longuement reproduits, met à néant les assertions trop acceptées souvent de Léopold Ranke, de M. Mignet, de M. Weiss. Ces historiens, que l'on a trop l'habitude de croire sur parole, se sont trompés, comme le prouvent les faits mieux connus qu'ils étudiaient légèrement, dominés qu'ils étaient par leurs passions protestantes ou philosophiques.

H. DE L'É.

Spigolature storiche siciliane dal sec. XIV al sec. XIX, di SALVATOR-SALOMONE MARINO. Palerme, Pedone-Lauriel, 1887, gr. in-8 de 310 p. — Prix : 6 fr.

Combien de fois nous avons dans cette Revue eu le plaisir de parler

des ouvrages de M. Salvator-Salomone Marino ! C'est lui qui nous a donné un texte complet de la *Baronessa di Carini*, un recueil de chants populaires de la Sicile, une collection de légendes en vers... Et que de travaux de genres divers exécutés en dehors de ces importantes publications et de tant d'autres que nous ne nommons pas ! Le volume que nous venons de recevoir est une nouvelle preuve de l'incessante activité et de l'érudition de l'auteur. Il renferme quantité de curieuses « glanes historiques, » pour employer le mot qui lui sert de titre et exprime parfaitement quel est le contenu du livre. M. Salomone Marino a réuni une série de documents inédits ou rares, récoltés dans les archives et les bibliothèques, intéressant tout spécialement l'histoire civile, littéraire ou artistique de la Sicile, mais qui ne manquent pas, cependant d'attraits pour des lecteurs étrangers désireux de connaître les choses du passé et qui se rappellent le rôle joué par la Sicile à diverses époques. Nous avons là des anecdotes singulières sur le fameux duc d'Ossuna, des détails sur don Juan d'Autriche, sur la bataille de Lépante, des fragments de chroniques du XVIe siècle, d'anciennes poésies, une série d'articles que nous ne pouvons énumérer et qui offrent un ensemble très varié. Une partie de ces notices ont paru dans les *Nuove effemeridi siciliane* dont M. Salomone Marino fut l'un des plus actifs rédacteurs avant de s'associer à son ami Giuseppe Pitrè pour créer et diriger l'important périodique *Archivio por lo studio delle tradizioni popolari*. M. Salomone Marino nous dit dans une courte préface qu'il possède encore un nombre considérable de notes de même genre, de lettres, d'extraits de manuscrits et de livres difficiles à trouver; il se propose d'ajouter toutes ces découvertes à une seconde édition des *Spigolature*. Elle ne se fera sans doute pas attendre, car celle-ci n'est tirée qu'à cent quarante exemplaires. TH. P.

Le Peuple allemand, ses forces et ses ressources, par CHARLES GRAD, député de l'Alsace au Reichstag. Paris, Hachette, 1888, in-12 de 440 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce livre est l'œuvre d'un patriote éclairé, M. Charles Grad, qui représente avec tant de fermeté la protestation des Alsaciens-Lorrains au Parlement allemand et qui, dans ces pages mêmes, témoigne à plusieurs reprises de son amour pour la France, de sa confiance dans M. le comte de Paris, a voulu nous faire connaître l'état d'esprit du peuple allemand, les tendances de ses partis, ses forces militaires et ses ressources financières.

Nous nous berçons d'étranges illusions quand nous nous imaginons que l'unité allemande est une œuvre précaire, que l'antipathie des habitants des provinces rhénanes et des Bavarois contre les Prussiens

doit amener la dislocation de l'œuvre de M. de Bismarck, que le peuple succombe sous le poids des impôts et de la pauvreté. M. Charles Grad nous met en présence de la réalité des faits.

Il étudie dans une première série de chapitres les origines ethnographiques du peuple allemand et les causes qui ont développé le sentiment unitaire graduellement puis l'ont rendu irrésistible. Pour lui la dislocation de l'Autriche et l'annexion à l'Empire de ses provinces de langue allemande n'est qu'une affaire de temps et elle est assez prochaine. La prétention des Allemands est même de considérer les Flamands, c'est-à-dire les Hollandais, la moitié des Belges et trois cent mille habitants du département du Nord, comme appartenant à leur race et de les réunir un jour au *Vaterland*. Quelque mal fondée que soit cette prétention au point de vue scientifique, il faut compter cependant avec les chances de réalisation que leur donne la force croissante de nos voisins. Elle est due principalement au rapide accroissement de leur population tandis que la nôtre reste stationnaire. La cause en est dans l'observation par les familles allemandes des lois de la morale dans le mariage. Et c'est parce que les Français les violent qu'ils sont menacés de périr.

Après deux chapitres très intéressants sur l'émigration et la politique coloniale, l'auteur aborde l'histoire du socialisme et son développement actuel. Le danger est très grand de ce côté. Toutes les lois de proscription contre la personne et les écrits des socialistes n'ont fait que multiplier leur nombre. Ils s'accroissent beaucoup plus que la population générale, aussi rapidement que la population urbaine. Cela ne veut pas dire que les villes seules soient atteintes par le fléau. La propagande socialiste a en effet gagné du terrain dans maints districts ruraux depuis quelques années. M. Grad expose les programmes des différents partis au sujet de la question ouvrière et étudie longuement les lois récentes sur les assurances contre les maladies et les accidents, ainsi que le projet d'une retraite générale pour la vieillesse. Il reconnaît que si les lois d'exception ont été si radicalement impuissantes, c'est parce que l'enseignement de l'athéisme et du naturalisme continue sans aucune restriction dans les Universités. Il indique le christianisme comme le seul remède efficace à un mal qui est avant tout le résultat d'un état d'esprit, d'une situation morale. Seulement il croit que les données humanitaires, les idées morales du christianisme peuvent être adoptées même par ceux qui ne croient pas à ses dogmes. (p. 255). C'est là une erreur de jugement. Il n'en est pas de la vérité divine comme d'une vérité simplement scientifique. Ceux qui la regrettent volontairement se placent dans le mal et deviennent fatalement les ennemis du bien. Leur prétention de conserver les bienfaits sociaux du christianisme alors qu'ils en repoussent pour eux les obligations fon-

damentales intimes attire toujours les redoutables châtiments de la Providence.

Dans la seconde moitié du volume M. Grad expose avec beaucoup de détails l'organisation des forces militaires de terre et de mer de l'Empire. L'armée est la grande force unitaire de l'Allemagne. On s'est grandement exagéré l'état de l'instruction dans l'armée allemande et l'influence des maîtres d'école. Ce ne sont pas eux qui ont gagné la bataille de Sadowa. M. Grad montre que le soldat allemand est généralement moins instruit que le soldat français. Mais toute l'éducation publique depuis l'école primaire jusqu'à l'école de bataillon concourt à développer l'esprit de discipline, le respect de la religion, le dévouement à l'Empereur, la solidarité entre tous les membres de l'armée. Voilà, avec le nombre et la suite dans la préparation technique de la guerre, la cause de la force militaire de l'empire allemand.

Les finances du pays sont bonnes, quoique depuis 1877 M. de Bismarck, pressé par le flot montant des dépenses militaires, soit entré dans la voie des emprunts périodiques. Malgré cela les contribuables allemands paient pour le budget de l'Empire et celui des États particuliers 2 milliards de marcs, ce qui fait seulement 50 fr. par habitant contre 84 fr. quote-part moyenne du contribuable français avec un budget ordinaire d'environ 3 milliards de francs. Le total des dettes des États et de l'Empire représente un capital de 10,325 millions de francs en regard d'une dette de 34 milliards pour la France. Encore moyennant cette dette les États allemands sont devenus propriétaires de la presque totalité des lignes de chemins de fer dont le bénéfice net constitue une ressource budgétaire.

M. Grad termine son excellent ouvrage en expliquant les projets de réforme financière de M. de Bismarck. Ils ont pour objet de faire prédominer les impôts de consommation sur les taxes directes. Les contribuables seront soulagés; mais surtout le budget de l'Empire deviendra indépendant des États confédérés et même du Reichstag, ce qui est le but réel poursuivi par le chancelier. M. Grad croît au succès final de cette réforme. L'Allemagne sera alors complètement prussienne et les États particuliers n'auront plus qu'à s'occuper de l'assistance des pauvres et des chemins vicinaux.

Grâce à ce livre courageux et aux patriotiques avertissements qu'il contient nous savons quels périls nous menacent. A nous de chercher le salut là d'où seulement il peut nous venir. XX.

Les Hypogées royaux de Thèbes, par E. Lefébure. Première division : *Le Tombeau de Séti Ier*, publié in extenso avec la collaboration de U. Bouriant et V. Loret et avec le concours de Ed. Naville. *Annales du Musée Guimet, Tome IX.* Paris, E. Leroux. 1886, in-4 de 30 p. de texte et 55 pl. — Prix : 50 fr.

Cette belle publication, qui fait tant d'honneur à M. Guimet, se con-

tinue sans interruption quoique avec lenteur. On ne peut reprocher à M. Guimet de nous donner trop de traductions, car des œuvres remarquables sont ainsi mises à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs, qui n'auraient pas su peut-être tirer un parti suffisant d'œuvres de haute valeur, mais écrites dans une langue étrangère; et cependant, nous voudrions avoir à noter au passage plus d'œuvres originales et de première main. Parmi celles-ci nous mettons au premier rang les *Hypogées royaux de Thèbes,* qui rendront de grands services aux égyptologues, car ceux-ci auront à leur portée la publication intégrale de l'hypogée, et, par la comparaison des diverses tombes entre elles, ils verront combien il est utile d'avoir ainsi sous la main un ou deux exemplaires types, pour y ramener les concordances ou les dissemblances, de même qu'on ramène au *Todtenbuch,* publié par le Dr Lepsius, les différentes versions du *Livre des morts.*

Cette publication est le premier volume d'une série d'études sur les hypogées royaux de Thèbes, dont l'importance est considérable. Champollion leur avait consacré la plus grande partie de ses *Notices* (I, 404-476 et 744-829, et II, 490-688). Cette suite d'études sera composée de quatre divisions. La première comprendra tout le tombeau de Séti Ier; la seconde le tombeau de Ramsès IV, moins les parties déjà publiées de ses deux premiers corridors et de son grand plafond; dans la troisième division se trouvera la description complète des autres tombes, avec la copie seule des textes encore inédits; enfin, dans la quatrième division sera donnée, avec toutes les preuves et les sources à l'appui, l'explication détaillée du plan des hypogées royaux.

Si M. Guimet fait commencer cette publication par les tombeaux de Séti Ier, qui seront immédiatement suivis par ceux de Ramsès IV, c'est que ce sont les plus beaux de tous et qu'ils offrent aux égyptologues deux modèles achevés des deux manières fort différentes dont les tombes furent ornées et creusées suivant la grandeur et la décadence de l'Empire.

GÉRARD DEVÈZE.

BULLETIN

Les Concordats et l'Obligation réciproque qu'ils imposent à l'Église et à l'État. Lettre de Mgr TURINAZ, évêque de Nancy et de Toul, à un professeur du grand séminaire de Nancy. 2e édit. Paris, Retaux-Bray, 1888, in-8 de 122 p. — Prix : 2 fr. 50.

On sait déjà à quelle thèse Mgr Turinaz a voulu répondre. Certains auteurs italiens prétendent que les Concordats ne lient qu'une des deux puissances contractantes et que cette puissance n'est pas l'Église, laquelle conserve le droit de rétracter *ad nutum* ses engagements. Singulier contrat que celui qui n'atteindrait qu'un des contractants! Dans cette nouvelle édition, Mgr Turinaz démontre, plus fortement encore que dans la première, l'importance de cette controverse, au point de vue des rapports des deux puissances,

l'Église et l'État. Les paroles des Papes, les textes des concordats, leurs commentaires officiels apportent successivement leurs preuves. La doctrine défendue par l'évêque de Nancy sacrifie-t-elle, comme le prétendent ses adversaires, les droits de l'Église? Assurément non : les papes eux-mêmes, par des affirmations nombreuses, constantes, unanimes, l'ont maintefois déclaré. L'*Appendice*, se compose : 1° d'une lettre adressée par l'auteur à M. l'abbé Radini Tedeschi qui, dans la *Scuola Cattolica* de Milan, avait essayé de réfuter la thèse de Mgr Turinaz ; 2° d'une réponse à M. le vicomte de Bonald. V. P.

Le Libéralisme est un péché. *Questions brûlantes*, par don FÉLIX SARDA Y SALVANY, docteur en théologie, prêtre du diocèse de Barcelone, directeur du journal « la Revista popular », traduit de l'espagnol par la marquise DE TRISTANY, suivi de la lettre pastorale des évêques de l'Équateur sur le libéralisme. Paris, Retaux-Bray, 1887, in-18 de VI-286 p. — Prix : 2 fr. 50.

Cette brochure est déjà célèbre; elle a son histoire. Déférée à la congrégation de l'Index, elle fut renvoyée avec des éloges. Puis, comme on s'imaginait, qu'en vertu de ces éloges, toutes les conclusions pratiques de l'auteur avaient la consécration officielle, une lettre adressée à l'évêque de Barcelone par le cardinal préfet de l'Index restitua à l'approbation précédemment donnée son véritable caractère. Il serait difficile de mieux caractériser que ne le fait don Sarda le vice constitutif du libéralisme, qui n'est au fond que le naturalisme pratique. Là est, en effet, la frontière qui sépare les deux camps, et là nous ramènent toujours les symptômes qui décèlent la présence du mal à des degrés divers. Ces symptômes sont pris sur le vif et parfois décrits avec humour, comme dans le portrait « du libéral exalté qui rugit son libéralisme, du libéral modéré qui le pérore et du libéral teinté qui le gémit. » — Très judicieuses et très pratiques sont les considérations qui se rapportent aux différentes manières dont un catholique peut, sans être libéral, se faire le complice du libéralisme. Très heureuse est l'application des maximes : *bona est unio, potior unitas, — oppositio per diametrum.* Très intéressante est aussi la démonstration de cette proposition : « Que la souveraine intransigeance catholique n'est autre que la souveraine charité catholique. » C'est absolument vrai : charité et intransigeance sont deux faces d'une même chose, mais il faut les présenter de telle sorte qu'elles soient toujours toutes deux visibles, toutes deux aperçues. Signalons une pensée pleine de justesse que l'auteur développe à la fin de son volume et qu'il faudrait, croyons-nous, placer en tête de l'édition française, à savoir : que les antécédents historiques de chaque nation et son état social présent sont ce qui doit d'abord déterminer le genre de polémique et le caractère de la propagande antilibérale chez elle, comme ils y déterminent le caractère spécial du libéralisme. — Ajoutons en terminant que don Sarda possède, au service d'une dialectique subtile et puissante, un style plein de netteté et de vigueur. LAMOUREUX.

La Russie sectaire *(Sectes religieuses)*, par N. TSAKNI. Paris, Plon et Nourrit, 1888, in-18 de 279 p. — Prix : 3 fr. 50.

Au XVIIe siècle, une des figures historiques les plus saillantes de la Russie est celle du patriarche Nikon. La correction des livres liturgiques, entreprise par son ordre, a été, je ne dirai pas la cause, mais le point de départ du grand schisme de l'Église russe. Les *raskolniki* restent fidèles aux anciens livres et aux anciens usages, au fond ce sont des idées qu'ils défen-

dent. Depuis le règne d'Alexis Mikhaïlovitch, sous l'action de causes diverses, les sectes se sont multipliées en Russie dans des proportions effrayantes; elles professent des doctrines étranges, recourent parfois à des pratiques criminelles. L'État s'en préoccupe, l'Église officielle est impuissante à comprimer le mouvement; le tour des savants est venu, des hommes tels que M. Melnikov, M. Prougavine pénètrent dans ce labyrinthe, étudient l'histoire et les traditions sectaires, livrent à la publicité le fruit de leurs recherches. M. Tsakni n'a pas voulu évidemment faire un livre de première main, son but est de donner plutôt un simple aperçu des sectes religieuses en Russie. Le premier chapitre est consacré à l'introduction, les treize suivants à la description de treize différentes sectes, le quinzième est intitulé : *Tendances générales des sectes;* le seizième et dernier : *Influence des sectaires sur la société.* Même en restant dans ces limites, l'auteur aurait peut-être pu mieux préciser les faits, et exposer les doctrines d'une manière moins vague, en faisant ressortir les caractères distinctifs de chaque secte : il eût fallu pour cela recourir davantage aux livres et moins aux journaux. Dans tous les cas, le célèbre baron Haxthausen ne devait pas être cité sous le nom de Gaxhausen (p. 82). P. S. P.

L'Athéisme et le Code civil, par A. Duverger. Paris, Pichon, 1888, in-12 de 232 p. — Prix : 2 fr. 50.

On connaît le mot de je ne sais quel Prud'homme de 1830 : « La loi est athée et doit l'être. » M. Duverger semble avoir pris à tâche de réfuter cette sottise. Nul mieux que lui n'était à même de le faire. « Mon admiration pour le Code civil, produite par une vieille intimité, dit-il, n'est pas de l'idolâtrie; je suis de ceux qui demandent, sur plusieurs points, la revision de la loi. » C'est ainsi qu'à l'égard de la recherche de la paternité il partage, sans le nommer, l'opinion si courageusement défendue par M. Le Play, et qu'il condamne le retour au divorce. S'il ne paraît pas sur certains points disposé aux mêmes réserves que nous, il a donc raison de dire que son admiration n'est pas « de l'idolâtrie. » Sa thèse consiste à opposer à la science athée de nos jours la philosophie spiritualiste des auteurs du Code, c'est-à-dire de Portalis, « qui fut, dans les dispositions morales de la loi, l'inspirateur principal. » Il était aisé de démontrer que la base du Code, comme de toute législation, est le devoir; que tous les savants ne sont pas athées; que pour l'athéisme, positiviste ou idéaliste, il n'y a vraiment pas de devoir : mais ce qui est propre à M. Duverger, c'est de l'avoir fait avec une netteté et un charme que tous ceux qui ont suivi son enseignement devaient attendre de lui. X.

Manuel d'éducation morale et d'instruction civique, par l'abbé A. Sicard. Paris, H. Oudin, 1887, in-12 de 288 p. — Prix : 1 fr. 50.

Puisque l'instruction civique est inscrite dans les programmes officiels de l'enseignement primaire, il faut bien que les catholiques composent des *Manuels* où se trouvent les notions exigées par les règlements scolaires, et avec ces notions, d'autres infiniment plus nécessaires à la formation des âmes. Ils n'y ont point manqué. Personne mieux que M. l'abbé Sicard n'avait qualité pour donner à nos écoles libres un ouvrage de ce genre. Sa compétence spéciale est fort connue et des publications excellentes l'ont mis aux premiers rangs parmi les écrivains catholiques qui se sont occupés des questions d'enseignement. Son *Manuel* se présente donc à notre public avec un préjugé favorable, très vite confirmé d'ailleurs, quand on lit avec

quelque attention ces pages si claires, si attachantes, si fortement imprégnées du sentiment chrétien. La disposition des matières est bien entendue ; elles sont exposées sous une forme très accessible aux enfants. Des citations nombreuses empruntées aux maîtres de la langue française, prosateurs et poètes, de jolies anecdotes mettent en relief les enseignements dogmatiques de l'auteur. Il est beaucoup plus difficile qu'on ne le croit généralement de faire de bons livres classiques : il faut avoir longtemps pratiqué les enfants pour trouver la note juste. Cette note, M. l'abbé Sicard l'a trouvée et l'a tenue. C'est un rare mérite dont il faut le féliciter et son *Manuel* est de ceux que nos amis se feront un devoir de répandre.

E. A.

Léon XIII et la Question sociale, par l'abbé H. Cetty. 2e édition. Mulhouse, Gangloff, 1888, in-8 de 48 p.

Cette brochure reproduit deux articles publiés par l'*Association catholique*. L'auteur, un disciple de M. Winterer, commente les diverses encycliques de Léon XIII qui ont trait à la question sociale et oppose la doctrine qui en découle aux théories du socialisme. Il fait un chaleureux appel à l'union et à l'action des catholiques sur ce terrain, et esquisse ce qui a déjà été fait en ce sens en France, en Belgique, en Allemagne. J.

Notre droit national et la Révolution, par E. de Gryse, ancien professeur de philosophie à Roulers, professeur de théologie au grand séminaire de Bruges. Roulers, J. de Meester, 1885, 2 vol. in-8 de III-320 et 372 p. — Prix des 2 vol. : 6 fr.

Cet ouvrage se divise en quatre livres. Le premier, *De l'autorité,* passe en revue les diverses conceptions de la société, l'origine du pouvoir civil, les divers pouvoirs qui le composent, avec leurs attributions diverses. Le deuxième traite de la *Forme du gouvernement ;* à propos de l'idée de l'État dans l'histoire, l'auteur fait un retour sur les institutions belges et sur les tendances à l'absolutisme d'État qui s'y produisent. Le livre troisième est consacré aux *Bases de l'organisation sociale :* religion, famille, éducation et école, droit d'hérédité, et le quatrième aux *Conditions sociales.* Signalons les chapitres intéressants que contient cette dernière partie : l'égalité et l'inégalité, les rangs sociaux, la franc-maçonnerie, la question ouvrière, à propos de laquelle l'auteur juge tour à tour Babœuf, Saint-Simon, Bazord et Enfantin, Cabet, Fourier, Proudhon, Louis Blanc ; le socialisme contemporain, le remède libéral, le remède de la philosophie catholique. M. de Gryse, dans ces trois derniers chapitres, est arrivé aux mêmes conclusions que notre Œuvre des cercles catholiques de France : il termine en demandant l'organisation des classes ouvrières par la corporation. Dans ses appendices, nous remarquons un *Appel aux patrons chrétiens,* daté de Tourcoing, et quelques modèles de patronage industriel. Sur ce dernier point, l'auteur est très incomplètement informé : ne connaît-il donc ni M. Harmel et le Val des Bois, ni les nombreuses transformations qui se sont produites depuis quelques années dans des usines et des manufactures ? V. P.

Le Filage de l'huile. *Son action sur les brisants de la mer. Aperçu historique, expériences, modes d'emploi,* par le vice-amiral G. Cloué. Paris, Gauthier-Villars, 1887, petit in-4 de 105 p., orné de figures. — Prix : 2 fr. 50.

On connaît cette intéressante question du filage de l'huile qui, depuis

quelque temps, préoccupe à juste titre tous les marins. Est-il réellement possible de calmer les flots irrités de la mer dans les plus grandes tempêtes en répandant une légère quantité d'huile? M. le vice-amiral Cloué, dont personne ne peut contester la science et les connaissances pratiques, le démontre par un grand nombre d'exemples. Cette action extraordinaire des liquides huileux en général était connue de certains marins et utilisée dès la plus haute antiquité, mais, jusqu'à ces dernières années, elle n'avait pas été l'objet d'études scientifiques sérieuses. Il appartenait au savant amiral de prendre cette cause en main, d'en saisir l'Académie des sciences, de provoquer sur nos navires et nos canots de sauvetage des expériences méthodiques et de préparer ainsi pour une époque rapprochée une solution définitive qui fasse entrer l'emploi de l'huile dans la pratique courante de la navigation. Il est certain qu'en haute mer l'effet produit est immanquable ; il en serait autrement sur les brisants aux abords des plages, où cet effet serait incertain; telles sont du moins les conclusions qu'il convient de tirer des rapports faits jusqu'à ce jour, par les paquebots ou navires longs couriers, d'une part, et de ceux des canots de sauvetage, d'autre part. Quoi qu'il en soit, la brochure de l'amiral Cloué est curieuse à lire pour les marins et provoque une étude dont l'intérêt n'a pas besoin d'être démontré.

COMTE DE BIZEMONT.

Annuaire des Traditions populaires. Paris, Maisonneuve et Leclerc, 1887, in-8 de 183 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'Annuaire des Traditions populaires est un joli et très utile volume dont les folk-loristes ne sauraient se passer. Ils y trouveront les adresses de tous les membres de la Société sous les auspices de laquelle le livre a paru, la bibliographie fort complète du folk-lore français, en 1886, et une quantité de contes, de chansons, de traditions, de superstitions, de recherches curieuses, qui attestent l'active collaboration d'écrivains qui se sont acquis une juste notoriété. L'Annuaire est terminé par un questionnaire très détaillé, très bien fait et propre à diriger les adeptes dans leurs investigations. Il débute par un excellent travail sur l'art de recueillir. On peut avoir pleine confiance aux instructions données, car M. Paul Sébillot a, par maints ouvrages, prouvé en semblable matière une compétence dont la composition de l'Annuaire offre un nouveau témoignage : il y a montré également ses goûts artistiques par l'élégance avec laquelle le volume est publié, et a trouvé un actif concours dans d'intelligents éditeurs. Par son impression, ses vignettes, ses airs notés, par tout son aspect, l'Annuaire est fait pour plaire aux bibliophiles autant qu'aux folk-loristes.

TH. P.

Voyages dans tous les mondes, *Nouvelle bibliothèque historique et littéraire,* publiée sous la direction de M. EUGÈNE MÜLLER, conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal. — **Histoire comique des États et Empires de la lune et du soleil**, par CYRANO DE BERGERAC. Paris, Delagrave, 1886, in-18 de 317 p. — Prix : 1 fr.

Ce sera une bien jolie collection que celle dont le premier volume a été consacré à un ouvrage trop peu connu de Cyrano de Bergerac. Ce petit volume, à si bas prix, est tout à fait charmant, et le nom de M. Eugène Müller, le directeur de la série si bien inaugurée, doit, de même que celui de l'éditeur, donner confiance dans l'avenir de la publication entreprise. L'idée en est heureuse, il s'agit de mettre à la portée de toutes les bourses, et surtout des jeunes gens, des voyages, des chroniques, des tra-

ditions populaires, des aventures réelles ou imaginaires, des monographies... L'*Histoire comique des États et Empires de la lune et du soleil* est un livre de la famille de Gulliver.— Chose étrange, plus d'une fois ce que l'auteur considérait comme de folles imaginations a été réalisé depuis. De très bonnes notes ont été placées au bas des pages, et M. E. Müller a écrit en tête du volume une notice intéressante sur Cyrano de Bergerac. Peut-être y aurait-il eu à chercher si Quevedo n'a pas exercé une certaine influence sur l'auteur gascon? — Le volume est terminé par des fragments d'Antonin, de Diogène et de Lucien, qui ont pu donner à Cyrano l'idée de son voyage imaginaire.

TH. P.

Les Dîners du bout du banc, par JACQUES BALLIEN. Paris, Dupret, 1887, in-32 de 107 p. — Prix : 1 fr.

On sait que Mlle Quinault réunissait, toutes les semaines, à ce qu'on appelait les dîners du bout du banc, les écrivains et les beaux esprits les plus en vue. M. Ballien a pris plaisir à se transporter au milieu de ces petits festins sans façon pour nous peindre Mlle Quinault et ses convives. Sur eux les Mémoires du temps nous ont donné tant de détails que le sujet ne pouvait être très neuf. M. Ballien l'a traité avec esprit et dans un style tout à fait à la mode du jour. La vieille grammaire qu'on apprenait dans notre jeunesse aurait plus d'une fois à reprocher à l'auteur certaines manières de dire. — Il faut sans doute mettre sur le compte de l'imprimeur un *besogneux* au lieu de *besoigneux*, p. 36.

Les Grands Écrivains français. *Montesquieu*, par ALBERT SOREL. — *Turgot*, par LÉON SAY, de l'Académie française. — *George Sand*, par E. CARO, de l'Académie française. Paris, Hachette, 3 vol. in-16 de 176, 208 et 203 p. — Prix de chaque vol. : 2 fr.

Le *Montesquieu* de M. Sorel est le troisième volume de la série *les Grands Écrivains français*, qui a débuté récemment. C'est un ouvrage fort estimable et qui ne déparera pas la collection. Après un premier chapitre consacré à raconter la vie et à dépeindre le caractère de Montesquieu, l'auteur emploie les chapitres suivants à résumer et apprécier ses ouvrages : c'est-à-dire qu'après l'homme, il nous fait connaître l'écrivain. C'est ainsi qu'il entretient tour à tour les lecteurs des *Lettres persanes*, des *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, des ouvrages de moindre importance de Montesquieu, sans négliger de relever au passage les détails biographiques qui peuvent éclairer les œuvres. Quant à l'*Esprit des lois*, l'auteur y consacre quatre chapitres qui aident à voir à peu près clair dans cet ouvrage, d'ailleurs médiocrement ordonné.

Les deux derniers chapitres sont les plus nouveaux du livre : M. Sorel y fait voir l'influence de Montesquieu sur la Révolution, et suit sa postérité politique sous les divers régimes qui se sont succédé dans notre pays. Malgré quelques critiques bien justifiées, M. Sorel est peut-être un peu trop engoué des théories politiques et sociales de Montesquieu; mais son livre est modéré, fait avec soin, intéressant à lire :

De combien d'œuvres en ce monde,
Ne pourrait-on en dire autant?

— *George Sand*, de M. Caro, est une étude morale et littéraire fort intéressante, de l'œuvre du célèbre romancier. L'ouvrage se divise en cinq chapitres : le premier nous raconte les années d'enfance et de jeunesse de George Sand

et nous fait assister aux origines et à la formation de son esprit; le second contient l'histoire de ses œuvres et marque l'ordre et la succession psychologique de ses romans; dans le troisième nous sont révélées les sources de son inspiration; l'invention, l'observation chez George Sand, son style font l'objet du quatrième chapitre; la biographie reparaît au cinquième, qui nous fait le confident de la vie intime de l'écrivain à Nohant et nous initie à sa méthode de travail. Tout cela décrit dans des pages d'une belle allure, peut-être trop constamment guindées au style oratoire, mais en somme fort remarquables et tout à fait dignes de la haute renommée de M. Caro. Une étude sur l'œuvre de George Sand appelle nécessairement de grandes réserves au point de vue moral, au point de vue social et au point de vue religieux. M. Caro formule ces réserves, mais en les enveloppant de formules d'une bienveillance un peu excessive et qui ne tendent à rien moins qu'à énerver une condamnation pourtant facile à justifier. Pour être sévère à l'égard de George Sand, il n'est pas nécessaire d'avoir de la haine, comme M. Caro en accuse quelque part Louis Veuillot; il suffit de se faire une idée juste des exigences de la morale chrétienne. Louis Veuillot a été beaucoup plus sévère que M. Caro pour George Sand, ce qui ne l'a pas empêché d'ailleurs de rendre un éclatant hommage à son talent : j'aurais voulu que M. Caro montrât moins de bienveillance pour le dangereux romancier, mais il ne pouvait en parler avec plus d'élévation, plus d'éclat, plus d'éloquence.

— On peut contester que Turgot, même commenté par M. Léon Say, qui est pourtant de l'Académie française, méritât une place dans la galerie des *Grands Écrivains français:* d'ailleurs l'étiquette a peu d'importance si l'œuvre est bien faite, comme c'est le cas. Turgot est intéressant à étudier, et M. Léon Say, quand il parle économie politique, est intéressant à lire. La vie de Turgot est bien racontée par son biographe, ses théories et ses réformes bien exposées et bien défendues. L'éducation de Turgot, la formation économique de Turgot, ses premières œuvres; Turgot intendant, Turgot ministre et réformateur; les derniers jours de Turgot, le triomphe posthume de Turgot, l'application de ses théories aux difficultés de l'heure présente, tels sont les principaux jalons de la route parcourue par M. Léon Say. Mêlé de biographie et de discussions doctrinales, ce livre est varié, mouvementé, et plus d'une fois les préoccupations de la politique contemporaine s'y laissent voir, ce qui n'est pas d'ailleurs pour en diminuer l'intérêt. La liberté du travail, la guerre des farines, la suppression des corvées, l'abolition des jurandes et des maîtrises sont les points sur lesquels M. Léon Say s'arrête le plus volontiers : ce sont des questions encore tout actuelles, et dont la solution définitive n'a peut-être pas été donnée par Turgot, quoi que son biographe en puisse penser. Cette réserve bien timide n'enlève rien à la valeur du livre de M. Léon Say, qui, maître en l'art d'exposer les problèmes de l'économie politique, est toujours lu, quand il traite ces matières, avec intérêt et profit.

P. TALON.

De Paris à Berlin. *Mes vacances en Allemagne,* par VICTOR TISSOT. Paris, Henri Gautier, s. d., in-18 de 269 p., orné de gravures. — Prix: 2 fr.

On sait que M. V. Tissot est un des Français qui connaissent le mieux l'Allemagne, où il a fait plusieurs séjours; il faut donc lui savoir gré de vouloir faire part de ses observations à ses compatriotes de tout âge et de toutes classes. Il a commencé par publier des livres à sensation qui ont

dû leur célébrité en partie à un patriotisme ardent et des plus agressifs et, pour une autre part, à des anecdotes quelque peu scandaleuses contées avec esprit. M. Tissot a jugé ensuite à propos de faire paraître chez Delagrave une édition en deux volumes, soigneusement expurgée, à l'usage de la jeunesse : *Les Curiosités de l'Allemagne du Nord* et *les Curiosités de l'Allemagne du Sud*. Ce n'était pas encore assez au gré de l'infatigable écrivain. Cette fois, il donne chez l'éditeur H. Gautier un petit volume spécialement destiné aux bibliothèques populaires. On y retrouve les qualités de style et de verve qui caractérisent M. Tissot, mais le ton général est singulièrement adouci. Le chapitre sur le monde criminel de Berlin excitera un vif intérêt, et le récit de la bataille de Leipzig, qui termine le volume, reste un chef-d'œuvre de coloris et de réalisme de bon aloi. Nous n'avons qu'un regret à formuler : c'est que l'auteur soit demeuré, au point de vue religieux, dans une neutralité absolue ; un pas de plus dans la bonne voie, et son œuvre eût été parfaite. COMTE DE BIZEMONT.

Histoire de l'Europe, et particulièrement de la France, depuis 1610 jusqu'en 1789, classe de rhétorique, par MELIN. Moulins, André Paris, in-12 de VII-708 p. — Prix : 5 fr. 50.

M. l'abbé Melin, auteur d'une excellente *Petite histoire de France*, parvenue à sa dixième édition, et d'une *Histoire de France* qui en est à sa huitième édition, vient de publier, d'après le programme pour le baccalauréat ès lettres, une *Histoire de l'Europe* pour la classe de rhétorique, c'est-à-dire allant de la mort de Henri IV en 1610 jusqu'en 1789. Elle aussi est très bien faite. Les événements y sont racontés avec détail et précision : les jugements sont modérés et sûrs, exacts lorsqu'il s'agit de faits religieux. Après chacun des chapitres il y a, sous le titre de *Documents*, des détails supplémentaires intéressants sur un des faits qui ont été relatés dans le chapitre, détails tirés des ouvrages de MM. Camille Rousset, Gaillardin, Tocqueville, Broglie, etc., ou des écrits de Richelieu, Saint-Simon, etc. Des tableaux généalogiques des familles royales facilitent l'intelligence du texte. Je connais peu de livres d'études qui égalent celui-ci : je n'en sais point qui le surpasse, et je le mettrais en toute confiance entre les mains des personnes désireuses d'avoir un bon livre d'histoire sur le XVIIe et le XVIIIe siècle. H. DE L'É.

La Conciergerie du Palais à Paris, par EUG. POTTET. Paris, Quantin, 1887, in-16 de 272 p. — Prix : 2 fr. 50.

La partie la plus considérable de cet ouvrage est l'histoire de la Conciergerie sous la Révolution. L'auteur l'a fait précéder d'un historique sommaire du Palais de Justice avant cette époque et l'a fait suivre d'une revue rapide des prisonniers enfermés à la Conciergerie depuis le Directoire jusqu'à l'année 1886. La description de la célèbre prison et l'histoire de ses transformations successives présentent de l'intérêt ; mais combien cet intérêt grandit et devient poignant, lorsque l'auteur arrive à la période révolutionnaire. Ce que M. Dauban avait déjà fait pour l'ensemble des prisons de Paris, M. Pottet l'a fait pour la seule Conciergerie, et limitant ainsi le cadre de son travail, il a pu être beaucoup plus complet et donner bien des détails que ses devanciers n'avaient pas connus. Au tableau de la situation des détenus, de leur vie journalière, de leurs occupations, de leurs plaisirs même, l'auteur a joint une bonne notice sur le fonctionnement du tribunal révolutionnaire. Les notes sur les principaux détenus de cette

époque sont intéressantes; mais c'est surtout à Marie-Antoinette que M. Pottet s'est spécialement attaché; il a consacré à son séjour à la Conciergerie plus de cinquante pages de son livre. Nous devons reconnaître qu'aucun fait nouveau ne s'y trouve ; on a tant écrit sur l'auguste victime que cela n'est pas étonnant; du moins, l'auteur a donné un bon résumé de tout ce que l'on sait sur ce point. M. Pottet est républicain convaincu, ainsi qu'on peut le voir par sa préface, et cependant c'est avec une respectueuse sympathie qu'il parle de Marie-Antoinette et des victimes de la Révolution; nulle épithète malsonnante ne vient blesser l'oreille de ceux qui ne partagent pas les opinions politiques de l'auteur. C'est là une qualité bien louable et qui permet de proclamer sans réserve tout l'intérêt qu'on peut trouver à la lecture de ce volume. L. L.

Histoire contemporaine, 1789-1886, par MELIN. Moulins, André Paris, 1888, in-12 de VIII-440 p.

Je dirai de ce nouveau volume ce que j'ai dit déjà de l'*Histoire de France* et de l'*Histoire de l'Europe*, du même auteur : il est excellent pour l'exactitude et la disposition des faits, excellent pour la sagesse des jugements portés. Rédigé d'après le programme du baccalauréat ès lettres, ce livre subit la gêne de ce programme, mais il reste clair, et, par sa disposition typographique, facilite la mémoire. La méthode est celle employée dans les précédents ouvrages que nous avons signalés, c'est-à-dire qu'après chaque chapitre l'auteur donne des documents historiques importants, ou des récits détaillés de quelques faits principaux, récits empruntés aux écrivains le plus en renom, Taine, Thiers, Nettement, Beugnot, etc... Quelques *lapsus* peuvent seuls être relevés dans ce livre substantiel que l'on doit chercher à mettre entre les mains des jeunes gens, tant il me paraît bien disposé et bien pensé : Y a-t-il eu à Quiberon, comme on le dit, « une capitulation en règle ?» (p. 99). Le Grand-Livre établi par Cambon (p. 110) n'a de commun que le nom, il faut le dire, avec le Grand-Livre de nos jours. Conzalvi (p. 140) s'écrit Consalvi. Barnave n'a pas été général (p. 100). Ney était maréchal (p. 217). — Au sujet des assassinats qui ont eu lieu dans le midi en 1815 (p. 238), on pourrait faire observer que vingt et un catholiques-royalistes avaient été assassinés dans le Gard pendant les Cent jours, avant qu'un seul protestant-bonapartiste eût été atteint par représailles, etc... Nous présentons ces observations parce que d'abord elles sont très rares, comparativement à ce qu'il y aurait à relever dans d'autres livres sur le même sujet, ensuite et surtout parce qu'il sera facile de rectifier ces passages. On est trop heureux de rencontrer un bon précis d'histoire qui ne fausse pas le jugement, et nous félicitons M. Melin pour l'impartialité, le tact et l'habileté dont il a fait preuve dans ses excellents ouvrages classiques. H. DE L'É.

La Révolution de 1848 et ses détracteurs, par J. STUART MILL. Traduction et préface de SADI CARNOT. Paris, Alcan, 1888, in-18 de XXX-129 p. — Prix : 1 fr.

John Stuart Mill avait, en 1849, répondu dans la *Revue de Westminster* à une lettre où lord Brougham lui paraissait attaquer la Révolution de février 1848. Traduit en 1875 par M. Sadi Carnot, l'écrit de M. Stuart Mill paraît aujourd'hui en une seconde édition française. La préface mise en tête par M. Carnot contient trente pages, où sont exposées quelles ont été d'après lui les causes

de la Révolution de 1848, ses actes, ses effets. Si lord Brougham trouve que la Révolution était survenue sans cause, on lui répond que le culte des intérêts matériels officiellement encouragé corrompait les mœurs publiques, que la révolte des âmes contre le système de la paix à tout prix, que le refus enfin de la réforme électorale légitimaient ce changement de gouvernement. La démocratie se développait et voulait paraître; comprimée sous l'Empire, elle a repris irrésistiblement possession de la société française, voilà le fait évident; mais sans aucune liaison logique. M. Carnot conclut que « la République lui paraît le seul port où cette société peut désormais défier les orages. » La Révolution de 1848 ayant rapproché de ce port a droit à tous nos respects. Telle est la thèse de M. Sadi Carnot, celle aussi de M. Stuart Mill, dont l'opuscule doit être lu avec attention, comme tout ce qui sort de la plume d'un homme distingué, mais dont on ne peut assurément pas approuver toutes les assertions, très souvent contraires aux exigences de la logique et aux enseignements de l'histoire. H. DE L'É.

A Rome. *Lettres d'un zouave pontifical sur les fêtes jubilaires. Décembre 1887-janvier 1888,* par L. DE LA BRIÈRE. Paris, Jules Gervais, 1888, in-12 de 249 p. — Prix : 3 fr. 50.

Voici quinze lettres pleines de cœur écrites par un ancien zouave pontifical venu à Rome pour le cinquantenaire sacerdotal du Souverain Pontife. L'audience militaire, au Consistoire, Noël, l'Exposition vaticane, à la tombe de Pie IX, la messe du Cinquantenaire, les Puissances et l'Italie, les Pèlerins italiens, Inauguration de l'exposition, les Pèlerins français, le Général Kanzler et Louis Veuillot, les Plaisirs du pape, la Salle des Souverains à l'exposition, la Canonisation, les Salons à Rome : tels sont les titres sous lesquels M. de la Brière a résumé ce qu'il a vu et ressenti à Rome pendant les fêtes jubilaires. C'est bien pensé et bien dit. H. DE L'É.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. le comte Édouard-Marie DE BARTHÉLEMY D'HASTEL, né a Angers, le 21 novembre 1830, est mort à Paris le 30 mai. Il fut successivement conseiller de préfecture, auditeur au Conseil d'État, secrétaire du Conseil du sceau des titres, conseiller général de la Marne; mais nous ne pouvons parler ici que de l'érudit, auquel la ville de Châlons-sur-Marne et la Champagne ont inspiré des travaux remarquables. Sa prodigieuse activité ne se renfermait pas dans les limites d'une seule province et sa plume a touché à bien d'autres questions d'histoire générale, de biographie, de littérature, d'archéologie, de science héraldique. On pourra juger de l'étendue des connaissances de M. Édouard de Barthélemy en parcourant la liste suivante de ses travaux, pourtant bien incomplète : *Essai historique sur la Réforme et la Ligue à Châlons-sur-Marne (1561-1610),* (1851, in-8) ; — *Mémoire sur l'élection à l'Empire d'Allemagne de François-Étienne, duc de Lorraine, 1720-1745* (1851, in-8) ; — *Châlons pendant l'invasion anglaise, 1338-1453* (1852, in-8 avec 1 pl.); — *Statistique monumentale de l'arrondissement de Sainte-Menehould (Marne),* (2e édition, 1852, in-8); — *Cartulaires de l'évêché et du chapitre Saint-Étienne de Châlons-sur-Marne. Histoire et Documents* (1853, in-12); — *Études biographiques sur les hommes célèbres nés dans le département de la Marne* (1853, in-12); — *Histoire de la ville de Châlons-sur-Marne et de ses institutions,*

depuis son origine jusqu'en 1789 (1854, in-8); — *Correspondance inédite des rois de France avec le conseil de ville de Châlons-sur-Marne* (1855, in-12); — *Étude sur les établissements monastiques du Roussillon (diocèse d'Édène, Roussillon* (1857, in-8); — *La Noblesse en France, avant et depuis 1789* (1858, in-12); — *Les Vitraux des églises de Châlons-sur-Marne. Étude et Description* (1858, in-8); — *Étude sur la vie de Jeanne-Françoise Frémyot, baronne de Rabutin-Chantal* (1860, in-8); — *Les Princes de la maison royale de Savoie* (1860, in-12); — *Catalogues des gentilshommes qui ont pris part ou envoyé leur procuration aux assemblées de la noblesse pour l'élection des députés aux États généraux de 1789* (1861-1866, 2 vol. in-8); — *Diocèse ancien de Châlons-sur-Marne, histoire et monuments; suivi des cartulaires inédits de la commanderie de la Neuville-au-Temple, des abbayes de Toussaints, de Moustiers et du prieuré de Vinetz* (1861, 2 vol. in-8 avec carte et 8 grav.); — *Étude sur la vie de Madame de Beauharnais de Méramion* (1861, in-8); — *Armorial général de la généralité de Châlons-sur-Marne, publié pour la première fois, d'après le manuscrit original conservé à la Bibliothèque impériale, et annoté. I. Élections de Châlons, Sainte-Menehould, Épernay, Sézanne et Vitry-le-François* (1862, in-12); — *Madame la comtesse de Maure, sa vie et sa correspondance, suivies des Maximes de Mme de Sablé et d'une Étude sur la vie de Mlle de Vandy* (1863, in-12); — *Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, sa vie, son journal et la cour de Louis XIV* (1863, in-8); — *Les Trois Conquêtes françaises du Roussillon, 1291, 1493, 1642* (1864, in-8); — *Variétés historiques et archéologiques sur Châlons-sur-Marne et son diocèse ancien* (1864, in-8); — *Les Amis de la marquise de Sablé, recueil de lettres des principaux habitués de son salon, annotées et précédées d'une introduction historique sur la société précieuse au* XVIIe *siècle* (1865, in-8); — *Notice historique et archéologique sur les communes du canton de Ville-sur-Tourbe (Marne)* (1865, in-8); — *Journal d'un curé ligueur de Paris sous les trois derniers Valois* (1866, in-12); — *Les Ducs et les Duchés français avant et depuis 1789* (1867, in-8); — *Gerbert, étude sur sa vie et ses ouvrages* (1868, in-12); — *Les Grands Écuyers et la Grande Écurie de France avant et depuis 1789* (1868, in-12); — *Notice historique et archéologique sur les communes du canton de Verzy (Marne)* 1868, in-8); — *Mesdames de France, filles de Louis XV* (1870, in-8); — *La Princesse de Condé, Charlotte-Catherine de La Trémoille, d'après des lettres inédites conservées dans les archives de Thouars* (1872, in-12); — *Histoire des archers, arbalétriers et arquebusiers de la ville de Reims* (1873, in-8); — *Correspondance de Turenne* (1874, in-8); — *Les Filles du Régent* (1874, 2 vol. in-8); — *Étude sur Omer Talon et son influence sur l'éloquence judiciaire au dix-septième siècle* (1875, in-8); — *Une nièce de Mazarin. La Princesse de Conti d'après sa correspondance inédite* (1875, in-8); — *Étude sur Jean Bodin, sa vie et ses travaux (1530-1596)* (1876, in-8); — *Notice historique sur le prieuré de Saint-Marcoul de Corbeny, dépendant de l'abbaye Saint-Remy de Reims* (1876, in-8 avec 1 pl.); — *Les Comtes et le Comté de Soissons* (1877, in-8); — *Le Prieuré de Saint-Laurent de Chaudefontaine, d'après des documents originaux inédits* (1878, in-8); — *Étude sur la société précieuse d'après des lettres inédites de Mlle de Scudéry, de Godeau et d'Isarn* (1880, in-12); — *La Marquise d'Huxelles et ses amis* (1881, in-8); — *La Dauphine Marie-Antoinette en Champagne, 1770* (1882, in-12); — *Visite des doyennés du diocèse de Châlons-sur-Marne au* XVIIIe *siècle* (1882, in-12); — *Cartulaire de l'abbaye de Bucilly* (1883, in-8); — *Les Correspondants de la marquise de Balleroy, d'après les originaux inédits de la Bibliothèque Mazarine* (1883, 2 vol. in-8); — *Notes sur les établissements des ordres religieux et militaires du Temple, de Saint-Jean de Jérusalem et de Saint-Antoine de Viennois, dans l'ancien archidiocèse de Reims* (1883, in-8); — *Recueil des chartes de l'abbaye royale de Montmartre* (1883, in-8); — *Recueil des chartes*

de l'abbaye de Notre-Dame de Cheminon (1883, in-8 avec 2 pl.); — *Catherine de Médicis à Épernay pour la négociation de la paix de Nemours conclue avec les Guises en 1585* (1884, in-12); — *Gazette de la Régence, janvier 1715-juin 1719, publiée d'après le manuscrit inédit conservé à la Bibliothèque royale de La Haye* (1887, in-12).

— M. l'abbé Joseph COGNAT, curé de Notre-Dame des Champs, né à Montréal (Ain) en 1821, est mort le 25 mai, à Paris. Journaliste, M. l'abbé Cognat a pris une part active aux polémiques religieuses de la seconde moitié de ce siècle, pendant qu'il était rédacteur en chef de l'*Ami de la Religion* (1852-1855), et dans plusieurs de ses écrits : *L'Univers jugé par lui-même*, ou *Études et documents sur le journal « l'Univers », de 1845 à 1855* (1856, in-8); — *Clément d'Alexandrie, sa doctrine et sa polémique* (1859, in-8); — *Polémique religieuse. Quelques pièces pour servir à l'histoire des controverses de ce temps* (1861, in-12); — *La Suède libérale devant l'Europe* (1862, in-8); — *Vie de Monseigneur Alexandre-Raymond Devie, évêque de Belley* (1865, 2 vol. in-8); — *Lettres à M. Gambetta, orateur de Saint-Quentin* (1872, in-12); — *M. Renan hier et aujourd'hui* (1883, in-8).

— On annonce encore la mort : de M. Alfred DE BOISSOUDY, archéologue distingué connu par ses publications sur la cathédrale de Bourges, mort à Bourges; — de M. le docteur Charles BRAME, né à Lille en 1816, professeur à l'École de médecine de Tours, qui laisse des travaux et Mémoires inédits, mort à Paris, à l'âge de 75 ans; — de M. CHENON, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur au lycée de Reims, mort à l'âge de 89 ans; — du R. P. DANZAS, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, écrivain et peintre distingué, auquel on doit des œuvres sur son ordre, entre autres : *Études sur les temps primitifs de l'ordre de Saint-Dominique. Le Bienheureux Jourdain de Saxe* (1874-1876, 4 vol. in-8), mort à Lyon; — de M. le docteur Antoine DESPLATS, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris; — de M. Louis DRAMARD, écrivain politique, mort à Alger, à l'âge de 39 ans; — de M. Alfred DURAND-CLAYE, ingénieur en chef des ponts et chaussées, auteur de plusieurs ouvrages; — de M. le docteur Jules FOURNET, auteur de travaux sur les maladies de la poitrine et du cœur, mort à Versailles; — de M. KOLB-BERNARD, membre de l'Assemblée nationale de Versailles, né à Dunkerque en 1798, auteur de plusieurs ouvrages, entre autres, de *la Vérité sur le régime économique de la France*, discours prononcé au Corps législatif le 11 mai 1868 (1868, in-12); *Dogme et politique* (1882, in-8), mort à Paris; — de M. Georges MARIE, ancien rédacteur du *Journal des Débats* et du *Télégraphe*, mort à Cannes, à l'âge de 34 ans; — de M. Charles MÉNÉTRIER, né en 1804, auteur dramatique et critique littéraire, rédacteur de la *Revue et Gazette des théâtres*, qui a aussi écrit *Arthur de Bretagne; épisode de l'histoire d'Angleterre (1202)* (1841, in-12), mort le 16 mai au château de Vimont (Calvados), à l'âge de 84 ans; — de M. Charles MONSELET, né à Nantes en 1825, publiciste, romancier, poète et auteur dramatique, mort à Paris, à l'âge de 62 ans; — de M. PLANCHON, né à Ganges (Hérault) en 1823, professeur de sciences naturelles et auteur d'ouvrages sur l'agriculture, mort à Montpellier, à l'âge de 65 ans.

— A l'étranger, on signale la mort : du Dr Emil CZYRNIAŃSKI, professeur de chimie à l'Université de Cracovie, mort dans cette ville le 14 avril, à l'âge de 64 ans; — de l'écrivain Gust. KÜHNE, mort à Dresde, le 22 avril, à 82 ans; — du professeur MOLBUH, célèbre poète danois, mort en mai; — de M. Eugen MÜLLER, ancien rédacteur de la *Vossische Zeitung*, mort le 17 avril, à Berlin, âgé de 72 ans; — du naturaliste Harry PRYER, mort le 17 février,

à Yokohama, à l'âge de 37 ans; — du professeur Gerhard VOM RATH, né le 20 août 1830, à Duisberg (Prusse rhénane), mort à Coblentz, le 23 avril; — de sir Alfred-Philips RYDER, amiral de la flotte anglaise, auteur d'un ouvrage, *le Sauvetage en mer*, mort à Londres, à l'âge de 68 ans; — du Dr Joh.-Mich. VON SOELTL, professeur à l'Université de Munich et archiviste, mort le 16 avril, à Munich, âgé de 91 ans; — du Dr SPONGBERG, professeur de langue et littérature grecques à l'Université d'Upsal, mort dans cette ville, le 25 avril, dans sa 88e année; — du Dr S. WROBLEWSKI, professeur de physique à l'Université de Cracovie, mort dans cette ville, le 17 avril, dans sa 40e année.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE. — Le 1er mai, la Société de l'histoire de France a tenu son assemblée générale, sous la présidence de M. le comte de Mas-Latrie, président sortant. M. de Mas-Latrie a prononcé, en quittant le fauteuil de la présidence, un discours dans lequel il a fait connaître la marche générale des travaux de la Société et rappelé les pertes récentes qu'elle a éprouvées, notamment celle de M. Desnoyers, qui a été pendant plus de cinquante ans son secrétaire dévoué. M. de Boislisle a présenté ensuite un rapport sur les publications de l'année et les publications en préparation; parmi ces dernières, nous citerons le tome II du *Jouvencel*, de Jean de Bueil, contenant la suite du texte publié par M. Léon Lecestre, la suite de l'*Histoire universelle*, d'Agrippa d'Aubigné, éditée par M. le baron de Ruble; le tome IV des *Mémoires d'Olivier de la Marche*, publiés par MM. Beaune et d'Arbaumont. La séance s'est terminée par une lecture de M. Paul Viollet, membre de l'Institut. M. Himly remplacera dans le conseil M. Desnoyers, décédé.

SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES. — Dans la séance du 26 avril a eu lieu le renouvellement du bureau de la Société et la réélection des membres des différents comités. M. Héron de Villefosse, vice-président sortant, a été élu président; la vice-présidence a été donnée à M. Paul Viollet, membre de l'Institut.

SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE. — L'assemblée générale annuelle de la Société bibliographique a eu lieu le mardi 29 mai, dans les salons de son nouveau local, rue Saint-Simon, sous la présidence de Mgr Gay, évêque d'Anthédon. M. le marquis de Beaucourt, président de la Société, a fait connaître les travaux accomplis depuis la précédente assemblée, notamment la réimpression du *Manuel de la Société*, la deuxième session du Congrès bibliographique international, dont les rapports ont été si remarqués; enfin la campagne entreprise contre le centenaire de la Révolution. Parmi les publications signalées, mentionnons le *Supplément* au *Répertoire des sources historiques du moyen âge*, de M. l'abbé Chevalier; le 5e fascicule du *Glossaire archéologique*, de M. Victor Gay, et la 4e série des *Questions controversées de l'histoire et de la science*. M. le comte de Bizemont, secrétaire général, a ensuite lu un rapport sur la propagande et les bibliothèques populaires. Après l'approbation des comptes du dernier exercice, Sa Grandeur Mgr Gay a adressé à M. le marquis de Beaucourt et à tous les membres de la Société de vives félicitations et les a encouragés à continuer la tâche qu'ils ont entreprise.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE. — Le jeudi soir, 24 mai, a eu lieu, au Salon bibliographique, l'assemblée annuelle des membres de la Société d'histoire diplomatique, sous la présidence de M. le duc de Broglie. Le secrétaire général, M. R. de Maulde, a lu un rapport sur les travaux de la Société, les articles de la *Revue d'histoire diplomatique* et les publications projetées. Après avoir cité les noms illustres de la France et de l'étranger

qui ont bien voulu patronner cette Société naissante, M. de Maulde a rappelé en termes émus et saisissants les pertes récentes qu'elle a éprouvées : ce sont de véritables notices biographiques, où abondent les anecdotes les plus intéressantes, qu'il a consacrées à MM. le baron Baude, Katkow, le général Le Flô. Le trésorier, M. Delaville Le Roulx, a fait connaître la situation budgétaire de la Société, qui est excellente. M. Geffroy, l'un des vice-présidents, a montré, dans une lecture sur *Une négociation à la cour de Catherine II*, les multiples obstacles qui arrêtèrent, dans l'accomplissement de sa mission l'un des plus habiles ambassadeurs de Gustave III, chargé d'obtenir l'exécution de traités de paix entre la Russie et la Suède. C'est véritablement une histoire fort divertissante que M. A. Vandal a racontée ensuite à propos de cet envoyé du sultan, reçu à la cour de Louis XIV avec le cérémonial turc, et que rappellent évidemment maintes allusions du *Bourgeois gentilhomme*, de Molière. La séance s'est terminée par un discours, où M. le duc de Broglie a montré les transformations que le temps a opérées dans la diplomatie et fait ressortir le contraste entre le passé et le présent.

CONGRÈS. — Le mardi 22 mai, a commencé au ministère de l'Instruction publique la vingt-sixième session du Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements. Le Congrès est divisé en six sections : Histoire et Philologie; — Archéologie ; — Géographie ; — Sciences économiques et sociales ; — Sciences mathématiques et médicales ; — Beaux-Arts. Cinq sections ont employé le premier jour à constituer leurs bureaux et à préparer les travaux des subdivisions de chaque section. La section géographie seule a pu entendre plusieurs communications, notamment un Mémoire de l'explorateur Bonvalot sur les peuplades du littoral de la mer Caspienne et des hauts plateaux de l'Asie. Pendant les jours suivants, une soixantaine de Mémoires, de mérite et d'intérêts divers, ont été lus. La séance de clôture a eu lieu, le samedi 26 mai, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence du ministre de l'Instruction publique. M. Gaston Paris, vice-président de la section d'histoire et de philologie, a lu un intéressant travail sur *les Parlers de France ;* puis M. Lockroy a fait, dans un discours qui a semblé assez banal, l'éloge des membres du congrès morts récemment. La séance s'est terminée par la distribution des récompenses.

— Le huitième congrès international des orientalistes se tiendra du 2 au 13 septembre 1889, à Stockholm et à Christiania. M. le comte C. de Landberg, de Stuttgart, a été chargé par la librairie d'E.-J. Brill, de Leyde, de préparer, à cette occasion, un album contenant, avec les photographies de tous les orientalistes contemporains, la liste aussi complète que possible de leurs ouvrages.

LECTURES FAITES A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — Dans la séance du 4 mai, M. Mispoulet a entretenu l'Académie des attributions du flamine provincial de la Narbonnaise d'après une inscription sur bronze trouvée à Narbonne. M. J. Halévy a commencé la lecture d'un Mémoire relatif au quatorzième chapitre de la Genèse, qui raconte une invasion des Babyloniens en Palestine au temps d'Abraham. — Le 18 mai, M. J. Halévy a continué la lecture de son Mémoire. — Dans la séance du 25 mai, après la lecture d'une lettre de M. Le Blant, sur quelques nouvelles découvertes archéologiques faites à Rome, M. Perrot a entretenu l'Académie du Musée du Bardo et des différentes séries d'objets dont il se compose.

LECTURES FAITES A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES. — Dans la séance du 5 mai, M. Geffroy a donné lecture d'une notice biographique sur M. Bélot, ancien membre correspondant de l'Académie. — Dans

celle du 12 mai, M. Dareste communique un Mémoire intitulé : *Le Nouveau Code civil du Monténégro.* — Le 19 mai, M. d'Avenel a donné lecture d'un Mémoire sur la procédure et la justice criminelles sous Louis XIII. M. Boutmy a ensuite entretenu ses collègues du rôle des comités permanents à la Chambre des représentants à Washington.

Paris. — Depuis le 22 mai l'on accède aux différents départements de la Bibliothèque nationale par la grande porte, qui fait face au square Louvois, et non plus par l'ancienne entrée provisoire (provisoire depuis vingt-cinq ans) si peu digne d'un tel établissement. La grande porte en fer n'est pas encore complètement montée et trois ou quatre mois s'écouleront encore avant que tous les travaux soient terminés et que les appareils d'éclairage soient établis. Mais dès maintenant l'aspect général est remarquable; arrivé dans la cour d'honneur l'on voit, en face, les bureaux de l'administration, et au dessus la magnifique salle de travail des manuscrits; à droite, au delà d'un vestibule, l'on aperçoit la vaste salle de travail du département des imprimés, actuellement ouverte au public de neuf heures du matin à six heures du soir.

— La dernière livraison de la *Bibliothèque de l'École des chartes* contient une notice de M. Julien Havet sur *Une charte de Metz accompagnée de notes tironiennes (27 décembre 848),* qui a fait l'objet d'un tirage à part (Paris, A. Picard et H. Champion, in-8 de 12 p. et 1 héliogravure Dujardin). Cette charte renferme un contrat dit « précaire, » dont l'analyse se trouve, au verso du parchemin, en notes tironiennes. M. J. Havet donne la transcription du texte ordinaire et du texte tironien. Il y a près de quarante ans, ce même document avait déjà été étudié par Jules Tardif, dont le frère M. Adolphe Tardif, vient de faire imprimer une brochure intitulée : *Une minute de notaire du* IXe *siècle en notes tironiennes, d'après la lecture donnée en 1849 par Jules Tardif* (Paris, A. Picard, in-8 de 15 p.). Les deux Mémoires, mis sous presse en même temps, sont parfaitement indépendants l'un de l'autre et les transcriptions des deux érudits sont concordantes; les quelques différences relevées proviennent sans doute de ce que M. Jules Tardif a travaillé sur un fac-similé lithographique, publié en 1841 par Champollion-Figeac, fac-similé assez inexact, tandis que M. Havet a pu utiliser la charte originale qu'il a retrouvée dans la collection de Lorraine du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

— Dans la même livraison de la *Bibliothèque de l'École des chartes,* M. H. Moranvillé a publié *Une lettre à Charles le Mauvais* (tirée à part, in-8 de 6 p.) en date du 7 juin 1355, écrite par Jeanne d'Évreux, veuve de Charles IV le Bel et Blanche de Navarre, veuve de Philippe VI de Valois, l'une tante, l'autre sœur de Charles le Mauvais. Celui-ci venait de négocier un traité d'alliance avec Édouard III, roi d'Angleterre, qui songeait à débarquer en Normandie; ce fut pour empêcher cette descente que les deux reines douairières intervinrent, afin de rapprocher Jean II et Charles le Mauvais. M. Moranvillé rapporte à Jeanne et à Blanche l'initiative du traité conclu entre les deux princes, le 10 septembre, à Valognes.

— La librairie Thorin vient de mettre en vente le troisième fascicule du tome II des *Registres d'Innocent IV, recueil des bulles de ce pape,* publiées ou analysées par M. Élie Berger; ce fascicule renferme l'introduction et complète le volume (gr. in-4 de CCXCIII p.). On sait que cette publication fait partie de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.*

— Le 14 mai, a paru le 1er fascicule du tome II de l'*Inventaire des arrêts du Conseil d'État (règne de Henri IV),* par M. Noël Valois, archiviste aux Archives nationales (Paris, Imp. nationale, in-4 à 2 col. de 208 p.).

— La librairie Plon et Nourrit a mis en vente à la fin du mois de mai plusieurs importants ouvrages; d'abord, une biographie de *l'Amiral Baudin,* par le vice-amiral Jurien de la Gravière (in-8); puis les *Mémoires et Souvenirs du baron Hyde de Neuville* sur la Révolution, le Consulat et l'Empire (in-8).

— M. Bouquet, vice-président de la Société de l'histoire de Normandie, a publié chez Hachette à Paris (in-8, XIV-400 p.): *Points obscurs et nouveaux de la vie de Pierre Corneille. Étude historique et critique avec pièces justificatives.*

— Les moliéristes sont infatigables. Il suffit qu'un ouvrage contienne une dizaine de pages sur Molière pour qu'il ait droit de leur part à une réimpression. C'est précisément parce que *la Promenade de Saint-Cloud* de Gabriel Guéret consacre quelque deux cents lignes au Tartuffe que M. Georges Monval lui a donné place dans la Nouvelle collection moliéresque (Tome XVI, Paris, Jouaust, in-16 carré de XVII-111 p.). Nous ne nous plaignons pas d'ailleurs de l'honneur fait à l'ami de l'abbé d'Aubignac. Il y a à prendre dans ce dialogue non seulement pour les moliéristes, mais pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire littéraire du grand siècle.

— La souscription ouverte depuis deux ans pour l'érection d'une statue à Balzac n'a encore produit qu'une somme tout à fait dérisoire. Le comité de la Société des gens de lettres vient de nommer une commission chargée de mener à bonne fin ce projet, qu'il serait regrettable de voir échouer.

— M. Edmond Bonnaffé a consacré à l'auteur du *Glossaire archéologique du moyen âge et de la renaissance,* M. Victor Gay, une notice biographique (gr. in-8 de 16 p.) extraite de la *Gazette des Beaux-arts.*

— La fusion du *Monde* et de l'*Observateur français,* signalée ici, a duré, en principe et non pas même en fait, l'espace d'un matin. Chaque feuille conserve son autonomie. M. Levé a repris la direction du *Monde* et réduit l'abonnement à 25 fr.

ALSACE. — La Société belfortaine d'émulation n'a vraisemblablement dépensé que peu de soins dans la publication du *Catalogue de la bibliothèque municipale de Belfort* (Belfort, typ. Spitzmüller, in-8 de 242 p.), et du *Catalogue des ouvrages déposés à la bibliothèque populaire,* qui y fait suite. On pourrait critiquer la manière dont les ouvrages sont répartis sous les diverses rubriques. Nous nous contentons de remarquer que le volume fourmille de fautes d'impression. Parfois un article entier a sauté à l'impression (p. 164, n° 20). Des coquilles, telles que *respublica romano* abondent. Les noms des auteurs sont défigurés de la façon la plus étrange (p. 18, n° 209) : on a imprimé Armachano en capitales et J. Usserio en caractères ordinaires, faisant du nom archiépiscopal du célèbre prélat irlandais un nom de famille et changeant son nom en prénom; — Michaud devient Michand (p. 19, n° 223); — les frères de Goncourt se transforment en Gondrecourt; — au lieu de trouver les lettres d'Eugénie de Guérin, éditées par M. Trébutien, nous les trouvons traduites par un certain Trébucinet (p. 187, n° 169). S'il fallait faire un errata, il grossirait notablement le volume.

BOURGOGNE. — Une savante notice de M. l'abbé L. Morillot, curé de Beire-le-Châtel, fort remarquée lors de sa publication en cinq articles dans le *Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuse du diocèse de Dijon* (mai-juin 1887 à janvier-février 1888), a été tirée à part (*Étude sur l'emploi des clochettes chez les anciens et depuis le triomphe du christianisme;* Dijon, Renaud, Ratel, 215 p. in-8 avec 10 pl. en noir et 2 chromolithographies), et augmentée de la dixième planche représentant une clochette romane tout récemment découverte à Fontaines-les-Dijon. D'autres additions (20 p. de notes et pièces justificatives, plus une copieuse table des matières, ajoutent à la valeur de ce tirage.

— M. P. M. Baudouin, président de la Société d'études d'Avallon, a fait imprimer récemment, chez Em. Odobé à Avallon, une notice consacrée à l'*Ancien Hôtel des princes de Condé à Avallon* (gr. in-8 de 54 p.). C'est l'historique de la maison où est aujourd'hui établie l'école communale de filles, et qui ne fut possédée réellement qu'une vingtaine d'années, au XVIIe siècle, par Henri II de Condé, et par son illustre fils Louis, le grand Condé.

CHAMPAGNE. — En préparation : *Topographie historique de la ville de Châlons-sur-Marne*, par Louis Grignon. Le manuscrit est terminé. L'ouvrage, composé avec le soin le plus consciencieux, à l'aide des documents conservés aux archives départementales de la Marne et dans les archives communales de la ville, avec le secours des minutes notariées des XVIe et XVIIe siècles, offrira les renseignements les plus curieux et les plus nouveaux sur la topographie châlonnaise.

FLANDRE. — M. Joseph Blondel, avocat général près la cour d'appel de Douai, a fait récemment imprimer le discours prononcé par lui le 17 octobre dernier à l'occasion de l'audience solennelle de rentrée, lequel discours porte le titre suivant : *Du droit et de la procédure dans Honoré de Balzac* (Douai, impr. L. Crépin, in-8 de 58 p.). On peut dire que M. J. Blondel connaît à fond l'œuvre de Balzac qu'il a analysée et critiquée, au point de vue spécial où il s'est placé, avec autant de science juridique que de talent littéraire. A peine le magistrat a-t-il pu trouver quelquefois l'ancien clerc d'avoué et de notaire, que nous appelons aujourd'hui le grand Balzac, en faute vis-à-vis de nos codes. Notons que M. J. Blondel reproche à l'auteur de la *Comédie humaine*, qui voulait résister au « vertige démocratique, » de n'avoir pas compris le « mouvement qui, de son temps déjà, entraînait la société moderne. » Ce n'est point là, précisément, par où l'illustre Tourangeau nous paraît répréhensible. Somme toute, nous pensons que les auditeurs de M. l'avocat général de Douai n'ont point dû s'endormir pendant qu'il parlait, ainsi que cela se voit assez fréquemment en pareille occurrence. Il est vrai que le sanctuaire de Thémis ne retentit pas souvent de discours aussi attachants que celui-ci.

FRANCHE-COMTÉ. — M. de Sainte-Agathe a fait imprimer, chez Paul Jacquin, à Besançon, une brochure intitulée : *L'Académie de Besançon et le Comité des travaux historiques*, où sont brièvement rappelés les rapports littéraires ayant existé entre la compagnie dont l'auteur est membre et le comité des travaux historiques. Dans ce travail, M. de Sainte-Agathe exprime le double vœu, dont nous souhaitons la réalisation, « que bientôt la statue du cardinal de Granvelle, donnée par Weiss et sculptée par Petit, soit enfin placée dans la cour du palais (le palais du cardinal qui appartient aujourd'hui à la Ville), et qu'en même temps paraisse un complément essentiellement comtois aux papiers d'État du grand ministre de Charles Quint. »

— Une étude qui ne peut manquer d'intéresser vivement est en préparation en ce moment, à Besançon, où M. le chanoine Suchet vient de terminer ses recherches sur *la Vie et les Œuvres du Père Maire*, jésuite franc-comtois, qui fut le collaborateur et l'ami peut-être le plus intime de Mgr de Belsunce, à Marseille.

GUYENNE ET GASCOGNE. — Il y a quelques années, un des membres les plus actifs de la Société des Archives historiques de la Gironde, M. Gustave Labat, avait publié une élégante brochure où il avait recueilli une dizaine de pièces curieuses : *Documents sur la ville de Royan et la tour de Cordouan (1622-1789)* (Bordeaux, impr. Gounouilhou, 1884, in-4 de 40 p. avec une lithographie et une carte). M. Labat a continué ses recherches et nous a

donné, ces jours-ci, un beau volume dont l'exécution typographique n'est pas moins remarquable : *Documents sur la ville de Royan et la tour de Cordouan. Deuxième recueil, 1200-1800.* (Bordeaux, Gounouilhou, in-4 de XXXV-235 p. avec 5 pl.). Les documents publiés par M. Labat sont au nombre de 86. Quelques-uns étaient dispersés dans plusieurs recueils, la plupart étaient absolument inédits. Ils offrent pour l'histoire du célèbre phare de Cordouan et de la petite ville de Royan un très vif intérêt ; ils contiennent aussi de précieux renseignements sur l'histoire politique générale et l'histoire administrative de l'ancien régime, spécialement au point de vue des travaux publics. Ils sont disposés dans l'ordre chronologique; le texte en est fort bien établi, l'origine toujours indiquée. Une ample introduction et de bonnes tables alphabétique et chronologique, des notes nombreuses, malheureusement toutes reportées à la fin du volume, permettent d'en tirer tout le parti possible. Outre ces pièces d'archives, M. Labat a donné dans son recueil la réimpression de trois plaquettes rarissimes du XVIIe siècle. *L'Expédition généreuse du Parlement de Bordeaux, envoyée contre les Rochelais, chassés de Soulac et du pays de Médoc, ensemble tout ce qui s'est passé en la haute et basse Guyenne et Quercy, depuis la réduction de Saincte-Foy jusqu'à présent* (A Paris, chez Pierre Ramier, 1622) ; — *Relation de la bataille navale donnée entre les armées de France et d'Espagne, sur les mers d'Olleron et de Ré, le 9 août 1652, avec l'estat des vaisseaux dont les deux armées estoient composées et les noms des capitaines* (à Paris, chez Nicolas et Iean de La Coste, 1652); — *Seconde Relation contenant la reprise de l'amiral de Naples par les Espagnols : et de ce qui s'est passé dans les mers de Broüage, entre les armées naualles, depuis le combat du neufiesme aoust 1652, jusques au seisiesme dudit mois, avec la prise de la grande galère du comte de Doignon, de son brigantin, de son trauersier et de deux vaisseaux charges de molües* (*Ibid.*, 1652). M. Labat a complété son œuvre en dressant une double table iconographique et bibliographique des gravures et imprimés, relatifs à Cordouan et Royan, et dessiné lui-même quatre planches lithographiques d'une excellente exécution. La cinquième planche est un fac-similé photolithographique d'un contrat signé par Louis de Foix, le célèbre architecte de la tour de Cordouan.

— M. Lucien Massip, membre correspondant de la Société des sciences, lettres et arts d'Agen, nous donne une très bonne *Notice sur le château de Roquegauthier* (Agen, gr. in-8 de 18 p.). Ce château, situé dans l'arrondissement de Villeneuve-sur-Lot, canton de Cancon, commune de Baugas, appartenait, au XVIe siècle, à la famille de Boyssonnade, et passa par un mariage, en 1698, dans la famille de Galaup. M. Massip, après avoir décrit le château, donne, d'après les vieux registres paroissiaux et communaux et d'après des archives particulières, la généalogie des possesseurs successifs de Roquegauthier. M. Massip prépare un travail sur la ville et les anciens seigneurs de Cancon, dont la présente notice donne d'avance une favorable idée.

— M. le chanoine Pailhès, à qui l'on doit la publication des Mémoires de Mme de Châteaubriand et de sa correspondance avec Clausel de Coussergues donnera prochainement au public une étude très nouvelle sur Joubert, d'après des documents inédits fort curieux, qui compléteront et rectifieront largement les travaux consacrés jusqu'ici à ce moraliste délicat.

LIMOUSIN. — Les deux nouveaux fascicules de la collection que nous devons à M. René Fage, *le Vieux Tulle*, n^os X et XI, sont intitulés : *La Cathédrale et le Cloître* et *les Couvents d'hommes* (Tulle, imp. de Crauffon, 1888, gr. in-8 de 44 p. chacun). Comme les précédentes, ces notices ont été sérieusement préparées, l'auteur ne se contentant pas d'avoir recours aux meilleurs travaux imprimés, notamment à l'*Historia Tutelensis*, d'Étienne Baluze, mais

aussi à divers documents inédits des archives de la Corrèze, de la Bibliothèque nationale et de diverses collections particulières. Profitant habilement de toutes ces ressources, et joignant à ses descriptions et récits diverses gravures, M. Fage fait très bien connaître la cathédrale, le cloître et les trois monastères (Cordeliers, Feuillants et Carmes) de la ville de Tulle.

LORRAINE. — Le tome IV de la *Petite Bibliothèque verdunoise*, publiée par M. l'abbé N. Frizon, a récemment paru; il renferme l'*Histoire verdunoise au temps de Nicolas Psaulme*, par Mathieu Husson l'Écossais (3e partie : 1567-1571), et la *Charte touchant « l'érection et institution du collège » de Verdun (1570)* (Verdun, Laurent, in-16 de 211 p. et pl.).

LYONNAIS. — M. Noël Lavergne a décrit dans une brochure in-8 de 39 p. *les Vitraux de Claudius Lavergne placés dans l'église de Saint-Cyr, au Mont-d'Or, diocèse de Lyon* (Paris, imp. de Mersch).

MAINE.—L'ouvrage suivant vient de paraître : *Histoire populaire de saint Julien, premier évêque du Mans*, par le R. P. Dom Paul Piolin, bénédictin de la congrégation de France, président de la Société historique et archéologique du Maine (Paris, 8, rue François Ier, in-16 de III-221 p.). Peu avant, le même écrivain avait publié l'ouvrage suivant : *Manuel du pèlerin à Notre-Dame de Torcé* (2e édit., augmentée d'une notice sur M. l'abbé Jacques-L.-A.-M. Luchet, auteur de l'ouvrage; chez M. le curé de Notre-Dame de Torcé (Sarthe), in-16 de XV-149 p.).

NORMANDIE. — Signalons : *Le Havre, son origine, son présent, son avenir*, par Blanchot (Tours, imp. d'Arrault, in-8 de 31 p.); — *Le Diocèse d'Avranches, ses origines, ses évêques, sa cathédrale, ses églises, ses comtes et ses châteaux*, par M. l'abbé Pigeon (2 vol. in-8, cartes et plans); — et dans un recueil qui se publie à Elbeuf (imp. Crépel), *la Normandie littéraire*, plusieurs articles historiques : *La Famille de Chanteloup (1598-1599)*, par Alabarbe; *Anoblissement d'un seigneur rouennais*, par le même; *Invention à Dieppe des phares à éclipse*, par M. l'abbé Tougard, et *Un seigneur d'Elbeuf*, par le même.

ORLÉANAIS. — M. G. Baguenault de Puchesse nous a donné une attrayante étude sur *les Proverbes de l'Évangile de saint Mathieu* (Orléans, in-8 de 17 p. Extrait du tome VI des *Lectures et Mémoires de l'Académie de Sainte-Croix*). L'auteur a recueilli dans l'Évangile de saint Mathieu diverses expressions, métaphoriques ou proverbiales, qui sont le plus souvent employées par nous.

PICARDIE. — A récemment paru le tome I des *Archives anciennes de la ville de Saint-Quentin*, publiées sous les auspices de la Société académique de Saint-Quentin, par M. Emmanuel Lemaire; ce volume, qui embrasse les années 1076-1328, s'ouvre par une étude de M. A. Giry, professeur à l'École des chartes, sur les origines de la commune de Saint-Quentin (Saint-Quentin, imp. de Poette, gr. in-4 de CXLVI-568 p.).

PROVENCE. — M. le comte Christian de Villeneuve prépare un grand ouvrage sur les femmes célèbres de la région provençale.

— M. l'abbé Rance, correspondant du Ministère, commence, dans la *Revue de Marseille*, la publication d'une étude sur *le P. Albert Daugières, S. J.*, né à Arles en 1634, mort en 1709, recteur du grand collège de Lyon.

— Vient de paraître une petite plaquette : *Une excursion d'Aix au château de La Barben* (Aix, A. Makaire, 1888, in-12 de 3 p.), extraite du journal *l'Echo des Bouches-du-Rhône*. Peu importante pour le fonds, elle est faible de style. L'auteur anonyme est, dit-on, M. Meyronnet Saint-Marc.

— Entre les dernières publications du félibrige provençal, signalons la traduction en vers provençaux de *l'Iliado d'Oumèro*, par M. F. Pascal, félibre majoral, publiée à Gap, chez Richaud, éditeur, et *Mas flous d'ivèr*, recueil de

poésies dauphinoises, par le félibre majoral Roch Grivel (Crest. Brochier, éditeur).

— Les études sur le clergé provençal pendant la Révolution continuent avec grande faveur; signalons, en attendant d'annoncer une vaste étude d'ensemble qui aura plusieurs volumes, la *Biographie de l'abbé Dorte*, qui vient de paraître à Domazan (Gard).

— Une singulière erreur est en train de faire le tour de la presse, et *le Livre* du 10 avril la reproduit. Le point de départ est la confusion établie par un journal quotidien entre la naissance et le mariage du fameux comte de Mirabeau. Voici les faits rectifiés : M. Mouttet, juge à Aix, a signalé le premier l'acte de mariage de Mirabeau; il se propose même de le publier avec un fac-similé des signatures. Cet acte, en date du 23 juin 1772, se trouve dans le Registre de la paroisse du Saint-Esprit, d'Aix, dont un double exemplaire existe aux archives de la ville et au greffe du tribunal. Parmi les témoins, figure Louis-Henry de Villeneuve, marquis de Trans, premier marquis de France, colonel du régiment Royal Roussillon. Mais il ne prend pas cette qualité que lui donne la formule de l'acte dans sa signature qui est ainsi libellée : Le Mis de Villeneuve Trans.

SAINTONGE. — On lira avec émotion le récit publié par M. Philippe Rondeau, ancien conseiller à la Cour d'appel de Poitiers : *Un épisode de la défense nationale en 1870. Un héros Saintongeois. Déterville Desmortiers, ancien juge d'instruction à Paris* (La Rochelle, N. Texier, gr. in-8 de 9 p.). M. Rondeau a rendu un digne hommage au patriotisme et au courage de Louis Déterville Desmortiers, fusillé, comme franc-tireur, par les Prussiens, le 1er octobre 1870, à Beaumont-sur-Oise. La notice est accompagnée de beaux vers d'Auguste Barbier, en l'honneur du soldat magistrat qui était son proche parent et son ami.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Cursus Scripturae sacrae. Commentarius in libros historicos IV. Commentarius in libros Judicum et Ruth*, auctore F. de Hummelauer (in-8, Lethielleux). — *Le Livre des Psaumes*, texte latin et trad. française, avec notes, par l'abbé Glaire, (in-12, Roger et Chernoviz). — *Lehrbuch des katholischen Kirchenrechts*, von Dr Philipp Hergenröther (in-8, Herder, Fribourg en Brisgau). — *Premières Communions*, par la princesse O. Cantacuzène Altieri (petit in-12, Téqui). — *Le Miracle et ses contrefaçons*, par le P. J. de Bonniot (in-8, Retaux-Bray). — *Les Principes du droit*, par E. Baussire (in-4, F. Alcan). — *Traité du Contrat de mariage*, t. IV, par L. Guillouard (in-8, Durand et Pedone-Lauriel). — *Les Irresponsables devant la justice*, par A. Riant (in-12, J.-B. Baillière). — *La Morale de Socrate*, par Mme J. Favre (in-12, F. Alcan). — *La Morale économique*, par G. de Molinari (in-8, Guillaumin). — *Le Fond de la question juive. La Terre et l'Argent, qui l'emportera?* par L. Gorse (in-8, Retaux-Bray). — *Le Transformisme*, par E. Perrier (in-12, J.-B. Baillière). — *L'Évolution des mondes et des sociétés*, par F.-C. Dreyfus (in-8, F. Alcan). — *L'Hypnotisme revenu à la mode, histoire et discussion scientifique*, par le P. Franco (in-12, Palmé). — *La Biologie végétale*, par P. Vuillemin (in-12, Hinrichsen). — *Expériences et Instruments de physique*, par A. Focillon (in-8, Mame). — *La Photographie moderne*, par A. Londe (gr. in-8, Masson). — *La Photographie et ses applications aux sciences, aux arts et à l'industrie, par J. Lefèvre* (in-12, J.-B. Baillière). — *Histoire d'un bloc de houille*, par H. Bourbon et F. Hue (in-8, Lecène et Oudin). — *Poésies complètes*, par G. Le Vavasseur (2 vol. in-8, Lemerre). — *Rimes blondes et Chansons noires*, poésies par T. Maisonneuve (in-18, Lib. des bibliophiles). — *Premier Écho*, recueil de poésies, par E. Déborde (in-18, Lib. des bibliophiles). — *Barbondias, conte d'un père*, par le vicomte de Lorgeril

(in-12, Perrin). — *Œuvres choisies de Racine*, t. III, édit. annotée par L. Martel. *Esther, Athalie* (in-18, Lib. de la Société bibliographique). — *Contes populaires de Lorraine comparés avec les contes des autres provinces de France et des pays étrangers*, par E. Cosquin (2e tirage, 2 vol. in-8, Bouillon et Vieweg). — *Milord Tripot*, par H. de Fonbrune (in-12, Marpon et Flammarion). — *La Comtesse Vassali*, par Ouida (in-12, Perrin). — *La Fiancée de la Fontenelle*, par C. d'Héricault (in-12, Perrin). — *Amour d'automne*, par A. Theuriet (in-12, Lemerre). — *Marc Fane*, par J.-H. Rosny (in-12, Quantin). — *Les Frères Karamazov*, par T. Dostoïewsky (2 vol. in-12, Plon et Nourrit). — *Scènes de la vie médicale*, par J. Cyr (in-12, J.-B. Baillière). — *Histoire intime*, par S. Béal (in-12, F. Didot). — *La Fortune du vieux Myddelton*, par Mme P. de Tillière (in-12, F. Didot). — *Sacrifice*, par Mme A. de Morbois (in-12, F. Didot). — *Pierre de touche*, par S. Blandy (in-12, F. Didot). — *Le Fils aîné*, par miss G. Craik, trad. de l'anglais par A. Chevalier (in-12, F. Didot). — *L'Exilée du Val-Argand*, par Z. Fleuriot (in-12, Lecoffre). — *Blanche-Neige*, par Cl. de Chandeneux (in-12, H. Gautier). — *Le Marquis de Villepreux*, par M. du Campfranc (in-12, H. Gautier). — *Josette*, nouvelle, par A. Theuriet (in-18, Lib. des bibliophiles). — *Précis d'un cours de littérature, genres en prose*, par C. Urbain (in-12, Vitte et Perrussel, à Lyon, et Lecène et Oudin, à Paris). — *Mabillon et la Société de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, à la fin du* XVIIe *siècle (1664-1707)*, par E. de Broglie (2 vol. in-8, Plon et Nourrit). — *Mélanges et Portraits*, par E. Caro (2 vol. in-12, Hachette). — *Impressions de théâtre* (2e série), par J. Lemaître (in-12, Lecène et Oudin). — *Lettres choisies de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans*, publiées par l'abbé F. Lagrange (2 vol. in-8, Jules Gervais). — *Simples Histoires* (2e série), par le marquis de Ségur (in-12, Retaux-Bray). — *Traité des études historiques* (1re partie), par J. Moeller (in-8, Thorin). — *L'Histoire et les Historiens*, par L. Bourdeau (in-8, F. Alcan). — *Aux États-Unis, notes de voyage*, par F. Moreau (in-12, Plon et Nourrit). — *Le P. Isaac Jogues*, par le P. F. Martin (in-12, Baltenweck). — *La Pérouse*, par G. Marcel (in-12, Lib. illustrée). — *Essai sur l'histoire de l'éducation dans l'ancien Oratoire de France*, par P. Lallemand (in-8, Thorin). — *La Vie de Louise de Bourbon, princesse de Condé, fondatrice du monastère du Temple*, par le P. Rabory (in-8, imp. Saint-Pierre, à Solesmes). — *Textes relatifs à l'histoire du Parlement depuis les origines jusqu'en 1314*, par Ch.-V. Langlois (in-8, A. Picard). — *L'Expédition de Charles VIII en Italie, histoire diplomatique et militaire*, par H.-F. Delaborde (in-4, F. Didot). — *La Cour de France et la Société au* XVIe *siècle*, par F. Decrue de Stoutz (in-12, F. Didot). — *Lettres du maréchal de Tessé*, par le comte de Rambuteau (in-8, C. Lévy). — *Madame de Lamballe d'après les documents inédits*, par G. Bertin (gr. in-8, « Revue rétrospective »). — *1789 à 1889. Un siècle de révolutions en France*, par A. de Sainte-Marie (in-8, Palmé). — *Paris en 1793*, par E. Biré (in-12, J. Gervais). — *La France et l'Irlande pendant la Révolution*, par E. Guillon (in-12, Collin). — *Les Trois Carnot, histoire de cent ans*, par M. Dreyfous (gr. in-8, Dreyfous). — *Campagne dans le Haut-Sénégal et dans le Haut-Niger (1885-1886)*, par le colonel H. Frey (in-8, Plon et Nourrit). *Autour de Paris, promenades historiques*, par J. Levallois (in-8, Mame). — *Les Grandes Écoles et le Collège d'Abbeville (1384-1888)*, par E. Prarond (in-12, A. Picard). — *Essai sur l'histoire économique de l'Espagne*, par J. Goury du Roslan (in-8, Retaux-Bray). — *Le Comte Pelegrino Rossi*, par Mgr Tolra de Bordas (in-8, Thorin). — *Le Trésor de la Sainte Chapelle de Dijon d'après ses anciens inventaires*, par J. d'Arbaumont et le Dr L. Marchand (in-4, Lamarche, à Dijon). — *Sceaux gascons du moyen âge (gravures et notices)*, publiés pour la Société historique de Gascogne par la Commission des Archives historiques (in-8, Champion, à Paris, et Cocharaux, à Auch).

— *Les Zig-Zags d'un curieux, causeries sur l'art des livres et la littérature d'art*, par O. Uzanne (in-18, Quantin). — *Dictionnaire international des écrivains du jour*. 1re livraison. A-BAB, par A. de Gubernatis (in-4, Nicolai, à Florence).

VISENOT.

ERRATA

Page 182, ligne 18, au lieu de *Mandrin*, lisez : *Maurin*.
Page 252, ligne 7, au lieu de *rappeler*, lisez : *appeler*.
Page 359, ligne 26, au lieu de *le P. H. Casterlein*, lisez : *le P. A. Castelein*.
Page 362, titre d'ouvrage, au lieu de *L'Officier allemand dans la nature*, lisez : *L'Officier allemand dans la nation*.
Ibid., ligne 9, au lieu de *elle est « vive, »* lisez : *elle est « vécue. »*
Page 364, ligne 8, après *texte et traduction*, lisez : « Et un travail sur la prononciation du patois grand-landais qui intéressera les philologues. L'auteur, comme indication des nombreuses chansons qu'il possède, termine son livre par les premiers vers de chacune d'elles. »
Page 364, ligne 14, au lieu de *Tonison*, lisez : *Louison*.
Ibid., ligne 15, au lieu de *andaloces*, lisez : *andaluces*.
Ibid., ligne 16, au lieu de *comperetti*, lisez : *Comparetti*.
Ibid., ligne 17, au lieu de *Volkrmarchea*, lisez : *Volksmärchen*.
Ibid., ligne 18, au lieu de *Abijaenson*, lisez : *Abijornsen*.
Page 367, ligne 37, au lieu de *une part très active*, lisez : *une part très restreinte*.
Page 440, titre d'ouvrage, au lieu de *Nuoui documenti, etc.*, lisez : *Nuovi Documenti, etc.*
Page 472, dernière ligne, au lieu de *Académie de Mâcon*, lisez : *Académie de Dijon*.
Page 518, première ligne de titre, au lieu de *Peireisc*, lisez *Peiresc*.

TABLE MÉTHODIQUE

DES OUVRAGES ANALYSÉS

THÉOLOGIE

Écriture Sainte. Biblia sacra juxta Vulgatæ exemplaria et correctoria romana denuo edidit, divisionibus logicis analysique continua sensum illustrantibus ornavit *Aloisius Claudius Fillion* . 497

Liturgie. Mélanges de liturgie, d'histoire et de théologie (*Dom Prosper Guéranger*), I, 1830-1837. (Œuvres de Dom Prosper Guéranger, abbé de Solesmes). 220

Das katholische deutsche Kirchenlied in seinen Singweisen, von den prähesten Zeiten bis gegen Ende des siebzehnten Jahrhunderts (*Karl-Severin Meister*) auf Grund älterer Handschriften und gedruckter Quellen bearbeitet *von Wilhelm Zaumker* 40

Théologie dogmatique et morale. Breve compendium theologiae dogmaticae et moralis, una cum aliquibus notionibus theologiae canonicae, liturgicae, pastoralis et mysticae, et philosophiae christianae (*P.-J. Berthier*) 136

Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur (*Oscar von Gebhardt und A. Harnack*). II. Band. Heft 3. Die Offenbarung Johannis, eine jüdische Apokalypse in christlicher Bearbeitung (*Eberhard Vischer*), mit einem Nachwort (*A. Harnack*). Heft 4. Des h. Eustathius Erzbischofs von Antiochien Beurtheilung des Origenes betreffend die Auffassung der Wahrsagerin I Kön. 28 und die bezügliche Homilie des Origenes (*A. Jahn*). Heft 5. Die Quellen der sogenannten Apostolischen Kirchenordnung nebst einer Untersuchung über den Ursprung des Lectorats und der anderen niederen Weihen (*A. Harnack*). III. Band. Heft 1 und 2. Leontius von Byzanz und die gleichnamigen Schriftsteller der griechischen Kirche (*Frd. Loofs*). Die Apostellehre und die jüdischen beiden Wege (*A. Harnack*). 36
Prælectiones de vera religione, quas in Collegio romano habebat *P.-J. Perrone*, ad usum scholarem adornavit... locupletavit, *D.-B. Pons* 499
Saint Thomas et la Prédestination (*E.-C. Lesserteur*). 499
Le Mariage (*le T. R. P. Monsabré*) 327
Le Libéralisme est un péché. Questions brûlantes (*Don Félix Sarda y Salvany*). Traduit de l'espagnol par *Mme la marquise de Tristany*, suivi de la lettre pastorale des évêques de l'Équateur sur le libéralisme 537

Théologie ascétique. Démonstration de la divinité du catholicisme. Traité élémentaire à l'usage des maisons d'enseignement secondaire (*l'abbé A.-R. Moulin*) 116
La Doctrine catholique exposée d'une manière simple, méthodique, complète, à l'usage des collèges, pensionnats, etc. (*l'abbé Ch. Portais*). 117
Le Christianisme en exemples. Complément de tous les catéchismes de première communion et de persévérance (*l'abbé Alex. Courat*) 118
Le Catéchisme expliqué aux enfants du peuple (*J.-J. Moret*). . . 118
Catéchisme historique en 50 leçons, avec un questionnaire (l'auteur des *Récits et Tableaux d'histoire sainte*, etc.) 119
La Libre-Pensée et le Catholicisme. Conférences de Saint-Roch, année 1885 (*l'abbé Ch. Perraud*) 119
Œuvres oratoires du *R. P. Constant* 120
Las Virtudes cristianas en la vita moderna. Conferencias (*D. José Taronji y Cortès*) 121
La Destinée (*le P. Félix*) 121
La Chaire chrétienne (*le P. Félix*) 122
Évangiles des dimanches et des fêtes, avec explications littérales (l'auteur du *Catéchisme historique*) 122
Récits et Tableaux d'histoire sainte (*l'abbé Cantin*) 122
Sententiæ et Exempla biblica, e Veteri et Novo Testamento excerpta et ordinata ad usum concionatorum moderatorumque animarum... (*P. J. Berthier*) 123
Dieu et ses infinies perfections, d'après les livres saints (*le P. H. Saintrain*). 123
Sous le regard de la divine Providence 124
Du vénérable sacrement de l'autel (*S. Thomas d'Aquin*). (Trad. et annoté par le chanoine *Humbert*.) T. I 124
La Communion par excellence, ou les Mystères de l'union de Dieu et de l'homme par la sainte Eucharistie. Conférence (*R. P. Vincent Ambrosiani*) 125
Traité de la communion fréquente, d'après la doctrine et la pratique de l'Église catholique (*l'abbé J.-L. Maurel*) 126
Les Beautés du rosaire (*Mgr Conrad Martin*). Trad. de l'allemand par *P. Prosper* 127
Le Virginal de Marie, la glorieuse Mère de Dieu, publié d'après un manuscrit du XIVe siècle, par le *P. Tagey*. 128
Marie, reine de l'univers (l'auteur de *Allons au Ciel*). 129
Mois de Marie, méditations sur les mystères de la vie de la T. S. Vierge (*Étienne Gramidon*) 129
Le Jardin des enfants, ou Légendes pour les enfants (*le P. G. Hattler*). Trad. de l'allemand. 129
Devoirs mutuels des parents et des enfants (*l'abbé Salesse*) . . . 131
Tobie, ou le Modèle de la famille (*l'abbé Fournier*). 131

Le Petit Apôtre de la jeunesse, qui veut Dieu partout. Le Directoire pour tous. Suivi des Évangiles et du Précis d'histoire . . 131
La Vierge chrétienne dans sa famille et dans le monde. Ses vertus et sa mission dans les temps actuels 132
Choix de lectures chrétiennes pour les jeunes filles. 132
Histoire de la Passion du Fils de Dieu fait homme, ou Chemin de la Croix médité. Offert aux gens du monde par un homme du monde. 133
L'Esprit de saint Ignace. Pensées, sentiments, paroles et actions du fondateur de la Compagnie de Jésus (*le P. Xavier de Franciosi*) 133
Pensées et Fragments de *l'abbé Stanislas Laverrière*, publiés par son frère 134
Manuel du chrétien. Édition du chanoine *Gaume*. Nouveau Testament. Psaumes. Imitation de Jésus-Christ. Prières du chrétien . 134
La Journée dominicaine à l'usage des Frères et Sœurs du Tiers Ordre de la pénitence de Saint-Dominique 135
Petites Fleurs de Mont-Roland, offertes aux pères, aux mères et aux enfants de la Franche-Comté et de la Bourgogne 135
Exercices pieux en l'honneur de saint Joseph (*Un prêtre du diocèse de Nîmes*). 135
Dall'alba al tramonto. De l'aube au coucher du soleil, récits (*le cardinal Alimonda*), trad. par *l'abbé Joseph Mailland* 139

Cultes dissidents. Les Religions actuelles, leurs doctrines, leur évolution, leur histoire (*Julien Vinson*) 137
L'Archiprêtre Janicheff et la Nouvelle Crise doctrinale dans l'Église russe. Réponse à M. Bogorodski (*Basile Livanski*) (en russe) . . 422

JURISPRUDENCE

Histoire du droit. La Philosophie du droit (*Diodato Lioy*), trad. par *Louis Durand* 193
L'Ordre du procès civil au XIVe siècle au Châtelet de Paris (*L. Tanon*). 196
Le Droit de chasse et la Propriété du gibier en France depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours (*Charles Boulen*) 200

Droit romain. L'Église et le Droit romain. Études historiques (*Charles de Monléon*) 141
Geschichte und Pandekten des römischen und heutigen gemeinen Privatrechts (*le Dr F.-H. Vering*) 194
Étude historique sur la condition privée des affranchis aux trois premiers siècles de l'Empire romain (*Henry Lemonnier*) 194
Le Droit funèbre à Rome (*Henri Daniel-Lacombe*) 198
Cenni storici su le fonti del diritto greco-romano e le assise e leggi dei re di Sicilia (*Vito La Mantia*) 195

Droit canonique. Histoire des sources du droit canonique (*Ad. Tardif*). 424
Cours de droit canonique dans ses rapports avec le droit civil. Droit international et Droit des gens public d'après le « Decretum » de Gratien (*Horoy*) 501
Das französische und reichländische Staatskirchenrecht (christlicher Kirchen und Israëliten) (*F. Geigel*). 140
Principes du droit ecclésiastique, exposé simple et méthodique (*P.-J. Brillaud*) 41
Formulaire matrimonial, guide du curé pour tout ce qui concerne le sacrement de Mariage (*l'abbé Joder*) 42

Droit civil. Le Droit civil commenté à l'usage du clergé, dans ses rapports avec la Théologie morale, le Droit canon et l'Économie politique (*le chanoine Allègre*) 425
Traité du Contrat de mariage, t. II et III (*L. Guillouard*) 503
Des transports successifs (*J. Guillemain*) 197
L'Athéisme et le Code civil (*A. Duverger*). 538
Code de procédure civile pour l'Empire d'Allemagne (30 janvier 1877), trad. et annoté par *E. Glasson, E. Lederlin, F.-R. Dareste* . . . 196
Lo Studio del diritto civile in Italia (*Raffaele Ricchena*) 198
Législation italienne. Organisation judiciaire et analyse du Code civil (*Ollivier Beauregard*) 199

Droit pénal. Code pénal hongrois des crimes et des délits (28 mai 1878) et Code pénal hongrois des contraventions (14 juin 1879), trad. et annoté par *C. Martinet* et *P. Dareste* 197

Droit commercial. Code des syndicats professionnels (Commentaire de la loi du 21 mars 1884 (*Charles Boullay*) 199

Droit public. Le Droit mis à la portée de tout le monde. Le Droit de la guerre (*Émile Acollas*) 194
Des droits intellectuels. Du droit des auteurs et des artistes dans les rapports internationaux (*Alcide Darras*) 197

Mélanges. Les Causes célèbres de la Belgique (*Paul Darras*) . . . 453
De l'enseignement du notariat en Belgique et dans les pays étrangers (*Adolphe Maton*) 200
Le Régime de la sépulture suivant le dernier état de la doctrine et de la jurisprudence (*H.-D. Lacombe*). 198
Les Suggestions hypnotiques, une lacune dans la loi (*Frédéric Delacroix*). 198

SCIENCES ET ARTS

Histoire de la Philosophie. Aristotelis Opera omnia quæ extant, brevi paraphrasi et litteræ perpetuo inhærente expositione illustrata a *Silv. Mauro*, opera *Augustini Bringmann*. T. IV . . . 481
L. Annæi Senecæ ad Lucilium Epistolæ morales (I-XVI), édit. précédée d'une introduction... (*P. D. Bernier*) ; — Lettres à Lucilius, trad. franç. par le même 483
Les Petits Chefs-d'œuvre. Discours de la méthode de *Descartes* . . 483
L'Ancienne et la Nouvelle philosophie, essai sur les lois générales du développement de la philosophie (*E. de Roberty*) 484
Pour l'histoire de la science hellène (*Paul Tannery*). De Thalès à Empédocle 486
Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale (*Paul Janet*) 488
Essai sur la philosophie de Duns Scot (*E. Pluzanski*). 491
Aristotelea de natura astrorum opinio ejusque vices apud philosophos tum antiquos, tum medii ævi (*Pluzanski*) 493
Philosophes de la nature : Bacon, Boyle, Toland, Buffon (*Nourrisson*). 495
Philosophie (*le P. Marin de Boylesve*) 97
Institutiones philosophiæ scholasticæ ad mentem divi Thomæ ac Suarezii (*P. J. Mendive*); Logica; Ontologia; Cosmologia; Psychologia; Theodicea 99

Psychologie. L'Ame, sa spiritualité, sa puissance, sa grandeur, son immortalité (*Mgr Turinaz*). 100
Essai de Psychologie générale (*Charles Richet*). 102
La Physiologie de l'esprit (*F. Paulhan*) 103
Histoire naturelle de la croyance. Première partie : L'Animal (*U. Van Ende*) 104
Science et Psychologie. Nouvelles œuvres inédites de *Maine de Biran*, publiées avec une introd. par *Alexis Bertrand* 107
Essai sur le libre arbitre, sa théorie et son histoire (*George-L. Fonsegrive*). 109
De la pensée. 3e partie. Notes et Réflexions (*C.-Ch. Charaux*). . . 114
La Libre-Pensée contemporaine, sa nature et ses différentes formes (*l'abbé G. Canet*). 42

Éducation et Enseignement. Monumenta Germaniæ pædagogica. Ratio studiorum et Institutiones scholasticæ Societatis Jesu, per Germaniam olim vigentes, collectæ, concinnatæ, dilucidatæ a *G.-M. Pachtler*. T. I. Ab anno 1541, ad annum 1599 . . . 44
Éducation et Instruction (*Oct. Gréard*). 143
L'Idée chrétienne dans l'éducation (*l'abbé G. Roger*) 168
Manuel d'éducation morale et d'instruction civique (*l'abbé A. Sicard*). 538
Manuel du savoir-vivre. Ouvrage utile à tous et indispensable à ceux qui croient n'en avoir pas besoin (*X. Y. Z.*) 168

Économie politique et sociale. Précis d'économie politique (*Paul Leroy-Beaulieu*) 426

Économie sociale et politique, ou Science de la vie (*l'abbé Camille Rambaud*) 328
Le Paradoxe de l'égalité (*Paul Laffitte*) 221
Essai sur le gouvernement populaire (*Henry Sumner Maine*) . . . 222
Annuaire de l'Économie politique et de la statistique, 1887 (*Maurice Block*) 75
La Funzione organica della società e dello stato nella dottrina di G. Domenico Romagnosi (*G. Vadala Papale*) 503
Un programme social. Conférence (*le P. A. Castelein*) 359
Léon XIII et la Question sociale (*l'abbé H. Cetty*) 539
L'Impôt et la Question sociale (*le Solitaire*) 427
Les Problèmes du paupérisme. La Vérité sur la propriété et le travail (*Louis Morososti*) 267
L'Évolution du mariage et de la famille (*Ch. Letourneau*) 48
Essai sur la théorie du salaire. La Main-d'œuvre et son prix (*P.-V. Beauregard*) 150
La Question agraire. Etude sur l'histoire politique de la petite propriété (*R. Meyer et G. Ardant*) 329
La Concurrence étrangère. Industries parisiennes. Politique coloniale. Vins et Alcools. Transports. Musées commerciaux, etc. Thèmes de conférences (*Paul Vibert*) 224
Protection, ou Libre échange. Examen de la question du tarif en ce qui concerne les intérêts des classes laborieuses (*Henri George*). Traduit de l'anglais et précédé d'une préface par *Louis Vossion* 505
Les Sociétés coopératives (*Charles Lagasse*) 453
Le Pays du Cant. Le Cant dans la vie sociale anglaise (*Sidney Whitman*). Traduit de l'anglais 359
Les Mémoires d'Antoine, ou Notions populaires de morale et d'économie politique (*Antonin Rondelet*) 267
Au Village (*G. de Cherville*). Légendes et Croquis rustiques . . . 271

Franc-maçonnerie. Questions du jour sur la franc-maçonnerie (*le P. E. Monniot*) 454
Napoléon Ier à propos de la franc-maçonnerie (*Ad. Caillé*). . . . 454
Lumière et Ténèbres, lettres à un franc-maçon (*E. Cartier*) . . . 79

Biologie. Les Papillons (*Maurice Maindron*). 168
Histoire pittoresque des animaux. Mœurs et Instincts des animaux (*F.-A. Pouchet*). 169

Mathématiques. La Statique graphique et ses applications aux constructions (*Maurice Lévy*). 333

Astronomie. Annuaire du Bureau des longitudes pour l'an 1888. Avec des notices scientifiques 330
L'Atmosphère. Météorologie populaire (*Camille Flammarion*). . . 8

Industrie, Commerce. De l'exploitation économique des lignes secondaires des grands réseaux de chemins de fer dans les différents pays de l'Europe (*L. de Busschère, J. de Jaer, P. Nich*). . . 152

Art militaire. Les Chiens militaires dans l'armée française (*L. Jupin*) 362

Chasse. En déplacement, chasses à courre en France et en Angleterre (*Donatien Lévesque*). 9

Mélanges. Le Filage de l'huile. Son action sur les brisants de la mer, aperçu historique, expériences, modes d'emploi (*le vice-amiral G. Cloué*) 539
Le Pétrole (*W. de Fonvielle*) 75
Les Grands vins de France, curiosités historiques (*Antony Réal*). . 170

Musique. L'Année musicale, octobre 1886 à octobre 1887 (*Camille Bellaigue*) 270

Arts industriels. La Photographie appliquée à la production du type d'une famille, d'une tribu ou d'une race (*Arthur Batut*) . . 169
Aide-Mémoire de photographie pour 1887, publié sous les auspices de la Société photographique de Toulouse (*C. Fabre*). Douzième année; — deuxième série, — tome II 361

Histoire anecdotique des métiers avant 1789 (*Henri Bouchot*). . . 363
Les Merveilles de l'horlogerie (*Camille Portal* et *H. de Graffigny*). . 76

BELLES-LETTRES

Encyclopédie. Nouveau Dictionnaire classique illustré (*A. Gazier*). 226

Linguistique. A Sanscrit Grammar for beginners (*F. Max Müller*), and abridged edition accented and transliterated throughout with a chapter on syntax and an appendix on classical metres, by *A.-A. Macdonell* 508
Grammaire grecque (*Ernest Koch*). Trad. de l'allemand et mise au courant des travaux les plus récents de la philologie (*l'abbé J.-L. Rouff*) 153
Notions d'étymologie classique, grecque, latine et française, d'après les principes de la méthode comparative (*P. D. Bernier*). . . . 335

Rhétorique. Essai sur l'éloquence judiciaire à Rome pendant la République (*Jules Poiret*). 155

Folk-Lore. Annuaire des Traditions populaires. 540
Contes populaires recueillis dans la Grande Lande, le Boru, les Petites Landes et le Marensin (*Félix Arnaudin*) 364

Poésie. Perse. Les Satires. Étude et traduction française (*Émile Rousse*). 363
La Chanson de Roland, traduction archaïque et rythmée, accompagnée de notes explicatives, par *L. Clédat*. 429
Extraits de la Chanson de Roland et de la Vie de saint Louis, par Jean de Joinville, publiés avec introductions, notes et glossaires complets, par *Gaston Paris*. 430
Le Romancero provençal (*Félix Gras*). 509
Pallas-Athéné, poème (*Henri Guérin*) 386
La Lampe d'argile, 1873-1886 (*Frédéric Plessis*). 388
Œuvres d'Horace, traduites en vers français par *Auguste de Bors*. . 389
Évohé ! (*Jacques Le Lorrain*). 390
Chevauchées poétiques sur Pégase, recueil d'odes, d'épîtres, de fables, de satires, de sonnets (*Jules Nollée de Noduwez*). 390
La Maison de vie (*Dante-Gabriel Rossetti*), sonnets traduits littéralement et littérairement par *Clémence Couve*. 390
Cinquante Sonnets et Cinq Odes de Pétrarque, traduits en vers français par *J. Casalis et E. de Ginoux*. 391
Élaine (*Eddy Lewis*). 391
Le Missel, poème mystique (*Raoul Pascalis*). 391
Œuvres (*Paul Bourget*). Poésies. 391
Arrière-Saison (*François Coppée*). 393
Parisiennes (*Félicien Champsaur*). 393
Poésies (*Charles Coran*). 394
Plein Air (*Antonin Bunand*). 395
Les Villageoises (*Georges Gourdon*). 396
Bonnes Gens de Bretagne (*Eugène Le Mouël*. 396
Les Mouettes (*Louis Le Lasseur de Ranzay*) 397
Le Rameau d'or, poésies (*Raoul Gineste*). 398
Les Clairières (*Germain Lacour*). 398
L'Amour en marche (*Auguste Audy*). 399
Poèmes sincères (*Martial Besson*). 399
Poésies. Rimes fleuries, les Grecques, Plumes de cygne (*Louis Boulé*) 400
Les Poèmes à tous crins (*Tancrède Martel*). 400
Vesperies (*le docteur F.-E. Vivier*). 401
Contes et Apologues (*Léon Riffard*). 401
Le Livre des chaînes, mystères physiques, poésies (*Paul Marrot*). . 402
Les Soirs de défaites (*le marquis de Pimodan*) 403
Paysages d'Auvergne (*Pierre de Nolhac*). 403
Grains d'encens (*le P. Vaudon*). 403
Rêves et Chimères, poésies (*Georges Bal*). 403
Les Orgueilleux, Tourniquet, petit poème fantasque (*Un lunatique*) 403
Les Derniers chants de deux poètes royalistes (*H. et C. Furcy*). . 403

Le Poème de la Vierge (*J. Bernard de Montmélian*). 404
Deux Drames chrétiens en vers et en musique : Sainte Catherine, sainte Philomène (*Louis de Lhermite*). 404
La Revanche, ou les Femmes du Rhin, drame en cinq actes en vers, dont un prologue (*Félix Hilaire*). 404
Vercingétorix, drame en cinq actes (*Édouard Schuré*). 404
Parnasse de la jeune Belgique. 404
Légendes de rêve et de sang, II. Le Geste ingénu (*René Ghil*). . . 405
A Venetian Lover (*Edward King*) 51

Théâtre. La Tragédie grecque. Analyses et extraits du théâtre d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide (*Félix Deltour* et *Charles Rinn*). 428
Le Mystère des Trois Doms joué à Romans en MDIX, publié d'après le manuscrit original, avec le compte de sa composition, mise en scène et représentation, et des documents relatifs aux représentations théâtrales en Dauphiné, du XIVe au XVIe siècle, par feu *Paul-Emile Giraud* et *Ulysse Chevalier* 336
Histoire du théâtre en France. La Comédie et les Mœurs en France au moyen âge (*L. Petit de Julleville*). 338
Les Mille et une Nuits au théâtre (*Auguste Vitu*). 3e, 4e et 5e séries . 228
Le Drame musical et Richard Wagner (*Edouard Schuré*) 269
Richard Wagner et le Drame contemporain (*Alfred Ernst*). . . . 269
Une première par jour, causeries sur le théâtre (*Albert Soubies*). . 459
Etudes sur le théâtre contemporain (*F. Lefranc*) 270

Romans, Contes et Nouvelles. La Terre (*Émile Zola*). . . 16
La Première Maîtresse (*Catulle Mendès*) 20
L'Adorée (*René Maizeroy*) 20
Mensonges (*Paul Bourget*). 21
Pascal Gefosse (*Paul Margueritte*) 22
Le Bonnet rouge (*Jules Case*). 23
Le Desespéré (*Léon Bloy*) 24
Héra (*Eric Besnard*). 25
Bon Repos (*Philippe Chaperon*) 26
Évangile d'amour (*Henri Pagat*). 26
Prudence Raynaud (*Fernand Bessier*) 27
Karita (*Charles Diguet*) 27
Le Testament de Berthe (*Arthur Tailhand*) 28
Les Dévouées (*Benjamin Guinaudeau*) 28
Les Récits du commissaire (*Jean Grange*) 29
William Wallace, roman historique, trad. de l'anglais par *Mme L Rousseau* 29
Petit Capet (*Oscar de Poli*) 29
Le Fiance d'Yvonne (*Mary Summer*) 30
Œuvres de *M. F. Marion Crawford* : Une paroisse isolée, Le Docteur Claudius, Un chanteur romain, La Marchesa Carantoni, M. Isaacs. 31
Sur la piste (*lady Magendie*). Trad. de l'anglais par *B.-H. Gausseron*. 33
Ramona (*Hélène Jakson*). Trad. de l'anglais par *Mme de Witt, née Guizot*. 34
L'Épousera-t-il? (*Mrs Alexander*). Trad. de l'anglais par *Frédéric Bernard* 34
Scènes de la vie de château (*Ouida*). Trad. de l'anglais par *Hephell*. 34
Vieilles Nouvelles (*le comte de Puymaigre*) 35
Pierre et Jean (*Guy de Maupassant*). 290
Thérésine (*Albert Delpit*) 291
Volonté (*Georges Ohnet*). 293
Le Crépuscule des dieux (*Elémir Bourges*) 294
Monsieur le Vidame (mœurs rurales) *Léonce de Larmandie*). . . . 295
Excelsior (la Comédie humaine (*le même*). 296
A Cœur perdu (*Joséphin Péladan*) 297
Le Sang, roman magique (*Noël Kolbac*). 298
Madame Phaéton (*Clovis Hugues*) 298
La Cousine (*Léon Barracand*) 299
Charles d'Arin (*Paul de Champeville*) 300
L'Homme roux (*Rachilde*) 301
L'Honneur et le Sang (scènes de la vie militaire) (*Armand Beira*) . 301
Maxime Évérault (*Léo Rouanet*) 301
La Ferme des Gohel (*Charles Canivet*) 302
Le Pays natal (*Boyer d'Agen*) 302

Vaillante (*Jacques Vincent*). 303
Eljen! (*Jacques Bret*). 303
Les Mystères de Villeblanche (scènes de la vie électorale en province) (*Charles Buet*) 303
La Famille de Michel Kagenet (*Hippolyte Audeval*). 303
Le Capitaine Trafalgar (*André Laurie*). 303
Les Martyrs inconnus (*Alfred de Besancenet*). 304
La Chasse aux juifs (*Marcel Delines*) 304
La Princesse Tarakanoff (*Grégoire Danilewski*), traduit du russe par *Henry Olivier*. 304
La Femme d'un autre (*Th. Dostoïewsky*, traduit du russe par *Halpérine-Kaminsky*) 305
Barines et Moujicks (mœurs russes), traduit par *A. Kolbert* . . . 305
Derniers Contes d'Edgar Poë, traduits de l'anglais par *F. Rabbe*. . 305
Nouvelles Histoires incroyables (*Jules Lermina*) 306
Histoires insolites (*le comte de Villiers de l'Isle-Adam*). 306
Sur l'Estrelle (*Henri de Braisne*). 306
Le Frère Lai (*Hugues Le Roux*) 307
De vous à moi (*Pierre Véron*). 307
Le Paysan (*Jean Sigaux*) 307
Mademoiselle Abeille (*Ferdinand Fabre*) 308
Dans les prés et Sous les bois (*Cte Agénor de Gasparin*). 308
Le Chemin de France, suivi de Gil Braltar (*Jules Verne*) 364
Écrin d'un conteur. Choix de contes (*Charles Nodier*). 76
Les Dîners du bout du banc (*Jacques Ballien*) 541

Ouvrages pour la jeunesse. Grand-Père Maxime, histoire d'un vieux chimiste et de deux orphelins (*Lucien Biart*). . . . 9
Gypsy (*Jacques Lermont*) 11
Les Rois de mer (*Léon Cahun*) 11
Magasin d'éducation et de récréation et Semaine des enfants réunis, journal de toute la famille 13
Histoire très vraie de trois enfants courageux (*Berthe Flammarion*). 11
Le Neveu de Sadi, conte persan (*F. de Claramond*) 15
Tominette (*Paul Ercial*) 15
La Côte d'azur (*Stéphen Liégeard*) 7
La Benjamine (*S. Blandy*). 409
Un mariage à l'étranger (*Marie Maréchal*). 410
La Famille du baronnet (*Étienne Marcel*) 410
Dymitr le Cosaque (*Étienne Marcel*). 410
La Seconde Femme (*E. Marlitt*), imité de l'allemand par *Mme É. Raymond*) 411
Le Secret de la vieille demoiselle (*E. Marlitt*), traduit de l'allemand par *Mme É. Raymond*). 411
La Dame aux pierreries (*E. Marlitt*), traduit de l'allemand par *Mme É. Raymond* 411
Deux Puissances ennemies (*Pierre Duchâteau*) 412
Les Locataires de M. Godillot (*Pierre Duchâteau*) 412
Les Premiers Pas (*Jean de Kerlys* et *Pierre Duchâteau*) 413
L'Héritage de Tantale (*Mlle Marie Poitevin*) 413
Au Galadoc (*Mlle Zénaïde Fleuriot*) 413
Le Sauvage de Sombreval (*Mme de Stolz*) 413
Cœur-de-Fer (*Mme la vicomtesse de Pitray, née de Ségur*). 414
Le Secret du bonheur (*E. Meunier*). 414
Vieille Cigale (*Jacques Bret*) 415
Le Père Topi (*Marie Poitevin*). 415
L'Abbé Corentin (*le Ct Stany*). 416
Fille d'Irlande, roman d'actualité (*Auguste Geoffroy*) 416
Le Mendiant de la Coudraie (*Ernest Faligan*) 416
Mademoiselle de Chênevaux (*Mathilde Bourdon*) 417
La Comtesse Xénie (*Georges du Vallon*) 417
Le Premier Violon (*miss Jenny Fothergill*), traduit de l'anglais par *Mme Anna Pinot* 417
Les Cinq Sous du Juif errant (*Amédée Giron*) 418
Le Prince et le Pauvre (*Mark Twain*) 418
La Case de l'oncle Tom (*Mme Beecher Stowe*). 418
Gaspard l'Avisé, histoire d'un loup (*G. de Cherville*) 418
Blanchette, histoire d'une chèvre (*B. Vadier*) 419
Périnette, histoire surprenante de cinq moineaux (*le Dr Candèze*) . 419

Mademoiselle de Drucourt, épisode de la guerre de la Louisiane (*P. Durandal*) 419
Ceux qui nous aiment et Ceux que nous aimons (*Mme de Wit, née Guizot*) 420
La Dernière des ravaudeuses, suivie de les Deux Chats de la rue Gracieuse (*le vicomte Henri du Mesnil*) 420
La Revanche des bêtes (*Ch. Normand*). 420
Contes et Légendes au houblon (*C. Rouzé*) 421
Bons Esprits et Bons Cœurs (*Mme Gustave Demoulin*). 421
Trois Contes chinois (*S.-E. Robert*). 421
Contes et Nouvelles (*Victorien Aury*) 421
Les Voyages fantastiques (*Henry de Graffigny*) 421
Les Pérégrinations, escapades et aventures de Claude La Ramée et de son cousin Labiche (*Eugène Nyon*) 421
Les Remords du docteur Ernster (*J. Girardin*). 422
Autour du poêle, contes et récits pour les enfants (*Richard Gustaffson*), trad. par *E.-D. Labesse*. 422

Histoire et Critique littéraire. Histoire de la littérature grecque (*Alfred Croiset* et *Maurice Croiset*). T. I. Homère. La Poésie cyclique. Hésiode (*Maurice Croiset*) 232
Histoire de la littérature romaine, 1re partie (*F. Deltour*) 76
Compositions de rhétorique, 300 sujets, développements, dissertations, dialogues, lettres, analyses, etc., à l'usage des candidats au baccalauréat ès lettres (*Tridon-Péronneau*) 77
Recueil de tous les sujets de dissertations philosophiques et de compositions scientifiques, dictés à la Sorbonne de 1866 à 1887, baccalauréat ès lettres (*Tridon-Péronneau*). 77
Nouveau choix de compositions françaises. Sujets et Modèles. 1re serie 458
Traité de littérature. Les Lois du style (*Ferdinand Loise*) 456
Études critiques sur l'histoire de la littérature française. 3e série. (*Ferdinand Brunetière*). 157
Le Treizième Siècle littéraire et scientifique (*A. Lecoy de la Marche*). 156
Érasme en Italie. Étude sur un épisode de la Renaissance accompagnée de douze lettres inédites d'Érasme (*Pierre de Nolhac*) . . 339
François Perrin, poète français du seizième siècle, et sa vie, par Guillaume Colletet, publiée d'après le manuscrit aujourd'hui détruit de la Bibliothèque du Louvre (*Anatole de Charmasse*) . . 226
Pierre Martyr d'Anghera, sa vie et ses œuvres (*J.-H. Mariéjol*) . . 431
Étude sur la vie et les œuvres du P. Le Moyne (1602-1671) (*H. Chérot*). 52
Études littéraires sur le XVIIe siècle. Les Ennemis de Chapelain (*l'abbé A. Fabre*) 513
Un jésuite homme de lettres au XVIIe siècle. Le Père Bouhours. (*George Doncieux*) 516
Le Chevalier Dorat et les Poètes légers au XVIIIe siècle (*Gustave Desnoiresterres*) 229
Les Grands Écrivains français. Montesquieu (*Albert Sorel*), Turgot (*Léon Say*), George Sand (*E. Caro*) 541
Nos gens de lettres, leur vie intérieure, leurs rivalités, leur condition (*Frédéric Loliée*) 230
Trente ans de Paris (*Alphonse Daudet*) 14
Journal des Goncourt. Mémoires de la vie littéraire (1851-1865), t. I et t. II. 56
Profils et Types de la littérature allemande (*Ernest Combes*) . . . 434
Le Roman au temps de Shakespeare (*J.-J. Jusserand*) 512
Euphues. The Anatomy of wit (*John Lyly*). M. A. To which is added the first chapter of sir *Philip Sidney's* Arcadia, edited, with introduction and notes, by Dr *Friedrich Landmann* 513
Longfellow's Dichtungen; Ein literarisches Zeitbild aus den Geistesleben Nordamerika's (*Alexander Baumgartner*) 517
Histoire de la littérature néerlandaise en Belgique (*J. Stecher*) . . 234
Spigolature storiche siciliane dal sec. XIV al sec. XIX (*Salvator-Salomone Marino*) 532
Studien over Vondel en Zijn Iozef in Dothan (*A.-M. Verstraeten*). . 49
Vondels Iozef in Dothan (*A.-M. Verstraeten*) 50

Épistolaires. Lettres de Peiresc aux Frères Dupuy, publiées par *Philippe Tamizey de Larroque*. Tome Ier : Décembre 1617 à décembre 1628. 518

Correspondance de *Gustave Flaubert*. 1re série. 1830-1850. 55
Correspondance de *Louis Veuillot*. Tome VI. Lettres à son frère et à divers 521

Polygraphes. Les Essais de Montaigne. 366
Jean de La Fontaine. Tome IV (Collection des Grands Écrivains de la France) 510
Montesquieu. Esprit des lois, Livres I-V (*Edgar Zévort*). 365
Racine. Esther (*Jules Wogue*). 365
Racine. Les Plaideurs (*Théodore Comte*) 365
Œuvres choisies de Voltaire. 365
Classiques populaires. Victor Hugo (*E. Dupuy*), Montesquieu (*Edgar Zévort*). 456

Mélanges. L'Académie des sciences (*Ernest Maindron*) 51

HISTOIRE

Géographie et Voyages. Atlas universel de géographie moderne, ancienne et du moyen âge (*Vivien de Saint-Martin* et *Schrader*). 341
Nouveau Dictionnaire de géographie universelle, contenant la Géographie physique, politique, économique, historique, l'ethnologie et la bibliographie (*Vivien de Saint-Martin*) 342
Les Artères du globe (*Paul Bory*) 12
Histoire de mes ascensions. Récit de quarante voyages aériens (1868-1886) (*Gaston Tissandier*) 10
De Cherbourg à Brest, sur terre et sur mer (*le docteur Bernard* [de Cannes]) 457
De Lorient à Toulon, sur mer et sur terre (*le même*). 457
Voyages d'une famille à travers la Méditerranée, à bord de son yacht le « Sunbeam, » racontés par la mère, *lady Brassey*, et trad. de l'anglais par *J. Butler* 6
De Paris à Naples, ou les Étapes du pèlerin en France, en Suisse et en Italie (*l'abbé David*) 343
De Paris à Berlin. Mes vacances en Allemagne (*Victor Tissot*) . . 542
Voyages dans tous les mondes. Nouvelle bibliothèque historique et littéraire, publiée sous la direction de *M. Eugène Müller*. — Histoire comique des États et Empires de la lune et du soleil (*Cyrano de Bergerac*) 540
Au pays des nègres. Peuplades et Paysages d'Afrique (*V. Tissot* et *C. Améro*). 171
Le Pôle nord et le Pôle sud (*V. Tissot* et *C. Améro*) 171
Marine marchande et Colonies (*A. Rochaïd*). 360
Dix mois autour du monde. Notes de voyage du 28 septembre 1884 au 25 juillet 1885 (*Georges Lieussou*) 201
Nos petites colonies (*Fernand Hue* et *Georges Haurigot*) 202
Les Vacances d'un médecin. Septième série, 1886, l'Espagne et le Portugal (*le Dr E. Guibout*) 202
L'Espagne. Lettres d'un Français à un ami (*l'abbé A. Mathieu*) . . 203
De Paris à Moscou. Souvenirs du couronnement de S. M. Alexandre III (mai-juin 1883) (*Dick de Lonlay*) 203
Seize ans en Chine. Lettres du P. Clerc, provicaire du Su-Tchuen méridional, recueillies et publiées par *Jules Viard*. 204
La Vie réelle en Chine (Chang-Haï) (*Paul Antonini*) 204
A travers la Cochinchine (*Raoul Postel*) 205
L'Indo-Chine française. Cochinchine, Cambodge, Annam, Tonkin (*L. Faque*). 206
Origines de la conquête du Tonkin depuis l'expédition de Jean Dupuis jusqu'à la mort de Henri Rivière (*Jules Gros*). 206
Les Expéditions françaises au Tonkin (*Pierre Lehautcourt*). . . . 207
La Tunisie (*Amédée Rivière*) 208
La Tunisie française (*Ludovic de Campou*) 208
Voyage dans le sud de la Tunisie (*Valéry Mayet*) 209
La Tripolitaine. Les Routes du Soudan (*Marc Fournel*) 209
La France catholique en Égypte (*Victor Guérin*) 210
Les Français à Obock (*Denis de Rivoyre*) 210
La Réunion et Madagascar (*Fernand Hue*) 211
Le Sénégal (*G. Haurigot*) 212

Voyage à Ségou (1878-1879), rédigé d'après les notes et journaux de voyage de Soleillet (*Gabriel Gravier*) 212
Huit mois au Kalahari, récit d'un voyage au lac Ngami (*G.-A. Farini*), trad. de l'anglais par Mme *Trigant* 213
De Montréal à Washington (Amérique du Nord) (*l'abbé Lucien Vigneron*). 214
Les Français en Guyane (*Jules Gros*) 215
Les Français en Amazonie (*Henri Coudreau*). 215
La Vie et les Mœurs à La Plata (*Émile Daireaux*). 216
En Océanie. Voyage autour du monde en 365 jours (1884-1885) (*Edmond Cotteau*) 218
Luçon et Palaouan, six années de voyage aux Philippines (*Alfred Marche*) 219
Le Monde pittoresque et monumental. L'Extrême-Orient (*Paul Bonnetain*) 5
L'Alsace-Lorraine en Australie. Histoire d'une famille d'émigrants sur le continent austral (*Armand Dubarry*) 458

Histoire ecclésiastique. Histoire des premiers temps de l'Église, d'après les Actes des Apôtres et les Epîtres (*l'abbé Mérit*) . 346
Dissertationes selectæ in historiam ecclesiasticam (*B. Jungmann*). 61
Histoire civile et religieuse des papes, sous les empereurs païens (*C. Audisio*). Trad. de l'italien par *le chanoine Labis* et annotée par *le chanoine Delvigne* 159
Les Dernières Persécutions du IIIe siècle, d'après les documents archéologiques (*Paul Allard*). 237
Symbolæ ad illustrandam historiam Ecclesiæ Orientalis in terris coronæ S. Stephani, maximam partem nunc primum ex variis tabulariis, Romanis, Austriacis, Hungaricis, Transylvanis, Croaticis, Societatis Jesu aliisque fontibus accessu difficilibus erutæ (*N. Nilles*). 160
Der katholische Dichter Aurelius Prudentius Clemens. Ein Beitrag zur Kirchen- und Dogmengeschichte des vierten und fünften Jahrhunderts (*P. Augustin Rösler*) 159
Saint Grégoire le Grand, sa vie, son pontificat, ses œuvres, son temps (*l'abbé Ed. Clausier*). Ouvrage posthume publié par *l'abbé H. Odelin*. 437
Le Procès de Galilée et la Théologie (*J.-B. Jaugey*) 459
Le Pape Pie VII à Savone, d'après les minutes de lettres inédites du général Berthier au prince Borghèse et d'après les Mémoires inédits de M. de Lebzeltern, conseiller d'ambassade autrichien (*H. Chotard*). 524
Cronistoria della vita e del Pontificato di Leone XIII (*Pier-Biagio Casoli*). 460
Notre Saint-Père le pape Léon XIII (*Charles Buet*) 460
Rome et le Jubilé de Léon XIII, notes d'un pèlerin (*J. Cornély*). . 460
A Rome. Lettres d'un zouave pontifical sur les fêtes jubilaires. Décembre 1887-Janvier 1888 (*L. de la Brière*). 545

Hagiologie et biographie religieuse. La Vie de saint Paul, apôtre des nations, d'après les Livres Saints, les Pères, les monuments de la tradition et les travaux les plus récents (*l'abbé P. Rambaud*) 310
Saint Regnobert et les Origines de l'Église de Bayeux (*l'abbé Le Cointe*). 311
Vie de saint Hilaire, évêque de Poitiers, Docteur et Père de l'Église (*l'abbé Paul Barbier*) 311
Vie de saint Corentin (*le P. Albert Le Grand*) 312
La très ancienne Vie inédite de saint Samson, premier évêque de Dol en Bretagne. Texte latin publié avec prolégomènes et éclaircissements en français, par *le R. P. dom François Plaine* . . . 313
Étude historique sur saint Cybard, sa famille, son office, son culte en Angoumois et en Périgord (*Joseph Mallat*). 314
Mémoire sur le culte de sainte Casarie à Villeneuve-lez-Avignon (*l'abbé F. Fuzet*). 314
Remiremont. Les Saints, le Chapitre, la Révolution (*l'abbé Didelot*). 314
Le Bienheureux Urbain II. Notice biographique. Lettres pastorales sur son culte. Discours prononcés en son honneur 315
Vie de saint Hugues, abbé de Cluny, 1024-1109 (*le R. P. Dom A. L'Huillier*). 316

Livre sur la vie et la mort de saint Dominique (*Thierry d'Apolda*). Traduit et annoté par *l'abbé A. Curé* 317
Saint Jean de Capistran, son siècle et son influence (*L. de Kerval*) . 318
Deux Martyrs français au XVIIe siècle. Les Pères Agathange, de Vendôme, et Cassien, de Nantes, capucins 319
Vie de saint Vincent de Paul (*Jean Morel*) 319
Vie populaire de saint Vincent de Paul (*l'abbé Berbiguier*). . . . 320
Vie du bienheureux Louis-Marie Grignion de Montfort, missionnaire apostolique, du tiers ordre de Saint-Dominique, fondateur des missionnaires de la Compagnie de Marie, de la Congrégation des Filles de la Sagesse et des Frères de la communauté du Saint-Esprit (*l'abbé J.-M. Quérard*) 320
Un ami du peuple au XVIIIe siècle. Vie du Père Rocco, de l'ordre des Frères Prêcheurs (*le cardinal Capecelatro*). Traduit de l'italien par *A. André* 321
Une victime de la Révolution, ou Vie de Louis Leclerq, dit Frère Salomon, instituteur congréganiste, massacré à Paris, dans la chapelle des Carmes, le 2 septembre 1792. 322
Notice sur la vie d'Angèle de Saint-C., comtesse de P., élève de la Congrégation de Notre-Dame, maison des Oiseaux 323
Vie du R. P. Captier, premier assistant du tiers ordre enseignant de Saint-Dominique, fondateur de l'école d'Arcueil, massacré le 25 mai 1871 (*le R. P. Reynier*) 324
Vie de M. l'abbé Jean-Louis Duplay, prêtre de Saint-Sulpice, ancien supérieur du grand séminaire de Lyon. Notes, souvenirs et monographies sur le diocèse de Lyon, 1788-1887 (*l'abbé J.-M. Chausse*) 324
Vie de l'abbé de Lagrange, directeur du collège Stanislas (*le R. P. J. Simler*) 325
Les Saints Patrons des corporations et Protecteurs spéciaux invoqués dans les maladies et dans les circonstances critiques de la vie (*Louis du Broc de Segange*), publié par *Louis-François Morel*. . 326

Ordres religieux, civils et militaires. Ordres religieux de chevalerie. Annales de l'ordre teutonique et de Sainte-Marie de Jérusalem, depuis son origine jusqu'à nos jours, et du service de santé volontaire, avec les listes officielles des chevaliers et des affiliés (*Félix Salles*) 265
Procès des Frères de l'ordre du Temple, d'après des pièces inédites publiées par M. Michelet et des documents imprimés anciens et nouveaux (*M. Lavocat*) 439
Nuovi Documenti e Studi intorno a Girolamo Savonarola (*Alessandro Gherardi*). 440

Histoire ancienne et romaine. Antiquités grecques, trad. de *C. Galuski* (*G.-F. Schœmann*) 68
Manuel des institutions romaines (*A. Bouché-Leclercq*) 59
Précis des institutions politiques de Rome, depuis les origines, jusqu'à la mort de Théodose (*Émile Morlot*). 522
Histoire du plébiscite. Le Plébiscite dans l'antiquité. — Grèce et Rome (*Charles Borgeaud*). 60
De Centumviris et Causis centumviralibus (*J. Poiret*) 436

Histoire moderne et contemporaine. Histoire de l'Europe, et particulièrement de la France, depuis 1610 jusqu'en 1789 (*Melin*). 543
Die Revolution, seit dem sechzehnten Jahrhundert, im Lichte der neuesten Forsch ng (*Wilhelm Hohoff*) 162
Histoire contemporaine, 1789-1886 (*Melin*) 544

Questions du jour. La Vérité sur l'ancien régime et la Révolution (*Auguste Carion*) 461
Notre droit national et la Révolution (*E. de Gryse*) 539
La France vraie. Mission des Français (*Saint-Yves d'Alveydre*) . . 172
La France conservatrice et honnête, la France républicaine et criminelle (*de Tayac*) 272
Discours du *comte Albert de Mun*, député du Morbihan, accompagnés de notices par *Ch. Geoffroy de Grandmaison* 529
Des conséquences de l'établissement du suffrage universel en France (*L. Mariotte*) 266
La Réforme administrative et le favoritisme (*Eugène Aimès*) . . . 268

Les Concordats et l'Obligation réciproque qu'ils imposent à l'Église et à l'État. Lettre de Mgr Turinaz à un professeur du grand séminaire de Nancy. 536
Les Adversaires naturels de l'Allemagne. Russie et France (*Un diplomate russe*) 462
La Prochaine Guerre franco-allemande (*le lieutenant-colonel C. Koettschau*), trad. de l'allemand par *Ernest Jaeglé* 65
Les Forces respectives de la France et de l'Allemagne, leur rôle dans la prochaine guerre (*le lieutenant-colonel C. Koettschau*), trad. de l'allemand par *Ernest Jaeglé* 65
Joseph et Mardochée. Étude critique sur l'hégémonie sémitique . 174
Juifs et Chrétiens (*Natalie Gortschakoff-Ouvaroff*) 175

Histoire de France. Histoire politique de la France (*C. de Loisne*). 524
France ! Petite Histoire de la patrie (*A. Nonus*) 461
Les Chroniques de l'histoire de France. Légendes carlovingiennes; Charlemagne. — La Famille de Charlemagne et ses descendants (*Adrien de Barral*). 271
Le Capitulaire de Kiersy-sur-Oise (877), étude sur l'état et le régime politique de la société carolingienne à la fin du IXe siècle, d'après la législation de Charles le Chauve (*Emile Bourgeois*) 238
Charles V, sa cour, son gouvernement, 1377-1380. Extraits des « Grandes chroniques de France, » etc. (*B. Zeller*). 242
Charles VI, le gouvernement des oncles, les Marmousets, la folie, 1380-1400 (*le même*). 242
Louis de France et Jean-sans-Peur, Orléans et Bourgogne, 1400-1409 (*le même*) 242
La France anglaise, Azincourt et le traité de Troyes, 1413-1422 (*le même*) 242
Histoire de Charles VII (*G. du Fresne de Beaucourt*). Tome IV. L'Expansion de la Royauté, 1444-1449. 442
Charles VII et la Monarchie absolue, 1438-1461 (*B. Zeller* et *A. Luchaire*). 242
Charles IX et François de Guise, la Première Guerre de religion, 1560-1563 (*B. Zeller*) 243
Le Règne des Mignons, le duc d'Alençon et les Pays-Bas, 1578-1587 (*le même*). 244
Le Seizième siècle. Dix essais anecdotiques sur la Renaissance et la Réforme (*A. Pellissier*) 79
Histoire de Henri II (1547-1559) (*Ed. de la Barre Duparcq*). . . . 163
Histoire du blé en France. Le Pacte de famine, histoire, légende (*Gustave Bord*). 164
La Fin d'un empire français aux Indes sous Louis XV. Lally-Tollendal, d'après des documents inédits (*Tibulle Hamont*). . . . 166
Profils vendéens (*Sylvanecte* [*Mme Georges Graux*]). 366
Les Familles françaises à Jersey pendant la Révolution (*le comte Régis de l'Estourbeillon*) 247
Les Guerres de la Révolution. II. Valmy (*Arthur Chuquet*). La Retraite de Brunswick (*le même*). 246
Campagne de Prusse (1806), d'après les archives de la guerre. Iéna (*P. Foucart*) 346
Le Maréchal Davout, prince d'Eckmühl. Correspondance inédite 1790-1813, Pologne, Russie, Hambourg (*la marquise de Blocqueville*) 368
Mémoires et Correspondance du comte de Villèle. Tome Ier . . . 249
Histoire de la seconde République française (*Pierre de la Gorce*). . 347
La Révolution de 1848 et ses détracteurs (*J. Stuart Mill*). Traduction et préface de *Sadi Carnot*. 544
Précis des guerres du second Empire (*H. Fabre de Navacelle*). . . 366
Souvenirs d'un dragon de l'armée de Crimée, avril 1854-juillet 1856 (*Charles Mismer*). 367
Français et Allemands, histoire anecdotique de la guerre de 1870-71, Sarrebrück, Spickeren, la retraite sur Metz, Pont-à-Mousson, Borny (*Dick de Lonlay*) 14
Notes pour servir à l'histoire de la guerre de 1870 (*Alfred Darimon*) 462
Wissembourg au début de l'invasion de 1870. Récit d'un sous-préfet (*Edgard Hepp*). 250

La Bataille de Sedan, les véritables coupables (*le général de Wimpffen*). Histoire complète, politique et militaire, d'après des matériaux inédits, élaborés et coordonnés par *Émile Corra*. 251
Les Avant-Postes pendant le siège de Paris (*Robinet de Cléry*). . . 173
Mémoires d'un royaliste (*le comte de Falloux*) 527
Journal de Fidus sous la République opportuniste 272
Le Comte de Paris (*le marquis de Flers*) 253

Histoire civile, politique et militaire. La France sous l'ancien régime. Le Gouvernement et les Institutions (*le Vte de Broc*). 244
Mœurs et Coutumes de la France. La Famille d'autrefois (le mariage, la naissance, la mort) (*Henri Bouchot*) 352
Le Régiment (*Georges Maillard*) 435

Histoire locale. La Conciergerie du Palais de Paris (*Eug. Pottet*) . 543
Les Cris de Paris, types et physionomies d'autrefois (*Victor Fournel*). 260
La Société de Paris (*le comte Paul Vasili*). I. Le Grand Monde. . . 62
Histoire générale de la Champagne et de la Brie, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la division de la province en départements (*Maurice Poinsignon*) 261
Documents historiques sur le Tarn-et-Garonne. Diocèses, abbayes, chapitres, commanderies, églises, seigneuries, etc. (*Fr. Moulenq*). 263
Une ville seigneuriale en 1789, Saint-Amand-Montrond (*F. Dumonteil*). 444

Histoire étrangère. Histoire du prince de Bismarck (1847-1887) (*Édouard Simon*) 254
La Cour de l'empereur Guillaume 256
L'Espionnage allemand en France (le Dossier de la revanche) (*François Loyal*). 258
La Police en Allemagne (*Ch. Avé-Lallemant*) 259
Le Peuple allemand, ses forces et ses ressources (*Charles Grad*). . 533
L'Officier allemand, son rôle dans la nation (*Un officier d'infanterie*). 362
Histoire contemporaine d'Angleterre, depuis l'avènement de la reine Victoria jusqu'aux élections générales de 1880 (1837-1880) (*Mac Carthy*), traduit de l'anglais par *Léopold Goirand*. 355
Le Gouvernement et le Parlement britanniques : T. I. Le Gouvernement. T. II. Constitution du Parlement. T. III. La Procédure parlementaire (*le comte de Franqueville*). 147
L'Irlande depuis son origine jusqu'aux temps présents (*E. Ganneron*). 12
Les Anglais en Irlande. Notes et Impressions (*Philippe Daryl*) . . 445
Consideraciones histórico-críticas acerca del origen de la independencia del condado catalán leídas en las sesiones de la Real Academia de buenas letras del 25 de octubre y 8 de noviembre de 1886 (*D. Joaquín Rubió y Ors*). 63
Don Carlos et Philippe II (*le comte Charles de Moüy*) 333
Le Règne de Philippe II et la Lutte religieuse dans les Pays-Bas au XVIe siècle (*Mgr Namèche*) 531
Les Chevaliers de Malte et la Marine de Philippe II (*le vice-amiral Jurien de la Gravière*). 440
La Guerre de Chypre et la Bataille de Lépante (*le vice-amiral Jurien de la Gravière*) 441
Les Corsaires barbaresques et la Marine de Soliman-le-Grand (*le vice-amiral Jurien de la Gravière*). 62
Lettres athéniennes (*le comte Charles de Moüy*). 170
Sobieski et la Mission de la Pologne (*le baron Kervyn de Volkaersbeke*). 175
Mémoires du prince Adam Czartoryski et Correspondance avec l'empereur Alexandre Ier 446
La Russie sectaire (Sectes religieuses) (*N. Tsakni*) 537
La Russie juive (*Kalixt de Wolski*) 67
Nouvelles Études slaves. Seconde série (*L. Léger*) 449
L'Algérie juive (*Georges Meynié*) 68
Les États-Unis et le Canada (*Xavier Marmier*). 78

Archéologie. Cours élémentaire d'archéologie religieuse (*l'abbé J. Mallet*). T. I. Architecture 165
Les Hypogées royaux de Thèbes (*E. Lefébure*). Première division : Le Tombeau de Séti Ier, publié in extenso avec la collaboration de *U. Bouriant et V. Loret* et avec le concours de *Ed. Naville* . . . 535

Iconographie bretonne, ou Liste de portraits dessinés, gravés ou lithographiés de personnages nés en Bretagne ou appartenant à l'histoire de cette province, avec des notices biographiques (*le marquis de Granges de Surgères*). T. I 265

Art héraldique. Armorial des cardinaux, archevêques et évêques contemporains de France (*Henri Tausin* et *l'abbé Chrétien*) . . . 80

Mélanges. Les Mensonges de l'histoire (*Ch. Buet*) 171
Vieilles histoires de la patrie (*Mme de Witt née Guizot*) 79
Nos grands-pères (*Augustin Filon*). 273
France (*le R. P. du Lac*). 461

Biographie. Dictionnaire biographique de l'ancien département de la Moselle, contenant toutes les personnes notables de cette région (*Nérée Quépat*). 71
Recherches et Notices sur les députés de la Bretagne aux États généraux et à l'Assemblée nationale constituante de 1789 (*René Kerviler*). 245
Jeanne d'Arc (*Raoul Postel*). 172
Ambroise Paré, d'après de nouveaux documents découverts aux Archives nationales et des papiers de famille (*le Dr Le Paulmier*). 450
André Doria. Un amiral condottière au XVIe siècle (*Édouard Petit*). 240
Ménage et Finances de Voltaire (*Louis Nicolardot*). 432
L'Abbé Maury (1746-1791). L'Abbé Maury avant 1789; l'abbé Maury et Mirabeau (*Mgr Ricard*). 176
Le Capitaine Philippe. Une Ménippée lédonienne (*F. Guillermet*). 273
Memorie sulla la Vita e gli scritti di Mor Domenico Turano, vescovo di Girgenti. Discorso funebre. Note e ricordi (*Giovanni Bellomo*). 357

Bibliographie. Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements. T. I. Rouen (*Henri Omont*). 167
Catalogue analytique des manuscrits de la bibliothèque d'Abbeville, précédé d'une notice historique (*A. Ledieu*). 358
Bibliographie des principales éditions originales d'écrivains français du XVe au XVIIIe siècle (*Jules Le Petit*). 452
Les Reliures d'art de la Bibliothèque nationale (*Henri Bouchot*). . 452
L'Œuvre de Gutemberg. L'Imprimerie, l'illustration (*Henri Bouchot*). 274
Bibliographie italico-française universelle, ou Catalogue méthodique de tous les imprimés en langue française sur l'Italie ancienne et moderne depuis l'origine de l'imprimerie (1475-1885) (*Joseph Blanc*). 74

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS D'AUTEURS

ACOLLAS (Emile) 194
AIMÈS (Eugène). 268
ALEXANDER (Mrs) 34
ALIMONDA (le cardinal) . . . 139
ALLARD (Paul) 237
ALLÈGRE (le chanoine) . . . 425
AMBROSIANI (le R. P. Vincent). 125
AMÉRO (C.) 171
ANTONINI (Paul). 204
APOLDA (Thierry D') 317
ARDANT (G.) 329
ARISTOTE 481
ARNAUDIN (Félix) 364
AUDEVAL (Hippolyte) 303
AUDISIO (C.) 159
AUDY (Auguste). 399
AURY (Victorien) 421
AVE-LALLEMANT (Ch.). . . . 259
BAL (Georges). 403
BALLIEN (Jacques) 541
BARBIER (Paul) 311
BARRACAND (Léon). 299
BARRAL (Adrien DE) 271
BATUT (Arthur) 169
BAUMGARTNER (Alexander) . . 517
BEAUCOURT (Gaston DU FRESNE DE) 442
BEAUREGARD (Ollivier) . . . 199

BEAUREGARD (P.-V.) 150
BEECHER STOWE (Mme) . . . 418
BEIRA (Armand). 301
BELLAIGUE (Camille) 270
BELLOMO (Giovanni) 357
BERBIGUIER (l'abbé) 320
BERNARD, de Cannes (le Dr). . 457
BERNARD (Frédéric) 34
BERNIER (P.-D.) 335,483
BERTHIER (J.). 123
BERTHIER (P.-J.). 136
BESANCENET (Alfred DE) . . . 304
BESNARD (Eric) 25
BESSIER (Fernand). 27
BESSON (Martial) 399
BIART (Lucien) 9
BLANC (Joseph) 74
BLANDY (S.) 409
BLOCK (Maurice). 75
BLOCQUEVILLE (la marquise DE). 366
BLOY (Léon) 24
BONNETAIN (Paul) 5
BORD (Gustave) 164
BORGEAUD (Charles) 60
BORS (Auguste DE). 389
BORY (Paul) 12
BOUCHÉ-LECLERCQ (A.) . . . 59
BOUCHOT (Henri) . . 274,352,363,452
BOULÉ (Louis) 400
BOULEN (Charles) 200
BOULLAY (Charles) 199
BOURDON (Mathilde) 417
BOURGEOIS (Émile) 238
BOURGES (Élémir) 294
BOURGET (Paul) 21,391
BOURIANT (U.) 535
BOYER D'AGEN 302
BRAISNE (Henry DE) 306
BRASSEY (lady) 6
BRET (Jacques) 303,415
BRILLAUD (P.-J.) 41
BRINGMANN (Augustin) . . . 481
BROC (le Vte DE). 244
BROC DE SEGANGE (Louis DU) . 326
BRUNETIÈRE (Ferdinand) . . . 157
BUET (Charles). . . . 171,303,460
BUNAND (Antonin) 395
BUSSCHÈRE (L. DE). 152
BUTLER (J.) 6
CAHUN (Léon) 11
CAILLÉ (Ad.) 454
CAMPOU (Ludovic DE) 208
CANDÈZE (le Dr) 419
CANET (l'abbé G.) 42
CANIVET (Charles) 302
CANTIN (l'abbé) 122
CAPECELATRO (le cardinal) . . 321
CARION (Auguste) 461
CARNOT (Sadi) 544
CARO (E.) 541
CARTIER (E.) 79
CASALIS (J.) 391
CASE (Jules) 23
CASOLI (Pier-Biagio) 460
CASTELEIN (le P. A.) 359
CETTY (l'abbé H.) 539
CHAMPEVILLE (Paul DE) . . . 300
CHAMPSAUR (Félicien). . . . 393
CHAPERON (Philippe) 26
CHARAUX (C.-Ch.) 114
CHARMASSE (Anatole DE) . . 226
CHAUSSE (l'abbé J.-M.) . . . 324
CHÉROT (H.) 52
CHERVILLE (G. DE) . . . 271, 418
CHEVALIER (Ulysse). 336
CHOTARD (H.). 524
CHRÉTIEN (l'abbé) 80
CHUQUET (Arthur) 246
CLARAMOND (F. DE). 15
CLAUSIER (l'abbé Ed.) 437
CLÉDAT (L.) 429
CLERC (le P.) 204
CLOUÉ (le vice-amiral G.). . . 539
COMBES (Ernest) 434
COMTE (Théodore) 365
CONSTANT (le R. P) 120
COPPÉE (François) 393
CORAN (Charles). 394
CORNÉLY (J.) 460
CORRA (Émile) 251
COTTEAU (Edmond). 218
COUDREAU (Henri) 215
COURAT (Alex.) 118
COUVE (Clémence) 390
CRAWFORD (F.-Marion) . . . 31
CROISET (Alfred). 232
CROISET (Maurice) 232
CURÉ (l'abbé A.). 317
CYRANO DE BERGERAC. . . . 540
CZARTORYSKI (le prince Adam). 446
DAIREAUX (Émile) 216
DANIEL-LACOMBE (Henri) . . . 198
DANILEWSKI (Grégoire) . . . 304
DARESTE (F.-R.). 196
DARESTE (P.) 197
DARIMON (Alfred) 462
DARRAS (Alcide). 197
DARRAS (Paul) 453
DARYL (Philippe) 445
DAUDET (Alphonse). 14
DAVID (l'abbé) 343
DELACROIX (Frédéric) 198
DELINES (Marcel) 304
DELPIT (Albert) 291
DELTOUR (F.). 76, 428
DEMOULIN (Mme Gustave). . . 421
DESCARTES 483
DESNOIRESTERRES (Gustave) . 221
DIDELOT (l'abbé). 314
DIGUET (Ch.) 27
DONCIEUX (George). 516
DOSTOÏEWSKY (Th.). 305
DUBARRY (Armand). 458
DUCHATEAU (Pierre) . . 412, 413
DU LAC (le R. P.) 461
DUMONTEIL (F.) 444
DUPUY (E.) 456
DURAND (Louis) 193
DURANDAL (P.) 419
DUVERGER (A.) 538
ERCIAL (Paul). 15
ERNST (Alfred) 269
FABRE (l'abbé A.). 513
FABRE (C.). 361
FABRE (Ferdinand). 308
FABRE DE NAVACELLE (H.). . 366

FALIGAN (Ernest). 416
FALLOUX (le comte DE). 527
FAQUE (L.). 206
FARINI (G.-A.) 213
FÉLIX (le P.) 121, 122
FIDUS 272
FILLION (A.-C.). 497
FILON (Augustin) 273
FLAMMARION (Berthe). 11
FLAMMARION (Camille). 8
FLAUBERT (Gustave) 55
FLERS (le marquis DE). 253
FLEURIOT (Zénaïde). 413
FONSEGRIVE (George-L.). . . . 109
FONVIELLE (W. DE). 75
FOTHERGILL (miss Jenny). . . . 417
FOUCART (P.). 346
FOURNEL (Marc). 209
FOURNEL (Victor) 260
FOURNIER (l'abbé) 131
FRANCIOSI (le P. Xavier). . . . 133
FRANQUEVILLE (le comte DE). . 147
FURCY (H. et C.). 403
FUZET (l'abbé F.). 314
GALUSKI (C.) 68
GANNERON (E.) 12
GASPARIN (la comtesse Agénor DE). 308
GAUME (le chanoine) 134
GAUSSERON (B.-H.). 33
GAZIER (A.) 226
GEBHARDT (Oscar VON). 36
GEIGEL (F.). 140
GEOFFROY (Auguste). 416
GEOFFROY DE GRANDMAISON (Ch.) 529
GEORGE (Henri). 505
GERMAIN-LACOUR 398
GHERARDI (Alessandro) 440
GHIL (René) 405
GINESTE (Raoul). 398
GINOUX (E. DE). 391
GIRARDIN (J.). 422
GIRAUD (Paul-Émile) 336
GIRON (Amédée). 418
GLASSON (E.). 196
GOIRAND (Léopold). 355
GONCOURT (DE) 56
GORTSCHAKOFF-OUVAROFF (Nathalie) 175
GOURDON (Georges). 396
GRAD (Charles) 533
GRAFFIGNY (H. DE). 76, 421
GRAMIDON (Etienne) 129
GRANGE (Jean) 29
GRANGES DE SURGÈRES (le marquis DE). 265
GRAS (Félix) 509
GRAVIER (Gabriel) 212
GRÉARD (Octave). 143
GROS (Jules) 206, 215
GRYSE (E. DE). 539
GUÉRANGER (Dom Prosper). . . 220
GUÉRIN (Henri). 386
GUÉRIN (Victor). 210
GUIBOUT (le Dr E.). 202
GUILLEMIN (J.). 197
GUILLERMET (F.). 273
GUILLOUARD (L.). 503
GUINAUDEAU (Benjamin). . . . 28
GUSTAFFSON (Richard). 422
HALPÉRINE-KAMINSKY. 305
HAMONT (Tibulle) 166
HARNACK (A.) 36
HATTLER (le P. G.) 129
HAURIGOT (Georges) 202, 212
HEPHELL 34
HEPP (Edgard) 250
HILAIRE (Félix) 404
HOHOFF (Vilhelm) 162
HOROY 501
HUE (Fernand) 202, 211
HUGUES (Clovis). 298
HUMBERT (le chanoine) 124
JAEGLE (Ernest) 65
JAER (J. DE) 152
JAHN (A.) 36
JAKSON (Hélène). 34
JANET (Paul) 488
JAUGEY (J.-B.) 459
JODER (l'abbé) 42
JOINVILLE (Jean DE) 430
JUNGMANN (B.) 61
JUPIN (L.) 362
JURIEN DE LA GRAVIÈRE (le vice-amiral) 62, 440, 441
JUSSERAND (J.-J.) 512
KERLYS (Jean DE) 413
KERVAL (L. DE) 318
KERVILER 245
KERVYN DE VOLKAERSBEKE . . 175
KING (Edward) 51
KOCH (Ernest). 153
KORTTSCHAU (le lieutenant-colonel C.) 65
KOLBAC (Noël) 298
KOLBERT (A.). 305
LA BARRE DUPARCQ (Ed. DE) . 163
LABESSE (E.-D.). 422
LABIS (le chanoine). 159
LA BRIERE (L. DE) 545
LAFFITTE (Paul). 221
LA FONTAINE (Jean DE) 510
LAGASSE (Charles) 453
LA GORCE (Pierre DE) 347
LA MANTIA (Vito) 195
LANDMANN (Friedrich). 513
LARMANDIE (Léonce DE) . . 295, 296
LAURIE (André) 303
LAVERRIÈRE (l'abbé Stanislas) . 134
LAVOCAT (M.). 439
LE COINTE (l'abbé) 311
LECOY DE LA MARCHE (A.) . . 156
LEDERLIN (E.) 196
LEDIEU. 358
LEFÉBURE (E.) 535
LEFRANC (F.). 270
LEGER (L.). 449
LE GRAND (le P. Albert) 312
LEHAUTCOURT (Pierre). 207
LEQUESNE. 510
LESSERTEUR (E.-C.). 499
LE LASSEUR DE RANZAY (Louis) 397
LE LORRAIN (Jacques). 390
LEMONNIER (Henry) 194
LE MOUËL (Eugène) 396

Le Paulmier (le Dr) 450
Le Petit (Jules). 452
Lermina (Jules). 306
Lermont (Jacques). 11
Le Roux (Hugues). 307
Leroy-Beaulieu (Paul) . . . 426
L'Estourbeillon (Régis de) . 247
Letourneau (Ch.) 48
Levesque (Donatien) 9
Lewis (Eddy). 391
Lévy (Maurice) 333
Lhermite (Louis de) 404
L'Huillier (le R. P. Dom A.) . 316
Liégeard (Stéphen) 7
Libussou (Georges) 201
Lioy (Diodato) 193
Livanski (Basile) 422
Loise (Ferdinand) 455
Loisne (C. de) 524
Loliée (Frédéric) 230
Lonlay (Dick de) 14,203
Loofs (Frd.) 36
Loret (V.). 535
Loyal (François) 258
Luchaire (A.) 243
Lyly (John) 513
Mac Carthy 355
Macdonell (A.-A.). 508
Magendie (lady). 33
Mailland (l'abbé Joseph) . . 139
Maillard (Georges) 455
Maindron (Ernest). 52
Maindron (Maurice) 168
Maine de Biran. 107
Maizeroy (René) 20
Mallat (Joseph) 314
Mallet (l'abbé J.) 165
Marcel (Étienne) 410
Marche (Alfred). 219
Maréchal (Marie) 410
Marguerite (Paul) 22
Mariéjol (J.-H.) 431
Marin de Boylesve (le P.) . . 97
Marino (Salvator-Salomone). . 532
Mariotte (L.) 266
Marlitt (E.) 411
Marmier (Xavier) 78
Marrot (Paul) 402
Martel (Tancrède). 400
Martin (Mgr Conrad) 127
Martinet (C.) 197
Mathieu (l'abbé A.) 203
Maton (Adolphe) 200
Maupassant (Guy de). . . . 290
Maurel (l'abbé J.-L.). . . . 126
Mauro (Silv.). 481
Mayet (Valéry) 209
Meister (Karl-Severin) . . . 40
Melin (l'abbé) 343,544
Mendès (Catulle) 20
Mendive (le P. J.) 99
Mérit (l'abbé) 346
Mesnil (Henri du) 420
Meunier (E.). 414
Meyer (R.) 329
Meynié (Georges) 68
Mismer (Charles) 367
Monléon (Charles de). . . . 141
Monniot (le P. E.) 454
Monsabré (le P.) 327
Montaigne 366
Montmélian (J. Bernard de) . 404
Morel (Jean). 319
Moret (J.-J.). 118
Morlot (Emile) 522
Morososti (Louis) 267
Moulenq (Fr.) 263
Moulin (l'abbé A.-R.). . . . 116
Moüy (le comte Charles de) 170,353
Müller (Eugène) 540
Müller (Max) 508
Mun (le comte Albert de). . . 529
Nambche (Mgr) 531
Naville (Ed.) 535
Nich (P.) 152
Nicolardot (Louis) 432
Nilles (N.) 160
Nodier (Charles) 76
Nolhac (Pierre de). 339,403
Nollée de Noduwez (Jules) . 390
Nonus (A.) 461
Normand (Ch.) 420
Nourrisson 495
Nyon (Eugène) 421
Odelin (l'abbé H.) 437
Ohnet (Georges) 293
Olivier (Henry). 304
Omont (Henri) 167
Ouida 34
Pachtler (G.-M.) 44
Pagat (Henri) 26
Paris (Gaston) 430
Pascalis (Raoul) 391
Paulhan (F.). 103
Péladan (Joséphin) 297
Pellissier (A.) 79
Perraud (l'abbé Charles). . . 119
Perrone (P.-J.) 499
Petit (Édouard). 240
Petit de Julleville (L.) . . 338
Pétrarque 391
Pimodan (le Mis de) 403
Pinot (Anna). 417
Pitray née de Ségur (Vsse de). 414
Plaine (le R. P. Dom François). 313
Plessis (Frédéric) 388
Pluzanski (E.) 491,493
Poë (Edgard). 305
Poinsignon (Maurice). . . . 261
Poirrt (Jules) 135,436
Poitevin (Marie) 413,415
Poli (Oscar de) 29
Pons (D.-B.) 499
Portais (l'abbé Ch.) 117
Portal (Camille) 76
Postel (Raoul) 172,205
Pottet (Eug.) 543
Pouchet (F.-A.). 169
Prosper (P.) 127
Puymaigre (le comte de). . . 35
Quépat (Nérée) 71
Quérard (l'abbé J.-M.) . . . 320
Rabbe (F.). 305
Rachilde 301
Rambaud (l'abbé Camille) . 328
Rambaud (l'abbé P.) 310

RAYMOND (Mme E.) 411
RÉAL (Antony) 170
REGNIER (Henry) 510
REYNIER (le R. P.) 324
RICARD (Mgr). 176
RICCHENA (Raffaele) 198
RICHET (Ch.) 102
RIFFARD (Léon) 401
RINN (Charles) 428
RIVIÈRE (Amédée) 208
RIVOYRE (Denis DE) 210
ROBERT (S.-E.) 421
ROBERTY (E. DE). 484
ROBINET DE CLÉRY. 173
ROCHAÏD (A.). 360
ROGER (l'abbé G.) 168
RONDELET (Antonin) 267
RÖSLER (P. Augustin). . . . 159
ROSSETTI (Dante-Gabriel). . . 390
ROUANET (Léo) 301
ROUFF (J.-L.). 153
ROUSSE (Émile) 363
ROUSSEAU (Mme L.). 29
ROUZÉ (C.). 421
RUBIÓ Y ORS (D. Joaquin) . . 63
SAINTRAIN (le P. H.) 123
SAINT-YVES D'ALVEYDRE. . . 172
SALESSE (l'abbé). 131
SALLES (Félix) 265
SARDA Y SALVANY (don Félix) . 537
SAY (Léon). 541
SCHŒMANN (G.-F.) 68
SCHRADER. 341
SCHURÉ (Edouard) . . . 269, 404
SIGARD (l'abbé A.) 538
SIDNEY (Philip) 513
SIDNEY-WHITMAN 359
SIGAUX (Jean) 307
SIMLER (le R. P. J.). 325
SIMON (Édouard). 254
SOREL (Albert) 541
SOUBIES (Albert). 459
STANY (le Ct) 416
STECHER (J.) 234
STOLZ (Mme DE) 413
STUART MILL (J.) 544
SUMMER (Mary) 30
SUMNER MAINE (Henry) . . . 222
SYLVANECTE (Mme Georges GRAUX) 366
TAGBY (le P.). 128
TAILHAND (Arthur). 28
TAMIZEY DE LARROQUE (Philip.). 518
TANNERY (Paul) 486
TANON (L.). 196
TARDIF (Ad.). 424
TARONJI Y CORTÈS (D. José). . 121
TAUSIN (Henri) 80
TAYAC 272
THOMAS D'AQUIN (saint) . . . 124
TISSANDIER (Gaston) 10
TISSOT (V.) 171, 542
TRIDON-PÉRONNEAU 77
TRIGANT (Mme) 213
TRISTANY (la Mlse DE) 537
TSAKNI (N.) 537
TURINAZ (Mgr). 100, 536
TWAIN (Marc). 418
VADALA PAPALE 503
VADIER (B.) 419
VALLON (Georges DU) 417
VAN ENDE (U.) 104
VASILI (le comte Paul). . . . 62
VAUDON (le P.) 403
VERING (le Dr F.-H.) 194
VERNE (Jules) 364
VÉRON (Pierre) 307
VERSTRAETEN (A.-M.) . . . 49, 50
VEUILLOT (Louis) 521
VIARD (Jules). 204
VIBERT (Paul). 224
VIGNERON (l'abbé Lucien) . . 214
VILLÈLE (le comte DE). . . . 248
VILLIERS DE L'ISLE-ADAM (le comte DE) 306
VINCENT (Jacques) 303
VINSON (Julien) 137
VISCHER (Eberhard) 36
VITU (Auguste) 228
VIVIEN DE SAINT-MARTIN . 341, 342
VIVIER (F.-E.) 401
VOLTAIRE 365
VOSSION (Louis). 505
WIMPFFEN (le général DE) . . 251
WITT née GUIZOT (Mme DE). 34, 79, 420
WOGUE (Jules) 365
WOLSKI (Kalixt DE). 67
ZÄUMKER (Wilhelm) 40
ZELLER (B.) 242, 243, 244
ZÉVORT (Edgard) 365, 456
ZOLA (Émile) 16

TABLE DE LA CHRONIQUE

Nécrologie : BARTHÉLEMY D'HASTEL (le Comte Édouard DE), 545. — BLAZE, dit BLAZE DE BURY (Henri), 463. — CHANTELAUZE (Régis), 177. — COGNAT (l'abbé J.), 547. — COURTONNE, 81. — BOGDANOV (Modeste), 465. — CARNOT (Hippolyte), 463. — DESGEORGE (Mgr), 274. — FLEURY (J.-Aug.), 81. — GAÏEVSKI (Victor), 368. — GAY (Victor), 81. — HILAIRE (Émile-Marc, dit Marco DE SAINT-HILAIRE), 275. — LABICHE (Eugène), 177. — MAINE (Henry-Sumner), 368. — MOREAU (Célestin), 465. — NICOLAS (Auguste), 177. — NISARD (Désiré), 368. — NOIRET (Hippolyte), 178. — PÈNE (Henri DE), 178. PONTON D'AMÉCOURT (le Vicomte DE), 178. — ROBERT (P.-Ch.), 80. — SCHIELLERUP, 81. — STAAF, 82. — TRAVERS (Julien), 464.
Institut, 83, 179, 276.

Faculté des lettres de Paris, 467.
Société de l'histoire de France, 548.
Société de l'École des chartes, 180, 548.
Société bibliographique, 548.
Société d'histoire diplomatique, 548.
Congrès, 276, 370, 549.
Congrès bibliographique international, 180, 467.
Concours et Prix, 83, 181, 277, 370, 468.
Lectures faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 84, 181, 277, 370, 549.
Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques, 84, 181, 277, 370, 549.
Droit de propriété littéraire, 279.
Mélanges littéraires : Un nouveau Corneille et un nouveau Racine, 372. — Les Correspondants de Peiresc, 182. — A propos de Port-Royal-des-Champs, 182. — Cas de conscience littéraire, 373. — Mémoires et Documents scolaires, 84.
Mélanges historiques : Le Registre de Clément V, 370. — Les Juifs de France au XIVe siècle, 372. — Séjours des rois de France dans le Gatinais, 371. — Le Château de Madaillan, 85.
Mélanges archéologiques et artistiques : Une nouvelle Revue d'art italien, 470. — Notes d'un chercheur sur l'Alésia de Vercingétorix décrite par César, 469.
Mélanges bibliographiques : Acquisition par la Bibliothèque nationale des manuscrits volés par Libri et Barrois, 278. — Feuillets du Nouveau Testament sur parchemin pourpre, 469. — Tables générales des périodiques, 468. — La Presse de Montargis au XVIIIe siècle, 373. — La Littérature tchèque en 1886, 279. — La Presse periodique du Japon, 471. — Almanachs, 85. — Ouvrages mis à l'Index, 182.
Nouvelles. — *France :* Paris, 86, 183, 280, 374, 471, 550. — Alsace, 551. — Anjou, 186, 472. — Auvergne, 87, 281. — Bourbonnais, 281. — Bourgogne, 87, 281, 472, 551. — Bretagne, 87, 186, 281, 376. — Champagne, 282, 552. — Comtat-Venaissin, 376. — Dauphiné, 186, 376, 473. — Flandre, 377, 473, 552. — Franche-Comté, 377, 473, 552. — Guyenne et Gascogne, 186, 282, 473, 552. — Ile-de-France, 187, 474. — Languedoc, 187, 283, 474. — Limousin, 187, 283, 553. — Lorraine, 284, 377, 554. — Lyonnais, 187, 284, 378, 554. — Maine, 475, 554. — Normandie, 89, 187, 284, 378, 475, 554. — Orléanais, 188, 285, 554. — Périgord, 90. — Picardie, 90, 475, 554. — Poitou, 89, 285. — Provence, 90, 188, 285, 379, 475, 554. — Saintonge et Aunis, 91, 379, 555. — Touraine, 188. — *Etranger :* Alsace-Lorraine, 188. — Allemagne, 91, 379, 476. — Angleterre, 188, 380, 476. — Autriche, 91, 380, 476. — Belgique, 91, 189, 380. — Espagne, 92, 476. — Italie, 92, 189, 381, 477. — Pologne, 190. — Roumanie, 93. — Russie, 93, 190, 478. — Suède, 93. — Suisse, 478. — Palestine, 93. — Etats-Unis, 478.
Ventes, 286, 381.
Publications nouvelles, 93, 190, 286, 382, 478, 555.

TABLE DES QUESTIONS ET RÉPONSES

Beauvollier (le comte de), 384. — Berras (Dom), 288, 384. — Canaries (Voyages aux îles), 288, 192. — Charles X à Cherbourg (Retraite de), 192. — Citations à retrouver, 288, 384. — Genlis (Mme de), 288, 383. — Maintenue de noblesse, 384. — Monuments (législation des), 192. — Ozon (Ouvrages de D. Sabinien, 288. — Saint-Aulaire (chevalier de), 384. — Saint-Hilaire (chevalier de), 384.

Le Gérant : CHAPUIS.

Imprimerie polyglotte Alph. Le Roy, imprimeur breveté.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : M. le marquis DE BEAUCOURT;

Membres : MM. Anatole DE BARTHÉLEMY; J.-A. DE BERNON; comte DE PUYMAIGRE; Marius SEPET.

Administrateur délégué : M. le comte A. DE BOURMONT.

Secrétaire de la rédaction : M. A. LE VAVASSEUR.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction.

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées à l'Administrateur délégué.

PRIX D'ABONNEMENT

Partie littéraire : France, 15 fr. par an; pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique : France, 10 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies : France, 20 fr.; pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Le *Polybiblion* paraît tous les mois.

Une livraison prise séparément : littéraire, 1 fr. 50; — technique, 1 fr.; — les deux parties ensemble, 2 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier, et sont payables d'avance en un mandat sur la poste à l'ordre de l'Agent général de la Société bibliographique, M. A. VILLIN.

COLLECTIONS

Les années 1868-87 sont en vente, et forment cinquante-un volumes gr. in-8°, du prix de 7 fr. 50 chacun pour la partie littéraire et de 10 fr. pour la partie technique.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle,* est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un versement de 150 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait a la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au Secrétaire de la Société, 2 et 5, rue Saint-Simon (boulevard Saint-Germain).

Librairie de la Société bibliographique
76, RUE DES SAINTS-PÈRES, 76

Répertoire des Sources Historiques du Moyen Age

Par M. l'abbé Ulysse CHEVALIER
Correspondant du ministère de l'Instruction publique.

COMPLÉMENT-SUPPLÉMENT

Un volume grand in-8 de 256 pages à deux colonnes.

Prix du volume . . . . . **10** fr.
Pour les Sociétaires. . . **7** fr. **50**

Commencée en juillet 1876, l'impression du premier volume de ce *Répertoire* n'a été achevée qu'à la fin de l'année 1883.

Le public auquel il s'adresse eût trouvé plus d'inconvénients que d'avantages à ce que l'auteur immobilisât ses recherches primitives, et se refusât de faire profiter son recueil des découvertes récentes et des publications nouvelles au fur et à mesure de leur apparition. De là une certaine disproportion entre la fin et le commencement de l'ouvrage. D'autre part, comme il était inévitable, bien des ouvrages avaient échappé à ses investigations. Un *supplément* devenait absolument nécessaire.

Le principal complément consiste dans une plus large part faite aux périodiques anglais, italiens et hollandais. Les lenteurs apportées à l'impression de ce fascicule ont permis, en outre, de pousser le dépouillement des autres périodiques et la mention des monographies jusqu'à la date du 31 décembre 1886. La somme des ouvrages dépouillés s'est accrue d'un bon quart; celle des personnages nouveaux dans une proportion naturellement beaucoup moindre. Plusieurs anomalies ont été rectifiées, quelques erreurs corrigées.

La table qui suit — et clôt pour l'auteur un labeur intermittent de dix années — ne renferme guère plus de la moitié des ouvrages cités dans le premier volume ; il a paru aussi inutile que dispendieux de l'augmenter de près du double par la mention de travaux particuliers qui n'ont souvent donné lieu qu'à une seule citation : on en trouvera d'ailleurs le titre complet dans le tome second que nous livrons au public. Dans cette table, les abréviations employées ne sont pas isolées de leur équivalent ; elles sont imprimées en caractères saillants, et c'est exclusivement d'après la forme de ces abréviations qu'a lieu le classement alphabétique. Plus ingénieux, sans doute, que satisfaisant à l'œil, ce système a permis de condenser en quelques colonnes la bibliographie des principaux monuments de la science historique.

IMPRIMERIE POLYGLOTTE ALPH. LE ROY, IMPRIMEUR BREVETÉ, RENNES.

DEC 22 1932